3

TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased

Bound, Aug. 1897

33743

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CXXXVI. — 1er JUILLET 1896.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT TRENTE-SIXIÈME

TUFTS COLLEGE
LIBRARY

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1896

8,3746

VINGT-CINQ ANS APRÈS

1871 — 1896

L'année 1896 a vu le vingt-cinquième anniversaire du jour où a été signé le traité qui a arraché à la France une part d'elle-même. Tandis que cette date fatale est saluée en Allemagne avec un contentement qui n'est que trop naturel, c'est peut-être pour nous le moment de nous recueillir et de rechercher quel emploi a été fait de ce quart de siècle aujourd'hui écoulé pour atténuer ou réparer les conséquences du plus désastreux et du plus douloureux des sacrifices. Où en sommes-nous? La trace de nos malheurs est-elle, en partie du moins, effacée? Le présent et l'avenir (tel que nous pouvons le prévoir) sont-ils de nature à nous faire oublier le passé? C'est un examen de conscience qui est assez pénible à faire, car il faut commencer par se remettre en mémoire des jours qui ont été durs à traverser, et porter ensuite ses regards sur un horizon qui est encore chargé de bien des nuages. C'est pourtant l'unique moyen de nous préserver de toute illusion, et de ne pas perdre trop tôt le souvenir des leçons que nous avons dû tirer d'une si cruelle épreuve.

Pour faire à une question d'une telle gravité une réponse complète, il faudrait toucher à bien des points dont la connaissance m'échappe et dont l'appréciation m'est impossible. Aussi n'ai-je pas cette prétention. Je m'abstiendrai en particulier de tout jugement sur le résultat des efforts que font sous nos yeux, avec un zèle persévérant, tous nos chefs militaires pour préserver notre armée des fautes et des erreurs qui l'ont perdue et la mettre en mesure de faire face, avec toutes les ressources de la stratégie

moderne, aux luttes qu'elle peut avoir encore à soutenir. Le succès répond-il pleinement à leurs espérances patriotiques? Ils ont cette confiance; je ne vois aucune raison et je n'aurais aucun droit de mettre en doute leur assurance. Mais je puis peut-être, avec moins d'incompétence, étudier quel a été l'effet de la direction imprimée à notre politique extérieure pour rétablir la situation morale de la France si profondément atteinte par ses revers, et c'est là le seul point de vue où j'aie dessein de me placer.

Cette suite de vingt-cinq années auxquelles on peut justement appliquer la fameuse phrase de Tacite, *grande mortalis ævi spatium* peut être partagée en ce qui touche la politique étrangère, comme sous beaucoup d'autres rapports, en deux phases distinctes. J'ai été personnellement mêlé à l'une, soit par un très court passage au ministère des Affaires étrangères, soit par l'intimité de mes relations avec mon collègue et ami, M. Decazes, qui a géré ces hautes fonctions bien plus longtemps que moi, et a dû faire face à des circonstances plus difficiles. Dans l'autre, au contraire, l'opposition dont j'ai fait partie a cru devoir critiquer et combattre beaucoup des mesures prises par ceux qui nous ont succédé. On ne s'étonnera pas qu'entre des lignes de conduite différentes, je préfère celle dont j'ai pu le mieux me rendre compte. Je tâcherai cependant, en les caractérisant l'une et l'autre, de présenter les faits, sinon avec une pleine impartialité dont la meilleure intention ne peut répondre, du moins avec assez d'exactitude pour laisser au lecteur la pleine liberté de ses appréciations, dût-il en faire usage pour me contredire.

I

Une étude que j'ai été récemment appelé à faire, et dont j'ai mis les résultats sous les yeux du public, me dispensera peut-être de rappeler par quels incidens pénibles s'est ouverte la première des deux périodes dont je viens d'indiquer la distinction.

Le tableau que j'ai dû tracer de la mission du premier ambassadeur qui fut envoyé à Berlin après nos malheurs, M. le vicomte de Gontaut-Biron, a fait voir cet excellent serviteur de la France, placé sous la plus dure des pressions et aux prises, à toute heure, avec des exigences douloureuses qui ne pouvaient être détournées que par un rare mélange d'adresse et de sang-froid. L'Europe, encore étonnée de nos malheurs, s'inclinait tout entière devant notre vainqueur et nous laissait sans défense, avec nos armées dissoutes et notre territoire imparfaitement libéré, sous le poids de cette main toute-puissante. Convaincus d'ailleurs, ou feignant de l'être, que notre orgueil ne pouvait accepter, même un jour,

la sentence de la fortune, et que nous aspirions à une revanche immédiate, M. de Bismarck et l'état-major militaire qui l'entourait annonçaient assez ouvertement l'intention de prévenir, par une reprise d'armes faite à temps, les desseins agressifs qu'on nous prêtait. C'est la menace qu'au moindre prétexte on se plaisait à nous faire entendre, et, en attendant que le moment parût venu de la réaliser, c'était nous qu'on représentait comme des trouble-fête toujours prêts à rompre, aux dépens du repos public, des engagemens déjà violés au fond de l'âme. Réfuter ces fausses imputations, dissiper ces ombrages, déjouer ces pièges, là dut se borner, pendant plus d'une année, toute notre action diplomatique.

Jamais tâche plus ingrate ne fut plus loyalement remplie. Le traité de Francfort fut exécuté dans la moindre de ses stipulations avec une bonne foi et même un esprit de conciliation dont les Prussiens eux-mêmes ont dû rendre témoignage. Aucun de nos actes ne put prêter même à l'interprétation la plus malveillante. Je me hâte de dire que cet exemple d'honnêteté et de sagesse avait été laissé par M. Thiers à ceux qui le remplacèrent et qui n'eurent qu'à s'y conformer. J'ajouterai même, pour rendre la vérité complète, que quand une oscillation de la politique intérieure ramena à la tête du pouvoir deux des amis de cet homme d'État (M. Dufaure et M. Jules Simon), le duc Decazes, qu'ils conservèrent pour collègue, n'eut qu'à se louer de la communauté d'efforts qui s'établit rapidement entre eux.

Rien n'était donc plus faux que l'intention qu'on prêtait à la France de vouloir se dérober par ruse ou par surprise à l'accomplissement des obligations que le sort des armes lui avait imposées. Mais est-ce à dire, cependant, qu'à cette heure où ses plaies saignaient encore, cette France, si cruellement atteinte, eût pris son parti de reconnaître le nouvel état territorial constitué à ses dépens et la répartition de forces qui en était la suite, — ces deux œuvres de la conquête, — comme un état de choses définitivement consacré? Était-ce un éternel adieu qu'elle croyait dire à ces populations en pleurs enlevées à ses bras maternels? En face de son sol mutilé, de sa frontière béante, n'éprouvait-elle qu'une tristesse inerte et des regrets stériles sans nourrir l'espoir, sans attendre et sans songer à préparer la venue de meilleurs jours? Personne ne le croyait. La résignation chrétienne n'est pas une vertu naturelle aux peuples, et je ne vois pas quel scrupule de loyauté ou d'honneur nous aurait imposé la loi de la pousser si loin. Il y aurait eu même, dans un si prompt oubli d'un glorieux passé, — dans une telle insensibilité pour les souffrances de nos concitoyens, — dans cette facilité à fermer les yeux sur une

situation toujours précaire et pleine de menaces, un signe d'affaissement de l'esprit public, dont ceux qui venaient d'admirer la vaillante obstination de notre résistance nationale ne nous fai-pas l'injure de nous soupçonner.

Pour accepter d'ailleurs avec cette philosophie la condition nouvelle où la France était réduite, il aurait fallu que ceux à qui la tâche de diriger sa politique était momentanément dévolue n'eussent jamais lu une page de son histoire, ni pris connaissance, même par un coup d'œil superficiel jeté sur une carte, de sa position géographique. La moindre étude suffit, en effet, pour reconnaître que ce beau territoire français, qui a atteint de bonne heure un si rare degré de cohésion et d'unité, n'a pourtant jamais été fortement garanti qu'à l'ouest et au sud, par la mer et les Pyrénées. Ce n'est qu'assez tard que le Jura et les Vosges sont venus le couvrir à l'est ; et au nord, sa limite est toujours restée indécise, mobile et dégarnie. Corriger cette imperfection, réparer cette faiblesse, c'est l'œuvre qui a été poursuivie pendant une durée de plus de huit siècles par l'effort persévérant d'une dynastie royale aussi française de cœur que d'origine. Tâche patriotique d'autant plus nécessaire à mener à fin que le foyer de la vie nationale s'étant concentré de bonne heure dans une capitale placée à proximité et sur le chemin de la frontière la moins défendue, le cœur de la France bat sous un flanc découvert que ne protège aucune armure. C'est cette barrière si peu solide qu'à tout prix il fallait reculer pour étendre la circonférence de l'enceinte qui entoure Paris, et permettre ainsi à l'organe vital par excellence de respirer plus à l'aise. Il était tout aussi nécessaire de ne laisser constituer à nos portes, sur aucun des points vulnérables, une puissance suffisante pour y rassembler, à un jour donné, une menaçante agglomération de forces. Tel fut le dessein de salut national qu'avait conçu, par un instinct merveilleux, puis réalisé, avec une persistance infatigable, la politique de notre ancienne monarchie. On peut ainsi, en réalité, comparer toute l'histoire de France à une grande opération stratégique qui embrassant d'abord, dans un arc de cercle largement décrit, la moitié des Flandres, et, autour de Metz, toutes les contrées qui bordent la Meuse, se complète par un mouvement tournant avec la conquête de l'Alsace sous Louis XIV et l'annexion de la Lorraine sous Louis XV. C'est ce legs d'un travail séculaire, tombé malheureusement en partage à des héritiers intrus et improvisés, qui, par le traité de Francfort, se trouvait aliéné d'un trait de plume. Du même coup, la frontière était resserrée, démantelée et dominée par le plus redoutable voisinage. La ligne des Vosges, surmontée d'un drapeau étranger, n'est plus un rempart, mais une

menace, et l'entrée sur notre sol est rapprochée de plusieurs journées de marche pour l'ennemi dont une première rencontre heureuse peut faire un envahisseur. Aucun obstacle ne se dresse plus alors devant lui que des constructions faites de main d'homme, élevées et entretenues à des frais énormes, et dont, quel que soit l'art des ingénieurs, la moindre découverte de la science mécanique ou balistique peut rendre la précaution vaine. La perte de nos deux provinces n'est donc point un de ces sacrifices d'orgueil ou de sentiment dont, après quelques paroles d'oraison funèbre, on puisse se consoler ou se distraire : c'est une infirmité calculée d'avance par nos vainqueurs, parfaitement connue de tous nos rivaux et destinée à affaiblir, même en temps de paix et dans les relations ordinaires, toute notre action politique. C'est aussi un danger, qui, pouvant éclater à toute heure, exige un déploiement très onéreux de forces militaires constamment tenues sur pied. La mutilation que nous avons subie condamne à une tension extrême les muscles des membres qu'on nous a laissés.

Malgré ces perspectives douloureuses, impossibles malheureusement à contester, une consolation nous restait, c'est qu'il y aurait eu vraiment un excès de crédulité à accepter, comme des arrêts irrévocables de la destinée, une de ces combinaisons artificielles de la politique dont la fortune aime souvent à se jouer le lendemain même du jour où elle les a dictées. Il suffisait d'avoir présens à la mémoire les faits de l'histoire la plus récente, et de mettre en regard les diverses cartes d'Europe dressées aux époques les plus rapprochées l'une de l'autre, pour constater à quelle mobilité est sujette la division de ces territoires que tant d'ambitions se disputent. Que de remaniemens opérés, dans le cours même de ce siècle, au gré de passions et d'intérêts à la fois complexes et changeans! Que restait-il déjà en 1814 de l'Europe de 1801? et l'Europe de 1814 elle-même, qu'était-elle devenue en 1848? Quel a été le sort du pacte solennel par lequel les vainqueurs de Napoléon, après s'être partagé à Vienne hommes et provinces au gré de leur convenance, s'étaient mutuellement garanti le lot que chacun s'adjugeait? Avant qu'une vie d'homme fût accomplie, quelques-unes des clauses essentielles du contrat étaient effacées, et la constitution des unités italienne et allemande venait d'en déchirer les derniers lambeaux. Ces souvenirs n'avaient rien qui dût décourager ceux que le présent maltraitait de tourner leurs yeux vers l'avenir. Il y avait d'ailleurs, dans la contrainte imposée au vœu populaire, par les détenteurs de nos provinces conquises, une telle violence faite à la nature, qu'il était permis de croire qu'à la moindre secousse le ressort trop forte-

ment comprimé se redresserait de lui-même. Contre les abus de la force qui passent une certaine mesure, s'élève non seulement du fond des cœurs, mais du sol lui-même une protestation qui, même silencieuse, finit, si elle persiste, par se faire entendre. La justice est lente à venir, et malheureusement toujours imparfaite ici-bas, mais elle s'est montrée souvent dans l'histoire par des traits assez visibles pour qu'il ne soit jamais permis d'en désespérer.

C'est avec ces sentimens mélangés, où l'inquiétude pourtant dominait, que devait être abordé le devoir de conduire dans des voies nouvelles, devenues si hasardeuses, la politique de la France. Si le regard devait toujours être fixé sur le point faible de notre défense désormais soumis à une si redoutable pression, il n'était pas cependant interdit d'espérer que cette situation violente aurait un terme, et qu'un jour plus ou moins prochain, dont Dieu seul connaissait l'heure, viendrait dégager notre patrie de l'étreinte de fer où on l'avait enserrée. Il était permis de hâter l'avènement de cette délivrance de nos vœux : un désir si naturel et si bien justifié par l'excès de gêne qui nous était imposé ne pouvait être dans l'esprit de personne un sujet ni d'étonnement ni de blâme. Il y a des choses qui parlent quand les hommes se taisent, et des sous-entendus que tout le monde entend. Ne pense-t-on plus, ne sent-on plus de même aujourd'hui? La vivacité de ces impressions de la première heure s'est-elle amortie par l'effet du temps et de ce que le poète a si bien appelé les *légères années?* Une génération s'élève qui ne voit que la cicatrice de nos blessures et la trace de nos larmes, ne comprend-elle plus ni nos souvenirs ni nos craintes? Voit-elle sans émotion, sous une garde étrangère, les lieux témoins de tant de gloire et de souffrances où l'aïeul a tant de fois vaincu, où le père a succombé? Se trouve-t-elle à l'aise et en sécurité dans la limite étroite et ouverte par de si larges brèches qu'on nous a tracée? Je l'entends parfois dire, mais j'hésite et j'aurais regret à le croire. Ce serait faire tort à sa clairvoyance plus encore qu'à la générosité de ses sentimens.

Mais comment s'y prendre pourtant pour rester rigoureusement fidèles à la lettre même de nos obligations, pour éviter jusqu'à l'apparence de vouloir, par une agitation impatiente, livrer le repos du monde à de nouveaux hasards, et en même temps, pour mettre la France en mesure de se tenir prête à toutes les chances de l'avenir, et de répondre à tous les appels de la fortune? Le problème aurait pu paraître impossible à résoudre si nous n'avions eu sous nos yeux une épreuve pareille dont un gouvernement sage venait de sortir à son honneur.

Je ne crois pas, en effet, qu'il y ait jamais eu de conduite plus

heureusement habile que celle que venait de tenir la Russie après l'issue malheureuse de la guerre de Crimée. Je sais bien qu'il n'y a pas de comparaison à faire entre les conditions que la Russie avait dû accepter alors de la discrète modération de ses vainqueurs, et l'extrême rigueur de celles que nous avait infligées, le couteau sur la gorge, l'impitoyable conquête allemande. Le calice pourtant que la France et l'Angleterre lui avaient fait boire avait encore une saveur assez amère. Pour le petit-fils et l'héritier de Catherine, se voir interdire jusqu'à la présence d'une marine militaire dans la mer Noire, être réduit à n'entretenir sur ses propres côtes qu'une navigation de commerce ou de plaisance, c'était laisser grever son domaine d'une servitude presque aussi pénible à supporter que l'eût été une spoliation. De plus, c'en était fait de ce haut patronage que, depuis Waterloo et 1815, Alexandre et Nicolas avaient exercé sur toute l'Europe septentrionale. Le gouvernement du tsar eut la sagesse de faire son sacrifice aussi complet que s'il l'eût regardé comme définitif. Enfermé dans une dignité paisible, sans humeur apparente, adonné tout entier à un travail de restauration intérieure, du moment où il avait perdu le premier rôle, il ne chercha pas, par une activité boudeuse et inquiète, à en retrouver un secondaire. Cette attitude de recueillement (c'était le nom que lui donnaient ceux qui avaient le bon sens de s'y maintenir) a duré quinze années sans se démentir. Le monde changeait autour de la Russie et presque à ses portes sans qu'elle semblât s'en apercevoir; elle ne parut même pas savoir ce qui se passa à Solferino et à Sadowa. Le jour est venu cependant (celui qu'elle avait su prévoir et attendre) où de ces intérêts nouveaux qu'elle avait laissés croître sans y prendre part est sorti un conflit redoutable. Restée libre de tout engagement, elle a pu accorder au plus offrant des combattans un appui dont elle a pris la précaution bien légitime de stipuler le prix; et c'est ainsi que sans qu'elle eût ni violé un article du traité, ni mis un soldat en campagne, la victoire d'un auxiliaire, malheureusement pour nous trop bien choisi, lui a valu d'un seul coup la restitution complète de tout ce que sa défaite lui avait enlevé.

J'avais assisté moi-même et pris tristement part à cette récompense de la sagesse et à cette réparation tardive de la destinée. Envoyé en 1871 à la conférence de Londres, j'avais dû signer, au nom de la France abattue et du consentement de l'Angleterre désarmée par son isolement, le protocole qui rendit la liberté à la Mer-Noire, permit de relever les murs de Sébastopol et effaça ainsi d'un trait de plume le souvenir de nos victoires de Crimée. Cette expérience instructive faite à nos dépens m'avait trop coûté à constater pour que je n'eusse pas cherché à en tirer la leçon.

Rien ne se reproduit exactement en ce monde, je le sais, et il n'y a pas de modèle qui puisse être complètement imité. Entre la situation d'infériorité et de faiblesse à laquelle nos malheurs nous condamnaient et celle qu'un revers momentané avait imposée à la Russie, de notables différences subsistaient qui, tout en nous commandant peut-être plus impérieusement encore la même réserve, la rendaient en même temps plus difficile à observer. C'était aux efforts combinés de deux puissances alliées, la France et l'Angleterre, que la Russie avait dû céder; le but atteint, l'alliance avait naturellement pris fin et l'union plus sentimentale qu'intéressée qui y avait donné lieu s'étant promptement dissoute, il n'y avait aucune menace de la voir renaître. Si la veille avait coûté cher, si le jour était difficile à passer, il n'y avait du moins aucune crainte nouvelle pour le lendemain. La position matérielle de la Russie lui laissait d'ailleurs, dans le choix et dans l'usage de ses relations, une indépendance qui lui rendait aisément praticable une politique d'abstention. Reculée à l'une des extrémités de l'Europe, étendant plus d'une moitié de son vaste empire sur des régions où nulle autorité que la sienne, j'ai presque dit nul regard, ne pouvait pénétrer, elle était libre de se consacrer tout entière à en peupler les solitudes, à en féconder les richesses, à en policer les populations encore à demi sauvages, sans que dans cette tâche suffisante pour occuper l'activité et faire la renommée de plus d'un souverain, elle ne fût ni gênée, ni contrôlée par personne. Dans ces profondeurs mystérieuses où nul bruit du dehors ne venait la troubler, le recueillement lui était facile. En Europe, avec son voisinage immédiat, ses points de contact n'étaient pas assez nombreux pour rendre l'intimité et même la fréquence des rapports nécessaires. Et si elle avait tenu jusque-là à faire entendre sa voix dans toutes les questions d'ordre général, même celles qui ne la touchaient pas directement, c'était une prétention assurément très légitime mais dont elle pouvait momentanément se départir sans que cette renonciation temporaire entraînât le sacrifice d'aucun de ses droits ni de ses intérêts essentiels.

Nous étions loin d'avoir la même liberté, il ne nous était pas donné de jouir de la même aisance dans nos mouvemens, ni de trouver le même calme dans la retraite. En face de nous, et en armes sur toute la ligne de notre frontière nouvelle, se dressait une puissance unique et formidable, aussi hostile après la paix que pendant le combat, nous tenant en surveillance sous l'œil constamment ouvert de la haine et du génie, et avec qui nous avions, à propos de tout et à toute heure, des différends à régler et des contestations à débattre. Délimitation de frontière, rapports

avec les autorités de toute nature, administrations militaires, douanières même, ou forestières, état civil des sujets nés dans les provinces annexées, police des passeports, soupçons réciproques d'inquisition et d'espionnage, tout était, entre nos voisins et nous matière à conflit, et du moindre choc pouvait jaillir une étincelle prête à rallumer le feu qui couvait encore. C'était une suite de relations épineuses et orageuses qu'on ne pouvait ni interrompre ni négliger à volonté. En sus, d'ailleurs, des douze cent mille hommes qu'il pouvait faire sortir de terre à son appel pour la défense de sa conquête, l'illustre fondateur de l'Empire allemand tenait aussi à s'assurer le concours de toutes les puissances continentales, intéressées, suivant lui, à maintenir un état territorial qui ne pouvait plus être mis en question sans causer un trouble général. S'il n'avait pas réussi à obtenir de toutes ces puissances une garantie formelle, comme il l'avait un instant désiré, il espérait parvenir au même résultat par une série de conventions défensives, soi-disant nécessaires dans l'intérêt de la paix commune, et dont l'effet devait être de faire en réalité du traité de Francfort la base et le point de départ d'un nouveau droit public européen. Son but était évidemment (et qui peut dire qu'il ne soit pas parvenu à l'atteindre?) de faire en sorte que la France ne pût rien avoir à démêler avec lui sans avoir en même temps affaire à tout le monde.

De plus, outre ces relations incommodes et obligatoires avec un impérieux voisinage, la position centrale de la France lui en imposait d'autres qu'elle n'aurait pu non plus laisser en souffrance. On n'a point impunément plusieurs centaines de lieues de frontières territoriales, bordant des États régulièrement constitués et un littoral d'une étendue égale sur des mers que fréquente la marine militaire et commerçante de tous les pavillons, sans avoir, à toute heure et sur tous les points, des droits à revendiquer, des sujets à protéger, une clientèle politique ou religieuse à défendre, en un mot, des devoirs à remplir dont le caractère est souvent sacré, parce que la vie et le sort de milliers d'hommes y sont engagés. Une nation qui a reçu un tel dépôt ne peut en répudier l'héritage. Ne fût-ce que pour être en mesure d'en prendre soin, la France ne pouvait abandonner la place encore importante, bien que réduite, qui lui appartenait dans le conseil de la société européenne. C'est un droit qu'elle avait exercé et que tout le monde lui avait reconnu, à Londres même en 1871, au lendemain de nos désastres; ce n'était pas pour le laisser ensuite périmer ou prescrire. L'indifférence systématique et même un peu affectée que la Russie avait professée pour ce qui ne la regardait pas personnellement, et qui, grâce à son éloignement, avait laissé sa consi-

dération intacte, aurait paru de la part de la France, partout présente et mêlée à tout, un effacement sans dignité et le symptôme d'une décadence peut-être irrémédiable.

Voici pourtant dans quelle mesure nous pouvions tirer profit de l'exemple si bien justifié par le succès qui nous était donné. S'il était de notre devoir de maintenir toutes les situations acquises et héréditaires, il était permis pourtant, et il importait également de ne contracter aucune obligation nouvelle de nature à distraire ce qui nous restait d'attention et de forces disponibles du seul danger qu'il fût urgent de prévenir et du seul but qui valût la peine d'être poursuivi. Par là même se trouvaient éloignées pour un temps indéfini toute recherche d'agrandissement et d'éclat, toute prétention à une extension de territoire ou d'influence : désirs parfaitement légitimes dans des jours heureux, mais entraînant des dépenses de luxe qui devenaient imprudentes quand les plus nécessaires étaient encore difficiles à couvrir. Le temps était passé surtout de ces campagnes entreprises pour des principes abstraits d'un libéralisme vague et humanitaire qu'un souverain français avait si étrangement qualifiées de guerres faites pour des idées. Il fallait adopter une vie de régime, déplaisante peut-être pour une nation qui vit souvent d'imagination, qui venait de verser son sang pour affranchir des populations asservies et qui s'est volontiers donné pour mission de porter aux régions les plus éloignées la civilisation et la liberté; mais le malheur ôte le droit, en enlevant le moyen, d'être généreux, et la France avait payé assez cher la liberté de ne plus penser qu'à elle-même.

Une autre précaution encore était nécessaire, c'était, dans des rapports avec les autres puissances, sans affecter un isolement maussade, d'éviter tout engagement assez étroit, toute alliance même assez intime pour nous entraîner malgré nous, à un jour quelconque, dans une querelle étrangère à nos intérêts. Advenant enfin le malheur immense, mais toujours possible à prévoir, d'un conflit armé sur le territoire européen, après avoir tout fait pour le détourner, il était essentiel à la France de demeurer libre à son gré, soit de rester neutre et juge des coups, soit d'embrasser telle cause qui, sans offenser la justice, serait pourtant favorable à nos espérances patriotiques. C'était le cas de se rappeler combien, au moment où éclata, en 1870, le duel terrible dont nous avons été victimes, et qui grondait depuis plusieurs années déjà, Alexandre avait eu lieu de s'applaudir de pouvoir choisir, entre Napoléon et Guillaume, l'allié qui serait le plus en humeur et en mesure de rétribuer largement un concours qui pouvait être décisif.

L'occasion de mettre cette sage politique à l'épreuve ne tarda

pas à se produire. On se rappelle en effet qu'en 1875 un soulèvement d'une nature assez grave eut lieu dans toutes les provinces danubiennes encore soumises à la Porte et qui avaient de très sérieux griefs à faire valoir contre la domination violente et vexatoire à laquelle elles étaient assujetties. L'insurrection fut bientôt assez étendue pour mettre en péril l'existence même de la domination turque en Orient. A la suite de cet ébranlement, une vive altercation s'éleva entre deux des puissances qui, se disant également intéressées au maintien de l'intégrité de l'empire ottoman, se disputent pourtant et réclament à tour de rôle le droit d'y veiller, l'Angleterre et la Russie. L'une prêtait son appui à l'autorité menacée du sultan, l'autre prodiguait ses sympathies aux populations opprimées. Ce fut le spectacle opposé à celui dont nous venons d'être récemment témoins, mais provenant toujours de la même rivalité. Cette compétition elle-même n'est qu'une des faces de l'éternelle question d'Orient, pendante depuis un siècle, et tour à tour réveillée ou assoupie, sans qu'un pas ait été fait encore vers la solution. Toutes les fois que, pendant la durée de ces cent années, cette question orientale, véritable brandon de discorde, avait donné lieu à un conflit entre les puissances sur le terrain soit diplomatique, soit militaire, la France avait tenu à y prendre part. Son intervention, dirigée dans des sens différens ou suivie de succès divers, avait toujours été active et ardente. L'occasion renaissant, la tentation était grande de la saisir hâtivement pour rentrer en scène, et, puisque l'orage soufflait, de jeter le filet dans les eaux troublées. Le duc Decazes eut la sagesse de s'abstenir de toute démonstration intempestive et de consacrer les efforts des agens placés sous ses ordres à empêcher les dissentimens de s'aigrir et de s'envenimer. C'était un rôle digne de la France, mais qui avait aussi l'avantage de lui réserver, pour le cas même où cette œuvre de conciliation viendrait à échouer, la pleine liberté de ses déterminations. C'est le sens des instructions qu'il donnait aux plénipotentiaires chargés de représenter la France à Constantinople dans une conférence dont il avait lui-même sollicité et pressé la réunion.

« La France, disait-il (en employant l'expression même que la Russie avait introduite dans la langue diplomatique), n'entend pas sortir de son recueillement : elle ne peut refuser à faire entendre sa voix dans les conseils de l'Europe, mais elle entend n'y défendre que les intérêts de la paix, de la concorde et de la conciliation, et en prêtant son concours le plus actif à tous les efforts pour en assurer les bienfaits, elle entend toujours garder la pleine possession d'elle-même. Vous ne devez donc jamais, et en aucune circonstance, vous engager dans une voie qui pourrait compro-

mettre sa neutralité. » Ce noble langage communiqué au parlement y fut accueilli par un assentiment unanime.

L'événement se chargea d'en démontrer la sagesse. Si le fléau de la guerre ne put être complètement évité, le théâtre en fut du moins restreint aux bords extrêmes du Danube et de la Mer-Noire : la Turquie et la Russie seules y furent engagées. Tout le centre du continent resta en paix, et ce résultat, dont tout le monde eut à s'applaudir, fut dû en grande partie à l'activité conciliante des agens français, à laquelle aussi bien le cabinet Disraeli à Londres que le prince Gortchakoff à Saint-Pétersbourg, et à Berlin sinon M. de Bismarck lui-même, au moins le vieil empereur Guillaume, se plurent à rendre une justice égale. La France sortait donc de cette passe difficile, sans intimité, à la vérité, avec personne, mais en des rapports d'estime et presque de cordialité avec tout le monde, dans cette Europe qu'elle avait contribué à tenir en paix. Si cependant la fortune et les passions humaines en avaient autrement décidé, si l'ère des combats eût été malheureusement rouverte, il lui aurait été difficile assurément d'en rester toujours spectatrice indifférente; mais appelée à descendre dans l'arène, elle l'eût fait à son heure, à sa convenance; en un mot, comme le disait si bien M. Decazes, avec la libre possession d'elle-même.

Elle serait intervenue aussi avec la confiance légitime que lui aurait inspirée la réparation de ses forces, poursuivie à l'intérieur avec une infatigable activité, et déjà avancée par le bon emploi de plusieurs années. Six contingens de jeunes recrues avaient remplacé ceux que la guerre avait si cruellement décimés, et avaient pris place dans les cadres préparés par une loi organique qui a été peut-être modifiée depuis lors avec une précipitation irréfléchie : car ses auteurs avaient cherché à concilier la quantité des effectifs avec leur qualité, et le nombre requis par les exigences et les habitudes de la stratégie moderne, avec le nerf, la tenue, la solidité, ces vieilles qualités du soldat français que la durée du service peut seule assurer. Un point dont je puis parler aussi peut-être avec plus de connaissance, c'est de l'autorité que donnait dès lors à la France, dans les conseils diplomatiques, le prompt retour d'une prospérité financière inespérée. Ce n'est pas seulement en effet dans les relations de la vie privée que s'exerce, de nos jours, la puissance, j'ai presque dit le prestige de l'argent. Il y a longtemps qu'on a dit que la fortune se range volontiers du côté des gros bataillons et c'est plus vrai que jamais depuis que de nouveaux moyens de combat ont tellement accru l'effet de l'inégalité numérique entre les armées que des prodiges de valeur et de génie ne permettent plus guère aux petites de tenir tête aux

grandes. Mais les gros bataillons, en fin de compte, ce sont les gros écus qui les arment et qui les nourrissent. La richesse est donc devenue, entre les nations modernes, au point de vue militaire, un élément de comparaison essentiel, et, pour celle qui la possède au plus haut degré, d'une supériorité incontestable ; et c'est celle-là, qu'à la surprise générale, on ne pouvait plus disputer à la France. J'avais déjà été témoin à Londres, en juillet 1871, de l'étonnement causé par le paiement facile fait à jour fixe de la première échéance (montant à deux milliards) d'une indemnité que tout le monde avait regardée comme fabuleuse. Personne n'y voulait croire : quel peuple, entendais-je dire autour de moi, que celui qui se relève si vite d'un coup si rudement asséné, et qui se retrouve si riche après avoir tant payé et tant souffert ! C'était au point que le vainqueur paraissait presque dupe de n'avoir pas exigé davantage. Mais depuis lors, les sages mesures financières combinées entre l'Assemblée nationale et M. Thiers, grâce à des sacrifices dont le choix était assez bien fait pour être légèrement supportés, avaient assuré à notre budget, non seulement un équilibre certain, mais une marge annuelle de plus de cent cinquante millions, plus que suffisante pour réparer notre armement. C'était en réalité un vrai trésor de guerre, car c'était le gage préparé d'un emprunt de plus de trois milliards, pouvant être contracté à guichet ouvert, sans qu'il fût nécessaire d'ajouter un sou de supplément à l'impôt. Personne, absolument personne, ne jouissait d'une disponibilité pareille, et les quarante millions de sujets de l'empire constitué à nos portes trouvaient là une compensation, qui, au jour donné, pouvait rétablir l'équilibre. « Savez-vous, disait Henri IV à la veille du coup fatal qui l'emporta, ce qui fait que je suis redoutable au dedans et au dehors et que tous les princes de la chrétienté ont recours à moi ? C'est que j'ai fortifié mes villes, amassé des munitions de guerre en quantité, *et que j'ai de l'argent en réserve.* »

II

La guerre engagée entre la Russie et la Porte aboutit, on le sait, après la victoire des Russes, à un traité conclu à la porte même de Constantinople et qui modifiait sensiblement l'état territorial de toute la partie orientale de l'Europe. Ces changemens ayant excité chez les autres puissances, notamment l'Autriche et l'Angleterre, de justes susceptibilités, et l'ébranlement causé par la guerre dans les provinces qui en avaient été l'origine ou le théâtre étant loin d'être calmé, un congrès dut se réunir à Berlin, à l'instigation et sous la présidence de M. de Bismarck, pour

mettre ordre, par un consentement commun, aux difficultés nouvelles qu'une situation si troublée faisait naître. Toutes les puissances durent y être représentées, non plus seulement par leurs ambassadeurs, mais par les principaux ministres des divers cabinets, présens et intervenant en personne. La place réservée à la France ne fut point occupée par le duc Decazes, dont de graves incidens de politique intérieure avaient amené la retraite. Son successeur, M. Waddington, pris dans les rangs du parti qui remplaçait les conservateurs au pouvoir, était (tous ceux qui ont eu des relations avec lui seront empressés à rendre ce témoignage) un homme de sens, d'une intelligence élevée, d'un caractère loyal ; mais il devait sa réputation à des travaux très distingués d'érudition qui lui avaient appris l'histoire de l'antiquité mieux que celle de la diplomatie moderne ou contemporaine. Cet état d'esprit fut peut-être cause qu'il imprima, dès le premier jour, à la ligne politique dont il prenait la suite, une déviation, sensible pour les yeux exercés, mais dont il n'aperçut peut-être pas lui-même toutes les conséquences.

La tâche que le Congrès de Berlin avait à remplir était très complexe. Il ne pouvait être question de disputer à la Russie le fruit légitime de ses victoires, moins encore de refuser aux populations dont ses armées avaient pris la défense les garanties d'indépendance réclamées pour les préserver du retour des abus de pouvoir dont elles avaient souffert; mais d'autres intérêts, que ces modifications pouvaient compromettre, demandaient en même temps à être rassurés. Il ne pouvait convenir à aucun des États que le Danube traverse, ou dont la marine navigue et trafique dans la Méditerranée, que le cours inférieur de ce grand fleuve et les côtes de cette mer illustrée par tant de souvenirs fussent soumis à la domination prépondérante de la Russie. Il leur convenait encore moins que les sacrifices imposés à la Porte par sa défaite fussent de nature à la réduire à un véritable état de subordination en laissant son territoire exposé de la part de son puissant voisin à des menaces d'invasion et d'agression constante. L'accord entre ces exigences différentes était malaisé à établir, et il était certain d'avance qu'on n'y parviendrait pas sans contrarier beaucoup d'ambitions et de convoitises, sans froisser beaucoup d'amours-propres et susciter beaucoup de mécontentemens qui laisseraient probablement pour l'avenir le germe de contestations nouvelles. Dans cette mêlée un peu confuse, la voie à suivre par la France eût été toute tracée, si elle se fût contentée de tenir, après la paix, la même conduite qui ne lui avait pas mal réussi avant la guerre. Il lui aurait suffi de s'associer de bonne grâce à toute entreprise faite pour concilier des prétentions rivales, et

afin de travailler même plus efficacement à cette œuvre de concorde, de n'y pas mêler la recherche d'un succès personnel. N'étant partie principale intéressée dans aucun débat, elle n'aurait pas eu non plus à se faire l'avocat chaleureux d'aucune cause. C'était un rôle un peu effacé assurément, mais dont le calme, au milieu de passions surexcitées, aurait gardé un caractère d'originalité assez digne : en tout cas, c'était le moyen de ne se compromettre par aucun engagement et, en ne témoignant aucune prédilection, de ne donner prise à aucun ressentiment.

Le nouveau plénipotentiaire français pensa sans doute que, renfermée dans ces limites, son action serait exercée avec plus de prudence que d'éclat, et c'est ce qu'il laissa voir dans l'exposé qu'il fit de ses intentions, à la tribune du parlement, avant même d'aller prendre séance à Berlin. Il y annonçait clairement le dessein de prendre une initiative personnelle pour étendre sur un point et restreindre sur un autre la compétence de l'aréopage européen. Aux populations chrétiennes, dont la Russie prenait les revendications sous son patronage, il demanda à joindre une autre race, également digne, suivant lui, de l'intérêt de la France, dont il se proposait de faire entendre la voix au Congrès : et la définition qu'il en donnait fit reconnaître clairement la nation grecque, qui, n'ayant pas été mêlée à la guerre, ne semblait pas jusque-là devoir être comprise dans le règlement de la paix. De plus, il déclara formellement qu'avant de répondre à l'appel qui lui avait été adressé, il s'était assuré que le Congrès laisserait en dehors de ses discussions tout ce qui pourrait regarder une contrée où la France exerçait et entendait conserver, à l'exclusion du reste de l'Europe, une influence privilégiée et prépondérante ; c'était l'Égypte, que cette fois il appelait par son nom. Ainsi deux conditions étaient mises d'avance, l'une active et l'autre négative, à la participation de la France dans les débats du Congrès. L'événement prouva que sur l'un comme sur l'autre point le choix n'était pas heureux, et que c'étaient peut-être les deux partis contraires qu'il aurait mieux valu prendre (1).

De l'appui prêté par la France aux prétentions de la Grèce, le résultat fut si médiocre que le mieux peut-être serait de n'en pas faire souvenir. Aussi bien, qui se rappelle aujourd'hui que le Congrès ayant, sur l'insistance de la France (appuyée par l'Angleterre), promis à ce jeune royaume une extension de territoire à laquelle la Porte se refusa absolument à adhérer, on vit le moment où, pour faire respecter cette décision, il faudrait la soutenir par la force ? On parla d'une démonstration navale à promener

(1) Chambre des députés, séance du 7 juin 1878.

sur les côtes de la Thessalie ou de la Macédoine. Des armes et des munitions sorties de nos arsenaux furent expédiées au Pirée, et des officiers français partirent avec mission d'organiser les troupes grecques destinées à entrer en campagne. Mais devant la répugnance très marquée de l'opinion publique qui ne s'associait, ni en France ni ailleurs, à ces préparatifs hostiles, aucune suite n'y put être donnée, et nos cliens durent se contenter d'une rectification de frontière insignifiante. Le fait tomba ainsi rapidement dans l'oubli; ce qu'on put espérer de mieux, c'est que les intéressés ne garderaient pas trop de mémoire de la déception causée par une solution si peu conforme aux espérances qu'on leur avait laissé concevoir. Mais l'autre point dû à l'initiative de la France et qui faisait de sa part l'objet d'une exigence plus formelle, celle qui consistait à soustraire au concert européen toutes les questions (et il y en avait de très nombreuses déjà soulevées) qui touchaient à l'Égypte, eut une suite plus grave dont nous nous ressentons encore aujourd'hui, et, pour dire vrai, chaque jour davantage.

Quelques motifs légitimes que nous pussions avoir, en effet, de vouloir nous réserver en Égypte une autorité proportionnée aux grands intérêts de toute nature que nos compatriotes ont su s'y créer (surtout depuis un siècle), nous ne pouvions pourtant avoir la prétention d'y rester absolument seuls. Il était au moins une compagnie à laquelle nous ne pouvions nous soustraire, c'était celle de l'Angleterre. Pour être active et présente au Caire, l'Angleterre avait des raisons tout aussi puissantes que celles qui nous y appelaient et nous y retenaient nous-mêmes. Nationaux à établir et capitaux engagés à défendre, relations commerciales et maritimes à entretenir, c'étaient là autant de titres pour agir et se faire écouter que l'Angleterre pouvait faire valoir comme nous; et même, si l'on n'eût calculé que l'importance numérique des faits matériels, sans tenir compte de l'influence intellectuelle et morale que la France exerce partout où elle passe, l'avantage n'eût pas été peut-être de notre côté. L'exclusion systématique de l'action européenne dans le règlement des questions égyptiennes avait donc pour premier et inévitable effet de nous y laisser en tête à tête avec l'Angleterre, avec qui il fallait bien partager la préférence que nous réclamions pour nous-mêmes. C'est bien ainsi que l'exigence fut comprise à Berlin, et comme l'Égypte est très loin de l'Allemagne et que l'incapable successeur de Mehemet-Ali avait eu l'art d'engager son gouvernement dans une complication d'embarras à peu près inextricables, le tout-puissant directeur du Congrès laissa, sans se faire prier, les deux grandes dames, si jalouses de leur préséance,

les démêler, et, si j'ose ainsi parler, les débrouiller à leur aise.

Elles se mirent à l'œuvre en conscience, et l'entreprise les mena plus loin que peut-être elles n'avaient songé. Il s'agissait d'abord tout simplement d'un peu d'ordre à remettre dans les finances. Prévenir une banqueroute infaillible par la réduction d'intérêts usuraires, puis assurer le paiement des fonds ainsi convertis par la modération des dépenses et la rentrée régulière des recettes, les deux commissaires anglais et français ne prétendaient à rien de plus; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'en Égypte, pas plus qu'ailleurs, il n'y a de bon ordre financier sans bon ordre politique, et de là à se faire de contrôleurs ministres, il n'y avait qu'un pas. Puis le mineur couronné qu'on mettait ainsi en conseil judiciaire ayant regimbé contre la tutelle, on trouva plus commode de solliciter sa déposition du sultan, dont il était encore le vassal nominal, et de demander le choix d'un autre prête-nom qui fût plus docile. L'absorption alors fut complète; ce fut la souveraineté commune, et, pour employer une expression devenue officielle, le *condominium* de l'Angleterre et de la France en Égypte.

Je me suis laissé dire que la première fois que M. de Bismarck entendit prononcer ce mot qui lui était familier : « Un *condominium*, dit-il, je sais ce que c'est; nous l'avons exercé avec l'Autriche dans les duchés soustraits au Danemark. Je sais aussi comment cela finit. » Je ne suis nullement sûr qu'il ait tenu ce propos narquois, mais je gagerais, sans crainte de perdre, qu'il en eut la pensée. Une expérience qu'il avait eu l'art de faire tourner à son avantage avait dû lui apprendre que deux États, ayant eux-mêmes des sujets de rivalité, qui se mettent en tête d'en gouverner de concert un troisième, sont certains de ne pas s'entendre longtemps dans l'accomplissement de cette tâche ardue : puis, que le jour où survient le dissentiment, (qui ne peut longtemps se faire attendre), c'est le plus habile ou le plus fort qui, se trouvant le plus tôt prêt, s'empare seul du terrain. On ne conçoit pas comment l'Angleterre et la France pouvaient se flatter d'échapper, surtout en Égypte, à cette chance à peu près fatale. Sans doute, en leur qualité de nations humaines et civilisées, elles pouvaient sincèrement travailler ensemble à procurer aux pauvres fellahs, si longtemps opprimés, les bienfaits d'une administration équitable dont il leur a été si rarement donné de jouir. Nul doute non plus que les capitalistes anglais ou français qui avaient aventuré leurs fonds entre les mains du khédive, ayant un égal intérêt à ne pas perdre la totalité de leur avoir et à toucher régulièrement leurs arrérages, les deux contrôleurs ne se missent sans peine d'accord sur les mesures à prendre

pour remettre le trésor égyptien à flot et lui permettre de faire face à ses engagemens. Mais à part ces deux points où leurs vues devaient être pareilles, que d'autres où ils ne pouvaient porter que des aspirations différentes, peut-être opposées! Il suffisait de se rappeler que nulle part la rencontre toujours fréquente des politiques anglaise et française n'avait été plus orageuse qu'en Égypte. Sous la monarchie de 1830, aux plus beaux jours de ce qu'on appelait l'entente cordiale, c'était là seulement que les deux États n'avaient jamais pu vivre en paix. C'était là qu'une fois ils avaient failli en venir aux mains, entraînant dans leur conflit l'Europe entière. Il n'y avait pas longtemps que la même dissidence venait de se manifester avec moins de bruit et d'éclat, mais provenant toujours du même fond de rivalité : c'était le jour où notre illustre compatriote avait entrepris, avec les ressources fournies surtout par l'épargne française, la merveilleuse tentative du percement de l'isthme de Suez. Jusqu'à la dernière heure, le cabinet anglais déclarait l'œuvre impraticable et avait tout mis en œuvre pour la faire échouer. A la vérité, le prodige une fois accompli, il s'était retourné assez à temps pour tenter de s'emparer du nouveau passage d'Europe en Asie, et il travaillait à se rendre maître d'en ouvrir et d'en fermer les portes à son gré, afin d'en faire le canal de communication destiné à desservir son empire des Indes. L'acquisition toute récente que le trésor anglais venait de faire d'un nombre d'actions nécessaires pour s'assurer, au détriment de l'avantage jusque-là réservé aux premiers inventeurs, une majorité dans le conseil d'administration de la compagnie, ne pouvait avoir d'autre but; cette précaution n'annonçait rien de bon pour une opération nouvelle dont une intimité parfaite était la condition nécessaire. Jamais conjoints n'entrèrent en ménage sous de moins favorables auspices.

Si la demande en divorce n'eut pas lieu tout de suite, si malgré beaucoup de tirage et quelques accrocs, la paix domestique put être maintenue pendant près de trois ans, ce fut un tour de force, ou plutôt d'adresse, dû à l'habileté des deux agens chargés de mettre le *condominium* en œuvre. Il fallait en remercier surtout l'agent français qui eut le mérite de faire au maintien de l'entente plus d'un sacrifice dont ses compatriotes lui savaient peu de gré et ne se gênaient pas pour témoigner, parfois même assez haut, leur mécontentement. Mais un état de choses dont le principe est vicieux et la pratique artificielle ne peut être indéfiniment prolongé, et la rupture devint inévitable, quand une insurrection militaire, dont tout le monde s'exagéra la gravité, vint mettre en péril, avec l'autorité du vice-roi, celle du ministère anglo-français qui gouvernait en son nom, ou plutôt à son lieu

et place. Une répression prompte et énergique était nécessaire, et, toutes les forces indigènes étant engagées dans la révolte, ce fut du dehors qu'il fallut en expédier les moyens. C'est alors que la défiance qui existait déjà au fond des cœurs vint au jour : on ne put s'entendre ni sur le mode ni sur l'heure de l'action. Quand Paris se montra pressé, à Londres on voulut attendre, et quand on fut prêt à Londres, ce fut à Paris qu'on recula. Ce défaut d'accord dans un instant critique a eu le résultat que tout le monde en France connaît et déplore. Arrivée première, l'Angleterre s'est trouvée et est restée seule. Elle garde encore la place et, malgré sa promesse de la quitter un jour ou l'autre, elle n'est pas pressée de se départir du bénéfice de la fameuse formule : *Beati possidentes.*

Le différend qui s'est élevé à ce sujet dure depuis tout à l'heure quinze ans, et a pris tout récemment un nouveau degré d'acuité. On juge donc aujourd'hui plus que jamais avec une extrême sévérité la conduite du ministère français qui a laissé prendre à la France ce rôle de dupe plus encore que de victime. Il est certain qu'il y eut, à la veille de ce piteux dénouement, chez notre gouvernement, une hésitation si visible, une telle incohérence de marches et de démarches, d'ordres et de contre-ordres (et dans le nombre desquels il faut compter un appel à une conférence européenne qui, prévenue tard, ne mit aucun empressement à se réunir) : ce fut un tel ahurissement en un mot, que les critiques sont assez bien justifiées. Deux scrupules m'empêchent pourtant de m'associer complètement à la rigueur impitoyable de cette appréciation. D'une part, je ne puis oublier que personne, avant l'épreuve, ne savait que l'insurrection d'Arabi n'était qu'un fantôme prêt à s'évanouir devant une simple démonstration militaire, aidée sous main par quelques largesses faites à propos. J'ai même tout à fait lieu de croire, d'après le dire de personnes bien informées, que l'Angleterre n'en était pas mieux avertie que nous et qu'elle a été aussi surprise que ravie de la promptitude de son succès. C'était donc une assez grosse opération militaire à entreprendre, et on ne parlait pas à notre ministère de la guerre de moins de trente mille hommes à mettre en ligne. Détacher et expédier au loin un si gros corps d'armée quand la situation de la France était encore si précaire, c'était une affaire qui méritait réflexion, tandis que l'Angleterre, du fond de son île et appelée à fournir plus de vaisseaux que d'hommes, mettait au jeu, plus hardiment et plus vite. ayant moins à risquer. De plus, je me demandai alors, et ne puis trouver encore aujourd'hui de réponse satisfaisante à me faire, ce que les deux gouvernemens, après avoir mené à fin l'expédition commune, auraient fait de leur

victoire. Est-ce le *Condominium* qu'ils auraient rétabli? Tout le monde en était dégoûté et personne n'y voulait revenir, et moins que tous autres nos compatriotes d'Alexandrie et du Caire. Mais le régime de communauté étant reconnu impossible, comment aurait-on opéré la séparation de biens sans donner lieu à de nouvelles et bien plus redoutables contestations? Quelle répartition de pouvoirs et d'influences aurait-on fait entre les deux États protecteurs et comment l'un et l'autre se seraient-ils accommodés du partage? Il eût été très avantageux sans doute de partir en mesure, mais combien de temps aurait-on pu marcher du même pas, et l'harmonie aurait-elle duré?

La vérité est qu'il y avait eu une faute initiale dont la conséquence était de ne plus nous laisser que le choix entre d'autres plus graves à commettre. Il est très fâcheux assurément de s'être laissé devancer par l'Angleterre en Égypte, mais s'y retrouver côte à côte, c'est-à-dire face à face avec elle, n'était pas non plus sans inconvénient : et c'était l'idée malheureuse de soustraire l'Égypte à l'action collective du concert européen qui, en nous mettant dans cette alternative, portait ses fruits naturels. Et au fait, quel titre avait motivé cette exception? L'Égypte n'est qu'une fraction de cet Empire ottoman dont l'ensemble est soumis tout entier depuis plus d'un siècle à la surveillance à la fois vigilante et jalouse de toutes les grandes puissances européennes, mais de toutes sans distinction et sans privilège pour aucune d'entre elles. C'est cette action commune qui maintient ce triste empire sur la pente de son déclin, et qui empêche, dans les jours de crise, un de ses tuteurs de s'attribuer d'avance, dans ses dépouilles, une part de faveur aux dépens des autres. Pourquoi ce régime qui préserve l'équité et l'équilibre dans l'existence du tout n'aurait-il pas le même effet pour la partie? C'était là une règle de conduite toute tracée, pourquoi s'en être départi? Il semble qu'on reconnaisse l'erreur aujourd'hui et qu'on la regrette, car l'autre jour, quand on a appris que l'Angleterre, pour subvenir aux frais de l'expédition du Soudan (qui n'est qu'une conséquence naturelle de son occupation) demandait à disposer des fonds pris sur la réserve du trésor égyptien, quelle a été la réponse de notre ministre des affaires étrangères? N'a-t-il pas déclaré à la tribune que cette prétention soulevait une question qui n'était pas seulement d'ordre financier, mais aussi d'ordre européen? Eh! vraiment oui, on ne pouvait mieux dire. Mais il était tard pour s'en apercevoir et tard aussi pour solliciter de l'Europe, si lestement congédiée il y a peu d'années, une intervention qui aurait pu autrefois prévenir le mal, mais serait aujourd'hui, je le crains, à peu près impuissante à le réparer. Sans doute, si l'influence euro-

péenne n'eût pas cessé de se faire sentir d'une manière régulière et continue au Caire comme à Constantinople, le principe général qui, par une convention acceptée de tous, préserve le maintien de l'intégrité de l'Empire ottoman aurait prévalu, là comme ailleurs, et l'Angleterre n'aurait pas eu la facilité d'y porter, par une prise de possession prolongée, une atteinte peut-être irrémédiable. Mais pour l'y rappeler aujourd'hui, après lui avoir permis de méconnaître cette règle pendant quinze années, il faudrait probablement ajouter quelque chose à la force morale du principe et à l'autorité persuasive des notes diplomatiques je ne vois pas encore quel congrès ou quelle conférence serait d'humeur à se charger de cette besogne ingrate et moins encore quel en serait l'exécuteur.

Quoi qu'il en soit, l'issue malheureuse de la première transaction importante dont la France, depuis ses revers, avait pris l'initiative, et où elle avait prétendu jouer un rôle actif causa, chacun peut se le rappeler, une très pénible déception. L'impression devint plus vive encore quand on vit l'Angleterre achever en un tour de main son opération isolée et puis la célébrer d'un ton de triomphe légèrement ironique qui faisait regretter davantage d'avoir manqué à si peu de frais l'occasion d'en prendre sa part. On se demanda si le mauvais sort qui avait atteint la France en Europe allait donc la suivre dans toutes les parties du monde. Le gouvernement républicain se sentit atteint dans son principe par cette défaveur de l'opinion ; et ce fut, sans doute, pour distraire l'attention publique et la détourner vers de plus flatteuses perspectives que le premier ministre qui prit la parole officiellement après cette triste aventure (ce n'était pas celui qui y avait été compromis) crut devoir annoncer la présentation de plusieurs projets de lois ayant pour but d'assurer le développement de notre empire colonial (1).

III

L'expression était significative, car elle aurait pu paraître ambitieuse s'il s'était agi seulement de mesures destinées à favoriser et à développer la prospérité de nos colonies déjà existantes, d'Algérie, du Sénégal, de Cochinchine, de la Nouvelle-Calédonie, auxquelles, quelle que soit leur étendue et leur valeur, le nom d'empire ne pourrait être appliqué sans exagération. Il s'agissait évidemment d'un autre dessein : c'était la pensée de donner une prompte et notable extension par voie d'acquisition ou de con-

(1) Déclaration du gouvernement lue par M. Duclerc, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, le 2 novembre 1882.

quête à la domination française en dehors d'Europe et au delà des mers. C'était le début de ce qu'on a appelé la politique coloniale, qui a, en effet, depuis ce moment, tenu la première place dans nos préoccupations, et qui demeurera le fait capital et caractéristique de la période de notre histoire que nous traversons.

Je n'aborde pas ce sujet sans quelque embarras. Quand cette tendance vers une extension systématique de nos possessions coloniales s'est manifestée dans les mesures soumises aux assemblées législatives, où je siégeais encore, je suis de ceux qui en ont le plus tôt aperçu les premiers indices et qui ont cru devoir tout de suite s'y vivement opposer. Depuis lors, cette résistance plusieurs fois renouvelée ayant été vaine, les événemens ont marché; le système s'est développé; le drapeau français a été porté dans des régions lointaines qui n'ont pas été soumises sans de grands efforts, et d'où il y aurait aujourd'hui peu d'honneur et peu de sécurité à l'enlever brusquement. Il est pénible et peut paraître superflu de récriminer contre des faits consommés sur lesquels (tout en n'ayant pas cessé de les regretter) on n'oserait demander de revenir parce que cette retraite ne pourrait s'opérer que par l'aveu d'un mécompte humiliant et aux dépens d'intérêts respectables qui se trouveraient abandonnés après avoir été compromis. De plus, les luttes soutenues à plusieurs reprises et sur plusieurs théâtres pour mener à fin ces entreprises coloniales ont donné lieu à des faits de guerre d'un grand éclat où le tempérament français s'est retrouvé avec son admirable mélange d'intelligence et d'ardeur. On a joui de cette consolation. Nous étions sûrs de notre armée; elle était sûre d'elle-même; mais on a été heureux des occasions qu'elle trouvait de manifester cette confiance et de l'inspirer au monde qui l'a regardée faire. Comment voir aussi sans émotion avec quelle passion juvénile des imaginations de vingt ans, lassées du régime de patience et de prudence auquel nous les condamnons dans le vieux monde, se lancent dans ces voies inexplorées où on leur permet, en bravant beaucoup de périls, de prétendre encore à quelque gloire? On aurait regret à refroidir par des paroles chagrines l'élan généreux qui entraîne la génération qui nous suit à la découverte et à la conquête d'un monde inconnu? Croisade d'un nouveau genre où ont déjà figuré, au prix de leur vie, des héritiers des plus grands noms et qui, par le fait d'un généreux atavisme, semble exercer un attrait irrésistible sur les descendans de Philippe-Auguste et de saint Louis. Le rôle de Nestor gourmandant la jeunesse, bien qu'il n'ait rien d'étonnant à mon âge, n'a rien de bien flatteur à remplir.

Je consentirais donc de grand cœur, ne fût-ce que pour éviter cette apparence, sinon à me déclarer convaincu d'avance de mon erreur, au moins à ajourner toutes mes critiques sur le système lui-même jusqu'au jour où l'expérience serait venue démontrer si nos prévisions étaient fausses ou fondées. Mais cette attente ne serait possible que si l'entreprise avait été dirigée avec un degré suffisant de prudence et de réflexion, si on avait opéré sur un nombre restreint de localités bien choisies, et en rapport naturel avec la mère patrie, si on avait travaillé en un mot avec des moyens appropriés aux différens buts à poursuivre. Dans ces conditions, qui ne compromettraient aucun intérêt grave, on pourrait patienter et laisser venir le jugement des faits. Mais si au contraire, comme il n'est que trop aisé de le constater, tout a été conduit avec une précipitation si aveugle, et au prix de sacrifices si peu proportionnés au résultat, que nos fâcheux pressentimens sont dès à présent non seulement justifiés, mais dépassés, ce n'est pas seulement notre droit (on en ferait volontiers le sacrifice), c'est une obligation de le constater. Nous avons vécu trop souvent d'illusions et payé assez cher d'aveugles complaisances d'amour-propre : il est temps de ne plus jamais hésiter à regarder la réalité en face. D'ailleurs, si une erreur commise ne peut plus être prévenue, on peut toujours ne pas l'aggraver. Dans une voie fâcheuse où on est entré, reculer peut être impossible, mais il est toujours temps de ne pas avancer davantage.

Quel était, en effet, le principal reproche que nous faisions, mes amis et moi, à cette éclosion soudaine d'aspirations coloniales? Notre crainte était de voir la France se laisser entraîner à disséminer sur des points épars et éloignés du monde les forces et les ressources de toute nature qu'un intérêt supérieur lui faisait la loi de concentrer sur un seul et de rassembler en elle-même. Et ce qui redoublait chez nous cette sollicitude patriotique, c'est que ceux qui tenaient la tête de cette entreprise aventureuse ne paraissaient pas connaître eux-mêmes le but, le sens, et surtout la portée des engagemens qu'ils nous pressaient de prendre. Ils mettaient la main à l'œuvre de tous les côtés, et en quelque sorte dans toutes les régions du globe à la fois : dans l'Extrême-Orient, sur les deux plages du continent africain, poussant leur pointe jusque dans les profondeurs des déserts. — Où allaient-ils? et où comptaient-ils s'arrêter? C'est une question à laquelle aucune réponse n'était jamais prête, et que les dépositaires éphémères du pouvoir ministériel, en se succédant rapidement les uns aux autres, ne résolvaient jamais de la même manière. Seulement je mets en fait que, si on eût annoncé à l'un d'eux qu'en moins de quinze ans la

France se serait annexé, au prix de coûteux et sanglans sacrifices, trois ou quatre royaumes, chacun plus grand que le territoire qu'elle possède en Europe, et qu'elle y aurait établi une domination nominale toujours contestée et exigeant la présence d'un corps de troupes tenu sur le pied de guerre, il se serait défendu de nourrir un tel rêve comme d'une chimère inventée par l'exagération familière à l'esprit de parti. Et cependant c'est là que nous en sommes (jetez les yeux sur la carte) avec Tunis, le Tonkin, le Soudan, le Congo, le Dahomey et Madagascar.

Et ce qui prouve que nous y sommes arrivés sans le savoir et sans le vouloir, c'est qu'au début de chacune de ces campagnes, ceux qui les entreprenaient commençaient toujours par protester que leur action serait sagement limitée et qu'on ne songeait nullement à conquérir le terrain où on mettait le pied. J'entends encore de quel ton solennel et presque sévère, M. Challemel-Lacour, ministre des affaires étrangères, nous avertissait au Sénat de ne pas concevoir des espérances ou des craintes exagérées du coup de force qu'on allait faire au Tonkin : « Point de chimère, disait-il, point d'entreprise romanesque. *N'oublions pas que la concentration de nos forces est la première condition de notre sécurité... Il ne nous est pas permis*, ajoutait-il en concluant, de songer à une conquête du Tonkin, qui ne présenterait pas de grandes difficultés, mais qui serait absolument stérile (1)... » Et M. de Freycinet, quelque temps après, annonçant une première expédition à Madagascar : « Il ne faut pas parler, disait-il, de manière à faire croire que nous marchons à la conquête de Madagascar, nous ne voulons que maintenir le *statu quo* (2). »

Deux ans plus tard, à la vérité, le même ministre apportait un traité passé avec la reine des Hovas, qui accordait à la France une sorte de suzeraineté sur toute l'île, mais il expliquait bien que, sauf pour les relations extérieures, cette suzeraineté serait purement nominale et qu'il ne songeait pas à la transformer en un protectorat général : « Je considère, disait-il, qu'il n'y a rien de plus dangereux que d'assumer la responsabilité de l'administration des peuples qui ne sont pas encore arrivés à un degré de civilisation très avancé. Nous n'avons pas réclamé le protectorat, et quant à moi je détournerais mon pays de le réclamer jamais (3). » Et voilà comment un résident français gouverne aujourd'hui non seulement le Tonkin, mais l'Annam ; et un autre trône à Tananarive.

(1) Sénat, séance du 13 mars 1883.
(2) Chambre des députés, séance du 28 juillet 1883.
(3) Chambre des députés, séance du 25 février 1886.

Un souvenir personnel me permet de faire apprécier combien, au début de cette campagne de colonisation, on était loin de se douter, aussi bien approbateurs que censeurs, des proportions colossales qu'elle était destinée à prendre. Un agent diplomatique très distingué, M. de Saint-Vallier, remplaçant M. de Gontaut-Biron à Berlin, avait trouvé l'humeur du redoutable chancelier très adoucie par la retraite de l'ambassadeur qu'il avait pris en déplaisance; et cette détente momentanée avait permis au nouvel envoyé d'entrer avec celui de qui tout dépendait alors en rapports familiers et presque intimes. Au Sénat, où nous nous rencontrions, il m'entendit un jour exprimer la crainte que, tandis que la France ne songerait qu'aux expéditions lointaines elle ne tombât dans quelque piège qui lui serait tendu de l'autre côté du Rhin. « Rassurez-vous, me dit-il, je suis certain que M. de Bismarck approuve et favorise nos tendances colonisatrices, il y voit la preuve que l'imagination de la France se détourne de toute pensée de revanche. » Je me permis alors de lui faire observer que M. de Bismarck n'était peut-être pas le conseiller le plus désintéressé que nous pussions choisir pour déterminer l'emploi de nos forces militaires. « Je suis persuadé, lui dis-je, qu'il nous verrait sans peine envoyer une armée à Tombouctou. » Je croyais rire, et mon interlocuteur, qui se récria, souriait comme moi; mais j'ai ri de moins bon cœur quand j'ai appris l'an dernier que Tombouctou était bien réellement entre nos mains et qu'un brave officier français avait péri pour nous assurer une capture dont ni M. de Saint-Vallier ni moi, nous ne prononcions le nom sérieusement.

Comment cet entraînement a eu lieu, comment on a été entraîné de jour en jour et de distance en distance si fort au delà du but qu'on se proposait d'atteindre, c'est un fait qui n'a rien d'inexplicable pour ceux qui ont suivi d'un peu près, dans l'histoire, le développement colonial de toutes les grandes puissances, aussi bien celui qui a établi au siècle dernier la domination anglaise dans les Indes que celui que poursuit la Russie sous nos yeux depuis qu'ayant franchi le Caucase, elle a commencé à étendre son pouvoir sur les régions septentrionales de l'Asie. Une nation civilisée qui fonde des établissemens au milieu de populations encore barbares est poussée par une attraction à peu près irrésistible à avancer toujours en dehors et au delà des limites qu'elle s'est d'abord fixées; dès qu'elle veut s'arrêter, un aiguillon se fait sentir qui la presse et la force de marcher. L'analyse de cet état moral amenant une nécessité matérielle a été faite, à la tribune du Sénat, au moment de la première des discussions engagées

sur la politique coloniale, dans des termes que, bien qu'il y ait quelque inconvénient à se citer soi-même, je me permets pourtant de reproduire. La date de ce petit tableau en fait le principal mérite, car les événemens qui ont suivi se sont chargés d'en attester l'exactitude avec une précision qui leur donne un caractère presque prophétique.

« La situation, était-il dit, d'une puissance qui veut coloniser un pays barbare est très difficile. Elle a toujours des démêlés sur sa frontière. On ne fait pas en effet une telle colonisation sans blesser les préjugés, les mœurs, les habitudes des sujets nouveaux que l'on veut acquérir et civiliser; il y a des mécontens qui quittent leur patrie et des révoltés qu'on en chasse. Ces révoltés et ces mécontens se réfugient à la frontière où ils rencontrent en général des populations semblables à eux par la langue, la race et les habitudes; là ils travaillent en sécurité contre le gouvernement qui les a bannis, de sorte qu'il existe, sur la frontière d'une colonie de cette espèce, une conspiration presque constante qui tantôt couve, tantôt éclate, qui se manifeste à certains jours, qu'on est obligé de réprimer rudement dans certains autres, mais qui exige qu'on se tienne sur un qui-vive perpétuel. Cette situation est pénible, fatigante, elle cause, à ceux qui sont condamnés à la supporter, une impatience bien naturelle. Alors se produit un phénomène moral que je ne puis mieux comparer (et cette métaphore paraîtra assez naturelle quand il s'agit du désert et de son voisinage) qu'au phénomène physique si connu sous le nom de mirage. On s'imagine volontiers que si on va chercher la conspiration là où elle est en permanence, l'insurrection là où elle se prépare, on pourra en éteindre le foyer et y vivre ensuite en sécurité. Sous l'empire de cette illusion, on avance, on s'étend, on ajoute une conquête à une précédente et qu'arrive-t-il? On n'a pas plus tôt reculé la frontière que la conspiration recule avec elle et va s'établir au delà des nouvelles limites. On n'a rien gagné en sécurité et on a étendu sa ligne d'opérations au risque de l'affaiblir (1). »

Les choses ne se sont-elles pas passées tout à fait de cette manière au Tonkin? N'est-ce pas par des raisons de cette nature, dont chacune paraît toujours excellente, que nous avançons sans relâche dans les profondeurs du Soudan? N'est-ce pas pour garder la côte occidentale de Madagascar qu'il a fallu pénétrer dans le centre même de la contrée et s'emparer de sa capitale? Cette dernière conquête, à la vérité, a un avantage : Madagascar étant

(1) Sénat, séance du 25 juillet 1881.

une île, on ne pourra pas songer à l'étendre; la mer nous rendra ce service.

Cette extension forcée devient surtout inévitable quand, après avoir fondé un établissement, au lieu de se borner à le garder par une attitude purement défensive, on essaie d'entrer en relation régulière avec les tribus insoumises qui l'environnent, et on conclut des traités avec leurs chefs. Quelles que soient les clauses des conventions de cette espèce, qu'il s'agisse d'une limite territoriale à fixer, d'un tribut à percevoir, d'un échange de relations commerciales à établir, il faut s'attendre qu'elles seront certainement violées. Les petits souverains des tribus sauvages, aussi peu experts que peu scrupuleux en matière diplomatique, ou ne comprennent pas la portée de leurs engagemens, ou ne tiennent pas du tout à faire honneur à leur parole; mais le commandant ou le gouverneur de la résidence coloniale croit au contraire son honneur engagé à faire respecter jusqu'au moindre *iota* les obligations qu'on a contractées envers lui; il faut avant tout établir son droit, la dignité l'exige. Et alors, quelque peu d'importance qu'ait la prérogative qu'on revendique, quelque insignifiante que puisse être la réclamation qu'on a à faire, on part en guerre pour venger l'injure faite au drapeau national et rétablir le prestige de la mère patrie. Un traité passé avec les barbares n'est donc autre chose qu'une occasion de conflit et un commencement de conquête. C'est ainsi que le traité de 1874, que mon ami M. Decazes avait cru devoir conclure avec le gouvernement d'Annam, pour réparer les conséquences de l'héroïque indiscipline de Francis Garnier, a été la première cause de la guerre du Tonkin (1); c'est ainsi que le traité imposé à la reine des Hovas par M. de Freycinet nous a amenés à Tananarive; et que c'est juste un an après qu'un excellent religieux nous avait fait entrer en arrangement avec le tyran sanguinaire du Dahomey qu'il a fallu aller, à main armée, lui faire expier son insolence. Donc, règle générale, toutes les fois que vous entendez parler d'un traité conclu avec un barbare, préparez vos armes et vos troupes, c'est la guerre qui va commencer.

(1) On sait dans quelles conditions fut conclu le traité de 1874 qui donna lieu à la guerre du Tonkin. L'expédition faite, contre mon instruction formelle, par le brave et malheureux Francis Garnier, ayant été suivie, après un succès momentané, d'un véritable désastre, M. Decazes crut devoir essayer de venir en aide aux Français et aux indigènes qui s'étaient compromis, et dont il s'agissait de sauver la vie. Ce fut le but du traité qu'il signa, et je n'osai l'en blâmer. Mais l'instrument du traité n'arriva à Paris que quand j'étais sorti du ministère et je n'eus point à en approuver la ratification.

IV

N'est-il pas temps, maintenant, de revenir au point de départ et de se demander quel changement cette préoccupation coloniale, qui a été après tout la grande affaire des vingt-cinq années qui viennent de s'écouler, a apporté à la pénible situation où l'ouverture de cette période nous a trouvés? Je ne demande pas, c'est bien entendu, s'il est résulté pour nous de cette expansion, ou plutôt de cette enflure de puissance si largement dessinée sur le papier, une force ou une ressource qui puisse suppléer à un degré quelconque à celles qui nous ont été enlevées. Ce serait se moquer de faire une telle question, et l'ironie, en telle matière, serait inconvenante. Les plus satisfaits ne peuvent prétendre même à prévoir le jour où on pourra tirer de nos possessions nouvelles soit une recrue pour notre armée, soit une recette pour notre budget. L'Algérie, après plus de soixante ans, n'en est pas encore à régler, avec un excédent de cette nature, la balance de son compte avec la France. Il n'est aucun des avantages qu'on nous fait espérer de nos domaines lointains, — ni le développement de notre commerce par l'ouverture de débouchés où nos productions pourraient être reçues avec une faveur privilégiée, — ni l'essor qui pourrait être donné, nous assure-t-on, à notre population aujourd'hui trop prudemment renfermée dans les limites de la vieille France, le jour où elle devrait se répandre dans les plages plus largement ouvertes; il n'est aucune de ces espérances plus ou moins fondées qu'il ne faille, d'un commun aveu, renvoyer à une échéance presque séculaire. Quand M. Jules Ferry, l'un des grands initiateurs de la politique coloniale, disait que nous faisions là des placemens de père de famille, il entendait assurément qu'une ou deux générations de nos enfans en attendraient le bénéfice. Soit donc! mais au moins faudrait-il que le placement fût fait de manière à ne pas compromettre, dans une spéculation toujours aventureuse, la fortune de la génération présente, sans quoi je ne vois pas comment sa postérité pourrait être en mesure de la recueillir. En un mot, à défaut d'une force acquise, ce serait quelque chose de n'avoir rien ajouté à une faiblesse dont il ne suffit pas de détourner les regards et de perdre le sentiment pour supprimer la réalité.

Or est-il vraiment chimérique de supposer qu'une guerre éclate en Europe, qui menacerait peut-être de deux côtés à la fois une frontière dont une face au moins est devenue si peu sûre et rendrait nécessaire de garder sous la main la totalité de nos

forces? Ne se repentira-t-on pas alors d'en avoir égrené, même des parcelles, à toutes les extrémités du monde à la fois? On ne peut espérer qu'aucune de nos conquêtes récentes puisse, dans l'ébranlement causé par une secousse de cette nature, pourvoir elle-même à sa sécurité intérieure. Il n'en est aucune qui ne dût alors être contenue par un détachement de troupes chargées d'y maintenir une soumission apparente. A quel chiffre se montera le personnel de ces petites unités ainsi expatriées et mobilisées? En a-t-on fait la multiplication par le nombre de points qu'il faudra garder? C'est un calcul que je suis absolument hors d'état d'entreprendre, d'autant plus que les élémens devront varier suivant les lieux, les circonstances. Mais quand je songe au prix que j'ai vu attacher, dans la discussion de nos lois militaires, à grossir à tout prix, pour un jour de lutte, le nombre des combattans, — au risque même d'y enrôler d'assez pauvres soldats, — je ne puis croire que ces emprunts faits par nos colonies à l'armée active soient regardés comme une quantité négligeable. Ce sera un vide imparfaitement compensé par les religieux, les séminaristes ou les vicaires de campagne, à qui on mettra, à cette heure critique, le sac au dos. Mais que sera-ce si les opérations maritimes venant à compliquer la guerre continentale (ce qui ne peut manquer d'arriver puisque toutes les puissances tiennent aujourd'hui à avoir une marine militaire), le passage artificiel d'un monde à l'autre, ouvert à travers l'isthme de Suez, vient à être barré ou neutralisé d'un commun accord? Que deviendront alors ces corps isolés? Comment les entretenir, les relever, réparer les pertes que les fatigues du service, les ardeurs et les miasmes de climats pestilentiels ne tarderont pas à opérer dans les rangs des exilés?

Je sais bien qu'on nous annonce l'organisation prochaine d'une armée toute spéciale, coloniale par destination, recrutée parmi des hommes faits, que la force de leur tempérament, la maturité de leur âge, leurs habitudes morales et politiques rendent particulièrement propres aux épreuves d'une vie de labeur et d'aventure. Depuis le temps que cette promesse nous est faite, si elle n'est pas encore tenue, ce n'est pas faute que chaque année voie éclore nombre de projets pour la réaliser. Mais il paraît que l'accord entre les systèmes différens est difficile à faire, car il n'y a encore, sur ce sujet déjà pourtant si rebattu, ni commencement d'exécution, ni même de résolution arrêtée. Je ne connais rien qui fasse mieux voir combien, dans cette entreprise hâtive, on a marché à l'aveugle et à l'aventure. Ce n'est que quand l'œuvre a été tout entière faite, ou tout au moins ébauchée, qu'on s'est avisé de songer qu'il aurait fallu d'abord y préparer l'instrument

approprié. Mais quand même cette armée coloniale, tant de fois annoncée, au lieu de n'être encore qu'un thème de discussion, serait sur pied et prête à partir, pour l'heure présente, j'en conviens, la situation serait meilleure : car on n'expédierait plus chaque année, dans ces contrées où l'air qu'on respire est souvent mortel, de pauvres enfans de nos campagnes, à peine sortis de l'adolescence, et dont plus d'un ne reverra pas le toit paternel! Mais dans la supposition que j'ai faite d'un conflit éclatant en Europe, le problème, pour avoir changé de face, ne serait pas résolu. De deux choses l'une : ou cette armée spéciale est comprise dans l'effectif total prévu par nos lois comme nécessaire à la sécurité nationale, et alors son absence sur le théâtre de la guerre se fera toujours sentir et regretter, surtout si on y a fait entrer une élite de vieux soldats aguerris, faisant de l'état militaire une profession, tandis qu'on laisse toutes les recrues pour l'armée active. Ou bien c'est un supplément tenu en dehors du compte et en sus de l'armée régulière, et alors ce sont des frais d'entretien de plus, mis à la charge du trésor public dans un moment où il aura à supporter les énormes dépenses d'un état de guerre.

Je crains fort que cette dernière réflexion ne paraisse pas suffisamment héroïque, puisqu'elle a l'air de supposer que dans un tel jour et en face d'un tel intérêt, il y aura encore lieu de tenir compte des considérations pécuniaires. Mais j'ai déjà expliqué pourquoi il me serait impossible de passer avec la légèreté présomptueuse que je vois souvent affecter sur le rôle que l'argent a toujours joué, mais de nos jours plus que jamais, dans les relations internationales, qu'elles soient pacifiques ou belliqueuses. Aussi c'est avec une véritable douleur que je cherche ce qu'est devenu le prestige dont j'ai parlé, cette supériorité incomparable dont j'ai vu moi-même la France jouir quand elle est sortie, avec une aisance inattendue, de difficultés financières dont les annales économiques d'aucun peuple n'avaient encore donné l'exemple. Nous ne sommes plus au lendemain de cette restitution de l'indemnité de cinq milliards, payés avant l'échéance par toutes les classes de la population sans gémir ni sourciller, et suivie, après un tel effort, d'une prospérité renaissante, d'un budget doté de cent cinquante millions d'amortissemens et d'une hausse de fonds qui préparait une conversion prochaine. Nous n'avons plus cette facilité de pouvoir contracter un large emprunt sans le gager par aucune charge nouvelle, qui était pour un cas de guerre comme une menace silencieuse que tout le monde comprenait. Un spectacle bien différent est aujourd'hui sous nos

yeux! Cinq ou six nouveaux milliards ajoutés au capital de la dette publique, un déficit constaté chaque année qu'une conversion récente n'a pu combler, et que grossissent beaucoup de découverts déguisés, tous les impôts existans poussés à leur dernière limite, et tous les financiers du jour à la recherche de taxes nouvelles, proportionnelles ou progressives, frappant telle ou telle classe de contribuables, mais toutes atteignant les sources mêmes de la richesse publique. L'effet que produirait une guerre survenant sur un marché si troublé est impossible à concevoir. Je suis loin d'accuser la politique coloniale d'être la seule, ni même la principale cause qui nous ait fait descendre d'un état encore hier si florissant presque à l'extrémité de la pente qui conduit à l'abîme. Bien d'autres imprudences y ont concouru : la somptueuse folie des constructions scolaires, l'ouverture, sur tous les points du territoire, de chemins de fer inutiles et improductifs, l'accroissement démesuré des pensions civiles, provenant de retraites anticipées que la politique seule avait motivées; enfin des gaspillages en tout sens et de toute nature. Mais les millions laissés sur les bords du Mékong et ceux qui restent à payer à Madagascar figurent pourtant, dans ce compte, qui se solde régulièrement en perte, pour un chiffre qui n'est pas insignifiant.

Il est enfin, au sujet des conséquences possibles de notre politique coloniale, une hypothèse que j'hésite à prévoir parce que je veux continuer à espérer qu'elle ne se réalisera pas : ce serait le cas où, de cette politique même, naîtraient des complications soit diplomatiques, soit de nature plus grave encore, qui accroîtraient les embarras et les périls dont le traité de Francfort nous a laissé la charge et la menace. Nous ne sommes pas les seuls en Europe à avoir été atteints de la fièvre coloniale : elle a régné avec une intensité pareille aussi bien en Allemagne qu'en Italie, et en Angleterre où elle fait partie de la disposition habituelle du tempérament, il y en a eu un redoublement. Une émulation s'est établie, et c'est à qui enverrait le plus vite et le plus loin marins, militaires et commerçans. Pareil enthousiasme d'émigrations conquérantes ne s'était pas vu depuis que, par l'effet presque miraculeux des découvertes de Christophe Colomb et de Vasco de Gama, l'étendue de l'univers avait paru subitement doublée devant l'imagination éblouie de nos pères du XVIe siècle, et des espaces illimités s'étaient ouverts à leurs ambitions et à leurs convoitises. Seulement le monde, de nos jours, au lieu de s'étendre s'est plutôt resserré par la promptitude et la facilité des communications, de sorte qu'en quelque lieu que nous ayons placé nos tentes, nous y avons été devancés ou suivis par des voisins prêts à devenir

des compétiteurs. Il a bien fallu essayer de s'entendre avec eux, mais à quelles conditions? Voltaire, dans l'*Essai sur les mœurs*, n'a pas assez de sarcasmes pour le décret d'Alexandre VI, qui partagea entre l'Espagne et le Portugal les régions encore inhabitées de l'ancien et du nouveau monde, suivant une ligne de démarcation que le premier voyage de Magellan fit dévier. Nous ferons bien de nous abstenir à l'avenir de ce genre de plaisanterie, car rien ne ressemble mieux à la sentence pontificale que l'accord fait entre les puissances d'Europe pour répartir entre elles ce qu'elles ont appelé (par une expression aussi vague que leur pensée) leur sphère d'influence dans le continent africain : ce sont les mêmes données incertaines, la même valeur imaginaire des engagemens, il n'y a de différence que la sanction religieuse en moins. Des conventions où chacun donne ce qu'il ne possède pas et reçoit ce qu'il ne connaît pas, sont certainement ce qu'il y a de plus propre pour engendrer des contestations. Si un bornage douteux dans nos champs est entre cultivateurs une interminable matière de procès, que sera-ce qu'une ligne idéale tracée entre des espaces que personne n'a parcourus?

Il n'y a donc pas lieu à être surpris d'apprendre que des transactions de ce genre, conclues en Afrique ou ailleurs, donnent naissance à beaucoup de litiges, principalement entre nous et l'Angleterre que nous rencontrons partout, à Siam, aux frontières du Maroc, sur le Niger et sur le haut Nil. Je suis convaincu que, dans chacun de ces différends, le droit est de notre côté, et des incidens récens ont fait assez voir de quel audacieux esprit d'entreprise sont animés les agens des compagnies anglaises pour qu'on soit disposé à admettre qu'ils ont, en effet, à se reprocher les empiétemens dont on les accuse. Mais il ne suffit pas d'être dans son droit, il faut encore, entre gens sensés, être sûr qu'on agit dans son intérêt. Or quel intérêt en vérité pouvions-nous avoir, ayant une frontière nécessaire et très difficile à garder, à nous en créer au bout du monde deux ou trois artificielles qui commencent à nous donner presque autant de souci? Ces dissentimens seront, j'espère, faciles à accommoder : il n'en faut pourtant pas davantage pour aigrir, entre deux nations fières et susceptibles, des rapports que la maladroite issue de l'affaire d'Égypte a déjà rendus tres pénibles. Il y a loin, il y aura longtemps encore loin, Dieu merci, de ce qu'on appelle, dans le mauvais langage de la diplomatie, une situation très tendue à une rupture qui serait la désolation de tous les amis de l'humanité et le déshonneur du siècle qui va finir. Mais qui sait où peut conduire un échange de récriminations et de soupçons envenimés des deux parts par une presse

acrimonieuse ? Prenez garde aux petites guerres, disait à ses concitoyens un Anglais qui n'avait pas eu peur des grandes, car ce n'était autre que le vainqueur de Waterloo. Il en faut dire autant des petites querelles qu'un rien peut toujours grossir. C'est un frottement continu, portant sur des matières inflammables, qu'une fois échauffées une étincelle peut allumer. On reproche, je le sais, volontiers à ceux qui se sont beaucoup occupés de recherches historiques, une tendance à faire du passé au présent des applications qui ne sont pas toujours justes, et je voudrais éviter cet inconvénient. Il m'est impossible pourtant de ne pas me rappeler que c'est à propos d'une contestation survenue sur les limites de leurs colonies du nouveau monde, que s'est engagée, entre la France et l'Angleterre, cette lugubre guerre de Sept Ans qui a sonné le glas de notre monarchie, et qu'une fois les deux marines aux prises, la Prusse s'est hâtée de venir mettre ses armées au service de notre ennemie; et qu'était-ce que la Prusse d'alors auprès de celle d'aujourd'hui ?

Mais, fallait-il donc, pensera-t-on peut-être, ne vivre, toute autre affaire cessante, que d'une seule pensée ou plutôt d'une seule crainte, et sous le poids d'une sorte d'obsession, rester « hypnotisé devant la trouée des Vosges? » C'est l'expression pittoresque dont s'est servi, je crois, un officier général distingué, occupant momentanément le ministère de la guerre, et depuis lors, souvent répété, le mot a fait fortune. Lorsque cette parole a été prononcée à la tribune, s'il y avait eu lieu d'y répondre, peut-être aurait-on pu faire remarquer à l'orateur que cette disposition exclusive, dont il semblait faire un reproche indirect, c'était le ministère dont il était le titulaire et les chefs d'état-major sous ses ordres qui en donnaient surtout le conseil et l'exemple. J'ai dit que je n'avais aucune prétention de paraître initié aux travaux auxquels on s'adonne avec tant de zèle dans les bureaux de la rue Saint-Dominique, et qu'on tient, par une précaution très louable, à l'abri de toute indiscrétion ; mais je suis bien trompé s'ils ne sont pas tous dirigés par une seule préoccupation, si préparatifs et prévisions de tout genre, plans de fortifications et de mobilisation, ouverture de chemins de fer stratégiques, régularisation du service de l'intendance, ne sont pas tous concentrés et convergeant vers un seul objectif : l'éventualité d'une guerre sur la frontière de l'est, et le moyen, suivant l'occurrence, de la prévenir ou de la soutenir. Et dans nos discussions des lois militaires, à quoi pense-t-on et de quoi nous parle-t-on? Le but constant n'est-il pas de mettre notre effectif et notre matériel en meilleur état de faire face au seul adversaire qu'on

ait en vue? N'est-ce pas ainsi qu'on justifie le chiffre démesuré de nos appels et le poids énorme qu'ils font supporter au budget? Mais si c'est là la fin unique vers laquelle tend ce que l'on peut appeler notre politique militaire, pourquoi en avons-nous deux autres, l'une financière et l'autre diplomatique, qui semblent perdre cet objet principal complètement de vue? Si tous nos calculs sont faits pour avoir tel jour, pour telle campagne qu'on prévoit, un nombre déterminé de soldats à mettre en ligne, à équiper et à nourrir, pourquoi semer à pleines mains à travers le monde les hommes et les écus qui feraient faute quand viendrait l'épreuve? Pourquoi se préparer, en les suscitant d'avance, des diversions, des oppositions qui seront gênantes et procureront peut-être des alliances à nos ennemis? Il faut pourtant savoir ce qu'on veut et ne pas se mentir à soi-même. Parlons franchement : si, après vingt-cinq ans, la patience au fond des âmes est lassée, si en fait d'espérances, comme de craintes, l'attente paraît trop longue et que le moment semble venu de n'y plus songer; si, en comparant ce que nous venons de conquérir à ce que nous avons perdu on trouve que la quantité tient lieu de la qualité, il faut le dire, et réduire hardiment les efforts de toute nature qu'on s'impose pour une hypothèse dont on doit désormais détourner sa pensée. On ne peut pourtant pas avoir la prétention de suffire à tout. La France, fût-elle plus peuplée que malheureusement elle a cessé de l'être, et son budget encore plus élastique qu'elle n'a souvent l'air de le croire, ne peut pourtant pas rester en Europe sur un pied de guerre continu, et être prête à apparaître en armes à toutes les extrémités du globe. Il faut choisir.

V

Mais le choix, en réalité, est-il possible? Ces sacrifices auxquels la France se condamne en vue d'une épreuve à laquelle elle croit devoir se préparer, sont-ils donc volontaires? Les a-t-elle librement acceptés dans une pensée soit d'agression secrète, soit de revanche prochaine? Sont-ils autre chose que des mesures de défense légitime et de réciprocité nécessaire? Sommes-nous donc les seuls à tenir les yeux attachés avec une fixité magnétique sur la ligne nouvelle qui sépare la vieille France du jeune Empire? N'est-ce pas aussi ce point de l'horizon que semble couver, surveiller, défier du regard, cette statue de la *Germania*, dont on a dressé le colosse sur une des hauteurs qui dominent le Rhin? S'il y a un fantôme de guerre prochaine qui hante les imaginations, est-ce chez nous seulement qu'il fait son apparition? Nul ne peut

assurément savoir ce qui se débat dans ces conseils militaires de Berlin, où nos ambassadeurs n'ont ni moyen ni droit de prêter l'oreille. Mais on entend ce qui se dit au Reichstag, et c'est absolument le même langage que celui qui est tenu à nos Chambres, quand l'occasion se présente d'y traiter une question stratégique. C'est le même soin de maintenir les deux armées dans un rapport tel que l'une ne puisse faire un pas sans qu'il soit imité et suivi par l'autre. Allons plus loin : le désir de préserver, dans l'intérêt de la paix, la division récente des territoires n'est-il pas le lien véritable de cette triple alliance, si singulièrement nouée entre des puissances qu'aucune autre relation naturelle ne rapproche, que des souvenirs douloureux séparaient encore hier, vainqueurs et vaincus de Novare et de Sadowa? La condition que chacun des contractans a dû remplir pour entrer dans cet accord n'a-t-elle pas été de s'imposer un supplément d'armemens qui obère les finances de l'Autriche et a perdu celles de l'Italie? On nous dit que de telles conventions sont des précautions purement défensives dont nous n'avons pas sujet de nous inquiéter. Soit, mais comme de notre côté, nos intentions sont également pacifiques et que nous en avons donné des preuves qui ne permettent pas de les mettre en doute, on peut se demander pourquoi une paix que personne ne menace a besoin de tant de sentinelles au guet pour la garder. Ne serait-ce pas que cette paix repose sur des bases si peu solides, et que son assiette est si peu sûre que toutes les parties qu'elle intéresse se croient obligées de veiller sur un qui-vive perpétuel, s'attendant toujours que le plus léger incident peut les mettre aux prises?

C'est ce que constatait hier même, au moment où j'écrivais ces lignes, avec une autorité que je ne puis avoir, le diplomate éminent qui vient de représenter parmi nous l'Angleterre et dont nous nous séparons avec tant de regret. « Que voyons-nous autour de nous? disait le marquis de Dufferin au banquet de la Chambre des communes anglaise : toute l'Europe n'est qu'un camp armé de plusieurs millions de soldats, et un double rang de menaçantes forteresses est opposé à chaque frontière. Les cuirassés remplissent nos ports et encombrent les mers. Il suffit que parmi une demi-douzaine de personnages augustes, il s'en trouve un qui parle un peu plus haut que d'habitude ou qu'il lève par mégarde son petit doigt, pour voir, comme dans une atmosphère chargée d'électricité, — *condition actuelle de l'équilibre instable de la politique européenne*, — pour voir, dis-je, renverser ce qui existe et la guerre éclater dans des conditions d'horreur inconnues jusqu'à présent? » Et parmi les causes qui pouvaient déchaîner un tel fléau, le noble

orateur signalait cette passion d'expansion militaire qui se développant aux extrémités du monde au moment où le globe est devenu, « grâce au télégraphe comme un faisceau de nerfs », pouvait rendre général et terrible l'ébranlement causé sur un point quelconque par le moindre choc.

Ces paroles d'une mélancolique éloquence ont l'accent ému et pénétrant que donnent une expérience, peut-être une inquiétude personnelle. Mais qu'est-ce donc que cette instabilité d'équilibre qu'a pu reconnaître dans les dernières phases de sa brillante carrière, cet illustre vétéran de la diplomatie européenne? N'est-ce pas le résultat inévitable de la situation forcée et contrainte créée par la guerre de 1870 et que le traité de Francfort a tenté de régulariser? Au prix où elle a été obtenue, la paix se prolonge vainement elle ne parvient pas à paraître ni sûre ni durable. Il est des sentimens qu'on ne froisse pas, des droits qu'on ne méconnaît pas impunément, et l'Europe est devenue pareille au malfaiteur couronné que fait parler Shakspeare : elle ne peut plus goûter le repos : *Macbeth shall sleep no more.*

Ce serait une erreur de croire que l'heureuse union établie dans ces derniers temps entre la France et la Russie, en faisant face et contrepoids à la triple alliance, ait suffi pour assurer un équilibre nouveau, et mettre par là un terme à la sourde et constante inquiétude dont toute l'Europe est travaillée. Cet accord dont les deux nations se félicitent à juste titre, ne supprimant pas la cause du mal, ne peut qu'en atténuer et en suspendre momentanément les effets. Personne n'a le droit de demander à quelles conditions s'est opéré le rapprochement qui paraît aujourd'hui intime entre le gouvernement du tsar et l'État républicain. S'il y a eu, ce que j'ignore, une alliance, dans le sens propre du mot, consacrée par des clauses écrites, et ayant prévu ce qu'on appelle, dans le langage pédantesque des chancelleries, des *casus fœderis* déterminés, on fait bien de tenir ces stipulations secrètes et toute curiosité à cet égard serait inconvenante. Mais il y a une chose qu'on peut affirmer sans risque de se tromper : c'est qu'il ne peut avoir été question dans aucun article de ces conventions, d'apporter une dérogation aux conditions du traité de Francfort; et que la porte, dès lors, n'est que très imparfaitement fermée aux chances de trouble qui peuvent toujours naître de la nature même de ces conditions.

Loin qu'on ait dû songer à modifier l'état territorial défini et imposé par le vainqueur de 1871, c'est le dessein de le maintenir, s'il était menacé par une agression et extension nouvelles, qui a été évidemment, pour les deux gouvernemens, le point de départ,

comme le but de leurs négociations. Et c'est en cela que diffère la nouvelle alliance franco-russe des accords de même nature qui avaient été, soit médités, soit conclus à plus d'une reprise déjà entre Paris et Saint-Pétersbourg. Car ce n'est pas, on le sait, la première fois, mais bien de compte fait, la troisième depuis le commencement du siècle qu'on a cru avoir réalisé avec plus ou moins de précision ou d'éclat une entente si désirable. Ne parlons pas de la première qui rappelle des temps si différens de ceux d'aujourd'hui, qu'on est tenté de les croire plutôt fabuleux qu'historiques. Oublions les splendeurs et les effusions de Tilsitt et d'Erfurt et jusqu'au nom de ces deux potentats qui, enivrés, l'un de ses victoires, l'autre de sa domination autocratique, ont cru un jour pouvoir se partager le monde à leur fantaisie. Ce délire de l'orgueil humain a eu de terribles calamités pour conséquence et pour châtiment. Dieu soit loué, nous ne reverrons plus rien de pareil! Mais un peu plus tard, aux dernières années de la Restauration, le même rapprochement a eu lieu, dans de meilleures conditions de bon sens et de bonne foi. Ce fut la Russie qui vint chercher la France. Elle avait entrepris, pour favoriser l'émancipation de la Grèce et affranchir les rives inférieures du Danube, une lutte contre la Porte dont le succès fut d'abord douteux. Elle avait à craindre l'opposition de l'Autriche alors placée à la tête et dirigeant les conseils de la Confédération germanique. Un conflit général pouvait s'élever dans lequel la France promettait son aide, à la condition expresse ou sous-entendue qu'elle en profiterait pour faire modifier en sa faveur les dispositions des traités de 1815. Hélas! alors on les trouvait rigoureuses et on s'en plaignait. Des révélations de source certaine nous ont fait connaître que l'on conçut à ce moment, dans les conseils de Charles X, l'espoir de reprendre possession de toute la rive gauche du Rhin. La soumission de la Porte fit ajourner ces projets dont la révolution de 1830 et l'antipathie conçue par l'empereur Nicolas contre le roi Louis-Philippe effacèrent même le souvenir.

Il est bien clair que rien qui puisse ressembler, même de loin, à de telles perspectives, n'a pu traverser l'esprit des négociateurs de l'alliance nouvelle. En fait, la Russie n'a pas à se plaindre d'un état de choses qu'elle a contribué indirectement à établir par le secours qu'elle a prêté à l'Allemagne pendant la guerre et dont elle a très légitimement escompté le prix, avant même que nous eussions succombé, par les protocoles de la Conférence de Londres. La seule chose qu'elle ait à craindre, c'est qu'un accroissement nouveau acquis au redoutable voisin qu'elle a laissé grandir, puisse compromettre, dans un avenir plus ou moins

éloigné, la tranquillité de sa frontière orientale. C'est le danger qu'elle a reconnu dès le lendemain même de notre défaite, et qui a préparé en notre faveur ce changement de front dont, de très bonne heure, M. de Gontaut-Biron avait, de Berlin même, reconnu et signalé les indices (1).

Un peu plus tard, lors de la crise menaçante de 1875, l'empressement généreux qu'Alexandre II et son chancelier Gortchakoff mirent à répondre à l'appel pressant du duc Decazes, fit voir que l'expérience et la réflexion avaient confirmé cette disposition nouvelle dont l'alliance d'aujourd'hui est le produit naturel. Mais gardons-nous d'illusion. C'est l'accroissement de l'unité germanique que la Russie entend prévenir; ce n'est ni son existence, ni sa puissance actuelle dont elle prend ombrage. Sur un point unique, le maintien du *statu quo* territorial, crainte de pire, un intérêt commun existe entre France et Russie. Or il faut parler sérieusement, sans se laisser enivrer par de vaines phrases : rien n'est affaire de sentiment ni de compliment entre les peuples; une communauté d'intérêt, tant qu'elle dure et dans la mesure où elle est reconnue, c'est le seul appui solide d'une alliance. Si l'on se flatte de l'étendre ou de la prolonger au delà, on se prépare des déceptions. En un mot, l'alliance russe ouvrait à la France de 1828 la perspective d'une revanche de Waterloo : à la France de 1896, elle n'offre qu'une garantie contre l'aggravation de Sedan. Qu'on ne dise pas que c'est peu, et que la République ne se plaigne pas que ce contraste lui fait tort : dans la situation donnée, dont elle a hérité et n'est nullement responsable, c'est beaucoup. En tout cas, elle n'avait nul motif d'espérer et nul droit de réclamer davantage.

Réciproquement, nos obligations à nous ont dû de même être limitées, et notre nouvelle et sage alliée n'a pu se refuser à le reconnaître. Sans contredit, si elle était en Europe l'objet de quelque menace allemande (ce qui, bien que peu probable, est toujours possible), notre devoir serait de tout risquer pour la défendre; mais elle poursuit en ce moment, dans l'Extrême Orient, une tâche glorieuse, sujette, comme tout ce qui est grand, à beaucoup de traverses, et qui l'expose à beaucoup de périls. Nous n'avons pas à y prendre part, pas plus que nous n'aurions, si elle réussit, à partager la gloire et le profit que tous les amis de la civilisation seraient heureux de lui voir recueillir. Elle suit aussi à Constantinople, au chevet de celui que l'empereur Nicolas appelait l'*homme malade*, les desseins de Pierre le Grand et de Ca-

(1) *Mission de M. de Gontaut-Biron à Berlin*, p. 46, 47.

therine. Nous avons là un vieil et touchant patronage qui met entre nos mains la cause des chrétiens d'Orient. On ne peut nous demander de le sacrifier. De là une diversité de vues qui exige et justifie sur bien des points une indépendance réciproque. Si dans deux circonstances récentes, à l'occasion de la guerre de la Chine et du Japon, et des troubles d'Arménie, nous avons cru devoir marcher complètement d'accord avec la Russie, c'est qu'on aura trouvé à cette communauté d'action un intérêt soit d'ordre général, soit propre à la France. Nous n'avons certes pas agi en vertu d'engagemens qui ne pouvaient avoir été pris, encore moins par une complaisance dont l'échange, dans un cas analogue, ne nous serait probablement pas accordé.

Dans ces conditions, que la loyauté fait un devoir de constater, le bienfait de l'alliance russe est très précieux et la joie qu'en témoignent les populations vient très heureusement confirmer l'accord des gouvernemens. Le secours pourtant que nous en tirerions dans l'heure critique dont tout le monde se préoccupe, serait-il suffisant pour compenser les faiblesses qu'une activité, suivant moi mal dirigée, a ajoutées au vice initial d'une situation compromise? L'examen consciencieux que je viens de faire permettra au lecteur d'en juger. J'hésiterais, pour ma part, à me prononcer pour l'affirmative.

Cette conclusion, j'en conviens, n'est pas encourageante; et c'est une médiocre consolation de pouvoir se dire, avec la haute autorité que j'ai citée tout à l'heure, qu'une étude pareille faite sur l'état des autres puissances d'Europe ne conduirait pas non plus à un résultat bien satisfaisant. Car nous ne sommes pas seuls, on vient de le voir, à porter le lourd héritage de la guerre de 1870; tout le monde en a sa part par le sentiment de malaise général auquel personne n'échappe. C'est la condition commune, et quand même la France serait seule à en souffrir, les autres peuples ne devraient encore s'y résigner qu'en rougissant. C'est leur honneur à tous, et celui de notre siècle tout entier qui s'en trouve également atteint. Un démenti plus éclatant ne pouvait être donné aux espérances généreuses qu'avaient conçues, à quelque pays qu'ils appartinssent, tous les esprits élevés de la génération qui s'incline aujourd'hui vers la tombe. Tout les autorisait à penser qu'ils n'étaient plus destinés à voir reparaître ces régimes d'oppression et de contrainte, issus de ce que les juristes du temps passé, les Grotius et les Vattel avaient tristement appelé le droit de conquête, n'osant par pudeur lui donner son vrai nom : le droit du plus fort. Les lumières de la civilisation avaient, pensait-on, pour jamais fait justice de cet abus de la victoire.

Deux idées nouvelles surtout, répandues désormais dans le monde, devaient suffire à faire reculer, même au lendemain d'un triomphe, le plus ambitieux conquérant. Il n'oserait braver ni le vœu populaire exprimé par le suffrage universel et que la démocratie, devenue partout maîtresse, ne lui laisserait plus méconnaître, ni la tendance irrésistible des populations à se grouper par nationalités suivant leurs affinités naturelles. Eh bien! le voilà revenu, ce sombre droit de conquête, dans sa nudité et dans toute sa rigueur : il s'est installé en plein centre, en pleine lumière de civilisation, et tous, hommes d'État, aussi bien que docteurs de philosophie politique et sociale, se sont inclinés devant lui. Le vœu populaire, il ne fait pas même semblant de l'entendre; et quant au principe des nationalités, c'est mieux encore, il a su le tourner à son profit. C'est la nationalité allemande qui réclame ses enfans échappés depuis deux siècles. Peu s'en faut qu'elle ne se croie le droit de les traduire en qualité de réfractaires et de déserteurs devant ses conseils de guerre. Quelle dérision fut jamais plus douloureuse? Ni le moyen âge, ni l'ancien régime qu'on a tant accusés de ne pas tenir assez de compte de la dignité des peuples, n'avaient imaginé rien de semblable. Tant que ce spectacle dure, une tache est imprimée au front de la société moderne, comme un *memento homo* qui lui rappelle que les progrès dont elle se flatte n'ont épuré que sa surface et avertit la démocratie, si vaine de sa puissance, qu'elle n'est qu'une poussière d'hommes, jouet, comme toute chose humaine, de tous les vents de la force ou de la fortune.

Duc de Broglie.

ANGÈLE DE BLINDES

DEUXIÈME PARTIE (1)

V

Le lendemain du jour où avait échoué l'abbé Pernat dans sa demande, Léon, dès neuf heures du matin, arrivait sous la charmille; il y trouvait Angèle ayant à la main une broderie dont elle ne s'occupait guère. En le voyant venir, elle se leva et fit quelques pas au-devant de lui. Il l'avait, les jours précédens, tenue au courant de ce qui se préparait. Elle savait que l'abbé Pernat avait dû parler la veille à Mme Bonnessy. Elle était aussi pâle que Léon ; ni l'un ni l'autre n'avait dormi. Ils demeurèrent tous deux un moment sans rien se dire, les yeux dans les yeux, les mains dans les mains, debout.

— Vous devinez le résultat? dit Léon avec effort.

— Oui, je m'y attendais.

— Que faire maintenant?

— Rien.

— Dans deux ans, je serai maître de ma destinée, je n'aurai besoin du consentement de personne; si vous êtes libre, Angèle, nous nous marierons.

— Nous ne nous marierons pas, attendu que je ne le voudrai pas. Je ne vous épouserai pas malgré vos parens. Je n'accepterais pas un bonheur dont le prix serait le malheur des autres.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

— Vous êtes trop bonne, trop résignée; la bonté vous perdra.

— Ne me faites pas meilleure que je ne suis... Et qui vous dit que ma mère, de son côté, ne me désapprouverait pas? Elle aussi s'est mariée malgré sa famille. Je sais bien : vous allez penser que les circonstances ne sont pas les mêmes. Mais, quand elle aurait tort cent fois, c'est moi qui céderais, ce serait mon devoir strict de ne pas lui causer un nouveau et profond chagrin, peut-être mortel. Ah! Léon, Léon, s'écria-t-elle en cachant son visage dans ses mains et avec un sanglot, je suis faible, je le sais, bien faible souvent, mais je ne ferai pas cela.

Léon, des larmes dans les yeux, fit un mouvement pour l'attirer sur son cœur.

— Ne me touchez pas! dit-elle en reculant tout épeurée.

Elle s'essuya les yeux, se retourna pour voir s'il ne venait personne, puis, se rapprochant de lui :

— Je vous disais qu'il n'y avait rien à faire, si! il faut m'oublier, ne plus venir ici, vous éloigner pour quelques mois de Saint-Gerbold...

— Tout cela est absurde, à la fin! s'écria Léon énervé, pris soudain d'un accès d'irritation et de dureté; d'autres, jusqu'ici, s'opposent à notre union; le jour où leur hostilité sera vaine, c'est vous, vous seule qui dresserez un obstacle entre nous; c'est vous qui ne voudrez plus, qui ne voulez peut-être déjà plus... Tenez! je vous rends votre parole; est-ce là ce que vous désirez?

— Comme il vous plaira. Les choses reviendront au même. Je vous le répète encore : je ne me marierai pas.

— Angèle, lui dit-il, radouci et un peu honteux de son emportement, je n'aurai jamais d'autre femme que vous; j'attendrai aussi longtemps qu'il le faudra; un jour viendra bien où nous serons libres.

— Nous ne le sommes pas, et nous ne le serons jamais; toute sorte de fatalités et de préjugés sont contre nous.

Léon baissa la tête, et tous deux restaient là, silencieux, consternés, sentant confusément peser sur eux toute l'organisation sociale, écrasante. Mais la nature a des revanches que rien ne comprime : brusquement, ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre, leurs lèvres s'unirent, se pressèrent en un long et ardent baiser. Quand Léon relâcha son étreinte, Angèle ne chercha pas à se dégager; elle comprenait qu'elle avait désormais tout promis, et que son destin s'accomplissait.

Le lendemain était un jeudi. Après le repas de midi, Léon

monta dans sa chambre, s'habilla pour aller comme d'ordinaire chez Mme de Blindes, et lorsqu'il descendit, se trouva en face de son père, qui l'attendait dans le vestibule :

— Comment! tu vas là-bas?

— Mais oui, mon père; pourquoi n'irais-je pas?

— Tu demandes pourquoi, après ce que nous t'avons dit, ta mère et moi, l'autre jour?

— Mme de Blindes et sa fille ne sont pour rien dans une démarche que M. le curé a faite auprès de vous sur mes instances. La situation vis-à-vis d'elles reste ce qu'elle était.

Léon s'attendait à ce qui arrivait, et il avait préparé sa réponse.

— Mon pauvre enfant, reprit M. Bonnessy, il s'agit bien de cela! Tu aimes Mlle de Blindes, tu ne peux songer à l'épouser; et tu vas entretenir, accroître ton amour en continuant de la voir à chaque instant!

— Mon amour ne peut pas s'accroître.

— Eh bien, veux-tu aussi (ce qui peut arriver, si le mal n'est déjà fait) troubler le cœur de cette jeune fille, te faire aimer? Une telle conduite n'est ni d'un honnête homme, ni de quelqu'un qui aime véritablement.

Léon sentit ce qu'il y avait de juste dans ces paroles. Il se taisait, embarrassé, lorsque Mme Bonnessy parut sur la porte de la salle à manger, et dit impétueusement, s'adressant à son mari :

— Troubler le cœur de cette petite coquette... allons donc! quand on agit comme elle, c'est qu'on n'a pas de cœur. Elle est de sang-froid, elle suit un plan et veut amener ce pauvre enfant à l'épouser contre notre volonté.

Léon suffoquait; il voulut crier : « C'est le contraire! c'est odieux de la calomnier ainsi!... » Les mots lui restèrent dans la gorge, heureusement pour lui, car ils eussent trahi son entente avec Angèle. M. Bonnessy, le voyant blêmir, fit signe à sa femme de se taire, et reprit sur un ton de conciliation :

— Nous ne te demandons pas de ne plus mettre les pieds chez Mme de Blindes, mais de ralentir, d'espacer de plus en plus tes visites, jusqu'au jour où tu seras guéri de cet amour de jeunesse sur la durée duquel tu te fais des illusions. Retourner dès aujourd'hui, c'est mal commencer.

Léon parvint à desserrer les dents :

— C'est bien, murmura-t-il; je sais ce que j'ai à faire.

Il n'en savait rien; mais la colère impuissante s'épanche volontiers en vagues menaces. Là-dessus, il tourna les talons,

remonta l'escalier, s'enferma à double tour dans sa chambre et s'y livra à une de ces fureurs de gens faibles, qui, une fois hors de vue, veulent du moins qu'on les entende. Il envoya rouler sa canne à travers la pièce, bouscula les meubles, marcha bruyamment, donna du poing contre la muraille, se mit à parler haut, s'aperçut dans la glace et se vit lamentable et ridicule. Cette scène solitaire, à huis clos, eut d'ailleurs un effet contraire à celui qu'il imaginait. Sa mère avait été effrayée de sa pâleur et de la menace sur laquelle il était parti; elle craignait un acte de désespoir; elle n'eût pas supporté le silence dans la chambre de Léon sans se figurer les plus terribles choses et sans monter voir avant cinq minutes ce qui se passait; tout ce bruit la rassura.

Une demi-heure après, Léon reparut en costume de campagne, attela lui-même son tilbury et, cinglant son cheval, descendit à fond de train vers Saint-Gerbold-le-Jeune. A mi-côte, il faillit écraser un enfant; une femme l'interpella vivement; il se sentit rappelé à la réalité et au bon sens, ralentit son allure, et ne sachant trop où il allait, s'engagea sur la route de Marquenay. En s'arrêtant sur la petite place, devant l'église neuve, il aperçut Joseph Esnault qui s'approcha de la voiture :

— Tiens ! vous n'êtes pas chez Mme de Blindes cet après-midi, dit Joseph sur le ton traînant et de l'air solennel dont il ne se départait jamais, même pour les plus simples choses.

— Vous non plus, à ce qu'il semble, repartit maussadement Léon.

— J'accompagne mon père pour un inventaire, mais il me fait attendre.

— Eh bien, puisqu'il use de cette liberté à votre égard, voulez-vous, quand j'aurai mis mon cheval à l'hôtel du Dauphin, venir prendre un vermouth sur la terrasse ?

— Merci, je ne prends jamais rien entre mes repas, répondit Joseph, toujours correct.

— Comme vous voudrez.

Et Léon fit entrer son cheval dans la grande cour du Dauphin en murmurant entre ses dents : Imbécile ! poseur ! ennemi d'Angèle ! si tu crois que je t'offrais un vermouth pour te faire plaisir ! C'était pour passer sur toi une partie de ma mauvaise humeur en t'ennuyant et en me moquant de toi.

Il revint sur la place s'asseoir, comme il l'avait dit, à une table de café. Le chapeau sur les yeux, les mains dans les poches, les jambes étendues, il fumait, regardant sans les voir les gens du pays et les baigneurs des environs qui entraient dans l'église ou en sortaient à tout moment ; car c'était un lieu de pèlerinage

très vénéré et très fréquenté. Quelques voitures, un grand break, une charrette à âne, deux ou trois coupés ou victorias attendaient le long des trottoirs. Des Pères de l'Immolation passaient et repassaient, allant de l'église à leur couvent situé dans la rue voisine. Tout à coup, Léon reconnut le Père Loyer. Il causait avec une famille, des dames élégantes, un vieux monsieur, un petit jeune homme ridicule; le Père souriait, tout en laissant errer son œil clair de côté et d'autre, et paraissant ne perdre rien de ce qui se passait autour de lui. Il avait quelque chose à la fois d'obséquieux et de dominateur. C'était un prédicateur distingué : on l'avait entendu, au dernier carême, à Saint-Philippe-du-Roule; il passait pour un directeur de conscience émérite et pour un habile manieur d'hommes.

— Encore un qu'Angèle n'aime pas ! Et elle a bien raison !...

A ce moment, le regard du Père Loyer tomba droit sur lui.

— Attends un peu, pensa Léon, tu t'imagines que je vais te saluer !—Et il se réjouit en pensant que sa mère serait contrariée si elle apprenait qu'il n'avait pas salué le Père, qu'il connaissait d'ailleurs fort peu. Il retourna à l'hôtel où il trouva M. Esnault arrivant en voiture; il avait poussé un peu au delà de Marquenay pour une autre affaire que l'inventaire; sa bête était en sueur.

— C'est vous, monsieur Léon. Avez-vous vu mon fils ?

— Il y a une demi-heure à peu près; il se plaignait que vous le fissiez attendre.

— C'est le monde renversé, dit le notaire, en riant, mais d'un air un peu contraint.

— Monsieur Esnault, votre jument a des molettes, vous devriez la ménager.

— Elle vaut cher encore.

— Elle valait... Bonjour, je file.

— Bonjour, monsieur Léon.

Léon partit, sans se rendre compte que son humeur lui avait fait commettre plusieurs maladresses. Il est vrai qu'il se sentait un peu plus calme, lorsque la pensée lui vint que, dans le trouble de l'avant-veille, Angèle et lui s'étaient quittés sans prendre de rendez-vous. D'abord, il ne s'en était pas inquiété, comptant la voir le jeudi; à présent, comment faire ? Écrire ? il n'y fallait pas songer, cela eût été une trop grande imprudence. Pénétrer par la porte de la Delle-au-Roux sans être attendu ? il y avait impossibilité, cette porte était fermée à clef, il le constatait chaque matin.

Sa colère fit place à de l'affaissement; il rentrait, plus triste maintenant qu'irrité, lorsque Françoise lui remit une lettre au

timbre armorié. C'était une invitation de M. Francis de Tallencour, le père de Rose, pour venir dîner à midi et passer la journée à Ronchy-la-Courte-Herbe le mercredi de la semaine suivante. Angèle y serait, sans aucun doute ! On s'attendait, à Saint-Gerbold à cette partie de plaisir, retour de noces offert au jeune ménage de Ningèvre ; on savait qu'il y aurait une trentaine de personnes, qu'on se promènerait après le repas au bois Fayol, un des plus jolis des environs, où couraient quelques chevreuils presque apprivoisés, M. Francis de Tallencour dès longtemps ne chassant plus. Souffrant et vieilli de bonne heure, il menait depuis la mort de sa femme une vie calme, studieuse, se plaisant à des travaux d'histoire ou d'archéologie, recevant de temps à autre, « princièrement », disait-on aux alentours. Rose, alors âgée de vingt-six ans, remplissait très bien son rôle de maîtresse de maison. C'était une charmante miniature, une blonde aux yeux bleus, avec des sourcils noirs ; aussi bien faite qu'elle était petite, un peu apprêtée, mais très gracieuse, et sous des cheveux d'or ondulés, les yeux sourians, le nez légèrement retroussé, la bouche expressive, le petit menton plein de fermeté, tout lui donnait un air aimable et fin, un charme qui faisait oublier bien vite les premières flétrissures de l'âge, la fraîcheur diminuée, quelques rides déjà trop perceptibles, le cou et les bras un peu maigres. Avec cela, instruite et sensée, embellie par le souvenir d'une triste aventure : elle avait été fiancée à vingt et un ans à un homme distingué, qui venait d'être élu député quand il mourut d'un accident de chasse ; et dès lors Rose avait annoncé qu'elle ne se marierait jamais.

Léon, en entrant le soir dans la salle à manger, fit part à ses parens de l'invitation qu'il avait reçue.

— C'est bien, lui dit son père, distrais-toi ; ta mère et moi, nous ne demandons pas mieux. Mlle de Blindes ne peut manquer de se trouver à Ronchy ce jour-là ; mais nous ne prétendons pas que tu ne la rencontres jamais. Il serait même affecté de ne plus paraître du tout chez sa mère, je te l'ai dit ce matin. Je pense seulement qu'après avoir réfléchi, tu auras compris toi-même qu'il convient dans l'intérêt de cette jeune fille et dans le tien, d'y aller peu à peu de moins en moins, et de te montrer particulièrement réservé auprès d'elle.

— Oui, mon père, jusqu'à ce que, ma mère et vous, vous ayez changé d'avis.

— Cela, ne l'espère pas, s'écria Mme Bonnessy. Si tu étais sage, tu t'absenterais pendant deux ou trois mois.

— J'aime mieux rester ici.

Le mercredi, plusieurs voitures partirent entre onze heures et onze heures et demie de Saint-Gerbold pour Ronchy. Léon s'était chargé de conduire Mme et Mlle Langelier, le docteur ayant besoin de son cabriolet pour visiter ses malades; il emmenait aussi Patrice, dont le cheval qui, à l'entendre, n'avait pas son pareil, était, comme souvent, incapable de marcher ce jour-là. Léon avait à quelque distance devant lui, dès en sortant de Saint-Gerbold, la vieille américaine des Esnault. Vers la fin de la route il entendit venir derrière, à grand bruit de roues et de grelots, le break des Chérié, attelé de deux postiers gris pommelé, et conduit par Gabrielle en toilette blanche et rose.

— Gare, monsieur Léon! ou j'accroche.

Léon s'était déjà rangé; Gabrielle, après avoir passé, se retourna du haut de son siège élevé et lui cria :

— Ce n'est pas pour vous!... C'est pour eux!...

Et du bout de son fouet, elle désignait l'équipage des Esnault, qu'elle ne pouvait souffrir. Elle les dépassa en effet, très habilement, vu l'étroitesse de la route et un commencement de tournant, rasant presque leur voiture, puis Léon et Patrice l'aperçurent qui se retournait de nouveau en ralentissant son attelage et qui parlementait avec les Esnault.

— Qu'est-ce qu'elle peut bien leur dire? demanda Léon.

— Elle leur doit bien une excuse, répondit Patrice, mais sois tranquille, elle n'est jamais embarrassée de trouver quelque chose de drôle. Il faudra qu'elle nous conte cela tout à l'heure.

On arriva à Ronchy. Les Liseville y étaient déjà; des voisins de campagne, M. et Mme de Bernard, nobles de fraîche date, parurent bientôt; puis les Herbert de Tallencour accompagnés de Gaston Solant, un lieutenant de hussards en costume du 20e régiment, tout bleu et blanc, la pelisse rouge à l'épaule. Il venait dans le pays pour la remonte; c'était le fils d'un vieil ami des Tallencour qui connaissaient beaucoup d'officiers. M. de Chérié avait aussi revêtu son grand uniforme.

Le repas, donné dans l'ancienne salle des gardes du château, fut brillant et joyeux. Léon se trouvait placé entre Mme de Bernard et Marthe de Tallencour, mais il avait Angèle presque en face de lui; sans cesse leurs yeux se rencontraient; il l'entendait causer avec M. de Chérié et Patrice. Il s'efforça de ne point paraître distrait et de se montrer suffisamment aimable pour ses voisines, d'autant plus qu'à son arrivée il avait surpris les regards des Esnault et des Liseville fixés sur lui, et que deux ou trois personnes lui avaient déjà demandé, avec une curiosité un peu trop empressée, pourquoi il n'était venu chez Mme de Blindes ni le

jeudi ni le dimanche. Il avait répondu que le jeudi il avait eu affaire à Marquenay, et que le dimanche il souffrait d'une migraine. Il lui sembla aussi qu'Angèle était observée, qu'elle s'en doutait et qu'elle faisait montre d'une certaine gaieté.

Quand on se leva de table, ce fut à qui réclamerait la promenade dans le bois Fayol, surtout pour voir les chevreuils. On partit à pied, la lisière étant à peine à cinq cents mètres, et l'on ne tarda pas à s'échelonner en plusieurs groupes qui se trouvèrent de plus en plus séparés à mesure qu'on avançait dans les arbres. De temps à autre on s'interpellait pour se rejoindre, pour savoir si l'on avait vu passer les chevreuils, ou pour crier qu'ils étaient par là, qu'ils avaient traversé au galop si vite qu'on voulait les voir encore. Au départ, Angèle avait mis une évidente volonté à ne pas être avec Léon; mais, après une promenade d'une demi-heure, le groupe dont elle faisait partie se rencontra à un carrefour, avec celui qu'il avait suivi de son côté; on s'arrêta, on se reforma autrement, et cette fois Léon repartit avec Mmes de Blindes et Langelier, Angèle, une des demoiselles de Liseville et Barthélemy de Tallencour. Ils gravissaient des pentes douces qui peu à peu les menèrent sur une éminence, où, parmi des sapins, se trouvait le pavillon du rendez-vous de chasse. Le sentier qu'ils avaient pris en dernier lieu aboutissait derrière la maisonnette; de cet endroit la vue était belle, on s'arrêta pour contempler la plaine et l'horizon. Angèle et Léon crurent le moment propice et se mirent à faire le tour.

— Demain, à neuf heures, sous la charmille, n'est-ce pas?

— Oui, bien que cela commence à devenir périlleux; nous pouvons être surpris quelque jour; nous sommes surveillés...

A ce moment, comme ils arrivaient sur le devant, ils virent la porte s'ouvrir brusquement et Gabrielle paraître avec l'officier de hussards; on apercevait à l'intérieur une table, quelques chaises et un divan, et la légende prétendait que, lorsque MM. de Tallencour étaient jeunes, le pavillon avait entendu d'autres conversations que des entretiens sur la chasse.

— Vous voilà, vous autres! s'écria Gabrielle. D'où sortez-vous donc? Si vous voulez prendre notre place, ne vous gênez pas. — Et tirant de sa poche de menus objets elle les tendit à Angèle en lui disant : — Veux-tu mon peigne et mon miroir de poche, Angèle? je les ai toujours sur moi pour me recoiffer après.

Si singulière que l'on connût Gabrielle, les témoins de cette sortie demeurèrent un peu interloqués.

— Toujours spirituelle! hasarda Léon pour dire quelque chose.

Angèle serra le poignet de son amie en lui murmurant :

— Tais-toi ! tu es folle.

Quant au lieutenant, qui savait à quoi s'en tenir et qu'il ne s'était rien passé du tout, il se demandait quelle contenance faire, essayait de sourire et se tirait la moustache. Heureusement Mmes de Blindes et Langelier apparurent et la promenade se continua sans trop d'extravagances de la part de Mlle de Chérié. En descendant, on retrouva d'autres invités qui à leur tour allaient au rendez-vous de chasse, guidés par Rose de Tallencour. Léon causa avec Rose et remonta avec elle, les Ningèvre, Patrice, M. de Bernard et Mme Herbert de Tallencour. On entra dans le pavillon et l'on s'y reposa.

— Le laissez-vous ouvert d'habitude ? demanda Léon.

— Non, répondit Rose ; c'est pour aujourd'hui, bien qu'à vrai dire on y puisse entrer tous les jours quand on sait où la clef est cachée. Tenez, dit-elle en sortant, c'est ici, sur le rebord de la fenêtre, à l'endroit où le volet joint si mal ; si par hasard elle n'est pas là, c'est que le garde-chasse l'a emportée, et il suffit de la lui demander pour peu que l'on soit de nos amis. S'il est agréable à quelqu'un d'entre eux de venir rêver, lire ou fumer ici, il entre et s'installe comme chez lui, sûr de ne nous déranger en rien, et de n'être pas lui-même dérangé : mon père marche difficilement, et moi je suis trop paresseuse pour venir jusqu'ici.

Léon loua beaucoup la beauté du site et prit grand intérêt à tous les renseignemens que Rose lui donnait, avec sa complaisance habituelle, sur le bois et sur ses alentours :

— Voici la maison du garde. La voyez-vous, là, dans ce bouquet de chênes et d'ormes, en bas, du côté du Hêtre-Foligny ?

— Oui, mademoiselle ; elle est charmante avec son toit rouge dans le feuillage. Avez-vous à vous plaindre beaucoup des braconniers ?

— Non, le garde est très vigilant. Du reste, à part le dimanche, où dans le bas du bois, le long de la Sue, il y a des promeneurs, des enfans surtout, on peut dire qu'il ne vient jamais personne.

On descendit en contournant la butte.

— Tenez, continua Rose, voilà les bords de la Sue à nos pieds. On aperçoit d'ici le moulin de la Brebillette, d'où elle nous arrive, et quelques toits de Saint-Gerbold... Celui d'Angèle, là, un peu à droite... Vous y êtes ?...

Léon le reconnut en effet, et à la douce émotion qui le troubla tout à coup, il sentit combien il l'aimait.

— Quel est donc, demanda-t-il à Rose après un instant, ce

chemin qui s'embranche sur la route de Saint-Gerbold après le pont, et qui vient droit en face de nous?

— C'est un chemin qui abrégerait d'un kilomètre le trajet entre Saint-Gerbold et Ronchy s'il se continuait jusqu'à la maison; malheureusement il s'arrête à l'entrée du bois. Regardez par ici: vous voyez tout le circuit que fait la route de voiture, tandis qu'en prenant ce chemin et en traversant en droite ligne le Bois-Fayol, vous tomberiez juste en face de notre grille. Si vous étiez à pied, ajouta-t-elle, c'est par là qu'il faudrait venir.

Cependant, les promeneurs se rejoignaient, et l'on gagnait la maison. Après une collation un peu rapide, car il était déjà cinq heures et demie, et seules quelques jeunes filles avaient faim... pour les gâteaux et les sucreries, on commença d'atteler les voitures. Les Chérié partirent les premiers. Mais l'inénarrable Gabrielle s'amusa à faire marcher ses chevaux si lentement que toutes les autres voitures l'atteignirent avant le pont de la Sue et que les personnes pressées de rentrer, comme les Esnault, eurent à leur tour à la dépasser. Patrice dit à Léon :

— Tu vois Gabrielle, elle tient à bien faire sentir aux Esnault qu'elle se moque d'eux. Croirais-tu qu'elle leur a donné pour raison de son impolitesse de ce matin qu'elle ne pouvait maîtriser ses chevaux, et cela au moment même où elle les ralentissait à volonté?

— Je dépasse aussi, reprit Léon, à cause de Mme Langelier qui désire ne pas rentrer tard.

En longeant le break, Patrice cria à Gabrielle:

— Vous arriverez demain!

— C'est que je laisse mon cœur là-bas, répondit-elle, d'un air comiquement navré.

Ses parens étaient tellement habitués à ses manières qu'ils ne s'étonnaient de rien; pourtant Patrice, qui s'était retourné, aperçut M. de Chérié, de l'intérieur du break, parlant à sa fille et paraissant lui adresser quelques remontrances.

— Que diable veut-elle dire? demanda-t-il à Léon.

— Est-ce que je sais? Je crois que c'est à Gaston Solant qu'elle fait allusion. Elle est folle!

— Oui, mais pas méchante, et bien jolie.

Gabrielle, en effet, était jolie. Grande, élancée, blanche et blonde, des yeux bleus d'une expression un peu étrange, les lèvres rouges, le profil droit avec le menton légèrement avancé, elle avait dans le monde un succès auquel ajoutaient la liberté de ses allures et sa verve intarissable. D'ailleurs parfaitement corrompue, elle pratiquait, par un exemple rare encore à cette époque, les

mœurs de ces jeunes filles qui ne sont plus des jeunes filles, et qui affirment ainsi l'égalité des droits entre la femme et l'homme. A Paris, son cocher, moyennant un louis, prenait la rue de Vaugirard pour la rue de Sèvres, et l'atelier d'un jeune peintre pour la chapelle des Jésuites. Après le peintre, ce fut un étudiant en médecine, auprès de qui Gabrielle se faisait passer pour la fille d'une concierge et d'un ancien gendarme, modiste de son métier, avec un passé où, par un prodige d'imagination, elle trouvait moyen de se calomnier et de se faire l'héroïne des plus fâcheuses aventures. Chez celui-là, bien entendu, elle allait à pied, lâchée à mi-route par une femme de chambre qui était devenue son amie, et qui, d'après une idée de Gabrielle, se faisait de son côté passer, aux yeux de son amant, pour une jeune personne de grande famille. Ce jeu en partie double amusait beaucoup Mlle de Chérié. Mais, « en province, disait-elle, il faut être sage »; et de fait, personne, pas plus dans le monde où elle vivait à Paris qu'à Saint-Gerbold, ne se doutait de sa conduite. On ne tenait ses propos aventureux que pour des excentricités d'esprit. Pas méchante du tout, comme le disait Patrice; au contraire, serviable, bonne enfant, contente de la vie, qu'elle menait gaîment, et n'aimant pas voir souffrir autour d'elle; toute prête à soulager, à consoler, à se dévouer — un moment, — en sœur de charité, offrant le mélange le plus bizarre d'une franchise impudente et d'une idéale hypocrisie; telle était Mlle de Chérié.

Le soir, Léon se coucha fort tard. Il demeura à sa fenêtre, fumant et rêvant aux événemens de la journée. Ainsi, les entretiens avec Angèle, sous la charmille, devenaient périlleux. Le rendez-vous de chasse était loin, mais bien tentant. Et il songeait au mot de Gabrielle apparaissant sur le seuil avec Gaston Solant. C'était sans doute une plaisanterie, déplacée comme beaucoup de celles auxquelles se livrait Mlle de Chérié. Il fallait bien reconnaître cependant que la disposition extérieure et intérieure du pavillon était d'une singulière commodité; par derrière, une fenêtre basse permettait de s'échapper; tout autour, les arbres plus rares laissaient voir si quelqu'un approchait. Angèle allait très souvent voir Rose le matin; elle pouvait quitter Elmire et la voiture à l'embranchement de la route de Ronchy et du chemin que Léon avait remarqué, menant au bois Fayol juste en face de la maison Tallencour, et passer par le pavillon; elle n'avait qu'à prétexter le désir de faire une promenade sous les arbres... oui, mais Elmire s'y prêterait-elle? Tout au moins, qu'est-ce qu'elle en penserait? Évidemment, cela ne pouvait avoir lieu que de loin en loin. N'importe! quand on ne s'y rencontrerait qu'une fois? Quel

lieu aimable de rendez-vous!... Comme il était propice à l'intimité... Angèle serait un jour sa femme; un jour... dans deux ans, à moins que... Cette idée ne lui était pas venue encore. Il ne s'y arrêta pas... tout à fait, mais elle passait et repassait, vague, au fond de ses imaginations. Il referma la fenêtre, irrité contre lui-même, contre Gabrielle, dont l'extravagante plaisanterie était peut-être la cause de l'obsession qui le poursuivait.

VI

— Ne serait-ce pas charmant de se rencontrer ainsi au pavillon du bois Fayol, les matins où vous iriez chez Rose? demandait Léon à Angèle, le lendemain, en se promenant avec elle dans l'allée de tilleuls, le long du mur de la Delle-au-Roux.

Après quelque hésitation, elle se laissa convaincre, comme renonçant à se défendre sérieusement.

— Vous abusez, Léon... Vous savez ma faiblesse, et que je finis toujours par vouloir ce que vous voulez. Mais toutes les fois que j'irai à Ronchy, non; cela, c'est impossible... Une ou deux fois, tout au plus. Un samedi, par exemple, c'est jour de marché.

— Pourquoi choisissez-vous un jour de marché?

— Parce qu'Elmire va à Marquenay pour les provisions, et que je me ferai accompagner par Geneviève. Elmire est de Ronchy, ne le saviez-vous pas? Elle doit connaître le chemin dont vous parlez; elle est soupçonneuse et un peu tracassière, elle pourrait me faire des objections. Avec Geneviève, je gagnerai du temps, voici comment : j'engagerai la voiture dans ce chemin en lui disant qu'il doit traverser le bois d'une manière quelconque et probablement raccourcir le trajet. Quand nous nous trouverons au bout et que le bois commencera, il sera tout naturel que je descende et continue à pied. Geneviève ayant à refaire ce bout de chemin avec la voiture pour rejoindre la route, et moi l'ayant en moins, cela nous donnera un quart d'heure de plus, et il est prudent d'arriver chez Rose à peu près en même temps qu'elle.

— Vous pensez à tout. Alors, c'est pour après-demain, puisque nous sommes au jeudi.

— Après demain?... non, oh! non, pas sitôt... pas encore, Après demain en huit... Et n'insistez pas, ou je me fâche et je ne veux plus.

Il l'enlaça passionnément et couvrit de baisers ses yeux et ses cheveux.

— Léon, Léon, dit-elle en essayant mollement de se dégager, écoutez-moi, j'ai à vous dire des choses sérieuses. Les Esnault,

d'autres encore, tout le monde a remarqué votre absence jeudi et dimanche; aujourd'hui, il en sera de même, n'en doutez pas. Et le pis, c'est qu'on en a parlé devant maman; son attention est éveillée. Hier, chez Rose, vous avez conté que vous aviez affaire à Marquenay jeudi dernier. Un instant après, Joseph Esnault a dit à haute voix, — maman l'a entendu, — que vous y étiez demeuré une demi-heure, tout le temps au café; que vous aviez l'air grincheux et que vous vous étiez montré à peine convenable avec son père; que vous deviez avoir quelque grave ennui. Prenez garde, je vous en prie; tâchez d'obtenir de vos parens qu'ils vous laissent venir dimanche; n'irritez pas les Esnault contre vous, ni les Liseville, ni personne, et renoncez absolument à vos imprudentes promenades autour de la maison.

Sur la porte, avant de quitter le jardin, et tandis qu'Angèle retournait vers la maison, Léon s'assura que la Delle-au-Roux était déserte; mais comme après avoir fait quelques pas il se retournait instinctivement, il aperçut une jeune fille de la campagne qui sortait de la Brebillette. C'était un chemin abandonné qui conduisait au moulin du même nom; il commençait à la Delle-au-Roux, à peu près en face de la ruelle dont nous avons parlé, et s'en allait vers l'ouest, à sept ou huit cents mètres, rejoindre le cours de la Sue. Une dizaine d'années auparavant, on avait ouvert une nouvelle route partant de Saint-Gerbold-le-Jeune, suivant le bord de la mer en laissant à gauche Saint-Gerbold-le-Vieux, puis s'infléchissant pour aboutir au moulin. On ne passait donc plus par la Brebillette où l'herbe poussait dru, et qui, de plus, était encaissée entre des talus couverts d'épines et des taillis assez profonds par endroits. Aussi, les dimanches et le soir, dans la belle saison, ce chemin était-il fort mal fréquenté, et quand une jeune femme ou une jeune fille était vue entrant dans la Brebillette ou en sortant, sa réputation était perdue. Celle que Léon venait d'entrevoir, et qui se dirigeait d'abord vers la route de Ronchy, avait rebroussé chemin en l'apercevant et s'était engagée dans la ruelle.

Tout en continuant sa route, Léon se demanda qui ce pouvait bien être; il lui semblait que la silhouette et la tournure lui étaient connues, presque familières. Mais, arrivé dans la rue aux Œufs, il n'y pensait plus, lorsqu'il rencontra Patrice Blanchard et Joseph Esnault, et s'arrêta à causer avec eux : les trois jeunes gens se tenaient tout près de la grille de la maison de Blindes, quand Léon vit arriver du côté de la mer la jeune fille de la Brebillette... c'était Geneviève. Il ne put retenir un mouvement, et Geneviève de son côté devint cramoisie.

— Ah! ah! fit Joseph, mes complimens, mon cher.

— Je vois ce que vous voulez dire, repartit Léon contrarié, mais cela n'est pas.

Patrice qui, contre son ordinaire, était demeuré pensif, un moment sans rien dire, reprit, en regardant Léon dans les yeux :

— Voilà donc le pourquoi de tes courses matinales dans la Delle-au-Roux! La Delle-au-Roux mène à la Brebillette, et la Brebillette à un moulin par-dessus lequel on jette son bonnet.

— En effet, dit Joseph Esnault, Geneviève sortait de la ruelle; je l'ai vue venir de loin parce que j'étais tourné vers la mer lorsque nous causions tout à l'heure. Rentrer chacun par un côté différent, cela est d'une stratégie élémentaire; seulement votre Dulcinée attrape trop vite des coups de soleil.

— Encore une fois... commença Léon, mais Patrice tournant brusquement autour de lui le força à le regarder de nouveau et lui fit comprendre qu'il devait se taire.

Les trois jeunes gens se promenèrent un moment, parlant d'autre chose; Joseph rentra chez lui, et Patrice restant seul avec Léon lui dit :

— Comment, mon ami, lorsque le hasard ou la Providence te sert aussi bien, ne sais-tu pas en profiter? T'imagines-tu que tes promenades par la Delle-au-Roux passent inaperçues? Grâce à la circonstance de ce matin, elles trouvent une explication qu'il est de ton intérêt d'accepter et même de répandre.

— Mon cher Patrice, je n'ai jamais eu de relations avec Geneviève, et je ne puis par conséquent le laisser dire.

Et il lui conta comment les choses s'étaient passées et pourquoi la petite bonne s'était si fort troublée en le retrouvant là.

— Au diable tes scrupules! Geneviève n'a rien à perdre, et tu finiras par compromettre Angèle. Après tout, cela te regarde. Tu ne m'as jamais fait de confidence; j'ai surpris ton secret, je l'ai gardé. Mais aujourd'hui il n'est personne à Saint-Gerbold, comme je t'en avais prévenu il y a un an, qui ne soit aussi avancé que moi. Chez les Liseville, l'autre jour, à un dîner où se trouvait le Père Loyer, on a parlé de toi, de la manière brusque dont tu as cessé de paraître chez Mme de Blindes... On a supposé ou que tu avais fait une demande repoussée, ou que tes parens étaient intervenus parce que ce mariage ne leur convenait pas. Voilà. Je t'avertis; à toi de voir ce que tu as à faire.

— Que ferais-tu, à ma place?

— Tu veux le savoir? Si j'étais toi, j'irais me promener pendant quelques mois n'importe où, à Paris, par exemple, et j'autoriserais, avant de partir, mon ami Patrice à favoriser la légende

de ma liaison avec Geneviève. Cela serait drôle! Il faudrait entendre les Liseville dire avec des airs dégoûtés : « Comment, c'était pour cette fille! » Geneviève n'en mourrait pas plus que toi et Angèle serait sauvée, car ne te dissimule pas qu'avec tes assiduités maladroites tu n'es pas loin de lui faire du tort.

— Et si je ne suis pas ton conseil?

— Ce qui arrivera? Je n'en sais rien, sinon que je serai toujours ton ami. J'ignore où est l'obstacle entre Angèle et toi; je ne pense pas qu'il vienne d'elle, je serais surpris qu'il vînt de sa mère, je suppose que c'est plutôt de tes parens. Je souhaite que tout s'aplanisse; mais il serait plus sage, de ta part, de renoncer momentanément et de t'en aller de Saint-Gerbold.

Léon, sans lui répondre, lui serra affectueusement la main et le quitta.

Le dimanche, il vint chez Mme de Blindes; il y avait peu de monde, on ne jouait pas; on s'entretenait beaucoup du mariage prochain de Thaïs de Liseville avec M. de Thoron, maire de Beauquay-Fresné, gentilhomme inélégant mais très malin, qui, malgré le culte chevaleresque du passé, savait très bien profiter du présent en faisant de l'élevage et en vendant du colza. On le disait brave homme, soutien électoral de la cause aristocratique, d'autant plus utile que ses manières communes le rendaient sympathique aux paysans.

— Il a quinze ans de plus que Thaïs, c'est beaucoup, dit Mme Langelier.

— Deux ou trois ans de trop, reprit Mme Esnault; — et cette opinion moyenne rallia plusieurs personnes, entre autres Gabrielle.

— Alors, douze ou treize ans de différence, c'est votre chiffre? lui dit Patrice qui marchait avec elle et Léon dans une allée.

— Oui, un mari trop jeune, c'est gênant.

— Vous êtes monstrueuse.

— Je vous en prie, mon cher monsieur Patrice, pas tant de galanterie.

Et Léon pensait : Décidément, tout le monde est contre moi, même Gabrielle.

L'arrivée de M. et Mme de Ningèvre, tous les deux rapprochés d'âge, changea naturellement le cours de la conversation. Rose de Tallencour s'extasia sur l'expression candide de Mme de Ningèvre.

— Elle a quelque chose d'angélique.

— Ce sont ces femmes-là les plus terribles, dit Gabrielle. Regardez le pauvre Anatole : il est sur les dents, tout comme le cheval de M. Patrice.

— Dites ce que vous voudrez de mon cheval, s'écria Patrice, mais soyez convenable!

— Vous croyez me demander une chose impossible, n'est-ce pas? c'est ce qui vous trompe. Voulez-vous parier un déjeuner de dix couverts à Saint-Valentin que, pendant quinze jours, je ne dis pas un mot qui ne puisse figurer dans un traité de morale à l'usage des jeunes filles?

— Convenu. Si je perds, je serai consolé par le plaisir d'avoir vu un miracle.

A ce moment, Mme de Blindes vint s'asseoir auprès de Léon et lui dit :

— Vous nous abandonnez ces temps-ci, cher monsieur.

— Excusez-moi, madame, j'ai dû m'occuper de quelques affaires. Ma mère se lasse de prendre seule à sa charge l'exploitation des terres et l'administration des fermes.

Il sembla à Léon que Mme de Blindes l'observait tout en lui parlant aimablement, et qu'Angèle de son côté paraissait plus contrainte que d'ordinaire. Du reste, l'entrain manquait ce jour-là; il y avait « dans l'air », comme on dit, de la fatigue et de la préoccupation.

Le soir, après le souper, Angèle et sa mère étaient assises sur la terrasse.

— Mon enfant, voilà encore une de tes amies qui se marie; ce sera bientôt ton tour. Aujourd'hui même, j'ai reçu une demande très sérieuse, par l'intermédiaire du docteur.

Mme de Blindes s'arrêta. Angèle ne manifestait aucune curiosité; mais sa mère était habituée à ses silences indifférens.

— Il s'agit, reprit-elle, d'un jeune collègue de M. Langelier, le docteur Garbin.

Angèle continuait de se taire, et dans la lueur mourante du soir son visage demeurait impassible.

— L'as-tu parfois rencontré? lui demanda sa mère.

— Oui, l'autre jour encore, en voiture dans la rue de la Plage.

— Qu'en penses-tu?

— Je ne le connais pas.

— Enfin, il ne te déplaît pas à première vue? On dit de lui le plus grand bien.

— On en dit toujours des gens qu'on veut marier.

— Tu sais que le docteur Langelier a un jugement sûr et qu'il nous aime beaucoup. Le docteur Garbin est le médecin des Pères; le Supérieur et le Père Loyer l'estiment particulièrement. Il a une bonne conduite, une bonne éducation; sa clientèle est déjà

sérieuse; il passe pour fort instruit, très doux, aimé des pauvres gens. Ses parens habitent le Hêtre; je crois que le père est un ancien cultivateur qui a fait sa fortune en vendant des chevaux; il est estimé, en relations avec la famille Deruc de qui nous aurions encore des renseignemens. Mais ce qui me frappe surtout, je te le disais, c'est l'éloge qu'on fait de ce jeune homme au point de vue moral. Marquenay est près d'ici; nous ne serions pas trop séparées, ma chérie.

— C'est ce qui me toucherait le plus, mère. Mais il est encore plus simple que je ne me marie pas et que nous restions comme nous sommes.

— Ne pas te marier!... C'est Rose qui te met des idées pareilles dans la tête. Peut-être regrettera-t-elle un jour sa décision un peu romanesque. En tout cas, tu n'as pas le même motif qu'elle de t'arrêter à un parti aussi étrange.

Mme de Blindes se tut de nouveau. La nuit tombait. Angèle, la tête renversée sur le dossier de sa chaise, fermait les yeux et paraissait prise d'une de ces langueurs qui lui étaient familières.

— Est-ce que tu t'endors?

— Non, mère.

— Tu n'es pas souffrante?

— Non, mère.

— Du moins réfléchis-tu à ce que je viens de te dire?

— Je vous demande pardon, mère, mais comme je ne veux pas de M. Garbin, il est inutile que je médite sur ses vertus.

— Ma chère enfant, laisse à Gabrielle ce ton persifleur qui ne te va pas. Il n'est pas question seulement du docteur Garbin. Tu viens de me dire que tu ne te soucies pas de te marier. Tu me l'as dit affectueusement en ajoutant qu'ainsi nous ne nous quitterions pas. Certes la séparation sera pénible pour moi... autant que pour toi... bien plus encore, ma chérie. Tu sais pourtant que depuis plusieurs années j'y suis prête, que je voulais te marier de bonne heure, tu le sais, Angèle. Or, voici que tu as vingt-deux ans, et que tu as écarté presque sans examen d'excellens partis. Je regretterai longtemps pour toi M. Machepont d'Anet, un homme loyal et bon, qui paraissait déjà t'aimer... Voyons, mon enfant, tu ne me dis pas tout.

Elle l'attira vers elle. Angèle se laissa glisser à ses genoux, elle sentit les lèvres de sa mère sur son front, son cœur était gonflé, elle fut sur le point de tout avouer... Mais elle pensa que son mariage était impossible, que sa mère elle-même n'y ferait rien, que bien trop de personnes déjà étaient renseignées, et qu'un aveu aurait pour résultat certain de la séparer de plus en plus de

Léon. Depuis son enfance, d'ailleurs, elle avait l'habitude de se taire.

— Qu'as-tu, ma chérie ? lui disait sa mère en lui caressant les cheveux ; qu'as-tu ? ouvre-moi ton cœur.

Mais ce cœur était de ceux qui s'ouvrent difficilement.

— Rien, je vous assure, mère ; je suis très bien ainsi.

— Tu es triste ?

— Non, j'ai tout simplement envie de dormir.

Mme de Blindes renonça à pousser plus loin l'entretien.

Cinq jours après, le vendredi soir, la mère et la fille étaient toutes deux au salon ; Mme de Blindes, tout en brodant, regardait Angèle qui paraissait lire un roman de Walter Scott ; elle s'aperçut que les yeux étaient fixes et qu'Angèle ne lisait pas. Elle posa sa broderie sur la table, et se tournant vers la pendule :

— Neuf heures dans quelques minutes... Je vais monter dans ma chambre. C'est demain, mon enfant, que je dois rendre réponse au docteur pour M. Garbin. As-tu pensé à ce que je t'ai dit et changé d'idée ?

— J'ai pensé à ce que vous m'avez dit, mère ; mais malgré cela je n'ai pas changé d'idée.

— Alors, c'est *non ?*

— C'est *non.*

Lorsque sa mère fut partie, Angèle jeta son livre sur le canapé et s'enfonça librement dans ses rêves. Ainsi elle venait de repousser l'offre d'un avenir tranquille, honorable, pour courir en secret dès le lendemain matin... à quoi ?... Oui, c'était le lendemain qu'elle devait rejoindre Léon au pavillon du bois Fayol. Sans doute il ne se passerait entre eux rien de grave, de définitif, cette fois-là... mais une autre fois ? Cela était certain, fatal désormais... Désormais ? depuis longtemps, depuis le jour où elle lui avait accordé le premier rendez-vous... avant même : depuis le matin où, venant de chez Rose, elle l'avait aperçu dans la Delle-au-Roux et lui avait fait visiter la charmille. Ils s'aimaient, pourquoi ne pouvaient-ils se marier ? Léon disait : « Dans un an... » Pas plus dans un an que maintenant, si ce n'est dans des conditions qui empoisonneraient leur vie ; le monde, un instant vaincu, se vengerait. Non, il n'y avait rien à espérer, rien à faire... Et puis, elle était lasse de lutter, de résister ; ces trois années de rêve et d'amour l'avaient énervée ; la dernière surtout, de violente passion, avait achevé de la briser.

Et, comme elle s'abandonnait ainsi, ses yeux errans, dans l'ombre, rencontrèrent d'autres yeux. Son père était là, dans un portrait peint en 1839, alors qu'il avait vingt-cinq ans : les cheveux en

rouleau sur la tempe avec les favoris, la moustache et la royale, en habit, la main sur la tête d'un grand lévrier et se détachant d'un paysage romantique où serpentait une rivière. L'œil doux et sombre avait une lueur tragique dont le peintre, malgré la médiocrité de son talent, avait saisi l'expression. Comme il arrive quand on regarde un portrait, le portrait regardait Angèle.

— C'est son sang qui coule, qui brûle dans mes veines, pensait-elle; est-ce ma faute, à moi, si je suis sa fille ? Ah ! mon père, mon père !... je vous reconnais trop...

Et son regard, sur la muraille, se dirigea vers un autre portrait : portrait de jeune femme, celui-là, sa grand'mère paternelle, morte à vingt-deux ans, et qui souriait, gracieuse en son costume premier Empire, coiffée à l'antique avec des bandelettes blanches, les épaules nues. Et c'étaient encore les mêmes yeux, des yeux de volupté qui la regardaient jusqu'au fond de son cœur et par lesquels la jeune et belle morte semblait lui dire : « Tu es de notre race. »

Elle se leva, en proie à un véritable malaise physique sous l'obsession de ce double regard et, prenant la lampe, monta toute frissonnante dans sa chambre où l'attendait un sommeil plein de fièvre et de cauchemars. Elle croyait voir s'entr'ouvrir les lèvres des portraits : « Tu te perdras comme moi », disait l'un avec dureté ; « Tu mourras jeune comme moi », murmurait l'autre avec tristesse.

VII

Le lendemain, Léon arriva de bonne heure au pavillon du bois Fayol. Il craignait, si la clef n'était pas sous le volet, d'être obligé de redescendre à la maison du garde-chasse pour la lui demander; mais il la trouva à la place exacte indiquée par Rose. Il était très agité : le caractère intime et libre de ce nouveau rendez-vous, l'évidente faiblesse d'Angèle, son trouble à lui dès qu'il était auprès d'elle, tout lui faisait prévoir qu'il s'engageait sur une pente où il ne serait bientôt, où il n'était peut-être déjà plus possible de se retenir, de s'accrocher à quelque dernier scrupule de raison ou d'honneur. Cependant, après une nuit où un sommeil pénible avait été coupé tour à tour d'exaltations folles et de sages méditations, il était parti, il arrivait, bien résolu à s'armer contre lui-même et à n'obtenir d'Angèle que les tendresses permises à des fiancés.

Trois quarts d'heure le séparaient du moment du rendez-vous; cette attente l'énerva. Il allait et venait autour du pavillon, sur-

veillant les alentours; à mesure que les minutes s'écoulaient, de plus en plus lentes dans la solitude, il croyait entendre quelqu'un marcher; les froissemens de feuilles lui faisaient retourner la tête. Il entra, s'assit sur le divan, ne put rester là. Il revint au dehors, marchant devant la porte dans un court espace, avec une sensation de peur, étouffant le bruit de ses pas, jetant à droite et à gauche des coups d'œil inquiets. « Je deviens fou? qu'est-ce que j'ai? » Il s'efforça de se rendre maître de lui-même, de vaincre ses nerfs, surexcités à la fois par l'insomnie et par le sentiment qu'il ne tiendrait qu'à lui, dans un instant, de posséder Angèle. « Je ne le veux pas, cela ne sera pas », se disait-il avec l'insistance et le luxe de volonté des natures faibles, avant le danger.

Angèle apparut tout à coup au haut d'un sentier; elle était un peu haletante et colorée, mais ses yeux souriaient :

— C'est moi! Quelle folie! Pensez-vous du moins que le bois soit désert aux environs? Moi je n'ai rencontré personne.

Elle défit son chapeau, s'essuya légèrement les tempes, et s'assit, avec Léon, sur un banc, en dehors du pavillon. Elle lui racontait la demande du docteur Garbin, son refus.

— Vous n'avez pas de regrets?

— Ah! certes, non. D'abord, il est ridicule; il a l'air d'un séminariste. De ceux qui ont demandé ma main, il n'y en a qu'un qui ne m'eût pas trop déplu, s'il était venu avant vous, Léon : c'est le capitaine Machepont. Mais, du jour où je vous avais vu...

— Et avant?

— Avant? Voilà que maintenant vous voulez des confidences pour avoir le droit d'être jaloux. Et si je vous demandais les vôtres?

— Les miennes?

— Oui... Christine.

— Comment savez-vous?...

— Si vous croyez que les jeunes filles ne causent pas entre elles des jeunes gens qu'elles connaissent! Lucie Esnault et Antoinette de Liseville vous ont vus ensemble, l'une dans les rues de Caen, l'autre au théâtre, et Joseph a su qui c'était par M. Albert Derue. Une dentellière, n'est-ce pas? Il paraît qu'elle était jolie. Blonde?...

— Je vous en prie, laissons cette vieille histoire. Puis, ici, nous allons finir par être vus ou entendus; entrons.

— Si vous le voulez, dit-elle d'un air indifférent; et elle continuait à le taquiner au sujet de Christine.

Elle s'était assise sur une chaise, le dos tourné à la porte. Léon prit un siège et se mit auprès d'elle, à quelque distance

pourtant, étonné, calmé un moment par le tour enjoué et bien imprévu qu'avait pris leur entretien. Mais, après quelques minutes, les couleurs d'Angèle disparurent pour faire place à une de ces pâleurs subites auxquelles elle était sujette; elle cessa de parler, porta la main à son front, eut dans tout le corps un mouvement de malaise.

— Qu'avez-vous?

Il se leva, mais elle aussi, un peu vite comme pour l'éviter, et faisant le tour de la table par le côté opposé, elle alla se jeter sur le divan en disant :

— Ce n'est rien, cela va passer; je serai mieux ici.

Léon s'approcha d'elle, et, se mettant à genoux, lui prit les mains.

— Non, non, murmurait-elle, allez-vous-en; du reste, il va falloir que je parte.

Le rose lui revenait aux joues, et pour rassurer Léon, elle se mit à sourire, les yeux encore à demi fermés. Il était penché sur elle, contre elle, il voyait ses lèvres entr'ouvertes... Dans un transport involontaire il les couvrit de baisers. Les mots : « Je t'aime, je t'aime, » avaient remplacé « Je vous aime »... Elle se renversa, pâle comme une morte, et s'abandonna.

Geneviève était arrivée avec la voiture depuis vingt minutes, lorsque Angèle parut, marchant un peu vite. Rose, qui commençait à s'étonner, s'empressa à sa rencontre :

— Sais-tu que j'étais presque inquiète? lui dit-elle en l'embrassant. Tu t'es égarée? Quand Geneviève m'a dit où elle t'avait laissée, j'ai pensé tout de suite que tu pourrais te tromper à l'endroit où le sentier bifurque. Tu auras pris à gauche...

— Justement.

— Et tu dois être lasse?

— Mais non, ma petite Rose; tu sais bien que je marche mieux que toi.

Tout en causant, elles étaient montées dans la chambre de Rose.

— Tu n'étais donc pas là, quand, l'autre mercredi, j'ai expliqué à quelques-uns de nos invités que ce chemin était une impasse? Qui donc m'interrogeait là-dessus?... Ah! je me rappelle, M. Léon Bonnessy.

Angèle, qui avait mis sa chaise tout près de celle de son amie, posa sa tête sur les genoux de Rose et ferma les yeux, comme accablée de lassitude. Rose, habituée à ces manières câlines, la regardait affectueusement en lui reprochant de nouveau de s'être

fatiguée, lorsque tout à coup, prenant et remettant dans les cheveux d'Angèle une épingle mal placée, elle lui dit :

— Ma pauvre amie, que tu es donc mal coiffée ce matin!

Angèle se redressa, dénoua vivement sa chevelure, et se levant alla se recoiffer devant l'armoire à glace, avec ce beau geste des bras relevés qui cambre la taille et bombe la poitrine. Puis, elle fit le tour de la pièce, regardant tout dans cette chambre de jeune fille, depuis les livres de dévotion et la tapisserie commencée, jusqu'au petit lit avec son grand crucifix d'ivoire entre les rideaux bleus.

— Ainsi, Rose, tu ne te marieras jamais?

— Non, chérie; mais toi, quand te marieras-tu?

— Jamais non plus.

— Tu aurais très grand tort.

— Ma mère prétend que c'est toi qui me mets cette idée dans la tête.

— Tu pourrais lui répondre que je t'ai beaucoup blâmée de repousser la demande du capitaine d'Anet.

— Oui, ma Rose, mais moi je ne le regrette pas.

Elle vint se rasseoir, et après un silence :

— Sais-tu que dans une dizaine de jours, nous aurons un dîner à Saint-Valentin aux frais de M. Patrice ou de Gabrielle, selon celui des deux qui gagnera un pari?

Elle lui conta comment Gabrielle avait parié de ne rien dire que de convenable pendant quinze jours.

— Elle ferait bien de continuer, une fois l'habitude prise, dit Rose, car elle tient des propos inouïs... dont je ne comprends du reste qu'une partie.

La conversation prit ensuite un tour indifférent, et après un quart d'heure Angèle se leva.

— Rose, viens me voir sans tarder, n'est-ce pas? J'ai besoin de ton amitié.

— J'irai demain.

Elles s'embrassèrent tendrement, et quelques instans plus tard, Angèle retournait vers Saint-Gerbold, au trot du petit cheval noir.

Léon était rentré chez lui plus effrayé qu'heureux, et après s'être dépensé en efforts pendant le repas pour n'avoir pas l'air trop distrait, il monta à sa chambre où il se laissa aller au cours de ses rêves, faisant les cent pas, s'asseyant, fumant sans discontinuer comme pour endormir l'inquiétude de sa pensée. De ce qui était advenu, il emportait une impression d'ivresse traversée d'un remords, léger, il faut bien le dire, et d'une appréhension, plus grave, de l'avenir, mais surtout gâtée par la preuve de faiblesse qu'il s'était donnée à lui-même, en ce démenti infligé si rapidement

par sa conduite à ses plus fermes résolutions. « Après tout, se disait-il, qu'auraient-ils fait à ma place ceux qui me jetteraient la pierre? Voilà trois ans que j'aime Angèle avec passion, elle m'aime... Qui donc aurait résisté, aurait triomphé d'une pareille tentation? L'homme le plus ferme, le plus résolu, aurait failli comme moi. » Mais sa conscience lui répondait : « Cet homme que tu supposes n'eût pas fait venir Angèle au bois Fayol. Ces conditions où la résistance était en effet au-dessus du plus haut courage, il ne les eût pas créées. Nulle force humaine ne peut empêcher une barque de chavirer en pleine mer sous la tempête ; mais qui te forçait de quitter le port? » Qui le forçait?... Ce monde absurde, injuste, qui lui interdisait d'épouser celle qu'il aimait. Était-il libre, après tout, d'aimer ou de ne pas aimer? Et quand il l'eût été, en quoi était-il mal, n'était-il pas bien d'aimer Angèle, qui, à la beauté, à la jeunesse, à la grâce, unissait l'esprit et la vertu? Oui, la vertu, si la charité secrète, si la bonté profonde, si l'inaltérable douceur ne sont pas indignes de ce nom. Et cependant, qu'on ait ou non raison, que faire contre la force? La société ne voulait pas ; si Angèle et lui la bravaient, ils couraient à un désastre. Ah! qu'il voyait juste, celui qui a dit : « L'opinion est la reine du monde »! La loi, qu'est-ce que cela? La loi leur permettait de se marier dans un an ; mais mieux eût valu la proscription légale que l'hostilité des salons, que leurs arrêts sans responsabilité, que leur hypocrite, doucereuse et implacable tyrannie. S'il est un empire despotique et mortel, c'est celui-là. La persécution par le fer et le feu trempe les cœurs ; celle qui use de l'ironie et du mépris, des mille pointes d'aiguille dont dispose le monde, celle-là tue les caractères. Il s'exaltait dans son indignation, mais en se révoltant contre la défaite, il se reconnaissait vaincu par avance ; il entraînerait Angèle dans sa chute insensée. Quelle victoire, quelle lutte honorable était donc promise à celui qui ne savait ni se vaincre, ni lutter sérieusement contre soi-même? O chaos des passions, impuissance du cœur, trouble de l'esprit qui ne sait plus, sinon ce qu'il veut, du moins ce qu'il devrait vouloir!... Angèle! Angèle! l'amour seul est doux, il ne nuit à personne, — et le monde entier est contre lui!

Il rêvait, il s'interrogeait encore dans son anxiété, quand un coup de sonnette retentit à la grille. De sa fenêtre, il aperçut un de leurs vieux fermiers, Tranquille Mauger, qui attachait son cheval à un barreau. « Allons, pensa-t-il, ma mère vient de partir pour l'église, mon père va disparaître dès qu'il apercevra Mauger et qu'il pressentira une de ces discussions d'affaires qu'il déteste, et c'est sur moi, qui m'en moque plus que jamais dans les dispositions où je suis, que ces niaiseries triviales vont re-

tomber. » Un instant après, Françoise venait le chercher. Il descendit à la cuisine, où Tranquille Mauger mit une demi-heure à lui expliquer qu'il payait sa terre quatre-vingts centimes la perche, à charge pour lui d'acquitter les impôts qui étaient de sept centimes et demi, et qu'il entendait désormais la payer quatre-vingt-cinq centimes et laisser les impôts à la charge de M. Bonnessy. A ce compte, en effet, il gagnait deux centimes et demi par perche; mais le plus curieux, c'est qu'il prétendait offrir un avantage à son propriétaire :

— Je paye seize sous, et je viens vous offrir dix-sept sous; c'est un sou de plus pour vous.

Et il ne voulait pas sortir de ce raisonnement.

Léon, ennuyé, agacé, l'écoutait à moitié, s'embrouillait lui-même dans ce calcul fort simple, lorsqu'il lui vint à l'idée, au lieu d'attendre la rentrée de sa mère, d'aller la chercher et de la ramener. Laissant Mauger se tailler de vastes beurrées dans la miche de pain, avec une carafe de cidre en face de lui, il prit son chapeau et partit.

En arrivant à la porte de l'église, il tourna la lourde poignée avec précaution et poussa doucement le battant pour ne pas trop déranger les personnes qui pouvaient être en prière, et par ce respect du saint lieu qui n'abandonne jamais ceux qui, dans leur enfance, ont reçu une sérieuse éducation chrétienne. A part deux vieilles paysannes, il ne trouva dans l'église que sa mère en méditation, assise, mais toujours droite, et Angèle à genoux, la tête dans une main, l'autre main pendante sur le dossier du banc qui était devant elle, dans un abandon qui contrastait avec la raideur de Mme Bonnessy. Elle était bien charmante, bien touchante ainsi, avec sa jolie tête brune aux cheveux abondans, sa taille mince fléchissant avec grâce, cette distinction native que rien ne donne et que rien n'enlève. Tout d'abord elle ne prit pas garde à l'entrée de Léon; mais lorsqu'il monta jusqu'au premier banc et qu'il parla à sa mère, naturellement elle le vit et cacha aussitôt sa tête dans ses deux mains. En descendant l'église, Mme Bonnessy à son tour aperçut Angèle; son attitude de découragement la frappa, mais lui déplut comme toute faiblesse, et elle fut même obligée de faire appel au devoir religieux pour ne pas soupçonner Mlle de Blindes de feindre la désolation afin de mieux attendrir le cœur de son fils.

Non certes, elle n'était pas venue là pour feindre. Priait-elle? Il est bien des sortes de prières. La méditation n'était guère possible, puisqu'elle se fût inévitablement remplie de souvenirs et d'images qu'on n'apporte pas dans une église. L'élévation? Angèle aimait trop les amours de la terre pour être touchée de l'amour

divin. Mais, avec peu de piété, elle avait beaucoup de foi; c'était une croyante sans ferveur. Le paradis ne lui souriait pas, l'enfer lui faisait peur. Elle en redoutait surtout les tourmens physiques, les flammes vives; contre la douleur de la chair, aussi bien que contre ses tentations, cette nature sensuelle et délicate se trouvait sans force de résistance. Trop faible pour mettre sa vie d'accord avec une discipline morale dont elle ne discutait pas d'ailleurs la légitimité, aimant ce que condamne la religion dont elle ne doutait pas, froide pour ce qu'elle exalte, il arrivait que, ne profitant pas des consolations, elle en subissait les terreurs.

Elle ne connaissait ni l'indifférence, un peu militaire en sa bravoure, de Gabrielle de Chérié, qui, sans être incroyante, ne pensait pas beaucoup « à ces choses-là », ni la tranquillité intellectuelle de Rose de Tallencour, qui, bien que très correcte par éducation et par tenue dans la pratique de ses devoirs religieux, était au fond incrédule, ni les extases mystiques de Marthe, ou les effusions de la bonne et simple Marie Langelier. Encore moins était-elle de ces âmes compliquées qui trouvent dans l'amour d'autant plus de saveur qu'il leur apparaît comme un péché : par un effet bien plus naturel, la joie présente s'empoisonnait pour elle de la crainte du châtiment futur; d'ailleurs, elle n'avait pas besoin de ces raffinemens d'esprit pour s'attacher, du cœur et des sens, à ce qu'elle n'aimait que trop.

Dès au sortir de l'enfance, préoccupée de sentiment, rongée de rêves, altérée d'amour, elle avait cru comprendre, par l'exemple extérieur de ses compagnes et par ce qu'il lui était permis d'entrevoir du monde et de la vie, qu'il devait se passer dans son âme quelque chose de répréhensible. Ce qui était tout pour elle, ne paraissait pas être tout pour les autres. Espérer, désirer un mariage d'amour, était-ce donc si mal? Peut-être le désirait-elle trop et trop uniquement; on lui avait déjà tant dit qu'elle était romanesque, on lui avait déjà tant parlé de danger séduisant, d'abîme aux bords en fleurs! Et quand elle comparait aux élans religieux, aux attendrissemens sacrés de quelques-unes de ses amies sa froideur de chrétienne, quand elle sentait que son cœur n'était pas, ne serait jamais sincèrement à Dieu, elle était prise d'inquiétude, elle se croyait perdue, coupable au moins d'excès dans son attachement aux choses de la terre, dans son goût pour les tendresses éphémères et sensuelles. Elle se mit à craindre qu'on ne vît ce qui s'agitait en elle, et très tôt elle apprit à garder pour elle seule ses plus chères pensées.

Plus tard, grossissant de plus en plus par ses scrupules et par l'inexpérience du monde la gravité de ses imaginations et de ses

faiblesses, elle en vint à ne plus oser les confier à son confesseur ordinaire ; et c'est alors qu'elle prit l'habitude d'aller, deux ou trois fois dans l'année, à Marquenay, demander l'absolution à un Père missionnaire, passant de l'un à l'autre, car elle souffrait d'avoir à sans cesse avouer les mêmes chutes. Un jour, elle s'adressa au Père Loyer : celui-ci, avec une sévérité de logique tempérée par l'onction des paroles, lui fit de sages représentations et s'efforça de l'amener à l'amour divin et de lui inspirer le goût du ciel ; mais ce religieux distingué parlait moins au cœur qu'à l'esprit, et il s'adressait à une pénitente qui ne vivait que par le cœur. Quand elle revint une seconde fois, et qu'il lui fallut confesser qu'elle revenait la même, le Père Loyer crut devoir essayer de la rigueur seule après l'inutile tentative d'indulgence, et ne trouvant cette jeune âme accessible qu'à la crainte, il insista sur les périls mortels auxquels elle s'exposait : « Prenez garde, mon enfant, vous vous obstinez dans le mal. Vous vous complaisez dans le péché. Sans doute, vous entendez bien vous repentir un jour ; le plus tard possible, n'est-ce pas ? à l'article de la mort ? Mais, si Dieu, dans sa miséricorde, a laissé ce recours aux pécheurs les plus indignes, c'est à la condition qu'ils éprouveront la contrition parfaite. Savez-vous, mon enfant, ce qu'est la contrition parfaite ? Croyez-vous que la peur y suffise, et le calcul de l'intérêt, j'entends l'intérêt spirituel, et la grâce elle-même des sacremens, s'ils sont reçus sans le ferme propos de la conversion ? Il ne faut pas seulement renier des lèvres ses fautes et frémir de la juste punition qui les attend ; il faut les détester du cœur et sentir que, si la vie terrestre nous était rendue, nous ne voudrions pas, par pur amour de Dieu, retomber dans les mêmes erreurs. Si vous continuez à vous endurcir, si vous persistez à aimer le péché, Dieu, au dernier moment, pourrait bien vous abandonner, et vous mourrez alors, ne vous convertissant que par crainte, et désespérée de ne plus avoir devant vous la force, la jeunesse, la santé, pour les dépenser de nouveau d'une manière coupable. »

A partir de ce jour, les appréhensions d'Angèle se transformèrent en une véritable épouvante ; et, d'autre part, comme la nature l'emportait, comme sa chair et son cœur étaient pétris d'amour, elle ne pouvait s'arracher à l'obsession, à la passion de la volupté. Elle renonça à la lutte, et depuis un an déjà elle s'était un peu relâchée de ses devoirs religieux, se bornant à aller trouver, les veilles de fête, l'abbé Pernat qu'une grande prudence, une grande bonté, et un caractère un peu hésitant rendaient plus indulgent.

VIII

Le samedi, elle retourna avec Geneviève à Ronchy. Léon l'attendait au bois Fayol, mais cette fois elle prit ses précautions pour arriver chez M. de Tallencour en même temps que la voiture, et Rose n'eut à s'étonner d'aucun retard.

Lorsque Angèle rentra, il était midi.

— Mon enfant, lui dit sa mère en se mettant à table, je trouve que tu choisis mal ton jour pour aller voir ton amie; le samedi, Elmire est à Marquenay, tu m'enlèves Geneviève, de sorte que je reste seule ici avec le jardinier, et Fanny quand elle vient.

Fanny était une voisine qui aidait de temps à autre à la grosse besogne, aux nettoyages intermittens, à la lessive.

— Pardonnez-moi, mère, je n'y avais pas songé.

— D'ailleurs, je ne veux plus que tu sortes seule avec Geneviève, j'ai appris sur son compte des choses qui ne me plaisent pas du tout.

— Par Mme Esnault, bien entendu.

— Par Mme Esnault, en effet; pourquoi dis-tu cela?

— Parce que c'est d'elle que viennent en général les méchancetés.

— Je ne te savais pas si attachée à Geneviève. J'en suis fâchée, car mon intention est de ne pas la garder.

— Je la regretterai; elle fait bien son service et elle est gentille avec moi. C'est une fille qui a un très bon cœur.

— Trop bon, dit Mme de Blindes en souriant. En tout cas, tu ne sortiras plus avec elle pendant le peu de temps qu'elle restera ici.

— Puis-je vous demander, mère, si vous avez en vue une autre femme de chambre?

— Non, mais il n'y a pas lieu de nous presser. Nous allons bientôt nous absenter; je pense qu'il ne te déplaira pas de passer deux ou trois mois à Paris cet hiver.

— Comme vous voudrez, mère, répondit Angèle après un court silence.

Elle avait d'abord été fort émue à l'idée de quitter Saint-Gerbold et Léon; mais la situation devenait inquiétante : les rendez-vous seraient de plus en plus difficiles; l'attitude de sa mère était au moins soupçonneuse... Geneviève renvoyée, l'attention attirée, la malveillance des Esnault et des Liseville plus active... vraiment, elle ne savait trop s'il n'était pas sage de se résigner à une absence. Qui sait? une idée vague lui vint qu'il y aurait même peut-être un avantage quelconque à tirer de là. Puis, qu'objecter à sa mère? Mme de Blindes était habituée à voir sa fille

sans volonté, plutôt contente de voyager; une surprise, dans les dispositions où elle paraissait être, pourrait bien la mettre sur la voie de la vérité. Enfin, Angèle était lasse des réceptions; Léon n'y venait plus; Gabrielle partirait dans huit ou dix jours. Les Liseville, tout occupés du mariage de Thaïs avec M. de Thoron, ne sortaient plus. Et, si elle ne regrettait guère leur présence, d'autre part on finissait par être si peu nombreux que rien ne marchait plus, et que la maison de Blindes prenait l'aspect d'une maison dont on se propose, pour un motif avoué ou non, d'oublier peu à peu le chemin.

Vers deux heures, comme Angèle était remontée dans sa chambre, Geneviève frappa à la porte et lui annonça la visite de Mlle de Chérié.

Gabrielle venait lui dire que le repas offert par Patrice Blanchard aurait lieu le jeudi : elle avait gagné le pari et Patrice s'exécutait avec une entière bonne grâce. On était convenu d'une table de dix personnes. Mais, en faisant la liste, on s'était aperçu que le choix était vraiment trop restreint. Patrice, qui tenait à bien faire les choses, avait donné carte blanche à Gabrielle, et celle-ci, pour ne pas abuser, s'était arrêtée à quatorze convives. On n'avait, bien entendu, rien dit aux parens de la nature du pari, et pour eux il s'agissait tout simplement d'une partie de plaisir offerte, en fin de saison, par l'aimable Patrice.

Là-dessus, Gabrielle, tout en allant et venant par la chambre, car elle ne demeurait jamais tranquille, demanda à Angèle :

— Est-ce que c'est vrai que tu as refusé M. Garbin?

— Oui. Tout le monde le sait donc? Combien de temps en parlera-t-on?

— Tu as fait une belle sottise.

— En quoi?

— C'était le mari qu'il te fallait, d'autant qu'il se présentait à point.

— Je te remercie... Tu trouves que je n'ai plus le droit d'être difficile?

Angèle avait dit ces mots avec humeur, mais Gabrielle, au lieu de répondre, haussa légèrement ses jolies épaules et reprit :

— Est-ce que tu n'aimes plus Léon?

— Plus que jamais.

— Donc il fallait prendre M. Garbin.

— Pour me guérir; merci encore, mais tu pourrais me choisir un remède plus agréable à prendre!

— Angèle, crois-tu que tu épouseras Léon?

— Non.

Et ses yeux se remplirent de larmes.

— Eh bien, alors, ma pauvre amie?... Tu ne comprends donc rien? Le mariage, c'est la liberté.

— Mais c'est une infamie, ce que tu dis là!

— C'est ce qui se fait tous les jours.

— Gabrielle, je t'en prie...

— Que veux-tu, ma chérie, le chemin où tu cours te mènera à ta perte, et peut-être d'autres avec toi. Toi et Léon, vous êtes des passionnés, vous vous trahirez toujours. Et tes amies, y compris Rose qui est charmante, intelligente et qui t'aime, toutes te lâcheront... excepté moi. Ne te fâche donc pas. Crois-tu que je parlerais comme je viens de te parler à Marie Langelier, à Marthe de Tallencour ou à d'autres qui leur ressemblent? Ce n'est pas mon affaire de te rappeler à la morale; comme je ne doute pas que tu ne sois destinée à t'en écarter... de plus en plus, je voudrais du moins que tu n'en souffres pas trop et que tu évites, pour toi et pour les autres, de déplorables aventures. Je t'ai dit ce que je pense, tu y réfléchiras, mais telle que je suis et telle que tu es, je t'aime bien. » — Et elle l'embrassa.

Angèle, qui depuis tant de jours contenait sa douleur, éclata en sanglots, laissant tomber sa tête sur l'épaule de Gabrielle, elle lui conta tout sans rien omettre de ce qui pouvait charger sa responsabilité ou diminuer celle de Léon.

— Ma chérie, tu n'as qu'une chose à faire, partir, prolonger le plus possible ton séjour à Paris. Léon ne t'oubliera pas, sans doute, mais il renoncera peu à peu à l'avenir pour ne te plus voir que dans le passé, et toi tu guériras... par quelque autre amour, un jour ou l'autre.

— Jamais, jamais; je ne guérirai que par la mort.

Gabrielle essayait de la consoler:

— Vous êtes fous tous les deux. Vous comptez avec tout, excepté avec la réalité... Calme-toi, tu ne sais pas les ressources de la vie, de ta jeunesse qui n'est pas près d'être finie. Tu aimeras toujours et sans cesse, lui ou un autre.

Mais Angèle ne voulait pas de ces consolations.

Le mercredi matin, elle retournait voir Rose, cette fois avec Elmire qu'elle quitta pour traverser le bois à pied: mais elle fit comprendre à Léon qu'il était impossible de risquer de nouveau cette aventure; et comme il cherchait en vain à fixer à l'avenir leurs rendez-vous dans des conditions possibles, elle lui parla des projets de départ de sa mère. Tout d'abord, Léon se révolta:

— A tout prix empêchez cela, Angèle! Trouvez une raison, un prétexte au moins, pour retarder. Autant aurait valu que, cédant aux désirs de ma famille, aux conseils de Patrice, je parte moi-même. J'aurais ainsi détourné les soupçons; votre départ, à

vous, n'est propre qu'à les confirmer. Non, je ne puis accepter, supporter l'idée d'une séparation.

— Vous êtes toujours le même, Léon, toujours emporté, ce qui nuit à votre clairvoyance. Vous venez pourtant de reconnaître comme il nous est difficile ici de nous rencontrer désormais.

— Au moins si je pouvais faire coïncider mon absence avec la vôtre? Mais me laissera-t-on aller à Paris au moment que vous y serez? Ne nous berçons pas de pareilles illusions, ma chère Angèle. Auriez-vous donc un plan, une idée quelconque?

— Je ne sais pas encore; mais, je vous le répète, ici nous sommes trop surveillés; nous nous heurtons à toute sorte de difficultés. Nous n'avons, en nous séparant pour deux ou trois mois, hélas! que peu de chose à perdre. Cherchez de votre côté, croyez-vous que moi je ne vais pas en rêver? Ah! Léon, quelles preuves d'amour vous faut-il? Ce que je fais de mal, c'est à cause de vous, c'est pour vous. Écoutez-moi : Gabrielle sait, je lui ai tout dit, Léon; je ne regrette pas; avec tous ses défauts, elle est une bonne amie, elle nous sera peut-être utile. Si je reste trois mois à Paris, ne pourriez-vous, vous, imaginer un motif qui vous permette d'y venir pendant une quinzaine de jours? Oh! trouvez-le, je vous en prie, et demain, à Saint-Valentin, où nous pourrons certainement échanger quelques mots, vous m'apporterez cette bonne nouvelle.

Mais la nuit se passa sans que Léon découvrît une combinaison raisonnable, et il arriva, morose et découragé, à l'hôtel du Bras-d'Or où Patrice avait commandé le repas.

— Un repas d'adieux, cher ami, lui dit celui-ci en lui serrant la main, tout le monde part.

— Comment, tout le monde? demanda Léon qui pensa que le bruit du séjour projeté de Mme de Blindes et d'Angèle à Paris s'était déjà répandu.

— Tout le monde! c'est-à-dire la famille de Chérié et ton serviteur.

— Tu vas à Paris?

— Non, au Havre, passer l'hiver.

— Au Havre? dit Léon, et tout aussitôt prenant Patrice à part : — Voudrais-tu, pendant que tu seras là-bas te charger de mettre à la poste, à l'adresse de Saint-Gerbold, des lettres qu'à un certain moment je t'expédierais de Paris?

Patrice garda le silence un instant :

— J'y consentirai, si dans quelques jours tu le veux encore. Deux ans de plus que toi et ce que je me crois de raison ne me donnent pas le droit de te faire un sermon. Cependant, mon cher Léon, réfléchis avant de te décider à ce que tu vas faire là. Réfléchis

non seulement si ton dessein n'est pas répréhensible, mais si tu ne te prépares pas bien des ennuis, peut-être des malheurs. Je pars lundi ; d'ici là, promets-moi de penser sérieusement à ce que je te dis ?

Léon promit ce que voulait Patrice.

— Du reste, je ne te demande pas d'explications, reprit celui-ci.

— Tu es le plus discret en même temps que le plus dévoué des amis.

— Vois plutôt que ta conduite est claire comme le jour ; si tu veux, étant à Paris, passer pour n'y être pas, c'est évidemment qu'Angèle y va et que tu comptes la voir sans qu'on le sache.

— Peut-être la rencontrer... avec sa mère. En tout cas, me rapprocher d'elle, vivre quelques jours dans la même ville, couper ainsi cette séparation de trois mois que j'envisage, je l'avoue, sans fermeté.

— Alors, Mme de Blindes et sa fille vont passer trois mois là-bas ? et tu le sais... déjà... le premier à Saint-Gerbold ?

Léon se mordit les lèvres.

— Rassure-toi, mon ami, lui dit vite Patrice ; tout cela est sans inconvénient avec moi, mais surveille-toi avec d'autres.

L'aparté ne pouvait se prolonger ; les invités arrivaient et furent bientôt au complet. Au commencement du repas, on parla beaucoup des prochains départs, et Léon, faisant son profit des paroles de Patrice, saisit au plus vite l'occasion d'annoncer son projet de séjour au Havre, avant que Mme de Blindes eût encore rien dit de son intention de passer l'hiver hors de Saint-Gerbold. Un regard d'Angèle lui montra qu'elle avait compris...

Gabrielle, contre toute prévision, était plutôt songeuse, presque triste. Patrice avait craint qu'elle ne se dédommageât de ses quinze jours de pénitence, comme il disait, par un débordement de folies et de paroles à double sens qui finiraient bien par irriter et détacher d'elle les amis les mieux disposés en sa faveur, les plus habitués à la tolérance. Mais non ; Mlle de Chérié demeurait convenable, sérieuse, et ceux qui l'observaient par momens, Patrice, Léon, Joseph Esnault, surprirent son regard toujours un peu étrange, mais plus profond que d'ordinaire et comme attendri et troublé, se fixant sur Angèle avec persistance.

Et lorsque, le repas terminé, on alla se promener sur la falaise et sur la grève, Gabrielle marcha quelque temps avec Angèle et elle lui disait :

— Ma pauvre chérie, ma petite Angèle, toi aussi !... Ah ! si j'avais su plus tôt ! C'est que tu n'es pas comme moi, tu n'as pas de résistance. Je t'ai dit plus d'une fois que tu étais dissimulée ; je te parle comme la sœur Joséphine. Mais tu en mourras, de tes

petits mensonges et de ton hypocrisie forcée ; moi, j'en vis. Ce que tu me demandes, me prêter à vos rendez-vous quand vous serez ensemble à Paris, je serais mal venue de te le refuser en objectant que c'est mal... Et pourtant, Angèle, où donc est-ce que je t'aide à aller, avec tout cela ? Je vis à Paris, toi tu reviendras à Saint-Gerbold. Soyez prudens, au moins... Vous me faites peur.

Mais Angèle, toute à son rêve d'amour, la suppliait et lui disait :

— Gabrielle, je ne puis compter que sur toi, et, vois-tu, je veux, je veux une ivresse de quelques jours... Après, que tout arrive ! je me résignerai.

— Que d'innocence et de candeur dans ta perversité, mon Angèle ! Tu crois que l'on goûte une fois au bonheur, et qu'après on se résigne philosophiquement à le perdre. Vous êtes fous, vous êtes fous, tous les deux.

Cependant Patrice s'efforçait d'égayer ses convives et défendait son cheval contre les plaisanteries de M. Herbert de Tallencour :

— Eh bien ! oui, je suis venu avec le cheval d'un fermier ; Blondin a une angine, est-ce sa faute ? C'est tout au plus la mienne, je l'ai surmené.

— Il a fait à ma connaissance trois kilomètres lundi dernier ; il y avait huit jours qu'il n'était sorti. Vous le rendrez aveugle à le laisser à l'écurie, répliquait Anatole de Ningèvre.—Et là-dessus on se remettait de plus belle à causer chevaux et voitures. M. de Chérié racontait ensuite des histoires des Tuileries ; on parlait de l'armée, on faisait de la politique. L'intransigeance légitimiste de MM. de Thoron et Francis de Tallencour était vivement critiquée ; on leur reprochait de pactiser par esprit d'opposition, avec ce qu'il y avait de plus taré dans le pays, de prétendus républicains, envieux, mal élevés et malhonnêtes :

— Ce sont eux qui seront nos maîtres demain, disait M. de Chérié, très pessimiste.

On revint de bonne heure à Saint-Gerbold ; les uns en proie à des préoccupations intimes, d'autres sous l'impression de tristesse que leur causaient déjà les affaires publiques, tous plus ou moins émus des séparations prochaines.

FRÉDÉRIC PLESSIS.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

UNE VIE DE SAVANT

HERMANN VON HELMHOLTZ

Mathématicien, philosophe, physicien, physiologiste, Helmholtz a fait, pour ainsi dire, le tour complet de la connaissance humaine. Dans chacun des domaines particuliers qui composent la science et que la vie tout entière d'un esprit de moyenne taille suffit à peine à parcourir, il a marqué son passage par un ou plusieurs de ces travaux qui font époque. Nous allons essayer de raconter ici sa vie et son œuvre, de suivre d'aussi près que nous le pourrons, dans ses traits essentiels, l'évolution de cette magnifique intelligence.

I

Hermann Helmholtz est né le 31 août 1821 à Potsdam. Du côté paternel, il était de pure race allemande ; du côté maternel au contraire, il avait dans les veines du sang français et anglais. Sa mère, Caroline Penn, descendait en droite ligne par son grand-père, officier anglais au service du Hanovre, du fameux William Penn ; sa grand'mère maternelle, une demoiselle Sauvage, appartenait à une famille de huguenots français, réfugiés à Berlin. M. Helmholtz père, sans fortune, professeur de littérature au gymnase, aimait beaucoup la poésie ; c'était un disciple fervent de Fichte, et il discutait souvent avec ses collègues, devant son jeune fils, les mérites comparatifs de ce philosophe, de Kant et de Hegel.

Dans ses premières années, Helmholtz fut un enfant assez

maladif, souvent obligé de garder la chambre, mais très causeur et très vivant. Les images, le jeu des bois de construction, lui prenaient la plus grande part de son temps. Quand il sut lire, le cercle de ses distractions s'étendit considérablement, mais presque aussitôt se manifesta ce qu'il appelle une grande lacune dans ses facultés intellectuelles. Sa mémoire était mauvaise, surtout pour les choses qu'aucune liaison logique ne vient rattacher entre elles : tout enfant il eut quelque difficulté à distinguer sa main droite de sa main gauche; plus tard, à l'école, il arrivait moins vite que ses camarades à retenir les mots isolés, les formes irrégulières de la grammaire, les idiotismes de la langue. Il eut beaucoup de peine à s'assimiler l'histoire telle qu'on l'enseignait à cette époque en Allemagne. Apprendre de la prose par cœur était pour lui un véritable supplice. Quand, au contraire, il s'agissait de poésies où le mètre et la rime constituaient une sorte de liaison mnémotechnique, il réussissait beaucoup mieux. Il apprenait et retenait aussi beaucoup plus facilement les vers des grands auteurs que ceux des poètes de second ordre, ce que, plus tard, il a attribué à la logique inconsciente qui est l'une des conditions essentielles du Beau.

Il était arrivé à savoir par cœur quelques chants de l'*Odyssée*, plusieurs odes d'Horace et un très grand nombre de poésies allemandes. Dans les classes supérieures, sous la direction de son père, il s'exerça même à rimer; il ne tarda pas à reconnaître qu'il n'avait pas le don poétique, mais ces exercices ne lui furent pas inutiles pour former son style et l'habituer à développer un sujet donné.

Mais, pour Helmholtz, la plus puissante mnémotechnique était encore la connaissance de la loi des phénomènes. L'étude de la géométrie fut à cet égard une véritable révélation. Familiarisé depuis son enfance avec les formes géométriques grâce à ses petits bois de construction, il étonna ses professeurs par la rapidité avec laquelle il saisissait et retenait les théorèmes.

Cependant la géométrie pure avait quelque chose de trop abstrait pour son intelligence éprise de réalités concrètes. Les premiers élémens de physique exercèrent sur son imagination un attrait irrésistible que ni la géométrie, ni l'algèbre n'avaient pu lui fournir jusque-là. L'idée que l'homme pouvait ramener à des lois l'étonnante variété des phénomènes naturels lui causa comme une sorte d'enthousiasme philosophique. Il se sentait là véritablement comme chez lui.

Il se jeta avec fureur sur tous les livres de physique que contenait la bibliothèque de son père. C'étaient pour la plupart des ouvrages démodés; il y était encore question du phlogistique,

et, dans l'électricité dynamique, on n'y dépassait point la pile de Volta. Helmholtz entreprit de réaliser avec les faibles ressources dont il disposait les expériences dont il trouvait la description. Aux dépens des serviettes de sa mère, il apprit à connaître à fond l'action des acides. Il construisit des instrumens d'optique avec des verres de lunettes et une petite loupe appartenant à son père. Les conditions difficiles où il se trouvait placé avaient l'avantage de l'obliger à revenir sans cesse sur les mêmes expériences, et à les combiner de manière à en rendre l'exécution possible. En classe, pendant la lecture de Virgile ou de Cicéron, qui avaient peu d'attraits pour lui, il calculait la marche des rayons lumineux dans le télescope; il trouva même ainsi plusieurs propositions qui ne figurent pas dans les livres élémentaires, et qui lui servirent plus tard pour la construction de l'ophtalmoscope.

Les études classiques terminées, il fallut aller à l'université, mais dans quelle branche? La physique était alors considérée comme une science de médiocre avenir, peu capable de nourrir son homme. Le père de Helmholtz lui expliqua qu'en raison de son peu de fortune, il ne pourrait lui faire suivre cette direction que comme préparation à la carrière médicale. Helmholtz n'avait aucune répugnance pour l'étude de la nature vivante; il s'y adonna sans difficulté. Le seul personnage influent de la famille était un chirurgien de l'armée; cette parenté détermina le jeune étudiant à se diriger vers la médecine militaire. Il résolut d'entrer à l'Institut Frédéric-Guillaume où il fut placé sous la direction de J. Muller, et eut pour condisciples Du Bois-Reymond, Brücke, Ludwig, Virchow.

Cette résolution exerça, comme on va le voir, une influence décisive sur la carrière de Helmholtz.

J. Muller était un physiologiste d'une très haute valeur. Disciple de Kant, il a le premier appliqué la méthode de son maître à l'étude des sensations, distinguant, dans l'impression produite, ce qui revient à la cause extérieure, à la forme de l'organe, à l'*énergie spécifique* (le mot est de lui) du nerf; dans la perception obtenue, ce qui revient à l'action du *moi*, de l'intelligence, laquelle fait usage des sensations éprouvées comme des mots d'une langue particulière, en tire des conclusions suivant les lois de l'association des idées. Mais, si J. Muller apportait dans ses recherches la rigueur philosophique de la méthode kantienne, c'était en même temps un expérimentateur de premier ordre; il n'admettait pas que rien pût remplacer l'exacte connaissance des faits, et il apportait dans l'analyse des phénomènes la plus pénétrante sagacité.

Par parenthèse, la fécondité de ce système paraît être une

preuve indirecte, mais frappante, de la valeur intrinsèque des idées de Kant. Lorsqu'une hypothèse facilite mieux que toute autre l'étude de certains faits, quand elle permet d'en découvrir plus aisément l'ordre, la liaison, la cause, il semble évident qu'elle cadre de plus près avec la nature même des choses. Et cette preuve est, pour ainsi dire, double. Si, en effet, cette méthode a été si féconde entre les mains de J. Muller et d'Helmholtz, si elle leur a permis d'abord de coordonner tout ce qu'on savait sur la physiologie des sensations, puis d'enrichir cette science des découvertes les plus brillantes, la méthode contraire qui s'inspire des doctrines positivistes ou matérialistes est restée stérile et, sur ce terrain, n'a jamais pu s'élever au-dessus de la physiologie de la cellule élémentaire (1).

Indépendamment de l'avantage d'être guidé par un tel maître, Helmholtz trouva dans l'Institut Frédéric-Guillaume des ressources qui lui avaient jusque-là fait défaut : une bibliothèque abondamment pourvue où il put dévorer, notamment, les ouvrages de Bernoulli, de d'Alembert et autres mathématiciens du XVIIIe siècle; il fut ainsi mis en possession des moyens nécessaires pour entreprendre, dans les conditions les plus satisfaisantes, sur les terrains les plus variés, ce voyage de découvertes qui devait se prolonger jusqu'à sa mort, presque sans interruption.

Il était d'ailleurs admirablement préparé pour sa tâche par les circonstances que nous venons de rappeler. A une culture littéraire moyenne, il avait pu joindre une étude approfondie des théories philosophiques; mathématicien et physicien de naissance en quelque sorte, il avait pu s'initier complètement aux travaux des savans antérieurs et il avait à sa disposition un laboratoire d'expériences très bien installé. L'étude de la médecine lui avait donné pour les recherches physiologiques le goût et l'aptitude. C'était donc tout le contraire d'un de ces spécialistes dont l'horizon étroit s'arrête aux limites de leur spécialité même, semblables à ces ouvriers dont parle Adam Smith, qui savent admirablement fabriquer la tête d'une épingle, mais qui n'en ont peut-être jamais regardé la pointe. Helmholtz avait des « clartés », ou plutôt des « lumières » très nettes sur toutes les portions de l'édifice de la science; et, comme on va le voir, c'est précisément dans ce savoir encyclopédique qu'il trouva les élémens des recherches qui devaient l'immortaliser.

(1) La *Physiologie du système nerveux* de J. Muller a été traduite en français, en 1840, par le Dr Jourdan. Tous ceux qui voudront lire spécialement les chapitres consacrés à l'étude de la vision et de l'audition pourront se convaincre que nous n'avons exagéré en rien les mérites de ce grand physiologiste.

II

Le premier travail qui attira l'attention sur le jeune médecin militaire fut un mémoire sur la *Conservation de la force*, paru en 1847; l'auteur avait alors vingt-six ans. C'est du contact, ou plutôt du conflit d'une idée philosophique avec un principe de mécanique rationnelle qu'était née, dans son esprit, l'idée de cet opuscule.

A cette époque, la plupart des physiologistes tenaient pour l'*animisme* de Stahl. Cette théorie soutient, comme on sait, que, si les forces physiques et chimiques agissent sur les organes et dans la substance des êtres vivans, la loi de leur action est soumise, pendant la vie, à l'empire d'une force particulière et *sui generis :* la *force vitale*. Suivant Stahl, cette force ne serait autre chose que l'âme elle-même ayant le pouvoir de diriger, de modifier, de suspendre pendant la vie les lois de la physique et de la chimie; ne rendant qu'au moment de la mort à ces forces inférieures l'autonomie dont elles profitent pour amener la décomposition du cadavre. Cette théorie est depuis longtemps abandonnée; elle a été très vivement combattue, par Claude Bernard notamment; elle correspondait néanmoins à un besoin réel de l'esprit. Bichat a défini la vie *l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort*, et il est certain que, dans l'organisme vivant, les différentes forces n'agissent pas comme sur les corps bruts. La matière inorganique obéit aveuglément à l'action de la pesanteur; la matière organisée, au contraire, depuis l'arbre qui pousse ses branches et ses feuilles vers le ciel jusqu'à l'homme qui gravit une montagne, prend ou peut prendre une direction contraire à celle que détermine la loi de la chute des corps. Beaucoup de réactions chimiques ne commencent qu'après la mort. La vie, quelle qu'en soit la définition, agit donc bien comme une force qui modifie au moins les effets des autres forces connues, la pesanteur, l'affinité, etc. Mais dans quelle mesure et de quelle manière, entre quelles limites, peut s'opérer cette modification? Helmholtz, préoccupé de la question, se demandait si, par exemple, on ne pourrait pas concevoir une action de la *force vitale* telle que le mouvement perpétuel devînt possible en mécanique.

Il se posa le problème dans les termes suivans : « 1° Quelles sont les relations qui doivent exister entre les forces naturelles pour que tout mouvement perpétuel soit impossible; 2° ces relations, une fois déterminées par la théorie, existent-elles en réalité? »

De ces réflexions sortit le mémoire intitulé *Die Erhaltung der Kraft*, la *Conservation de la force*, ou, plus correctement, de la force vive, de l'énergie. La grande objection contre laquelle se heurtait le principe de la conservation de l'énergie, déjà posé par Leibnitz, était une objection de fait. Si un poids suspendu tombe et arrive sur le sol, ou sur un obstacle quelconque qui l'arrête court, que devient l'énergie? Elle semblait se perdre. De même dans le frottement, etc. S'appuyant sur les premiers travaux de Joule qui venaient de paraître et qu'il cite consciencieusement, Helmholtz prouve que cette déperdition n'est qu'apparente et que l'énergie cinétique du poids s'est transformée en une quantité correspondante de *chaleur objective*, c'est-à-dire en ce mouvement moléculaire qui produit sur nous la sensation calorifique, sur la plupart des corps la dilatation, etc. Dans la chaleur ainsi produite, on retrouve exactement l'équivalent de l'énergie primitive. Il est donc établi qu'au principe de la conservation de la masse, sur lequel Lavoisier a fondé la chimie moderne, il faut joindre le principe de la conservation de l'énergie entrevu par Leibnitz, s'unissant dans la formule célèbre :

Ex nihilo nihil in nihilum posse reverti.

Là n'est pas encore peut-être la véritable originalité du mémoire d'Helmholtz, puisque Joule et Robert Mayer étaient arrivés de leur côté à la même conclusion. Mais, en définitive, le principe n'était démontré que dans le domaine de la mécanique. Rien ne permettait d'affirmer *a priori* que les forces développées par l'électricité, par l'affinité chimique, par les muscles des êtres vivans, fussent soumises à la même loi. Helmholtz entreprend de démontrer l'exactitude de cette induction, et il y réussit. Cette démonstration est d'autant plus méritoire qu'à l'époque où il écrivait, les expériences faisaient presque complètement défaut; à chaque instant il indique comment il faudra s'y prendre pour combler cette lacune, et à chaque instant aussi, dans la dernière édition de son mémoire, on trouve en note : « Confirmé depuis (1). » En démontrant ainsi l'équivalence, sinon l'identité, des forces naturelles connues jusque-là sous des noms différens, en mon-

(1) C'est dans le cours de cette investigation qu'Helmholtz découvre la théorie de ces courans d'induction qui se produisent lorsque deux fils traversés eux-mêmes par un courant sont rapprochés ou éloignés l'un de l'autre par une cause mécanique. En vertu de la loi d'Ampère, ces fils s'attirent ou se repoussent. S'ils se rapprochaient ou s'éloignaient sous l'influence de cette attraction ou de cette répulsion, cette force exécuterait un certain travail. Le mouvement se produisant en dehors de l'action de cette force, il reste un excédent d'énergie disponible qui se traduit par un accroissement ou une diminution des courans primitifs. Lenz et Neumann avaient trouvé la loi. Par un effort de généralisation, Helmholtz trouve *la raison* de la loi et donne la formule du phénomène.

trant que partout elles obéissent à la loi de la conservation de l'énergie, Helmholtz a rendu un immense service et tracé à ses contemporains un vaste programme d'expériences qui, réalisées plus tard, sont venues confirmer l'exactitude de ses vues théoriques.

Quant au problème qui a servi de point de départ, on peut dire qu'il est résolu. Le mouvement perpétuel est bien réellement impossible, puisque, dans toute machine, la différence entre le travail moteur et le travail utile est égale à toute la portion de l'énergie employée aux actions moléculaires, à la création de la chaleur résultant des chocs, des frottemens, etc. La vie elle-même ne peut créer de l'énergie ; elle se borne à transformer de l'énergie potentielle en énergie cinétique ou inversement.

Elle peut employer l'énergie dont elle dispose et qui, en dernière analyse, provient de la chaleur solaire, à aller suspendre au plafond un poids au bout d'une corde ; elle peut couper cette corde pour faire tomber ce poids. Elle peut décomposer l'eau, ou faire détoner par une étincelle un mélange d'hydrogène et d'oxygène, mais là s'arrête son pouvoir. De là toute la mécanique, toute la physique, toute la chimie, et peut-être un jour toute la physiologie, au moins pour les actions où l'intelligence n'est pas directement intéressée (1).

Le mémoire si remarquable de Helmholtz sur la conservation de l'énergie fut assez mal accueilli par les représentans de la physique officielle du temps. Ils inclinaient à en nier les conclusions, à le considérer comme une fantaisie peu intéressante et même dangereuse. Ils allèrent jusqu'à en interdire la publication dans les *Annales de Poggendorff*. Seul, Jacobi sut démêler le lien qui rattachait cette première œuvre aux travaux des mathématiciens du XVIIIe siècle ; il s'intéressa à Helmholtz, qu'il protégea de son crédit. Ce travail trouva, au contraire, un accueil enthousiaste dans la phalange des jeunes physiciens, notamment chez Du Bois-Reymond.

Quelque temps après, Helmholtz s'attaqua aux idées de Liebig en prouvant, par des expériences, que la fermentation, la putréfaction, n'étaient pas de simples réactions chimiques, mais des opérations liées à la présence et à la propagation d'organismes vivans. C'était poser un premier jalon dans la voie où Pasteur devait s'engager plus tard avec tant de succès. Il étudia aussi

(1) Par parenthèse, — et cette remarque s'impose depuis les beaux travaux de Pasteur, — le rôle de la vie dans la physique et la chimie même semble beaucoup plus important qu'on ne le supposait. Autrefois, il y a trente ou quarante ans, par exemple, la vie sur la terre était considérée comme une exception. Aujourd'hui elle constitue plutôt la règle, et, à chaque instant, on découvre l'action déterminante de l'organisme vivant, répandu partout en quantités innombrables, dans la formation des roches, de l'humus, dans les fermentations, putréfactions, etc.

les modifications réalisées par l'effort dans la substance des muscles, puis la production de la chaleur dans l'action musculaire. Ces travaux divers suffirent pour attirer l'attention de J. Muller. Sur ses indications, son élève fut nommé d'abord *assistant* de Brücke à Berlin, puis professeur à l'Université de Kœnigsberg. Il ne devait plus quitter la carrière de l'enseignement; de Kœnigsberg il passa à Bonn (1856), puis à Heidelberg (1859), et enfin, parvenu à l'apogée de sa réputation, il fut appelé à Berlin (1871) où il est resté jusqu'à sa mort (1894).

Il ne saurait entrer dans le plan du présent article d'analyser en détail les nombreux travaux de Helmholtz sur la physique et les mathématiques; la liste complète en remplirait à elle seule plusieurs pages de la *Revue*. Nous nous bornerons à donner ici les titres de ceux qui ont, avec juste raison, attiré le plus vivement l'attention du monde savant, puis nous passerons à l'examen de ses deux ouvrages capitaux, l'*Optique physiologique* et la *Théorie physiologique de la musique*.

Dans l'ordre de la physique mathématique pure, on peut citer les Mémoires sur les *Équations hydrodynamiques qui correspondent aux mouvemens de tourbillons* (1858) (1); sur la *Discontinuité du mouvement des fluides*, problème auquel Euler s'était attaqué en vain; sur *Différens phénomènes acoustiques* (de 1856 à 1862); sur les *Mouvemens de l'atmosphère et des vagues;* sur la *Statique des systèmes monocycliques* (1884, 1888, 1889); sur la *Théorie électromagnétique de la dispersion des couleurs* (1892); sur les *Conséquences de la théorie de Maxwell en ce qui concerne les mouvemens de l'éther pur* (1893). Depuis sa nomination à l'Université de Berlin en 1870, Helmholtz s'est surtout voué à l'étude des phénomènes électriques. Pour expliquer la différence de potentiel au contact de deux molécules, il a imaginé l'hypothèse de « la couche double » qui a été le point de départ d'un grand nombre de recherches et de travaux. Sur le principe de la conservation de l'énergie et sur le principe de Carnot, il a fondé la théorie aujourd'hui classique de la pile. Dans un tout autre ordre d'idées, on trouve dans la liste de ses œuvres des travaux sur la vitesse de transmission des impressions nerveuses, des conférences sur les idées scientifiques de Gœthe, des spéculations philosophiques sur le principe de la moindre action, et enfin son fameux travail sur les axiomes de la géométrie, qui, par l'originalité et l'ingéniosité, sinon par la rigueur absolue des propositions, produisit une sensation véritable dans le monde de la géométrie et de la physique mathématique.

(1) C'est sur les résultats de ce travail que Thomson (lord Kelvin) fonda sa théorie cosmique des tourbillons de l'éther.

III

C'est à Kœnigsberg, au début de sa carrière, en 1851, que Helmholtz fit sa première grande invention : celle de l'ophtalmoscope. Professeur à l'Université, il voulait exposer à ses élèves la théorie formulée par Brücke sur la lueur oculaire, c'est-à-dire sur la lumière que la surface de la rétine réfléchit dans l'espace. Il se demanda, — question que Brücke n'avait pas eu occasion de se poser, — à quelle catégorie d'images optiques appartenaient les rayons renvoyés par le fond de l'œil, et, après avoir résolu mathématiquement le problème, il chercha les moyens d'exposer cette solution à son auditoire. Pour donner, par un exemple usuel, une idée des difficultés de la question, supposons qu'il s'agisse de regarder le fond d'une clef creuse. Pour que ce fond soit visible, il faut qu'il soit éclairé; d'autre part, l'œil devant, pour voir, se placer sur le trajet des rayons, barre le passage à la source lumineuse. Helmholtz eut l'idée, simple mais géniale, d'éclairer le fond de la clef, ou plutôt la rétine, par une lumière réfléchie sur un miroir percé d'un trou à son centre; les rayons réfléchis éclairent la rétine, et l'œil la regarde à travers le trou. Il se heurta d'abord à quelques difficultés d'exécution, mais, sûr de sa théorie, il ne se laissa pas rebuter, et après huit jours de tâtonnemens, il eut la joie inexprimable d'être le premier parmi les hommes à contempler une rétine vivante éclairée.

Le retentissement de cette découverte fut immense, et, de ce jour, le jeune physicien fut classé parmi les plus grands. L'ophtalmoscope rendit, d'ailleurs, les plus éminens services à la médecine des yeux. Il devint possible de réaliser en oculistique le rêve, vainement poursuivi dans les autres branches de la thérapeutique, et qui consiste à suivre la marche des maladies sur le vivant, à se rendre compte des lésions diverses, à en tracer pour ainsi dire la carte exacte. Par un sentiment quelque peu étrange, quoique bien humain au fond, Helmholtz faisait, de l'invention de l'ophtalmoscope, beaucoup moins de cas que ses contemporains. Il prétendait que tout physicien, venant à s'occuper de la physiologie de l'œil, devait nécessairement inventer ce précieux appareil. Il affirmait que Brücke en avait passé tout près, à l'épaisseur d'un cheveu; et quand, en 1886, la Société ophtalmologique lui décerna la grande médaille Græfe, en rappelant surtout les immenses services rendus à la science par l'ophtalmoscope, il ne put se défendre d'une certaine impatience. « Supposez, dit-il dans sa réponse aux discours qui venaient de lui être adressés, supposez qu'un ouvrier obscur ait inventé, au temps de Périclès, des ou-

tils permettant de travailler le marbre. Est-ce à lui que vous auriez fait honneur des chefs-d'œuvre enfantés par le génie des Phidias, des Polyclète, des Praxitèle? Évidemment non. J'ai eu le bonheur d'être cet ouvrier, mais, s'il avait fallu décerner la médaille, c'est pour ces grands artistes et non pour moi que j'aurais voté. »

Helmholtz avait le sentiment, assez justifié à nos yeux, qu'en faisant de lui simplement l'inventeur de l'ophtalmoscope, on ne lui rendait pas justice. Quoi qu'il en soit, le jeune professeur se trouva naturellement engagé par ce premier et retentissant succès à continuer ses recherches sur la physiologie de l'œil. Il avait, en 1851, trouvé l'ophtalmoscope pour explorer la surface de la rétine; en 1854, s'inspirant d'un principe appliqué par Bessel à la mesure de la parallaxe des étoiles, il construisit un ophtalmomètre destiné à mesurer la courbure externe de la cornée (1).

Mais, sur ce terrain, Helmholtz ne pouvait ni ne voulait se renfermer dans le rôle d'un pur physicien, d'un pur mathématicien. Il allait aborder des problèmes d'un ordre plus élevé que la simple description ou la simple mesure.

L'étude physiologique, — nous dirions presque aussi psychologique, — de la vision comprend trois parties bien distinctes. La première donne la description des moyens par lesquels le mouvement vibratoire extérieur est conduit et transmis jusqu'à la surface nerveuse pour y produire une *impression*.

La seconde s'occupe de la transformation de cette impression, toute physique, en *sensation lumineuse*.

La troisième, enfin, la plus intéressante peut-être au point de vue philosophique, traite des lois psychiques au moyen desquelles ces sensations lumineuses nous donnent la *perception* des objets extérieurs.

L'*Optique physiologique* d'Helmholtz, parue de 1856 à 1866 dans l'*Encyclopédie physique* de Karsten, se divise en trois parties : la dioptrique de l'œil, les sensations visuelles, les perceptions correspondantes.

Nous ne pouvons avoir ici la prétention de donner une analyse même incomplète de ce volume de 1 000 pages, mais nous allons essayer de faire comprendre l'intérêt des problèmes posés, et d'en esquisser à grands traits les solutions.

En premier lieu, — et cette question a été traitée de main de

(1) Cet appareil, d'un maniement lent et laborieux, a reçu, depuis une quinzaine d'années, de nombreux perfectionnemens dus à MM. Javal et Schiötz, du laboratoire physiologique des Hautes Études à Paris. C'est devenu un instrument d'une pratique aisée qui rend maintenant les plus grands services pour la détermination et la thérapeutique de l'astigmatisme.

maître par J. Muller, — il faut, pour la netteté des images, que chaque point lumineux extérieur donne lieu à une impression unique. On comprend facilement que, si trois lumières différentes, par exemple, éclairent une même cavité, toutes les parties recevront à la fois les trois lumières, et il en résultera une impression confuse. Le problème comportait trois solutions : l'une consistant à faire passer tous les rayons lumineux par une ouverture très petite, comme dans notre chambre noire; l'autre à dresser perpendiculairement à la surface et en grand nombre des cônes ne laissant passer la lumière que suivant leur axe; la troisième enfin à recourir aux propriétés des milieux réfringens pour concentrer en un point unique tous les rayons émanant d'une source lumineuse, comme nous le faisons pour nos lunettes et nos appareils photographiques. Dans la nature, on ne rencontre point d'exemple de la première solution, qui n'aurait vraisemblablement pas amené sur la surface nerveuse une quantité de lumière suffisante. Mais les deux autres sont largement représentées, la seconde par les *yeux composés* des insectes et animaux inférieurs, la troisième par les yeux simples, à milieux réfringens, des vertébrés.

Comme le fait très bien remarquer J. Muller, les deux solutions ont chacune leurs avantages particuliers, et l'on ne peut pas dire que l'une d'elles soit absolument supérieure à l'autre. Les yeux composés des insectes, par exemple, leur permettent de voir distinctement à toute distance sans modification de l'appareil oculaire interne. Dans nos yeux à milieux réfringens, au contraire, il est nécessaire que ces milieux modifient leur courbure suivant la distance, de façon que le foyer lumineux vienne se faire sur la rétine.

Examinons de plus près cette troisième solution, la plus intéressante pour nous. Les milieux réfringens sont la *cornée*, qui est invariable, et le *cristallin*, dont la courbure se modifie. La rétine, ou réseau d'épanouissement du nerf optique, se compose d'élémens superficiels, très petits, appelés élémens *rétiniens*, sur chacun desquels un nombre quelconque de points lumineux tombant ne donnent lieu qu'à une sensation lumineuse unique. C'est l'équivalent, en beaucoup plus petit, de l'élément de la peau sur lequel deux pointes de compas très rapprochées ne produisent aussi qu'une seule sensation tactile. Il y a une région de la rétine, la *tache jaune*, la plus sensible de toutes à la lumière et dont le point central porte le nom de *fovea centralis;* il y en a une autre, le *punctum cæcum*, complètement insensible aux rayons lumineux. La rétine et les milieux réfringens sont renfermés dans une cavité tapissée d'une membrane noire, la *choroïde*, percée

d'une ouverture, la pupille, réglée par un rideau mobile, l'*iris*. L'ensemble de l'espace d'où les rayons lumineux peuvent pénétrer dans l'œil s'appelle le *champ visuel*. Des muscles spéciaux permettent de modifier la direction de l'œil, et d'obtenir ainsi l'agrandissement du champ visuel utile.

Tous ces organes sont décrits sommairement dans la dioptrique de l'œil. Helmholtz a donné, de l'accommodation, c'est-à-dire du mécanisme par lequel se modifie la courbure du cristallin, une explication qui a soulevé de vives discussions et provoqué de nombreuses recherches (1).

Les diverses dispositions de l'appareil oculaire sont extrêmement ingénieuses, mais l'ensemble est loin de la perfection. L'œil parfait, *emmétrope*, devrait être sphérique ; il est presque toujours ellipsoïdal. Il est ou *myope*, c'est-à-dire trop long ; ou *hypermétrope*, c'est-à-dire trop court ; ou *astigmate*, c'est-à-dire à courbures inégales. Sous un certain rapport, il est même inférieur à nos instrumens d'optique ; ses milieux réfringens ne sont pas *achromatiques*.

Si bien que plus tard, dans une boutade célèbre, Helmholtz, énumérant toutes les imperfections de cet organe, déclara que, si un opticien venait lui apporter un instrument entaché de pareils défauts, il le lui renverrait avec les plus vifs reproches.

Notre compatriote, le Dr Javal, osa prendre la défense de « l'opticien », et son plaidoyer ingénieux, profond même, mérite d'être rapporté ici. « L'opticien, dit-il en substance, doit régler un appareil sur le travail spécial que doit accomplir cet appareil. A un astronome, à un homme de guerre, il livrera une lunette à longue portée ; au micrographe, un microscope. Mais quand « l'opticien » ignore, — comme c'est ici le cas, — l'usage que son « client » veut faire ultérieurement de son instrument, il se borne — et il doit se borner — à lui livrer un appareil, non *réglé*, mais *réglable* par le jeu même de son adaptation spéciale future. Il nous livre donc un œil, trop court, *hypermétrope*. Si nous avons le goût des recherches minutieuses où il faut regarder de très près pour voir tous les détails, notre œil, s'allongeant, deviendra *myope*. Nous naissons avec un œil hypermétrope, c'est-à-dire trop court, et c'est à la suite d'efforts constans que nous l'allongeons pour l'adapter à la vision rapprochée. Ces efforts, mal dirigés, peuvent engendrer des infirmités comme l'*astigmatisme*, par exemple, mais c'est la faute du « client » et non du « fabricant. »

(1) Dans ces dernier temps, M. Tscherning, du laboratoire ophtalmologique de Paris, a démontré qu'Helmholtz avait eu raison de croire que l'accommodation était produite par l'action du muscle ciliaire, mais qu'il s'était trompé sur le mode de cette action.

Ici comme ailleurs, c'est donc la fonction qui adapterait l'organe, et nous serions dans une certaine mesure les artisans de notre propre destinée; les infirmités, la souffrance, ne seraient que la sanction des erreurs commises, ou un avertissement pour mieux diriger nos efforts à l'avenir.

Il est difficile de définir ce qu'est la sensation proprement dite; nous allons essayer néanmoins d'en donner ici au moins une idée.

Plus l'homme avance dans la connaissance de l'univers, plus il reconnaît que le phénomène le plus général est, sans contredit, la vibration, c'est-à-dire le mouvement périodique se propageant suivant des ondes se succédant à intervalles égaux, de rayon grandissant, mais dont l'intensité s'affaiblit avec la distance.

Regardez la surface de la mer un jour de pluie. Chaque goutte qui tombe du ciel détermine dans l'eau la formation d'un cercle d'ondes qui grandit, mais dont la saillie au-dessus du niveau normal va sans cesse en s'affaiblissant. Comme les gouttes tombent à intervalles égaux, à chacun des cercles formés succède un autre cercle qui parcourt les mêmes phases. Tous les cercles émanés des différentes gouttes se coupent et se recoupent en des points facilement reconnaissables, par où l'onde passe sans s'arrêter. Les vagues soulevées par le vent, les oiseaux qui plongent, les poissons qui sautent, les bateaux qui laissent un sillage, viennent compliquer encore toutes ces rencontres. C'est l'image *schématique* de l'univers où nous vivons. Plongés dans l'éther comme en un vaste océan, nous sommes en communication, pour ne pas dire en contact, avec tous les autres corps, par l'intermédiaire de ces « frissons » périodiques, de ces vibrations qu'ils émettent en tous sens. Comment se reconnaître dans cette confusion en apparence inextricable? Comment déterminer la position, la forme des objets, voisins ou éloignés, avec lesquels nous nous trouvons ainsi en rapport par des systèmes d'ondes si variés? Une seule chose est invariable pour chacun de ces systèmes, c'est le *rythme*, le nombre par seconde du groupe de vibrations correspondantes. Chacun de nos sens comprend donc les organes nécessaires pour la détermination de ce rythme. Le toucher et la peau, organe de la sensibilité générale, nous révèlent les vibrations lentes correspondant à la force mécanique : les attractions ou répulsions, la pesanteur, et les chaleurs à basse température; l'ouïe détermine avec une précision surprenante la vitesse des mouvemens de l'air; la vue enfin, par des organes plus délicats encore, nous renseigne sur les vibrations lumineuses, qui sont infiniment plus rapides. Pour les vibrations de l'éther inférieures

en nombre à celles du rouge ou supérieures en nombre à celles du violet (radiations chimiques, électriques, etc.), nos sens ne nous fournissent aucun renseignement, mais nous étendons et complétons en quelque sorte leur action par les appareils de mesure de la physique : thermomètres, galvanomètres, plaques photographiques, résonateurs électriques de Hertz, etc. Ce que nous appelons la *sensation*, c'est donc la révélation sous une forme quelconque du rythme des vibrations dont l'onde vient produire sur nos organes *l'impression*. Je dis *sous une forme quelconque* parce que l'immense majorité des hommes ignorant, par exemple, que la lumière est produite par des vibrations, ne peut songer à en mesurer le nombre, mais elle distingue le rouge, le vert, le violet, et cela suffit pour le but pratique de la vie. De même, il est bien peu de gens encore qui se doutent qu'en distinguant un la_2 d'un ut_3, ils font sans le savoir la différence entre 870 et 1 044 vibrations de l'air. Mais ils ont la *sensation* de la différence des deux rythmes, et c'est là l'essentiel.

Bien que la cause extérieure, — la vibration, — reste la même en substance, chacun de nos sens est muni d'appareils spéciaux adaptés uniquement à l'analyse de certains rythmes, et qui, aux autres rythmes, ne répondent rien. Qu'on pique, qu'on coupe, qu'on brûle la rétine ou les nerfs de l'oreille interne, ils ne donneront jamais la première que des sensations lumineuses, les seconds que des sensations auditives. Cette propriété a reçu de J. Muller le nom d'*énergie spécifique*. C'est ainsi que, suivant les appareils terminaux auxquels il aboutit, un même courant électrique peut allumer une lampe, ébranler une sonnerie, écrire un télégramme, faire parler un téléphone, etc.

Helmholtz a étudié avec le plus grand soin et la plus grande sagacité les différentes catégories de sensations visuelles, mais c'est peut-être dans la théorie des couleurs qu'il a fait preuve de la plus grande originalité. Reprenant une théorie oubliée de Th. Young, il admet qu'à chaque élément rétinien se rattachent trois fibres nerveuses particulièrement sensibles, la première aux vibrations du rouge, la seconde à celles du vert, la troisième à celles du violet, bien que chacune d'elles soit influençable par toutes les radiations lumineuses. C'est de la combinaison des vibrations de ces trois fibres que naît en nous la sensation d'une couleur déterminée. La sensation du *bleu*, par exemple, correspondrait à une excitation modérée des fibres du vert et du violet combinée à une excitation faible du rouge, et ainsi des autres. A une excitation à peu près égale des trois fibres correspondrait la sensation du *blanc* ou des couleurs blanchâtres. Cette théorie explique la plupart des faits connus. Si les diverses excitations

sont assez faibles pour que leurs différences cessent d'être saisissables, la sensation est grise, et les couleurs ne se produisent pas (Charpentier). On sait qu'une lumière extérieure constante produit sur une fibre nerveuse une excitation dont l'intensité décroît avec le temps par l'effet de la fatigue. Il suit de là que, si l'œil a longtemps regardé une surface rouge, par exemple, et qu'il reçoive ensuite de la lumière blanche, les fibres fatiguées du rouge sont relativement moins affectées que celles du vert et du violet, et c'est la sensation *vert bleu*, complémentaire du rouge, qui prédomine. Supposez qu'accidentellement l'un des trois groupes de fibres soit affaibli ou paralysé, on ne verra plus que certaines couleurs : c'est le daltonisme. Cette théorie fournit donc une explication satisfaisante d'un grand nombre des phénomènes observés dans la vision des couleurs, notamment pour la détermination des couleurs complémentaires. Mais, ici, il faut bien remarquer, — et Helmholtz l'a établi pour la première fois contre Newton, Gœthe, Brewster, — que les résultats obtenus en projetant sur un même écran les couleurs du spectre ou en faisant tourner rapidement un disque présentant deux secteurs diversement colorés, sont absolument différens de ceux que les peintres obtiennent par le mélange des poudres colorantes imbibées d'eau ou d'huile. Au moyen d'expériences et de démonstrations qui ne peuvent être rapportées ici, Helmholtz a prouvé que la couleur prédominante est alors celle qui, réfléchie par la surface de la particule la plus éloignée, a pu traverser la matière colorante avec la moindre altération.

Reste enfin la question des *perceptions*, c'est-à-dire des idées des objets extérieurs que l'âme, le *moi*, l'intelligence déduit des sensations visuelles. Ici le terrain est tout différent de celui sur lequel nous nous étions placés tout à l'heure. Il s'agissait de mouvemens vibratoires extérieurs produisant sur nos organes des *impressions*, et dont le rythme spécial était enregistré sous forme de sensations, lesquelles constituent pour nous le signe représentatif, le symbole de l'objet extérieur considéré. Nous étions en pleine physique, en pleine mécanique. Il s'agit maintenant de *raisonner* sur ces signes, sur ces symboles, et d'après les résultats de ces raisonnemens de conclure à la forme, à la position, aux relations mutuelles des objets qu'ils représentent. Nous voilà en pleine logique. Nous allons opérer sur les sensations comme les chimistes opèrent sur les équivalens des corps, équivalens qui sont pourtant des nombres abstraits.

Pour bien nous faire comprendre, nous allons attaquer la question de la perception de la *profondeur*, du *relief*.

Commençons par établir qu'il n'existe aucun organe destiné

à nous fournir des sensations spéciales à cet égard. Prenons d'abord un seul œil; il ne peut nous donner que la sensation d'une surface teintée de différentes couleurs, car tous les points situés l'un derrière l'autre sur un même rayon visuel ne peuvent produire qu'une sensation unique. Nous avons, il est vrai, deux yeux situés à une certaine distance l'un de l'autre et permettant à la rigueur de construire le triangle formé par chacun de ces yeux et par un point extérieur. Mais, d'abord, cette construction relève du raisonnement et nullement de la sensation proprement dite, et ensuite, pour la très grande majorité des objets, la distance des deux yeux est trop petite et ne peut nous fournir une parallaxe appréciable de l'objet quelque peu éloigné. On pourrait supposer que la conscience d'efforts d'accommodation différens donnerait la sensation de la différence de distance et par conséquent de la profondeur ou du relief. Mais le stéréoscope, cette admirable invention de Wheatstone, fait tomber cette supposition; tous les points des deux images étant sur le même plan, l'accommodation est la même pour chacun d'eux, et le relief ne se produit pas moins. Revenons à l'usage de l'œil unique. Il nous montre côte à côte les images de deux hommes; l'une de ces images est dix fois plus petite que l'autre; nous savons, par une expérience antérieure, que la taille de l'homme varie entre des limites restreintes, mais que plus un homme est loin, plus il nous paraît petit. Des sensations fournies par l'œil nous *conclurons* donc que nous avons devant nous deux hommes dont l'un est à une distance dix fois plus grande que l'autre. De même, nous savons, toujours par une expérience antérieure, que le corps humain et la plupart des objets usuels ne sont pas transparens. Si notre œil nous fournit les images voisines de deux hommes, dont l'un apparaîtra tout entier tandis que l'autre ne laisse voir que les parties de son corps qui dépassent le contour apparent de son compagnon, nous *conclurons* que le premier de ces deux hommes est en avant du second, et ainsi de suite. En nous déplaçant, nous voyons les images changer, et ces changemens nous renseignent sur la position relative des corps. La vision avec les deux yeux facilite singulièrement les raisonnemens de l'espèce. Si un objet, pas trop éloigné, est vu par nos deux yeux, il donne dans chacun d'eux des images différentes; l'œil droit nous montre des surfaces que ne nous montre pas l'œil gauche, et réciproquement. En vertu de l'expérience antérieure toujours, nous *concluons* que l'objet est un solide et non une surface plane.

Pour mieux exécuter ces opérations, nous imposons à nos yeux l'obligation de *travailler* toujours de la même manière, ce

qui rend les observations successives plus aisément comparables. Toutes les fois que notre attention est particulièrement appelée sur un point, nous le *regardons*, c'est-à-dire que nous dirigeons vers lui, non pas seulement la *tache jaune* de chacun de nos yeux, la région la plus sensible aux rayons lumineux, mais un point presque mathématique de cette région, qui devient alors, pour ainsi dire, l'origine des coordonnées angulaires correspondant à chaque œil. Et ce qui montre bien le caractère purement *intellectuel*, *mental*, *logique*, de cette opération, c'est qu'en dépit des deux images formées dans les deux yeux, l'objet *regardé* paraît *unique*, comme un objet que nous touchons avec nos dix doigts nous semble un seul objet bien qu'il donne lieu à dix sensations tactiles différentes. Le point de fixation où convergent les lignes de regard est promené sur les différentes parties de l'objet qui se trouve ainsi *palpé* visuellement comme par les antennes d'un insecte. Détail à noter et qu'on peut vérifier, dans la lecture, par exemple, cette exploration par l'œil de la surface d'un corps se fait au moyen de mouvemens saccadés de façon à permettre de mieux apprécier les changemens de plan.

Des sensations visuelles se produisent sur les parties de la rétine différentes de la *fovea* lorsque le regard se promène ainsi dans l'espace. Elles donnent lieu à des images dont la netteté est, en quelque sorte, proportionnelle à l'attention, au degré d'importance que nous leur accordons. Le plus souvent nous les *négligeons*, nous les *neutralisons* suivant le terme consacré. Un strabique, par exemple, qui se sert ordinairement d'un de ses yeux parce qu'il est le meilleur, néglige complètement les images fournies par l'autre. Si l'on couvre le bon œil, le malade utilise, au contraire, les images du mauvais. Il est donc établi de la façon la plus incontestable, à ce qu'il semble, que nous avons la *perception* du relief grâce aux *raisonnemens*, aux *conclusions logiques* que nous déduisons des matériaux qui nous sont fournis par les *sensations visuelles*. Les prétendues *illusions* des sens ne sont que des raisonnemens faux ou incomplets.

A cette théorie vient se heurter une objection très plausible et très naturelle. Comment admettre que nous fassions tous ces beaux raisonnemens, si nombreux, si compliqués, sans nous en apercevoir, comme M. Jourdain faisait de la prose? Les philosophes soutiendront même qu'il y a contradiction dans les termes quand on parle de *raisonnemens inconsciens;* que le mécanisme logique a besoin d'un moteur qui est précisément la conscience du but à atteindre, et qui mesure à ce but même

l'importance, la direction de l'effort à faire. A ces objections, nous répondrons par un exemple vulgaire. Observons une personne qui apprend à jouer du piano : dans les premiers temps, on lui voit très clairement faire un premier raisonnement pour déterminer le nom de la note marquée sur la portée, un second raisonnement pour trouver sur le clavier la touche correspondant à cette note; ces deux raisonnemens sont alors parfaitement conscients et l'élève s'entoure de tous les renseignemens que peuvent lui fournir la vue, le toucher, l'ouïe pour contrôler ses premiers essais. Il regarde la portée, puis, son œil quittant la page, il regarde le clavier, il regarde ses doigts, il enfonce la touche, et, à l'oreille, reconnaît s'il s'est trompé ou non. Toutes ces opérations réclament une attention très soutenue, très fatigante. Deux ou trois ans après, quand l'élève a pris pleine possession de son instrument, il ne regarde plus que les notes ; sans aucun raisonnement, il trouve du premier coup la touche correspondant au signe donné, et il enfonce cette touche sans même regarder ses doigts. S'il est bien doué, il arrivera même, comme la plupart des compositeurs, à lire à première vue une partition où douze ou quinze parties sont écrites en clefs différentes ; à discerner, sans y penser, la phrase mélodique principale, l'harmonie essentielle, et à exécuter le tout dans le mouvement. Certaines organisations privilégiées, comme Liszt et Saint-Saëns, liront au besoin et réduiront au piano, à première vue, la partition mise à l'envers.

Donc, par un mécanisme que nous ne connaissons pas, mais dont nous ne pouvons contester la réalité, tous les raisonnemens, *consciens* à l'origine, deviennent, par l'effet de l'habitude, *inconsciens*, et les actes qu'ils déterminent en nous s'exécutent alors automatiquement (1).

Il suffit d'observer un enfant nouveau-né pour voir que, dès les premières heures de sa naissance, il entreprend, sur le monde où il vient d'entrer, tout un système d'expériences du même genre. Il cherche à toucher tout ce qu'il voit, à regarder tout ce qu'il touche, à porter à sa bouche tout ce qu'il touche et tout ce

(1) J'ai pu suivre sur moi-même cette transformation du raisonnement *conscient* en *inconscient*. Je voulais jouer sur l'harmonium une partie d'alto écrite en clef d'*ut* 3e ligne, laquelle m'est peu familière. Il me fallut une attention extraordinaire et extraordinairement fatigante pour pouvoir en venir à bout pendant les dix ou douze premières mesures. Soudain, il y eut en moi comme une sorte d'*enclenchement* et j'exécutai ma partie comme si elle eût été écrite en clef de *sol* ou de *fa*. De temps en temps, néanmoins, il se produisait un *déclenchement* qui exigeait un nouvel effort d'attention consciente. Au bout d'un certain temps, j'exécutais ma partie sans effort cérébral.

qu'il voit. Il apprend peu à peu, mais très vite, à associer l'idée du lait qu'il va boire avec les mouvemens qu'on lui fait faire pour l'apporter à sa nourrice. Aussitôt ces mouvemens commencés, il cesse de crier pour n'exprimer de nouveau son impatience que si les délais qu'il considère déjà comme normaux sont dépassés. Dès les premiers jours, il dirige aussi sur les objets les *fovea* associées de ses deux yeux. Pour ne pas être écrites ou parlées, ces opérations n'en constituent pas moins tout un ensemble logique d'associations d'idées, de conclusions, d'expériences raisonnées en vue d'apprendre à connaître les objets extérieurs par les sens, et à mesurer les efforts et les mouvemens aux différens buts à atteindre.

Au bout d'un certain temps, tout ce travail mental effrayant devient inutile. Les sens et les membres dressés à leurs tâches respectives l'accomplissent sans le concours de l'intelligence, laquelle peut alors élargir le cercle de ses opérations et passer à d'autres exercices.

Point très important à noter : quand, par l'effet de l'habitude, une perception est devenue, pour ainsi dire, le résultat automatique d'un raisonnement devenu inconscient, le raisonnement *actuellement* conscient ne peut plus la modifier. Je m'explique par un exemple. Tout le monde sait que, si l'on appuie fortement un doigt dans le coin extérieur de l'œil fermé, on voit l'image lumineuse de ce doigt, non au point touché, mais dans une région voisine du nez. C'est ce qu'on appelle le phénomène du *phosphène*. Le doigt, exerçant une pression qui se transmet sur une portion de la rétine, détermine la formation d'une sensation lumineuse, en vertu du principe de l'énergie spécifique des nerfs de la vision. A la suite d'expériences innombrables, nous avons appris à *situer* le point lumineux, cause d'une sensation lumineuse, à l'opposé de la partie de la rétine où se produit l'*impression*. Cette habitude résiste à la connaissance actuelle que nous avons des causes de la sensation visuelle et à tous les raisonnemens que nous pouvons faire aujourd'hui. Il est bon de remarquer qu'il en est de même, en dehors des sensations, dans le domaine des associations d'idées. On pourrait convenir, par exemple, de désigner par le mot *cheval* toutes les idées aujourd'hui figurées par le mot *table*, et réciproquement. Si l'on fait l'expérience, on sera surpris des difficultés considérables qu'elle présente. A chaque instant des idées appartenant à l'ancien symbole viendront se mêler à celles que veut représenter le nouveau, et il y aura confusion. C'est ce qui, en musique, fait la grande difficulté de la transposition ou du changement de clef.

On ne peut, à ce qu'il me semble du moins, expliquer ces différens faits, absolument incontestables, qu'en recourant à l'hypothèse suivante. Le *moi* conscient qui a entrepris les expériences fait les raisonnemens, pris les conclusions, confie à un *sous-ordre*, à un *sous-moi*, le soin d'exécuter la besogne courante. Ainsi, dans un État, l'exécution de la loi élaborée par le parlement est confiée à des administrations chargées de l'appliquer, mais ne pouvant la modifier. Dans les circonstances imprévues, ce sont ces administrations qui, par voie d'interprétation et de jurisprudence, font à leur tour des observations et des modifications que le parlement ignore. De même pour nos organes : quand un enfant apprend à marcher, toute son attention est portée sur cette étude. Il mesure avec soin la portée de ses pas, les mouvemens qu'il faut donner à ses bras et à son corps pour ne pas perdre l'équilibre. Plus tard, s'il faut marcher dans une rue, au milieu des passans et d'autres obstacles qu'il faut éviter, s'il faut monter ou descendre, etc., l'intelligence, le *moi*, ne s'occupe plus de rien ; c'est le *sous-ordre* qui pare à ces cas imprévus par des raisonnemens dont *il* a probablement conscience, mais qui restent complètement ignorés de son supérieur.

Helmholtz a soutenu énergiquement cette théorie dite *empiristique* des perceptions résultats de l'expérience acquise, contre Héring, autre élève de J. Muller, affirmant au contraire, avec son maître, une théorie dite *nativistique*, rattachant ces perceptions à des propriétés *innées* de nos organes.

Après trente ans, on peut peut-être trancher le débat, au moins provisoirement, par une sentence où les deux parties trouveront satisfaction.

Helmholtz a raison de dire que la perception du monde extérieur est un résultat d'expériences et de raisonnemens faits sur la sensation, car nous voyons l'enfant nouveau-né recommencer cet effrayant travail à chaque génération. Mais on peut accorder à Héring et à ses partisans que le *désir* qui pousse l'enfant à entreprendre ce travail, l'*aptitude* qui lui permet de le réaliser, aptitude qui, vraisemblablement, s'accroît à chaque génération aussi, rentrent bien dans cette transmission mystérieuse qu'on appelle dans la science moderne l'hérédité, en théologie la *grâce* ou le *péché originel*, et qui fait, de chaque espèce, de l'animalité, de l'humanité, comme un être unique se développant à travers les âges.

IV

Est-ce chez nous tendresse particulière pour le livre que nous avons traduit il y a trente ans, et qui nous a ouvert tout un monde d'idées et d'aperçus nouveaux? Est-ce parce qu'après trente ans de méditations et d'expériences, nous le connaissons mieux et que nous en avons vu les principales théories résister victorieusement aux attaques les plus sérieuses? Nous ne savons; mais, après avoir rapidement passé en revue dans ces derniers mois les principaux travaux de Helmholtz, nous trouvons que la *Théorie physiologique de la Musique* est, de beaucoup, l'ouvrage où ce beau génie a donné la plus large mesure de ses facultés exceptionnelles. L'enchaînement des idées, la rigueur et la fécondité de la méthode, le sentiment très élevé des différences qui séparent la science de l'art, l'ingéniosité des théories et des expériences, la sûreté de l'analyse philosophique, tout s'y trouve réuni. Il a, du coup, réhabilité l'acoustique qui, jusque-là, n'occupait qu'une place très secondaire dans les préoccupations des savans. Les résultats pratiques ne se sont pas fait attendre; l'invention du téléphone et du phonographe procède presque directement des théories rajeunies par Helmholtz. Dans des domaines très différens, deux de ses plus éminens élèves, Hertz pour l'étude des courans électriques alternatifs, G. Lippmann pour la découverte de la photographie des couleurs, se sont inspirés des données fournies par cette science trop dédaignée. Et cette action suggestive de l'acoustique n'est pas pour surprendre.

Si, comme on l'a vu plus haut, tous les phénomènes de l'univers ont pu être réduits à des vibrations, les vibrations de l'air dont s'occupe spécialement l'acoustique sont les seules qu'on puisse, pour ainsi dire, *prendre sur le fait*, étudier expérimentalement dans leurs phases, saisir même à l'œil dans leurs combinaisons les plus compliquées (appareils de Kœnig et de Lissajous). Et l'on peut presque affirmer que, sans la connaissance des mouvemens combinés de deux sons, Huyghens, Young, Fresnel, auraient eu bien plus de peine à établir la théorie des ondulations lumineuses.

Dans ses rapports avec nos sens et notre esprit, le mouvement vibratoire de l'air n'est pas moins intéressant à étudier que le mouvement vibratoire de l'éther. Comme l'œil, et mieux que lui encore, au moins d'une façon plus facile à comprendre, l'oreille nous permet de nous débrouiller dans la complication infinie des

mouvemens vibratoires de l'atmosphère. Elle nous donne, sous forme de *sensations* très précises, la notation très déterminée de ces mouvemens. Mais, chose curieuse, notre intelligence en tire un parti tout différent. Le son nous renseigne fort mal sur la situation et la forme des corps extérieurs, que la lumière révèle à nos yeux avec tant de sûreté. En revanche l'oreille peut mesurer avec une précision à peine concevable les plus petites différences dans la durée. Elle distinguera, dans certaines circonstances, un son faisant 1001 vibrations par seconde d'un son qui n'en fera que 1000; couramment, elle appréciera la différence des quelques vibrations qui, dans les octaves moyennes, séparent les intervalles tempérés des intervalles justes. Si la vue est, par excellence, le sens de l'*espace*, l'ouïe est le sens du *temps* qu'elle mesure dans ses moindres subdivisions; un sens plus *intellectuel* en quelque sorte que les autres. Du monde extérieur, elle ne nous apporte d'une façon précise que la parole de nos semblables, — autant dire leur pensée, — et la mesure de la durée.

Au point de vue esthétique, l'art fondé sur les sensations auditives est aussi très différent de l'art fondé sur les sensations visuelles, et dans le but qu'il poursuit et dans les moyens qu'il emploie.

En entendant un son musical, nous savons reconnaître s'il émane d'un violon ou d'une flûte, mais cette constatation n'est pour rien dans les jouissances artistiques que nous éprouvons. Les sons nous font l'effet de se mouvoir dans une sorte d'espace idéal, métaphysique presque, avec des vitesses que nous pouvons analyser avec la plus grande précision dans leurs moindres détails. A l'inverse des yeux qui ne regardent qu'un point à la fois, nous pouvons suivre les mouvemens simultanés de plusieurs parties concertantes. Et ces mouvemens paisibles ou majestueux, tumultueux ou calmes, suggèrent à notre âme des émotions d'une allure correspondante. L'âme du compositeur fait vibrer l'âme des auditeurs comme une corde de harpe répond au son d'une note de violon ou de cor qui chante à l'unisson.

Les deux grandes découvertes de Helmholtz sur ce terrain particulier sont d'une part l'explication du timbre musical, et, d'autre part, la solution du problème posé par Pythagore il y a trois mille ans, sur les rapports simples des nombres de vibrations des intervalles consonans.

Le son présente trois propriétés bien distinctes : la *hauteur* qui dépend du nombre des vibrations, l'*intensité* qui se rattache à l'amplitude de ces vibrations, et enfin le *timbre*, la cause inconnue

jusqu'à Helmholtz, qui fait reconnaître le son d'un violoncelle de celui d'un cor par exemple (1).

Monge avait bien soupçonné que, pour les cordes sonores, le timbre devait dépendre des subdivisions qui s'opèrent dans la corde vibrante, mais il n'avait pas poussé plus loin cette induction vague qui était restée inaperçue dans la science. Helmholtz ne s'en tint pas là. Partant du beau théorème de Fourier sur les mouvemens périodiques et dont Ohm avait déjà fait l'application aux sons musicaux, il prouve par le calcul, par l'analyse, puis par la synthèse :

1° Qu'il y a des vibrations, d'une forme mathématique absolument déterminée, qu'on peut considérer comme *simples;*

2° Qu'une vibration quelconque peut toujours être décomposée, et d'une seule manière, en vibrations *simples;*

3° Que cette décomposition n'est pas une décomposition purement idéale, et qu'*en fait* un son complexe fera vibrer par influence des diapasons correspondant aux sons simples dont il se compose;

4° Que l'oreille opère cette décomposition exactement de la même manière;

5° Que tous les sons employés en musique sont formés d'un son simple grave, accompagné de sons harmoniques d'intensité généralement décroissante, dont les nombres de vibration sont deux, trois, quatre fois plus grands que ceux du son fondamental;

6° Et que c'est à la différence de groupement de ces harmoniques que sont dues les différences de timbre.

Il fallait expliquer par des considérations psychologiques comment et pourquoi ces sensations diverses se fondaient dans notre perception en un tout homogène et, en apparence, simple. C'est à cette occasion que Helmholtz inventa l'un de ses plus ingénieux appareils, le *résonateur*, qui permet de distinguer un son donné dans la conversation, dans le chant, dans le bruit d'une voiture roulant sur le pavé (2).

La théorie du timbre une fois établie, Helmholtz la prend

(1) On a souvent comparé le timbre des sons à la couleur de la lumière. Les Allemands lui donnent même le nom de *Klangfarbe,* couleur du son. Cette analogie n'est nullement fondée. La sensation de couleur, qui dépend uniquement du nombre des vibrations de l'éther, a exactement pour analogue la sensation de *hauteur* du son.

(2) En acoustique, le résonateur joue un rôle aussi important que celui de l'ophtalmoscope dans l'optique physiologique. Knaus a fait de Helmholtz un très beau portrait, où figurent un ophtalmoscope, un ophtalmomètre, un résonateur, comme les trois symboles visibles de son œuvre.

comme base pour arriver à résoudre le fameux problème de Pythagore qui avait donné lieu à tant d'ingénieuses, mais vaines spéculations.

On raconte qu'entendant deux forgerons frapper sur leur enclume respective, Pythagore reconnut l'intervalle de quinte, et, pesant les deux enclumes, trouva que les poids étaient dans un rapport simple. Il inventa le monocorde et constata de même que la longueur de la corde donnant l'octave était la moitié de la longueur primitive; que la longueur correspondant à la quinte était les deux tiers de cette longueur, etc. Des longueurs de corde, on passa aux nombres de vibrations qui furent trouvés dans un rapport simple pour les intervalles consonans. Cette simplicité des rapports numériques des vibrations formant un intervalle musical agréable était pour faire rêver les philosophes, et depuis Pythagore, les théories se sont succédé innombrables. La plus acceptable de toutes était celle d'Euler. Suivant ce grand mathématicien, l'esprit humain éprouve un plaisir spécial quand il constate entre des faits donnés une loi qui permet de déterminer pourquoi ces faits sont rangés dans tel ordre plutôt que tel autre. Nous serions donc agréablement affectés quand nous pourrons constater que deux ou quatre des vibrations de l'un des sons coïncident avec trois ou cinq de l'autre. Il s'ensuivrait que l'assemblage de deux sons nous plairait d'autant plus que le rapport des durées de leurs vibrations serait exprimé par des nombres entiers plus simples. De ces considérations, Euler a déduit une règle de classement des intervalles.

A cette théorie comme à toutes celles du même genre, on peut opposer les deux objections suivantes. En premier lieu, un intervalle légèrement altéré sonne à peu près aussi bien qu'un intervalle juste, et mieux qu'un intervalle fortement altéré, bien qu'en général, pour cette légère altération, le rapport numérique cesse d'être simple pour devenir très compliqué (1).

Ce n'est donc pas la simplicité des termes du rapport qui nous donne la sensation de la consonance.

En second lieu, la très grande majorité des hommes n'ayant pas même l'idée que les sons proviennent de vibrations de l'air, comment le rapport, simple ou non, du nombre de ces vibrations, peut-il avoir une action directe quelconque sur l'âme qui les ignore?

(2) La quinte juste correspond au rapport simple de 3 à 2, la quinte tempérée au rapport très compliqué de $2\frac{7}{12}$; cette dernière, la quinte du piano, est pourtant très supportable.

Helmholtz estima qu'à cette simplicité ou à cette complication des termes numériques devaient correspondre deux sensations distinctes, nous fournissant deux perceptions différentes, et il put le prouver.

Quand deux sons très voisins se font entendre simultanément, il se produit dans l'oreille une sensation intermittente qu'on appelle *battement*, où les *coups* forts sont d'autant plus distincts que les sons sont plus rapprochés.

D'après un principe général admis et vérifié en physiologie, une sensation intermittente agit plus énergiquement sur nos organes qu'une sensation permanente ; au bout d'un certain temps elle les *fatigue*, tandis que la sensation permanente, s'émoussant peu à peu, les laisse dans un état de repos. Exemples : une lumière intermittente fatigue beaucoup plus vite qu'une lumière stable; si vous posez une pointe d'aiguille sur votre main, vous cessez très vite de sentir la piqûre; si, au contraire, vous grattez la peau avec l'aiguille, la sensation est beaucoup plus intense.

Prenons maintenant deux sons de violon, ou d'harmonium, de piano même, formant une quinte, un *ut* et un *sol*, par exemple, et faisons-les résonner simultanément. Chacun de ces deux sons est accompagné de son cortège d'harmoniques, dont les nombres de vibrations sont respectivement égaux à 2, 3, 4, 5, 6, 7... fois le nombre des vibrations du son fondamental. Si la quinte est juste, le troisième harmonique de l'*ut* doit coïncider avec le deuxième du *sol*; si elle est fausse, cette coïncidence n'a pas lieu et les harmoniques en question produisent des *battemens*, c'est-à-dire donnent lieu à une sensation intermittente et fatigante qui est la sensation d'un intervalle faux.

De même pour les autres intervalles : les nombres de Pythagore représentent donc aussi les numéros d'ordre des harmoniques qui doivent coïncider. Comme l'intensité de ces sons secondaires va s'affaiblissant, c'est la coïncidence des harmoniques de faible numéro qui donne les résultats les plus saisissables. De là la loi des nombres simples; ces nombres sont forcément entiers puisqu'ils représentent des numéros d'ordre.

Mais alors la consonance dépendrait du timbre des instrumens employés? Sans doute, et avec les flûtes, les sons bouchés de l'orgue, vous pouvez vous permettre des combinaisons qui feraient crier sur d'autres instrumens moins timbrés.

M. Mustel a construit, dans le temps, une sorte d'harmonium où les sons, constitués par des diapasons associés à des caisses

résonnantes, étaient presque rigoureusement simples. Les dissonances les plus hardies y passent inaperçues,

Et jusqu'à je vous hais tout s'y dit tendrement.

Entrant dans des développemens qu'on ne peut rapporter ici, Helmholtz a tiré, de cette définition nouvelle des consonances, la théorie des accords, de la gamme et d'un grand nombre de règles jusque-là inexpliquées de l'harmonie. Mais, avec cet esprit hautement philosophique qui est la vraie caractéristique de son œuvre tout entière, il a eu grand soin d'expliquer que ces accords, ces gammes sont de simples matériaux fournis par la sensation auditive au génie esthétique de l'homme, lequel peut, à son gré, choisir parmi eux les élémens nécessaires à ses œuvres.

Les anciens, les Grecs, par exemple, n'admettaient point la musique à plusieurs parties. Ils demandaient à sept modes mélodiques différens la variété d'expression nécessaire. A partir de la Réforme et de la Renaissance, le chant en commun des psaumes de Luther, des messes de Palestrina, imprime à l'art une direction différente, et l'harmonie prend naissance. Des sept modes grecs, deux seulement, le mode ionien et le mode lydien, se prêtent aux combinaisons nouvelles; il en sort notre mode majeur et notre mode mineur. L'art nouveau correspond à un état de civilisation, à « un état d'âme », où le calme, la pureté, la sérénité, la majesté, la grandeur tranquille apparaissent comme les attributs mêmes de la perfection. Dans la musique, la consonance est la règle, à laquelle les dissonances font rarement exception. Au XVIIe siècle, Lulli chante *Atys* et *Armide* sur ce mode paisible. Cet art nouveau atteint son apogée à la fin du XVIIIe siècle avec Händel, Haydn, Gluck, Mozart. Puis l'orage gronde, les passions se soulèvent, les nuances délicates s'effacent, les sentimens tumultueux bouillonnent heurtés dans la grande âme de Beethoven. Reprenant sur le piano les hardiesses sublimes de Bach sur le clavecin et l'orgue, Beethoven abandonne peu à peu la gamme naturelle pour la gamme tempérée. Il l'impose aux voix et à l'orchestre, auquel il communique une puissance, une variété inouïes jusque-là. La dissonance commence à prendre le dessus, et se multiplie dans ses œuvres. Ses successeurs vont plus loin encore.

Aujourd'hui, enfin, dans l'évolution qui s'annonce, c'est la gamme chromatique qui paraît l'emporter; la tonalité, la consonance, le rythme lui-même, semblent s'effacer devant la dissonance et la richesse de l'instrumentation pure. La musique que

nous connaissons céderait la place à un art purement décoratif en quelque sorte.

Mais si le génie artistique peut librement choisir entre les matériaux qui lui sont fournis par la sensation, il n'en est pas moins astreint à tenir compte de la nature spéciale de ces matériaux mêmes. L'architecte peut opter pour le style qui dérive de la construction en bois, pour le plein cintre et l'ogive du moyen âge qui dérivent de l'arcade étrusque, pour la construction en fer moderne, mais, son parti une fois pris, sa libre imagination doit se mouvoir entre les limites imposées par les conditions particulières de la matière choisie.

Nous ne pouvons que renvoyer ici le lecteur aux considérations développées par Helmholtz sur ce sujet.

V

Cœli enarrant gloriam Dei. Les sciences, elles, racontent les cieux, les cieux de Képler, Copernic, Galilée, Newton, Laplace, Le Verrier, Bunsen et Kirchhoff. Depuis trois siècles, elles ont remanié de fond en comble les théories cosmogoniques admises jusqu'à cette époque; elles ont enlevé à la terre la place prépondérante qu'elle occupait dans les hypothèses anciennes; elles en ont fait l'une des plus humbles parmi les planètes qui gravitent autour du soleil. Le soleil, à son tour, a été classé parmi les moindres étoiles. Tous les mouvemens des astres, depuis ceux des planètes jusqu'à ceux des étoiles doubles, ont été expliqués par la loi unique de la gravitation universelle, vérifiée jusqu'aux plus lointaines profondeurs de l'espace. La composition intime des astres a été étudiée, et l'analyse spectrale a permis d'y reconnaître quelques-uns des corps au milieu desquels nous vivons. Bien mieux, par cette investigation, nous avons été amenés à retrouver sur la terre elle-même des substances que nous avions découvertes d'abord dans les cieux. L'infiniment petit a été exploré comme l'infiniment grand, et l'on a pu scruter les mystères de la constitution des molécules et des atomes. Pour la vie elle-même, si l'on n'a pu jusqu'ici en déterminer les origines, il a été du moins possible d'en étudier l'évolution dans l'espèce, dans l'individu, dans l'œuf, et de déduire de cette étude les plus surprenans résultats.

A cet agrandissement des horizons, à cet élargissement des perspectives, bien des légendes ont été diminuées, amoindries; de « vieilles chansons » qui avaient bercé l'enfance de l'homme ont expiré sur les lèvres de l'humanité adulte.

Quand Homère ou Hésiode nous racontent que, pour esca-

lader le ciel, les Titans ont entassé l'une sur l'autre deux ou trois misérables taupinières de la Thessalie, nous ne pouvons nous empêcher de sourire. Malgré les prestiges de l'art, les cieux superposés de Dante, son enfer souterrain dont les portes ouvrent sous notre globe, paraissent réduits aux proportions de jouets d'enfans, à nous qui mesurons les distances célestes en années de lumière. Ces légendes poétiques, ces fictions gracieuses, nous les admirons, nous les respectons, mais comme, au moment de partir tout équipé pour voir lever le soleil sur le Mont-Blanc ou le Chimborazo, l'ascensionniste jette un regard attendri sur les lisières dont sa mère se servait pour guider ses premiers pas.

Avec une foi que rien ne peut abattre, la science, elle, poursuit sans relâche le lien qui unit l'effet avec la cause. Dans les révolutions des étoiles doubles, comme dans l'évolution des microbes les plus infimes, elle va, cherchant et suivant à la trace la raison suprême qui préside au gouvernement de l'univers. Elle s'efforce de *comprendre*, de formuler en termes rationnels les lois de ce gouvernement. Quand elle y réussit, elle affirme par là même l'étroite parenté de cette raison suprême avec la raison humaine qui en est l'émanation et comme le reflet.

Du gleichst dem Geist
Den Du begreifst (1).

Quand elle échoue, elle se remet à l'œuvre sans jamais se décourager, comme Képler, disant dans une lettre célèbre, une véritable prière : « Je ne puis, pour le moment, réfuter cette objection, mais j'espère que Dieu me fera la grâce d'y pouvoir répondre un jour. » La science s'efforce de démêler partout, dans l'infiniment grand, dans l'infiniment petit, dans le cristal, dans la plante, dans l'homme, dans l'art, dans l'histoire, dans la linguistique, ce qu'il y a de *permanent* dans le *variable*, d'*éternel* dans le *transitoire;* en un mot, elle a pour mission de dégager, sous les apparences contingentes, l'être mystérieux et transcendantal qui, dans la Bible, a dit : « Je suis la substance. *Sum qui sto* (2). »

La science a le droit de se tromper parce qu'elle a le devoir absolu de reconnaître et de rectifier les erreurs signalées par l'expérience, l'observation, le bon sens. Sa foi se réduit à ce seul dogme : « Tout ce qui se passe dans l'univers s'y passe conformément aux lois de la raison et peut être prévu par elle, en vertu de la relation de cause à effet. » Pour la science, l'arbitraire,

(1) Gœthe.
(2) Dans les phénomènes variables, la science recherche en effet la loi constante qui régit leur évolution.

l'accidentel, le contingent, j'allais dire la liberté, n'existent pas; pour elle, il n'est que ce qui dure, ce qui persiste, ou tout au moins que ce qui évolue suivant une loi régulière constante.

Or la morale publique, politique, privée, repose sur le *postulatum* de la volonté libre, qui seule peut créer le mérite ou le démérite, justifier le châtiment ou la récompense.

Il en résulte sur ce terrain, pour la science, une situation singulière sur laquelle on n'a peut-être pas assez appelé jusqu'ici l'attention des penseurs. Les sciences dites morales ne peuvent se constituer qu'à la condition de se confiner dans l'étude des foules, des masses, des grands nombres, c'est-à-dire à la condition de se mouvoir dans des milieux où les variations dues à la liberté de chacun disparaissent, noyées ou compensées, dans la résultante générale. Il y a donc un compartiment de la morale où la science ne peut pénétrer.

Que faut-il penser de cette contradiction qui semble essentielle entre la science et l'idée de liberté? Voici ce qu'en pense Helmholtz : « Pour les animaux et les hommes, dit-il, nous admettons avec certitude, d'après le témoignage de notre conscience, un principe de libre arbitre que nous sommes obligés de soustraire à la dépendance de la loi causale. Malgré les théories sur la fausseté possible de cette croyance, je crois que la conscience naturelle ne s'en départira jamais. Si la raison humaine le repousse, c'est qu'en vertu de sa constitution intime, d'une sorte *d'énergie spécifique*, elle ne peut concevoir l'univers que comme un ensemble de phénomènes reliés par la loi causale. Ainsi la rétine est construite de façon à ne voir dans le monde que les phénomènes lumineux. »

Nous terminerons par là notre résumé de l'œuvre de Helmholtz. Si incomplet qu'il soit, nous espérons qu'il aura pu donner une idée de la puissance de ce grand esprit. Dans les cinquante dernières années, Helmholtz est l'un des hommes qui ont ouvert le plus de voies nouvelles aux plus hautes curiosités, qui ont jeté les lumières les plus vives sur les points les plus obscurs de la connaissance, qui partout ont réalisé ou suggéré les plus intéressantes découvertes. Son nom restera inscrit parmi les plus grands de notre grand XIXe siècle.

GEORGE GUÉROULT.

QUESTIONS ACTUELLES

LA GAUCHE FÉMINISTE

ET

LE MARIAGE

Parmi tant de questions qui préparent de la besogne au XXe siècle, la « question féministe » sera probablement l'une des plus fécondes en surprises et en divisions. On sait comment elle se pose. D'une façon générale, et dans l'Europe entière ou peu s'en faut, la femme ne veut plus se contenter de la place qui lui avait été assignée dans la société par les lois et les mœurs, par l'éducation et les Églises chrétiennes. Elle s'y trouve trop resserrée; elle se plaint de ne pas pouvoir s'y développer comme l'exigeraient les conditions de la vie moderne, où la femme isolée et sans fortune est obligée de lutter comme un homme pour gagner son pain contre les hommes, car la galanterie cesse à l'endroit précis où commence la concurrence. Il y a des raisons économiques au fond du mouvement féministe Ce sont elles qui le rendent légitime, exagérations et sottises à part. C'est à cause d'elles qu'on ne s'en débarrassera point avec de faciles railleries. Les plaisanteries glissent sur des personnes à la recherche d'une possibilité d'exister, et tel est actuellement le cas de milliers de filles bien nées, qui, pour des motifs divers, trouvent de moins en moins à se marier et auxquelles il faut pourtant un toit et de quoi manger. Elles sont légion en Angleterre, où le nombre des femmes excède celui des hommes de près d'un million.

Aussi est-ce en Angleterre (1), sous l'aiguillon de souffrances intolérables, que le mouvement féministe a pris une réelle importance. Il y est devenu un large courant avec lequel le parlement est obligé de compter, et qui roule pêle-mêle des idées pratiques et des utopies, de justes ambitions et des théories dangereuses. Il veut tout, réclame tout : ouverture des carrières, droits civils et politiques, égalité des deux sexes devant la loi et la morale, indépendance absolue de la femme. La gauche du parti a ajouté au programme, malgré les vives protestations des modérés, l'abolition du vieux mariage et son remplacement par l'union libre, la seule qui assure à la femme la pleine et entière disposition de sa personne. Ce dernier article est loin d'être nouveau; nous en avons eu les oreilles rebattues il y a plus d'un demi-siècle. On verra tout à l'heure que les vénérables rabâchages de nos romantiques sur les droits de la passion ont à peine changé de physionomie en s'habillant à l'anglaise.

I

La thèse de l'union libre a été exposée très nettement par le fameux socialiste allemand Bebel dans son grand ouvrage sur *la Femme et le Socialisme* (2), qui date de 1883. Il s'y trouve un chapitre intitulé *la Femme dans le présent*, dont voici le début : « Platon remerciait les dieux de huit bienfaits... Le premier, de l'avoir fait naître homme libre et non esclave; le second, de l'avoir fait naître homme et non pas femme. » La prière du matin des juifs exprime une idée analogue : « Louange à Dieu, notre Seigneur et le Seigneur de tout l'univers, de ce qu'il ne m'a pas fait femme. » Les juives disent à cet endroit : « Louauge à Dieu... qui m'a faite selon sa volonté. » Le chapitre suivant s'appelle *la Femme dans l'avenir*. « La femme de la nouvelle société, écrit Bebel, sera indépendante, socialement et économiquement; elle ne sera plus soumise même à un semblant d'autorité et d'exploitation; elle sera placée vis-à-vis de l'homme sur un pied de liberté et d'égalité absolues; elle sera maîtresse de son sort. » Toutes les carrières lui seront ouvertes aux mêmes conditions qu'aux hommes. Elle fera les mêmes études, jouira des mêmes plaisirs, de la même liberté en amour. « Elle recherchera en mariage ou se laissera rechercher, et elle n'aura égard qu'à sa seule inclination en concluant son union. Celle-ci sera un contrat privé, sans

(1) Je ne m'occupe que de l'Europe. Pour tout ce qui touche l'Amérique, je renvoie le lecteur aux articles si remarquables publiés ici même par Th. Bentzon : *les Américaines chez elles*.

(2) *Die Frau und der Socialismus*.

intervention d'aucun fonctionnaire quelconque... Les instincts de l'être humain ne regardent que lui, pourvu que leur satisfaction ne cause de préjudice à personne. *La satisfaction de l'instinct sexuel est chose aussi personnelle à tout individu que la satisfaction de tout autre instinct naturel* (1). Personne n'a de compte à en rendre à personne, et nulle n'a droit de s'en mêler sans y avoir été invité... Au cas d'incompatibilité, de désillusion ou d'antipathie entre les conjoints, la morale ordonnera de dénouer un lien devenu contraire à la nature, et par conséquent immoral... Aucun esprit réfléchi ne nie plus que la forme actuelle du mariage réponde de moins en moins à son objet; et l'on voit des gens qui ne sont pas disposés, pour le reste, à transformer notre état social, réclamer la liberté du choix en amour, et, au besoin, la liberté de rompre les relations établies. »

Le livre auquel j'emprunte ces citations en est à sa vingt-cinquième édition allemande et a été traduit en douze langues. Il a conquis à la cause socialiste bien des cœurs féminins.

Ce ne sont pourtant pas les socialistes allemands, comme on pourrait être tenté de le croire, qui ont inoculé aux Anglaises leurs théories romantiques sur la supériorité morale de l'amour libre. Il y a eu rencontre, et non emprunt ou imitation. Presque au même moment où le livre de Bebel paraissait en Allemagne, une toute jeune fille, miss Olive Schreiner, publiait à Londres un roman écrit dans l'Afrique du Sud et intitulé : *l'Histoire d'une ferme africaine* (2). Une héroïne presque enfant y développe à un adolescent abasourdi les idées que je résume ici : « Que ne suis-je l'une de celles qui naîtront dans l'avenir! alors, peut-être, naître femme ne sera plus naître avec une flétrissure. Nous sommes maudites depuis l'instant où nos mères nous mettent au monde jusqu'à celui où l'on nous enveloppe dans notre linceul. Ce n'est pas ce qu'on nous fait, c'est ce qu'on fait de nous qui nous blesse et nous nuit. Le monde dit à l'homme : Travaille, et, selon que ton bras sera fort, que tu posséderas la science, tu obtiendras tout ce que ton cœur désire. Il dit à la femme : Tu obtiendras les mêmes choses que l'homme, mais par d'autres moyens. Ni la force, ni la science, ni le travail ne te seront d'aucun secours; une jolie tournure aide plus une femme dans la vie que toute la science de la terre. Alors, nos parens nous façonnent tendrement pour notre fin maudite. Ils nous apprennent à ne pas gâter notre teint, à ne pas chiffonner notre jolie toilette;

(1) Souligné dans l'original.

(2) *The story of an african farm.* Les premières éditions ont paru sous le pseudonyme de *Ralph Iron.*

la malédiction agit, et nous sommes contentes ; nous nous ajustons à notre sphère comme le pied d'une Chinoise à son soulier : exactement comme si Dieu avait fait les deux ; et, cependant, il n'est pour rien ni dans l'un ni dans l'autre. Chez quelques-unes d'entre nous, le façonnage a été complet. Les parties dont nous ne devions pas avoir l'usage ont été complètement atrophiées et sont même tombées. Mais, chez d'autres, — et elles n'en sont pas moins à plaindre, — ces parties ont seulement été affaiblies, et subsistent. Nous portons les bandages, mais nos membres n'y adhèrent pas ; nous savons que nous sommes comprimées, et nous nous révoltons contre nos liens. »

La fillette qui tient ce langage se nomme Lyndall. Avec un courage qu'on ne saurait trop louer, parce qu'il faut toujours savoir où l'on va, Lyndall reconnaît que le mariage est inadmissible pour la femme émancipée, dont la liberté ne doit pas admettre de limites. Elle-même prend un amant et refuse de l'épouser : « Je ne le peux pas, lui dit-elle, parce que je ne peux pas être liée ; mais emmenez-moi, si vous voulez, et chargez-vous de moi. Quand nous ne nous aimerons plus, nous nous dirons « bonsoir ». Ainsi fut fait, et ce fut Lyndall qui dit « bonsoir », parce que son amant ne savait « appeler à l'activité » que la partie inférieure de « sa nature ». C'était pourtant un fort honnête homme. La sachant enceinte, il la supplia de revenir et de se laisser épouser ; mais elle lui écrivit : « Je ne peux pas vous épouser. Je veux voir et savoir ; je ne peux pas être liée à un homme que j'aime de la façon dont je vous aime. Je ne crains pas le monde, — j'accepte le combat avec le monde. »

Elle disait aussi : « Le mariage par amour est le plus beau symbole extérieur de l'union des âmes ; le mariage sans amour, le plus sale trafic qui déshonore le monde. »

Elle soutenait encore que les deux sexes doivent être égaux devant la morale comme devant la loi ou les carrières.

Il s'est déjà vendu près de cent mille exemplaires de l'*Histoire d'une ferme africaine*, et le succès n'en est pas épuisé. Ce livre audacieux est devenu l'évangile de la gauche féministe dans la Grande-Bretagne.

Ainsi, au même moment et aux deux bouts de la terre, un homme vieilli dans les luttes politiques et une jeune fille sans expérience déclaraient avec la même conviction que la condition de la femme, telle que l'ont faite le christianisme et notre état social, est inique et intolérable. Ils se rencontraient dans leurs revendications et donnaient également l'amour libre pour couronnement au programme de la « femme nouvelle ». Personne

n'ignore que la voix de Bebel ne s'est pas perdue dans le désert; il n'est plus guère de pays où l'abolition du mariage ne figure à l'ordre du jour de quelque groupe socialiste ou anarchiste. Olive Schreiner eut d'abord plus de peine à éveiller des échos dans le public très correct auquel s'adressait son livre. L'idée que le mariage est une institution surannée, ne répondant plus aux besoins de la société moderne, était difficile à faire accepter à une nation qui se pique de puritanisme. Celles des féministes qui l'approuvaient au fond de leur cœur ne se pressaient pas de le dire tout haut. Elles ont pourtant fini par s'y résoudre; et leurs récriminations ont aussi revêtu la forme de romans à thèse. Les unes, moins radicales ou moins hardies que leur chef de file, s'en prennent aux défauts de l'institution plutôt qu'à l'institution même, et se bornent à réclamer la réforme des mœurs en ce qui touche l'union conjugale. Les autres se prononcent franchement pour l'union libre, et dépassent miss Schreiner en ce sens qu'elles introduisent dans le débat des questions particulièrement répugnantes, qu'on nous permettra de laisser de côté. Toutes veulent faire de la passion la pierre d'angle du foyer domestique, et se montrent irritées contre les traditions issues d'un autre idéal.

Aucune de ces traditions, et cela est naturel, n'est aussi détestable à leurs yeux que l'ignorance où il est d'usage de laisser les jeunes filles sur certaines servitudes du mariage; aucune n'a été de leur part l'objet d'attaques aussi vives et aussi répétées. Elles s'accordent à y voir une monstruosité, puisqu'on doit à cette ignorance tant de mariages sans amour : jamais une jeune fille, si elle savait à quoi elle s'engage, n'accepterait la vie commune avec un homme sans être entraînée vers lui par la passion. Une de leurs héroïnes s'enferme dans sa chambre, pendant son voyage de noces, pour exhaler « sa terreur, son dégoût et son désespoir. » Elle ôte son alliance, la pose sur la table et s'écrie avec un soupir de soulagement : « Libre! je suis libre! mon corps est redevenu ma propriété, et mon âme, et mon cerveau! Je suis redevenue moi-même, Gwen Waring, une créature qui se respecte, et sans la flétrissure de l'homme sur moi, — mais à quoi bon mentir? Cela ne répare rien et ne sert qu'à m'avilir. Je ne suis plus libre... Dieu de bonté! Et les femmes se marient comme elles prendraient une loge à l'opéra (1)! »

L'époux de Gwen est cependant jeune et aimable; mais le tout est de savoir ce qu'on attend du mariage, et Gwen ne lui demandait que des « sensations nouvelles. » Il y a eu déception : « Ce

(1) *A Yellow Aster*, par Iota (pseudonyme de Mrs Mannington Caffyn).

que je puis avoir d'âme, dit-elle plus loin, et mon corps *tout entier* appartiennent à Humphrey, ni plus ni moins qu'un des chevaux de son écurie. Et il appelle cette chose « ma femme », et il l'aime... De l'amour! Non, je ne l'aime pas, cet homme. Je vois tout ce qu'il y a de bon en lui... mais l'aimer! Cela me paraît tous les jours plus impossible. »

La suite est trop difficile à citer. Les jeunes femmes et les jeunes filles qui ont doté l'Angleterre de ses premiers romans féministes ont puisé dans le sentiment de leur apostolat un courage vraiment extraordinaire. Elles ont créé une littérature de l'alcôve conjugale qui ne laisse rien à désirer pour la science et le cynisme, tout en évitant les tableaux grossiers. Qu'il suffise de savoir que Gwen devient enceinte. Cet événement, facile à prévoir, la surprend comme un coup de foudre. « Comment se fait-il, murmure-t-elle, que cette complication si naturelle ne me soit jamais entrée dans la tête?... Ainsi, moi, moi Gwen, je vais être mère d'un enfant, et Humphrey est son père! (*Élevant la voix*). C'est horrible! c'est dégradant, étant donnés mes sentimens envers lui, qui n'ont jamais varié! Je me sens avilie à la pensée qu'un homme ait aussi terriblement en son pouvoir la moindre parcelle d'une femme, quand celle-ci ne peut pas — ne peut pas — ne peut pas! (*avec des cris*) lui donner le meilleur d'elle-même. Que savent les jeunes filles des choses qu'elles rendent légales pour elles-mêmes? Si elles savaient les choses, si on leur apprenait la nature de leur sacrifice, il n'y aurait plus de mariage que lorsqu'il apporterait l'amour, l'amour absolu, à sa suite... Rien, rien, excepté l'amour parfait ne rend le mariage sacré, rien, ni la loi de Dieu ni celle de l'homme; et voici maintenant le signe extérieur et visible qui met le sceau à ma honte. J'ai péché non seulement dans le présent et le passé, mais dans l'avenir. J'ai fait du tort à une innocente créature qui n'est même pas encore née, j'ai mis une barrière entre elle et sa mère... Et Humphrey!... Désormais, chacun de ses regards, chacun de ses attouchemens me brûlera et me rappellera ma honte. On parle de la honte des femmes qui ont des enfans en dehors du mariage; ce n'est rien auprès de la honte de celles qui ont des enfans sans aimer leur mari. Les autres ont l'excuse de l'amour, — c'est la nature; ça purifie leur honte; mais nous, — c'est contre nature, c'est le plus vil et le plus cruel des péchés! »

Dans un autre récit (1), Florence a fait, à dix-sept ans, un mariage de raison. Quelques années après, elle arrive subitement chez sa mère : « Éveillez-vous, ma mère; j'ai à vous parler! »

(1) *Discords.* — *Virgin Soil*, par George Egerton (Mrs Claremonte).

La vieille dame sursaute à cette voix âpre et hostile. Sa fille lui dit à peu près ce qui suit : « Mon mari est parti pour Paris avec une fille de théâtre. Ces petits voyages sont mes seuls bons momens, mes repos, les oasis du mariage. Je n'ai d'autre regret que leur rareté. J'ai été très malheureuse; mais c'est fini; je ne retournerai plus avec lui. »

La mère se récrie, invoque le devoir, le scandale, le « péché », le respect des sermens. La fille reprend froidement : « Ma chère mère, j'ai signé sans savoir ce que je promettais, et je n'ai aucun remords du parti que j'ai pris; il faut que ma vie m'appartienne. La plupart des femmes finassent avec leur mari. Moi, je ne peux pas. Je ne blâme pas celles qui le font; il en sera de même tant que l'homme exigera de sa femme, comme un droit, ce qu'il est obligé d'obtenir de sa maîtresse comme une faveur; tant que le mariage sera pour beaucoup de femmes une prostitution légale, une dégradation de toutes les nuits, un joug détesté... Et je suis venue ici pour vous dire, ma mère, que tout est de votre faute. Vous m'avez élevée en imbécile, en idiote, dans l'ignorance de tout ce que j'aurais dû savoir, de tout ce qui regarde la vie d'une femme mariée. Je n'avais aucune idée de ce que signifiait l'union avec un homme; je m'imaginais que tout finissait avec les paroles du pasteur. Croyez-vous que, si je m'étais doutée de la vérité, tout mon être ne se serait pas révolté contre une pareille intimité avec *lui*, contre un pareil avilissement de ma personne? J'aurais attendu, attendu, jusqu'à ce que j'aie trouvé l'homme que j'aurais aimé avec mon corps et avec mon âme, l'homme devant qui j'aurais été sauvée par l'amour, — ou la passion, comme vous voudrez, — de l'horreur et du dégoût qui m'ont fait un cauchemar de la vie conjugale. J'en suis venue à me haïr moi-même, à *vous haïr*. Pleurez, ma mère, pleurez sur l'enfant que vous avez tuée. Oh! pourquoi ne m'avez-vous pas étranglée dans mon berceau? Ces dernières années ont été un long crucifiement, une longue soumission aux désirs d'un homme que j'avais accepté sans comprendre ce que cela signifiait; chacune de ses caresses,... regardez-moi, voyez quelle ruine je suis... Quand il viendra me chercher, vous pourrez lui dire qu'il me fait horreur, que je frissonne au contact de ses lèvres, de ses mains, de son haleine; que mon corps tout entier se révolte à son approche, et qu'il m'est arrivé, après qu'il s'était retourné et endormi, d'avoir une telle poussée de haine, que l'envie de le tuer était trop forte; je me levais et m'en allais pour échapper à la tentation. »

Une troisième héroïne, victime de la même éducation « idiote », se laisse marier à un homme âgé. Ses soupçons s'éveillent le matin même des noces. Elle s'enfuit au sortir de

l'église, et menace de se tuer lorsque son époux la réclame (1).

Je pourrais multiplier ces citations; mais à quoi bon ? Elles se ressembleraient toutes. Les sentimens sont plus ou moins déplaisans, leur expression plus ou moins littéraire; l'idée est partout la même : le mariage doit reposer sur l'amour-passion, en d'autres termes sur le désir, sous peine d'être dégradant pour la femme, car il faut de grandes flammes pour purifier certaines scories, et les parens sont criminels d'exposer leurs filles à se prêter par inconscience à des unions qui les « crucifieront » dans leur âme et dans leur chair. La conséquence saute aux yeux. Le lien du mariage ne doit pas survivre à l'amour. Il faut, pour l'honneur de la femme, qu'elle recouvre sa liberté le jour où elle n'est plus entraînée vers son mari. On se rappelle que Bebel avait dit : « La morale ordonnera de dénouer un lien devenu contraire à la nature et, par conséquent, immoral; » et que miss Schreiner écrivait de son côté : « Quand nous ne nous aimerons plus, nous nous dirons bonsoir. » Effectivement, il n'y a pas autre chose à faire, du moment que le mariage n'a pas d'autre fin que de vivre un roman qui est, de sa nature, essentiellement éphémère; et, alors, il est imprudent de se préparer des difficultés en provoquant l'intervention de fonctionnaires ou de gens d'église dans ses affaires de cœur; et le seul moyen sûr de se démarier à volonté est de ne pas se marier; et nous arrivons par une pente inévitable à l'union libre.

L'Angleterre y vient, en littérature s'entend. Un livre publié en 1894 (2) nous montre une jeune fille du monde éprise d'un robuste paysan. L'épouser est hors de question; Jessamine n'est pas faite pour soigner les cochons; mais il n'est pas nécessaire de se marier : « Ma nature tout entière, s'écrie Jessamine, le choisit pour amant à la face de l'univers. » Va pour la nature.

Dans un autre roman, de l'an dernier, et dû cette fois à une plume masculine (3), l'ingénue dit au héros, qui comptait l'épouser à la vieille mode : « Si j'aime un homme, je veux que ce soit en toute liberté. Je ne peux pas m'engager à l'aimer si je l'en trouve indigne, ou à continuer de l'aimer s'il ne sait pas conserver mon affection, ou si je découvre quelque autre homme qui me plaise davantage. Je ne peux pas m'engager à vivre avec lui, dans la honte, un seul jour après avoir cessé de l'aimer. »

Encore quelques mois, et la Grande-Bretagne lisait avec une certaine émotion un très beau roman, puissant et simple, où l'un des maîtres du style reprenait à son compte la thèse de

(1) *Dr Janet of Harley street*, par Arabella Kenealy.
(2) *A superfluous woman.*
(3) *The woman who did*, par Grant Allen (pseudonyme de Cecil Power).

l'émancipation de l'amour et lui donnait une adhésion éclatante. Ce fut un petit événement. La critique s'éleva énergiquement, aux États-Unis comme en Angleterre, contre « l'indécence » et « l'immoralité » des nouvelles tendances, et crut devoir expliquer la tolérance dont elle avait fait preuve jusqu'alors. C'était par dédain. Aussi longtemps que « la désagréable question du lien du mariage et de sa permanence » était restée l'apanage de « romanciers inférieurs », on avait laissé ceux-ci « remuer leur boue (1) » sans leur faire l'honneur de s'en occuper; de « pauvres cabotins » auxquels personne ne pensera plus dans une heure « ne peuvent pas faire un mal durable (2). » Mais il n'est plus permis de fermer les yeux lorsqu'un écrivain de marque se met de la partie.

Le romancier qui avait suscité ces colères est l'un des premiers de l'Angleterre contemporaine. Il n'est plus jeune et a une réputation méritée. C'est Thomas Hardy.

II

Son livre a pour titre *Jude l'obscur*. La préface nous avertit qu'une partie des incidens ont été empruntés à la vie réelle. — Jude est un intellectuel que sa mauvaise étoile a fait naître dans une chaumière. Ses poches sont toujours bourrées de livres qu'il étudie en conduisant sa charrette, ou lorsqu'il a fini sa journée de maçon, et il ne désespère pas d'acquérir assez d'instruction pour entrer dans l'église anglicane et devenir évêque. La route des honneurs lui est fermée une première fois par l'union la plus inconsidérée avec une ancienne fille de bar, la plantureuse Arabelle, choisie par l'auteur pour personnifier l'esprit du passé et les antiques préjugés en faveur du mariage légal, avec son cortège de garanties et de restrictions. Arabelle envisage la question au seul point de vue à sa portée, celui de l'intérêt bien entendu, et il lui paraît hors de doute que la femme a tout avantage à enchaîner l'homme : elle y gagne la sécurité, et le diable n'y perd rien. Arabelle prêche dans ce sens une jeune enthousiaste, apôtre pratiquante des théories de Bebel et de miss Schreiner : « A votre place, je l'entortillerais pour me faire mener tout droit chez le pasteur. C'est bien plus commode pour les affaires d'argent. Et puis, supposons que vous vous chamailliez et qu'il vous flanque à la porte, vous demandez protection à la loi; sans mariage, la loi ne fait rien pour vous, à moins qu'il ne vous ait fiché son couteau dans le corps ou fendu la tête avec le tisonnier. Et puis, supposons qu'il vous plante là, vous avez les meubles,

(1) *Athenæum*, 23 novembre 1895.
(2) *The Nation* (New-York), 6 février 1896.

sans qu'on vous accuse d'être une voleuse. » Ces beaux argumens ont naturellement pour effet de confirmer la jeune radicale dans son opinion sur « l'invincible vulgarité » de l'institution qu'on nomme « le mariage légal » ; et il est de fait que l'expérience a mal tourné pour Jude. Son mariage avait été une erreur morale. Arabelle était si grossière, si vicieuse malgré ses grands principes, que son époux écœuré ne fit rien pour la retenir le jour où elle l'abandonna. Et c'est la première faillite de la vieille union conjugale dans le livre de Thomas Hardy.

Jude a une cousine, la jolie Sue (Suzette), qui représente l'esprit nouveau, en opposition à la fâcheuse Arabelle. C'est aussi une intellectuelle ayant réussi contre vents et marées à se donner de l'éducation, et c'est de plus une névrosée, mal équilibrée, fantasque, dénuée de logique et d'esprit de justice, toujours « à la chasse de la sensation nouvelle ». Sue a épousé par intérêt un vieux brave homme de maître d'école, qu'elle prend en dégoût le jour même. Elle confie ses déceptions à son cousin : « Je songeais que les moules sociaux dans lesquels la civilisation nous fait entrer n'ont pas plus de rapport avec notre véritable forme que les dessins représentant les constellations ne ressemblent à la réalité. J'ai l'air d'être Mme Richard Phillotson, laquelle vit paisiblement de la vie conjugale avec sa contre-partie du même nom. En réalité, je ne suis pas Mme Phillotson; je suis une femme à passions dévoyées et à antipathies inexplicables, ballottée de côté et d'autre dans un isolement complet. »

Quelques jours plus tard, elle précise ses griefs contre le mariage : « Jude, est-ce mal, à un mari ou à une femme, de raconter à un tiers qu'ils sont malheureux? Si la cérémonie nuptiale est un acte religieux, il se peut que ce soit mal; mais si elle n'est qu'un contrat sordide, fondé sur des convenances matérielles, qu'un arrangement facilitant les questions d'installation, de ménage, d'impositions, les règlemens d'héritages pour lesquels il faut connaître le père des enfans, — il me semble qu'on a le droit de crier son chagrin sur les toits... Vous avez deviné ce que je voulais dire ? — J'ai de l'amitié pour M. Phillotson, — mais c'est une torture pour moi, — de vivre avec lui comme mari et femme !... Ce qui me supplicie, c'est d'avoir une dette à payer à cet homme, quelque bon qu'il soit ! — d'être engagée par contrat à sentir d'une certaine façon dans une chose dont l'essence même est la spontanéité !... Jude, je ne m'étais jamais bien rendu compte, avant de l'épouser, de ce que signifiait le mariage. C'est idiot ; je suis sans excuse. J'étais d'âge à savoir, et je me croyais beaucoup d'expérience. Je me suis précipitée tête baissée, à l'aveuglette, en imbécile que j'étais ! — On devrait pouvoir défaire ce qu'on a fait

par ignorance ! Je suis sûre que ça arrive à des masses de femmes ; seulement, elles se soumettent, et moi, je me débats... Dans les temps à venir, quand on regardera en arrière, vers les mœurs barbares et les superstitions de l'époque où nous avons le malheur de vivre, je me demande ce qu'on en dira ! » Son mariage avait aussi été une erreur, d'un autre genre, et c'est la seconde faillite de la vieille union conjugale dans le livre de Thomas Hardy.

Jude admire sa jolie cousine d'avoir su conserver son individualité dans l'état de mariage, qui tend à l'effacer chez la femme au profit du mari. « Non, dit-il, vous n'êtes pas Mme Phillotson ; vous êtes la chère Sue, libre, bien que vous ne le sachiez pas. Le mariage ne vous a pas encore annihilée ; il ne vous a pas encore digérée dans son vaste estomac, comme un atome dépourvu désormais d'individualité. »

Il adore cette petite créature si fine, si « vibrante », qui comprend tout, ose tout, et reste sincère dans ses plus grandes inconséquences. Il le lui dit, l'embrasse avec passion, et Sue de s'étonner. Elle lui fait remarquer avec raison que sa conduite n'est pas d'accord avec ses principes religieux, qui lui ordonnent de respecter le sacrement du mariage. Elle, c'est différent, elle ne croit à rien. « Mais vous, un homme si religieux ! Vous êtes moins avancé en théorie qu'en pratique. » Un beau jour, Jude n'y tient plus et s'écrie : « Je me moque de mes principes et de ma religion ! Qu'ils aillent se promener ! » Rentré chez lui, il réfléchit qu'il ferait bien de renoncer à l'Église : « Tant qu'il nourrirait ce sentiment défendu, il y aurait de sa part une inconsistance éclatante à poursuivre la pensée de devenir le soldat et le serviteur d'une religion dans laquelle l'amour sexuel est considéré, en mettant les choses au mieux, comme une fragilité, et, en les mettant au pis, comme une cause de damnation. » Il songeait aussi qu'il étaitétrange que ses aspirations intellectuelles et spirituelles eussent eu deux fois de suite les ailes coupées par des femmes, et il se demandait avec perplexité, sous l'influence des idées de Sue : « Sont-ce bien les femmes qui sont ici à blâmer, ou n'est-ce pas plutôt notre organisation artificielle qui transforme les instincts naturels normaux en autant de chausses-trapes domestiques, de lacets diaboliques, où se prennent et s'enlizent tous ceux qui voudraient marcher vers le progrès ? »

L'honnête Jude fut ainsi conduit à faire le procès au mariage, source d'impureté et d'iniquité ; à la société, qui a établi le mariage ; et à l'Église chrétienne qui le sanctifie. Un soir, il prit ses livres de théologie et de morale, en fit un tas dans le jardin et y mit le feu. « Il était près d'une heure du matin quand la flamme eut achevé de réduire en cendres, avec leurs couvertures et leurs

reliures, les pages de Jérémie Taylor, Butler, Doddridge, Paley, Pusey, Newman, et autres. Mais la nuit était paisible, et, tout en retournant avec une fourche les lambeaux de papier noirci, le sentiment de ne plus être hypocrite vis-à-vis de lui-même apportait à son esprit un soulagement qui lui rendait le calme. Il pouvait continuer à croire comme auparavant, mais dans son for intérieur; il ne possédait plus, il n'étalait plus ces appareils de foi dont on devait naturellement supposer que l'action s'exerçait tout d'abord sur leur propriétaire. Il n'était désormais, en aimant, qu'un pécheur ordinaire, et non un sépulcre blanchi. »

Richard Phillotson, l'époux de Sue, était aussi une âme pieuse et droite, craignant Dieu et respectant la loi morale de ses ancêtres. Il souffrait profondément de la répulsion qu'il inspirait à sa jeune femme, mais il ne s'irritait point contre elle, étant doux de cœur. La scène où la crise éclate fait penser à Ibsen. Un matin, pendant le déjeuner, Sue demande à brûle-pourpoint :

« — Richard, cela te fâcherait que je vive loin de toi?

« — Loin de moi?... Mais alors, pourquoi nous être mariés? »

Elle lui avoue qu'elle l'a épousé par lâcheté, pour se tirer d'un mauvais pas, et répète sa question :

« — Veux-tu me laisser m'en aller? Je sais combien ma demande est incorrecte...

« — Elle l'est, incorrecte.

« — Mais je la fais ! On devrait établir une classification des tempéramens et adapter à leur diversité les lois sur la famille. Certains caractères souffrent des règles qui sont bienfaisantes pour d'autres. Veux-tu me laisser partir?

« — Mais nous sommes mariés...

« — A quoi sert de se préoccuper des lois et des rites, s'écria-t-elle avec explosion, lorsqu'ils font votre malheur et que l'on sait ne pas commettre de péché?

« — Mais tu commets un péché en ne m'aimant pas.

« — Je t'aime bien ! mais je n'avais pas réfléchi que ce serait... Un homme et une femme vivant dans l'intimité, alors que l'un des deux sent comme je le fais, mais c'est un adultère, — il a beau être légal. Là, — le mot est lâché!... Richard, veux-tu me laisser partir?

« — Tu me désoles avec ton insistance.

« — Pourquoi ne pourrions-nous pas nous entendre pour nous libérer mutuellement? C'est nous qui avons formé le contrat, nous pouvons le rompre, — non pas légalement, bien entendu, mais moralement; — d'autant que nous n'avons pas à tenir compte de l'intérêt des enfans, nous n'en avons pas. Nous pourrions alors être amis et nous voir sans que cela fasse de peine à l'un ni à

l'autre. O Richard, sois mon ami et aie pitié de moi! Dans quelques années, nous serons tous les deux morts, et, alors, à qui importera-t-il que tu m'aies affranchie, pour ce petit peu de temps, d'une si dure contrainte? Je suis sûre que tu me trouves bizarre, ou ultra-sensitive, ou insensée? Voyons, — pourquoi me faire souffrir en me faisant manquer ma destinée, si cela ne fait de mal à personne?

« — Mais cela fait du mal, — cela m'en fait, *à moi*, et tu t'es engagée à m'aimer.

« — Oui, — voilà la chose! Je suis dans mon tort, j'y suis toujours. Il est aussi coupable de s'engager à aimer toujours qu'à avoir toujours le même *credo*, et aussi niais que de s'engager à avoir toujours du goût pour un certain mets ou une certaine boisson.

« — Et ton intention, en me quittant, est de vivre seule?

« — Si tu l'exiges, oui. Mais mon intention était d'aller vivre avec Jude.

« — Comme mari et femme?

« — Comme il me plaira.

« Phillotson se tordait de douleur.

« Sue poursuivit : — Celui, — ou celle, — qui laisse le monde, ou la portion du monde qui est la sienne, choisir son plan de vie, n'a pas besoin d'autre faculté que celle du singe : l'aptitude à imiter. Ce sont les propres paroles de Stuart Mill. Pourquoi ne peux-tu pas les prendre pour règle de conduite? Pour ma part, c'est mon désir constant.

« — Je me soucie bien de Stuart Mill! gémit Phillotson. Tout ce que je demande, c'est de vivre en paix. »

La cloche de l'école rompt l'entretien. Les deux époux vont faire leurs classes, et ils s'envoient des billets par les enfans. C'est Phillotson qui commence : « — Ce que tu m'as demandé m'empêche absolument d'être à mon affaire. Je ne sais pas ce que je fais. Est-ce sérieux? »

Réponse : — « Je suis vraiment désolée d'être obligée de dire que c'est sérieux. »

Second billet : — « Dieu sait que je ne voudrais pas te contrarier dans aucune chose raisonnable... Mais je ne peux pourtant pas donner mon approbation à ce que tu ailles vivre avec ton amoureux. C'est absurde. Tu perdras l'estime et le respect de tout le monde... »

Réponse : « Je sais que tu veux mon bien. Mais je ne tiens pas du tout à la considération. Il y a quelque chose que je mets très au-dessus de la respectabilité; c'est, pour citer Humboldt, de produire le développement humain dans sa plus riche diversité... »

Autre billet de Sue : « Je sais ce que tu penses. Mais ne peux-tu pas avoir pitié de moi? Je t'en prie, je t'en supplie, aie compassion. Je ne le demanderais pas si je n'y étais presque forcée par la chose que je ne peux pas supporter. Jamais pauvre femme n'a autant souhaité qu'Ève ne fût pas tombée, ce qui aurait permis de peupler le paradis (ainsi que le croyaient les chrétiens primitifs) au moyen de quelque mode de végétation inoffensif... »

Une femme capable de faire des plaisanteries d'aussi mauvais goût et de citer Humboldt, après Stuart Mill, dans des circonstances pareilles, méritait des gifles, et rien de plus. Mais le pauvre Richard était amoureux. Au lieu de mettre sa femme sous clef, ainsi qu'il reconnut plus tard qu'il aurait dû le faire, il se persuada que Sue devait avoir raison, puisque aussi bien elle avait toujours raison.

« — Comment, s'écrie un ami, vous allez la laisser partir? Avec son amoureux?

« — Avec qui elle voudra; c'est son affaire... Je sais que j'ai peut-être tort; qu'en lui cédant, je fais une chose qui n'est défendable ni logiquement ni religieusement, et qui ne s'harmonise pas avec les principes dans lesquels j'ai été élevé. Seulement, je sais encore ceci : quelque chose me dit que j'agirais mal en la refusant... Serait-ce vraiment juste et honorable? serait-ce vraiment la chose à faire? ou serait-ce vilain, méprisable, égoïste? Je ne me charge pas d'en décider. Je vais simplement suivre mon instinct et laisser les principes se défendre comme ils pourront. »

L'ami objecte la morale, les intérêts de la famille et de la société. « Trêve de philosophie! s'écrie le vieux maître d'école. Je ne m'occupe que de ce que j'ai sous les yeux. » Il ajoute au bout d'un instant : « — Je ne vois pas pourquoi la femme et les enfans ne formeraient pas l'unité, sans l'homme. — Le matriarcat! » fait l'ami scandalisé.

Sue va retrouver Jude, et Phillotson déclare aux autorités scolaires que sa femme est partie avec son autorisation : « — Elle m'a demandé la permission de s'en aller avec celui qu'elle aimait, et je la lui ai donnée. Pourquoi aurais-je refusé? Elle est d'âge à savoir ce qu'elle fait, et cela regarde sa conscience, pas moi. Je n'étais pas son geôlier. Je ne peux pas vous donner d'autres explications. » Il est moins réservé avec son ami : « Je n'avais pas le cœur d'être cruel envers elle au nom de la loi. J'ai compris qu'elle est allée rejoindre son amant. Ce qu'ils vont faire, je l'ignore, mais j'y souscris d'avance... J'étais l'homme du monde le plus vieux jeu dans la question du mariage; — de ma vie, je n'avais examiné au point de vue critique les problèmes de morale qu'elle soulève. Mais j'ai vu se dresser devant moi de certains faits, — je n'ai pas

pu aller à l'encontre. » Il perd sa place, ainsi qu'il s'y attendait, et ne se repent de rien, car il a agi selon sa notion, juste ou fausse, du bien et du mal.

Cependant Jude et Phillotson divorcèrent. Le mal causé par des arrangemens sociaux fautifs se trouva défait. Leur sort à tous était remis à nouveau entre leurs mains, en face d'une société qui se montrait, en somme, débonnaire. Riches d'expérience, il dépendait d'eux de se refaire une vie en accord avec leurs principes. Pour Phillotson et Arabelle, ce fut très simple, car ils ne s'étaient pas détachés sincèrement du passé. L'un avait été faible, l'autre débauchée, mais ni l'un ni l'autre ne s'admiraient d'en être arrivés où ils en étaient. Phillotson se cacha dans un coin, résolu à ne plus jamais avoir affaire aux femmes, autant qu'il dépendrait de lui. Arabelle, toujours plus convaincue que les hommes ont besoin d'être liés, travailla de tout son cœur à rentrer dans la correction par un second mariage.

Restaient Jude et Sue. Jude aurait volontiers tiré sa révérence à « l'Esprit nouveau » et épousé sa cousine. Le vieux mariage légal lui paraissait très acceptable avec elle. Mais Sue : « Je n'ai pas changé, moi. J'ai toujours la même terreur qu'un contrat rigide ne tue votre tendresse pour moi, et la mienne pour vous... J'aimerais bien mieux rester comme nous sommes... Je sens, Jude, que je commencerais à avoir peur de vous à la minute même où un papier officiel vous ferait une obligation de me chérir et m'autoriserait en bonnes formes à me laisser aimer! — Quelle horreur! que c'est vilain! — Il est contraire à la nature humaine de continuer à aimer quelqu'un par ordre. »

Ils s'en tiennent donc à l'union libre par dignité, parce qu'il y a désormais, dans notre société renouvelée, un devoir qui prime tous les autres : le respect de notre individualité, poussé jusqu'au point où il devient le respect de tous les instincts. Le monde les méconnut, ainsi qu'il fallait s'y attendre. Ils furent mal jugés, mis plus ou moins en quarantaine, et la misère entra dans la maison avec les enfans. Mais ils avaient la satisfaction d'être des « pionniers », et de préparer les voies à l'émancipation de l'amour.

C'est ici que se place la grosse péripétie du roman, ce qui en fait la grande originalité, en même temps que le livre tout entier en devient d'un pessimisme amer. L'auteur n'a pas dissimulé un instant qu'il partageait le mépris et le dégoût de Sue pour les anciennes conventions sociales et morales sur l'union conjugale. Le mariage sous sa forme actuelle est évidemment, à ses yeux, une institution condamnée. Mais, tandis que les féministes avancées de l'autre sexe envisagent l'avenir avec une

joyeuse confiance, persuadées que la femme émancipée puisera dans le libre développement de ses facultés toutes les vertus, toute la force qui lui seront nécessaires pour vivre avec honneur et dignité dans des situations équivoques, Thomas Hardy, jugeant son héroïne avec une dure clairvoyance, refait impitoyablement l'éternelle histoire de l'homme dompté par une créature capricieuse et mal sûre, qui l'oblige à juger contre sa raison, à agir contre sa conscience, pour se retourner contre lui avec des reproches lorsqu'elle l'a amené à ses fins, qu'elle a brisé sa vie et semé son âme de ruines irréparables. Jude s'est ravalé à plaisir pour obéir aux « vues plus larges » de Sue. Il a renié sa foi, renoncé à ses rêves d'avenir, accepté sans murmure de redevenir simple ouvrier pour nourrir sa famille. Et voici quelle fut sa récompense.

Leurs enfans venaient de périr d'une façon tragique. Un soir, Jude s'inquiétait de ne pas trouver Sue. On lui dit qu'elle doit être à l'église voisine, — elle, Sue, qui n'avait pas eu de cesse qu'elle ne lui en eût désappris le chemin. Il y court, et la trouve prosternée, toute en larmes, sur les dalles. Il l'appelle doucement. Sue, froide et sèche, commence par lui reprocher durement de l'avoir dérangée, puis elle lui fait une de ces scènes dont l'injustice a toujours surpassé la compréhension des pauvres hommes. Oreste en est devenu fou, et peu s'en fallut que Jude ne prît le même chemin lorsqu'il entendit cette femme à laquelle il avait tout sacrifié lui signifier son congé, et lui en donner pour raison que « ses idées sur le mariage avaient changé » ; qu'elle n'admettait plus que le mariage religieux, lequel est indissoluble puisqu'un sacrement ne s'efface pas ; qu'elle était donc, malgré son divorce, la femme de Phillotson, et que lui-même n'avait pas cessé d'être l'époux d'Arabelle. Elle déclara aussi que Dieu lui avait ôté ses enfans pour la punir de leur situation irrégulière et s'accusa d'être la dernière des créatures. « Après m'avoir converti à vos idées ! » criait Jude assommé. Il eut beau s'exclamer, elle le mit à porte de leur logis.

Quelque temps après, elle vint lui annoncer qu'elle retournait « chez Richard. » Elle ajouta : « Nous allons nous remarier. C'est pour la forme, et pour le monde, qui ne voit pas les choses comme elles sont. Mais, bien entendu, je *suis* déjà *sa* femme. Rien n'a pu changer cela. »

C'en était trop, après tant de professions de foi d'une impiété agressive, tant de citations pédantes à la gloire de l'union libre, la seule « propre » qu'il y ait sous le soleil, tant de refus hautains d'avoir égard aux préjugés et aux superstitions de Jude, qui aurait voulu légitimer leur union. Il se révolte et lui parle avec empor-

tement : « Mais vous êtes *ma* femme ! Oui, vous l'êtes, et vous le savez... je vous aimais, vous m'aimiez, nous nous sommes mis ensemble ; et cela constitua le mariage. Nous nous aimons encore, vous aussi bien que moi — je le sais. Par conséquent, notre mariage subsiste.

« — Oui, je sais comment vous envisagez les choses, dit-elle avec un détachement désespérant. Mais je vais me remarier avec lui, comme vous diriez. Strictement parlant, vous devriez, — Jude, mettez que ce n'est pas moi qui le dis, — vous devriez reprendre Arabelle.

« — Je devrais? Bonté du ciel ! — et ensuite? Et si je vous avais épousée légalement,comme nous avons été sur le point de le faire, comment cela se passerait-il?

« — Je penserais exactement de même que notre mariage n'en est pas un. Et je retournerais avec Richard, s'il me le demandait, sans repasser par le sacrement. Mais le monde et ses voies méritent quelque considération, à ce que je suppose ; aussi, je consens à une répétition de la cérémonie. — Ne m'écrasez pas de vos railleries et de vos raisonnemens, je vous en supplie ! Autrefois j'étais la plus forte, je le sais, et j'ai peut-être été cruelle à votre égard. Rendez-moi le bien pour le mal, Jude ! Je suis maintenant la plus faible. Ne vous vengez pas, soyez bon. Oh ! soyez bon pour moi, pauvre femme coupable qui s'efforce de s'amender.

« Il secoua la tête avec désespoir,les yeux pleins de larmes.Le coup que lui avait porté la perte de ses enfans semblait avoir détruit chez elle la faculté du raisonnement. Son jugement, jadis si clair, s'était obscurci. — Faux, faux, tout cela est faux ! fit-il d'une voix sourde. Erreur ! Perversité ! Vous me mettez hors de moi ! Vous souciez-vous de lui? L'aimez-vous? Vous savez bien que non ! Ce serait de la prostitution par fanatisme, — oui, que Dieu me pardonne, — voilà ce que ce serait.

« — Je ne l'aime pas, il faut bien que je l'avoue avec un remords sans égal ! Mais j'essaierai d'apprendre à l'aimer en lui obéissant. »

En vain Jude discute et implore. Il n'a plus devant lui qu'une femme affolée par la terreur des « jugemens » d'en haut. Ah ! qu'Arnolphe avait raison de menacer Agnès

> ... des chaudières bouillantes
> Où l'on plonge à jamais les femmes malvivantes.

Aucun argument ne vaut celui-là pour notre pauvre espèce humaine, et je suis persuadé qu'Horace, l'amoureux d'Agnès, l'a appris un jour à ses dépens de cette petite créature tout instinc-

tive ; Agnès vieillissante lui a certainement fait payer la peur qui la gagnait au souvenir des péchés commis jadis pour l'amour de lui. On n'ose plus à présent tenir le langage d'Arnolphe, les uns de crainte du ridicule, les autres par fausse sensibilité, révolte de leurs nerfs à la pensée des supplices physiques. Il n'y a qu'un homme (parmi les laïques, s'entend) qui ait osé dans ces derniers temps paraphraser le discours d'Arnolphe en affirmant l'existence et la nécessité des peines éternelles : c'est M. Gladstone, dans un article tout récent (1), où il déclare qu'il croit à un Diable personnel, sans cesse occupé à nous induire à mal, et que la crainte de l'enfer est le commencement de la vertu. Je ne sais ce qu'en a pensé l'Angleterre en général, mais M. Gladstone peut compter sur le suffrage de Sue.

Celle-ci le fit comme elle l'avait dit et redevint Mme Phillotson. Arabelle convia Jude hébété à une tournée de cabarets, et ne le laissa dégriser que lorsqu'ils eurent à leur tour repassé par l'église. Le vieux mariage triomphait, sauf que le pauvre Jude ne pouvait prendre son parti de tout ce qui lui était arrivé. Il se consumait de chagrin, et bénit une maladie qui vint le délivrer d'un monde inintelligible. Avant de mourir, il voulut pourtant essayer une dernière fois de comprendre. Il se traîna au village où demeuraient les Phillotson, et fit dire à Sue que quelqu'un l'attendait à l'église pour lui parler. Elle poussa une exclamation en l'apercevant, et se retourna vivement pour sortir.

« — Ne vous en allez pas ! fit-il d'un ton suppliant. Ne vous en allez pas. C'est pour la dernière fois ! ... Je ne reviendrai jamais. Ne soyez donc pas sans pitié. Sue, Sue ! Nous agissons d'après la lettre, et la lettre tue !

« — Je resterai ; je ne veux pas être cruelle ! dit-elle ; et ses lèvres se mirent à trembler, ses larmes à couler, quand elle lui permit de se rapprocher. — Mais pourquoi êtes-vous venu, pourquoi avoir fait cette chose mal, après avoir si bien agi ?

« — En quoi ai-je bien agi ?

« — En vous remariant avec Arabelle. C'était dans le journal. A dire vrai, Jude, elle n'avait pas cessé de vous appartenir. C'est pourquoi vous avez si bien agi,... oh ! si bien !... en le reconnaissant et la reprenant.

« — Dieu du ciel ! Et c'est pour entendre cela que je suis venu ? S'il y a eu dans ma vie quelque chose d'immoral, de dégradant, de contre nature, c'est ce honteux contrat avec Arabelle que vous appelez avoir bien agi ! Et vous aussi, vous vous dites la femme de Phillotson, *sa* femme ! Vous êtes la mienne.

(1) *The future life and the condition of man therein* (*North American Review* avril 1896.)

« — Ne me forcez pas à m'enfuir... je ne peux pas supporter... Mon parti est pris là-dessus.

« — Et moi, je ne peux pas comprendre que vous l'ayez fait... que vous pensiez cela... Je ne peux pas!

« — N'y songez plus. Il est bon mari. — Et moi, — j'ai combattu, j'ai lutté, jeûné, prié. J'ai amené mon corps à une sujétion presque complète. Et vous ne devez pas — vous allez — réveiller...

« — O chère folle adorée, qu'avez-vous fait de votre raison? C'est à croire que vous avez perdu vos facultés. Je discuterais avec vous si je ne savais qu'il est complètement inutile de faire appel au cerveau d'une femme dans l'état de crise sentimentale où vous voilà. A moins que vous ne vous mentiez à vous-même, comme le font tant de femmes dans ces sortes de choses? Vous ne croyez peut-être pas réellement ce que vous prétendez croire? c'est peut-être seulement pour vous donner la volupté des émotions dues à ces idées imaginaires?

« — La volupté! comment pouvez-vous être aussi méchant!

« — Pauvre chère épave, si mélancolique et si pusillanime, de l'esprit le plus riche en promesses que j'aie jamais rencontré! Qu'avez-vous fait de votre mépris pour les conventions? Moi, je serais mort sans rompre d'une semelle.

« — Vous m'écrasez, vous m'insultez presque, Jude! allez-vous-en! — Elle se détourna vivement.

« — Je m'en vais. J'en aurais la force, — ce qui ne sera jamais plus, — que je ne reviendrais jamais vous voir. Sue, Sue, vous ne méritez pas l'amour d'un homme! »

Il regagne à grand'peine son logis et songe tristement, en attendant la mort : « Les temps n'étaient pas mûrs, pour Sue et moi. Nos idées étaient de cinquante ans en avance. La résistance qu'elles ont rencontrée a causé une réaction chez Sue, l'insouciance chez moi... et ma perte... »

Jude expira en maudissant le jour où il était né. Le cadavre était déjà froid lorsque sa femme rentra d'une partie de plaisir. Elle courut aussitôt retrouver ses amis en murmurant : « Ça ne peut pas lui faire de mal que je m'en aille! »

Quelle est la conclusion du livre? Les idées de Jude et de Sue étaient-elles simplement « de cinquante ans en avance, » ou seront-elles toujours trop lourdes à porter pour la femme? Il semble que M. Hardy penche pour la seconde alternative, ce qui reviendrait à dire : le mariage s'en va en morceaux, mais il n'y a rien à mettre à la place ; nous sommes dans une impasse.

III

A l'apparition de *Jude l'obscur*, une revue anglaise dénonça l'existence dans la Grande-Bretagne d'une « croisade contre le mariage, publiquement organisée et faisant rage (1). » C'est beaucoup dire, et s'effarer par trop après avoir par trop dédaigné les signes de débâcle morale qui éclatent en Angleterre comme partout ailleurs. La littérature inaugurée par *l'Histoire d'une ferme africaine* représente, en somme, les sentimens d'une faible minorité. Elle n'a d'importance qu'à titre de symptôme, parce qu'elle prouve la ténacité d'un mal qui travaille l'Europe depuis une centaine d'années, et dont les accès ne se compteront bientôt plus. Où ne retrouve-t-on pas sa trace? En Angleterre, les idées soutenues dans *Jude l'obscur* sont très anciennes, et M. Hardy ne l'ignore pas, puisqu'il fait dire quelque part à l'un de ses personnages : « C'est du Shelley. » Elles ont été ouvertement prêchées et pratiquées en Allemagne, au début du siècle, par un groupe d'hommes célèbres, Schelling et les deux Schlegel en tête. La Russie a eu sa crise vers 1860, et les pays scandinaves ne sont pas encore guéris de la fièvre ibsénienne. Quant à la France, j'ai à peine besoin de rappeler qu'il n'est pas un des argumens invoqués par les féministes pour défendre les droits de la passion qui n'ait déjà servi à George Sand. Ce n'est pas Jude, c'est Jacques, qui a écrit les lignes que voici : « Je n'ai pas changé d'avis, je ne me suis pas réconcilié avec la société, et le mariage est toujours, selon moi, une des plus barbares institutions qu'elle ait ébauchées. Je ne doute pas qu'il soit aboli, si l'espèce humaine fait quelque progrès vers la justice et la raison ; un lien plus humain et non moins sacré remplacera celui-là, et saura assurer l'existence des enfans qui naîtront d'un homme et d'une femme, sans enchaîner à jamais la liberté de l'un et de l'autre (2). »

Ce n'est pas à Lyndall, c'est à Fernande, que son fiancé adresse une lettre où on lit : « — Il faut... tout prévoir... La société va vous dicter une formule de serment; vous allez jurer de m'être fidèle et de m'être soumise, c'est-à-dire de n'aimer jamais que moi et de m'obéir en tout. L'un de ces sermens est une absurdité, l'autre une bassesse. Vous ne pouvez pas répondre de votre cœur. même quand je serais le plus grand et le plus parfait des hommes. » Et la fiancée répond : « — Ah! tenez, ne parlons pas de notre mariage; parlons comme si nous étions destinés seulement à être amans (3). »

(1) *Blackwood's Magazine*, janvier 1896, article de Mrs Oliphant.
(2) *Jacques*, par George Sand (1834).
(3) *Ibid.*

Ce ne sont pas les héroïnes de l'*Aster jaune* ou de *Dissonances* qui ont inventé de faire reposer sur la passion un acte aussi sérieux que la fondation d'un foyer et d'une famille ; ce sont ceux qui ont infusé à notre âge l'horreur d'une discipline quelconque, les représentans au milieu de nous de l'esprit de révolte, précieux ferment et redoutable gangrène du monde : ce sont les romantiques, fils du grand et malfaisant Jean-Jacques. L'homme a donné l'exemple, la femme a suivi ; et je ne vois pas de quel droit l'homme lui en fait à présent un reproche. Il a tant parlé, et en termes parfois si éloquens, des devoirs de l'individu envers lui-même, du respect que nous devons à tous nos sentimens, à la seule condition qu'ils soient sincères, du « crime » de subordonner notre « développement » à n'importe quoi, qu'il aurait mauvaise grâce à se plaindre d'avoir fait dans l'autre sexe des recrues qui le gênent parfois et l'ennuient. La femme trouve très bon d'imiter son guide ordinaire. Elle secoue aussi ce qui entraverait l'expansion de sa personnalité. Elle poursuit aussi son « développement », refuse aussi d'aliéner sa liberté au profit de prétendus devoirs. Que ce soit pour son bonheur, c'est une autre question ; je dis seulement qu'à force de respirer le même air, il était difficile qu'elle ne subît pas la contagion, et qu'elle est en tout ceci la victime, l'homme étant le vrai coupable, avec son acharnement à détruire tous les freins.

Les romantiques se trouvent ainsi avoir travaillé à anéantir l'une des plus hautes créations de l'humanité : le mariage chrétien. Oh ! ils ne l'ont pas fait par perversité ; leur âme était généreuse, si leur esprit était faux. Mais ils l'ont fait. Tout ce que des siècles de civilisation et de christianisme avaient introduit de dignité dans le mariage, tout l'effort accompli pour rendre la maternité sacrée, pour effacer les animalités devant des fins désintéressées et des devoirs supérieurs, ils l'ont sacrifié de gaieté de cœur à un idéal de petite bourgeoise romanesque. Le progrès qu'ils proposaient à nos ambitions consistait à remplacer l'union de deux consciences par l'union de deux passions, avec l'instabilité que nécessite un pareil arrangement. Autant vivre sur une poudrière ; mais ce n'était pas pour déplaire aux romantiques, et il est certain que le mariage chrétien ne pouvait pas s'accorder avec leur horreur de la discipline, puisqu'il est avant tout un joug moral. C'est même sa gloire, ce qui en fait le seul contrat digne d'un être moral, appelé à l'honneur de dompter en soi la nature.

Tous les peuples qui l'ont revêtu de noblesse l'ont compris ainsi, à commencer par les vieux Romains des premiers siècles de la république, qui s'étaient fait de l'union conjugale une concep-

tion très haute et presque identique à celle que devait plus tard s'en former le christianisme. Leurs lois avaient en vue les intérêts de la famille, auxquels le jurisconsulte avait sacrifié sans hésitation les commodités de l'individu. A ne considérer que les textes, il en résultait pour l'épouse une dure dépendance. Mais les mœurs s'étaient chargées de traduire les textes : « Ce n'est plus, a écrit M. Paul Gide (1), l'esclave impuissante et opprimée, c'est la matrone, la mère de famille, vénérée des esclaves, des cliens, des enfans, respectée de son mari, chérie de tous, maîtresse dans la maison, et au dehors étendant son influence jusqu'au sein des assemblées populaires et des conseils du Sénat. Les Romains n'avaient pas relégué la femme dans la solitude et le silence du gynécée; ils l'admettaient dans leurs théâtres, à leurs fêtes, à leurs repas; partout une place d'honneur lui était réservée; chacun lui cédait le pas, le consul et les licteurs se rangeaient à son passage... Elle offrait, comme le chef de famille lui-même, les sacrifices aux dieux lares; elle présidait aux travaux intérieurs des esclaves; elle dirigeait l'éducation des enfans qui, jusque dans l'adolescence, restaient longtemps encore soumis à sa surveillance et à son autorité; enfin, elle partageait avec son mari l'administration du patrimoine et le gouvernement de la maison. »

Il est difficile de rêver un plus beau rôle; mais tout s'achète dans ce monde : la matrone romaine payait la noblesse de sa vie d'une étroite limitation de son « individualité. » Au moment de passer le seuil de sa nouvelle demeure, l'épouse disait à l'époux : « *Ubi tu Gaïus, ibi ego Gaïa.* Où tu seras *Gaïus*, je serai *Gaïa.* » Elle reconnaissait par cette magnifique formule qu'elle acceptait de se laisser absorber, dans une certaine mesure, au profit d'autrui. C'est précisément de quoi les féministes ne veulent plus entendre parler; elles disent moins poétiquement : — Dans les vieux erremens, « un couple marié est égal à une unité. Il faut qu'à l'avenir il soit égal à deux unités. »

On ne peut adresser qu'un reproche au mariage des temps héroïques de Rome. Ces nobles existences de femmes nous apparaissent vraiment par trop sevrées de sentimens doux. Une autre formule latine explique nettement ce qu'on demandait alors à l'institution du mariage : « C'est l'union de deux vies, la confusion de deux patrimoines, la mise en commun de tous les intérêts temporels et religieux. » Rien de plus. Il était réservé au christianisme de pénétrer de tendresse l'idéal antique, et de réaliser ainsi un modèle d'union conjugale qui ne sera jamais surpassé. Bossuet, qu'on n'accusera pas d'être un sentimental, défi-

(1) *Étude sur la condition privée de la femme dans le droit ancien et moderne, et en particulier sur le sénatus-consulte velléien*, par Paul Gide.

nissait le mariage chrétien « la parfaite société de deux cœurs unis », ou encore « le lien sacré de deux cœurs unis ». Le mot « cœur », dont on chercherait en vain l'équivalent dans les vieilles formules latines, vient tout naturellement au bout de sa plume en parlant d'époux chrétiens. Il écrit, à propos des bienfaits de la monogamie : « Une femme *qui donne son cœur tout entier et à jamais reçoit d'un époux fidèle un pareil présent* et ne craint point d'être méprisée ou délaissée pour une autre. » Ces petites lignes çà et là tiennent chaud à l'âme, qui risquait d'être transie par la rudesse avec laquelle Bossuet pourchasse jusqu'à l'ombre de la passion. Elles font comprendre qu'il ne s'agit que de distinguer les affections nobles d'avec les autres, celles qui sont « la honte de la nature raisonnable ». La distinction est aisée à établir : Bossuet n'admet pas qu'on puisse être à la fois « amans » et « époux ». On est l'un ou l'on est l'autre, et il en veut à la littérature de son temps d'établir une confusion entre les deux termes. C'est l'un de ses grands griefs contre le théâtre. « Toute comédie, dit-il, veut inspirer le plaisir d'aimer ; on en regarde les personnages non pas comme gens qui s'épousent, mais comme amans, et c'est amans qu'on veut être, sans songer à ce qu'on pourra devenir après (1). » Il ne saurait en être autrement ; on n'amuse pas une salle avec les sentimens qui doivent exister entre mari et femme : « L'union conjugale (est) trop grave et trop sérieuse pour passionner un spectateur qui ne cherche que le plaisir. » On amuse une salle avec ce que le monde appelle les « belles passions », qui « excitent la jeunesse à aimer » et font les « mariages sensuels », au grand détriment de la tendre pureté sans laquelle Bossuet ne conçoit pas le « lien sacré ». Rien ne lui semble assez chaste, assez profond en même temps et assez complet pour son idéal d'affection conjugale.

De même Bourdaloue : « Il ne s'agit point seulement ici d'une société apparente, mais d'une société de cœur... Aimez-vous d'un amour respectueux, d'un amour fidèle, d'un amour officieux et condescendant, d'un amour constant et durable, d'un amour chrétien (2). » Ailleurs : « L'effet de cette société doit être une union des cœurs si parfaite, que pour un époux l'on soit disposé à se détacher de tout, à quitter tout, à sacrifier tout (3)... » Aimez-vous, mais craignez la « passion », qui rend l'homme « idolâtre de la créature » et traîne après soi la recherche du plaisir, car on ne se marie point pour le « plaisir » ; on se marie pour fonder une famille et faire de ses enfans d'honnêtes gens,

(1) *Maximes sur la comédie.*
(2) *Sur l'état de mariage.*
(3) *Sur les divertissemens du monde.*

pour porter un « joug » et endurer une « sujétion » en vue d'un « but supérieur ».

Et le doux Nicole lui-même! Avec quelle indignation ne parle-t-il pas (1) de « morale poétique et romanesque » qui prétend légitimer la passion! Il faut reconnaître que, sur un point au moins, Nicole, Bossuet et Bourdaloue se rencontrent avec les féministes. Ils voient également une disconvenance entre les « belles passions » et l'ensemble d'obligations et de devoirs que représente le foyer domestique. Les uns et les autres estiment de même que le désaccord est irréductible, et ne diffèrent que sur la conclusion à en tirer : les moralistes du XVIIe siècle demandent que l'on dompte la passion, les féministes qu'on supprime le foyer.

On objectera que ces moralistes étaient avant tout de grands chrétiens, et préoccupés comme tels de poursuivre « le péché de la chair. » Soit. La belle page que voici, sur « l'idée du mariage », n'est ni d'un chrétien, ni même d'un moraliste; elle est d'un révolutionnaire, et a été écrite en 1858. « Cette idée, il n'y a pas à s'y tromper, n'est rien de moins que le projet de dompter l'amour, de le rendre constant, fidèle, indéfectible, supérieur à lui-même, en le pénétrant à haute dose de ce sentiment de dignité qui accompagne l'homme dans toutes ses actions, et en unissant l'homme et la femme dans une communauté de conscience, dont la communauté de fortune devient la conséquence et le gage. La consécration matrimoniale par le ministère du prêtre, avec sacrifice, auspices, invocation des dieux, banquet eucharistique, paroles secrètes, bénédiction, exorcisme, n'a pas d'autre sens. Pour le vulgaire, c'était comme un philtre mystérieux qui devait conférer à l'amour la qualité divine, l'incorruptibilité... Ce n'est pas rien... que cette aspiration sublime à qui la chair répugne, que la beauté même ne satisfait pas, et qui sous cet idéal cherche un idéal supérieur, l'idéal de l'idéal. » L'écrivain qui approuve ainsi que l'on « dompte l'amour », de peur que l'union conjugale ne cesse d'être avant tout une « communauté de conscience », a été de son vivant l'épouvantail de la bourgeoisie. C'est Proudhon, dans un livre (2) d'une violence brutale contre la religion. La très haute idée qu'il se faisait du mariage ne lui avait pas permis de lire ou d'entendre de sang-froid les théories de George Sand et des phalanstériens sur l'amour libre. Il ne se possédait plus à la pensée de lâcher la bête humaine après qu'on avait eu tant de peine à la brider tant bien que mal. Il ne pouvait surtout concevoir que des êtres doués de raison méconnussent les vraies proportions des choses au point de rabaisser l'union d'un homme

(1) *De la comédie.*
(2) *De la justice dans la révolution et dans l'Église.*

et d'une femme jusqu'à être une question de « roucoulement ». Il s'écriait : « Le mariage n'est pas rien que l'amour; c'est la subordination de l'amour à la justice, subordination qui peut aller jusqu'à la négation même de l'amour, ce que ne comprend plus, ce que repousse de toute l'énergie de son sens dépravé la femme libre. » La divinisation romantique de la passion n'eut pas de plus rude adversaire. Toute son admiration, toutes ses préférences allaient à ces matrones antiques dont le rêve de vie se résumait dans les six mots cités plus haut : *Ubi tu Gaïus, ibi ego Gaïa.*

Je crains qu'actuellement nous ne soyons tous bien éloignés, même en dehors de la gauche féministe, de ces notions saines et fortifiantes sur le grand contrat entre les deux sexes. On s'est accoutumé insensiblement, sous l'influence persistante du romantisme, à les trouver sauvages et désenchantantes, oubliant les fortes raisons qui avaient fait souhaiter la subordination de la passion à des considérations plus élevées. Il suffit pourtant de se représenter par l'imagination la société de l'avenir telle que la rêvent les Olive Schreiner, pour sentir combien nos pères étaient dans le vrai, toute question de morale et de religion mise à part. On ne bâtit pas sur le sable. Il est parfaitement puéril d'essayer de fonder un ordre quelconque sur la plus fragile des passions humaines, la seule que la Nature, qui avait ses raisons, ait faite éphémère. Un ambitieux reste ambitieux, un avare reste avare, un amoureux ne reste pas amoureux. De sorte qu'il faut à toute force, qu'on le veuille ou non, aboutir à l'amour libre. On a vu tout à l'heure par plusieurs exemples que les théoriciens du parti échappent de moins en moins à cette espèce de fatalité.

Le plus singulier, c'est que ce soient généralement les femmes qui prennent l'initiative de démolir la forteresse du mariage, créée pour elles, pour leur protection dans cette terrible lutte pour l'existence qui augmente d'âpreté à chaque génération. Je ne prétends pas que tout soit pour le mieux dans la forteresse, et j'admets sans difficulté qu'on tâche à en améliorer certains détails ; mais je ne vois pas, ou plutôt je vois trop bien ce que deviendraient les héroïnes des romans féministes anglais, si leur thèse venait par malheur à triompher. Pauvres filles! Pauvres innocentes, d'avoir cru que les hommes n'attendaient que l'heure de la libération pour devenir d'aussi parfaits amans, aussi constans, que les bergers de l'*Astrée!* Sans vouloir dire du mal des hommes, il m'est impossible d'en penser tant de bien. Je suis de l'avis d'Arabelle, qui recommandait de leur attacher à la patte un fil légal, parce que, disait cette bonne fille, « on a trop de mi-

sères, sans ça! » Sans compter que le fil légal est très utile aux enfans, dont on s'occupe vraiment trop peu entre romantiques ou féministes.

Ne fût-ce que pour cette dernière raison, le vieux mariage ne s'écroulera pas de sitôt, même dans la Grande-Bretagne. Il faut admettre seulement que quelque chose a craqué dans l'édifice, et cela, dans presque toute l'Europe. La fêlure est visible, et l'on a accusé à tort le relâchement général des mœurs d'en être la cause. L'institution du mariage a traversé sans encombre des époques où les mœurs étaient cent fois pires que de nos jours, parce que personne ne songeait alors à la discuter au nom des principes et de la « morale ». Violer la loi est une chose, contester sa légitimité en est une autre, et c'est à quoi nous en arrivons pour celle qui nous occupe.

En France même, où il serait absurde de parler de « croisade » contre le mariage, où la plupart des gens ignoraient jus qu'au mot de « féminisme » avant un congrès récent, en France même, on n'a pas entendu impunément d'éloquens écrivains parler sans cesse à la femme de ses droits et jamais de ses devoirs, si ce n'est de ceux qu'elle a envers elle-même. Plus d'une idée est tombée en défaveur qui faisait partie nécessaire de l'ancienne notion de l'union conjugale et plus d'une est maintenant acceptée, admirée, qui est incompatible avec elle. Je n'en veux d'autre témoignage que l'accueil fait au divorce. La rapidité avec laquelle il entre dans les mœurs et sa tendance à devenir très facile indiquent une réconciliation périlleuse entre l'opinion et ce qu'on a appelé la polygamie successive: sans la résistance de l'Église romaine, nous serions déjà très loin sur la pente. Institué pour répondre à des exceptions douloureuses et très respectables, pour lesquelles il est impossible de ne pas éprouver de compassion, le divorce est devenu la divinité tutélaire qui préside à la cérémonie nuptiale. Son ombre plane sur la mairie pour encourager les indécis, consoler les mélancoliques, et nous le verrons au premier jour parmi les personnages symboliques des peintures décoratives pour salles de mariages. On pourrait citer d'autres signes de la « fêlure ». Tandis que les Anglaises s'échauffent et déraisonnent, les Françaises donnent, sans crier : gare! des coups de pioche dans l'édifice. C'est pourquoi il valait la peine d'insister sur une question qui semblait, au premier abord, ne pas nous regarder. Le tapage se fait chez nos voisins; les dégâts, si l'on n'y prend garde, pourraient bien se faire chez nous.

ARVÈDE BARINE.

LE CALIFE ABDULLAH

Chaque jour, aux heures de prière, le Mahdi Mohammed Ahmed, le destructeur fameux de la puissance égyptienne au Soudan, paraissait au milieu de ses fidèles assemblés. A aucune époque de sa vie, il ne faillit à cette règle. Il la pratiquait déjà, alors qu'il vivait dans l'île d'Abba, sur le Nil blanc, entouré seulement d'un petit nombre de disciples. Il continua à s'y conformer après le triomphe, lorsqu'il fut devenu le maître de toute la vallée du Nil moyen. Aussi, au mois de juin 1885, l'étonnement fut-il général dans Omdurman (1), la capitale du nouvel État théocratique, quand on constata que, depuis plusieurs jours, le maître s'abstenait de venir à la mosquée. Le bruit se répandit qu'il était dangereusement malade. On multiplia les prières, pour obtenir du ciel sa guérison. Mais cet élan de ferveur resta inefficace, et ce Mahdi attendu depuis des siècles, ce prétendu envoyé de Dieu, par lequel s'accomplirait sur terre le règne de la justice, qui devait, après le Soudan, conquérir l'Égypte, la Mecque et Médine, et dire en Syrie la prière suprême, mourut tout simplement du typhus comme le plus misérable des esclaves exposés au marché.

Cependant, quelques heures avant sa mort, ses forces lui permirent encore de manifester une fois de plus la volonté déjà souvent exprimée, d'avoir pour successeur le calife Abdullah, qui occupait, après lui, la place éminente sous le nouveau régime. Le Mahdi gisait sur un de ces lits peu élevés qu'au Soudan on

(1) Omdurman est située face au confluent du Nil blanc et du Nil bleu, sur la rive gauche; Khartoum, l'ancienne capitale du Soudan égyptien, était bâtie au point de jonction des deux fleuves.

nomme *angarebs*. Ses trois califes, ses parens, quelques officiers l'entouraient. Le moribond reprenait de temps à autre connaissance, et dans un de ses momens de lucidité, il prononça les paroles suivantes : « Le calife Abdullah est désigné par le Prophète pour être mon successeur. Vous m'avez suivi, vous avez accompli mes ordres. Agissez de même avec lui. Que Dieu ait pitié de moi ! »

L'histoire de l'Europe abonde en exemples de souverains qui paraissent n'avoir exprimé leurs volontés suprêmes que pour donner à leur entourage le malin plaisir de ne pas les exécuter. On n'est pas, sur ce point, plus scrupuleux au Soudan qu'en Europe ; mais le calife était trop intéressé à ce qu'on respectât le dernier vœu du Mahdi pour n'y pas veiller. Il a déjoué toutes les tentatives dirigées contre son pouvoir. Et depuis onze ans le territoire qui s'étend de Dongola jusqu'au-delà de la région marécageuse du lac Nô, sur le haut Nil, et du Darfour à la rivière Atbara, est resté sous sa domination.

Quelques détails sur ce personnage ne sembleront peut-être pas, dans les circonstances actuelles, dénués de tout intérêt. Il est en Europe plus d'un homme d'État dont le repos est troublé par l'existence du chef à demi barbare qui règne à Omdurman. Sans sa fermeté, le Soudan oriental se serait vraisemblablement désagrégé. Darfour, Kordofan et Sennar, pays de Chendy, de Berber et de Dongola auraient repris leur indépendance respective. Un tel état politique ressemblerait beaucoup à celui qui existait dans cette partie du continent africain au XVIIIe siècle. Si le calife Abdullah ne s'était pas rencontré, la question du Soudan égyptien et par conséquent la question d'Égypte se poseraient très différemment devant les diplomates.

Or depuis quelques semaines, nous possédons justement sur lui un document nouveau, qui complète les renseignemens que nous tenions de ce Père Ohrwalder, dont un éminent écrivain a naguère présenté l'intéressante figure aux lecteurs de la *Revue* (1).

Les touristes réunis à Assouan en mars 1895 assistèrent à un spectacle inattendu, qui, nous le gagerions, laissa dans leur esprit une impression plus profonde que la vue des paysages des îles de Philé et d'Éléphantine, pourtant si nouveaux à des yeux d'Européens. Le 16, dans la matinée, ils virent un personnage d'allure singulière arriver des contrées lointaines du Sud et comme surgir d'entre les sables orangés et les roches brunâtres du désert. Il était vêtu et armé comme un Soudanais. Son teint

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1893, *le Père Joseph Ohrwalder et ses années de captivité dans le Soudan*, par M. G. Valbert.

bronzé par le soleil témoignait d'un long séjour dans l'Afrique tropicale. Cependant l'ensemble des traits de son visage dénotait une origine européenne. L'inconnu, qui excitait une vive curiosité, était l'Autrichien Rodolphe Slatin, l'ancien gouverneur du Darfour. Il était arrivé à Khartoum en janvier 1879, avait été nommé d'abord moudir de Dara, puis gouverneur de tout le Darfour. Ses administrés ayant fait cause commune avec les rebelles, il avait été obligé en 1884 de se rendre au Mahdi. Depuis il était resté prisonnier à Omdurman. Le silence avait succédé au bruit qui s'était fait naguère autour de son nom. Cet oubli même avait favorisé les audacieux projets des amis qui préparaient son évasion. Et voilà qu'après le voyage le plus aventureux, tantôt en une fuite éperdue, traversant le désert de toute la vitesse de son chameau, tantôt restant des journées entières caché derrière des rochers, il avait enfin réussi à gagner Assouan.

Slatin a vécu onze ans dans l'intimité ou plutôt dans la domesticité du calife Abdullah. Il a assisté aux principaux actes de sa vie publique, de même qu'il l'a vu dans la familiarité de sa vie privée. Il a eu avec lui d'innombrables conversations.

Il vient de publier ses souvenirs sous ce titre quelque peu emphatique : *Le Soudan à feu et à sang* (1).

Nous ne relèverons pas les longueurs et les répétitions qui se rencontrent dans cet ouvrage : elles n'ont rien de surprenant, car séjourner onze ans à la porte d'un chef soudanais en qualité de factotum est une préparation médiocre à l'art délicat de la composition et du style. Quant au fond, on ne saurait faire usage de ce document sans prudence ni circonspection. Slatin doit sa délivrance aux officiers anglais préposés en Égypte au « Service des nouvelles » (*Office of intelligence*). Depuis son retour, il a été élevé à la dignité de pacha, promu au grade de colonel, et il a pris rang parmi les officiers anglais de l'état-major égyptien. Accordons, puisque des personnes absolument dignes de foi nous l'ont affirmé au Caire, que l'auteur du *Soudan à feu et à sang* n'a subi, pendant qu'il composait son ouvrage, la pression directe d'aucun conseil intéressé. Tout au moins y a-t-il lieu d'admettre que, sous l'influence de sentimens légitimes de reconnaissance, l'évadé d'Omdurman a été enclin à favoriser les vues de la nation actuellement prépondérante en Égypte. Ces réserves faites, rassemblons les traits relatifs au calife Abdullah, épars en ce livre,

(1) *Feuer und Schwert im Sudan. Meine Kæmpfe mit den Derwischen, meine Gefangenschaft und Flucht, 1879-1895.* Von Rudolph Slatin Pascha, Oberst im Ægyptischen Generalstab, frueher gouverneur und commandant von Darfur; Leipzig, 1896.

et tentons d'exposer les origines de ce personnage, son caractère et ses principaux actes politiques.

I

Abdullah est un Arabe nomade. Il appartient à la tribu des Taacha, dont les terrains de parcours s'étendent du Darfour au Ouadaï. Son père, Mohammed, n'était pas un simple pasteur de troupeaux. Il jouissait parmi ses compatriotes d'une certaine considération. Il passait pour quelque peu sorcier et possédait, croyait-on, des formules magiques capables de rendre la santé aux malades, et la raison aux démens. Il avait aussi quelques notions de théologie et enseignait le Koran à la jeunesse. Abdullah ne fit pas honneur aux leçons de son père. Il avait beau répéter indéfiniment les versets en se balançant d'avant en arrière, selon la singulière méthode pédagogique que tous les voyageurs ont pu voir en usage au Caire sous les arceaux de la mosquée d'El Azhar, c'est à peine si sa mémoire rebelle réussissait à retenir quelques bribes du texte sacré.

Vers 1873, Mohammed résolut d'accomplir un pèlerinage à la Mecque. Il partit du Darfour avec toute sa smala, ses femmes, sa fille et ses quatre fils.

Les Orientaux en voyage ne connaissent ni notre hâte, ni nos impatiences. Ils se déplacent si lentement que parfois, à l'arrivée, l'adolescent s'est transformé en un homme fait, celui-ci en un vieillard, que parfois aussi la mort surprend le voyageur sur la route. Tel fut le cas du père d'Abdullah. Il avançait par petites étapes, s'attardant ici et là, quand dans un village du Kordofan oriental la maladie le prit et l'emporta. Il avait donné le conseil à son fils de faire une retraite chez quelque pieux personnage avant d'atteindre la Mecque, et ainsi détermina involontairement tout son avenir. A cette époque-là en effet, on parlait beaucoup d'un certain derviche, nommé Mohammed Ahmed, on vantait ses prédications et on admirait l'austérité de sa vie. Abdullah résolut de se rendre auprès de lui, non dans l'île d'Abba, sa résidence habituelle, mais bien plus loin dans l'est, à Musselemie, sur le Nil bleu, où Mohammed Ahmed, accomplissant un pieux devoir, édifiait un tombeau à l'un de ses maîtres.

Ce fut pour Abdullah un voyage très pénible. A pied, il lui fallut du Kordofan atteindre le Nil blanc, puis traverser cette large presqu'île que les deux Nils limitent avant de s'unir à Khartoum, et qu'on nomme la Gézireh de Sennar. L'âne, qu'il possédait pour toute fortune, n'était pas un de ces beaux ânes blancs d'Égypte,

qui naguère, en 1889, au Champ-de-Mars, conquirent la faveur du public, mais un pauvre bourriquet malingre et blessé, tout juste en état de porter une outre et un panier. Abdullah était obligé, pour vivre, de recourir à la charité publique. Or il était très mal vu des populations dont il traversait le pays. A la coupe caractéristique de sa grande chemise de coton, à son accent de terroir, on le reconnaissait aisément pour un homme de l'Ouest. La vieille haine des riverains du Nil pour les gens du Darfour était justement à cette époque plus vigoureuse que jamais, ceux d'entre eux qui allaient commercer au Bahr-el-Ghasal ayant été victimes de vols répétés de la part des Arabes nomades et particulièrement des Taacha. Abdullah subissait leurs représailles.

Cependant, en dépit des quolibets et des railleries, secouru par quelques personnes charitables, il finit par arriver à Musselemie. Mohammed Ahmed consentit à le recevoir au nombre de ses fidèles. Il recueillit son serment d'éternelle soumission, le mit en rapport avec Ali, l'un de ses disciples, leur recommanda de vivre dans une intimité fraternelle, puis parut complètement le négliger. Après un mois de séjour à Musselemie, la troupe entière revint à l'île d'Abba. Abdullah souffrait cruellement de la dysenterie. Mais son compagnon le soignait, partageait avec lui le peu de grain qu'il possédait, et allait au Nil puiser de l'eau. Un jour Ali ne revint pas. Un crocodile avait emporté l'unique ami d'Abdullah, qui, désormais, se trouvait seul au monde.

Il gisait donc abandonné, sur une misérable natte, dans une pauvre hutte, quand la nuit quelqu'un entra et s'approcha. C'était Mohammed Ahmed en personne, celui qui bientôt allait se proclamer le Mahdi. En dépit de son indifférence feinte, il n'avait pas oublié son nouveau disciple. Il tendit à Abdullah une écuelle renfermant le breuvage composé d'eau, de farine, de beurre, et nommé au Soudan *médida*. Il lui dit : « Bois, et tu guériras. » A ce moment, Abdullah se sentit plus fort. « Et pourquoi s'étonner de ma guérison, concluait-il en racontant cette scène à Slatin bien des années après, n'était-ce pas le Mahdi qui avait parlé en ces termes, celui qui jamais ne ment et dont toute parole est vérité ? »

Cette date fut capitale dans la vie d'Abdullah. Le Mahdi en fit dorénavant son confident intime. Il lui révélait ses ambitions, et ses espoirs, lui répétait qu'il était le Mahdi élu par Dieu, et investi de sa mission par le Prophète, exaltait sa ferveur, et lui faisait partager cette absolue confiance dans le triomphe, qui fut sa plus grande force. Aussi, quand les circonstances l'obligèrent à passer d'une existence purement contemplative à l'action, à

donner une manière d'organisation à la troupe confuse de ses disciples, Abdullah fut-il naturellement parmi les dignitaires de la nouvelle secte. C'était en août 1881. Le gouverneur général du Soudan Égyptien, inquiet de la popularité croissante du soi-disant Mahdi, voulut arrêter la rébellion avant son développement, et, pour ainsi dire, en détruire les germes. Deux compagnies de soldats furent envoyées pour l'arrêter. Mais les officiers prirent des dispositions si malheureuses qu'à peine débarqués dans l'île, ils furent attaqués et massacrés avec leur troupe par les disciples fanatiques du Mahdi, qui se mettait ainsi ouvertement en révolte contre le gouvernement. Se jugeant désormais trop près de Khartoum, car Abba n'est guère à plus de 220 kilomètres en amont sur le Nil, il se dirigea avec tous les siens au sud-ouest vers le Kordofan méridional. Mais auparavant, à l'exemple du Prophète, dont il s'efforçait d'imiter la vie en tous ses détails, il nomma califes Abdullah, Ali Woled Helou et Mohammed-Chérif. Abdullah fut le premier en titre et conserva toujours une place d'élection dans la faveur du Mahdi. Il en reçut des témoignages publics et répétés d'estime, et fut nettement présenté par lui comme son successeur éventuel.

On en jugera par les quelques faits suivans. Une querelle s'était élevée entre Abdullah et un certain Manna, chef de l'importante tribu arabe des Djauama. Ils en vinrent aux violences de langage et aux injures. Le Mahdi ne balança pas, soutint son calife, et comme Manna irrité de cette partialité tentait de créer avec les siens un parti séparatiste, il donna l'ordre en sa justice expéditive de lui faire trancher la tête. — Tous les vendredis, le Mahdi passait une revue. Chacun des autres califes se tenait au centre de son corps d'armée. Mais Abdullah déléguait son frère Yacoub au commandement du sien, et, au lieu d'être inspecté par le Mahdi, passait à son côté devant le front des troupes. — Les décisions graves étaient toujours prises d'un commun accord. Le 17 janvier 1883, le gouverneur égyptien d'El Obeïd, la ville principale du Kordofan, offre de se rendre : la garnison, réduite à vivre de cuir de sandales bouilli, est à bout de forces. La conquête de cette place est pour les mahdistes un grand succès, puisqu'elle donne à ces vagabonds, pauvres et mal armés, des fusils, de l'argent, et un substratum territorial. Le Mahdi ne fixe pas seul les conditions de la capitulation, mais en délibère longuement avec Abdullah.

Cette haute position avait valu à Abdullah beaucoup d'envieux. Les parens du Mahdi, les Dongolais ses compatriotes considéraient cet homme de l'Ouest comme un intrus. Derrière leurs sourires et

leurs manières affables, Abdullah devinait leur haine implacable. Il voulut prouver à ses ennemis qu'ils espéraient en vain le voir frappé d'une disgrâce. A sa requête, le Mahdi reconnut publiquement ses services dans une proclamation dont voici les passages essentiels :

« Sachez, mes disciples, qu'Abdullah est le représentant du Juste et l'Émir de l'armée du Mahdi dont il est fait mention dans la vision du Prophète. Il est moi et je suis lui. Honorez-le comme moi ; ajoutez foi à tout ce qu'il vous dit, et ne doutez pas de lui. Il agit en tout par ordre du Prophète ou avec ma permission...

« Si quelqu'un d'entre vous dit ou pense du mal de lui, il sera anéanti et perdu dans l'autre monde comme dans celui-ci. Sachez qu'aucune de ses paroles, qu'aucun de ses actes ne doit être discuté par vous, car ils lui sont inspirés par sa sagesse et son équité intérieures. S'il condamne quelqu'un de vous à mort ou à la perte de ses biens, sachez qu'il le fait pour votre bien et votre foi : inutile donc de raisonner, obéissez. Le Prophète a dit en personne que le plus grand et le plus juste des hommes vivant sous le soleil près de lui était Abou Bakr. Le calife Abdullah est son représentant, et par ordre du Prophète mon calife... Je termine comme j'ai commencé. Croyez en lui, exécutez ses ordres. Ne doutez jamais de ce qu'il vous dit. »

Ce document a dans l'histoire du mahdisme une grande importance. Le Mahdi avait déjà exprimé la volonté d'avoir Abdullah pour successeur. Mais ce texte écrit confirmait ses paroles avec une force singulière. C'est un véritable acte d'investiture. Aussi Abdullah s'en est-il servi chaque fois qu'on a contesté son pouvoir, et l'a-t-il en toute circonstance opposé à ses ennemis.

Les esprits étaient donc bien préparés à la future domination d'Abdullah. Et quand, le 22 juin 1885, du grabat où il languissait, le Mahdi le désigna formellement pour son successeur, il ne suscita pas la moindre surprise. Devant le cadavre encore tiède, tous les assistans prêtèrent serment à Abdullah. En annonçant la nouvelle à la foule, on affirma que le Mahdi avait volontairement quitté cette vallée de misères et qu'il fallait s'abstenir de signes de douleur. Mais sa première épouse, qui pendant l'agonie s'était tenue accroupie et silencieuse dans un coin, alla faire part de l'événement à ses compagnes. Elles commencèrent leurs lamentations, et bientôt des cris funèbres s'élevèrent de tous les coins de la ville.

Sur l'ordre du calife, les dernières cérémonies s'accomplissaient. Le cadavre est enseveli dans une tombe creusée au mi-

lieu du sol même de la chambre mortuaire. Puis tous les assistans, les mains élevées, disent la prière suprême.

Le moment était venu pour le calife de haranguer la foule. Très ému, la figure en larmes, il monta dans la chaire du Mahdi et, d'une voix tremblante, parla en ces termes : « Compagnons du Mahdi, la volonté de Dieu est irrévocable. Le Mahdi nous a quittés. Il est au ciel, là seulement où règne une joie éternelle. Nous aussi nous l'y retrouverons un jour. Mais jusque-là conformons-nous à ses préceptes. Soutenons-nous les uns les autres comme les pierres d'une muraille s'étayent réciproquement...

« Compagnons du Mahdi, je suis le Calife du Mahdi, c'est-à-dire son successeur, jurez-moi fidélité. »

Les plus rapprochés prêtèrent serment, puis ils cédèrent la place à d'autres, auxquels d'autres encore succédèrent. Jusqu'à la nuit tombante, la foule se pressa en masse compacte au pied de la chaire. Le calife répétait toujours la même allocution. A force de parler, il était devenu presque aphone, et parfois il descendait pour s'humecter la bouche. Mais l'orgueil de se sentir le maître d'aussi grandes masses d'hommes lui donnait force et patience.

Telles furent les premières heures du règne du calife Abdullah. Mais avant d'en considérer la suite, il paraîtra sans doute bon d'envisager le personnage lui-même.

II

Les traits d'Abdullah sont réguliers. Il a de grands yeux noirs, un nez droit, une bouche finement dessinée. Son visage brun clair est entouré d'une barbe peu touffue, noire jadis et maintenant devenue blanche. Lorsque Slatin le vit pour la première fois, il était svelte et élancé. Avec les années, il s'est alourdi. C'est qu'il a changé de régime. Naguère il se contentait des mets les plus simples, de galette de dourra, et de viande rôtie. Maintenant il lui faut des plats succulens. Qu'on lui parle de Turcs et d'Égyptiens, et il s'emporte; il ne trouve pas de termes assez abjects pour exprimer le mépris qu'ils lui inspirent. Mais son obésité dément ses paroles et fait l'éloge de leur cuisine raffinée, en dépit qu'il en ait.

Il est toujours vêtu d'une grande robe de coton blanc, sur laquelle sont cousus des morceaux d'étoffe de couleurs diverses. Il se chausse de souliers jaunes et se coiffe d'un bonnet en soie bariolée, entouré d'un turban.

Il habite au centre même de la ville d'Omdurman. Un groupe

de bâtimens séparés les uns des autres par des cours irrégulières et entouré d'un mur en briques forme son domaine particulier. Ses appartemens privés, son vaste harem, sont rassemblés dans cette enceinte. Une extrême simplicité règne dans la salle d'audience : un angareb pour le calife, des nattes sur le sol pour les personnes admises en sa présence, voilà tout le mobilier. Le luxe a été réservé pour les appartemens privés : lits ornés de dorures et protégés par des moustiquaires, tapis, coussins brochés de soie, portières et rideaux. En un mot on a rassemblé là tout ce qui échappa, pendant le sac de Khartoum, à la fureur destructrice des assaillans.

Le harem du calife renferme quatre cents femmes ; quatre d'entre elles sont libres et occupent la position d'épouse légitime. La première de toutes est Sara, originaire, elle aussi, de la tribu des Taacha, la compagne des années difficiles, la mère d'Etman, le fils chéri du calife. Les autres ont été achetées ou capturées pendant des campagnes heureuses. Le hasard a rapproché les types les plus variés : les unes sont de couleur brun très clair, d'autres bronzées, d'autres encore absolument noires. Les Abyssines au fin profil coudoient d'affreuses négresses du Bahr el Ghazal au nez épaté, aux lèvres proéminentes. Bref, c'est une collection sans pareille d'ethnographie africaine.

Pour maintenir un peu d'ordre dans ce bataillon de femmes, on les a divisées en groupes de quinze à vingt. L'une d'elles est chargée de surveiller les autres. Elle reçoit chaque mois de quoi nourrir ses subordonnées et acheter les accessoires de toilette, parmi lesquels le beurre, la graisse et les parfums violens tiennent le premier rang.

De temps à autre, le calife passe une revue de ses femmes. Il n'en revient jamais complètement satisfait. Il a été choqué du caractère de l'une, des défauts physiques d'une autre. Il exclut donc de ses faveurs celles qui ont cessé de lui plaire pour les remplacer par de nouvelles recrues, et gratifie de sa desserte ses parens, ses serviteurs, ou ceux qu'il prétend honorer.

Parfois aussi cette apparente libéralité n'est qu'une ruse politique. L'inquiétude est un des traits du caractère d'Abdullah, il redoute toujours quelque complot. Il examine ceux qui l'approchent du turban aux babouches, et rien ne lui échappe. Un soir, Slatin apprit que la position de Gordon à Khartoum était désespérée. L'anxiété et le chagrin le tinrent éveillé toute la nuit. Le lendemain matin, le calife lui demanda, dès qu'il l'eut dévisagé, pourquoi il avait les yeux rouges et quelle était la raison de son insomnie.

Il voudrait connaître les pensées les plus intimes de ses sujets et voir clair dans leur esprit, de même qu'il surveille à toute heure sa ville d'Omdurman, d'une tour vitrée construite au sommet de sa maison. C'est un ingénieux moyen d'espionnage, que d'introduire l'une de ses femmes dans l'intimité de ceux qui lui sont suspects. Il doutait fort de l'attachement de Slatin, en dépit de ses sermens, et l'événement a prouvé qu'il n'était point si malavisé. Aussi cherchait-il à l'envelopper d'un réseau d'affections féminines. Slatin était constamment l'objet de ses propositions matrimoniales. Il s'y dérobait de son mieux, non cependant sans donner une piteuse idée de la galanterie européenne.

Sa méfiance provient de sa conception générale de l'humanité, qui n'est pas à l'honneur de celle-ci. Il ne croit ni à la véracité, ni à la bonne foi. Il est convaincu que tous ceux qui l'approchent ont le mensonge à la bouche, mais il ne demeure pas avec eux en reste d'hypocrisie. En un jour d'humeur expansive, il fit cette déclaration de principes : « Un homme de gouvernement doit toujours dissimuler ses intentions; qu'il se garde de les trahir par ses attitudes ou par ses gestes, car il la donnerait trop belle à ses ennemis et à ses sujets pour les traverser. » Aussi n'est-on jamais en confiance avec lui. S'il est redoutable dans ses emportemens, il l'est peut-être davantage encore quand il sourit et parle avec bonhomie et douceur. On est d'autant plus fondé à craindre sa colère que ses châtimens sont terribles ; il a une prédilection pour les mesures de rigueur. Du temps qu'il était conseiller du Mahdi, il combattait toujours ses tendances à la clémence. Ce fut lui qui, le jour de la prise de Khartoum, se prononça pour le massacre général et s'opposa à ce qu'on fît aucun quartier.

Il prononce volontiers des punitions corporelles. Ses gardes sont toujours sur le qui-vive, car à la moindre infraction ils sont fouettés avec la courbache, la terrible cravache en peau d'hippopotame, ou bien ils sont mis aux fers. Slatin, dont on avait surpris les relations suspectes avec Gordon, subit cette peine pendant des mois : deux anneaux, réunis par une chaîne, étaient scellés à ses chevilles, et son cou était pris dans un cercle si étroitement serré qu'il pouvait à peine remuer la tête.

Le calife considère les supplices comme un procédé indispensable de gouvernement. Quelqu'un qui s'aviserait de lui parler de l'abolition de la peine de mort, serait sûrement regardé de travers. Il n'a jamais dit, comme cet ancien, que l'odeur du cadavre de son ennemi lui était agréable, mais il a maintes fois prouvé que la vue de son sang n'était pas pour lui déplaire.

Les Batahin qui habitent sur la rive droite du Nil bleu avaient

eu l'audace de lui désobéir. Il en fait prendre soixante-sept qui sont, tout d'une voix, condamnés à mort par les cadis bien stylés. On les amène devant le calife, entourés de la troupe hurlante de leurs femmes et de leurs enfans. Il glisse quelques mots à l'oreille de son exécuteur des hautes œuvres, et les condamnés sont entraînés vers la place du marché. Un quart d'heure s'écoule, puis le calife monte à cheval et se rend au lieu d'exécution. Le spectacle qui s'offrait à la vue était terrible. Les Batahin avaient été divisés en trois groupes : les uns étaient pendus, d'autres décapités, aux autres enfin on avait coupé la main droite et le pied gauche. Le calife tourna autour des gibets qui fléchissaient sous le poids des corps, examina les têtes qui avaient roulé loin des torses, et le tas des mutilés écroulés les uns sur les autres et baignant dans leur sang. Slatin, qui était contraint de le suivre dans cette terrible promenade, atteste qu'il ne surprit sur son visage aucune émotion, et que même, à certain moment, il l'entendit risquer une plaisanterie macabre.

Cet homme était pauvre et il est devenu riche. Il ne possédait pour tout bien qu'un âne, et maintenant le tribut d'une immense région afflue dans ses coffres. Il couchait sur la dure et repose aujourd'hui ses membres alanguis sur de moelleux divans. Il peut faire fouetter tout son content des gens dont naguère il était obligé de subir les risées. Il possède un harem mieux pourvu qu'il ne l'avait jamais espéré dans les rêves les plus extravagans de son imagination débridée. Comment, parvenu à une pareille fortune, n'aurait-il pas mis de côté toute modestie? Comment n'aurait-il pas atteint les extrêmes limites de l'orgueil? Il croit tout savoir et tout comprendre. Il s'attribue sans hésitation les mérites des autres, et si un émir accomplit une razzia fructueuse, il la doit certainement aux ordres venus d'Omdurman. Un de ses cadis avait un jour comparé l'état passé du Soudan à sa situation actuelle, et mis en parallèle le khédive Ismaïl et le calife Abdullah. Ces propos le courroucèrent. « Je ne permettrai jamais, dit-il, qu'on me compare, moi le descendant du Prophète, au khédive, qui est un Turc. » Et l'imprudent fut déporté à Redjaf, sur le Nil blanc, où il médita tout à loisir sur les dangers de certains développemens littéraires.

C'était aussi par satisfaction d'orgueil qu'il avait retenu Slatin près de lui, et lui avait attribué ses fonctions singulières. Il lui avait dit : « Tu exécuteras mes ordres. Tout le jour tu te tiendras à ma porte avec mes cawass ; le soir, quand je reposerai, tu pourras regagner ta maison. Tu m'accompagneras dans mes sorties, tu marcheras à côté de ma monture. » Il a trop de serviteurs à sa

disposition pour que Slatin lui fût vraiment utile. Mais il éprouvait de la fierté à sentir à ses côtés, en humble posture, l'ancien fonctionnaire égyptien, l'ancien gouverneur du Darfour, auquel naguère obéissait sa propre tribu des Taacha. Par sa simple présence, Slatin faisait éclater aux yeux de tous la puissance d'Abdullah : de même qu'aux temps antiques les chefs captifs qui suivaient, derrière son char, l'Imperator triomphant, témoignaient publiquement de sa victoire.

Débauché, hypocrite, cruel, vaniteux, voilà sous quels traits peu flatteurs le calife Abdullah nous est représenté par son biographe. Nous comprenons l'état d'esprit de Slatin. Pendant onze années, il est resté sous l'étreinte d'Abdullah. Par son caprice, cet Européen civilisé est revenu à la vie barbare, a été tenu loin des siens, loin de tout ce qu'il aimait, loin de tout ce qui l'aimait. Il a dû subir les traits de sa froide ironie, ses silences hostiles, ses regards haineux, et demeurer impassible. Il lui a fallu formuler des complimens qui lui écorchaient les lèvres. Ses pieds ont été enchaînés et son cou a été torturé dans un carcan. Par ce calife maudit, il a souffert dans sa chair et dans sa dignité d'homme. Que dis-je ? Des disgrâces soudaines lui prouvaient qu'auprès d'un tel maître, nul n'était sûr du lendemain. Il a senti sous son menton le frôlement de la corde et sur sa nuque le tranchant du glaive. La haine de Slatin s'explique donc d'elle-même. Toutefois nous serions bien davantage tentés de partager son animosité, si nous ne savions pas que le gouvernement anglais est intéressé à ce que, par le monde, on se représente le calife Abdullah comme un très méchant homme.

Cependant même dans le ciel le plus chargé de nuages, un coin bleu apparaît parfois ; il est rare que l'on ne découvre pas quelque trace de bons sentimens dans l'homme le plus mauvais. Ainsi le calife Abdullah, ce tyran sans miséricorde, a un vif amour de la famille. Il a mis toute sa confiance dans son frère Yacoub, qui a repris le rôle que lui-même tint naguère auprès du Mahdi. Il chérit ses enfans. Quand il maria Etman, son fils aîné, il viola par affection paternelle l'une des prescriptions somptuaires à laquelle le Mahdi était le plus attaché. Ce puritain consentait qu'il y eût des mariages, mais interdisait les noces et les festins. Abdullah passa outre, et pendant huit jours on fit bombance dans Omdurman.

Abdullah aime les siens, non seulement en chef de famille, mais encore en politique. C'est qu'il a cette ambition commune à tous les parvenus de créer quelque chose de durable. Il veut fonder une dynastie.

III

Maintenir unies toutes les régions du Soudan qui se sont soulevées à la voix du Mahdi, rester le chef de cet État, et ensuite le transmettre à son fils ou à son frère, tel est l'objet que se propose le calife Abdullah, auquel toute sa volonté s'est appliquée depuis tantôt onze ans. De nombreux précédens de l'histoire de l'Afrique encouragent cette ambition. Les origines d'un tel État rappelleraient celles des sultanats de Sokoto et de Mouri, qui furent fondés au début de ce siècle dans le Soudan central.

Les procédés politiques du calife Abdullah ont été très simples, si simples même qu'il était difficile qu'ils le fussent davantage. Il a abaissé les opposans et fait disparaître les plus dangereux. Il a élevé ses adhérens et leur a donné une place prépondérante dans le nouveau régime.

Les parens du Mahdi, ses fils (sauf l'un qu'Abdullah désarma en le mariant à l'une de ses filles), ses oncles, ses cousins, ses nombreux alliés ne se consolèrent jamais de n'être pas au pouvoir. On n'a pas tous les jours un Mahdi dans une famille, et il est cruel de ne pas profiter d'une pareille aubaine.

Leur chef était le calife Mohammed Chérif, l'un des fidèles de la première heure, que le Mahdi avait investi de sa charge le même jour qu'Abdullah. Le gros de leurs forces était formé par les riverains du Nil : Dongolais, Djaalin, Sennariens, humiliés d'être contraints d'obéir à un nomade du Darfour. Un autre personnage, le calife Ali Woled Helou, aurait pu être redoutable, à cause de l'importance de sa charge. Mais il appartient au type de ces soldats respectueux de leur consigne, quoi qu'il arrive. Tant que le calife Abdullah vivra, il lui sera fidèle, parce que le Mahdi en a donné l'ordre. Toutefois il a conservé pour l'avenir des espérances, qui pourraient bien devenir un jour l'origine d'un conflit.

Le calife Abdullah eut l'occasion, peu après son avènement, de porter un coup sensible à ses adversaires.

Le calife Chérif avait envoyé des troupes dont il était le chef nominal, et, pour ainsi dire, le possesseur, guerroyer au Sennar sous le commandement de son lieutenant Abdel Kerim. Un jour celui-ci se vanta de substituer aisément, grâce à ses soldats, Chérif à Abdullah. Ce dernier est informé du propos; il mande Abdel Kerim à Omdurman avec sa troupe. A la tête de toutes ses forces mobilisées, il le reçoit amicalement, le complimente sur sa campagne, mais lui prouve sa supériorité par le simple déploiement de ses compagnies. Le soir même Abdullah invitait à une réu-

nion les deux califes, Abdel Kerim, et les personnages officiels. Il fait d'abord lire la proclamation du Mahdi, qui exalte ses mérites, puis il se démasque, reproche ses menaces à Abdel Kerim, et l'accuse de déloyauté. Celui-ci tente de démentir les propos qu'on lui prête. Mais il n'est pas soutenu par l'assemblée intimidée, et est reconnu coupable. Toutefois Abdullah se calme, consent à pardonner, pourvu qu'on lui livre les troupes. Le lendemain le calife Chérif se dessaisissait du commandement de ses soldats. Pour prouver son zèle, le calife Ali en fit de même. Leurs grands étendards rouges et verts, les guidons de leurs émirs furent plantés à côté de ceux d'Abdullah devant la porte de la maison de son frère Yacoub. Par ce signe, il devint visible aux yeux de tous, qu'il n'y avait plus qu'un seul maître dans Omdurman, et que c'était Abdullah.

Quelques années se passèrent. Les parens du Mahdi étaient de plus en plus écartés du pouvoir. Exaspérés ils tentèrent de le reprendre par un coup de force. Mais le secret de leur conspiration fut trahi. Une nuit ils furent enveloppés dans leur quartier général, essayèrent en vain de résister et durent se rendre. Le calife fit semblant de leur pardonner. Mais un jour, dans la mosquée, il déclara que le Prophète lui était apparu, lui avait désigné les rebelles et ordonné de les punir. Treize d'entre eux furent immédiatement saisis, embarqués pour Fachoda et massacrés. Deux oncles du Mahdi subirent bientôt un sort analogue, pendant que ses deux plus jeunes fils étaient étroitement emprisonnés. Le calife Chérif se croyait préservé par sa dignité même. « Il n'oserait ! » semblait-il penser, comme ce personnage de notre Révolution placé dans des circonstances aussi tragiques. Il blâma ces mesures de rigueur, Abdullah l'attendait à cette imprudence. Il le déclara rebelle à son tour, le fit arrêter dans la mosquée, avec si peu de formes qu'on ne lui permit pas de reprendre ses babouches, qu'il avait, selon l'usage, retirées à la porte, et le fit jeter en prison.

Tout en frappant ainsi ses ennemis à la tête, Abdullah se mettait aussi en garde contre ces populations des bords du Nil, avec lesquelles il est, depuis vingt ans bientôt, en haine réglée. Tous les procédés sont employés pour les affaiblir. On les ruine, on leur prend leurs biens, on les chasse de leurs terres, on les décime en les exposant de préférence au feu. Au combat de Toski, comme à celui de Tokar, livrés aux Anglo-Égyptiens, en Abyssinie comme sur le Nil blanc, ce sont toujours les contingens originaires de la vallée du Nil qui donnent, tandis que les Darfouriens sont à l'abri.

En même temps qu'il rendait ainsi ses ennemis impuissans, Abdullah s'entourait de dévouemens.

Le soir même de son avènement, malgré sa lassitude, il réunissait en particulier ceux des émirs qui étaient nés au Darfour. Il leur expliquait que le Soudan était à eux s'ils voulaient, quoi qu'il advînt, rester unis. C'était toute sa ligne de conduite qu'il traçait en quelques paroles. Il n'a cessé de provoquer l'immigration des gens de l'ouest. Il a envoyé au Darfour émissaire sur émissaire pour décider les tri bus nomades à venir habiter la vallée du Nil. On leur dépeignait cette vie nouvelle sous des couleurs enchanteresses. Le calife Abdullah, leur compatriote, disposait des richesses du pays. Ils posséderaient troupeaux innombrables, gras pâturages, esclaves à foison. En accomplissant un pèlerinage au tombeau du Mahdi, ajoutait-on, ils se sanctifieraient par la même occasion. Ces efforts répétés aboutirent. La tribu des Taacha tout entière s'ébranla. Guerriers, femmes, enfans, esclaves avec les bœufs, les ânes et les chameaux se mirent en marche vers l'est. Le calife avait jalonné leur route d'approvisionnemens de grains. Cette précaution ne prévint pas leurs instincts de rapine. Dès le Kordofan, ils se conduisirent en maîtres, pillèrent les habitans, leur enlevèrent tout jusqu'à leurs pauvres haillons. Sur le Nil, des bateaux les attendaient et les emportèrent à Omdurman. Ils furent, à leur arrivée, habillés de neuf aux frais de la caisse de l'État. On les installa dans des maisons du quartier sud dont, au préalable, les habitans avaient été expulsés. Des combinaisons louches leur permirent d'acheter du grain à des prix dérisoires.

Cette première tribu a été suivie de beaucoup d'autres. Une véritable migration des populations du Darfour vers l'est a eu lieu. Elle continue encore maintenant.

Les nouveaux arrivans sont pourvus des bonnes terres du Sennar. Non contens de s'installer à la place des anciens habitans, ils s'emparent de leurs esclaves, de leurs bestiaux, les obligent à servir eux-mêmes comme corvéables sur leurs propres domaines.

En même temps qu'il peuplait les environs d'Omdurman de tribus dévouées, Abdullah éloignait les fonctionnaires suspects et distribuait à ses parens toutes les charges importantes. Les places de Dongola, Berber, Gallabat, Gedaref sont gouvernées par ses cousins et ses alliés. Ceux-ci ont à leur tour investi leurs parens d'emplois subalternes. Seul Osman Digma, quoique non Taacha d'origine, a conservé une grande situation, grâce aux nombreux cliens qu'il possède dans l'arrière-pays de Souakim.

On voit donc combien le mouvement de 1881 a dévié de sa

direction primitive. Le soulèvement mahdiste fut un élan vers l'idéal. Le Mahdi avait été défini par le Prophète, un homme qui remplirait la terre de justice, autant qu'elle l'est d'iniquité ; et les populations le suivaient. Pour les milliers et les milliers d'humbles qui se firent tuer pour lui, il représentait l'avènement de la justice. Tous ces sacrifices ont été inutiles. Toutes ces hautes espérances ont simplement abouti à la conquête d'une partie du Soudan oriental par l'autre. Les populations agricoles et commerçantes de la vallée du Nil, paisibles de mœurs, sont subjuguées par des nomades qui ont conservé l'habitude de la guerre.

IV

La constante nécessité de veiller au maintien de son autorité n'a pas donné au calife Abdullah le loisir de se lancer dans une politique de conquête. Les expéditions envoyées par lui en Abyssinie et sur le Nil blanc avaient beaucoup moins pour objet l'annexion de nouvelles provinces que le pillage. Après avoir pris Gondar, la ville principale de l'Amhara, avoir saisi le maigre butin qui s'y trouvait, et l'avoir incendiée, les mahdistes se retirèrent. Du poste de Redjaf, qu'ils ont occupé sur le haut Nil blanc, ils n'ont pas tenté de conquérir progressivement le pays à l'ouest et à l'est. Mais ils tombaient à l'improviste sur un village, le saccageaient, puis, pareils à des oiseaux de proie, rapportaient le butin dans leur aire. La destinée économique de ces pays du haut Nil n'a pas changé. Ils sont maintenant comme naguère les pourvoyeurs d'ivoire et d'esclaves.

Le calife a encore moins de velléité de s'étendre vers le nord, où ses bandes mal armées se heurteraient à des troupes régulièrement organisées. L'Égypte n'a rien à craindre de sa part. C'est en vain que l'on grossira l'importance des actes de brigandage, tels que ceux qui ont pu se commettre cet hiver aux environs de Ouady Halfa. Quiconque aura lu attentivement l'ouvrage de Slatin, sera fermement convaincu que le calife Abdullah ne menace pas l'Égypte.

En revanche, ce même ouvrage prépare singulièrement bien les esprits à la nouvelle expédition anglaise vers le Soudan. Il a paru à une époque fort opportune. On n'a pas manqué en Angleterre de le faire servir aux besoins de la politique du jour, et le chef du gouvernement tout le premier, comme on l'a pu voir dans le grand discours prononcé par lui le 29 avril dernier à la réunion de la Primrose League. Les descriptions de la cruauté d'Abdullah, de la barbarie des bandes sur lesquelles il s'appuie,

de la misère du reste des populations soudanaises forment le commentaire très détaillé à ce passage du discours de lord Salisbury : « Une moitié de la puissance égyptienne a été enlevée et est restée au pouvoir du despotisme le plus infernal qui ait jamais affligé une portion quelconque de l'humanité. » A cette conclusion de Slatin : « C'est une folie de croire que ce pays pourra jamais se relever de lui-même ; le secours doit venir du dehors, » répond cette phrase du ministre anglais : « Est-ce que nous nous conformerions à notre mission, est-ce que nous justifierions la confiance qu'on a mise en nous si nous prétendions notre tâche accomplie, alors que la moitié du dépôt qu'on nous a confié resterait soumise au sort terrible que je viens de décrire? »

Assurément il est fort ingénieux de prétendre que cette fameuse expédition a pour objet de rétablir la civilisation dans un pays redevenu barbare.

Toutefois nous sommes pleinement autorisés, à émettre quelques doutes sur l'absolu désintéressement de ces intentions. Ce n'est pas un secret que, parmi les partisans de « la Plus grande Bretagne », beaucoup espèrent voir le Nil tout entier devenir fleuve anglais. Et si d'aventure quelqu'un l'ignore ou en doute, il n'aura pour s'en instruire et s'en convaincre qu'à jeter les yeux sur les cartes politiques que dressent les plus autorisés des géographes d'outre-Manche. Déjà la pénétration a commencé par le sud. Si on a déployé tant de ténacité à occuper l'Ouganda, c'est assurément pour tenir l'Ouganda lui-même, mais c'est aussi parce qu'il est placé comme au seuil même des pays du Nil. Des officiers anglais partis du lac Victoria, à la tête de troupes nègres, ont atteint le Nil à Ouadelaï. Y ont-ils établi un poste permanent? Sont-ils allés plus au nord ? On est à cet égard dans l'ignorance. Mais le silence même qui entoure ces mouvemens de troupes dévoile les motifs secrets qui les déterminent. A qui fera-t-on croire que, venus les uns du nord, et les autres du sud, les officiers anglais qui se rencontreront quelque part aux environs d'Omdurman se retireront, satisfaits d'avoir bien mérité de l'humanité, et laisseront au Khédive le soin de réorganiser le pays naguère conquis par ses ancêtres?

Pour être en pleine confiance sur l'avenir de cette entreprise, il faudrait oublier toute l'histoire coloniale de l'Angleterre et tout ce qui s'y rencontre d'actes arbitraires. Il faudrait n'avoir pas présent à l'esprit le souvenir de quelque énorme supercherie de politique coloniale, telle par exemple que l'expédition au secours d'Emin-Pacha. En ce temps-là aussi on le prenait de très haut. Les organisateurs paraissaient agir par pure philanthropie. On

s'apitoyait sur le sort de ce savant, de cet « héroïque piqueur d'insectes », de ce « pionnier de la civilisation » qui en « tenait haut et ferme le drapeau au milieu de l'Afrique centrale » : belles phrases qui recouvraient l'intention de livrer l'exploitation des pays du haut Nil au syndicat de capitalistes dont feu sir W. Mackinnon était le président. Présentement, on est un peu surpris de l'angoisse qu'on éprouve en Angleterre sur le sort du bon Djaalin ou de l'excellent Dongolais, et de l'indignation que suscite la conduite du méchant Taacha. Nous n'étions pas accoutumés à tant de sensibilité.

Enfin les sentimens humanitaires dont nos voisins se sont sentis subitement envahis nous causent encore une inquiétude. Bien des publicistes français, et en particulier l'éminent écrivain qui au terme de chaque quinzaine en expose ici l'histoire politique, ont avancé que l'expédition de Dongola avait surtout pour objet de maintenir en Égypte le régime irrégulier qui s'y est établi depuis bientôt quatorze ans. Pourquoi ne pas le répéter? Il y a dans le discours précité de lord Salisbury une phrase grosse de menaces : « Il se peut que bien des années s'écoulent avant que notre tâche soit entièrement accomplie. » Nous avons donc lieu de craindre qu'à cause du calife Abdullah l'occupation anglaise ne se prolonge, en dépit d'engagemens réitérés; que trop longtemps on n'entende dans les rues du Caire les notes aigres des fifres anglais; et que, trop longtemps encore, on ne voie sur le terre-plein de la citadelle les habits rouges monter la faction devant le tombeau de Mehemet Ali.

HENRI DEHÉRAIN.

LE GRAND GERMAIN

I

... Loin déjà dans le passé, et parmi les humbles ; mais ceux-là sont d'autant plus dignes d'intérêt qu'ils pensent et agissent suivant la sincérité de leur nature, la simplicité de leur âme parfois très haute. Et les histoires d'amour sont de tous les temps.

... Ce soir-là, en arrivant de la foire d'Espère, Désiré Marschal paraissait radieux. Il sauta du tilbury, se mit à dételer le bidet, en sifflant un air de bravoure.

Cinquante ans bien sonnés, une carrure de lutteur forain, le dos en carapace, les membres lourds. Il avait les cheveux grisonnans, la face entièrement rasée, frottée de vermillon et de hâle. Les traits étaient quelconques, immergés de bouffissure ; une boule où s'ouvraient de gros yeux et une grande bouche, et que flanquaient des oreilles flambantes, étalées au vent comme des ailes.

— Hue, P'tiou !

Le cheval vida les brancards, tandis que la voiture se cabrait, retombait en arrière avec un gémissement des ressorts. Marschal chantonnait maintenant. Il entra dans l'écurie, lança une fourchée de foin par-dessus le râtelier, puis, reparut, le chapeau sur la nuque, les mains ballantes.

— Hé, Claudine ! cria-t-il.

A la fenêtre de la cuisine une tête de femme se pencha souriante, toute rose dans l'ébouriffement de ses cheveux blonds.

— La soupe est-elle prête ?

— Mais non, père, il n'est que six heures ; on ne vous attendait pas de sitôt.

— Bon ! je m'en vais voir où en sont les faucheurs.

Il fit quelques pas, sembla se raviser. On sentait en lui une impatience joyeuse, le désir de n'être pas seul et de parler. Il appela de nouveau :

— Hé, Claudine !

Cette fois, la jeune fille s'avança sur le perron. Elle était grande, élancée, la gorge épanouie, les hanches rondes en forme de lyre. Environ vingt ans, plutôt belle que jolie, avec le masque viril de certaines médailles ; des yeux larges, un nez droit, des lèvres fortes, tout cela trop bien dessiné, trop correct, n'ayant d'autre charme que l'éblouissement des chairs jeunes. Marschal la considéra dans un attendrissement d'orgueil.

— Y en a-t-il pour longtemps ? demanda-t-il.

— Une petite demi-heure.

— Je rentre alors, je suis las.

Il gravit l'escalier avec une légèreté qui démentait cette assertion, entraîna Claudine dans la salle à manger. C'était une pièce nue, aux murs blancs où pendaient des lithographies grossières : Napoléon III galopant devant le champ de coquelicots des troupes ; l'Impératrice en toilette de cour, effeuillant d'un geste précieux un bouquet de roses ; et les dominant, un Pie IX souriant et rubicond qui laissait tomber de ses doigts sa bénédiction papale.

— Mets le couvert ; Rose fricotera bien toute seule.

Alors se carrant dans un fauteuil, Marschal annonça :

— J'ai vendu les bœufs à Charlat des Aglans.

Et voyant que sa fille se désintéressait de ces choses, il insista : Un charmant garçon, sérieux, pas facile à rouler...

Puis sans transition :

— Il te trouve fort bien, Charlat, il m'a fait de toi les plus grands éloges.

Claudine, qui disposait les assiettes, eut un sourire distrait.

— Bah ! vraiment...

Et Marschal, avec une grosse gaîté qui secouait son ventre :

— Alors voilà, un marché en entraîne un autre ; après les bœufs, nous avons parlé de toi.

— De moi !

Elle s'était plantée devant son père, les sourcils froncés.

— Mon Dieu, oui... à l'auberge, entre deux verres de clairet, tu sais, à ces momens-là, on est le cœur dans les yeux et la main dans la main... Charlat m'a confié qu'il t'aimait et te voulait pour femme.

Claudine avait pâli, son regard bleu s'assombrissait.

— Et vous avez répondu ? fit-elle.

— Dame ? que j'étais très honoré... un parti comme ça qui vous tombe d'un goulot de bouteille !... Mais que je ne pouvais rien décider sans t'avoir consultée, que toi seule avais qualité pour... enfin ce que l'on débite en pareil cas.

— Vous auriez mieux fait de dire : non, tout court.

Marschal sursauta.

— Pourquoi cela, je te prie ?

— Mais parce que je n'en veux pas de votre Charlat ! un veuf ladre et boiteux, qui a le museau d'une fouine et la senteur d'un bouc...

— Il a cent mille francs ! cria Marschal.

— Quand il aurait un million, en serait-il moins laid et moins avare ? Il a martyrisé sa première femme, lui plaignant le bouillon et les drogues dans sa maladie, lui rationnant le pain comme on fait aux mendiantes...

— Des bêtises ! interrompit Marschal en se levant, des mensonges colportés par les envieux. Charlat un grigou ! Il savait le prix de l'argent, et se contentait de peu par sagesse et par prévoyance... Puis, allait-elle pas faire la dégoûtée parce qu'il n'avait ni la grâce d'un Jésus, ni la prestance d'un gendarme !...

Et, bien qu'il eût été jadis friand des belles formes, des jeunes visages où brillent des regards d'étoiles, où fleurissent des lèvres rouges, il ne comprenait plus que cela fût de quelque poids pour marcher dans la vie, et dormir côte à côte. Dans le mariage il ne voyait que l'assagissement des instincts, la seule étreinte des fortunes.

— Tu réfléchiras, petite, une affaire magnifique, inespérée... puis je me suis presque engagé, moi.

— Vous vous dédirez, voilà tout.

Il allait se fâcher pour de bon, parler de respect et d'obéissance ; elle lui jeta les bras autour du cou, suppliante et câline.

— Voyons, père, j'ai toujours écouté vos conseils, souscrit à vos volontés, mais vous ne pouvez disposer de moi si librement, ni me contraindre. L'argent, les terres de ce Charlat vous tentent, je le sais bien ; mais ne sommes-nous pas riches nous-mêmes, et devons-nous si fort nous inquiéter de quelques arpens de plus, d'une réserve qui jamais ne sera pour nous !...

Marschal essayait de se dégager ; elle le poussa vers le fauteuil, s'assit sur ses genoux.

— On ne peut pourtant pas se donner à un homme sans l'aimer, murmura-t-elle, sans avoir la certitude que l'on sera pour lui ce que l'on doit être...

Elle hésita une seconde, et plus bas encore :

— Je n'aurais pas osé vous dire cela encore, mais l'occasion se présente... Je l'ai trouvé, celui qu'il me faut... Oh ! écoutez-moi sans colère, sans parti pris... Il est au-dessous de nous, c'est vrai.

— Un valet ! protesta Marschal.

— Non, maître chez lui, ne dépendant de personne.

— Il s'appelle ?...

Mais elle continuait : Il est fort, vaillant, économe, et vous l'estimez particulièrement...

— Son nom, te dis-je !

Alors, la tête haute, un défi aux yeux, elle prononça :

— Germain Lhoste :

Marschal avait bondi.

— Ça, jamais, entends-tu, ou que le feu du ciel m'éteigne la vue, et que le diable m'écrase !...

Il suffoquait, la face bleuie, ne trouvant plus de souffle que pour proférer des blasphèmes. Elle restait impassible, à distance, attendant la fin ; puis, d'une voix grave, comme elle se fût engagée par serment :

— A vous de réfléchir, dit-elle ; moi, c'est tout vu, tout raisonné : Germain Lhoste ou personne !

A ce moment, la servante entrait, portant à bout de bras la soupière fumante. Ils s'attablèrent, le visage sévère, figé en les mêmes lignes dures d'entêtement. Et de ce soir-là ils ne se parlèrent plus.

II

Désiré Marschal avait commencé par aller pieds nus, la poitrine à l'air, poussant la charrue et maniant la bêche. Un riche mariage l'affranchit de la corvée du sol ; il chaussa des bottes, se vêtit de drap fin, et de paysan devint bourgeois. Alors l'ambition le haussa sur ses pointes. Il ne voyait autour de lui que des têtes courbées sous sa fortune rapide, autant de suffrages qui le portaient aux affaires publiques. Il fut du conseil municipal, s'y distingua par un dévoûment aveugle à l'Empire, votant avec ses muscles, broyant les résistances à coups de talon, comme des mottes de terre. A quarante ans, il était maire de Labastide-Rostossac, un village du Bas-Quercy situé dans la vallée du Vers, entre la châtaigneraie et les plaines.

Depuis lors, rien à désirer, rien à attendre. Après une courte maladie, sa femme était morte. Il ne songea pas à la pleurer, l'ayant acceptée comme une fatalité nécessaire, une associée désormais inutile. Pas si affriolante du reste, une créature chétive

et contournée, toute en saillies osseuses. Elle l'avait rendu heureux pourtant, d'une servilité craintive de bon chien, et ne forçant pas ses tendresses.

Après son écharpe et ses terres, Marschal n'eut qu'une faiblesse au cœur : sa fille. Elle poussait, robuste et droite, le râble épais, les joues débordantes, tenant de lui. Puis vers les quinze ans, cela s'était fondu, élancé en des lignes superbes; et le visage à son tour n'était plus le même, un ovale pur, éclairé de grands yeux où riaient des coquetteries, où s'alanguissaient des rêves... La réputation de Claudine franchit les vallées et les tertres, passa le seuil des masures perdues dans les bois, où les jeunes hommes flairent le vent avec la subtilité des fauves. Les jours de fête votive, ils s'attroupaient autour d'elle, la cernaient de leurs regards luisans, de leurs sourires où l'admiration s'aiguisait de férocité gourmande. Longtemps elle régna sur eux sans préférences. Elle écoutait toutes les voix de la même oreille indulgente et distraite, et ses yeux ne s'attardaient pas en d'autres yeux.

Puis, un jour, devant ce Germain Lhoste elle se troubla. Un vertige, tout le sang au cœur brusquement, tandis qu'il lui prenait la taille et la serrait contre lui dans le galop d'une ronde.

Elle l'avait déjà remarqué celui-là, parce qu'il était le seul qui se tînt à l'écart, l'air dédaigneux, avec une sorte de fierté rivale. Il ne lui adressait jamais la parole, affectait même de ne pas la voir.

On l'appelait le Grand Germain. Le fait est qu'il dépassait les plus hauts de la tête, très bien proportionné du reste, les épaules carrées, les reins larges, dressés comme un fût de colonne sur des jambes fortes. Le visage était énergique et sec, un bec d'oiseau de proie, des lèvres minces aux plis volontaires accusés par le retroussis des moustaches, deux bouquets de poils frisotans qui s'éparpillaient au creux des joues. Mais ce qui frappait le plus, c'était l'acuité des yeux sous le front bas. La rudesse sauvage, l'orgueil farouche du Grand Germain éclataient là dans ces prunelles noires, qui vous entraient dans la chair comme des vrilles. Il avait peu d'amis et on ne lui connaissait pas de maîtresse. Pourtant, elles raffolaient toutes de lui, les belles filles qui, le dimanche après vêpres, s'en vont tenant la largeur des chemins. Elles se poussaient du coude à sa rencontre, le frôlaient rudement au passage. Et lui se rangeait, sans timidité ni bravade, les regardant de haut avec un tranquille dédain.

Ce jour-là, à la fin du quadrille, Claudine et le Grand Germain pour la première fois se parlèrent. Elle prit son bras d'autorité,

l'entraîna vers les prairies que longe le Vers. C'était en juin ; ils marchaient dans la senteur des menthes, laissant après eux un sillage d'herbes foulées. Et sous l'ombre verte des rives ils s'assirent.

A leurs pieds le ruisseau roulait ses eaux claires, écumant aux aspérités des rocs, et au bas des courbes se gonflant en des remous d'une transparence profonde.

Ils se dirent des choses banales qu'ils ne pensaient point, et leur silence avait encore quelque chose d'hostile. Claudine reculait maintenant, prise de pudeur ; Germain se raidissait dans son habituel défi. Ils restèrent ainsi jusqu'à la tombée du soir. Le soleil disparu, la vallée soudain devenait sombre, envahie des tristesses grises du crépuscule ; des frissons agitaient les feuilles, traçaient des moires légères sur le velours des prés.

Ils se levèrent mécontens d'eux-mêmes, avec des lenteurs de regrets. A quoi avaient-ils passé leur temps? Et ils déploraient l'occasion perdue de se révéler enfin l'un à l'autre, de s'avouer simplement, en toute franchise, que depuis longtemps ils s'aimaient. Pourquoi ce malentendu qui persistait entre eux?... quelle fausse honte, quelle fierté absurde les retenaient donc de parler?...

Elle buta contre une souche d'arbre ; il s'élança pour la soutenir. Alors dans ses bras, elle éprouva la même suffocation que naguère, à la danse. Sa tête se renversa, ses yeux se fermèrent ; il crut qu'elle défaillait.

— Claudine!

Et comme elle ne répondait pas, il eut la tentation de ses lèvres si près des siennes, et furtivement, en voleur d'amour, il les baisa. Elle souriait maintenant rosie sous cette caresse, le regardant comme de très loin à travers ses paupières lourdes.

— Pourquoi vous sauviez-vous de moi toujours?

Il répliqua gravement :

— Parce que je ne suis pas de votre condition, que vous êtes riche, et moi pauvre.

— Qu'importe, quand on se plaît!

Et ils n'insistaient pas davantage, s'étant devinés dès le premier jour, réservant pour plus tard la joie longue des confidences.

A partir de ce soir-là ils furent fiancés. Pour mériter Claudine, le Grand Germain s'acharnait à la terre, travaillait même la nuit, aux étoiles. Le dimanche ils se retrouvaient quelques instans dans leur cachette de verdure, le long du ruisseau aux eaux chantantes.

III

Il y avait un mois que cela durait, quand Marschal transmit à sa fille la demande de Charlat. Lui ne s'était aperçu de rien; la mairie absorbait la moitié de son temps; il employait l'autre à voir grandir et tomber les récoltes. Le soir, la part très faible réservée aux joies domestiques. A table Marschal contait ses affaires et celles des autres, associait les chemins vicinaux aux mercuriales, le budget à la température. Puis le sommeil tout d'un coup le terrassait, et il gagnait sa chambre en titubant, grisé de fatigue et de bien-être.

A celui qui partagerait un jour avec lui, et deviendrait son gendre, il songeait bien parfois. Son égoïsme alors s'effarait, et ses ambitions en étaient chaque jour plus hautes. La situation exceptionnelle de Charlat l'avait décidé pourtant; le refus de Claudine l'indigna. Il la boudait maintenant, mangeait sans mot dire, les sourcils en nuages sur ses gros yeux.

Une après-midi de juillet, comme on fauchait les moissons, une nouvelle passa en bourrasque sur la campagne. La guerre était déclarée !...

Les paysans se regardèrent stupides, les bras retombés, avec l'intuition d'un danger très vague encore, et lointain. La guerre, ils ne savaient plus bien ce que cela pouvait être... on en parlait dans les chansons de conscrits, voilà tout, à la façon des légendes. Marschal, lui, exaltait l'Empereur, affirmant qu'il ne ferait qu'une bouchée de la Prusse, un petit pays qu'il plaçait au hasard dans la direction du Nord... Et puis en quoi cela les regardait-il? Leurs batailles à eux se livraient contre l'armée blonde des épis, contre les noires légions des grappes...

Le travail reprit avec la confiance. On ne voyait pas les régimens passer, on n'entendait d'autre bruit que la vielle grinçante des cigales sous le ciel pâli. Marschal déclamait des journaux dans les champs, l'enthousiasme du premier succès, le chauvinisme braillard en route pour Berlin. Mais bientôt il cessa de faire la lecture, se répandit en commentaires obscurs.

Et l'on parlait en même temps de la mobilisation des réserves ; les gendarmes couraient le pays distribuant des ordres de route. L'un des premiers avisés fut Germain Lhoste. Il avait été congédié deux ans plus tôt, et ses frusques de soldat se gardaient toutes fraîches entre deux piles de linge. Il faillit les jeter au feu, s'enfuir après dans les bois. Qu'avait-on besoin de lui?... n'avait-il pas payé sa dette? il appartenait désormais à Claudine et à la

terre, ses deux maîtresses... Puis ce fut une autre révolte, la pensée qu'on pourrait l'accuser de lâcheté, lui, Germain! Et aussi il se vit misérable, sans asile, traqué comme une bête pendant des années. Le moyen d'offrir à Claudine cette existence de bandit, de la contraindre à partager ses privations, ses alertes?...

Leurs adieux se firent un matin, tandis que la campagne s'éveillait dans une fumée de brouillards. Les cimes des coteaux seules transparaissaient, teintées de rose et de mauve, reflétant l'aube naissante. La vallée se creusait, noyée de blancheurs opaques, et des végétations confuses en déchiraient la surface, y flottaient de-ci de-là comme des épaves.

Claudine et le Grand Germain étaient tout contre l'église en un coin d'ombre, et ils se tenaient enlacés. Elle sanglotait sa douleur, ses sermens de l'attendre, de n'avoir jamais d'autre homme que lui. Il l'étreignait plus fort à chaque parole, la bouche enfouie dans la mousse blonde de ses cheveux, très claire autour du front; puis près de l'oreille, et descendant de là jusqu'à la nuque où les masses ondées du chignon avaient des tons de cuivre, des lueurs brasillantes de couchant. — Si je ne revenais pas! songea-t-il tout haut.

Elle fit un cri.

— Reste alors, ne me quitte pas, je te cacherai si bien qu'on ne te découvrira jamais... La nuit je t'apporterai ce qu'il faut pour vivre.

Mais il disait non de la tête, avec un sourire triste. Sa place n'était plus ici, il fallait marcher avec les camarades, étaler sa poitrine à côté des autres, dans le rempart dressé devant l'invasion. Et le soldat, discipliné, courbé à l'obéissance passive, reprenait le dessus en lui : depuis qu'il l'avait revêtu, l'uniforme lui chauffait le sang, lui élevait l'âme à la hauteur du devoir.

Au premier coup de l'*Angelus* ils se séparèrent. Le soleil à ce moment jaillissait, chassant les brumes. Elles rampèrent aux flancs des collines, se massèrent en déroute dans les gorges. Et la vallée déroula son ruban vert, où les maïs pointaient leurs lances à banderoles, où les prairies se poudraient d'une fine poussière étincelante.

Du seuil de l'église, Claudine regardait s'amoindrir, s'effacer la silhouette rouge et noire du Grand Germain. A un coude de la route, il s'arrêta les bras levés en un geste d'adieu. — Et l'instant d'après elle ne le vit plus.

IV

L'été brûlant et morne. puis l'automne anxieux; le deuil des événemens s'associant à la mélancolie des paysages.

La vendange se passa sans chansons, sans bousculades d'amoureux sous les pampres roux. — Les veillées aussi étaient silencieuses; on songeait à ceux qui étaient partis, et dont on n'avait plus de nouvelles.

Claudine s'échappait tous les jours au-devant du facteur; mais l'homme chaque fois passait sans s'arrêter, avec son même signe de tête, sa réponse brève qui la glaçait :

— Rien encore.

Et personne à qui confier son chagrin. La brouille entre le père et elle persistait. Marschal, du reste, ne desserrait plus les dents, assombri par les désastres, écrasé sous ses déceptions. Pourtant sa popularité n'en était pas atteinte. Ils avaient tous partagé ses idées autour de lui, souffraient maintenant les mêmes angoisses. La déchéance de l'Empereur, la perte des armées, cela les attristait sans doute, mais à la façon des présages. Ils y voyaient une calamité s'abattant sur d'autres dont ils n'étaient pas solidaires, mais qui pouvait les atteindre un jour.

Depuis le départ de Germain, Charlat venait souvent chez Marschal. Il s'asseyait au coin de l'âtre, d'une bonhomie obséquieuse, d'une douceur têtue, poursuivant son but de conquête. Et son sourire découvrait les dents, tandis qu'il contait à Claudine les défaites successives, le nombre grossi des morts. Elle se détournait sans répondre, mais lui continuait, se sentant soutenu par Marschal... Que de chers projets enterrés, que de beaux rêves finis!... Les gars tombaient là-bas, comme des noix sous la gaule... Il y aurait toute une génération de pauvrettes veuves avant d'être femmes...

Un matin, il s'avança hardiment; Marschal avait emmené la servante aux semailles; il était seul avec Claudine.

Pourquoi ne voulait-elle pas de lui? Il l'aimait, la ferait reine et maîtresse, lui reconnaîtrait des apports en sus des siens propres... tant d'autres eussent souhaité d'être à sa place! — Et d'un geste large il mesurait l'étendue de son bien, balançait ses mains, les paumes creusées, comme s'il eût fait sauter des sacs d'écus.

— Je vous remercie de vos préférences, répliqua-t-elle, mais rien ne me dit d'en profiter, vous le savez bien; pourquoi de votre côté insistez-vous?

Il se rapprocha, l'œil allumé, les narines frémissantes :

— Parce que je ne vois que vous, je ne veux que vous.

Puis comme il tentait de la prendre dans ses bras, elle le repoussa si rudement qu'il pirouetta sur lui-même, alla donner de tout son poids contre la porte.

— Tenez-vous donc tranquille, vous n'êtes pas de force.

Et loin de riposter, il s'humilia, maté par cette vigueur, cinglé délicieusement par ce mépris.

— Insultez-moi, frappez-moi, je ne vous en aimerai que davantage.

Mais elle marchait sur lui toute blanche de colère.

— Et moi je vous déteste! Vous me soulevez le cœur de dégoût. Que venez-vous faire ici?... me torturer avec ce secret que vous avez surpris... Eh bien, oui, j'aime le Grand Germain parce qu'il est aussi brave, loyal et fort que vous êtes avorté, méchant et lâche!... Je serai fière d'être sa femme, tandis que je mourrais plutôt que de devenir la vôtre... Est-ce compris cette fois?

— Sa femme!... la femme du Grand Germain!... — et il ricanait son antienne. — Plus d'une se contentera d'un roitelet qui avait rêvé d'un beau coq!

Elle le chassa du geste, si impérieuse qu'il se courbait devant elle, filait à reculons les jambes fléchies.

—... Et Germain Lhoste y passera comme les autres, continuait-il sur le même ton. Alors, à votre service, la belle; je suis sans rancune, moi...

Elle claqua la porte derrière lui, s'affaissa tremblante sur une chaise. Charlat pouvait prédire juste en somme. La mort frappe au hasard, mais sa rage aveugle va d'instinct aux meilleurs et aux plus beaux, comme si elle était jalouse des affections qu'ils inspirent. — Ce jour même pourtant, elle reçut une lettre de son ami, quelques mots au crayon datés de Marchenoir :

« Un endroit bien nommé, disait-il, car on manœuvrait dans une forêt profonde sans presque voir le ciel. Des offensives et des retraites, une partie de cache-cache dans l'obscur dédale des arbres; les obus trouant les futaies, la fusillade au jugé comme pour la chasse aux lapins dans les taillis. Les soldats pourtant « s'éclaircissaient » sous la pluie des branches. Lui Germain n'avait pas encore une égratignure. Ni découragement, ni fatigue non plus; la pensée de Claudine décuplait ses forces. »

V

L'hiver maintenant était venu. Sur la scintillante blancheur des neiges, les canons soufflaient leurs haleines rouges.

On se battait depuis trois jours, et de tous côtés à la fois, à Parigné-l'Évêque, à Changé, à Pont-de-Gennes et à Lombron.

Cette matinée du 11 janvier fut particulièrement rigoureuse. Le dégel s'était arrêté dans la nuit; une couche épaisse de verglas luisait sur les boues figées. — Et vers huit heures la neige se remit à tomber, papillonnante et légère d'abord, puis par gros flocons, pressée d'étendre le linceul qu'il fallait pour tant d'existences fauchées.

Le Grand Germain profita d'un temps de halte, but un coup d'eau-de-vie à sa gourde. Il avait comme une coulée de glace dans les membres, et pour la première fois aussi froid au cœur. Une tristesse l'oppressait de voir autour de lui tant d'inutiles misères, la conjuration de tout pour les écraser : ses illusions premières d'en réchapper, de revenir intact au pays l'abandonnaient peu à peu. Il songeait bien sans cesse à Claudine, mais son image, quoi qu'il fît pour la retenir, s'éloignait de lui. Il la voyait fuir dans les brouillards, se perdre à l'horizon noir chargé de frimas; et c'était pour lui comme une autre séparation, plus poignante que la première, avec des pressentimens d'éternité...

Il se battit comme toujours, sans se rendre compte, le fusil épaulé droit devant soi dans la fumée. Là-bas, il ne savait pas bien au juste, d'autres fusils crépitaient, d'autres balles partaient croisant les siennes, volant autour de lui avec des bourdonnemens de guêpes...

L'une d'elles l'atteignit au bras droit, lui fracassa le coude, et au même instant une troupe affolée les heurtait, les emportait dans un galop de déroute. La ligne de bataille venait de se rompre au centre. Les mobilisés postés au Vert-Galant avaient lâché pied tout d'un coup, se sauvaient vers l'ouest. Et ce fut comme un signal; les corps voisins aussitôt se débandèrent, l'armée tout entière se repliait sur le Mans.

A partir de ce moment, Germain perdit la notion du temps, et des lieux que l'on traversait. Il allait, porté par le courant, marchant sans toucher terre, comme dans les rêves. Parfois, un éveil brusque de souffrance, la sensation de son bras très lourd où des cisailles s'acharnaient hachant les os; et une joie confuse alors lui venait, la pensée que c'était fini cette fois, et qu'il ne se battrait plus.

De sa blessure il ne s'inquiétait guère, ayant toujours été dur au mal, et ne prévoyant pas la gravité des suites. Un plomb dans l'aile, la belle affaire! Il se rappelait qu'un soir à l'affût, il avait mitraillé dans l'ombre son chien Faraud, et que la bête au bout de huit jours était sur pieds, sans autre dommage.

Cependant le sang continuait de couler le long de la manche, perlant en graines rouges au bout des doigts. La torpeur du Grand Germain se changeait en une angoisse de faiblesse. Dans sa tête grondait un roulement de tonnerre, un fracas d'écluse rompue; ce fleuve d'hommes et de chevaux qui le ballottait, le roulait dans ses flots pressés à travers la campagne blanche. Et dominant le tout, comme un martèlement de forge, une volée de cloches aux voix profondes, les canons qui tiraient toujours...

... Soudain tandis qu'il enjambait un fossé, un éblouissement lui ferma les yeux; il tomba de toute sa hauteur avec un grand bruit, comme un chêne qu'on déracine.

VI

Depuis plus d'un mois Claudine était sans nouvelles. Après cette courte lettre datée de Marchenoir, elle avait vécu quelques jours heureuse, raffermie dans sa confiance. Elle était devenue très pieuse, non à la façon de ceux qui se résignent, mais de ceux qui espèrent; elle allait chaque matin à l'église supplier les saints patrons, et faire des promesses à la Vierge. Ses parures déjà étaient parties, ses robes à volants, ses fichus de soie, sa grande chaîne de cou qu'elle avait vendus à des colporteurs, pour en donner l'argent aux pauvres, et faire dire des messes. Maintenant elle n'avait plus rien à elle que sa beauté, et elle l'offrait ardemment comme le reste, prenait à poignées ses cheveux fauves, ce royal manteau dont elle était fière, et les vouait au salut du Grand Germain. Ce serait lui-même qui les faucherait sur sa tête comme une moisson mûre. Elle souriait un peu tristement à à cette pensée, mais sans crainte de lui paraître laide, après s'être ainsi dépouillée par amour pour lui.

Marschal semblait s'être humanisé à son égard. Les longues soirées d'hiver les rapprochaient. Ils se serraient l'un contre l'autre, les pieds à la flamme, et parfois, sans y prendre garde, ils sortaient de leur réserve, causaient comme jadis à cœur ouvert. Jamais d'ailleurs une allusion à la guerre. Marschal maintenant la réprouvait; une faute impardonnable, une folie dont il attendait la fin avec une égoïste patience. Seulement, il déplorait le trouble amené par tout cela dans l'économie rurale, les transactions arrêtées, la confiance partie.

Une fois il parla du maître des Aglans. Pourquoi ne le voyait-on plus, ce Charlat? Et il demandait cela d'un air détaché, en homme qui avait maintenant d'autres soucis plus graves. Claudine encouragée conta la scène qu'ils avaient eue ensemble.

Marschal haussait les épaules. Encore une chose dont il se désintéressait après tout; un autre hors-d'œuvre, comme la guerre! Il ne voyait plus que le désarroi des foires, et l'hiver très dur qui « serrait » le blé, menaçait de geler la moelle des vignes.

Charlat cependant ne se tenait pas pour battu. Claudine souvent le trouvait sur son chemin comme s'il l'eût guettée. Il la saluait d'un humble sourire, essayant quelques pas à ses côtés; mais elle le distançait vite: et lui sautait sur ses jambes torses pour la suivre.

— Vous savez, la belle, à votre service toujours!

Il prit l'habitude d'aller comme elle au-devant du facteur. Là après chaque déception, il triomphait en des apitoiemens féroces.

— Les temps étaient mauvais décidément! Ceux qu'épargnaient les balles mouraient de froid, comme ces passereaux qu'on trouve raidis sur la neige...

Elle s'enfuyait alors égarée, se bouchant les oreilles où la voix de cet homme sonnait comme un glas.

Vers la fin de janvier, elle reçut une lettre; mais ce n'était pas la grosse écriture ampoulée, indécise du Grand Germain, et à cause de cela elle n'osait l'ouvrir. Qui donc pouvait lui écrire, et de si loin, car l'enveloppe était criblée de poinçons et de marques. Elle ne connaissait personne en dehors du pays.

Puis, brusquement, elle se décida, alla droit à la signature: sœur Angélique.

Cela ne lui disait rien encore, elle lut.

Rennes, ambulance Sainte-Anne.

« Mademoiselle,

« J'ai dans mon service un blessé qui vous est cher: Germain Lhoste. Il m'a tout conté de vous deux. Je n'en ai retenu que la droiture de vos âmes, la loyauté de vos intentions. Et comme le pauvre garçon se laisse docilement soigner, qu'il croit en Dieu, et ne blasphème jamais, j'ai consenti à vous écrire pour lui. Sa blessure, sans être dangereuse, présente pourtant quelque gravité; une balle qui l'a frappé au bras droit, et cause là certains ravages. Tranquillisez-vous toutefois, et mettez en Jésus et en la sainte Vierge votre espérance, car si nous nous dévouons, nous, et de quel cœur certes! c'est leur intervention divine qui guérit.

« Ecrivez à votre ami pour remonter ses forces. Il y a en lui autre chose qu'une souffrance physique, et une tristesse de votre séparation. Quoi? vous devinerez mieux que moi peut-être, et

vous trouverez en votre affection les bonnes paroles qui rassurent...

« Votre dévouée compagne en Notre-Seigneur,

« Sœur Angélique. »

VII

Ce fut la première chose que vit Germain Lhoste en entrant dans cette salle d'ambulance, la coiffe de sœur Angélique, ce grand papillon blanc qui voletait autour des lits, se posait avec une caresse des ailes.

Les blessés l'appelaient, se la disputaient. Elle allait de l'un à l'autre, souriante, infatigable, le pas si léger, les mains si douces. Et elle restait, des heures, agenouillée devant les agonies, épiant le départ des âmes. Toute frêle et petite, le corps mystérieux caché sous les plis lourds de l'uniforme, et sans âge et sans sexe comme les autres; une pauvre chose fragile au service d'une volonté. Seul, son visage la révélait très jeune, belle surtout par l'expression, la résignation vaillante du sourire, la flamme mystique des yeux dans une pâleur exsangue. Et l'on ne songeait pas à la détailler autrement; on ne voyait d'elle que cette immuable inflexion des lèvres, et ce bleu limpide des prunelles qui ressemblaient des points de ciel.

Le Grand Germain s'abandonna à elle, tout de suite en confiance, soumis à son charme de bonté. Alors, tandis qu'elle se penchait, déroulant les bandages, renouvelant la charpie, il lui parlait du pays, lui disait l'étroite vallée où jasent les eaux du Vers sur leur lit de pierres, les coteaux plantés de vignes, la région sauvage des bois; et aussi son existence de dur labeur, les exigences de la terre à chaque saison. Lui était seul pour suffire à tout, ses vieux morts depuis deux ans, comme il rentrait du service; et il laissait percer l'amertume du foyer désert, des journées muettes, des nuits esseulées entre ses quatre murs de torchis.

Sœur Angélique l'écoutait, intéressée par sa façon de dire, cette poésie naïve des phrases où il mettait tout son cœur. Une pitié s'éveillait en elle pour ce grand garçon pas semblable aux autres, plus rude et plus tendre, plus fier et plus expansif à la fois, qui n'avait personne à aimer. — Après avoir fixé la dernière épingle, elle s'attardait près de lui, les mains inactives, oubliant les autres souffrances.

Bien souvent, il avait failli prononcer le nom de Claudine.

Tout ce qu'il disait n'était que pour en arriver à elle, mais il n'osait pas, comprenant qu'on ne devait pas parler à sœur Angélique de ces choses.

Un jour pourtant, il n'y tint plus, supplia les yeux baissés.

— Ma sœur, j'aurais à vous demander un grand service.

— Parlez, mon ami.

— Je voudrais vous prier d'écrire pour moi là-bas...

Il s'arrêta; elle le regardait, étonnée de ses hésitations.

— Mais c'est la chose la plus facile, pourquoi ne pas me l'avoir dit plus tôt?... Un ami à rassurer sans doute, car vous n'avez plus de parens...

Alors il prit son parti, la sentant toute dévouée.

— C'est une femme, balbutia-t-il, elle s'appelle Claudine... nous nous aimions depuis longtemps, nous nous sommes promis.

Sœur Angélique avait fait un mouvement. Il reprit :

— Excusez-moi de vous dire cela, à vous, mais à qui pourrais-je le dire?...

Et il racontait tout au long leur idylle, leurs rendez-vous par les prés fleuris, sous les arbres pleins de chansons, leurs étreintes chastes, leur patience de se mériter avant de s'appartenir.

Sœur Angélique ne soufflait mot, la tête penchée; un peu de rose avivait ses joues blanches de la blancheur des lis. Elle n'était que pour les blessures de la chair, ne connaissait de l'homme que le corps, une loque saignante qu'il fallait guérir; et ces élans des créatures entre elles, cette flamme d'amour qui ne montait pas vers Dieu, la troublaient dans son innocence de sainte.

— C'est bien, ne parlez plus, soyez raisonnable, j'écrirai.

Et ce jour-là, elle se dévoua plus ardemment aux autres, évitant de passer devant le Grand Germain, dont les regards la gênaient.

VIII

Claudine avait répondu sur l'heure; quelques lignes de remerciement à sœur Angélique, une longue lettre débordante de tendresse à son ami. Elle y disait son long chagrin, ses attentes: ses vœux à la Vierge qui l'avait enfin exaucée, puisqu'il était vivant et lui reviendrait bientôt. Et sa joie éclatait en cris de passion à chaque ligne; les mots étaient ardens et doux comme des baisers.

Germain ne pouvant se servir de son bras, sœur Angélique décacheta cette lettre, la lut tout haut comme l'autre. Elle

feignait parfois de se tromper, passait des phrases obscures dont elle devinait trop bien le sens.

Elle délaissa un peu son grand blessé, se reprochant de lui avoir marqué quelque préférence. Ne se devait-elle pas à tous également? Et du reste il avait moins besoin d'elle, étant moins seul dans la vie qu'elle ne l'avait cru. Elle s'effaçait devant Claudine avec une sorte de dignité où il entrait un peu de tristesse jalouse. Mais Germain s'agitait, se plaignait; il eut même des reproches pour sœur Angélique, qui ne l'écoutait plus et passait sans lui sourire. Elle revint à lui, d'une inaltérable patience, moins familière pourtant, s'en tenant à ses stricts devoirs d'infirmière. Est-ce que cela comportait une obligation de sentiment, un attachement quelconque, ce qu'elle faisait pour lui comme pour tant d'autres? Elle les soutenait, les aidait à mourir ou à vivre. Que chercher, que souhaiter en dehors de là?... Elle n'avait affaire qu'à des passans, et sa destinée à elle était de renoncemens et d'adieux. Et lui s'enhardissait malgré cela, voulait maintenant qu'elle répondît à Claudine.

— Elle sera si heureuse, ma sœur, et cela ne vous coûte guère. Puis, je ne dois pas la laisser trop longtemps sans nouvelles, elle me croirait plus mal.

Sœur Angélique consentit.

— Deux mots, n'est-ce pas? un simple bulletin de santé...

Il se récria, devenu volontaire.

— Oh! plus que cela, ma sœur; comme si j'écrivais moi-même; il faut bien que je réponde à tout ce qu'elle me dit.

Et sœur Angélique se résigna.

— Dictez-moi alors.

Sa petite main diaphane courait sur les pages, traçait les protestations de fidélité reconnaissante, les troublantes allusions à un avenir d'amour. Germain ouvrait tout grand son cœur devant elle pour qu'elle pût y lire, en mieux interpréter chaque pensée. Est-ce que sœur Angélique pouvait se formaliser et avoir honte? Ce langage d'amans devait à coup sûr la laisser bien indifférente; ses tendresses, ses désirs à elle allaient vers Dieu, et son nom lui-même ne la faisait plus de la terre...

De son côté, Claudine semblait l'avoir oubliée, ne disait plus rien pour elle dans ses lettres. Cependant elle devait bien reconnaître son écriture, comprendre que c'était elle qui soignait, qui sauverait son Grand Germain...

Et cela affectait un peu sœur Angélique, cet égoïsme heureux qui n'avait plus souci d'elle, cette joie ingrate qui était son œuvre pourtant.

IX

Les jours se traînaient. Dans cette écœurante moiteur des fièvres, les hommes toujours « s'éclaircissaient » comme à Marchenoir sous la pluie des branches. La guerre continuait là, odieuse, implacable, s'acharnant après les vaincus.

Germain commençait à s'alarmer de sa blessure. Les chairs restaient béantes et violâtres, percées d'un émiettement d'esquilles ; cela prenait la mauvaise mine des plaies qui ne se fermeront plus. Il confia ses inquiétudes à sœur Angélique. — Croyez-vous vraiment que je guérisse ?

Elle le gronda. A quoi songeait-il de parler ainsi !... Allait-il donc se laisser abattre pour si peu ! Mais lui hochait la tête, sentant que c'était plus grave qu'elle ne voulait le dire.

— A certains momens, il me semble que mon bras n'est pas une chose à moi, que je ne m'en servirai plus jamais.

Et cette humeur sombre qu'il avait montrée au début le reprenait, cette douleur obscure que sœur Angélique signalait à Claudine, lui laissant le soin de la deviner et de la combattre. Mais la fille de Marschal ne parlait que d'amour dans ses lettres. De ce côté-là, pas d'entraves ; le prochain retour, le consentement du père obtenu ou arraché, et après, la vie longue, le gai travail côte à côte, le même nid, les mêmes joies...

Alors pendant quelques instans, le Grand Germain sortait de son apathie, se dressait dans une volonté ferme de revenir là-bas, et d'être heureux.

— Aujourd'hui je me sens bien mieux, ma sœur...

Il parlait d'abondance, lancé en l'exaltation des espoirs et des rêves... et elle le laissait dire, approuvant de la tête, toutes ses craintes voilées sous le sourire plus tendre. Une heure rose au milieu de tant d'heures grises, une lueur d'espoir qu'elle attisait, sachant que la nuit se ferait après d'autant plus profonde et plus noire.

En effet, c'était très court, comme la flambée des couchans à l'automne. Les mots expiraient tout à coup aux lèvres de Germain, ses yeux devenaient mornes du mirage éteint, fondu dans le lointain des brumes. Décidément il y avait là une fatalité plus forte, un obstacle en travers de la route qui conduisait au pays. Et ce n'était pas la mort ; Germain avouait qu'il n'y songeait point. Sœur Angélique questionnait.

— Qu'est-ce qui vous tourmente alors ?... Mettons les choses au pis, que l'on soit obligé de l'enlever, ce méchant bras...

Et soudain il blêmissait, comprenant que c'était là plus qu'une parole en l'air, une simple hypothèse ; qu'elle voulait le préparer, l'amener insensiblement à ce sacrifice, Voilà bien quelle avait été sa crainte au début! moins qu'une crainte, un pressentiment qui le traversait de temps à autre, combattu par l'incessante pensée de Claudine ; mais au fur et à mesure que le temps passait, cela devenait une obsession ; ses sautes d'espoir se faisaient plus rares, découragées par la lenteur des choses. Et puis tout ce carnage autour de lui, ces plaies élargies, torturées, ces bras et ces jambes qui tombaient pour un oui ou pour un non, comme un jeu de quilles où sursaute la boule... La nuit, il se réveillait avec de grands cris, croyant sentir le froid de l'acier dans ses chairs, le grincement des scies sur ses os.

Sœur Angélique continuait :

— On vit très bien avec un bras de moins...

Mais lui se voyait estropié, fini, mort pour les travaux de la terre ; il balbutia :

— Mieux vaut partir tout entier, aller là!

Et son secret enfin lui sortait du cœur :

— Claudine m'a aimé robuste et fort, je n'avais d'autre fortune à lui offrir que mes deux bras, comment voulez-vous que je lui revienne infirme!...

Sœur Angélique essaya de le rassurer. Rien n'était perdu encore, il pouvait se produire une amélioration... Et elle le poussait malgré cela à se résigner, l'éloignait de toute pensée profane.

— Songez à vous d'abord, priez le bon Dieu de toute votre âme ; chaque jour nous dirons ensemble les actes de foi et d'espérance.

C'était pour elle comme une revanche. Elle reprenait sa vraie place auprès du Grand Germain, son rôle d'ange gardien jaloux des influences terrestres, — vis-à-vis de Claudine, un sentiment étrange, une sorte d'éloignement fait de défiance. Elle ne savait pas jusqu'où pouvait aller une tendresse de femme, ni de quel dévouement elle était capable.

X

A Labastide-Rostossac les neiges avaient fondu ; l'hiver fuyait. A part les bois de chênes qui étaient roux, et les vignes, noires, hérissées de pampres sans feuilles, toute la campagne verdissait sous l'élancement des blés, des prairies et des seigles ; et dans la débandade des nuages s'ouvraient des échancrures bleues par où

le soleil ardait. On parlait de la cessation des hostilités, et cela tombait bien avec l'annonce du renouveau ; les deux cauchemars du sol en péril et de la France agonisante prenaient fin à la fois. De voir que rien n'était changé, que la froidure avait au contraire assaini, fortifié les terres, Marschal avait recouvré toute sa gaieté. Une seule chose l'agaçait, le temps que les deux puissances mettaient à s'entendre. — Voyons, une rude tape dans les mains, comme sur les champs de foire, et qu'on se fichât la paix pour de bon !

Claudine comptait les jours, supposant que Germain reviendrait au licenciement des troupes. Elle ne le voyait plus blessé, ou si peu, une éraflure... et elle allait contant ses impatiences aux buissons givrés le matin, fredonnant ses allégresses dans les couchers de soleil pâles encore comme des aubes.

Une seule ombre au tableau. La vision de Charlat filant derrière les haies, cette silhouette de gnome boitillant à sa poursuite dans les chemins creux.

— Vous savez, la belle, à votre service toujours !

Mais elle n'avait plus peur du tout maintenant. Un corbeau attardé après l'hiver, ce Charlat, un oiseau de malheur qui tairait bientôt son ramage. Pour toute vengeance elle dépouillait son courrier devant lui, le lisait en s'en revenant à petits pas, la face rayonnante.

Un jour elle reçut une lettre plus longue que les autres, mais si différente, et dont elle ne pouvait au juste saisir le sens. Une mélancolie qui se glissait dans les phrases, une tristesse qui hésitait à parler. Cela n'allait pas fort depuis une huitaine ; le mal au contraire semblait empirer... il fallait bien des soins encore et de la patience... le terme était maintenant difficile à prévoir...

Elle relut cela à plusieurs reprises, toute troublée, cherchant au travers des mots ce qu'on lui cachait. Mais surtout elle s'effrayait de ce ton d'abattement, de cette amertume pas même déguisée des dernières lignes... On avait tort de trop s'attacher les uns aux autres, c'était se créer là de longs tourmens, asservir imprudemment sa vie, tant d'obstacles pouvaient surgir !...

N'étaient-ce pas là des adieux que lui faisait son ami ; n'avait-il pas l'air de lui rendre sa liberté et de reprendre la sienne ! — Elle écrivit directement à sœur Angélique ; elle exigeait la vérité tout entière, s'affirmant résignée d'avance, et forte dans la douleur. Le plus grand malheur qui pût la frapper, disait-elle, c'était que Germain ne l'aimât plus ; mais cela, elle ne pouvait le croire ! et l'idée de la mort les séparant ne lui venait pas encore.

La réponse se fit attendre. Février touchait à sa fin. A La

Bastide, et dans les villages environnans, des soldats étaient de retour, des éclopés à béquilles, et au seuil des maisons, sur la grisaille des murs, leurs uniformes en lambeaux mettaient des rougeurs sombres, comme des éclaboussures de sang noir.

XI

« ... Il me charge de vous dire que sa résolution est prise, et qu'il ne reviendra pas, une fois guéri... »

Claudine s'adossa contre un arbre pour ne pas tomber. Elle avait mal lu, ce n'était pas possible cela ! et pourquoi lui eût-il causé une telle peine?... Mais bientôt elle se remit, sentant Charlat aux aguets derrière elle, et aussi parce qu'elle croyait à un malentendu, à quelque sauvagerie nouvelle du Grand Germain.

« ... Ses raisons, continuait sœur Angélique, sont de celles qu'on ne peut discuter, parce qu'elles relèvent de la conscience et constituent pour votre ami ce qu'il appelle un devoir. La vérité est que sa blessure désormais incurable nécessite l'amputation. Il s'y résigne avec d'autant plus de mérite que c'est pour lui la fin de tout, un adieu à la terre qu'il aime tant, et à vous...

« Il est pauvre, m'a-t-il dit, au-dessous de votre condition, mais il se sentait assez fort jadis pour vous faire la vie heureuse et que vous ne manquiez de rien. Aujourd'hui il ne pourrait devenir pour vous qu'une charge, et qui sait, plus tard peut-être un remords. Dans ces conditions il n'hésite pas, vous dégage en se retirant... »

Claudine ne put en lire plus long, les larmes l'aveuglaient. Elle plia la lettre au fond de son tablier et prit sa course. Pas un instant à perdre. Elle eût voulu que sa protestation d'amante fidèle fût déjà loin, se hâtant vers l'ingrat qui la méconnaissait à ce point, et dont la délicatesse fière allait cette fois jusqu'à l'exil. Que lui importait à elle que son Germain eût un bras de moins, pourvu qu'il revînt? Et c'était cela surtout qui la terrifiait, cet adieu sans retour, cette séparation entre eux éternelle.

Comme elle poussait la porte en haut du perron, elle se heurta contre Marschal qui sortait. Il la retint aux épaules.

— Eh bien, quoi ! qu'y a-t-il... Pourquoi pleures-tu?...

Elle ne songea pas à feindre ; son cœur trop gros éclatait.

— Germain est en danger là-bas, il renonce à moi, je ne le reverrai plus !...

Le père eut un haussement d'épaules. Et après !... le grand malheur !... Elle y songeait donc encore, à cet escogriffe, à ce crève-la-faim qui avait osé jeter les yeux sur elle...

Il ne se fâchait point, rassuré par la nouvelle, délivré de l'ennui d'avoir à sévir un jour.

— C'est lui qui t'écrit?

— Non, la religieuse qui le soigne.

Il demanda à voir la lettre, et il la lisait de loin, les sourcils dressés, dodelinant de la tête en signe d'approbation.

— A la bonne heure! C'est parler cela, un raisonnement sensé d'honnête homme. — Et il pensait en dedans de lui-même : « Peste! un manchot à embecquer comme un jeune merle, il n'aurait plus manqué que ça! Chacun pour soi, le pain pour tous. »

Mais à cause de Claudine il affecta quelque pitié, déclara que Germain était un brave gars à qui il rendait son estime.

— Pour lors, voilà une affaire enterrée; il faut se faire une raison, tu n'as pas l'intention de répondre, j'espère?...

Et comme elle se taisait, n'osant encore dire sa volonté, braver de front l'autorité paternelle :

— Laisse-le donc là où il veut rester, conclut-il sèchement. Que serait-il ici? un *labrit* de troupeau, un traîneur de besace, un rat d'église propre à passer le dimanche le plat des âmes... Puis, après une pause : — Et jamais ton homme, à coup sûr!

Elle avait vivement repris la lettre, courait s'enfermer dans sa chambre. Et Marschal, dans l'intime persuasion que c'était fini malgré tout, se frotta les mains, fit craquer ses phalanges en regardant le ciel. Des nuages noirs s'amoncelaient à l'ouest, la nuit très proche sans doute, une averse brusque comme il en tombe au début du printemps. Alors il ne songea plus qu'à la terre, se précipita pour diligenter l'ensemencement du trèfle sur les blés en herbe.

... Devant la large feuille quadrillée de bleu, Claudine maintenant ne savait par où commencer. Tous les mots lui venaient à la fois, résumés en un seul cri d'appel, une prière ardente de retour. Pourtant elle s'efforça au calme, voulant convaincre. Elle classait ses argumens par degrés de force et d'éloquence, reprochant d'abord à Germain son désaveu d'affection que rien ne pouvait justifier, ce peu de foi qu'il avait en elle. La croyait-il donc une évaporée sans cœur, une coquette vulgaire, pour qu'elle se détachât de lui souffrant et infirme, pour qu'elle n'eût pas jusqu'au bout le courage facile de le soutenir et de l'aimer!... Puis, elle abordait la question de leur avenir commun :

« Tu ne veux pas m'être à charge, me forcer à vivre près de toi de la vie des pauvres; eh bien! je ne serai pas ta femme, tu ne me devras rien, tu t'en iras par les routes, et tu éviteras ma

porte pour qu'il n'y ait pas de charité entre nous, mais je t'attendrai chaque soir, j'irai au-devant de toi dans la nuit, et je serai tienne quand même... »

Cela lui semblait si naturel de se donner ainsi, puisqu'il ne voulait pas d'elle autrement.

Huit jours passèrent, puis quinze d'une lenteur de martyre. Les pâquerettes maintenant étoilaient les herbes nouvelles, et sur l'uniforme verdure, les amandiers fleuris ressemblaient à de grands bouquets de noces.

Claudine allait dépérissant, les yeux meurtris, les joues creuses, consumée dans l'attente de cette réponse qui n'arrivait pas.

XII

Germain avait refusé qu'on l'endormît. Il voulait voir son bras tomber, cette partie de lui-même le quitter comme un ami cher qui vous abandonne. On dut le contraindre, et lorsqu'il se réveilla ce fut une muette désespérance, les larmes sans soupirs ni sanglots coulant silencieuses, intarissables.

Depuis ce moment, sœur Angélique s'empressait autour de lui. Elle stimulait son courage, lui vantait la souffrance qui prie, la résignation qui se courbe au pied de la croix; de temps à autre, en récompense, elle lui lisait les belles pages de la vie des saints.

Tout d'abord Germain s'était montré intraitable, soulageant en imprécations ses rancunes de mutilé. Allait-elle le laisser en paix avec ses simagrées et ses histoires!... Un Dieu de bonté et de justice, un Seigneur de miséricorde celui qui le frappait ainsi, lui tenaillait la chair, lui broyait le cœur?... Allons donc! un bourreau sans pitié, un génie du mal qui trônait là-haut, se repaissant des douleurs humaines... Sœur Angélique ne se rebutait pas, d'une patience éloquente d'évangéliste, cherchant en sa ferveur les mots qui désarment, les exemples qui éclairent. Et soit lassitude, soit repentir, il finissait par ne plus l'interrompre, l'écoutait avec une sorte de curiosité songeuse. Malgré sa résistance, cet apaisement de la foi le gagnait peu à peu, il se prenait à espérer autre chose en dehors de ses espoirs anciens.

Pourtant à certaines heures l'anxiété de l'avenir : « Que faire?... où aller?... »

Sœur Angélique souriait d'un air de mystère.

— Guérissez une fois, nous verrons après.

Son plan était arrêté. L'ordre dont elle faisait partie s'était voué aux incurables. On y recueillerait le Grand Germain, et elle

ne le quitterait plus, objectant à ses scrupules que sa tâche n'était pas finie, qu'il resterait longtemps encore l'âme souffrante.

La lettre de Claudine l'inquiéta. Elle fut sur le point de la garder pour elle, poussée par un sentiment indéfinissable, une tentation mauvaise dont elle rougit. Quand elle lut à Germain cette supplique d'amour, sa voix tremblait plus que d'habitude, et lui écoutait cela en un recueillement, les yeux clos, comme un air de jeunesse vibrant pour la dernière fois, une belle chanson de là-bas qu'il n'entendrait plus.

Pendant deux jours il lutta contre lui-même. Ses résolutions fléchissaient. Un moment il goûta la grande joie de consentir, de s'abandonner à cette courageuse tendresse d'amante qui s'offrait. Puis sa raison parla plus haut. A quoi bon ! Il se sentait touché sérieusement, d'une faiblesse toujours croissante, et Claudine lui semblait si loin!... Il avait le découragement de ceux qui se couchent pour mourir sur la route interminable.

Sœur Angélique le guettait à l'écart, un peu nerveuse ; elle finit par le questionner :

— Que décidez-vous?... Dois-je écrire encore?

— Il répondit : Non! d'une voix ferme.

Alors, dans son contentement qu'elle ne songeait point à cacher, elle lui parla d'un beau pays qu'il connaîtrait bientôt. La communauté possédait une maison en un bourg perdu de Bretagne, au bord de la mer. C'est là qu'ils iraient ensemble. Elle lui décrivait les dentelures noires des côtes, les landes de bruyères et d'ajoncs fouettées par les vents du large, les maisons plaquées aux rochers, groupées en des replis de falaises pour résister aux tempêtes, et toutes bâties en granit avec des toits de chaume. Et pour l'intéresser, elle lui parlait aussi des cultures, de la neige fleurie des sarrasins, des champs de pommiers dont la chevelure lourde retombait, balayant le tapis rose des luzernes. Mais ce qu'elle promettait surtout à son admiration, c'était la grande bleue, la mer câline ou brutale, éternellement berceuse, sans limites...

— Un autre ciel, disait-elle, avec des nuages d'écume...

... Le Grand Germain ne vit rien de tout cela. Il se laissait aller à la délivrance prochaine de ne plus souffrir, de ne plus vivre. D'autres contrées plus belles que la sienne, il n'y croyait pas; puis il avait l'insurmontable horreur de l'émigration pour toujours, des visages étrangers, des habitudes nouvelles, de toute une existence à recommencer lamentable, avec le souvenir de l'autre si heureuse... Il était de ceux qui ne peuvent prendre racine en dehors du sol où ils ont poussé. Les soins attentifs de

sœur Angélique, ses admonestations, ses reproches de ne pas lutter pour elle, de la payer si mal de sa peine, rien n'y fit. Il s'entêtait dans sa volonté de « partir tout entier, d'aller là » !

Un matin, il resta couché sur le dos, haletant, la bouche entr'ouverte, l'œil agrandi en les visions dernières; et ce fut la mort paisible, sans soubresauts et sans râles, une torpeur progressive dans laquelle il semblait s'anéantir.

... Sœur Angélique, agenouillée au pied de son lit, récitait les prières des agonisans. Elle se leva à plusieurs reprises, l'entendant parler, des mots sans suite, des phrases hachées où le nom de Claudine revenait sans cesse. Un frémissement léger alors l'agitait. Ses pieds cheminaient sous les couvertures, partis en un fantastique voyage, gravissant les montagnes, franchissant les plaines, marchant sur les fleuves. Et son visage s'éclairait de l'ivresse du retour, de l'extase des paysages familiers entrevus au terme de sa course. A la fin seulement, un redressement brusque, une épouvante, la suprême révolte du corps au départ de l'âme, puis le Grand Germain retomba, la face détendue peu à peu, s'harmonisant, très calme et très belle.

Sœur Angélique s'était penchée sur lui dans un adieu. Comme toujours, du même geste machinal tant de fois répété, elle rabattit le drap sur la tête; mais pour la première fois depuis qu'elle voyait mourir, son cœur se serra, ses yeux se voilèrent. Elle l'avait aimé celui-là, plus que les autres, d'une affection dont elle ne pouvait deviner l'essence, ni bien saisir la portée, mais qui dépassait son habituel dévouement, sa charité pour tous pareille. Et son souvenir, le seul regret qu'elle emportât des compensations humaines, devait rester en elle longtemps, d'une persistante douceur mêlée de quelque amertume, comme ces aromes de fleurs flétries, et ces âcres parfums d'encens qui habitent les sanctuaires.

... Ce qu'est devenue Claudine? A quoi bon le savoir?... Toutes les larmes un jour tarissent, toutes les douleurs à la fin s'apaisent. La vie n'a-t-elle pas l'horreur de la mort? N'est-elle pas faite d'infaillibles oublis, de fatales revanches!... A chaque printemps, les bourgeons pointent sous les feuilles sèches et de même les cœurs renaissent à l'amour sur les cendres des amours défuntes...

Pourquoi s'en étonnerait-on, puisque c'est la vie!

EUGÈNE DELARD.

LA SCULPTURE

AUX SALONS DE 1896

I

Les Béotiens, qui n'étaient pas des sots, à moins qu'Hésiode et Pindare ne méritent ce titre, étaient, au dire des Anciens, les plus beaux des hommes. Ils se glorifiaient de cette beauté et tenaient à ce que leurs peintres et sculpteurs en conservassent le respect. Tandis que Phryné, de Thespies, éblouissant les Athéniens, montrait à son ami Praxitèle comment était faite l'immortelle Aphrodite, et qu'autour du tombeau de Corinne, la nécropole de Tanagra se peuplait des élégantes images de ses compatriotes, le gouvernement thébain prenait, vis-à-vis des récalcitrans, réalistes ou décadens, des mesures répressives. Une loi frappait d'une amende les artistes qui enlaidissaient, en la reproduisant, la figure humaine. Il est heureux, pour nos sculpteurs, que nos gouvernemens, trop occupés sans doute par des questions d'un autre ordre, n'aient point songé encore à faire annexer une disposition de ce genre aux lois protectrices et excitatrices de la repopulation. L'Exposition de 1900, qui ouvrira, dit-on, pour l'architecture, une ère nouvelle de constructions inattendues, éblouissantes et colossales, aurait été l'occasion naturelle de construire une résidence spéciale pour les condamnés de cette catégorie, et l'on y eût réservé une cellule d'honneur, avec tout le confortable nécessaire, au grand artiste qui aurait eu la gloire, si appréciée en notre pays, de violer le premier une loi nouvelle.

M. Falguière, en dressant, sur le seuil de l'exposition, comme un symbole et comme un programme, sa statue, souple, riante et vive, mais déhanchée et déformée, de jeune *Danseuse*, n'a

violé aucune loi écrite, mais il a violé l'éternelle loi qui vit dans l'imagination des artistes. Une curiosité malsaine et des étonnemens grossiers ont accueilli tout de suite cette étude hardie et provocante, dans laquelle la soumission volontaire à toutes les bizarreries de la réalité est si fortement marquée qu'on a voulu y voir un simple moulage. M. Falguière, l'un des plus étonnans sculpteurs de sa génération, est fort au-dessus d'une pareille imputation, et l'on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur son plâtre pour y sentir, à chaque instant, le coup de pouce, hardi et décisif, du maître, enivré cette fois par les imperfections mêmes et les disproportions des formes féminines, comme il l'avait été, naguère, par leur équilibre, leur splendeur ou leur grâce. Ce sont là de ces étourdissemens, il faut bien le dire, auxquels sont sujets, par instans, ceux qui vivent, de profession et d'habitude, dans la contemplation admirative de la nature; il n'est aucun phénomène qui ne finisse par les intéresser, et qui ne puisse, en effet, devenir l'occasion d'une œuvre d'art. D'ailleurs, comme il y a temps pour prier et pour pleurer, il y a temps aussi pour rire. C'est même chez Léonard et chez Rembrandt, les plus sérieux et les plus élevés des artistes, qu'on trouve les types les plus grotesques et les réalités les plus répugnantes, parce que ces génies profonds sont les plus complets et les plus humains; toutefois ces fantaisies dessinées ou gravées ne sortent guère de leurs cartons. Il ne leur vient point à l'idée de donner à ces caprices d'observation ironique ou libertine la valeur d'une conception idéale, ni d'en faire l'objet d'un travail long et attentif, en de grandes dimensions, dans une matière noble, ni surtout d'accentuer la dégradation de l'être humain, déformé et estropié par les infirmités, l'âge, les habitudes ou les modes, en supprimant tous les détails (costumes ou accessoires) qui expliquent ces déformations et donnent ainsi à la figure vraiment réelle son caractère vivant et sa signification.

Si la *Danseuse* de M. Falguière, restant danseuse, avait conservé sa jupe courte, son corsage, son maillot, certaines parties de son corps, des parties visibles, n'en resteraient pas moins atrophiées ou hypertrophiées, la taille trop mince, les cuisses trop fortes, les bras trop maigres, mais on en serait bien moins choqué, parce qu'on en connaîtrait immédiatement la cause en même temps qu'on saisirait la raison de ses contorsions. Toutes ces altérations des proportions naturelles sont fatales en effet chez les danseuses, comme des altérations d'autre sorte chez tous les êtres humains, par suite de la répétition habituelle du même mouvement, dans l'exercice d'un métier ou dans l'exercice d'un plaisir. L'abus du cyclisme ne tardera pas à produire, chez ses

adeptes passionnés, certaines déformations faciles à prévoir. On peut s'attendre à voir des sculpteurs s'emparer, avec enthousiasme, de ce nouveau genre d'estropiés, et nous les représenter dans leur attitude élégante, brisés en deux morceaux, train d'avant immobile et tendu, train d'arrière fébrile et agité, le cou hors du tronc, la tête hors du cou. Ce sera déjà assez disgracieux si les coureurs gardent leur costume et leur monture, ce serait bien pis encore, si, dépouillant toute parure et quittant leur cheval de fer, ils s'exhibent, en leur nudité disloquée et angulaire, comme les athlètes héroïques d'Olympie! Mais à Olympie, quand les athlètes combattaient, à Sparte, quand les jeunes filles luttaient, ils étaient nus; le sculpteur qui les représentait, n'exprimait donc qu'une vérité. Nudités au repos, nudités en action, c'étaient toujours des nudités vivantes, et certaines déformations, moins violentes mais très visibles que les artistes antiques, toujours respectueux de la vérité, se gardaient bien d'omettre, s'y expliquaient naturellement par l'attitude ou les mouvemens. Une *Danseuse* d'Opéra, déformée par les exercices d'Opéra, se livrant à une gesticulation d'Opéra, ne reste une figure contemporaine et vivante, d'une allure intelligible et d'une étrangeté justifiée qu'en gardant son costume d'Opéra. La vouloir élever, par la nudité complète, à la dignité d'une déesse, c'est lui rendre un triste hommage; car toutes ces imperfections déplorables qui peuvent se tourner, par les flatteries de l'habillage et la grâce du geste, en attraits d'une provocation sensuelle mais aimable, ne deviennent plus, dans cette nudité idéale, que les contorsions déplaisantes et inexpliquées d'un jeune corps prématurément meurtri, une sorte d'acte d'accusation, net et brutal, contre les pratiques odieuses de la civilisation et de la mode vis-à-vis de l'éternelle nature, mère infatigable d'êtres sains et beaux.

S'il était nécessaire de démontrer que la beauté ou, tout au moins, la vérité harmonique des formes, est nécessaire à la grande statuaire et que les yeux ne sauraient éprouver une jouissance durable et profonde devant le spectacle d'une imperfection plastique qui n'est point justifiée par une nécessité d'exactitude historique ou d'expression morale, la *Danseuse* de M. Falguière nous apporterait cette démonstration. Était-ce bien d'un tel artiste qu'on devait l'attendre, et l'auteur du *Tarcinus*, du *Corneille*, du *Saint Vincent de Paul*, du *La Fayette*, avait-il besoin de nous offrir cette nouvelle preuve d'une virtuosité trop complaisante? Il nous a lui-même fourni trop d'exemples, plus heureux et plus significatifs, du goût avec lequel il sait traduire, en langage sculptural, toutes les réalités sans ces déplaisantes insistances, pour que nous ne regardions pas, dans sa magnifique carrière, cet étrange chef-

d'œuvre comme une aventure sans lendemain. Malheureusement, le désappointement éprouvé par le public devant l'œuvre inattendue de son sculpteur favori a rejailli sur le Salon tout entier, et comme M. Falguière avait paru faiblir cette année, on s'est empressé de déclarer, sans regarder alentour, que tous les sculpteurs s'étaient affaiblis et que cette section, d'ordinaire si intéressante, présentait tout à coup le spectacle d'une décadence affreuse.

Gardons-nous, s'il est possible, des exagérations à la mode, soit dans l'engouement, soit dans le mépris. Si le jardin du palais des Champs-Élysées ne nous offre pas, en effet, quelqu'un de ces chefs-d'œuvre éclatans et populaires comme il en a parfois abrité, on y trouve, néanmoins, une réunion nombreuse d'ouvrages distingués et habiles, parfois même excellens, qui font honneur à l'école et qui affirment sa vitalité technique et intellectuelle. Le seul mal dont souffre toute cette légion de vaillans ouvriers, le seul mal qui l'inquiète et qui la trouble, en la condamnant à ses besognes ingrates et hasardeuses, c'est toujours celui que nous avons déjà signalé : l'indifférence de ceux qui pourraient les employer, des constructeurs, des architectes, des corporations, des pouvoirs publics; c'est la disproportion entre leur nombre, toujours croissant, de producteurs et le nombre, trop lentement accru, des amateurs. Si l'exposition actuelle est encombrée d'allégories prétentieuses, de mythologies insipides, de nudités navrantes, c'est le plus souvent que leurs auteurs, n'ayant rien à faire, se sont battu les flancs pour faire ce qu'on appelle le *morceau de Salon*, le morceau sans destination et sans utilité, n'ayant d'autre but que la récompense, et visant trop souvent à l'attention publique par l'étrangeté du sujet ou la singularité de l'exécution. Presque toutes les grandes sculptures, exécutées dans de meilleures conditions, pour les monumens publics ou édifices privés, s'y présentent, au contraire, dans des conditions normales d'exécution sérieuse et consciencieuse, et, d'autre part, la sculpture, grande ou petite, appliquée aux arts de la curiosité, du décor et du mobilier (médailles, statuettes, orfèvrerie, figures d'applique, bois, ivoires, grès, émaux, etc.) y prend, aux Champs-Élysées comme au Champ-de-Mars, sous ses formes les plus variées, un développement rapide qui permet d'espérer, de ce côté, l'application heureuse et glorieuse de tant de forces disponibles et longtemps inutilisées.

Le *Saint Michel*, colossal, qui doit surmonter la flèche de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, a reçu, des mains savantes et émues de M. Frémiet, le caractère épique et triomphant qui sied en pareille hauteur, à cet envoyé céleste. Svelte, bien découplé, vivement campé sous l'armure solide et souple qui l'enveloppe

de pied en cap, avec son auréole de rayons et ses grandes ailes largement déployées, il descend d'en haut, l'épée levée dans la main droite, et, de l'autre, tenant, la pointe en bas, sa petite rondache, la rondache presque imperceptible d'un fantassin de l'armée surnaturelle, symbole foudroyant plutôt qu'arme de défense. En s'abattant sur l'épi faîtier de la haute toiture, il n'a qu'à fixer les yeux, en le menaçant du geste, sur le démon enroulé à ses pieds autour du chapiteau pour que le monstre se sente vaincu. Le mouvement est décidé, hardiment calme, divinement victorieux, et les silhouettes, claires et expressives, se découpent de tous côtés avec une vivacité grave. On peut déjà s'imaginer l'effet que produira cette noble et fière figure, fondue en un métal ferme et brillant, lorsqu'elle sera fixée, sur une fine pointe, au-dessus de la mer, à la fois immobile et vivante, et se détachant toujours, étincelante ou sombre, dans la pourpre des aurores ou la noirceur des nuées; les marins, en la reconnaissant de loin, se signeront avec confiance; le patron de la sainte forteresse leur semblera aussi sacré et aussi stable qu'elle-même.

C'est une bonne fortune d'avoir à représenter, dans un monument, une figure à la fois traditionnelle et idéale, qui assure en même temps, à l'imagination, le conseil des représentations antérieures et lui laisse la liberté d'y ajouter une interprétation nouvelle. En général les sculpteurs sont plutôt chargés de rappeler un fait historique et de représenter une figure réelle; dans ce cas, ils sont soumis à des obligations très précises qui limitent ou qui devraient limiter leurs fantaisies. Quel est le devoir, par exemple, le devoir strict, d'un monument commémoratif, groupe ou statue? Celui de commémorer, clairement et uniquement, aux yeux et à l'esprit, l'événement ou l'homme en l'honneur duquel on l'élève. On doit constater que ce devoir est fort négligé lorsque, pour célébrer des faits ou des individus contemporains, un artiste, par exemple, n'emploie que des vieilleries mythologiques ou le style d'un autre temps. Le Victor Hugo, tout nu, par M. Déloye, ne me représente pas, d'une façon plus idéale et plus vénérable, le grand *Poète exilé* que le célèbre squelette de Voltaire par Pigalle ne fait le malin philosophe; la convention classique, dans ce cas, aboutit au ridicule. Dans l'art iconographique surtout, la beauté ne saurait être que la splendeur du vrai, et c'est fuir la beauté que d'y trahir la vérité. Nos pères du moyen âge, guidés par leur simplicité, ne commettaient pas de pareilles erreurs. C'est dans le fait même et dans l'homme même qu'il faut trouver les élémens d'expression.

Avec ces idées, nous avons quelque peine à comprendre comment les deux Allégories, traitées avec beaucoup de science et de

talent par M. Cordonnier, dans un style élégant mais scolaire, — la *Musique* (un jeune Apollon violoniste), et la *Chanson* (une Muse ailée, portant la lyre), — représenteront particulièrement pour le *Monument de Gustave Nadaud* les qualités françaises et modernes de sa poésie bourgeoise et de sa verve honnête. Un peu plus de modernisme dans les ajustemens et dans les allures, autant que dans les physionomies, serait-il pas alors de mise et de saison? C'est déjà bien assez, nous nous en sommes déjà plaints, que trois fois sur quatre, pour illustrer nos grands hommes, les imaginations associées du peintre et du sculpteur ne trouvent d'autre combinaison plus nouvelle qu'une figure de femme debout ou assise sous un buste. Encore faudrait-il que cette allégorie, soi-disant explicative ou expressive, ne fût pas une éternelle répétition de quelque nymphe antique ou de pleurantes justement célèbres, de Chapu et de Mercié, mais déjà banalisées par d'innombrables imitations. Sur le monument de *Charles Grad* pour la ville de Turckheim, par M. Enderlin, une Alsacienne nettement caractérisée, au lieu et place de la Muse indéterminée qui écrit ses titres sur le livre de gloire, n'eût-elle pas mieux indiqué le savant et le patriote? Il ne s'agit pas de l'exécution, car la figure juvénile de M. Enderlin est charmante, d'une heureuse attitude et d'une expression délicate et naïve fort bien appropriée; toutefois on peut s'imaginer une figure plus spéciale et plus typique avec ces mêmes qualités. M. Mercié a montré, depuis longtemps, par le groupe de *Quand même*, que la grandeur de l'expression et la puissance du style ne sont pas incompatibles avec l'exactitude, même la plus scrupuleuse, du type et du costume, de tout ce qui constitue, en un mot, cette *couleur locale*, si difficile à retrouver à distance, si facile à fixer par les contemporains, et qui devient dans l'avenir, pour les œuvres de ce genre, la marque même de leur sincérité.

Cette année encore, M. Mercié, ayant à modeler un groupe pour un *Monument commémoratif de la défense de Châteaudun*, s'est trouvé aux prises avec les mêmes difficultés; nous ne saurions dire qu'il les ait résolues avec le même bonheur, mais il les a du moins abordées sans ambages. Le groupe se compose de trois figures : une jeune femme à genoux, la robe en lambeaux, désespérée, échevelée, tournant le dos à un soldat mort étendu derrière elle, en travers. Par-dessus le cadavre, protégeant la jeune femme, qui s'affaisse entre ses jambes, un garde national, d'âge mûr, épaule son fusil à piston et vise devant eux. La femme, épeurée et troublée, tire, de côté, un coup de pistolet inutile. C'est, comme le dit le cartel, *pour l'honneur*. De face, à cause de l'ombre portée sur la femme et du long fusil qui cache

le visage du tireur, l'ensemble se tasse et s'embrouille; de côté, il se silhouette admirablement et l'exécution, comme d'habitude, est libre, puissante, virilement émue.

On peut, en pensant à M. Mercié, regarder avec plaisir un petit groupe en marbre où l'on retrouve son influence sculpturale et patriotique. L'*Ad Patriam*, de M. Charles Jacquot, n'a aucune prétention au style monumental. Une toute jeune fille, en costume de paysanne alsacienne, portant sur ses épaules un petit garçon tout nu, franchit une borne sur laquelle est gravé le mot: *France*. L'action et sa signification sont faciles à saisir. Ce sont de ces idées heureuses qui, bien ou mal traduites, ont toujours du succès, parce qu'elles se prêtent à des attendrissemens légitimes et à des développemens littéraires. M. Jacquot a fort bien traduit la sienne. L'allure de la grande sœur enlevant son petit frère est ferme et naïve, sans affectation; les vêtemens et les nus sont également bien traités; l'ensemble forme une œuvre agréable à regarder et qui sera rapidement populaire.

Nous reprochions, l'an dernier, à M. Theunissen, de n'avoir pas donné, selon nous, au groupe principal du *Monument commémoratif de la Défense de Saint-Quentin en* 1557, groupe mixte de figures allégoriques et réelles, un caractère historique et local plus franchement déterminé. Dans la série des sculptures complémentaires présentées cette année, et qui doivent flanquer le piédestal sur lequel s'élèvera ce groupe, M. Theunissen a montré, ce semble, plus de décision. Il est vrai qu'il n'avait plus, là, à poursuivre cette combinaison, toujours difficile, de l'image idéale et de l'image réelle. Les divers groupes, habilement reliés entre eux, qui entourent cette base, forment la représentation anecdotique de la défense même. Sur le devant, c'est l'amiral Coligny, cuirassé de pied en cap, qui, montrant du doigt l'horizon, indique de l'autre main les mouvemens de l'ennemi, sur une carte déployée par le mayeur de la ville, Varlet de Gibercourt, vêtu d'un riche pourpoint, la salade en tête et brandissant l'épée. A droite, près d'un cadavre, un vieux gentilhomme, agenouillé, ajuste son arquebuse, tandis qu'un jeune plébéien lance une énorme pierre du haut du rempart et qu'un moine encapuchonné se désespère en se cachant les yeux (nous l'eussions préféré priant pour ses compatriotes si son froc l'empêche décidément de prendre part au combat, malgré les tolérances du temps). A gauche, deux artisans poussent, en haletant, une pièce d'artillerie, tandis qu'un porte-bannière se retourne vers la ville en sonnant de la trompe. Derrière, une dame, Catherine Lallier, assise sur le rempart, bande le bras blessé d'un vieux soldat étendu, que soutient un jeune garçon. Tous ces groupes sont bien disposés, forment des sil-

houettes variées et expressives, se coordonnent heureusement entre eux ; l'artiste a tiré bon parti des types historiques et des costumes pittoresques qu'il a consciencieusement étudiés ; l'ensemble, très supérieur au groupe principal, a de l'animation et de la force ; c'est, en somme, non seulement l'ouvrage le plus important du Salon, mais un ouvrage très estimable et qui fait honneur à M. Theunissen.

Lorsqu'on veut ressusciter des figures du XVIe siècle, soit en marbre, soit en bronze, il est bien naturel, en ce dernier cas surtout, qu'on se souvienne des beaux exemples légués par la Renaissance même, notamment des effigies impériales et royales, si justement célèbres, conservées encore à Inspruck et à l'Escurial.

C'est aux œuvres de ce genre qu'a pensé M. Mac-Monnies, le sculpteur américain, en modelant sa statue en pied de *Shakspeare*, pour la bibliothèque Natlé, de Washington. M. Mac-Monnies s'est inspiré d'un portrait contemporain qui nous montre le poète déjà mûr, un peu épaissi et alourdi par les ans, grassouillet et fort chauve. C'est un homme arrivé, un auteur à son aise, très cossu, richement nippé, ayant perdu, d'ailleurs, le souci juvénile de distinction et d'élégance. Un cahier dans une main, dans l'autre un crayon, il semble, comme plus tard Buffon, avoir revêtu ses plus beaux habits pour déployer son plus beau style : hauts-de-chausses à crevés, souliers à bouffettes, manteau de brocart épais et brodé comme une chasuble, haute collerette empesée. Tout cet attirail, d'un grand prix, est ouvré avec luxe et scrupule. La toilette est d'un prince, la tête est d'un bourgeois bienveillant et fin ; l'image est sans doute d'une exactitude scrupuleuse, elle est exécutée avec talent. On y voudrait sentir un peu plus de flamme shakspearienne.

Ce *Shakspeare* de M. Mac Monnies, restitué par une inspiration bien informée et respectueuse, nous offre, tout au plus, un Shakspeare vraisemblable. Que ne donnerions-nous pas pour posséder, mieux encore, pour avoir sous les yeux, un Shakspeare vrai, sculpté par un contemporain, par un naturaliste, par un ami ! Cette bonne fortune, qui a fait défaut au plus grand des poètes anglais, n'aura pas manqué, heureusement, à quelques-uns de nos illustres contemporains, surtout à nos peintres. La mémoire de Meissonier est assurée par les fidèles images de Fremiet et de Mercié ; celle de Paul Baudry l'est désormais par la statue, si exacte et si puissante, de M. Gérome qui va se dresser sur une place de La Roche-sur-Yon. Le peintre de l'Opéra, petit et bien râblé, tête nue, dans son costume d'atelier, veston court et grosse pèlerine, se présente, debout, une main dans la poche,

s'appuyant de l'autre légèrement sur son long appuie-main posé sur le sol; une palette, des brosses, des cartons, jetés, à gauche, sur un tabouret, désignent mieux encore sa profession et son occupation. Il regarde attentivement devant lui, sa toile peut-être, ou plutôt il suit une image rêvée. M. Gérome, avec goût, n'a pas insisté sur le mouvement. La sculpture plus d'une fois a voulu caractériser un peintre en lui donnant l'attitude penchée en arrière, l'œil clignotant de l'ouvrier à son travail qui se recule pour mieux juger son effet; mais cette attitude, trop accentuée, de recul devant un objet invisible qu'on doit supposer, cause au spectateur plus de surprise que de satisfaction. A Vérone, où Paul Véronèse est représenté de la sorte, il a surtout l'air, suivant l'heure, d'être étonné par l'effet de certaines constructions nouvelles ou ébloui par l'éclat du soleil. Le *Paul Baudry*, dans sa tenue familière, a plus de gravité et de dignité. Pour tous ceux qui ont eu l'honneur et le plaisir de fréquenter ce grand artiste, ils retrouveront, dans l'image nette et précise de M. Gérome, cette rectitude d'allure, presque militaire, cette fermeté douce et lente du geste, cette expression générale de conviction et de modestie, de virilité et d'affabilité qui gagnait à Baudry les esprits et qui lui retenait les cœurs. Le visage était surtout remarquable par le contraste apparent entre la fermeté du masque, énergique et fier, hardiment taillé en pleine chair plébéienne et vendéenne, et l'extraordinaire variété de ses jeux physionomiques, avec des éclats hardis et des rentrées discrètes d'un regard tendre et profond, plein de rêves grandioses, de curiosités savantes, d'extases presque enfantines, de caresses presque féminines. Dans une statue, en pied, de grandeur naturelle, il est souvent difficile de conserver au masque même toute sa valeur. M. Gérome y a réussi au moins pour les profils (les trous des yeux donnent, à la face, il nous semble, un peu trop de dureté). Ce n'est pas le moindre mérite de son œuvre, grave et émue, qui rappellera aux compatriotes de Paul Baudry, avec une franchise touchante, le travailleur simple et honnête qui resta toute sa vie à la fois l'admirateur enthousiaste de la beauté antique et l'interprète délicat de la beauté parisienne.

Le bronze en pied de l'*Amiral Mouchez*, pour un monument commémoratif de la défense du Havre, par M. Ernest Dubois, est exécuté dans un style simple et énergique; il tiendra convenablement sa place dans l'ensemble dont il doit faire partie. Il est facile de reconnaître un amiral à son costume et un commandant à son geste. Comment exposer aux yeux la qualité et les mérites d'un médecin? Beaucoup de sculpteurs l'ont déjà fait, soit en revêtant la figure du tablier d'hôpital, soit en l'armant d'instrumens

chirurgicaux, soit en lui posant un crâne dans la main, suivant sa spécialité. Nous devons croire que *le docteur Gérard*, dont la statue a été érigée à Beauvais, était suffisamment connu de ses compatriotes pour que le statuaire, M. Greber, n'ait pas eu à rappeler sa profession par un accessoire quelconque. Pour les ignorans, un homme encore jeune, en redingote, la tête nue, tenant d'une main son chapeau en même temps que son parapluie sur lequel il s'appuie en se dandinant, et agitant l'autre dans sa poche, ne représente qu'un promeneur arrêté, qui interroge ou qui répond, dialoguant sans façon avec des gens qui passent. L'expression est intelligente et sympathique, l'allure toute familière, on se sent en présence d'un aimable homme, probablement charitable et très populaire; c'est cet homme-là sans doute que les Beauvaisins ont regretté en lui, autant que le professionnel. M. Greber, élève de l'École des Arts Décoratifs, a traité cette figure démocratique avec une franchise et une aisance remarquables. M. Greber est d'ailleurs un artiste prêt à de plus hautes besognes, si l'on en juge par sa statue en marbre gris d'un mineur effaré par un *Coup de grisou:* l'effroi, dans le mouvement, est marqué sans visée mélodramatique, et les parties nues, les bras, le torse, le pied sont traités avec une ampleur et une force qui n'oublient point la précision.

Le sentimentalisme et l'affectation théâtrale ne sont pas d'ailleurs les dangers auxquels s'exposent volontiers nos sculpteurs, même les plus ambitieux, depuis qu'ils ont été édifiés par les excès de la pratique italienne, sur les pauvres résultats qu'on en tire. Dans les groupes ou stèles funéraires, par exemple qui se prêtent si bien aux conceptions élégiaques et tragiques, s'il y avait à blâmer, ce serait plutôt la pauvreté que l'emportement d'imagination. Là, comme ailleurs, on n'est que trop disposé à s'en tenir à une formule courante et à se dispenser de tout effort et de toute aventure. Sauf un groupe, de style volontairement simple et très familier, représentant une jeune femme assise, un livre à la main, avec un petit garçon auprès d'elle, par M. Barrias, presque tous les morceaux de sculpture, destinés à des tombeaux, sont exactement conçus dans la même donnée. C'est toujours une figure de femme, parfois réelle, le plus souvent allégorique, Douleur ou Muse, suivant le cas, qui s'assied, s'appuie, s'agenouille ou se prosterne devant la stèle. La stèle est parfois nue; le plus souvent, elle porte un buste; d'autres fois, lorsque le sculpteur a des goûts pittoresques, on y voit apparaître une tête ou une ombre. Notre tendre et regretté Chapu, qui, sur l'art de la sculpture funéraire, comme sur l'art du médaillon et de la médaille, exerça modestement une action féconde, a fourni, dans

tous les genres, un certain nombre d'exemples qui sont restés comme des modèles. Par malheur, du modèle à la formule, il n'y a qu'un pas, et c'est ainsi que nous avons la formule Henri Regnault, la formule Daniel Stern, la formule Gustave Flaubert, la formule Tombeau de Dreux. On peut sans doute, avec du talent et de l'intelligence, se tirer toujours d'affaire et renouveler le thème le plus banal; mais il y faut de la science et du goût, et, pour aller plus loin, une sensibilité personnelle.

M. Hippolyte Lefebvre, pensionnaire de Rome, possède toutes ces qualités. La figure en bas-relief, qu'il appelle la *Douleur* pour le tombeau de Mme Th. Barrois, est conçue et exécutée avec une hauteur de sentiment et une souplesse de style qui marquent une belle âme d'artiste et une bonne main d'ouvrier. La grande femme, haute et longue, bien prise pourtant, robuste, d'une beauté pleine et mûre et par l'âge attendrie se tient debout sous ses longues draperies, presque de face, s'appuyant, en une attitude un peu penchée, sur la branche d'un saule dont la cime monte et s'épanouit derrière elle. La main droite posée tristement sur la poitrine, elle va laisser tomber de la gauche un bouquet de roses fanées dont quelques-unes, effeuillées, gisent déjà sur le sol. Impossible de se méprendre au sens de l'allégorie; impossible encore de n'être pas ému par la majesté douce de l'attitude à la fois ferme et troublée, du geste désolé et résigné, de l'expression grave et très émue du visage pensif, qu'ombrage une coiffure d'épis. Moderne par l'intensité de l'émotion qui trouble sa marche et qui altère son visage, cette *Douleur* semble antique par la noblesse et par la dignité, et elle demeure antique, tout près d'être déesse, pas la souple beauté de son corps chastement visible, comme celle des Grecques, sous les fines plissures des tissus légers. Phidias autant que Michel-Ange a donné, au jeune sculpteur, des conseils dont il s'est souvenu et qu'il a suivis, sans servilisme, avec cette indépendance respectueuse qui fait d'abord les bons élèves et, plus tard, les bons maîtres.

M. Hippolyte Lefebvre ne s'en tient pas d'ailleurs à ce monument distingué. Comme presque tous ses camarades de la villa Médicis qui, cette année, soutiennent résolument l'honneur de la vieille et glorieuse maison, il s'affirme, mieux encore, au milieu de la nef, par sa grande statue en marbre du Christ traînant sa croix. L'ouvrage a pour titre *le Pardon*. M. Lefebvre, en effet, a voulu donner à sa conception une valeur plus haute même que celle d'un simple portement de croix. Le Christ, en longue tunique, épuisé et haletant, sous le poids effrayant de l'énorme charpente liée à son cou, a fait halte, un instant, sur la montée rocailleuse du Calvaire! Il s'est affaissé, un genou en terre. A ce moment,

sans doute, la foule, hostile ou amie, qui l'entoure, mêle des cris de haine à des cris de désespoir, des quolibets et des injures à des acclamations de pitié. Le Fils de l'homme, doucement, se retourne vers cette foule invisible, adorateurs ou blasphémateurs et, d'un geste calme, qui contraste avec la douleur physique empreinte sur son visage et sur tout son corps, il les bénit, il les bénit tous. Nulle exagération, nulle emphase dans ce geste, non plus que dans le jeu de la physionomie, le mouvement des draperies, l'accentuation des nus. Au premier coup d'œil, de loin, on peut trouver le groupe banal; mais plus on le regarde, plus on s'en laisse pénétrer, plus on y trouve ce caractère grave et réfléchi dans l'exécution comme dans la conception qui constitue, en définitive, les œuvres durables et qui les distingue de celles qui attirent d'abord les yeux du passant par quelque étrangeté de mise en scène ou de pratique, mais dont l'imitation ou la répétition faciles deviennent vite une cause d'ennui ou de dégoût.

Parmi les étrangetés de pratique, déraisonnables et provocantes, que quelques sculpteurs de talent, mais avides de succès immédiats, ont mises à la mode, en ces dernières années, l'une des plus grossières, sans doute, est celle qui consiste à faire jaillir, d'un bloc à peine dégrossi ou même chargé à plaisir de rugosités, une tête ou un torse de marbre modelés avec une délicatesse particulière. Le contraste entre la mollesse attendrie des chairs fines et brillantes et la rudesse sauvage de la matière brute et inerte forme une de ces antithèses brutales qui sautent d'elles-mêmes aux yeux des plus ignorans et qui leur font volontiers pousser des oh ! et des ah ! d'admirateurs et de connaisseurs. Il a suffi que le truc réussît une fois pour qu'on crût qu'il dût toujours réussir. Nous éprouvons une véritable peine, nous le déclarons, à voir un artiste, savant et ingénieux, comme M. Puech, donner, si peu que ce soit, en de telles badauderies. C'est pourtant ce qu'il a fait dans son bas-relief pour le *Tombeau de Charles Chaplin*, conçu d'après la recette Chapu n° 3, la recette Flaubert. Une jeune nymphe, aux longs cheveux pendans, nue, vue de dos, palette et pinceaux dans la main, regarde, en une attitude attristée, la tête du peintre qui lui apparaît, à gauche, dans la hauteur. Cette figure, simple et délicate, est traitée, en un relief très doux, d'une saillie légère et presque fuyante dans les contours, avec cette élégance et cette sûreté dont l'auteur a déjà donné tant de preuves. Peut-être, au point de vue de l'expression spéciale, la trouvera-t-on pourtant mal déterminée, trop peu parisienne, pour un souvenir si parisien. Tenons-nous-en à l'exécution. Par quelle erreur de goût M. Puech a-t-il cru que cette figure, si finement modelée, s'enlevant sur les aspérités grisâtres d'un fond picoté et

graveleux, deviendrait plus significative? Quand on vise au pittoresque, dans la sculpture, ce qui n'est point interdit, quoique ce soit un danger, on doit, au moins, rester dans la logique pittoresque. Or la logique des yeux, si nous ne nous trompons, eût voulu deux choses dans le bas-relief de M. Puech : d'abord qu'un lien quelconque, soit architectural, soit sculptural, soit pittoresque, fût établi entre la figure d'en bas qui regarde et la tête d'en haut qui est regardée, entre la visionnaire et la vision; en second lieu, que la tête apparue fût bien dans le rayon visuel de la spectatrice. Mais, cette intercalation de matière brute entre la femme qui s'y efface délicatement et le masque qui en émerge péniblement supprime toute transition, tandis que la saillie violente du médaillon, au-dessus de la saillie discrète de la figure, semble écarter toute vraisemblance d'une rencontre naturelle des yeux autant que d'une apparition poétique. Il n'y a aucune alliance préparée, ni ménagée entre cette nudité délicate et idéale, et cette tête d'artiste mondain, à gros favoris, si moderne et si réelle, qui sort, on ne sait comment, de cette matière chaotique. Les observations, très bourgeoises sans doute, que nous croyons devoir faire à propos d'un ouvrage applaudi, pourraient être renouvelées au sujet d'un assez grand nombre de travaux moins remarquables; est-il aucune virtuosité cependant qui puisse dispenser le plus grand artiste, dans une œuvre quelconque, de la logique spéciale imposée par la matière qu'il emploie et par le sujet qu'il entend exprimer? Dans la stèle de M. Desvergnes, une figure drapée de jeune femme, un peu grêle, prosternée sur le soubassement, voit aussi apparaître un profil d'enfant mort: l'apparition se produit sur un marbre poli, et n'en est pourtant pas mieux expliquée. On peut citer encore, parmi les bonnes figures tombales, une *Douleur chrétienne*, de M. Picard, pour un tombeau de famille, à Roanne, modelée et drapée dans un excellent sentiment. Le *Président de la République de Colombie*, Raphaël W. D. Nunez, étendu, sur son monument, la tête nue, en simple redingote, par M. Waldmann, de Genève, est une touchante effigie, caractérisée avec conscience, franchise et vigueur.

Quelques effigies historiques, destinées à des places publiques, y feront un bon effet. Une des meilleures nous a semblé la figure en bronze du *Général Beaupuy* par M. Rivet, de Périgueux. L'allure est décidée et martiale, énergique et contenue; le sculpteur a tiré un excellent parti de tous les détails du costume, sans nuire au mouvement d'ensemble : il a disposé habilement ses accessoires. L'œuvre est bien soutenue d'un bout à l'autre, sérieuse et agréable; c'est un exemple du bon parti que peut toujours tirer un bon artiste du sujet le plus rebattu. Nous avions

déjà dit, en voyant le modèle, que M. Houssin avait préparé pour la ville de Douai un très aimable souvenir de la tendre et malheureuse *Marceline Desbordes-Valmore;* le bronze, légèrement teinté, dans lequel le fondeur a fixé cette figure mélancolique, accentue encore l'attitude élégiaque de la jeune femme et lui donne tout son caractère romantique. M. Louis Noël a fait, pour la ville d'Arras, une bonne statue de l'*Abbé Halluin*. Nous ignorons quelle est la destination des deux marbres *Henri Basnage*, par M. Germain, et *Vauvenargues* par M. Daillion. L'érudit du XVIIe siècle et le gentilhomme-moraliste du XVIIIe sont tous deux en pied, l'un dans sa robe de pasteur, l'autre dans son habit brodé de marquis. Basnage tient un livre, Vauvenargues médite, accoudé sur un socle chantourné. La sculpture de M. Germain, timide et hésitante, ne rend qu'à moitié la virilité aiguisée du critique renommé qui accompagna son frère Jacques dans son exil en Hollande, et fut le continuateur de Bayle. Celle de M. Daillion, plus souple et plus habile, restitue, avec plus d'agrément, dans sa grâce et son affabilité, le militaire-diplomate et le philosophe optimiste, honneur de la Provence; nous eussions désiré pourtant retrouver, sur cet aimable visage, des traces plus visibles d'une pensée qui, pour être consolante, n'en fut pas moins vive et profonde, et de la souffrance intérieure, physique et morale, qui épuisa si vite et anéantit, à trente et un ans, ce corps élégant. L'esquisse de *Maître Adam Billaut*, pour son monument à Nevers, par M. Marquet, est vive et bien tournée. Le poète des *Chevilles* est naturellement représenté, à son établi, en costume de menuisier.

Les *Jeanne d'Arc* sont toujours nombreuses, la plupart sans avenir assuré, rêvées et modelées par plaisir, pour la joie personnelle et intime de vivre quelque temps avec une idée haute et pure de patriotisme et de dévouement. Comme les peintres du moyen âge et de la Renaissance faisaient toujours, au moins une fois dans leur vie, acte de foi à la Madone en la représentant avec son divin fils, de même, presque tous les artistes français semblent aujourd'hui penser, depuis nos malheurs, qu'ils n'ont point accompli tout leur devoir s'ils n'ont consacré un peu de leur temps à cette pure et sainte image. Ils y pensent partout, même loin de France, car c'est à Rome, sans doute, que M. Sicard a rêvé la sienne. Debout, marchant d'un pas décidé, la tête levée vers le ciel qu'elle consulte, elle s'apprête à tirer l'épée, neuve encore, du fourreau qu'elle tient de la main gauche. M. Sicard, Tourangeau, a-t-il pensé à la Jeanne tourangelle, qui, en traversant le pays, va chercher à Sainte-Catherine de Fierbois l'épée sainte et qui commande, pour cette épée, une belle gaîne au plus célèbre orfèvre de Tours? On

le croirait et ce serait naturel. La figure est sérieuse et noble, un peu lourde; on y voudrait plus d'enthousiasme et de jeunesse. M. Albert-Lefeuvre a rencontré Jeanne d'Arc, un peu plus tôt, à Vaucouleurs, ayant déjà passé, par-dessus son corsage de toile, la cuirasse que lui a donnée le sieur de Baudricourt. Demi-bergère, demi-guerrière, elle est encore inquiète et interroge le ciel; l'attitude est bonne, l'exécution simple et ferme; il est fâcheux que la tête, trop fortement renversée en arrière, ne présente, de face et même de profil, que des raccourcis compliqués qui en laissent mal saisir le caractère et la physionomie. C'est un inconvénient auquel le sculpteur, si habile, peut aisément remédier, puisque sa figure n'est qu'un projet.

Il n'est point surprenant que, dans presque toutes ces représensations, l'influence de M. Paul Dubois se fasse sentir, comme aussi celle de M. Frémiet, mais le chef-d'œuvre du premier étant plus récent que celui du second, son souvenir est plus frais, et, pour le visage notamment, c'est presque toujours le type finement rustique de M. Dubois qui reparaît. Il est ainsi chez M. Laforêt, auteur d'une Jeanne d'Arc à Reims, tenant dans ses bras l'étendard qui « ayant été à la peine, devait être à l'honneur ». Toutefois, cette réminiscence, très intelligemment appropriée, n'empêche point que la figure ne soit très distinguée et très personnelle. Jeanne se tient debout, très droite, les jambes serrées, dans une attitude d'immobilité militaire et respectueuse fort bien rendue, et la fermeté sobre de l'exécution dénote un artiste d'avenir.

C'est lorsque les sculpteurs n'ont pas en vue une application obligatoire de leur travail, lorsqu'ils se trouvent condamnés au morceau de bravoure, avec la seule idée, souvent déçue, d'obtenir une récompense éclatante au Salon ou de forcer les portes d'un musée, que leurs embarras d'imagination commencent et qu'ils se torturent l'esprit devant le bloc informe et docile, argile, pierre ou marbre :

Un bloc de marbre était si beau
Qu'un statuaire en fit l'emplette.
« Qu'en fera, dit-il, mon ciseau?
Sera-t-il Dieu, table, ou cuvette?

Il sera Dieu; même je veux
Qu'il ait en sa main un tonnerre.
Tremblez, humains! faites des vœux:
Voilà le maître de la terre. »

La curiosité légitime qui se porte actuellement, dans les deux Salons, vers la section des arts décoratifs, où le marbre est débité en statuettes, médaillons, petits reliefs et autres objets se rappro-

chant fort de la table ou de la cuvette nous fait croire que le sculpteur de La Fontaine, moins académiste aujourd'hui, ne repousserait pas si fièrement, pour son bloc, l'idée d'une application moins sublime. Néanmoins, cette fierté, chez un artiste, un jeune surtout, est naturelle et se comprend. Il en est des sculpteurs comme des peintres : tous ceux qui n'ont pas passé par le trouble des hautes ambitions ne sont guère, sauf de rares exceptions, capables de réaliser les petites. La preuve nous en est fournie ici même, dans cette section décorative, où les œuvres les plus curieusement délicates et raffinées portent les noms d'artistes expérimentés qu'on a vus depuis longtemps, dans la nef, s'exercer au maniement des grandes masses sculpturales. C'est parce qu'on a fait des dieux d'abord, que la table et la cuvette prennent ensuite, dans les mêmes mains, un reflet de grâce et de beauté divines.

Dieux du paganisme, dieux du christianisme, dieux de la nature et de la science, ce seront toujours, pour les artistes, tant qu'il y aura des artistes, de ces nobles et hautes visions qui les exalteront justement par l'attrait plastique, l'attendrissement religieux ou l'extase intellectuelle. De ces trois catégories de symboles qui s'appliquent à des besoins simultanés et presque aussi impérieux de l'esprit humain, besoins de beauté, d'amour, de vérité, les deux premières, déjà fournies, par une activité séculaire, de réalisations supérieures et définitives, ne fournissent plus guère, aux nouveaux venus, avec un fonds de traditions inoubliables, que des prétextes à variations plus ou moins personnelles et inattendues sur des thèmes connus; la dernière seule présente une matière sinon intacte, au moins en grande partie inexplorée, qui peut tenter et qui tente, en effet, l'imagination des jeunes et des audacieux. Il est certain que beaucoup d'entre eux, les sculpteurs surtout, dont l'art est plus limité et contenu rigoureusement par les lois inflexibles de la matière employée, s'y égareront et s'y perdront; on peut croire, pourtant, que leurs tentatives ne seront pas inutiles; en tout cas, elles sont honorables et méritent l'estime. Il est toujours glorieux de monter vers l'empyrée, dût-on y fondre ses ailes trop fragiles.

Parmi ces audacieux, en quête de nouveautés, on a remarqué MM. Charpentier, Larche, Roussel, qui, tous les trois, ont tenté de nous rendre, par des créations plastiques, l'émotion éprouvée par l'homme devant certains phénomènes naturels : une *Étoile filante*, la *Tempête*, la *Mer*. Pour l'étoile filante, la difficulté, difficulté énorme, était de donner, par des figures mates, palpables et stables, l'idée d'un mouvement rapide dans un objet lumineux et insaisissable. Comment le sculpteur s'en est-il tiré? Il ne s'en pas tiré, et, sans le secours du livret, on ne saurait vrai-

ment à quel genre d'exercice se livre cette jolie femme, allongée sur un nuage, comme une nageuse, et filant, en effet, au-dessus d'une sorte de géant, gisant sur le sol, la tête dans ses mains, prosterné, terrassé, replié, qui représente sans doute la terre, la réalité, je ne sais quoi, épouvantée et vaincue par la fuite de l'idéal. Ce n'est point clair pour l'esprit, ce n'est point satisfaisant pour les yeux. En thèse générale, l'emploi en sculpture, dans une matière dure et opaque, de la nuée, de la vapeur, de l'air, de toutes les choses vagues, impalpables ou impondérables, est toujours, pour l'œil, un désagréable étonnement. Au XVIIe siècle et au XVIIIe siècle, après Bernin, on en a fort abusé pour les Ascensions, Assomptions, Apothéoses; il a fallu toute l'habileté de quelques grands artistes, et surtout leur science accomplie et leur goût ingénieux pour faire accepter, dans certains cas, ces supports douteux, qu'ils traitaient, d'ailleurs, hardiment alors, comme des matières solides; presque toujours, notamment en Italie, ce ne sont que des tours de force à éblouir les badauds, sans gravité et sans effet. L'étonnement qu'on éprouve devant la disposition bizarre et incompréhensible du groupe de M. Charpentier, et devant l'étrange silhouette qui lui donne, de loin, avec sa base étroite et son couronnement allongé, l'aspect d'une superposition d'objets mal équilibrés et prêts à choir, dispose mal à y reconnaître un talent d'exécution remarquable, de la beauté, de la vigueur, de la souplesse. Ce n'est pas la première fois que M. Charpentier compromet, en des aventures étranges, sa bonne renommée de sculpteur, et l'on peut regretter qu'il ne s'en tienne pas à des conceptions moins tourmentées où ses grandes qualités se développeraient plus naturellement.

M. Larche, qui ne possède point encore l'expérience technique de M. Charpentier et qui, jusqu'à présent, semblait mieux préparé par la nature à s'occuper de choses délicates et tendres, s'est senti tout d'un coup, dans ses voyages, enflammé des plus terribles ambitions. L'auteur, doux et charmant, de *la Source et le Ruisseau*, du *Jésus parmi les Docteurs*, troublé par Michel-Ange, Bernin, Rude, Carpeaux, tous les maîtres les plus emportés et les plus fougueux, nous offre, en des dimensions colossales, une allégorie de la *Tempête*. Comme dans le groupe de M. Charpentier, bien plus encore, les vapeurs mêlées aux vagues, y jouent un rôle, et c'est un rôle prépondérant. La disposition d'ailleurs est aussi hasardeuse, avec des ruptures d'équilibre plus offensantes encore. C'est avec peine que l'œil débrouille, dans la masse agitée et confuse du bas, quelques torses et bras de femmes enchevêtrés qui se confondent avec les brumes et les flots parmi lesquels le vent les roule. En haut, une grande femme échevelée et hurlante, une

sorte de Renommée ou de Marseillaise, mais allongée, d'un vol horizontal, personnifie l'ouragan. C'est plus facile à comprendre que l'*Étoile filante*, mais c'est moins plastique encore. Aucune œuvre, au Salon, ne saurait mieux prouver les dangers qu'il y a pour un sculpteur à chercher le mouvement à outrance et le pittoresque quand même, surtout dans une œuvre de ronde bosse.

La recherche du pittoresque dans un bas-relief, sur une surface plane qui joue le rôle du panneau pour une peinture, expose à de moindres mécomptes. On peut trouver cependant que M. Roussel, représentant la *Mer*, a voulu faire parler plus que de raison de très minces saillies, en les chargeant de rendre le mouvement des vagues qui engloutit des naufragés. C'est un peu le même effet que chez M. Larche, avec plus de discrétion pourtant. Entre ces deux victimes roulées par la lame, au-dessus d'un cadavre déjà attaqué par les crustacés, étendu, rigide, en bas, au fond de l'eau, se dresse, sur la cime des vagues, une Vénus Anadyomène personnifiant l'élément séduisant et perfide. Les diverses parties de cette composition sont traitées avec soin, habileté, et souvent très bien venues. A côté de ce très bas-relief, exécuté par plans successifs et très minces, comme les bas-reliefs de la Renaissance florentine, deux compagnons de M. Roussel à la villa Médicis, MM. Gasq et Octobre, nous montrent des exemples de reliefs plus décidés et plus énergiques, moins compliqués aussi, sinon aussi clairs et simples que des reliefs grecs. Nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier, sur le modèle, les qualités de sentiment et de goût qui signalent la conception de l'*Héro et Léandre*, par M. Gasq. Le marbre a donné plus de charme encore, un charme grave et délicatement passionné, à cette heureuse composition. L'exécution en est ferme, très sûre et ressentie, et donnerait toute satisfaction aux yeux si quelques trouées, un peu trop marquées peut-être, dans le centre, n'y semaient, mal à propos, des taches d'ombre. M. Gasq joint à ce bas-relief un groupe en marbre de grande dimension, *Médée* tuant ses enfans, dont la disposition générale rappelle le célèbre tableau d'Eugène Delacroix, au musée de Lille, mais c'est là le seul rapport qu'il y ait entre eux. M. Gasq, avec raison, ne s'est point laissé aller au plaisir de lutter, pour l'agitation des formes et pour l'explosion dramatique de la passion furieuse dans une mère dénaturée et de l'effroi naïf dans les petites victimes, avec le plus coloriste des peintres romantiques. Il a regardé la même action en sculpteur tout imprégné d'art antique et de sentiment antique. Les parties nues de la Médée, les deux enfans nus ont semblé d'excellens morceaux, d'un style libre et fort autant que correct, et qui nous promettent un vrai sculpteur de plus. Il y a plus d'hésitation et moins d'expérience

dans la pièce en très haut-relief de M. Octobre, *le Vice et la Vertu*. L'on y voit trois damnés, en bas, se débattant, avec des contorsions violentes, sous les pierres de leur sépulcre, tandis qu'une jeune femme, une élue, demi-nue, s'élance, plus haut, vers le ciel, emportée par un ange à grandes ailes. Presque toutes les figures, plus qu'en relief, se détachent complètement du fond et sont de véritables rondes bosses; la composition révèle encore peu d'originalité, et la tête de l'ange, en particulier, qui pourrait être un portrait d'ecclésiastique, n'a point la noblesse idéale de l'emploi. On sent déjà néanmoins, dans la façon énergique de modeler les masses, une main décidée et robuste.

A côté du *Christ pardonnant*, de M. Hippolyte Lefebvre, on a remarqué un *Christ en croix*, très fermement modelé par M. Hannaux, pour l'église de Saint-Maximin, à Metz; un *Christ au tombeau*, plâtre teinté, par M. Becquet, touchante effigie, émaciée et endolorie, énergiquement détaillée avec la conscience grave d'un imagier du moyen âge; et un *Christ descendu de la croix*, porté par Joseph d'Arimathie, de M. Idrac. L'allongement des formes, l'accentuation des musculatures, la recherche d'une expression intense montrent, dans ce dernier ouvrage, l'étude des sculpteurs du moyen âge jointe à l'étude de Michel-Ange. Pour laisser se développer librement le mouvement assez heureux, mais violent, du porteur de cadavre, M. Idrac a dû couper la croix, dont le Christ est descendu, à la hauteur d'un mètre. Cette invraisemblance gêne quelque peu pour l'intelligence de l'action. Le groupe colossal de la Vierge, présentant l'enfant Jésus nouveau-né aux fidèles, le *Noel*, par M. Luca Madrassi, qui rappelle une figure du regretté Delaplanche, est destiné à la cathédrale de Philadelphie; c'est un marbre bien travaillé et d'un style correct.

Les deux ouvrages importans qui ont valu à M. Gustave Michel la médaille d'honneur, dans leur forme définitive, la statue de la *Pensée* et le groupe de l'*Aveugle et le Paralytique* sont connus depuis quelques années. Nous en avons, ici même, fait l'analyse et l'éloge. Ce qui caractérise le talent, distingué et discret, de M. Gustave Michel c'est une façon, très simplement naturelle et personnelle, d'animer ses figures, sans affectation, d'une sensibilité assez moderne et sympathique au public. La *Pensée*, en riches habits, assise, dans un vaste siège, au milieu d'instrumens de toute sorte, dans un milieu un peu compliqué, paraît représenter d'abord, sous cet aspect, notre dilettantisme encombré et porté à l'étalage; mais si l'on examine la tête noble, franche, pensive, d'un type tout français, on reconnaît que le sculpteur s'est élevé à une conception plus haute en imprimant sur le visage la clarté et la décision qui dirigent l'intelligence et la raison à tra-

vers le pêle-mêle de la science et de l'érudition. Les ajustemens et les accessoires font penser à la Renaissance, mais le visage est de notre temps. Le groupe de *l'Aveugle et le Paralytique* rentre plus franchement dans une tradition purement française et nous reporte aux compositions naïves de nos imagiers populaires du moyen âge, par la justesse sincère de l'action et la simple franchise des expressions. L'habileté du sculpteur, formé par les plus sérieuses études, fait valoir par la correction des formes et la sûreté de l'exécution, ces vieilles qualités nationales.

M. Gustave Michel, pour mieux attester sa filiation, a sculpté son groupe, non dans le marbre des Grecs et des Romains, mais dans la bonne pierre française, si franche et si grave, et, comme ses ancêtres aussi, il a cru devoir vivifier encore ses deux personnages, en les coloriant légèrement. La polychromie appliquée à la pierre qui l'absorbe plus aisément que le marbre semble y pouvoir prendre, en effet, un caractère différent. La polychromie des Grecs, appliquée aux surfaces lisses et brillantes du marbre, paraît avoir été, le plus souvent, une polychromie conventionnelle et idéale, ayant pour double but de tempérer, sous une vive lumière, les éclats aveuglans d'une matière éblouissante, et d'accentuer, par des rehauts habilement placés, sur les points importans ou les lignes décisives, l'attitude, le geste, l'expression, la signification plastique, architecturale, morale des figures. La polychromie du moyen âge, plus naïve et plus simple, s'appliquant à la pierre et au bois, semble s'être proposé, au contraire, presque toujours, en protégeant des matières plus fragiles contre les atteintes d'un climat changeant, de donner aux images ouvrées l'aspect même de réalités vivantes, en exagérant, plutôt qu'en les atténuant, les violences du coloris naturel. Ce dernier système, poussé à bout, a, par malheur, pour conséquence, d'empâter et d'envelopper les formes, et de supprimer cette sensibilité des surfaces, carnations et tissus qui est l'une des plus grandes difficultés de l'art et l'une des plus grandes séductions de la statuaire. M. Gustave Michel, à la fois tenté et effrayé, a cherché un moyen terme. Le coloriage de sa statue est complet et suivant les données de la réalité, mais fortement atténué et abaissé, d'une tonalité indécise et grisâtre qui laisse une impression confuse et triste. Je ne sais si, dans ces conditions, il n'eût pas mieux valu laisser à la pierre, surtout pour une œuvre de musée, sans rôle architectural, la franchise de son langage naturel, si ferme et si clair, et dont le ton d'ailleurs se calmerait et se renforcerait assez vite par l'action du temps. En tout cas, l'essai est intéressant et se joint utilement à ceux qui sont faits, en ce moment, de tous côtés, par nos sculpteurs curieux et chercheurs,

pour appliquer la polychromie, soit par les matières naturelles, soit par les matières artificielles, à la sculpture et à tous les arts ou industries qui en relèvent. Les deux Salons, à cet égard, offrent un assez grand nombre d'objets divers dans lesquels ce problème est étudié, sous ses mille aspects, avec ingéniosité et succès, et qui pourraient fournir les élémens d'une étude spéciale.

Autour des œuvres de M. Gustave Michel, s'en rangent beaucoup d'autres dans lesquelles le sentiment moderne s'allie de même heureusement au respect libre et réfléchi des traditions antiques et françaises, et qui s'adressent directement à notre sympathie pour la représentation sincère et émue des joies ou des douleurs habituelles et communes à toute l'humanité. La tendresse maternelle s'exprime, avec la simplicité et la tranquillité classiques, dans le groupe d'une jeune femme, en tunique flottante, assise, guidant les *Premiers pas* de son petit garçon, tout nu, par M. Marqueste; avec une effusion et une tendresse plus modernes dans le charmant modèle de M. Pech, un enfant montant sur les genoux de sa mère et l'embrassant à pleins bras pour lui conter *Un grand secret;* les deux figures sont nues, un peu indécises encore, mais d'un mouvement souple et juste. L'amour chaste des adolescens, les doux entretiens des jeunes amans, assis l'un près de l'autre, devant le soleil ou sous les étoiles, ont trouvé leurs chantres dans MM. Laporte-Blaizy, l'auteur d'*Heureux*, et M. Mancel, l'auteur de *Vers l'amour*. On ne saurait dire que ces deux plâtres soient de tous points, satisfaisans, mais les attitudes y sont heureuses et le sentiment en est délicat. Parmi les figures expressives, dans une donnée plus classique, on ne saurait oublier l'excellent marbre de M. Mengues, *Caïn et Abel*. Les deux figures y semblent trop peu reliées entre elles, mais chacune, prise séparément, l'Abel surtout, étendu à terre, est un morceau d'une exécution remarquable pour la sûreté et la franchise du coup de ciseau. La *Désespérance*, par M. Captier, est une conception puissante et remarquablement expressive où l'auteur a heureusement assoupli sa manière parfois rude sans perdre ce sentiment de grandeur qu'il a toujours poursuivi. Nous devons citer encore le groupe d'amans enlacés, *Dans les nuages*, par M. Roger-Bloche, modèle un peu vaporeux que le ciseau pourra préciser, le charmant *Volubilis* de M. Alfred Boucher, la *Bacchante* de Mlle Ytasse, le *Retour* de M. Seysses, *Vers l'idéal*, de M. Miquel, la *Flore* de M. Mathet, l'*Élégie* de M. Marioton, la *Daphné* de M. Dercheu, l'*Erigone* de M. Debienne, la *Désolation*, de M. de Gaspary, le *Châtiment*, de M. Henri Vidal, le *Semeur de mondes*, de M. Ségoffin, la *Désolation* de M. Rossello, le *Job* de M. Desruelles, etc. Nous serions tout à fait coupables si nous ne

parlions pas de l'ouvrage qui, avec la *Danseuse* de M. Falguière, a, durant tout le Salon, attiré le plus les regards, les *Panthères*, par M. Georges Gardet. C'est un groupe polychrome, mais de polychromie naturelle, taillé dans un marbre jaunâtre, taché de veines grises, qui semble avoir été produit par la carrière pour être transformé en fauves. M. Gardet a tiré parti en artiste de ce bloc que son œil d'artiste lui avait fait si judicieusement choisir. Les deux panthères, dressées sur leurs trains d'arrière, s'enlacent et se mordent, avec une fureur puissante et une superbe souplesse qui rappellent le libre et robuste génie du plus grand des animaliers, de Barye; cette fois l'admiration du public s'est trouvée conforme à l'admiration des artistes.

La section de sculpture, au Salon du Champ-de-Mars, est toujours bien moins fréquentée et beaucoup plus mal peuplée que la section de peinture. On y trouverait peu d'intérêt cette année, si l'on n'y avait adjoint une exposition collective des œuvres de M. Jules Desbois, dans la salle même où se voyait, l'an dernier, l'exposition posthume des œuvres de Jean Carriès. M. Jules Desbois, heureusement, est vivant et bien vivant, comme le prouve la variété de ses travaux dans lesquels se manifeste une virtuosité hardie et savante et qui s'est depuis longtemps préparée aux ambitions les plus diverses. Trois œuvres de grande dimension, l'une en marbre, l'autre en bronze, l'autre en bois, affirment d'abord la volonté du sculpteur de soumettre à ses fantaisies les trois matières les plus glorieuses que la nature offre aux ouvriers plastiques. Le marbre est une *Léda*, nue, assise, embrassant le cygne, qu'elle enveloppe de tout son corps en penchant sur lui la tête, par un mouvement ramassé d'une singulière hardiesse. Le sculpteur a sauvé les périls de cet embrassement passionné par la tranquillité continue d'une exécution correcte et savante. La témérité de la pose est romantique, la façon de l'exécuter est classique. Au reste, M. Dubois qui semble, d'après ses œuvres, un praticien expérimenté, très maître de lui, sachant ce qu'il veut, plutôt qu'un novateur passionné et imprudent, montre sous un autre aspect, cette habileté de pratique raisonnée dans les morceaux voisins. Le bronze (*l'Homme et la Mort*) et le bois (*la Misère*) témoignent d'une recherche de réalisme à outrance, violent et brutal, qui ne paraît point exempte d'une certaine affectation, ou, tout au moins, d'un parti pris très exclusif : ce sont les antithèses criantes de la Léda. Le groupe de la Mort rappelle par sa disposition (un vieillard assis repoussant du geste la Mort qui vient le prendre) un certain nombre de tableaux de la *Mort et du Bûcheron*, mais le sculpteur a détaillé et accentué, avec une dureté impitoyable, la décrépitude du vieillard et surtout la hideur

du fantôme décharné et de sa face de squelette, camarde et ironique. C'est avec une insistance plus cruelle encore qu'il a émacié, ridé, déchiqueté les chairs flasques et meurtries de l'horrible vieille édentée, en haillons effiloqués, qui représente la *Misère*. La couleur jaunâtre et terreuse du bois que le sculpteur taille avec une dextérité rare, s'ajoute à l'horrible maigreur de la figure pour attrister et repousser l'œil. Nous ne voyons guère, à vrai dire, en quoi ces morceaux bravement exécutés, mais d'une bravoure provocante, ajoutent rien de nouveau aux conquêtes de l'art moderne et ce qu'ils expriment de particulièrement personnel. C'est peut-être encore du côté des interprétations décoratives que M. Jules Dubois, jusqu'à présent plus arrangeur qu'inventeur, tournerait avec le plus de profit ses multiples aptitudes et sa grande habileté, ainsi qu'on en peut juger par les objets usuels dont il accompagne ses grands ouvrages, ses ustensiles et ses vaisselles d'étain, dans lesquels il mêle agréablement les formes humaines à des formes décoratives, parfois bizarres, mais souvent ingénieuses et nouvelles.

Les deux monumens publics qu'on regarde au Champ-de-Mars, celui de *Molière*, pour la ville de Pézenas, par M. Injalbert, et celui de *Balzac*, par M. Marquet de Vasselot, n'y sont pas heureusement conçus. Pour Molière, c'est l'éternel buste, posé sur une gaine, vers lequel se dresse une figure symbolisant le génie de l'écrivain. La Muse est ici une forte soubrette, un peu épaisse, largement décolletée, méridionale et bruyante, qui, le poing droit sur la hanche, lève, de la main gauche, un bouquet sous le nez du grand homme. La figure, alerte et joviale, est exécutée avec l'entrain que sait mettre M. Injalbert en ces vives besognes; c'est une Dorine de province, mais c'est une Dorine, et cela va encore. Mais que dire de la figure parallèle, de l'affreux Satyre, assis, croisant ses jambes de bouc, de l'autre côté du socle, et ricanant, d'un gros rire sardonique et lubrique, dans sa face camuse et mûre? L'exécution est vigoureuse, hardie, irréprochable, si l'on veut. Est-ce là pourtant une représentation suffisante et satisfaisante du génie de Molière, de ce génie sain, élevé, bienveillant, bienfaisant, d'une moralité si haute et si ferme, malgré toute sa liberté de langage qui était alors celle de tous les honnêtes gens? Pour les habitans de Pézenas qui n'auront pas beaucoup lu Molière, cet incomparable génie leur apparaîtra donc brutalement comme un simple et joyeux farceur, comme un satirique libertin et salé, qui ne dédaigne pas les hommages des maritornes. Ce n'est point assez. Quant à notre Balzac, M. Marquet de Vasselot a eu la singulière idée de le métamorphoser en sphinx. On peut juger de l'effet que produit cette épaisse et forte tête de Tourangeau

chevelu sur le corps d'un lion ailé. L'idée est plus littéraire que plastique. Les statues les plus intéressantes du Champ-de-Mars, les plus vraiment modernes, nous ont paru, en définitive, avec le groupe déjà connu de la *Femme endormant son enfant* par M. Camille Lefèvre, les études de M. Fagel, son *Greffeur* et sa *Chanteuse aux étoiles*, auxquels il faut joindre plusieurs morceaux importans dus à des artistes belges et vigoureusement traités, *Ulenspiegel* et *Nèle*, de M. Charles Samuel, groupe destiné au monument de Charles de Coster à Bruxelles, et la *Lutte* de M. Lambeaux.

Dans les deux Salons, aux Champs-Élysées, les bustes exacts, vivans, en des matières diverses, sont très nombreux, et nous ne saurions les énumérer d'une façon complète, même en nous en tenant aux plus réussis et aux plus intéressans. Les plus regardés à juste titre ont été, d'une part, le buste en argent de *M. Dagnan* par M. Dampt, et, d'autre part, celui du *marquis de Salisbury*, par M. Bruce-Joy, un manieur de bronze singulièrement habile et pénétrant; celui de *M. Albert Gaudry*, par M. Barrias; celui de *M. Félix Faure*, par M. Lanson; de *M. Casimir-Perier*, par M. Alfred Boucher; du *Docteur Glénard*, par M. Suchetet, et de *M. Bonnet*, avocat général, par M. Pallez; de *M. Aubé*, statuaire, par Mlle Gerderès; de *M. Sully Prudhomme*, par M. Marochetti, et ceux qui portent les signatures de MM. Verlet, Labatut, Boutry, Begneux, Baralis, Laforet, Houssin, Hercule, Ducrot, Drouot, Leroux, Bernstamm, Patry, Rivet, etc... Un buste de *Grand'Mère* par M. Sabatté doit nous rappeler que ce jeune artiste, élève de M. Gustave Moreau, est l'auteur, dans la section de peinture, de deux études excellentes qui ont mis son nom en lumière, une tête de vieille femme, analysée, modelée, peinte avec une vigueur juste et délicate, et une vieille dame assise, *Auprès du feu*. M. Sabatté n'est pas le seul, dans la nouvelle génération, qui aborde ainsi simultanément l'étude de la peinture et de la sculpture, deux arts qui se complètent l'un par l'autre; ce retour spontané, chez beaucoup de jeunes gens cultivés et curieux, vers le juste sentiment de l'unité dans l'art est une des tendances actuelles qui nous font, malgré tout, bien augurer de l'avenir.

GEORGES LAFENESTRE.

POÉSIE

PETITS POÈMES

PROLOGUE

Printemps clair, j'ai chanté tes flûtes! Grasse Automne,
J'ai pétri de mon poing la grappe dans la tonne!
Qu'Avril rie à jamais de son rire divin,
Que Septembre, rougi de pampres et de vin,
Las du thyrse qui tremble et de l'outre qui pèse,
Silencieux s'endorme ou anxieux se taise
Derrière les cyprès ou derrière l'écho,
Que l'aurore ait passé de qui le soir fut beau
Et qu'une autre vendange enfle l'amphore neuve,
Et que les cygnes noirs s'abattent sur le fleuve
D'où s'envolaient jadis, là-bas, les cygnes blancs,
Que la forêt plus vaste ouvre à mes pas plus lents
Des sentiers plus étroits et des grottes plus sombres,
En marcherai-je moins parmi les douces Ombres
Que la Jeunesse en pleurs envoie à mon côté?
A la flûte divine où jadis j'ai chanté
Je poserai ma lèvre et j'essaierai encore
Le trille ingénieux et la gamme sonore,
Et je veux, sur ma table où les fruits sont amers,
Pour rendre l'aube morne égale aux matins clairs,
Joindre, ouvrage plus gourd de ma main moins agile,
A la lampe d'argent une lampe d'argile.

AUBE

Sur le cyprès, le cèdre et sur l'eau noire et verte,
Laisse, avec la clef d'or à la porte entr'ouverte,
Les cygnes endormis, les paons et les colombes ;
Écoute, pleur à pleur, l'heure grave qui tombe
Et qui s'égoutte lente ou s'écoule rapide,
Cendre du sablier, larme de la clepsydre ;
Et marche doucement sans réveiller l'écho ;
Laisse les cygnes blancs dormir doubles sur l'eau
Avec leur col neigeux ployé sous l'aile tiède,
En silence, et les paons sur les branches du cèdre
Et la colombe douce aux pointes des cyprès,
Et pars ! tout est muet encor, mais l'air plus frais
De la nuit, peu à peu, frissonne à l'aube proche ;
Laisse la bêche et le râteau, laisse la pioche
Et prends la faulx qui luit en aile d'acier clair
Et pousse le verrou de la porte de fer,
Et sors vers l'aube pâle et marche vers l'aurore.
La pierre du chemin fera ton pas sonore
Et, sous ton manteau noir qui le cache à demi,
Emporte, loin de l'âtre et du seuil endormi,
Vers le soleil farouche et vers le jour futur,
Avec sa crête rouge, ergot sec et bec dur,
Qui glousse, se rengorge et qui sommeille encor,
Le grand coq d'émail roux au cri de cuivre et d'or !

ÉGLOGUE MARINE

L'HOMME

Puisque le poil d'argent point à ma barbe noire,
Dans l'ombre je m'assieds enfin et je veux boire
A la fontaine fraîche entre les bleus roseaux,
Puisque le rouet sourd et les minces fuseaux
Ne bourdonneront pas sur mon seuil habité
Ouvert au crépuscule en face de l'été,
Et que nul geste doux et nulle main fidèle
N'effeuillera sur mon tombeau l'humble asphodèle
Ou le lierre noir dont s'enlace le cippe,

Puisque aucun doigt de femme aux trous de ma tunique
Ne recoudra le fil habile et diligent,
Avec les ciseaux d'or ou l'aiguille d'argent,
Et puisque pour la nuit ma lampe sera vide,
Le sablier muet et sèche la clepsydre,
Je veux m'asseoir, dans l'ombre, en face de la mer,
Et suspendre à l'autel, hélas ! le glaive clair
Dont, jadis, j'ai conduit, hautain sous la cuirasse
Que sangle au torse nu le dur cuir qui le lace,
Pasteur ensanglanté, le troupeau des vivans !
J'ai connu le cri clair des Victoires au vent
Qui, la semelle rouge et les ailes farouches,
Soufflaient aux clairons d'or l'enflure de leurs bouches
Et dont le pied pesait aux paupières fermées ;
Et las du vain tumulte et des fuites d'armées,
Des bannières gonflant leurs plis sur le ciel noir,
Des réveils à l'aurore et des haltes au soir,
De l'orgueil des vaillans et de la peur des lâches
Et des faisceaux haussant le profil de la hache,
Je suis venu m'asseoir auprès de la fontaine
D'où j'entends résonner dans les blés de la plaine
La flûte de bois peint des faunes roux, et — vers
La grève qui là-bas se courbe, de la mer, —
Gronder dans le ciel rose où s'argente la lune
La conque des Tritons accroupis sur la dune.

LE SATYRE

Homme ! j'entends ta plainte, écoute aussi la mienne
Vois ! j'ai reçu des mains de la Tritonienne
La flûte merveilleuse et le thyrse enchanté,
La grappe de l'automne et les roses d'été
Ont mélangé leur fard au bistre de ma joue,
Le pampre rouge et vert à mes cornes se noue,
Le désir du baiser fit ma bouche lippue.
En moi le dieu qui rit devient un bouc qui pue
Et ma bouche s'ébrèche et mon rire s'édente ;
L'abeille qui bourdonne en la ruche vivante,
Si j'approche, me pique à son aiguillon d'or ;
La poursuite m'essouffle et la halte m'endort ;
Le lierre m'entrave et la branche m'écarte,
L'arc se rompt dans ma main sans que la flèche parte
Et le thyrse brandi se brise à mon poing las ;

L'écho qui m'appelait ricane sur mes pas;
La Dryade s'échappe et la Nymphe s'esquive;
Le ruisseau vif me raille au rire de l'eau vive
Et les oiseaux moqueurs se posent sur mes cornes
Et ma flûte s'enroue et siffle des airs mornes
Car ses trous sont bouchés et sa tige se fend;
Mes deux mains, à tâtons, ne prennent que le vent,
Presque aveugle, mes bras, hélas! ne sont plus faits
Pour étreindre la Nymphe au creux des roseaux frais
Dormant dans l'eau qui passe ou nue au soleil tiède.
L'âge vient; le soir tombe et je m'assieds; je cède
Mon thyrse à plus ardent et ma flûte à plus gai.
Laisse-moi la suspendre en l'ombre, fatigué,
Près de ton glaive tors qui reste dans la gaine;
Laisse-moi boire l'eau de ta douce fontaine
Et marchons vers la mer où les Tritons divins,
Qui n'ont jamais connu les viandes et les vins,
Sur la grève où gémit le flot intarissable
Gonflent leurs conques d'or ou dorment sur le sable.

LE TRITON

Homme à la barbe grise et toi, Faune au poil gris,
Pourquoi donc troublez-vous mon sommeil? Ai-je pris
Une grappe à ta vigne, un fruit à ton verger?
Pourquoi de son repos venez-vous déranger
Le vieux Triton qui dort et que l'âge ankylose
Couché près de la mer parmi le sable rose?
Laissez-moi; d'autres sont, hélas! ce que nous fûmes,
Torses nus imbriqués d'écailles et d'écumes,
Bras musculeux haussant hors de l'eau qui déferle
La branche de corail et la goutte de perle;
Jeune comme eux, parmi les grands flots forcenés
J'ai cabré le saut vif des Dauphins talonnés
Et des algues j'ai fait de longs fouets et des rênes
Et sur la lame j'ai poursuivi les Sirènes
Émergeant à mi-corps, poissonneuses et nues;
Mais la vieillesse aussi pour elles est venue,
Sournoise, qu'elle guette, ou brusque, qu'elle assaille,
Le sourire se clôt et la croupe s'écaille,
La blanche chair se hâle aux morsures du vent;
L'écume aux cheveux roux mêle des cheveux blancs.
Tout meurt; l'homme chancelle et gît; le dieu trébuche.

L'heure, abeille qui sort, rentre guêpe à la ruche;
Le Satyre s'endort et le Triton s'accoude
Sur le sable où sa main soutient sa tête lourde;
Une même marée et un même reflux
Emporte ceux qui sont vers ceux qui ne sont plus,
Et le même destin qu'ils subissent, délie
Le dieu qui l'a créé de l'homme qui l'oublie;
Le rire en pleurs sanglote et la voix se lamente;
Mais la Sirène morte est la vague vivante
Qui se gonfle en poitrine et s'échevèle en crins,
Et d'autres reverront les prestiges marins,
Car maintenant j'écoute encor sur le rivage
Leur voix âpre et stridente en les houles du large
Venir avec le vent et les parfums du soir;
Et pour ne plus l'entendre, en mon vieux désespoir
Qui m'a fixé perclus sur la grève déserte,
Dans ma conque au col teint de nacre rose et verte,
Je souffle éperdument pour étourdir en moi
L'intérieur écho de l'éternelle voix.

VERS DORÉS

Écoute, sur le seuil qu'un jour fera décombre,
Ceux qui viennent de l'aube et qui parlent dans l'ombre,
Car ils savent la route et la vie est en eux.
Le thyrse sans le pampre est un bâton noueux;
Le masque aphone rit de sa bouche tordue
Le rire sans écho d'une voix qui s'est tue
Et survit tristement au visage esquivé;
La pluie a, peu à peu, de ses larmes lavé
La joue et le menton que le cinabre farde;
Les yeux sont trop ouverts par où nul ne regarde;
Le Faune disparu laisse un bouc maladroit
Qui l'imite à son tour en se levant tout droit;
Les Nymphes à jamais pleurent dans les fontaines;
Le marbre se fait socle et le porphyre gaine
Pour le buste d'airain qui jadis fut de chair;
Une crinière à chaque vague de la mer
Se gonfle, se hérisse et s'achève en écume;
Toute torche se meurt en un tison qui fume;
La Lyre qui se rompt aux portes du tombeau
Redevient les deux cornes torses d'un taureau;

De l'armure brisée on forge une charrue,
Et l'Amour et la Mort font toute beauté nue;
L'aube qui monte au jour redescend vers la nuit,
L'écho le moins lointain n'est que l'ombre d'un bruit,
Tu es pour un instant celui qui peut m'entendre,
Et tout, à qui le pèse, a le poids de sa cendre.

ESPOIR

Va! quelle que soit l'eau où ta bouche s'abreuve,
Onde verte du lac ou flot jaune du fleuve,
Pour ta soif du matin ou pour ta soif du soir,
Bois-y toujours, Enfant audacieux, l'Espoir!
Car la Fortune songe en tes yeux d'ambre et d'or.
Le Bonheur, dans la grotte fraîche où l'ombre dort,
Prend volontiers, selon le désir qui l'assaille,
Tour à tour la figure indolente ou la taille
D'une femme couchée ou d'un homme debout;
La Tristesse aux yeux creux et la Joie aux yeux doux
Pleure d'être joyeuse ou sourit d'être triste;
L'instant s'esquive et part; l'heure nargue et résiste;
Saisis l'heure aux cheveux et l'instant à la nuque!
Du roseau qui se rompt naît une double flûte;
Les fruits sont mûrs au bout des branches qui se tordent,
Et l'antre furieux qui bâille et semble mordre
Peut-être cache en lui la fontaine et l'écho;
L'ombre de la colombe à terre est un corbeau,
Celle du cygne blanc figure un cygne noir;
La fêlure qui raie un cristal de miroir
Est ride à qui s'y voit et plaie à qui s'y penche;
Mais de la nuit d'airain surgit l'aurore blanche.
Espère! Le Bonheur feint de n'être pas lui,
Hier qui pleurait encor va sourire aujourd'hui,
Et sur le piédestal du tombeau taciturne
Une rose renaît à la fente de l'urne.

HENRI DE RÉGNIER.

LES TYPES INTELLECTUELS

Dans une étude savante sur les types intellectuels, dont on peut critiquer le plan et la composition un peu confuse, mais où l'on trouvera des observations neuves et des vues ingénieuses, M. Paulhan a entrepris de distribuer les intelligences en ordres et en sous-ordres, en familles, en tribus, en genres et en espèces (1). De son propre aveu, sa méthode n'est pas rigoureusement scientifique : la science est une belle chose, mais rien n'est pire que les fausses sciences, et il est bon de s'en défier. Nous connaissons aujourd'hui plus de cent cinquante mille espèces de plantes. Après avoir trouvé aussi claire que séduisante la méthode de classification de Linné, connue sous le nom de système sexuel, on l'a traitée d'artificielle et remplacée par la méthode naturelle, qui, au dire des transformistes, ne l'est pas toujours. S'il est difficile de classer les plantes, il est plus malaisé encore de classer les intelligences. Un esprit est un organisme beaucoup plus compliqué qu'un végétal, et il y a dans tout être humain quelque chose d'indéfinissable, d'indescriptible, d'infiniment particulier, qui fait de chacun de nous une exception personnelle.

M. Paulhan a commencé par diviser les êtres pensans en deux grandes familles, celle des esprits logiques et celle des esprits faux. Mais on peut avoir à la fois l'esprit très faux et très logique. L'homme qui déduit des conséquences justes d'un principe absurde est un esprit mal fait et un bon logicien. Comme l'a remarqué Voltaire, le fou d'Athènes qui croyait que tous les bâtimens qui abordaient au Pirée lui appartenaient, pouvait calculer avec une merveilleuse justesse combien valait le chargement de chacun de ses navires et en combien de jours de traversée ils avaient pu arriver de Smyrne ou de Trébi-

(1) *Les Types intellectuels; esprits logiques et esprits faux*, par Fr. Paulhan; Paris, 1896, Félix Alcan, éditeur.

zonde : « Un homme peut marcher très bien et s'égarer, et mieux il marche, plus il s'égare. C'est moins la logique qui manque aux hommes que la source de la logique. Il ne s'agit pas de dire : Les six vaisseaux qui m'appartiennent sont chacun de 200 tonneaux, le tonneau est de 2 000 livres, donc j'ai 2 400 000 livres de marchandises au port du Pirée. Le grand point est de savoir si ces vaisseaux sont à toi ; tu compteras après. » La plupart des hommes comptent avant. A qui de nous n'est-il pas arrivé de faire de profonds et subtils raisonnemens sur une chose qui n'était pas, et d'enfiler méthodiquement des chimères?

Au lieu de faire des chicanes à M. Paulhan, j'aime mieux le louer d'avoir compris et expliqué le rôle considérable que jouent les contradictions dans la vie de l'esprit, et d'avoir attaché une grande importance à la manière dont chacun de nous se comporte à leur égard. Dis-moi quelle est ta façon de te contredire et comment tu te tires de cette affaire, et je te dirai qui tu es et ce que tu vaux. C'est peut-être là-dessus qu'on fonderait la meilleure classification des esprits. M. Paulhan remarque avec raison que l'intelligence humaine n'est jamais achevée, qu'elle se forme ou se déforme chaque jour, qu'elle n'arrive le plus souvent qu'à des équilibres provisoires, que les idées qui y germent, les croyances, les théories qui s'y développent se combinent rarement en un ensemble harmonieux, que chacune d'elles conserve longtemps son indépendance, qu'elles s'organisent et croissent sans avoir toujours égard à leurs voisines : « Il en résulte des heurts, des déchiremens intimes quand elles viennent à entrer directement en conflit, quand l'esprit, averti sur ce qui se passe en lui, veut rétablir l'harmonie compromise... Mais souvent aussi, l'esprit garde ses contradictions sans en souffrir et même sans s'en apercevoir. » Il ajoute que ce n'est pas seulement l'effet de notre paresse naturelle, « de la gaucherie ou de l'imperméabilité » de notre cerveau, qu'obligés de nous adapter à un monde très divers, nous devenons aussi divers que lui, que comme lui, volontairement ou inconsciemment, nous prenons le parti de nous contredire. On ne vit quelquefois qu'à ce prix, et avant tout il faut vivre.

On a dit que le lapin a sur l'homme le grand avantage de n'être jamais en désaccord avec lui-même. J'en doute un peu, je crois qu'il a ses combats intérieurs, que le secret de toute vie est une contradiction latente. Mais je conviendrai sans peine que lapin de choux ou de garenne, ce rongeur a plus de facilité que l'homme à accorder son instrument, que ses traités de paix sont plus durables, ses équilibres provisoires plus stables que les nôtres. Nous sommes les êtres les plus discordans de l'univers. La complexité de notre nature, les perpétuels conflits de nos sens, de notre imagination, de notre raison, nos penchans innés,

qui souvent se contrarient, l'influence que nos désirs, nos attachemens, nos antipathies exercent sur nos jugemens et notre logique, les hasards de notre vie, des rencontres fortuites, des expériences heureuses ou manquées, certains plaisirs, certains chagrins dont nous nous souviendrons toujours, qui laissent en nous une ineffable empreinte, que de complications dans notre affaire!

Ajoutez à cela les disparates que nous offre la société où nous vivons, la contrariété des traditions et des principes, des mœurs, des usages et des règles, des doctrines et des pratiques. Il n'y a dans le monde, comme on l'a dit, de loi fixe, constante, parfaite, que pour régler « une espèce de folie qui est le jeu » ; ce sont les seules règles qui n'admettent ni exception, ni relâchement, ni variété, ni tyrannie. Hors de là, hommes et choses, tout n'est qu'incertitude et variation. Heureux qui n'a qu'un maître, qu'un précepteur! Il sait à quoi s'en tenir, et son cas est simple. Le plus souvent nous en avons eu trente au moins, qui différaient d'avis sur des points très essentiels, et qui nous ont laissé le soin de concilier leurs incompatibles leçons. Notre esprit est d'ordinaire un édifice mal assemblé : trente architectes nous ont aidé à le bâtir, trente tapissiers se sont chargés de le meubler, et il y avait dans le nombre plus d'un marchand de bric-à-brac. C'est à nous de mettre un peu d'ordre dans cette confusion, c'est à nous de rendre notre maison logeable.

Dans son piquant *Mémorial*, récemment publié, M. de Norvins, qui avait fait ses premières études dans les collèges du Plessis-Sorbonne et d'Harcourt, s'étonne que la monarchie française, dont les usages contrariaient souvent les principes, eût négligé de fonder des collèges pour les nobles, comme cela se pratiquait en Allemagne (1). Les enfans des plus grandes maisons, aux noms glorieux et historiques, étaient élevés côte à côte avec des bourgeois et des fils d'artisans. A l'église, au réfectoire, en classe, on était assis sur les mêmes bancs, mais à peine sortis du collège, ces camarades temporaires ne devaient plus se connaître. « Cette nécessité leur était d'ailleurs démontrée chaque jour par la différence notable de la toilette, par l'aristocratie du logement particulier, du gouverneur, des domestiques. » Chaque profession avait son costume, et les jeunes nobles n'allaient jamais dîner dans leurs familles qu'emprisonnés dans un habit habillé de satin, avec le chapeau à plumet et l'épée au côté. L'égalité ne se retrouvait que dans l'infarination universelle, les roturiers étant aussi poudrés que les grands seigneurs : « Il n'y avait, comme pour les cigares d'aujourd'hui, d'autre différence que dans le parfum. »

Cependant les Montmorency, les Rohan, à qui tout, hormis la

(1) *Mémorial de J. de Norvins*, publié avec un avertissement et des notes, par L. de Lanzac de Laborie. Tome Ier; Paris, 1896, librairie Plon.

poudre, révélait qu'ils formaient une classe privilégiée, une autre humanité, faisaient les mêmes études que les fils de petits boutiquiers; on les obligeait de vivre à Athènes, à Sparte et à Rome; on n'avait d'autre enseignement à leur donner « que le pêle-mêle de l'instruction toute républicaine professée depuis son origine par l'Université, qui se qualifiait toujours de fille aînée du roi de France. Aussi, quand surgit la Révolution, la jeunesse noble et roturière, nivelée tout à coup par l'abolition des droits de la naissance, reconnut la doctrine dont pendant neuf années elle avait sucé le lait dans les collèges royaux... Une instruction toute républicaine et une éducation tout aristocratique, voilà, dit M. de Norvins, le souvenir qui m'est resté du collège. Quelle disparate ! » Il a raison, mais les disparates sont la loi de toute éducation. Aujourd'hui nos lycéens portent tous l'uniforme; mais si nous pouvions lire dans leur cerveau, nous nous étonnerions de la bigarrure de leurs pensées. Les leçons de leur père, de leur mère, certains contes de nourrice qu'ils n'oublieront jamais, leurs préjugés de famille ou de caste, l'enseignement de leurs professeurs et celui du monde que quelques-uns commencent à connaître, le dogme chrétien, le paganisme, Plutarque, Virgile, la géométrie et les sciences naturelles, que de méthodes diverses ! quel amalgame ! quelle incohérence !

Les uns s'appliqueront à débrouiller leurs chaos; les autres n'en prendront pas la peine, et une intelligence faite de pièces et de morceaux suffira à tous leurs besoins. Les hommes qui ne souffrent pas de leurs contradictions parce qu'il ne les sentent point, ceux qui les sentent sans en souffrir, ceux qui en souffrent et qui travaillent à s'en délivrer ou par le raisonnement, ou par des compromis, ou par la violence, enfin ceux qui n'auraient garde de s'en défaire parce qu'ils les aiment et qu'elles les rendent heureux, constituent des classes d'esprits fort différentes.

Il est des momens dans la vie où tous les hommes se ressemblent, où les intelligences les plus pondérées, les mieux réglées, deviennent incohérentes, sans s'en apercevoir. Les rêves sont une folie passagère, et ce qu'il y a d'admirable dans l'homme qui dort, c'est qu'impuissant à coordonner ses pensées, il se fait, comme le fou, l'illusion qu'elles sont parfaitement liées et suivies. Notre machine se détraque et nous paraît marcher à merveille. Il nous arrive même, à notre vive satisfaction, de nous croire plus avisés, plus subtils, plus sagaces que dans la veille ; nous nous croyons du génie. « On ne cherche pas la logique, dit fort bien M. Paulhan, on pense la tenir. On ébauche des théories, on se sent illuminé par une idée soudaine, et l'on reconnaît au réveil seulement qu'on a pressé tendrement un navet sur son cœur. » L'auteur d'un livre sur *le Sommeil et les Rêves*, M. Delbœuf, raconte qu'une nuit il crut lire un traité de philosophie scientifique, et qu'il s'émer-

veillait de la facilité avec laquelle son philosophe élucidait les questions les plus abstruses : « Je fus interrompu dans ma lecture par le réveil, que je jugeai fort intempestif, et j'eus la chance de retenir la dernière phrase que voici : « L'homme élevé par la femme et séparé par les aberrations pousse les faits dégagés par l'analyse de la nature tertiaire dans la voie du progrès. »

Il faut convenir que cet oracle manque de clarté ; mais on en trouve d'aussi obscurs dans certains livres dont les auteurs avaient les yeux ouverts. L'incohérence est pour beaucoup d'esprits un mystère sacré, et dans tous les temps on s'est facilement persuadé que les rêves avaient quelque chose de divin. Le plus sage des hommes, l'empereur Marc-Aurèle, pensait que les dieux lui parlaient dans son sommeil. Il les remerciait de l'avoir secouru dès sa jeunesse dans ses tentations : c'était à leur assistance qu'il était redevable « de n'avoir touché ni à Bénédicte ni à Théodote, et plus tard, ayant donné dans les folies de l'amour, de s'en être guéri. » Mais il les remerciait aussi de lui avoir révélé dans ses songes, soit à Gaëte, soit à Chrèse, différens remèdes pour ses crachemens de sang et ses vertiges. C'est une faveur qu'ils n'accordent pas souvent.

Tous les esprits se valent dans le sommeil, et tous les hommes se ressemblent dans leurs passions. Que le désir, l'amour, la colère les tienne, leurs pensées deviennent incohérentes, et leur conduite s'en ressent ; ils pèchent cent fois le jour contre la logique, et ils ne s'en doutent point. On en connaît qui ont leur dada, leur marotte, et qui, extravagans à leurs heures, sont le reste du temps fort sensés : dès qu'il ne s'agissait plus de chevalerie errante, don Quichotte raisonnait comme un docteur. Mais laissons là les songes, les passions qui extravaguent et les cas morbides. La plupart des hommes sont fort illogiques ; ne le leur dites pas, vous les étonneriez beaucoup. L'école, l'église, la vie, le monde ont collaboré à la formation de leur esprit, et ils ont acquis de leurs divers instituteurs des croyances, des principes qui semblent incompatibles, et qu'ils ne s'occupent point de concilier. Il y a dans chacun d'eux plusieurs hommes, qui ne s'entendent sur rien, et qui pourtant ne se disputent jamais. La paix règne dans ces intelligences divisées. A quelque heure du jour ou de la nuit que vous passiez près de ces maisons tranquilles, vous n'y entendez jamais le bruit d'une querelle, il ne s'y dit pas une parole plus haute que l'autre.

Parmi les esprits incohérens, qui ne se demanderont jamais s'ils sont d'accord avec eux-mêmes, les uns sont de purs inconsciens ; d'autres, à demi consciens, sont des paresseux, à qui leur paresse est chère. Il faut se donner beaucoup de peine pour mettre un peu d'ordre dans ses pensées, pour en dégager certaines idées maîtresses qu'on accorde tant bien que mal, et auxquelles on rattache toutes les autres.

Il faut s'interroger, se juger, épurer son esprit, séparer le froment de l'ivraie, se défaire de certaines croyances qu'on avait adoptées sans preuve et sans examen, de certaines habitudes mentales qu'on s'était laissé imposer par un mauvais maître, et qu'on avait prises en goût. L'examen, les sacrifices, le renoncement aux habitudes, ce sont là des efforts qu'il ne faut pas demander aux paresseux. Leur esprit est ce qu'il peut ; il s'est fait sans qu'ils s'en mêlassent, ils entendent le garder tel qu'il est, et ils vivent dans les contradictions comme le poisson dans l'eau. Tel libre penseur, qui ne pensa jamais, déclame contre les prêtres et fait élever ses fils aux jésuites ; il traite d'imbéciles les simples qui croient aux miracles et de mécréant quiconque se permet d'avancer qu'on peut, sans risquer sa vie, être treize à table ou voyager en chemin de fer un vendredi.

L'indifférence vient en aide à la paresse. Sur vingt passans que vous rencontrez en sortant de chez vous, il en est dix-huit au moins qui ne se servent de leur pensée que pour faire leur métier, et il s'en trouve dans le nombre qui le font très bien. C'est un sujet sur lequel ils ont longuement réfléchi, médité ; ils ont senti le besoin de joindre la théorie à la pratique ; en tout ce qui concerne leur profession, leurs idées se tiennent, ils les ont réduites en système. Sur tout autre sujet, elles ne se tiennent plus ; ce qui ne se rapporte pas à leur grande affaire les laisse indifférens, tout leur paraît égal ; ni leurs croyances ni leurs doutes, s'ils en ont, ne les gêneront jamais ; pourquoi se mettraient-ils en peine de débrouiller leur chaos ?

Quelques-uns ont eu le bonheur de venir au monde avec une tête à compartimens, et, comme le dit M. Paulhan, « leurs idées ne se contrarient pas parce qu'elles ne se rencontrent jamais. » On peut citer des hommes de génie dont les idées ne se rencontrent pas toujours, et qui, selon les cas, pratiquent des méthodes contraires sans en éprouver aucun malaise. Le Newton qui commenta l'*Apocalypse* était un autre Newton que celui qui découvrit l'attraction universelle et inventa le calcul infinitésimal. Tel savant n'admet en matière de science que les méthodes les plus sévères ; impitoyable pour lui-même, il pousse l'esprit d'analyse jusqu'au scrupule ; il mourrait de honte s'il laissait se glisser la moindre inexactitude dans ses expériences et ses calculs. Qu'il sorte de son laboratoire, qu'il raisonne d'histoire, de religion, de politique, on ne le reconnaît plus, il n'a plus le sens critique, il tient de vagues conjectures ou de vaines imaginations pour des vérités démontrées; ou il voit gros, il se soucie peu des détails, il se contente d'à peu près, pour lesquels il se passionne. Il y a en lui deux hommes, lui et l'autre et, je l'ai dit, lui et l'autre ne se querellent jamais.

Les hommes à compartimens les mieux partagés sont ceux qui réservent pour leur occupation principale tout ce qu'ils ont de logique et

d'esprit de combinaison. L'infortuné Louis XVI me semble avoir été le type de ces incohérens moins bien dotés qui sacrifient l'essentiel à l'accessoire. Il se serait bien trouvé d'avoir apporté dans la politique la même sévérité de méthode que dans ses ouvrages de serrurerie. Il avait des aptitudes diverses, plusieurs sortes de mérite. Lettré, cultivé, il s'entendait en administration domestique; il avait réfléchi sur les questions morales; et il était rigoureusement honnête, à cela près qu'il admettait qu'en certains cas un souverain a le droit de mentir. On a eu raison de dire qu'il aurait été un bon précepteur, un économe exact et intègre. Doué d'une excellente mémoire, il avait appris la géographie et il aimait les cartes; il savait l'anglais, il avait lu Hume, l'histoire de Charles Ier et de Jacques II. Hélas! ni sa serrurerie, ni ses lectures, ni Hume, ni Charles Ier, ni ses cartes, ni sa piété, ni ses mensonges ne l'ont aidé à faire son métier de roi et à disputer sa tête à ses ennemis.

Louis XVI était une de ces machines à plusieurs fins, qui ne sont pas faites pour exécuter un travail d'ensemble, et ses contradictions ne l'inquiétaient point. « Cet excellent prince, dit M. de Norvins, après avoir inauguré son règne par la remise du droit de joyeux avènement et par la suppression de la mainmorte dans les domaines royaux, osait, au milieu de la guerre d'Amérique, dont son armée bizarrement révolutionnaire conquérait l'indépendance, révoquer l'édit de Louis XV du 1er octobre 1750, qui conférait la noblesse à tout capitaine dont le père et l'aïeul auraient obtenu ce grade... Non content d'abroger l'édit de son aïeul, il déclara inhabile au grade de capitaine tout officier qui ne serait pas noble de quatre générations, et interdit même tout grade militaire à tout roturier qui ne serait pas fils d'un chevalier de Saint-Louis. Ainsi, en 1750, c'était le despote Louis XV qui était libéral, et en 1781, ce fut le libéral Louis XVI qui fut despote. » Il ne s'occupa jamais de se mettre d'accord avec lui-même, il n'eut jamais un plan de conduite, jamais il ne s'est demandé quelles concessions il pouvait faire aux idées nouvelles sans signer sa déchéance, ce qu'il ne pouvait leur refuser sans risquer sa couronne. Oui, c'est une tête à cases que la place de la Révolution vit tomber le 21 janvier 1793.

L'ordre, l'harmonie sont un besoin impérieux pour les natures fortes. Elles aspirent à se posséder, à retrouver l'unité de leur moi dans les dispersions infinies de leurs pensées. Qu'est-ce qu'un moi qui n'est pas un? Elles savent que le fond de l'homme est une volonté qui s'ignore, se cherche et ne se connaîtra jamais, si elle est servie par une intelligence flottante et confuse. Elles savent aussi que les luttes sont nécessaires pour exercer les forces et qu'il faut avoir fait la guerre pour sentir les douceurs de la paix. Elles savent enfin que quelquefois les désaccords ne sont qu'apparens, que les vérités contraires se réconci-

lient souvent dans une vérité supérieure, qu'il faut monter pour trouver le repos de son âme et respirer à l'aise. J'ai connu un jeune homme qui, à défaut de génie, se recommandait à l'admiration par son absolue sincérité, par sa touchante candeur. Toujours pensif, l'air inquiet, il semblait chercher quelque chose. « Qu'avez-vous perdu? que cherchez-vous? » lui demandait-on. Il ne répondait pas; mais un jour son secret lui échappa. « Je cherche la synthèse, » dit-il. Je ne sais s'il l'a trouvée.

Comme Socrate, comme Platon, Marc-Aurèle avait trouvé la sienne. Ce sage, dont la seule faiblesse était de croire à la véracité des dieux qui nous parlent dans nos songes, avait reçu bien des éducations différentes. En vérité, on l'avait trop élevé, dressé, façonné. Au surplus il était le plus réceptif des hommes; il avait une de ces intelligences hospitalières qui ne ferment jamais leur porte à l'étranger : elles le font asseoir à leur foyer, l'interrogent, l'étudient, le jugent à l'user. Il nous a dit lui-même ce qu'il avait appris de sa mère, « qui non seulement n'avait jamais fait le mal, mais n'en avait jamais eu la pensée, » de son aïeul Verus, qui ne se fâchait jamais, de Tite-Antonin, son père d'adoption, des philosophes Rusticus, Apollonius, Sextus, d'Alexandre le grammairien, d'Alexandre le platonicien, de Fronton, de Catulus, de Maximus. Assurément il devait y avoir beaucoup de contrariétés dans tous ces enseignemens divers, et puis il avait vécu dans les cours, où l'on apprend d'étranges choses, connu des intrigans, des flagorneurs, de savans libertins, des corrupteurs de consciences. Mais il avait une grande âme, et il eût mieux aimé mourir que de ne pas s'entendre avec lui-même. Il a débrouillé son écheveau, et il s'est servi de sa sagesse composite et harmonieuse pour devenir le plus admirable et le plus bienfaisant des empereurs.

Quelquefois l'esprit organise, coordonne ses idées par des moyens doux; l'ordre qui se fait en lui et son nouveau système de gouvernement sont le résultat d'une évolution lente et graduelle; quelquefois aussi il y a révolution. John Wesley, le fondateur du méthodisme, posait en principe que pour sauver son âme il faut s'être cru damné, et avoir passé par une crise d'épouvante, de détresse et de larmes. Beaucoup de sages ont eu leur crise, qui a fait date dans leur vie; la plupart du temps elle n'est pas aussi tragique que celle des méthodistes. Un penseur anglais, Stuart Mill, a eu la sienne, qu'il s'est plu à raconter. Son cas était particulier; il n'était pas comme Marc-Aurèle un de ces riches qui, ayant reçu de toutes mains, ne savent comment s'y prendre pour administrer leurs héritages, il se trouvait pauvre et incomplet. Il avait reçu une éducation fort exclusive. Son père, qui avait été son seul instituteur, ne s'était appliqué qu'à fortifier son intelligence, en l'initiant de très bonne heure aux doctrines de Bentham. On l'avait sevré,

nous dit-il, de ce qui est l'aliment naturel de l'enfant, la poésie, les légendes, les contes de fée, et surnourri de polémique, de logique pure et d'analyse. Il n'était pas content de son lot: il y avait en lui des terres grasses où foisonnaient les épis et que fatiguait l'abondance de leurs moissons, et à deux pas de là des champs maigres, des steppes où rien ne poussait, pas même un salsifis sauvage ou une triste fleur de mouron. Ce jeune benthamiste se sentait à la fois très cultivé et très inculte, et c'était la contradiction dont il souffrait.

Il cherchait, lui aussi, sa synthèse et ne la trouvait pas. Il se disait avec inquiétude : « Je suis une machine à raisonner ; est-ce assez pour remplir une existence? Suis-je à jamais privé de la faculté d'aimer et de m'émouvoir ? » — « C'était dans l'automne de 1826; insensible à toute jouissance comme à toute sensation agréable, j'étais dans cet état d'engourdissement nerveux que beaucoup d'hommes connaissent. Je m'interrogeai, je me dis : « Suppose que tous les objets que tu poursuis dans la vie viennent à se réaliser; que tous les changemens dans les opinions et les institutions que tu souhaites puissent s'accomplir sur l'heure, en éprouverais-tu une grande joie, serais-tu heureux? — Non, me répondit nettement une voix intérieure. Je me sentis défaillir, le charme qui me fascinait était rompu. » Comment est-il sorti de sa crise? On s'attend peut-être qu'il rencontra une femme dont le sourire fit verdoyer ses champs maigres et fleurir ses solitudes grises. En vérité, il lui fallut moins que cela. Il découvrit un jour dans les *Mémoires* de Marmontel une page qui l'émut jusqu'aux larmes; il ne pouvait plus s'imaginer que tout sentiment fût mort en lui; il avait pleuré, il était sauvé. Les voies de la Providence sont mystérieuses : qui aurait pu penser que la prose de Marmontel eût le don d'opérer des miracles?

Les esprits supérieurs et puissans ont souvent beaucoup de peine à accorder leur instrument, à trouver le secret de cette divine harmonie dont ils ne peuvent se passer. La nature a mis en eux des provisions de matière informe que ces bons ouvriers doivent au préalable façonner et travailler. Certains esprits médiocres, qui ont du goût pour la logique, se tirent plus aisément d'affaire. Le fabuliste n'a pas dit vrai, il y a des hommes chez qui c'est le fond qui manque le plus, et ils ne s'en portent pas plus mal. Quand on ne possède qu'une modique fortune ou une honnête aisance, on a bientôt fait de régler son budget, et il est plus facile de composer un air pour une petite flûte que pour un orchestre aux cent voix. Tel homme de génie passa dans son enfance pour un imbécile ; absorbé dans un travail intérieur, sa langue semblait nouée; il lui a fallu plus de temps qu'à un autre pour se reconnaître, pour filtrer son eau trouble.

Il n'y a réussi peut-être qu'à moitié, et jusqu'à la fin il se battra

contre lui-même ; il n'en sera que plus intéressant. Il entre un peu d'étonnement dans l'admiration que nous inspirent Gœthe et son olympienne sérénité ; par les faiblesses de son âme tourmentée, Rousseau est plus près de nous, et sa gloire mêlée de misères n'a rien qui nous offusque ; nous ne sommes pas tentés de lui dire : « Tu te crois un Dieu, et comme nous tu n'es qu'un homme. » Dans un livre aussi agréable qu'instructif, M. Eugène Ritter a démêlé, expliqué mieux que personne les influences originelles qui ont préparé, décidé la destinée de ce grand esprit (1). Une petite ville qui a fait du bruit dans le monde, et dans laquelle la sévérité et la discipline huguenote avaient survécu au dogme de Calvin, les habitudes d'esprit que donne la controverse, la dialectique savante greffée sur des préjugés immuables, une existence étroite, un peu triste, dont on était fier, de petits bourgeois qui se tenaient pour des souverains, puis un milieu tout nouveau, un prisonnier qui prend le large, un saut dans l'inconnu, la vie errante, les grands chemins, les rêves fous, une imagination qui vagabonde, la Savoie, le Piémont, les aventures et les hontes d'un déclassé, une abjuration, une apostasie, Mme de Warens, ses cheveux blonds, ses complaisances et ses leçons, Chambéry, les Charmettes, quelques années de paradis, que d'élémens divers se sont combinés dans ce métal de Corinthe !

La contradiction était la fée qui avait présidé à la naissance de Rousseau et béni son berceau. Son père l'horloger avait étudié Tacite, Plutarque et Grotius, et adorait les romans, Cléopâtre, le grand Cyrus, l'Astrée. Il les lisait à son fils ; on y passait les nuits. Quelquefois, entendant le matin les hirondelles, il lui disait tout honteux : « Allons nous coucher, Jean-Jacques, je suis plus enfant que toi. » Et toute sa vie Jean-Jacques chérira Plutarque et l'Astrée ; il mêlera les romans aux vérités, les vérités aux romans, et travaillera avec passion à concilier d'inconciliables chimères. Ses disciples l'ont simplifié, et les révolutionnaires qui se réclamaient de lui étaient des Jean-Jacques très incomplets. L'incorruptible rhéteur qui se servit de la guillotine pour inoculer à la France l'amour de la vertu, était un esprit sec et pauvre, joignant au goût des conduites louches, de la politique tortueuse, la superstition des sentimens simples et des aphorismes. Il ne se fit jamais d'objections ; il fut toujours content de lui-même et de son infaillible sagesse. Qu'est-ce que Robespierre ? Un Rousseau médiocre et tronqué, qui ne s'est jamais contredit.

Les opinions extrêmes sont toujours des opinions étroites. Au-dessous, bien au-dessous des esprits qui se débattent dans leurs contradictions sont ceux qui s'en délivrent par des expédiens ou par des

(1) *La Famille et la Jeunesse de J.-J. Rousseau*, par Eugène Ritter, doyen de la Faculté des lettres de Genève ; Paris, 1896, librairie Hachette.

coups de force. Parmi toutes les idées que l'éducation ou la vie a pu leur donner, il s'en trouve une qui s'adapte plus facilement à leurs goûts naturels, à leur humeur, à leur tempérament; ils lui sacrifient toutes les autres et s'en font une idole; ils nient, ils suppriment résolument les faits qui témoignent contre elle, les vérités qui la gênent; ils mutilent leur intelligence, ils réduisent, rapetissent le monde; ils ne sont contens que lorsqu'il tient tout entier dans leur formule ou sur la pointe de leur aiguille. M. Paulhan les appelle des outranciers, et il a raison de dire que ce qui les caractérise est une logique étriquée. Il ajoute cependant qu'il leur arrive quelquefois d'avoir du génie. Je n'en crois rien; le génie veut tout comprendre, et il ne se débarrasse jamais par la ruse ou la violence d'une vérité désagréable. Philosophes, artistes ou politiciens, les outranciers sont pour la plupart un peu sophistes. Les plus sincères ont parfois des inquiétudes sur le résultat de l'opération qu'ils ont fait subir à leur esprit; comme certains amputés, ils ressentent des douleurs vagues dans le membre qu'ils ont perdu; mais leur orgueil les empêche d'en convenir.

L'inconséquence n'est pas le pire des maux; il est permis de la préférer à l'étroitesse et au fanatisme des faux systèmes. C'est l'opinion des femmes, et elles ont toujours le dernier mot. Elles se soucient médiocrement de s'accorder avec elles-mêmes; elles n'ont jamais pensé que la logique fût la première des vertus de l'esprit. Il y a pour elles des vérités de sentiment qu'elles tiennent pour indiscutables, et dont leurs idées ne troubleront jamais la sainte quiétude; c'est un sanctuaire où la science n'a pas ses entrées. Elles font sa part au grand mystère des choses, et leur cœur a ses raisons que leur raison ne connaît pas. Une femme outrancière est un monstre ou, pour mieux dire, n'est pas une femme. La vraie femme sait qu'elle a été mise au monde pour s'arranger de tout et pour tout arranger. L'incohérence de ses pensées est une harmonie, ses contradictions sont une musique, et cette musique fait tout passer.

Une énumération des types intellectuels serait incomplète si, après avoir parlé des inconsciens, des paresseux, des indifférens, des têtes à cases, des équilibres instables, des femmes qui ont l'heureux don de l'arrangement et de la musique, des outranciers, des génies harmonieux, et de ceux que leurs contradictions tourmentent et tourmenteront toujours, on ne disait un mot des sceptiques qu'elles rendent heureux, et qui croiraient avoir perdu leur bien le plus précieux si elles venaient à leur manquer. Les uns sont des violens, pour qui les orages de l'esprit sont une fête, des oiseaux de mer qui aiment à mêler leur cri à la clameur des flots et des vents. D'autres sont des gens beaucoup plus tranquilles et les *dilettanti* du doute. Ils n'auraient garde de mettre un peu d'ordre dans leur chaos, leur désordre les amuse.

Il leur est agréable de penser qu'il y a des vérités incompatibles, inconciliables, ou plutôt que toute thèse peut se soutenir, que tout est vrai, que tout est faux. Ils n'ont aucune idée dominante, qui leur soit assez chère pour qu'ils se vouent à son service; ce sont des chiens sans maître, ils seraient désolés d'en avoir un. Leur cas leur paraît intéressant et ils aiment à le conter. Ils éprouvent aussi quelque plaisir à embarrasser les gens candides en leur expliquant que l'incohérence est l'état normal de l'esprit humain, que cet état a ses douceurs, ses délices, mais qu'il faut avoir beaucoup d'esprit pour en jouir. Le jeu de l'escarpolette est à leurs yeux le plus salubre des exercices, et tour à tour ils se balancent et balancent les autres.

Les seules contradictions vraiment intéressantes sont celles qui font souffrir; mais aujourd'hui nous connaissons peu ce genre de souffrance. Nous avons nos sceptiques, nos outranciers, qui nous donnent souvent des vieilleries pour du neuf; nous avons aussi nos agités, heureux de se trémousser, partant sans cesse et n'arrivant jamais, nos fous rusés, qui se servent de leur incohérence pour faire parler d'eux et se pousser dans le monde; les intelligences sérieusement inquiètes sont rares; les indifférens sont légion. Nous vivons dans un temps où les idées nouvelles se métamorphosent, où les idées mortes ressuscitent sous une nouvelle forme; jamais il n'y eut plus de confusion dans les esprits, jamais ils ne se résignèrent plus facilement à leur anarchie. Nous sommes très curieux, mais nous craignons d'être dupes. Nous avons nos idoles, nous sommes prompts à nous en déprendre; nous avons nos marottes, nous en changeons sans cesse; il nous semble que le changement est la meilleure assurance contre le risque des méprises.

Pour souffrir de ses contradictions, il faut avoir une grande opinion de l'homme, de sa nature, de sa destinée; il faut aussi avoir la tête et le cœur chauds. Notre cœur ne bat pas très fort. Nous sommes des idéologues assez sensuels, et nos sensations tiennent plus de place dans notre existence que nos idées. Les hommes de la Renaissance avaient une chaleur de jeunesse qui nous étonne, et en 1789, a dit un historien, on savait aimer, on aimait. Nous avons nos qualités, mais nous n'aimons pas beaucoup.

G. Valbert.

REVUES ÉTRANGÈRES

L'ŒUVRE POSTHUME DE ROBERT LOUIS STEVENSON (1)

« *Weir of Hermiston* s'arrête brusquement à l'entrée du neuvième chapitre : c'est, je crois, le matin même du jour de sa mort que Stevenson en a dicté les dernières phrases. Et ainsi ce *Weir* reste, dans son œuvre, un simple fragment, comme dans l'œuvre de Dickens le *Mystère d'Edwin Drood*, et *Denis Duval* dans celle de Thackeray. Mais son importance littéraire est pour nous relativement plus grande : car, si les fragmens d'*Edwin Drood* et de *Denis Duval* tiennent une place fort honorable parmi les écrits de Dickens et de Thackeray, parmi ceux de Stevenson le fragment de *Weir* tient incontestablement la première place. »

C'est en ces termes que M. Sidney Colvin, conservateur des estampes au British Museum, et l'un des plus intimes confidens de Robert Louis Stevenson, présente au public anglais l'ouvrage posthume de son ami ; et pour fort que soit l'éloge, peut-être n'est-il pas excessif. Je ne me souviens pas, en effet, que l'auteur du *Cas du docteur Jekyll*, du *Prince Otto*, et de l'*Ile au Trésor* ait jamais rien écrit de plus intéressant que ce fragment de *Weir of Hermiston*, ni qui donne de son talent une plus haute idée. Mais c'est à la condition de prendre d'abord ce fragment pour ce qu'il est, et de ne le point juger, par exemple, comme nous jugeons *Edwin Drood* ou maints autres romans inachevés. Ceux-là ont beau être inachevés, les morceaux qui nous en restent n'en ont pas moins reçu de leurs auteurs leur forme définitive : tandis qu'à considérer de cette façon le dernier roman de Stevenson, nous ne saurions

(1) *Weir of Hermiston*, an unfinished romance, by R. L. Stevenson, 1 vol. ; Londres, Chatto and Windus. Sur Stevenson et ses romans, voyez les articles de Th. Bentzon, dans la *Revue* du 1er avril 1888 et du 1er septembre 1889.

nous empêcher d'y voir une œuvre confuse et disproportionnée, pleine à la fois de lacunes et de développemens inutiles, longue bien au delà des limites permises, et gâtée encore par un abus fastidieux de divers patois écossais.

Mais aussi *Weir of Hermiston* n'est-il pas, à proprement parler, un morceau de roman : c'est plutôt une esquisse, la première ébauche d'une œuvre que l'auteur n'eût point manqué ensuite de remanier et de mettre au point, avec la conscience méticuleuse qu'il apportait à ses moindres travaux. Et le plaisir qu'elle nous procure n'est pas, comme celui qui nous vient d'*Edwin Drood*, un plaisir tout objectif, l'abandon complet de nous-mêmes à la fantaisie du conteur : nous en jouissons au contraire indirectement et par réflexion, en devinant sous ces aventures à peine indiquées la qualité de l'âme qui les a conçues, et, à travers ces chapitres trop longs ou trop courts, en nous représentant l'œuvre vivante, harmonieuse, et belle, qu'avait rêvée Stevenson.

Il avait rêvé de faire de ce roman le plus parfait de ses livres, celui qui porterait témoignage de ses dons de poète et de psychologue. « Rappelez-vous ma prédiction, écrivait-il en décembre 1892 à M. Baxter : c'est ce roman-là qui sera mon chef-d'œuvre ! » Il en avait déjà, à cette époque, fixé le plan général et esquissé les principales figures. « Mon *juge-pendeur*, écrivait-il à M. Baxter, est dès à présent une très belle chose, et, — jusqu'au point de mon récit où je suis arrivé, — le meilleur à beaucoup près de tous mes personnages. » Mais surtout il avait depuis longtemps arrêté le caractère et la portée qu'il devrait donner à son livre. A côté, au-dessus de ses romans d''aventure, où il ne cessait point de s'employer entre temps, il avait formé le projet d'une œuvre plus littéraire et plus haute, d'une façon de grande tragédie, très réaliste tout ensemble et très pathétique, telle enfin que personne, après l'avoir lue, ne pourrait plus lui reprocher d'être un simple amuseur.

Aussi ce *Weir of Hermiston* a-t-il été, durant les quatre ou cinq dernières années de sa vie, l'incessant objet de ses préoccupations. Il en parlait dans toutes ses lettres, d'un ton parfois triomphant et parfois découragé : mais toujours infatigable à questionner ses amis sur tel nom, tel endroit, telle particularité locale, sur toute sorte de menus détails d'histoire ou de législation qu'il jugeait nécessaires à la perfection de son œuvre. Flaubert lui-même, peut-être, ne s'est pas plus obstinément *documenté* pour son roman carthaginois que Robert Louis Stevenson pour cette histoire tout intime d'une famille écossaise.

Mais au lieu de corriger patiemment son texte d'année en année, comme faisait Flaubert, Stevenson préférait le récrire tout entier : car avec ses rêves de perfection formelle c'était surtout, de nature, un

merveilleux improvisateur. Ces premiers chapitres de *Weir of Hermiston*, que dix ans durant il avait préparés, il les a dictés d'une seule traite, aux dernières semaines de sa vie. Et de là vient sans doute l'étrange impression qu'ils nous donnent, l'impression d'une œuvre qui serait à la fois très hâtive et très travaillée, rudimentaire et presque parfaite. Ce n'est en effet qu'une ébauche, mais à tout moment la trace s'y découvre d'un laborieux effort et d'une réflexion prolongée. Les caractères, notamment, y ont un relief, une précision, une profondeur admirables : à peine se montrent-ils qu'ils vivent déjà devant nous. Et leur forte vérité ressort d'autant plus frappante que l'ensemble du récit garde, malgré cela, les allures légères et fantaisistes d'un conte, courant de-ci de-là, avec de longues stations et mille détours imprévus. Ainsi, par une coïncidence singulière, ces chapitres ébauchés sont vraiment pour nous ce que Stevenson avait espéré que serait son livre : une façon de testament littéraire. Et peut-être même le sont-ils mieux encore que n'aurait été son livre, s'il eût pu l'achever : car nous y trouvons réunis l'écrivain qu'il était et celui qu'il avait rêvé d'être. L'amuseur y conserve sa place à côté de l'artiste.

L'amuseur, cependant, est suffisamment connu : et d'ailleurs aucune analyse ne saurait suppléer, pour le faire connaître, à la lecture de cette prose si souple, si variée, d'un entrain et d'une élégance si irrésistibles, qu'il n'y a pas en Angleterre lettrés ni ignorans qu'elle n'ait conquis. Mais il y avait sous cet amuseur un artiste de race, un romancier-poète capable de s'élever d'instinct aux conceptions les plus hautes, et aussi merveilleusement doué pour l'observation que pour l'invention. Celui-là n'apparaît nulle part plus clairement que dans cette ébauche de *Weir of Hermiston* : et c'est lui surtout que je voudrais signaler.

*
* *

La première intention de Robert Louis Stevenson paraît avoir été de décrire et de célébrer, dans son roman, l'Écosse, sa patrie, dont on sait que depuis de longues années la maladie, et peut-être un peu aussi son humeur nomade, l'avaient exilé. « C'est une chose étrange, écrivait-il de Samoa en 1892 à son compatriote M. Barrie, que, vivant ici dans les mers du sud, entouré d'une nature si nouvelle pour moi et si pittoresque, mon imagination ne cesse point de hanter les froides vieilles collines d'où nous sommes venus. J'ai fini *David Balfour* (1) ; j'ai en train un autre roman, dont l'action se passe partie en France et partie en Écosse ; et voici que j'en commence encore un troisième, qui sera tout écossais, avec notre immortel Braxfield pour héros principal. »

(1) C'est le roman écossais qui a paru sous le titre de *Kidnapped*.

Nous reviendrons tout à l'heure sur « l'immortel Braxfield, » et sur le rôle qu'il joue dans *Weir of Hermiston*. Mais ce n'est pas lui, en vérité, c'est l'Écosse qui est le principal héros du roman de Stevenson. De la première à la dernière page, on sent que l'imagination de l'auteur « continuait de hanter les froides vieilles collines » couvertes de bruyères. Paysages, peintures de mœurs, légendes et traditions, tout concourt à répandre sur ces chapitres une couleur si particulière que les plus écossais des romans de Walter Scott, en comparaison, perdent un peu de leur caractère national. Il n'y a pas jusqu'au style qui ne soit tout local, tant y surabondent les expressions écossaises, encombrant le dialogue et s'infiltrant par places dans le récit lui-même. M. Sidney Colvin a dû joindre au volume un glossaire pour les expliquer ; mais encore y en a-t-il qui, malgré le glossaire, nous demeurent inintelligibles. Elles prouvent du moins combien était resté présent, chez le citoyen de Samoa, le souvenir du pays natal. Et c'est ce que prouvent aussi, plus agréablement pour nous, l'exquise fraîcheur des descriptions, la vérité vivante des portraits, et jusque dans les caractères quelque chose de concentré, d'entier, et d'un peu sauvage, qui leur donne à tous un air de famille des plus saisissans.

Cet air de famille, toutefois, n'empêche pas les divers personnages du roman de garder chacun une personnalité très distincte : et l'on dirait même que l'auteur s'est complu à en accentuer le contraste. Il a pris pour sujet la vieille histoire de Brutus condamnant son fils ; mais de son Brutus il a fait un magistrat écossais, cachant sous la rudesse de ses dehors une affection profonde pour l'héritier de sa race. Et afin de porter son histoire au plus haut degré d'émotion tragique, il a encore imaginé de faire de ce magistrat une manière de monstre, un *juge-pendeur*, tel qu'avait été au siècle passé le légendaire Braxfield, dont voici le portrait dans une chronique du temps : « Brun et fortement bâti, avec des sourcils épais, des yeux cruels, des lèvres menaçantes, une voix caverneuse, il avait l'apparence d'un formidable forgeron. Son accent et son dialecte étaient écossais avec exagération : son langage, comme sa pensée, bref, dur et tranchant. Illettré et sans le moindre goût des plaisirs raffinés, la force naturelle de son intelligence ne faisait qu'aggraver son dédain pour toute nature moins rude que la sienne. Jamais il n'était aussi bien dans son élément que lorsqu'il pouvait repousser l'appel désespéré d'un accusé, et l'envoyer à la potence avec un sarcasme insultant : ce qu'il faisait, cependant, non point par cruauté, car il avait trop de santé et une humeur trop joviale pour pouvoir être cruel ; mais c'était sa rudesse qui s'épanchait là. »

Trait pour trait, Stevenson a copié sur ce modèle la figure et le caractère de son Adam Weir, lord clerc de justice au tribunal d'Édim-

bourg. Mais de l'ébauche du vieux chroniqueur il a fait sortir un être plein de vie et de vérité, un « formidable forgeron » d'un relief si puissant, qu'il faut remonter jusqu'aux romans de Balzac pour trouver des types qu'on lui puisse comparer. Encore n'est-ce pas après de longues pages, comme Grandet ou Hulot, que ce *juge-pendeur* nous apparaît dans sa terrifiante grandeur. Dès les premières lignes du récit nous le découvrons tel qu'il est, avec son mélange de rudesse et de jovialité; et depuis lors sa seule approche nous fait frissonner.

Ce monstre a une femme et un fils, qui sont avec lui les figures les plus vivantes du livre. Il s'est marié un beau jour, sans qu'on sache trop pourquoi, avec une jeune fille d'Hermiston, Jeanne Rutherford, la dernière descendante d'une race de brigands. « Mais dans toutes ces générations, tandis que le Rutherford mâle chevauchait avec ses valets, il y avait à son foyer une femme au visage pâli qui tremblait et qui priait : et tout en portant le nom des Rutherford, Jeanne était la digne fille de ces infortunées créatures. Elle n'avait pas été d'abord sans un certain charme. Des voisins se souvenaient de lui avoir vu, dans son enfance, une ombre légère de caprice, de gentilles petites révoltes, de tristes petites joies, et même un certain rayon matinal de beauté. Mais en croissant elle s'était fanée (que ce fût l'effet des péchés de ses pères ou des chagrins de ses mères); et elle était arrivée à sa maturité toute déprimée, et, pour ainsi dire, effacée. Pas une goutte de vie en elle, ni élan, ni gaîté. Pieuse, anxieuse, tendre, pleurante, et incompétente. »

Le mariage avait achevé de l'anéantir. « Un seul mot, la tendresse, résumait toute la philosophie de la vie de Mrs Weir. Elle se représentait l'univers comme tout éclairé du reflet de l'enfer; et elle estimait que le devoir des gens de bien était de marcher à travers la vie dans une sorte de tendre stupeur. Les bêtes et les plantes n'avaient pas d'âme : elles ne vivaient qu'un jour, et l'on devait donc le leur laisser vivre doucement. Et quant aux hommes immortels, sur quel noir sentier la plupart d'eux s'avançaient, et pour aboutir à quelle horrible immortalité! » Toute nourrie de versets de l'Évangile, c'est d'eux qu'elle nourrissait l'âme de son fils. « Sa piété et son quiétisme passaient tout entiers dans cette jeune âme; mais tandis qu'ils étaient chez elle un sentiment natif, chez lui ils n'étaient jamais qu'un dogme implanté : et la nature plus virile de l'enfant avait des momens de révolte. » Mais peu à peu cette nature s'imprégnait plus avant de l'esprit évangélique. Négligé par son père, qui tout en l'adorant ne daignait s'occuper de son éducation, le petit Archie finit même par pousser plus loin que ne l'aurait voulu sa mère l'effet des principes moraux qu'elle lui avait inculqués.

« Il y avait une influence que Mrs Weir redoutait pour l'enfant, et

que toujours elle combattait sans peut-être s'en rendre bien compte : elle ne cessait point d'éloigner l'enfant de son père. Et un jour vint enfin où Archie parla. Il avait alors sept ans, mais déjà sa curiosité et son intelligence étaient au-dessus de son âge. — Si c'était un péché de juger, comment son père se trouvait-il être un juge? — Mrs Weir abonda en vagues lieux communs. — « Non, non, poursuivit l'enfant, c'est ce que je ne puis comprendre. Et je vais vous dire quoi, maman : je ne crois pas qu'il soit juste que vous et moi nous restions près de lui! »

Archie avait une dizaine d'années quand il perdit sa mère. La pauvre femme mourut un soir d'automne, résignée et tendre comme toujours elle était. Son mari était absent. Lorsqu'il rentra, une parente éloignée, qui faisait fonction de gouvernante, Kirstie, courut au-devant de lui avec des flots de larmes.

— Le Seigneur ait pitié de vous, Hermiston! gémissait-elle. Et misère à moi, pour ce que j'ai à vous annoncer!

Il arrêta son cheval, et considéra Kirstie avec son regard de *pendeur*.

— Les Français auraient-ils débarqué en Écosse? cria-t-il (1).

— Homme, homme, dit Kirstie, est-ce là à quoi vous devez penser? Que le Seigneur vous prépare! Que le Seigneur vous donne de la force et du courage!

— Quelqu'un serait-il mort? demanda Sa Seigneurie. Serait-ce Archie?

— Dieu merci, non! fit la femme; et dès ce moment elle prit un ton de voix plus naturel. Non, non, ce n'est point aussi mauvais que cela! C'est la dame, milord; elle vient de s'éteindre sous nos yeux. Un soupir, et c'était fini.

Lord Hermiston se tenait en selle, la considérant. Il y eut un moment de silence.

— Eh bien! dit-il, voilà une chose bien soudaine! Mais elle a toujours été un bien faible corps!

Et, éperonnant son cheval, il courut jusqu'à la maison.

La morte reposait sur son lit, vêtue déjà pour sa dernière promenade. Elle n'avait jamais été intéressante durant sa vie : dans la mort, elle n'avait rien d'impressionnant. Et son mari se tenait debout auprès d'elle, les mains croisées derrière son dos puissant.

— Elle et moi n'avons jamais été taillés l'un pour l'autre, observa-t-il enfin. C'était un mariage assez insensé. — Puis il ajouta, avec une douceur d'accent inaccoutumée : Pauvre créature!

Après la mort de sa mère, Archie resta seul, toujours éloigné de son père par le même sentiment de terreur et de répugnance. Les années passèrent; mais l'influence des leçons maternelles ne fit que grandir en lui. Et un jour, ayant assisté à une séance du tribunal où son père lui apparut dans toute l'horreur de son rôle de bourreau, il sentit qu'il ne lui serait point possible de se contenir davantage. A deux reprises, saisi

(1) Stevenson a placé l'action de son roman au début du XIXe siècle.

d'une sorte de fièvre de révolte, il affirma en public son dégoût pour la peine de mort, et pour tous ceux qui la pratiquaient. Puis la conscience de sa situation lui revint; il résolut de vivre encore comme par le passé. Mais son père, dès le jour suivant, fut informé de son équipée. Et voici l'émouvant dialogue qui s'engagea entre eux:

Tout le temps du dîner, un silence terrible plana sur la table. Quand le juge eut fini de manger, il se leva:

— Mac-Killup, dit-il, portez le vin dans ma chambre! — Puis, s'adressant à son fils : « Archie, vous et moi avons à causer. »

Pour la première et dernière fois, à ce moment, Archie sentit son courage défaillir. — J'ai un rendez-vous, dit-il.

— Il faudra alors que vous y manquiez! répondit Hermiston; et il montra à son fils le chemin de son cabinet.

La lampe brillait sous l'abat-jour : dans la cheminée le feu flambait joyeusement. Hermiston resta d'abord quelques minutes à se chauffer les mains : puis, se retournant brusquement, il fit voir à son fils son visage sinistre de *juge-pendeur*.

— Qu'ai-je appris à votre sujet? demanda-t-il.

Et comme Archie se taisait:

— Je vais donc avoir à vous le dire moi-même, poursuivit le vieillard. Il paraît que vous vous êtes révolté contre le père qui vous a mis au monde, ainsi que contre l'un des juges de Sa Majesté... Il s'arrêta un instant, puis ajouta, avec un accent plus amer : « Misérable idiot! »

— Je me proposais de vous dire... murmura Archie. Je vois que vous êtes bien informé!

— Fort obligé vous suis-je! répliqua Hermiston. — Et il s'assit à sa place ordinaire. — Ainsi, reprit-il, vous désapprouvez la peine capitale?

— J'ai le chagrin d'avoir à vous l'avouer, monsieur, fit Archie.

— J'en ai bien du chagrin aussi, dit Sa Seigneurie. Et maintenant, s'il vous plaît, nous allons examiner d'un peu plus près les détails de cette affaire.

Suit un long et minutieux interrogatoire, où le juge, par degrés, amène son fils à reconnaître qu'en protestant contre la peine de mort et contre les bourreaux c'était lui, surtout, qu'il avait en vue.

— Vous êtes un jeune gentleman qui désapprouvez la peine de mort, reprit alors Hermiston. Moi, je suis un vieillard qui l'approuve. J'ai été heureux de faire pendre ce Duncan Jopp ; et pourquoi prétendrais-je ne l'avoir pas été? Je suis un homme qui fait son métier, et cela me suffit.

Tout sarcasme avait disparu de sa voix : ses simples paroles semblaient maintenant investies d'une dignité supérieure, comme si elles fussent tombées de son siège de juge.

— Vous ne pourriez pas en dire autant pour votre compte, poursuivit-il. Vous avez lu des pièces de mes procès, m'avez-vous dit. Mais ce n'était point pour y apprendre le droit, c'était pour épier la faiblesse de votre père : une belle occupation pour un fils! Il est impossible que vous gardiez plus longtemps l'ambition de devenir avocat. Vous n'êtes point fait pour ce métier : on ne l'est point avec de telles idées. Il y a plus : que vous soyez ou non mon fils, vous avez outragé en public un des chefs du corps royal de justice,

et je dois veiller à ce que vous-même n'y puissiez jamais être admis. Mais alors vient une autre question : que vais-je faire de vous ? Il faudra vous trouver quelque occupation, car je ne vous laisserai point vivre dans l'oisiveté. De quel emploi vous croyez-vous capable ? La chaire ? Non, jamais on ne ferait entrer la religion dans une aussi sotte cervelle. Celui que gêne la loi des hommes ne saurait s'accommoder de la loi de Dieu. Et puis que feriez-vous de l'enfer ? Non, il n'y a point de place pour vous dans les quartiers de Calvin. Mais alors quoi ? Parlez ! Avez-vous une idée ?

Pour la première fois, Archie eut l'impression de ce qu'il y avait de valeur essentielle dans le vieillard qui était devant lui :

— Vous avez pris la chose avec tant de calme, monsieur, dit-il, que je ne puis que me sentir tout confus.

— Oh ! j'ai plus envie de vomir que vous ne vous l'imaginez ! s'écria le juge.

Tout le sang d'Archie lui monta au front.

— Je vous demande pardon, fit-il. Je voulais dire que vous aviez accepté mon affront... — j'admets que c'était un affront. Je n'avais pas l'intention de vous faire d'excuses, mais à présent je vous en fais, et je vous demande pardon. Je ne recommencerai pas, je vous en donne ma parole d'honneur... Je voulais dire que j'admirais votre magnanimité à l'égard... de... de ce... coupable, acheva-t-il d'une voix tremblante.

— C'est que je n'ai pas d'autre fils, voyez-vous ! répondit Hermiston. Un beau type de fils qui m'est venu là ! Mais enfin je dois m'en arranger pour le mieux. Et que dois-je faire ? Si vous aviez été plus jeune, je vous aurais fouetté pour cette ridicule parade. Telle qu'est la chose, il ne me reste qu'à mépriser et à supporter. Mais il y a un point qu'il faut que vous sachiez : comme père, je n'ai qu'à mépriser et à supporter ; mais si j'avais été le lord procureur au lieu d'être le lord clerc de justice, je vous jure que, mon fils ou non, M. Archibald Weir serait en prison dès ce soir.

Archie était vaincu. Lord Hermiston était rude et cruel : et pourtant son fils sentait chez lui une noblesse austère, une profonde abnégation de soi-même au profit de sa fonction. A chaque mot, ce sentiment de la grandeur morale de son père le frappait davantage, et en même temps l'impression de sa propre faiblesse.

— Je me remets sans réserve entre vos mains ! dit-il enfin.

Son père l'exile alors dans sa terre d'Hermiston, où le jeune homme s'éprend bientôt de la belle Christine Elliott, nièce de sa gouvernante Kirstie. Les débuts de ce roman d'amour sont décrits par Robert Stevenson avec une complaisance infinie ; et il y aurait encore, dans les derniers chapitres du livre, bien des passages à citer. Mais une seule scène, à vrai dire, est suffisamment mise au point pour pouvoir être comparée aux chapitres qui précèdent : c'est une visite que fait Kirstie à son jeune maître, une nuit, lorsqu'elle a découvert le secret de son cœur. Avec une admirable éloquence, tout imprégnée de tendresse et de sévérité, elle l'éclaire sur les dangers de cette aventure sans issue. Et peu à peu elle le dompte, le convainc, l'amène à lui jurer qu'il étouffera son amour.

*
* *

Le fragment s'arrête là. Mais nous savons, par la notice de M. Colvin, quelle suite Stevenson comptait donner à l'histoire. Pendant qu'Archie, fidèle à son serment, se tenait éloigné de Christine, un de ses amis, Frank Innes, entreprenait de la séduire : et la jeune fille, légère et coquette, se livrait à lui. Alors Archie, tout à coup, sentait s'éveiller au fond de son âme le terrible instinct de sa race : dans un accès de fureur, il tuait Frank Innes. De nouveau il se trouvait sous la juridiction de son père ; mais cette fois le lord clerc de justice ne pouvait plus pardonner. Et le vieillard mourait, de regret et de honte, après avoir impitoyablement condamné son fils.

Archie, cependant, dans le plan de Stevenson, ne devait point mourir à la fin du livre. Les quatre oncles de Christine, — quatre personnages singuliers dont nous avons le portrait dans un des chapitres du fragment, — ayant reconnu son innocence venaient à son secours, le tiraient de prison, et lui donnaient le moyen de s'enfuir en Amérique avec sa chère Christine. Dénouement assez banal, et qui ne saurait en tout cas avoir désormais aucune importance pour nous ; mais pour Robert Louis Stevenson il paraît avoir eu une importance considérable, à en juger par certains passages de sa lettre à M. Barrie.

Celui-ci venait de publier un très joli roman écossais, *le Petit Ministre;* et Stevenson lui écrivait, au sujet de ce livre : « Votre histoire aurait dû finir *mal;* nous savons tous qu'elle l'aurait dû, et nous vous sommes infiniment reconnaissans de la grâce et de la bonté qui vous ont amené à mentir sur ce point. Si vous aviez dit la vérité, moi en particulier je ne vous l'aurais jamais pardonné. D'après la façon dont vous aviez conçu et écrit les premières parties, un dénouement *vrai,* pour vrai qu'il fût, eût été un mensonge, ou, ce qui est pis en matière d'art, une fausse note. Si vous voulez qu'un livre finisse *mal,* il faut qu'il finisse *mal* dès le commencement : et votre livre commence de manière à devoir finir *bien*... Je me trouve moi-même dans une situation semblable avec mon roman sur Braxfield. Celui-ci, — dans mon roman il s'appelle Hermiston, — a un fils qui est condamné à mort ; et ma première intention a été de le faire pendre au dénouement. Mais à considérer mes caractères secondaires, j'ai vu qu'il y avait là cinq personnes qui pouvaient (et qui même, en un certain sens, devaient) forcer les portes de la prison et le délivrer. Ce sont de hardis et vigoureux gaillards, qui peuvent parfaitement le faire évader. Pourquoi donc ne le feraient-ils pas ? Pourquoi le jeune homme ne pourrait-il pas s'échapper, émigrer dans un autre pays, et aller vivre heureux avec sa... Mais silence ! Je ne veux trahir ni mon secret, ni mon héroïne. »

Toutes les lettres de Stevenson sont écrites de ce ton, avec un enjouement naïf et subtil. Mieux que ses plus beaux livres, elles nous font connaître l'âme charmante de ce vieil enfant, et nous expliquent son irrésistible attrait sur tous ceux qui l'ont approché. M. Sidney Colvin en a cité plusieurs, dans sa notice ; il en citera d'autres encore, j'imagine, dans le *Mémoire* que, suivant la pieuse et sage coutume de son pays, il a entrepris d'écrire sur son ami défunt (1). Mais dès maintenant, et en attendant qu'elles nous permettent de porter un jugement d'ensemble sur la vie et le caractère de Robert Louis Stevenson, l'esquisse posthume de *Weir of Hermiston* constitue pour nous un document littéraire d'un intérêt capital. L'auteur nous y donne la mesure complète des ressources, et des limites aussi, de son talent créateur. Nous y voyons clairement, par exemple, que malgré tout son effort et sa meilleure volonté, il ne serait jamais parvenu à bien *composer* un roman, ni à fixer sur un sujet unique l'incessante mobilité de sa fantaisie. Les quatre oncles de Christine tiennent autant de place, dans son livre, que le vieux juge et son fils, interrompant, au grand dommage de l'unité du récit, une action dramatique où ils n'avaient rien à faire. Christine elle-même, l'héroïne, est une poupée banale et sans vie, comme d'ailleurs la plupart des jeunes filles dans les romans de Stevenson : et l'on est même surpris de trouver chez un observateur aussi pénétrant une aussi profonde ignorance des secrets du cœur féminin. Mais avec quelle force il a dessiné, en revanche, la tragique image de ses deux héros, et combien de nuances délicates il a notées dans leurs âmes ! Comme il a su, par quelques touches légères, nous indiquer le contraste de ces deux natures, et en même temps nous faire sentir leur ressemblance foncière ! Conteur délicieux et aimable poète, pour la première fois il s'est montré un grand romancier. Et ce n'est pas sans raison que tous les critiques anglais, d'accord avec M. Sidney Colvin, ont reconnu dans cette œuvre inachevée son véritable chef-d'œuvre.

T. DE WYZEWA.

(1) On trouvera, dans un récent recueil de portraits et d'études de M. Edmond Gosse, *Critical Kit-kats* (Londres, Heinemann, 1896), quelques pages charmantes sur R.-L. Stevenson, que je regrette que le manque d'espace ne m'ait point permis de citer. Avec M. Colvin, M. Gosse était le plus proche confident du conteur écossais.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

La Chambre des députés vient de prendre, au sujet de Madagascar, une résolution très importante : elle a décidé que la grande île africaine serait désormais une colonie française. Cette décision n'a pas encore été soumise au Sénat, mais elle le sera sous peu, et le Sénat la confirmera sans aucun doute. Dans l'état où sont les choses, il est impossible d'aboutir à une autre solution. Ce n'est pas à dire que celle-ci nous satisfasse; nous en aurions préféré une autre. Nous avons toujours été partisans du protectorat et adversaires de l'annexion. Les hommes qui sont aujourd'hui au pouvoir, et notamment M. le ministre des Affaires étrangères, ont partagé cette manière de voir. Personne, soit dans les instructions initiales qu'il a données à ses agens, soit dans ses publications au cours de son interrègne ministériel, n'a défendu avec plus d'intelligence et d'énergie le système du protectorat que ne l'a fait M. Hanotaux. Il y voyait, comme nous, l'instrument par excellence de la colonisation économique. Le protectorat a fait ses preuves depuis quelques années, en Tunisie d'abord, et depuis, avec une direction moins ferme et par conséquent avec des résultats plus médiocres, au Tonkin et en Annam. Il a le grand mérite de faire entrer le temps comme facteur principal dans tout établissement politique hors de nos frontières. Il permet de ne pas brusquer les solutions, de les étudier, de les préparer, de les laisser mûrir avant de les réaliser, de ménager toutes les transitions, et, en attendant, de ne pas prendre plus de responsabilités qu'on ne peut en supporter. Mais nous avons déjà traité si souvent ces questions qu'il nous paraît inutile de les exposer une fois de plus. Les opinions sont faites. Il y a deux écoles parmi les partisans de la politique coloniale : les uns sont pour le protectorat, les autres pour la conquête et pour l'assimilation. Jamais les premiers n'avaient eu de meilleurs argumens à faire valoir qu'à propos de Madagascar. Il s'agit là d'un territoire immense, aussi grand que la France, la Belgique et la Hollande réunies ; c'est à peine si nous en occupons quelques parcelles ; tout le reste échappe encore à notre influence directe, et, même sur les points où celle-ci semble s'exercer, chaque courrier qui

arrive apporte la nouvelle d'incidens malheureux, qui prouvent à quel point notre occupation est faible, incertaine, purement nominale. Le maintien du protectorat, au moins pendant un certain nombre d'années, paraissait donc recommandé. C'était l'avis de M. Hanotaux ; il y a renoncé. On peut bien penser qu'il ne l'a pas fait sans motifs sérieux ; il ne s'est pas déterminé à la légère, bien qu'il l'ait fait avec une sorte de brusquerie. Pourquoi donc a-t-il si profondément modifié les conditions premières de notre établissement à Madagascar, telles qu'il les avait conçues et fixées lui-même ? Il a regretté certainement, — les explications qu'il a données à la Chambre en font foi, — d'avoir eu en quelque sorte la main forcée. La vérité est que le grand coupable, dans toute cette affaire, est notre méthode de gouvernement, si l'on peut donner le nom de méthode à l'absence de toute prévision au point de départ, de toute suite dans les desseins une fois formés, en un mot d'intelligence politique et de volonté. La rapide succession de nos ministères ajoute une nouvelle cause d'instabilité à celle qui provient déjà de l'incertitude et du flottement de nos idées générales. Comment faire, dans ces conditions, une bonne politique coloniale ? Et peut-être serait-il permis d'étendre cette question et de l'appliquer encore à d'autres cas.

Nous resterons neutres, pour le moment, entre les partisans du protectorat et ceux de l'annexion. Notre choix personnel est fait, mais il faut bien reconnaître qu'il n'y a pas, dans ce domaine essentiellement contingent, de règle absolue : tout tient aux circonstances et à l'opportunité. Nous aurions compris qu'avant d'entreprendre l'expédition de Madagascar le gouvernement et les Chambres lui eussent assigné pour objet l'annexion pure et simple. C'était une politique, mauvaise à nos yeux, mais enfin une politique : elle aurait comporté une direction particulière à donner à l'entreprise, non pas tant pour la conduire à sa première étape, qui était la prise de possession de Tananarive, que pour la faire rayonner de là sur le reste du pays, au moyen de colonnes volantes qui auraient imposé partout notre force militaire et l'auraient substituée à l'autorité traditionnelle du gouvernement hova. Il y avait, de ce chef, des charges considérables à assumer : il fallait les regarder en face et y pourvoir. Il fallait aussi faire marcher derrière nos soldats une armée de fonctionnaires qui, à l'ombre de nos drapeaux, ou plutôt sous la protection de nos fusils, auraient organisé le pays à la française. On nous reprochera peut-être de forcer les traits du tableau : soit ! nous forçons les traits, nous les accentuons pour leur donner plus de relief, mais nous ne les dénaturons pas. A-t-on fait cela ? Point du tout. On ne l'a pas fait, on n'a pas voulu le faire pour deux motifs. Le premier est que le gouvernement d'alors était partisan très sincère du protectorat, et qu'il avait donné à ce système toutes ses préférences. Le second est que si on avait, à ce moment,

proposé aux Chambres d'opérer la conquête et l'annexion d'un immense et lointain territoire, elles s'y seraient refusées à la presque unanimité de leurs membres. L'idée de conquérir Madagascar, d'y établir notre domination directe, de renverser le gouvernement hova et de prendre sa place, n'existait encore que dans l'esprit de quelques députés des colonies; mais ils se gardaient bien de la produire au grand jour. Le vote des Chambres aurait été certain; l'expédition de Madagascar aurait été condamnée avant d'être entamée. Aussi n'a-t-on parlé de rien de semblable, et a-t-il été bien entendu qu'il ne s'agissait que d'une chose de modeste apparence, faire de notre protectorat une réalité. Au reste, l'entreprise était conduite alors par le ministère des Affaires étrangères, qui avait déjà à sa tête M. Hanotaux. Ce ministère n'a pas l'habitude de procéder par à-coups, par soubresauts imprévus, par fantaisie ou par caprice; il aime à s'inspirer des traditions, à poursuivre le développement des affaires suivant leur évolution normale, à les continuer dans l'esprit où elles ont été conçues plutôt qu'à y introduire de brusques innovations, et depuis longtemps déjà il avait préparé non pas l'annexion, mais le protectorat. Il l'avait fait accepter par les principales puissances intéressées, et ce but restait pour lui le seul qui fût assigné à nos efforts. Il aurait été bien inutile d'amener, en 1890, l'Angleterre et l'Allemagne à reconnaître notre protectorat avec toutes ses conséquences, si l'avenir avait pu être prévu. On s'est un peu amusé de l'extrême facilité avec laquelle le général Duchesne, puis M. Laroche ont imposé à la reine de Madagascar les solutions les plus diverses et même les plus opposées; le sujet prête effectivement à l'ironie; peut-être la reine n'a-t-elle pas très bien compris des subtilités diplomatiques auxquelles son esprit était mal préparé; mais il n'en est pas de même de l'Angleterre et de l'Allemagne, et lorsqu'on leur a demandé de reconnaître notre protectorat avec un éclat que nous avons d'ailleurs jugé excessif, parce que le gouvernement hova devait y voir une provocation et une menace, ce n'était certainement pas avec l'arrière-pensée de leur dire ensuite qu'il ne s'agissait plus de protectorat mais d'annexion. Il est donc avéré que le protectorat était, à l'origine, non seulement dans les préférences, mais dans la volonté expresse et réfléchie du gouvernement français.

L'expédition a eu lieu. Elle a coûté très cher. La consommation de vies humaines qui a été faite a atteint un chiffre douloureux. Ceux-là seuls s'en sont étonnés qui ne connaissaient pas les difficultés que le sol et surtout le climat devaient opposer à l'invasion de nos troupes. On avait bercé les esprits de l'illusion que la marche sur Tananarive ne serait qu'une promenade militaire à travers un pays plein de ressources naturelles, et habité par des populations qui nous attendaient avec impatience pour se ranger de notre côté. Ces mensonges, que nous nous sommes toujours efforcés de dissiper, étaient fort cou-

pables : il en est résulté l'amère déception dont personne n'a encore perdu le souvenir. Les partisans de l'annexion ont compris tout de suite quel parti ils pouvaient en tirer : s'ils ont tout fait pour faire perdre la tête aux autres, ils ont gardé la leur parfaitement équilibrée, éveillée, avisée. Ils ont aussitôt mis en avant le prodigieux sophisme qu'après tout l'argent que nous avions dépensé, après tout le sang que nous avions versé, nous ne pouvions plus nous contenter des résultats que nous avions visés tout d'abord. Il nous fallait davantage! Sophisme, disons-nous, parce que ce n'est pas dans l'intérêt des Malgaches que nous avions voulu nous borner au protectorat, mais dans le nôtre. Si on avait dépensé plus qu'on ne l'avait prévu en hommes et en argent, ce n'était pas une raison pour se mettre dans la nécessité de dépenser davantage encore. Quant à nous qui n'avions éprouvé aucune espèce de surprise au cours de l'expédition, nous restions naturellement fidèles au protectorat. Le gouvernement de cette époque faisait de même, au moins d'une manière théorique. Toutefois, sous le coup d'une émotion à laquelle il aurait dû échapper, il commettait la faute de substituer au premier projet de traité, remis par lui-même entre les mains du général Duchesne, un second traité qui était encore le protectorat, mais plus rigoureux dans la forme et plus humiliant pour la reine qui devait le signer seule, c'est-à-dire prendre des engagemens envers nous sans que nous en prissions aucun envers elle. Première déviation de la politique si claire, si ferme, si prudente et si résolue en apparence qui avait été d'abord adoptée. On sait ce qui est advenu. Le second traité est arrivé trop tard à Tananarive ; le premier avait déjà été signé ; et le général Duchesne, dans son robuste bon sens, a jugé qu'il était peut-être dangereux et en tout cas peu digne de revenir sur le fait accompli.

Malheureusement, le second traité était resté dans les dossiers du quai d'Orsay, comme une sorte de désaveu du premier, comme un remords du ministère qui l'avait préparé, comme une invite à son successeur. Celui-ci a été le ministère radical présidé par M. Léon Bourgeois, et qui avait M. Berthelot pour représentant aux affaires étrangères. Il était facile de prévoir que, par sa composition même, le cabinet Bourgeois subirait plus facilement et plus complètement que tout autre les influences, ou plutôt les exigences des groupes coloniaux. Ces groupes sont très actifs, très remuans à la Chambre, toujours prêts à vendre leur concours et encore plus à le retirer, prenant à tous les incidens parlementaires une part disproportionnée à leur importance numérique, et remarquablement habiles à exagérer la valeur de leur appui, soit qu'ils le donnent, soit qu'ils le refusent. Ils ont commencé par se vanter d'avoir renversé le ministère de M. Ribot, à cause du traité de Tananarive déclaré par eux insuffisant, et, forts de cette prétendue victoire, ils se sont tournés vers le nouveau cabinet pour lui dicter des

conditions qui ont été très docilement acceptées. Le ministère Bourgeois a imaginé alors, à moins qu'on ne l'ait imaginé pour lui, le très étrange système qui consistait à établir à Madagascar le protectorat à l'intérieur, tandis qu'on notifiait l'annexion aux puissances étrangères. Il espérait ainsi éviter également les difficultés du dedans et du dehors, et peut-être y serait-il parvenu s'il avait réussi à se faire comprendre. M. Léon Bourgeois est un esprit subtil, aidé dans l'expression de ses idées par une langue très souple; ce qu'il est comme orateur, il l'a sans doute été comme diplomate; toutefois, malgré tous ses efforts, il n'est pas venu à bout de s'expliquer à la tribune et il ne paraît pas avoir été plus heureux dans ses négociations. Le monstre qu'il avait enfanté ne pouvait décidément pas être produit dans le monde et y faire son chemin. La Chambre a montré une attention d'esprit extraordinaire pour essayer de saisir ce que c'était que ce protectorat qui n'en était pas un, et que cette annexion qui n'en était pas une; elle a dû y renoncer, ce qui, au surplus, fait honneur à son bon sens. Jamais elle n'a été plus étonnée qu'en écoutant M. Bourgeois, ordinairement si clair, lui détailler les ingéniosités de son système. Chacun regardait son voisin en ayant l'air de lui dire : Avez-vous compris? Par malheur, il ne s'agissait pas d'une thèse en Sorbonne, et, sous l'enveloppe d'une phraséologie décevante, tout le monde sentait que des intérêts très graves se trouvaient engagés, peut-être compromis. A tort ou à raison, la Chambre a pensé que le plus sage pour elle était de laisser au gouvernement la responsabilité qu'il avait assumée, et d'attendre les événemens. Qui sait? Peut-être les puissances étrangères auxquelles notre prise de possession avait été notifiée purement et simplement n'en demanderaient pas davantage, et accepteraient comme conséquence la disparition des anciens traités de Madagascar. Rien n'était moins sûr, mais précisément pour ce motif, il ne fallait pas affaiblir le gouvernement dans l'attitude logiquement si débile qu'il avait adoptée. D'autre part, la Chambre ne fermait pas encore les yeux, à ce moment, au danger qu'il y aurait pour elle à vouloir trop préciser le régime intérieur de Madagascar. Si c'était vraiment le gouvernement direct, la question de l'esclavage se dressait tout entière, et comment la résoudre? Il était inadmissible que l'esclavage subsistât un jour de plus dans une terre devenue et proclamée française. D'autre part, sa suppression immédiate risquait de provoquer dans la grande île des troubles économiques, politiques et sociaux dont il était difficile de mesurer et encore plus de prévenir les suites. La Chambre qui, quelques semaines plus tard, devait aborder avec tant de hardiesse et trancher avec tant d'imprudence ce problème de l'esclavage, semblait disposée alors à le laisser dormir. Pourquoi? Il est facile de le dire. Les radicaux, les socialistes, les députés de nos colonies lointaines, ministériels à cette époque, cherchaient avant tout à ne pas créer d'em-

barras au cabinet. Ils se taisaient systématiquement sur la question de l'esclavage. Ils abandonnaient au gouvernement le soin de la résoudre comme il voudrait, ou même de ne pas la résoudre du tout et de la passer tout entière à ses successeurs. M. Bourgeois était trop intelligent pour ne pas comprendre que si l'annexion, après avoir été notifiée aux puissances, devenait l'objet d'un vote parlementaire, elle le mettrait dans l'obligation de supprimer l'esclavage sans trêve ni délai. Il reculait devant cette perspective, et c'est même pour ce motif qu'il s'était arrêté à la solution hétéroclite et bizarre que l'on connaît. Il aimait mieux rester dans une attitude un peu ridicule que d'en adopter une franchement périlleuse. Il a trouvé dans le centre de la Chambre des hommes qui, élevant leur patriotisme au-dessus de l'intérêt de parti, n'ont pas voulu le pousser à bout, se sont arrêtés au point où il lui aurait été impossible de répondre à leurs questions, et finalement l'ont laissé libre de se tirer comme il pourrait de la situation où il s'était mis.

Mais il ne s'en est pas tiré du tout; il est tombé, et il a passé à son successeur l'héritage diplomatique le plus confus. En revenant au quai d'Orsay M. Hanotaux n'y a plus reconnu la question de Madagascar. Elle était engagée dans les voies les plus diverses; elle avait revêtu les formes politiques les plus opposées. De plus, la direction générale de l'affaire, dans un moment où la plus rigoureuse unité de vues aurait été si nécessaire, n'appartenait déjà plus à un seul département. Par une précipitation impardonnable, le précédent cabinet avait rattaché Madagascar au ministère des Colonies, et le ministère des Affaires étrangères restait seulement chargé des négociations avec les puissances. Ces négociations portaient sur les traités de commerce et d'amitié que le gouvernement malgache avait contractés avec l'Angleterre, les États-Unis, l'Allemagne et l'Italie. M. Bourgeois avait espéré qu'il suffirait de notifier notre prise de possession à ces puissances pour rendre ces traités caducs. Si prise de possession signifiait, en effet, annexion pure et simple, on pouvait soutenir la thèse, admise par tous les auteurs, qu'un changement de souveraineté fait en quelque sorte table rase de tous les engagemens antérieurs. C'était une grande simplification. Il est probable qu'elle n'avait pas échappé à M. Hanotaux au moment où il écrivait ses premières et remarquables instructions pour l'établissement du protectorat. Il avait certainement aperçu et apprécié à leur valeur les facilités que pouvait donner une autre manière de procéder; mais il les avait mises en parallèle avec les difficultés correspondantes qui en résulteraient pour l'administration intérieure de l'île. C'est, en effet, le caractère particulier de cette question de Madagascar qu'on s'y trouve en présence de deux systèmes dont l'un, le protectorat, donne plus de facilités au dedans, et dont l'autre, l'annexion, en donne plus au dehors. On ne peut malheureusement gagner d'un côté sans

perdre de l'autre. Il faut choisir, et M. Hanotaux avait fait son choix. Subitement, il en a fait un autre, et il a présenté à la Chambre un projet de loi qui déclarait Madagascar colonie française. L'aurait-il fait s'il était resté chargé en même temps de l'administration intérieure de l'île aussi bien que de ses relations avec l'étranger? Qui pourrait le dire? Ce qui est sûr, c'est que, n'ayant d'autre souci immédiat que d'obtenir des puissances qu'elles reconnussent notre situation nouvelle avec toutes ses conséquences, notamment avec ses conséquences économiques, il n'a pas tardé à s'apercevoir que le terrain sur lequel il se trouvait placé n'était pas tenable. On lui demandait, non sans ironie, ce que signifiait au juste notre prise de possession, quel était le véritable caractère de la notification qui en avait été faite, quels en seraient les résultats au point de vue de l'administration intérieure, où finissait la responsabilité de la reine, où commençait celle de la France, et mille autres questions que le moindre membre du moindre comité de contentieux peut aisément imaginer en pareille matière, — questions d'ailleurs insolubles. M. Hanotaux a perdu patience. Il souffrait évidemment de se trouver empêtré dans un écheveau aussi embrouillé, dont tous les fils, lorsqu'on les tirait, cassaient l'un après l'autre. Il a l'esprit net et la résolution prompte. Amené à choisir une fois de plus entre le protectorat et l'annexion, il l'a fait dans des conditions qui n'étaient pas les mêmes qu'au début. La question n'était plus entière. Il était impossible de retirer la notification solennelle qui avait été faite aux puissances. Dès lors, il fallait, — du moins M. Hanotaux l'a pensé, — donner à cette notification toute sa valeur, et reconnaître que Madagascar était une possession française comme une autre, une colonie pour l'appeler par son nom. Ainsi a été fait. Nous sommes rentrés dans la logique, et nous espérons bien que toutes nos difficultés avec les puissances prendront fin aussitôt : sans cela, nous aurions fait un marché de dupes, car nos difficultés intérieures en seront, comme nous l'avons dit, singulièrement aggravées.

Si le gouvernement avait pu se faire à ce dernier égard la moindre illusion avant la séance où la Chambre a discuté son projet de loi, cette illusion n'a pas tardé à se dissiper. On venait à peine de voter à mains levées le principe de l'annexion lorsque la question de l'esclavage s'est trouvée posée. La même Chambre qui avait eu la sagesse de l'éviter quelques semaines auparavant, s'y est jetée à corps perdu. Les radicaux, les socialistes, les députés des colonies qui avaient montré tant de réserve lorsque M. Bourgeois était aux affaires, n'étaient plus retenus maintenant par aucune considération ministérielle; tout au contraire, ils ne demandaient qu'à mettre le gouvernement dans l'embarras. Ils l'y ont mis. Rien n'était plus aisé. Le ministre des Colonies, chargé de la responsabilité de ce qui se passe déjà et de ce qui peut se passer encore à Madagascar, devait naturellement faire part à la Cham-

bre des inconvéniens que présenterait la mesure. Certes, bien que l'esclavage n'ait pas à Madagascar le caractère odieux qu'il a sur le continent africain et qu'il a eu autrefois dans d'autres parties du monde, l'institution est abominable en elle-même, et il ne pouvait venir à l'idée de personne de la défendre. Le gouvernement, comme l'opposition, veut la faire disparaître; il le promettait, il s'y engageait; il demandait seulement le temps de prendre quelques mesures préalables, d'user de quelques ménagemens et précautions. Non! pas de délais, pas de ménagemens, pas de précautions! Les députés d'aujourd'hui ne sont-ils pas les héritiers de celui qui a dit : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe! » L'esclavage ne saurait durer un jour sur une terre française. La loi de 1848 l'ordonne, et, à défaut de la loi, la conscience nationale l'exigera. Tous les députés des colonies ont donné; presque tous ont été éloquens. Comment ne pas l'être sur un pareil sujet? Et comment se refuser un aussi facile plaisir? Au reste, ils n'avaient pas tort, et la Chambre, quelles que fussent ses perplexités intérieures, ne pouvait pas rester indifférente à l'appel qui lui était adressé au nom de l'humanité. Lorsqu'on voit un homme comme M. Denys Cochin prendre lui aussi en main la cause de l'abolition immédiate de l'esclavage, on ne peut pas le soupçonner de jouer seulement un rôle parlementaire; ses opinions sont connues, elles sont même pour lui un héritage de famille; comment aurait-il laissé échapper l'occasion qui s'offrait à lui de les exposer et de les faire triompher? La cause du ministère, même auprès de ses amis, paraissait petite à côté de celle qui venait d'être invoquée. Ses résistances ne pouvaient pas être admises, même à titre provisoire. Avec le protectorat, nous n'étions pas strictement responsables de ce qui se passait à Madagascar; nous pouvions, sous le couvert du gouvernement malgache, tolérer certains abus jusqu'au moment où il nous serait enfin permis de les supprimer sans danger. Mais avec l'annexion et le gouvernement direct, c'est autre chose. Le gouvernement n'a eu rien de mieux à faire que d'accepter un ordre du jour qui le chargeait de prendre des mesures pour abolir l'esclavage. Il a laissé entendre que, dans sa pensée, prendre des mesures était une expression qui lui assurait un certain temps de répit; on lui a répondu par le mot d'abolition immédiate qui réduit ce temps à rien du tout. L'ordre du jour, ainsi rédigé, a réuni l'unanimité des votans. L'ouragan soufflait si fort que si le gouvernement n'avait pas plié comme le roseau de la fable, il aurait été emporté comme le chêne dans son essai de résistance : situation fâcheuse, à laquelle il est toujours regrettable de s'être exposé.

Si nous avons raconté avec quelques détails les derniers incidens qu'a traversés l'affaire de Madagascar, c'est pour mieux faire sentir la difficulté qu'il y a, dans notre système de gouvernement, à conduire à bon terme une affaire coloniale de longue haleine. Il serait facile, en

remontant un peu plus haut, de montrer que nous n'avons jamais bien su ce que nous faisions à Madagascar : en tout cas, nous n'y avons jamais fait ce que nous voulions y faire. Notre politique a toujours marché au hasard des circonstances, conduite en réalité par un petit groupe de politiciens coloniaux qui ont sur les ministres l'avantage de présenter dans leur groupement une certaine stabilité, de savoir exactement ce qu'ils veulent, et de ne pas perdre de vue leur but un seul instant. La Chambre supporte leur domination avec impatience, mais elle la subit. Ce dernier épisode met parfaitement en lumière l'efficacité de cette influence, qui tantôt reste secrète, tantôt au contraire s'étale avec une allure conquérante, et qui pèse sans interruption sur les décisions du gouvernement et du parlement. On va à Madagascar pour y établir un protectorat d'une certaine nature; à peine l'expédition est-elle en route que le traité longuement préparé par les hommes les plus compétens se trouve modifié. Un second texte est substitué au premier. Ici se produit un changement à vue; le ministère est renversé; c'est un événement qui, dans notre vie politique, coupe en quelque sorte tous les actes d'une pièce en plusieurs actes. Le nouveau ministère, ne sachant quel parti prendre entre le protectorat et l'annexion, décide qu'il fera l'un et l'autre, chef-d'œuvre d'éclectisme assez mal apprécié, mais qui, dans sa pensée, avait pour objet principal de réserver la question de l'esclavage, à laquelle il lui paraissait trop dangereux de toucher. Ici survient une nouvelle crise ministérielle. Le nouveau cabinet renonce au protectorat, proclame l'annexion et supprime, ou laisse supprimer l'esclavage. Tout cela se déroule en quelques mois avec une irrésistible puissance de logique qui ne laisse aucune part à la prévision, au calcul, à la sagesse politiques. Les mêmes hommes apportent les solutions les plus différentes; la même Chambre émet des votes dans les sens les plus opposés. Comme partisans du protectorat, nous déplorons le résultat atteint; mais nous serions partisans de l'annexion que nous ne déplorerions pas moins cette manière de procéder. On peut se résigner à une faute une fois commise; on s'habitue moins aisément à voir jouer toute seule une machine de gouvernement que rien ne gouverne elle-même, et qui débite au hasard tantôt telle solution et tantôt telle autre, au petit bonheur. Si le ministère Ribot avait duré quelques jours de plus, ou si M. Hanotaux, — ce que nous le félicitons d'ailleurs de n'avoir pas fait, — avait accepté d'entrer dans le ministère Bourgeois, la solution qui aurait prévalu à Madagascar aurait été toute différente de celle qui vient de nous être imposée par l'initiative du même M. Hanotaux. Et ce n'est pas un reproche que nous adressons à notre ministre des Affaires étrangères; il n'a sans doute pas pu faire autrement qu'il n'a fait; mais on nous permettra de n'être pas rassuré en nous sentant dans un engrenage qui soumet à de pareilles transfor-

mations ou déformations les objets qui tombent sous ses prises. Jamais le gouvernement parlementaire ne nous a paru davantage avoir besoin d'un régulateur et d'un frein. Malheureusement nous ne les apercevons pas.

En dehors de cette discussion, et en attendant celle des quatre contributions directes qui vient seulement de commencer, la Chambre n'a guère discuté, un peu à bâtons rompus, qu'une loi sur la protection des enfans, des filles mineures et des femmes dans les établissemens industriels. Le sujet, sans doute, est important en lui-même; cependant il ne justifie pas les grands développemens dont il a été l'objet. Les orateurs les plus brillans et les plus considérables de la Chambre, M. de Mun, M. Deschanel, M. Aynard, sans parler du grand prêtre du collectivisme M. Jules Guesde, sont montés successivement à la tribune, où ils ont parlé fort peu de la loi et beaucoup de la question sociale. Les thèses les plus diverses ont été successivement produites, et parfois avec beaucoup de talent; mais il faut bien avouer que le caractère de ces discussions est un peu platonique et qu'on n'en distingue pas toujours l'utilité immédiate. Il y aurait toute une étude à faire sur les grands problèmes qui ont été exposés devant la Chambre, et sur la manière dont ils ont été traités. Nous y reviendrons peut-être pendant le loisir relatif des vacances. Au fond, la Chambre regarde ces discussions comme une sorte d'intermède et de passe-temps : peut-être produisent-elles sur le pays une impression plus profonde. Toutes les imaginations sont tournées aujourd'hui vers la question sociale, sans se rendre bien compte de ce qu'elle est, et les grands discours qui retentissent au Palais-Bourbon peuvent contribuer à en fixer pour les esprits les élémens principaux, encore un peu flottans.

Plusieurs fois on a cru que cette discussion inoffensive serait troublée par des bruits venus du dehors. Les radicaux avaient annoncé dans la presse l'intention d'interpeller le gouvernement au sujet des processions de la Fête-Dieu et des manifestations qui ont suivi. Les interpellations n'ont pas eu lieu, sans doute parce que le gouvernement a pris immédiatement les mesures dont il disposait pour faire connaître sa pensée et sa volonté : que pouvait-on lui demander de plus? Il a usé des armes qu'il a dans la main; il a appelé un prélat comme d'abus devant le Conseil d'État; il a exercé devant les tribunaux quelques poursuites qui ont abouti à des peines légères; la plupart de ceux qui en ont été frappés ont d'ailleurs bénéficié de la loi Bérenger. Tout cela, on en conviendra, n'est ni bien sévère, ni bien rigoureux, et les journaux qui parlent de persécution auront de la peine à donner le change. Mais que penser des catholiques qui se livrent à ces manifestations, illégales certainement? Nous n'avons pas à apprécier la loi qui donne aux municipalités le droit d'autoriser ou d'interdire les manifestations religieuses dans la rue; elle existe;

on la respectait l'année dernière; pourquoi, sur quelques points du territoire à la vérité peu nombreux, ne la respecte-t-on pas celle-ci? Dans quelques villes, on a prétendu respecter la loi en la tournant. Ce ne sont pas des processions au sens propre du mot qui se déroulent dans la rue, car le clergé n'y apparaît pas; mais le fait que la manifestation s'est organisée dans une église et qu'elle traverse la ville pour aboutir à une autre église, lui donne son véritable caractère. Les catholiques qui se livrent à ces démonstrations intempestives, se font de singulières et de dangereuses illusions sur l'efficacité de leur propagande par le fait. Ils ne sont qu'une infime minorité, mais dans tous les partis, c'est toujours une minorité prétentieuse, maladroite et tapageuse, qui compromet la majorité et quelquefois le parti tout entier. Ceux-ci ne réjouissent que les radicaux et les socialistes qui cherchent, sans l'avoir trouvée jusqu'ici, une bonne occasion d'attaquer le gouvernement actuel et qui s'emparent de celle-là. A la question que nous posions plus haut : pourquoi cette année et non pas les années précédentes? pourquoi aujourd'hui et non pas hier? les radicaux répondent que c'est parce que nous avons un ministère modéré, qu'ils accusent même, sans en rien croire, de pactiser avec le cléricalisme. Laissons de côté ce que leur polémique a quelquefois de violent et même de grossier, bien que l'excitation des esprits en soit entretenue et augmentée. Ce n'est pas à nos yeux le mal principal qui résulte de cette levée de boucliers. L'argument vraiment sérieux que les journaux avancés présentent avec une modération relative et dès lors plus redoutable, est qu'il suffit à un gouvernement de montrer un peu plus de modération et de tolérance que ses devanciers pour que les « cléricaux » en abusent tout de suite. — Voyez, disent-ils, à quoi vous vous exposez. Vous parlez d'apaisement, vous commencez à en faire; aussitôt les exigences cléricales prennent une allure provocante. A chaque pas que vous ferez dans cette voie, les hommes que vous ménagez en feront quatre. Ils professent le mépris de la loi; ils ne se contentent pas de le professer, il y conforment leur conduite. Les troubles qui, jusqu'à présent, ont eu lieu dans la rue n'ont pas eu sans doute beaucoup de gravité; mais ils sont un indice significatif de ce qu'a d'irréductible la lutte que vous avez crue éteinte entre la société laïque et le monde ecclésiastique. Si vous la laissez renaître, vous aurez montré par là votre incapacité à la soutenir; nous seuls pourrons le faire, vous n'aurez plus qu'à disparaître. — Que répondre à cela?

Il est certain que choisir le moment où nous sommes pour se livrer à des manifestations illégales n'est faire preuve ni d'intelligence politique ni de courage. Une telle attitude aurait été beaucoup plus fière sous un ministère radical : il est vrai qu'elle aurait fortifié ce ministère qui n'aurait pas manqué de prendre les mesures les plus énergiques, peut-

être même les plus vexatoires pour satisfaire ses amis. Sous un cabinet Méline, le danger paraît moins grand, parce qu'on espère bien que le gouvernement ne poussera pas les choses à l'extrême; soit! mais on l'affaiblit imprudemment en donnant contre lui des armes à ses pires adversaires. On trouble, on alarme l'opinion. Peut-être M. Bourgeois, à la place de M. Méline, n'aurait-il pas eu besoin de faire autant que lui pour avoir l'approbation des radicaux; M. Méline, si ce mouvement se poursuit, sera obligé de prendre des mesures de plus en plus rigoureuses jusqu'au moment où une coalition parlementaire se dressera pour le renverser, soit qu'il ait fait trop, soit qu'il n'ait pas fait assez. Est-ce là ce que veulent les auteurs des manifestations? Qu'ils le sachent ou non, c'est à ce résultat qu'ils tendent : s'ils l'atteignent, qu'y gagneront-ils? Certes, en agissant comme ils le font, ils tiennent peu de compte des instructions du Saint-Père. Léon XIII, à la vérité, tout en leur demandant d'accepter les institutions constitutionnelles du pays, leur a conseillé de travailler à l'amélioration des lois. Il est peu probable qu'il ait particulièrement songé aux lois qui interdisent les manifestations dans les rues : ce ne sont pas celles qui pèsent le plus lourdement sur l'Église. Mais en admettant qu'il y ait lieu de les modifier, ce n'est pas par la révolte qu'on y réussira. Il faut espérer que cette effervescence passagère, condamnée par les hommes sérieux de tous les partis, ne survivra pas à la circonstance qui l'a fait naître : c'est déjà trop qu'elle ait pu se produire, et nous voudrions que tous les catholiques sensés s'entendissent pour y mettre un terme, et surtout pour l'empêcher de renaître.

FRANCIS CHARMES.

ESSAIS ET NOTICES

Un prédicateur populaire dans l'Italie de la Renaissance, saint Bernardin de Sienne, par M. Thureau-Dangin. — 1 vol. in-18, Plon.

Nous ne connaissons, en général, qu'un seul aspect de la Renaissance, et non seulement nous ne voyons guère en elle qu'une « déchristianisation » du monde, mais de plus, et aussi d'une manière générale, la Renaissance chrétienne, pour nous, c'est la Réforme. « Si l'Italie de la Renaissance prend au XVIe siècle la direction des esprits, lisais-je encore tout récemment, l'Allemagne de la Réforme revendique la conduite des âmes ; » et, en effet, c'est ce que l'on enseigne communément en Allemagne... et en Italie. Passe encore pour les Allemands ! Ils ont certes leurs raisons d'admirer Luther et Mélanchthon, auxquelles d'ailleurs nous n'en avons pas, nous — pour aujourd'hui, — de ne point souscrire. Mais les Italiens sont des ingrats ! qui se font tort à eux-mêmes d'une moitié de leur âme ou du génie de leur race quand ils oublient ce « renouveau d'ascétisme et de sainteté » qui fut chez eux contemporain du grand mouvement de la Renaissance. Les noms de saint François d'Assise ou de sainte Catherine de Sienne sont-ils moins considérables dans l'histoire de l'humanité que les noms de Michel-Ange ou de Léonard de Vinci ? C'est une question que l'on peut se poser ; et la réponse dépend de l'idée que l'on se forme de l'objet de la vie ! Mais, en tout cas, ni sainte Catherine, ni saint François, ni tant d'autres saints ou de « bienheureux » qui les ont suivis n'ont attendu pour « revendiquer la conduite des âmes » que, du fond de l'Allemagne on leur en eût donné le signal. Tant de prédicateurs qui, depuis saint François jusqu'à Savonarole, ont rempli l'Italie du bruit de leur éloquence ou des miracles de leur apostolat, appartiennent bien à l'histoire de la Renaissance. Et parce qu'ils lui appartiennent, parce qu'on ne saurait les oublier ou les omettre sans altérer gravement la vérité, parce qu'on les oublie cependant trop souvent, c'est ce qui fait l'intérêt du livre que M. P. Thureau-Dangin vient de consacrer à la mémoire de l'un des plus purs et des plus grands d'entre eux : *Saint Bernardin de Sienne.*

« Je n'ai pas eu la prétention, — nous dit M. Thureau-Dangin, — d'apporter sur saint Bernardin tout ce qu'un érudit et un théologien auraient pu trouver à en dire » ; et puisqu'il nous le dit lui-même, assurément nous l'en croirons. Mais ce qu'aucun érudit, ni peut-être même aucun

théologien n'aurait pu nous donner, c'est un livre d'une lecture plus attachante, un portrait plus vivant du saint, et un plus beau tableau d'histoire. Tout est en place dans ce livre, et rien n'y vient qu'à son tour, en son temps, en son lieu, pour « illustrer » en quelque manière la biographie du saint. De Milan, où Bernardin débute, jusqu'à Aquila, où il meurt à la tâche et comme sur la brèche, M. Thureau-Dangin le suit de ville en ville, à travers l'Italie entière, — *semper docentem, semper instantem, semper sudantem, semper ad amorem Dei omnium animos excitantem,* — et partout il nous le montre appropriant son discours aux besoins de son auditoire. Ici, comme à Sienne même, c'est à l'esprit de faction que Bernardin s'attaque; et là, comme à Ferrare, c'est au luxe des vêtemens et à la licence des mœurs; ailleurs encore, comme à Viterbe ou comme à Orvieto, c'est à l'usure. Sent-il parfois quelque résistance? Il menace alors les pécheurs de l'instrument des vengeances divines : c'est le *condottiere,* dans l'Italie du xve siècle; et de tous ces traits, que le biographe indique, sans y appuyer, avec un sens exquis du pittoresque et de la mesure, se compose, pour ainsi parler, un tableau où nous voyons revivre, s'animer, et marcher devant nous tout un siècle d'histoire.

Un des chapitres les plus curieux du livre de M. Thureau-Dangin est consacré à l'analyse des *Prediche volgari* de Bernardin de Sienne. Bernardin de Sienne prêchait en langue vulgaire, mais, quand il rédigeait lui-même ses *Sermons,* il les mettait en latin, et la collection n'en forme pas moins de cinq volumes in-quarto. Il est arrivé cependant quelquefois qu'un auditeur « sténographiât » à la volée le discours du prédicateur; et c'est ainsi que, grâce à un certain « Benedetto, tondeur de drap de son métier, ayant femme et enfans, d'ailleurs plus vertueux que riche, » quarante-cinq discours de Bernardin de Sienne sont parvenus jusqu'à nous dans leur forme originale. Voici le jugement qu'en porte M. Thureau-Dangin. « Jamais Bernardin n'est mû par le désir vulgaire d'amuser ceux qui l'écoutent; il ne cherche à récréer les esprits que pour convertir les cœurs. Si l'on trouve chez lui quelques expressions, quelques images dont le réalisme naïf étonne notre goût plus timoré, ce sont des taches rares. On est plutôt frappé de ce que cette parole, au moment même où elle se fait populaire, garde ordinairement de délicatesse, de grâce, de pureté : on y voit transpirer à chaque ligne, avec l'exquise candeur du saint, la distinction de l'homme bien né, et la politesse d'un lettré qui n'est pas étranger au mouvement de la Renaissance. » M. Thureau-Dangin ajoute, pour excuser ce réalisme, que « jamais la parole religieuse n'a eu autant d'influence sur le peuple qu'à l'époque où elle employait les moyens dont on affecte d'être choqué »; et je crois bien qu'il a raison. Les moyens d'un « prédicateur populaire » ne sauraient être ceux d'un évêque de cour; on n'agite pas les foules, on ne les remue point, on n'en change

pas les cœurs avec des périodes académiques. Saint Bernardin de Sienne a été avant tout un prédicateur populaire ; et il a bien pu rédiger ses *Sermons* en latin, mais il faisait alors le docteur ; et si l'on veut retrouver l'orateur, c'est dans les *Prediche volgari* qu'il nous faut le chercher.

Et c'est là aussi que nous retrouverons l'homme, avec cette grâce d'enjouement qui semble avoir été l'un des traits essentiels de son caractère et qui n'était pas moins conforme aux exemples et aux leçons de saint François d'Assise qu'à la nature même du tempérament siennois. « Regardez les abeilles sur le thym : elles y trouvent un suc fort amer ; mais en le suçant elles le convertissent en miel, parce que telle est leur propriété. O mondains — s'écrie un autre saint François — les âmes dévotes trouvent beaucoup d'amertume en leurs mortifications, il est vrai, mais en les faisant elles les convertissent en douceur et en suavité ! » C'est ce que l'on peut dire de Bernardin de Sienne, et le témoignage de ses contemporains est unanime à cet égard. Nulle affectation en lui de rudesse ou d'austérité. « Il était gai, nous dit-on, il badinait et riait toujours. » Quarante-deux ans de vie monastique n'ont pas plus pesé sur son âme que vingt ans de prédication ou d'apostola n'ont altéré l'égalité de son humeur. Ici le bon père a ri : *bonus pater risit*, nous disent ses biographes, et c'est en souriant qu'il est mort : *ridenti similis*. On reconnaît ce sourire, il a passé quelque chose de cet enjouement du modèle dans le livre de M. Thureau-Dangin. Et pourquoi voudrait-on qu'en effet la piété fût maussade? ou pourquoi la biographie d'un saint ne serait-elle pas aussi intéressante que celle d'un homme d'État ou d'un général d'armée?

Remercions donc M. Thureau-Dangin d'avoir écrit ce livre, et puisque nous n'en pouvons donner ici qu'une faible idée, renvoyons le lecteur à *Saint Bernardin de Sienne*. Il n'y a pas beaucoup de livres plus intéressans, et je n'en sache guère de plus instructif. Je n'en sache pas surtout, où le charme naturel d'une biographie s'encadre plus heureusement dans les lignes de la grande histoire. Les Italiens ne seront pas sans doute les derniers à s'en rendre compte. S'ils étaient tentés d'en vouloir à l'auteur de leur avoir pris un sujet qui semblait leur appartenir, ils lui pardonneront aisément pour la manière dont il l'a traité, avec autant de sympathie que d'art. Et nous, après l'avoir lu et relu pour notre plaisir, nous le mettrons, pour notre profit, sur un rayon de nos bibliothèques, à côté des ouvrages classiques de Voigt et de Burckhardt, qu'il complète, qu'il éclaire en les complétant, et qu'en les éclairant il corrige et il rectifie.

F. B.

Le Directeur-gérant,

F. Brunetière.

LE
GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

III [1]

LES PREMIÈRES FAUTES

I

Le 4 septembre, la situation était d'une simplicité effrayante. 400 000 Allemands occupaient l'Alsace, la Lorraine, les Ardennes et la Champagne. Près de 700 000 remplissaient les dépôts et les places fortes de l'Allemagne, prêts à renforcer l'armée d'invasion. Ce million d'hommes, qui avaient pour la plupart fait campagne, était conduit par une noblesse guerrière, savante et unie, encadré par une élite démocratique de sous-officiers expérimentés, pourvu de tout ce qui peut accroître la force des troupes et diminuer leurs souffrances. Après un immense effort et d'extraordinaires succès, l'instrument forgé par la patience laborieuse de la Prusse paraissait encore intact.

La France n'avait plus d'armée. Des 450 000 soldats qui, au début de la lutte, formaient l'armée active, c'est-à-dire toute la force militaire, 50 000 étaient restés sur les premiers champs de bataille, 100 000 avaient été faits prisonniers autour de Sedan, 170 000 étaient bloqués sous Metz, 80 000 servaient de garnison aux places assiégées ou menacées, et à l'Algérie. Seul, le corps de Vinoy, qu'un ordre de Mac-Mahon avait retenu à Mézières, sur le bord de l'abîme, et quelques troupes, surtout de cavalerie et

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai et 15 juin 1896.

d'artillerie, qui s'étaient échappées de Sedan, gardaient encore la liberté de fuir, et, poursuivis par les vainqueurs, faisaient, au nombre de 35 000 hommes, retraite sur la capitale. Si l'on ajoute quatre régimens qu'on pouvait ramener d'Algérie, et à peu près 200 hommes qu'on pouvait encore tirer, en l'épuisant, de chaque dépôt de France, le total des soldats que l'armée active était capable de mettre en ligne ne dépassait pas 70 000 hommes. Le reste des Français valides, inscrits ou non sur les listes de la garde mobile et de la garde nationale, était étranger à toute instruction militaire.

Les armes n'étaient pas plus prêtes que les soldats. Avant la lutte, on prétendait que nos arsenaux renfermaient plus de 3 millions de fusils et 21 000 canons, dont 10 000 de campagne. Mais c'était un matériel oublié par le temps et condamné par la science : 2 millions de ces fusils se chargeaient par la bouche, un certain nombre étaient à pierre ; 17 000 de ces canons étaient des pièces capables encore d'annoncer les victoires mais plus de les gagner. Il n'y avait de propre à la guerre que l'artillerie rayée : 2 000 pièces de siège et 2 000 de campagne, fort inférieures à l'artillerie Krupp ; et 1 100 000 fusils Chassepot, très supérieurs au fusil Dreyse. Nos armées, investies ou prisonnières, et nos places fortes de l'Est détenaient 400 000 de ces fusils et la plupart de ces canons ; il ne restait pour armer la France que 700 000 fusils et 600 pièces de campagne (1). Or, pour soutenir une guerre, il faut 3 canons par 1 000 hommes, et 3 fusils par homme ; il restait donc tout juste de quoi armer 200 000 hommes. L'habillement, l'équipement, les services sanitaires n'étaient pas plus complets.

Mieux que tous les détails, un fait donne la mesure de la détresse militaire : pour la défense du sol, l'armée offrait désormais moins de ressources que la marine. Au début de la guerre, celle-ci devait fournir, porter et débarquer sur le littoral ennemi 30 000 Français qui, joints à 40 000 Danois, envahiraient le Hanovre et le Holstein, les contrées les plus hostiles au joug

(1) Les chiffres et appréciations donnés ici sont le résumé des chiffres et appréciations fournis en 1873, après le plus minutieux travail, à l'Assemblée nationale, par la Commission d'enquête sur le matériel de la guerre. Celle-ci a indiqué, en ces termes, pourquoi elle n'avait pu « reconstituer, d'une façon précise, les distributions d'armes faites pendant la dernière guerre. On aurait pu y réussir en temps ordinaire, au moyen de la comptabilité en matières des directions d'artillerie ; mais l'invasion des provinces de l'Est et les événemens de la Commune s'opposent à ce qu'on établisse complètement cette comptabilité. Il manquera toujours les comptes-matières et les inventaires des directions de Metz, Strasbourg et La Fère, qui ont disparu par suite de l'occupation allemande, ainsi que ceux de la direction de Paris, qui ont été incendiés par les insurgés du 18 mars. En outre, dans quelques directions, les armes ont été réellement pillées, et il en est résulté un désordre qui s'est reflété dans les écritures. » Rapport de M. Léon Riant. (*Annales de l'Assemblée nationale*, t. XVII, p. 184.)

prussien. Elle pouvait suffire à cette tâche. L'inscription maritime qui tenait, de 18 à 50 ans, à la disposition de l'État, quiconque naviguait à la pêche, au cabotage, ou au long cours, permettait de puiser librement dans une réserve de 115 000 matelots. Le recrutement fournissait de plus, pour la conquête et la garde des colonies, une force permanente d'infanterie et d'artillerie, véritables troupes de terre : ces troupes comptaient 38 000 hommes. 9 000 étaient aux colonies, 29 000 furent destinés au corps de débarquement. Pour monter la flotte de combat et de transport il fallait 74 000 matelots ; il suffit, pour avoir ce nombre, de lever parmi les inscrits les célibataires âgés de moins de 40 ans. Mais l'offensive sur le littoral comme l'offensive sur le Rhin étaient moins des desseins que des rêves, et nos premières défaites les dissipèrent. Il avait fallu désarmer la flotte de transport : une partie des équipages et les troupes de la marine se trouvaient dès lors sans emploi. L'infanterie de marine envoya 9 000 hommes à l'armée qui se reformait sous Châlons : ce furent eux qui s'illustrèrent et périrent à Bazeilles. Comme la flotte de l'Allemagne, trop faible pour se mesurer à la nôtre, s'était réfugiée au fond de ses ports, notre flotte de guerre n'eut plus pour objectif que leur blocus dans la mer du Nord et dans la Baltique. Mais là c'est la nature qui luttait contre nous : la situation des ports ennemis, au fond de longs et sinueux estuaires, la configuration des côtes, basses et sablonneuses, où un flux et un reflux sans profondeur couvrent et découvrent tour à tour un large espace qui n'est ni la terre ni la mer, les courans violens près des côtes, les tempêtes fréquentes au large rendaient le blocus dangereux pour nos cuirassés trop lourds. Les glaces d'un hiver prématuré allaient fermer la Baltique. Dès le milieu de septembre, ordre était donné aux escadres de regagner Cherbourg et le blocus était remplacé par le va-et-vient de quelques navires dans la mer du Nord, seule accessible désormais. Par suite, outre ses 20 000 soldats d'infanterie et d'artillerie, la marine aura à terre, et inutiles, plus de 50 000 matelots sur les 74 000 qu'elle vient de lever. Ces matelots connaissent presque tous le maniement du canon ou du fusil; à ceux mêmes qui l'ignorent, il ne manque, pour être les meilleurs soldats de France, que cette instruction facile à acquérir, et l'habitude des marches : car tous ont appris, non seulement par un court passage au service de l'État, mais par l'exercice constant de leur métier, cette stricte discipline, cette habitude de la souffrance et cette familiarité avec le danger, qui sont les vertus essentielles chez l'homme de guerre, et les plus longues à acquérir. En étendant la levée aux inscrits, mariés ou veufs, jusqu'à 40 ans, la marine peut fournir de plus 20 000 hommes

d'égale qualité. Enfin, en épuisant le droit de l'État jusqu'au bout, et la liste des inscrits jusqu'à 50 ans, on fournirait encore 20000 hommes, peu propres à un service de campagne, mais capables de défendre, aussi bien que pas une troupe en Europe, les murailles d'une place. Ce serait arrêter toute navigation commerciale et enlever à la population du littoral les chefs de famille qui la font vivre, mais si l'on veut avoir pitié de la patrie seule, la marine serait en état de joindre 110000 à 120000 soldats aux 70000 qui restent de l'armée. Et tandis que celle-ci, saignée à blanc, peut à peine donner à ce reste de soldats un reste de cadres, incomplets par le nombre et souvent inférieurs par la qualité, la marine possède intacte sa hiérarchie de commandement, le corps admirable de sa maistrance, des officiers qui ont la confiance et le dévouement de leurs hommes, enfin des amiraux, qui, chargés de diriger nos expéditions dans les contrées lointaines, ne sont étrangers ni à la tactique ni à la stratégie de la guerre terrestre. La marine enfin a toute faite une partie de l'armement qui manque à nos places. Elle vient de remplacer par une artillerie nouvelle et plus puissante l'artillerie jusque-là en service à bord et sur les côtes; il lui est facile, sans enlever un canon à ses navires et à ses ouvrages, de prêter à notre défense les pièces hier encore employées contre les cuirassés, et, par suite, puissantes contre des ouvrages de pierre et de terre. Mais au total, et en employant toutes ces ressources, la France aurait peine à armer et à mettre en ligne, contre 1 million d'ennemis, 200000 soldats dignes de ce nom.

Comment transformer en soldats les 6 à 700000 Français qui se doivent à la défense? Pour instruire et commander, il reste les généraux, les officiers et les sous-officiers qui, à bout d'âge ou de vocation, ont quitté l'armée, sont de plus séparés d'elle par les changemens accomplis, depuis leur retraite, dans la science militaire, et auront à apprendre au moment où il faudrait enseigner. Pour créer des armes et du matériel, les arsenaux de la guerre et ceux de la marine, ces derniers surtout, avec leur puissant outillage, leurs approvisionnemens, leurs 20000 ouvriers, offrent de précieuses ressources. Mais, même en unissant leurs efforts, les établissemens de la guerre et de la marine ne sauraient produire plus de 1000 fusils par jour, et plus de 10 batteries par semaine, c'est-à-dire par mois l'armement nécessaire à 100000 hommes. Il faudrait à la France la moitié d'une année pour créer moins de forces que n'en possède déjà l'ennemi, et tandis qu'elle tenterait lentement de les accroître, il aurait tout le loisir de les détruire avec toutes les siennes. Notre état militaire ne nous fournissait pas les moyens de soutenir la lutte.

Sans doute, par delà ce qu'il offre de ressources, apparaît, en France, une immense jachère de forces inutilisées. Notre intelligence nationale possède une supériorité de promptitude et de souplesse qui lui permet de s'appliquer à tous les genres d'activité et d'improviser ses aptitudes. Leur existence ordinaire prépare nos ingénieurs, nos comptables, nos médecins, à des travaux analogues à ceux dont la défense a besoin. Notre industrie, pour transformer toutes les matières, a des moyens d'action autrement variés et vastes que les arsenaux de l'État. Notre richesse enfin nous permet d'acquérir tous les élémens de puissance qui s'achètent. Mais tandis que l'Allemagne, moins dotée par la nature, a su saisir et employer à l'organisation de l'État toutes les puissances intellectuelles, morales et matérielles de la nation, en France la nation et l'armée ont paru également soucieuses de s'emprunter et de s'aider le moins possible. L'autorité militaire a mis son point d'honneur à suffire à tout avec une armée de métier, et si elle consent à regret à recourir, pour certains approvisionnemens, à l'industrie privée, elle lui a interdit de fabriquer les plus essentiels à la guerre : la poudre, les projectiles et les armes. La population civile n'applique ses pensées, son savoir, ses capitaux et son zèle qu'aux professions et aux intérêts de la paix. Ainsi, tous les élémens de force qui sont en elle et devraient servir à la défense du pays, demeurent épars et bruts, comme les matières premières de la puissance.

Nulle part le contraste entre cette insuffisance de l'organisation militaire et la surabondance d'hommes, de science, de ressources non employés n'était aussi douloureux et menaçant qu'à Paris. La ville était, de toutes les places de guerre, la première par ses dimensions. Ses ouvrages, achevés en 1842, formaient alors un ensemble qui défiait les attaques. Les 15 forts et redoutes qui flanquaient l'enceinte étendaient autour d'elle un cercle protecteur de 80 kilomètres. On avait calculé que, pour investir régulièrement ce périmètre, il fallait 600000 hommes, et c'était plus qu'en un temps d'armées restreintes ne comptait aucune nation. De même, les ouvrages extérieurs, qui étaient établis de 1900 à 2800 mètres en avant de la place, préservaient celle-ci du bombardement, à une époque où l'artillerie ne portait pas à 1200 mètres. Mais en 1870, l'ennemi avait 1 million d'hommes et son artillerie portait à 3000 mètres. Ni la structure des ouvrages, ni leurs emplacemens, ni les distances entre eux et le corps de place n'étaient plus en rapport avec les nouveaux moyens d'attaque. Ces forts, sauf le Mont-Valérien, avaient été bâtis dans la plaine qui entoure Paris : elle s'étend de l'est, — où la Seine et la Marne

confondent leurs vallées et s'unissent, — à l'ouest, où le fleuve décrit ses larges orbes; elle est bornée au nord et au sud par des hauteurs qui s'élèvent d'un relief abrupt, et qui, s'éloignant d'elle, se prolongent en plateaux à travers les mouvemens d'un sol accidenté et couvert. Ces hauteurs commandaient vers Sannois, à moins de 3000 mètres, nos ouvrages nord, et vers Châtillon, de 2000 à 1000 mètres, notre front sud et les forts de Montrouge, de Vanves, et d'Issy.

Il fallut nos premières défaites pour que le siège de la capitale parût un malheur possible, et qu'on s'avisât de l'état où étaient les défenses. Le dernier ministère de l'empire déploya une activité capable de tout réparer, si le temps perdu se regagnait jamais : plus de 40 millions furent dépensés à mettre en état la place et l'on y employa jusqu'à 100000 ouvriers à la fois dans les derniers jours qui précédèrent le 4 septembre. Pour porter sur les hauteurs la défense, on entreprit quatre grands ouvrages, conçus selon la dernière perfection de l'architecture militaire, avec des maçonneries épaisses, des revêtemens à l'épreuve et plusieurs étages de feux. Malgré l'inévitable lenteur de tels travaux, on les avait engagés parce qu'on se sentait couvert par l'armée de Mac-Mahon. Si elle ne parvenait pas à opérer sa jonction avec Bazaine, elle ferait retraite sur Paris et, établie en avant des nouveaux ouvrages, donnerait le temps de les achever. Cet espoir fut détruit, avec l'armée elle-même, à Sedan.

Pour armer les forts et l'enceinte, 200 grosses pièces de marine avaient été amenées des ports. Pour armer les troupes, Paris ne possédait que 200000 chassepots redemandés à Strasbourg et à Metz, au moment où ces places furent investies. Or la défense de Paris exigeait plus de 200000 hommes : 40000 pour tenir garnison dans les forts, 80000 pour manœuvrer entre les forts et la place, troubler les entreprises de l'assiégeant, 90000 pour garnir les remparts de l'enceinte.

Seul le service des remparts pouvait être assuré par les 90000 gardes nationaux de Paris. Sur ce nombre le tiers, appelé par la loi du 10 août 1870, n'avait pas encore d'armes; le reste, qui formait les anciens bataillons de l'empire, n'était muni que d'armes à piston; et les uns et les autres étaient égaux par leur inexpérience militaire. Pour la mission essentielle, et au lieu des 120000 hommes qu'elle exigeait, 12000 marins, fusiliers et canonniers, appelés à Paris par le dernier ministère avec leurs officiers et six amiraux, 12000 sergens de ville et gendarmes, 35000 hommes du 13e corps, qui sous la conduite de Vinoy se repliaient sur la capitale, n'atteignaient pas 60000 soldats. En y ajoutant 4000 recrues, premiers élémens du 14e corps

et les 18000 mobiles de la Seine, les uns et les autres sans instruction ni esprit militaire, on dépassait à peine 80000.

Et pourtant cette ville était pleine d'hommes. Nulle part la jeunesse mâle n'était en proportion aussi considérable : non seulement en effet celle de Paris, mais celle de toute la France était attirée et retenue dans la capitale du travail et du plaisir; plus de 200000 hommes, valides, âgés de 20 à 35 ans, continuaient à mener au milieu de nos désastres leur existence accoutumée, échappant même aux obligations qui les atteignaient partout ailleurs. La loi du 10 août 1870 portait, article 2 : « Tous les citoyens non mariés ou veufs sans enfans, ayant vingt-cinq ans accomplis et moins de trente-cinq, qui ont satisfait à la loi de recrutement et qui ne figurent pas sur les contrôles de la garde nationale, sont appelés sous les drapeaux pour la durée de la guerre. » Cet appel s'adressait à trois catégories de personnes : 1° les anciens soldats qui avaient fait un congé; 2° les soldats de la deuxième portion du contingent qui avaient reçu un commencement d'instruction militaire; 3° les hommes qui par exonération ou dispense n'avaient jamais servi. Or, soit ménagement politique, soit crainte de verser dans l'armée un contingent peu discipliné, soit négligence, à Paris un grand nombre d'hommes appartenant aux deux premières catégories n'avaient pas répondu et n'avaient pas été recherchés, et pas un homme appartenant à la troisième n'avait été appelé. On peut évaluer leur nombre à près de 100 000. Les hommes mariés ou veufs et pères de famille qui avaient moins de 35 ans formaient un groupe non moins considérable et non moins inactif. Dans Paris enfin, siège du gouvernement le plus centralisé qui fût, laboratoire où la science et la pensée nationales concentraient leur activité et leur vie, marché où toutes les industries avaient soit leur principal établissement, soit leurs dépôts, se trouvait inactive une multitude d'hommes que leurs connaissances professionnelles et leur supériorité d'éducation générale eussent rendus aptes entre tous à servir le pays. Là surtout apparaissait que, entre la France et l'Allemagne, l'inégalité n'était pas dans leurs forces, mais dans l'emploi fait de ces forces, et que cette guerre était celle de la nation armée contre la nation désarmée.

II

Tenter la résistance était donc entreprendre une tâche presque surhumaine. De là la nécessité impérieuse de ne perdre par aucune erreur de jugement, ni de conduite, les dernières et si faibles chances que nous laissait la fortune.

Rien ne pouvait réussir si toutes les forces répandues dans la nation, mais jusque-là perdues pour notre puissance militaire, ne venaient combler l'énorme vide que l'imprévoyance et les catastrophes avaient creusé. Ce n'était pas assez que cette transformation s'accomplît, il fallait qu'elle s'improvisât ; car l'ennemi, maître de toutes ses forces, empêcherait les nôtres de se refaire, s'il n'était surpris par leur formation. Il fallait, dans cette industrie consacrée aux travaux de la paix, adapter l'outillage et la production aux besoins de la guerre. Il fallait chercher, chez tous les peuples qui avaient eu la sagesse de mettre au nombre de leurs industries la production des munitions et des armes, les stocks disponibles et acquérir à tout prix le matériel utile à la défense. Il fallait, dans cette population qui avait trouvé jusque-là les lois elles-mêmes complices de son ignorance et de son dédain pour les affaires militaires, découvrir des hommes capables non seulement de faire nombre et d'obéir, mais de conduire le nombre et d'exercer une part du commandement. Enfin il fallait à cet immense et multiple effort, sur tout le territoire et hors des frontières une direction commune. Et là était de toutes les difficultés la plus grande.

Nos malheurs en effet n'avaient pas seulement détruit nos forces matérielles. Les surprises de cette lutte depuis si longtemps certaine, l'anémie cérébrale du haut commandement, la caducité des institutions maintenues par lui avaient ruiné l'autorité morale du pouvoir auquel il appartient de réparer les revers militaires. C'était comme une ironie cruelle et une contradiction de confier la revanche aux chefs qui avaient préparé la défaite. Mais tout médiocres que fussent alors les hommes de guerre, qui à ce moment était en France meilleur et plus apte? Les administrations de la guerre et de la marine demeuraient les seuls moteurs en état d'imprimer aux innombrables élémens qu'il fallait assembler pour refaire des armées un branle commun et une activité ordonnée. Là seulement, au centre de l'immense machine, étaient les hommes familiers avec tous ses rouages et capables de transformer la multitude des efforts en l'unité de l'œuvre. Là, pour assurer chacun des services militaires, autant de corps gardaient le dépôt des progrès éprouvés et des traditions nécessaires. Si nombre de chefs n'égalaient plus leurs aînés des grandes époques, cette déchéance de la vigueur morale était commune à l'armée et à la nation, et les officiers, victimes de leur temps et semblables à la masse de leurs concitoyens, l'emportaient encore sur ceux de leurs contemporains qui, anémiés par la même atmosphère, avaient en moins la discipline et la science du métier : leur expérience, fût-elle trop vieille et enraidie, était

encore supérieure à l'ignorance. Si l'armée faite par eux n'était plus à la mesure des nécessités nouvelles et s'il s'agissait de l'agrandir à la taille de la nation, plus l'œuvre devenait vaste, moins il était raisonnable de la confier, sous prétexte que les militaires connaissaient seulement les petites armées, à des hommes étrangers même à celles-là. Si le personnel du métier, appauvri par les batailles, les capitulations et les investissemens, ne suffisait plus à encadrer et à conduire ces levées nationales, et qu'une partie de ces nouveaux venus dût aussitôt aider à la direction, cela ne rendait pas superflu, mais indispensable, le concours des chefs militaires. Les ingénieurs, les architectes, les entrepreneurs, les métallurgistes fussent-ils par leur science générale égaux et supérieurs même aux officiers d'artillerie et du génie, il leur restait, pour élever des fortifications, construire du matériel, acheter des armes, à apprendre de ces officiers les exigences spéciales, les procédés particuliers de travail ou d'épreuves. Les fabricans, vendeurs, experts, commis, comptables, qui s'entendaient à produire les diverses marchandises, à les estimer, à tenir en ordre les magasins et les comptes, pouvaient fournir un personnel d'élite à l'intendance; mais encore celle-ci, apte à discerner l'utilité et la place de chacun, devrait-elle les initier tous aux détails d'une tâche qu'ils n'étaient pas prêts à accomplir seuls. Les médecins de France comptassent-ils des hommes plus illustres que les membres du corps de santé militaire, ces maîtres en l'art de guérir avaient à apprendre des médecins attachés aux armées les règles d'expérience qui permettent de recueillir, de soigner, de nourrir, d'évacuer les malades avec ordre, dans le désordre de la guerre. Si enfin la masse destinée à former les armées contenait des hommes que leur intelligence, leurs qualités morales et le don inné de l'autorité pouvaient transformer vite en chefs, les officiers de troupes étaient accoutumés à deviner dans le conscrit le soldat, à pressentir les aptitudes qui s'ignorent elles-mêmes, à hâter par l'éducation le développement des facultés que des yeux inexpérimentés jugent mal. Plus on était contraint de précipiter cette éducation et d'improviser les grades, plus il était essentiel de fortifier l'autorité trop neuve par le prestige intact de la discipline militaire, et pour qu'il descendît sur ces derniers venus, il fallait qu'il ne fût pas détruit à sa source par des défiances contre les chefs les plus anciens et les plus élevés.

A cette collaboration la France et l'armée auraient gagné chacune ce qui leur manquait. La France aurait trouvé pour diriger sa bonne volonté l'expérience dont elle était dépourvue, et qui lui aurait épargné les imaginations vaines, les mauvaises

méthodes et l'inutile usure des forces. L'armée, grossie du nombre et tirant du nombre l'intelligence, aurait repris force, et tout en instruisant les Français se serait elle-même perfectionnée à leur école. Les représentans de la science et de l'industrie l'auraient initiée à la simplicité, à la promptitude qui sont le souci et la nécessité des entreprises privées sous un régime de concurrence et qui, dans l'extrémité où était réduite la France, devenaient la condition de salut. L'impatience patriotique, contenue et non détruite par la discipline et dont les chefs militaires auraient senti sans cesse frémir l'angoisse, était faite pour porter à la plus haute puissance les énergies du devoir. Et si, même avec cette union, le succès était improbable, sans elle l'insuccès était certain.

Nulle part cet ordre dans l'effort n'était aussi nécessaire qu'à Paris. Paris avait une triple tâche : achever les fortifications, recruter les hommes, remplir les arsenaux et les magasins. Tous ces devoirs s'imposaient ensemble : une armée n'existe que le jour où elle possède ce qui lui est nécessaire pour combattre et vivre. Tout retard dans l'action de cette force laissait à l'ennemi la liberté de resserrer l'investissement et de se rendre inexpugnable dans les positions choisies par lui; et, pour commencer la formation de cette armée, il fallait avoir mis la ville à l'abri d'une surprise. Les maçonneries des grands ouvrages qu'on avait entreprises, n'étaient pas même parvenues à ce point d'avancement où elles fussent utilisables. Le seul parti à prendre était de les abandonner pour des ouvrages en terre, qui dès les derniers coups de pelle et de pioche peuvent être occupés par les troupes, mais qu'il fallait terminer avant l'arrivée de l'ennemi : c'est dire qu'on avait pour ce travail quatorze jours.

Si heureusement que fût accomplie cette triple tâche, on aurait ainsi protégé la capitale contre une prise immédiate, cela ne suffirait pas pour la délivrer. Le siège de Paris était raconté d'avance par celui de Metz. Là, quoique les défenses extérieures fussent médiocres, et bien que les Allemands eussent la supériorité du nombre sur les troupes françaises, ils n'avaient pas tenté de forcer l'enceinte. Fidèle à sa méthode de répandre à flots son sang lorsque le sang est nécessaire, mais d'en épargner jusqu'aux gouttes quand la victoire peut être acquise sans lui, la même armée qui avait couvert de ses morts les pentes de Saint-Privat se contentait d'enserrer de loin les corps français et la ville, et attendait sans combattre que la famine les lui livrât tous deux. Pour repousser une attaque de vive force il y avait, il est vrai, à Metz une armée nombreuse et solide qui manquait

à Paris. Mais tenter par un siège régulier ou par une brusque offensive l'entrée de la capitale c'était choisir le mode de combat qui, dans le corps à corps de l'assaut, mettait l'agresseur aux prises non seulement avec nos forces régulières mais avec toute la population; c'était, le rempart fût-il conquis, exposer le vainqueur à l'atroce guerre des rues, où se trouvent si réduites les supériorités de discipline et de science, où à l'abri des barricades et des maisons, les plus mal armés déciment presque sans péril les troupes les plus manœuvrières et les plus vaillantes; c'était tenter une témérité qui, si elle échouait, devenait un désastre. Il était donc à prévoir que l'ennemi, maître de son choix, préférerait payer moins cher des résultats plus sûrs, établirait ses approches de façon à couper les communications entre la ville et le reste de la France, et laisserait, bien fortifié et immobile, la faim combattre et vaincre pour lui. Il pouvait appeler d'Allemagne plus de soldats que Paris ne pouvait lui opposer de recrues. Et quand à Metz l'élite de nos troupes, à peu près égale en nombre aux ennemis, ne parvenait pas à rompre le blocus, on n'avait pas droit d'espérer qu'à Paris nos forces improvisées perçassent les lignes d'investissement, Paris ne suffirait donc pas à délivrer la France. Pour être délivré lui-même, Paris, comme Metz, aurait besoin d'un secours extérieur.

C'est la France qui devait sauver Paris et elle-même. C'est à la province, plus abondante en hommes et moins étroitement serrée par l'ennemi, qu'appartenait, dans cette période nouvelle de la lutte, l'action principale, décisive. Le siège de Paris, comme celui de Metz, était une digue qui retenait pour un temps l'invasion. Ce temps était un délai de grâce accordé au reste du pays pour se lever, s'armer, s'aguerrir, et secourir à son tour les villes qui, par leur résistance, lui auraient permis d'assembler ses forces. Le siège se prolongerait-il assez pour qu'avant sa fin la France fût prête? Là était tout le problème de la guerre.

A Paris donc il ne s'agissait pas tant de vaincre que de durer. Pour durer il y avait deux moyens : accroître les approvisionnemens, et réduire le nombre de ceux qui les consommeraient. Dans les derniers jours de l'empire le gouvernement avait fait entrer dans Paris pour deux mois de vivres. On s'était aussi inquiété de diriger sur la province les non-combattans de Paris. Restait à compléter en quatorze jours ces premières mesures, à peine ébauchées en un mois, à se procurer et à introduire dans Paris tout ce qu'on y pourrait amasser de grains, de viandes, de légumes, de bestiaux et de fourrages, à défendre ces vivres contre l'accaparement et le gaspillage. Les portes devaient s'ouvrir toutes grandes à cette richesse, il fallait les fermer à qui-

conque, étranger à la ville, voudrait y chercher refuge. Seuls devaient y pénétrer du dehors les soldats de Vinoy et les marins, parce que pour tenir contre l'ennemi dans les premières rencontres et inspirer confiance à la population, il était besoin de troupes faites : toute introduction dans Paris de corps non exercés était une grave faute, car Paris avait au delà du nécessaire des recrues déjà sur place, plus intéressées à défendre leur ville, et, grâce à la vivacité d'intelligence qui est particulière au peuple parisien, capables d'une formation plus prompte. Au lieu d'accroître la population, il restait à faire sortir les « bouches inutiles »; il restait à susciter dans les contrées qui n'étaient pas menacées par l'ennemi, des dispositions généreuses envers les Français transportés hors de Paris pour le salut de la France; il restait à assurer aux frais de l'État, et où il serait nécessaire, la subsistance de ces Parisiens qui se trouveraient sans ressources.

Un seul pouvoir, le militaire, disposait de droits assez absolus pour accomplir ces miracles de promptitude et d'ubiquité. Qu'hommes et choses fussent placés sous sa main; que tous les Français en état de servir fussent déclarés soldats, soumis à l'existence et à la discipline militaires, et, au nom de cette discipline, appliqués d'après leurs aptitudes et selon la libre volonté de leurs chefs à toutes les besognes alors urgentes; que les usines, les ateliers, les matières fussent à la disposition du même pouvoir, les plus grandes difficultés étaient par là même résolues. Les 200 000 Parisiens qui n'étaient même pas enrôlés dépassaient du double l'effectif nécessaire pour protéger les abords de Paris : la plus grande partie étaient des ouvriers de tous métiers, et notamment des terrassiers et manœuvres que les transformations continues de la capitale avaient fixés à Paris comme en un chantier toujours ouvert. Partager d'abord cette masse en trois grandes fractions; employer tous les hommes habitués à remuer la terre et en aussi grand nombre qu'ils pourraient travailler ensemble au rapide établissement des fortifications extérieures; prélever les ouvriers du fer et du bois, les boulangers, bouchers, cordonniers et tailleurs, tous ceux qui étaient aptes à fabriquer et à transformer les armes, à équiper, à vêtir, à approvisionner et nourrir les troupes, distribuer ces travailleurs dans les ateliers et magasins de l'État et dans ceux qu'on aurait requis de l'industrie privée; confier les chassepots déjà prêts aux hommes qui n'auraient pas été employés aux précédentes besognes; former avec les gendarmes, les sergens de ville, les forestiers, anciens sous-officiers pour la plupart, les cadres inférieurs de cette armée; l'établir aussitôt hors de l'enceinte, la cantonner dans les villages que les forts protègent, l'exercer sans relâche au tir et aux plus simples

des mouvemens militaires, la rendre par ce commencement d'éducation apte à tenir derrière les ouvrages qu'on établirait sous ses yeux; les fortifications achevées, accroître le nombre de leurs défenseurs en donnant à leur tour, à ceux qui les auraient faites, les fusils qui pendant ce temps auraient été créés ou transformés, et, relevant par cette seconde armée la première, permettre à celle-ci, déjà aguerrie par la vie d'avant-poste, de sortir hors des ouvrages, de donner un peu d'air à la place, de tenter contre l'assiégeant quelques opérations; installer dans les casernes, lycées et édifices que la guerre laisserait sans emploi, les hommes moins valides auxquels serait confiée la défense des remparts et la police de Paris : tels étaient les seuls moyens d'assurer au service de cette armée intérieure la régularité; de former vite l'armée extérieure; de fournir aux divers besoins des troupes par un travail réglé dans son activité; d'obtenir enfin la consommation régulière et économique de vivres. Le cantonnement et le casernement de toutes ces troupes eût décidé par surcroît le départ des vieillards, des femmes et des enfans. A peine les fils, les maris et les pères auraient-ils renoncé à cette vie familiale dont la douceur et les devoirs retinrent à Paris tant de personnes inutiles à la défense, celles-ci n'auraient plus eu de raisons pour rester au foyer vide; ceux-là, songeant aux dangers et aux souffrances de l'avenir, auraient souhaité l'éloignement des êtres qui leur étaient chers. Après ce sacrifice de leurs affections les plus proches, leur vigilance eût rigoureusement interdit l'accès de la ville à tous les réfugiés du dehors. Et la prolongation ainsi assurée de la résistance à Paris eût donné à la France plus de temps pour réunir ses forces contre l'Allemagne.

L'œuvre à accomplir en province était plus laborieuse encore. Sur la vaste étendue de la France, tout était distant et rien n'était prêt. La seule apparence d'organisation était le rassemblement commencé de gardes mobiles sans uniformes, sans armes, sans artillerie, sans intendance; dans ces départemens accoutumés à suivre l'impulsion de l'État, organisés savamment pour ne pas agir et ne pas vouloir, il y avait peu à compter sur la vigueur des initiatives; se produisissent-elles, elles ne seraient dans chaque région, si une autorité ne les coordonnait, qu'une impuissance tumultueuse. Le gouvernement seul était en état de donner cette impulsion, de discipliner ces efforts, de hâter la transformation de la France en un arsenal et en un camp. Or si le gouvernement demeurait dans la capitale, il courait risque d'être dans quelques jours coupé de toute communication avec cette France, qui contenait les grandes réserves de forces, et d'où devait venir le salut. Il fallait pour ce salut qu'il restât en rapports permanens, immé-

diats non seulement avec la France qu'il avait à soulever, mais avec l'Europe qu'il avait à émouvoir, avec le monde sur les marchés duquel il avait à trouver des approvisionnemens et des armes. La place de ce gouvernement était hors de Paris.

C'étaient là des changemens profonds à la vie ordinaire de la nation et du pouvoir. Mais que restait-il d'ordinaire dans le sort et dans les devoirs de tous deux? Ce n'est pas par les moyens calculés sur les périls habituels, ce n'est pas en prétendant sauver ses habitudes qu'on pouvait sauver la patrie. Des scrupules de légalité n'étaient pas faits pour arrêter les hommes du 4 septembre : ceux qui venaient de renverser un régime au nom du salut public, n'avaient plus le droit de reculer devant un texte, s'il embarrassait la défense. Une seule raison eût excusé le gouvernement de ne pas prendre les mesures nécessaires, c'était que la France refusât de les accepter.

La France s'offrait au contraire aux sacrifices. La générosité de son courage demeure l'honneur de cette triste époque et dépassa ce qu'on avait droit d'espérer. Dans ce peuple où presque tous étaient, la veille encore, à l'attache de l'intérêt privé, captifs de l'égoïsme familial ou individuel, la douleur des maux publics avait soudain pénétré les cœurs, et la vision de la patrie blessée remplissait les yeux et la pensée même des simples. Ces cerveaux épais, ces êtres primitifs comprenaient que la faute de ces malheurs n'était pas seulement au pouvoir, mais à eux-mêmes; qu'ils n'avaient pas assez veillé sur le bien commun; que si l'épée autrefois étincelante au soleil s'était rouillée dans son fourreau, c'était surtout pour épargner leur bourse, leur temps, leurs aises : ils sentaient qu'il y avait dans ces revers une justice, qu'il fallait expier et offrir maintenant à la patrie la sécurité, l'argent, les joies de la vie, et cette vie même.

La métamorphose de Paris était la plus imprévue et la plus complète. A l'ivresse malsaine qui, dans les premiers jours de la guerre, mettait les cris : « A Berlin! », sur les lèvres d'une foule où personne ne songeait à quitter son foyer, ses occupations ou ses plaisirs; à la joie frivole qui, le 4 septembre, accueillait la chute de l'empire, et, dans une révolution accomplie au nom du patriotisme, effaçait le souvenir de l'envahisseur, avaient succédé une énergie grave, un enthousiasme recueilli, un frémissement de vraie volonté. Cette étrange et déconcertante ville qui semble incapable de se donner à la fois à deux idées et, par l'ardeur même de sa passion, épuise si vite tous ses sentimens, fit, dans l'attente du siège, sa veillée des armes et y montra une âme humble, sage et héroïque. Paris, à la fois plein de résolution et d'incertitudes, parce qu'il voyait ensemble son devoir et son inexpé-

rience, aspirait avec toutes les angoisses de l'esprit, tout l'élan de l'imagination, toute la force de la conscience à connaître les moyens de résistance et les secrets de victoire. Son attitude sollicitait, implorait toutes les charges, toutes les servitudes qu'il sentait d'instinct nécessaires, et qu'il se savait incapable de choisir lui-même. Il ne pouvait être déçu et découragé que de n'avoir pas assez à agir, à souffrir. Et plus les épreuves proposées à son patriotisme eussent été rigoureuses, plus sa confiance eût grandi en lui-même et dans ceux qui auraient pris au sérieux son dévouement.

Il y eut là, au lendemain de la Révolution, un de ces instans où la nature s'élève au-dessus de son égoïsme, une de ces opportunités fugitives offertes aux gouvernemens pour obtenir de l'enthousiasme les mesures capables de survivre à l'enthousiasme, et de le suppléer.

Ce n'est pas dans la nation, c'est dans le gouvernement que fut l'obstacle aux mesures de salut. Par leurs origines et leurs affections tous les hommes du 4 septembre, sauf un, étaient hostiles à l'autorité militaire et liés à Paris. Encore, leurs préjugés n'étaient pas invincibles, et si forte que fût leur majorité, elle attendait de l'homme étranger à elle les résolutions décisives. Par cela même qu'elle n'avait pas disputé à Trochu la première place, elle lui avait reconnu sur les questions militaires une prééminence d'autorité. Trochu, il est vrai, avait fait assez d'opposition aux autres généraux pour que sa popularité eût un certain air d'opposition à l'armée. Cette singularité même n'était pas à ce moment la moindre force de l'homme : elle lui permettait d'obtenir ce qu'on eût refusé à un autre, de mêler dans son œuvre les hardiesses novatrices au respect des traditions utiles, et de n'avoir dans cette intelligence du passé aucun air d'inertie rétrograde.

S'il eût dès le 4 septembre nettement revendiqué le commandement pour les hommes de guerre; opposé les réalités du bon sens et de l'histoire aux sophismes de la rhétorique et à la légende révolutionnaire; rappelé que les Français de 1792 n'avaient pas sauvé le pays en entremêlant de quelques exercices militaires leur vie habituelle, mais qu'ils s'étaient consacrés tout entiers à la lutte, qu'ils avaient quitté leurs foyers et leur profession pour les camps, et le métier rude de soldat; s'il eût conclu que, dans un péril plus extrême encore, il fallait imiter l'exemple légué par eux; s'il eût averti Paris que toute personne inutile à la défense était l'alliée inconsciente de l'ennemi, et qu'en hâtant l'épuisement des vivres elle rapprochait le jour de la capitulation; s'il eût requis, au nom de la patrie, toutes les forces du pays, et par un geste du chef assigné

à chacun sa place de combat, le général n'eût trouvé d'opposition ni parmi ses collègues, ni dans la France.

Agir ainsi ce n'était pas seulement donner toute son efficacité à la guerre, c'était en outre parer aux périls intérieurs. Soumis à la discipline militaire, soustrait à l'atmosphère des clubs, aux excitations des meneurs, aux violences de la presse, le peuple de Paris et des grandes villes cessait d'offrir une proie aux factions. Les démagogues eux-mêmes, dans ces premiers jours, avaient comme perdu pied dans la profondeur du patriotisme général. Bien que cette discipline ruinât leur plan, ils n'eussent pas osé protester contre elle par peur de paraître mauvais Français; et leur petit nombre, dispersé dans les divers corps de troupes, s'y serait annulé. La translation du gouvernement hors Paris eût enlevé même tout intérêt aux tentatives révolutionnaires dans la ville où elles sont le plus à craindre. C'est la France que la démagogie a toujours prétendu conquérir à Paris. Or, dans Paris vide du pouvoir politique et séparé de la France par l'investissement, une insurrection même heureuse n'eût livré aux vainqueurs qu'un pouvoir borné dans l'espace par les lignes de l'ennemi, dans la durée par une capitulation probable; ils n'auraient gagné les premières places qu'à un bombardement et à une famine. Enfin, en prenant par de tels actes possession du pouvoir, Trochu assurait à ses idées et à sa personne, dès ses premiers actes, la primauté qu'il avait revendiquée dès l'abord comme nécessaire au salut public. S'il demeurait dans la capitale abandonnée par le gouvernement, délivrée de la politique, devenue une place forte et peuplée de soldats, il échappait à l'obligation de protéger ce gouvernement contre une opposition révolutionnaire, de subordonner sans cesse sa conduite aux caprices d'une opinion mouvante et aveugle : tout son temps, toute son intelligence, toute son énergie, au lieu de se disperser en besognes parasites, eussent été au service de l'action. Et si, par une vue plus haute, persuadé que le rôle de Paris se bornait à retenir devant ses ouvrages les forces allemandes, et que plus d'un général était apte à conduire cette défense, mais que lever et conduire les forces de la France était la tâche la plus difficile, la seule décisive, celle du chef, Trochu eût mis en province au service de ce grand effort sa volonté méthodique, réfléchie, persévérante et par cela même trois fois précieuse; il aurait là encore, en organisant la lutte contre l'étranger, affermi la paix intérieure. Employer comme il le voulait, sans préoccupation de parti, tous les Français réconciliés dans le patriotisme était le vœu même de la nation. Elle l'aurait soutenu d'un assentiment unanime; les autres membres du gouvernement auraient subi l'influence du milieu; l'on évitait les conflits entre les au-

torités civiles et militaires, et les concessions à la démagogie. La Providence semble préparer parfois toute une vie pour une seule heure. Un homme est porté, par les circonstances et des mérites qui sont des espérances à un sommet où il donne toute sa mesure et accomplit ou manque d'un coup sa destinée. Cette heure était arrivée pour Trochu.

III

L'occasion n'avait pas manqué à l'homme; ce fut l'homme qui manqua à l'occasion. Pour que tous acceptassent ces mesures, il suffisait, mais il fallait qu'il les déclarât nécessaires. Il ne les proposa même pas. Il s'abstint, parce qu'il ne les jugea pas utiles. Son intelligence jusque-là si infaillible se trompa à la fois sur les desseins de l'ennemi qu'il avait à combattre, et sur les ressources du peuple qu'il avait à armer.

Les résolutions de Trochu étaient fondées sur cette pensée que le siège de Paris serait court. Le général croyait en connaître la plus longue durée : d'après les premiers renseignemens fournis au gouvernement, Paris contenait pour quarante-cinq jours de vivres. A supposer que les Allemands eussent la volonté d'investir la ville, et la patience d'attendre sans combat sa capitulation, la famine viendrait avant deux mois. Paris ne tiendrait donc pas davantage. Ce délai ne laissait pas à la France le temps de s'armer et de secourir la capitale. Le général ne supposait même pas que le drame de Paris traînât ainsi en longueur. Comme l'ennemi ne faisait marcher de Sedan sur Paris que 150000 hommes, et comme aucun envoi de renforts extraordinaires n'était signalé d'Allemagne, Trochu jugeait ces troupes trop peu nombreuses pour entreprendre un investissement, et leur prêtait un autre dessein. Contre Paris mal fortifié et presque vide de soldats, l'ennemi, encouragé par tant de victoires, venait sans doute tenter un coup de main. Notre faiblesse provoquait son audace et lui montrait d'avance la place où il fallait frapper : réduire par son artillerie un ou deux des forts, courir par cette trouée jusqu'à l'enceinte, hâter la brèche et l'escalade était l'affaire de quelques jours. Trochu, d'ordinaire meilleur psychologue, prêtait aux Allemands ce projet parce que, dans de pareilles circonstances, des Français l'auraient conçu. Et comme il était un de ces esprits raides en leurs déductions qui parfois sur une hypothèse fondent une certitude, toute sa conduite se trouva fixée.

Puisque désormais la guerre allait trouver à Paris son théâtre principal et dernier, le devoir du chef militaire n'était pas

de tourner le dos à l'action imminente, de quitter la capitale, ses remparts et ses défenseurs pour présider en province à de vains préparatifs, et chercher, où rien n'était prêt ni même commencé, des secours qui arriveraient trop tard : le chef devait être présent où étaient présens le péril et notre principale force. Trochu voulut donc rester gouverneur de Paris.

Bien qu'à ce moment il réduisît toute la guerre à la défense de Paris, Trochu ne proposa aucune mesure pour assurer, dès le début du siège, la garde et la distribution des approvisionnemens, éloigner de la place les bouches inutiles, l'interdire aux populations fugitives. Puisque sa subsistance ordinaire était assurée pour six semaines et que son sort devait être résolu bien avant, pourquoi porter atteinte à la liberté des individus? troubler la vie de famille? imposer à l'autorité militaire un rôle impitoyable? à l'État la lourde charge de cet exode à diriger et de ces exilés à nourrir loin de leur foyer?

La même certitude d'une lutte imminente et courte empêcha le général de demander dès le premier jour à Paris cet effort continu, docile, universel qui, donnant tout et tous à l'armée, eût donné à toute la population valide une seule condition, une seule existence, un seul courage, une seule âme. Entreprendre la veille du siège une telle tâche serait recommencer avec les hommes l'œuvre démesurée de ces fortifications nouvelles qui, trop longues à construire et bâties trop tard, élevaient sur l'horizon, comme un avertissement aux ambitions trop vastes, leurs lignes inachevées et inutiles.

Pourquoi épuiser son action dans la gestation d'une force à qui manquerait le temps de naître? Trochu, tant il était sûr de l'avenir, ne prévit même pas que du temps lui fût concédé au delà de ses calculs ; il ne se demanda pas si les délais et les procédés habituels d'éducation militaire ne pouvaient être abrégés et simplifiés quand l'imminence du péril enseigne à chacun le devoir et l'intérêt d'apprendre vite à être fort; il ne lut pas dans les yeux de la population parisienne l'intelligence, l'enthousiasme et l'orgueil qui offraient à un chef résolu à se servir d'elle des prises si promptes et si puissantes. Si peu de jours qu'il fallût, on ne les aurait pas. Ce novateur, partisan du service à court terme, se sentait à ce point dépassé dans la rapidité de ses méthodes par l'urgence des conjonctures, qu'il en venait à s'exagérer presque l'importance du temps pour la création des armées. Dans cette immense multitude, il ne crut capable de formation militaire que les soldats de l'armée active, déjà dressés au métier. Il les savait trop peu nombreux pour tenir autour de Paris la campagne contre les forces allemandes : ils seraient vite refoulés jusque dans la

place. La crise suprême de la résistance, l'assaut, offrirait au peuple de Paris l'occasion prochaine et unique de prendre part à la guerre. Trochu, d'ailleurs, loin qu'il dédaignât cette intervention, mettait en elle son plus grand espoir : le front étroit de la brèche où la population pouvait opposer ses masses aux têtes de colonne ennemies; les refuges successifs et innombrables des barricades et des maisons où elle pourrait continuer une bataille de désespoir seraient les places de combat décisives pour l'honneur et même le salut. Il espérait que Paris résisterait à l'étranger comme Saragosse, et peut-être, comme Moscou, le ferait fuir. Mais ce ne sont pas là de ces opérations régulières que la science des armes suffit à apprendre et où elle soit indispensable. Les Espagnols à Saragosse, pas plus qu'à Moscou les Russes, ne s'étaient formés par une éducation militaire : l'exaltation du sentiment religieux et patriotique avait suffi pour inspirer à des hommes étrangers au métier des armes un courage autre en ses allures, égal en sa grandeur à la vaillance des plus héroïques soldats. Paris lui-même, pour soutenir ses émeutes, n'avait jamais eu que des ouvriers et des bourgeois sans discipline, conduits au combat par l'énergie de leur passion politique; et ils avaient opposé une résistance toujours redoutable, souvent victorieuse à nos vieux régimens. Ces mêmes hommes ou leurs fils seraient-ils moins intrépides quand ils disputeraient leur ville non à des Français mais à l'étranger, non à des rois mais à l'envahisseur, et qu'ils auraient à sauver à la fois toutes leurs libertés?

Il était donc superflu d'enlever cette population aux foyers qu'elle aurait à défendre ; il était dangereux, en la troublant par les premières et décourageantes leçons du métier, de lui faire seulement comprendre son incapacité militaire, de détruire toute sa confiance en elle-même, et, pour avoir commencé un enseignement méthodique et qu'on n'achèverait pas, de tuer en elle ce génie de la guerre irrégulière qui était sa véritable force. Sous l'empire de ces pensées, Trochu ne voulut établir son autorité directe et la plénitude du régime militaire que sur les hommes déjà donnés à l'armée par la loi. Il laissa aux autres leur organisation plus civile que militaire en gardes nationales, la liberté de leur temps, de leur domicile, presque de leur service. Il était persuadé que pour rendre cette population redoutable à l'ennemi, il fallait accroître en elle, non la discipline mais l'enthousiasme, non la soumission mais l'audace, non l'ordre mais l'initiative, non la science professionnelle mais l'énergie morale. Celle du citoyen trouve son ressort dans la vie publique. Si cette vie était soudain arrêtée par le siège ; si Paris, n'entendant plus le monde et ne s'entendant plus lui-même, n'avait désormais à jeter dans

le vide des heures que le poids de leur silence ; si ce silence isolait chacun dans le souci de ses dangers et de ses ruines personnelles ; et si cet isolement enseignait à la volonté des incertitudes, aux courages des défaillances, à la crainte des raisons, à l'égoïsme ses droits et cachait à tout homme l'âme des autres, l'âme de Paris lui-même survivrait-elle ? Dangereuse pour toute ville, cette épreuve le serait davantage pour cette population, de toutes la plus hors de soi, celle qui emploie le plus d'intelligence, de volonté, de sensibilité à créer des idées, des passions, des sentimens publics, celle où la plupart des hommes acquièrent ainsi des mérites de communauté qu'ils ne se seraient pas donnés eux-mêmes et pour eux seuls, où leurs desseins tendent à devenir plus grands à mesure qu'ils les soumettent à plus de juges et leurs vertus plus nobles à mesure qu'elles ont plus de spectateurs. Il importait au contraire de perpétuer dans Paris toute cette intensité de la vie publique, d'y entretenir le foyer où, réunies et échauffées incessamment par la presse, par les discours, par les manifestations, par l'énergie spontanée de chaque citoyen et de toute la foule, par la variété des dévouemens et des sacrifices, toutes les puissances du patriotisme s'échaufferaient jusqu'à l'explosion.

Cette conception militaire prévenait tout désaccord entre Trochu et les autres membres du gouvernement. Au lieu qu'elle fît, au nom du salut public, violence à leurs instincts et à leurs préjugés, elle flattait leurs désirs les plus chers et même mettait des raisons nouvelles au service de leurs tendances natives et de leurs partis pris.

Non seulement, persuadés que l'ancienne armée et toutes ses institutions étaient déchues, ils trouvaient dans l'anéantissement presque complet de nos forces régulières une justification de leur pessimisme, et une occasion incomparable d'appliquer des idées nouvelles ; mais le chef de l'armée était avec eux, contre lui-même. En s'abstenant de soumettre la plus grande partie des Français au régime militaire, il semblait confesser l'impuissance de ce régime ; en fondant l'espoir du siège sur le courage indiscipliné des citoyens, il paraissait concéder que les moyens les plus efficaces pour former des troupes ne sont pas l'obéissance et le travail, mais l'enthousiasme et la passion. Ses collègues ne songèrent pas à disputer à Trochu le gouvernement qu'il revendiquait sur l'armée active, mais ils considérèrent qu'ils avaient ainsi fait la part du mal ; que leur devoir était d'épargner aux Français non encore pris par le joug, les déformations cruelles et inutiles de ces servitudes ; et que la gravité même de la situation commandait de soustraire

le génie national et sa vaillance naturelle à l'incapacité réglée des traditions et des chefs militaires. Des citoyens devaient être organisés par des citoyens. A eux-mêmes, les premiers de ces citoyens, appartenait de saisir toute l'autorité qui n'était pas exercée par Trochu, de garder toute cette autorité dans la main du pouvoir civil.

Dès le matin du 5 septembre, cette main s'étendit sur les affaires militaires. Il fut convenu que, si l'armée appartenait au ministre de la guerre, le ministre de l'intérieur restait le chef des gardes nationales. Le nom alors populaire de cette milice était un programme : il fut, le jour même et le lendemain, développé dans deux circulaires. La mission de recruter, de former, d'équiper les gardes nationales était attribuée, sous les ordres du ministre, aux préfets et aux maires : on y rappelait aux citoyens que pour les opérations militaires elle serait sous les ordres des chefs nommés par elle ; que ceux-ci et l'autorité civile avaient seuls droit de la requérir ; et que, hors ces momens de service, chaque citoyen demeurait son maître. Le 9 septembre le système fut complété : pour trouver les fusils et les canons qui manquaient, une commission d'armement fut nommée. Elle se composait presque entièrement de civils, et elle avait pour président M. Le Cesne, quelques jours avant député de la gauche.

De même, pour entraîner hors de Paris ses collègues, Trochu seul aurait eu assez de force, et c'est lui qui les attachait à la place. En tout temps, abandonner Paris, eût été cruel au culte passionné, idolâtre que ces hommes rendaient à cette ville : ce leur était comme une apostasie de découronner la capitale, eux ses élus. La quitter à la veille d'un siège répugnait plus encore à leur honneur : ils voulaient leur part de l'épreuve, ils voulaient surtout qu'on ne les accusât pas de fuir, et que Paris fût témoin de leur courage. Si ce courage à la fois sincère et théâtral n'était pas celui qui aide les véritables hommes d'État à oublier l'amour-propre, et à sacrifier quand il le faut leur renommée à leurs desseins, il était ce courage naturel aux hommes de popularité qui, pour être, ont besoin de paraître. Mais, Trochu les autorisant à penser que Paris était le boulevard unique de la France et le siège de l'action décisive, leur devoir était en effet de ne déserter ni l'effort, ni le péril. Et si le siège devait se poursuivre avec toutes les libertés et toute l'effervescence de la vie publique, leur présence à Paris n'était pas seulement nécessaire à l'honneur, mais à la durée du gouvernement. Armer la foule sans la soumettre à la discipline, et compter qu'elle aurait toute sa force quand elle aurait cessé de se posséder elle-même, était faire une

suprême espérance d'un suprême danger. Le danger était tel qu'il avait en 1814 fait reculer Napoléon : même contre l'invasion qui battait les murs, il avait refusé des fusils au peuple parisien. Il n'était pas sûr de donner ainsi des soldats à la patrie, il était sûr d'en donner à la révolution : il se jugea incapable de gouverner une ville qui garderait ses armes, et de les reprendre sans une guerre civile. Trochu, qui affrontait ce formidable hasard, et allait offrir à la fois aux partis de désordre les moyens de conquérir les esprits et de disputer le pouvoir par la force, ne connaissait ni ces partis, ni la population parisienne. Il ignorait l'art de diriger, de contenir l'opinion politique, de maintenir sur ces mouvemens agités l'équilibre instable de l'ordre. Il était donc menacé de succomber dans une guerre civile où s'anéantirait honteusement la résistance contre l'étranger. La présence des députés parisiens était nécessaire pour amoindrir les dangers du système. Familiers avec la population, habitués aux secousses des libertés publiques, ayant la main dans les sociétés démocratiques et une connaissance précise du personnel révolutionnaire, ils étaient plus aptes à manier les libertés explosives sans y périr. Le maintien du gouvernement à Paris fut donc résolu comme une nécessité évidente, et sans qu'il fût besoin de voter. La pensée que Paris serait peut-être complètement séparé de la France et que cet isolement pourrait durer; que par suite il faudrait hors de Paris un centre d'où les services publics pussent s'étendre sur le pays était venue au dernier ministère de l'empire; et il avait résolu d'établir dans une ville de province une délégation du gouvernement. Cette pensée ne vint pas aux hommes du 4 Septembre. Seul Ernest Picard dès le 5 émet l'avis de transporter hors Paris les services des finances. Le 7 seulement le conseil délibère sur la question et décide que chaque ministère enverra une partie de son personnel. Le 9 il reconnaît que, pour procéder à ces multiples services et maintenir entre eux l'harmonie quelques membres du gouvernement devront se rendre à Tours. S'il en est un à qui la liberté de ses communications avec les États européens soit indispensable, c'est le ministre des affaires étrangères. S'il en est un qui ait besoin de suivre de près et sans interruption l'administration des départemens, c'est le ministre de l'intérieur. Lui-même le 11 exprime pour la première fois la pensée qu'il faut hors Paris « un gouvernement énergique ».

Mais quand ce jour-là on procède à sa désignation c'est à qui se défendra d'être choisi. Jules Favre se refuse absolument à quitter Paris. En vain, plus clairvoyant quand il ne s'agit plus de lui-même, se joint-il à Rochefort et à Glais-Bizoin pour demander

que la délégation soit de trois personnes. La crainte d'être désignés pour cet exil empêche les membres du gouvernement de souscrire à la proposition. Un seul homme est choisi et c'est Crémieux : à une pareille heure, on le choisit parce qu'il est le plus âgé, pour lui épargner les souffrances du siège ; et lui accepte parce qu'il sera seul à exercer un gouvernement tout entier.

Le 15 enfin, les approches de l'ennemi ramènent la pensée du conseil vers la France dont on sera séparé peut-être dans quelques jours, et qu'on ne peut laisser sans direction ; l'insuffisance de Crémieux apparaît. Garnier-Pagès demande que quatre nouveaux membres du gouvernement soient envoyés à Tours. Favre, Simon, Glais-Bizoin et Gambetta pensent que deux suffisent, à la condition d'être « connus et influens. » Mais les mêmes répugnances personnelles, le même point d'honneur retiennent à Paris ceux qui pourraient constituer ce pouvoir sérieux en province. De refus en refus on en vient à désigner un seul membre du gouvernement ; et c'est Glais-Bizoin. Il n'est pas vrai de dire qu'on le désigne, mais plutôt qu'on se ligue contre lui. Il est choisi à l'unanimité. On le choisit parce qu'il est aussi le plus âgé, parce qu'il est celui que l'on craint le moins d'indisposer ; il se résigne parce que ses collègues de Paris n'ont offert aucun rôle à son activité, et qu'il espère trouver en province un partage plus aisé du pouvoir. Lui nommé, personne d'autre parmi les membres du gouvernement ne consent à partir. Et pour trouver la seconde personne qu'on a décidé d'adjoindre à Crémieux, il faut chercher hors du gouvernement. L'amiral Fourichon, débarqué le matin même à Cherbourg va arriver à Paris : il est absent, et l'on n'a pas à consulter son désir ; il est militaire et il obéira à un ordre ; on le nomme. Le gouvernement agit comme si la délégation dût être une retraite où des vieillards seraient mis hors péril, et non la mission la plus importante. Par générosité ou ambition, tous les hommes d'importance voulurent être présens dans ce Paris où allaient se livrer les batailles militaires, où s'était livrées les batailles politiques (1). Tous croyaient d'ailleurs qu'un investissement était impossible et persévérèrent dans cette confiance jusqu'au jour où le cercle se ferma sur eux.

Bien que le gouvernement tout entier se fût accordé sur ces

(1) Enquête sur le gouvernement de la Défense nationale. Trochu. — ...Il vous semble qu'étant donnée la composition du gouvernement d'alors, on pouvait mieux faire que d'envoyer à Tours deux vieillards. Eh bien, je crois que c'est précisément leur grand âge qui leur valut cette désignation. (*Ann. parl.*, t. XVII, p. 249.)

Jules Favre. — ...Blâmez-nous-en, si vous trouvez que nous le méritons, mais c'était à qui ne quitterait pas Paris. Et pourquoi, messieurs ? Parce que Paris était le lieu du danger. (*Ann. parl.*, t. XVII, p. 295.)

résolutions, il n'en doit pas porter tout entier la responsabilité. Dans les actes collectifs, elle n'est pas où est le nombre mais l'influence, et l'on accuserait à tort de leurs fausses voies ceux qui s'égarent en suivant un guide. Trochu, maître à ce moment d'obtenir tout ce qu'il eût déclaré nécessaire à la défense, est, en stricte justice, l'auteur des mesures qu'il n'empêcha pas. Ici le guide dès le départ s'était trompé de chemin.

Lui-même, d'ailleurs, se trouva la première victime ; nul n'avait autant à perdre aux partis où il se résolut et qui changeaient dès l'abord la hiérarchie normale des influences dans le gouvernement. Par ses premières mesures, le général abdiquait la prééminence que nos malheurs lui avaient préparée et qu'il avait revendiquée lui-même en prenant le pouvoir. A l'heure où la nation entière l'acclamait comme chef, il laissait vide presque toute la place que lui offrait la confiance politique ; il renonçait à diriger le gouvernement et les armées de la France pour enfermer son autorité et son effort dans Paris. A Paris encore, au lieu d'accorder à toute la cité la communauté de vie et de formation militaire qu'elle attendait de lui, il abandonnait la plus grande partie de sa mission. Admettre comme il le faisait que la masse de la population dût atteindre, dans une ardeur spontanée de patriotisme, à la science de lutter et de souffrir, c'était abandonner cette multitude à une force indépendante de lui, et non seulement ne pas se la soumettre, mais se soumettre à elle. Au lieu de décider en chef et sans autre souci que l'intérêt militaire la conduite générale et chaque opération du siège, il acceptait une collaboration avec la foule. Sûr de ses vues, il lui fallait interroger ceux qui lui devaient obéissance. Si l'opinion était le grand ressort de l'énergie parisienne, il se réduisait à la nécessité de renoncer aux entreprises utiles qu'elle n'approuverait pas, et de se résoudre aux partis même mauvais pour lesquels elle se passionnerait. Il dépendait d'elle non seulement pour les opérations auxquelles la garde nationale donnerait son concours, mais même pour celles auxquelles suffirait l'armée : car les secondes comme les premières étaient de nature à émouvoir le sentiment public qui, découragé, désarmait la défense.

Le général ne restait pas même maître de juger seul cet état du sentiment public. Dès qu'il tentait de combiner ses projets avec les volontés de Paris, ses collègues du gouvernement, vigies de popularité, avaient compétence pour prédire l'influence de chaque acte sur la population. Dès qu'il n'était plus l'arbitre unique, il ne lui restait que son douzième de suffrage. Telle était la part du pouvoir militaire en face du pouvoir civil. Trochu comptait pour

rétablir l'équilibre sur sa parole. Mais seule l'éloquence habile à dire aux hommes ce qu'ils ont envie d'entendre exerce sur eux un prestige durable : or, plus Trochu invoquera des nécessités ou des impossibilités de métier, plus il blessera les préjugés militaires de la démocratie. Si, au nom de la science militaire qu'il possède et qu'eux ne possédaient pas, il eût signifié ses volontés sans les admettre à discussion, il se fût imposé à eux. En prétendant les persuader, il les élevait à l'égalité intellectuelle, ou plutôt il descendait, lui soldat, à n'être plus que l'avocat du siège devant des avocats devenus juges de l'armée et calculateurs des opérations militaires au nom des caprices de Paris. Or sous prétexte d'opinion publique, c'étaient leurs propres préférences et leurs propres préjugés que les hommes du gouvernement allaient opposer au général. Leur ignorance les rendant plus tenaces, il passerait à justifier ses plans une partie du temps qu'il avait pour les exécuter ; il semblerait un rhéteur amoureux de paroles parce qu'il recommencerait sans cesse sa tentative toujours incomprise de persuasion ; l'on en viendrait à lui reprocher cette éloquence même comme la preuve qu'il n'était pas un homme d'action, et pour avoir voulu gagner les intelligences il finirait par perdre sur elles tout prestige militaire.

Les mêmes causes qui diminuaient l'importance de Trochu augmentaient celle de Gambetta. Passionner les esprits pour soutenir les courages, et, pour passionner les esprits, accepter des colloques orageux avec la foule, répandre sur elle et renouveler les mots contagieux et leur fièvre, transporter le gouvernement dans la place publique, était l'entreprise la plus conforme aux aptitudes de l'homme en qui semblaient revivre le souvenir et les ardeurs de la première révolution. Dès que la défense prenait cette voie, il devait prendre parmi ses collègues la première place : D'abord le plus puissant de tous pour soulever et pour conduire l'opinion, il était auprès d'eux le témoin et comme l'ambassadeur impérieux de la multitude. Ensuite sa domination ne les violentait que pour les pousser plus vite où les portait leur propre désir. Élevé comme eux dans la défiance de l'armée, il était l'expression la plus vivante et la plus sonore de leurs préjugés militaires. Enfin ses fonctions mêmes étendaient son autorité sur toute la France : en tout temps le ministre de l'intérieur avait le département de l'opinion. Par surcroît la levée, l'équipement, l'armement des gardes nationales, c'est-à-dire l'organisation des plus nombreuses réserves qui restassent à la France, appartenaient aux maires et aux préfets, ses agens, et par suite toute l'œuvre à lui-même. Ainsi les premières résolutions prises décidaient du

rang entre les deux hommes les plus en droit de se disputer l'influence, et c'est Trochu qui avait préparé la primauté de Gambetta.

IV

Cette primauté était l'expression vivante du double caractère imprimé dès l'origine au gouvernement. D'une part la haute main mise par le pouvoir civil sur la défense livrait l'organisation de nos forces les plus nombreuses à des hommes sans expérience militaire : de là un premier mal. D'autre part, cette œuvre allait être conduite par les mêmes autorités qui d'ordinaire dirigent la politique : de là un second danger. Les deux tâches, militaire et politique, étaient contradictoires. Travailler à la défense était faire appel à tous les Français, trouver à chacun un emploi utile de leurs forces, unir les hommes de tout rang et de toute opinion au nom de la patrie. Servir un parti divisant les Français, était remettre toute l'autorité aux défenseurs les plus sûrs, les plus énergiques et les plus habiles d'un régime, pour maintenir sa domination sur les indifférens et les hostiles. Si les maires, les préfets, le ministre de l'intérieur, le gouvernement prétendaient accomplir à la fois la double tâche, ils devaient échouer dans l'une et dans l'autre. Pour les sauver toutes deux, il fallait songer uniquement à celle qui était à la fois la plus urgente et la plus essentielle. Les représentans du pouvoir civil se présentaient comme des novateurs militaires, la France avait droit qu'ils ne poursuivissent pas en même temps un autre dessein. Alors subsisterait le vice inhérent au système, c'est-à-dire la formation d'armées par des hommes qui ne connaissaient rien des armées. Mais, du moins, ce que le système pouvait produire de bon serait obtenu, si ses partisans se consacraient tout entiers à son succès; si nul n'était investi d'autorité que par sa compétence à assurer quelque détail de l'immense œuvre, pour son aptitude à fabriquer les armes, les équipemens, le matériel, pour son habileté à en ordonner les élémens; si enfin le gouvernement par son exemple enfermait tous ses auxiliaires dans leur devoir, et n'agissait jamais comme le mandataire d'un parti, mais toujours comme le défenseur de la France.

A en juger par les paroles, il semblait que le gouvernement eût compris ce devoir. Le titre qu'il avait adopté était une promesse; toutes ses proclamations confirmaient son engagement de se consacrer tout entier à la lutte contre l'étranger. Mais, dans ces formules unanimement souscrites, les divers membres du gouvernement ne mettaient pas les mêmes pensées. Seuls Trochu et

Picard, résolus à poursuivre dans les actes un parfait accomplissement des paroles, avaient demandé, dès la première séance du conseil, que le gouvernement ouvrît les fonctions publiques à des hommes de tous les partis, et, s'ils employaient à la défense tout le pouvoir confié par lui, ne leur demandât rien au delà. Les autres entendaient que les fonctions publiques fussent réservées au parti républicain. Cette occupation semblait aux modérés comme Jules Favre, Garnier-Pagès et Glais-Bizoin, une garantie que la République ne serait pas trahie ; mais ils espéraient que ces républicains, se contentant de garder la place et rassurés pour l'avenir, oublieraient dans le présent et feraient oublier à la France leurs attaches politiques et chercheraient d'un patriotisme impartial le concours de tous pour l'organisation de la résistance. Aux membres plus avancés du gouvernement, il ne suffisait pas que le parti républicain occupât l'autorité; ils voulaient que cette autorité mît toute sa force au service de la République. Ils eurent dès le premier jour le concours résolu et décisif de Gambetta.

Non qu'il fût de ces théoriciens sectaires comme il s'en trouvait plus d'un alors, capables de détourner avec calcul, au profit de leurs doctrines préférées, les énergies dues à la guerre nationale, et d'affaiblir la patrie pour fortifier leur faction. Gambetta poursuivait un autre dessein, et sa résolution s'expliquait mieux que la leur. Il sentait fortement la nécessité de défendre la France. Mais la puissance des traditions ne serait qu'un vain mot si cet homme de race mêlée, né d'un père italien, eût eu pour la France un amour tout semblable à celui des vieux fils de la patrie. Si bon Français qu'il fût devenu par choix, il ne pouvait avoir pour la demeure de la race la piété naturelle à ceux dans les veines desquels coule un sang français depuis des siècles; il ne pouvait sentir comme eux le caractère sacré d'un sol sur lequel les générations du passé ont vécu, dans lequel elles dorment, et qui dans sa poussière a mêlé leur poussière ; il ne pouvait comme les fils de ce passé être blessé jusqu'au plus lointain de sa mémoire, jusqu'au plus intime de son culte domestique, jusqu'au plus profond de son être historique par l'invasion. Quand il s'était donné à la France, il avait été surtout attiré par ce qu'il y a en elle d'universel, d'intelligible et d'aimable à toute intelligence et à tout cœur d'homme : elle était pour lui moins un sol qu'un génie, moins un foyer de souvenirs qu'un foyer d'idées. L'immense rayonnement de la Révolution avait pénétré, échauffé cet esprit; c'est à cette lumière qu'il s'était vu nôtre, démocrate et républicain; il était attaché à notre patrie comme à la mère des

doctrines évidentes pour sa pensée, nécessaires à ses ambitions. Établir ces vérités chez elle, les répandre sur le monde lui paraissait la grande mission de la France, et c'est cette primauté d'influence démocratique et républicaine qu'il jugeait essentiel de défendre en défendant le sol envahi. Comme la passion de parti était inhérente à son patriotisme, et que combattre pour le sol sans combattre pour la République eût été défendre la moindre part de ses affections et s'enlever la plus puissante raison de vaincre, il considérait la passion de parti comme l'unité la plus étroite entre les hommes, la discipline de parti comme le ressort le plus puissant des énergies, le gouvernement de parti comme le seul capable de mettre des efforts soutenus et efficaces au service des intérêts publics (1). Certain que la république inspirait à nombre d'hommes un amour capable des plus courageux sacrifices, il voulait ne pas perdre cette force pour la défense, et croyait qu'ils seraient plus invincibles s'ils défendaient à la fois leur patrie et le régime de leur choix.

Gambetta voyait clairement que, si la France consultée consacrait par un vote ce régime, ce vote confierait le pouvoir aux républicains modérés. Mais Gambetta doutait que la majorité des Français, la veille si attachée à l'empire, fût subitement convertie au régime nouveau, et plutôt que de courir la chance d'un désaveu infligé à la république par la volonté nationale, Gambetta, résolu avant tout à garder la république, ne voulait pas d'élections. Dès lors le gouvernement n'avait pour soutenir son existence que le concours de ses partisans. Moins la France était républicaine, plus il devenait indispensable de donner aux républicains tout le pouvoir, afin de compenser par l'exercice de l'autorité l'infériorité de leur nombre. Plus ce nombre était faible, plus il était essentiel de ne pas l'amoindrir par des divisions intérieures, et le seul moyen de ne s'aliéner aucun des élémens qui formaient cette minorité était d'admettre au partage du pouvoir tous les groupes républicains. Chaque groupe enfin devait obtenir non à proportion de son importance numérique, mais à proportion des services qu'il pouvait rendre, des difficultés qu'il pouvait susciter ; or les républicains révolutionnaires étaient,

(1) « On ne gouverne qu'avec des partis... Ce qui, à mon sens, a été la condition même de la faiblesse du gouvernement, c'est qu'il n'était pas un gouvernement de parti. » Gambetta, déposition devant la Commission d'enquête sur le gouvernement de la Défense nationale. (*Ann. parl.*, t. XXIII, p. 486.)

« M. Gambetta avait un ardent patriotisme, mais... ayant à demander pour l'œuvre de salut commun que nous poursuivions le concours de toutes les volontés, de tous les esprits, de tous les cœurs, il était persuadé que pour utiliser ce grand effort, il fallait superposer à cet effort même un parti qui devait en être le directeur. » Trochu, discours du 14 juin 1871 à l'Assemblée nationale. (*Ann. parl.*, t. III, p. 375.)

malgré leur minorité dans le parti, les plus prêts à défendre par toutes armes le nouveau régime contre la réaction si elle tentait un retour offensif, et ils seraient les plus redoutables pour le gouvernement lui-même s'ils se tournaient contre lui. Gambetta, acceptant toutes ces conséquences qui s'engendraient l'une l'autre, crut nécessaire de réserver tout le pouvoir aux républicains; d'y ouvrir accès aux républicains de toutes les écoles; et de faire une part de faveur aux républicains les plus violens.

Aussitôt il passa à l'exécution en choisissant les maires de Paris et les préfets. Les premiers allaient être, dans la capitale, les seconds dans la France entière, les intermédiaires officiels entre le gouvernement et la population. C'est à Paris surtout que le ministre de l'intérieur avait hâte de donner par ses choix l'élan démocratique et de contenir par des concessions le parti révolutionnaire. Dès la nuit du 4 septembre, il convint avec Étienne Arago de remplacer les vingt maires donnés par l'empire aux arrondissemens de Paris. L'accord consista surtout en ceci, que Gambetta choisit ses candidats, et qu'Arago en dressa la liste. Elle portait, par ordre d'arrondissement, « les citoyens » Tenaille-Saligny, Tirard, Bonvalet, Greppo, Bocquet, Hérisson, Ribeaucourt, Carnot, Ranc, Turpin, Léonce Ribert, Grivot, Pernolet, Leneveu, Corbon, Henri-Martin, F. Favre, Clémenceau, Richard, Braleret. Tous étaient républicains et de toutes les sortes. Tenaille-Saligny, Tirard, Carnot, Pernolet, Henri-Martin, adversaires déclarés de la monarchie, étaient partisans d'une démocratie libérale, parlementaire et bourgeoise. Les socialistes y obtenaient place avec Corbon et Greppo, anciens représentans du peuple. Le parti jacobin y trouvait des chefs avec Clémenceau, Ranc, Braleret. Modérés et révolutionnaires s'y équilibraient par le nombre; à un moment où Paris était en masse opposé aux opinions extrêmes, c'était une première faveur faite aux violens. De plus les modérés avaient été désignés pour leur poste par leur réputation, au moins par une notoriété de quartier; les autres n'étaient connus que dans le monde obscur des sociétés secrètes. Enfin modérés et révolutionnaires, malgré leurs dissidences, avaient entre eux un lien : presque tous affiliés à la franc-maçonnerie, ils représentaient tous, avec les variétés de leurs caractères, la même indépendance hostile à l'égard des croyances religieuses, et plusieurs d'entre eux n'avaient d'autre titre républicain que l'ardeur de leurs animosités contre le catholicisme, ses pratiques et ses prêtres. Le seul égard qu'on eût eu pour les sentimens de Paris avait été d'assigner les maires les plus modérés aux quartiers les plus conservateurs : mais, les maires étaient plus républi-

cains que les populations à administrer. Il ne s'agissait pas de satisfaire, mais de diriger l'opinion publique.

Gambetta savait que ces choix n'avaient pas chance d'être dans leur ensemble agréés par le gouvernement. Comme il les croyait politiques, et nécessaires pour acheter des factions turbulentes la paix ou du moins une trêve, il résolut de prévenir l'opposition de ses collègues en ne les consultant pas, et de mettre ses contradicteurs en face d'un fait accompli. Le gouvernement ne connut les candidatures des nouveaux maires qu'en lisant leur nomination dans le *Moniteur* du 6 septembre.

Le même matin, au conseil, la protestation éclata. Trochu se plaignit qu'un procédé si contraire au droit et à la confiance eût servi à imposer certains choix, « défis véritables à l'opinion. » Ernest Picard demanda que ces nominations fussent cassées, et les anciens maires rétablis. Gambetta savait la majorité de ses collègues incapable de pousser la fermeté jusque-là : car, en destituant ces maires, ils eussent provoqué l'inimitié d'hommes qui avaient été leurs agens électoraux hier, et qu'ils avaient besoin de se ménager pour l'avenir. D'ailleurs les violences démagogiques ou antireligieuses des plus exaltés parmi ces maires n'étaient que les réalisations brutales mais logiques des doctrines professées par plusieurs dans le gouvernement. Le seul péril pour le ministre de l'intérieur était la première colère des amours-propres, plus blessés que les principes, et plus exigeans. Gambetta s'ingénia à les calmer, s'excusa sur l'urgence, et promit de mieux respecter désormais la prérogative de ses collègues. Dans le conseil divisé, on transigea d'abord, et, les uns consentant à ne pas annuler sur l'heure les nominations, les autres à les tenir pour provisoires, tous s'accordèrent à décider que les maires seraient élus à bref délai. Mais le parti avancé, conscient d'avoir obtenu par la volonté du ministre plus que ne lui donnerait le vote de Paris, dépêcha le lendemain au conseil Étienne Arago et Floquet. Ils combattirent les élections comme une menace contre le gouvernement lui-même. Il n'avait pas été consacré par un vote. Quelle autorité lui resterait en face d'un municipe élu par la capitale? Il n'y avait qu'une réponse à l'argument : décider que la France choisirait aussi ses mandataires. Faute de se soumettre lui-même au vote, le gouvernement ne pouvait autoriser Paris à nommer ses maires. La décision de la veille fut rapportée, et les choix de Gambetta se trouvèrent définitifs.

Dès le 5 septembre, il avait aussi commencé à pourvoir aux préfectures. Ici les noms des candidats furent soumis au conseil. Celui-ci traita ces nominations comme une de ses affaires les

plus importantes, et où tous les membres du gouvernement tenaient davantage à collaborer. Pour tous il s'agissait d'empêcher que la politique la meilleure à leur sens fût mise en échec par les serviteurs d'une politique différente. Pour tous, Trochu excepté, il s'agissait d'obtenir que les hommes désignés par eux fussent choisis. La politique a ses droits, aussi l'amitié, aussi la parenté : chacun d'eux a des protégés qu'il veut pourvoir et surtout qui veulent être pourvus. Dès la première séance du gouvernement, le portefeuille de Gambetta a commencé à se gonfler des notes que ses collègues, à peine assis sur leurs sièges de gouvernement, rédigent en faveur de candidats aux préfectures, et la liberté de ses choix trouva sa limite dans l'instance des sollicitations. Malgré tout il garde dans ces débats de personnes l'avantage de celui qui prépare une œuvre d'ensemble, avec des vues générales et d'après des informations précises. Ne fît-il pas agréer toutes les candidatures voulues par lui, il doit l'emporter le plus souvent, grâce à la lassitude qui empêche les adversaires mêmes de contredire sans cesse, grâce aux tolérances qu'il obtient en échange des faveurs qu'il accorde, grâce à l'ignorance de ses collègues sur les situations locales qu'il affirme.

L'embarras de choisir ne fut pas mince, car notre première levée de volontaires fut celle des candidats : c'est par leur ténacité à occuper les approches du pouvoir, qu'ils se formèrent d'abord à la vie de siège et pratiquèrent un art, inconnu aux Vauban, de prendre les places (1). Paris et les provinces luttèrent à qui fournirait un plus grand nombre de solliciteurs, tous réclamant leur part comme leur dû, quelques-uns avides seulement pour leur parti et désintéressés d'ambition personnelle. A Paris l'opposition républicaine avait son centre et son état-major; cet état-major avait dirigé la campagne contre l'empire, aidé à la diffusion des idées libérales, à l'organisation du parti démocratique, au succès des candidatures indépendantes. C'est sur ces auxiliaires que le regard de ces députés devenus les maîtres devait tomber d'abord et la plus grande partie des préfectures fut pour eux. La province aussi avait ses droits. Dans nombre de départemens, l'opposition sans vaincre avait lutté, et ses candidats, mis par ces luttes mêmes en rapports avec les députés de Paris, avaient été assez longtemps à la peine pour être enfin à l'honneur. Dans les départemens

(1) ... « Le lendemain (6 septembre), visites. Je ne vais rien demander dans ces ministères; j'apporte de bons renseignemens et, je crois, de bons avis. Partout une foule de quémandeurs, de solliciteurs, une curée. Je retrouve là des bonapartistes, qui abandonnent celui qu'ils servaient platement, des laquais de tous les partis. Quelle nausée! » (Claretie, *Paris assiégé*, p. 2; Lemerre, 1871.)

qui avaient nommé des députés républicains, ceux-ci, pour servir leur parti et leur propre influence, désignaient leurs grands électeurs. Dans plusieurs villes, les meneurs républicains, sans attendre qu'on leur laissât leur part, se l'étaient faite eux-mêmes ; entraînant une foule ou entraînés par elle ils avaient envahi les préfectures, chassé les préfets ; et le télégraphe affirmait au ministre de l'intérieur qu'ils occupaient la place et entendaient la conserver. Et par delà les frontières mêmes, d'autres républicains faisaient entendre les droits de l'exil, de l'ancienneté dans le parti, annonçaient, qui de Suisse, qui d'Espagne, leur prochain retour en demandant un poste, et rappelaient qu'entre leur zèle et une préfecture, il n'y avait plus de Pyrénées.

Comme la liste des maires parisiens, la liste des préfets ne contenait que des républicains : plus encore que la liste des maires elle assemblait les républicains des sociétés les plus diverses ; dans l'une et dans l'autre la même volonté calculatrice avait maintenu entre ces diversités les mêmes proportions et le même équilibre. Gambetta avait largement accordé à l'influence de Picard et de Jules Favre la nomination de républicains bourgeois, amis des mesures légales, partisans de la liberté, droits d'intentions et corrects de vie. Mais il avait fait une place égale aux candidats favoris de ses collègues plus ardens ou des groupes jacobins. Les hommes qu'il avait choisis lui-même, et ce ne furent pas les moins remarquables par les aptitudes, avaient été comme assortis de toutes les nuances, mais avec une préférence pour ceux d'un républicanisme plus sombre et d'un caractère plus impérieux. Les plus redoutables étaient ceux qui, inspirateurs ou mannequins de la foule, avaient montré les uns leur énergie, les autres leur docilité révolutionnaire en acceptant leur titre de l'émeute et que Gambetta dut confirmer dans leur possession : il aurait eu mauvaise grâce de tenir trop rigueur aux gens qui s'installaient par avance à la place désirée par eux, et de plus il ignorait s'il avait à ce moment la force de les en déloger. Un dernier trait achevait la ressemblance entre la promotion des maires et celle des préfets : avec les uns comme avec les autres, la franc-maçonnerie se glissait sans bruit dans le gouvernement de la France.

Ainsi recrutés, pouvaient-ils être ces ignorans volontaires des anciennes querelles, ces conciliateurs entre les factions, ces patriotes résolus à solliciter avec un égal empressement, à accepter avec une égale joie le concours de tous, pouvaient-ils être ces arbitres équitables qu'il fallait pour conduire une guerre nationale? C'étaient là des mérites tout contraires à ceux dont les candidats s'étaient fait des titres et pour lesquels ils avaient été pré-

férés. Encore les républicains envoyés de Paris dans un département inconnu d'eux pouvaient-ils, grâce à cette ignorance, rester étrangers aux querelles locales et aux haines de personnes : une certaine impartialité était dans leur situation si elle était dans leur nature. Mais pour ceux qui, députés ou chefs d'opposition la veille, recevaient autorité sur tous, là même où ils avaient vécu, lutté, souffert, qui voyaient en face d'eux leurs amis longtemps victimes, qui sentaient sous leur main leurs adversaires hier oppresseurs, l'impartialité était au-dessus de la nature. Les souvenirs de tout leur passé, l'amertume des ostracismes, la rancœur des humiliations, la colère des sévices qui les avaient frappés eux et les leurs, la crainte de se préparer le retour de ces maux s'ils n'établissaient pas solidement leur victoire, tout les conduisait fatalement à une politique de faveur pour les uns, de rigueur pour les autres ; et cette iniquité même leur semblerait équité si, grâce à elle, ils réparaient le long déni de justice qu'avait été l'Empire pour les idées, les œuvres, et les hommes du parti républicain.

Et, non moins que l'impartialité, la compétence leur manquait pour diriger l'effort contre l'étranger. Ils avaient été choisis à cause de leur notoriété politique : or, soutenue au nom de la liberté contre la force, la lutte contre l'empire avait surtout mis en péril, en action, et en lumière les hommes de parole et de plume. En province comme à Paris, c'étaient des avocats et des journalistes qui avaient agité, soulevé l'opinion, et pris la direction du parti républicain. C'est parmi eux que les membres du gouvernement, avocats et journalistes eux-mêmes, avaient tout naturellement cherché leurs auxiliaires. Ce ne fut pas un système, et Gambetta était homme à chercher le mérite sans s'inquiéter de la profession. C'est ainsi que, le 5 septembre, parmi les visiteurs du ministre, un ingénieur des mines sans recommandations, sans passé politique, et dont le nom même, Charles de Freycinet, était inconnu au ministre, se présenta : il prévoyait que, pour organiser des armées nouvelles, les militaires de profession ne suffiraient pas, et il demandait à être employé en un poste où ses connaissances spéciales pussent servir à la défense. La netteté de sa parole et la précision de ses idées frappèrent Gambetta, et croyant deviner une intelligence et une volonté, il le nomma séance tenante à la préfecture de Tarn-et-Garonne. Mais les inconnus capables de donner d'eux en une conversation une telle idée étaient rares, et se décider sur de pareils indices était hasardeux. Presque toujours c'étaient donc les rapports antérieurs, la connaissance ancienne qui formaient,

dans l'urgence où l'on se trouvait, les titres des candidats; et Gambetta comme les autres membres du gouvernement n'avait de rapports qu'avec ses compagnons de profession et de parti. Plus de soixante préfets étaient des avocats; les autres, pour la plupart, des journalistes et des médecins. A des fonctions qui devaient être surtout militaires, un seul militaire de profession fut appelé. C'était Valentin, ancien sous-lieutenant de 1848. Son ardeur républicaine et vingt ans d'exil avaient effacé la tache originelle. D'ailleurs on le nommait à Strasbourg, où il fallait pénétrer à travers les lignes ennemies, et le poste eut peu d'envieux. Ainsi la défense nationale se trouva confiée, dans chaque contrée de la France comme au centre, aux hommes les moins faits pour la servir.

V

Tels furent les premiers actes du gouvernement. Rarement hommes mirent autant de hâte à se tromper, et se trompèrent de manière plus grave. Ces mesures n'étaient pas seulement des erreurs, mais de ces erreurs directrices qui égarent à leur suite toute la destinée d'une entreprise, entraînant les événemens liés à elles comme des captifs, et qui ouvrent un long avenir de maux.

Créé pour défendre la France, le gouvernement n'avait pas su assurer à cette défense l'unité qui est la condition de la force. Il avait deux fois compromis cette unité.

Au lieu d'une seule armée, — où tous les Français en âge de combattre se seraient préparés par la même discipline, la même éducation, la même existence, et sous la direction d'une même hiérarchie, à la solidarité de leur devoir commun, — deux armées allaient coexister, celle des soldats et celle des citoyens : l'une sous la main de l'autorité militaire; l'autre sous la main du pouvoir politique, chacune avec sa hiérarchie séparée, une discipline différente, un esprit contraire, chacune persuadée que l'autre était un obstacle au salut du pays. Ce dualisme entraînait immédiatement, entre les deux armées, des jalousies, des dédains, des défiances, des haines; entre les deux pouvoirs, des incertitudes d'attributions, des conflits de volontés, un partage capricieux des ressources nationales. De plus, comme l'ordre naturel des choses, quand il est troublé par de fausses combinaisons, tend de lui-même à se rétablir, chacun des deux pouvoirs, gêné par l'autre, était obligé de le subordonner pour devenir libre. Dès lors si l'équilibre de leur autonomie survivait, il attesterait seulement leur impuissance égale à l'emporter l'un sur l'autre; si l'unité se

restaurait au profit de l'un d'eux, elle ne serait pas le consentement de tous deux à une organisation meilleure, mais la défaite du plus faible ; et dans les deux cas cette lutte absorberait une partie des efforts que l'autre lutte aurait dû seule occuper.

Au lieu d'un seul gouvernement, — établi sur le territoire à la place la meilleure pour assurer la liberté de ses communications avec le pays entier et étendre partout une autorité constante et efficace, — il y avait deux gouvernemens : une autorité principale concentrée à Paris où elle était le moins utile et où elle allait devenir prisonnière ; en province, une délégation pauvre d'hommes, vide de pouvoirs, et sur laquelle pourtant tomberait tout le fardeau de soutenir et d'armer la France. Le jour où le lien de suzeraineté et de dépendance établi entre elles serait coupé, comme leur dernier fil de communication, par l'épée de l'assiégeant, le gouvernement de province n'aurait plus ni moyens d'obéir, ni droit de commander et le gouvernement de Paris, cessant d'exister pour la France, ne laisserait pour héritier qu'une anarchie. Si le patriotisme alors, révélant à la délégation l'importance de son rôle, la poussait à une usurpation nécessaire et à l'exercice d'une souveraineté indépendante, les deux centres de volonté et d'action vivraient étrangers l'un à l'autre ; leurs efforts, faute de concert, seraient moins redoutables à l'ennemi ; et quand, enfin, les deux gouvernemens pourraient reprendre contact, ce serait pour constater la profondeur des désaccords creusés entre eux par le silence, et la question de savoir lequel céderait à l'autre préparait entre eux une lutte encore.

L'erreur militaire s'est aggravée de l'erreur politique. Comme si ce n'était pas une entreprise assez difficile de repousser l'invasion, on y a joint la volonté de fonder un gouvernement, et l'on se promet que les deux œuvres, loin de se nuire, s'aideront. L'une dès le début absorbe l'autre. En se donnant les auxiliaires avec lesquels il va les entreprendre toutes deux, le gouvernement n'a pas même demandé s'ils possédaient la double aptitude qu'il eût fallu pour la double mission. Résigné à leur incompétence militaire, il ne s'est montré exigeant que sur leurs preuves républicaines. Fatalement, et à son exemple, ils oublieront l'intérêt militaire pour l'intérêt politique, négligeront ce qu'ils ignorent pour ce qui est la passion de leur vie, tiendront la défense pour une crise violente et passagère, la fondation du gouvernement pour l'œuvre essentielle et définitive ; l'obsession de cet avenir ne leur laissera voir, dans ce peuple à unir contre l'étranger, que des partisans à soutenir et des adversaires à combattre ; après que ces divisions auront affaibli la défense, l'échec de la défense, par

une représaille imprévue, mettra en péril la république; tous les partis sortiront armés de l'épreuve où ils auraient dû disparaître et la guerre étrangère aura préparé une guerre civile.

Toutes ces fautes dont la nation est victime ne sont pas les fautes de la nation. C'est sans elle qu'elles ont été commises. Quelques hommes se sont cru plus qu'elle-même capables de la servir. Parmi eux était un général illustre et jusque-là presque infaillible de coup d'œil : c'est lui qui a commis l'erreur militaire. Parmi eux un autre semblait doué de génie politique : l'erreur politique est son œuvre. Et pour n'avoir pas dès le premier jour consulté la nation, ces hommes ne trouveront plus de jour pour réparer cette faute devenue ainsi définitive. L'absence de légalité sera l'embarras constant de leur gouvernement, un prétexte à la Prusse pour poursuivre la lutte, à l'Europe pour refuser sa médiation. Elle ne pèsera pas moins sur la politique intérieure. La logique les poussera malgré eux : ils n'ont pas interrogé la France; ils n'admettront pas que sous aucune forme elle les avertisse et les sauve. Dépourvus de la légitimité que donne un mandat de la nation, ils ne pourront laisser en France cette légitimité à personne; ils en viendront à considérer comme un reproche, une provocation, un danger l'existence de tout corps électif, à dissoudre les assemblées départementales, les conseils municipaux; et ne disparaîtront qu'après avoir, eux, défenseurs du suffrage universel, détruit sur toute la surface de la France toute forme de représentation.

Les événemens vont se dérouler comme les conséquences contenues dans les premières fautes. Contre ces fautes viendront s'épuiser et se briser la ténacité courageuse de la nation qui est leur victime, et la puissante énergie de ceux qui après les avoir commises parleront de les réparer. Leurs erreurs seront plus fortes que leurs efforts : tandis que ceux-ci élèveront à de grandes hauteurs le patriotisme, l'union des âmes et la générosité des sacrifices, celles-là auront d'avance désorganisé la défense par la discorde.

ÉTIENNE LAMY.

ANGÈLE DE BLINDES

DERNIÈRE PARTIE (1)

IX

— Non, ma chérie, tu peux très bien aller prendre ta leçon aujourd'hui ; n'aie aucune inquiétude, je me sens mieux ; d'ailleurs, Elmire sera auprès de moi, puisque ton amie Gabrielle a la complaisance de venir te chercher pour te conduire là-bas.

— Je vous assure, mère, qu'il vaut mieux que je reste, répondait Angèle assise auprès du lit de sa mère qui, un mois après son arrivée à Paris, avait été prise d'une bronchite et commençait à peine à se remettre. Elle occupait avec sa fille, dans un hôtel situé rue Saint-Dominique, un petit appartement de trois pièces qu'on leur réservait depuis plusieurs années quand elles faisaient un séjour un peu long à Paris. Elles étaient là chez elles ; elles y retrouvaient des souvenirs et des habitudes ; et la propriétaire de l'hôtel, d'ailleurs bien tenu et de clientèle aristocratique, se montrait pleine d'attentions. Ces circonstances importaient particulièrement cette année-là, Mme de Blindes étant ainsi entourée de soins qui rassuraient Angèle et lui laissaient la liberté de sortir, tantôt avec Elmire, tantôt avec Gabrielle et sa femme de chambre.

Or, dès son arrivée, Angèle avait manifesté le désir de prendre des leçons de dessin régulières et sérieuses ; trois fois par semaine, elle allait chez M. Dagnard, peintre de talent, surtout

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

excellent professeur, qui demeurait auprès de Notre-Dame-des-Champs. Elle se rencontrait là avec plusieurs jeunes filles, presque toutes accompagnées de leur mère, ce qui lui permit de continuer d'y venir même pendant la maladie de Mme de Blindes. Celle-ci tenait beaucoup à distraire sa fille; plus que jamais elle cherchait ce qui pouvait lui plaire, changer le cours de ses idées, lui donner un intérêt dans la vie. Les visites dans les musées, les promenades dans les environs de Paris, de temps à autre une soirée au théâtre, les relations avec la famille de Chérié et quelques amis moins intimes, comme les Télignon et les Luce de Morcef, les courses dans les magasins, Mme de Blindes saisissait toutes les occasions, mettait tout en œuvre pour occuper, pour animer Angèle, pour couper court, s'il était possible, à ses rêves et à sa langueur. Et la jeune fille paraissait s'y prêter; elle s'appliquait surtout à ses travaux de peinture, elle semblait y prendre goût de plus en plus; et au moment même où la maladie forçait sa mère à s'aliter, son zèle avait été stimulé par les complimens du paysagiste Berthier, célèbre à cette époque. Berthier, étant venu voir son ami Dagnard, saisit sur une console une petite étude d'Angèle, l'examina longtemps, puis brusquement et tirant de sa bouche le cigare éteint qu'il mâchonnait constamment :

— Qui est-ce qui a fait cela?

— Une jeune fille qui vient ici depuis trois semaines.

— Ah! dit Berthier d'un ton mécontent, et il rejeta l'étude; il n'aimait pas les femmes artistes. Après un moment, il y revint, l'appuya contre le mur, s'éloigna, cligna de l'œil... puis s'en alla sans rien dire.

Quelques jours plus tard, trouvant Dagnard dans la rue, il lui demanda quelques détails sur « la petite ».

Dagnard, très fier, s'empressa de le dire à Mme de Blindes :

— Berthier est difficile, particulièrement dur pour les femmes qui ont des prétentions artistiques; il a remarqué Mademoiselle votre fille; il lui prédit un avenir sérieux si elle persiste.

Mais peu de temps après, Angèle ne vint plus chez Dagnard qu'une fois sur trois; la maladie de Mme de Blindes rendait cela tout naturel, et le peintre en prit son parti, tout en déplorant ce ralentissement dans les études d'une élève sur laquelle il comptait déjà. Ce qu'Angèle ne disait pas, c'est que sa mère était hors de danger et que Léon venait d'arriver à Paris; c'est que, grâce aux complaisances de Gabrielle, elle quittait la rue Saint-Dominique pour aller à ses leçons, mais qu'au lieu de s'y rendre, elle courait rue Taranne, entrait rapidement, la voilette baissée, dans le couloir d'une maison garnie, montait d'un élan deux étages, et sans même

frapper à la porte, se précipitait, haletante, sur le cœur de son amant.

Gabrielle lui fournit encore quelques autres occasions de s'échapper ainsi. Et, les premières fois, ce fut une véritable ivresse : avoir devant eux plusieurs heures, tranquilles, sans la perpétuelle alerte au moindre bruit, avoir leur chambre à eux, se posséder entièrement, pouvoir enfin échanger un baiser avec sécurité! Ah! certes, non, ils n'étaient pas de ceux qui ont besoin du danger pour trouver du charme dans l'amour, et ce n'était pas leur faute si le fruit auquel ils mordaient était un fruit défendu! Léon ne reconnaissait plus Angèle, jusque-là si tremblante, si timide en ses épanchemens, si secrète de cœur : c'étaient maintenant des confidences sans fin, une volubilité de paroles, des effusions, des larmes, des folies d'enfant et des transports de femme. Lui, de son côté, dépouillait peu à peu la maladresse d'une âme jeune et d'une nature concentrée, il se montrait mieux ce qu'il était; il y gagnait aussi, laissant voir un fonds de bonté simple et droite, une solidité d'affection, une délicatesse de sentimens, et cet abandon dans l'amour qui est le signe d'une vraie tendresse. D'ailleurs, il ne mettait pas en doute qu'Angèle, un jour, ne dût être sa femme, et perdant à distance la notion exacte des misérables difficultés pratiques, il était décidé à tenter de nouveau un effort pour vaincre la résistance de ses parens; il serait affectueux, raisonnable, calme... Il le sentait, il en était sûr... Angèle, alors, souriait tristement. Elle finissait cependant par le croire, et ils se mettaient à faire des projets.

— Vois-tu, mon chéri, quelle bonne vie nous aurons là-bas! Car, tu sais, je n'aime pas Paris, ni les villes... Mon jardin me manque quand je ne suis pas avec toi, et ma charmille, et mon banc, et ce pauvre Coco (c'était le petit cheval noir); mais quand nous serons ensemble dans la verdure, auprès de la mer, avec tout ce que j'aime au monde après toi, oui, nous serons heureux; et nous aurons aussi nos souvenirs, les chers souvenirs de ces jours-ci, rêvés depuis tant d'années, depuis mon enfance, depuis toujours, et que tu m'as donnés, mon Léon bien-aimé, et dont je ne pourrai jamais me repentir sincèrement... jamais!

Puis elle s'épouvantait, elle lui confiait ses craintes religieuses, sa peur de la mort et de la damnation; et Léon, tout en la comprenant, ne pouvait la suivre dans l'excès de ses terreurs, et elle-même ne se rattachait, ne se retenait que plus éperdument à celui qui, dans ce monde du moins, pouvait encore la défendre et la protéger...

Elle lui contait tout, avec l'habitude et le goût de la confession; elle l'interrogeait sans cesse, avec la curiosité d'une ima-

gination de bonne heure en éveil. Mais elle avait peine à l'entendre s'expliquer jusqu'au bout, l'interrompant dès qu'elle avait compris ou deviné : car elle saisissait vite et manquait de patience. Elle-même laissait souvent ses phrases inachevées, jugeant d'après elle Léon, qui avait l'esprit sûr, mais moins prompt. Était-ce donc là cette Angèle qu'il avait si longtemps connue réservée, silencieuse, un peu méfiante et s'exprimant toujours avec calme et avec suite? Il s'en étonnait.

— Tu ne comprends donc pas? voilà des années que je me tais, que je souffre de me taire, que je refoule tous mes sentimens, toutes mes pensées... Mon cœur déborde, maintenant... En es-tu fâché?... Je me cache du monde parce que je le crains, que je sens en lui un ennemi; avec toi, avec toi seul, je suis moi-même...

Parfois elle lui parlait de Christine : elle n'était pas jalouse, elle s'attendrissait plutôt sur le chagrin supposé de la petite dentellière quand Léon avait cessé de l'aimer.

— Si tu étais vraiment au Havre, tu la verrais peut-être? Tu ne regrettes pas?... Pauvre Christine! Je voudrais la voir, la connaître.

Et elle se prenait d'une sympathie d'imagination pour elle, malgré le peu de bien que lui en disait Léon, et qu'il y avait à en dire.

— Moi aussi, monsieur, j'ai eu mon roman avant de vous connaître... Oh! rassurez-vous, et ne froncez pas les sourcils : il n'a pas été sérieux, comme le vôtre. J'avais dix-sept ans et demi; je vis chez les Herbert de Tallencour un M. Fargeau, un jeune capitaine d'infanterie de marine. Il était doux et grave; je m'aperçus qu'il me regardait. Et moi qui ne demandais qu'à aimer et qui étais reconnaissante qu'on m'aimât, je me crus le cœur pris. Quand je t'ai vu, quand je t'ai aimé, j'ai compris combien alors je me trompais, et que ce n'était qu'une rêverie sentimentale, et pas encore l'amour. Je l'ai rencontré en tout cinq fois, M. Fargeau, la dernière fois à Cherbourg, quand maman et moi nous y sommes allées. Voilà mon roman de jeunesse; il a duré, je crois bien, six mois, et tu vois qu'il a été bien innocent.

Léon demanda si elle savait ce qu'était devenu M. Fargeau, dont il se souvenait en effet avoir entendu le nom dans la maison de Tallencour, s'il s'était marié.

— Non, le pauvre garçon avait une mère et une sœur qu'il aidait à vivre... il ne pouvait songer à se marier. Je crois bien même que c'est ma sympathie pour sa situation que j'ai prise alors pour de l'amour. Tu vois, mon Léon, que j'étais destinée à aimer quelqu'un que je ne pourrais pas épouser.

Elle lui parlait de ses amies, de Marie Langelier qu'elle aimait beaucoup; mais il n'y avait pas entre elles assez d'intimité d'esprit; c'était une éducation un peu différente, une tout autre nature. Que de choses dont elle ne parlait pas avec Marie, et de celles qui la préoccupaient le plus !

— Rose ? oui, elle est fort intelligente, très instruite; mais qu'elle est froide, calme, raisonnable ! Je t'assure qu'elle n'a pas besoin de feindre pour se faire cette réputation.

— Et Gabrielle ? dit Léon.

— Ah ! Gabrielle !... et tous deux se mirent à rire; car Angèle, en retour de ses confidences, avait reçu peu après celles de son amie, et de son côté elle ne savait plus rien cacher à Léon. La surprise de Léon avait été extrême : il n'avait pas l'idée que cela fût possible...

— Eh bien ! Gabrielle, mon chéri, il serait sans doute difficile de la défendre; et cependant elle est vraiment bonne. L'abbé Pernat, Patrice, et elle sont les seuls qui aient eu un peu de pitié pour nous; si je suis là, sur ton cœur, c'est à elle que je le dois. Ne t'ai-je pas conté qu'en arrivant à Paris, quand je lui ai redemandé, comme à Saint-Valentin, de se prêter à nos rendez-vous, elle m'a suppliée, à genoux... Si insouciante pour elle-même, elle s'inquiétait, s'attristait pour moi... C'est la seule fois que je l'aie vue pleurer... car elle n'est pas tendre. Elle l'a été ce jour-là, pour moi... Mais je voulais à tout prix... elle a cédé. Chère Gabrielle ! elle vaut mieux que la plupart des gens qui la condamneraient.

Puis ils revenaient sans cesse à leur passé, aux premiers temps de leur amour :

— Le dimanche où nous nous sommes vus pour la première fois, à la porte de l'église, te rappelles-tu, ma bien-aimée ?...

Souvent il évoquait ce souvenir, et chaque fois Angèle retenait un sourire; il finit par lui en demander la raison :

— Je souris parce que c'est une pensée agréable, très douce.

— Non, non, c'est ton sourire moqueur... il est bien joli, mais qu'est-ce qu'il veut dire ?

Elle cacha sa tête dans les bras de Léon et se mit à rire franchement, follement; quand elle put parler :

— La première fois que nous nous sommes vus !... dis donc : que tu m'as vue. Moi je t'avais vu, je te connaissais depuis longtemps... depuis plusieurs mois; mais tu ne daignais pas me regarder, alors, quand tu passais sous la terrasse...

Une fois, toujours avec la complicité de Gabrielle, ils purent être libres toute une soirée, aller dîner ensemble au restaurant, c'était un des rêves d'Angèle, dans la salle commune, confondus

dans la foule et d'autant plus tranquilles. Oh ! la gentille course en voiture, jusque-là ! On était arrivé auprès de la Madeleine sans avoir très bien vu par où l'on passait; le cocher avait dû marcher très vite... mais non, il était déjà près de sept heures. Ils s'installèrent à une table, dans un coin, tous deux sur la banquette, à côté et si près l'un de l'autre ! Justement, elle qui mangeait peu d'ordinaire, elle avait un appétit... Du reste, n'importe quoi... cela lui était égal. Léon et le garçon composèrent un menu. Et dès qu'elle cessait de manger, elle ne pouvait s'empêcher de mettre le coude droit sur la table pour mieux s'isoler avec Léon qui était à sa gauche, et par lassitude, car elle était bien lasse, mais de plus en plus éprise. Vers la fin du repas, leurs visages se frôlaient; Angèle était rose, les yeux brillans; elle se grisait de son indépendance, de sa passion avouée au moins devant des étrangers. Et en effet, dans la salle on les regardait beaucoup, et cette jeune femme, mince dans sa toilette ajustée, avec sa belle chevelure et ses larges yeux de feu, attirait l'attention.

— Voilà ce que j'aime dans Paris, lui disait-elle, c'est la liberté de l'amour !... Et puis, ici, ce qui m'étonne et ce que j'envie, c'est qu'on n'a pas l'air même de croire qu'on fait mal; on n'est pas troublé par le remords; cela paraît tout simple, on parle haut, en pleine rue.

Et elle lui racontait ce qu'elle avait vu, entendu au passage, car elle observait promptement, surtout les choses qui l'intéressaient, tout ce qui était du sentiment et de la passion. Elle savait bien, sans doute, que ce n'était pas là toute la vie; elle comprenait qu'il y avait des devoirs, la bonté, la charité, tant de mal à empêcher, à réparer ! Mais, comme plaisir, que l'on pût en rechercher un autre que d'aimer, elle ne parvenait pas à s'en rendre compte :

— Comment le monde est-il donc arrangé contre cela ? Ce devrait être tout le contraire; la religion, oui... Mais tous ceux qui n'y croient pas, qu'est-ce qui les gêne ? Comment peuvent-ils passer leur temps à autre chose ? Je te scandalise... Tu vois bien, moi qu'on dit fausse !... O mon Léon, je suis si heureuse d'être seule avec toi; d'échapper un moment à la vie du monde où il m'est si pénible de porter un masque, et où il faut bien que je le porte; car on y hait ce que j'aime, et on y aime ce que je hais ou ce qui m'est indifférent. Ici, nous ne connaissons personne, et personne ne nous connaît...

A l'instant où elle prononçait ces mots, quatre dîneurs, assis à une table voisine, se levaient, et l'un d'eux, que jusque-là ils n'avaient vu que de dos, se retourna pour prendre son pardessus

accroché à une patère : les yeux d'Angèle et les siens se rencontrèrent... c'était Dagnard. Il sortit presque aussitôt avec ses trois amis, dont le plus vieux avait de longs cheveux blancs sous un vaste feutre mou, la moustache et la royale, une tête de mousquetaire, et parlait très haut en mordant le bout de son cigare qui tremblait entre ses lèvres. Un garçon de salle et le chasseur les accompagnèrent jusqu'à la porte, en les saluant.

Léon, comme, dans le moment, on apportait le dessert, demanda qui était ce monsieur à chevelure blanche :

— M. Berthier, un peintre.

— Celui qui est sorti le dernier, dit Angèle à Léon, c'est M. Dagnard. Quel ennui ! on se rencontre donc à Paris ?

— Ma chérie, c'est la ville du monde où on se rencontre le plus et où il est le plus difficile de se cacher.

— Je suis perdue...

— En quoi ? Je ne puis admettre que ce Dagnard, que je ne connais pas, mais dont le visage est honnête et me plaît, soit assez peu galant homme pour ne pas garder le silence.

— Après tout, tant pis ! Je ne regrette pas d'être venue... mais il vaudrait mieux, tout de même, être à Saint-Gerbold, mariés, chez nous, dans notre chère maison.

Ils partirent. Le coupé de Gabrielle les attendait à la porte avec son cocher impassible et muet qui les mena grand train rue Taranne.

Cependant les derniers jours étaient venus. Angèle et Léon commençaient à trouver le temps bien court, et qu'il était pénible, dans la dernière demi-heure, d'avoir sans cesse les yeux sur la pendule. Et puis, quand et comment se reverraient-ils ?

— Au pavillon du Bois-Fayol, disait Léon.

— Comment veux-tu, mon chéri ? C'est presque impossible. Ferai-je accepter à Elmire comme vraisemblable que j'aie l'envie, en plein hiver, de traverser le bois à pied ? Peut-être si, par hasard, il fait ce matin-là un très beau soleil, et depuis plusieurs jours un temps sec, et encore !... tout au plus une ou deux fois... D'ailleurs, il y a une autre raison pour que cela n'ait pas lieu du tout.

— Une autre raison ? Laquelle ?

— Laquelle... je vais vous la dire, monsieur, mais ne commencez pas par vous fâcher, écoutez-moi jusqu'au bout.

— J'écoute.

— Eh bien, nous ne nous rencontrerons plus au Bois-Fayol parce que d'ici que nous soyons mariés nous ne nous verrons plus... seuls...

— Angèle, ma chérie, je n'aurai vingt-cinq ans que dans quinze mois et demi ; comptons en outre un délai...

— Oh! oui, c'est bien long, mais il faut nous y résigner, ce sera notre excuse, puis...

Elle s'arrêta, embarrassée.

— Puis? répéta Léon.

— Puis... tu pars samedi, n'est-ce pas?... dans cinq jours, déjà! Et elle éclata en sanglots.

Quand elle se fut calmée, il la pressa de nouveau :

— Oui, tu pars samedi matin; moi, le soir, j'irai me confesser, j'irai trouver un franciscain, il paraît qu'ils sont habitués à recevoir les confessions des grands pécheurs, que rien ne les étonne... c'est Gabrielle qui m'a dit cela, elle en a fait l'expérience. Mais, tu comprends, mon amour bien-aimé, que si je ne promets pas... sincèrement... que tout est bien fini, je n'obtiendrai pas l'absolution.

— Tu tiens à aller te confesser avant de quitter Paris?

— Mais sûrement, Léon; sinon, comment m'y prendrais-je pour faire mes Pâques à Saint-Gerbold?... tandis qu'une fois que cela aura été dit ici, je n'aurai plus à le dire là-bas. Crois-tu que je sois si pressée d'aller conter ces choses-là à l'abbé Pernat?... d'autant qu'en me confessant à lui, je te confesserais toi aussi par la même occasion; car tu comprends qu'il devinerait bien...

Léon ne put s'empêcher de sourire; mais, à travers ses ruses et ses capitulations de conscience, elle était si évidemment sincère, si affolée, si enfant, qu'il ne voulut pas la contredire, et l'embrassant tendrement :

— Ma chère petite femme, lui dit-il, vous ferez ce que vous voudrez; vous déciderez, et j'obéirai. Mais nous ne pouvons, cependant, rester sans nous voir du tout, sans nous voir comme amis, comme fiancés...

Mais elle demeurait inébranlable; c'était elle, maintenant, qui prenait les grandes résolutions impratiques, qui s'emportait presque ou se décourageait comme Léon auparavant; et c'était lui qui devenait un peu calculateur, qui commençait à voir les choses de plus loin, et plus juste, ainsi qu'Angèle les lui montrait autrefois. Leurs deux cœurs s'étaient tellement pénétrés qu'il y avait eu entre eux comme un échange de caractères.

Le vendredi, ils se virent une dernière fois; il fallait se quitter, se dire adieu à cinq heures. Angèle ne voulait plus, ne pouvait plus partir. Elle était assise sur un tabouret aux pieds de Léon. C'était une habitude qu'elle avait prise et à laquelle elle tenait beaucoup; les premières fois, lui ne le voulait pas; mais elle l'y força; elle aimait, quand elle était lasse, à se mettre ainsi afin de poser la tête sur les genoux de Léon, et là, fermant les yeux, ne les rouvrant que de loin en loin pour lui jeter un regard

d'amour, lui donnant ses cheveux à caresser, elle souriait doucement, heureuse et calmée.

Enfin, ce jour-là, parmi des baisers mêlés de larmes et de sanglots, elle s'enfuit, et rentra auprès de sa mère tard, si pâle, si défaite que Mme de Blindes en fut effrayée. Elle prétexta une violente migraine, se coucha sans manger à peine arrivée, et presque aussitôt, épuisée d'émotions, à bout de forces, elle tomba, par un bienfait de la nature, dans un profond sommeil.

X

Il y avait un mois que Léon était rentré à Saint-Gerbold, retour du Havre, — quand Mme de Blindes et sa fille y arrivèrent à leur tour, venant de Paris. Elles y apportaient une nouvelle à sensation : Gabrielle de Chérié se mariait. Jusque-là rien d'étonnant : Gabrielle, qui avait vingt-quatre ans et qui était pourvue d'une fort belle dot, n'était pas, comme disait le docteur Langelier quand Rose de Tallencour n'était pas là, « du bois dont on fait les vieilles filles. » Mais ce qui surprit tout le monde à Saint-Gerbold, et ce qui n'avait pas causé moins d'étonnement dans le cercle des Chérié à Paris, c'est qu'elle épousait un jeune avocat sans fortune, lancé dans la politique, et dans la politique de gauche! C'était sans doute un mariage d'amour; de la part de cette belle fille, élégante et brillante, cela parut charmant; on lui prédit le bonheur que méritait son désintéressement; et l'on supposa que M. Paul Arnetot devait être lui-même un aimable et brave garçon, pour avoir pu triompher de la double horreur qu'inspiraient à M. de Chérié tout avocat et tout républicain. Seule, Angèle connaissait le fond de cette triste histoire. Quelques jours avant son départ de Paris, Mme de Blindes et elle dînaient chez les Chérié avec quelques personnes de leurs relations et un jeune homme correct au teint mat, au visage régulier encadré de favoris noirs et dont elles entendirent à peine le nom à la présentation; après le repas, Gabrielle avait emmené Angèle dans sa chambre et lui avait dit :

— Ma mignonne, je me marie.

— Avec qui?

— Avec un misérable... Ce jeune homme que tu as vu ce soir.

— Mais que veux-tu dire, Gabie? tu m'effraies; parles-tu sérieusement?

— Très sérieusement. Ce monsieur m'a surprise un jour... tu sais bien où;... il me connaissait pour m'avoir rencontrée dans le monde et avoir dansé avec moi. Peu de temps après, au bal, je le retrouve; il m'invite, et en me reconduisant à ma place : « Ma-

demoiselle, je vous préviens que j'aurai l'honneur de demander votre main à monsieur votre père. » Il me regardait avec ses yeux d'acier, et un sourire amincissait encore ses lèvres sur ses dents. Je compris que j'étais perdue et que j'avais affaire moins à un bon danseur, car il danse fort bien, qu'à un maître chanteur. Je lui répondis avec autant de sang-froid qu'il me fut possible : « Monsieur, mon père vous refusera à cause de vos opinions. — Dans ce cas, mademoiselle, je tâcherai de me consoler en parlant... C'est notre métier, à nous autres... » Ma chère amie, j'étais prise; et le plus fort, c'est qu'afin de décider mon père, il m'a fallu jouer à la passion... As-tu remarqué ses grands pieds plats?... Du reste, il aura ma dot, mais il ne m'aura pas. J'ai des raisons de croire que ce joli monsieur est compromis dans des tripotages financiers, et que je le tiendrai... Mais tu le vois, ma pauvre Angèle, l'avenir n'est pas gai, et je vais payer cher mes folies d'antan. »

Plus de quinze jours s'étaient écoulés sans que Léon eût entrevu Angèle, sinon de loin, à l'église ou sur la terrasse, lorsqu'il reçut de Paris une lettre d'une écriture qu'il ne connaissait pas et qui contenait simplement une enveloppe cachetée sans adresse : dans cette seconde enveloppe, il trouva un billet ainsi conçu : « Venez mardi matin à huit heures par la Delle-au-Roux. » Il était évident que c'était un mot d'Angèle, dont, chose curieuse, Léon n'avait pas encore vu l'écriture; sans doute, ce mot lui parvenait par l'entremise de Gabrielle; le timbre d'un bureau de poste voisin des Champs-Élysées confirmait cette supposition. Il fut tout heureux qu'Angèle renonçât à ses intentions rigoureuses; il l'avait un peu prévu, sachant combien elle était faible, et l'aimant d'autant plus. Aussi arriva-t-il joyeux, le mardi matin, à la petite porte blanche qu'il poussa vivement. La jeune fille était à quelques pas, dans l'allée de tilleuls, pâle, les traits légèrement tirés, les yeux tristes... Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre; mais comme il couvrait ce cher visage de baisers ardens, il le sentit inondé de pleurs sous ses lèvres et glacé...

— Qu'as-tu, ma bien-aimée?... Qu'avez-vous, mon Angèle?...

— Mon pauvre Léon, cette fois nous sommes bien perdus. Songe, qu'il y a bientôt deux mois que nous nous sommes séparés, le vendredi, sur le seuil de notre petite chambre de Paris...

— Je le sais, et j'ai compté les jours.

— Eh bien, depuis... tu ne devines pas? Ce que nous aurions dû prévoir... Encore huit ou dix jours, et cela sera certain; il ne sera plus possible de nous faire d'illusion.

Tout en parlant, elle jetait un coup d'œil inquiet autour d'elle; elle s'écarta pour regarder entre les arbres si le jardin était dé-

sert, et pria Léon de s'assurer qu'il ne passait personne dans la Delle. Lui atterré, la reprit sur son cœur, et il murmurait :

— Ah ! que je suis coupable !...

— Ne t'accuse pas, mon Léon... celle que tu as séduite ne demandait qu'à l'être. Nous sommes deux, n'est-ce pas? nous avons partagé les joies, nous partagerons les peines. Je ne regrette pas, non, je ne regrette rien, même aujourd'hui, sois-en sûr. Et, ajouta-t-elle en baissant la voix, comment arriverai-je à regretter un jour?... Le Père Loyer avait raison, je n'aurai jamais la vraie contrition.

Cependant Léon, le premier moment de stupeur passé, réfléchissait et se ressaisissait; il voyait après tout la situation, si dure qu'elle fût, du moins très simple, et songeait à réconforter Angèle :

— Chérie, dit-il, en lui caressant doucement les cheveux, vous vous désolez trop vite de ce qui a l'avantage de rendre notre mariage inévitable...

Mais elle secoua la tête d'un air incrédule :

— Croyez-vous que vos parens, qui déjà ne voulaient pas de moi pour belle-fille, vont consentir à vos projets, à présent qu'ils auront une si bonne raison de me mépriser?

— Je crois qu'au point de vue religieux, comme au point de vue de l'honneur humain, ils ne peuvent pas n'y pas consentir.

— Ah ! mon pauvre ami, tenez, le mieux est de n'y pas compter. Si nous nous marions, ce ne sera qu'à vos vingt-cinq ans, vous brouillé avec votre famille à cause de moi, et moi déshonorée. Nous marier de suite? mais comment voulez-vous? Tout cela demande encore quelque temps... et dans un mois ou deux, il deviendra impossible de dissimuler ma situation.

Léon, depuis qu'il sentait croître sa responsabilité, depuis que sur le cœur d'Angèle il avait connu l'amour véritable et profond, depuis qu'il avait vécu par la passion tour à tour douloureuse ou comblée, Léon envisageait les choses avec plus de courage et de sang-froid.

— S'il en était comme vous dites, Angèle, il ne faudrait pas encore désespérer, mais agir et réparer. Attendons, si vous le voulez, quinze jours... mais alors, agissons. Si mes parens refusent, voici ce qu'il faut faire : vous vous jetterez aux genoux de votre mère, dans ses bras, vous lui direz tout. Le coup sera cruel, mais le mal étant accompli, moi prêt à vous épouser, elle, vous aimant comme elle vous aime, quel parti voulez-vous qu'elle prenne, sinon vous pardonner et combiner avec vous les moyens de tout cacher, le mieux, le plus longtemps possible, en attendant

mes vingt-cinq ans? Vous partirez, vous quitterez Saint-Gerbold d'ici là. Nous serons séparés, il le faut, soit que je demeure ici, soit qu'après un nouvel entretien avec mon père et ma mère, je doive aussi partir et aller m'établir à Caen où je travaillerai, où je plaiderai...

Angèle l'écoutait, presque avec indifférence.

— A quoi bon tous ces projets? Nous en avons déjà tant fait, et ils ont si bien réussi, n'est-ce pas? A quoi bon causer encore tant de soucis autour de nous et raconter aux autres un amour auquel ils ne veulent pas croire? De ce que vous avez dit, Léon, je ne retiens qu'une chose, attendre d'être sûrs. A ce moment-là, nous prendrons notre parti. Nous nous reverrons ici... encore une fois... dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui, comme amis... souvenez-vous-en. Mais je m'arrangerai pour que, ce jour-là, nous soyons plus tranquilles, bien l'un à l'autre... une dernière fois. Il y a, mercredi en quinze, à Notre-Dame de Marquenay, une fête religieuse à laquelle ma mère a le projet d'assister, une consécration d'autel. Le matin, je dirai que je suis souffrante, je la laisserai partir avec Elmire; je me charge de renvoyer Fanny chez elle pour une heure ou deux; nous serons tous deux seuls dans le jardin, dans le jardin, Léon; nous n'entrerons pas dans la maison... Vous me comprenez?

— Pourquoi, Angèle, pourquoi vous refuser désormais?...

— Parce que les choses sont mieux ainsi... je le veux. Plus tard, vous aurez de votre petite Angèle un souvenir meilleur, plus pur... Ne vous plaignez pas; vous voyez que pour nous ménager cet entretien, je vais encore faire une histoire... ce sera mon dernier mensonge... Ah! va, je t'ai bien aimé tout de même, s'écria-t-elle passionnément, — et elle lui tendit ses lèvres.

Léon, étranglé d'émotion, balbutiait :

— Tu parles comme si jamais... quoi... que veux-tu dire?

— Rien... pour aujourd'hui laissons aller les choses... Je suis lasse...

Puis, en le reconduisant, elle se mit à parler de Gabrielle :

— Pauvre Gabie! pauvre amie! Je lui disais que c'était affreux; tu ne sais pas ce qu'elle m'a répondu? « Mais non, c'est tout simple, ces choses-là arrivent tous les jours, sans qu'on s'en doute. » Elle est courageuse, elle! Mais vois un peu ce que c'est que la vie, même pour les privilégiés, et ce que vaut le monde... que de supplices cachés sous un sourire... que d'infamies! Ce n'est pas la peine d'y rester.

Ils se donnèrent encore un long baiser, et en ouvrant la porte, elle lui dit :

— Tu recevras un mot, je ne sais comment; peut-être par le

même moyen que l'autre, peut-être autrement... Au revoir, au revoir!

Après le dîner de midi, Léon s'en alla au fond du jardin, vers un petit bois où il aimait à se retirer pour rêver ou pour réfléchir. Le découragement d'Angèle, son parti pris bizarre d'inaction, le contrariaient plus qu'ils ne l'étonnaient : il mettait cette inertie sur le compte de son état, de sa fatigue, des émotions qui l'avaient bouleversée; il se disait qu'une telle disposition ne durerait peut-être pas, mais, en attendant, il la déplorait de toute manière, habitué à lui voir plus d'initiative et une clairvoyance supérieure à la sienne. Il lui fallait cette fois, dans la circonstance la plus grave de toutes, prendre seul une décision. Parlerait-il à son père et à sa mère dès que la certitude serait acquise, le jour même où il aurait revu Angèle, dans une quinzaine? Attendrait-il d'avoir ses vingt-cinq ans? Le premier parti était le plus loyal; il lui semblait difficile que ses parens, quelque mécontentement, quelque indignation que dût leur causer son aveu, pussent se refuser à lui laisser réparer sa faute. Cependant, malgré la logique de la situation, il avait peur, il se sentait en proie à un mauvais pressentiment, il avait comme la sensation de quelque argument grave, qu'il ne pouvait découvrir, mais qu'on lui opposerait. L'idée que, devant sa décision ferme d'épouser Angèle, ses parens irrités rompant avec lui, il se trouverait sans ressources, ne lui vint pas; et il faut lui rendre cette justice qu'elle ne l'eût pas arrêté; mais dans son inexpérience du monde, il s'imaginait que, en deux ou trois ans, il se ferait à Caen, ou ailleurs, une clientèle d'avocat et qu'il trouverait, dès le début, un moyen de gagner sa vie. Ce qui lui était douloureux, c'était en elle-même cette rupture, c'était aussi l'obligation de dire à ses parens la grossesse d'Angèle. D'autre part, remettre à quinze mois l'explication, ce n'était que reculer : il faudrait bien, à ce moment, avouer l'existence de l'enfant. Décidément, le soir même de la fête de Marquenay, il parlerait.

Il en était là de ses réflexions lorsqu'il entendit des pas et un bruit de conversation dans l'allée du jardin qui menait au petit bois, et un instant après la voix de sa mère qui l'appelait. Il accourut et vit Mme Bonnessy avec l'abbé Pernat.

— Monsieur le curé vient demander si tu voudrais demain soir le conduire en voiture au Hêtre, où il a affaire.

— C'est qu'il m'y faudra bien rester une heure, monsieur Léon.

— Rien de plus simple, monsieur le curé; je n'aurai pas le moindre mérite à vous attendre : pendant ce temps-là, j'irai voir mon ami Derue.

L'abbé Pernat remercia.

— Dimanche, reprit-il au bout d'un instant, j'annoncerai au prône un mariage dans la paroisse.

— Qui donc? demanda Mme Bonnessy, toujours curieuse de nouvelles, bien que, à l'occasion, elle prétendît détester les commérages.

— Geneviève Lheureux.

— L'ancienne femme de chambre de Mme de Blindes?

— Justement.

— Qui épouse-t-elle?

— Marin, le père de son enfant... car, on peut le dire maintenant... et d'ailleurs cela commence à se voir, la pauvre fille est enceinte.

— Eh bien! Marin est un grand sot!

— Comment! Marin ne fait là que son devoir.

— C'est ce qu'il me semble, et ce que pensera tout le monde, dit alors Léon avec le plus de calme qu'il put.

— Dites tout ce que vous voudrez, repartit Mme Bonnessy; Dieu merci, je n'ai jamais vu de pareilles choses autour de moi... et quand on surveille ses domestiques comme on le doit, cela n'arrive pas... Mais je me souviens avoir entendu le père de MM. de Tallencour, M. Hyacinthe, qui avait l'expérience de la vie...

— Un peu trop, dit en riant l'abbé Pernat.

— Enfin, il l'avait, et il disait que, quant à lui, il n'aurait jamais pris pour femme une jeune fille qui lui aurait cédé avant le mariage.

— Il eût manqué à son devoir de chrétien, répondit le curé avec fermeté.

— Mais, monsieur le curé, que voulez-vous donc attendre d'une jeune personne sans caractère, qui ne se respecte pas, qui a manqué, elle, à son premier devoir? Comment, plus tard, remplirait-elle les autres?

— D'abord, chère madame, parce qu'on a manqué à un devoir, ce n'est pas une raison pour que l'on manque à tous, et vous décourageriez tous les repentirs. Puis, là n'est pas la question; Marin est responsable, lui aussi, tout autant que Geneviève, il y a un enfant, et...

— Il y a un enfant... qu'elle l'élève! qui dit qu'il est de Marin?

— S'il le croit, cela suffit pour lui tracer son devoir.

— Enfin, monsieur le curé, vous êtes plus savant que moi, vous connaissez la théologie et le reste; mais je sais bien, moi, que si un tel malheur était arrivé à mon fils, je ne l'aurais pas laissé perdre son avenir pour une fille sans conduite... d'autant

plus que toutes ces demoiselles-là savent toujours avoir un enfant à propos. S'il y a lieu, on les aide d'argent, mais on ne les épouse pas.

L'abbé Pernat, qui savait bien qu'il n'aurait pas le dernier mot, changea le tour de la conversation. Quant à Léon, il était renseigné. Il ferait aussi bien de retarder la crise jusqu'au jour de ses vingt-cinq ans : c'était la rupture inévitable, cruelle ; son seul espoir était que les années amèneraient un rapprochement. D'autre part, il s'applaudissait de n'avoir pas suivi le conseil de Patrice, en laissant courir le bruit d'une liaison avec Geneviève. Cela eût fait encore une belle complication ! Il en prit quelque confiance en lui-même, dans son propre jugement, et devant l'avenir si grave qui s'ouvrait devant lui, il se promit de faire preuve désormais de plus de droiture et d'énergie.

Le lundi qui précédait la fête de Marquenay, il reçut de Paris, par l'entremise de Gabrielle, un billet où il y avait simplement : « Mercredi, deux heures, par la Delle. » Dans l'intervalle, il avait rencontré Angèle en visite, chez les Ningèvre ; elle avait un air souffrant, le teint presque jaune, les yeux d'un éclat fiévreux. A Saint-Gerbold, on parlait beaucoup de son état de santé ; déjà quelques personnes la disaient phtisique. Elle s'efforçait de causer, de paraître gaie, et l'on venait encore un peu chez Mme de Blindes les dimanches, après vêpres ; mais on ne jouait plus, et la saison rendant le plus souvent le jardin peu agréable, on demeurait au salon. Léon, d'ailleurs, n'y parut qu'une fois et ne resta que le temps d'une visite ordinaire.

A deux heures, le mercredi, en entrant dans le jardin, il vit Angèle qui arrivait à l'instant dans l'allée de tilleuls du côté de la charmille. Elle vint à lui souriante ; Léon s'aperçut qu'elle avait mis un soin particulier à sa toilette, à sa coiffure. Elle s'assura que la porte était refermée à clef, lui prit le bras et lui dit :

— Maintenant, je vais vous faire les honneurs de mon cher jardin.

Il voulut l'entretenir de ce qui s'était passé chez lui le jour de la visite de l'abbé Pernat, de la conclusion qu'il en avait tirée et du plan auquel il s'était arrêté. Elle lui ferma la bouche avec la main :

— A chaque jour suffit sa peine... Nous verrons cela plus tard. Aujourd'hui je veux un entretien calme, tout à fait doux, qui te laisse à jamais un souvenir sans nuage. Nous allons d'abord sous la charmille, par le chemin que je t'ai fait suivre un matin, et que tu as repris le jour où tu es entré.

Et tout en marchant, la tête inclinée sur l'épaule de Léon, tout le corps pressé contre lui :

— Est-ce que vous croyez encore, grand enfant, que c'était le jardinier qui avait laissé la porte ouverte ce jour-là? un jeudi, je me rappelle... C'était moi, Léon, c'était moi, qui avais vu que tu passais par là tous les matins et qui espérais, qui savais bien que tu entrerais... Ah! quand tu as paru dans la porte de verdure, alors, j'ai perdu la tête... Je ne pensais pas que tu viendrais par là. Tu vois, les choses n'arrivent jamais tout à fait comme on les prévoit... Et puis, j'étais effrayée moi-même de ce que j'avais provoqué. Et quinze jours avant, lorsqu'en venant de Ronchy, j'ai engagé Coco dans la Delle-au-Roux, en donnant pour prétexte à Elmire que j'avais à prendre un livre oublié sous la charmille, tu n'as donc pas compris, depuis, que je t'avais vu et que je voulais te parler? J'ai eu quelque peine à hâter ou ralentir mon allure pour arriver à la porte en même temps que toi, et cependant, le bon Coco s'y prêtait, je crois qu'il me comprenait. Je te dis tout cela, Léon, et peut-être j'ai tort, dans le moment tu trouves bien tout ce que je fais ; mais qui sait? plus tard, tu m'estimeras moins, peut-être ; tu penseras, toi aussi, que j'étais une coquette, une intrigante, autre chose encore... N'importe, je veux que tu saches cela, afin que dans l'avenir, tu n'exagères pas tes remords, que tu ne te fasses pas une part de responsabilité plus grande qu'il n'est juste.

Ils étaient arrivés au banc, au petit oratoire.

— C'est ici, dit Léon, qu'était le livre de Mme Valmore.

— Comme tout cela est déjà loin... murmura-t-elle. Que de choses depuis, que de changemens!

Et comme il voulait la faire asseoir :

— Non, pas encore ; viens par ici. Je vais te montrer où je jouais lorsque j'étais enfant.

Ils étaient sortis de la charmille et ils approchaient de la maison ; elle l'arrêta à peu près à l'endroit où Geneviève lavait, le matin qu'Angèle avait fait traverser le jardin à Léon. Il en fit la remarque.

— Oui, je sais bien, lui répondit-elle : crois-tu que j'aie rien oublié? Tiens, regarde, à peu près en face de la grille, l'entrée de cette allée qui part du bassin? Nous n'irons pas jusque-là, parce que de la rue on pourrait nous voir. C'est là qu'était mon petit jardin, et quand je jouais, je me tenais presque toujours entre le banc qui est là et les deux massifs... tu vois bien? dis si tu vois...

— Mais oui, ma bien-aimée, je vois et j'écoute, et je songe à ton enfance. Que tu devais être une mignonne et douce enfant!

— Je n'étais pas bien gênante, je t'assure ; je jouais dans mon coin... sur la terrasse aussi ; nous ne pouvons pas y aller, toujours parce qu'on nous verrait. Mais tu la connais ; les dimanches

et les jeudis, nous y avons passé des heures et fait des parties de croquet. Et, à présent, je te réserve une surprise, que tu mérites parce que tu es avec moi comme je t'avais demandé d'être, comme on est avec sa fiancée... J'avais dit que nous n'irions pas dans la maison ; une fois encore, je vais faire autrement que je n'avais dit. Je veux que tu voies ma chambre, ma chambre... de jeune fille. Tu y entreras, tu en feras le tour... et je t'attendrai à la porte ; puis nous redescendrons... de suite. Acceptes-tu mes conditions? Oui... eh bien, suis-moi.

Ils entrèrent dans le vestibule, montèrent un escalier un peu étroit, et prenant un couloir à gauche, elle passa devant une première porte :

— C'est la chambre de maman.

Puis elle ouvrit la seconde, et s'effaçant :

— Voici la mienne, entre.

Il entra, très ému. C'était une pièce plutôt grande pour une chambre de jeune fille, et meublée avec élégance : un meuble Louis XVI, blanc à filets bleus. Léon en fit le tour, regarda les menus objets sur la commode, le chiffonnier, la petite table à ouvrage, le lit de fer peint tout en blanc sous les rideaux de mousseline à transparent bleu, des aquarelles sur les murs, quelques portraits d'amies, celui de Gabrielle en amazone. Une porte vitrée, qui était restée entr'ouverte, laissait voir un cabinet de toilette, très simple. La fenêtre donnait sur le jardin ; le lit était à gauche, entre la fenêtre et le cabinet de toilette, la tête du côté de la fenêtre.

— Allons, venez maintenant, vous avez assez vu... Tu pourras, n'est-ce pas, lui dit-elle d'une voix un peu tremblante, te représenter désormais par le souvenir la chambre... où j'ai vécu. Passe, passe devant, je te suis.

L'expression de son visage était si grave que Léon comprit bien qu'elle ne voulait pas même être effleurée. Quand ils eurent descendu l'escalier, elle le fit entrer au salon.

— Tu connais le portrait de mon père... Voici celui de sa mère, morte à l'âge que j'ai.

Et quand ils se trouvèrent de nouveau dans le jardin, sans rien dire, elle jeta ses bras au cou de Léon ; ils retournèrent sous la charmille ; et là, assis tout près l'un de l'autre, enlacés, ils continuaient d'évoquer leurs souvenirs ; mais quand Léon parla du séjour à Paris, Angèle, d'abondantes larmes dans les yeux, se tut et lui fit signe de se taire... Puis, pressant son mouchoir sur ses lèvres pour étouffer un sanglot, elle se leva et mena Léon vers la porte de verdure ; et là, embrassant d'un coup d'œil le jardin et la maison :

— Et pourtant, dit-elle d'une voix altérée, si on avait voulu, nous aurions vécu heureux ici ! nous aurions fait du bien autour de nous ; pourquoi nous fait-on du mal?...

Mais s'interrompant elle-même brusquement, et essayant de sourire :

— Je ne t'ai pas montré l'écurie de Coco, viens.

Ils retournèrent vers la maison, elle lui fit voir l'écurie. Ils revinrent encore près du petit autel à la Vierge ; Angèle posa la tête sur les genoux de Léon, et ils demeurèrent un moment silencieux.

Trois heures sonnèrent à l'horloge de l'église :

— Il faut partir, Léon.

Il lui obéit, et se leva. Ils suivirent lentement la charmille, puis l'allée de tilleuls; elle entr'ouvrit la porte, jeta un coup d'œil dans le chemin, et toute pâle, se jeta sur son cœur :

— Adieu, murmurait-elle, adieu, mon bien-aimé !

— Adieu? s'écria Léon, ah ! ne dis pas cela, à bientôt, dans quelques jours, Angèle, ma chère petite femme...

Ils échangèrent un baiser passionné, une longue étreinte... Enfin, s'arrachant aux bras de Léon, Angèle mit la main sur la porte, l'ouvrit toute grande, et dans un dernier regard d'amour, lui dit de partir.

Une fois seule, elle retraversa le jardin très vite, sans rien regarder autour d'elle, et rentra dans le salon, où, sur le canapé, elle s'abandonna à une crise de larmes, trempant, mordant son mouchoir, et finissant par se laisser tomber, par se rouler sur le tapis, presque folle ; puis, elle demeura immobile, brisée, anéantie, comme une morte. Tout à coup, la pensée que Fanny allait revenir dans la maison la rappela à la réalité ; elle se releva, monta à sa chambre se laver le visage et remettre de l'ordre dans sa toilette, et prenant un ouvrage quelconque, elle alla s'asseoir sur la terrasse, d'où elle ne tarda pas à voir venir par la grand'rue sa mère et Elmire en voiture.

La pâleur d'Angèle, d'évidentes traces de souffrance récente, n'étonnèrent pas Mme de Blindes, puisque sa fille, dès le matin, avait expliqué par son état de santé son désir de ne pas aller à Marquenay.

— Tu as passé une mauvaise journée, ma pauvre enfant?

— J'ai eu quelques heures pénibles, mère, mais je me sens mieux.

Et elle demanda des détails sur la fête. Elle s'efforçait de paraître écouter, avec les yeux hagards d'une personne qui s'endort, qui souffre ou qui rêve. Quand elle pensa avoir payé un tribut suffisant aux petites choses de la vie et donné à sa mère

l'idée que rien de grave ne s'agitait dans son âme, elle quitta le salon, et reparut peu de temps après, en capote et mettant ses gants, prête à sortir.

— Comment ! tu sors, Angèle ?

— Mère, je vais voir de pauvres gens... Cela me fera plutôt du bien de prendre l'air un instant.

— Mais, ma chérie, Elmire prépare le souper, elle arrive à peine, et justement Fanny n'a rien fait pour ainsi dire de la journée... Elle s'est dit probablement qu'étant souffrante, tu ne la surveillerais pas ; tout est à faire, et il vaudrait mieux remettre ta sortie à demain...

— Je n'ai pas besoin d'Elmire, mère, c'est à deux pas, je traverse la rue et je reviens...

— Chez qui donc ?

Mais Angèle était sortie rapidement du salon, et ne parut pas avoir entendu.

Léon avait essayé, en marchant rapidement sur la côte, de secouer la tristesse anxieuse, le pressentiment pénible qui lui étreignait le cœur. Comme il remontait la rue aux Œufs, le jour commençant à tomber, il rencontra le docteur Langelier qui rentrait chez lui. Le docteur était bavard, d'un esprit ouvert et actif, aimant à se tenir au courant de toute chose, surtout des progrès de la science ; sa conversation plaisait à Léon qui ne demandait à ce moment qu'à se laisser distraire de ses pensées. Après être restés quelques minutes debout devant la maison Langelier, ils se mirent à faire les cent pas dans la rue, et remontant vers la route de Caen, ils venaient de dépasser la terrasse de Blindes, lorsque tout à coup, de la maison François Thomas, un pauvre journalier chargé de famille, ils virent sortir une jeune femme ou jeune fille, voilée, les mains dans un manchon.

— Je ne me trompe pas, s'écria le docteur Langelier, c'est Mlle de Blindes. Elle vient de chez Thomas ? elle est folle... il y a la fièvre typhoïde là dedans.

Et tout de suite allant à elle :

— Mademoiselle, ne retournez plus là ; c'est déjà bien trop d'y être allée aujourd'hui... la femme Thomas et un de ses enfans ont la fièvre typhoïde bien caractérisée. Comment madame votre mère ne vous a-t-elle pas empêchée ?...

— Ma mère ne savait pas où j'allais, docteur. La situation de ces gens est si triste : le mari, obligé d'être à son travail, les voisins n'approchant pas... depuis trois jours on n'avait pas touché au lit de la pauvre femme, ni à celui de son enfant.

— Et c'est cela que vous venez de faire ?... Quelle impru-

dence ! Je vais prévenir madame votre mère, et elle vous défendra de recommencer.

— Mais je n'y retournerai pas, docteur, je vous obéirai... Je ne vous ai pas demandé des nouvelles de Marie : elle va bien ? Embrassez-la pour moi.

Elle avait dit ces derniers mots avec une caresse dans la voix, comme attendrie et frissonnante ; puis, avec un léger salut, elle les quitta, rentra, et quand elle se retourna pour refermer la grille, dans le soir qui venait, ses yeux rencontrèrent ceux de Léon. Il la suivit du regard jusqu'à l'angle de la maison, où sa silhouette mince, et déjà confuse dans l'ombre, disparut...

XI

Le dimanche, Angèle ne vint pas à l'église ; elle avait demandé à sa mère, on ne sut pourquoi, d'aller entendre la messe à Notre-Dame de Marquenay. Le vendredi, on apprit à Saint-Gerbold qu'elle était souffrante et même alitée, et quelques jours après qu'elle était atteinte d'une fièvre typhoïde, et qu'elle avait dû prendre cette maladie au chevet de la femme Thomas. Ce fut un concert d'éloges et de pitié. Depuis quelque temps déjà, l'air souffrant d'Angèle et sa croissante tristesse avaient désarmé certaines hostilités : le mal qui la frappait, la circonstance dans laquelle elle l'avait contracté, lui ramenèrent toutes les sympathies. Mme Bonnessy fit prendre de ses nouvelles ; elle parla avec une visible émotion, devant l'abbé Pernat et quelques amis, de l'épreuve par où passait Mme de Blindes :

— Enfin, Dieu est le maître ; on dit qu'il nous donne des enfans ; non, il nous les prête, et les reprend quand il veut.

— Mais, chère dame, lui dit l'abbé Pernat, il peut aussi nous les laisser, et jusqu'à présent le docteur Langelier ne paraît pas très inquiet.

— Les médecins !... est-ce qu'ils savent ? Nous sommes en d'autres mains que les leurs.

On pense bien que ces propos étaient tenus en l'absence de Léon. M. et Mme Bonnessy souffraient de la peine de leur fils, et ils devinaient une partie de ses pensées ; s'ils avaient su tout le passé, le lien qui l'unissait déjà à Angèle ! Vivre à quelques pas de celle qu'on aime et qui a été vôtre, la savoir sous la menace de la mort, et demeurer aussi absolument séparé d'elle que si elle habitait la terre la plus lointaine !... La nuit surtout, si dure aux malades, il eût tant voulu lui tenir la main, s'agenouiller à son lit, donner des soins à la pauvre enfant brûlée de fièvre, l'entrevoir au moins, et qu'elle l'entrevît, et qu'elle sût qu'il était là, et

qu'elle comprît dans ses yeux qu'il voudrait prendre son mal et mourir à sa place, ou tout au moins mourir avec elle.

Cependant, quelque chose tempérait ses angoisses : les nouvelles des premiers jours étaient plutôt rassurantes ; puis, dans la jeunesse, on se figure mal la mort abolissant ce qui est jeune comme soi. Léon, tout en se livrant à d'innombrables et funèbres imaginations, ne voyait pas réellement Angèle morte ou mourante ; en revanche, il la voyait souffrante, et il est vrai que c'était assez pour le faire souffrir lui-même cruellement.

Un jour, le huitième de la maladie d'Angèle, il était allé à pied avec son père du côté de Saint-Valentin, pour régler un renouvellement de bail d'après les instructions très précises et très compliquées de Mme Bonnessy. En rentrant à Saint-Gerbold et en arrivant à la nuit au haut de la Grande-Rue, ils trouvèrent le docteur Langelier qui sortait de chez Mme de Blindes.

— Eh bien ! docteur, lui demanda M. Bonnessy, êtes-vous toujours content de votre malade ?

— Mais oui, mais oui ; malgré une journée un peu agitée, j'espère bien qu'elle s'en tirera.

— Que vous l'en tirerez.

— La nature y fera plus que moi ; il y a de telles ressources dans la jeunesse !... il est vrai que cette pauvre petite est faible, d'un tempérament déjà usé... mais je lui applique un traitement nouveau sur lequel je compte beaucoup.

— Ah ! docteur, lui dit M. Bonnessy en riant et en lui tapant sur l'épaule, prenez garde aux nouveautés.

— Vous pensez bien, mon cher ami, que je ne m'y rends pas sans preuves à l'appui ; je ne suis pas de ces médecins qui se livrent à des expériences sur leurs malades. Le traitement dont je vous parle, bien qu'il soit encore peu connu, a été appliqué avec succès à Paris par quelques-uns de nos grands médecins, et personnellement j'ai obtenu ici, les trois fois que je l'ai suivi, les meilleurs résultats. Savez-vous ce que je leur fais prendre, à mes malades atteints de typhoïde ? Du seigle ergoté.

Et il entra dans des explications scientifiques.

— Du reste, continua-t-il, la question est bien simple : succès du traitement dans neuf cas sur dix ; inconvéniens, zéro ! A moins, toutefois, qu'on ne l'applique à une jeune femme enceinte ; ah ! là, c'est autre chose, on pourrait la tuer... A un de ces jours ; je rentre vite, étant déjà en retard, et pas fâché de mettre par hasard mes pieds dans des pantoufles, car j'espère avoir fini ma journée.

Le docteur s'éloigna rapidement du côté de la mer, où était sa maison.

— Eh bien, Léon, dit M. Bonnessy, qui avait déjà fait quelques pas, est-ce que tu restes là?

Léon, le sang glacé dans les veines, était demeuré cloué sur place ; il obéit machinalement à la voix de son père, le suivit, et rentra sans bien se rendre compte de ce qu'il faisait.

— Vite, à table! leur cria Mme Bonnessy.

Et pendant le souper, elle se fit raconter par son mari comment les choses s'étaient passées avec le fermier, s'indignant contre ses prétentions et démontrant à M. Bonnessy, qui d'ailleurs n'y contredisait pas, que de telles exigences étaient déraisonnables. Deux ou trois fois elle s'adressa à Léon, mais il avait l'air si affligé qu'elle l'épargna.

— Mon pauvre enfant, tu n'es pas bien, tu devrais peut-être aller te coucher tout de suite après le repas.

— Non, ma mère, un peu d'air me vaudra mieux; je ne prendrai pas de dessert, et je vais, si vous le permettez, sortir un moment.

— Comme tu voudras; méfie-toi du froid, cependant.

Léon prit son chapeau, et d'un pas rapide, mais qu'il sentait lui-même mal affermi, monta la Grande-Rue, tourna à droite dans la rue aux Œufs, et se trouva, une centaine de mètres plus loin, devant la porte du docteur Langelier; il sonna, et à la lueur d'une allumette, regarda sa montre; il y avait quarante minutes que son père et lui avaient quitté le médecin. Quand la bonne ouvrit, il lui fallut faire un effort pour parler, les mots s'étranglaient dans sa gorge.

— M. Langelier?... Est-il encore là? Dites-lui que M. Léon Bonnessy...

Mais la porte de la salle à manger était ouverte, et le docteur, en entendant le nom des Bonnessy, s'était levé; il apparut dans le couloir.

— Comment, c'est vous, monsieur Léon? Tiens, je ne reconnaissais pas votre voix. Est-ce que vous avez trouvé Mme Bonnessy indisposée, en rentrant? Qu'y a-t-il?

— Docteur, j'ai à vous parler en particulier, c'est pour moi.

— Ah! fit M. Langelier surpris, je suis à vous; entrez un moment ici, fit-il en le poussant dans la salle à manger, pendant qu'on allume une bougie.

Mme et Mlle Langelier le regardaient; Mme Langelier lui parlait... Il n'entendait pas...

— Comment, madame?... pardon...

Une idée lui vint tout à coup, une de ces idées à la fois sensées et douloureusement vulgaires aux heures dramatiques de la vie.

— Je vous prie de m'excuser si je ne vous ai pas répondu; je souffre vivement de l'oreille, c'est pour cela que je viens trouver M. Langelier.

Il vit les yeux de Marie fixés sur lui avec une tristesse sympathique; son amour pour Angèle n'était un mystère pour personne, à plus forte raison pour elle.

Quand cette bougie serait-elle prête?... D'abord, on ne la trouvait pas; puis, une fois allumée, elle s'était éteinte parce que la bonne, en voulant souffler sur l'allumette avant de la jeter à terre, avait du même coup soufflé sur la bougie; et cette fille riait. Enfin, on la ralluma, et le docteur, prenant le flambeau, monta l'escalier lentement, du pas d'un homme fatigué qui aurait mieux aimé finir tranquillement son repas. Il ouvrit la porte de son cabinet, fit entrer Léon, referma la porte, dit :

— Asseyez-vous, je vous prie, qu'est-ce que vous avez donc à l'oreille?

Et tout en parlant, il leva la bougie pour la mettre sur la cheminée... A ce moment, la lumière tomba sur le visage de Léon; le docteur fut frappé de l'altération de ses traits.

— Mais qu'avez-vous donc?

— Docteur, vous avez dit devant moi, tout à l'heure, que le traitement de la fièvre typhoïde par le seigle ergoté pouvait tuer une jeune femme, si elle était enceinte...

— Oui, mon ami...

Un silence de quelques secondes suivit... Tout à coup, le docteur Langelier comprit.

— Ah! mon Dieu... s'écria-t-il.

Et les deux hommes étaient debout, se regardant.

— Descendons, dit le médecin.

Il prit sur un fauteuil sa canne et son chapeau. Arrivé dans le corridor, il décrocha son pardessus et jeta un coup d'œil sur le parquet.

— Où sont mes chaussures?... Ah! tant pis, et il partit en pantoufles.

Ils marchaient tous deux sans rien dire: quand ils furent devant la grille de la maison de Blindes :

— Bonsoir, monsieur Léon.

— Bonsoir, docteur.

M. Langelier sonna. Fanny accourut :

— Ah! monsieur le docteur, quelle chance que ce soit vous! J'allais vous chercher... Mademoiselle est au plus mal, elle perd du sang, et Madame dort!

Et tout en accompagnant le médecin, elle lui racontait confusément comment Mme de Blindes, qui avait veillé sa fille toute

la nuit, voyant Angèle un peu mieux, s'était jetée sur son lit, qu'Elmire, épouvantée par le sang, avait couru à la chambre de Madame, que Mme de Blindes dormait d'un si profond sommeil qu'elle n'avait pas osé la réveiller tout de suite, pensant que cela allait peut-être s'arrêter.

— Gardez-vous-en bien, dit le docteur ; il suffit que je sois là et que vous m'aidiez ; je vois ce que c'est. Nous allons tout arranger ; inutile d'effrayer Mme de Blindes.

Il entra dans la chambre, jeta son pardessus, sa canne et son chapeau sur un meuble, s'approcha du lit, parla doucement à Angèle qui le regardait avec ses grands yeux tristes.

— Cela ne sera rien, mon enfant... rien. Nous n'en parlerons pas à votre mère... pour ne pas l'effrayer. Voyez-vous, nous autres médecins, nous connaissons tout cela, c'est notre affaire, et cela n'est que la nôtre.

Et tout en commandant une cuvette, de l'eau, du linge, un journal... des journaux, du papier enfin, il ajouta avec une grande délicatesse :

— Marie est bien triste de vous savoir malade, mais nous vous guérirons.

On lui apporta ce qu'il avait demandé ; mais, comme Elmire et Fanny s'empressaient autour du lit, il les écarta, leur dit :

— Laissez-moi, vous me gênez dans mes mouvemens, il faut que j'aie l'aisance des coudes... Donnez-moi tout cela.

Il avait relevé ses manches ; il prenait par derrière, sans se retourner, les objets dont il avait besoin, à mesure qu'on les lui passait ; et penché sur le lit, il le cachait en partie, étant d'une vaste carrure.

. . . . . .

Angèle était maintenant plus calme ; elle remercia le docteur Langelier du regard. Quelques instans, après, Mme de Blindes arrivait dans la chambre de sa fille.

— Je suis mieux, mère, dit Angèle.

— Oui, reprit le docteur Langelier, nous avons eu une légère crise, mais à présent tout va bien marcher ; d'ailleurs, je vais rester un peu, je veux voir ma petite malade s'endormir... d'un bon sommeil réparateur.

Il demeura dans la chambre une partie de la nuit. Angèle, en effet, paraissait aller beaucoup mieux ; mais, lui, savait à quoi s'en tenir.

Le lendemain soir, la péritonite se déclarait.

Le surlendemain, le bruit se répandait à Saint-Gerbold qu'Angèle était perdue et que l'abbé Pernat avait été appelé.

Elle souffrait; elle qui avait un si grand effroi de la douleur physique, elle en subissait la pleine et longue cruauté. Le troisième jour, on vint, de la part de Mme de Blindes, chez M. Herbert de Tallencour, demander la machine à glace et si l'on avait du champagne; le docteur Langelier espérait ainsi arrêter les vomissemens, sur la prière instante d'Angèle qui tenait à recevoir, s'il était possible, le saint Viatique.

Léon était tenu au courant par les bruits du dehors; il sut à mesure, comme tout le monde, qu'il y avait aggravation subite, complication, puis inquiétude, menace d'un dénouement fatal et proche, bientôt que tout espoir était perdu, qu'Angèle avait vu l'abbé Pernat et qu'on ne paraissait plus, autour d'elle, préoccupé que de satisfaire à son désir de mourante en coupant court aux vomissemens le plus vite possible afin de lui permettre de communier. Lui, depuis trois nuits, ne se couchait plus : il ne fermait les yeux que vers le matin, pendant une heure ou deux, tombant dans un fauteuil ou sur son lit, tout habillé, quand les forces physiques étaient à bout, que ses idées se troublaient, et que toute conscience et toute volonté lui échappaient. Le jour, il faisait face, avec une louable énergie, aux réalités de la vie, aux incidens, aux obligations; il tâchait seulement de se réfugier dans le petit bois, ou il s'enfermait dans sa chambre. Ses parens respectaient sa douleur et craignaient qu'il ne tombât sérieusement malade; Mme Bonnessy le voyait déjà en proie à une fièvre cérébrale.

Le jeudi, vers deux heures, Françoise étant allée prendre des nouvelles, dit en rentrant que l'abbé Pernat s'apprêtait à administrer Mlle de Blindes, et qu'il se décidait, en même temps, à lui porter le Viatique. Il fut impossible de le cacher à Léon; il attendait l'arrivée de Françoise qui, en larmoyant, lui raconta, à lui le premier, ce qu'elle venait d'apprendre. A partir de ce moment, il erra dans le jardin, autour de la maison, aux environs de la grille surtout, croyant à tout instant entendre la clochette de l'enfant de chœur. Quelques passans l'aperçurent du dehors; il s'écartait, rôdait derrière les massifs, puis revenait... Et vers trois heures, en effet, le petit tintement clair se fit entendre et résonna dans son cœur comme un coup terrible. Il colla son front aux barreaux et vit sortir de l'église l'abbé Pernat en surplis derrière l'enfant de chœur, tandis que deux ou trois personnes le suivaient aussitôt; et bien que le trajet fût très court, en arrivant au coin de la rue aux Œufs, des voisins, des femmes surtout, qui attendaient là, et parmi eux le journalier Thomas, se joignirent au petit cortège.

Léon rentra, et tomba à genoux, puis accroupi au pied du lit...

— Voilà donc pourquoi elle tenait à me montrer sa chambre... de jeune fille : sa chambre mortuaire! son lit : le lit de son agonie! les lieux où elle avait vécu, ceux où elle savait qu'elle allait mourir! Ah! chère, chère Angèle, oui, je les ai vus, je ne les oublierai pas!

Quand elle eut reçu les sacremens, comme il arrive souvent, la mourante eut un moment de calme relatif, une apparence de mieux; mais les affreuses douleurs de la péritonite aiguë recommencèrent moins d'une heure après.

— Mère, ne me quittez pas... Je souffre... mon Dieu, quand cela finira-t-il?

Cependant, elle supportait le mal courageusement; et bien qu'ayant eu toute sa vie l'inquiétude de la mort, peut-être à cause de cela même, elle paraissait la voir de près avec moins d'épouvante. Deux ou trois fois, aux instans d'apaisement ou dans un demi-sommeil, des larmes coulèrent en silence sur ses joues. Mais ses longues terreurs de l'au-delà ne l'agitaient plus; sans doute elle souffrait physiquement trop pour redouter quelque chose de plus horrible, et l'instinct de la nature lui faisait envisager la mort comme un repos, une délivrance pour le corps tout au moins. Peut-être aussi l'épuisement ne laissait-il plus à la chair torturée la force de se révolter une dernière fois. Une immense lassitude de vivre et de lutter, l'ancienne tristesse de tant d'années silencieuses, une langueur et une douceur qui avaient toujours été en elle, l'inclinaient aussi à cette résignation touchante qui émouvait jusqu'aux larmes les personnes présentes.

L'abbé Pernat et le docteur Langelier venaient et restaient le plus qu'ils pouvaient; mais l'un et l'autre avaient des obligations, il leur fallait y retourner. D'autre part, Mmes Langelier, de Tallencour, Esnault, à cause de leurs filles et de la contagion, ne pouvaient assister Mme de Blindes. Mme Bonnessy eût volontiers offert ses services; mais elle se doutait bien qu'Angèle avait eu connaissance de son hostilité et que sa présence ne pouvait lui être qu'amère. Du reste, Elmire faisait une très bonne garde-malade, dévouée, suffisamment intelligente, et Mme de Blindes trouvait dans sa douleur une force presque surhumaine.

Vers huit heures, elles étaient seules toutes trois dans la chambre; Elmire s'était assoupie sur une chaise auprès de la porte. Angèle, faisant des efforts pour étouffer ses gémissemens et supporter la douleur, tenait et serrait la main de sa mère, et elle la regardait avec ses grands yeux qui avaient conservé toute leur beauté :

— Pardon, mère, pardon...

— Pardon de quoi? ma bien-aimée enfant, tu as toujours été ma joie et ma consolation.

— Pardon de bien des choses... de tout... mère, je vous aime bien.

Peu de temps après, elle tomba dans une légère somnolence.

— Léon, Léon... murmura-t-elle.

Elle dit encore :

— Mère, vous êtes là?... Mère...

Elle entrait en agonie.

Elmire se réveilla, s'approcha, vit, et demanda à Mme de Blindes s'il ne fallait pas aller chercher le prêtre; la pauvre mère lui fit signe que non, et se jetant à genoux pria dans les sanglots. Par momens, elle se relevait, embrassait sa fille, lui parlait, lui rafraîchissait la bouche et les tempes avec un mouchoir mouillé. Les yeux étaient à demi clos; la respiration, peu à peu, s'affaiblissait, se ralentissait... deux ou trois fois un soupir, qu'un autre tardait à suivre, parut être le dernier... Mais non, la demie de huit heures avait sonné. Le visage d'Angèle prenait une expression plus calme, bien que douloureuse et grave; ses traits se modifiaient, et malgré l'étirement aux coins de la bouche et le pincement significatif et sinistre des narines, elle semblait rajeunir, redevenir telle qu'elle était vers dix-huit ans... Dix à douze minutes encore... l'ombre de la mort passant sur la face, un tressautement du cœur, une dernière expiration, souffle léger annonçant le silence éternel d'un cœur, l'arrêt définitif d'une destinée.

Marie-Angèle de Blindes n'était plus.

Sa mort fut connue le soir même dans plusieurs maisons de Saint-Gerbold; mais, chez les Bonnessy, où l'on se couchait de bonne heure, on ne la sut que le lendemain matin. Aussitôt après sa messe, qu'il disait à sept heures et demie, l'abbé Pernat s'était rendu chez eux, demandant à parler à Madame :

— Mlle de Blindes est morte hier soir, vers neuf heures moins un quart. Voulez-vous que je me charge d'annoncer le fatal dénouement à M. Léon?

Elle accepta.

— Est-il levé?

— Voilà plusieurs nuits que le malheureux enfant ne se couche pas. Mais, ce matin, je ne l'ai pas entendu aller et venir dans sa chambre comme les jours précédens; il dort peut-être.

L'abbé Pernat pensa au condamné à mort qu'on va réveiller dans sa cellule pour lui dire : « Du courage, le moment est venu. »

— Respectons son sommeil, reprit-il; ce sont des forces que

Dieu lui donne... Faites-moi prévenir dès que vous le croirez éveillé.

La veille au soir, en effet, peu de temps après qu'Angèle expirait, Léon, terrassé par l'angoisse et par l'insomnie, était tombé dans un lourd sommeil.

A neuf heures, Mme Bonnessy envoya chercher l'abbé Pernat.

Il monta à la chambre, frappa, Léon vint lui ouvrir. Comme le prêtre lui serrait la main :

— Je devine, monsieur le curé, ce que vous venez m'apprendre, dit-il non sans fermeté.

— Elle est morte comme une sainte, répondit l'abbé Pernat. Il s'assit, Léon marchait de long en large.

— Vous la retrouverez un jour, mon enfant; vous pouvez maintenant l'aimer en Dieu.

— Monsieur le curé, quelque autre que vous et le docteur a-t-il connu, deviné sa situation?

— Je ne sais ce que vous voulez dire, répondit l'abbé Pernat; — et tout à coup Léon se souvint qu'un prêtre ignore ce qu'il n'a entendu qu'en confession.

— Elle laissera, reprit l'abbé après un moment, un touchant souvenir et, par sa mort, un noble exemple.

Léon se taisait; il s'arrêta, s'assit devant sa table, la tête dans les mains. L'abbé Pernat lui dit encore quelques mots, auxquels Léon répondit avec effort.

— Je vous laisse, vous avez besoin d'être seul; priez, mon enfant, cela vous soulagera.

Les obsèques étaient fixées pour le lundi matin. Léon déclara qu'il y assisterait; Patrice, après avoir fait ce qu'il put pour l'en détourner, lui dit qu'il viendrait le prendre et qu'il ne le quitterait pas.

En l'absence de parens, M. Herbert de Tallencour se chargea d'organiser la cérémonie, de recevoir les assistans, de conduire le deuil.

Tout Saint-Gerbold y était, les riches et les pauvres, ceux-ci surtout, étalant une douleur, sincère chez quelques-uns comme chez Thomas, inspirée aux autres par le désir de montrer aux personnes présentes qu'on ne secourait pas en eux des ingrats.

Quand le cercueil sortit de la maison, couvert du drap blanc et des fleurs virginales, Léon, blême, fléchissant sur ses jambes, fit tous ses efforts pour le fixer, pour saisir à travers l'épaisseur du chêne, pour prendre à lui, jusqu'en l'asile de son cœur, celle qu'on emportait là... Mais le cercueil, le drap, les fleurs, tout remuait, vibrait devant ses yeux, il ne pouvait même tenir son

regard fixe, il voyait d'autres choses : M. Francis de Tallencour, chauve, devant lui, un peu à droite, et de l'autre côté, en face, une vieille femme qui pleurait... Puis, il était en marche, dans le cortège, Patrice le soutenant sous le coude. La cérémonie à l'église passa comme un rêve, un cauchemar; il n'eût pu dire si sa douleur l'avait trouvée longue ou brève. Au cimetière, il vit descendre dans la terre ce corps bien-aimé de jeune femme, il ne pleurait pas... il vint, comme les autres, devant la fosse; il jeta l'eau bénite machinalement, en traçant dans l'air le signe de la croix avec le goupillon. Il ne pensait pour ainsi dire à rien, il était comme absent de lui-même... il se sentait presque dans cette fosse.

Pourtant, en se retournant, il reconnut Gabrielle, qui, mariée depuis quinze jours, était arrivée de la veille; son mari voulait l'accompagner, mais elle lui avait signifié qu'il restât chez lui. Léon alla vers elle; elle lui tendit la main :

— Vous êtes venue.

— Oui, d'hier; j'ai pu la voir avant l'ensevelissement.

— Plus heureuse que moi...

— En mettant un baiser sur le front de la pauvre enfant, je l'ai mis en votre nom comme au mien.

Des larmes emplirent les yeux de Léon; il fit sur lui-même un effort héroïque, réussit à se contenir, et dit à Gabrielle :

— Je ne croyais pas à la possibilité d'une consolation, même légère... Vous êtes bonne, merci.

Il reprit sa vie d'autrefois, la vie sauvage des jours où il ne connaissait pas encore Angèle : sans cesse dehors, le plus souvent seul, du côté de la mer, sur la côte déserte, vers l'embouchure de la Sue et Saint-Valentin; quelquefois avec Patrice; ou bien il allait, au Hêtre, voir Albert Derue qui s'occupait de littérature; il l'écoutait, ou du moins le laissait parler. Il ne faisait plus de visite à Saint-Gerbold, refusait toute invitation. Si quelqu'un venait chez ses parens, il se réfugiait dans sa chambre, ou dans le jardin, dans le petit bois, à moins que ce ne fût l'abbé Pernat. Il était doux avec son père et sa mère, mais brusque et irritable avec d'autres. Négligeant sa toilette, il prenait peu à peu un air rustique et s'abandonnait; les choses ordinaires de la vie ne le touchaient plus. Il semblait avoir hérité, avec une nuance plus sombre, de l'indifférence et de la passivité d'Angèle.

XII

Trois mois après, la guerre éclatait.

Léon était lieutenant au régiment des mobiles du Calvados. La veille du jour où il devait rejoindre son corps à Caen, résolu à faire quelques visites de départ, il revêtit son uniforme et entra dans la chambre de sa mère; en causant avec elle, il se vit dans l'armoire à glace, et ses yeux tombant sur le pantalon bleu à bande rouge, il songea que c'était là, à peu de chose près, l'uniforme des officiers de l'infanterie de marine, celui que portait le capitaine Fargeau, la première affection d'Angèle.

Il alla chez les Tallencour; M. Herbert, chef de bataillon des mobiles, et Barthélemy, sous-lieutenant, étaient déjà partis; Mme de Tallencour ne recevait pas. De là il se rendit chez les Langelier; le docteur ne parut point, Mme Langelier dit qu'il visitait ses malades; Léon demanda à voir Marie, et tous deux se serrèrent la main avec émotion, pensant à Angèle. Puis il sonna chez Mme de Blindes. La malheureuse mère ne recevait plus jamais; mais lorsque Léon s'était approché de la grille, comme elle errait dans le jardin, parcourant sans cesse les lieux où avait vécu s chère morte, elle avait aperçu le jeune homme et donné, à l'étonnement d'Elmire, l'ordre de l'introduire. Il était en face d'elle, dans le salon; ses yeux involontairement allaient de ce visage impassible et funèbre aux portraits de M. de Blindes et de la jeune femme en costume premier Empire, et les paroles d'Angèle : « Elle est morte à l'âge que j'ai », lui revenaient au cœur, tandis qu'il essayait de tenir des propos insignifians... Après quelques minutes il se leva, mais Mme de Blindes, fixant sur lui des yeux ternis par un passé de larmes et par la mort prochaine, lui dit tout à coup :

— Vous l'aimiez.

Il s'agenouilla, baisa sa main transparente de maigreur, et garda le silence, tandis que tout son cœur oppressé criait : Pardon ! pardon, au nom de la faiblesse humaine, au nom de mon amour et du sien, au nom de Dieu qui nous voit et nous juge, auprès de qui vous n'allez pas être la seule à la rejoindre bientôt!

Parler, c'eût été trahir Angèle... mais Mme de Blindes, comme si elle eût deviné sa pensée, levant légèrement la main, esquissa sur la tête de Léon un geste de bénédiction :

— Allez, monsieur, que Dieu vous garde !

— Et qu'il me prenne ! murmura-t-il d'une voix étouffée, en s'enfuyant de cette maison chère et douloureuse.

Ensuite, il se rendit au cimetière, demeura quelque temps à la tombe d'Angèle, et, dans un baiser d'amour, colla ses lèvres longuement sur le marbre glacé. Il entra dans l'église, alla tout droit au banc des dames de Blindes, s'agenouilla à la place où plusieurs fois il avait vu Angèle, se mit, comme elle, la tête dans les mains, et pendant une demi-heure environ s'abandonna à des réflexions qui ressemblaient à des prières. Quelques femmes de la campagne se trouvaient là ; elles ne le connaissaient pas, ou ne le reconnurent pas sous l'uniforme. A ce moment, il passait de temps à autre des officiers et des soldats dans le pays ; elles pensèrent que c'était un étranger.

Le lendemain, de bonne heure, il alla voir l'abbé Pernat ; il s'entretint avec lui dans le jardin du presbytère et le remercia avec effusion de ce qu'il avait jadis tenté en leur faveur. Une fois rentré, il sella lui-même son cheval, qu'un fermier devait aller reprendre à Caen dans la soirée, le grand cheval gris qui avait été si souvent son seul compagnon dans ses courses de désespéré, dans ses heures d'errante détresse. Il embrassa ses parens avec une profonde tendresse... M. Bonnessy pleurait et sanglotait :

— Mon pauvre enfant ! mon pauvre enfant !

Et il pensait : « Nous ne nous verrons plus », car il avait mieux compris que sa femme. Mais celle-ci, en chrétienne janséniste doublée d'une romaine, maîtrisait ses larmes et son déchirement intérieur.

Léon sauta sur son cheval, franchit la grille, et fit un dernier geste d'adieu ; puis il monta au pas la Grande-Rue en jetant les yeux sur la porte de l'église, là où il avait vu Angèle pour la première fois, sur le cimetière où elle reposait, regarda en face de lui la terrasse où elle était venue si souvent s'accouder ou s'asseoir, prit à gauche dans la rue aux Œufs qui conduisait droit à la route de Caen ; et marchant très lentement, il regardait la maison, le mur de l'écurie. A l'angle de la route de Ronchy, en se penchant un peu, il aperçut l'entrée de la Delle-au-Roux, et, se dressant sur ses étriers, le toit de feuillage de la charmille ; puis il monta, toujours au pas, la côte d'un demi-kilomètre par où commençait la route, et parvenu au sommet d'où il allait perdre de vue à jamais les toits de Saint-Gerbold, il arrêta son cheval, se retourna sur la selle, embrassa tout d'un coup d'œil et s'écria :

— Adieu la vie !

Enfin, rendant la bride, il partit au trot pour Caen, où il devait à midi, au café de la Grande-Grille, rejoindre ses camarades et dîner avec eux.

Il y avait là Ningèvre, capitaine de mobiles; Derue et Barthélemy, sous-lieutenans; Patrice, simple soldat, mais dans la ligne, (il s'était engagé pour la durée de la guerre), et quelques jeunes gens de Ronchy ou de Marquenay que Léon connaissait plus ou moins. Joseph Esnault, exempté du service, devait partir plus tard dans un corps franc. Le repas fini, Barthélemy, en prenant son képi et en décrochant son sabre, dit à Patrice qui était auprès de lui :

— Il y en a plus d'un parmi nous qui ne reviendra pas.

— Léon, par exemple, répondit Patrice; il est visible qu'il va se faire tuer.

— On ne trouve pas toujours la mort quand on la cherche, reprit Barthélemy, et c'est parfois le contraire.

Ils descendirent dans la rue, et croisèrent un chef de bataillon de la ligne qu'ils saluèrent militairement, un homme jeune encore, très brun, au teint mat, au visage doux, un peu triste. Apercevant le jeune de Tallencour, cet officier s'arrêta, lui serra la main et causa un moment avec lui.

— Qui est-ce? demanda-t-on à Barthélemy quand il revint.

— Le commandant Fargeau.

— C'est un tout jeune officier supérieur, dit Albert Derue.

— Oui, il a avancé vite parce qu'il a passé par l'infanterie de marine.

Léon s'était retourné et le suivit des yeux quelques instans...

Vingt ans et plus avaient passé. La côte, autour de Saint-Gerbold, était, dans la belle saison, de plus en plus fréquentée par les étrangers; souvent on venait des environs visiter le vieux bourg, on le traversait pour aller à Marquenay, à Saint-Valentin ou à Ronchy-la-Courte-Herbe. Le curé, — c'était encore l'abbé Pernat, — avait pris depuis quelques années l'habitude de fermer, pendant l'après-midi, les portes de l'église et du cimetière à cause des tentatives de vol qui avaient eu lieu dans des paroisses voisines. Un jour, un promeneur, homme d'une cinquantaine d'années, à tournure militaire, portant la rosette de la Légion d'honneur, pendant que le voiturier faisait manger l'avoine à son cheval, sonna au presbytère et demanda la clef du cimetière. Il s'avança au hasard parmi les tombes, puis apercevant une chapelle sur laquelle était inscrit : *Famille de Tallencour*, il y dirigea ses pas et demeura quelques instans devant le monument funèbre, la tête découverte. Puis, il circula de l'air indifférent d'un homme qui n'a d'autre but que de passer le temps sans trop d'ennui. Il

jetait çà et là un coup d'œil sur les inscriptions, lorsqu'une d'elles l'arrêta : *Ici repose le corps de Léon Henri Bonnessy, lieutenant au régiment des mobiles du Calvados, mort au champ d'honneur le... 1870, à l'âge de 24 ans. Priez Dieu pour lui!*

« Bonnessy? je connais ce nom, pensait l'étranger; Bonnessy... mais parbleu! oui, c'est ce jeune homme qui se trouvait avec une jolie jeune fille aux grands yeux noirs, auprès du pavillon du Bois-Fayol, lorsque Mme Arnetot, alors Mlle de Chérié, fut si folle, et me mit dans le plus rude embarras de ma vie!... Comment s'appelait-elle donc, la jeune fille?... » Comme, tout en cherchant en vain dans sa mémoire, il continuait de regarder les tombes, il lut sur un marbre blanc, jauni déjà et sentant l'abandon :

Ici repose le corps de Marie-Angèle de Blindes, décédée pieusement dans sa vingt-troisième année. Priez Dieu pour elle!

« C'est cela... Mlle de Blindes, voilà le nom... Tiens! la pauvre enfant! Elle est morte bien jeune; du reste elle avait les beaux yeux des poitrinaires. Probablement elle était fiancée à ce Bonnessy et le chagrin aura hâté sa fin. Je demanderai cette histoire-là à Mme Arnetot.

Le promeneur, après avoir rêvé un moment, sortit du cimetière rapporta la clef, et en priant de remercier M. le curé, remit sa carte : Général Solant.

L'abbé Pernat, en la voyant, ne sentit s'éveiller aucun souvenir; mais quand la servante qui avait épié — par prudence, disait-elle, en réalité par curiosité — les allées et venues du visiteur, conta à son maître quelles tombes avaient intéressé ce Parisien, le vieux prêtre se souvint en effet avoir entendu le nom de Solant jadis, chez les Herbert de Tallencour. Cet incident réveilla sa mémoire et le reporta vers les temps lointains et les amis disparus. Les Tallencour! le père et le fils tués à l'ennemi comme Léon, Marthe au couvent; Marie mariée tard, morte en couches. Mme de Blindes s'était éteinte peu de mois après la mort de sa fille, en septembre 1870; M. Bonnessy, en 1875; Mme Bonnessy, parvenue à la vieillesse, énergique et droite jusqu'au bout, mais seule et le cœur transpercé, venait de disparaître l'année dernière. Puis l'abbé Pernat songeait au docteur Langelier, blanchi et voûté, troublé sans cesse par le souvenir d'Angèle, se demandant s'il n'avait pas été coupable au moins d'imprudence, perdant peu à peu une clientèle que lui disputaient les intrigues du docteur Garbin, soutenu par les Pères de l'Immolation. Marie était loin, elle avait épousé un fonctionnaire : on la disait à Bordeaux. Patrice Blanchard, vieilli avant l'âge, goutteux, ne sortait plus qu'à peine; n'était-il pas question qu'on le mît dans

une maison de santé?... Que de ruines! quels changemens!

Et comme le vieux prêtre se traînait sous le poids de la tristesse humaine le long des allées de son jardin, il aperçut des enfans jouant sur la terrasse de la maison qui pour lui était toujours « la maison de Blindes. » Elle avait été vendue d'abord à M. et Mme Anatole de Ningèvre qui maintenant habitaient Paris, et il y avait peu de temps à un riche marchand de chevaux de Caen, franc-maçon, devenu maire de Saint-Gerbold. C'étaient ses enfans qui remplissaient du bruit vulgaire de la vie ces lieux où venait jadis, dans sa grâce et sa douceur, rêver la triste Angèle.

On avait connu peu à peu la vérité, non, bien entendu par l'abbé Pernat, ou le docteur Langelier, pas même par les bavardages d'Elmire ou de Fanny, qui, du reste, n'avaient ni bien vu, ni bien compris ce qui s'était passé; mais lorsque le docteur Garbin sut la marche de la maladie, le traitement suivi par son collègue, la complication et l'issue, il devina tout, et ne se gêna pas pour parler.

L'abbé Pernat s'était assis sur un banc, il regardait la terrasse d'où les enfans venaient de disparaître et que l'ombre du soir envahissait déjà :

— Pauvre Angèle! pensait-il; les malheureux de Saint-Gerbold ont perdu en la perdant. Elle était charitable et douce; faible, hélas! attachée à ce qui trompe et soumise à la servitude des sens. Mais le divin Maître, qui écartait le Pharisien, se montra sur la route avec la Samaritaine. « Allez et ne péchez plus », disait-il à la femme adultère; c'est qu'il n'est point de péché qui ne puisse être remis. Et si le monde, indulgent pour tous les autres, pour l'orgueil, la colère, l'avarice, l'envie, est implacable pour celui-là, l'Église n'est pas responsable de cette fausse morale. Cette enfant avait la foi... pourquoi Dieu ne l'aurait-il pas sauvée?

Et il se leva en murmurant :

« *Si iniquitates observaveris, Domine, Domine quis sustinebit?* »

FRÉDÉRIC PLESSIS.

WILLIAM WORDSWORTH[1]

Il y a, pour un grand poète, trois façons au moins d'être célèbre à l'étranger. La première est d'être à la fois très lu et entièrement compris : c'est un cas rare, — si rare qu'on n'ose s'aventurer à citer des noms. La seconde est d'être célèbre sans être lu : c'est de beaucoup le cas le plus commun; le poète vit alors sur sa renommée, qui donne de lui une idée parfois conventionnelle, souvent vague, mais enfin, à tout prendre, acceptable; et il fait la joie des critiques qui, de temps à autre, modifient, rectifient, retouchent adroitement l'image que nous nous faisons de lui, sans pourtant que cette image soit altérée dans ses traits essentiels : telle est, par exemple, en France, la gloire d'un Byron, d'un Leopardi, d'un Heine. Mais il y a une troisième situation, de beaucoup la plus défavorable, à occuper en face de ce qu'on nomme « la postérité », et c'est celle du poète fameux, mais fameux pour des mérites qui ne sont pas les siens, ou qui sont à peine à lui, ou qui ne constituent que la moindre part de son originalité. Ce rôle est ingrat entre tous. Songeons que la gloire se réduit ici presque à un nom, qu'il y a un verdict prononcé, que la revision du procès se heurte à l'indifférence du public, ou, ce qui est pis, à ses préjugés, et si, par surcroît de malheur, le poète n'est pas traduit, ou si, par aventure, il est intraduisible, comment espérer pour lui, je ne dis pas une réhabilitation, — puisqu'il n'en a pas besoin, — mais cette élémentaire justice qui veut qu'on ne parle d'un écrivain que pièces en main et livres sur

(1) Émile Legouis, *la Jeunesse de William Wordsworth* (1770-1798); Masson, 1896. — Le même, *Quelques poèmes de William Wordsworth*, traduits en vers; L. Cerf, 1896.

table? Et au fait, de quoi se plaindrait-il donc? S'il était méconnu, passe encore. Mais il est célèbre, mais il est confit dans la gloire. Qu'il y reste!

Je souhaite à William Wordsworth, — une de ces victimes de génie, — de bénéficier en France du remarquable livre que vient de lui consacrer M. Émile Legouis, et de passer tout au moins, de la classe des poètes célèbres et incompris, à celle des poètes fameux et à demi connus, de l'obscurité au crépuscule; car de lui souhaiter tout de suite le grand jour, ce serait peut-être s'aventurer beaucoup. Et cependant les *Lakists*, dont il est le chef avéré, sont fameux chez nous depuis le romantisme, et ils ont retrouvé, dans ces dernières années, un regain de faveur. Voilà quinze ans qu'Edmond Scherer consacrait à Wordsworth une étude qui fit quelque bruit. En voilà à peu près autant que M. Paul Bourget montrait aux fervens le chemin des lacs du Cumberland et que, glissant sur les eaux de la baie de Pull Wike, il évoquait, dans ce paysage que les *Lakists* ont aimé, l'Ange du Silence :

> Des profondeurs du lac immobile s'élève,
> Vague et flottant parmi les pointes des roseaux,
> Comme un être tissé de vapeur et de rêve...
> — Et l'Ange du Silence apparaît sur les eaux.
> Il vient dans la tendresse et la lenteur de l'heure...

D'autres critiques ont suivi M. Paul Bourget : M. Gabriel Sarrazin, M. Angellier, — dans un beau chapitre de son *Étude sur la vie et les œuvres de Robert Burns*, — M. James Darmesteter, dans une étude réimprimée tout récemment parmi d'autres essais de littérature anglaise. Ont-ils gagné à Wordsworth beaucoup de lecteurs chez nous? J'avoue que j'en doute fort.

Et dès lors une question se pose : D'où vient cette impopularité relative d'un des plus grands poètes de ce siècle? Est-ce un malencontreux hasard? Est-ce un malentendu? Est-ce entre le génie de Wordsworth et notre goût français, un irrémédiable divorce? A cette question, la belle étude de M. Emile Legouis sur la jeunesse du poète va nous donner une première réponse.

I

Parmi beaucoup de causes qui nous ont empêchés de bien comprendre Wordsworth, il y en a une qui frappe d'abord; et c'est la personnalité même du poète.

Il ne faut pas se le dissimuler : Wordsworth a contre lui d'avoir

été un homme heureux et d'avoir passé pour plus heureux encore qu'il ne fut. Rien de plus défavorable à un poète, surtout en France, que d'être, — comme Taine l'a reproché à celui-ci, — « assis dès l'abord dans une condition indépendante et dans une fortune aisée, au sein d'un mariage tranquille, parmi les faveurs du gouvernement et les respects du public. » Notez, comme nous allons le voir, qu'il y a là, en ce qui touche Wordsworth, une grosse inexactitude. Mais enfin c'est la légende, si ce n'est pas l'histoire; et tout le monde sait qu'il n'y a pas pour un homme de plus grand malheur que de naître poète lauréat. Tout, dit-on, a souri à Wordsworth, et, du collège de Hawkshead à la solitude glorieuse de Rydal Mount, il a, marchant de triomphe en triomphe, vécu dans une apothéose. Cela n'est pas supportable.

Il se dégagera donc de sa poésie je ne sais quel parfum d'incurable optimisme. Ne voyez-vous pas qu'il manque à ce patriarche d'avoir, comme Byron, jeté un peu de mépris à la face du vieux monde, ou de s'être, comme Shelley, noyé, — pour finir une vie orageuse, — dans quelque golfe de la Méditerranée? Nous aimons, avouons-le, à retrouver dans les vers d'un poète l'écho de ses souffrances, du moins intellectuelles, et de ses malheurs, fussent-ils imaginaires. Or Wordsworth est un « régulier ». Il passe pour n'avoir pas souffert. On ne lui connaît pas de roman, et il ne paraît pas qu'il ait aimé d'autre femme que la sienne. Sa vie est unie comme celle d'un bon notaire de campagne. Vivant au XIXe siècle, il n'a même pas connu les tourmens du doute ni les luttes de la pensée. Il n'a pas compris, comme notre Vigny, « la majesté des souffrances humaines. » Il n'a jamais demandé à la mort, comme notre Lamartine,

> D'engloutir à jamais dans l'éternel silence
> L'éternelle douleur.

Il s'est obstiné à adorer et à bénir. Cette attitude est noble, mais, soutenue pendant soixante ans, elle est d'un sermonnaire, non d'un poète.

Ce qui manque, par suite, à cette physionomie harmonieuse, c'est ce pli d'inquiétude douloureuse qui marque le passage de la vie. Ne serait-ce pas que sa pensée est aussi superficielle qu'elle est majestueuse? Scherer lui-même, — qui a parlé de lui avec une évidente sympathie, — a insinué que la mollesse d'une existence toute méditative et spéculative a énervé et comme détrempé l'intelligence de Wordsworth : « A peine oserions-nous l'appeler un philosophe, tant l'élément raisonné et de spéculation manque à son esprit. Le mot même de *penseur* ne lui convient qu'à moitié; c'est un contemplatif. » Allons jusqu'au bout : c'est presque un

épicurien, une manière d'épicurien protestant, et, d'un mot, la vie a gâté le poète.

Mais Scherer est-il dans le vrai? Et le Wordsworth de la légende est-il le vrai Wordsworth? Voici que M. Legouis le conteste et qu'avec une force et une élégance d'argumentation très remarquables, il nous présente un Wordsworth « penseur » et un Wordsworth presque malheureux. N'exagérons rien cependant. Il faut s'y résigner : Wordsworth a été, de 1798 à 1850, date de sa mort, un homme heureux. On ne risquerait même rien à soutenir qu'il a été l'un des hommes les plus heureux de notre siècle. Mais, ce qu'on oublie trop, ce bonheur a été laborieusement conquis. C'est l'œuvre, c'est le chef-d'œuvre de Wordsworth que sa vie. Personne n'a mieux réalisé le mot de Milton : « Si tu veux être poète, que ta vie soit un poème. » Et cette vie, qui a fini en hymne triomphal, a commencé, il faut qu'on le sache, par une lutte acharnée contre la destinée ou contre le démon intérieur. Ce que M. Legouis nous révèle, dans une biographie psychologique très curieuse, c'est la « crise » du poète. C'est l'histoire de la genèse de son génie, histoire qu'il a contée lui-même dans un poème posthume trop peu lu, dans le *Prélude*. C'est Wordsworth avant Wordsworth.

Cette crise est un drame en trois actes, comme il convient : une enfance heureuse, — une violente tourmente intellectuelle et morale, — une guérison définitive.

Wordsworth, fils d'un modeste avoué du comté de Cumberland, s'est toujours reporté avec délices à ses années d'enfance. A vingt ou trente ans de distance, quand il écrit le *Prélude*, il aime à revoir, dans le lointain de sa vie, la vaste bâtisse carrée d'aspect sévère qu'habitaient ses parens dans la petite ville de Cockermouth. Il aime à évoquer ses baignades dans certain « petit canal du moulin », ou ses gambades « à travers les jaune bouquets de jacobée fleurie. » Surtout il songe avec reconnaissance aux années décisives qu'il a passées dans son vieux collège de Hawkshead, — et ce trait est caractéristique. Rappelons-nous en quels termes Chateaubriand, qui entrait au collège de Dol l'année même où Wordsworth entrait à celui de Hawkshead, en 1778, se plaint de la peine qu'eut « un hibou de son espèce » à vivre dans « une cage » et à « régler sa volée au son d'une cloche. » La même horreur pour le collège se retrouve, comme le note M. Legouis, chez la plupart de nos romantiques. Hugo parle avec colère du cuistre « chauve et noir » qui faillit l'enlever à son cher jardin des Feuillantines pour l'enfermer dans certaine « grande cour pavée entre quatre grands murs. » Quand Vigny devenu homme cherche les origines lointaines de sa mélancolie,

il croit les trouver dans « le collège bien triste et bien froid qui lui faisait mal par mille douleurs et mille afflictions. » Même indignation chez un Lamartine, s'échappant de l'institution où on l'avait placé à Lyon, chez un Théophile Gautier, chez un Victor de Laprade. Pour Wordsworth, au contraire, ce temps de collège fut vraiment, — suivant sa belle expression, — « le temps des semailles. » Il faut l'entendre parler de son vieux maître William Taylor, que ses soixante-douze ans n'empêchent pas de goûter « la folle plaisanterie »; de la bonne femme Anne Tyson, sa maternelle hôtesse; du vieux mendiant qui revenait à jour fixe frapper à la porte de la maison; du brave colporteur, son ami, qui lui « chantait de vieilles chansons, nées dans ses collines natales », et dont il buvait avidement « la pure conversation. » — Tous ces personnages ont passé dans ses poèmes ; tous ont apporté à l'œuvre leur quote-part de souvenirs, de récits, d'impressions. Par eux, cette œuvre plonge bien avant dans la terre natale. Par eux, le jeune Wordsworth est entré en contact avec cette âme populaire qu'il a tant aimée.

Puis, ce sont les livres, autres amis. La lecture, avait écrit ce Rousseau à qui Wordsworth doit tant, est « le fléau de l'enfance ». Pour lui, elle en fut la bénédiction. Nul conflit, dans cette âme d'adolescent, entre la nature et l'étude, entre « les cerises des bois », comme dira Victor Hugo grand-père, et les œuvres poudreuses des pédans. Il lit, et très librement, les exploits légendaires de Robin Hood, les aventures merveilleuses de Jack le Tueur de Géans, ou l'histoire du chapeau magique de Fortunatus. Il dévore les *Mille et une Nuits*. Il se grise de tout ce merveilleux. Bien mieux, il contracte dans ces lectures une haine durable contre les pédagogues de métier qui prétendent doser, en vertu de je ne sais quelle pharmacopée morale, la nourriture intellectuelle de l'enfant : « Qu'eût été l'homme, — écrivait-il plus tard à Coleridge, — qu'eût été le poète, qu'aurions-nous été tous les deux, si, à l'époque du choix sans danger, au lieu de vagabonder comme nous le fîmes à travers les vallées riches de leurs produits indigènes, à travers le pays libre de la fantaisie, au lieu de parcourir à notre gré les heureux pâturages, nous avions été suivis, épiés à toutes les heures, tenus en laisse dans nos promenades mélancoliques, attachés au piquet comme la vache d'un pauvre homme?... »

Mais cet enfant qui lit est aussi un enfant qui joue. Tandis que d'autres rougissent de trop jouer, il rougit, lui, de ne pas jouer assez. En véritable Anglais, il sait qu'il a des devoirs envers la guenille du corps. Il escalade, avec une joie sauvage, les monts environnans pour piller des nids de corbeaux. Il aime à revenir

le soir « fiévreux, les membres fatigués et l'esprit en tumulte. » Jouer, c'est déjà pour lui entrer en communion avec la nature. Un soir, revenant à Hawkshead au galop de son cheval, il lui semble qu'il sent la présence du paisible Esprit répandu dans l'air du soir, de cet Esprit qui va devenir le *genius* de sa poésie :

And that still spirit shed from evening air.

D'autres fois, c'est une course en bateau sur le lac d'Esthwaite, au cours de laquelle l'enfant est victime de quelque étrange hallucination, ou une partie de patinage, durant laquelle il jouit éperdument de l'aspect mystérieux des choses environnantes. Comme l'a remarqué encore M. Legouis, il y a aussi dans les *Confidences* de Lamartine une scène de patinage ; mais les impressions des deux poètes sont bien différentes. L'un songe surtout à la beauté de son propre corps et de ses mouvemens : il jouit avant tout de sentir qu'il triomphe par son adresse de la nature ; c'est un lutteur, un vainqueur que sa victoire enivre. L'autre se plaît au contraire à s'absorber dans cette nature, à se fondre en elle : c'est un solitaire, un contemplatif ; c'est l'enfant qui, revenant un soir sur son lac au son d'une flûte lointaine, laisse échapper ce cri : « Oh ! alors ! *l'eau calme et comme morte s'étendit sur mon esprit avec le poids d'un plaisir*, et le ciel que je n'avais jamais vu si beau descendit dans mon cœur et me tint comme un rêve. »

L'enfance de Wordsworth, malgré de graves revers de fortune et la perte prématurée de ses parens, a donc été heureuse. Il y a puisé, ce n'est pas trop de le dire, une réserve de joie pour la vie entière, et, quand il a voulu édifier plus tard une philosophie du bonheur, il n'a eu qu'à se reporter aux années bénies où le bonheur débordait spontanément en lui. Comme pour notre contemporain Pierre Loti, dont les souvenirs offrent ici avec les siens plus d'une analogie, — l'enfance a été pour lui le point lumineux de l'existence.

Son apprentissage de la vie commence à l'Université. Sortant de son collège, il n'a nulle vocation. En fait, il n'en aura jamais, au sens vulgaire du mot. Toujours il se refusera, malgré les exhortations de ses tuteurs, à prendre un métier. Mais, comme l'Université mène à la fois au barreau, au professorat, aux ordres sacrés, on l'y envoie, pour lui donner le temps de se décider. Il passe sur ce « perchoir de la vie sédentaire », comme il dit ironiquement, quelques années assez peu fécondes. Cambridge, où il étudiait, était la citadelle de l'anglicanisme : on y fabriquait, suivant la formule authentique, des théologiens patentés, qui, en attendant leur brevet, menaient joyeuse vie. Déjà le délicat poète Gray gémissait de les voir mettre sur leur tête, en

plein midi, les femmes qui passaient dans la rue, forcer la porte des magasins, jouer pour de l'argent dans les cafés le dimanche, et, ce qui est plus grave, s'autoriser pour ces frasques de l'exemple de leurs maîtres. Dans ce milieu de joueurs, de jockeys et de chasseurs bottés, on n'étudiait guère. Wordsworth s'y sent bien vite dépaysé. Il comprend « qu'il n'est pas fait pour cette heure, ni pour ce lieu » et que jamais son âme austère n'y trouvera l'emploi de ses « facultés saintes ». Une fois en sa vie, — ce sera la seule peut-être, — il sent comme Byron, et c'est quand il se trouve en présence de ces professeurs, de ces *dons* imbéciles, « vains — suivant l'expression du poète des *Hours of idleness* — comme leurs honneurs, lourds comme leur bière, tristes comme leur esprit et ennuyeux comme leur parole. » Incapable de passer sous les fourches caudines des examens, incapable de tourner en l'honneur d'un chancelier quelques vers latins présentables, Wordsworth renonce à toute ambition universitaire. Son meilleur temps alors, ce sont les vacances. Quand il retourne maintenant au pays natal, il apprend à goûter de plus en plus les paysans, à retrouver, sous leur rude écorce, ces vertus simples que la noble université de Newton ne connaît plus que de nom. Et il s'y éprend de la jeune fille qui sera plus tard sa femme.

En 1790, las de cette existence vide d'écolier, il prend une résolution qui fait scandale. Il renonce aux examens, aux concours imminens, et décide d'aller voir les Alpes, et du même coup la France. C'est sa véritable éducation de jeune homme qui commence. C'est la crise qui se prépare. « L'Europe, dit-il, était alors tressaillante de joie; la France au plus haut des heures dorées, et la nature humaine semblait naître à nouveau. » Wordsworth fait route avec un étudiant gallois. Chacun a 500 francs en poche. Leur débarquement à Calais se fait parmi les fêtes. « Il y avait dans l'air une rumeur vagabonde d'allégresse. D'heure en heure la terre vieillie battait comme le cœur de l'homme; ce n'étaient que chansons, guirlandes, bannières et faces heureuses. » « La déraison de la joie était alors sublime. » Nos voyageurs traversent la France en triomphateurs : « Nous portions un nom honoré en France, le nom d'Anglais, et ils nous saluèrent hospitalièrement comme leurs précurseurs dans la glorieuse carrière... » La France le ravit. Les Alpes lui agrandissent l'imagination. Il laisse les Suisses « ravis du triomphe de leurs proches voisins ». Quand il revient en Angleterre, il y rapporte le premier germe de la maladie morale qui va le ronger pendant sept ou huit ans.

Et d'abord, Wordsworth, qui s'est fixé à Londres, est pauvre. Malgré les objurgations des siens, il se refuse à prendre un état, plutôt que d'enchaîner sa vie. Il s'établit dans ce vaste Londres,

dont le mirage attire le provincial qu'il est. Il y vit de peu, tristement, inquiet de regarder ce monde si nouveau pour lui, qui pique sa curiosité sans toucher son cœur. Puis, et c'est une misère plus grave, le voilà décidément poète : il publie ses premiers vers, son *Evening Walk*, ses *Descriptive Sketches*, c'est-à-dire qu'il apprend à connaître l'effort du génie pour réaliser un idéal qu'il n'atteint jamais. Enfin, et surtout, celui qu'on a souvent appelé un quaker poète est en passe de devenir révolutionnaire et rationaliste — à la française.

Un deuxième voyage en France déchaîne le mal. En novembre 1791, il repart, invinciblement attiré par ce pays tendrement aimé. Il y séjourne cette fois plus d'un an, à Paris, à Orléans, à Blois. Il se lie intimement, à Blois, avec le capitaine, depuis général, Michel Beaupuy, un noble cœur, qui lui souffle, en de longues causeries, son enthousiasme révolutionnaire. En présence des volontaires qui partent pour la frontière, le jeune Anglais sent son cœur bondir d'émotion : treize ans plus tard, évoquant ce souvenir dans le *Prélude*, il écrira encore : « Au moment où j'écris ceci, des larmes me viennent aux yeux... au souvenir des adieux de cette époque, des séparations domestiques, du courage des femmes à l'heure des plus cruels départs, du patriotisme, de l'esprit de sacrifice, et de l'espoir terrestre, mus par une foi semblable à celle des martyrs... Même les défilés d'inconnus, même ces spectacles passagers ont souvent élevé mon cœur et m'ont paru des argumens envoyés du ciel pour prouver que la cause était bonne et pure, que nul ne pouvait se dresser contre elle à moins d'être perdu, abandonné, égoïste, orgueilleux, vil, misérable, volontairement dépravé, à moins d'être le haïsseur têtu de l'équité et de la vertu. » La France et la Révolution l'ont conquis. Elles ne le lâcheront plus.

Notons qu'il ne s'agit pas ici seulement d'une conviction politique, mais bien d'une révolution décisive et complète dans sa façon de voir les hommes et les choses. Jusque-là, c'est lui qui nous l'apprend, « l'homme était resté dans son cœur subordonné à la nature. Celle-ci était sa passion et son ravissement de tous les instans. L'homme n'était pour lui qu'un plaisir accidentel. Son heure n'était pas venue. » Maintenant il a vu de près, et même de trop près, les passions humaines. Il est entré en contact avec l'histoire. Il a connu un homme de notre XVIIIe siècle, un « philosophe » et un révolutionnaire, Michel Beaupuy. Il a recueilli à Paris les échos de la lutte de Robespierre et de Louvet, et, par une nuit d'octobre 1792, seul dans une chambre

(1) Voir *le Général Michel Beaupuy*, par Georges Bussière et Émile Legouis (Paris, 1891).

d'hôtel, dans ce Paris encore tout sanglant des massacres de Septembre, il s'est senti « sans plus de défense que dans une forêt où errent des tigres. » Mais surtout il a frémi de voir l'écorce du vieux monde se soulever, comme par la force mystérieuse de quelque éruption volcanique : plus tard il rendra cette inoubliable impression en beaux vers, que M. Legouis a heureusement traduits :

Oh! quelle vision de bonheur inouïe
Stimula les craintifs, exalta les hardis!
Ceux dont l'enfance avait forgé des paradis,
Dont l'intrépide enfance et l'audace féconde
Avaient lancé d'un bout à l'autre bout du monde
L'essaim subtil et prompt des rêves enchantés;
Et ceux-là même, épris de tranquilles beautés,
Qui sur les mouvemens de grâce et d'harmonie
Avaient réglé le cours de leur calme génie,
Tous trouvaient sous leurs pieds, libres de s'en saisir,
Une argile plastique au gré de leur désir.
L'heure sonnait pour eux de modeler leur songe...

Ces impressions violentes et grandioses font du timide et gauche étudiant de Cambridge un lutteur de la pensée, — et le voici qui, de retour en Angleterre, prêche sa foi nouvelle. A l'évêque Watson, qui a, dans un sermon, attaqué la France, il reproche, dans une lettre enflammée, d'avoir « décoché une flèche contre la liberté et la philosophie, qui sont les yeux de la race humaine. » Il se nourrit de Rousseau. Il est plein aussi, à partir de 1793, de William Godwin, c'est-à-dire de Rousseau corrigé par d'Holbach et Helvétius, avec une dose de Hume et de Hartley. Le jacobinisme en politique, le rationalisme en philosophie, ces convictions neuves l'exaltent et l'exaspèrent.

Et bientôt elles sont mises à une rude épreuve. En 1793, la guerre éclate avec la France. Ce cœur ardent est saisi d'une angoisse inconnue : « Ma nature morale n'avait pas subi d'ébranlement jusque-là. Mes sentimens n'avaient pas jusqu'alors éprouvé de brusque secousse qui pût s'appeler une révolution. Tout le reste était progrès dans le même sentier où j'avais voyagé d'un pas tour à tour lent et rapide. Mais cette fois je fus brusquement précipité dans une région nouvelle. » Prendre parti pour la patrie, c'est renier l'humanité, c'est renoncer toute sa foi... Malgré la violence du déchirement, l'humanité triomphe de la patrie : « Je me réjouis ; oui, — pénible aveu ! — j'exultai, dans le triomphe de mon âme, quand des milliers d'Anglais furent vaincus, laissés sans gloire sur le champ de bataille... j'éprouvais une douleur, — non, ne disons pas une douleur, c'était tout autre chose, — un conflit de

sensations sans nom, dont celui-là seul peut juger qui aime autant que moi la vue d'un clocher de village, quand, au milieu des fidèles tous agenouillés devant leur Père céleste, le prêtre offrait des actions de grâces pour les victoires de nos compatriotes. Seul peut-être de tous ces simples fidèles, je restais assis en silence, comme un hôte que nul n'a invité, que nul ne reconnaît. Ajouterai-je que je savourais d'avance le jour de la vengeance à venir ? »

Si l'on songe à la tendre austérité de cette âme, si l'on se rappelle quel amour du sol natal l'avait soutenue jusque-là, par combien de liens ce génie, si vraiment anglais, se rattachait à la conscience collective de l'Angleterre, on mesurera la gravité de la crise. Elle éclate à plein dans cet étrange drame des *Borderers*, que l'ironie godwinienne lui inspire : histoire d'un assassin philosophe qui tue par conviction raisonnée, et qui, par son crime, rompt brusquement avec la foi traditionnelle de l'humanité : « quand il revint de ses méditations à examiner les opinions et les coutumes du monde, il lui sembla qu'il était un être entré seul dans une région de l'avenir dont l'élément était la liberté. » Ce qu'il a appris, c'est que « toute forme possible d'action peut mener au bien », ou encore que « les choses travaillent pour des fins que les esclaves du monde ne soupçonnent jamais. » Le spectacle de la justice révolutionnaire a bouleversé à ce point ce cœur si pur qu'il en arrive à une manière de nihilisme provisoire. Voici que le bien lui-même lui semble une chimère ; voici que les fins de l'humanité deviennent mystérieuses à ses yeux. Godwin, disciple radical de nos encyclopédistes, n'a-t-il pas placé le souverain bien dans l'intelligence, dans la *seule* intelligence? N'a-t-il pas subordonné tout progrès moral à une vaste enquête préalable sur « la nature de l'homme, ses traits généraux et ses variétés? » N'a-t-il pas admis que « la vertu ne peut pas exister à un degré éminent si elle n'est pas accompagnée d'une vue étendue des causes et de leurs conséquences? » Dès lors, cette nature, jusque-là adorée, cette âme populaire si respectée, cet instinct des faibles et des simples si exalté par Wordsworth, tout cela n'est qu'illusion. Il s'arrache pourtant cette illusion du cœur, — mais au prix de quel sacrifice! « Abattu et désorienté, je ne frayai pas avec les railleurs, je ne cherchai pas à prendre une gaie et frivole revanche en riant de tout sans distinction ; je ne pris pas non plus paisiblement mon parti de voir mon intelligence en ruines ; je ne pouvais supporter une telle indolence ; j'aimais trop, dans ce printemps de ma vie, l'effort de la pensée et la vérité qui en est la précieuse récompense. » Trait caractéristique : même dans la tristesse, il ne s'abandonne pas,

comme un René, à un désespoir complaisant. Il lutte, il essaye de se reprendre à quelque vérité, sans y réussir quand fort à propos, en janvier 1795, il lui arrive deux événemens heureux, qui vont le mettre sur le chemin de la guérison : il trouve, grâce à un legs modeste, l'indépendance ; et il se réunit à sa sœur.

Dorothée Wordsworth a été l'une des deux Providences du poète : l'autre a été Coleridge. Vive, ardente, un peu masculine d'allures, d'esprit remarquablement ouvert, elle dégageait dans toute sa personne, au dire de Thomas de Quincey, « une subtile flamme d'intelligence passionnée. » Elle fut pour son frère, qu'elle ne devait plus quitter, mieux qu'une compagne dévouée : elle fut une conseillère, une façon de muse domestique, d'ange du foyer. Son premier mérite fut de décider que ce frère serait un grand poète, — et il le devint.

Elle commence par le réconcilier avec la Nature. A Racedown, où ils s'installent d'abord, puis à Alfoxden, elle le rapproche de cette source d'apaisement. Elle lui rapprend, — ce qu'il a oublié dans le commerce des hommes, — à ouvrir les yeux : « L'univers visible, dit-il, était tombé sous la domination d'un goût moins spirituel; je l'examinais au microscope comme le monde moral. » Grave erreur, que de se poser en critique et en juge : « Même quand j'en jouissais, j'en jouissais mal, approuvant ici et désapprouvant là; *appliquant les règles de l'art d'imitation à des choses qui sont au-dessus de l'art...* insensible au caractère de l'heure et de la saison, au pouvoir moral, aux affections et à l'esprit des lieux. » Maintenant il s'applique, comme à une tâche sainte, à « endormir ses facultés intérieures ». Il renonce aux vaines curiosités. Il mène avec Dorothée une vie toute pastorale, se nourrissant de laitage et de verdure, et faisant à pied jusqu'à seize lieues par jour. C'est une véritable cure morale, poursuivie avec méthode et esprit de suite, à l'anglaise. « Sa vie baigne dans la nature », dit très bien M. Legouis : ce bain merveilleux a toujours purifié Wordsworth de toutes les souillures. Mais à combien d'autres eût-il réussi de même?

Nous avons un curieux journal, tenu par Dorothée, de cette existence presque végétative, qui a produit la sève nourricière de la poésie de Wordsworth ! Cela est tout en impressions, en notations précises de phénomènes naturels. — Impressions du 3 février 1798 : « Allée sur les collines. La mer d'abord obscurcie par une vapeur; cette vapeur glissa ensuite en une seule masse peu haute le long du rivage de la mer; les îles et une pointe de terre distinctement aperçues au delà de cette vapeur. Le lointain du paysage (qui était pourpre dans la terne clarté de l'air), surplombé de nuages épars

qui voguaient au-dessus... » — Impressions du 17 février : « Les branches de houx inclinées sous le poids de leur blanc fardeau, mais laissant voir encore leurs baies d'un rouge brillant et leurs feuilles d'un vert lustré. Les branches nues des chênes épaissies par la neige. » — Impressions du 2 avril : « Rafale... Les houx dans l'épaisseur du bois non ébranlés par la rafale; seulement, quand elle redoublait de force, secoués par les gouttes de pluie qui tombaient des chênes au-dessus d'eux. » — Cela fait songer à quelques pages d'Eugénie de Guérin ou de son frère Maurice, qui, au surplus, fut un des rares imitateurs français de Wordsworth. Mais je le demande : deux êtres humains ont-ils jamais vécu plus près l'un de l'autre, et plus près aussi de ce troisième être, avec lequel ils aiment à converser longuement, le grand être de la Nature? Vie singulièrement vide et monotone, en apparence; singulièrement féconde, en fait, puisque tout Wordsworth est sorti de là. Près de sa sœur, il redevenait humble de cœur : « Sans toi, ma sœur, lui disait-il, mon âme trop indifférente à la grâce douce *serait resté trop confiante en sa force individuelle.* »

Du même coup, le disciple aigri de Godwin reprend goût à l'humanité. Il s'avise qu'il était devenu « le bigot d'une nouvelle idolâtrie. » Il comprend qu'il a eu tort de se détourner des hommes d'aujourd'hui pour espérer tout des hommes de l'avenir. Nul abîme ne sépare l'humanité d'aujourd'hui de celle de demain. Pareil à un moine ignorant, le poète a travaillé à cette œuvre mauvaise « d'isoler son cœur de toutes les sources de sa force première. » Il est temps de revenir à un idéal plus simple, plus humble, ou plutôt il est temps de revenir à la réalité. La nature est « la qualité visible, la forme et l'image de la vraie raison. » Or, la nature ne connaît « ni espoirs impatiens ou fallacieux, ni excessives ardeurs. » Ce qu'elle enseigne, c'est ce qu'ignore Godwin, le respect de la vertu des humbles, des pauvres d'esprit, des « Milton muets et sans gloire », même des enfans. Devant une réponse d'un enfant de trois ans, voici Wordsworth qui s'écrie, tout ému : « O cher, cher enfant! Mon cœur soupirerait rarement après un savoir meilleur, si je pouvais seulement t'enseigner la centième partie de ce que j'apprends de toi! »

Le danger de la société exclusive de sa sœur, c'était, pour Wordsworth, un abandon trop complaisant des droits de la pensée. Samuel Taylor Coleridge, cet homme « merveilleux », comme il dit, vint fort à propos lui donner les élémens de ce qui lui manquait encore : une philosophie.

Coleridge agit sur Wordsworth par l'ascendant d'une nature

diamétralement opposée à la sienne (1). Cet Anglais du Midi est aussi expansif, aussi enthousiaste, aussi mobile et faible, que Wordsworth, homme du Nord, est raide, âpre, concentré, tenace. Celui-ci a grandi en pleine liberté, l'autre, plante maladive, a poussé mélancoliquement entre les quatre murs d'un collège de Londres. L'un est plein de Godwin et de Rousseau. L'autre, dès l'âge de dix-sept ans, se dit néo-platonicien et parle « avec des intonations douces et profondes » des mystères de Jamblique et de Plotin. L'un a toujours agi par principes, en vertu d'une fin déterminée; l'autre s'est laissé mener, depuis ses vingt ans, d'un régiment de dragons au phalanstère « panti-socratique » de Stowey.

Coleridge n'a jamais été, même par crise, un rationaliste. De bonne heure, il s'est complu avec les théosophes Jacob Bœhme, George Fox, Swedenborg. De bonne heure, il s'est convaincu « que tous les produits de la pure réflexion sont frappés de mort. » Nul esprit moins scientifique. La puissance mystérieuse qu'il adore, c'est celle qu'il nomme la Fantaisie, « qui, la première, dit-il, tire de la sensualité l'esprit ténébreux et lui donne des jouissances nouvelles ». Et comme, aux yeux de Coleridge, la Fantaisie est absolument bonne, il s'est mis, dès avant la trentième année, à faire usage de l'opium. Singulier maître, mais assurément bien séduisant! Car son fumeux esprit agit puissamment sur l'esprit austère de Wordsworth. Tout dernièrement encore, le recueil de pensées inédites de Coleridge, publié sous le titre d'*Anima poetæ*, nous en apportait des preuves nouvelles. On l'y voit gourmander son « cher William » pour avoir trop « contemplé la surface des choses en vue de jouir de leur beauté et de sympathiser avec leur vie réelle ou imaginaire. » Sans doute, il le voudrait plus détaché de l'observation, plus libre, plus hardi dans son essor vers le royaume de Fantaisie. M. Legouis nous a très bien montré comment Wordsworth resta réfractaire à cette tentative. Mais il subit profondément l'influence qui se dégageait de la personne de Coleridge. Bientôt il s'installe avec sa sœur et avec lui à Alfoxden : « Nous étions trois corps et une seule âme, » dit Coleridge. Près d'eux, les membres de cette étrange société « panti-socratique », Burnett, Lloyd, Lamb, Thelwall, Thomas Poole. Dans ce cercle de croyans, on rêve d'une vie toute pastorale ; on s'y répand en invectives contre le labeur

(1) M. Ernest Hartley Coleridge a publié en 1895 deux volumes de lettres et un petit volume de notes intimes de Coleridge (*Letters of Samuel Taylor Coleridge*, Londres, 2 vol. in-8, *Anima poetæ*, 1 vol. in-8). On y trouvera quelques indications intéressantes sur Wordsworth.

excessif et malsain des grandes villes; surtout, on y apprend la joie : « Tous les interstices de nos cœurs, a écrit l'un des initiés, étaient remplis de bonheur. Il n'y avait donc pas place pour le chagrin, exorcisé maintenant et envolé hors de notre portée... » On y pratique, en un mot, cette thérapeutique morale qui avait déjà réussi à Wordsworth une première fois.

La cure fut radicale. Quand il quitte Alfoxden, en 1798, Wordsworth est guéri. Assurément il n'a pas rejeté toutes ses convictions révolutionnaires et rationalistes. Même, quand la France du Directoire commettra ce crime d'envahir la Suisse, nation sœur, au milieu de l'universelle indignation de tout le groupe de ses amis Wordsworth réservera son jugement. Mais du moins il a mis fin à la lutte entre la Révolution et la Nature. Il s'est refait une identité morale. Il s'est tracé, pour la vie, un programme dont il ne s'écartera plus. Il s'est replongé dans la Nature et elle lui a murmuré : Joie.

II

On le voit, Wordsworth n'a pas été du premier jour en possession de son idéal moral. Du moins, la crise si elle a été violente a été courte. A force de volonté, de méthode, on dirait presque d'hygiène, il a enrayé le mal. Il a reconquis la paix, et pour toujours. Combien de nos romantiques ont dirigé ainsi leur propre vie? Et, pour tout dire, à combien d'entre eux aurions-nous su gré d'être de si excellens médecins de leurs propres maux? Celui qui « se frappait le cœur » pour y « trouver le génie », se le figure-t-on paisiblement ancré, la tourmente une fois finie, dans une conviction raisonnée?

Et, de même que l'idéal moral de Wordsworth s'est formé de bonne heure en lui, de même son idéal poétique, dès 1798, est définitivement arrêté dans son esprit. Cet idéal tient dans ces deux mots : réalisme, optimisme; et aucun de ces deux mots ne représente exactement pour lui ce qu'il représenterait pour un poète français.

Wordsworth est « réaliste », c'est-à-dire qu'il a, suivant l'expression de M. Legouis, « l'imagination la plus loyale peut-être qui soit », — loyale jusqu'au scrupule. Certes il a, lui aussi, dans ses premiers vers, sacrifié à la Muse enrubannée du XVIIIe siècle; il a fait du Delille, comme d'autres ont fait du Darwin. Il a, dans ses descriptions, associé au hasard des objets qu'il ne connaissait pas, « comme font, dit-il dédaigneusement, ceux qui sont élevés dans les villes. » Mais, à vingt-huit ans, le voilà guéri de ce travers.

Voyez plutôt comme il nous conte l'éveil de sa vocation de poète. Il avait alors quatorze ans. Allant un jour de Hawkshead à Ambleside, il aperçut un chêne « qui enlaçait ses branches et ses feuilles assombries », en se détachant sur la splendeur du soleil couchant. « Ce fut un moment important de mon histoire poétique ; c'est alors que je pris conscience de l'infinie variété des aspects naturels *qui avait été négligée par les poètes de tous les siècles et de tous les pays*, autant que je les connaissais. Et je pris la résolution de suppléer à cette lacune. » Dès lors il a senti s'imposer à lui, avec la force de l'évidence, la loi suprême de toute poésie : la parfaite docilité envers la nature. Dès lors, il a conçu l'imagination comme il la définira plus tard, comme la faculté d'entrer en communion avec l'univers visible, voile transparent de l'invisible.

Emerson donne quelque part comme un des traits caractéristiques de l'esprit anglais le « matérialisme mental, » c'est-à-dire l'impossibilité de penser ou de raisonner sans s'appuyer sur un fait précis ou sur une image. Personne, que je sache, ne représente plus pleinement ce caractère de la race que Wordsworth. Comparez-le, à cet égard, à notre Lamartine, celui de nos romantiques qui lui ressemble le plus. L'image, chez le poète français, est tour à tour majestueuse, élégante, spirituelle : elle s'enveloppe de grâce, de mollesse, de langueur attendrie ; elle est toujours d'un poète, et, je me hâte de le dire, d'un plus grand poète que celui-ci. Mais est-elle toujours d'un observateur? Lamartine aurait-il pu écrire, comme Wordsworth à propos d'un de ses poèmes : « Il n'y a pas une image que je n'aie observée, et encore aujourd'hui, dans ma soixante-treizième année, *je me rappelle le lieu et le moment où la plupart me sont venues?* » Pesez ces mots. Lamartine a-t-il jamais présenté un tel développement du « matérialisme mental? » C'est qu'en effet, pour le poète anglais, l'image n'est que la traduction plus nette du réel. Suivant une comparaison de Coleridge, le génie ne déforme pas plus les objets que l'eau de la mer ne déforme un galet, qu'elle mouille et fait luire au soleil. L'image est l'expression modeste et sans fard de la vérité. Ne confondons pas l'imagination et la fantaisie. La fantaisie c'est tout ce que la poésie renferme de mensonge. C'est « la faculté d'exciter le plaisir et la surprise par de brusques changemens de situation et par des images accumulées. » Wordsworth la méprise à ce point qu'il reléguera sous le titre de *Poèmes de fantaisie* tous ceux auxquels il n'attache aucune importance. Au contraire, l'imagination « tire des effets impressionnans d'élémens simples. » Elle procède comme la science, par l'observation patiente et

tenace. Elle accumule les petits faits, et elle s'intéresse à tous. Un sujet, en poésie, ce n'est rien, ou plutôt, toute réalité indifféremment est un sujet.

Et ne croyez pas, au moins, que la tâche du poète en soit bornée ou amoindrie. Le monde est un réservoir infini d'images inconnues. Nous ne connaissons ni les êtres qui nous entourent ni notre propre être. Un poète qui voudrait évoquer les seules images accumulées en lui pendant son enfance trouverait dans cette tâche l'emploi d'une vie entière : « Celui qui se penche pardessus le bord d'une barque lente, sur le sein d'une eau tranquille, se plaisant aux découvertes que fait son œil au fond des eaux, voit mille choses belles, — des herbes, des poissons, des fleurs, des grottes, des galets, des racines d'arbres, — et en imagine plus encore. Mais il est souvent perplexe et ne peut pas toujours séparer l'ombre de la substance, distinguer les rocs et le ciel, les monts et les nuages, reflétés dans les profondeurs du flot clair, des choses qui habitent là et y ont leur vraie demeure... C'est ainsi, c'est avec la même incertitude que je me suis plu longtemps à me pencher sur la surface du temps écoulé. »

Voilà donc une première fonction de la poésie. Elle est œuvre d'observation. Elle confine à la science. Elle a pour mission d'amener au grand jour toutes les sensations obscures éparses et dormantes au fond de nous. Elle est une tentative de constituer une psychologie poétique de l'homme. « J'ai dit, écrit-il en 1800 dans la préface des *Ballades lyriques*, que chacun de ces poèmes a un objet : c'est d'élucider la façon dont nos sentimens et nos idées s'associent dans un état d'excitation. Mais, pour en parler en termes moins généraux, c'est de suivre le flux et le reflux de l'esprit quand il est agité par les grands et simples sentimens de notre nature. » Tel de ces poèmes a pour but d'étudier « la perplexité et l'obscurité qui dans l'enfance accompagnent notre notion de la mort » ; tel autre « la passion maternelle à travers beaucoup de ses replis les plus subtils ; » chacun a pour objet un fait mental déterminé. Chacun, est, dans l'idée du poète, une étude d'un « cas ». — Mais vous êtes dupe des mots, ô poète : ce que vous traduisez dans vos vers, ce ne sont pas des faits, ce sont des sensations, ce sont des *apparences*. — D'accord, mais ces *apparences* sont des faits de l'âme, dont l'indéniable existence se manifeste par l'influence qu'ils exercent sur notre vie morale. Et d'ailleurs « l'office propre de la poésie (laquelle néanmoins, si elle est sincère, *est aussi permanente que la science pure*), son emploi approprié, son privilège et son *devoir* c'est de traiter les choses non comme elles *sont*, mais comme elles *apparaissent*. » Et, si vous lui

objectez que ces apparences sont des mensonges, il vous demandera si en fait ces apparences ne sont pas l'image même de la réalité, si ces fantômes ne sont pas des ombres de vérités, si les premiers hommes, qui associaient constamment dans leur esprit le phénomène et la force qui le produit, n'étaient pas plus près du but que le savant d'aujourd'hui. — D'un mot, Wordsworth vous parlera comme Coleridge.

La poésie, œuvre d'observation patiente et tenace ! Nous voilà loin de nos romantiques. Eux aussi pourtant, avec la même candeur que Wordsworth, ils ont découvert l'homme et ils ont inventé la nature : on sait que ces découvertes-là se font périodiquement, deux ou trois fois par siècle. Mais ce qu'ils ont découvert, c'est un autre monde et c'est une autre nature. Notez que la plupart d'entre eux sont des citadins, gens de lettres, journalistes, gens de théâtre. On les voit dans les salons, dans les académies, dans les coulisses ; ils forment un parti fortement organisé, ayant ses revues, ses journaux, et les soirs de premières ses « Spartiates », comme disait Hugo, prêts à se faire tuer aux Thermopyles de l'art. Chacune de leurs œuvres, — roman, drame ou poème, — est conçue en pleine bataille, et pour la bataille. Chacune de leurs conceptions, images grandioses, mais grossies, de la réalité, trahit le désir de forcer l'attention d'un public impatient et inquiet. Et, de vivre ainsi en pleine mêlée, c'est pour un poète, même lyrique, une bonne manière de varier et d'étendre le champ de sa poésie. Mais elle eût fort étonné cet anachorète de Wordsworth qui, du haut de sa montagne, a, soixante ans durant, couvert d'innombrables carnets de pieuses et calmes impressions. Coleridge disait de lui qu'il s'était « isolé des hommes au point de se faire du mal. » Le mot est très juste, mais il faut ajouter que Wordsworth n'a jamais voulu se rendre compte du mal qu'il se faisait. Il a goûté jusqu'à l'ivresse cette solitude en dehors de laquelle il ne désirait rien :

The self sufficient power of solitude.

Il a voué son génie sévère à créer une poésie aussi nue, aussi dépouillée que possible. Il a célébré, suivant le mot ironique de Taine, « des événemens plats dans un style plat, et par principe. » Il a renoncé tant qu'il a pu à « l'art ». Il a chassé de son vocabulaire les termes d'école, les beaux vocables, le « mot » enfin, dont Hugo disait que « le Mot c'est le Verbe, et le Verbe, c'est Dieu. » Il a voulu dire simplement des choses simples. Et de même, aucun effort pour piquer la curiosité par le choix d'un sujet ou par l'invention d'un incident. Ni merveilleux, ni fiction,

ni fable, aucun de ces hochets dont une tradition séculaire permet l'usage aux poètes. C'est le poète de la Terre, et s'il lui arrive de la quitter, il s'écrie, dans un transport d'enthousiasme, en la retrouvant : « Ces astres et tout ce qu'ils renferment, qu'est-ce auprès de ce grain minuscule, de ce cher petit point qui est nôtre? Donc, revenons sur la Terre, sur la chère Terre verte... La voici, l'incomparable Terre! »

« L'incomparable Terre », et, dans cette terre, l'Angleterre, et, dans cette Angleterre, un coin du Cumberland et du Westmoreland, cet horizon lui suffit. Là, dans ce microcosme, s'agitent des personnages minuscules. C'est, comme le dit joliment M. Legouis, le « protoplasma de la poésie au lieu de la poésie elle-même. » L'étrange poète! Chantera-t-il les malheurs de René ou ceux de Chatterton, ou ceux d'Olympio? Refera-t-il une virginité à Marion Delorme, à Lucrèce Borgia, à la Thisbé? Dira-t-il les rancœurs de Rolla ou la grandeur cachée de Triboulet? Vous le connaissez mal. Ce contemporain de Chateaubriand vous dira comment ce mauvais sujet d'André Jones s'est approprié un gros sou jeté par un cavalier à un mendiant; ou encore il vous contera comment cette pauvre Alice Fell a perdu son manteau en loques, qui s'est trouvé pris dans la roue d'une voiture. Notez que ce n'est pas là du « burlesque »; ce n'est pas non plus du « grotesque », suivant la formule de nos romantiques; c'est du « plat », tout simplement, ce qui est bien différent. En vérité, pour assister avec cette joie enfantine aux ébats des moindres êtres de la création, il faut relever d'une maladie aiguë; il y faut la disposition d'âme du convalescent qui, sortant pour la première fois dans son jardin, jouit du moindre frémissement du vent dans les feuilles.

Mais, au fait, ne sommes-nous pas tous des malades, et ne pouvons-nous pas devenir, à condition de le vouloir, des convalescens? Wordsworth le pense. Sa poésie est un hymne aux plaisirs élémentaires de l'humanité, à la chaleur réconfortante et pénétrante de la nature. Ce n'est pas lui qui dirait avec Vigny :

> Ne me laisse jamais seul avec la Nature,
> Car je la connais trop pour n'en avoir pas peur.

Ce que la Nature nous verse, par le canal des sens, glorieux instrumens de notre régénération, c'est le calme, c'est la sérénité, c'est le pardon. Il ne s'agit pas ici, comme l'ont cru des lecteurs superficiels, de nous confondre et de nous abîmer dans son infinité : cela, c'est du Shelley. Encore moins s'agit-il de lui prêter nos propres sentimens, de tomber dans ce que Ruskin appelle

pathetic fallacy : cela, c'est du Gray, du Lamartine, du Musset, du Byron. Assurément, il a semblé parfois à Wordsworth que sa personnalité se confondait avec celle de la nature : tout enfant, allant un jour en classe, « il a dû tâter fortement un mur ou un arbre pour sortir de cet abîme d'idéalisme et rentrer dans la réalité. » Mais cet état est exceptionnel chez lui. La conception qu'il se fait du monde ne suppose ni l'absorption du poète dans la nature, ni celle de la nature dans le poète. Ce qu'il veut, ce sont, comme l'a dit excellemment M. Angellier, « des heures de divine réceptivité. » C'est la soumission de l'écolier à son maître. C'est une extase où l'âme s'embellit et s'ennoblit à force de se pénétrer de la noblesse et de la beauté du monde.

Il ne faut pas demander à une conception poétique la rigueur d'un système. Mais il ne faut pas contester non plus à un poète le droit d'aller jusqu'au bout d'une idée, fût-ce une idée de poète. C'est ainsi que Taine, après avoir amèrement reproché à Wordsworth de « faire pulluler dans tous les coins les chardons métaphysiques », lui a proposé ironiquement, puisque aussi bien tout sujet porte en lui son enseignement, de chanter « une brosse à dents usée, qui cependant continue son service. » Ce sarcasme a paru cruel aux dévots du poète de l'*Excursion;* et ils sont dans leur droit. Certes, Wordsworth ne craint pas « les chardons métaphysiques »; certes, il est, en fait d'attendrissement, capable de tout. Mais quoi ! il ne faut pourtant pas être plus sévère envers un poète qu'envers un philosophe, et, la plaisanterie que vous décochez à Wordsworth, pourquoi l'épargnez-vous à Spinosa ou à Hegel? Oui, il nous paraît, à nous compatriotes d'Alfred de Musset ou de Prosper Mérimée, que Wordsworth s'est guéri un peu trop complètement de son rationalisme. Oui, son mysticisme naturaliste nous effarouche par momens. Mais comment méconnaître la grandeur de ce culte de la nature, préceptrice et bienfaitrice du genre humain?

Le plus singulier, ce sont les conséquences que Wordsworth en a tirées : la méfiance envers ce qu'on nomme le progrès ; le dédain de ce qu'on appelle la science.

Le progrès : cela se conçoit assez. Le progrès n'apparaît pas dans la nature. Elle n'improvise rien. Elle est impassible. Elle ne fait ni ne défait rien en une nuit. Ayant les siècles en perspective, elle ne connaît ni la hâte ni la fièvre d'aboutir. Inspirons-nous donc de sa magnifique stabilité. Mais la science? Est-ce que la science n'est pas justement l'interprétation de la nature? Est-ce qu'elle ne donne pas la main à la poésie? Est-ce qu'elle ne travaille pas à la même œuvre?... Wordsworth, ici, recule devant

une conséquence légitime de son principe. Votre science, dit-il, ou ce que vous appelez de ce nom, supprime la vie, sous couleur de la mieux connaître : « Elle défigure les belles formes des choses et tue pour disséquer. » Elle substitue « un univers de mort à celui qui se meut, animé de lumière et de vie, réel, divin et vrai. » Elle voit « tous les objets dans une disjonction sans vie et sans âme. » Voilà qui est grave. Et, d'autre part, est-ce que toute science ne doit pas aboutir à l'adoration du mystère? Est-ce que nous n'avons pas vu les enfans, les idiots, les animaux même en savoir parfois plus long que les métaphysiciens patentés? Tranchons le mot : est-ce que ce ne serait pas un bouleversement de l'ordre naturel que l'intelligence fût un acheminement à la moralité? Je sais bien que Wordsworth a parlé en beaux termes de la géométrie, qu'il a voulu s'initier à la chimie, qu'il est parti pour l'Allemagne à la seule fin d'étudier l'histoire naturelle. Comme tout esprit supérieur, il a senti la force du mouvement qui emportait son siècle vers la science. Mais, au fond, il l'a regretté. Autour de lui, ce n'étaient que mystiques, que rêveurs, que « dégrisés de raisonnement », comme dit spirituellement M. Legouis. Et Coleridge, le plus « dégrisé » de tous, lui parlait avec effroi des « solitudes sablonneuses de l'incrédulité absolue ». En fait, il ne peut y avoir ici de compromis : on croit à la raison, ou on n'y croit pas.

Pour y croire, Wordsworth a toujours vu les choses de trop près ou de trop loin : de trop près, quand il s'usait les yeux à décrire le vol d'un moucheron ou le bruissement d'une feuille morte; de trop loin, quand, tout plein de ses amples et harmonieuses visions, il chantait, dans cette « cathédrale gothique » qui est son œuvre, un hymne à l'universelle Beauté et à l'éternelle Harmonie. Il a écrit quelque part de Milton qu'il avait « l'âme solennelle comme un temple ». Telle aussi l'âme de Wordsworth, planant fort au-dessus des misères de la vie quotidienne, naturellement avide d'éternité et d'immutabilité, parfaitement incapable de ne pas s'humilier devant le mystère des choses. Ce n'est pas lui qui aurait dit avec Lamartine : « *La poésie sera de la raison chantée :* voilà sa destinée pour longtemps. » Une pareille destinée lui semblerait trop médiocre. Wordsworth, poète crépusculaire, fait de la lumière avec de l'ombre : il lui arrive d'écrire, et cela est bien caractéristique, que « les souvenirs pénombreux » de l'enfance « demeurent la lumière source de tout notre jour. » Pour trouver une ferme assise à la vie morale de l'homme, il lui faut invoquer de toute nécessité « quelque chose de profondément infus, dont l'habitation est la lumière des

soleils couchans.., mouvement et souffle qui donnent l'impulsion à tous les êtres pensans, à tous les objets de toute pensée, et qui roulent à travers toutes choses. » Gœthe demandait qu'on laissât s'exercer librement sur l'âme de l'enfant l'influence salutaire du mystère et de l'invisible. Ce que Gœthe demande pour l'enfant, Wordsworth le réclame pour l'homme. L'intellectualisme de Godwin, qui l'a enivré un instant, ne lui a laissé maintenant que dégoûts et que mépris. Voici que les sens eux-mêmes ne lui semblent plus dignes de confiance qu'à la condition de n'être pas faussés par le raisonnement. Toute erreur de l'homme, nous dit-il, vient de ce qu'au lieu de *sentir*, de *voir*, et d'*entendre*, il se laisse aller à raisonner sur ce qu'il entend, sent ou voit. Le privilège du poète, c'est bien de voir comme voient les êtres « déraisonnables », « comme s'il était le premier né de la terre et que nul n'avait vécu avant lui. »

On lui vante l'activité de la raison. On lui reproche de négliger les livres, « ces flambeaux légués à des êtres qui sans eux seraient délaissés et aveugles. » Il répond : « L'œil ne peut s'empêcher de voir, nous ne pouvons interdire à l'oreille d'entendre; notre corps est sensible, en quelque lieu qu'il soit, que nous le voulions ou non. De même, je crois qu'il est des puissances qui spontanément impressionnent notre esprit, que cet esprit qui est nôtre, nous pouvons le nourrir dans une sage passivité. » Voilà, pour Wordsworth, la connaissance normale. Et voici l'extase, qui est une connaissance plus complète. Supposez que « la lumière des sens s'éteigne, mais avec un éclair qui a réveillé le monde invisible. » Ce sera alors « l'état d'âme béni dans lequel le fardeau du mystère, le poids lourd et accablant de tout ce monde inintelligible s'allège. » Assurément un pareil état est rare, et dure peu : « Trop, bien trop étroits sont ces murs de chair... » Du moins devons-nous tendre à nous rapprocher le plus possible de cette connaissance idéale et supérieure.

D'ailleurs, pour Wordsworth, l'extase n'est pas un état morbide. Ce poète robuste n'est pas, comme Coleridge ou comme Thomas de Quincey, un buveur d'opium. Il a une vigoureuse et saine nature, et son aspect est celui d'un paysan du Nord. Lui qui a parlé si magnifiquement des sens, il a ignoré les griseries du palais ou de l'odorat; il n'a pas laissé, comme Shelley, son âme « se dissoudre » dans le parfum des roses. Il n'a guère eu que des passions intellectuelles. On n'en est que plus frappé de l'entendre parler avec cette dévotion de cette ivresse singulière où l'âme s'absorbe tout entière dans une jouissance, sensuelle après tout, de l'univers physique. L'enfant qui met à son oreille un coquil-

lage marin, croit y entendre le bruit de la mer : « pareil à ce coquillage est l'univers même pour l'oreille de la foi. » — Oui, mais pareil à l'enfant est sans doute le poète, et il lui arrive de prendre le bruit qu'il entend dans le coquillage pour le murmure de l'Océan.

On ne raisonne pas avec qui ne croit pas à la raison. Wordsworth est, au fond, un mystique et c'est, de plus, un apôtre. Tous ceux qui l'ont approché ont eu la même impression que Leigh Hunt : « Ses yeux ressemblent à des feux à demi flambans et à demi couvans, avec je ne sais quelle âcre fixité dans le regard... On pourrait s'imaginer Ézéchiel et Isaïe avec ces yeux-là. » Ces yeux de prophète, c'est tout l'homme. Il a cru d'une foi invincible en sa mission. Il ne lui est jamais arrivé d'écrire dédaigneusement, comme Lamartine, dans une préface célèbre : « La poésie, c'est le chant intérieur. Que penseriez-vous d'un homme qui chanterait du matin au soir ? » Les vers, « cela marque le pas et donne la cadence aux mouvemens du cœur et de la vie. Voilà tout. » Une pareille ambition est bien trop modeste pour un Wordsworth. Ce dont il a soif, c'est d'un apostolat acharné. Ce qu'il veut, c'est « élargir la sphère de la sensibilité humaine pour la jouissance, l'honneur et le bénéfice de la nature humaine. » Il obéit à l'impulsion qui lui commande de chanter, comme on obéit à un devoir sacré : « Je sens qu'une clarté intérieure m'est accordée, qui ne doit pas mourir, qui ne doit pas cesser d'être... *J'ai quelque chose au dedans de moi qui n'est encore partagé par personne*, pas même par le plus proche de moi et le plus cher; je le voudrais communiquer, je le voudrais répandre au loin. » Et ce qu'il a prêché aux hommes, c'est ce qu'il a senti se dégager peu à peu de sa propre vie : la joie.

M. Legouis a excellemment montré que cette idée de la joie, comme principe de la morale, Wordsworth a eu le mérite d'y arriver malgré une jeunesse, à tout prendre, assez douloureuse. Est-ce donc un privilégié de la vie que cet enfant, orphelin de bonne heure, dépouillé de son patrimoine, tenu à l'écart par les siens, condamné à une existence humiliante, perdant, dans une crise douloureuse, ses plus chères convictions, et, avec cela, maladif et de nature hypocondriaque ? Non, l'optimisme de Wordsworth n'est pas la complaisance béate d'un satisfait. Ce n'est pas la philosophie de commande d'un poète officiel. Ce n'est pas, comme on l'a écrit légèrement, la manifestation naïve d'un anglicanisme docile. La foi du poète est bien sienne. Il a su être heureux malgré les événemens, malgré son tempérament naturellement sombre. S'il a cru que « la sagesse spontanée s'exhale de la santé, » et que « la vérité

s'exhale de la joie », ce n'a pas été sans lutte ni sans défaillance. Au milieu des plus rudes épreuves imposées à ses convictions politiques, par exemple au moment de l'invasion de la Suisse par la France, en 1798, il a cru fermement en l'avenir, et la Terreur même ne l'a pas détourné de sa confiance inébranlable en la bonté de la vie. Par là, il est resté l'homme du XVIIIe siècle, de ce siècle qui a tout espéré de l'excellence de notre nature. Seulement, tandis que les hommes du XVIIIe siècle attendaient le progrès du libre jeu des institutions humaines issues de la raison, Wordsworth comptait uniquement sur ce que Coleridge appelait « l'harmonieuse et puissante voix de l'âme » et « la douce voix de la joie. » Idée aventureuse et paradoxale, défi audacieux aux souffrances aiguës du siècle, mais dont les conséquences ne l'ont jamais fait reculer.

La première de ces conséquences, c'est que la poésie, ayant pour objet de produire de « la joie », est « une reconnaissance de la beauté de l'univers. » Le signe qu'une œuvre d'art est bonne, c'est qu'elle rend heureux. Oui, ce contemporain de René et d'Obermann, d'Adolphe et de Jacopo Ortis a osé, suivant la jolie expression de son biographe, « enrôler toute la nature au service de l'optimisme. » En face d'un siècle qui a fait des miracles d'ingéniosité pour imposer aux hommes le dogme de la désespérance, il n'a pas rougi de se dire effrontément heureux. Il n'a pas craint d'avouer que « c'est par le pouvoir profond de la joie que nous voyons jusque dans la vie des choses. » Et ce n'est pas pour avoir fermé les yeux à la réalité qu'il a compris ce pouvoir souverain de la joie. Non ! C'est du jour où il a regardé la réalité en face qu'il a senti que le bonheur est la loi intime de l'être. Sa doctrine n'est pas une aventure de sa pensée. C'est une conviction laborieusement conquise, au prix de mille efforts, par le contemporain d'une des époques de l'histoire qui ont engendré le plus de tristesses.

Wordsworth sentait bien cette contradiction apparente entre sa doctrine et son temps. Mais il écrivait fièrement à lady Beaumont : « Ne vous mettez pas en peine de la réception actuelle de mes poèmes. Qu'est cela auprès de la destinée que je prévois pour eux ?... J'ai confiance qu'ils accompliront fidèlement leur office, longtemps après que nous (c'est-à-dire, tout ce qui est mortel en nous), nous serons tombés en poussière dans notre tombeau. » Et il ne se trompait pas. Vingt ans après qu'il traçait ces lignes, un jeune philosophe, rongé par l'abus de l'analyse, retrouvait dans la lecture de Wordsworth « la joie du cœur », et « une révélation des sources éternelles du bonheur, quand les plus grands

maux de la vie auront été supprimés. » — N'est-ce pas la revanche de Wordsworth d'avoir agi si puissamment sur John Stuart Mill ?

III

Quelle pouvait être, quelle a été en France la fortune d'une pareille poésie ? M. Legouis, étudiant Wordsworth pour lui-même, n'avait pas à se le demander. Nous qui avons cherché surtout à déterminer en quoi il diffère de nos poètes, nous nous posons la question, pour compléter notre enquête.

A première vue, plusieurs circonstances semblent concourir à son succès. Est-ce que cette Révolution, qui a été le point sur lequel a tourné toute la vie morale de Wordsworth, n'est pas notre Révolution ? Est-ce que l'écrivain qui a le plus profondément agi sur lui n'est pas ce Rousseau dont l'influence se retrouve, latente ou manifeste, à toutes les pages de son œuvre ? Est-ce que l'optimisme résolu du poète anglais n'est pas issu des prédications de nos philosophes ? Est-ce que, d'une façon générale, ce n'est pas un levain venu de France qui a fait germer une grande part de l'œuvre des *Lakists ?* — Et, d'autre part, si l'on s'en tient au point de vue littéraire, est-ce qu'en relisant certaines pages de la préface des *Lyrical Ballads*, premier manifeste du romantisme anglais, on ne croit pas relire certaines préfaces de Lamartine ou de Victor Hugo ou d'Alfred de Vigny?

Oui, au premier abord, que d'idées communes ! Mais, pour peu qu'on aille au fond des choses, que de différences ! Nulle part mieux qu'ici ne se vérifie cette loi du monde des esprits qui veut que la même idée, germant à la fois dans un cerveau français et dans un cerveau anglais, prenne deux formes distinctes. Assurément, si on s'en tient aux mots, plusieurs des articles du programme poétique de Wordsworth lui sont communs avec nos romantiques français. Eux aussi, ils ont prêché le « réalisme », et, s'ils n'y mettaient pas le mot, ils y mettaient la chose. Eux aussi, ils ont cru à la mission sociale du poète et ils ont proclamé par la plume d'un Vigny que « lorsque le don de fortifier les faibles commencera de tarir dans le Poète, alors aussi tarira sa vie ; car, s'il n'est plus bon à tous, il n'est plus bon au monde. » Et, comme l'écrivait le malade du Docteur noir, Wordsworth n'aurait-il pas écrit, lui aussi : « Je crois fermement à une vocation ineffable qui m'est donnée, et j'y crois à cause de la pitié sans bornes que m'inspirent les hommes, mes compagnons en misère, et aussi à cause du désir que je me sens de leur tendre

la main, de les élever sans cesse par des paroles de commisération et d'amour? » Et pourtant, quel accueil nos poètes ont-ils fait à Wordsworth? Voyons plutôt.

Et d'abord ils ne l'ont pas traduit : chose étrange, dans un temps où l'on traduisait tout. Pourtant, Wordsworth était célèbre en France, et, dès 1835, on pouvait lire ici même : « Wordsworth est aujourd'hui en pleine possession du trône poétique de l'Angleterre. Ce n'est pas encore un roi populaire chez tout son peuple, mais c'est un roi solidement établi et qui n'a même pas contre lui de prétendans. » Quelques-uns le citaient dévotement, comme un précurseur et un maître. Même, en 1825, Amédée Pichot, infatigable adaptateur d'œuvres anglaises, rendit visite aux *lakists* dans leur solitude et, dans son curieux *Voyage historique et littéraire en Angleterre et en Écosse*, se loua de leur « patriarcale hospitalité. » Avant M. Paul Bourget, il erra sur les bords du Windermere, et comprit ce que ces poètes devaient à cette nature qu'ils chantaient : « Ils n'admirent la nature, écrivait-il, que parce qu'ils l'aiment. Dans ses solitudes muettes, sur le sein de ses lacs, dans le demi-jour de ses forêts, il leur semble que leur âme se fond avec l'âme universelle: ils sentent une influence inévitable et ineffable qui les exalte, les ravit et les purifie. » Il traduisait ou analysait *Geneviève* et le *Vieux Marin* de Coleridge; *Jeanne d'Arc* et *Madoc* de Southey; l'*Excursion* et la *Pauvre Suzanne* de Wordsworth. Il reproduisait des autographes de ces maîtres. Il écrivait au sujet de la poésie de Wordsworth : « Elle demande le recueillement et le sentiment religieux qu'il est nécessaire d'éprouver pour apprécier tout ce qu'a de sublime le silence d'une forêt, ou plutôt la solitude un peu monotone d'une immense cathédrale gothique éclairée du demi-jour mystérieux de ses vitraux. »

De la philosophie prêchée par Wordsworth, Amédée Pichot ne dit rien de précis, et pour cause. Mais il goûte son réalisme : « Pour moi, je l'avoue, j'ai quelquefois trouvé un monde entier de sensations nouvelles dans ces sujets *indignes*... Il est dans les plus petits phénomènes de la création de mystérieuses harmonies fécondes en grands résultats. » Pas plus qu'Amédée Pichot, nos romantiques n'ont jamais pris au sérieux, ils n'ont même jamais cherché à comprendre, la philosophie du poète; ils ont résolument ignoré sa doctrine, et, ce faisant, ils ont ignoré l'essentiel de son œuvre. Outre que son optimisme, s'ils l'avaient examiné d'un peu près, leur eût semblé paradoxal, ils n'ont jamais philosophé avec la conviction d'un Wordsworth. Soyons sincères : si l'on excepte cet admirable Vigny, il leur a manqué,

pour remplir une mission sociale, d'avoir un peu plus d'idées. Ils sont beaucoup moins philosophes que Wordsworth. En revanche — et c'est leur supériorité ils sont plus vraiment poètes.

C'est la poésie modeste et familière du grand *Lakist* qui lui a valu en France une sympathie assez vive dans un petit groupe. Wordsworth a eu en France sa chapelle, et le prêtre de ce culte peu répandu, ç'a été Sainte-Beuve.

Sainte-Beuve avait-il beaucoup lu ces *Lakists* dont il se proclame volontiers le disciple? Il est permis d'en douter quand on lit certaine lettre adressée en 1863 à William Reymond, auteur d'un livre sur *Corneille, Shakspeare et Gœthe :* « Tout en professant et même en affichant l'imitation des poètes anglais et des lakistes, *je vous étonnerais si je vous disais combien je les ai devinés comme parens et frères aînés, bien plutôt que je ne les ai connus d'abord et étudiés de près.* C'était pour moi comme une conversation que j'aurais suivie en me promenant dans un jardin, de l'autre côté de la haie ou de la charmille : il ne m'en arrivait que quelques mots qui me suffisaient et qui, dans leur incomplet, prêtaient d'autant mieux au rêve. » Cela, c'est la confidence du critique vieilli et assagi. Mais le poète des *Consolations* ne parlait pas de ce ton. Il vantait bien haut cette poésie intime et familière qui se rapprochait tant de son propre idéal. Dans une pièce qui date d'octobre 1829, il place Wordsworth au rang de ses auteurs favoris, de ceux qu'il relit

> Aux momens de langueur où l'âme évanouie
> Ne peut rien d'elle-même et sommeille et s'ennuie...

Ceux qu'il prend alors, pour secouer cette torpeur, c'est Pétrarque, c'est Milton, c'est Dante,

> C'est Wordsworth *peu connu,* qui des lacs solitaires
> Sait tous les bleus reflets, les bruits et les mystères,
> Et qui, depuis trente ans, vivant au même lieu,
> En contemplation devant le même Dieu,
> A travers les soupirs de la mousse et de l'onde,
> Distingue, au soir, des chants venus d'un meilleur monde.

Le Wordsworth qu'il vante en ces termes à Antony Deschamps, c'est le Wordsworth descriptif, élégiaque et lamartinien. Et c'est celui-là aussi qu'il imite, « se frayant, comme le remarque Théophile Gautier, de petits sentiers à mi-côte, bordés d'humbles fleurettes », rendant un culte discret à une Muse mélancolique :

> Assise au bord d'une eau qui réfléchit les cieux,
> Elle aime la tristesse et ses élans pieux ;

Elle aime les parfums d'une âme qui s'exhale,
La marguerite éclose, et le sentier fuyant,
Et quand novembre étend sa brume matinale,
Une fumée au loin qui monte en tournoyant !

Certes, c'est là du Wordsworth. Mais est-ce tout Wordsworth ? Est-ce même le meilleur de Wordsworth ? Il serait téméraire de le prétendre.

Cependant l'opinion de Sainte-Beuve a eu chez nous force de loi. Il l'a prêchée au petit cénacle de « Wordsworthiens » qu'il a réussi à créer autour de lui. Il a formé quelques confrères en *lakisme*. C'est un *lakist* convaincu que cet abbé Roussel, vicaire dans une petite paroisse des Vosges, qui lui envoie un jour, comme il dit, « des fruits du petit jardin que vous avez créé dans ce maigre terrain de nos montagnes, qui ne sont pas, il s'en faut, celles du Westmoreland. » Et le bon abbé ajoute : « Que je serais heureux si mon panier avait gardé un peu de sa saveur primitive, si mes vers vous rappelaient Wordsworth autrement que par le titre ! » Par malheur, ce sont de pauvres traductions que celle de l'excellent abbé, et j'ai peur que son Wordsworth ne ressemble un peu trop à l'auteur d'*Estelle et Némorin*. Plus dignes de suivre Sainte-Beuve dans sa tentative étaient Maurice de Guérin et son ami le poète Hippolyte de la Morvonnais. Tous deux avaient été initiés, semble-t-il, par lui. Tous deux s'étaient convertis sans effort, et comme par un naturel instinct, à cette poésie si pleine d'âme. Je ne sais si Wordsworth a jamais été plus goûté parmi nous que dans le petit cénacle poétique du Val de l'Arguenon. C'est bien un *lakist* que Maurice de Guérin dans plus d'une page de ses œuvres, tant par le sentiment vif d'une nature familière que par l'intensité de l'émotion morale ; et quant à l'auteur, aujourd'hui bien oublié, de la *Thébaïde des Grèves*, il avait projeté, semble-t-il, quelque publication sur celui que son maître appelait « ce grand et pacifique esprit, ce patriarche de la Muse intime ». Il alla même voir le dieu dans sa solitude de Rydal Mount. Il se promit de le faire connaître en France, aux dépens de ce Byron tant goûté, qu'il trouvait « trop emphatique, trop solennel, pas assez près de la nature. » Il faut l'entendre parler avec l'émotion du disciple de son « Wordsworth tant aimé, »

Celui dont la mystique et profonde harmonie
Sonne pour les élus des poétiques dons
Et soulève mon âme en ses grands abandons.

Il lui prédit une gloire impérissable :

Cet homme est honoré des puissances secrètes.
Lui mort, à ses beaux lacs, romantiques retraites,
Des pèlerins viendront, penseurs religieux.

Et ils y sont venus en effet, mais rarement de France. En plein romantisme, le poète des lacs n'a eu chez nous que des admirateurs un peu trop respectueux, et qui le vénéraient de loin. Il n'a même pas trouvé de traducteur : une traduction, annoncée par Fontaney pour la *Bibliothèque anglo-française*, n'a jamais paru, que je sache : et ce n'est peut-être pas une compensation suffisante pour Wordsworth que, bien avant M. Jean Aicard, Mme Amable Tastu ait mis en vers français la jolie pièce : *We are Seven*.

Ainsi l'influence du *lakisme* sur l'école romantique française, influence que certains critiques ont admise un peu vite, se réduit à très peu de chose, et, ce qui a le plus nui aux *lakists*, ç'a été justement ce que Philarète Chasles signalait comme leur « qualité intime et souveraine », — la foi. Le romantisme a été partout en Europe un mouvement à la fois moral et artistique; mais il a été surtout une question d'art pour un Chateaubriand, pour un Hugo, même pour un Lamartine, tandis que pour un Wordsworth il a été avant tout, — je ne dis pas exclusivement, — un réveil moral. Et c'est ce que sentait bien le grand sceptique, l'ironique Byron quand, voulant tuer dans l'œuf cette philosophie de poète, il assénait à l'innocente ce coup de massue :

He who undertakes it would be able
To add a story to the Tower of Babel.

L'anathème de *Don Juan* a pesé sur le religieux optimisme de Wordsworth, et la France a cru Byron sur parole. Elle a réduit l'auteur du *Prélude* au rang modeste de poète du foyer et de l'enfance. Elle a superbement ignoré le penseur, ou elle l'a renvoyé à la Tour de Babel. Un Théophile Gautier a pu écrire, sans sourciller :

Je n'ai jamais rien lu de Wordsworth, le poète
Dont parle lord Byron d'un ton si plein de fiel,
Qu'un seul vers : le voici, car je l'ai dans la tête,
Clochers silencieux montrant du doigt le ciel.

C'est le vers connu :

Spires whose silent finger points to heaven

Et encore, ce vers « frais et pieux, » Gautier l'avait-il trouvé dans un roman libertin :

C'était comme une fleur des champs, comme une plume
De colombe, tombée au cœur d'un bourbier noir.

Quelques-uns se plaisaient à comparer les *lakists* aux ombres de l'Érèbe : « L'Angleterre, écrivait Pierre Leroux dans la *Revue encyclopédique* de 1831, a entendu autour de ses lacs bourdonner comme des ombres plaintives un essaim de poètes abîmés dans une mystique contemplation. » D'autres, comme Vigny, associaient dans une même phrase les « douces couleurs laquistes [*sic*] » aux douces couleurs virgiliennes », ou mettaient, comme Victor Huge dans l'*Ane*, « Wordsworth, l'esprit des lacs », à côté de « Young, le pleureur des *Nuits* », le lac baignant le cimetière. D'autres enfin, les critiques qui passaient pour informés et dont l'opinion comptait, un Villemain par exemple, définissaient dédaigneusement les *lakists* « des métaphysiciens, raisonneurs sans invention, mélancoliques sans passion, » qui, victimes d'une vie étroite et peu agitée, « n'avaient produit que des singularités sans puissance sur l'imagination des autres hommes, » et, ayant à citer Wordsworth, ils estropiaient hardiment son nom.

De pareilles hérésies, en fait de jugemens, ne s'expliquent que par la complète ignorance.

Cette ignorance est-elle excusable ? Non sans doute, puisqu'il y a peu de poètes plus profonds que Wordsworth, comme il y en a peu de plus originaux que Coleridge. Mais est-elle explicable ? Il ne faut pas hésiter à répondre par l'affirmative.

L'originalité — et, disons-le, la supériorité — de nos romantiques français a été de donner à leurs idées et à des aspirations dont beaucoup venaient du dehors une forme « européenne ». Une fois de plus, suivant une vieille, mais juste métaphore, le génie français a été le creuset où s'est fondu le métal destiné au monde pensant. Une fois de plus, tandis que d'autres l'emportaient peut-être par la nouveauté ou la profondeur des idées, nous l'avons emporté par le culte de la forme et par le souci de l'art. Je sais bien que, ce culte de l'art, il serait très injuste de le refuser à Wordsworth, et M. Legouis a pu légitimement louer son poète « d'avoir enserré la beauté en des vers adéquats ou même en des poèmes tout entiers parfaits. » Mais encore faut-il bien admettre, au risque d'effaroucher quelques « wordsworthiens », que ce mérite est l'exception chez leur poète, tandis qu'il est la règle chez les nôtres. Et n'est-ce pas d'ailleurs M. John Morley lui-même qui, se demandant, il y a quelques années, pourquoi Wordsworth ne s'est pas classé parmi les poètes de l'humanité, concluait que c'est sans doute pour avoir manqué de « cette beauté claire de la forme », de cette « force de concentration » qui caractérisent les très grands artistes ? Venant d'un critique anglais de cette autorité, l'aveu est précieux. Oui, l'œuvre de Wordsworth, admirablement riche, ample et profonde,

manque trop souvent de cette perfection de la forme qui a fait — pour ne citer qu'un de ses compatriotes — la fortune de Byron. Peut-être bien, à tout prendre, l'auteur de *Don Juan* est-il moins vraiment poète que celui de l'*Excursion*, et il ne manquera pas actuellement de critiques pour lui préférer ou Wordsworth, ou Shelley, ou même Keats. Il n'en est pas moins vrai que Byron — « l'homme le plus séduisant de l'Angleterre » comme l'appelait Mme de Staël — a été traduit, imité, plagié par toute l'Europe, peut-être parce que ce grand voyageur avait semé à tous les coins du monde ce que son génie pouvait avoir de trop purement anglais, mais certainement aussi parce que, voulant parler à l'Europe, il avait parlé la langue de l'Europe. Au contraire, la doctrine de Wordsworth, comme la forme même de son œuvre, garde décidément un caractère trop « ésotérique ». De la hardiesse ou de la nouveauté de la tentative, il est impossible de douter en France, après le beau livre de M. Legouis. Wordsworth a voulu être, il a été souvent un grand artiste. Il a voulu être plus encore, et il a réussi à être un penseur. Mais son réalisme poétique est, comme on l'a vu, d'une nature si particulière qu'on y retrouve à chaque pas la marque indélébile de l'esprit national. Mais son optimisme ardent, outre que c'est une conception quelque peu artificielle, éclose dans la solitude, trop loin de la vie, qui est la pierre de touche des doctrines morales, s'oppose manifestement au courant des idées continentales de son temps.

S'ensuit-il que cette noble et harmonieuse poésie ait obtenu chez nous la part d'influence à laquelle elle a droit de prétendre? Il s'en faut de beaucoup. Mais nous vivons en un temps où une intelligence plus large des œuvres étrangères permet d'espérer plus d'un accroissement de notre territoire littéraire, plus d'une heureuse annexion intellectuelle, et Victor Hugo exprimait l'idéal de nos romantiques, qui doit rester le nôtre, quand il écrivait en 1843 : « Il y a aujourd'hui une nationalité européenne, comme il y avait du temps d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, une nationalité grecque. *Le groupe entier de la civilisation, quel qu'il fût et quel qu'il soit, a toujours été la grande patrie du poète.* Pour Eschyle, c'était la Grèce ; pour Virgile, c'était le monde romain; pour nous, c'est l'Europe ». Il serait curieux que l'Europe du XXe siècle accordât à William Wordsworth une admiration qu'il n'a pas toujours su demander à celle du XIXe.

JOSEPH TEXTE.

LA COUR D'ASSISES DE LA SEINE

IV

LE DÉLIT DE PRESSE DEVANT LE JURY

I

Le lecteur sait que nos jurés ont dans leur rôle de quinzaine une affaire de presse. Ce n'est plus un « beau crime », mais c'est encore une « très belle affaire ». Qu'on en juge. Le plaignant est un député connu, ou bien un haut fonctionnaire ; le journal poursuivi est dirigé par un pamphlétaire illustre, et les diffamations qui font l'objet du procès sont vraiment atroces. Dès l'article paru, le scandale fut grand, le débat peut le rendre énorme. Donc, cette affaire est vraiment belle. Elle défraie depuis huit jours les conversations de Paris. On en parlait hier dans un salon et de cet incident les propos sont vite parvenus à des thèses plus générales. L'éternelle question de la Presse a été mise sur le tapis.

Tout d'abord un sceptique a tenté d'enrayer la discussion. Sur la Presse, a-t-il dit, sur sa puissance et sur son impuissance, sur les biens ou les maux qui résultent de sa transformation de presse de doctrine en presse de finance, sur ses délits et la juridiction qui leur convient, les débats sont clos, tout est dit et redit. Depuis cent ans et plus que les hommes d'esprit s'escriment sur ce sujet rebattu, ils ont trouvé des mots et point de remèdes. Laissons couler le flot ! Il nous emporte Dieu sait où ! mais il est irrésistible. Parlons donc d'autre chose. Là-dessus, cela va sans dire, la discussion a commencé. Un libéral a soupiré, un autori-

(1) Voyez la *Revue* des 1er novembre 1895, 1er janvier et 15 mars 1896.

taire s'est mis en colère, et la causerie s'est réglée dans le vague menuet des répliques connues, violentes ou légères, habituelles et fades. Les uns, prenant parti dans l'affaire du jour pour le diffamateur, ont gémi sur la corruption de l'époque. D'autres ont prétendu que la moralité publique ne varie guère d'un temps à un autre, qu'il faut pourtant être gouvernés, et que nul régime politique ne résisterait aux furieux assauts de la diffamation moderne... Des propos contradictoires se sont ainsi longtemps échangés, quand tout à coup, sur un point, l'entente s'est miraculeusement faite! Quelqu'un, qui parlait de réformes possibles, a prononcé le mot de jury; aussitôt tous les combattans ont à la fois haussé les épaules, et se sont écriés, dans un tumulte d'unanimité : « Quelles réformes tenter tant que le jury jugera la Presse? Il n'y a rien à faire avec le jury! »

Rien à faire avec le jury juge des délits de Presse! C'est le refrain qu'on entend dans tous les milieux et dans tous les partis. Même ceux qui bénéficient de l'indulgence des douze juges-citoyens les raillent. De l'avis presque unanime, la compétence du jury en matière de presse « est avec la garde nationale, comme le dit M. Thureau-Dangin, une des illusions du parti libéral. » Et n'est-ce pas là, vraiment, une conclusion mélancolique aux luttes de tout ce siècle?

Combien de fois, depuis cent ans, a-t-on durement combattu pour conquérir, avec les libertés publiques, ce jugement par jurés qui semblait leur garantie suprême! Des régimes se sont écroulés pour avoir refusé à la Presse, au pays qui le réclamait pour elle, ce mode de juridiction; d'autres se sont édifiés en l'adoptant, et maintes fois il a semblé que les destinées et le bonheur de ce peuple fussent liés à la question de savoir si les journalistes seraient jugés ou non par douze citoyens. La Constituante la première avait confié le jugement de la Presse au jury. Après le long silence de l'Empire, dès que le parti libéral put relever la tête, il imposa à Napoléon lui-même, au retour de l'île d'Elbe, la liberté de la Presse et son jugement par jury; cet article figura dans l'Acte additionnel.

Depuis lors chaque victoire de l'esprit libéral ou de l'esprit rétrograde devait être marquée par l'abandon ou la conquête de cette juridiction populaire, semblable à une forteresse sans cesse prise et reprise par deux partis acharnés. Pour ce jury, qui excite aujourd'hui des sourires ironiques, de pauvres gens, soldats ou émeutiers, se sont fait casser la tête en maintes sanglantes journées... Et combien les engagemens ont été nombreux! Combien de fois la Presse s'est-elle vue ballottée du régime de la Bastille à celui de l'impunité!

Une incessante oscillation de l'escarpolette politique l'a menée de 89 à Fructidor, de Bonaparte aux mesures libérales de M. de Serre; de celles-ci aux lois rétrogrades provoquées par l'attentat de Louvel; de Louvel à 1830, et du jury né des « Glorieuses » aux réactions inspirées par Fieschi; des dures lois de Septembre au jury de 1848; de 1848 aux journées de Juin; du Décret de 1852 à l'Empire libéral, et au jury du gouvernement de la Défense nationale; enfin de la loi du 29 septembre 1875 qui restreignait la compétence du jury, à la loi de 1881 qui nous régit.

Nous en sommes là! Depuis quinze ans la Presse, ayant pour juge le jury, jouit de la plus longue période de liberté qu'elle ait connue dans notre histoire. Sommes-nous arrivés, par cet antique jeu d'escarpolette, au bout du trajet accoutumé, et est-il vrai que le trajet en retour s'impose? Les attentats anarchistes, Vaillant et Caserio, ont donné un signal auquel les gouvernemens antérieurs ont toujours répondu par les traditionnelles mesures restrictives de la liberté de la Presse, par le retour à la censure, et, cela va sans dire, par l'abandon du jury. Il n'en a pas été de même à ces dates récentes dont tout le monde se souvient. Sans doute un pas a été fait vers une législation plus sévère, mais les bases de la loi de 1881 n'ont pas été cette fois encore ébranlées; le jury est resté debout. Seulement on ne saurait nier que la doctrine favorable à l'impunité de la Presse perd chaque jour un peu de son prestige; que ces mots si répétés jadis : « La France s'habitue à la licence de la Presse » ne rencontrent plus la même faveur; et qu'en beaucoup d'esprits semble se dessiner ce fatal mouvement de retour vers la police correctionnelle, et peut-être aussi vers d'autres mesures, telles que le cautionnement.

Faut-il marcher dans une telle voie?

Nous répondrons nettement : Non. Non, il est inutile de parcourir une fois de plus cette route si battue, de relever ces anciennes barrières que le premier orage, fatalement, emporterait. Ce principe du jugement par jury, si péniblement acquis, ne le rejetons pas si vite! Ne peut-on en le conservant organiser une répression des délits de presse? est-il responsable des maux causés par leur impunité? Nous allons examiner de près la question, et suivant le procédé que nous avons employé jusqu'ici, regarder fonctionner notre machine judiciaire au cours d'un procès de presse. Dans l'affaire que nous choisissons la poursuite a pour base une diffamation envers un député ou un fonctionnaire. En ce cas, on le sait, c'est la Cour d'Assises qui est compétente, et le diffamateur peut s'exonérer de toute responsabilité en apportant

au jury la preuve de ses allégations. C'est la loi, et la loi est bonne, car la vie publique du fonctionnaire ou du représentant peut et doit être examinée au grand jour.

La diffamation s'est donc produite ce matin dans un journal fort répandu. Le diffamé a pris connaissance de l'article qui l'outrage, et aussitôt s'est posée devant lui cette question pleine d'angoisse : Dois-je, ou ne dois-je pas poursuivre?

II

Cette redoutable question a torturé bien des consciences! L'extrême méfiance inspirée par notre justice en matière de délits de presse crée aux victimes de la diffamation une situation douloureuse. Se taire, attendre que le temps ait redressé l'erreur, tenter de conjurer par un dédain immuable les « maléfices typographiques », c'est une solution ; et c'est même une école. Certains docteurs n'ont qu'un précepte applicable à tous les soucis que les gazettes peuvent créer aux gouvernemens et aux hommes : « Laissez dire, laissez imprimer! » L'autre école, au contraire, dit : « Poursuivez toujours. » Celle-ci est la moins nombreuse, et, devant le tableau qu'il nous faudra tracer du débat à la Cour d'Assises, on sera bien obligé d'avouer qu'il y a quelques bons motifs qui l'empêchent de recruter des partisans.

Notre calomnié appartient (c'est le cas ordinaire) au gros bataillon des irrésolus. Sur la Presse, sur le jury, sur cette question « Faut-il poursuivre? » il a répété ce que dit tout le monde ; même il s'est prononcé pour des solutions contradictoires suivant l'humeur du jour et l'interlocuteur ; à présent il faut prendre une décision personnelle. Poursuivra-t-il?

D'abord a-t-il la conscience pure? Si tel est son cas, dira-t-on, pourquoi ne poursuivrait-il pas? Le silence convient à l'homme qui est coupable, ou qui dans son passé voile quelque tare secrète. Ceci est vrai en bonne logique, mais non en pratique actuelle. Un procès en diffamation peut être une bonne fortune pour un homme de réputation douteuse. Si le fait avancé n'est pas nettement prouvé, si d'ailleurs le moment politique est favorable, il a quelque chance de se refaire à la Cour d'Assises une virginité. S'il perd son procès, le jury a bon dos! L'honnête homme au contraire, le calomnié dont la réputation intacte ne peut que perdre à ce tapage, éprouve des transes mortelles.

Est-il fonctionnaire? Ses chefs sont ennuyés et se sentent atteints par sa mésaventure. Ils le plaignent sans doute, mais non sans penser au fond du cœur qu'il est gênant, qu'il fut peut-être maladroit? En tous cas il n'est pas un « fonctionnaire heureux ».

On ne l'engage pas à poursuivre, et volontiers lui dirait-on avec Émile de Girardin, si le scandale se prolonge : « Après tout, la calomnie a été calomniée par Basile; elle a son bon côté, c'est un avertissement détourné de prendre plus de soin à l'avenir de ne pas mettre contre soi les apparences. »

Notre honnête homme pourra donc éprouver des humiliations, et il subira sûrement toutes les angoisses du coupable. Les conseils contradictoires de ses amis ne feront qu'augmenter son trouble. Placé entre deux groupes qui lui diront,comme le conseilleur de Panurge : « Point doncques ne poursuivez! » ou « poursuivez doncques de par Dieu! » il se laissera en dernier ressort guider par son tempérament. Si ce tempérament est énergique, si cet homme est décidé à défendre son honneur, il prend la résolution de porter plainte. Voilà donc la justice saisie et le jour de l'audience fixé.

III

Puisse le jour de cette audience être très rapproché du jour de la diffamation! Tout délai est ici déplorable. Par les lenteurs qui lui sont inhérentes, la juridiction de la Cour d'Assises, telle qu'elle est organisée, décourage bien des poursuites et, quand elles ont lieu, rend les procès inefficaces.

D'abord, chacun sent bien que, pour atteindre la calomnie, il faudrait l'atteindre soudainement, par un arrêt qui parvienne au public presque en même temps que l'attaque. C'est en fait de diffamation qu'il faudrait organiser le *référé*, avec sa hâte! Ensuite, quand de longs jours séparent la plainte du procès, le public parmi lequel les jurés se recrutent, et ces jurés eux-mêmes dès qu'ils sont connus, sont l'objet de la part du journal poursuivi d'une campagne ardente, qui a pour but de créer à l'avance leur opinion sur le procès. Fréquemment, on le sait, ce journal leur envoie personnellement des numéros rédigés en vue d'agir sur leur conscience.

Que peut faire le calomnié contre de tels agissemens, contre des commentaires (1) qui le perdent d'avance dans l'esprit de ses juges, et qu'il ne peut réfuter? Tandis qu'il est condamné au

(1) « C'est dans l'intérêt de la libre et indépendante administration de la justice, disait lord Coleridge en 1892, que *tous les commentaires sur les causes pendantes doivent être évités jusqu'à ce que les jugemens aient été rendus...* à partir de ce moment on peut librement les critiquer. » Et dans le pays classique de la liberté de la presse, ces mots ne constituent pas un bénin et platonique avertissement! Il y a un an à peine, le directeur d'une *Revue* anglaise se voyait condamné à une forte amende pour avoir publié, sur une affaire qui allait venir aux Assises, *des commentaires de nature à faire impression sur le public parmi lequel se recrutent les*

silence, son adversaire s'introduit tous les jours auprès de chaque juré, et dans de longs tête-à-tête plaide à loisir sa cause ou bien requiert contre le diffamé. N'est-ce point là cette sollicitation dont faisaient tant abus les privilégiés de l'Ancien Régime? Tout juge et tout juré est aujourd'hui en butte aux séductions et aux menaces d'une solliciteuse plus puissante et plus insinuante que ces tribus titrées qui passaient autrefois avec de longues révérences devant les conseillers au Parlement. Cette moderne, cette grande solliciteuse entre chez le juge à toute heure et malgré les portes fermées; elle l'assiège chez ses amis, dans les salons et dans la rue : bon gré, mal gré il faut bien qu'il l'entende! C'est la Presse, cette solliciteuse, qui est devenue un des plus puissans facteurs de tous les jugemens humains. Et parfois ce n'est pas seulement contre des raisonnemens plus ou moins captieux ou intéressés que les jurés ont à se tenir en garde! Qu'on se souvienne de la période des procès anarchistes! Nos jurés parisiens étaient alors en butte à des sollicitations directes, à des menaces très positives; on cherchait à les terrifier en publiant avant l'audience leurs noms et leurs adresses; ils étaient menacés personnellement d'une condamnation à mort par des gens qu'ils savaient capables d'exécuter leurs sentences.

Nous avons vu de près nos jurés à cette époque, et nous devons dire que, dans ces circonstances tragiques, ils se sont presque toujours conduits avec courage. Les uns montraient l'entrain et la gaieté de notre race, les autres domptaient leur épouvante : tous affirmaient cet amour ardent de la justice qui fera d'eux un jour des juges excellens. Mais il est monstrueux sans doute de les soumettre à de pareilles épreuves, et il faut enfin que nos mœurs, secondées par la loi, assurent invariablement avant la décision le respect de la liberté de conscience du juge.

Dans les affaires ordinaires, et dans l'affaire de diffamation que nous avons choisie, les sollicitations de la Presse ont été à coup sûr moins directes et moins violentes que dans les procès anarchistes. Cependant, comme cette cause touche par quelques points à la politique, de nombreux articles de journaux favorables au diffamé ou au diffamateur ont été publiés. On a produit des documens vrais ou faux, on les a longuement commentés. On a démontré qu'un verdict d'acquittement ou de condamnation atteindrait gravement le gouvernement ou un parti. On a déplacé,

jurés. Ce directeur avait devant la Cour présenté d'*humbles excuses*. Il aurait pu être condamné, non seulement à l'amende, mais aux peines les plus rigoureuses. Les Anglais, qui défendent la conscience du juge contre toute influence gouvernementale, ne la protègent pas moins énergiquement contre les sollicitations de l'opinion publique.

élargi indéfiniment le point à juger, on a fait de cette affaire le procès de tout un régime politique!

Le juré a donc à coup sûr reçu de l'affaire une première impression, probablement vague et fausse. En tous cas il s'exagère sûrement, au moment où il entre dans la salle, l'importance du spectacle auquel il va assister.

IV

Si Théophraste Renaudot, aïeul patenté de notre journalisme, médecin et gazetier, pouvait, à l'occasion d'un grand procès de Presse, quitter le piédestal qu'il occupe à quelques pas du Palais, et, franchissant le degré où les Parlementaires brûlaient les journaux de jadis, gagner la voisine Cour d'Assises, il observerait sans doute avec quelque surprise les modernes façons de sa célèbre fille la presse périodique. L'ayant laissée sujette et vraiment hors la loi, il la retrouverait souveraine,et il verrait ces pauvres gazetiers, parias de l'ancien régime, devenus privilégiés dans le régime nouveau.

Ce trait est fort visible à l'audience où nous sommes et qui en aucun point ne ressemble à l'audience d'hier ou à celle de demain. La foule qui est venue pour le délit de presse est une foule toute spéciale, bien différente assurément de la houle vulgaire des affaires de sang, ou du public élégant des affaires de cœur. Peu de dames dans la salle, et au fond, à l'endroit réservé au public, peu d'auditeurs, quelques étrangers égarés. Mais dans l'enceinte du barreau, l'animation est extraordinaire; une fièvre quasi parlementaire échauffe tout le stage. On se montre des témoins de marque, des hommes politiques connus. Depuis qu'ils sont en session, pendant ces jours d'apprentissage, certains jurés avaient pu acquérir quelque expérience des procédures criminelles, accoutumer leurs yeux aux formes usitées, mais aujourd'hui rien ne se trouve à sa place habituelle. Pas de gardes républicains,pas de pièces à conviction, pas de prisonnier au banc où, d'ordinaire, l'accusé est assis.

Cependant, en face du jury, s'ouvre tout à coup la porte bien connue, cette porte fatale par où, aux minutes tragiques, apparaît le condamné, pâle et hagard, qui vient écouter sa sentence. Oh, cette porte! Quelle angoisse affreuse les jurés ont éprouvée déjà en la voyant s'ouvrir devant le condamné à mort! Qu'est-ce donc? elle cède aujourd'hui sous la poussée d'un groupe joyeux, et les chroniqueurs judiciaires, le crayon aux dents et le carnet aux doigts, escaladent les bancs d'infamie, se disputent en riant

la place la meilleure, le coin des scélérats illustres. A ce coin, le juré voit apparaître un visage honnête et souriant, et, déconcerté, il se demande : Où peut bien être l'accusé? Et ce point l'intéresse, pique au vif sa curiosité, car il s'agit d'un article diffamatoire publié dans un journal très répandu et dont le directeur est un pamphlétaire célèbre. Jusqu'à cette heure, le juré n'a su qu'une chose : tel journal est poursuivi. Il faut bien, à présent, qu'un homme incarne la poursuite ; et le juré s'attend à voir ce directeur fameux, dont le nom est toujours prononcé en même temps que le nom du journal, qui le personnifie, qui est sa pensée même.

Mais où donc se place-t-il? Ah! le voici, sans doute : cet homme inquiet et pâle, assis devant une petite table, au-dessous de la cour, conversant à voix basse avec son avocat, prenant des notes, déployant des papiers qu'il froisse d'une main nerveuse, ce doit être là l'accusé. Il a d'ailleurs la mine de l'emploi, la figure sombre et défaite! Malheureusement, ce prétendu accusé n'est autre que le plaignant en personne, et cette fois l'erreur que notre juré a commise témoigne en faveur de sa psychologie. Oui, c'est bien au malheureux plaignant que conviennent ces yeux cernés, cette pâleur et cette inquiétude. Il est bien l'accusé, un accusé plus durement traité que tout autre, et il va passer, sur le siège qu'il occupe comme partie civile, des minutes aussi pénibles que celles du criminel sur le banc d'infamie.

Cependant notre juré n'a point découvert de prévenu, et la recherche s'éterniserait si le président, ouvrant l'audience, n'enjoignait à cet être invisible de donner ses noms et qualités. Alors les jurés, surpris, voient se dresser, parmi les avocats, un homme endimanché, de mine rassurante et rurale. Il a de grosses mains embarrassées, le visage paisible et même satisfait, dans le contentement d'une journée oisive. Sa physionomie générale, indice de son milieu social, se rapproche sensiblement de la physionomie du juré lui-même, et crée entre eux une sorte de parenté, de sympathie tacite dans ce milieu bruyant et enfiévré auquel ils ne comprennent rien.

Quel est cet homme simple qui, à chaque question, semble tomber des nues, et dont la vue inspire aux stagiaires une hilarité contenue dont le sens mystérieux, échappant aux jurés, augmente leur stupeur? Pourquoi rit-on? Quel est ce personnage? Serait-ce le célèbre directeur du journal poursuivi? Il n'est pas vraisemblable que cet écrivain si redoutable et si parisien ait pu se constituer cette physionomie paysanne. Est-ce alors l'auteur de l'article? Mais quelqu'un vient de dire que l'article n'est point signé et que l'auteur en est demeuré inconnu. Si cet homme

paisible n'est point l'auteur de l'article diffamatoire, ni le célèbre directeur, serait-il le bailleur de fonds, le propriétaire du journal?... Non, le président le dit enfin, ce prévenu unique, ce n'est ni l'écrivain qui a composé l'article, ni le directeur qui l'a inspiré, ni le capitaliste qui l'a rétribué, et qui en a bénéficié si cet article a fait augmenter le tirage; — ce prévenu, c'est le *gérant*, le « procureur à la prison »!

Depuis près de cent ans que le « gérant » existe dans nos lois sur la presse, qui pourrait affirmer que ces générations de petits négocians qui ont toujours composé le personnel du jury de la Seine aient une seule fois compris très nettement en quoi consiste la « gérance »? Et il est bien naturel qu'ils n'aient pas compris cette fiction étrange, cette ruse destinée uniquement à couvrir les vraies responsabilités!

Si confuse pourtant que l'institution demeure à leurs yeux, nos jurés finissent au moins par deviner au cours de l'audience que le gérant qu'ils ont devant les yeux est par excellence un homme qui ne gère pas. Au journal il n'est ni celui qui reçoit les articles, ni celui qui les paie, ni celui qui les rédige; sa fonction est nulle, et, depuis le garçon de bureau jusqu'au célèbre directeur, chacun se mettrait à rire si ce gérant prenait fantaisie de gérer. Les gens accoutumés aux fictions judiciaires connaissent cette comédie, la supportent en haussant les épaules, et finissent par ne plus voir très clairement ce qu'elle a d'étrange et d'immoral. Mais avant de médire des indulgences des jurés en matière de presse, qu'on veuille bien songer à l'impression produite sur leurs consciences par l'apparition incompréhensible de cet innocent substitué aux coupables! Comment ne ressentiraient-ils pas une grande surprise, suivie d'un peu d'indignation? Quoi! l'auteur de l'article poursuivi, le directeur du journal sont absens, et c'est sur un pauvre homme, inconscient du délit commis, qu'on leur demande de frapper? Pour leurs esprits simples la fiction de la gérance se réduit à ces termes, et c'est miracle si en pareil cas le jury n'acquitte pas toujours.

Mais, dira-t-on, dans beaucoup de cas, l'article est signé, et alors le jury se trouve en présence de l'auteur de l'article, c'est-à-dire d'une des personnes vraiment responsables. Sans doute, mais en ce cas encore, le personnage assis à côté de l'écrivain est toujours cet innocent gérant, homme de paille, qui protège encore sinon l'écrivain, du moins le directeur réel et le propriétaire du journal, contre les responsabilités effectives, civiles ou pénales.

Dans l'affaire qui nous occupe, le gérant, on le sait, est seul

poursuivi, et ce fait a déjà jeté le trouble dans les consciences de nos jurés quand le débat s'engage.

V

Ce n'est point ce débat qui va les raffermir! Nous n'en suivrons pas chaque péripétie, mais il est clair que tous les défauts que nous avons déjà signalés dans les débats criminels ordinaires se trouvent ici décuplés. Il semblerait que cette audience aura pour but de faire la lumière sur les faits reprochés au plaignant; mais sauf l'intéressé, qui donc songe à cela? Dès les premiers mots du premier témoin, le point à juger est oublié et dédaigné. Sans doute on a accusé ce fonctionnaire, mais était-ce de lui qu'il s'agissait? C'était le gouvernement qu'on visait pardessus sa tête, ce sont les procédés généraux de l'administration, de la police ou du ministère, qu'on demande aux jurés de flétrir en absolvant le journal accusateur. Le plaignant n'était cité qu'à titre d'exemple; si cet exemple était mal choisi, ou bien un peu exagéré, on le regrette! Mais le jury connaît-il et approuve-t-il les agissemens ordinaires du gouvernement dans des cas analogues?

C'est sur ce point que la lutte commence. On cite des anecdotes scandaleuses, et s'il s'en trouve une, plus ou moins prouvée, qui excite l'indignation du public, il semble que le journal a cause gagnée. Le ministère et son histoire, le Parlement et la République sont mis en question; c'est sur des idées générales qu'on appelle les jurés à prononcer. On ne leur demande pas un jugement, mais un ordre du jour. Et si, d'aventure, parmi ces jurés se trouvent quelques politiciens d'opinions analogues à celles du journal poursuivi, s'ils se laissent aller au désir bien français de « dire son fait » au gouvernement en acquittant ceux qui l'injurient, n'oublieront-ils pas aisément, dans ce débat grossi et dévié, qu'ils déshonorent ainsi le pauvre diffamé confié à leur justice?

Ce plaignant, cependant, fût-il un député ou même un fonctionnaire, a bien droit à des juges! Il a droit à ce que les jurés saisis de son affaire prennent le procès où il est, et non où la fantaisie de son adversaire le place. La loi admet qu'il soit un accusé, mais non pas un accusé sans défense!

La loi admet, disons-nous, qu'il soit un accusé, car, en matière de diffamation contre les fonctionnaires, le législateur permet, et encourage en quelque sorte par l'impunité, les diffamations reposant sur des faits vrais et démontrés : « Celui qui dénonce à l'opinion des faits vrais appartenant à la vie publique

d'un fonctionnaire, a dit M. Georges Barbier, dans son *Code expliqué de la Presse*, ne fait qu'user d'un droit politique que la loi reconnaît à tous les citoyens, et l'exercice de ce droit, lors même que celui qui en use obéit à l'esprit de vengeance ou de dénigrement, ne saurait lui faire encourir aucune responsabilité ni pénale, ni civile. »

Nous admettons cette théorie, nous admettons la grande lumière qu'elle appelle sur les actes des représentans du gouvernement. Mais si de par la loi il y a ainsi deux parquets en France : le Parquet officiel, et à côté de lui le « Parquet officieux » qui est celui de la Presse; si ce Parquet officieux jouit de libertés extrêmes pour accuser les fonctionnaires; s'il peut les attaquer sans précautions et sans enquête, en donnant à ses réquisitoires la portée et le ton d'un arrêt; si les hommes que ce Parquet dénonce sont ainsi vraiment et légalement des accusés, qu'ils aient du moins les garanties qui s'attachent en tout pays civilisé à une telle situation! Que ce Parquet officieux qui revendique avec tant de raison pour les citoyens poursuivis par le Parquet officiel les droits sacrés de la défense, les accorde de même à ses propres accusés! Cette demande à coup sûr n'est pas excessive et on sait pourtant qu'elle est loin d'être exaucée! En effet si la sauvegarde de l'inculpé contre le ministère public a été médiocrement organisée par nos lois, la sauvegarde des citoyens contre « l'autre Parquet » ne semble pas bien assurée encore. Nous savons qu'avant le procès les jurés ont été prévenus, flattés ou menacés, assaillis de commentaires sur les faits qu'ils auront à juger; nous constatons maintenant qu'à l'audience, notre accusé, c'est-à-dire le plaignant, voit le champ du procès, le terrain des imputations dont on doit apporter la preuve, tout à coup envahi et débordé de toutes parts, par des faits étrangers.

Si ce tableau est vrai, la chose est grave et vaut la peine qu'on y réfléchisse. A une époque où la diffamation et l'outrage contre les fonctionnaires, les députés, les hommes publics du pays sont devenus si fréquens et si violens, est-il supportable que ces hommes ne puissent pas se défendre rationnellement, au cours d'un débat libre, mais exactement circonscrit dans les limites de la logique et de la loi? Il n'est pas tolérable que l'audience soit une arène où chacun ait le droit de tout dire, où l'honneur du plaignant dépende de la solution de je ne sais quelle confuse et tumultueuse bataille politique! Prenons-y garde, notre pays, par des raisons complexes et multiples, devient de plus en plus une nation de fonctionnaires : il ne mérite pas que l'on fasse de lui aux yeux du monde une nation de fonctionnaires discrédités!

VI

Mais, dira-t-on, à quoi tient cette déviation du débat? Pourquoi ceux qui sont chargés de le diriger ne parviennent-ils que rarement à accomplir leur tâche? Là est le nœud de la question en ce qui concerne l'audience. Dans ces procès de presse plus que dans tous les autres, point de justice possible sans une magistrature forte et indépendante, sans la délégation à un arbitre respecté et redouté de tous des pouvoirs que la loi ne peut régler d'avance, et qu'il s'agit de préciser dans chaque espèce. Or, en telle matière, possédons-nous toujours cet arbitre sévère, constamment obéi?

Qui serait surpris que la peur de la presse, ce sentiment moderne qui glace les plus forts, ne parvînt quelquefois à paralyser sur son siège un magistrat d'ailleurs très courageux?

Ce président d'Assises n'a pas tremblé devant les menaces anarchistes, il a prouvé très simplement alors sa bravoure professionnelle. Aujourd'hui le voilà paralysé, inerte. Il assiste sans mot dire aux scènes tour à tour violentes et ridicules que ce débat sans maître déroule devant lui. Que craint-il donc? Il doit bien comme homme public se soumettre à la critique, à la censure la plus attentive dans l'exercice de ses fonctions. Mais ce n'est pas la crainte d'une telle censure qui pourrait l'arrêter. Ce qui effraie le plus brave, c'est l'insulte personnelle qui le menace et qui le guette, qui l'atteindra demain dans son existence privée, dans ses affections de famille. Car tel journal qui s'indigne quand la justice criminelle invoque les antécédens d'un accusé, publiera tous les racontars sur l'hérédité, les tares familiales de ceux qui administrent, jugent, gouvernent le pays. Si dénuée de fondemens que puisse être la calomnie, elle aura toujours quelque effet, car il est malheureusement trop vrai, comme le disait Rœderer, que si « en Angleterre l'injure intéresse quelquefois en faveur de celui qui la reçoit, en France elle avilit toujours celui qui la souffre. »

Souffrir l'injure, ou bien faire un procès qui conduit à un débat semblable à celui qui se déroule sous nos yeux : telle est l'alternative qui s'offre trop souvent en France aux fonctionnaires de tous ordres. Le président d'Assises reste donc muet et sourd, et dans ce singulier procès, où le plaignant est accusé, où les coupables restent gaîment dans la coulisse, où l'accusé officiel est un jouet et un fantoche, où le juge des faits est caressé, menacé et circonvenu de toutes manières, où le juge du droit sait par avance qu'il sera traîné aux gémonies, qui donc guidera

le débat? qui réprimera les violences, les écarts de parole plus graves à l'audience que dans le journal poursuivi?

Parfois (et ceci montre bien les vices de ce débat, vices dont on rendrait injustement le jury responsable), la diffamation est si énorme, si invraisemblable que le journal poursuivi ne recherche pas, ne peut espérer l'acquittement. Il accepte par avance la condamnation, sachant que, moyennant cette faible indemnité, il pourra sans danger apporter à l'audience des violences effrénées. Et il y réussit! le verdict de condamnation disparaît dans le commentaire du scandale qui l'a précédé : scandale non réprimé, qui ne peut que produire sur le jury la plus démoralisante impression. Les lois ne manquent pas, cependant, pour châtier ces délits d'audience, mais il semble que toute loi perde ici sa vigueur.

C'est dans de telles affaires que la stratégie, les ruses du duel oratoire trouvent le terrain favorable par excellence à leur développement! Ceux des jurés qui sont des politiques sont en proie aux fureurs des hommes de parti; les autres (la majorité), surpris et déroutés devant ce déchaînement de colères, ne savent plus à quoi rattacher le *oui*, le *non* final qu'ils ont à déposer dans l'urne.

Cependant les voici autour du tapis vert, et la situation est plus difficile pour eux qu'elle ne le fut dans aucune autre affaire : « Le prévenu, gérant de tel journal, *est-il coupable* de diffamation? » Telle est la question unique qu'on leur pose. Que ceux qui sont portés à railler les jurés, à les taxer d'erreur et de faiblesse veuillent bien réfléchir à toutes les difficultés qui résultent pour eux d'une telle interrogation! D'abord et avant tout les jurés savent que ce gérant n'est pas, ne peut pas être le coupable, qu'il n'a point reçu, ni vu, ni lu le manuscrit de l'article poursuivi. Quel effort doivent-ils faire pour dire *oui*, pour condamner l'homme de paille, pour accepter cette fiction légale qui veut que, la *publication* constituant le délit, le gérant soit le coupable puisqu'il est le *publicateur*. Obscurément les jurés sentent que ce qui fait l'infraction, ici comme en toute matière, c'est l'intention délictueuse. Et cette intention, à qui donc est-elle imputable si ce n'est à l'auteur de l'article, ou bien au directeur qui est l'âme du journal et le gérant moral de l'entreprise? Mais quelle que soit la pensée du juré sur ce sujet, il ne peut échapper au dilemme qui se pose. Il faut qu'il condamne le gérant fictif, ou bien, s'il acquitte, il faut que par là même, et par le fait seul de l'acquittement, il condamne et flétrisse le fonctionnaire contre lequel on n'a produit aucune preuve. *Entre deux innocens la loi lui donne à choisir*. Il faut qu'il frappe l'un ou bien qu'il frappe l'autre.

Soyez donc étonné, si la décision du jury, quelle qu'elle soit, déplaît à tout le monde ! Que feraient à sa place douze hommes de génie ?

En un tel embarras, et même au cas où le prévenu est l'auteur de l'article, les jurés voudraient souvent avoir quelque moyen d'acquitter tout le monde, d'absoudre le journal sans flétrir sa victime. Après tout, pensent-ils parfois, le prévenu et le plaignant nous plaisent assez l'un et l'autre; ce sont de braves gens qui ne s'entendent pas; l'un (l'accusé, le journaliste) est un rêveur qui était de bonne foi quand il a écrit son article, l'autre est un homme sérieux et de grand mérite. Comment ne faire tort ni à l'un ni à l'autre? Puisque la loi ne nous permet pas d'exprimer toute notre pensée, essayons par un biais de nous faire comprendre. Condamnons, mais avec des circonstances atténuantes, et peut-être un recours en grâce!

Cette solution sans doute n'a pas grand sens, mais elle montre de la part du juré un désir touchant de ne pas nuire, et surtout elle révèle la situation si fausse dans laquelle on place ces honnêtes gens. La question unique qu'on leur pose contient des élémens complexes; la résoudre par *oui* ou par *non* constitue souvent une impossibilité. Il faudra bien arriver à fournir à ces hommes la possibilité d'exprimer les idées diverses qui s'offrent à leur jugement, au lieu de les contraindre à se renfermer dans un obscur monosyllabe !

Actuellement leur perplexité est extrême et elle augmente encore quand ils se préoccupent des conséquences de leur verdict, des peines qui seront prononcées s'ils condamnent. Dans notre affaire le gérant seul est poursuivi, et c'est bien un miracle s'il n'est pas acquitté. Si ce miracle se produit le gérant sera mis en prison, il ne paiera pas l'amende, et personne n'aura à la payer pour lui. Voilà en vérité un beau résultat, aussi capable de prévenir la calomnie que d'inviter les jurés à la réprimer avec suite! Mais, si l'auteur de l'article est présent et condamné? En ce cas il fera de la prison et il y aura alors une répression. Mais sera-t-elle utile et efficace? En matière de presse, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que la prison n'est pas une peine très appropriée, que les peines pécuniaires seraient d'un meilleur effet. Substituer de fortes amendes et de sérieuses réparations civiles à des séjours plus ou moins prolongés dans les cachots de Sainte-Pélagie est une idée qui ne rencontre guère que des approbateurs. Mais dès qu'il s'agit de la mettre en pratique, mille obstacles s'élèvent.

D'abord la loi, par le tarif de ses amendes, montre qu'elle répugne aux peines pécuniaires. Ce qu'elle veut, c'est la kyrielle

de ces condamnations à 16 ou 25 francs, qui se récitent au bout des décisions comme une prière accessoire, à laquelle on ne veut pas manquer, mais dont la portée et le sens sont égarés depuis des siècles. Ainsi, les magistrats obéissent à des tendances anciennes et invétérées, en se tenant dans l'application de l'amende aux environs du minimum, et en n'accordant presque jamais de forts dommages-intérêts. D'ailleurs l'opinion publique (la même qui semble reconnaître l'efficacité des peines pécuniaires en matière de presse) les réprouve d'autre part à cause du *point d'honneur*. Ce point d'honneur, ou, si l'on veut, ce préjugé, empêche en général le plaignant de demander des dommages-intérêts. S'il le fait, il aura soin par divers procédés d'expliquer aux jurés, aux journaux et au public qu'il n'entend nullement en profiter, qu'il destine cet argent à ses pauvres!

Donc, chacun en France est bien d'avis qu'il faudrait appliquer en matière de presse de sérieuses peines pécuniaires... Seulement la question des dommages-intérêts n'est pas soumise au jury, la loi édicte des amendes minimes, les magistrats tiennent pour la prison, et le plaignant se déshonore s'il demande autre chose qu'un franc de réparation! Ajoutons que si par miracle l'arrêt condamne le journal à des dommages-intérêts ou à une forte amende, le gérant insolvable ne paiera jamais; l'écrivain ne paiera peut-être pas davantage, et les propriétaires du journal, nous l'allons bientôt voir, ne seront que trop protégés contre les recours de ce genre.

Tel est donc de nos jours dans ses traits principaux un procès de presse devant le jury. Loterie! dira-t-on... Si ce mot était exact, il ne faudrait pas en sourire. La liberté ne dure qu'autant qu'une justice rigoureuse contient chacun dans le respect des droits d'autrui; or le débat que nous avons suivi montre bien que si la loi et la pratique consacrent la liberté de la presse, elles n'organisent point sa responsabilité. Et le miracle dans ces procès de Cour d'Assises n'est point que le jury de temps en temps s'égare, mais qu'il puisse trouver une seule fois son chemin. Voyons donc à ce point de vue les résultats qu'ont pu donner depuis la loi de 1881 les poursuites devant le jury.

VII

Est-on jamais d'accord en fait de statistique? et qui pourrait se flatter de répondre avec une exactitude absolue à cette question : Depuis la loi de 1881, le jury, statuant en matière de presse, a-t-il fait preuve, oui ou non, de l'extrême faiblesse qu'on lui attribue si généralement? Sans prétendre trancher cette question

difficile, traçons, au moyen de quelques chiffres non suspects, le tableau des poursuites de presse devant la Cour d'Assises depuis la loi de 1881, avec leurs résultats :

Périodes quinquennales.	Prévenus de délits politiques et de presse jugés par les Cours d'assises.	Acquittés.	
De 1881 à 1885.	284	153	53 p. 100
De 1886 à 1890.	273	140	51 —
De 1888 à 1892.	319	96	30 —

D'un tel tableau, il paraît résulter que le raffermissement de la répression est caractéristique et rapide. Aussi lisons-nous les lignes suivantes dans le rapport de M. le Garde des sceaux sur la justice criminelle pour l'année 1892 : « Les délits politiques et de presse ont une nature et une allure si spéciales qu'il convient de les mettre à part. Sur 92 prévenus jugés par les Cours d'assises en 1892, 20 seulement ont été acquittés, soit 22 acquittemens sur 100 accusations, proportion inférieure à la moyenne générale qui est, nous l'avons dit, de 29 p. 100 (1). »

Ainsi les jurés, du moins en 1892, se sont montrés plus sévères pour les prévenus de délits de presse que pour les criminels de droit commun. Regardons le détail de quelques-unes des affaires de presse que les Cours d'assises ont examinées dans cette année instructive :

Délits de presse devant les Cours d'assises en 1892.	Prévenus.	Prévenus acquittés.	
Diffamations envers les fonctionnaires.	26	12	46 p. 100
Provocation aux crimes de meurtre, de pillage, etc.	35	3	3 —
Provocations à l'indiscipline adressées à des militaires, injures à l'armée. .	22	2	8 —

De ces chiffres on peut, avec réserve, dégager quelques conclusions.

Ce qui frappe d'abord, c'est le nombre infime des poursuites, en ces années où le nombre des délits, et spécialement des diffamations, n'a certes pas été décroissant. Mais en ce qui concerne la responsabilité personnelle du jury, nul à coup sûr ne

(1) Voici, pour la période quinquennale de 1888 à 1892, un tableau des poursuites devant le jury et de leurs résultats en matière de presse.

	Années.				
	1888	1889	1890	1891	1892
Prévenus jugés.	36	57	65	69	92
— acquittés	15	22	23	16	20

saurait conclure de tels chiffres (1) que nos jurés contemporains soient enclins à ces acquittemens systématiques que d'autres temps (2), d'autres régimes ont connus. Qu'on veuille bien songer aux jurés de 1831 ; à la *Tribune* 111 fois poursuivie et 91 fois acquittée ; à Thouret, gérant de la *Révolution*, 30 fois poursuivi et 22 fois acquitté, à Degouve-Denuncques, rédacteur du *Progrès du Pas-de-Calais* 24 fois poursuivi et 24 fois acquitté ; à Évariste Gallois envoyé à la Cour d'Assises pour avoir brandi un poignard en s'écriant : « A Louis-Philippe, s'il trahit ! », et acquitté triomphalement ! Ces temps ne sont plus, quoi qu'on en puisse dire ; et il n'est pas paradoxal d'affirmer que, lentement, le jury fait son éducation. En tout cas, il faut convenir que dans ces quinze dernières années, malgré les conditions si défavorables dans lesquelles il a fonctionné, il n'a pas commis de fautes assez graves pour mériter sa condamnation.

VIII

Nous venons de montrer, dans la matière du délit de presse devant le jury, le fonctionnement de la loi actuelle. Comment l'améliorer? Avant de répondre à cette question, examinons les opinions de ceux qui, renonçant à organiser le jury, entendent d'ores et déjà le destituer de ses fonctions de juge de la presse.

Voici d'abord aux yeux de ses partisans une doctrine qui, pour juger la presse, n'admet ni le jury ni aucun autre tribunal, par l'excellent motif qu'il n'y a point de délits de presse. C'est l'école de l'impunité, qui possède quelques bons argumens et des maîtres illustres. « Toutes lois sur les délits de presse sont et demeurent abrogées », telle est la proposition de loi à laquelle aboutit en

(1) Pour être complet et sincère, il convient d'observer que la dernière statistique criminelle parue, celle qui est relative à l'année 1893, a donné lieu, dans le rapport officiel, à l'observation suivante : « Les poursuites pour délits politiques et de presse, qui avaient suivi une progression ascendante de 1888 à 1892 (de 36 à 92 prévenus), sont entrés dans une voie décroissante en 1893 (67 prévenus) et la proportion des acquittemens, qui était de 30 pour 100, a beaucoup augmenté ; elle a été, en 1893, de 50 pour 100. » Ajoutons que ces constatations ne sont nullement décisives pour savoir si le raffermissement dans la répression qui s'est dessiné de 1888 à 1892 tenait ou non à des causes passagères, car elles portent sur une année seulement ; il faut attendre, pour pouvoir en juger, les résultats d'une nouvelle période quinquennale.

(2) Et d'autres pays, notamment l'Angleterre... A Londres, vers 1771, les jurés étaient dans un tel état d'esprit qu'on ne pouvait obtenir d'eux une condamnation en matière de presse. Lecky et tous les historiens nous disent que la licence de la presse était alors extraordinaire. « Aucun rang, aucune vertu publique ou privée ne mettait à l'abri des plus honteuses attaques... » et les magistrats, lord Mansfield par exemple, se gardaient bien de traduire leurs diffamateurs devant le jury, de peur d'acquittement... Est-ce que les Anglais ont songé à enlever au jury la connaissance des délits de presse ?

1876 cette doctrine, dont le grand maître, Émile de Girardin, aimait à dire : « La presse sans l'impunité, ce n'est pas la presse libre, c'est la presse ayant pour juges l'arbitraire, l'ignorance et l'intolérance. »

Ce qu'il faut bien remarquer, c'est que ces idées, repoussées en principe par le législateur de 1881, l'ont, en fait, pénétré et enveloppé ; elles ont exercé sur lui une influence telle que, soit par les vices presque volontaires de sa construction, soit par l'esprit qui devait présider à son application, le nouveau code de la Presse masque et déguise à peine depuis quinze ans, sous ses lignes correctes d'édifice pénal, le triomphe de fait du système de l'impunité. Ce point de vue est-il exact ?

Il suffit pour s'en rendre compte de relire les discussions qui ont précédé le vote de la loi de 1881. « Si nous faisons une loi pour ne pas l'appliquer, disait M. Allain-Targé, partisan de l'impunité déclarée, si nous y insérons des pénalités pour ne pas nous en servir, tout cela est bien inutile ! » Mais comment l'orateur pouvait-il supposer que la loi ne serait pas appliquée ? C'est qu'à l'heure où il parlait, les premiers articles votés avaient déjà rendu la répression illusoire. « Nous avons, disait M. Allain-Targé, détruit, désorganisé, supprimé à tout jamais ce qui pouvait être la responsabilité. A l'heure qu'il est, tout le monde, pourvu qu'il ait 20 ou 30 francs dans sa poche, peut publier un journal qui aura un, deux, trois numéros, tout le monde peut publier un libelle, peut même l'afficher, le faire distribuer par qui il voudra ; pourvu qu'il ait un gérant irresponsable, insolvable du moins, il est parfaitement à couvert de tout. »

Il est clair que dans ces conditions il était bien superflu d'inscrire des pénalités dans le Code ! L'orateur s'applaudissait d'ailleurs de ce résultat obtenu. « Ne compromettez pas, s'écriait-il, le *bénéfice de l'impunité* que le gouvernement pratique depuis deux ans et demi ! Il y a un fait nouveau, et ce fait, c'est que le gouvernement est outragé de la manière la plus odieuse, et il y a un fait ancien, c'est que nous, les républicains, nous avons été depuis dix ans assaillis par les calomnies de toute nature. On a cherché de toutes les manières à nous déshonorer, sans que nous ayons voulu provoquer des poursuites contre qui que ce soit... Et nous ne nous en portons pas plus mal..... La France, concluait-il, *s'habitue à la licence de la presse*, l'opinion publique se charge de défendre la société, les grands intérêts de l'État, et aussi la réputation des hommes politiques, de tout le monde ; et il est bien heureux que l'opinion publique se charge de ce soin, parce que la répression y échouerait. »

Ces idées avaient dans le Parlement des défenseurs convain-

cus, et ceux-ci, dans les cas difficiles, en appelaient au président de la commission, à Émile de Girardin. Ce dernier répétait ses célèbres remarques où tant de vérités sont mélangées à tant d'erreurs : « Pourquoi réprimer quand on peut réfuter ? » Et encore : « Les régimes politiques qu'un courant entraîne croient que ce sont les journaux qui les emportent, comme les enfans, lorsque la voiture dans laquelle ils se promènent est en mouvement, que ce sont les arbres qui marchent. » Quant à la calomnie, il n'y a qu'à opposer le dédain « aux ivrognes de la presse », à mettre toujours la vérité pour soi, car il n'y a qu'elle qui ait la puissance de nuire quand elle vous est contraire. » Sur ce point, Jules Simon allait plus loin encore que M. de Girardin : « Si vous voulez comprendre et appliquer la liberté, disait-il, il faut que vous fassiez disparaître le droit pour le dépositaire de la puissance publique d'être défendu contre l'injure. Je dirais volontiers que le fonctionnaire *a droit à être injurié* et à être défendu par ses actes, par sa droiture, et non par la puissance de la loi. » C'est bien là la théorie que plusieurs hommes politiques cherchaient à faire prévaloir par leurs amendemens. Le Parlement ne les a pas, sans doute, entièrement suivis, mais leurs idées circulent dans des textes qui, pour la plupart, ne semblent pas conçus et agencés en vue d'une ferme application. On s'est borné à conserver au nouveau Code de la presse quelque apparence répressive, à en faire, comme disait un député, une « loi de prévoyance. » Quelques-uns espéraient que son aspect, son uniforme de loi pénale suffirait à inspirer à la presse une salutaire terreur. « La crainte du jury, disait M. Ribot, sera le commencement de la sagesse. » Mais, à la vérité, les plus prudens parmi les membres de la majorité de la Chambre étaient eux-mêmes tentés de se prêter à l'expérience recommandée par Girardin. « En matière de presse, il n'y a qu'une idée dont la justesse n'a pas encore été vérifiée par l'expérience : c'est son impunité *basée sur son impuissance.* » Comment d'ailleurs ne pas comprendre que la pensée d'un tel essai ait pu hanter beaucoup d'intelligences ? Ce siècle a vu, en fait de répression, tant d'expériences avortées, tant de tentatives tragiques !... Par excès de logique, et par amour de pure symétrie, il était bien tentant (en même temps qu'aimable pour beaucoup d'intérêts que l'idée de l'impunité de la presse groupera longtemps encore) de virer entièrement de bord.

Aujourd'hui l'expérience est faite. Faut-il la continuer ?

Et d'abord, y a-t-il autant de gens qu'il y en avait alors pour soutenir le principe fondamental de l'école de l'impunité : à savoir que la presse est impuissante ?

Sans cette affirmation de l'impuissance de la presse, son impunité est inadmissible ; or c'est là une théorie qui depuis quel-

ques années devient difficile à soutenir ! Pour le bien et pour le mal, la presse est devenue une des plus grandes, peut-être la plus grande puissance moderne. Dans les questions les plus hautes de la politique internationale, dans les conjonctures les plus graves au point de vue de la paix du monde, « la presse, disait récemment M. de Pressensé, a joué un rôle qui semblait jusqu'ici exclusivement appartenir aux gouvernemens constitués. » A l'occasion du conflit anglo-américain, n'a-t-on pas vu le directeur d'un journal de New-York organiser un plébiscite en faveur du maintien de la paix, et recevoir à ce sujet des télégrammes de souverains ?

Au point de vue de son influence sur la politique intérieure, et sur la vie des hommes publics, dira-t-on aujourd'hui que la presse est impuissante à flétrir, à ruiner par des violences calculées un fonctionnaire, un homme politique, une assemblée, un chef d'État (1) ? Et si on reconnaît cette immense puissance, par quelle anomalie serait-elle déchaînée au milieu de la société, jouissant du privilège exorbitant d'être irresponsable de ses fautes (2) ?

Mais, répondront les partisans de l'impunité, la répression est impossible !

Si le mal est certain et reconnu, l'effort pour y porter remède, eût-il cent fois échoué, devrait sans cesse se poursuivre ; et cette considération suffit à faire rejeter les conclusions de l'école de l'impunité, qui tendraient à supprimer le jury sans lui donner de successeur.

IX

Examinons maintenant un autre système, celui qui, voulant une répression sérieuse et efficace, ne croit possible de l'assurer qu'en donnant aux tribunaux correctionnels la connaissance des délits de presse actuellement déférés au jury. Ce système, qui remettrait en vigueur la loi de 1875, a été soutenu, il y a six ans, devant les deux Chambres, et n'a rencontré aucun succès devant l'une d'elles. Il a néanmoins des partisans nombreux ; c'est lui qui en cas d'échec définitif de la juridiction libérale de la Cour

(1) A un autre point de vue, dira-t-on que la marée montante des productions pornographiques n'est pas d'une puissante influence pour le mal d'un pays ? qu'elle n'atteint pas le cerveau d'un peuple, les mœurs de ses enfans ?

(2) Gambetta a dit, en 1879, dans une célèbre affaire de diffamation : « Si vous ne protégez pas efficacement l'honneur et la réputation des personnes, tout le monde se sentant à la merci du premier venu, nous verrons naître des *mœurs horribles* qui donneront à chacun de nous la tentation de se protéger soi-même par la brutalité et la violence. »

d'Assises, ralliera tôt ou tard un grand nombre de suffrages, et marquera par son succès le retour périodique vers les pratiques autoritaires, dont les étapes sont connues, et dont la censure est le but.

Les partisans de la juridiction correctionnelle ont, aussi bien que ceux de l'impunité totale, des argumens plausibles à fournir; mais, à notre avis, ils sont dans l'erreur quand ils cherchent à justifier leurs vues en répétant qu'elles consacreraient le *retour au droit commun.*

Il n'y a pas de formule dont on ait plus abusé que de cette phrase célèbre, qui depuis quatre-vingts ans défraie tous les propos, les discussions et les discours sur la presse. Et ce qui peut surprendre, c'est que ce « droit commun, » véritable Protée, change sans cesse de sens et de forme : tantôt il est la liberté, tantôt il est la servitude, mais c'est toujours le *droit commun.* En quoi le « retour à la correctionnelle » pourrait-il constituer ce célèbre « retour au droit commun »? Voici la théorie. On s'est avisé que le tribunal correctionnel est la juridiction des *délits*, tandis que la Cour d'Assises est la juridiction des *crimes.* Ce serait donc par une sorte d'exception, de privilège, d'accroc au *droit commun* que les infractions de la presse, qui sont des *délits*, seraient déférées aux Cours d'Assises qui, d'après la loi, sont juges des *crimes.* Tel est le raisonnement.

Il serait irréprochable si notre Code pénal avait pris la peine d'étudier les infractions au point de vue de leur gravité, et de définir scientifiquement le délit et le crime. En ce cas, les infractions les plus graves seraient, sous le nom de *crimes*, déférées à une juridiction, et les moins graves seraient, sous le nom de *délits*, déférées à une autre : il serait alors exceptionnel qu'une infraction scientifiquement classée dans les délits à raison de son peu de gravité fût renvoyée devant la Cour d'Assises. Mais chacun sait qu'il n'en est pas ainsi et que, malheureusement, notre division tripartite des faits punissables en crimes, délits et contraventions, est purement arbitraire, empirique, et ne correspond à rien de rationnel. Rossi dénonçait déjà vers 1830 l'absurdité de ce système, mais il est toujours debout. Même, les distinctions imaginées par le Code de 1810 sont devenues aujourd'hui d'autant plus arbitraires que, par suite de circonstances que nous avons indiquées, la plupart des crimes devant le jury sont punis de peines correctionnelles. — Il n'y a donc pas d'attribution rationnelle et philosophique de compétence. L'infraction de la presse appartient au jury parce qu'elle lui est déférée par la loi; et il n'y a rien dans l'économie générale de notre Code qui rende plus normale et plus harmonieuse la juridiction correctionnelle en pareille ma-

tière. J'ajoute qu'il ne faudrait jamais perdre de vue dans ces questions (et on le fait constamment), que la juridiction pénale ordinaire et normale de ce pays, la juridiction pénale de droit commun suivant la loi, — est le jury. C'est en le dépossédant qu'on a fait à ce *droit commun* des exceptions plus ou moins heureuses.

Ce point de vue, d'ailleurs, est secondaire aux yeux des partisans du tribunal correctionnel, dont le but véritable n'est pas le rétablissement de l'harmonie dans notre jurisprudence! Ils proscrivent le jury comme juridiction *qui acquitte*, et cherchent dans le tribunal correctionnel une juridiction *qui condamne*. Sur ce point, il faut l'avouer, leurs argumens sont assez forts! On se souvient que sous l'Empire, toutes les poursuites correctionnelles, à part un nombre infime d'exceptions, ont été suivies de sévères condamnations. Cela est tentant, à première vue, pour ceux qui jugent que l'impunité de la presse avec le jury est certaine!

Qu'ils envisagent cependant les inconvéniens du système! Qu'ils se souviennent de ce que les républicains disaient aux magistrats du second Empire : « Le gouvernement, fatalement, arrive à s'attribuer le droit de choisir lui-même parmi tous les magistrats d'une Cour ou d'un tribunal, ceux qui devront prononcer entre la presse et lui. » — « Un juge chargé de juger les délits de presse passera toujours pour être un instrument de domination, *instrumentum regni*. » C'était l'opinion de M. de Serre, de Chassan et de tant d'autres, qui ont montré combien l'attribution des procès de presse aux tribunaux correctionnels est contraire aux véritables intérêts de la magistrature; et les intérêts de la magistrature sont ici ceux de la justice et de la nation même. Quel péril dans une démocratie qu'une magistrature dépendante ou supposée telle! Dans un pays où les partis se disputent le pouvoir et peuvent l'obtenir tour à tour, il y aurait non seulement une magistrature politique, mais plusieurs camps, bientôt plusieurs factions dans cette magistrature!

Mais, objectera-t-on encore, ces maux sont compensés par les avantages d'une répression constante et efficace. Serait-on même sûr de cette répression? Ceux qui rêvent imprudemment de ces années du second Empire où les tribunaux condamnaient toujours, et qui établissent un saisissant contraste entre la rigueur des juges et la mollesse des jurés, pourraient bien avoir quelques surprises si leur système venait à prévaloir aujourd'hui. L'habitude des courtes peines, des amendes insignifiantes, des dommages-intérêts dérisoires n'est pas actuellement le fait du jury, qui n'a qu'indirectement à statuer sur toutes ces choses. S'il y a faiblesse, dans les applications de la loi, on peut

demander aux hommes d'expérience si cette faiblesse n'est pas universelle, et ne suit pas une marche en quelque sorte parallèle dans la magistrature et dans le jury.

D'ailleurs, en admettant que ceci soit inexact, et que le jugement de la Presse par le tribunal correctionnel dût amener aujourd'hui une ère de condamnations aussi suivies et rigoureuses que celles qui ont été prononcées sous l'Empire, croit-on que ce système s'établirait chez nous, en 1896, sans entraîner les conséquences les plus graves? Peut-on, au milieu d'un régime de suffrage universel, de liberté politique totale, reprendre tout à coup, sur un seul point, une des méthodes caractéristiques des gouvernemens personnels? Les régimes qui ont imposé à la presse la juridiction correctionnelle disposaient de moyens de compression dont il n'existe plus trace. Que le gouvernement prenne aujourd'hui la responsabilité directe du jugement des journaux, quels embarras inextricables lui créera une telle responsabilité! De combien d'interpellations, de chutes de ministères une telle mesure sera-t-elle la source! Nous avons dit ailleurs qu'il est déjà fâcheux que, par la situation un peu trop dépendante du président d'assises, par l'ingérence un peu trop active du ministère public, le gouvernement prenne quelque apparence de participation au jugement des affaires criminelles... Que serait-ce, grand Dieu! le jour où le gouvernement assumerait, en quelque sorte officiellement, la responsabilité des jugemens, et cela dans cette matière si délicate des délits de presse!

Acceptons donc le jury. Avec son impersonnalité, son impartialité certaine, il est la seule juridiction qui dégage les gouvernemens et rassure les citoyens dans un pays libre. D'ailleurs les adversaires mêmes de cette juridiction, M. Tarde par exemple, reconnaissent que, s'il est une matière qui lui soit particulièrement destinée dans un pays de démocratie, c'est à coup sûr le délit de presse.

Et puisque nous acceptons le jury, faisons-le franchement! n'essayons pas, tout en renonçant à l'abattre, de lui reprendre un à un, par des mesures particulières, les délits destinés à sa compétence. Déjà par des lois spéciales, promulguées à la suite de graves incidens, et par l'effort de la jurisprudence qui, en matière de diffamation, tend à reconnaître à peu de personnes le caractère public qui les rend justiciables de la Cour d'Assises, on a réduit quelque peu son domaine. Ces mesures dussent-elles avoir en apparence, et même d'abord en réalité de bons résultats, nous paraîtraient encore pleines de dangers à bien des points de vue, et notamment à celui-ci : en réduisant le champ d'action du jury on le condamne dans les affaires qui lui sont laissées, à

faire de mauvaise besogne. En effet, dans les œuvres du concours civique, et l'œuvre du jury en est une par excellence, l'usage, l'exercice, l'expérience peuvent seuls façonner le citoyen, le rendre apte à sa fonction et créer une juridiction utile.

X

C'est donc au jury qu'il faut s'en tenir, mais à quel jury? car son organisation peut se comprendre de bien des manières.

D'abord il est des âmes sentimentales, un peu naïves sans doute, qui voudraient pour juger la presse une sorte de jury d'honneur, ou plutôt un conseil de discipline composé d'écrivains, et exerçant sur les journalistes, groupés en Ordre ou en corporation, une juridiction de famille. C'est d'un tel jury qu'Émile Augier faisait le rêve. On se souvient des *Effrontés :* « Si les journalistes ne constituent pas, comme les avocats, un Conseil de l'Ordre, la Presse est perdue... » Est-il besoin de dire qu'une juridiction de discipline, assez ferme et puissante pour imposer ses lois aux journalistes, assez souple pour ne gêner en rien une profession dont la liberté est l'essence, serait la juridiction idéale? Tous les amis de la presse doivent souhaiter l'accomplissement de ce rêve de *self-government*. Mais, à en croire la réalisation prochaine, ils risqueraient sans doute de paraître ingénus.

Le temps n'est plus où la presse française était une petite confrérie, où les partis connaissant leur presse, ayant un petit nombre de journaux, faisaient eux-mêmes leur discipline. Qu'on songe que dans les dernières années de la Restauration il n'y avait en tout à Paris que 12 journaux, comptant ensemble moins de 60000 abonnés (1). Aujourd'hui la presse périodique parisienne comprend 2401 organes, et la presse provinciale, d'existence et de prospérité si récentes, en comprend 3386.

Tel est le peuple immense auquel il faudrait qu'une juridiction de famille imposât une discipline! Comment s'y prendrait-elle? Il est inutile de se dissimuler que la plupart des journaux vivent aujourd'hui de la publicité, et sont par conséquent dans une tutelle financière qui rend plus chimérique encore l'aimable rêve d'Émile Augier.

Renonçons donc pour le moment au Conseil de l'Ordre de la presse. C'est un autre jury qu'il nous faut, mais lequel?

(1) A la fin du gouvernement de Juillet, et dix ans environ après que Girardin eut révolutionné la presse en créant le journal à 40 francs, il se publiait à Paris vingt-six journaux quotidiens, comptant 200000 abonnés.

XI

Il y a une idée qui depuis cent ans a fait son chemin dans quelques cerveaux, mais qui en est rarement sortie pour faire son chemin dans le monde, c'est celle d'un jury spécial applicable à la presse. Cette idée, qu'il ne faut pas confondre avec le projet fantaisiste d'un jury d'honneur, est sérieuse et mérite au moins d'être discutée.

Observons tout d'abord que cette expression de « jury spécial » correspond aux théories les plus diverses. Les uns l'entendent en ce sens que le jury de la presse devrait être l'objet d'un recrutement spécial; les autres se préoccupent moins de la composition de ce jury que d'une organisation spéciale qui le mettrait en rapports plus directs avec les magistrats, et le rendrait peut-être, à côté d'eux, juge du droit et du fait par des décisions motivées. Ces dernières tendances sont celles de plusieurs jurisconsultes modernes et notamment de M. Georges Barbier.

En Angleterre, la principale et on peut dire l'unique différence entre le *juré commun* et le *juré spécial*, c'est que le premier est choisi par les juges de paix sur la liste des citoyens qui ont un revenu de 15 livres, tandis que le second est choisi parmi ceux qui ont un revenu net de 200 livres (1). C'est à la partie qui veut un « jury spécial » à le réclamer et à le payer. En matière de presse ce jury spécial est généralement accordé. La base de cette institution, on le voit, est exclusivement censitaire. Ce n'est point assurément une idée de ce genre qui guidait Sieyès, lorsque le 20 janvier 1790 il proposait à l'Assemblée constituante, pour réprimer les délits de presse, un jury spécial composé de dix jurés jugeant le fait et « choisis par le procureur syndic parmi les auteurs. » Cette proposition exaspéra Marat; elle encourut aussi le blâme de Camille Desmoulins, et eut pour résultat de rendre son auteur suspect. Mais la loi du 29 septembre 1791 qui organisait le jury, admit dans de certaines matières, celle du faux et celle de la banqueroute, le principe des jurés spéciaux « ayant les connaissances techniques relatives au genre du délit. » Le Code du 3 Brumaire an IV réalisa un instant le rêve de Sieyès, en déclarant qu'il y aurait des jurés spéciaux, fruits d'une sélection administrative, pour juger notamment les *écrits imprimés*.

Mais ces idées, bien qu'acceptées et défendues par des hommes

(1) *The jury laws and their amendment.* T.-W. Erle, London, 1882; et *Juryman's Handbook.*

aussi autorisés que Sieyès, Merlin et Daunou (1), n'eurent réellement aucun succès.

Bien plus tard, à la fin du second empire, Prévost-Paradol reprenait l'idée de Sieyès et de Daunou. « Si pourtant, disait-il dans la *France nouvelle*, le jury ordinaire inspire encore des défiances, si l'on craint qu'il ne manque trop souvent de fermeté ou de lumières dans ces affaires délicates, rien n'empêche de mettre à l'épreuve le système d'un jury spécial pour les délits de presse. On pourrait former la liste de ce jury spécial, pour chaque ressort de Cour, soit avec les noms de tous les conseillers généraux, soit en joignant à ces noms ceux des conseillers à la Cour d'appel. A Paris, où les affaires de presse ont plus d'importance, on pourrait agrandir et relever cette liste, en y ajoutant les noms des membres de l'Institut. »

Quels résultats produiraient ces jurys ingénieusement mélangés? Que valent ces combinaisons, et que vaudrait telle ou telle autre parmi celles qu'on peut imaginer à l'infini?

Nous croyons quant à nous qu'il ne faut pas risquer de rompre l'unité de la justice nationale en multipliant les catégories de juridictions. Nous n'admettrions l'idée de Sieyès et de Prévost-Paradol qu'en tant que quelques *hommes spéciaux* pourraient être adjoints à la liste des jurés ordinaires, dans certains cas déterminés. Nous ne croyons pas qu'un jury d'auteurs, c'est-à-dire de confrères, puisse être pour l'écrivain et pour la société autre chose qu'une juridiction dangereuse et passionnée. Mais il pourrait être bon qu'à côté de la liste générale du jury, il y eût une liste spéciale d'écrivains, peut-être recrutés à l'élection, et que, dans chaque affaire de presse, un ou deux membres de cette liste apportassent au délibéré un élément renseigné, une puissance consultative très précieuse. Ces idées, en tous cas, sont loin d'être mûres, et nous sommes de ceux qui pensent que, toutes autres solutions étant définitivement ou provisoirement écartées, il faut s'en tenir pour juger la presse au jury criminel, en faisant un sérieux effort pour l'améliorer dans son ensemble.

XII

En quel sens diriger cet effort?

Ces études auront leur conclusion dans l'esquisse que nous allons tracer de deux séries de réformes.

L'une aura trait à la juridiction criminelle en général, et no-

(1) Daunou, moins radical que Sieyès, n'aurait pas composé ce jury de la presse exclusivement d'*auteurs*, mais d'un mélange d'*hommes de loi* et d'*hommes de lettres*.

tamment au recrutement du jury, à son fonctionnement, à ses rapports avec les magistrats. L'autre, au point de vue spécial des délits de presse, aura trait aux procédés et aux institutions qui nous paraissent de nature à rendre en cette matière la tâche du jury plus aisée et son œuvre plus efficace.

Le premier point de vue, celui qui a trait aux réformes de la Cour d'Assises dans sa constitution organique, formera le sujet d'un prochain et dernier article. C'est donc le second point de vue, celui des réformes spéciales au régime de la presse, qu'il nous faut envisager aujourd'hui.

Mais avant d'aborder ces réformes, une « question préalable » se pose. A quoi bon tenter d'améliorer le jury de la presse si on ne doit le saisir que de quelques rares affaires, s'il doit rester ce qu'il est : une arme de parade rouillée et dangereuse? Une juridiction « de prévoyance », comme on disait en 1881, c'est-à-dire une juridiction qui ne fonctionne qu'à de longs intervalles, par exception et comme par caprice ; qui, en 1892, a vu comparaître pour toute la France 26 prévenus de diffamation envers les fonctionnaires, ne saurait acquérir la sûreté et l'expérience que l'exercice procure; elle s'atrophie, tend à disparaître! Il y a là, on le comprend, un problème dont il serait puéril de méconnaître les difficultés. Est-il possible, en matière de diffamation contre les personnages publics par exemple, d'introduire dans les poursuites quelque suite et quelque régularité?

Un honorable magistrat s'exprimait ainsi, récemment, sur ce sujet délicat (1) : « Le ministère public doit poursuivre, même d'office et sans plainte, la répression des diffamations contre les fonctionnaires... Je veux que la défense de l'honneur du fonctionnaire auquel un fait précis est imputé soit non pas un droit, mais un devoir. S'il ne mérite pas d'être défendu par l'action du ministère public, qu'il sorte de l'administration (2)!... »

Il est clair cependant qu'il y a des cas nombreux où il est difficile de concevoir que la poursuite puisse avoir lieu sans la plainte de la partie intéressée, d'un ministre, par exemple; et à un point de vue plus général, il y aura toujours, dans l'application des lois sur la presse, une mesure à garder. « La poursuite constante, régulière et inéluctable, disait M. Ribot, en 1881, c'est une idée de magistrat, ce n'est pas une idée de garde des sceaux. »

(1) M. Burdin de Péronne, *De la diffamation des fonctionnaires publics;* Amiens, 1895, p. 33.

(2) Ce système trop absolu avait pour défenseur, en 1867, le duc de Persigny. Dans une « note à l'Empereur », le Duc allait jusqu'à déclarer « qu'il ne faudrait pas un mois » pour décourager les diffamateurs si, à chaque insulte, on les mettait « en présence d'une poursuite certaine, inévitable ». Mais au conseil, MM. Rouher, Baroche et Troplong se montrèrent opposés à ces idées, et elles furent abandonnées.

Cela est surtout vrai quand il s'agit de délits d'opinion. Il serait cependant désirable qu'en matière de diffamation contre ceux qui gouvernent ou représentent le pays, le procès devînt la règle au lieu d'être l'exception.

Quels moyens employer pour arriver à ce but? Le meilleur, à coup sûr, est l'adoption d'un ensemble de mesures propres à encourager les plaintes ou les citations directes, en rendant l'accès de la Cour d'Assises plus facile, non coûteux et de résultat plus sûr. Le Français n'a pas plus qu'un autre le goût d'être diffamé, et le jour où il aurait à sa portée un moyen pratique de faire condamner son diffamateur il ne manquerait pas d'y recourir! Jusqu'à ce jour, on a pu dire qu'il faut qu'un fonctionnaire ou un député soit bien audacieux, bien patient et bien opulent pour tenter un procès devant la Cour d'Assises. En effet, même après avoir triomphé de son accusateur, il se trouve, la plupart du temps, contraint à payer les frais du procès! Une proposition de loi tout récemment adoptée à la Chambre des députés va bientôt porter remède à cette situation. Ce sera un pas fait dans la voie des réformes pratiques où il faut s'engager résolument.

Une de ces réformes, bien facile et logique, est l'extension du droit de citation directe. Aujourd'hui, un fonctionnaire, un juré ou un témoin diffamé peuvent citer directement leur adversaire devant la Cour d'Assises; une administration publique, un député ou un sénateur ne le peuvent pas. Il faut abolir ces distinctions sans fondement et faciliter ainsi les procédures. Il faut aussi, et c'est un des élémens essentiels de progrès, leur donner plus de rapidité. Mais on nous pardonnera de ne pas exposer ici les procédés qui nous paraissent propres à assurer ce résultat; c'est un sujet que nous traiterons dans nos conclusions générales.

Si par l'ensemble de ces moyens on arrivait à obtenir quelque régularité dans les poursuites devant le jury on aurait fait un pas immense. Rien ne déconcerte le juré, et, on peut bien le dire, le juge, comme le défaut de fixité et la fantaisie dans la répression. En une matière bien importante, et qui cette fois dépend exclusivement de l'initiative des parquets : celle de l'outrage aux bonnes mœurs commis par la voie du livre, le caprice dans les poursuites a pu être la cause d'acquittemens fâcheux. Quand un des industriels de la pornographie contemporaine est par hasard renvoyé devant la Cour d'Assises, l'avocat tire de sa serviette vingt recueils également scandaleux qui se vendent fort librement... Le jury ne comprend plus et acquitte. Quand la loi, qui est égale pour tous, n'est pas égale dans ses applications, le prévenu n'a plus la physionomie d'un coupable, mais la mine d'un malchanceux.

XIII

Nous croyons donc que le jury, appelé à statuer plus régulièrement sur les délits de presse, s'améliorera par l'expérience et la pratique. Mais un point important pour obtenir de lui de meilleures décisions est de sauvegarder avant le débat son indépendance et sa fraîcheur d'impression.

En Angleterre, les juges de la Cour Suprême ont un pouvoir illimité et arbitraire pour réprimer tout *contempt of Court*. Cette expression générale comprend non seulement les outrages aux magistrats et les désobéissances à leurs ordres, mais toutes les *publications relatives aux affaires « sub judice » qui sont de nature à porter atteinte à la liberté des jurés et des juges*. Il est clair qu'un pouvoir de cette nature et de cette étendue n'est admissible que s'il est la conséquence des mœurs de la nation; et nul citoyen anglais n'a reproché à ses magistrats d'en faire usage autrement que dans l'intérêt de la libre administration de la justice.

Nous ne pouvons songer à établir chez nous un régime aussi sévère. Contentons-nous donc d'aviser à protéger notre juré avant l'audience contre les atteintes directes dont sa liberté est souvent l'objet. S'il est menacé, qu'on applique résolument les lois existantes! Mais il est une menace que nos anciennes lois prévoyaient, que la loi actuelle ne réprime plus, et qui est une des plus capables de troubler la plupart des jurés parisiens. Tous ceux qui connaissent ces jurés savent l'effet profond et désastreux que produit sur leurs esprits la *publication de leurs noms* avant l'audience. Une loi de 1849 interdisait « de publier le nom des jurés, excepté dans le compte rendu de l'audience où le jury a été constitué. » Il serait urgent de remettre ce texte en vigueur.

Quant aux publications, aux indiscrétions et aux commentaires de toute sorte qui, dans nos mœurs actuelles, atteignent directement ou indirectement les jurés avant qu'ils soient réunis pour statuer, il n'est pas bien aisé d'en endiguer le flot. Ces mœurs déplorables sont chez nous, il faut le reconnaître, en quelque sorte légitimées par une complicité universelle. Au point de vue de tout accusé elles ont amené ce résultat étrange, que la situation d'un prévenu est souvent plus pénible que celle d'un condamné. Le prévenu, c'est-à-dire celui que la loi présume innocent, est discuté, raillé, perdu, flétri avant même qu'il soit arrivé au Dépôt. En revanche, le condamné, c'est-à-dire le coupable, bénéficie de toutes les pitiés et quelquefois de toutes les faiblesses. Au point de vue des jurés ces mœurs ont fait un mal immense, et c'est ici qu'il faut reconnaître que toute loi est impuissante si une

nation ne veut pas, par respect pour elle-même et pour le salut des accusés, en même temps que pour la dignité de la justice, imposer des limites au goût effréné de l'information.

Cependant, sur ce point encore, l'impuissance du législateur n'est pas complète. Un texte bien inutile de la loi de 1881, l'article 38, interdit de publier les « actes d'accusation et tous autres actes de procédure criminelle avant qu'ils aient été lus en audience publique. » C'est exactement le contraire qu'il aurait fallu édicter. La publication des actes de la procédure, qui sont des documens sérieux, reposant sur des bases légales, serait d'un effet moins fâcheux que celle de toutes les informations, fantaisistes ou mensongères, assaisonnées de commentaires passionnés dont les journaux sont souvent remplis. Nous pensons donc, avec M. G. Barbier, qu'il eût été plus logique d'interdire avant l'audience « toutes publications autres que celles qui se borneraient à reproduire ou à résumer fidèlement, sans commentaire, les documens de l'instruction. »

Si cette prescription était obéie, nos jurés aborderaient d'un esprit plus calme, et plus dégagé d'idées préconçues, cette audience, dans laquelle nous voudrions maintenant les placer en face des vrais coupables.

XIV

Il est clair que la première et indispensable condition pour rendre une bonne justice est d'avoir sous les yeux la personne réellement coupable de l'infraction poursuivie... Cela paraît si évident, et la situation créée par la responsabilité fictive du gérant est si bizarre aux yeux des personnes étrangères aux subtilités juridiques qu'il faut expliquer en quelques mots la base légale de cet état de choses.

L'idée sur laquelle repose notre législation de la presse est contenue dans cet axiome : « C'est la *publication* qui fait le délit. » Cette idée est juste en tant que le délit de presse ne peut se concevoir *sans publication*. Mais la vraie question est celle de savoir quel est le « publicateur véritable » et c'est cette question que la loi actuelle, à notre avis, résout fort mal. D'après elle, le « publicateur » est une certaine personne dévouée par avance à ce rôle ingrat, connue du Parquet, tenue d'apposer sa signature sur chaque numéro du journal et que l'on nomme le « gérant » bien qu'elle soit, comme l'on sait, presque toujours étrangère à la « gestion » du journal. Ce gérant est si bien aux yeux de la loi l'auteur principal du délit de presse, que l'écrivain qui a créé le corps du délit, qui a écrit l'article incriminé, n'est consi-

déré, si le gérant est connu, que comme le *complice* de l'infraction.

Nous ne ferons pas assurément une œuvre bien nouvelle en critiquant cette institution de la gérance, sévèrement appréciée par tous ceux qui ont examiné notre Code de la Presse. C'est une vieille erreur qui, une fois entrée dans la législation du pays le plus conservateur qui soit au monde (je parle du nôtre), passe de loi en loi, de régime en régime, toujours condamnée et toujours vivace. Notre esprit de routine cependant n'explique pas entièrement la durée de cette loi injuste. On ne saurait méconnaître que la gérance est une institution commode, d'abord pour ceux que le « procureur à la prison » protège, et qui peuvent ainsi commettre des délits en se dérobant à leurs conséquences; ensuite pour les gouvernemens qui de temps en temps veulent paraître énergiques sans irriter la presse, et trouvent ainsi sous leur main une victime expiatoire. A aucun autre point de vue l'institution de la gérance fictive ne peut trouver de défenseurs.

Qu'on dise que demain, dans une matière pénale quelconque, celle du vol par exemple, il sera convenu que certains individus désignés et connus à l'avance seront poursuivis aux lieu et place des voleurs, en vertu d'une convention légale qui dispensera la justice du soin de rechercher les criminels, et les criminels du soin de se soustraire à la justice! Cette institution sera assurément commode, mais elle aura précisément toute la valeur morale et sociale que la « gérance » actuelle possède. Et s'il y avait des gérans pour les entreprises de vol, croit-on que les jurés ne seraient pas bientôt las de frapper ces boucs émissaires? En ce cas, on dirait peut-être que le jury n'est pas apte à condamner les voleurs!

Si cependant, malgré cette situation étrange, le jury, dans une affaire de presse, fait pour le principe l'effort de condamner, nous avons indiqué les résultats qu'il peut atteindre. Le gérant est mis en prison, spectacle immoral et absurde! Quant aux amendes et aux réparations civiles, personne ne les paiera.

Précisons bien ce point. Qui paierait avec notre système? Ce n'est point l'auteur de l'article : il est inconnu. Ce n'est point le directeur effectif du journal, le gérant véritable qui a agréé l'article, et peut-être l'a demandé. Ce gérant-là, la loi ne le met en cause à aucun titre, et il ne peut être poursuivi que si des faits de complicité, généralement impossibles à établir, sont relevés par l'instruction à sa charge. Qui paiera donc? Pour les amendes, la réponse est bien nette : personne, car le gérant est insolvable et nul n'est responsable des amendes que lui. Pour les condamnations civiles, qui comprennent les dommages-intérêts et les frais, le gérant ne les paiera pas davantage, et le directeur

du journal ainsi que l'auteur de l'article sont hors d'atteinte. Qui donc paierait?

Mais, objectera-t-on, le journal a un propriétaire; ce propriétaire, individu ou société, devra payer. Il n'en est rien. Le gérant a été condamné en son nom personnel; les condamnations qu'il a encourues lui sont personnelles, et ne peuvent être exécutées contre le propriétaire. Voilà donc un journal qui diffame, injurie, encaisse les bénéfices, et les propriétaires, le directeur, l'auteur anonyme sont également dispensés, non seulement de faire la prison, mais encore de payer le dommage!

Qui donc paiera, demandions-nous? Ce sera, quant aux frais, le plaignant, le diffamé, même s'il a gagné son procès!

Hé quoi donc! les battus, ma foi, paieront l'amende!

Il faut reconnaître pourtant que l'irresponsabilité totale des propriétaires du journal, trop souvent consacrée dans les faits, n'est pas inscrite dans la loi. Il y a dans la loi de 1881 un article 44 d'après lequel, au point de vue des condamnations pécuniaires prononcées contre les gérans ou les auteurs, les propriétaires sont responsables « conformément aux règles du Code civil ». Mais, pour qui connaît la pratique, ces mots, « conformément aux règles du Code civil », ont pour effet de rendre la responsabilité si difficile à établir qu'elle devient, en beaucoup de cas, illusoire. On n'a pas voulu créer une responsabilité absolue, et le propriétaire ne répond des condamnations du gérant que comme un *commettant* quelconque répond des fautes de son *préposé*. Il faut donc, pour obtenir une condamnation pécuniaire contre le propriétaire du journal, soit lui intenter un procès séparé devant le Tribunal civil, soit le mettre en cause personnellement devant le tribunal de répression, et réussir à faire contre lui une preuve souvent délicate.

De plus, il est une circonstance qui rend tout spécialement difficile au plaignant de mettre en cause le propriétaire : c'est que généralement il ne le connaît pas! Pour parvenir à le découvrir, il faut faire une enquête souvent peu aisée, dans laquelle le parquet pourrait réussir, mais où les investigations d'un particulier sont entravées par les plus grands obstacles.

Tel est, dans ses traits généraux, le système actuel, que l'on peut appeler le système des responsabilités fictives. Comment y substituer le système des responsabilités réelles?

Il suffirait pour cela, selon nous, de renoncer à l'institution actuelle de la gérance et de rechercher les publicateurs réels en s'appuyant sur ce principe fondamental de notre droit : que ce qui

constitue le délit de presse comme tout autre, c'est la volonté, l'intention de nuire. Or, chez qui se rencontre cette intention? Avant tout chez l'auteur de l'article destiné à la publication, chez l'écrivain, le créateur du corps du délit, que par d'étranges subtilités on nous présente aujourd'hui comme le complice!

Ce n'est pas tout. A côté de l'écrivain se trouve le directeur du journal qui a inséré l'article. Voilà le vrai publicateur, l'agent effectif et l'entrepreneur de la publication! Sa personnalité et sa fonction se reconnaissent, à ce qu'il nous semble, à cette pierre de touche, que c'est lui qui agrée ou qui refuse les articles destinés au journal; c'est lui, par conséquent, qui est le publicateur intellectuel, et non le publicateur fictif comme le gérant, ou le publicateur matériel comme le prote. Il doit être considéré comme *co-auteur* du délit commis par l'écrivain.

L'écrivain, le directeur, voilà les deux responsabilités réelles que le jury devra trouver en face de lui!

Supposons maintenant que l'article ne soit pas signé. Nous ne sommes pas de ceux qui acceptent avec Louis Blanc la doctrine du fameux amendement Tinguy, et voudraient obliger tout écrivain à signer ses articles. Nous ne demandons même pas, avec Girardin, que les signatures figurent au moins sur l'exemplaire destiné au parquet. Contrairement à ces doctrines, nous croyons qu'il est légitime que certains journaux veuillent représenter une force anonyme et collective. Mais à cela il faut mettre une condition: c'est que cette force, au lieu de s'incarner dans l'homme de paille qui signe au bas de la dernière page, s'incarne dans le directeur, souvent brillant et célèbre, dont le nom pare la manchette, et qui est le représentant moral de l'entreprise! Donc si l'article n'est pas signé, l'auteur principal du délit de presse sera le directeur réel et effectif du journal.

Mais, dira-t-on, des lois sévères, celle de 1828 par exemple, ont déjà fait un effort pour se trouver en face d'une responsabilité véritable. Elles ont exigé notamment que le gérant eût une part dans la propriété du journal. Puisqu'elles ont échoué, puisqu'on a toujours vu renaître l'inévitable gérant fictif, pourquoi un système nouveau serait-il plus favorisé? On baptisera le même gérant fictif du nom de directeur, et les choses n'iront pas mieux!

Ceci serait à craindre, sans doute, si dans notre système la désignation du directeur effectif n'était étroitement garantie par la responsabilité des propriétaires du journal. Ceux-ci, obligés à se faire connaître, obligés à répondre civilement des condamnations encourues, seraient de plus pénalement responsables de

toute fausse déclaration relative à la direction du journal, et soumis de ce chef à la surveillance la plus étroite. C'est sur ces points qu'il nous faut maintenant insister.

XV

Il y a un capital engagé dans toute entreprise de publication. Aujourd'hui tout semble disposé en vue de sauver en cas de condamnation ce capital, cette mise du propriétaire. Nous partons d'un principe opposé qui se formule ainsi : les condamnations que le journal peut encourir constituent un élément des risques courus par le capital engagé dans l'opération. Il faut que ce capital, connu et révélé dès la formation de l'entreprise, réponde intégralement des conséquences pécuniaires des infractions.

Comment atteindre ce but?

Il y aurait d'abord un moyen préventif auquel reviennent invinciblement beaucoup d'esprits : c'est le cautionnement. Le cautionnement est, dit-on, une invention de Chateaubriand. Les Anglais l'ont emprunté à la France; il existe encore dans ce pays de liberté (1); et chez nous, depuis 1819, il n'a guère cessé de figurer dans les lois. On a vu le cautionnement disparaître pendant quelques semaines en 1848 et en 1870, puis, remis en vigueur par la loi du 6 juillet 1871, il a fonctionné jusqu'à notre loi de 1881 (2).

Faut-il y revenir? Nous ne le pensons pas. Il suffit de songer aux argumens qui ont servi jadis à justifier le cautionnement pour reconnaître que cette mesure est réellement incompatible avec un régime de suffrage universel. « Tout journal, disait Royer-Collard, est une influence et appelle une garantie; or la garantie politique ne se rencontre, d'après la Charte, que dans une certaine situation sociale; cette situation est déterminée par la propriété et ses équivalens, voilà le principe du cautionnement. » Le principe du cautionnement est en effet censitaire; et lorsque Chateaubriand, Lainé, Guizot et tant d'autres défendaient cette institution contre Benjamin Constant, il y avait en France un cens électoral et un cens d'éligibilité. Avec quel succès rééditerait-on contre le cautionnement le fameux « silence aux pauvres! » en notre temps où la fortune a cessé d'être considérée comme la garantie politique!

(1) Non pas en numéraire, mais sous la forme de garantie donnée par deux personnes solvables.

(2) La loi du 6 juillet 1871 imposait aux journaux quotidiens un cautionnement de 24 000 francs.

Dira-t-on que le cautionnement est tout simplement nécessaire pour assurer l'exécution des condamnations pécuniaires? M. Guizot soutenait ainsi cette théorie : « Partout où la société a reconnu le fait d'une puissance capable de lui causer de grands dommages contre lesquels les menaces et les châtimens des lois pénales n'étaient pas de nature à lutter avec succès, elle a exigé de ceux qui prenaient en main cette puissance des garanties particulières. Ainsi, les médecins, les avocats, les notaires sont autant d'exemples de cette vérité. » Mais la confusion n'est-elle pas évidente? La société exige fort légitimement du médecin ou de l'avocat un diplôme, mais elle ne s'arroge pas pour cela le droit de l'obliger à fournir caution qu'il ne tuera pas ses malades, ou ne fera pas condamner ses cliens! En ce qui nous concerne, nous rejetons l'idée de cautionnement, ainsi que toute mesure qui, de près ou de loin, se rattache au système préventif, et constitue une entrave quelconque au droit d'écrire, de penser et de publier.

Mais si les propriétaires du journal n'ont pas à fournir de cautionnement, il ne s'ensuit pas qu'ils doivent échapper aux responsabilités que nous avons définies! Avant tout, obligeons ces propriétaires à se faire connaître. D'après le projet de la commission qui a préparé la loi de 1881, la déclaration d'un journal devait énoncer « le nom et la demeure du propriétaire ». Cette disposition a été supprimée sans discussion par le Sénat. Or au même moment, le Parlement du Royaume-Uni adoptait une loi tendant à la fois à « mettre les propriétaires de journaux à l'abri de poursuites criminelles non justifiées » et « à rendre effective la responsabilité de ces propriétaires en assurant l'enregistrement exact et régulier de leurs noms, adresses et qualités (1). »

Il faut arriver dans notre pays à des mesures analogues. Nous n'irons pas aussi loin qu'aux États-Unis ou en Angleterre, où le régime de la presse est tout entier établi sur le principe de la responsabilité *pénale* des propriétaires. Mais nous trouvons légitime et nécessaire de prescrire l'enregistrement au parquet du nom de ces propriétaires, et d'exiger des justifications de leurs titres et qualités. Toute fausse déclaration devra être sévèrement punie.

(1) Odgers. *Digest of the law of libel* (loi du 27 août 1881). En vertu de cette loi, un registre public des propriétaires de journaux est établi dans un des bureaux de Somerset-house. Chaque année, au mois de juillet, les propriétaires doivent renouveler la déclaration de leur nom, de leurs occupations, de leur domicile d'affaires et de leur résidence. Tout individu, mis en cause par un journal, peut se rendre à Somerset-house, et, moyennant un shilling, il obtient aussitôt les renseignemens ci-dessus.

De plus, il faut inscrire dans la loi, au lieu du texte ambigu qui limite la responsabilité des propriétaires aux « termes du Code civil », l'article suivant, qui a déjà figuré en 1881 dans le projet de la commission : « Les propriétaires des journaux ou écrits périodiques seront civilement responsables des condamnations pécuniaires prononcées contre les personnes désignées dans les deux articles précédens, » c'est-à-dire contre le gérant, l'auteur, etc.

Par ces mesures, les propriétaires de journaux se trouveront responsables d'une façon absolue, non seulement des réparations civiles et des frais, mais encore des amendes auxquelles les auteurs ou complices des délits auront été condamnés. Cette rigueur est légitime en ce qu'elle oblige les capitalistes à ne pas se désintéresser de l'exploitation morale de l'entreprise, et à apporter plus de soin et de scrupule au choix de leur délégué.

Ainsi d'après ce système, deux responsabilités pénales se dégagent : celle de l'écrivain, celle du directeur. Puis la responsabilité civile étroite et rigoureuse des propriétaires assure l'exécution des condamnations prononcées.

XVI

Le jury se trouvera donc en présence des personnes réellement responsables.

Il ne faut pas, à coup sûr, que la loi fasse à ces prévenus une situation plus dure que celle des prévenus ordinaires, mais il ne faut pas non plus qu'elle leur accorde une situation privilégiée. Ainsi nous admettrions qu'en matière de presse le juge d'instruction eût en principe, et non exceptionnellement, le droit de saisie et d'arrestation préventive... ceci à la condition que ce pouvoir fût exercé par un juge d'une indépendance absolue, et suivant les règles de l'instruction préparatoire réformée, contradictoire ou publique. Avec de telles garanties, ne serait-il pas naturel que l'arrestation du prévenu pût être ordonnée, par exemple, dans le cas d'offense au président de la République aussi bien que dans le cas d'offense à un chef d'État étranger? Pourquoi ces distinctions et ces privilèges qui étonnent et troublent le jury?

Parmi de tels privilèges existant aujourd'hui, il en est un qui, nous l'avons indiqué, est plus capable que tout autre de rendre la répression impossible et inefficace : c'est le privilège pour le prévenu de renouveler et d'aggraver impunément à l'audience le délit pour lequel il est poursuivi. On ne saurait trop le répéter, car la justice est à ce prix, la défense doit être libre, mais cette liberté a des limites que la loi pose et dont le juge est le gardien.

Il y aura lieu de rechercher dans nos conclusions générales les mesures et l'organisation capables de donner au Président d'assises la puissance acceptée de tous, qui est nécessaire à sa fonction.

Si le débat a été clair et calme, les jurés sont dans une condition meilleure pour délibérer, mais encore faut-il que les questions qu'on leur pose soient claires, et divisées de telle sorte que les jurés puissent répondre à toutes les idées qui y sont contenues. Ainsi, en matière de diffamation, nous nous rallions à un système qui a déjà fait l'objet d'une proposition de loi et qui consisterait à présenter au jury, au lieu de la question unique : « Le prévenu est-il coupable ? » deux questions distinctes. La première porterait sur le point de savoir si la preuve des imputations diffamatoires a été faite ; la seconde serait relative à la culpabilité du prévenu. Ainsi le juge aurait devant les yeux les deux aspects de la poursuite. Sans doute, dans nos mœurs et notre organisation actuelle, ce système pourrait avoir l'inconvénient de pousser les jurés à se dérober à leur tâche en accordant une satisfaction au plaignant et en acquittant le prévenu. Mais les progrès que nous souhaitons dans l'organisation des Cours d'Assises tendront à atténuer cet inconvénient, et il est d'ailleurs minime en comparaison du mal existant.

Le verdict étant ainsi préparé dans des conditions plus favorables, il faudra, par un remaniement dans les peines et dans les habitudes judiciaires, donner aux jurés le sentiment qu'ils font une œuvre efficace, et, pour y parvenir, orienter la répression vers les modes de réparations pécuniaires. Si les parties répugnent à demander des dommages-intérêts importans, que la loi donne l'exemple, en substituant à ses amendes de 100 à 3 000 francs, des amendes élevées dont le maximum pourra être porté à 25 000 ou 30 000 francs. Ces amendes, toujours garanties par la fortune des propriétaires, iront grossir, si l'on veut, la caisse d'une institution de prévoyance ou de retraite.

Si les magistrats ne veulent pas se résoudre à substituer de sérieuses peines pécuniaires à l'inutile peine de l'emprisonnement, il y a un essai à faire, ou plutôt une institution à créer... Mais ce sujet se rattache étroitement à nos conclusions générales, et nous n'en dirons ici que ce seul mot : l'article 84 de la Constitution de 1848 voulait que le jury statuât sur les dommages-intérêts réclamés pour faits et délits de presse ; il y a là, on le verra plus loin, un principe d'application fécond !

Donc, les jurés, en condamnant, auront le sentiment désormais que des peines sérieuses et efficaces seront la conséquence

de leur verdict. Il faudra qu'ils sachent aussi que les peines prononcées seront rigoureusement exécutées, et que, contrairement au principe de la loi actuelle, certaines condamnations encourues désigneront plus tard le délinquant aux aggravations de la récidive.

Tel est, esquissé dans ses grandes lignes, le cadre des mesures qui, sans porter atteinte à la liberté et sans faire revivre aucun des procédés du système préventif, nous semblent de nature à développer l'action du jury en matière de presse et à la rendre salutaire.

Sans doute les sceptiques vont redire : rien à faire avec le jury !... Nous leur répondrons : Que proposez-vous ? Encore l'impunité ? Chacun sent que l'expérience, déjà longue, devient d'un trop grave danger. Le retour par étapes au vieux système préventif? De qui obtiendrait-on de pareilles armes, et ne seraient-elles pas mortelles pour ceux qui tenteraient de s'en servir ?

Un seul moyen nous reste : organiser la liberté sous la loi, tâche dure et complexe qui est le tourment de nos générations ! Nos ancêtres ont fait des rêves de justice idéale, puis ils se sont lassés de ces rêves, et, à certaines heures de désenchantement, ils se sont éloignés d'eux... pour y revenir encore. Notre œuvre, plus complexe, consiste à choisir parmi ces rêves ceux qui sont réalisables, à les créer, à les faire vivre, avec grand effort et grand'peine, dans l'atmosphère ingrate de la réalité. Le jury, nous le croyons, est un rêve réalisable. Il peut donner en matière de presse, non pas la justice absolue, mais la justice la mieux appropriée à notre moderne état social. Essayons donc de le faire fonctionner avec suite, et dans des conditions favorables. Ceux qui ont bien voulu s'intéresser à ces études conviendront peut-être avec nous que cet essai n'a pas été jusqu'ici sérieusement tenté.

JEAN CRUPPI.

LE ROMAN SUÉDOIS

II[1]

AUGUSTE STRINDBERG

M. Auguste Strindberg est l'introducteur du naturalisme en Suède. Lui- même n'est, cependant, naturaliste qu'à demi. Naturaliste, il l'est assurément par la crudité de ses images, par son habitude de subordonner les faits moraux aux lois qui régissent les phénomènes physiques. Mais il s'écarte nettement de la formule naturaliste par son goût pour les idées abstraites et les raisonnemens philosophiques. Les personnages de ses livres parlent et agissent au nom de l'auteur, quand ils ne sont pas l'auteur lui-même. Des sensations ; — et des théories, des aperçus généraux encadrés de polémiques particulières, voilà le fond de l'œuvre de M. Strindberg. Il est avant tout frondeur, iconoclaste, réformateur de l'univers ; et l'on voit bien qu'il tient à ce que l'on reconnaisse que la voix qui tonne derrière ses personnages est une voix autorisée, dont la grande prétention est de dire leur fait aux puissans, depuis Dieu jusqu'aux autorités terrestres, du haut en bas de la hiérarchie. M. Strindberg, en effet, n'est pas de ceux qui ne se vengent de Dieu que par un froid silence, et il le rend hautement responsable de la guerre acharnée de la nature contre elle-même. Aussi tout ce que le naturalisme classe d'ordinaire sous le nom de mysticisme et laisse à dessein de côté devient-il pour le naturaliste suédois un objet de haine personnelle. De plus, s'il est pessimiste et sceptique, il est rarement fataliste. Ses

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

personnages sont tristes, d'une tristesse physiologique, et finissent généralement mal ; mais il ne nous est pas démontré qu'ils devaient finir comme ils font ; que la fatalité, — qu'elle s'appelle hérédité ou influence du milieu, — le voulait ainsi ; qu'il ne pouvait en être autrement.

A un style remarquable, et qui lui est vraiment personnel, M. Strindberg joint un talent descriptif hors pair, une remarquable faculté d'animer les scènes qu'il dépeint, et de les faire vivre d'une vie spéciale, en les marquant du sceau particulier de son tempérament.

Mais M. Strindberg est avant tout un « tempérament », au sens où l'on emploie aujourd'hui ce mot dans l'école naturaliste : c'est un tempérament qui marque tout de son empreinte, qui force l'admiration par l'originalité de ses vues, mais qui attire rarement la sympathie. Cette déprimante vision du mal universel, de la vilenie et de la bassesse régissant le monde, sans une seule action qui jamais émeuve, attendrisse ou réchauffe, cette vision non seulement n'éveille pas la sympathie, mais finit même par laisser une fâcheuse impression d'affectation et de parti pris. C'est cette impression qui a fait un tort considérable à M. Strindberg, et qui l'a longtemps empêché d'être apprécié à sa juste valeur. Si ses livres sont très lus, ils ne sont guère aimés ; et l'auteur lui-même, quoique assurément un des écrivains les plus marquans de son pays, en a été l'homme le plus décrié et le plus honni. Du reste, si le trait dominant de son caractère est le scepticisme et l'amertume, ses idées semblent avoir subi une série indéfinie d'évolutions et de changemens. Chaque nouvelle vérité, qu'elle lui vienne de lui-même ou du dehors, devient pour lui la vérité absolue, l'unique vérité, pour la défense de laquelle il s'arme en guerre. Souvent ainsi il est allé d'une croyance à une autre. Il a été tour à tour utopiste, socialiste, anarchiste, et en dernier lieu aristocrate d'après les idées de Nietzsche. La fraîcheur de ses impressions est admirable, comme aussi sa puissance à les transmettre au lecteur. C'est un écrivain original et puissant, mais le plus inégal que nous ayons connu. Ses écrits fourmillent d'idées souvent fausses, presque toujours frappantes, qui se coudoient, se pressent, se heurtent sans se fixer. Son cerveau est comme une mer agitée, toujours pleine de remous, avec des sautes de vent imprévues et fréquentes.

D'une abondance extraordinaire, il s'est promené un peu dans tous les champs littéraires, et la valeur de ses œuvres varie autant que leur forme et leur esprit. On y trouve de tout : romans, nouvelles, poésies, pièces de théâtre, critique littéraire et essais divers, y compris un essai sur l'agriculture en France : *La vie*

parmi les paysans français, curieux mélange d'agronomie, de sociologie et de statistique agricole; ou encore un traité de botanique et de zoologie pittoresques à l'usage des familles, peintures de fleurs et d'animaux, histoires de chasse et de pêche, pleines de gaîté, de coloris et de soleil : toutes œuvres si différentes de son pessimisme habituel par leur tour et leur tendance, qu'on dirait qu'il a voulu tenir une gageure contre lui-même. Ajoutons-y une autobiographie en trois volumes sous forme de roman : *Le Fils de la servante*. Le héros de ce roman,—ce fils de servante qui nous est présenté sous le simple nom de Johan,—est si bien M. Strindberg lui-même, que M. Strindberg nous fait assister dans son roman à la genèse de ses principales œuvres, dont nous apprenons à connaître ainsi le but et l'idée dominante. C'est une façon commode de se commenter soi-même qui vaut bien, après tout, les préfaces, les dédicaces ou les lettres à un ami. — Nous pouvons donc nous servir de ces confessions, quoiqu'elles affectent la forme impersonnelle du roman, pour étudier d'un peu plus près la personnalité de l'auteur. Le cynisme de ses confidences nous en garantit la franchise; et bien loin de nous rien cacher, on pourrait dire de l'auteur qu'il « étale ». Il semble seulement qu'il soit un peu excessif dans le partage des responsabilités, par exemple, quand il rend la société et la famille responsables, non seulement de son mauvais caractère et de son manque de religion, mais encore de ses échecs aux examens de l'université.

Il nous montre, pour commencer, comment sa mère, ayant été servante, ayant dû, toute sa jeunesse, subir la volonté des autres, lui a transmis un sang servile; et de là sa timidité, sa fausse honte, son manque de volonté. Son père, ayant fait un mariage « en dehors des formes », est cause de sa nervosité soupçonneuse, de sa fierté toujours en éveil. Sa nourrice, une fille-mère, lui a versé « du feu dans les veines et une éternelle agitation dans les nerfs ». Les injustices de son père, qui a, durant toute son enfance, méconnu « ses droits personnels », le manque d'affection de ses frères et sœurs, les faiblesses de sa mère, remplacées plus tard par les duretés d'une belle-mère, enfin l'action combinée de tous les siens, qui le traitent en « œuf pourri de la couvée », tout cela lui a laissé de la famille le souvenir « d'un milieu à l'esprit étroit, où règnent l'égoïsme et l'injustice, où une volonté domine sans appel, au détriment des droits des autres, d'une institution antisociale, « esclavage pour les hommes, concubinage légalisé pour les femmes, enfer pour les enfans ! » Ses expériences à l'école ne lui ont pas laissé de meilleures impressions. Il fréquente successivement trois écoles différentes, changeant toujours dans l'espoir de trouver mieux. Partout on est dur et injuste pour lui. Tout le

système d'éducation lui paraît fondé « sur une idée surannée de Paradis et d'Enfer. » Certaines actions sont réputées bonnes, d'autres mauvaises, sans qu'il puisse bien comprendre pourquoi. Aussi l'école ne réussit-elle qu'à lui détraquer les nerfs, à détruire en lui toute fermeté de caractère, à lui inspirer le doute de lui-même et la désespérance. L'instruction religieuse lui fait voir pareillement « toute l'inanité de la religion. » La camaraderie de l'école ne développe en lui que des penchans pervers. Et enfin, lorsqu'il apprend à connaître la femme : « Comment ! se dit-il, ce n'est que cela ? »

Il parvient tout de même à passer son baccalauréat, et le voilà à l'Université, à Upsal. Nouveaux mécomptes ! Ici les études sont libres, il n'y a plus la contrainte de l'école. Mais c'est « la liberté du vide dans l'air raréfié ! » Rien ne le pousse au travail. Il doit continuer à piocher le latin, la philosophie, l'esthétique. A quoi bon tout cela ? La chimie, la physique, à la bonne heure ! Elles peuvent au moins servir à quelque chose dans la vie. Mais le reste ?... Il tente l'examen, mais échoue, et est renvoyé à ses études. En attendant, le manque d'argent le harcèle. Il est aux abois. Il réussit un moment à obtenir une bourse de l'État, mais bientôt après il la perd pour avoir négligé de remplir les formalités requises.

Enfin il quitte l'université et se fait maître d'école, mais il trouve le métier « idiot ». Il devient alors précepteur dans une famille dont le chef, médecin distingué, s'intéresse à lui et l'engage à étudier la médecine en lui promettant sa protection. Il retourne à Upsal et s'inscrit à la faculté de médecine. Il travaille même sérieusement pour se préparer à la licence. Par malheur, il se prend de querelle avec les doctes autorités. Il veut sortir de la routine : on lui oppose des règlemens ! La faculté naturellement se venge en lui refusant ses diplômes. Aussi quitte-t-il encore une fois l'université en secouant contre elle la poussière de ses pieds. Il a, pendant ses momens de loisir, écrit des articles de critique et des pièces de théâtre, dont quelques-unes même ont vu déjà le feu de la rampe. Peut-être est-ce là sa vocation ? Il revient à Stockholm et se fait journaliste.

Les littérateurs suédois, nous explique-t-il, menaient alors une vie souterraine. Leurs noms étaient inconnus, mais ils tenaient en leur pouvoir l'honneur de tous les citoyens, honneur qui dépend, non du mérite et de l'honnêteté, mais de la considération sociale. Comment, se demande M. Strindberg, la société a-t-elle pu confier une arme aussi dangereuse à des combattans aussi obscurs, qui n'offrent aucune garantie de loyauté ? Il est vrai, s'empresse-t-il d'ajouter, qu'elle remet le bonheur des peuples

à des gouvernans qui n'en offrent guère davantage. A cet égard la situation est la même, et dans les deux cas, la victoire est aux plus hardis, aux moins scrupuleux. Le rédacteur en chef du journal pour lequel il écrivait, — une feuille radicale, — donnait audience à ses collaborateurs autour d'une table de café. « Ces réunions, nous dit l'auteur, furent pour moi une amère déception. » Il se faisait une si haute idée du journalisme et de la mission du journaliste! Mais justement, c'était de quoi, à la rédaction, on ne faisait aucun cas. On était plus occupé de la petite nouvelle du soir que des grandes questions sociales; et ce qui intéressait bien davantage encore, c'était le fait personnel, pouvant servir à porter un coup à un adversaire, à harceler un personnage en vue.

Aussi s'abstient-il bientôt d'assister à ces réunions. Mais il ne se fait pas faute, pour sa part, d'aborder « les grandes questions sociales. » Il attaque vaillamment « l'hypocrisie du système scolaire, l'inanité universitaire. » Pour traiter de ces sujets ses tristes expériences personnelles à l'école et à l'université le servent à souhait. Il affirme l'absurdité de l'enseignement du latin dans les écoles, proposant, s'il fallait une langue classique à tout prix, d'y substituer celle des *Eddas*, base des langues scandinaves. Il se montre surtout féroce pour les « vieilles idées », les idées toutes faites, conçues par d'autres en d'autres temps et sous d'autres mœurs, qui nous ont été transmises, qui s'imposent à nous, qui nous dominent et nous oppriment. « La société, nous dit-il, est devenue comme le dépôt géologique de toutes les formations antérieures. Nous subissons la poussée formidable des alluvions accumulées, la tyrannie de conceptions d'autrefois, d'une morale sortie de conditions toutes différentes des nôtres. Témoin la légende inventée par des pêcheurs de Judée, et qui sert encore de base à toute notre morale. »

Convaincu donc que le doute est le commencement de la sagesse, et le mécontentement de ce qui existe le point de départ de l'aspiration vers le mieux, il se met à cultiver le doute en lui-même, un doute qui embrasse l'univers entier, et met devant toute chose un point d'interrogation. Il reproche à ses amis de ne pas douter assez : « Ils osaient douter de l'existence de Dieu, car ce doute était à la mode; mais ils n'osaient pas douter du génie de Shakspeare, de peur qu'on ne les prît pour des ignorans. » Lui, il doutait même du génie de Shakspeare; et il ne se fait pas faute de nous dire pourquoi, avec citations à l'appui, afin que nous ne puissions pas le soupçonner d'ignorance. Enfin, de doute en doute, il en vient à douter même de sa vocation pour le journalisme. Il ne pouvait écrire sans dire de dures vérités, et ces

vérités blessaient tant de monde, souvent ses propres amis ! Il dut quitter le journal.

Il voulut alors se faire acteur. Il se présenta chez le directeur du théâtre « comme un homme qui sent quelle faveur il va lui conférer. » Le directeur, tout en acceptant l'offre, apprécia mal la faveur. Il lui proposa un rôle de comparse et un engagement à cent couronnes (140 fr.) par mois. L'auteur refusa avec indignation, et conclut de là que le théâtre, comme la société, n'était qu'une indigne exploitation du faible par le fort. Puis il écrivit un grand drame historique que le directeur refusa de jouer. Il connut alors la plus profonde misère et mena une vie de bohème aux abois. En cette extrémité, des amis lui obtinrent une place d'auxiliaire à la Bibliothèque royale, qu'il voulut bien accepter, de guerre lasse. Il s'y rendit très utile : ainsi il apprit le chinois, pour cataloguer les manuscrits de la Bibliothèque, qu'il décrivit dans des publications, et à propos desquels il envoya un mémoire à l'Institut de France. Enfin il était en bon train, nous dit-il, « de se mettre au niveau de l'idiotie de ses concitoyens, » de placer « l'éteignoir sur son intelligence, de devenir, en un mot, un membre respectable de la société. » Encore un peu, et il était perdu ! Un hasard fit qu'il écrivit un roman. Il était sauvé. Il avait enfin trouvé sa vraie vocation.

I

Un roman ? Non, pas encore, mais une série de nouvelles, où M. Strindberg mettait en scène la vie des étudians d'Upsal et rompait, du coup, avec toutes les traditions. De la vie d'étudiant, telle que la célèbrent les chants nationaux, entourée dans l'imagination populaire de tant de poésie, faite de gaîté, d'enthousiasme, il ne reste presque plus trace dans ces nouvelles. C'est un lamentable tableau de désillusions précoces, de scepticisme juvénile, de lutte pour la vie, de tristes capitulations morales devant l'écrasant matérialisme de l'existence, de l'écroulement des ambitions dans la débauche et la paresse. Non que ce tableau soit absolument fantaisiste et les types de pure imagination. Au contraire, ces types sont parfois si frappans de ressemblance, qu'il n'était pas difficile aux initiés d'en reconnaître les originaux. Mais ce que l'on peut dire, et c'est toujours là qu'il faut en venir avec les œuvres de ce genre, c'est que ce n'est pas toute la réalité : c'en est, tout au plus une partie, la partie la moins intéressante, rehaussée seulement par le coloris et par la vigueur de la mise en scène. Tout le reste de la vie d'étudiant, le travail intelligent, les saines ambitions, le succès

légitime, la gaîté de la jeunesse, tout cela était à dessein laissé dans l'ombre.

Un type bien vrai et aisé à reconnaître, c'était l'étudiant inamovible, qui, arrivé à l'université à l'âge de dix-huit ans, y végète encore à trente-cinq. Il ne s'est jamais présenté à aucun examen, mais il connaît les meilleurs endroits pour boire et manger et aussi les mille façons de « carotter » son prochain; il se fait mettre à l'hôpital chaque fois que son gousset est vide et que tous les autres expédiens ont manqué leur effet. A l'hôpital, on est au moins nourri et pas trop mal couché. Il y a encore l'étudiant *paria*, qui a appris par expérience que le succès aux examens est bien plus un problème économique qu'une question de travail et d'application; que le loyer, le couvert, le chauffage, les inscriptions et la contribution à la caisse de sa *nation* y jouent un rôle autrement important, que l'application et l'étude. En fin de compte, il prend la résolution de demander à être exonéré de la contribution annuelle à sa *nation*. Mais, froissé de la façon dont cette dispense a été votée par ses camarades, — à une faible majorité et après des remarques blessantes, — il rompt avec sa *nation* et vit en *paria*, sans attaches ni camaraderies. Et il y a enfin le pauvre petit étudiant bossu qui, dans la simplicité de son cœur, voulait vivre « d'abnégation et de courage, » avec la bourse de deux cents couronnes qu'il avait obtenue! La fin du semestre approchait; la bourse était dépensée jusqu'au dernier sou; et le malheureux étudiant devait encore se présenter à la licence. Il avait même dû, à son désespoir, recourir au « clou », où sa montre était restée accrochée; mais le produit de cette visite ne lui avait guère profité, car à la porte du mont-de-piété des camarades l'attendaient et l'avaient entraîné de force au café pour fêter la « récolte » : il était rentré sans un sou. Son bois était épuisé ; il ne pouvait plus étudier qu'au lit, pour maintenir un peu de chaleur dans son pauvre corps. La veille même des examens, on l'y trouva évanoui, effondré sur un gros traité de physique. Depuis quarante-huit heures, il n'était pas sorti et avait oublié de manger.

Comme contraste, nous passons maintenant au tableau de la pension tenue par une veuve de pasteur, dans la grande maison en bois, sur les hauteurs, loin du bruit et des distractions de la ville basse. Douze étudians, pensionnaires de la digne matrone, y mènent la *vie de famille*. Les soirées s'y déroulent dans le salon de la brave dame, autour de la jeune nièce, musicienne et coquette, que tous courtisent et que tous aiment, chacun à sa façon, au milieu du chant, des lectures en commun, des tournées de petits verres, de la chasse à l'album où se trouvent les différens portraits de la belle.

Pendant le jour, on se réunit dans la chambre de l'un ou de l'autre, on se livre à d'interminables parties de cartes ou à d'éternelles discussions devant des bocks de bière, dans des nuages de fumée. Telle est la vie de nos douze pensionnaires, que leurs parens, là-bas, croient penchés sous leurs lampes, se bourrant de science. Ceux qui voudraient se mettre au travail en sont empêchés par les autres, car dans le nombre il y en a toujours qui ne travaillent pas et qui ne veulent pas être seuls à ne rien faire. Et ainsi le temps se passe, et l'on ne fait rien qui vaille, et les examens s'ajournent de semestre en semestre.

La scène de l'enterrement de l'étudiant en médecine, la forte tête de sa classe, est décrite aussi avec une remarquable puissance d'expression. Réunis auprès de la tombe, piétinant dans la neige glissante, sous les arbres couverts de glaçons qui brillent au soleil, on voit le groupe des étudians de la *nation* assemblés autour de leur étendard drapé de crêpe et chantant les hymnes funèbres ; on voit le jeune pasteur, debout devant la tombe, parlant tête nue, sa barbe blonde scintillant sous le givre, son haleine, visible dans le froid de l'air, scandant chaque période de son discours.

Le tournoi poétique au club des étudians fournit encore à M. Strindberg l'occasion de ridiculiser le romantisme qui persiste toujours chez quelques jeunes gens des universités. Le poète idéaliste qui croit encore au Noble, au Beau, au Surnaturel, à l'Ame scandinave, qui chante en vers lyriques : *Les sentiers fleuris qui s'ouvrent devant nous*, est mis en déroute par un charivari de cris et de hurlemens. Des acclamations au contraire accueillent la réponse du réaliste, qui célèbre, en parodiant le lyrisme de son concurrent, la façon de bien dîner sans payer son écot; de tromper la logeuse; et d'éviter le départ pour la province, en ne passant jamais les examens de sortie. Ces plaisanteries d'étudians n'ont rien de bien sérieux, ni rien d'insolite. Les étudians sont en cela partout les mêmes, que ce soit à Upsal, à Heidelberg ou au quartier Latin.

Ceux des étudians qui terminent brillamment leurs études et quittent l'Université avec honneur, ceux-là mêmes servent de prétexte à son pessimisme. Témoin la dernière nouvelle de la série : *La Promotion au doctorat*. La veille de la cérémonie du couronnement des docteurs, il y a grande réunion dans le jardin de la *nation* d'Ostrogothie. L'élite de la société universitaire s'y trouve réunie ; il s'agit de préparer les couronnes de lauriers qui seront décernées aux candidats de la promotion. Les futurs docteurs, *Primus* et *Ultimus*, sont là, entourés de leurs parens et amis. L'éblouissante fiancée du premier, la jolie sœur du second font

les honneurs. De grands lauriers, empruntés au Jardin botanique, fournissent les feuilles avec lesquelles les dames tressent les couronnes doctorales.

Primus est grand et blond, avec des traits élégans et fins; la figure d'un jeune dieu du Walhalla. Il porte, en effet, un grand nom et a fait bon usage de ses années d'étude. La veille même, il a triomphalement soutenu sa thèse sur : *les différentes époques de la Poésie provençale jusqu'à la mort de Louis le Débonnaire*. Demain, au banquet de la promotion, il portera — en vers, selon l'usage — le toast *à la Femme*. Il en récite à cette heure des fragmens, avec la fière allure d'un troubadour, et il accueille les applaudissemens des petites mains gantées avec la galanterie d'un chevalier du moyen âge. Il plie le genou devant sa fiancée pour lui laisser essayer la couronne qu'elle vient de tresser. On dirait une scène de quelque cour d'amour. *Ultimus* a le teint mat et les traits fortement accentués, les cheveux presque noirs; sa figure dénote une grande énergie. Il est arrivé grâce à une volonté de fer, à un travail acharné. Sa thèse doctorale : *Les phénols ramenés à la formule* $C_{12}H_5$, a été fort appréciée. Elle fait sourire sa sœur et toutes les dames s'en moquent : c'est si drôle C_{12} H_5! Mais les hommes de science ont jugé que cette thèse au titre ridicule dénotait toutes sortes d'aptitudes spéciales; et ils sont unanimes à prédire au jeune chimiste un brillant avenir dans l'industrie. Demain, il devra dire en latin le toast au *Rector magnificus* qui présidera à la promotion. C'est un honneur insigne, qui montre le cas que font de lui les autorités universitaires.

Après nous avoir ainsi présenté ses deux jeunes candidats, M. Strindberg nous raconte leur histoire passée et future. C'est une histoire bien triste. L'un, le galant troubadour, a contracté, durant son stage à l'université, une maladie qui le fera mourir fou à Naples. L'autre a contracté des dettes afin de pouvoir finir ses études: elles pèseront sur lui toute sa vie et l'obligeront à accepter une place dans une fabrique de porcelaine pour faire face à ses engagemens.

Maintenant, que faut-il conclure de tout cela? Que la jeunesse à Upsal est absolument corrompue? que les étudians y mènent une vie de débauche et de paresse? que personne ne passe ses examens? et que tous sortent de leurs études l'esprit et le cœur amoindris? Nullement! Les faits établissent le contraire. Ces types d'étudians que nous présente M. Strindberg sont réels en eux-mêmes; ces scènes qu'il retrace peuvent être vraies, mais tout cela ne prouve rien: c'est le petit côté du sujet que l'auteur s'est proposé de nous faire connaître. Le reste, qui demeure dans l'ombre, nous ferait une tout autre impression.

A la suite de ces *Nouvelles universitaires*, qui soulevèrent contre lui de grandes indignations et lui attirèrent de sévères critiques, mais qui n'en furent pas moins un succès littéraire, M. Strindberg s'essaya à la fois dans le roman et le drame naturalistes. Il produisit coup sur coup le *Cabinet rouge* et *Maître Olaf*, qui comptent parmi ses œuvres les plus importantes et qui établirent définitivement sa réputation d'écrivain.

Le Cabinet rouge est un roman des plus intéressans, en dépit des violences de langage, des exagérations et des tendances agressives qui nuisent à la justesse du récit. Il met en scène le monde artistique et littéraire de Stockholm d'il y a vingt ans, toute une bohème que M. Strindberg a connue de très près.

C'était une bohème spéciale, bien éloignée de la bohème dorée des grandes capitales, bien différente aussi de la bohème classique, dont la légende a pénétré un peu partout, cette bohème gaie et insouciante que l'amour de l'art, la gaîté, la jeunesse consolent des mécomptes de la vie. C'était une bohème active, besogneuse, en guerre ouverte avec les idées et les formes régnantes, les principes conservateurs, le piétisme artificiel et l'art académique. Elle menait une lutte terrible, réduite à tous les expédiens, toujours aux abois, coudoyant le peuple sans se confondre avec lui, grâce à son mépris pour les résignés et à l'immensité de ses prétentions. Socialiste en politique, naturaliste en art, elle était surtout sceptique et cynique, avec un curieux mélange de libéralisme exalté et de sécheresse matérialiste, d'altruisme dans les idées et d'égoïsme dans la pratique de la vie quotidienne.

C'est ce monde étrange que M. Strindberg fait revivre dans son roman. *Le Cabinet rouge* est simplement le salon, meublé de rouge, d'un grand café de Stockholm où cette bohème avait coutume de tenir ses assises. L'épigraphe du livre, empruntée à Voltaire : « Rien n'est si désagréable que d'être pendu obscurément, » indique assez les tendances des héros de M. Strindberg. Ne pas être « pendus obscurément », faire parler d'eux à tout prix, voilà l'ambition de tous ces peintres, acteurs, journalistes, hôtes accoutumés du *Cabinet rouge*. M. Strindberg nous fait assister aux péripéties de la lutte qu'ils soutiennent contre la misère, lutte dans laquelle les belles théories cèdent souvent à l'anxieuse préoccupation du repas du soir. Il nous initie aux essais littéraires de Falk, le journaliste humanitaire; aux débuts dramatiques de Renhielm, l'aristocrate fourvoyé sur les planches; aux tentatives artistiques des peintres Sellén et Lundell, du sculpteur philosophe Montanus; aux déclamations sibyllines du socialiste Tyberg; aux spécula-

tions véreuses du banquier Niklas Fack et du jeune israélite Isaac Lévi.

Est-il besoin de dire que tous ces personnages sont vaincus par la vie? A l'exception du banquier chrétien et de son acolyte juif, qui n'ont jamais eu d'autre idéal que leur intérêt personnel et qui l'ont bien servi, tous succombent en abjurant leur idéal, bien conformes en cela au pessimisme de M. Strindberg, qui aime à prêter à ses héros de grandes aspirations pour les faire tomber de plus haut. M. Strindberg est surtout sévère pour la femme. On verra tout à l'heure comment ses idées à ce sujet se sont développées jusqu'à la haine la plus farouche. Mais déjà dans ce roman M. Strindberg ne fait pas la part belle à ses héroïnes. Il est vrai que dans cette société de bohèmes la femme ne pouvait manquer de jouer un rôle plutôt accidentel. Des modèles qui posent pour des peintres, des filles qui apparaissent aux soupers de la bande les jours où l'un ou l'autre des bohèmes a pu se procurer quelque argent, voilà, en somme, de quoi est faite la clientèle féminine du *Cabinet rouge*. L'auteur y a cependant fait figurer deux femmes qui ont un caractère plus déterminé : ce sont l'actrice Agnès Rundgren, la femme indépendante; et la femme du banquier Niklas Falk, la bourgeoise ambitieuse.

Agnès Rundgren est une blonde aux yeux bleus, à l'air virginal, au doux sourire qui cache, sous sa candeur apparente, une âme inquiète, fausse, égoïste et méchante. Elle fait le mal d'instinct, sans s'en inquiéter ni même s'en douter. Elle est entrée au théâtre, sur la recommandation de Falander, le grand acteur à la mode, dont elle est la maîtresse. Renhielm, le fils de famille qui s'est fait acteur dans l'intention de « vulgariser » le grand art, la voit et aussitôt devient amoureux d'elle. Il l'aime en naïf, en idéaliste, la croyant telle que son rêve l'a faite, avec l'ardeur aveugle de son âme enthousiaste et candide. Ils sont fiancés, ils se marieront dès que leur situation le permettra. Falander a, en vain, tâché d'ouvrir les yeux au jeune homme. Malheureusement la position du jeune couple ne s'améliore guère au théâtre. Un directeur jaloux les laisse languir dans des rôles secondaires et leur fait subir toutes sortes d'affronts. Ce vilain homme poursuit Agnès de son amour et se dépite de voir qu'elle lui préfère son pensionnaire. Il propose enfin à Agnès une *solution* en lui mettant le marché à la main. C'est pendant une tournée de la troupe en province; on doit jouer *Hamlet*. Le directeur fait entrevoir à Agnès le rôle d'Ophélie pour elle, celui d'Horatio pour Renhielm.

— Ma foi, tant pis! c'est la fatalité qui le veut, se dit-elle. Pourquoi le monde est-il si méchant, la vie si mal faite? Et elle

accepte la *solution*. Mais au moment où tout semble s'arranger à merveille, un garçon d'hôtel jase; on épie Agnès; et tout est découvert.

Dans un paroxysme de fureur, Renhielm tente d'abord d'étrangler sa fiancée, puis il s'enfuit, quitte la ville, renonce pour toujours au théâtre. Agnès Rundgren abandonne, elle aussi, le théâtre; mais elle n'a perdu ni son regard de candeur ni son sourire caressant. Elle reparaît, sous le nom de Béda Petterson, comme dame de comptoir au café de Naples, dans le faubourg du Sud, à Stockholm. Et là, c'est Arvid Falk qui s'éprend d'elle à son tour. Encore un rêveur qui apprend à ses dépens ce qui se cache de perfidie derrière ce clair regard et ce sourire enchanteur. Arvid Falk, c'est le favori de M. Strindberg. On voit que c'est surtout pour lui qu'il écrit, que ce sont ses aventures qu'il tient à nous raconter. C'est que ses aventures rappellent la vie de M. Strindberg lui-même, et une fois encore ce sont les traits de sa propre personnalité qu'il a voulu incarner dans son héros.

Dégoûté de l'égoïsme de l'administration, des vues étroites de la bureaucratie, Arvid Falk renonce à sa place d'employé de ministère pour entreprendre dans la presse une campagne libérale, et revendiquer les droits des déshérités de la vie. Mais il arrive bien vite à constater le néant de toute chose. Le directeur du journal radical auquel il offre ses services le congédie poliment avec un refus, après avoir pris note des idées de réforme administrative qu'il lui développe, des données recueillies par lui, — renseignemens qu'il utilise lui-même le lendemain dans un article qui fait sensation. Les éditeurs auxquels s'adresse ensuite Falk lui offrent des marchés qui répugnent à sa conscience. Un d'eux l'engage à écrire un roman qui propagerait l'idée des assurances sur la vie, et qui serait publié aux frais des compagnies d'assurances. Un autre lui propose d'écrire la vie d'un ecclésiastique en vue, d'après un copieux mémoire fourni par ce saint homme lui-même. Enfin de dégoût en dégoût, de chute en chute, le voilà brouillé avec la presse, honni de la gent de plume, en guerre avec l'humanité, et, par surcroît, mourant de faim.

Du moins il lui reste l'amour. Il aime Béda Petterson. Il passe maintenant toutes ses soirées au café de Naples, assis près du comptoir. C'est le centre de sa vie. — « Pauvre Falk! dit le peintre Sellén à Montanus, un jour qu'ils quittaient ensemble le café de Naples, il est en train de percer sa première dent! C'est bien douloureux, et cela donne toujours la fièvre. Mais on ne devient pas homme sans cela; Falk est seulement très en retard, comme tous les naïfs. » Et l'inévitable arrive. Un jour la dame du comptoir

disparaît avec un riche habitué du café. Falk est anéanti, ce dernier coup l'a brisé. Il a touché tous les bas-fonds, il a connu toutes les misères : désormais il est mûr pour toutes les bassesses de la vie. La fin de son histoire nous le montre revenu de ses idées humanitaires et réconcilié avec la société. Il a renié tous ses principes, abjuré la foi de sa jeunesse. Renégat du libéralisme et de la réforme sociale, il sert de nouveau le pouvoir dans la perception de l'impôt, méprisant tout le monde, et se méprisant lui-même par-dessus le marché.

En contraste avec cette figure de rêveur découragé du rêve. M. Strindberg a représenté le frère aîné d'Arvid, Niklas Falk et sa femme. Lui, c'est l'homme d'affaires égoïste et avisé, servant les dieux du jour, avide de jouissance et de considération mondaine, sans morale et sans scrupules, à qui tout réussit. Il a commencé par frustrer son frère d'une bonne partie de l'héritage paternel, tout en se donnant les apparences de lui venir en aide par des avances d'hoirie. Il prête son argent, par l'entremise de Lévi, à des taux usuraires, et tous les officiers de la garde sont ses débiteurs. Quittant enfin sa boutique de la rue de la Reine, le voici banquier. Il fonde des compagnies d'assurances et des asiles pour les pauvres. Il trône à la Bourse, reçoit des ministres à sa table, est décoré de la croix de Vasa et vise à la députation.

Sa femme l'aide dignement en tout cela. Désunis en ménage, se détestant cordialement, vivant chacun de son côté, ils s'entendent à merveille pour jeter de la poudre aux yeux. Paresseuse, indolente et égoïste, Mme Falk se montre d'abord très passionnée pour les idées d'émancipation de la femme, ces idées ayant cours, comme les idées démocratiques de son mari, dans le milieu où vivaient alors le boutiquier et sa femme. Elle se fait pieuse, et patronne de bonnes œuvres lorsque, plus tard, « le banquier » se crée des relations plus mondaines dans des cercles religieux et conservateurs. Elle est alors infatigable pour organiser chez elle des réunions de dames, présidées par l'éminent prédicateur du jour, le pasteur Skare. C'est là qu'est imaginé et fondé l'*Asile de Bethléem* pour enfans pauvres, que le banquier dote magnifiquement « à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son heureux mariage. » Seulement ladite donation se trouve consister en actions d'une compagnie d'assurances maritimes, dont Falk est le directeur. Peu de temps après, cette compagnie fait faillite, entraînant ses actionnaires dans sa ruine, et l'Asile de Bethléem doit liquider. Mais l'astucieux banquier a su passer la main au moment propice, et faire du même coup une bonne œuvre qui lui vaut la croix. Alors sa femme change de batteries et va

visiter les pauvres à domicile. Nous la voyons distribuant des « paroles de l'Évangile » sous forme de petits traités illustrés et de bons de soupe, dans les quartiers perdus de la ville. Mais ni les bons de soupe ni les versets de la Bible ne remédient à l'incurable sécheresse de ce cœur de femme.

Tel est, en résumé, ce premier roman de M. Strindberg. La thèse qui s'en dégage est à peu près celle des *Soutiens de la société* d'Ibsen, de la *Faillite* de Biörnson : la corruption secrète de ceux qui jouissent de la considération du monde, des membres respectés de la société; la ruine sociale de ceux qui ne se contentent pas de la morale courante, du bien apparent, et qui essaient de conformer leur gré à un idéal plus élevé. D'un côté, mensonge, convention, apparence ; de l'autre tâtonnemens, vaine recherche de la vérité et de la beauté. Le roman intéresse par l'intensité de vie dont sont animés les personnages, par la vigueur des scènes décrites et l'étrangeté du milieu spécial où elles se passent. Mais de graves défauts détruisent en partie l'effet de ces rares qualités : le ton doctrinal de l'auteur, l'exagération de ses critiques, sa manie polémique qui à tout instant envahit le récit et ne manque jamais de le refroidir.

Le drame historique de *Maître Olaf*, écrit plusieurs années avant le roman que nous venons d'analyser, mais qui ne fut joué pour la première fois qu'en 1881, constitue la première apparition du naturalisme sur la scène suédoise. C'est d'ailleurs toujours le naturalisme particulier à M. Strindberg, le naturalisme à thèse, procédant par symboles, comme l'individualisme de M. Ibsen. Sous les traits du roi Gustave Vasa, du réformateur Olaus Petri, du révolutionnaire anabaptiste Gerdt, qui ont réellement figuré dans les événemens de la Réformation, M. Strindberg a voulu représenter et nous faire entrevoir les agens du nouvel ordre social qui se prépare à succéder au nôtre.

Dans les confessions du *Fils de la servante* dont nous avons déjà parlé, M. Strindberg nous explique comment il a conçu l'idée de ce drame et comment il l'a réalisée. D'abord, s'il a choisi la forme dramatique, c'est parce que « le drame est la forme littéraire qui permet le mieux de tout dire et qui donne à l'idée le plus de relief. » Les hardiesses y semblent plus hardies; les contradictions sont plus aisément admises. Et pour peu qu'on ait fait sentir ce qu'on voulait, on est dispensé de conclure. D'un autre côté, comme cadre de son drame, l'auteur a choisi l'époque de la Réformation en Suède, c'est parce que « c'est le moment de la rupture avec le dogmatisme du passé, l'aurore des idées nouvelles, d'une morale appropriée au temps. » Par la bouche de personnages

du passé, il peut ainsi proclamer les vérités de l'avenir. Avec Olaus Pétri, le chercheur de l'idéal nouveau, il sera idéaliste, pour montrer quel est l'idéal vers lequel tend à cette heure l'esprit humain; avec le roi Gustave Vasa, qui ramenait tout à la réalité du moment, il sera réaliste, pour faire ressortir l'état intime de cette réalité; avec l'anabaptiste Gerdt enfin, qui voulait faire table rase de tout ce qui existait, pour permettre l'avènement d'un régime nouveau, avec celui-là il se fera anarchiste, afin de montrer qu'il faut détruire la domination de l'idée ancienne, pour que l'idée nouvelle puisse se faire jour. L'évêque Brask représentera la vérité ancienne, qui était vraie jusqu'au moment où la vérité moderne est venue prouver qu'elle ne l'était plus. La morale étant, comme toute chose, en voie de développement, devient absurdité et tyrannie dès qu'on la rend immuable. Olaus Petri, en se mariant, péchait, comme prêtre, contre la morale ancienne : il se conformait à la nouvelle, et frayait le chemin à celle de l'avenir. La sécularisation du mariage devait précéder le mariage libre.

Avions-nous raison de dire que le naturalisme suédois, de par les qualités mêmes de la race, ne pouvait manquer d'être un naturalisme à outrance, et d'aller d'un bond aux conséquences extrêmes? Le fait en lui-même ne lui suffit pas; il veut l'admission intégrale du principe, et donne hardiment, résolument la satisfaction des penchans naturels pour base unique à la morale. Il taxe impitoyablement d'idéalisme suranné, de tyrannie piétiste, toute velléité de mettre l'intérêt social et la moralité publique au-dessus de cette liberté individuelle. M. Strindberg accuse le « piétisme officiel » de son pays d'entraver le progrès naturel. D'après lui, les penchans individuels règnent déjà en maîtres dans le monde civilisé, et il s'indigne de ce que les lois ne reconnaissent pas encore leur suprématie. L'amour libre n'est-il pas déjà plus général, dans nos mœurs, que le mariage? Mais le mensonge et la convention continuent d'opprimer la nature.

Il en est de même de la famille. Ce qui survit encore de son ancienne conception n'est que préjugé ou mensonge social. La piété filiale, l'autorité des parens, sont choses du passé. Le culte de la mère, comme le culte de la femme, sont des vestiges de l'ancienne *Mariolâtrie*, qui inspira la Renaissance et que renversa la Réformation. Le respect exagéré de l'autorité paternelle est un vieux reste du droit romain, qui doit disparaître, comme ont disparu le culte des morts et la dévotion aux cendres des aïeux. La tyrannie de l'autorité des parens est symbolisée, dans *Maître Olaf*, par le caractère et le rôle de la mère du réformateur, qui veut, « dans

le cercle étroit de ses droits de mère », étouffer l'essor d'une grande œuvre. Tout en elle s'oppose à la mission de son fils. Elle est incapable d'apprécier la grandeur de cette mission, la valeur de l'œuvre d'émancipation que prépare *Maître Olaf*, et elle abuse de son autorité maternelle pour essayer de l'en détourner. Ramenant tout à sa propre raison, ne comprenant rien de son fils, pas plus sa doctrine que ses actions, elle traite le réformateur d'Antechrist. A tous ses raisonnemens elle répond :

— Crois-tu que j'aie pu vivre toute ma vie d'un mensonge, d'une erreur?

— Ce n'était pas une erreur, réplique Olaf : c'en est devenu une, comme peut-être un jour la vérité que je prêche en deviendra une, à son tour!

De même, lorsque la mère trouve son fils reconduisant la prostituée qui s'était réfugiée chez lui, et qu'il a arrachée à la fureur du peuple, elle recule d'horreur. Elle n'entend pas que c'est avec les paroles même du Christ que son fils congédie la malheureuse : « Va, et ne pèche plus. Les hommes ne te pardonneront pas, mais Dieu t'a pardonné! »

Plus tard, lorsque Christine est devenue la femme d'Olaf, la mère éprouve devant elle ce même sentiment de répulsion, et l'accable d'injures. Jusque sur son lit de mort, elle cherche à détourner son fils de sa mission, si bien qu'il s'écrie :

— Ma mère, ayez pitié de moi! La prière d'une mère ferait abjurer sa foi à un ange du ciel. Mais je ne *dois* pas céder, je ne *puis* pas reculer!

Et la vérité triomphe par la désobéissance filiale.

Seule Christine, qui a vaincu le préjugé en épousant Olaf, le prêtre, et en le conduisant ainsi à la réalisation de la nouvelle morale, seule elle ose dire à la mère la vérité franche : — « De quel droit voulez-vous exiger de lui ce sacrifice? Est-ce parce que vous lui avez donné la vie? C'était simplement votre destinée. En l'accomplissant, vous avez rempli votre mission sur terre. La sienne commence là où finit la vôtre. N'enchaînez pas le présent au passé. » Mais Christine elle-même ne demeure pas longtemps à la hauteur de sa mission d'épouse, et devient vite un obstacle à l'œuvre du réformateur. Guidée par son amour, elle a d'abord semblé le comprendre et elle s'est sentie fière de combattre à ses côtés. Mais, plus tard, devant les réalités de la vie, maudite par la mère de son mari, traitée par le peuple en prostituée, elle faiblit, son esprit s'assombrit, elle doute d'elle-même et d'Olaf; elle est jalouse des grandes idées qui absorbent l'apôtre et le séparent si entièrement d'elle; au lieu d'une compagne, d'un soutien dans la

lutte, elle devient pour lui une préoccupation de plus au milieu de tant d'autres, une cause nouvelle de découragement. Le malheureux est obligé de faire deux parts de sa vie; une pour elle, une pour la mission à laquelle il s'est voué. Ainsi maître Olaf reste seul dans la vie, n'ayant d'autre appui que sa conscience et la puissance de ses convictions.

Le roi hésite encore à le suivre. Il symbolise l'autorité du pouvoir, et le pouvoir est « toujours lent à percevoir la valeur de l'idée nouvelle, tout en la réalisant à son profit dès qu'elle s'est imposée. » Le peuple, lui, a d'abord acclamé Olaf. « Les masses sont ainsi faites, elles suivent docilement chaque nouveau meneur. » Mais ensuite, quand les prêtres ont eu le temps d'agir, la foule, oubliant ses premiers enthousiasmes, a ramassé des pierres pour lapider le prédicateur. Et Gerdt, l'anabaptiste, qui veut faire servir le mouvement de réforme religieuse à une révolte contre le roi, à une révolution sociale, prête d'abord son appui au réformateur; mais c'est pour l'appeler ensuite *apostat*, parce qu'il se refuse à transformer en une attaque contre le roi le mouvement d'émancipation spirituelle auquel il travaille. Cependant Olaf reste fidèle, envers et contre tous, à son idée, et, grâce à sa persévérance, la vérité triomphe. Le roi se rallie; le révolutionnaire se soumet, — en réservant l'avenir, — et le réformateur a gain de cause.

Il faut ajouter que les personnages de ce drame singulier ressemblent très peu aux personnages historiques dont ils portent les noms. M. Strindberg ne s'est évidemment guère soucié de la vérité historique. Qu'il ait choisi des caractères historiques pour leur faire exposer ses théories sociales, c'était son droit. Mais il va peut-être un peu loin et demande trop à notre crédulité en prenant des figures aussi connues, ayant joué un rôle aussi déterminé, et en leur faisant parler si ouvertement un langage qui n'a pu être le leur. Aussi bien, ce réformateur, qui doute lui-même de la vérité qu'il prêche, est-il non seulement en contradiction avec le caractère bien connu d'Olaus Petri, avec sa vie et ses actes, mais il l'est encore avec la nature même de son rôle. M. Strindberg, qui croit la morale sociale perfectible, peut dire que la vérité d'aujourd'hui sera peut-être l'erreur de demain; mais un tel langage, dans la bouche d'un prédicateur de la Réforme, est absolument invraisemblable.

Dans le développement des deux caractères féminins du drame : la mère et l'épouse, M. Strindberg a encore accentué son mépris de la femme. Elle ne saurait, à l'en croire, s'élever au-dessus d'un certain niveau d'intelligence et de dévouement. Mais,

dans la préface de son roman de *Mariés*, paru en 1884, il va plus loin encore et contre les partisans de l'émancipation de la femme, il soutient qu'elle exerce déjà, dans notre temps, une influence déplorable, aussi contraire à la loi de la nature qu'aux intérêts de la société. C'est le contraire, on le voit, ou l'envers de la thèse d'Ibsen. Aussi, parmi les douze ménages qu'il met en scène dans les *Mariés*, M. Strindberg ne manque-t-il pas une seule fois à nous montrer l'égoïsme inconscient, la méchanceté naturelle de la femme suffisant à produire le malheur de l'homme. Cette idée le préoccupe tellement qu'elle devient chez lui une sorte d'idée fixe. Dans une suite de *Mariés*, publiée en 1886, dans d'autres œuvres plus récentes, cette haine de la femme est encore plus forte. On dirait qu'avec chaque œuvre nouvelle, M. Strindberg, pour peindre les femmes, trempe son pinceau dans un fiel plus âcre. Simplement égoïste et stupide dans *Maître Olaf*, elle devient méprisable dans *le Cabinet rouge*, malfaisante dans *Mariés*, néfaste dans la suite de cet ouvrage, satanique dans *le Père* et absolument ridicule de sensualité et de folie dans *Mademoiselle Julie*. Le lecteur français se rappelle sans doute cette comédie, qui a été jouée à Paris au Théâtre-Libre. Et l'on n'a pas oublié l'effet désastreux produit sur un public français par cette châtelaine, fille d'un comte, fiancée à un baron, qui s'en allait, de propos délibéré, *séduire* à la cuisine le valet de chambre de son père.

Convenons toutefois que dans *le Père*, également connu du public parisien, M. Strindberg a su tirer un meilleur parti de ses théories. Un père entêté et libre penseur, une mère religieuse fanatique et jalouse de pouvoir, se disputent le droit d'élever leur fille, chacun voulant diriger son éducation et former son esprit d'après ses idées. Le père revendique les droits que lui donne la loi; la mère un droit moral supérieur : Berthe est le sang de son sang, la chair de sa chair. Le père peut-il en dire autant? Qu'il en fournisse la preuve! Traitée de ridicule d'abord, cette question finit par agir comme un poison lent et terrible. Cette preuve, où la prendre? comment la fournir? Celle qui seule sait à quoi s'en tenir se tait ou répond par un rire sardonique. Et le doute s'infiltre; et avec la recherche de la preuve apparaît sans cesse plus nettement l'impossibilité absolue de la trouver jamais; et ce doute devient l'angoisse, et la lutte terrible ébranle enfin le cerveau du père. La mère triomphe : elle a atteint son but; elle a terrassé l'homme dans cette lutte des sexes, sur le terrain même de la force et de l'intelligence. Voici son cri de victoire : « Va-t'en maintenant! Tu as accompli ta destinée nécessaire de

mâle et de pourvoyeur : je n'ai plus que faire de toi ! Tu as voulu aller au delà ; tu n'as pas voulu admettre que mon intelligence fût à la hauteur de ta force : j'ai dû me débarrasser de toi ! »

Lorsque M. Strindberg veut bien laisser de côté ses théories et sa polémique, et se contenter de décrire ce qu'il observe, ses œuvres ont une valeur infiniment supérieure : car il sait voir, et il a un vrai talent pour décrire ce qu'il voit ; ses personnages, cessant alors d'être des porte-voix, vivent par eux-mêmes et donnent de leur vie une impression plus réelle. On en peut citer comme preuve la plupart de ses nouvelles, et son roman les *Habitans de Hemsö* qu'il a donnés en 1887.

Ces rudes campagnards, mi-pêcheurs, mi-cultivateurs des côtes de la Baltique, nous intéressent par la vaillance qu'ils apportent dans leurs combats contre une nature hostile. Prenons, par exemple, ce qui se passe dans cette ferme des Flod, sur l'île de Hemsö isolée au milieu des flots de la Baltique ; à plusieurs milles de la côte. Il n'y a sur toute l'île pas d'autre ferme que celle-là, pas d'autre habitation que cette grande maison rouge, au toit arrondi comme la coque d'un navire retourné la quille en l'air. Du haut du coteau où elle est située, descend vers la mer la grande allée sablée, bordée de chênes, qui aboutit au petit port où sont amarrées les barques de pêche et où se dressent les bâtimens qui servent à sécher et à saler le poisson. Les champs cultivés, les prairies où paissent les vaches et les moutons, indiquent que l'agriculture se partage avec la pêche l'activité des habitans de la ferme.

Depuis la mort du vieux Flod, c'est sa femme, la veuve Flod, qui la gouverne. C'est une petite femme accorte et active, hâlée par le grand air, avec de petits yeux enfouis au fond de la tête. Sans arrêt on la voit circuler de la laiterie à la maison, de la vacherie au poulailler. Son fils Gustave, grand chasseur et grand pêcheur devant l'Éternel, surveille la pêche. Mais c'est Carlsson, le garçon de ferme, le madré paysan du Vermland, qui, de fait, mène la ferme et régente tout le monde. Petit, trapu, tout en angles, énergique autant que rusé, il a fait un peu tous les métiers, laboureur, terrassier, colporteur, forgeron. Il n'y a pas longtemps qu'il est arrivé à Hemsö en guenilles, coiffé d'une casquette crasseuse, d'où pointaient ses cheveux couleur paille, et avec une gourde d'eau-de-vie suspendue à son cou. A l'exception de la mère Flod, qui avait tenu à avoir un aide à la ferme, tout le monde lui a fait grise mine. Mais il a bien vite vu où en étaient les choses, entre cette vieille qui n'entendait rien à ce qui n'était pas ses vaches et ses poules, et ce garçon toujours absent.

Aussi, le lendemain dimanche, lorsqu'on l'a chargé de lire le sermon après les prières, dans le grand livre de prêche qui servait jadis au vieux Flod, est-ce à dessein qu'il a lu les paroles du Seigneur : « Je suis le bon pasteur et je connais mes brebis, et mes brebis connaissent ma voix; j'ai d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie mais qui se réuniront à ma voix et il y aura alors une seule bergerie et un seul pasteur. » Tout en lisant, il se disait à part lui : « Me voilà dans la bergerie, je serai ce pasteur : il faut que les brebis entendent ma voix qu'il n'y ait qu'une seule bergerie et un seul pasteur, et il faut que ce soit moi ! »

Et le gaillard a tenu parole. Il a conquis tout le monde, depuis la bonne fermière elle-même jusqu'aux filles de ferme Lotten et Clara, aux laboureurs Rundbeck et Norman. C'est qu'il a vite fait de remettre à flot les affaires de la ferme. Il a renouvelé les cultures, engraissé les terres, rebâti les étables, rétabli la coupe régulière des bois, organisé la vente des produits du sol, et la livraison de poisson à Stockholm. Il a fait plus encore : sur des points culminans regardant la mer, à la lisière de la forêt, il a bâti des villas pour les baigneurs et a prouvé ainsi aux habitans de Hemsö ébahis ce que peut une publicité bien entendue. Des bourgeois de la capitale sont venus louer les hangars peinturlurés en villas et payer, tout l'été durant, les produits de la ferme au prix de la ville. Enfin le malin valet a fait tant et si bien qu'il s'est rendu indispensable; et, se sentant maître de la situation, il a osé élever ses regards jusqu'à la fermière elle-même. Fort de sa position et de ces premiers jalons si heureusement plantés, il a mis à la vieille femme le marché à la main, la menaçant de partir si elle refusait son offre. La fermière, complètement conquise et craignant de perdre un homme aussi nécessaire, s'est empressée de lui donner son cœur et sa main.

Et quelles fêtes alors! quels festins, quelles ripailles huit jours durant!

C'est, au sortir de l'église, la grande kermesse de la noce, à laquelle assistent les fermiers des environs. Ils arrivent dans leurs chaloupes, annonçant leur entrée dans la baie par des coups de fusil, auxquels répondent les hurrahs des habitans de la ferme. Puis c'est l'arrivée du pasteur, qui vient bénir le mariage et ramène le fils mécontent, qui aurait voulu fuir la fête. Enfin le mariage sur l'herbe et le festin sous les arbres se terminent par une bacchanale rustique effrénée.

Mais maintenant voici l'hiver et les côtés sombres de la vie. Les querelles, les jalousies et les haines, la maladie et la mort se succèdent au milieu de l'affreux isolement de cette île entourée

d'une mer glacée, sous les rafales de neige et les incessans orages. Jalousie de la femme, qui surprend son mari avec Clara, la fille de la ferme, haine toujours grandissante entre le mari et le fils, envenimée par une histoire de testament secret et atteignant son comble à la mort de la fermière : toutes ces passions se déchaînent au milieu d'un emprisonnement forcé, d'une vie en commun dans une étroite enceinte. C'est ainsi que se passent les jours de Noël, ces jours où partout on proclame *la paix sur la terre et la bonne volonté parmi les hommes*. Et lorsque enfin la tourmente cesse, que le froid sec survient, que la glace s'est épaissie sur l'étendue de la mer, il est temps de songer à transporter la morte jusqu'à l'église, sur la rive opposée. Ce devoir pieux, les difficultés, les dangers de l'entreprise, font oublier aux deux hommes leurs haines et les unissent dans un effort commun. Le fils fabrique la bière, les filles de ferme ensevelissent le corps, et la mise au cercueil a lieu devant les habitans de la ferme réunis. On place la bière dans une barque légère, liée sur un traîneau que les hommes poussent devant eux, et la périlleuse traversée commence. Mais la tourmente les surprend sur cette mer gelée : les courans ont miné la glace, et elle s'effondre sous les pieds des passagers. Carlsson périt en tombant dans une crevasse qui engloutit aussi le traîneau avec le cercueil. Les autres hommes sont sauvés le lendemain par les habitans de la côte, et le pasteur de la paroisse, qui a conduit le sauvetage, lit la prière des morts sur les flots où reposent les deux corps disparus sous la glace.

Ce roman est de la meilleure manière de M. Strindberg. Dans celui qui l'a suivi, *le Lien de la mer*, paru en 1889, on voit que l'auteur a subi les influences du philosophe allemand Nietzsche, avec lequel il se trouvait en communion sur deux points essentiels : sur le rôle de la femme et sur le droit absolu de l'individu dans l'ordre social. On connaît la philosophie de Nietzsche, ce néo-pessimiste qui a voulu détrôner Schopenhauer. M. Strindberg a tenu à nous faire voir réalisé son idéal de l'*übermensch*, cet aristocrate de la pensée, l'individu-intellect, auquel Nietzsche promet la domination du monde. M. Strindberg nous montre, en la personne d'un inspecteur des pêcheries relégué sur une petite île de la Baltique, cet aristocrate intellectuel, qui s'exerce à vaincre ses sens et ses instincts humains, à triompher des entraînemens du sang et des affinités physiques, pour faire régner en lui la raison pure et les enseignemens de la science positive.

Ainsi qu'on a pu le voir par ce rapide coup d'œil jeté sur son œuvre, il y a en M. Strindberg un réaliste et un théoricien, un

observateur et un philosophe ; et l'un nous gâte souvent l'autre. La philosophie étouffe l'observation ; la polémique gêne le réalisme. Sa combativité le pousse à des excès de critique, à des intempérances de langage qui nuisent à l'effet de ses récits. Qu'il y ait dans l'œuvre de M. Strindberg, des élémens tenant à la race, on ne saurait le contester. J'ai montré que les influences de race et de milieu devaient le disposer aux extrêmes, aux contrastes, à l'absence de nuances dans les conceptions, comme à l'enthousiasme dans les convictions. Mais on reconnaît en lui, à côté de cette influence, les effets d'un tempérament particulier, amer, combatif, insatiable, porté au pessimisme et à la critique. Aussi les compatriotes de M. Strindberg sont-ils partagés entre l'admiration de son talent d'écrivain et l'irritation que leur causent ses tendances, ses excès et son amertume. Et c'est ce qu'il ne parvient pas à leur pardonner. Son dernier roman, *la Confession d'un fou*, a été écrit en allemand et publié en Allemagne. Il surpasse en violence et en extravagance les plus singulières de ses œuvres suédoises (1).

Ce qu'il a écrit depuis : son livre : *Antibarbarus* — une interminable dissertation sur de prétendues découvertes chimiques prouvant la transmutation des élémens et l'évolution de la matière organique,— ses *Sensations d'un Détraqué*, comme ses communications à la presse sur les révélations de son creuset, tout cela semble dénoter l'appauvrissement d'un cerveau surmené. La folie scientifique a remplacé l'hallucination contre la femme et la manie des persécutions.

O.-G. de Heidenstam.

(1) Voyez, sur ce roman allemand de M. Strindberg, l'étude de M. G. Valbert dans la *Revue* du 1er novembre 1893.

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

L'an dernier, dans la saison d'été, nous avions signalé à cette place quelques symptômes caractéristiques d'un retour prochain d'activité dans le mouvement des transactions internationales, d'un relèvement probable de la courbe, depuis si longtemps fléchissante, de notre prospérité économique. Les prévisions fondées sur ces symptômes se sont assez exactement vérifiées malgré la fréquence des orages politiques dans les derniers mois de l'année. Les courans de l'activité commerciale et industrielle semblent obéir à des forces sur lesquelles resteraient sans action les agitations qui troublent par accident la sérénité de la surface des sociétés. Ils se ralentissent ou s'accélèrent pour des causes plus profondes et lointaines, indépendantes des crises passagères nées des extravagances de la spéculation financière ou des défaillances de la diplomatie.

Durant les mois d'automne et d'hiver, nous avons vu successivement l'Angleterre occuper le monde entier de ses intrigues en Arménie, les représentans des six puissances établir une sorte de siège autour de la Sublime Porte, le président Cleveland faire du misérable conflit anglo-venezuelien l'occasion d'un manifeste tumultueux. Sur le terrain boursier, le krach des mines d'or du Transvaal a ouvert la saison. Nombre de titres ont baissé en quelques jours de cent pour cent, entraînant dans leur reculade les valeurs ottomanes et causant à l'ensemble du marché un ébranlement dont il s'est d'ailleurs assez promptement remis. Des gens du monde, d'autres des fractions du monde, que le bruit de l'or avait attirés chez les financiers, perdaient des sommes fabu-

leuses que beaucoup d'ailleurs oubliaient de payer, ce qui fut cause que la moitié des maisons du marché libre de Paris disparurent.

Cette bourrasque passée, la romanesque aventure de Jameson remit le Transvaal à la mode. On ne parla plus, dans les feuilles, que du magnanime président Kruger, des infortunes peu héroïques des *uitlanders*, de l'arrestation en masse des ingénieurs millionnaires de Johannesburg, de la diplomatie de M. Chamberlain, des aventures de l'homme qui mène la ronde de l'or et des diamans, le maître du pays d'Ophir, M. Cecil Rhodes. Un jour, un télégramme faillit mettre aux prises l'Allemagne et l'Angleterre; John Bull, si on l'eût un peu pressé, allait déclarer la guerre à l'univers. L'Europe a frémi, durant quelques heures, devant la légende de l' « escadre volante ». Elle se remettait de son émoi, lorsque les sénateurs américains, prenant les insurgés de Cuba sous leur protection, commencèrent une mauvaise querelle à l'Espagne, cependant que les Italiens se faisaient battre en Afrique par un monarque noir et sauvage, étrangement frotté de civilisation. Dernier spectacle offert par la lanterne magique de la politique internationale, la Grande-Bretagne s'apercevant que ses démêlés avec l'Allemagne et la guerre d'Abyssinie risquaient de remettre sur le tapis la question d'Égypte, décidait de brusquer les choses en annonçant un matin au monde qu'elle allait, après de longues années de patience, venger le désastre de Khartoum et la mort de Gordon, et reconquérir le Soudan.

De tant d'inquiétudes données par cette succession de faits sensationnels à l'humeur pacifique des populations civilisées, le monde commercial et industriel s'est à peine ressenti. Les affaires, qui avaient commencé à redevenir actives, dans les usines et dans les magasins, n'ont plus cessé de l'être. La reprise s'est accentuée régulièrement, portant un renouveau de vie dans toutes les branches de l'industrie. Les prix des marchandises se sont relevés, les recettes des chemins de fer se sont accrues, les publications douanières ont accusé un grossissement continu du volume des échanges internationaux.

I

Ce revirement est le point capital de la situation économique présente. Il marque le tournant vers une orientation nouvelle après une période prolongée, ininterrompue, d'amoindrissement. Quel que soit l'aspect sous lequel on considère le mouvement commercial pendant les quatre années 1891-1894, exportation ou

importation, commerce général ou spécial, il apparaît en effet qu'un recul considérable s'est produit dans l'ensemble annuel de nos échanges avec l'étranger. Cela n'est vrai toutefois qu'au point de vue de la valeur. La diminution est beaucoup moindre, si même il y a diminution, dans les totaux représentant les quantités et les poids des marchandises et produits échangés. La diminution portée dans les publications douanières et se rapportant à la valeur doit être assignée pour une grande part, sinon pour la totalité, au phénomène général de la baisse des prix.

L'année 1890 avait marqué le point culminant d'une période de relèvement temporaire des valeurs. La dépréciation s'est produite ensuite, très rapide, entraînant la réduction du chiffre des exportations et des importations (1). Admettons, ce que nous donnent à peu près les divers modes de calcul, que les prix aient baissé en moyenne de 15 pour 100 entre 1891 et 1894. Si on relevait de 15 pour 100 les chiffres du commerce extérieur de 1894, on trouverait un résultat très peu inférieur au total de 1891. Cette remarque oblige à reconnaître que si le régime douanier est, à un degré quelconque, responsable de l'affaiblissement du mouvement commercial, il ne l'est que partiellement. Presque dans le monde entier, en Angleterre, en Allemagne, dans l'extrême Orient comme en France, les années 1890 et 1891 ont marqué un apogée pour l'activité du commerce extérieur, et il y a eu, depuis lors, bien que dans des proportions inégales, réaction sur toute la ligne.

Depuis le milieu de 1895, les relevés mensuels des douanes n'ont cessé d'accuser, au contraire, pour l'exportation de nos objets fabriqués principalement (2), mais aussi pour nos autres envois à l'étranger, un progrès considérable sur 1894. Il y a là une raison de plus d'être circonspect dans l'affirmation d'une

(1) La publication des relevés revisés du commerce extérieur de la France en 1894 fait ressortir, d'une façon saisissante, l'influence de la baisse qui se produisit dans les prix pendant le cours de cette année. Les évaluations, portant sur les anciens prix, présentaient 4119 millions de francs à l'importation et 3275 à l'exportation. Lorsque la commission permanente des valeurs de douane eut fixé les prix pour 1894, les relevés nouveaux établis d'après cette évaluation firent apparaître, pour les importations, le chiffre de 3850 millions, et pour les exportations, celui de 3078 millions, soit une différence en moins dans la valeur, à volume égal, de 269 millions ou 6 et demi pour 100 aux entrées, et de 197 millions ou un peu plus de 6 pour 100 aux sorties.

(2) Augmentation, au 31 décembre 1895, de l'exportation des produits fabriqués, sur l'année précédente, 209 millions, sans compter l'accroissement des colis postaux, qui est de 28 millions. L'ensemble des exportations de toute nature a été en accroissement de 310 millions. Les cinq premiers mois de 1896 donnent une augmentation de 193 millions à l'importation et de 69 millions à l'exportation, dont 36 pour les produits fabriqués et 13 pour les colis postaux.

relation de causalité entre le régime douanier et les fluctuations d'activité de notre commerce extérieur. La décadence révélée par les chiffres de 1891 à 1894, heureusement enrayée en 1895, avait commencé sous le régime libéral; elle s'est continuée sous le régime protectionniste, recevant peut-être de l'action de ce dernier quelque accentuation, mais déterminée surtout par l'énergie croissante de la concurrence étrangère. De grands pays, naguère exclusivement agricoles, développent avec une étonnante rapidité des aptitudes industrielles. Des pays nouveaux alimentent l'Europe, à l'heure actuelle, de commandes importantes de machines pour s'outiller eux-mêmes et arriver à se passer du vieux monde. Russie, Chine, Japon auront un jour leurs aciéries, fonderies et hauts fourneaux. On verra, dans le prochain siècle, des industriels français, anglais, allemands, obligés de fonder des usines aux Indes, en Birmanie, au Tonkin, pour lutter contre des confrères à peau jaune. Certains courans de commerce seront supprimés, d'autres s'établiront. Le nouveau tarif douanier a bien certainement commencé par amener un ralentissement dans nos échanges. Il y a eu une période difficile pour nos exportateurs. Mais le relèvement qui s'est produit en 1895 a ranimé les courages. L'industrie française a compris qu'il serait aussi funeste de s'abandonner à un pessimisme débilitant que de s'endormir dans une trompeuse sécurité. La France a été et restera un pays de grande exportation. Tout en s'appuyant sur la base solide du marché intérieur, l'industrie doit redoubler d'efforts pour faire accepter ses produits au dehors. Le commerce a, en outre, dans les productions de l'agriculture, de l'élevage, des pêcheries, des forêts, du sous-sol, une immense variété d'articles d'échange. Il n'en est pas réduit aux fameux bibelots de Paris, comme le voudrait donner à croire certaine légende, aussi mensongère que celle qui veut que tous les Français et Françaises vivant à l'étranger soient exclusivement des coiffeurs, des modistes, des cuisiniers, ou des professeurs courant le cachet: on ajoute aujourd'hui des fonctionnaires, depuis que nous avons reconquis des colonies.

II

De 1890 à 1895 nos relations commerciales ont présenté avec un certain nombre de pays d'Europe et d'Amérique des réductions continues. L'Allemagne par exemple nous a dépossédés du second rang dans la République Argentine, où la valeur de nos envois a baissé, en dix années, de 17 à 10 millions de piastres or. En dehors des causes générales qui expliqueraient ce mouve-

ment de recul, il y a aussi des raisons qui nous sont personnelles, provenant de nos habitudes et de notre caractère, et sur lesquelles ne cessent d'insister les rapports consulaires que publie le *Moniteur officiel du Commerce :* nous produisons des marchandises de qualité supérieure, mais nous voulons vendre trop cher; et de plus, nous manquons d'initiative pour imposer nos marchandises à l'attention des acheteurs.

Si les produits étrangers sont préférés sur tel ou tel marché extérieur aux produits français, bien que ceux-ci soient plus appréciés, c'est que nos concurrens offrent des prix de vente plus bas. M. Raiberti, dans un rapport sur le budget des affaires étrangères, constate ces efforts de nos concurrens commerciaux pour se plier exactement aux goûts et aux exigences du client; pour descendre à des prix de vente toujours plus avilis; pour accorder de plus grandes facilités de crédit, opérer à l'aide d'une représentation commerciale plus nombreuse et plus active. Les rapporteurs de la commission permanente des valeurs de douanes disent également que nous fabriquons trop beau et que nous vendons trop cher.

Il est certain que des remèdes sérieux devraient être appliqués à ces élémens de faiblesse de notre commerce d'exportation. Il règne cependant, sur une de ces causes d'infériorité, un préjugé dont il est équitable de signaler l'inanité. On a pris l'habitude d'attribuer la rapidité avec laquelle nos concurrens gagnaient du terrain sur nous dans les pays étrangers à l'insuffisance technique de notre personnel consulaire, à l'espèce de mépris dans lequel ces agens tiendraient les attributions commerciales de leur emploi : nos négocians, disait-on, n'obtenaient auprès de ces fonctionnaires ni appui, ni renseignemens, et l'on citait, au contraire, avec admiration, les rapports consulaires si nombreux, si documentés, si riches en informations précieuses de toute espèce, publiés chez nos voisins en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, dans la plupart des grands pays étrangers. Ces plaintes, jadis peut-être légitimes, sont devenues une sorte de lieu commun de la littérature courante économique. Il n'est pas rare de les voir surgir encore de temps à autre, comme un cliché bon à reproduire en temps de disette, alors que, depuis plusieurs années déjà, elles ont perdu toute raison d'être. Le plus grand nombre de nos consuls sont en effet aujourd'hui à la hauteur de la tâche qui leur incombe; ils donnent à leurs attributions commerciales toute l'attention, tout le temps qu'elles peuvent légitimement revendiquer; et la collection des rapports que ces agens, dispersés dans le monde entier, adressent au gou-

vernement français sur l'état industriel, commercial et agricole, sur toutes les particularités économiques des lieux où ils résident, peut soutenir la comparaison avec les publications analogues de n'importe quelle nation étrangère.

En théorie, le volume total du commerce international, la somme des échanges entre les divers pays, devrait s'accroître sans cesse, en vertu d'une loi qui repose sur les raisons suivantes : augmentation de la population ; accroissement de la production par le perfectionnement des méthodes dans l'industrie et dans la culture ; extension de la civilisation moderne dans les contrées neuves et dans certains pays de civilisation très ancienne. C'est cependant un fait établi par l'expérience que l'activité moyenne commerciale dans le monde ne présente pas cette régularité de marche ascendante, et procède au contraire par grandes ondulations produisant ces périodes alternées de dépression universelle et d'universelle activité, dont l'irrégularité fait le désespoir des économistes. Il est imprudent d'appliquer à ces grands mouvemens les raisonnemens routiniers. Aucun des remèdes, par exemple, que certains docteurs voulaient employer au traitement de la désorganisation du commerce en 1893 et 1894, les déclarant indispensables et infaillibles, n'a été mis en œuvre. Le commerce n'en a pas moins commencé depuis à s'améliorer de lui-même, manquant ainsi du respect le plus élémentaire à la science économique.

Il faut en outre toujours distinguer soigneusement entre le volume et la valeur du commerce international. Il se peut que le volume reste quelque temps stationnaire, même s'accroisse réellement, tandis que la valeur, par suite de la baisse des prix, tende à diminuer, ce qui a été le cas pendant quatre ou cinq ans. Des deux grandes causes d'abaissement des prix, perfectionnement des méthodes de production et de transport, et surproduction de certains articles, la seconde n'a que des effets temporaires ; elle disparaît par un ralentissement de production, succédant à la surproduction. La première, au contraire, est permanente, ce qui rend difficile qu'après une période prolongée de fléchissement, comme de 1880, ou même seulement de 1890, à 1894, les prix puissent se relever à leur niveau ancien. Pour qu'il en fût ainsi, l'action d'un facteur nouveau serait nécessaire, l'excès de circulation monétaire, métallique ou fiduciaire, la dépréciation de la monnaie par rapport aux marchandises, ce que l'on attend un peu du développement croissant de la production d'or ; et il faudrait que cette dépréciation arrivât à produire, dans le sens du relèvement des prix des marchandises, une force égale à celle

que développe, dans celui de l'abaissement, le perfectionnement des méthodes de production et de transport.

Ces considérations générales, appliquées au commerce extérieur de la France depuis 1890, expliquent l'importance de ce fait que, malgré les diminutions considérables dans la valeur des importations et des exportations jusqu'en 1894, le volume de nos échanges n'a pas diminué et s'est même plutôt accru. Elles font en outre ressortir la grande signification de l'accroissement survenu à la fois dans le volume et dans la valeur, en 1895, et qui a persisté dans les premiers mois de 1896.

III

Il reste d'autre part à constater que l'accroissement est encore faible, et que le même procédé d'examen appliqué aux chiffres du commerce extérieur de pays voisins, nos rivaux, fait ressortir un taux notablement plus élevé, partant plus normal, d'accroissement réel. En 1874, l'Allemagne n'avait encore atteint, pour son étendue, sa richesse, son importance économique, qu'un chiffre modique d'exportations. Il y eut dans les vingt années suivantes une poussée vigoureuse, en sorte que la valeur des exportations de l'empire allemand, dont, il est vrai, la population est supérieure de 25 pour 100 à celle de la France, dépasse maintenant de 15 à 20 pour 100 environ la valeur de nos exportations. Notre pays a donc perdu depuis vingt ans une bonne partie de l'avance industrielle que nous avions alors sur ce voisin.

Le total des importations en Allemagne s'est élevé de 26 600 000 tonnes en 1889 à 32 500 000 en 1895, et le total des exportations de 18 292 000 à 23 830 000. L'augmentation est considérable de part et d'autre. Mais si l'on compare les valeurs à cinq années d'intervalle, on ne trouve plus, à cause de la baisse des prix, qu'une augmentation de 171 millions de marks aux importations et de 238 aux exportations.

De 1894 à 1895 seulement, le volume s'est accru, aux importations, de 564 000 tonnes, et la valeur a diminué de 59 millions. Aux exportations, une augmentation de valeur de 365 millions de marks correspond à une augmentation de volume de 950 000 tonnes (1). Ces résultats font juger de l'amélioration considérable dont le commerce de l'Allemagne a bénéficié en 1895. Quant au rapprochement des quantités entre 1889 et 1895, il présente le témoignage le plus expressif de l'importance de la baisse

(1) D'après les chiffres publiés par le Bureau allemand de statistique, fin janvier 1896.

des prix : 26 600 000 tonnes importées en 1889 ont valu 4 015 millions de marks, et 32 530 000 importées en 1895 n'ont valu que 4 217 millions. Le prix moyen de la tonne a été de 15 marks 10 en 1889 et de 13 marks en 1895, soit, en six années, une baisse de 13,20 pour 100. De même 18 390 000 tonnes exportées d'Allemagne en 1889 ont valu 3 178 millions de marks et 24 millions de tonnes en 1895 ont valu 3 416 millions, soit 17 marks 40 pour le prix moyen de la tonne exportée en 1889 et 14,25 en 1895, écart qui représente une diminution de 18 pour 100.

Les chiffres dont il a été fait usage pour 1895 dans ces comparaisons auront sans doute à subir d'assez fortes rectifications, les valeurs ayant été établies sur le niveau des prix de 1894, alors que le taux général s'est sensiblement relevé en 1895. Il conviendrait aussi d'éliminer des calculs le commerce des métaux précieux pour ne tenir compte que de celui des marchandises. Ces corrections ne modifieraient guère la signification des chiffres ci-dessus. Telles quelles, les données déjà établies suffisent à indiquer la courbe générale du commerce extérieur de l'Allemagne et à faire ressortir le grand progrès qui s'est accompli dans l'état économique de ce pays durant l'année 1895. Une part dans ce progrès revient sûrement à la modification survenue il y a deux ans dans les relations politiques et commerciales de l'empire allemand avec son puissant voisin, l'État russe. En 1893, la guerre douanière avait sinon interrompu tous rapports, du moins notablement réduit le volume des transactions entre les deux pays. La conclusion du traité de commerce germano-russe n'a eu d'effets sensibles que dans les derniers mois de 1894, bien que le traité fût entré en vigueur le 20 mars de cette année. En 1895, au contraire, les Allemands ont pu constater les bienfaits de l'accord, qui se sont traduits surtout par un accroissement remarquable de leurs envois en Russie de fer brut et d'objets et machines en fer et en acier, malgré tout le perfectionnement donné par ce pays à son outillage industriel pendant la guerre douanière (1). La chambre de commerce de Berlin a voulu faire une enquête sur les effets en Allemagne du traité de commerce germano-russe. Elle a éprouvé les plus grandes difficultés à recueillir des renseignemens exacts, les intéressés insistant sur les déceptions qu'ils ont pu éprouver et passant volontiers sous silence les avantages recueillis. Il est certain toutefois que la Russie est redevenue un débouché considérable pour l'Allemagne, qui vend ses produits à

(1) D'autre part, l'Allemagne, en 1895, a importé de Russie 679 000 tonnes de froment contre 21 000 en 1893; 844 000 de seigle contre 8 000, et 623 000 d'orge contre 250 000.

des prix presque toujours inférieurs à ceux que demandent ses concurrens, notamment la France (1).

Le commerce de l'Angleterre s'est amélioré comme celui de la France et de l'Allemagne, en 1895, et sensiblement dans les mêmes proportions, si l'on tient compte au moins des résultats défavorables du premier trimestre de l'année dernière. Dans cette période, en effet, la dépréciation des prix atteignant son maximum, les importations des possessions britanniques dans le Royaume-Uni accusaient un fléchissement de 36 pour 100 et celles de provenance étrangère baissaient de 7,3 pour 100; enfin les exportations de nos voisins pour leurs colonies subissaient une diminution de 15 pour 100; seuls leurs envois aux pays étrangers avaient augmenté, en valeur, de 5 pour 100. Le volume des transactions n'avait sans doute pas réellement diminué de 1894 à 1895, mais le trait caractéristique de la situation était la réduction très forte (plus de 60 millions de francs) des exportations d'Angleterre dans l'Inde, résultat dû au droit de 5 pour 100 établi à l'entrée des cotonnades en ce pays, dû surtout à la concurrence de l'industrie hindoue. Cette déperdition était compensée par l'accroissement remarquable des ventes de l'Angleterre aux Etats-Unis, l'excédent étant de plus de 80 millions de francs. La réouverture du marché américain aux marchandises européennes à la suite de l'application du tarif Wilson remplaçant le tarif Mac-Kinley de 1890, a été en effet l'un des grands facteurs, comme l'une des plus sérieuses manifestations de la reprise des affaires dans la seconde partie de 1895. L'Angleterre avait éprouvé dès les premiers mois de l'année les bienfaits de cet important changement de politique économique aux États-Unis.

Lorsque les prix commencèrent à se relever d'une si longue dépréciation, le volume des transactions s'accroissant d'autre part, on vit les chiffres du commerce extérieur de la Grande-Bretagne présenter pour chacun des mois de juillet à octobre une augmentation moyenne de 10 pour 100 sur l'année précédente, à l'importation comme à l'exportation. Le mouvement se ralentit ensuite, et l'année 1895 s'est terminée pour l'Angleterre avec un accroissement d'exportation de 250 millions de francs, que l'on peut considérer comme modeste à côté de l'augmentation correspondante de 310 millions de francs pour la France et de

(1) Il ne semble pas, en effet, que le commerce ni l'industrie de France aient tiré, il y a trois ans, tout le parti qu'ils auraient pu de la rupture temporaire des relations économiques entre les deux empires. La Russie cependant a eu le désir de donner aux usines françaises, notamment pour les articles de matériel de chemins de fer, d'importantes commandes. Mais la condition que les prix ne fussent pas supérieurs à ceux des fabrications étrangères, n'a pu, le plus souvent, être remplie.

395 millions de marks pour l'Allemagne, mais qui apparaîtrait bien plus forte si l'on ne considérait que les résultats des six derniers mois de l'année. Le mouvement s'est d'ailleurs largement accentué dans les cinq premiers mois de 1896, période dans laquelle l'accroissement des importations et exportations réunies dépasse déjà un demi-milliard de francs.

Les résultats du commerce extérieur des autres nations de l'Europe occidentale et centrale offriraient sous la variété des aspects accidentels la même orientation générale de mouvement. Quant aux chiffres d'ensemble pour toute l'Europe, ils ont, énoncés en valeur monétaire, atteint leur apogée une première fois entre 1881 et 1884, une seconde en 1890 et 1891. Il y a eu fléchissement depuis 1891 jusqu'en 1894, et une vive reprise s'est produite à partir du milieu de 1895. Si l'on ne consultait que le volume ou les quantités, on trouverait partout, depuis quinze années, un accroissement, plus lent ici ou accéléré là, mais continu.

L'Angleterre, la France et l'Allemagne, qui sont les trois grands pays riches du monde, achètent toujours plus à l'étranger qu'ils ne lui vendent. L'excédent de leurs importations sur leurs envois est considérable. Il atteint 6 milliards de francs en 1895. Si la théorie de la balance commerciale avait, en ce qui les concerne, la moindre signification, ces pays devraient être depuis longtemps ruinés. S'ils n'ont cessé de s'enrichir, c'est que, seuls fournisseurs industriels, au moins jusqu'en ces derniers temps, du reste de l'univers, ils sont par là même, et pour des sommes énormes, ses créanciers. L'excédent d'importations qu'ils absorbent n'est que la représentation en marchandises — c'est-à-dire en richesses vraies — des intérêts annuels que leur doivent les pays, pauvres d'espèces, auxquels ils ont prêté.

IV

L'agriculture n'a point eu part jusqu'ici au bénéfice de la reprise des affaires. Elle continue à exhaler des plaintes par tous les organes dont elle dispose : sociétés départementales, régionales ou nationales, et groupe agricole au parlement. Le 4 décembre 1895 au sénat, le 28 du même mois à la chambre, au cours du débat sur le budget du ministère de l'agriculture pour 1896, nombre d'orateurs ont dépeint sous les couleurs les plus sombres la situation de l'agriculteur français. L'un d'eux a mis le gouvernement en garde contre le péril que « la grande abandonnée ne devînt la grande désespérée. » Un autre a rappelé qu'en 1894, le prix du

blé étant de 20 francs le quintal, le gouvernement avait reconnu que ce prix ne laissait aucune marge de profit au producteur et rendait sa situation intolérable. Que dirait-il aujourd'hui, avec le prix de 19 francs? Certes, il n'y a pas là seulement de la rhétorique; et pourtant le cultivateur français se défend mieux contre les duretés du sort que ne le font les fermiers d'Angleterre, d'Allemagne et d'autres pays voisins Un Anglais, qui est venu étudier sur place notre situation agricole pour la comparer avec celle de son pays, écrivait le 21 février dernier que décidément l'agriculteur de France est moins malheureux que son confrère britannique, et que ce résultat, s'il est dû, pour partie et d'abord, à l'efficacité des bienfaits de la protection douanière, l'est plus encore à une série de causes permanentes, telles qu'une organisation déjà remarquable de l'enseignement agricole, des habitudes d'économie sévère des femmes de nos campagnes, la réunion du double caractère de propriétaire et de cultivateur en une même personne dans le plus grand nombre de cas (1), l'attention minutieuse portée sur les profits secondaires, enfin la pratique de plus en plus répandue de la coopération, le fonctionnement très actif des syndicats agricoles dans toutes les régions de la France.

Au point de vue scientifique, les agriculteurs français ont fait de grands progrès depuis quelque temps. L'exemple est donné, sur des points multipliés, par des hommes intelligens qui trouvent le moyen de réaliser des bénéfices considérables, même par la culture en grand des céréales à bas prix. Les bonnes méthodes se propagent, et la moyenne générale du rendement s'élève. C'est par là que se sauvera notre industrie agricole, et, dans cette industrie, la culture nationale par excellence, la culture du froment (2). Néanmoins, la masse souffre encore, et ses défenseurs ne se lassent pas de réclamer le secours du gouvernement. Ils demandent encore, après le droit d'entrée de 7 francs, un droit de douane

(1) Sur sept millions de Français exerçant la profession d'agriculteurs, plus de la moitié sont possesseurs d'une portion plus ou moins considérable du sol qu'ils cultivent.

(2) La France a récolté, en 1895, 119 millions d'hectolitres de blé (92 millions de quintaux) sur une superficie ensemencée de 6944000 hectares. C'est une diminution de 3 millions d'hectolitres et de 129000 hectares sur 1894, une augmentation de 21 millions d'hectolitres combinée avec une diminution de 42000 hectares sur 1893, qui avait été une très mauvaise année. Le rendement moyen s'est un peu élevé et atteint 17 hectolitres à l'hectare. L'agriculture pourrait certainement augmenter dès maintenant cette production, grâce aux engrais intensifs dont l'efficacité et les modes d'emploi ne lui sont plus inconnus. Mais elle ne saurait être incitée à le faire aussi longtemps que les bas prix actuels ne lui permettront pas la vente avec bénéfice de cet excédent éventuel de production. — Les évaluations du produit de 1895 en froment pour le monde entier font ressortir une réduction variant de 50 à 100 millions d'hectolitres, sur 1894.

gradué qui, partant de zéro quand le cours moyen des marchés français serait de 30 francs le quintal, s'élèverait automatiquement, centime par centime, inversement du cours moyen de nos marchés, à mesure que ce cours moyen descendrait au-dessous de 30 francs (le cours étant actuellement de 19 fr., le droit devrait être de 11 fr.). Ils demandent encore une large diminution des impôts ruraux, le vote du projet de loi du cadenas, la limitation à trois mois de la durée de l'entrepôt pour les blés et farines, l'établissement d'une taxe d'entrepôt de 1 franc par quintal et par mois sur les blés en entrepôt, et une taxe proportionnelle sur les farines; la suppression des entrepôts fictifs, l'observation rigoureuse de la législation sur les admissions temporaires. Ils désirent aussi que les droits de douane soient majorés de surtaxes différentielles selon l'écart du change entre la France et chacun des pays, exportateurs de blé, chez lesquels circule une monnaie dépréciée.

Les pouvoirs publics ne sont pas restés tout à fait indifférens à ces sommations. Le 15 novembre 1895, le ministre de l'agriculture, conférant avec la commission parlementaire des douanes sur le projet de loi du cadenas et sur les modifications à apporter au régime des entrepôts et des admissions temporaires, promettait de demander la mise de ces projets à l'ordre du jour de la Chambre dans le plus bref délai. Mais les amis des agriculteurs et le gouvernement se sont heurtés à une très vive résistance du commerce qui supporte impatiemment les entraves de toute sorte dont on a entouré depuis 1891 sa liberté d'expansion. On sait que le « cadenas » a pour but d'empêcher certaines spéculations sur les marchandises à importer au moment où les Chambres viennent à être saisies d'une demande d'augmentation des droits. Bien que le projet eût surtout en vue les spéculations sur les céréales, il n'était pas, en son premier texte, limitatif, et pouvait atteindre tous les genres de marchandises. Le gouvernement, inquiet de l'opposition du monde commercial, abandonna ce projet pour se rallier à une proposition limitative. La faculté de percevoir immédiatement, quoique à titre provisoire, les nouveaux droits éventuellement proposés ne serait accordée à l'administration des douanes qu'autant que ces droits s'appliqueraient aux céréales ou à leurs dérivés, aux vins, aux bestiaux ou aux viandes abattues.

Le ministre du commerce s'est déclaré d'accord sur la nouvelle rédaction avec son collègue de l'agriculture, et le 19 janvier 1896, celui-ci, parlant à Douai devant la Société des agriculteurs du Nord, soutenait, au nom du gouvernement, la loi du cadenas sous sa nouvelle forme. Le monde agricole a salué avec

une satisfaction qui se comprend aisément l'arrivée au pouvoir de son défenseur attitré, M. Méline, l'apôtre de la politique de la protection. Un important dégrèvement des charges fiscales qui pèsent sur l'agriculture est, on le sait, un des articles essentiels du projet de réforme des contributions directes, actuellement en discussion à la Chambre.

Que le commerce ne soit pas satisfait de la campagne que mènent les protectionnistes en faveur de l'agriculture, qu'il accable des critiques les plus acerbes le régime économique inauguré en 1892, cela n'a rien que de naturel (1). Comment méconnaître, toutefois, dans une discussion où l'impartialité semble singulièrement difficile à atteindre, que le reproche fait au protectionnisme d'avoir tué notre commerce d'exportation a perdu, en 1895, une partie de sa justification absolue, en tout cas son opportunité, puisque, l'année dernière, la valeur de nos exportations a augmenté sur l'année précédente de plus de 300 millions? A cet argument de fait, les libre-échangistes opposent l'assertion, nécessairement hypothétique, qu'avec le régime de la liberté nos ventes à l'étranger auraient pris, après la période de dépression 1892-94, un essor bien plus brillant que celui dont les protectionnistes se montrent si fiers grâce aux chiffres de 1895. Quoi qu'il en soit, la chambre de commerce de Paris a protesté, et avec elle ont protesté les chambres de Lyon et de Marseille, d'autres grandes villes encore, la chambre des courtiers assermentés, puis des associations particulières comme la Société des industriels et commerçans de France. A toutes ces manifestations de résistance, il faut ajouter encore le vote du conseil supérieur du commerce condamnant l'ensemble de mesures successivement adoptées par le conseil supérieur de l'agriculture et par la commission des douanes d'accord avec le cabinet. Le gouvernement

(1) Il est certain que nos grands ports de commerce ont vu le tarif protectionniste agir sévèrement sur les élémens primordiaux de leur prospérité. Le port de Gênes est en progrès, celui de Marseille décline. Prospérité et déclin sont peut-être exagérés dans les publications émanant de la chambre de commerce de Marseille, qui a une propension manifeste à charger le protectionnisme de tous les méfaits du sort à l'égard de notre grand port méditerranéen. Mais il y a des faits indéniables. Le mouvement du port de Gênes a gagné dans les quatre dernières années près d'un million de tonnes; Marseille, dans le même temps, en a perdu près d'un million. Est-ce à dire que ce qui est entré en moins à Marseille est précisément ce qui est entré en plus à Gênes? Non, car notre consul général en cette ville croit savoir que l'augmentation dont Gênes a bénéficié est due, pour moitié au moins, à des importations plus considérables de charbons anglais. — L'Italie est fière de son grand port de commerce. Dans sa détresse, le Trésor y trouve le moyen de se montrer prodigue pour aider Gênes à soutenir la concurrence de Marseille. Aussi le mouvement de la navigation du port italien continue-t-il à s'élever, celui de Marseille à enregistrer de nouvelles pertes. L'écart, en faveur de Marseille qui était encore de 4 millions de tonnes en 1892, était déjà tombé à deux en 1894, et il a diminué encore en 1895.

se trouve pris entre ces deux grands intérêts nationaux, qui, par leurs organes les plus élevés, lui adressent des objurgations si contradictoires.

V

Une des causes principales des difficultés qui se dressent devant l'agriculteur français est l'élévation des salaires des ouvriers agricoles, due à la rareté de plus en plus grande de la main-d'œuvre, qui est elle-même en grande partie l'effet d'un certain mode de diffusion de l'instruction primaire. Il y a des choses qu'il faut avoir la franchise de dire : l'instruction obligatoire a été un des agens essentiels du phénomène que ne cessent de déplorer les économistes, le dépeuplement des campagnes. Mais, si l'on peut formuler ce grief contre l'école primaire, c'est parce que le programme des connaissances que les instituteurs y doivent inculquer aux enfans confiés à leurs soins dans les campagnes, est farci d'ingrédiens propres à développer les aspirations ambitieuses et les rêves chimériques, beaucoup plus qu'il ne contient de ce qui pourrait maintenir et développer chez ces enfans l'amour de la terre. Il n'y a pas d'agriculture dans les programmes de nos écoles primaires, ou du moins il n'y en a pas eu pendant une trop longue suite d'années, et le peu qu'on y en a mis dans ces derniers temps est insuffisant. Les auteurs des programmes n'avaient en vue que de faire du paysan un citoyen selon la formule républicaine et laïque, un électeur très informé sur les rouages du mécanisme politique, c'est-à-dire soustrait à l'influence du clergé et des anciennes classes dirigeantes. Le résultat a été de transformer, par dizaines de milliers, des hommes que l'ignorance d'autrefois eût maintenus simples d'esprit, résignés à leur sort d'enfans de la glèbe, en d'impatiens solliciteurs d'emplois publics ou privés, bayant après les faveurs administratives, ou en compagnons résolus à troquer le labeur écrasant et misérable de la campagne contre les gains réputés faciles et les plaisirs variés de la ville. Inutile d'insister sur ce qu'il advient de l'élément féminin dans cette transformation des gens de nos campagnes par l'école primaire.

Le mal que l'école a fait, elle peut le réparer, à la condition qu'elle donne désormais aux connaissances agricoles le pas sur les prescriptions du catéchisme civique. Aux enfans des champs elle doit apprendre, avant tout, la bonne manière d'aimer les champs, qui est de les cultiver avec plus d'art, partant avec plus de fruit; elle doit leur apprendre à mieux utiliser le travail des bras en le rendant moins pénible, et à goûter les perfectionnemens de

méthodes, qui seules pourront maintenir le labeur du sol au rang de la plus noble industrie française. C'est surtout par l'école primaire que la nécessité de ces perfectionnemens pourra s'imposer à l'entendement des gens de la culture. Mais il faut encore ici se garder, tout en reconnaissant l'efficacité d'une diffusion de l'enseignement agricole, de lui attribuer des vertus imaginaires, de tomber à cet égard dans des illusions qui constitueraient un nouveau danger. Il faut des chaires d'agriculture, des fermes-écoles, des stations d'analyse et d'expérience, mais pas trop n'en faut. Les pouvoirs publics en viendraient aisément à croire qu'ils ont témoigné pour l'agriculture une sympathie assez vive par une multiplication bruyante, accompagnée de grands discours sonores, de ces créations faciles et peu coûteuses. Le trésor s'en tirerait aisément avec quelques centaines de mille francs. On avait pris depuis plus de quinze années déjà, bien d'autres engagemens qui n'ont jamais été acquittés. Ne devait-on pas réserver exclusivement à l'agriculture le bénéfice de la première conversion du 5 pour 100 en 4 1/2? et cet engagement ne fut-il pas renouvelé lors de la seconde conversion en 3 1/2 pour 100? On sait comment a été tenue la parole donnée par les pouvoirs publics en ces deux circonstances, bien que la double opération ait réduit de plus de 100 millions l'intérêt que l'État paie à ses créanciers.

VI

La commission royale qui, chez nos voisins d'outre-Manche, poursuit depuis plusieurs années son enquête sur l'état de l'agriculture, a récemment publié non pas son rapport, mais ses rapports, car il y en a un de la majorité des membres de la commission et un de la minorité, sans compter ceux des membres isolés qui n'ont pu s'accorder avec l'un ni avec l'autre des deux groupes. Il s'agit d'ailleurs de rapports provisoires, la majorité alléguant le très long délai qu'aurait exigé la préparation d'un rapport final à cause de la multiplicité des sujets sur lesquels a porté l'enquête. Ces documens n'ont malheureusement pas contribué à dissiper les obscurités de la controverse sur la détresse de l'agriculture anglaise et sur les remèdes à y apporter. Il est juste cependant de reconnaître que la majorité et la minorité de la commission se sont trouvées d'accord sur deux points : la nécessité d'alléger les charges, taxes et dîmes, qui pèsent sur les populations agricoles; et l'opportunité d'organiser un système de prêts publics aux cultivateurs.

Il n'était vraiment pas besoin de si longs et de si minutieux travaux pour découvrir que les fermiers anglais, comme tous les fer-

miers du monde, seraient un peu moins malheureux s'ils payaient moins d'impôts, et qu'ils accueilleraient avec satisfaction toute offre du gouvernement de leur prêter des capitaux pour améliorer leurs terres. Le recours au socialisme d'État, voilà tout ce que cette grande commission d'enquête a découvert de pratique pour le soulagement de l'agriculture ! C'est peu. Les cultivateurs avaient d'instinct trouvé ce remède, et s'ils n'en ont pas obtenu l'application plus tôt, ce n'est pas faute qu'ils aient sollicité les pouvoirs publics de leur tendre une main secourable. Malgré les habitudes de *self-government* et de *self-help* de la race anglo-saxonne, ils ont fait entendre, par toutes les voies de l'opinion, qu'ils étaient à bout de ressources et d'efforts et n'attendaient plus le salut que d'une intervention gouvernementale.

Le dernier cabinet libéral était naturellement peu disposé à venir en aide à l'agriculture, mais l'arrivée des tories et des unionistes au pouvoir raviva les espérances des cultivateurs. Le duc de Devonshire fut le premier des membres du nouveau gouvernement qui aborda en public les questions se rattachant à la situation présente et aux perspectives d'avenir de l'industrie agricole britannique. Ses déclarations n'étaient pas de nature à laisser aux fermiers l'illusion qu'ils pussent attendre d'un parlement « sympathique » le secours législatif qui les aiderait à surmonter des difficultés dont leur propre énergie n'a pu venir à bout jusqu'à présent. Une réduction générale des fermages, édictée par une loi du parlement, ne saurait aller sans une réorganisation universelle de toutes les relations économiques. Les charges dont le sol est grevé, si lourdes qu'elles soient, sont, à des degrés divers, en harmonie avec l'état général du pays. Un allégement soudain sur un point, rien n'étant changé ailleurs, risquerait de causer plus d'injustices qu'il ne guérirait de souffrances. C'est une mesure chimérique, impraticable. De même le parlement ne saurait, pour assurer aux cultivateurs une large réduction des frais de transport de leurs produits, contraindre les compagnies de chemins de fer à ne plus exploiter leur propriété à un point de vue commercial.

Le duc de Devonshire tenait ce langage à l'inauguration d'un institut agricole du Midland, entreprise fondée par les efforts combinés des conseils de plusieurs comtés du centre de l'Angleterre et ayant pour objet de donner un enseignement technique sur diverses matières agricoles. L'orateur, faisant l'éloge de cette organisation, déclarait avec vivacité que l'avenir de l'agriculture lui paraissait devoir dépendre surtout de la continuité et du succès des efforts qui pourront être faits pour améliorer ses procédés et substituer l'application des principes rationnels au règne de la

routine. L'agriculture, dit-il, est une véritable industrie, et il est remarquable que, pour des raisons diverses, elle n'ait que si faiblement participé en Angleterre aux avantages que tant d'autres formes de l'industrie ont obtenus de l'application des découvertes scientifiques, et aussi des bienfaits de la coopération que l'on voit à l'œuvre avec un si grand éclat sur le continent, notamment en France. Sans doute les cultivateurs anglais n'ont pas encore nettement la conscience des conditions de la lutte pour l'existence où ils sont engagés. Ils ne font point spontanément tout ce qui serait possible pour sortir du lamentable état de dépression où ils ont laissé tomber leur industrie. Le pays ne pourra que suivre avec sympathie les efforts qu'ils feront pour améliorer eux-mêmes leur situation, et ces efforts constitueront un titre plus pressant à l'assistance du parlement que ne le ferait la dépression agricole par elle-même. Ce langage était la condamnation, par un membre du gouvernement, du socialisme d'État; une paraphrase du thème : Aide-toi, le ciel t'aidera; langage viril, mais où l'agriculture anglaise ne trouvait assurément pas les encouragemens qu'elle avait espérés.

Lord Salisbury ne lui a pas donné beaucoup plus, lorsque des membres de la Chambre des communes, partisans de mesures législatives en faveur de l'agriculture, vinrent lui présenter, avant l'ouverture de la session, un long mémoire sur les moyens de parer à la détresse agricole : pensions de l'État pour les vieillards, réduction des taxes foncières, marques d'origine sur les produits étrangers, déclaration de guerre à tous les genres de fraude sur la qualité et l'origine des produits, extension des pouvoirs du Bureau de l'agriculture, etc. Fait à peine croyable, il n'était, dans ce document, fait mention ni du bimétallisme ni de la protection. Le premier ministre couvrit d'eau bénite de cour les délégués de l'agriculture souffrante; il les assura de la profonde, de l'anxieuse sympathie du gouvernement, parla de la sévérité de l'épreuve que traversait cette grande industrie nationale, insista sur la faiblesse du pouvoir curateur de la législation, et, finalement, promit d'insérer dans les propositions ministérielles de 1896 les mesures qui paraîtraient le plus propres à procurer le soulagement désiré.

Une autre délégation, représentant l'agriculture des comtés orientaux de l'Angleterre, alla porter ses doléances au premier lord de la Trésorerie, M. Arthur Balfour, et au ministre de l'agriculture, M. Walter Long. On sait que M. Balfour est bimétalliste. Il a déclaré une fois de plus, dans le débat qui eut lieu en mars sur une proposition monétaire, ses opinions bien connues à cet égard. S'il dépendait de lui, il tenterait de sauver l'agriculture par

la réhabilitation de l'argent. Mais il ne peut imposer ses vues à ses collègues du gouvernement, et il ne peut faire, par ailleurs, que les bimétallistes ne soient encore en minorité en Angleterre. On recourrait donc à d'autres mesures, mais les délégués devaient comprendre qu'il n'était point au pouvoir de l'État, en tout cas, de rendre la prospérité à une industrie affectée par un ensemble si complexe de causes économiques. L'un des délégués avait déclaré qu'à moins d'une hausse notable du prix des céréales, l'agriculture était perdue sans retour. L'État ne pouvait donner le secours réclamé, et M. Balfour était obligé de reconnaître que le problème était insoluble. Il est à peine besoin de dire quelle impression pénible devait produire une réponse si décourageante. Il serait cependant injuste de déclarer que les pouvoirs publics n'ont rien fait pour les classes agricoles : le parlement a voté un projet de loi relatif à la construction de trains légers dans certains districts ruraux; et, ce qui est plus sérieux, discute en ce moment un projet de dégrèvement de taxes proposé par le cabinet en acquittement de la promesse qu'avait faite lord Salisbury (1).

Pourrait-on douter de la réalité de la détresse agricole chez nos voisins? C'est en septembre 1894 que le prix du blé anglais tomba au-dessous d'une livre sterling par quarter (de 290 litres), soit au-dessous de 9 francs l'hectolitre ou de 12 francs le quintal métrique. La position n'est plus tout à fait aussi mauvaise, mais il ne s'en faut guère (2). Aussi la superficie des terres cultivées en froment a-t-elle, d'une année à l'autre, diminué d'un demi-million d'acres, soit de plus d'un quart de la totalité qui subsistait en 1894 (3). Si la diminution devait continuer de ce pas, avant

(1) Le gouvernement n'a pas cru devoir tenir compte du désir exprimé par la commission royale d'enquête relativement à l'organisation d'un système de prêts publics aux agriculteurs, mais il a proposé au parlement de consacrer à une réduction des taxes locales sur la propriété rurale, jusqu'à concurrence de 975 000 liv. st. dans le second semestre de 1896 et de 1 950 000 liv. st. pendant chacune des quatre années suivantes, une partie de l'énorme excédent budgétaire impérial de 1895. Ce dégrèvement est l'objet d'un *bill*, présenté par M. Chaplin, président du bureau du gouvernement local, au nom du cabinet unioniste, et qui a été adopté en seconde lecture le 22 mai, après une séance de plus de vingt heures. Ce projet de loi, intitulé *Agricultural Land Rating bill*, serait mieux dénommé, d'après l'*Economist* de Londres du 25 avril, qui lui reproche de n'avoir aucune justification et de ne reposer sur aucun principe, un « *bill* pour subventionner les propriétaires fonciers aux dépens de la majorité des contribuables ».

(2) Le prix s'est relevé au milieu de 1895 à 27 schillings, soit une hausse de 30 pour 100 sur le niveau le plus bas; il a été ramené depuis à 25 schillings.

(3) Sur 20 millions d'acres de terre labourable, 9 millions environ ont été consacrés aux céréales en 1895, et sur ces 9 millions, 1 456 000 seulement au froment (contre 1 980 000 en 1894). En même temps le rendement par acre a diminué, 26 bushels au lieu de 30 l'année précédente. Le prix du blé était de 45 schillings en 1881, et la superficie cultivée en froment il y a dix années, exactement le double de ce qu'elle

quelques années la culture du blé ne serait plus chez nos voisins qu'un souvenir historique. Il est vrai que, si les cultivateurs anglais, qui produisent maintenant si peu de blé, produisent aussi un peu moins d'orge que précédemment, ils obtiennent en retour plus d'avoine et plus de foin, étendent leurs pâturages, et se livrent de plus en plus à l'élevage. Il est vrai encore que les peintures navrantes auxquelles se complaît la presse britannique ne s'appliquent heureusement pas à toutes les parties de l'Angleterre, et que l'aspect des campagnes, en plus d'une région, ne révèle point cet état de décadence et de ruine (1). Toutefois les lamentations, en général, ne sont que trop légitimes. Le cri universel est que 1895 a été la plus mauvaise année depuis 1879, qu'on n'avait pas vu depuis vingt ans une aussi faible récolte d'orge, que les prix n'ont jamais été aussi ruineux, etc. Les choses paraissent se modifier heureusement cette année. La superficie emblavée, au lieu de diminuer encore, a été notablement accrue.

Un journal anglais exhumait récemment une plaquette de quelques pages, publiée à Londres en 1801, ayant pour auteur un clergyman du sud de l'Angleterre, et portant le titre suivant : « Observations sur le prix énormément élevé des objets d'alimentation ; montrant notamment que l'opulence excessive des cultivateurs tend à bouleverser les gradations nécessaires de la société ; qu'elle est nuisible aux intérêts de la moralité publique ; et que, s'il n'y est point appliqué un remède énergique, elle deviendra un fléau pour le pays. » On voit dans cet opuscule que, par suite du prix extravagant du blé (près de 5 livres sterling le quarter) et des autres articles nécessaires à la vie, il y a une misère extrême dans tous les rangs de la société sauf chez les fermiers et les propriétaires fonciers. L'auteur estime que si le parlement voulait fixer par une loi (déjà l'intervention de l'État !) un prix maximum pour le froment, soit 4 livres sterling par quarter, il laisserait encore le fermier s'enrichir, mais faciliterait l'importation et soulagerait une immensité de misères, sans violer à aucun degré le principe d'équité. Pourquoi d'ailleurs s'arrêter après une première atteinte à la liberté individuelle ? Notre clergyman dénonçait la spéculation

est aujourd'hui. L'Angleterre a produit 77 millions de bushels de froment en 1885, et 37 millions seulement en 1895.

(1) État de l'agriculture dans le Cumberland, d'après un rapport de M. Wilson-Fox à la commission royale d'agriculture : la dépression est loin d'être aussi forte dans cette région que dans nombre d'autres districts ; entre 1874 et 1894, la superficie des cultures en blé et en orge a décru de plus des trois quarts ; mais celle de l'avoine a augmenté de 19 pour 100 ; les récoltes vertes de toute nature de 5 pour 100 ; les prairies temporaires de 20 pour 100 ; les pâturages permanens de 10 pour 100 ; la quantité du bétail de plus de 10 pour 100.

qui faussait les cours, tout comme aujourd'hui. Il demandait qu'une bonne législation fît disparaître les milliers de parasites dont était dévorée la substance commerciale entre le producteur et le consommateur. Et pourquoi un impôt solide, établi sur les profits du cultivateur, ne lui enlèverait-il pas de la poche, ou n'empêcherait-il point d'y entrer, tout l'argent qu'il tenterait d'extorquer du public au-dessus du prix de 4 livres sterling par quarter? Quelle ironie anticipée dans cette philippique contre la prospérité insolente de l'agriculture, et comme le prix actuel de 25 shillings fait une humble figure auprès de ces cotes de 100 à 120 shillings d'il y a bientôt un siècle!

VII

Le fléau de l'industrie est le bas prix de vente des produits, qui résulte, non pas seulement de l'habileté professionnelle, du perfectionnement des machines, de l'économie dans les détails de l'exploitation, mais surtout de l'excès de la production, d'où résulte la suppression des bénéfices, qui entraîne à son tour la diminution des salaires et finalement la ruine commune des patrons et des ouvriers. Aussi l'idée de restreindre la production par une réglementation contractuelle fait-elle son chemin dans le monde. Les grandes compagnies productrices du cuivre ont conclu récemment un accord fondé sur le principe d'une limitation, variable chaque année, de la vente du produit. Les compagnies nitratières du Chili ont tenté un arrangement analogue. Les sociétés charbonnières de la Pensylvanie ont maintes fois conclu des conventions du même genre, ainsi que les sociétés métallurgiques d'Autriche et d'Allemagne (1).

Le dévergondage de la production, la concurrence désordonnée, anarchique, comme disent excellemment les adversaires de l'école officielle du laisser faire et du laisser passer, conduit au nivellement des prix dans le sens de la baisse continue et indéfinie et provoque dans le monde du travail les crises les plus redoutables.

Quand la limite de réduction des frais généraux est atteinte et que le prix de la marchandise produite continue à baisser parce que la production cesse d'être en rapport avec la consommation, il ne reste à l'industriel qu'à fermer son usine ou à réduire le seul facteur encore compressible de la production, le salaire. Cela fait des ouvriers sans travail, ou des ouvriers travaillant pour un salaire qui ne peut plus nourrir leurs familles.

(1) Le quasi-monopole de la raffinerie en France, les grands syndicats du pétrole et du sucre aux États-Unis, sont encore de grands exemples de cette tendance.

Cela fait aussi des patrons qui ne trouvent plus une juste rémunération du capital exposé et des risques courus.

Or ce manque d'équilibre entre la production et la consommation ne peut pas être considéré comme une de ces manifestations de forces naturelles contre lesquelles aucune résistance n'est possible. Il est œuvre humaine, puisqu'il résulte des progrès de la science, par où sont constamment accrus les moyens de production, et il résulte encore du développement des moyens de communication, par où les marchés du monde sont confondus en un marché unique. Or on peut lutter contre les effets néfastes de toute œuvre humaine; il y a, dans la fixation de la quantité de production par voie d'accord libre, un remède naturel à la surproduction. Il est vrai que les jalousies entre nations concurrentes, l'égoïsme que développe la rivalité, constituent de formidables obstacles à toute réglementation internationale.

Quant au mal, qui oserait en nier l'existence? L'industrie cotonnière ne court-elle pas au-devant des plus grands périls? A la fin de décembre 1894, le monde entier comptait 93 millions de broches pour la filature du coton, et partout, au Japon, dans l'Inde, en Amérique, comme en Europe, on établit de nouveaux métiers. La hâte de produire toujours plus est le grand facteur du malaise où se débattent tant de nos industries, celle des lainages, par exemple, jadis si prospère, et qui périclite par l'avilissement des prix. La filature française a produit en 1894 près de 100 millions de kilogrammes de fils de laine pure ou mélangée, représentant une valeur d'environ 500 millions. Il a fallu livrer le produit au-dessous du prix de revient. Puis l'exportation des tissus diminuant (242 millions au lieu de 279 en 1893 et 328 en 1892), un grand nombre de métiers ont chômé tandis que les cours se déprimaient. M. Picard (1) prédisait le même sort aux cotonniers s'ils continuaient à accroître fiévreusement leur matériel : « Ils vont à un désastre. » La production des filés de coton a été à peu près absorbée en 1894 par le marché intérieur, mais la production a été excessive. 90 000 métiers mécaniques ont fabriqué 105 millions de kilogrammes de toile valant 420 millions. Les prix ont été avilis d'environ 8 pour 100.

La conclusion qui ressort de ces chiffres est que la saturation des marchés extérieurs, les concurrences qui surgissent de tous côtés, refoulent nos produits, déjà en excès, sur le marché intérieur, ce qui conduit à l'avilissement des marchandises et aux chômages. Une brève monographie de la place commerciale et industrielle de Lyon en 1894, tirée des comptes rendus de la Chambre de com-

(1) Rapport de la commission permanente des valeurs de douanes pour 1894.

merce de cette ville, fixera par un exemple topique la portée de ces observations.

L'année a été satisfaisante pour l'importance des affaires en soies brutes diverses. Il n'en est point de même pour les prix qui ont été les plus bas depuis 1848. Les cocons ont valu en moyenne de 2 fr. 70 à 2 fr. 30 au lieu de 5 fr. 75 et 5 fr. 30 l'année précédente (1). On a eu ainsi le contraste d'une plus grande activité dans les transactions coïncidant avec une baisse exagérée de prix de la matière première. On expiait une hausse injustifiée qui s'était faite en 1893 et l'on comptait sur une excellente récolte nouvelle, double raison de grande modération dans les prix. Dans les quatre derniers mois de 1894, la consommation des fabriques européennes prit un essor très marqué, les transactions s'animèrent sur les marchés européens, à Milan, à Turin, à Zurich, à Crefeld et à Elberfeld. Les prix demeurèrent pourtant stationnaires; ils ne commencèrent à s'améliorer qu'en 1895. Le bon marché persistant avait eu en tout cas un heureux résultat en contribuant à mettre à la mode les étoffes de soie pure et en imprimant à toutes les branches de l'industrie de la soie, filature, moulinage et tissage, une activité qui s'est maintenue durant toute l'année suivante.

La valeur de la production de la région lyonnaise (2) en étoffes et rubans de soie a été en 1894 de 365 millions; ce chiffre aura été largement dépassé en 1895. Sur la production totale de la France en soieries (3), les exportations se sont élevées à 223 millions, l'Angleterre ayant pris 94 millions, les États-Unis 52 (au lieu de 65 en 1893), l'Allemagne 22. Les achats du marché américain s'étaient, on le voit, fort ralentis à cause de la crise économique et des incertitudes résultant des ajournemens successifs apportés au vote du nouveau tarif. Quant à l'importation de tissus de soie en Angleterre, les relevés du *Board of Trade* la montrent accrue de plus de 24 millions de francs en 1894. La fabrique lyonnaise n'ayant fourni qu'un million sur cet excédent, on peut mesurer la part prise par les autres fabriques du continent à cet accroissement de la consommation britannique. La Chambre de commerce de Lyon croit pouvoir affirmer que les étoffes suisses, après la fermeture du marché français, avaient trouvé sans peine le chemin de Londres, et il y a là une raison, entre tant d'autres, de nous féliciter du revirement qui s'est opéré dans les dispositions des esprits en France et en Suisse et qui a rétabli les relations

(1) En Italie, l'écart en baisse a été de près de 50 pour 100; 2l,33 contre 4l,17.

(2) 209 usines avec plus de 25 000 métiers mécaniques ou à bras.

(3) 615 millions de francs, dont : tissus, 420 millions; rubans, 65; tulles et dentelles, passementerie et bonneterie, 130 millions.

commerciales à peu près sur l'ancien pied entre les deux pays.

Les États-Unis ont multiplié depuis la fin de 1894 leurs achats, mais nous ne pouvons guère nous flatter de gagner beaucoup de terrain en Angleterre. Les marchés de Suisse, d'Italie et d'Espagne ne comptent plus guère pour la fabrique lyonnaise ; l'Allemagne, l'Autriche, la Russie tendent de plus en plus à produire ce qu'elles consomment. Il reste aux fabricans de Lyon quelques perspectives de développement en Algérie et en Tunisie, dans l'Afrique du Sud, au Transvaal, et, par delà l'océan Atlantique, au Brésil, au Chili, dans la République Argentine.

Au moins nos colonies promettent-elles de sérieux débouchés à nos industries ? Si depuis vingt ans nous avons dépensé des sommes énormes pour le développement de notre empire colonial, si des terres et des îles en Afrique, en Asie, dans l'Océanie, formant ensemble de grandes étendues, ont été placées sous notre domination directe ou sous notre protectorat, ce n'est certes pas pour la satisfaction de régner platoniquement sur de nouveaux territoires, ni même d'élever éventuellement d'un degré, sur l'échelle de la civilisation, les populations plus ou moins incultes qui les habitent ; c'est pour une fin plus pratique, pour la recherche de nouveaux débouchés commerciaux, la création de nouveaux marchés. On a voulu avant tout aider au développement économique de la métropole. La politique coloniale, à laquelle tant de sacrifices ont été faits déjà, n'a aucune signification, si elle n'a point celle-là. Une politique coloniale qui ne viserait que la conquête et la gloire mériterait, dans les circonstances historiques où nous sommes placés depuis un quart de siècle, toutes les réprobations de la nation.

L'objet cherché a-t-il été obtenu, au moins pour partie? Avons-nous trouvé ces débouchés, créé ces marchés nouveaux? La commission du budget de 1896, ayant résolu de faire une enquête sur la situation économique et commerciale de nos possessions d'outre-mer, a trouvé les résultats suivans (1) :

Le commerce général de toutes les colonies françaises, autres que l'Algérie et la Tunisie, s'est élevé en 1894 à la somme de 476 millions. Sur ce montant, l'étranger a fait avec nos colonies un chiffre d'affaires de 259 millions ; la France n'a fait qu'un commerce de 213 millions, soit 46 millions de moins. Si l'on examine séparément les importations et les exportations, l'on constate que les colonies ont acheté du dehors en 1894 pour 223 millions, dont 123 millions à l'étranger et 100 millions en chiffre rond à la France. Les colonies ont exporté ou vendu, la même année,

(1) Rapport de M. Turrel sur la situation économique des colonies françaises, déposé le 25 novembre 1895 sur le bureau de la Chambre des députés.

pour 252 millions, dont 134 à l'étranger et 118 à la France.

Il ressort de ces chiffres que les relations commerciales de nos colonies sont plus actives avec l'étranger qu'avec nous, que c'est surtout l'étranger qui bénéficie des marchés nouveaux que nous avons créés. Il convient d'ajouter que sur les 100 millions représentant le total des importations de la France dans nos colonies, la plus forte part va à nos fonctionnaires et à nos troupes et constitue, dans cette mesure, une dépense payée sur le budget de la métropole. En résumé, si nous mettons à part l'Algérie et la Tunisie, nous vendons pour 100 millions de marchandises et nous achetons pour 118 millions de produits à des colonies qui nous coûtent 80 millions d'entretien, alors que l'étranger trouve, sans bourse délier, dans ces mêmes colonies, un débouché de 123 millions

Cette situation est-elle transitoire? Une amélioration peut-elle être espérée? M. Turrel, examinant ce point, a été conduit à des conclusions peu encourageantes : « Si l'on n'y prend garde, le commerce de l'Angleterre et celui de l'Allemagne prendront peu à peu et tout à fait notre place, même sur les marchés de nos colonies, et nos débouchés iront en s'affaiblissant. » Déjà M. Picard, en réponse à la question : Nos colonies seront-elles un jour des débouchés pour nos fabrications? disait : « Nos ventes à l'Algérie s'élèvent (1894) à 199 millions, mais elle nous vend pour 208 millions de produits agricoles qui font à ceux de la métropole une sérieuse concurrence. »

On a demandé plaisamment en quelles quantités nous pourrions vendre nos soieries, nos rubans, nos dentelles, nos meubles, nos articles de Paris, aux Tonkinois, aux Malgaches, aux nègres du Soudan ou du Gabon, boutade à laquelle on répond volontiers que nous pourrons toujours exporter dans ces latitudes lointaines des soldats et des fonctionnaires. C'est quelque chose, mais ce n'est pas assez, et l'on voudrait voir poindre à l'horizon les temps bénis où les fameux débouchés commerciaux existeront ailleurs que dans les discours ministériels ou dans les clichés de l'enthousiasme colonial de sociétés métropolitaines qui n'en peuvent mais. A la réalisation de cet idéal, malheureusement, s'oppose par-dessus toutes choses l'esprit même du régime auquel sont soumis nos nationaux dans nos colonies, disons franchement l'esprit d'incurable routine, l'incapacité de notre administration coloniale.

Interrogez ceux que tenterait l'ambition d'aller exercer leurs facultés dans quelqu'une de ces terres neuves, soi-disant ouvertes à notre activité colonisatrice par le dévouement de nos soldats ou par l'intrépide endurance de nos explorateurs : demandez-leur

quel accueil leur est fait dans les cercles officiels, lorsqu'ils parlent de se rendre à Madagascar, en Sénégambie, au Congo! Ils vous diront comment leur belle ardeur est tombée devant les circonlocutions des grands experts consultés, devant les réticences, les fins de non-recevoir enveloppées d'explications nébuleuses, devant les mille manières d'exprimer cette éternelle, décourageante, implacable réponse de l'administration, murmurée bas à l'oreille comme une excuse, ou lâchée d'un ton solennel comme une leçon. Il n'y a rien à faire! Il doit y avoir beaucoup à faire au contraire. Il serait opportun de chercher à diriger sur le Tonkin, sur Madagascar, même sur la côte occidentale d'Afrique, des jeunes gens qu'attire en ce moment même le mirage des richesses du Transvaal. Sur ce point, la chambre de commerce de Lyon a pris une belle et bonne initiative en envoyant à ses frais une mission étudier les ressources commerciales de l'Indo-Chine et des provinces chinoises confinant à nos possessions.

VIII

Il n'est pas un point du monde où ne surgissent devant les efforts de notre industrie et de notre commerce des concurrences nouvelles. Le grand essor industriel du Japon a déjà été ici l'objet d'une attention spéciale. Dans l'Amérique du Nord et du Sud, c'est principalement sur le terrain commercial que nous avons à lutter contre d'ardentes rivalités. Il est possible cependant que, même à cet égard, le danger ne soit pas toujours aussi grand qu'on le suppose. M. Ritt, consul de France à Sam Paulo, au Brésil, estime que la concurrence allemande, qui nous a été si préjudiciable en ce pays comme en tant d'autres, pourrait bien y avoir épuisé tous les succès qu'elle pouvait espérer à notre détriment : « Le commerce allemand, dit-il dans son dernier rapport, est visiblement arrivé à son point culminant dans l'Amérique du Sud et ne saurait plus gagner beaucoup de terrain contre le trafic français. » Ce qui avait jusqu'ici favorisé les progrès des exportateurs allemands, c'est qu'ils « engagent fortement leurs capitaux, et savent tenir grand compte de la nécessité du crédit; les délais et facilités très larges de paiement qu'ils accordent sont particulièrement appréciés par les Sud-Américains. » Mais, justement, cet élément de succès, dont l'action a été d'abord si rapide et si étendue, n'est point d'une application éternelle, la fabrication allemande, si longs que soient les crédits qu'elle accorde, ne pouvant après tout livrer gratuitement ses produits. Nous ne parlerons pas de causes secondaires auxquelles les Allemands ont pu devoir une supériorité temporaire, telles que la modicité extrême des prix de certains

de leurs produits et le recours à des imitations peu scrupuleuses de produits français. Ce ne sont pas là des facteurs sérieux de puissance commerciale.

Si les progrès du commerce allemand sont arrivés à peu près à leur zénith au Brésil comme dans toute l'Amérique du Sud, il n'en est pas de même du commerce nord-américain, dont le développement dans ces régions a été tout à fait remarquable depuis quelques années.

Derrière l'espèce de protectorat politique que les États-Unis cherchent à étendre en ce moment sur tout le continent américain à l'aide de leur doctrine de Monroe dont ils jouent si habilement, ils ont entrepris avec méthode la conquête économique des Amériques centrale et méridionale, gagnant de proche en proche les marchés du Mexique, de Cuba, d'Haïti, des républiques du centre, du Venezuela. Ils ont déjà envahi le Brésil, et bientôt l'industrie européenne reculera devant l'ascendant des produits de l'industrie nord-américaine dans le Chili, le Pérou, la Colombie et la République Argentine.

Les grandes maisons de production ou d'exportation des États de l'est apportent à cette conquête les qualités d'énergie, d'audace, de persévérance que le Yankee applique à toutes ses entreprises. On sait qu'à la suite du congrès panaméricain de 1889, il a été institué à Washington un Bureau des républiques américaines. Instrument politique d'une utilité douteuse et en complète décadence, ce bureau a dégénéré en un organe actif de publicité commerciale, une agence ingénieuse et efficace de propagande par tous les procédés ordinaires de réclame : journaux, affiches, catalogues et prospectus.

Des concurrens de moindre envergure, la Belgique, l'Italie, le Portugal, l'Espagne, la Suisse, nous supplantent sur certains marchés sud-américains pour l'écoulement de produits dont le commerce français avait jusqu'alors le monopole. L'Espagne envoie surtout dans la République Argentine ses vins, ses liqueurs d'anis, ses produits barcelonais : huile d'olive, fruits et poissons en conserve. Le Portugal donne au Brésil des vins et des huiles d'un prix très bas, au goût âcre et épais, qui ne répugnent point aux Brésiliens. L'Italie expédie ses fromages, sa mortadelle, ses pâtes alimentaires, et encore des huiles, très inférieures aux nôtres en qualité, mais d'un prix bien moins élevé, et des vins pour lesquels une population italienne considérable constitue au Brésil une clientèle assurée (1). Déjà l'Italie fait concurrence en outre

(1) Notre importation de vins au Brésil a été réduite de 10 millions de litres en 1874, à moins de 2 millions en 1894 (rapport consulaire de Rio de Janeiro du 11 no-

à nos cognacs et aux soieries lyonnaises. L'industrie viennoise place au Brésil des articles dits de Paris qu'elle réussit à fabriquer aussi bien et moins cher que les nôtres. La Suisse écoule de l'horlogerie et des soieries, la Belgique, à peu près tout ce que peut donner l'industrie allemande comme l'industrie française, et toujours dans des conditions de prix légèrement plus avantageuses pour le pays de destination.

IX

La Russie se place au premier rang des pays où l'industrie se développe d'une façon menaçante pour les nations plus vieilles du reste de l'Europe. L'essor industriel, par exemple, du sud de l'empire, entre le Dniepr et le Don, est un spectacle extraordinaire, autant que le fut l'épanouissement de la Californie, il y a quarante ans, ou celui du Witwatersrand, au Transvaal, dans les cinq dernières années.

D'immenses troupeaux de moutons erraient, il y a un quart de siècle, dans les steppes de la Nouvelle-Russie, désert immense, à peine interrompu par de misérables villages petits-russiens ou grands-russiens et quelques colonies allemandes assez prospères. Jekaterinoslav sur le Dniepr, Rostov sur le Don, méritaient à peine le nom de villes; aujourd'hui, ce sont de belles et grandes cités commerciales, d'où rayonnent, dans toutes les directions, des voies ferrées, où circule une vie intense. Toute la campagne entre le Dniepr à l'ouest, Azov et Rostov à l'est, le Donetz au nord, la mer d'Azov au sud, est couverte de hautes cheminées d'usines, de vastes bâtimens d'exploitation, d'ouvertures de puits, de dépôts de charbons, de minerais de fer, de quartz, de fonte, entre lesquels serpentent d'innombrables files de wagons. « Autour de nous, dit une correspondance de Jekaterinoslav au *Nouveau Temps*, le long de la route et aux stations, on ne parle que grosses entreprises et millions; on nomme les ingénieurs qui, en quelques heures, ont gagné des centaines de millions de roubles; on cite les sociétés par actions qui se fondent à Bruxelles, à Paris, à Saint-Pétersbourg; on s'exclame sur la hausse incroyable de certains titres, sur l'extension de telle ou telle entreprise; on ne tarit pas sur les millions que les étrangers ont payés à tels ou

vembre 1894), tandis que l'importation de vins du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie a doublé durant la même période. L'énormité du droit d'entrée sera un grand obstacle à la reconquête de ce marché : les modifications de tarifs, votées par le Congrès à Rio de Janeiro en décembre 1894, portent à 10 francs par bouteille le droit d'importation sur les vins de Champagne.

tels propriétaires de mines... Mais comment toutes ces incalculables richesses tombent-elles entre des mains étrangères? Industriels étrangers, capitaux étrangers, bourses étrangères se jettent à l'envi dans la mêlée pour tout accaparer. Comment et pourquoi toute cette agitation ne parvient-elle pas à secouer l'apathie des industriels russes? N'y a-t-il pas dans cette apathie quelque chose de profondément décourageant et humiliant pour notre pays? Sommes-nous assez moutons de Panurge pour nous laisser tondre ainsi, sans murmurer, par les Belges, les Français, les Allemands et les Anglais? »

Ces plaintes sont plus humoristiques que sérieuses. Les étrangers, en apportant dans la Nouvelle-Russie, pour en exploiter les richesses naturelles, leurs capitaux, leur expérience des affaires, leur savoir technique, ont transformé et enrichi un pays que toutes les conditions semblaient jusqu'alors vouer à une pauvreté économique irrémédiable. Ils ont d'ailleurs fait l'éducation industrielle des Russes eux-mêmes, qui, aujourd'hui, commencent à prendre leur part dans l'exploitation des richesses énormes du bassin du Donetz.

Ce grand essor industriel a profité, plus qu'à tous autres, aux propriétaires fonciers et aux paysans de la région. Le prix des terres a quintuplé en quelques années.

Charbon et minerai de fer, voilà ce que donne simultanément, en des gisemens peu éloignés les uns des autres, ce bassin du Donetz, devenu aujourd'hui l'un des plus puissans entre les centres industriels du monde. Les gisemens houillers avaient été découverts dès le temps de Pierre le Grand, mais l'exploitation en était toujours restée rudimentaire, à cause des qualités médiocres du produit, de la difficulté de la main-d'œuvre, du manque d'eau, de l'absence surtout de moyens de transport. Cette situation s'est transformée lorsque les lignes de chemins de fer ont traversé la région, que la richesse du gisement de minerai de fer à Krivoï-Rog eut été pleinement reconnue, et que l'entreprise du Transsibérien eut assuré un immense débouché à la production éventuelle du Donetz.

Le bassin s'étend sur une longueur de 270 kilomètres, entre le Don, à l'est, et Jekaterinoslav, à l'ouest, et sur une largeur qui varie de 70 kilomètres vers l'est à 110 kilomètres vers l'ouest; cette superficie, d'environ 25 000 kilomètres carrés (2 500 000 hectares), s'étend sur la partie orientale du gouvernement de Jekatérinoslav et sur la portion occidentale du territoire des Cosaques du Don. Le bord septentrional du bassin s'éloigne peu du cours du Donetz, affluent de la rive droite du Don, et sa limite sud court à une soixantaine de kilomètres parallèlement

au rivage de la mer d'Azov, jusqu'à la hauteur du port de Marioupol, à l'ouest (1).

Toutes les variétés de charbon s'y rencontrent; les qualités convenant aux emplois industriels, et notamment aux besoins de la métallurgie, sont surtout dans la partie occidentale; dans l'est dominent les charbons anthraciteux et l'anthracite. Le nombre des mines en exploitation s'élève à plus de cent soixante. Les plus importantes sont celles de l'ouest qui fournissent à peu près les trois quarts de la production totale du bassin. Des évaluations techniques portent à 4 500 000 tonnes la production houillère du bassin du Donetz en 1895. Les besoins du marché étant calculés sur le pied de 4 200 000 (2), n'y a-t-il pas déjà un excès de production ? N'est-il pas à craindre que la consommation ne reste en arrière du rendement et qu'il n'en résulte, avec une baisse de prix, une crise ? Ces appréhensions ne sont pas sans quelque justification apparente à cause de la concurrence que font aux houilles du Donetz le naphte de Bakou et ses résidus. Des lignes de chemins de fer, certaines fabriques de sucre, même des bateaux à vapeur ont adopté ce dernier combustible. Toutefois il paraît difficile que les débouchés manquent sérieusement à la production houillère, dût-elle s'accroître encore avec rapidité, le développement industriel ayant présenté, au moins jusque dans ces derniers temps, une allure aussi accélérée.

Dans toute cette région houillère, surtout à l'ouest, on connaissait depuis longtemps des gisemens de minerai de fer. Ce n'est cependant qu'après la découverte de ceux de Krivoï-Rog qui s'étendent sur les bords du Dniepr inférieur, et aussi après la construction des chemins de fer, que l'on a commencé à considérer comme possible l'établissement d'usines métallurgiques en une contrée si lointaine et si pauvrement peuplée. Le gouvernement russe paraissant disposé à favoriser des créations de ce genre par d'importantes commandes de rails, des capitalistes et des directeurs de grandes usines de l'Europe occidentale se décidèrent à risquer l'aventure, à fonder en territoire russe des installations où fussent mis en œuvre les derniers perfectionnemens de l'industrie métallurgique, et dont les produits eussent le bénéfice des droits considérables qui frappent à l'entrée en

(1) Les communications du bassin avec le reste de la Russie sont effectuées par le chemin de fer de Kourk-Kharkov-Azov, par celui de Koslav-Voronège-Rostov, par celui de Nicolaïev et de Sébastopol, enfin par la ligne de Fastov. Ce réseau déjà très complet relie notamment tout le bassin houiller avec les gisemens de minerai de fer de Krivoï-Rog, autour desquels se sont fondés d'importans établissemens pour la fabrication du fer et de l'acier.

(2) La clientèle comprend : les chemins de fer de la région, les usines métallurgiques, la navigation sur la mer Noire, l'industrie sucrière, les usines à gaz.

Russie les métaux et objets divers en métaux. Six ou sept de ces créations, œuvre des dix dernières années, ont porté la vie autour de Jekaterinoslav dans le bassin du Donetz, et commencent à rémunérer brillamment les capitaux étrangers, français et belges surtout, qui leur ont donné naissance (1). Un rapport du consul de France à Odessa nous apprend qu'en 1894 les usines du sud de la Russie ont travaillé 640 000 tonnes de minerai et expédié 270 000 tonnes d'articles en métal. Quant à la production de la fonte, elle a été de plus de 500 000 tonnes en 1895, et une bonne partie en est transformée sur place en fer et en acier. D'après la même autorité, il y aurait place, à côté des établissemens existans, si puissamment outillés, pour des usines qui, construites à proximité de la mer Noire, auraient pour objet la fabrication du matériel de guerre, blindages, canons, projectiles, pour la construction de navires, de wagons, de locomotives, pour la fabrication d'articles de grande consommation en Russie, comme de caisses à pétrole, de boîtes de conserves, de tôles minces pour la couverture des maisons, de milliers d'outils ou objets de ferronnerie.

Les grands centres houillers et industriels russes, en dehors du Donetz ou région du sud, sont la Pologne, l'Oural et la région moscovite. Pour la production charbonnière, le bassin polonais seul est important après le Donetz. La Russie tout entière, en effet, a produit en 1895 environ 8 600 000 tonnes de charbon. L'Oural et la région de Moscou n'ont contribué à ce total que pour 500 000 tonnes, la Sibérie et le Caucase pour beaucoup moins encore, tandis que la Pologne a donné 2 400 000 tonnes et le bassin du Donetz 4 500 000 (plus du double de la production de 1888).

Pour la production du minerai de fer, il n'existe, à côté du Donetz qui a donné 950 000 tonnes, qu'un seul autre centre important, l'Oural, près d'un million de tonnes. La Pologne n'a donné que 160 000 tonnes.

Il a été produit, en 1895, dans toute la Russie, 1 350 000 tonnes de fonte, dont 490 000 ont été transformées en acier et 450 000 en fer, le reste a été utilisé en nature. L'activité des hauts fourneaux se tourne de plus en plus vers la production de l'acier, entraînement qu'expliquent les commandes de rails pour le Transsibé-

(1) Une grande société française avait inauguré, en 1874, l'essor de l'industrie charbonnière du bassin du Donetz. Une autre compagnie française a aussi marqué de ses efforts les débuts de l'industrie métallurgique dans cette région, en ouvrant, en 1881, la première mine sur les concessions de Krivoï-Rog et en contribuant à la formation de la société des Forges de Briansk. Des capitaux français ont été engagés encore dans d'autres établissemens. La Dnéprovienne est une création belge et polonaise.

rien et pour d'autres lignes importantes en construction ou en projet, comme la ligne d'Arkangel au nord et les prolongemens du Transcaspien dans l'Asie centrale. La fabrication du fer est plutôt stationnaire. Dans l'Oural et autour de Moscou, la fonte est obtenue au bois; la Pologne et le sud de la Russie emploient le coke. La quantité de fonte produite au bois l'emporte encore quelque peu sur celle de la fonte au coke, mais la progression de cette dernière est plus rapide, et bientôt la balance penchera en sa faveur. Les quatre groupes de fabrication ont contribué dans la proportion suivante au total de 1 350 000 tonnes de fonte : Oural, 480 000; région du sud 537 000; Pologne, 179 000; région moscovite, 123 000 ; autres centres de production, 40 000.

Ces chiffres constatent le rôle considérable pris en si peu de temps dans l'ensemble de la production houillère et métallurgique de la Russie par le bassin du Donetz. Si l'on considère que les énormes progrès accomplis dans cette région ont été pour la plus grande partie l'œuvre de capitaux de l'Europe occidentale, on s'explique la fièvre de spéculation qui s'est produite en 1894 sur les actions des sociétés fondées dans le bassin du Donetz, et qui n'a cessé de croître en intensité jusque dans les derniers mois de 1895. Les conditions naturelles du marché ont été faussées, comme elles l'étaient dans le même temps, mais dans de bien autres proportions, sur les valeurs du Transvaal. Certains titres ont obtenu des plus-values fantastiques, dont l'avenir ne pourra sans doute jamais apporter qu'une justification incomplète.

Il importe cependant de ne pas exagérer le péril de cet élément de spéculation. On pourrait citer quelques entreprises dont les promoteurs ont eu surtout en vue un gain rapide à réaliser en Bourse par l'exploitation d'un engouement passager du public. Mais le plus grand nombre des fondations industrielles du Donetz sont solidement assises et paraissent destinées à une longue prospérité. Déjà la fièvre spéculative sur les titres russo-franco-belges est un peu tombée. Si, d'autre part, c'est aux commandes faites par le gouvernement pour la construction de nombreuses voies ferrées qu'est dû ce que l'on a pu observer d'un peu factice ou excessif dans ce progrès industriel, il ne paraît pas que cet appui du gouvernement doive avant longtemps encore faire défaut aux usines du sud de la Russie. D'ailleurs les facilités nouvelles de communication entre toutes les parties de l'empire préparent une extension pour ainsi dire indéfinie des marchés intérieurs, et, à ce titre seul, un large et durable développement semble encore assuré à l'exploitation des richesses de cette merveilleuse région.

AUGUSTE MOIREAU.

RICHARD WAGNER

ET LE

GÉNIE FRANÇAIS

S'il existe entre la France et l'Allemagne un antagonisme national, ou une opposition de race, les manifestations n'en remontent guère au delà du premier Empire. Jusqu'alors en effet chaque prince avait sa politique personnelle, dont l'orientation ne dépendait que de ses intérêts personnels; et la France a compté jadis autant d'alliés que d'ennemis parmi les souverains de sang allemand. Un fait, cependant, avait déjà contribué, depuis plus d'un siècle, à préparer la scission : je veux dire cette nationalisation graduelle de la science et de la philosophie, qui, suivant en cela l'exemple de la littérature proprement dite, avaient abandonné l'usage de la langue latine. Mais encore que la science, la philosophie et la littérature de chaque pays ne fussent plus accessibles, dans l'autre, qu'à une faible minorité, l'action mutuelle n'en continua pas moins de s'exercer librement entre l'Allemagne et la France : l'art français, la pensée française, ont puissamment agi sur le développement intellectuel de l'Allemagne, et réciproquement. A cet égard, et sans parler des aspects purement superficiels de cette action, — sans rappeler Voltaire chez Frédéric le Grand, ni Napoléon faisant la cour à Gœthe, — on doit envisager la polémique, toujours violente, souvent injuste, de Lessing contre la tragédie française comme un document historique de la plus haute importance. En premier lieu, elle prouve de la manière la plus incontestable l'espèce de domination que le théâtre français exerçait alors depuis plus de cent ans en Allemagne; ensuite et surtout elle nous montre le théâtre national allemand prenant conscience de lui-même, s'élevant, pour ainsi parler, en raison

même de la réaction grandissante contre la poésie dramatique française. On peut affirmer sans hésitation que le théâtre de Racine et de Corneille, agissant comme un ferment puissant, a hâté l'éclosion de celui de Gœthe, de Schiller, et de Kleist. Mais remarquons à ce propos que ces grands poètes, tout en créant un théâtre foncièrement allemand, n'ont point pour cela suivi Lessing dans ses exagérations. Gœthe a traduit le *Mahomet* et le *Tancrède* de Voltaire; et ses comédies, *les Complices* en particulier, témoignent de l'influence que Molière eut sur lui. Schiller, de son côté, a traduit la *Phèdre* de Racine, ainsi que plusieurs comédies françaises; et Kleist, l'*Amphitryon* de Molière. L'action de la pensée de Voltaire sur Gœthe ne saurait faire un doute; celle du génie de Rousseau sur Schiller est plus manifeste encore. A son tour, ce fut le romantisme allemand qui donna sa physionomie particulière, moins peut-être à la poésie qu'à la critique française de la première moitié du siècle; et la philosophie allemande n'a que trop longtemps pesé sur la pensée française.

L'antagonisme croissant entre les deux nations a ensuite amené un temps d'arrêt dans cette œuvre de pénétration réciproque; et encore me demandé-je si l'on ne se fait point d'illusion à ce sujet? Car, à vrai dire, cet antagonisme n'a jamais exclu la plus ardente curiosité, de chaque côté de la frontière, pour ce qui se passait de l'autre côté. En Allemagne, le théâtre courant est défrayé, depuis cinquante ans, par les dramaturges français. A Paris, l'Académie nationale de Musique a vécu, pendant ce même laps de temps, des œuvres du Berlinois Meyerbeer, directeur de la musique du roi de Prusse. Et il n'y a pas longtemps qu'un des hommes les mieux doués de l'Allemagne moderne, Heinrich von Stein (1), publiait un livre remarquable, — l'*Origine de l'Esthétique moderne*, — dans lequel il démêlait et démontrait l'enchevêtrement des idées françaises et de la pensée allemande sur le Beau et sur l'Art, depuis Boileau jusqu'à Winckelmann. La sympathie avec laquelle les auteurs français sont traités dans cet ouvrage; et, tout particulièrement, la sincère admiration de l'auteur pour Boileau, font pressentir, chez la jeune génération, une tendance qui pourrait bien la ramener quelque jour aux traditions du siècle passé.

Il n'y aurait donc rien de trop surprenant à découvrir des rapports entre le poète musicien Richard Wagner et les poètes et les compositeurs français : rapports d'autant plus étroits que Wagner lui-même, comme l'on sait, a beaucoup vécu en France, et y a beaucoup appris. On sait de plus qu'il est resté en relations

(1) Mort en 1887.

suivies avec de nombreux Français jusqu'au moment de sa mort; et l'on n'ignore pas enfin que l'opéra français exerça, dans sa jeunesse, une influence notable sur le style de sa musique. Chez aucun autre Allemand de génie, on ne trouve des liens aussi nombreux, aussi intimes, avec la France. Ni Gœthe, ni Schiller, ni Bach, ni Beethoven ne l'ont visitée. Quant à Glück, il avait près de soixante ans lorsqu'il vint à Paris, et il y trouva en vérité le milieu qu'il lui fallait, mais ce n'est pas à soixante ans qu'il eût pu subir, de ce fait, une influence un peu profonde. Mozart passa une année à Paris; mais il n'y fréquenta guère que des Allemands, et en revint le cœur plein de fiel à l'égard des Français. Il ne possédait point, au surplus, l'éducation nécessaire pour apprécier leur génie. Wagner, au contraire, habita Paris près de six ans, — de 1839 en 1842 et de 1859 en 1862, — et y fit en outre de nombreux séjours. Lorsqu'il y vint pour la première fois, en 1839, il n'avait que vingt-six ans, et se trouvait dans la période critique de son développement artistique : il cherchait encore sa voie. Il avait essayé tout d'abord d'un opéra romantique, ensuite d'un opéra-comique : les directeurs n'avaient pas voulu du premier (*les Fées*); et le second (*la Défense d'aimer*) n'avait eu aucun succès. C'est alors qu'il avait songé à Paris; et il y arrivait avec un grand opéra historique à moitié terminé : *Rienzi*, qu'il rêvait de faire représenter sur la scène de l'Opéra. C'est de Paris qu'il voulait prendre son essor pour arriver à se faire entendre en Allemagne. Il en advint autrement : mais Paris n'en eut pas moins sur lui une grande et décisive influence.

C'est de ces divers rapports entre Wagner et la France que je me propose de parler ici. Après avoir dit quelques mots des relations personnelles du maître avec certains Français, je m'efforcerai de rechercher quelle fut sur son évolution intellectuelle l'influence de son séjour à Paris, le profit qu'il en tira, directement ou indirectement; enfin, — et bien qu'il y ait peut-être quelque audace à le tenter dans une si brève étude, — j'aborderai l'examen des rapports généraux entre le génie français et le génie allemand, tels que nous les révèlent les œuvres de l'auteur dramatique le plus puissant qu'ait jamais produit l'Allemagne. Ces considérations m'amèneront tout naturellement à présenter quelques réflexions sur l'influence que pourra prendre un jour l'œuvre du maître sur l'art français et sur la pensée française.

I

La plupart des relations personnelles que Wagner entretint avec des Français datent de son second séjour à Paris, de 1859 à

1862. Tout récemment encore, à propos de la reprise de *Tannhæuser* à l'Opéra, on a fait, et si abondamment, l'énumération de ces premiers wagnériens français (1), que je crois inutile d'y revenir. Chacun connaît la liste des hommes marquans qui fréquentaient chez Wagner : Baudelaire, Champfleury, Vacquerie, Villot, Gustave Doré, Émile Ollivier, Perrin, etc. Je me contenterai donc de citer un passage qui me paraît avoir échappé aux anecdotiers, et dans lequel Wagner résume en quelques mots — et combien significatifs ! — les impressions que lui avait laissées cet épisode de sa vie (2). Après avoir assuré qu'il en a gardé surtout de précieux et réconfortans souvenirs : « Certes, ajoute-t-il, cette affaire de *Tannhæuser* fut préparée et conduite d'une façon absolument défectueuse ; je me heurtais de toute part à des malentendus. Mais l'intérêt que suscita notre entreprise me créa des rapports de très haute portée avec ce que le monde intellectuel français possède de plus aimable et de plus remarquable. »

On voit que c'est ce « monde intellectuel français », pris collectivement, — et non telle ou telle personne, — qui peut à bon droit être considéré comme un des milieux actifs qui ont contribué à façonner la personnalité de Wagner. Aussi bien ces personnes « aimables » et « remarquables » qui lui ont laissé de si « précieux » souvenirs, sont-elles venues chez lui, poussées, les unes par une admiration sincère, les autres par la curiosité, beaucoup enfin par le courant de la mode, qui allait à lui. Mais le dévouement même de quelques-uns, pour entier et pour loyal qu'il fût, ne nous apprend pas grand'chose sur l'artiste, et ne peut que nous laisser deviner quelles furent les qualités de l'homme, pour susciter des affections si noblement désintéressées. Ce qui est et reste intéressant, c'est de constater quels sont les Français dont le maître a librement recherché la société. Que si l'on demande des noms, il ne faudrait pas, me semble-t-il, se borner à énumérer ceux des hommes qui ont traversé le salon de la rue Newton ; mieux vaut dire quelles œuvres françaises ont entouré le maître jusqu'à sa mort ; c'est là une communion bien plus intime que celle que permettent les rencontres ou les relations mondaines.

Mentionnons donc en tout premier lieu, les poètes du moyen âge. Si M. Gaston Paris visitait la bibliothèque de Wahnfried, il serait certes heureux de voir quelle place tenait dans l'estime de Wagner le cycle poétique dont Chrestien de Troyes forme, en quelque sorte, le centre. Mais l'active curiosité du maître ne se limitait point aux œuvres de cette ancienne littérature française. Il lisait beaucoup ; et s'il ne pouvait évidemment connaître tous

(1) Le travail le plus complet est celui de M. Georges Servières

(2) Voyez le tome VI des *Ecrits*, page 381. Ce passage est de l'année 1871 ou 1872.

les détails d'une évolution littéraire qui n'embrasse pas moins de huit siècles, son sûr instinct lui avait fait découvrir tout ce qu'il lui importait de savoir. C'était d'ailleurs une tâche que lui facilitait singulièrement sa connaissance si étendue de la littérature de son pays, et des littératures de l'Angleterre, de l'Espagne, et de l'Italie. Un petit détail, dont je puis garantir l'authenticité, en dira plus long qu'un extrait détaillé du catalogue de sa bibliothèque, pour montrer combien Wagner rendait justice à la pensée et à la forme françaises. Dans les dernières années de sa vie, il se délectait à relire quelques chapitres de la *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, de Thierry, de l'*Histoire des républiques italiennes*, de Sismondi, de l'*Histoire de la République de Venise*, de Daru; et il ne voulait lire les *Mille et une Nuits* que dans la traduction de Galland, tant il trouvait que la langue française donnait de charme à la reproduction de ces admirables contes. Pour la lecture à haute voix de Plutarque, — un de ses auteurs favoris, — c'était encore la traduction française d'Alexis Pierron qu'il préférait à toute autre, la jugeant fort supérieure aux traductions allemandes. Tout homme cultivé connaît Molière, Bossuet, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, et les autres coryphées de la littérature française; mais être familier avec les historiens, savoir choisir parmi les traductions françaises celles qui ont une valeur classique, c'est là un fait assurément rare chez un étranger; — et qui méritait d'être signalé.

Ce n'est donc pas seulement durant les quelques années passées à Paris que Wagner se trouva en contact avec la pensée française, ce n'est pas seulement par les visites de Villiers de l'Isle-Adam, de Mme Judith Gautier, de M. Schuré, et de tant d'autres fidèles qui allèrent le voir, soit à Munich, soit à Triebschen, soit, plus tard, à Bayreuth, qu'il continua de subir les bienfaisantes influences de ce contact. Non! les amis français de Wagner, ce furent, en premier lieu, les grands poètes et les grands écrivains de la France, depuis Chrestien de Troyes jusqu'à Honoré de Balzac. Et, sans doute, si l'on prétendait ressaisir la trace de chacun d'eux dans l'œuvre de Wagner, on n'y réussirait pas! Ce serait se méprendre sur la nature de ce qu'il leur demandait. Ils n'étaient point pour lui des inspirateurs ni des guides, mais des amis, dans la conversation desquels il prenait plaisir à se délasser. Exceptons-en cependant deux hommes dont l'influence a été considérable, et directe; ce sont Berlioz et Gobineau.

Dire que Berlioz ait exercé sur lui une véritable influence, au sens strict du mot, ce serait trop dire. On ne saurait même le soutenir en matière d'instrumentation, puisque Wagner a suivi une voie précisément inverse de celle de Berlioz. Ce n'est que

dans les œuvres de sa toute première jeunesse — dans la célèbre *Ouverture aux coups de timbale*, par exemple, écrite à l'âge de dix-sept ans, à une époque où il ignorait jusqu'au nom de Berlioz, — qu'il a vraiment recherché des combinaisons instrumentales insolites. Sans doute, il a dû profiter, comme tous les compositeurs, de quelques-unes des découvertes faites par cet infatigable expérimentateur des effets acoustiques. Mais puisque l'usage qu'il en a tiré était radicalement différent de tout ce qui constitue la méthode de Berlioz, ce détail technique perd toute importance vis-à-vis de l'œuvre dramatique, envisagée dans sa totalité. En revanche, Berlioz, en tant que *personnalité* artistique, fut, pour Wagner, une des grandes impressions de sa vie, et cette impression fut surtout morale : « Un artiste qui n'écrit pas sa musique pour de l'argent ! » voilà les premières paroles qu'il trouve pour caractériser son admiration à l'égard du maître ; et ni la sotte envie, ni la triste haine dont Berlioz le poursuivit plus tard, ne purent effacer du cœur de Wagner son respect pour cet homme qui, seul en France, — car l'Allemagne avait Liszt, — représentait l'art désintéressé.

Et l'œil perçant du profond penseur qu'était Wagner discernait parfaitement, dans cet absolu désintéressement, non point seulement la qualité morale, la vertu en elle-même, mais encore une manifestation significative du vrai génie. Au commencement, il est vrai, il avait hésité sur ce point, car il écrivait en 1842 : « Le sens du beau manque complètement à Berlioz, et, à peu d'exceptions près, sa musique n'est que grimace (1). » Mais plus tard, tout en faisant ses réserves, Wagner reconnut pleinement le génie de Berlioz. On sait qu'il fit son possible pour relever le courage du compositeur français, et pour l'engager à continuer dans la voie du drame lyrique, si brillamment inaugurée par *Benvenuto Cellini* et *les Troyens*. Il voulut même devenir le collaborateur de Berlioz, et lui fit offrir, à plus d'une reprise, un de ses poèmes d'opéra : *Wieland le forgeron*. On sait aussi comment Berlioz accueillit ces avances et il est inutile de répéter ici ce qui a été si souvent raconté. Le lecteur qui n'est pas au courant trouvera tous les renseignemens désirables dans les deux livres de M. Adolphe Jullien sur Wagner et sur Berlioz, renseignemens complétés depuis par la correspondance entre Wagner et Liszt et par les deux collections, parues récemment, de lettres écrites par Liszt, et de lettres reçues par lui. Je suis heureusement à même de communiquer aux lecteurs de la *Revue* un nouveau témoignage de la profonde admiration que Wagner profes-

(1) La fin de cette phrase a été supprimée dans l'édition complète des *Écrits*. Voir t. I, p. 20.

sait pour Berlioz : c'est une lettre inédite adressée à Liszt et datée précisément de Paris, le 22 mai 1860. J'en extrais le passage qui concerne Berlioz.

Aujourd'hui est sans contredit le plus beau jour de l'année. Pour la première fois le ciel est pur, et la brise d'est rafraîchit l'atmosphère. De tous côtés, des fleurs, de la verdure. En revenant, avec mon chien, de notre promenade matinale, je me disais : Il est impossible que l'année entière nous donne une journée plus splendide! S'il fait partout beau, il y aura aujourd'hui, par-ci par-là, des gens qui penseront à toi (1)! Je n'osais pas te compter parmi eux, car j'avais à me reprocher, non de t'avoir oublié, mais de ne pas t'avoir écrit le 22 octobre (2). Pourquoi? Je ne m'en souviens plus. Tant pis! me disais-je, il songera à moi quand même ; il a mon *Tristan*, qu'importe le reste! Puis je lus le dernier feuilleton de Berlioz, celui d'aujourd'hui, sur *Fidelio*. Je ne l'ai plus rencontré depuis mon concert. Avant, c'est toujours moi qui lui faisais visite et qui l'invitais; *lui*, il ne s'est jamais occupé de moi. Je n'en ressentais pas de colère, loin de là; seulement je me demandais si le bon Dieu, lorsqu'il créa le monde, n'eût pas mieux fait de supprimer les femmes?... Il est bien rare qu'elles soient utiles; en général, elles nous nuisent sans en retirer elles-mêmes aucun profit. Chez Berlioz, tout justement, j'avais pu constater, avec une précision presque mathématique, comment une méchante femme peut, de gaîté de cœur, ruiner, et, qui plus est, rendre ridicule un homme des plus brillamment doués. Quelle satisfaction ce malheureux peut-il donc y trouver? La triste satisfaction vraiment, que d'avoir étalé aux yeux de ses contemporains tous les défauts que recélait son caractère! Bref, comme je viens de te le dire, je n'avais, dès lors, plus revu Berlioz, quand son article d'aujourd'hui me tomba sous les yeux : et cet article m'a fait un tel plaisir que, bien que sûr d'avance d'être compris tout de travers, je lui ai cependant écrit, dans mon détestable français, le billet que tu vas lire :

« *Cher maître* (3),

(Je l'appelle maître, parce que je sais que mes allures plus familières le gênent). *Je viens de lire votre article sur* Fidelio. *Soyez-en mille fois remercié! C'est une joie toute spéciale pour moi d'entendre ces accens purs et nobles de l'expression d'une âme, d'une intelligence, si parfaitement comprenant et s'appropriant les secrets les plus intimes d'un autre héros de l'art : il y a des momens où je suis presque plus transporté en apprenant cet acte d'appréciation, que par l'œuvre appréciée elle-même, puisque cela nous témoigne infailliblement qu'une chaîne ininterrompue d'intime parenté rallie entre eux les grands esprits, qui, — par ce seul lien, — ne tomberont jamais dans l'incompris. Si je m'exprime mal, j'espère pourtant que vous ne me comprendrez pas mal.* »

Dieu sait quel accueil il fera à ce baragouin! Cette fois, s'il ne me comprend pas, je crains bien que la faute n'en soit à mon style français. Néanmoins, c'est avec une profonde émotion que j'ai écrit ces quelques lignes à ce pauvre ami. Je continuais donc à jouir, dans un silence ému, de cette

(1) Le 22 mai était l'anniversaire de la naissance de Wagner; en 1860, il complétait sa quarante-septième année.

(2) Jour de naissance de Liszt.

(3) Le billet est transcrit en français dans l'original.

magnifique journée, sa lumière pénétrait jusqu'aux recoins les plus sombres de la vie, et semblait en dissiper les ténèbres. C'est précisément cet article de Berlioz sur *Fidelio* qui m'a fait sentir à quel point cet infortuné se trouve seul dans le monde. Lui aussi possède une sensibilité si délicate et si profonde que ce monde ne peut que le blesser et abuser ensuite de son irritation. Le monde et les influences dont il est entouré l'égarent à tel point qu'il ne se retrouve plus lui-même, et que, sans s'en douter, il s'assène des coups sur la tête. Mais c'est précisément cette manifestation morbide de sa folie qui m'a fait sentir que l'homme exceptionnellement doué ne saurait avoir d'autre ami véritable qu'un homme d'une valeur également exceptionnelle. Ainsi, je me trouvai amené à me dire que, dans le moment actuel, nous trois, et nous trois seuls, nous constituions une vraie famille : car nous seuls sommes des égaux, — je veux dire : Toi, — Lui, — et moi ! — Mais pour rien au monde il ne faudrait le lui dire, cela le mettrait en fureur. Pauvre diable ! Pauvre dieu tourmenté !

Tout autres furent les rapports entre Wagner et le comte de Gobineau. Ce fut, si je ne me trompe, dans l'un de ses nombreux séjours en Italie que Wagner rencontra le savant auteur de *Religions et philosophies de l'Asie centrale* et de l'*Histoire des Perses*. Ils se lièrent bientôt d'amitié ; et Gobineau fut plus d'une fois l'hôte bienvenu de la maison de Wahnfried. Je crois même qu'avec Liszt, le roi Louis II, et Heinrich von Stein, Gobineau est le seul homme qui ait mérité la qualification d'*ami* de Wagner pendant les dernières années de la vie du maître. Mais Stein était trop jeune pour être autre chose qu'un disciple, et ni Liszt ni le roi de Bavière n'exercèrent la moindre influence sur la pensée de Wagner. Gobineau, tout au contraire, n'a pas peu contribué à la formule définitive que devait prendre cette doctrine, cet idéal, que Wagner poursuivit pendant sa vie entière : le rêve d'une régénération possible de l'humanité par l'alliance de l'art et de la religion. Les idées de l'écrivain français et celles du penseur allemand avaient de nombreux points de contact ; et la thèse soutenue par Gobineau, dans son magistral *Essai sur l'inégalité des races humaines*, jetait une vive lumière sur diverses questions restées indécises dans les écrits de Wagner. Si j'en avais aujourd'hui le loisir, je montrerais d'ailleurs sans trop de peine combien la pensée de Wagner a conservé son indépendance, aussi bien vis-à-vis de Gobineau que vis-à-vis de Schopenhauer. Si ce dernier enseigne l'immutabilité du genre humain en face de l'absolu, Gobineau affirme son irrémédiable décadence ; et Wagner, lui, ne conteste pas cette décadence, mais il a foi en la régénération. Dans un passage admirable de l'un de ses tout derniers écrits : *Héroïsme et Christianisme*, il revendique, pour le sang divin versé sur la croix, le pouvoir de racheter, ou de transmuer plutôt, le sang des races inférieures ou abâtardies. Et en effet, il est toujours resté, et malgré tout, profondément chrétien : c'est

là ce qui le distingue non seulement de Schopenhauer, mais aussi de Gobineau, qui, catholique par la croyance, reste païen par la pensée. D'aucuns ont reproché à Wagner son christianisme; j'aime à croire qu'aux yeux de beaucoup, cette tendance de son esprit et ce besoin de son cœur ne sauraient rien retrancher de sa gloire.

II

C'est, comme je l'ai mentionné plus haut, du second séjour à Paris, ou même de plus tard, que datent la plupart des relations personnelles du maître avec des Français; au contraire, les impressions générales et décisives qu'il dut à la France, remontent toutes, ou à peu près, à son premier séjour (1839-1842). Je l'ai dit : en arrivant pour la première fois à Paris, Wagner cherchait encore sa voie. La mobilité, l'extraordinaire impressionnabilité que garda toujours son esprit, traversaient, à cette époque, une phase suraiguë. Mais, ce qui donnait, alors, toute sa valeur à cette plasticité intellectuelle, c'était une expérience déjà mûrie, soutenue, d'ailleurs, par des connaissances musicales d'une rare étendue. En arrivant à Paris, Wagner n'avait que 26 ans, il est vrai, mais il y avait déjà treize ans qu'il écrivait des drames; dix ans qu'il composait de la musique; huit ans qu'il avait réduit la partition entière de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven (pour piano à deux mains) et qu'il savait cette symphonie par cœur; et, depuis six ans — d'abord comme directeur des chœurs à Würzbourg, puis comme chef d'orchestre à Magdebourg, Kœnigsberg, Riga — il avait dirigé l'exécution de nombreux opéras des diverses écoles : français, allemands, italiens. Marié depuis six ans, il s'était trouvé déjà plus d'une fois aux prises avec les difficultés de la vie. Enfin et surtout, il connaissait sa patrie allemande, de la Bavière à la Baltique... On le voit, s'il arrivait en France jeune et impressionnable, il y venait aussi en homme qui a déjà beaucoup pensé, beaucoup appris, beaucoup travaillé; et dont le jugement sur les hommes et les choses s'est aiguisé dans la lutte pour l'existence.

Mais avant d'aller plus loin, nous ferons bien de distinguer entre l'impression que produisirent sur le maître, à Paris, la représentation d'œuvres dramatiques et l'exécution d'œuvres musicales, impression directe, exclusivement artistique et technique; — et l'impression plus générale, d'ordre plutôt moral, que firent sur lui la vie et le caractère français. On ne saurait imaginer en effet deux impressions plus différentes, ni destinées à avoir des conséquences plus contraires.

Et il importe encore d'insister dès maintenant sur ce fait : que Wagner, en arrivant à Paris, connaissait à fond le théâtre allemand. J'ai dit les villes de second ordre où il avait fonctionné comme chef d'orchestre; il avait, en outre, longuement habité Dresde et Leipzig, dont les théâtres jouissaient d'une grande réputation; il avait, enfin, séjourné à Berlin. Il était donc amplement outillé pour comparer le théâtre français et le théâtre allemand, et pour mesurer, pour juger en pleine connaissance de cause, ce qu'ils pouvaient, l'un comme l'autre, présenter de qualités et de défauts.

Ce qui fut pour le maître une révélation, et qui eut une action décisive sur toute sa carrière ultérieure, on peut le résumer en quelques mots : il fut frappé d'abord de la perfection de détail que le public français exige et obtient, au théâtre comme au concert. Ceux qui connaissent l'Allemagne savent avec quelle facilité regrettable on s'y contente d'une exécution médiocre, voire incorrecte. Renan affirme que le Français manque d'imagination : disons donc en ce cas que l'Allemand en a trop. L'acteur, le chanteur donne quelques maigres indications de son rôle, et le spectateur allemand supplée le reste; l'orchestre joue faux, l'auditeur allemand entend juste; le décor est hideux, les yeux allemands le voient féerique. Et sans doute, dans un monde comme le nôtre, où la perfection est si rare, cette indulgence a quelque chose de louable, ou même de touchant, qu'on pourrait envier aux Allemands, si d'ailleurs et malheureusement, elle ne menait tout droit à l'atrophie du sens artistique. Lorsqu'on s'habitue à considérer la forme comme plus ou moins négligeable, on en arrive à perdre toute notion du beau. Stendhal écrit quelque part : « Hors de leur enthousiasme, les Allemands sont trop bêtes » ; c'est qu'en effet cet enthousiasme remplace trop souvent chez eux le jugement esthétique; lui supprimé, il ne reste qu'un amas confus d'aspirations et de préjugés. De là, sur les scènes allemandes, un manque de style et de fini incroyable, confinant souvent au grotesque. L'Allemand fréquente beaucoup le théâtre, beaucoup plus que le Français, et est avide de nouveauté; mais que les pièces soient pauvrement jouées, et la mise en scène plus pauvre encore, il n'en a cure. Le régisseur tire de son côté, le chef d'orchestre du sien, les acteurs, les chanteurs s'embarquent dans l'affaire, chacun pour son compte, au petit bonheur, et l'unité de direction fait partout défaut. Aujourd'hui, grâce à l'exemple de Bayreuth, quelques rares théâtres d'outre-Rhin font de louables efforts pour remédier à ce déplorable état de choses; mais, pour arriver à en triompher, il faudra secouer la torpeur d'une nation entière. Qui croirait en France que la grande majorité des Alle-

mands en est encore à se demander si Wagner est ou non un génie, et si les représentations de Bayreuth sont réellement supérieures à celles de Berlin ou de Hambourg !

Wagner, est-il besoin de le dire ? était aussi peu Allemand que possible à ce point de vue ; dès sa jeunesse, il se montra assoiffé de perfection. Les journaux de Magdebourg n'ont gardé qu'une seule trace de son passage, comme chef d'orchestre, dans cette ville (1834-1836) : ils signalent la perfection inusitée atteinte par l'orchestre. Holtri, directeur, en 1838, du théâtre de Riga, se plaint, dans ses Mémoires, de ce terrible chef d'orchestre : « Il mettait le personnel au désespoir par d'interminables répétitions... Rien ne lui allait, rien n'était assez parfait, rien assez délicatement nuancé. » On comprend, dès lors, quel enthousiasme dut éprouver un tel homme lorsque, à Paris, il put assister aux répétitions de l'Opéra, et s'assurer de la façon minutieuse et intelligente dont on y conduit les études ; — lorsqu'il entendit, au Conservatoire, la *Neuvième Symphonie*, à laquelle Habeneck, avec le premier orchestre du monde, avait voué trois ans d'un travail acharné, jusqu'à ce que pas un détail n'en demeurât obscur ; — lorsqu'il put enfin assister aux soirées de la Société des derniers quatuors de Beethoven, et entendre exécuter, dans toute leur perfection, ces œuvres qui, alors, étaient encore ignorées, ou à peu près, en Allemagne... Je ne crois pas devoir ici fatiguer le lecteur de citations à l'appui de ce que j'avance (1) ; une seule suffira à montrer combien profonde fut la trace que laissa ce séjour dans la vie artistique de Wagner. Parlant, en 1869, de l'audition de la *Neuvième Symphonie* aux concerts du Conservatoire en 1839, il ajoute : « Comme par enchantement, je fus, du coup, initié aux incomparables mystères du génie. Je le contemplais enfin face à face, et le clair langage qu'il me tenait me pénétrait désormais de sa souveraine sincérité. » (*Écrits*, t. VIII, p. 340.)

Cette soif naturelle de la pure perfection, c'est elle qui a c'est là comme établi le vrai point de contact entre Wagner et la France, et une première raison pour laquelle ses séjours à Paris ont eu, dans sa vie, une importance considérable. Rien ne pouvait, en effet, l'encourager davantage dans la mission qu'il s'était donnée, de stimuler ses compatriotes, de leur faire comprendre que la perfection du détail est l'honnêteté de l'artiste, et en outre la condition essentielle de l'art lui-même. Certes, Wagner ne le cédait à aucun autre Allemand pour la puissance du souffle dont vibrait son âme de poète : mais dans tout ce qu'il entreprit dorénavant,

(1) Consulter, à cet égard, la *Wagner-Encyklopædie*, de M. Glasenapp (chez Fritzsch, Leipzig).

depuis l'exécution de la *Neuvième Symphonie* à Dresde, en 1846, exécution restée célèbre, jusqu'aux représentations du *Ring* à Bayreuth, en 1876, et de *Parsifal* en 1882, ses minutieuses exigences, en matière de technique, ne se démentirent jamais : Paris l'avait accoutumé à la vouloir impeccable.

Mais j'ai parlé d'influences plus générales, d'un autre ordre, et dont l'action sur lui fut absolument différente de celle que je viens d'analyser. Déjà Mozart, écrivant de Paris à son père, lui dit que rien ne lui plaît en France, et que la seule chose qui lui donne le courage de vivre et de travailler, c'est de sentir qu'il est « un honnête Allemand ». Quelque chose de semblable s'est passé pour Wagner. Meyerbeer avait fait, en Italie, des opéras italiens, à Berlin des opéras allemands, et à Paris des opéras français. La souplesse de sa race s'adaptait indifféremment au goût de toutes les nations. En arrivant à Paris, Wagner croyait que cela ne lui serait pas plus difficile. Il se trompait ! il ne possédait en rien ce don de facile assimilation : en d'autres termes, il devait être Allemand, ou ne pas être. C'est le contact avec la France qui le révéla à lui-même; c'est de Paris que, les larmes aux yeux, il s'écria : « Je jure à ma patrie allemande fidélité éternelle (1) ! » Regardons maintenant le poète, et nous verrons ce travail de réaction germer, fructifier en lui; son sang de Germain se refuser aux infiltrations étrangères; et d'année en année la différenciation se préciser, grandir, devenir irréductible et définitive.

Avant de connaître la France, Wagner n'avait manifesté aucune prédilection pour la poésie allemande. Encore enfant, il s'était essayé à imiter les Grecs et Shakspeare. Plus tard, il avait écrit un opéra (*les Fées*) tiré d'une nouvelle italienne de Gozzi, puis un autre (*la Défense d'aimer*) dont le livret est taillé dans Shakspeare (*Measure for measure*). En arrivant à Paris, il y apportait un drame lyrique (*Rienzi*) tiré d'un roman de Bulwer, et l'esquisse du *Vaisseau Fantôme*, d'après un conte populaire hollandais. Pas un de ces sujets, on le remarquera, n'est emprunté à la poésie allemande. Mais son premier séjour à Paris apporta dans les sentimens du jeune maître une modification profonde, et qui devait être décisive. C'est pour échapper au contact de son entourage français, de cet entourage où il savait, on l'a vu, discerner tant de qualités brillantes, c'est pour se soustraire à cette atmosphère — dont l'influence même faisait courir, dans sa nature intime, comme un frisson d'incompatibilité, — que Wagner se réfugia dans la vieille poésie de sa patrie. C'est à Paris qu'il com-

(1) Voir t. I, p. 24.

mença à s'occuper du *Sænger-Krieg* d'où sortit son *Tannhæuser;* c'est à Paris encore qu'il lut Wolfram d'Eschenbach, et qu'il découvrit le chevalier du Cygne, *Lohengrin;* c'est à Paris, si je ne me trompe, qu'il commença l'étude approfondie de l'*Edda.* Bref, si Wagner devint, par la suite, le poète national que l'on sait (1), s'il ressuscita toute une poésie oubliée, s'il créa tout un Olympe allemand, il le dut, tout d'abord, à ce séjour à Paris et à cette révélation qui s'y fit, à lui et en lui, de sa nature exclusivement, impérieusement allemande.

« Par mes pensées, — a-t-il dit en parlant de ces années fécondes, — par mes désirs, je ne vivais déjà plus qu'en Allemagne. Mon cœur se gonflait d'un patriotisme ardent, profond, jamais ressenti auparavant... Ce fut mon isolement à Paris qui y éveilla cet amour passionné pour la patrie allemande. Mais ce que j'aimais avec tant d'intensité, ce n'était point la réalité connue telle quelle, aisément accessible. Loin de là! ce que mon cœur devinait et souhaitait, c'était une patrie nouvelle, une patrie qu'il me faudrait conquérir avant de la posséder, dont je savais au moins une chose, c'est que jamais je ne la trouverais ici, à Paris. »

Ce passage, surtout dans ses dernières lignes, montre clairement que la France n'a pas seulement rendu Wagner à son pays. Il n'était pas homme à se contenter, comme Mozart, de la satisfaction de se dire « un honnête Allemand »; non! son regard portait plus haut et plus loin. Si c'est en France que le maître prit conscience de sa race, c'est en France aussi qu'il put apprécier à quel niveau était tombée la nation allemande, dans sa stérile imitation de la vie et de l'art français. Il ne s'en fût peut-être jamais douté s'il n'eût longtemps habité Paris, s'il n'eût pu toucher du doigt, pour ainsi dire, cette vérité : que telle façon de concevoir l'art et la société, justifiée, d'un côté du Rhin, par les brillantes qualités de l'esprit français, devenait, de l'autre côté, odieuse et ridicule, par le fait seul qu'on s'obstinait à l'inoculer à un peuple auquel manquaient ces dons originels de finesse et de goût. Tout ce qui peut choquer un étranger qui, pour la première fois, visite l'Allemagne, blessait désormais au cœur cet ardent patriote. Il voyait son pays s'attarder dans une stérile imitation de la France, au lieu de chercher dans son propre génie une source vive d'inspiration. La lutte qu'il entreprit dès lors, et qu'il devait poursuivre jusqu'à sa mort, dans le vaste domaine de la vie sociale et de la vie artistique, cette lutte contre l'Allemagne moderne et officielle, fut donc, à beaucoup d'égards, non point un combat contre la France, mais bien un combat contre l'importation des conceptions fran-

(1) Déjà Mozart s'était écrié, à vingt ans : « Quelle gloire si je pouvais, grâce à ma musique, contribuer à la renaissance d'un théâtre national allemand! »

çaises en Allemagne, ou, si l'on aime mieux, contre l'invasion d'une influence étrangère dans le pays qui était le sien.

Encore serait-ce singulièrement rétrécir l'horizon intellectuel de cet homme remarquable que de ne voir autre chose, dans ses vues sur la décadence artistique de sa patrie, qu'un banal corollaire de l'antagonisme national entre Francs et Germains. Ce fut en 1840, à Paris, Wagner nous l'apprend lui-même, qu'il devint révolutionnaire, et ce fut tout d'abord l'artiste, chez lui, qui se révolta contre le mercantilisme. En Allemagne, il aurait encore pu se faire quelques illusions, non pas certes que l'art y soit moins vénal qu'en France, mais parce que l'Allemand excelle à jeter, sur ses appétits les plus grossiers, la draperie complaisante des grands mots. On peut dire en effet d'une façon générale qu'il y a plus de franchise dans les pays latins que chez les peuples germains. Or ce que Wagner voyait autour de lui, à Paris, c'était la France de Scribe et de Meyerbeer, la France du veau d'or et de l'art-industrie. Cela lui dessilla les yeux : il comprit du coup quelle était la situation de l'artiste dans le monde moderne; et, se dressant en face de ce monde, dans la noble fierté de sa propre mission, il lui jeta un cri de révolte indignée.

Tout d'abord, ce ne fut que contre les conditions faites à l'art par la société actuelle que Wagner s'insurgea; mais, par une nécessité logique qui n'échappera à personne, sa réprobation devait en arriver peu à peu à englober cette société elle-même. Ce qui fait, d'ailleurs, l'originalité de son point de vue, c'est qu'il ne croyait pas à l'efficacité des révolutions politiques pour la guérison d'une société malade, et que même il ne consentit jamais à l'admettre. La révolte, pour lui, reste un phénomène tout intérieur, tout moral; c'est un souffle puissant d'indignation contre l'iniquité des temps présens; et cette sainte colère est comme la première étape de la voie qui conduit à la « régénération ». On sait combien cette idée maîtresse d'une régénération possible de la société s'imposait à Wagner, durant toute la seconde moitié de sa vie; je n'ai pas à m'y arrêter aujourd'hui. Ici même, il y a quelques mois, j'ai esquissé le rôle magnifique que le maître assigne à l'art dans cette évolution morale de l'humanité. Tout ce que je tiens à rappeler, c'est que Wagner, à Paris, non seulement sentit la poussée irrésistible et définitive de sa race, non seulement y devint à jamais Allemand, mais qu'en outre il y franchit ce que j'appelais plus haut la première étape de la régénération, celle de la révolte intérieure. Écoutons-le lui-même parler de cette année 1840 : « J'entrai alors dans une voie nouvelle, celle de l'insurrection contre les conditions que la société moderne fait à l'Art. »

On peut comprendre, dès maintenant, le rôle de premier ordre que jouèrent dans la vie de ce maître allemand les impressions générales laissées par son séjour en France. Me permettra-t-on cependant d'ajouter un mot encore sur cette « patrie nouvelle » à laquelle faisait allusion un passage cité plus haut?

C'est qu'ici, en vérité, il ne s'agit plus de la seule France, mais de l'ensemble des séjours que Wagner fit à l'étranger, et qui, tous, servirent à nourrir son rêve. Outre les six ans qu'il passa à Paris, il habita pendant de nombreuses années soit la Suisse, soit l'Italie. On peut estimer à vingt-quatre ans peut-être le temps que le maître passa hors de son pays : vingt-quatre ans, c'est-à-dire la moitié de sa vie après qu'il eût atteint l'âge d'homme. Or je ne crois pas me tromper en avançant que ce fait dut avoir une influence déterminante sur le développement de sa pensée, en l'amenant, en l'aidant tout au moins, à se créer une *Allemagne idéale*, transfigurée par son imagination, une Allemagne avec laquelle le Bund et l'Empire n'offrent que de bien vagues traits de ressemblance. Lui-même n'a eu, à peu d'exceptions près, qu'amertume et déceptions dans sa patrie : — à Dresde (1843-1849), la critique et l'intendance des théâtres firent ce qu'ils purent pour lui rendre la vie impossible ; — en 1862, les Viennois lui refusèrent une répétition unique de *Lohengrin*, alors qu'à Paris on venait de lui en accorder cent-soixante-quatre pour *Tannhæuser;* — à Munich, en 1865, la population tout entière le chassa brutalement ; — à Bayreuth, enfin, dès la pose de la première pierre, la presse allemande n'eut pour son œuvre que des expressions de mépris et de haine. Il y aurait ici de nombreux passages à citer pour montrer la tragique douleur qui devait emplir l'âme de Wagner lorsque, à cette Allemagne idéale qu'il rêvait, qu'il adorait, qu'il invoquait, s'opposa soudainement la réelle et réaliste Allemagne de M. de Bismarck : mais un seul fait suffira pour faire mesurer l'abîme qui séparait le noble rêve du poète de l'idéal « de fer et de sang » des politiques.

Le 13 septembre 1860, après onze ans d'exil, et peu après que Wagner eut revu son pays pour la première fois, il écrivait à Liszt : « C'est avec horreur que je songe à l'Allemagne et aux entreprises artistiques que j'y dois tenter. Dieu me pardonne, mais je n'y vois que petitesse et misère, trompe-l'œil et prétention, rien de solide ni de sérieux. La médiocrité, l'insuffisance (*Halbeit*) y règnent en souveraines, si bien que je préfère, tout compte fait, entendre le *Pardon de Ploërmel* à Paris qu'à l'ombre des glorieux chênes allemands que célèbrent les poètes! Je dois t'avouer, du reste, que de fouler le sol allemand ne m'a pas fait la moindre impression ; tout au plus m'étonné-je de la

grossièreté et de l'insolence du parler. Crois-moi, nous autres, nous n'avons pas de patrie! Et si je suis Allemand, c'est que je porte mon Allemagne, à moi, dans mon propre cœur! Heureusement, d'ailleurs, car la garnison de Mayence ne m'a pas inspiré d'enthousiasme. »

Et pourtant, Wagner, jusqu'à sa mort, garda sa foi inébranlable dans ce qu'il aimait toujours à nommer « l'âme germanique ». C'était, pour lui, la Belle au bois dormant, la Brünhilde cachée sous la lourde cuirasse et sous le casque pesant; l'art allemand était le Siegfried destiné par les dieux à la réveiller de son long sommeil. Cette nouvelle Allemagne, régénérée, purifiée, le maître la dotait d'avance de tout ce que peut rêver de beau et grand un poète de génie. Comme Rousseau, il pouvait dire : « Je vois tout cela dans ma patrie, parce que je le porte dans mon cœur. » Je ne connais rien de plus admirable chez Wagner que ce patriotisme obstiné, que les amertumes d'une vie entière ne sont point parvenues à ébranler; et il n'était pas sans intérêt de montrer la large part de l'influence étrangère et française dans la genèse de cette foi en « l'âme germanique », sans laquelle Wagner n'aurait pas pu accomplir l'œuvre de sa vie.

III

Comparer le génie de Wagner et celui des poètes, des écrivains et des compositeurs français, étudier les rapports qui peuvent exister entre eux, c'est là un trop vaste sujet pour que, dans une étude d'ensemble, je puisse faire autre chose que de l'effleurer. Mais puisqu'en s'en tenant aux généralités il arrive trop souvent qu'on parle sans rien dire, j'écarte systématiquement bien des remarques qui ne laisseraient pas d'avoir leur importance, pour n'insister que sur deux points, tous les deux à mon sens d'un intérêt supérieur.

Et d'abord, pour comprendre en quoi le génie allemand, tel qu'il s'incarne en Wagner, est apparenté au génie poétique de la France, il faut se faire une très nette idée du degré d'affinité réelle qui existe entre son œuvre théâtrale et l'opéra classique français. Ce rapport une fois précisé, on pourra se convaincre aisément que le drame wagnérien possède des attaches plus intimes encore avec la tragédie française du grand siècle.

J'entends par « opéra classique français » cet opéra qui va de Lulli à Spontini, et que l'on ne saurait confondre avec l'opéra italien. Peu importe que des Italiens, comme ce même Lulli, comme Cherubini, que des Allemands comme Gluck, aient collaboré à cette œuvre nationale : elle reste française par son ori-

gine, par la langue sur laquelle elle reposait, par l'esprit qui l'inspirait. L'opéra italien, déjà bien avant la lutte épique entre Gluck et Piccini, lui fit toujours une concurrence acharnée; et, plus tard, lorsque Rossini et Bellini eurent rencontré un puissant allié dans l'opéra international, que personnifiaient entre autres Halévy et Meyerbeer, l'opéra classique français disparut. Mais Wagner l'avait encore vu, il le connaissait à fond. Dès qu'il fut chef d'orchestre, les opéras qu'il fit jouer le plus furent, — après ceux de Mozart, — ceux de Méhul, de Chérubini, de Boïeldieu et de Spontini. Plus tard, à Dresde, il écrivit lui-même la première bonne traduction de l'*Iphigénie en Aulide*, de Glück, et en donna une représentation qui fait époque dans l'histoire du théâtre allemand. De nombreux passages, dans ses écrits, témoignent de son admiration pour les maîtres français du commencement du siècle, que dans l'*Œuvre d'art de l'avenir* par exemple, il compare à des « étoiles isolées, servant de boussole au poète perdu dans la nuit obscure de l'opéra. »

En quoi consistait donc cette attraction si puissante que l'opéra français exerçait sur Wagner? Était-ce dans quelque considération théorique, — par exemple cette velléité qu'on lui prête d'avoir voulu faire revivre la tragédie grecque? Nullement. C'était tout simplement dans l'importance accordée, dans cet opéra, au drame en tant que drame. De ce principe découlait en effet, comme conséquence logiquement nécessaire, la conscience que les compositeurs de l'école française mettaient à noter une déclamation rigoureusement exacte, à calquer l'expression musicale sur le sens des paroles. « On ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être », avait déjà dit Voltaire, en parlant de musique. J'ajouterai qu'un drame lyrique, s'il doit être vraiment un drame, ne saurait intéresser que s'il est déclamé avec intelligence. Voilà ce que Wagner admirait et respectait dans l'opéra français; et voilà aussi ce qui explique comment cet opéra fut l'un des facteurs essentiels dans l'évolution de sa personnalité artistique.

Mais où l'on va beaucoup trop loin, c'est lorsqu'on prétend déduire le drame wagnérien de cet opéra classique français, comme si l'un dérivait de l'autre en droite ligne. C'est là une thèse insoutenable, et qui, admise trop à la légère, a fait le plus grand tort à une juste intelligence de l'œuvre de Wagner, dans son ensemble. Il y a là une erreur de jugement qu'une saine critique doit combattre et réfuter une fois pour toutes. L'influence de l'opéra français sur le maître allemand fut toute formelle : elle ne touche pas le fond.

Le point de départ de l'opéra italien avait été, on s'en souvient, l'idée de faire revivre la tragédie grecque. En passant en France

cette idée s'était modifiée, et, il faut le reconnaître, tout à son avantage : c'est qu'elle y avait trouvé la tragédie française à son apogée. Ressusciter une œuvre morte depuis deux mille ans, cette tâche ne pouvait tenter une nation qui venait d'assister à l'éclosion d'un art dramatique que beaucoup de ses contemporains jugeaient supérieur à l'art grec. De là l'évolution différente que subit l'opéra dans chacun des deux pays. Tandis qu'en Italie, où les dramaturges remarquables faisaient défaut, la préoccupation historique, artificielle et de surface, se subordonnait peu à peu à un intérêt exclusif pour la virtuosité du chant, en France, bien au contraire, les exigences littéraires, nées du goût public et du talent des poètes, devaient arrêter toute dégénérescence de ce genre, et pour le cas où elle serait venue à se produire, au moins assurer d'avance une réaction. — Que les grands compositeurs français, les Rameau, les Grétry, les Méhul fissent des opéras-comiques ou des opéras tragiques, il n'importe, tous voulurent et cherchèrent la beauté dans l'œuvre dramatique comme telle. Voilà le point de contact entre eux et Richard Wagner.

Seulement, fidèle en ce point à ses origines, cet opéra français ne devait ni ne pouvait renier cette idée, venue primitivement de Florence : que la musique est uniquement *l'auxiliaire* destiné à rehausser l'éclat du poème. Le poème reste la base de l'œuvre, et la musique s'y surajoute, comme le costume et le décor s'ajoutent à l'action, afin de rendre l'impression totale plus intense. Glück, le plus grand parmi les compositeurs de cette école, en a résumé les aspirations dans ces mots si concis : « *Je crus que la musique devait ajouter à la poésie.* » Or, si l'on cherchait une brève formule pour exprimer diamétralement le contraire de ce qu'enseigne Wagner, on ne saurait trouver mieux que cette parole de Glück. Wagner nie que la musique puisse rien « ajouter » à un beau vers. Il affirme qu'elle le dissèque, le démembre, et, en un mot, le fait disparaître en tant que vers. Selon lui, l'opéra français, quelques chefs-d'œuvre qu'il ait produits, n'en repose pas moins sur une fiction, car c'en est une que de croire que la musique puisse se surajouter à l'expression poétique. Aussi, la base du drame wagnérien n'est-elle plus la parole, mais bien la musique elle-même. Loin de rêver je ne sais quel perfectionnement des tragédies d'un Racine, d'un Calderon, d'un Shakspeare ou d'un Schiller, en en chantant le texte et en l'accompagnant d'une symphonie, si Wagner, lui, écrit des drames, c'est que la *musique* ne peut atteindre à la plénitude de sa puissance expressive que lorsque l'action visible se marie au monde invisible d'émotions et de passions qui est son domaine. La musique, ce dernier né des arts, qui ne possède sa pleine virilité que depuis Beethoven,

n'atteint son apogée, semblable en cela à la poésie, que dans le drame. Je n'ai pas à discuter ici la doctrine wagnérienne, je me contente de l'énoncer.

Et, à mesure qu'il y réfléchissait, Wagner voyait l'horizon s'étendre de plus en plus, autour de ce drame nouveau. Il crut découvrir que, dans l'art dramatique, un vaste domaine était resté vierge jusqu'à lui, parce que la parole seule ne pouvait s'y aventurer. Or, ce nouveau domaine est précisément l'apanage du musicien-dramaturge. Lorsqu'en 1849 les idées de Wagner eurent atteint leur maturité complète, il écrivait : « Il faut que le cadre dramatique s'élargisse pour suffire au nouveau mode d'expression. Mais il n'y a que le musicien qui puisse donner au drame une forme correspondant à la richesse d'expression musicale, et il n'y a que lui qui puisse porter cette forme elle-même à son plein développement. » Il s'agit donc pour Wagner, on le voit, non point d'une renaissance de la tragédie antique, pas davantage d'un perfectionnement de la tragédie moderne, mais d'une nouvelle forme d'art, née, comme le dit le maître lui-même, « dans le sein de la musique », et dont la musique constitue, par cela même, le langage suprême. Évidemment, ce drame ne pourra se passer du langage parlé, mais le rôle de celui-ci sera foncièrement différent de celui qu'il remplit dans le drame simplement déclamé et dans toutes les formes scéniques qui en dérivent, y compris l'opéra. On pourrait dire, — et encore ne ferait-on qu'effleurer la vérité, — que, chez Wagner, « la poésie ajoute à la musique », mais en aucune façon on ne saurait dire l'inverse.

Il est dès lors évident que l'opéra français n'eut sur Wagner qu'une influence purement éducatrice. Une fois sa voie trouvée, il s'en affranchit complètement. Dans un de mes livres, j'ai eu la hardiesse d'écrire que « *Rienzi* est la dernière œuvre de l'opéra classique français ». Ce paradoxe contient une part de vérité. Mais aussitôt après *Rienzi*, Wagner écrivit le *Vaisseau Fantôme*, et c'est là son premier drame classique allemand, œuvre bien éloignée encore, assurément, de la perfection de *Tristan* et de *Parsifal*, mais un drame, un vrai drame, et qui plus est un drame classique. Ceci m'amène au second point qu'il importe de mettre en relief : la parenté réelle qui existe entre les drames wagnériens et la tragédie française.

Il serait paradoxal de se refuser à reconnaître, dans le classicisme, un attribut indéniable et caractéristique du théâtre français. Il va sans dire qu'en généralisant, on est toujours forcé de faire abstraction de nombreuses déviations, mais un simple coup d'œil sur la tragédie espagnole, allemande, anglaise, fera com-

prendre ce que je veux dire. Par classicisme, je n'entends donc pas l'adhésion à de prétendues règles d'Aristote, qui n'ont jamais existé que dans l'imagination de ses commentateurs, mais certaines qualités innées, qui passent de l'âme du poète dans les œuvres, quelle que soit la forme de celles-ci, et qu'il n'est pas donné au vulgaire d'acquérir ou d'imiter. Or, ces qualités, les drames dont Wagner a doté l'Allemagne les possèdent à un degré éminent. En ce sens, ils sont vraiment « classiques ». Et voilà ce qui a valu à ces drames, encore que beaucoup peut-être ne s'en rendent pas compte, les suffrages unanimes de tous les Français de goût dès qu'ils eurent entrevu, sous cette fallacieuse étiquette « d'opéra », dont nos théâtres les décorent, l'intention du poète-musicien.

Wagner s'était, on le sait, nourri d'hellénisme; au collège déjà, ses professeurs lui prédisaient, comme philologue, un grand avenir; à treize ans, il lisait couramment Homère et composait des tragédies à l'imitation d'Eschyle et de Sophocle; vieillard, il ne parlait jamais de l'art et de la littérature de la Grèce qu'avec une vénération émue. De bonne heure, toutefois, son instinct, le poussa également vers l'art de Beethoven : aussi rêvait-il, tout enfant, lorsqu'il venait de terminer quelque essai de tragédie, de l'immerger dans la musique, de l'en pénétrer de part en part; tant que cela ne serait pas fait, il sentait qu'il lui restait quelque chose à dire, quelque chose d'encore inexprimé. Mais, un drame en musique, qu'était-ce, à cette époque, sinon un opéra? Wagner fit donc des opéras et devint, pendant quelques courtes années, chef d'orchestre, s'éloignant ainsi de l'idéal de sa jeunesse, s'écartant de la voie que, déjà, lui traçait son génie; et c'est pourquoi, dès qu'il eut acquis la pleine maîtrise de l'art des sons, dès qu'il eut conquis l'autorité que donne la renommée, dès qu'après cette période nécessaire de gestation il se fut retrouvé lui-même, il créa une forme de drame qui, pour être lyrique, n'en est pas moins classique, au sens propre du mot.

Quels sont, en effet, les caractères qui peuvent valoir à un drame cette épithète de « classique », sinon la simplicité, l'unité, et la tendance à l'idéalisme. Or, ces signes distinctifs, nous les retrouvons dans les drames de Wagner, auxquels on pourra sans doute reprocher bien des choses, mais, à coup sûr, jamais le manque de simplicité, d'unité, ni d'idéalisme. A cet égard, je ne sache que le théâtre classique grec et français qui leur puisse être comparé.

La *simplification* est une loi fondamentale et l'essentielle condition de ce nouveau drame, né « dans le sein de la musique ». Sans entrer dans le détail de l'esthétique wagnérienne, qu'il me

soit permis de rappeler au lecteur quelques exemples connus de cette simplicité, si âpre dans le *Hollandais volant;* — si claire dans *Lohengrin*, qu'un sourd peut suivre et comprendre l'action dramatique en voyant ce qui se passe sur la scène; — si évidente enfin dans *Tristan et Isolde*, et dans *Parsifal*. M. Gaston Pâris n'a-t-il pas blâmé Wagner d'avoir simplifié la légende épique de Tristan? Corneille, aussi lui, cependant, ne s'est servi que d'une portion infime de la légende du Cid; et Wagner a pu, il a dû pousser plus loin encore la simplification de ses poèmes : comme nous l'avons déjà donné à entendre, l'essence du drame issu de la musique l'exige impérieusement.

Non moins frappant, dans les drames de Wagner, que ce caractère de simplicité, est celui de *l'unité* d'action, unité presque mathématique, et qui, certes, nous remet à l'esprit l'adage de Buffon : « Tout sujet est un. » Aucun drame n'a poussé aussi loin cette réduction à l'unité que *Tristan et Isolde;* et pourtant, en y regardant de près, on la retrouve, et dans une tétralogie aussi compliquée que celle de l'*Anneau du Nibelung*, et dans une action aussi bariolée que celle des *Maîtres chanteurs*. Dans ceux-ci, l'unité consiste non point tant dans le fait qu'un personnage unique domine toute l'action, — cela peut avoir tout aussi bien lieu dans le drame parlé, — mais dans le fait que, grâce à la musique, l'âme de ce même personnage peut comme s'épancher à travers toutes les ramifications que le sujet comporte. Il commande ainsi notre attention, et, sans que pour cela il soit besoin du moindre effort d'abstraction, il la commande encore même quand il n'est pas en scène. Cette unité est à la fois formelle, par la symphonie, et idéale, par la pensée, qui, sans préjudice pour l'émotion, ne perd jamais de vue la suite logique des événemens.

Enfin la troisième qualité dominante des drames de ce maître, c'est leur *idéalisme*. J'entends par là une constante subordination du fait à l'idée qui l'engendre ou qu'il fait naître. Ainsi dans les drames de Sophocle ou de Racine, la fable nous présente des événemens singulièrement tragiques : mais ce n'est pas sur ces événemens eux-mêmes que le poète attire l'admiration du spectateur. Ce qui en fait tout l'intérêt, ce que le drame nous présente avec insistance, ce sont, tout au contraire, les états d'âme que traversent les personnages, soit qu'ils suscitent ces événemens, soit qu'ils en deviennent les victimes. Si l'action de Wagner est plus nourrie que celle de Sophocle ou de Corneille, par exemple; si les événemens semblent s'y multiplier; c'est que, dans son drame, la mise en scène et le geste acquièrent une signification particulière, grâce toujours à la musique : on connaît, par exemple, le rôle

important qu'y joue le geste muet. Et pourtant, en creusant jusqu'au fond, et par une patiente analyse, le drame wagnérien, on y retrouvera ce but unique, de représenter non le fait, mais l'état d'âme. On verra que les événemens que ce drame laisse se dérouler devant nos yeux trouvent leur utilité maîtresse dans le fait qu'ils précisent le sens du langage des sons en le circonscrivant par l'impression inoubliable de la chose vue, et qu'en outre ils augmentent la puissance expressive de la musique par le souvenir qu'elle évoquera plus tard des situations décisives. De plus, ce qui, chez Wagner, accentue encore cette marque indiscutable d'idéalisme, c'est que, la musique étant essentiellement impropre à exprimer tout ce qui n'est qu'individuel, fortuit, ou conventionnel, tout ce qui demanderait des explications de temps et de lieu, l'action que développe le drame wagnérien ne saurait être ni historique, ni anecdotique. De là le symbolisme grandiose, mais nécessaire, où se meuvent les drames de Wagner, et qui, tout en les rapprochant des chefs-d'œuvre de la Grèce, ne laisse pas que de les circonscrire dans d'infranchissables limites. Or, cette limitation rigoureuse est précisément, on le sait, une condition de tout art « classique ». Quoi qu'il en soit, et ce sera notre conclusion sur ce point, la puissance d'idéalisme que son caractère symbolique donne au drame wagnérien n'a jamais été dépassée.

Si l'espace me le permettait, j'aimerais à montrer comment la musique, qu'on qualifie volontiers, et non sans raison, d'art romantique, est devenue, grâce au génie de Wagner, — digne héritier, en ceci, de Bach, de Mozart et de Beethoven, — l'élément « classique » par excellence du drame nouveau. Mais je crois qu'en signalant sa simplicité, son unité et son idéalité, j'en ai assez dit pour établir ce que j'ai appelé le « classicisme » de l'œuvre wagnérienne.

Que si l'on m'objectait les géans, les nains, les dragons, etc., et qu'on y voulût voir des aberrations romantiques, je répondrais avec Boileau que

> Il n'est pas de serpent, ni de monstre odieux,
> Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.

Et ce serait encore Boileau qui m'aiderait à répondre à tel esprit chagrin qui signalerait un prétendu manque de proportion ; — la longueur des discours de Wotan, la grande part faite à la réflexion dans le rôle de Hans Sachs ; car, le célèbre Français l'a dit : « La marque infaillible du sublime, c'est quand nous sentons qu'un discours nous laisse beaucoup à penser. »

Je me crois donc le droit d'affirmer, en terminant, qu'il y a entre les grands tragiques français d'une part, et Wagner de l'autre, qu'il y a, dis-je, parenté de génie, et que cette parenté, pour tout esprit non prévenu, ne se saurait contester. Sans doute, l'Allemand a dû résoudre le problème du beau d'une façon autre que le Français ! Mais sous les profondes et légitimes divergences qui distinguent l'idéal d'une nation de l'idéal de l'autre, apparaissent clairement, pour qui veut les voir, ces mêmes grands principes, dont, en tous temps et chez tous les peuples, a vécu la poésie classique.

IV

Nous avons constaté de nombreux et intéressans rapports entre Wagner et la France. Nous avons vu que cette même France, que les Français aussi ont eu dans l'évolution de ce maître allemand, en tant qu'homme et en tant qu'artiste, une part que l'on ne saurait négliger. Et en les étudiant, non dans leur apparence extérieure, mais dans leur genèse intime, nous avons découvert un air de famille entre la tragédie française et le drame classique allemand créé par Wagner. Il n'est dès lors que légitime de se demander si l'art et la pensée du maître de Bayreuth ne sont pas, de leur côté, appelés à exercer en France une influence notable. Mais ici, je quitte le terrain des faits pour aborder celui des conjectures; et, ne prétendant nullement à une infaillibilité prophétique, je me borne à donner mon opinion personnelle pour ce qu'elle peut valoir.

L'imitation de Wagner ne saurait, je le crains, produire en France de résultats plus remarquables que celle de Corneille, de Racine, de Molière n'en a produits jadis en Allemagne. Disons-le franchement : le génie ne s'imite pas, et voilà précisément ce qui le distingue du talent. Le reproche que l'on adresse parfois à Wagner, de n'avoir pas fait école, est plaisant en vérité! Où a-t-on vu le génie faire école? Qu'on veuille bien me dresser, dans l'histoire littéraire de l'Angleterre, la liste des poètes issus de Shakspeare! L'*Art poétique* de Boileau, ce livre immortel, a-t-il pu, en deux siècles, doter la France d'un seul nouveau Racine? Mais, dans la question qui se pose devant nous, il y a plus. Ce qui fait la grandeur de Wagner, c'est qu'il est si foncièrement Allemand qu'il a pu créer une nouvelle forme de drame adaptée au génie de son peuple, et à laquelle, selon toute vraisemblance, l'âme allemande est la seule qui s'adapte naturellement et sans « forcer son talent ». Qu'un grand poète tragique

vienne donc à naître en France, on peut être certain qu'il n'imiterait pas l'art allemand. L'art de Wagner exercerait sur lui une influence, peut-être même une très grande influence, mais l'impression qu'il en recevrait serait du même ordre que celle que Wagner lui-même a reçue du théâtre grec.

Peut-être est-ce ici l'endroit de citer l'opinion de Wagner, qui remarque, dans *Opéra et Drame*, que : « le Français n'est pas constitué de façon à pouvoir exprimer son émotion entière dans le langage de la musique. » En effet, une des choses qui nous frappent le plus, nous autres Germains, dans la poésie dramatique française, c'est la prédominance du raisonnement : c'est à coups d'argumens que l'action avance dans la tragédie classique, et plus d'un héros de Corneille ferait un brillant avocat. Et Wagner, voyant là, non point la tournure individuelle d'esprit de tel ou tel auteur, mais le génie d'une race, en conclut que le drame français n'ira jamais sans une forte dose de logique, ce qui implique, pour la musique, l'impossibilité d'y jouer le rôle prédominant. « La musique française, disait déjà Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, ne sera toujours propre que pour les seuls Français. » Comment, dans ces conditions, le drame wagnérien pourrait-il faire école en France, ou même y trouver des imitateurs?

En revanche, la véritable influence que Wagner peut et doit exercer en France commence déjà, ce me semble, à s'y faire sentir. Il est, certes, le plus brillant capitaine de cette élite qui, peu à peu, se recrute et entre en ligne, pour défendre l'héritage d'idéal artistique que nous ont légué nos aïeux. Conserver l'art antique dans nos musées, c'est bien : mais faire de l'art comme en faisaient les anciens, c'est mieux. De même, garder en nos cœurs l'idéal de nos pères, certes, a sa valeur, mais mieux vaut encore le faire revivre dans des œuvres palpitantes de jeunesse et de force! En grossissant le trésor de l'humanité d'œuvres idéalement belles, belles de cette beauté classique qui seule défie les siècles, en les créant surtout dans le siècle de la vapeur, du militarisme effréné, et du dégoût de la vie, Wagner fut plus qu'un grand poète, qu'un grand compositeur. Il fut, en vérité, un grand homme; et, son influence grandira au fur et à mesure que son génie s'imposera davantage au respect des nations. On ne saurait isoler l'artiste du penseur; or Wagner nous a laissé, outre ses drames, de nombreux écrits, et dans tous ces écrits il a stigmatisé le matérialisme, dénoncé l'État moderne, comme « la négation complète du christianisme »; il s'est élevé contre l'arrogance de la science, contre la turpitude de l'argent; et n'a cessé, enfin, de proclamer

que deux forces seules pouvaient sauver l'humanité : la Religion et l'Art. D'autres ont soutenu la même thèse avec plus ou moins de talent, mais ce que nul n'a fait, c'est de faire surgir un idéal nouveau, c'est de créer de toutes pièces un art dramatique adapté aux besoins de notre époque, enrichi de ce merveilleux langage de la musique, un art qui semble avoir atteint d'un bond à l'apogée du rêve de beauté accessible à l'homme de notre siècle. Barbey d'Aurevilly dit quelque part : « L'homme égalant l'artiste le rend plus grand, et en explique mieux la grandeur. » Chez Wagner, par un phénomène inverse, l'artiste, égalant l'homme, a permis à celui-ci d'oser, dans sa noble lutte pour la défense de l'idéal, bien au delà de ce que la seule argumentation eût pu tenter et accomplir. On s'est peu occupé, naguère, des « doctrines » de Wagner, — et on en a ri quelquefois. Mais voici que son art s'est imposé au monde entier, et derrière cet art se dresse, toujours plus distincte, la personnalité du grand homme. Son influence ne fera que grandir.

Nulle part, l'art de Wagner n'a suscité un enthousiasme plus éclairé qu'en France. Cela tient, j'en suis convaincu, au caractère classique de son œuvre, et c'est précisément pour cela que j'ai tenu à signaler ce caractère avec quelque insistance. En France aussi, l'intérêt pour la personne du maître ne fait que s'accroître de jour en jour ; or cette personnalité est une puissance, une force active, dans la lutte entre la Religion et l'Incrédulité ; entre la Métaphysique et l'Empirisme ; entre l'Idéalisme et le Matérialisme ; entre le culte du Beau classique et l'adoration systématique du Laid.

La victoire de Wagner, c'est une victoire de l'Idéalisme ; — et voilà pourquoi elle importe à la France.

HOUSTON STEWART CHAMBERLAIN.

REVUE LITTÉRAIRE

LE MARIAGE DE MADAME ROLAND

Il a été beaucoup question de Mme Roland dans ces derniers temps, et nous avons une fois de plus assisté au sourd travail de la légende faisant effort contre l'histoire. Maintenant que le livret d'opéra de MM. Bergerat et de Sainte-Croix a quitté l'affiche de la Comédie-Française, et que nous n'avons plus sous les yeux les grâces mièvres de la charmante et touchante Mme Barretta, le moment est bon pour rétablir en face de l'image conventionnelle et romanesque, le portrait véritable. L'occasion nous en est fournie par la publication que vient de faire M. Join-Lambert sous ce titre : *le Mariage de Madame Roland* (1). Ce sont cent douze lettres échangées entre Marie Phlipon et Roland pendant les trois années où se prépara, se défit et se renoua, au milieu de toutes sortes d'incidens et de péripéties, le projet de leur union. Elles sont du plus haut intérêt. Elles nous renseignent d'abord éloquemment et abondamment sur l'état d'une âme héroïque, lyrique et romantique à la veille de la Révolution. Elles nous font ensuite pénétrer dans l'intimité de deux personnages dont nous voyons au jour le jour se modifier les sentimens et se dessiner la physionomie morale. Enfin elles prouvent une fois de plus avec quelle réserve il faut se servir du témoignage que les auteurs de Mémoires apportent dans leurs propre cause. Lorsque nous revoyons à distance les événemens qui ont fait date dans notre passé, nous les apercevons à travers les conséquences qu'ils ont développées dans le temps, et nous les modifions à

(1) *Le Mariage de Madame Roland.* Trois années de correspondance amoureuse (1777-1780), publié avec une introduction et des notes, par A. Join-Lambert. 1 vol. in-8°, chez Plon.

notre insu en projetant sur eux l'éclairage de l'heure présente. Ainsi en a-t-il été pour Mme Roland. Lorsque la prisonnière de l'Abbaye écrit ses *Mémoires*, après douze années de vie conjugale et de désenchantement, tout entière à la passion brûlante qu'un autre lui inspire, ses dispositions actuelles à l'égard de son mari l'abusent sur celles qu'elle eut jadis, et elle croit en toute sincérité qu'elle n'a pas varié dans ses sentimens. Il lui semble avoir accepté, avec résignation et presque malgré elle, par raison, par esprit de renoncement et pour céder à de pressantes sollicitations, un mariage qu'elle n'avait pas souhaité, d'où elle n'espérait pas de bonheur pour elle et où elle se sacrifiait.

C'est le contraire qui est vrai. Ce mariage auquel Roland n'avait pas songé d'abord, dont il ne se soucia jamais, auquel il essaya de se soustraire, dont il tenta vainement de rompre le projet, c'est elle qui l'a voulu, avec décision, avec continuité, avec âpreté. Ç'a été le triomphe d'une volonté de femme impétueuse et énergique sur la nature indécise et fuyante d'un pauvre homme.

Lorsque s'engage la correspondance, Roland a quarante-trois ans, Marie Phlipon en a vingt-trois. Ce qu'elle était à cette époque, où son caractère est entièrement formé, où ses idées sur les hommes et sur les choses sont nettement arrêtées, nous le savons par un témoignage dont la valeur est indiscutable : ce sont les lettres qu'elle adresse à ses amies de couvent, Sophie et Henriette Cannet. Rien n'y manque de ce que nous avons intérêt à connaître. Mlle Phlipon s'y exprime sur tous sujets avec une absolue franchise, avec le seul désir de s'expliquer à elle-même et de se faire voir sous son vrai jour. Cela fait le prix de ces lettres. Elles sont un document d'espèce unique. Car il ne manque pas, dans notre littérature, de correspondances féminines; nous avons des lettres de femmes et des lettres de filles : nous n'avons presque pas de lettres de jeunes filles. Les lettres aux demoiselles Cannet ne sont pas sans doute les lettres de la jeune fille suivant le type convenu de l'ingénue de théâtre. Elles n'en sont que plus curieuses. Comment vivait en cette fin du XVIIIe siècle une petite bourgeoise, fille d'un graveur de la rue de la Lanterne, comment elle partageait son temps entre la lecture et les soins du ménage, l'étude de la musique et de la peinture, les visites aux grands-parens, les promenades aux environs de Paris, les réunions où elle était invitée à pincer de la guitare, quel travail se faisait dans son esprit sous l'influence des scènes d'intérieur dont elle était le témoin et sous l'action des idées qu'elle trouvait dans les livres, ces lettres nous en instruisent avec la plus minutieuse précision. A travers ces confidences, et suivant les retouches du temps, la physionomie de la jeune fille se dégage, pour s'enlever enfin en traits vigoureusement accusés et en plein relief.

Ce qui frappe chez Marie Phlipon, c'est le débordement de l'ac-

tivité intellectuelle, et ce sont les exigences de la vie cérébrale. Elle constate en elle cette « imagination vorace à laquelle il faut continuellement des alimens, et des alimens forts et substantiels ». Cette activité d'âme, quand elle reste sans emploi, devient pour elle un tourment et une souffrance. C'est elle qui la porte à raisonner et à écrire, qui lui fait, sous l'action du bouillonnement intérieur, un besoin de s'épancher en « conférences vocales » et dissertations épistolaires. De là sa passion pour la lecture et aussi l'empire que certaines lectures ont exercé sur son esprit. Laissée à elle-même, ne trouvant auprès d'elle ni direction ni surveillance, elle lit au hasard tout ce qui lui tombe sous la main, n'opérant d'autre choix que celui où l'inclinent les tendances de son esprit. Ce qui est frivole, ne parle qu'à l'imagination et au cœur, ne la satisfait pas. Elle déteste les romans. Attirée d'abord vers l'histoire, elle déclare à dix-neuf ans qu'elle en est rassasiée, attendu que c'est toujours la même chose, et que désormais elle connaît suffisamment le monde civil et politique. Elle y préfère les sciences : « Je lis Maupertuis présentement, je suis dans l'astronomie, la physique, la géométrie; je m'amuse infiniment... » Les ouvrages de morale et de philosophie sont pour elle son gibier en matière de livres. Plutarque, qu'à l'âge de neuf ans elle emportait à l'église en manière de semaine sainte, lui a fait une âme républicaine. Elle goûte les *Essais* et *Télémaque*. Elle s'exprime sur le compte de Voltaire en termes presque méprisans. « Nous l'admirons comme poète, comme homme de goût et d'esprit; mais nous ne lui donnons qu'une autorité très bornée en politique et en philosophie. » En revanche elle est enthousiaste de Bayle, de Raynal, surtout du « divin » Jean-Jacques dont l'*Héloïse* est son bréviaire. L'esprit du siècle qui pénètre ainsi en elle a peu à peu désagrégé ses croyances religieuses et ne lui a laissé, à la place d'une piété d'abord fervente, qu'une vague aspiration vers un Être suprême et un Rémunérateur. Tel est l'état où son intelligence est parvenue, tel le point de vue où elle s'est définitivement placée : elle entend, si on discute avec elle, que ce soit « de philosophe à philosophe ».

Cette éducation qu'elle s'est donnée à elle-même, où elle s'est fortifiée dans la solitude, a pour effet de rendre la fille du graveur Phlipon tout à fait étrangère au milieu où la destinée l'a fait naître. Elle a l'impression que les gens qui l'entourent, n'ayant pas les mêmes habitudes d'esprit, ne peuvent la comprendre et sont indignes d'elle. Ce sentiment devient plus douloureux à proportion que son intelligence se développe et du jour surtout où la tendresse de sa mère vient à lui manquer. Désormais elle ne cesse de se plaindre de la médiocrité de ceux qui composent son cercle habituel; elle exhale le mépris que lui inspirent ces êtres gauches et « dégoûtans » dont l'esprit est si court et

si tortu que c'est une pitié. « O la cruelle chose que d'avoir affaire à des bêtes! » Ces continuels froissemens et ces mille dégoûts de la vie journalière la ramènent à une idée, toujours la même, celle de sa propre supériorité. Elle en conçoit un amour-propre qu'elle avoue bravement, un orgueil dont elle sent en elle une si forte dose qu'il la met en garde contre les mesquineries de la vanité. Viennent maintenant pour faire saigner cet orgueil telles humiliations dont plus tard les années n'auront pas adouci le cuisant souvenir : une visite chez une grande dame aux airs protecteurs, un dîner où les dames Phlipon mangent à l'office, un séjour à Versailles où la lectrice de Plutarque a la révélation du « luxe asiatique de nos rois. » Il n'en faut pas tant pour faire comprendre que la jeune fille ait subi comme une torture l'humilité de sa condition.

Mais le moyen d'échapper à cette condition? Le moyen d'échapper à son temps et à son sexe? Pourquoi n'est-elle pas née Spartiate ou Romaine? Ou pourquoi n'est-elle pas un homme? Ah! sans doute, si les âmes étaient préexistantes aux corps et qu'il leur fût permis de choisir celui qu'elles voudraient habiter, elle n'aurait pas « adopté un sexe faible et inepte. » Elle a de bonne heure réfléchi sur le rang que les femmes doivent occuper dans l'ordre de la nature et de la société. Et si elle les croit « susceptibles de ces fortes impressions qui font la grandeur d'âme et l'héroïsme et que d'ailleurs nous remarquons dans plusieurs d'elles illustrées par l'histoire », elle se rend compte néanmoins qu'elles sont réduites la plupart du temps à l'effacement et à l'inutilité. C'est ce qui la désespère. Elle sent en elle un trésor de facultés sans emploi. « Je suis comme ces animaux de la brûlante Afrique transportés dans nos ménageries... Mon esprit et mon cœur trouvent de toutes parts les entraves de l'opinion, les fers des préjugés et toute ma force s'épuise à secouer vainement mes chaînes. » Ses désirs s'avivent de toute l'intensité de ses regrets, ses rêves s'élargissent à l'infini jusqu'au souhait de travailler au bien public, d'amener le triomphe de la liberté, d'embrasser l'humanité tout entière dans un amour qui ne connaît plus les frontières des peuples : « Alexandre souhaitait d'autres mondes pour les conquérir, j'en souhaiterais d'autres pour les aimer. » Elle étouffe. Dans la certitude de son impuissance, le sentiment de la contrainte qui pèse sur elle et refoule dans son âme un flot de désirs sans issue, y entretient la continuelle exaltation de l'esprit.

Cette ardeur intellectuelle ne se compense pas, comme il arrive, par quelque froideur physique. Sur ce chapitre comme sur tous les autres, Mlle Phlipon nous renseigne avec la complaisance dont elle est coutumière et avec une impudeur qui est le signe de l'époque. Elle parle à maintes reprises de la vigueur de sa constitution, des

révoltes de son tempérament, du trouble de ses sens, de la fermentation qui travaille tout son être sous l'haleine tiède du printemps, de ses yeux gros et battus qui la trahissent, de certains airs de langueur qui sentent la privation, et enfin de ce que la sagesse peut à son âge avoir d'austère et de pénible. Au surplus elle n'ignore rien et n'a garde de se donner pour une Agnès. Nous savons par certaine page tristement fameuses des *Mémoires* d'où lui vinrent les premiers avertissemens. La littérature du temps a continué de l'éclairer. Elle a tout lu sans révolte. *Faublas*, qu'elle appelle « un joli roman », aussi bien que *Candide*. Elle aborde les sujets les plus scabreux et s'y appesantit avec un cynisme qui n'a d'excuse que dans son inconscience. Elle s'informe s'il est vrai qu'un abbé de dix-neuf ans ait prêté à Raynal le secours de sa plume pour les descriptions voluptueuses de son livre; elle médite sur l'impuissance des indigènes d'Amérique et les drogues que leur donnent leurs femmes à l'effet de remédier à l'indolence de la nature; elle plaisante sur certain accident arrivé à son père. Cette grande fille a des hardiesses qui nous choqueraient chez une femme. Mais aussi elle a trop d'orgueil, une volonté trop maîtresse d'elle-même pour avoir rien à craindre des suggestions de l'instinct et de la surprise des sens. Plus tard Mme Roland saura rester fidèle à un mari vieux et malade, et détourner vers l'activité politique des réserves de force qui avaient besoin de se dépenser.

Nous pouvons comprendre maintenant quelle conception Marie Phlipon se fait du mariage, et ce qu'elle en attend. Elle y a réfléchi de longue date, elle a pesé toutes les chances, elle a son opinion faite. Elle ne songe guère à poursuivre on ne sait quel idéal romanesque et à satisfaire des rêveries de petite fille : elle se soucie du prince charmant tout juste autant que s'il n'existait pas. Elle se juge peu accessible à l'amour et incline d'ailleurs à croire que l'amour est une invention des poètes. Elle en disserte à l'occasion avec un appareil logique et géométrique; ce qui prouverait assez bien qu'elle l'ignore. Une amitié délicate, fondée sur une estime réciproque et sur une conformité d'idées, c'est tout ce qu'elle souhaite. Certes, cette intimité intellectuelle ne peut manquer d'avoir son charme; cela tout de même est un peu sec. On s'étonne en lisant ce programme de jeune fille qu'elle ait si complètement oublié d'y inscrire la tendresse. De même il serait injuste de dire qu'elle n'aspire pas à la maternité, mais c'est à condition d'être Cornélie, mère des Gracques. L'amour maternel lui apparaît sous le couvert d'une citation latine. Et il faut bien se souvenir qu'elle en voulut toujours à sa fille de n'avoir pas été une enfant de génie. « J'ai une fille aimable, dira-t-elle, mais que la nature a faite froide et indolente... jamais son âme stagnante et son esprit sans ressort ne donneront à mon cœur les douces jouissances qu'il s'était promises. »

Aussi n'est-ce pas sans appréhension que Mlle Phlipon envisage la nécessité de faire son choix. Elle se rend compte qu'elle a peu de chances de rencontrer un candidat digne de sa main. Si en effet elle est prête à passer sur les avantages extérieurs, sur l'âge, même sur l'argent, il est d'autres points sur lesquels elle est résolue à ne pas faire de concessions. L'homme qu'elle épousera sera jeune ou vieux, blond, brun ou chauve, mais il sera de bonne naissance, bien élevé, instruit, il aura une position qui se puisse avouer; or les épouseurs de cette espèce n'épousent guère les « filles d'artistes », surtout quand l'artiste se trouve n'être qu'un artisan. Mlle Phlipon ne se fait à cet égard aucune illusion. « La médiocrité de mon bien ne permet pas d'étendre loin mes prétentions qui se trouvent renfermées dans une classe où vraisemblablement elles ne trouveront pas qui puisse les remplir. » C'est le célibat probable : il ne lui fait pas peur.

Et voilà pourquoi Mlle Phlipon est encore fille! quoique les occasions ne lui aient pas manqué. Car Roland n'est pas le premier qui ait demandé sa main. Il est, — sauf omission, — le dix-neuvième. Dix-neuf! c' est un chiffre, et qui autorisera plus tard Mme Roland à s'égayer de la « levée en masse » de ses prétendans. Elle s'amuse à les voir défiler devant elle en rangs serrés et à en faire le dénombrement. En tête s'avancent quelques comparses et fantoches qui forment une sorte d'avant-garde grotesque : Mignard, le maître de guitare, colosse aux mains velues, qui se donnait pour un « noble de Malaga que des malheurs avaient obligé de faire ressource de son savoir en musique »; Mozon, le maître de danse, qui, devenu veuf, songeant à prendre cabriolet et s'étant fait extirper une loupe qu'il avait à la joue gauche, se trouva bon pour se mettre sur les rangs; le boucher du quartier qui fait sa cour en envoyant les meilleurs morceaux de sa compétence; un capitaine de cipayes, Demontchéry, qu'on pria d'aller préalablement faire fortune aux Indes. Quand il revint, sept ans après, sa fortune n'était point faite, mais Mlle Phlipon était mariée. D'autres demandes valurent tout au moins d'être discutées. Un M. Morizot de Rozain eut le tort de faire remarquer que son nom se trouvait dans le nobiliaire de sa province : cela déplut. Ce fut le tour d'un marchand bijoutier, veuf de deux femmes, passant pour avoir toujours bien vécu avec elles, et qui offrait donc des garanties. Il fut éconduit, ainsi que le courtier en diamans qui suivit incontinent. C'est que la fille de Phlipon a pour le commerce un éloignement insurmontable. « Il n'y a guère d'éducation, encore moins de délicatesse dans les hommes de cette classe. Élevés dès la jeunesse chez des maîtres qui ne leur ont appris qu'à travailler, leur âme reçoit peu de culture. Ils n'ont aucune de ces connaissances qui éclairent et forment l'esprit, élèvent les sentimens, adoucissent le caractère, améliorent les mœurs et polissent les manières : tous avan-

tages d'une éducation choisie. » Un médecin du nom de Gardanne fut tout près de réussir; en dépit de sa perruque, de son air doctoral, de son accent du Midi et de ses redoutables sourcils noirs, il ne tint qu'à lui. Mais il quitta la partie et disparut, laissant la jeune fille très dépitée de l'inconvenance du procédé. Les choses allèrent beaucoup plus loin avec le jeune Pahin de la Blancherie, garçon de bonne famille qui se destinait à la magistrature. On crut tout de bon qu'on l'aimait, on jura d'être à lui ou de n'être à personne. Peu à peu et d'elle-même la désillusion se fit : on s'aperçut qu'il avait moins de mérite qu'on n'avait cru ; on remarqua, ce qui avait échappé, qu'il était petit de taille; on le rencontra au Luxembourg, avec un plumet à son chapeau, et on ne put s'empêcher d'en rire; on apprit qu'il avait mené concurremment une autre intrigue matrimoniale : ce fut le coup de grâce.

Viennent ensuite, par rang d'inscription : un homme de cinquante ans, refusé pour cause de protestantisme; un greffier des bâtimens, de caractère tranquille, de mœurs rangées, mais d'esprit borné; un veuf avec enfant. Un marchand épicier fut repoussé avec indignation. Passe encore pour le commerce en gros; mais que dire du commerce au détail? « Plus il est détaillé, plus il resserre les vues de l'esprit, plus il suppose une âme étroite. » Un jeune homme de vingt-quatre ans, fils unique, ayant de la fortune, ne fut pas même pris en considération : « Ce n'est qu'un joli enfant qui a toujours vécu sous les ailes de sa mère. » M. de Sévelinges, veuf, cinquante ans, receveur en province fit une proposition qui ne déplut pas : celle d'un mariage blanc. Nouvelle présentation : celle d'un gros garçon réjoui, qui a bon cœur, bon estomac, ferait « une bonne pâte de mari », et n'a contre lui que son nom. Mais en vérité on ne s'appelle pas M. Coquin ! Un officier n'est pas mieux reçu : Mlle Phlipon n'aime pas les militaires. Elle leur reproche d'être ignorans et fats, de ne savoir que chasser, faire l'exercice et boire. Sa dernière conquête est celle d'un homme qui l'a rencontrée dans la rue : « Avec un peu de bonne volonté je devenais limonadière et je m'établissais glorieusement dans un café. » Si on eût représenté dans un tableau ces prétendans, chacun avec les attributs de sa profession, Mlle Phlipon est d'avis que cela eût fait un assemblage divertissant par la bigarrure. — Mais en outre la diversité de l'accueil fait à chaque prétendant ne laisse pas que d'être instructive. Mlle Phlipon écarte sans examen et discussion de leurs titres ceux qui sont suspects d'appartenir au commerce ou à l'armée; elle encourage le médecin; son cœur s'émeut pour le magistrat. Son rêve est celui qui encore aujourd'hui n'a pas cessé de hanter la cervelle de nos petites bourgeoises : elles veulent un mari qui ait une « carrière libérale »; elles ne se marieront pas ou elles épouseront un *homme distingué*.

L'homme distingué se présenta sous les traits de M. Roland. Il

n'était pas jeune, il n'était pas beau, il n'était pas séduisant, il n'avait pas un caractère aimable : négligé dans sa mise au point d'en être presque malpropre, emprunté dans ses manières, l'allure raide, la parole rude, il n'avait en lui rien de plaisant. Mais il s'appelait : de la Platière. Il était d'une famille « née dans l'opulence. » Inspecteur des manufactures à Amiens, il était une manière de personnage. Il avait voyagé, il avait de la lecture, on pouvait causer. L'ami des demoiselles Cannet fut bien accueilli et, quand on se fut habitué à la disgrâce de son extérieur, reçu avec plaisir. Pour lui, bientôt conquis, il revint, il s'attarda, il se familiarisa; même il poussa la familiarité jusqu'au point où elle cesse d'être une honnête familiarité. Si invraisemblable que le fait puisse paraître, il est certain. Une scène eut lieu qui nous étonne, moins parce qu'elle dément la réputation d'austérité de M. Roland que parce que nous sommes peu habitués à l'imaginer dans le rôle de séducteur. Il est pourtant impossible de se tromper à certains passages tout à fait significatifs. Au lendemain de l'incident, la jeune fille se plaint de l'inquiétude où on l'a jetée. « Ne me faites pas penser que le trouble, la crainte et les dangers sont presque inséparables de l'amitié la plus sainte contractée entre les femmes et ceux de votre sexe... Il me semble que l'amitié n'est pas si ardente dans ses caresses. » Elle revient ailleurs sur le même souvenir : « Ce premier et très doux baiser impétueusement ravi me fit un mal affreux. La répétition de ce délit trop faiblement évitée augmentait mon agitation et mes regrets. » Pour ce qui est de Roland, il n'est pas trop rassuré sur la façon dont on aura pris son incartade, attend avec impatience la lettre de pardon, s'empresse de répondre pour plaider sa cause et « justifier son délire ». L'honnête, le digne, le vertueux Roland a tenté de séduire Mlle Phlipon. Il a voulu faire d'elle non pas sa femme mais sa maîtresse. — Ce n'était pas le compte de la jeune fille. Elle s'expliqua très catégoriquement : « Monsieur, je puis être la victime du sentiment, mais je ne serai jamais le jouet de personne... » On ne l'aurait qu'en justes noces; il fallait épouser. Roland était encore sous le coup d'une émotion qui paraît avoir été vive. Il se posa en prétendant.

C'est alors que s'engage la correspondance, avec un caractère d'intimité dont témoigne assez l'emploi du tutoiement. D'ailleurs les lettres des deux futurs époux ne se ressemblent guère, et manifestent de la façon la plus éclatante la différence des sentimens avec lesquels l'un et l'autre envisagent le projet d'union. Marie Phlipon l'a adopté d'enthousiasme, et à mesure qu'elle y songe, elle s'y attache avec plus de ferveur. Elle y trouve de quoi satisfaire tous ses vœux. C'est pour elle un moyen de se soustraire à un milieu qui lui devient chaque jour plus odieux, d'échapper aux tristesses d'un intérieur où s'installent mainte-

nant la tristesse et la gêne, depuis que Phlipon, égayant son veuvage, s'est mis à chercher au dehors des distractions coûteuses. Et n'éprouve-t-elle pas pour Roland cette amitié passionnée qui lui semble pouvoir très bien jouer le personnage de l'amour? Aussi est-elle persuadée que leurs destinées ne peuvent plus être séparées, et elle répète sous toutes les formes et sur tous les tons que le sort en est jeté, qu'ils « doivent » être heureux l'un par l'autre. Il faut qu'ils s'épousent ou qu'ils meurent. Roland ou la mort ! — Roland semble beaucoup moins convaincu. Depuis que la première émotion est calmée, des réflexions lui viennent en foule, qui le font repentir d'une impétuosité et promptitude à s'engager où il a peine à se reconnaître. Il se représente avec force les inconvéniens d'une mésalliance, et tout effrayé déjà d'avoir quelque jour à faire part aux siens d'un mariage tellement en dehors des convenances sociales, il insiste pour que le projet soit tenu secret, entouré d'un mystère impénétrable. Il se fiance, comme on conspire. D'autre part, et à mesure qu'il connaît mieux Mlle Phlipon, il conçoit des craintes. Il redoute cette nature impérieuse, cette imagination dévorante, cette sensibilité exaltée, cette manie de se créer des tourmens, ce besoin d'agitation, ce déchaînement de passion et d'éloquence, « Je t'avoue que je ne saurais me livrer aux extrêmes avec la même rapidité ; d'autant plus que tu accompagnes tout cela d'amples dissertations sur la cause et les effets, les moyens et les résultats, le vraisemblable et le certain, le bien et le mal, le bon et le mauvais, le joli et le laid, le fort et le faible, le chaud et le froid, le grand et le petit, etc., etc., etc., etc., et de périodes non seulement carrées, mais à toutes faces, de rondes, de pointues, de longues et de brèves. » Il lui reproche en outre des détails de conduite, un art de prolonger des situations délicates, un manque de tact et de discrétion dans cette correspondance qu'elle a continué d'entretenir avec Sévelinges, enfin et surtout un excès d'indulgence pour certain « jeune homme » dont la présence lui paraît des plus fâcheuses. Ce « jeune homme », qui n'est pas autrement désigné dans les lettres, était l'apprenti de Phlipon. Sensible et « fougueux à l'excès », il s'était amouraché de la fille de son patron, la poursuivait de ses assiduités, faisait éclater sa passion en des scènes répétées et violentes dont il est vrai que l'échevèlement ne déplaisait pas à l'imagination romantique de la jeune fille, menaçait tantôt de se tuer et tantôt de tuer Roland. Cette perspective ne sourit guère à Roland : « Je ne pense pas sans quelque horreur au dessein prémédité d'un assassinat ; et je ne trouverais point du tout agréable de me voir gourmander par cette crainte. » Il songea à prévenir la police... Il songeait surtout aux moyens d'amener une rupture.

Il s'y prit avec maladresse et timidité comme il faisait en toute circonstance. Il n'avait pas encore fait la demande officielle. Il adressa à

Phlipon une lettre étrange par l'obscurité et le laconisme, et destinée de toute évidence à provoquer une réponse dont il pût se montrer offensé. Afin de mieux dissimuler sa retraite, il s'abrite derrière une excuse ingénieuse et inattendue. Il s'avise qu'il n'a pas le consentement de ses parens et s'attendrit en songeant qu'il pourrait leur faire de la peine. « Je dois à l'inquiète sensibilité et aux soins affectueux qu'ils ont pris de moi dans ma dernière maladie, je leur dois d'exister; et cette nouvelle vie, tout autre que celle que je tenais du hasard, qu'ils n'ont cessé d'orner de ce triomphe qu'un cœur qui sert l'humanité goûte dans le succès de ses soins, cette nouvelle vie, ne leur en dois-je pas aussi quelque compte? Identifié à eux par la nature, plus encore par les bienfaits, aliénerai-je leur cœur où je réside? et disposerai-je d'une partie d'eux-mêmes sans leur participation? » L'embarras de la phrase décèle une pensée qui malgré tout a honte d'elle-même, et le pompeux de la phraséologie cache mal la platitude du sentiment. Tout cela est pitoyable.

Mais Roland est de ces timides incapables de prendre parti et de rien faire qu'à demi. Comme il s'est laissé engager presque à son insu, il ne sait pas se dégager entièrement. Il continue, quoique de la plus mauvaise grâce du monde, à entretenir la correspondance. Il écoute les plaintes de l'abandonnée. Il reçoit la confidence des sentimens tumultueux par où elle passe, tantôt pénétrée d'une sombre tristesse et tantôt « rugissant de douleur ». Cette idée qu'il faille renoncer définitivement à un projet où elle avait enfermé tous ses rêves d'avenir, c'est une idée qui ne peut s'installer dans son esprit. « Je ne puis cesser d'être ton amie qu'en cessant d'exister! Tu voudrais fuir, cruel! Eh! quoi que tu fasses ou deviennes, mon souvenir ne peut plus t'abandonner. Va, abandonne tes occupations, cours respirer un air étranger, renferme ton être au milieu des tiens, c'est toujours dans mon suffrage et dans mon cœur que restera le principe de ton repos. » Attachée à celui qu'elle s'est habituée à considérer comme lui appartenant, elle le poursuit des protestations d'une tendresse qui ne veut pas lâcher prise et à laquelle il n'arrive pas à échapper. Il se défend, il récrimine, il gémit, il épilogue, il ergote. La situation menaçait de s'éterniser. Un coup de théâtre vint brusquer le dénouement.

Dans les premiers jours de décembre 1779, Marie Phlipon se retire chez les Dames de la Congrégation, rue Neuve-Saint-Étienne, au faubourg Saint-Marcel. Ce fut la manœuvre décisive. La scène, le dialogue, l'attitude des personnages, tout est changé. Coupant court aux récriminations, Ariane se résigne. « Quelques larmes ont mouillé mes paupières, sans descendre plus loin; j'ai perdu la faculté d'en répandre. Je parle et j'agis comme un automate monté pour ces fonctions; je porte sur moi, dans mes alentours et sur tout un regard morne et tranquille; je

ne vois rien qui mérite de m'intéresser vivement. Mon âme est flétrie, fermée ; je ne daigne pas même haïr la vie : je ne sens plus rien. » Elle fait mieux : elle conseille à son ami de contracter un autre mariage : elle accepte qu'il soit heureux loin d'elle et sans elle. Même changement dans le ton des lettres de Roland. Il est très impressionné par ces démonstrations de grande lassitude et d'universel « plus ne m'est rien. » D'ailleurs il est lui-même en proie à un chagrin noir qui le mine et le tue. Depuis le temps de la rupture, il n'a pas trouvé le calme qu'il espérait et n'a pas repris possession de soi. Au contraire, il se sent tout désemparé. Il ne fait plus rien. Sa besogne n'avance pas. Il est mécontent de tout et prend la vie en dégoût. « Si cela dure, je jetterai le manche après la cognée et je me retirerai loin de ces farouches humains qui ne caressent que pour mordre et qui finissent par empoisonner. » Ainsi s'exprime son dépit avec une outrance qui prête à rire. Il n'est pas jusqu'à sa santé qui ne soit en train de se délabrer : « Tes lettres m'ont trouvé dans la situation que je t'ai peinte, augmentée d'une révolution de bile telle que je n'en ai jamais éprouvée, puisque je l'ai vomie toute pure, sans avoir rien pris pour cela... J'ai le dévoiement, je digère fort mal, je suis très jaune... » Telle est la posture, digne du comique de Molière où nous apparaît ce héros d'un drame d'amour. Sans s'en apercevoir, Roland s'est laissé pénétrer par l'ascendant de Marie Phlipon. L'âme de celle-ci est devenue son âme et le principe de sa vie. Il ne s'appartient plus et il faut, quoi qu'il en ait, qu'il subisse la domination d'une volonté supérieure. Il revoit la jeune fille à la grille du couvent. Il retrouve son émotion de jadis. Il n'essaie plus de résister à sa destinée.

Marie Phlipon est devenue la femme de Roland. Nous n'avons pas à la suivre dans sa situation nouvelle. Il nous suffit que dans les préliminaires de ce mariage l'annonce de ses dernières conséquences soit déjà inscrite en caractères lisibles. Si plus tard la nature se venge et réclame pour ses droits méconnus, Mme Roland n'aura donc à s'en prendre qu'à elle-même de déceptions auxquelles elle s'est exposée volontairement. Si quelque jour la médiocrité intellectuelle de son mari lui apparaît dans une évidence cruelle, c'est à elle seule qu'elle devra reprocher les illusions qu'elle s'est forgées jadis en se tenant serré sur les yeux un bandeau qui n'était pas celui de l'amour. Les lettres de Roland le peignent au vif : sa conduite, son langage, ses tergiversations, ses récriminations, ses terreurs et ses pleurnicheries ne laissent aucun doute sur le personnage : c'est un pleutre. Marie Phlipon n'a rien voulu voir, et véritablement elle n'a rien vu. Elle a subi le prestige du nom, de l'éducation, du rang. Elle a été aveuglée par ses propres désirs, éblouie par les perspectives qui s'ouvraient devant elle. Dans les longues et pénibles négociations que raconte sa correspondance, un double sen-

timent se fait jour : la haine de la condition où elle est née, l'ambition de s'élever à une classe sociale supérieure. Par là encore s'explique le rôle politique qu'elle va jouer et se limite la part qu'elle prendra dans le mouvement révolutionnaire. Elle salue avec l'explosion d'une joie faite de rancunes longuement accumulées et de haines qui trouvent enfin à se satisfaire, cette Révolution qui venge son orgueil et supprime d'un coup tout ce qui est au-dessus d'elle. A vingt ans, au lendemain d'un séjour à Versailles, elle se montrait effrayée elle-même des colères qu'elle découvrait au fond de son cœur, et du mal qu'elle pourrait faire à l'occasion, si les circonstances lui en donnaient le moyen. « Ce sentiment, dit-elle, se fonde sur la connaissance que j'ai de mon caractère, qui serait très nuisible à moi et à l'État, si j'étais placée à quelque distance du trône. » C'était se bien connaître, et apercevoir dans un éclair d'intuition ses futures violences. Mais un jour viendra où Mme Roland trouvera qu'on est allé assez loin, et qu'il est temps d'arrêter le mouvement : c'est le jour où elle le verra menacer sa propre situation, le rang qu'elle a si chèrement acquis, où elle s'est haussée si péniblement. Cette petite bourgeoise qui a si furieusement désiré devenir une grande bourgeoise, n'a pas l'instinct plébéien et niveleur. Elle déteste les petites gens, d'esprit, de langage et de mœurs vulgaires, les gens de ce peuple sur les confins duquel sa naissance l'avait placée, et dont elle a si impatiemment supporté le voisinage. Elle ne veut rien niveler, hors ce qui dépasse le niveau où elle est elle-même parvenue. C'est en ce sens qu'elle représente la politique du parti dont elle s'est faite l'Égérie. On s'est demandé maintes fois quelle est la nuance exacte qui sépare les Girondins de leurs adversaires jacobins ; et quand on voit la part qu'ils ont eue dans les mesures les plus odieuses, on est tenté de conclure avec leur dernier historien, M. Edmond Biré, que toute la différence a été celle du succès. Il y en a une autre. Dans les révolutions ou dans les transformations sociales, ceux-là seuls sont tout à fait dangereux, qui n'ont rien à perdre à l'universel bouleversement. On a moins à redouter de ceux qui ont des raisons personnelles de souhaiter le maintien de la hiérarchie sociale. Les Girondins sont dans ce dernier cas : ils ont des intérêts à ménager, une situation à conserver : de là leur viennent des conseils de modération relative. Ils personnifient les tendances d'une bourgeoisie besoigneuse et ambitieuse, jalouse de s'élever, de passer de l'arrière-plan au premier plan, — de l'atelier du bonhomme Phlipon au salon de Mme Roland.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

13 juillet.

La réforme des contributions directes a avorté. Cet avortement a pris la forme d'un ajournement, mais personne ne peut se tromper sur son caractère vrai. La Chambre a décidé qu'elle reprendrait aussitôt que possible, dans sa session extraordinaire d'automne, la discussion qu'elle était obligée d'interrompre : en fait, le temps lui manquera pour la reprendre utilement, de même qu'il vient de lui manquer pour la poursuivre et la mener à terme avant la session des conseils généraux. Rien ne sert de courir, il faut partir à temps ; il ne suffit même pas de partir à temps, il faut ne pas se surcharger d'un bagage trop lourd, trop encombrant, lorsqu'on veut faire rapidement une route difficile. Dès le premier jour où le projet du gouvernement a été déposé, on a été frappé de son ampleur et de sa complexité. Il comprenait plus de quatre-vingt-dix articles, et touchait à un si grand nombre de questions que non seulement des semaines, mais des mois, peut-être même des années auraient été nécessaires pour les résoudre avec une attention suffisante. Il est vrai de dire que la plupart de ces questions avaient été traitées maintes fois, qu'elles avaient été mises et remises à l'étude, qu'elles avaient exercé déjà la patience des assemblées ; mais cela ne veut pas dire qu'elles avaient été sérieusement élaborées, ni qu'elles étaient arrivées à ce point de maturité où il ne reste plus qu'à cueillir le fruit du travail antérieur. M. Waldeck-Rousseau, dans un discours récent, parlait avec une juste appréhension de cette prodigieuse quantité de matière qui est jetée sous la meule parlementaire, et que celle-ci ne parvient pas à broyer. On croit volontiers qu'une question est prête à recevoir sa solution parce qu'on en a entendu parler pendant longtemps. Mais lorsque, en effet, on veut conclure et soumettre à la précision d'un texte législatif les idées générales et confuses qui alimentaient les conversations, et même les discussions parlementaires, on s'aperçoit que rien de tout cela n'avait été digéré, et on rencontre sur tous les points des difficultés ou des obstacles. C'est ce qui vient d'arriver une fois de plus, et la leçon a été particulièrement instructive. A peine avait-il été mis en discussion, on s'est aperçu que le projet du gouvernement touchait à tout et ne résolvait rien. Les

objections venaient de tous les côtés de l'horizon, tantôt de la gauche, tantôt de la droite, tantôt du centre. Que serait-ce lorsqu'on aborderait le projet article par article, et qu'il faudrait répondre à tous les amendemens qui ne manqueraient pas de se produire? Il en est résulté un découragement en quelque sorte préalable. Chacun a eu le sentiment de l'impuissance finale à laquelle on marchait. A quoi bon un si laborieux effort puisqu'il ne devait pas aboutir? On avait fait un faux départ; ne valait-il pas mieux s'arrêter tout de suite, revenir en arrière, et chercher une autre voie plus simple et plus directe? C'est le parti qu'on prit, et il n'y en avait pas un autre à prendre.

Nous avons dit que le projet du gouvernement était beaucoup trop compréhensif et touffu. Il présentait en bloc un ensemble de réformes dont chacune aurait rempli toute une session parlementaire. Le tort du ministère est d'avoir pris trop au sérieux les votes précédens de la Chambre, et de les avoir regardés comme un point de départ obligé, comme une base d'opérations solide, sans tenir assez compte de ce qu'ils avaient eu de contingent et de fugitif. Ainsi le ministère Bourgeois avait fait voter par la Chambre la suppression de l'impôt des portes et fenêtres et de l'impôt personnel mobilier. Cette suppression se rattachait à tout un système que la Chambre n'avait, en somme, ni accepté ni repoussé. Il n'y avait eu là rien de définitif. Le ministère en a jugé autrement; il a supprimé l'impôt des portes et fenêtres et l'impôt personnel mobilier. A la vérité, le second a été aussitôt rétabli sous un autre nom; il devait s'appeler dorénavant taxe d'habitation; mais quoique l'ancien impôt fût très reconnaissable sous ce nouveau vocable, il présentait des particularités nouvelles dont chacune était de nature à provoquer des discussions à perte de vue. On peut ne pas toucher à notre vieil édifice fiscal; on peut encore, si on y touche, le faire avec beaucoup de ménagement et de discrétion; mais dès qu'on porte la main sur une ou sur plusieurs des colonnes principales qui lui servent d'assises, le monument est ébranlé dans son ensemble. Le projet du gouvernement, dans sa hardiesse, ne tenait pas compte de la solidarité qui existe entre toutes les pièces du système. Il ne tenait pas compte, non plus, des problèmes déjà posés sans être encore résolus. Le Sénat, pendant que la Chambre discutait la réforme des quatre contributions, était aux prises avec celle des boissons. Il est saisi, en outre, de la réforme de l'impôt sur les successions. Si on fait le total de toutes ces réformes, et si on cherche à quel chiffre elles correspondent dans le budget, on arrive à un milliard de recettes, qui étaient perçues jusqu'ici avec une facilité et une sécurité merveilleuses, et qui se trouvent mises en question. Il y a là de quoi effrayer. Qui peut répondre de la valeur des systèmes nouveaux? N'auraient-ils pas d'autre tort, ils ont celui de n'avoir pas été éprouvés. En les adoptant, on mettait une large, une redoutable part d'inconnu dans le

rendement de nos budgets futurs. Plus on y réfléchissait, plus l'incertitude et l'anxiété entraient dans les esprits. Mais, comme il arrive souvent, ce n'est pas de cela qu'on parlait le plus, bien que ce ne fût pas à cela qu'on pensât le moins. Le gouvernement avait introduit dans son projet l'impôt sur la rente : cet impôt n'a pas tardé à détourner sur lui et à accaparer l'attention. Le reste du projet est resté dans la pénombre, pendant que toute la lumière de la discussion se concentrait sur la rente et sur l'inconvénient qu'il pouvait y avoir à la taxer.

Le débat a été très brillant. Depuis longtemps la Chambre n'avait pas entendu des discours aussi bien venus que ceux de M. Ribot et de M. Rouvier. L'effet a été des plus vifs et des plus profonds. A dire vrai, il n'a pas tenu seulement à tel ou tel discours, mais à l'ensemble même de la discussion et à la manière dont elle a été conduite par l'opposition, alors que le ministère paraissait de plus en plus étonné, incertain, irrésolu. Au point de vue de la simple tactique parlementaire, c'était une faute de laisser, pendant quatre séances consécutives, se produire des discours dont l'effet allait toujours croissant, sans prendre la parole et sans rien faire pour effacer, ou du moins pour diminuer une impression qui a fini par s'emparer de l'Assemblée presque tout entière. Le ministère s'était-il donc trompé sur les dispositions de la majorité ? Il avait cru celle-ci non seulement prête à voter l'impôt sur la rente, mais désireuse de le faire, afin d'écarter une fois pour toutes une question qui pesait sur elle d'un poids de plus en plus lourd, et qui était devenue une arme entre les mains des socialistes et des radicaux. Était-ce là une erreur? Oui, si on en juge d'après le résultat; non, si on se reporte à l'état d'esprit où la Chambre était encore il y a trois semaines. Nous laissons de côté le fond de la question. Parmi ceux qui étaient résignés à l'impôt sur la rente, aucun n'en était un partisan bien enthousiaste. On le regardait beaucoup plus comme une nécessité politique que comme une réforme désirable en elle-même. Mais la disposition à le voter était très répandue sur presque tous les bancs de la Chambre, et si le gouvernement avait su profiter de cette disposition, l'entretenir, la maintenir, il serait sans doute arrivé au résultat qu'il s'était proposé. Il n'en a rien fait. Il est intervenu trop tard dans le débat. Comment a-t-il pu laisser sans réponse immédiate le discours de M. Ribot? C'est à peine si M. Ribot a occupé la tribune pendant une demi-heure. Il y était monté, a-t-il dit, plutôt pour expliquer son vote que pour se livrer à de longs développemens sur la question. Mais jamais il n'avait eu plus de talent. Il s'est montré simple, concis, grave, ému. Il a rappelé que la rente reposait sur un contrat passé entre l'État et son créancier, et qu'une seule des parties n'était pas maîtresse d'en modifier les termes. Il ne s'est pas contenté de cette affirmation, inspirée par la

nature même des choses; il est remonté aux origines historiques de la rente et a soutenu que des engagemens solennels avaient été pris, d'où résultaient pour elle des immunités et des privilèges particuliers. Que l'on admette ou non sa thèse, M. Ribot l'a exposée avec une puissance de conviction communicative. Le gouvernement n'a rien fait pour combattre l'impression de sa parole, et M. Rouvier, le lendemain, l'a retrouvée tout entière, répandue en quelque sorte dans l'atmosphère de la Chambre, lorsqu'il a prononcé le beau discours qui a porté l'émotion à son comble. M. Rouvier, lui aussi, s'était tu pendant longtemps, pendant plus longtemps que M. Ribot, et pour des causes différentes. C'est une véritable rentrée qu'il faisait sur la scène parlementaire, et cet homme si intelligent, si bien doué par la nature de toutes les facultés qui aident à tout comprendre et à tout exprimer, avait très habilement choisi l'occasion qui se présentait à lui. La Chambre a assisté à une véritable fête oratoire, et presque tout entière elle a éclaté en applaudissemens prolongés. Les parties contestables du discours de M. Rouvier, — car il y en avait, — disparaissaient dans l'ensemble, et le tout était emporté par un souffle d'éloquence qui, lorsqu'il passe sur les assemblées, incline, au moins pour un moment, toutes les têtes. L'effet a été encore augmenté le lendemain par les comptes rendus et par les appréciations des journaux. M. Rouvier a dit sans doute beaucoup de bonnes choses, utiles, courageuses; mais, dans le nombre, celles qui dénotaient peut-être le plus de courage ou d'indépendance d'esprit se rattachaient à la défense de notre système d'impôts, si attaqué, si calomnié, et qui pourtant, depuis un siècle, a fait ses preuves avec une solidité que rien n'a entamée. Si on juge un système d'après le maximum de rendement qu'il produit, et d'après le minimum de frottement ou de résistance qu'il rencontre, il faut convenir que le nôtre est merveilleusement adapté soit à son but spécial, soit à nos mœurs et à notre caractère. Il nous a aidé à traverser sans faiblir les crises les plus cruelles de notre histoire. Pourquoi donc le changer? Pourquoi emprunter à l'étranger, tantôt à l'Allemagne, tantôt à l'Angleterre, des parcelles de leur propre système? Car ce n'est jamais que des parcelles que nous leur empruntons, et pour cause; nous ne pourrions pas nous plier à une imitation absolue. Mais il résulte de ce mélange quelque chose d'hétéroclite et de bâtard qui ne satisfait ni la raison pure ni la raison pratique. Voulons-nous établir l'impôt sur les revenus, sur tous les revenus, y compris la rente, comme il existe en Angleterre? Alors, pourquoi laisser subsister une exception au profit des revenus du travail? On peut théoriquement admettre que les revenus de la rente soient frappés si tous le sont; mais s'ils ne le sont pas tous, pourquoi ne pas faire bénéficier la rente d'une exemption qui profite à d'autres? Et si tous les revenus ne sont pas atteints directement, si on maintient ou si on

rétablit un impôt qui s'appelait autrefois personnel-mobilier, qui s'appelle dans le projet ministériel cédule ou taxe d'habitation, pourquoi cet impôt ne s'appliquerait-il pas aussi bien au revenu de la rente qu'à celui du travail? C'est ce que demandaient les radicaux; c'est ce que proposait M. Doumer. Le gouvernement, faute d'avoir fait un choix résolu et d'avoir adopté un système complet, est resté dans une situation intermédiaire où les coups sont tombés sur lui de toutes parts. Il a paru reconnaître, dès les premiers jours du débat, que cette situation n'était pas tenable, et son attitude s'en est ressentie.

M. le ministre des finances a prononcé trop tard un discours qui, au point de vue purement spécial et technique, ne manquait ni de vigueur, ni de logique : il aurait pu produire un effet utile si la partie, dès ce moment, n'avait pas été déjà à peu près perdue. M. le Président du Conseil est intervenu à son tour; il a dit des choses excellentes, mais également tardives. Le résultat de la bataille était très douteux. L'attaque, de la part de quelques orateurs du centre, avait été si habile et si véhémente; la défense, de la part du gouvernement et de ses amis, avait marqué tant d'hésitation et si peu de confiance, que le dénouement paraissait de plus en plus à craindre. Il était bien certain que le projet ministériel ne passerait pas, et que, si on se mettait à le discuter, on n'en sortirait pas; mais que faire? Comment obvier à la difficulté qui se présentait d'un côté comme de l'autre, à quelque parti qu'on s'arrêtât? Heureusement, les radicaux ont sauvé la situation, et les socialistes les y ont aidés, bien qu'ils aient adopté, ceux-ci et ceux-là, une attitude absolument différente. Les socialistes se sont déclarés partisans du projet du gouvernement, sinon dans sa totalité, au moins dans sa partie essentielle qui était à leurs yeux l'impôt sur la rente. Il y avait là un vague parfum de violation de contrats, que la discussion n'avait pas suffisamment dissipé, et qui charmait M. Jaurès. Le député de Carmaux a prononcé un grand discours dans lequel, comme l'a dit M. Méline, il a embrassé le gouvernement, pour mieux l'étouffer. Il a affecté de voir dans l'impôt sur la rente une première, mais redoutable atteinte portée au capital, sous sa forme jusqu'ici la plus sacrée. Il s'est dit heureux qu'un ministère modéré proclamât que l'État ne saurait jamais se lier *in æternum*, et qu'il restait toujours maître de reviser, c'est-à-dire de violer les engagemens qu'il avait pris. Cette manière ingénieuse de défendre le projet du gouvernement rendait au gouvernement lui-même et à ses amis une partie de leur liberté. On ne pouvait pas admettre, en effet, que le vote du projet pût être présenté comme une victoire des socialistes. Le discours de M. Jaurès a contribué à fixer les dispositions finales de la majorité. Mais encore fallait-il trouver une porte de sortie, et peut-être cela n'aurait-il pas été facile sans les radicaux, et surtout sans M. Doumer, qui s'est montré leur chef dans cette circonstance. A l'in-

verse des socialistes, M. Doumer s'est déclaré l'adversaire passionné de l'impôt sur la rente. Peut-être espérait-il se réconcilier avec le monde des affaires qu'il a si violemment ému et troublé par son impôt global sur le revenu. Peut-être voulait-il tout simplement faire acte d'opposition. Peut-être aussi avait-il le sentiment plus ou moins distinct que l'impôt sur la rente lui enlèverait un argument pour l'avenir et rendrait plus difficile l'établissement de l'impôt global. Quoi qu'il en soit, il s'est prononcé contre. On a eu beau lui dire que l'impôt sur la rente était certainement compris dans l'impôt général tel qu'il l'avait présenté lui-même et que, sur ce point du moins, le projet de M. Cochery ne faisait pas autre chose que le sien, la seule différence est qu'il le faisait plus ouvertement, M. Doumer n'a voulu rien entendre. S'il s'était borné à critiquer le projet ministériel et à renouveler contre lui, bien qu'à un point de vue différent, les critiques de M. Ribot et de M. Rouvier, peut-être aurait-il augmenté l'embarras du ministère et le désarroi de la majorité. Mais il a voulu faire plus. Il a repris son propre ancien projet, et, après y avoir introduit quelques corrections qui ne l'amélioraient guère, il l'a présenté comme amendement au projet du gouvernement. Il ne pouvait pas rendre un meilleur service à M. Cochery et à M. Méline. Son initiative devait dissiper une équivoque sur laquelle les radicaux vivaient depuis trois mois, à savoir que leur système avait eu, et qu'il conservait *in petto* la majorité dans le parlement. Était-ce vrai? Il était bon qu'on le sût avant de se séparer. Mais il était imprudent, de la part de M. Doumer, de le demander. Lorsque lui-même était au pouvoir et que la Commission du budget attaquait son projet, il ne cessait de l'exhorter à en présenter un autre, sachant fort bien qu'aussitôt les coups qui tombaient drus et serrés sur le sien se diviseraient pour le moins, et qu'une partie se détournerait sur la Commission. Celle-ci s'est bien gardée de tomber dans le piège qu'on lui tendait. M. Doumer, emporté par une humeur généreuse et batailleuse, n'a pas été aussi sage. Croyant sans doute retrouver tout entière sa majorité du mois de mars dernier, — elle s'était élevée à 48 voix, — il a déposé hardiment son projet. Aussitôt, la Chambre a un peu oublié celui du gouvernement. M. Méline, dans le discours qu'il a prononcé, discours d'ensemble où il a envisagé toutes les faces de la question et de la situation, a pu glisser sur son propre système pour s'appesantir sur celui de M. Doumer. Cette partie de ses observations a été, de l'aveu général, la plus remarquable, et aussi la plus applaudie. La majorité, un peu troublée, ébranlée par la discussion antérieure, a été heureuse de se reformer contre l'impôt global des radicaux. Il y avait là, pour elle, une occasion et un moyen inespérés de donner au ministère une marque de confiance et de préférence. Peut-être n'aurait-on pas pu l'amener, dans l'état où étaient les choses, à voter l'impôt sur la rente de M. Cochery; mais voter contre l'impôt

global de M. Doumer, elle y était toute prête. Elle l'a fait. La majorité n'a pas été considérable, elle s'est élevée à 29 voix; mais si on ajoute ces 29 voix en moins aux 48 voix en plus que le projet avait eues à la fin de mars, c'est 77 voix que le projet d'impôt général sur le revenu a perdues en quelques semaines. Encore faut-il dire qu'un certain nombre de députés, liés par leur vote antérieur, n'ont pas osé reprendre tout de suite leur liberté. On a vu par les scrutins qui ont suivi que la véritable majorité gouvernementale était d'environ 90 voix. Le rejet du projet Doumer a permis à la Chambre de trancher la question politique au profit de M. Méline et du cabinet actuel. Il ne restait plus qu'à trouver un moyen d'ajourner une réforme qu'on n'avait plus aucun espoir de faire aboutir en ce moment : après la victoire que le gouvernement venait de remporter sur les radicaux, cela était devenu plus facile. Dès ce moment, tout le monde savait bien qu'on allait à la disjonction, c'est-à-dire à la mise de la réforme hors du budget, et qu'on voterait les quatre contributions des années précédentes. On n'y est pas allé de la manière la plus directe ni la plus simple ; on s'est embrouillé, on s'est égaré, on a fait un certain nombre de fausses manœuvres ; mais, finalement, on a atteint le but parce qu'il était devenu immanquable. Après quoi la Chambre s'est séparée.

C'est ce qu'elle avait de mieux à faire. Il faut pourtant avouer qu'il y a quelque chose de plus en plus décevant dans ce long effort parlementaire, mené avec tant de bruit, au milieu de tant de discours, de tant d'espérances confuses mais ardentes, pour arriver à un résultat purement négatif. Nous n'établissons aucune comparaison entre l'impôt global sur le revenu de M. Doumer et l'impôt par cédules, y compris la rente, de M. Cochery. Le second a servi à éliminer complètement le premier ; mais c'est le seul service qu'il ait rendu, et il semble bien que, de cette lutte où il a vaincu l'adversaire, il soit sorti lui-même épuisé. La Chambre ne désire revoir ni l'un ni l'autre systèmes, bien qu'elle ait voté une résolution par laquelle elle se promet à elle-même de reprendre le plus tôt possible le débat qu'elle s'est vue obligée d'interrompre. Au fond, son impuissance se manifeste de plus en plus. Elle a beau aborder successivement telle réforme, puis telle autre, les difficultés qu'elle rencontre sont toujours plus fortes que son intelligence politique et sa bonne volonté. Il y a dans la Chambre une majorité contre l'impôt global de M. Doumer ; mais peut-être y en a-t-il une aussi contre l'impôt à cédules de M. Cochery. La Chambre a paru successivement accepter soit l'un, soit l'autre, mais à la condition de ne pas en aborder les détails. Le jour où on les aborderait, la débandade serait générale. On verrait se produire, d'abord sur tel article, puis sur tel autre, les plus étranges coalitions. L'ajournement, que presque tout le monde désirait d'ailleurs, a été rendu inévitable par la rencontre, dans un même scrutin, des voix des socialistes, des radi-

dicaux et de la droite. Les rencontres de ce genre se produiraient à tous les détours du chemin. Il n'y a pas de majorité au Palais-Bourbon pour une profonde réforme fiscale. Peut-être en trouverait-on une pour une réforme modeste, portant sur un de nos impôts, non pas même pour le supprimer, mais pour l'améliorer. Celui de tous à qui on a fait la plus mauvaise réputation est l'impôt des portes et fenêtres ; on n'a pourtant pas trouvé encore quelque chose de mieux à mettre à la place, et il ne semble pas, au surplus, qu'il soit aussi discrédité dans le pays qu'il l'est, ou qu'il a paru l'être à la Chambre. Il n'y aurait que moitié mal à ce qui vient d'arriver, si la constatation qui s'en dégage nous rendait plus prudent, plus timide même, à promettre et à entreprendre beaucoup. Le gouvernement fera sagement, avant d'arrêter ses nouveaux projets, de consulter sa majorité et de se mettre d'accord avec elle. C'est ainsi qu'on procède en Angleterre, et il y a là une méthode de travail qu'on ne saurait trop recommander. Si on envisage les réformes éventuelles, non pas seulement au point de vue spécial et technique, mais au point de vue politique, les meilleures sont celles qui resserrent la majorité, et les plus mauvaises celles qui la désagrègent et la dispersent. Un ministère doit gouverner avec ses amis, et ne s'engager dans une entreprise quelconque qu'après s'être assuré qu'il sera suivi par eux. Il n'y a pas pour lui de surprise plus fâcheuse que celle qui vient de se produire. Au désagrément d'être combattu par des hommes comme M. Ribot et M. Rouvier, est venu s'ajouter celui d'être défendu, en termes ironiques et narquois, par M. Jaurès et par M. Rouanet. Les épreuves de ce genre sont mauvaises. MM. Méline et Cochery, aidés comme nous l'avons dit par les maladroites manœuvres des radicaux, ont sauvé la situation à force de courage ; mais ils auraient tort de s'exposer une fois de plus à de pareilles aventures. M. Bourgeois a si bien cru la situation mûre pour lui, qu'il a découvert son impatience à ressaisir le pouvoir, et qu'il a sommé M. Méline de poser la question de confiance sur un point quelconque de son projet. M. Bourgeois ne s'est pas fait de bien en prenant cette attitude, mais il ne l'a prise que parce que M. Méline n'avait pas traversé la discussion sans se faire ou sans éprouver quelque mal. Les vacances parlementaires opéreront sur tout le monde comme un calmant. Elles donneront au ministère le temps de mieux combiner ses plans pour la session prochaine. Puisse-t-elle être plus utilement remplie que celle-ci ! Dans vingt mois au plus tard, si elle n'est pas dissoute avant l'heure, la Chambre devra comparaître devant le pays. Que diront ses membres, redevenus simples candidats, lorsque les électeurs leur demanderont ce qu'ils ont fait pendant quatre années et demie de législature ? Ils ont renversé beaucoup de ministres. Ils en ont essayé de très divers, de très différens les uns les autres, depuis M. Charles Dupuy et M. Casimir-Perier jusqu'à M. Bourgeois et à M. Doumer, enfin jusqu'à M. Méline

et à M. Barthou. Quand on se rappelle les origines de cette assemblée et les noms de ceux qui y ont présidé, il semble que ce passé d'hier s'éloigne dans le recul le plus lointain. Nous sommes, en effet, fort loin de ces débuts. Des transformations profondes se sont faites depuis lors ; beaucoup d'hommes ont été usés, beaucoup d'idées et de systèmes aussi ; mais où en sommes-nous aujourd'hui, et où trouverons-nous un point d'arrêt provisoire qui nous permette de reconnaître la situation et de respirer un moment? Nous nous rassurerions si cette mobilité excessive pouvait être confondue avec la marche du progrès ; mais comment se faire à cet égard la moindre illusion puisque rien ne réussit, puisque tout avorte, et que la seule différence entre le lendemain et la veille est un peu plus de fatigue et d'usure ? Il était temps que les vacances arrivassent. Nous avons parlé d'un discours que M. Waldeck-Rousseau a prononcé, il y a quelques jours, à Saint-Mandé, au banquet de l'Industrie et du Commerce parisiens. M. Waldeck-Rousseau n'a indiqué qu'un remède à la maladie dont nous souffrons et dont il a fort bien décrit les caractères, c'est la dissolution. Mais est-ce bien un remède? Il faudrait, pour le croire, être sûr que le mal n'est que dans la composition actuelle des Chambres, et que la pleine santé est dans le pays : nous ne le sommes pas.

Depuis plusieurs semaines, la situation de l'Orient est troublée par l'insurrection crétoise. La cause en est assez obscure. Le principal grief des insurgés qui ait été porté par les journaux à la connaissance de l'Europe, est la non-observation de la convention d'Halepa. Cette convention, qui a été le développement et la confirmation du pacte fondamental de 1868, a été faite dix ans plus tard ; c'est dire qu'elle ne correspond peut-être plus exactement aux nécessités actuelles, puisqu'elle date déjà de dix-huit ans ; mais, telle qu'elle est, elle aurait dû être strictement observée par la Porte, et il semble bien qu'elle ne l'ait pas été. Peut-être la responsabilité n'en revient-elle pas à la Porte seule. La convention d'Halepa porte la création d'une assemblée nationale crétoise, qui, si elle s'était réunie et avait fonctionné d'une manière normale, aurait sans doute pourvu à tous les besoins de la situation, au fur et à mesure que celle-ci se serait développée. Mais si la Porte n'a mis aucun empressement à réunir l'assemblée, les Crétois n'en ont pas toujours mis davantage à choisir les députés qui devaient les y représenter ; on cite un certain nombre de districts qui n'ont jamais voulu élire les leurs ; de sorte que, par la négligence des uns ou par l'abstention des autres, l'assemblée est en quelque sorte tombée en désuétude. Les vœux du pays n'ayant pas trouvé à s'exprimer légalement, le malaise est devenu de plus en plus grand et l'insurrection a éclaté. On s'est plaint de ce que le gouverneur de l'île n'était pas un chrétien, En fait, il a été tantôt chrétien et tantôt musulman, et la Porte n'a

manqué sur ce point à aucun engagement formel. Au reste, les motifs de l'insurrection ont une importance secondaire. Ceux qu'on donne, ceux qu'on avoue ouvertement, ne sont pas toujours ceux qui agissent le plus. Quoi qu'il en soit, les insurgés ont réclamé dès le premier jour un gouverneur de leur religion et la réunion de l'Assemblée nationale. Ils les ont réclamés par les armes, et il y a eu, de part et d'autre, des actes très regrettables pour l'humanité. Le sang a coulé, ici le sang chrétien et là le sang musulman. Les villes ont été désertées. Sur un point des troupes turques ont été assiégées; sur d'autres elles ont commis des violences et des massacres. Le mal qui venait de se manifester, — et ce symptôme est plus inquiétant encore que tous les autres, — ne s'est pas localisé et enfermé dans l'île; il a eu des répercussions immédiates sur divers points de l'Anatolie, où l'insurrection arménienne était à peine éteinte, et de la Syrie, où les Druses se sont livrés aux déprédations dont ils sont volontiers coutumiers. Nous n'avons pas besoin de dire qu'en Grèce l'opinion publique, si facilement inflammable, s'est intéressée passionnément à ce qui se passait en Crète. Quelle que soit la sagesse du gouvernement du roi Georges, les instincts populaires sont difficiles à contenir lorsque la Crète est en ébullition! Les pays voisins, dans l'incertitude de ce qui peut arriver, prennent aussitôt une attitude d'observation très attentive et même un peu tendue, et l'Europe tout entière ne peut pas se montrer indifférente à un état de choses où la moindre étincelle malencontreuse pourrait faire naître et propager l'incendie.

Toutefois cette situation ne devient vraiment périlleuse que si une grande puissance cherche à en profiter à l'exclusion des autres et à la faire servir à son intérêt particulier. Il est difficile que l'insurrection puisse se soutenir longtemps en Crète, à moins de recevoir quelque encouragement et quelque appui étrangers. On s'est demandé dès le début si le mouvement avait été parfaitement spontané, et dans certains pays, la presse a émis à ce sujet des doutes que rien, il faut le dire, n'est venu confirmer, ni alors ni depuis. Il ne semble pas que l'insurrection ait été le résultat d'un mot d'ordre du dehors. L'attitude de toutes les puissances sans exception a été correcte; elle n'a d'ailleurs pas tardé à devenir uniforme, et à se traduire par des démarches collectives. Nous avons peut-être fait, nous avons peut-être dit quelques jours avant les autres ce que tous les autres ont dit et on fait presque aussitôt après nous, et, si l'on veut, presque en même temps que nous. Au reste, la conduite à suivre était indiquée par la nature même des choses. Il fallait, tout en adressant aux insurgés des paroles de modération, s'efforcer de dégager de leurs griefs ce qu'ils pouvaient avoir de légitime et en apporter l'expression à la Porte. Il fallait faire entendre en Grèce des conseils de circonspection et de réserve. Il fallait, avant tout, pourvoir à la sécurité de nos nationaux respectifs. C'est ce qui a été fait d'abord

séparément par chaque puissance, puis collectivement par toutes, ce qui devait donner à leurs démarches plus d'autorité et d'efficacité. Les puissances ont conseillé à la Porte d'envoyer en Crète un gouverneur chrétien, de réunir sans délai l'Assemblée nationale et de s'inspirer de ses désirs en vue des réformes indispensables, enfin de proclamer une amnistie générale. A ces conditions, il y avait lieu d'espérer que l'insurrection prendrait fin.

Le sultan Abdul-Hamid est trop intelligent pour n'avoir pas compris ce que ces conseils avaient de sage et de désintéressé. La situation était grave; elle menaçait tous les jours de le devenir davantage. Le désintéressement même de toutes les puissances, qui se manifestait par un accord complet entre elles toutes, ne devait pas être soumis à des tentations trop fortes, c'est-à-dire trop prolongées. Qui sait, en effet, s'il se serait maintenu jusqu'au bout? Une fausse manœuvre de la part du sultan, une obstination déplacée, un refus d'adhésion inopportun auraient permis aux puissances de reprendre leur liberté. Abdul-Hamid l'a senti, et il a fait droit sur tous les points aux conseils qui lui étaient donnés. Il a commencé par nommer en Crète un gouverneur chrétien; il a décidé que l'Assemblée nationale serait réunie immédiatement; il a fait un peu plus de difficultés pour promettre l'amnistie générale, mais enfin il y a consenti. Dès lors, l'insurrection ne pouvait plus se poursuivre sans changer de caractère et sans prendre une allure purement révolutionnaire; mais, du même coup, elle devait perdre les sympathies qu'elle avait, à certains égards, excitées en Europe. Quelques jours se sont passés, jours de véritable anxiété, pendant lesquels on a pu se demander comment les événemens tourneraient. Il y a dans toutes les insurrections des élémens très divers. S'il y en a de légitimes, il y en a qui ne le sont pas. S'il y en a de politiques, il y en a de violens. A côté des hommes qui se sont armés pour faire respecter leurs droits, il y en a d'autres qui l'ont fait pour violer le droit d'autrui. Les insurgés ont été livrés pendant quelques jours aux conseils des uns et des autres, et les suggestions imprudentes ont pris, comme il arrive toujours en pareil cas, un degré d'énergie de plus en plus pressant au moment décisif. En même temps les agences apportaient à l'Europe occidentale des nouvelles alarmantes. Heureusement, ces nouvelles ne correspondaient pas à la vérité. Soit qu'ils aient été éclairés par leur propre sagesse, soient qu'ils aient prévu l'abandon auquel ils s'exposeraient s'ils passaient outre, les insurgés ont prêté l'oreille aux propositions qui leur étaient faites. Leurs principaux chefs se sont réunis à Fré, dans l'Apokorona, et ils ont arrêté à l'unanimité des résolutions dont ils ont fait part officiellement au doyen du corps consulaire à la Canée, M. Gennadios, consul de Grèce. Une difficulté se présentait au sujet du mandat des membres de l'Assemblée nationale. Ce mandat est ancien. De plus, comme nous l'avons dit, les députés ne

sont pas au complet. Ces objections dont on faisait naguère encore tant de bruit ont perdu de leur gravité dès qu'on l'a bien voulu. Les chefs insurgés ne font plus d'opposition à la réunion de l'Assemblée nationale; ils attendent d'elle des réformes, et des délégués vont être nommés dans chaque district pour en rédiger en quelque sorte les cahiers. Beaucoup de difficultés sont encore à prévoir. Le bruit court qu'un certain nombre d'insurgés refusent de se soumettre, et vont rédiger une protestation contre l'Assemblée de Fré. Les musulmans de leur côté, ou du moins les plus échauffés d'entre eux, se montrent indignés des concessions faites, et un certain nombre refusent de prendre part aux travaux de l'Assemblée. Que seront les vœux exprimés par celle-ci? Seront-ils accueillis sans délai ni résistance? Pourront-ils l'être? Ce sont là des questions qui restent incertaines. Il faudrait exagérer l'optimisme pour croire que tout est terminé en Crète, et que la situation de l'Orient, hier encore si agitée, a retrouvé son calme et son équilibre toujours artificiels. Le premier acte seul est terminé. Il s'est bien terminé parce que l'Europe a été, depuis le commencement jusqu'à la fin, parfaitement unie, et que toutes les puissances se sont mises et sont restées d'accord les unes avec les autres. Si la même prudence, la même réserve, le même désintéressement, la même union président aux actes suivans, ils se termineront bien à leur tour, malgré les tentatives qui ne manqueront pas d'être faites pour en troubler le cours et en changer le dénouement. Quant à dire si ces heureux sentimens continueront d'animer toutes les puissances sans aucune exception, et si le sultan montrera de son côté la même disposition à accepter les transactions nécessaires, tout ce que nous pouvons pour le moment, c'est en émettre l'espoir.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

MÉMOIRES DE BARRAS

LE 18 FRUCTIDOR[1]

Un message d'intérêt particulier a été adopté par le Directoire, sur la proposition du ministère des finances. Carnot et Barthélemy refusent de le signer. Il paraît que c'est un parti pris, et que toutes les décisions du Directoire n'obtiendront plus désormais que la signature de trois membres. Nos deux collègues sont convenus de s'abstenir de voter : ils ne peuvent empêcher que trois soient la majorité, mais ils font un appel à l'extérieur.

Ces deux appelans s'imposent d'ailleurs une grande circonspection dans leurs discours et même leurs regards : ils ont pris le parti de la dissimulation pour soutenir leur gouvernement occulte. Les diatribes qu'ils suggèrent contre les trois directeurs sont d'ailleurs à l'ordre du jour au Corps législatif. Des agens circulent, répandant l'alarme contre les patriotes. On parle de transaction aux uns et de division aux autres. On ose dire à La Revellière qu'il sera proscrit par les Jacobins, à Rewbell qu'il éprouvera le même sort, à Barras qu'il se repentira du 9 Thermidor. Jamais les robespierristes ne lui pardonneront : on cherche à l'isoler de ses collègues ; on le leur présente comme un chef de parti dangereux ; on dit que le Triumvirat (2) travaille pour le duc d'Orléans ; on parle enfin, comme de chose toute naturelle, de l'assassinat des trois directeurs : les inspecteurs de la salle, des députés et même quelques généraux participent à de pareilles délibérations. On arme les jeunes gens, on les munit de signes de reconnaissance. Plusieurs émigrés quittent Paris, poltrons invétérés, accoutumés à fuir au moment de l'incendie qu'ils ont allumé.

(1) Ce fragment est extrait du tome III des *Mémoires de Barras* que M. George Duruy doit faire prochainement paraître à la librairie Hachette.

(2) Barras, Rewbell, La Revellière.

Les deux armées d'Italie et de Sambre-et-Meuse manifestent leur indignation contre les royalistes de l'intérieur. Celle du Rhin, quoique républicaine, n'a pas encore fait d'adresse; elle reste contenue par la prudence de Moreau, en harmonie avec les chefs qui n'ont pas la même opinion, ou qui, politiquement parlant, n'en ont aucune. Les meneurs du Corps législatif sont heureusement divisés : les uns agissent par l'Angleterre, les autres par Blankenbourg; Thibaudeau et Tronçon-Ducoudray font des rapports dirigés contre la majorité du Directoire, contre les armées d'Italie et de Sambre-et-Meuse et leurs généraux : une partie des meneurs voudrait encore attendre les futures élections pour se décider, les autres voudraient agir sur-le-champ; les républicains se préparent de leur côté; tout annonce un choc prochain.

Dans les cercles des prétendus honnêtes gens, on discute sans cérémonie chaque jour sur les moyens les plus simples d'assassiner un ou plusieurs des triumvirs. D'après le système de tout brouiller, qui est celui de Rovère et son talent particulier, il a, d'accord avec ses collègues et complices les inspecteurs de la salle, fait afficher une diatribe de la force armée de Paris contre les grenadiers de la garde du Corps législatif. C'était une heureuse idée pour commencer la guerre civile entre les militaires; prévenue à temps, la police a fait arrêter l'afficheur.

Les royalistes s'organisent, ils éclatent en insolence; les patriotes sont sages, mais résolus, avec la majorité du Directoire, à faire triompher la République, comme ils l'ont fait déjà, par tous les moyens de l'énergie.

Bonaparte, qui a eu fort peu besoin d'encouragemens pour l'intrigue, n'avait pas attendu le moment où nous sommes pour pratiquer ce principe, dont j'ai dû reconnaître le mérite chez Talleyrand, « qu'il faut faire marcher les femmes dans les circonstances importantes. » La femme qui avait servi si utilement son mari lorsqu'il ne l'était pas encore, après le 13 Vendémiaire, Joséphine, n'a pas cessé un moment depuis son mariage d'être utilisée par lui chaque fois qu'il l'a crue nécessaire à ses desseins. Elle a été toujours activement employée dans ses intrigues aux approches de la crise où nous nous trouvons amenés. C'est presque toujours par elle qu'il m'a fait écrire sur la question la plus grave, comme si la correspondance qu'une femme tenait en pareille circonstance n'était pas celle même de son mari. Pour se mettre davantage dans mon intimité et tenir plus sûrement ce que nous croirions devoir rester secret, Mme Bonaparte m'avait demandé de prendre un chiffre de correspondance : elle m'avait, avec sa manie familière, ajouté que ce chiffre convenu resterait à nous deux;

qu'il ne serait pas même vu de son mari; qu'ainsi je pourrais me livrer à tous les épanchemens de mon cœur.

Dans ces momens où se préparait la guerre ouverte, mais où se faisait déjà la guerre occulte avec tous les moyens les plus actifs, lorsque chacun avait sa police et sa contre-police, il fallait bien que j'eusse la mienne, lorsque nous n'étions sûrs d'aucun de nos ministres. Sans que j'attache beaucoup d'importance à tout ce qui se fait ordinairement par voie de police ou se dit en son nom, je n'avais guère pu repousser les soins de quelques hommes qui se présentaient à moi avec tout l'extérieur du dévoûment, du patriotisme et les démonstrations les plus obséquieuses. Parmi ceux qui se faisaient fort de pouvoir nous tenir le plus au courant, parce qu'ils pénétraient partout, Fouché se trouvait en première ligne. Au nom même de tous les antécédens qui lui avaient été le plus reprochés dans la Révolution, il se présentait comme ayant la première initiation, celle qui nous procurerait les meilleurs renseignemens sur tous les partis que le Directoire avait intérêt à connaître et à surveiller. Je recevais donc tous les jours de Fouché des notes policielles.

Les inspecteurs de la salle ont depuis longtemps leur police, D'Ossonville en est le chef. Des cartes et des fusils sont distribués aux conjurés. Bretonnau, l'un des distributeurs, est arrêté. C'est sur Pichegru que comptent les factieux: un extrait de son discours est répandu avec profusion dans les départemens; on l'avoue publiquement pour chef des conjurés. Carnot et Barthélemy votent contre toutes les mesures salutaires qu'arrête la majorité du Directoire: l'un et l'autre paraissent plus rassurés à mesure que la crise approche.

Le Directoire s'occupe de la destitution et du remplacement de plusieurs administrations. Ces mesures sont commandées par les événemens. Le ministre de la guerre veut ménager tous les partis: il a fait baptiser son enfant par Pichegru. Les provocations des royalistes se succèdent au Corps législatif. Marbot, aux Anciens, signale la contre-révolution des Cinq-Cents. Les républicains de cette Chambre ne craignant point d'apostropher les amis des prêtres et de la royauté, ceux-ci vocifèrent contre le Directoire. La résolution relative au Bas-Rhin est rejetée. Les chouans des Conseils continuant à se distribuer les rôles, quelques-uns d'eux s'étaient chargés d'amuser le Directoire. Le président Siméon, ou complice ou dupe, est dirigé à ce sujet vers moi: je lui réponds: « Au lieu de personnalités, vous devriez rendre des lois sévères contre les émigrés, contre les prêtres et contre les royalistes; vous devriez vous occuper des finances, du Code civil et d'autres lois urgentes: voilà le moyen de calmer les

inquiétudes et d'avoir la paix à l'intérieur. » Le député Bailleul fait distribuer une déclaration à ses commettans : il est dénoncé. L'ordre du jour est adopté. Le parti contre-révolutionnaire du Corps législatif compte beaucoup sur Moreau. Un homme, à mon audience, s'est conduit de manière à faire croire qu'il avait des intentions perfides : il est envoyé au bureau central. Il paraît que les royalistes sont déterminés à attaquer le 18. Leurs partisans rentrent de toutes parts dans Paris.

Hoche est confirmé de nouveau dans le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse. Carnot voudrait que Moreau fût appelé près du Directoire; nous ne le trouvons pas convenable. Il voit bien, dit-il, que nous avons « un parti pris ». Je réponds à Carnot nettement : « Oui : le parti est pris de sauver la République; elle le sera malgré les projets criminels des valets de la royauté... »

Depuis quelque temps j'ai journellement des conférences avec des députés et des patriotes influens : je les mets en mouvement pour préparer le peuple au coup d'État indispensable que j'ai organisé. La Trésorerie entrave tous les services; Rewbell demande que ses membres soient mandés au Directoire : Carnot et Barthélemy font la grimace, ils parlent de ma violence. Je leur dis : « Vous m'accusez de violence, et moi je m'accuse de faiblesse, de n'avoir pas réprimé plus tôt tout le mal que vous avez fait. Chargé par le peuple de défendre notre nouvelle organisation sociale, responsable du maintien de la République, non seulement envers la France, mais envers le genre humain que nous avons appelé à la liberté, j'aurais dû ne pas attendre si longtemps pour lui montrer ses ennemis dans les premières autorités de l'État; le sang versé impunément depuis dix-huit mois l'a été par votre fait : nous aurions eu le retour de l'ordre si vous n'aviez pas paralysé les mesures répressives du Directoire. Le sang innocent retombera sur vous ! »

Le 17, je suis informé que le gouvernement va être attaqué. Je crois qu'il est temps de se mettre en mesure de prévenir l'attaque. Je rends compte de l'état des choses à mes deux collègues. Je prépare les premiers ordres pour agir. Je mande Augereau, que j'avais vu tous les jours précédens et qui ne me paraissait pas sans quelque réflexion incertaine et timide sur les conséquences d'un acte politique aussi décisif. J'avais bien pensé à lui donner pour coopérateur Bernadotte, que Bonaparte n'avait pas envoyé à Paris dans une autre intention; mais, ayant plusieurs fois tâté celui-ci dans les visites continuelles qu'il me faisait, je n'avais pu rien obtenir de lui que les protestations vagues d'un dévouement sans bornes et qui ne s'arrêtait à rien.

Parmi tous les autres généraux qui m'obsédaient sans cesse et remplissaient mon antichambre, je reconnus enfin qu'Augereau était ce qu'il y avait de plus loyal, de plus définitif si l'on peut ainsi dire, en patriotisme et en dévouement. Lorsque je lui eus prononcé le mot « demain », je vis en lui ce premier mouvement qui se fait remarquer chez les plus vaillans soldats le premier jour où ils entendent le bruit du canon. Celui d'une révolution politique était pour Augereau une première sensation dans cet ordre d'idées; il avait fait héroïquement la guerre, et passé le pont d'Arcole, mais il n'avait pas été au feu de nos combats intérieurs, il ne s'était point aguerri au 10 Août, au 9 Thermidor, au 13 Vendémiaire, il fallait donc l'aguerrir en un instant.

Augereau me dit, avec une franchise qui n'était peut-être pas exempte de quelque incertitude politique, qu'il n'était pas tout à fait prêt : il manquait de voitures pour transporter les fusils de Vincennes à Paris; il fait informer du retard de l'exécution Rewbell et La Revellière par Izard, son aide de camp. Rewbell, qui avait cru, d'après ma promesse, se réveiller pour apprendre une chose terminée, se met dans une grande colère : « Tout est perdu : je quitte Paris; qu'on selle mes chevaux. » Izard, l'aide de camp d'Augereau, vient me rendre compte de cette sortie. Je cours chez Rewbell, qui était chez La Revellière, où je le trouve; il était dans une agitation extrême et voulait toujours quitter Paris. Augereau, d'autre part, avait dit vouloir retourner en Italie. Rewbell nous parle avec autant de simplicité que d'émotion de songes qu'il a eus les nuits précédentes. Il s'attend à la mise hors la loi. Enfin la faiblesse de moyens et de volonté qu'Augereau laisse voir en ce moment fait croire à Rewbell que tout est perdu. La Revellière et moi, nous cherchons à le dissuader, à le rassurer; il persiste dans son dessein de s'en aller, il sera à cheval sous une heure; alors je lui réponds : « Où iras-tu? Sais-tu bien que les fuyards ne sont jamais reçus aux armées? » Je le conjure de rappeler son courage : il n'y a de salut pour lui et pour nous qu'en exécutant le plan adopté contre les ennemis de la République. Je déclare à Rewbell que s'il se met en défection, il sera arrêté; que je vais faire appel au peuple; qu'il s'ensuivra peut-être des événemens désastreux; mais que je vaincrai sans lui et malgré lui : « Continue donc à vouloir partir, m'écriai-je. Trahis ton devoir et le peuple; Rewbell, couvre-toi de déshonneur! » La Revellière regarde Rewbell, et, se retournant vers moi : « Je sauverai avec toi la République, me dit-il, ou je partagerai ton sort : aucune lâcheté ne me sera jamais imputée. »

Après une conversation longue et même menaçante, Rewbell, convaincu de notre résolution, retrouve ses facultés et reprend :

« Je ne vous quitterai pas. — Eh bien, dis-je, nous attaquerons demain : notre succès ne dépend point d'Augereau, c'est son nom seul qui me l'a fait adopter; il marchera bon gré mal gré. » Rewbell fit l'aveu que ses idées avaient été obscurcies, qu'il était fatigué, mais qu'il irait avec nous. Je le reconduis chez lui et recommande à ses parens de ne pas le laisser seul, ni avec aucun étranger, de le tenir en famille : cela pourra rappeler son courage.

Les amis comme les parens de Rewbell, et Rewbell lui-même, m'ont déclaré que dans ce moment de crise il avait été réellement fou pendant l'espace de plusieurs heures. Ce n'est pas que Rewbell ne fût un homme de tête, il l'avait prouvé; mais il y a des momens où la tête la plus forte est arrivée à un tel excès de tension qu'elle semble pour ainsi dire craquer comme une machine dont on a forcé les ressorts. Tous les rapports survenus dans le jour sont faits pour effrayer sur la force et la détermination de nos ennemis. Ils doivent agir dans la nuit, ce soir peut-être. « Eh bien, il ne peut plus y avoir de difficultés, il ne faut en attendre aucune : il faut marcher en avant sans plus regarder ni à droite ni à gauche, il faut vaincre ou mourir dans la nuit. Toutes mes dispositions sont faites. »

La séance du Directoire fut sérieuse ce jour-là. Le soir j'envoyai chercher Augereau. Je lui dis : « C'est à minuit. » Je prends la plume et lui donne la désignation des postes et les ordres principaux. Je suis prévenu que les Conseils doivent le lendemain décréter leur permanence.

Je me rends avec Augereau chez mes deux collègues. Les ministres y sont mandés; je leur montre les cartes données aux contre-révolutionnaires; des fusils leur ont été distribués : il n'y a pas de temps à perdre; il faut agir comme il a été convenu, pour délivrer la partie républicaine des Conseils. Merlin arrive en hâte et paraît fort inquiet. Mes deux collègues, après avoir exposé le danger imminent qui menace la patrie, prennent la résolution « que la force armée s'emparera des palais des Conseils. Il y sera établi une garde pour que personne ne puisse s'y introduire. Le commandant de la garde du Corps législatif sera sommé d'en livrer les portes et de se réunir aux troupes républicaines; en cas de refus ou d'opposition quelconque, le général en chef est autorisé à employer les moyens de force mis à sa disposition. »

Après avoir tout prévu, tout aplani d'avance, je dis à Augereau : « Partez et soyez prêt pour minuit. Je serai à cheval près de vous. Le Pont-Neuf et le Pont-Royal doivent être occupés avec des canons; la place de la Révolution et les Tuileries seront cernées en même temps; une demi-brigade, dont je disposerai suivant les circonstances, stationnera au Luxembourg. »

Après avoir reçu l'ordre verbal des trois membres du Directoire de remplir sa haute mission, d'où dépend le salut de la République, Augereau se retire. Je laisse mes collègues entourés des ministres pour réunir sur divers points les militaires sans fonctions qui se sont rendus chez moi. Les personnes qui s'y trouvaient, entre autres les ambassadeurs Meyer et Staël, sont également consignées jusqu'à une heure après minuit, où les indiscrétions ne sont plus à craindre. Revenu près de mes collègues, nous arrêtons la rédaction d'une proclamation contre le retour de la royauté et de la Constitution de 93. Revellière et Rewbell veulent que pour tout tranquilliser on ajoute : « Et contre la famille du duc d'Orléans. » Cette famille, toujours poursuivie et toujours abandonnée par ceux qui auraient eu le devoir de la défendre, se trouve toujours comme une concession livrée par la faiblesse à la méchanceté. On a fait périr le père pour se défendre d'être son partisan ; on livre aujourd'hui les enfans par le même principe.

Mais nous ne sommes pas dans un moment où il soit possible de parler raison, et de soutenir des devoirs de justice, même avec ceux qui sont dans nos opinions ; les passions grondent et frémissent ; pour lutter contre celles qui nous attaquent, il faut ne point se séparer de celles de notre parti.

Nos proclamations sont également prêtes. Je rédige avec Scherer les divers ordres aux armées ; François de Neufchâteau montre un grand caractère. Minuit sonne : les colonnes s'ébranlent ; il est ordonné que Carnot et Barthélemy seront gardés à vue dans leurs appartemens. Le premier s'était échappé du Luxembourg. Le jour paraît : je fais tirer le canon d'alarme ; les grenadiers du Corps législatif s'embrassent et fraternisent avec les troupes de ligne.

Augereau avait bu quelque peu de vin de Champagne, pour se préparer, comme dans les jours de bataille : en apercevant Ramel, il lui arrache ses épaulettes et pousse la dureté jusqu'à lui en battre le visage ; puis il les remet à un aide de camp. Il faut bien que l'audace soit bonne en tout, car Ramel, qui ne manquait pas de courage, est stupéfait, il n'ose faire un mouvement : il se regarde comme arrêté de plein droit, par la seule raison qu'il vient d'être outragé.

Verdière, commandant de la place, est chargé de l'ordre d'arrêter les inspecteurs de la salle. Ils étaient réunis à leur salle, au deuxième pavillon, Marsan aujourd'hui. On monte, général, aide de camp, grenadiers, gendarmes, pour exécuter l'arrêté. Lorsque, ouvrant la porte, le général Verdière annonce, l'ordre du Directoire en main, qu'il vient arrêter MM. les inspecteurs, voilà qu'un

cri de tous poussé à la fois ne laisse plus entendre que ces mots : « Ton scélérat de Barras va périr, et toi aussi. » Ce cri retentissant est poussé plus haut que par tous par l'un des inspecteurs, Bourdon de l'Oise, homme roux, aussi violent que robuste. Il s'avance le poing sous le nez, menaçant le général Verdière qui essaye en vain de prononcer le premier mot de l'ordre du Directoire dont il est porteur. Il recule, toute sa suite militaire recule avec lui. Les inspecteurs les jettent jusqu'en bas de l'escalier, et voilà leur porte fermée et le général Verdière descendu avec les siens. Que va-t-il devenir vis-à-vis d'Augereau et du Directoire qui lui ont donné leur confiance ? « Vaincre ou périr, mon général : il faut emporter la place et les hommes », dit à Verdière son aide de camp, homme de tête et de cœur plus que son chef. A la voix de son aide de camp, Verdière remonte avec les siens. On frappe ; on est obligé d'enfoncer la porte, que les inspecteurs avaient barricadée. On arrive à eux, on leur porte la main au collet : une lutte s'engage, ils succombent au nombre, on les attache, et on les jette dans des fiacres pour les mener au Temple.

Parmi les inspecteurs était Pichegru, qui, d'abord ayant fait de la résistance, avait fini par reconnaître qu'elle était inutile, et se résignait. Au nombre des exécuteurs d'ordre se trouvait un général Pincot, général réformé, et qui, sans mission et comme amateur, avait de lui-même repris de l'activité pour cette journée. Apercevant Pichegru dont il était l'ennemi personnel, Pincot prend le fusil armé de sa baïonnette de l'un des soldats : il est au moment d'en percer Pichegru, lorsque celui-ci, saisissant l'arme et s'emparant de la baïonnette, la ploie en deux d'une main vigoureuse, ne pouvant la briser, et, après l'avoir mise hors de combat, la rend dédaigneusement au soldat à qui elle appartenait.

On se rend au Temple. Le greffier, voyant arriver cette suite de voitures si matinales, et qui amenaient des députés, c'est-à-dire autant d'hommes inviolables d'après la loi constitutionnelle, le greffier avait pris la fuite, et il ne se trouvait personne pour inscrire les arrivans au registre d'écrou. Ils étaient là dans la cour, attendant un greffier, lorsque, à son défaut, l'aide de camp de Verdière fut obligé de prendre la plume et de faire lui-même les écrous.

Pichegru en particulier témoigna à cet aide de camp combien il était touché de ses procédés honnêtes. Il le pria de recevoir en témoignage de souvenir ce qui lui restait : c'étaient les pistolets qu'il avait dans sa poche, et qu'on n'avait pas songé à lui retirer. C'étaient les pistolets d'honneur de la manufacture de Versailles qu'il avait reçus du Directoire lui-même, en témoignage de sa belle conduite à la tête des armées de la République. Pichegru

désira ensuite savoir le nom de ce général réformé qui avait tout à l'heure voulu le tuer; en l'apprenant, il dit : « Je me rappelle : ah ! c'est celui que j'ai été dans le cas de mettre aux arrêts en Hollande pour d'assez vilaines choses. »

M. Thibaudeau, qui était venu de grand matin se réunir comme amateur aux inspecteurs de la salle, eut l'adresse de les quitter à temps et de se glisser, pour se sauver, dans les Tuileries, comme il s'était glissé pour venir. Les vipères savent glisser, parce qu'elles rampent toujours. Le fait raconté depuis par Thibaudeau lui-même est l'une des rares vérités qu'il ait dites dans ses Mémoires.

Mes appartemens renferment grand nombre de députés, de citoyens, de généraux, de militaires. Les opérations d'Augereau épouvantent les conspirateurs, ils se dispersent et se cachent; les Tuileries et les salles d'assemblée du Corps législatif sont fermées : des gardes en défendent l'entrée. Le Conseil des Cinq-Cents s'assemble à l'Odéon, et le Conseil des Anciens à l'École de santé : ils déclarent que les troupes et les républicains ont bien mérité de la patrie; des lois populaires et de circonstance sont rendues; les députés conjurés avec Pichegru, leur chef, sont arrêtés. La conspiration découverte est imprimée et affichée. Les collets noirs sont déchirés et leurs élégans porteurs sont dispersés; pas une goutte de sang n'est versée dans cette mémorable journée qui sauve la patrie !

Dès le 19 fructidor on chercha à soulever le faubourg Saint-Antoine; mais les bons citoyens qui l'habitent firent justice des intrigans qui voulaient les tromper et leur faire méconnaître le but patriotique de la journée du 18.

C'était bien assez d'avoir eu la douloureuse nécessité de faire un coup d'État, qui mutilait à la fois les deux premières autorités de la République, sans y joindre le malheur, et l'on pourrait dire le crime, de tirer un profit personnel de cette journée, et de ne pas en laisser tous les résultats à la République. Mais ce n'est pas ainsi que le vulgaire comprend les grands actes de la politique : il ne peut pas s'imaginer que l'on fasse une entreprise d'autorité sans augmenter la sienne et même sans s'emparer du pouvoir souverain. C'était la chose la plus simple et la plus convenable, selon beaucoup de gens : le conseil m'en était astucieusement donné par des courtisans qui ne croyaient pas me trouver sourd à leurs insinuations, et même par des républicains qui pouvaient penser qu'il n'y avait rien de plus naturel que de m'emparer de la dictature, et qu'elle pouvait être le salut de tous. C'est ainsi qu'Augereau, qui passait en ce moment pour le coryphée du patriotisme, ne croyait point manquer du tout à ses

devoirs ni à sa position en me provoquant sur ce chapitre. Ce qu'il venait de me dire personnellement, il allait le déclamant et le proclamant partout : « Qu'est-ce donc que nous avons fait le 18 Fructidor si nous ne sommes pas plus avancés? Qu'est-ce que Barras imagine? Croit-il qu'il puisse rester encore avec ses quatre collègues ! Il faut qu'il reste seul, et qu'il habite seul au Luxembourg. »

Augereau ne tenait pas ces propos seulement à moi, ce qui aurait pu ressembler à une flatterie, il les répétait dans la cour même du Luxembourg, et il les criait sur les toits. Réal, de son côté, alors plein d'enthousiasme pour moi, disait qu'il n'y avait pas de révolution faite si l'on ne me mettait pas à la tête de tout, malgré moi ; que sans cela la révolution du 18 Fructidor n'en était pas une ; qu'elle était manquée, privée de toute énergie, et il s'exprimait dans ce sens d'une manière moins décente que je ne le rapporte ; que la journée du 18 Fructidor enfin n'était pas du sexe viril ; quoique le mot *roi* fût alors aussi impossible à entendre qu'à prononcer, les républicains, tels qu'Augereau et même Réal, ne craignaient point de me l'exprimer parlant à ma personne. Quant à moi, ma conscience me disait trop ce qu'il y avait à penser de tout cela, pour que j'y donnasse une sérieuse attention. C'est parce que j'étais franchement républicain, et pour ne pas cesser de l'être, que j'avais opéré d'une manière décisive au 18 Fructidor ; et je remerciai ces messieurs de tous leurs complimens.

Talleyrand était en première ligne de ceux qui avaient dû désirer le 18 Fructidor : il était nécessaire à sa position nouvelle et la consolidait. Talleyrand était aussi de ceux qui, pour se donner l'air de la plus grande coopération dans la victoire, poussaient le plus vivement au châtiment des vaincus. « Il ne fallait pas moins que de les tuer », disait-il, au moins pour rendre hommage au principe de Barère, qui n'est pas tout à fait une vérité, qu'il n'y a que les morts qui ne reviennent pas. Sans me vouloir donner pour meilleur et plus humain qu'un autre, j'étais bien loin de penser qu'il n'y eût que les morts qui ne reviennent pas ; je croyais au contraire que la mémoire des morts innocens peut revenir toujours contre les vivans, et qu'après tant de douloureuses expériences on pouvait regarder l'humanité même comme un bon calcul. Ainsi j'étais vraiment heureux de voir que l'adoucissement des passions eût permis l'adoucissement du triomphe ; que pas une goutte de sang n'eût coulé dans le 18 Fructidor, et que la mort restât absente au milieu des mesures de force qui avaient été indispensables. Lorsque je regardais comme une victoire remportée dans la victoire elle-même que nous eussions pu faire substituer la déportation aux exécutions atroces qui ensan-

glantèrent nos premières époques, pourquoi Talleyrand, que, dans ses relations avec des hommes éclairés et par ses opinions antérieures, on aurait pu croire incliné vers la modération, affectait-il d'y manquer aussi formellement, et prétendait-il prendre aussi le haut du pavé et de l'ascendant populaire! J'aime à croire que ce n'est pas chez lui l'acte d'une méchanceté purement gratuite, et qu'en cela comme dans toutes les actions connues de sa vie il y avait encore un calcul d'intérêt, dont son opinion n'était que la révélation.

Carnot et Barthélemy condamnés à la déportation, nous avions à nous occuper de leur remplacement : nous poussions cette opération auprès du Corps législatif, où plusieurs aspirans se présentaient avec leurs titres divers. Or voici le rôle que Talleyrand croyait échu à son ambition, dans cette concurrence à la dépouille des Directeurs déportés.

Mme de Staël, en faisant Talleyrand ministre, avait cru remplir tous les vœux et les besoins de son ambition; mais ce n'était plus maintenant assez pour lui d'être ministre : « On ne peut, disait-il, que proposer des choses qui ne sont pas toujours adoptées, ou en exécuter d'autres qui souvent vous déplaisent infiniment. On n'a pas comme ministre assez de pouvoir pour faire le bien. Pour cela il faudrait être au moins Directeur. » Le 18 Fructidor, en offrant deux places vacantes, avait donné à Talleyrand la velléité et même l'espérance d'être l'un des remplaçans. Il n'hésita même pas de s'en ouvrir à moi, et commençant par honorer sa franchise dans ce qu'il allait me confier : « Vous êtes, me dit-il, l'homme essentiel du Directoire, l'homme de la guerre pour remplacer Carnot; vous êtes la tête et le bras du Directoire. Si j'avais le bonheur de devenir votre collègue, moi, je me glorifierais de vous obéir en tout comme un enfant obéit à son père. »

L'illusion de ma paternité n'allait pas jusqu'à me faire croire que je trouvasse dans Talleyrand un fils fort tendre ni un homme bien capable pour remplir la place de Directeur. J'aurais voulu d'ailleurs le faire membre du Directoire, que je n'aurais pu en venir à bout. L'opinion de Rewbell sur Talleyrand avait été proclamée par lui si haut, si fréquemment, devant tant de témoins membres des Conseils, que Talleyrand, malgré toutes les intrigues de tous les sexes, qu'il avait encore employées dans cette circonstance, ne pouvait prévaloir contre la déconsidération publique, jointe à un sentiment de crainte universelle sur la perfidie de son caractère.

Merlin, ministre de la justice, et François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, n'ont pas de peine à prévaloir sur Talleyrand : ils sont nommés membres du Directoire, en remplacement

de Carnot et de Barthélemy; ils ne perdent pas de temps pour venir s'installer au palais directorial.

S'il est une victime que les auteurs forcés du 18 Fructidor doivent éprouver le regret d'avoir comprise dans leur coup d'État, c'est bien certainement Carnot, qui depuis la Révolution a rendu tant de services à son pays, et qui ne pouvait être au fond qu'un sincère ami de la liberté. Il a échappé heureusement à la déportation en s'esquivant par une sortie du Luxembourg. J'en fus pour mon compte tout à fait heureux et reconnaissant envers ceux qui ont pu coopérer à cette évasion. Si je n'en avais pas été le premier complice, m'était-il difficile de la prévenir, lorsque j'étais investi de tous les pouvoirs, et que tous les moyens de surveillance comme d'action avaient été mis à ma disposition par la dictature que mes deux collègues m'avaient conférée? Cette dictature n'était-elle pas plus que sanctionnée par tous les militaires soumis à mes ordres, comme par la portion du Corps législatif qui marchait avec la majorité du Directoire?

Carnot a été assez troublé de l'événement qui l'enveloppait, il a été assez agité depuis ce moment dans toute son existence, pour avoir pu croire qu'on ne l'avait pas respectée et que, comme ils l'ont dit, lui et d'autres, on avait voulu le tuer. Il est aisé de répondre d'une manière complète à cet égard. Si l'on avait eu une pareille intention, je le déclare à Carnot, il était plus facile de le faire que de le dire, dans la disposition d'esprit de tous les militaires et des hommes d'action qui se trouvaient à mes ordres et ne demandaient qu'un signe de ma volonté pour donner à leur exaspération les suites de la plus terrible vengeance. Le ressentiment de Carnot a pu égaler l'irritation qu'il portait au Directoire. Il est plus excusable dans cette seconde partie, qui tient à ses malheurs, qu'il ne le fut dans cette irritation perpétuelle dont il nous a renouvelé les scènes pendant dix-huit mois, scènes arrivées au point où Carnot appelant à lui tous les ennemis de notre patrie pour le soutenir, nous ne pouvions plus le séparer de ces ennemis, dans la nécessité où nous étions de sauver la patrie et nous-mêmes de leurs attaques communes. Il paraît, au surplus, que le caractère violent et inflexible de Carnot n'avait pas seulement été combattu par nous, il l'avait été dans sa famille même : il avait, avant le 18 Fructidor, rencontré de bienveillantes contradictions et de fraternelles remontrances dans quelques-uns de ses parens qui lui étaient dévoués de cœur autant qu'ils l'étaient d'opinion à la liberté. Nous trouvâmes l'expression de ces sentimens bien manifestes dans des lettres qui étaient adressées à Carnot au Directoire par l'un de ses frères, interceptées dans la bagarre de la journée du 18 Fructidor. Elles me furent apportées

au Directoire : nous reconnûmes avec satisfaction le langage de sentimens purs qui auraient pu ramener Carnot en l'éclairant, si les passions pouvaient jamais consentir à se laisser éclairer.

Il y a une histoire du Directoire anti-fructidorienne, et qu'on peut appeler au moins très fraternelle relativement à Carnot, puisqu'elle a été avouée par un frère de Carnot, le général du génie Carnot-Feulins. Elle aurait pu être faite par Carnot lui-même, à qui il est arrivé plus d'une fois de se livrer à la pseudonymie, puisque dans cette histoire même on voudrait, par double pseudonymie, donner à croire que même la réponse à Bailleul ne serait pas de Carnot. Entre autres suppositions avancées dans cette histoire, on trouve qu'un adjudant général « appelé Mucherez répandait publiquement, à la faveur du crédit dont il prétendait jouir auprès de Barras, qu'il appelait son ami et dont il faisait voir un diplôme signé de lui comme président d'une société particulière, que s'il n'avait pas été assez heureux pour porter les premiers coups à Carnot, il avait aidé au moins à creuser sa fosse; que cet adjudant général mourut subitement à Troyes, où il était employé dans son grade, accusant son ami Barras de sa mort, bien digne récompense de pareils services. »

Il est possible qu'un mauvais sujet, comme il y en a tant dans les mouvemens révolutionnaires, qu'un énergumène n'étant pas plus démocrate qu'aristocrate, et voulant faire la cour au pouvoir triomphant, ait prétendu se donner l'honneur d'avoir contribué à débarrasser le Directoire de son adversaire le plus considérable par sa place et son opposition. On nous a même rapporté d'autres propos de ce genre, qui prouvent qu'il a existé de tous les temps des fanfarons de crimes, voulant tirer parti de ceux mêmes qu'ils n'avaient pas commis. Il est, par exemple, à la connaissance de plusieurs personnes existantes (notamment de M. Lemaire, doyen de la Faculté des lettres) qu'un général dès lors marquant dans la Révolution et dans la guerre, le général Loison, s'était vanté d'avoir été plus fossoyeur que Mucherez, d'avoir été véritablement l'assassin de Carnot; il ajoutait même à sa vanterie des détails particuliers et hideux, par exemple que « lorsqu'on avait tué Carnot dans le Luxembourg, son corps avait répandu une quantité de sang énorme qui avait inondé la terre, et qu'il avait fallu couvrir et recouvrir pour en dérober la trace. »

La première réponse à faire à ces propos contre Barras, c'est d'abord que Carnot n'avait nullement été assassiné; qu'il survivait en bonne santé et sûreté dans les pays étrangers, où il faisait toutes preuves de sa survivance, en écrivant sa réponse à Bailleul et même l'histoire du Directoire, dont son frère Feulins, quelque bien instruit qu'il pût être, n'a été que collaborateur. Comment,

dirons-nous avec calme, mais non sans reproches, comment celui qui se dit historien a-t-il la singularité de raconter, en haine de ses adversaires, des faits qu'il prouve lui-même être de pure invention, qui conséquemment ne peuvent retomber que sur les auteurs de l'invention? Comment le stoïcien Carnot, amant de la vérité, a-t-il pu lui manquer aussi complètement, en proclamant qu'il la rétablissait? O irritabilité même de l'honnête homme! elle le porte à s'ignorer et à paraître ignorer les choses mêmes qu'il avance contre les autres, et qui se trouvent revenir contre lui-même par la seule lecture de ses assertions.

Quant à moi, qui crois, selon mes opinions et la nécessité de l'époque, n'avoir pu échapper au douloureux devoir de combattre et même de terrasser des adversaires que je pouvais estimer au fond, et que j'avais le désir d'aimer, tels que Carnot, je puis jurer que tout mon vœu et même mon effort n'ont pas été, dans le moment même de la plus grande exaspération, au delà de nous débarrasser de la résistance qui entravait la marche du gouvernement et fomentait le ralliement de ses ennemis; que nos adversaires eussent été, le 18 Fructidor, mis hors d'état de nuire par la destitution forcée ou par leur retraite volontaire des affaires, le but, selon moi, était atteint et complet.

Danton n'en avait pas eu d'autre lors des combats de la Montagne avec la Gironde, lorsqu'il ne soutint pas seulement, mais qu'il provoqua même l'élimination des Girondins hors de la Convention nationale; mais il arriva ce qui surgit trop souvent dans les combats passionnés des révolutions, c'est que les vainqueurs ne sont pas eux-mêmes les maîtres du mouvement qu'ils ont lancé : ils le voient dépasser toutes les limites qu'ils croyaient avoir pu lui assigner; ils voient ces mouvemens, pour ainsi dire, sauter par-dessus leurs têtes, et finir par abattre la leur, en ayant commencé par abattre celle des autres.

Danton, qui avait très franchement demandé l'élimination des Girondins pour que l'action du gouvernement, qui avait à repousser l'ennemi extérieur, ne fût pas entravée, n'avait point eu l'idée qu'il fût possible qu'aucune conséquence de la journée du 31 Mai allât au delà de l'élimination. J'ai entendu raconter son désappointement et même sa douleur profonde lorsqu'il fut décidé que les vingt-deux Girondins appartenaient au Tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire à l'échafaud.

Je retrouve cette manière de sentir et de juger dans la mienne même, pour ce qui est de mon fait dans la journée du 18 Fructidor. J'ai le droit de répéter que mon impression ne fut pas plus heureuse que ne l'a été celle de Danton après le 31 Mai, lorsque je vis le 18 Fructidor non seulement sanctionné, mais exagéré

par les lois du 19. Ces souvenirs me sont encore assez pénibles pour que je croie nécessaire d'ajouter une page à toutes celles qui sont déjà écrites sur ces événemens; ils sont assez tristes pour que ceux qui les ont retracés soient dispensés de l'exagération.

Je reconnais donc complètement, et sans restriction, que l'idée de l'élimination de Carnot et de Barthélemy fut tout à fait celle de Rewbell, de Revellière et de moi, qui crûmes ne pouvoir échapper à cette nécessité; mais je jure en même temps, devant le ciel et la terre, que jamais l'idée de leur ravir l'existence n'a été celle d'aucun de nous : nous avons été nous-mêmes menacés dans notre existence, par ceux qui méditaient le même 18 Fructidor. Nous les avons seulement devancés, peut-être de quelques jours, peut-être de quelques heures, peut-être seulement de quelques minutes, parce que MM. les inspecteurs de la salle, rassemblés sans cesse depuis un mois pour délibérer, venaient de se réunir la nuit même pour agir, et qu'ils ont été tout au plus surpris. Non seulement nous n'avons pas voulu tuer Carnot, mais nous avons été heureux qu'il eût échappé à l'arrestation. J'affirme même lui en avoir laissé ou plutôt donné les moyens, en le faisant intimider pour le faire sortir. Je sus à l'instant même comment il était parti, où il était allé; les personnes qu'il rencontra dans le Luxembourg, et qu'il croyait placées là pour l'arrêter, y étaient avec une destination contraire : la preuve en est dans le fait même de l'évasion de Carnot. La conduite que je tins en cette circonstance ne m'aurait pas été dictée par mon cœur, qu'elle l'aurait été par ma politique. L'époque ne comportait plus le régime de 1793. Oui, je le déclare, j'ai contribué à faire sauver Carnot, et, faut-il le dire, ce procédé, que je n'appellerai point générosité, est peut-être ce qu'il m'a le moins pardonné.

Au surplus, les amis de Carnot et ses parens, qui ne peuvent manquer d'être ses défenseurs, disent qu'il n'a point été surpris au 18 Fructidor; qu'il ne tenait qu'à lui de devancer ses ennemis, mais qu'il ne l'avait pas voulu, par la raison qu'il avait le sentiment que « sa victoire personnelle eût été celle du parti royaliste qu'il combattait et qu'il abhorrait », et que le rétablissement d'un pouvoir destructeur de la République, dont il était l'un des fondateurs, ne pouvait manquer de s'ensuivre à cette époque.

Cette défense de Carnot peut être regardée comme la plus forte accusation, si l'on raisonne dans le sens de la République; puisqu'il convient que le triomphe de son système amenait le renversement de l'ordre social qu'il était chargé de défendre.

L'ESSOR

PREMIÈRE PARTIE

I

Lucien Trénis, ajourné l'hiver précédent, devait se représenter devant le conseil de revision.

Il s'éveilla triste, cette corvée lui gâtant la journée. Il éprouvait pour les actes collectifs de la vie un éloignement maladif. La foule l'oppressait. Un enterrement, un mariage, l'atmosphère d'un bal ou l'électricité d'une salle de théâtre surexcitaient ses nerfs à l'excès. Il craignit l'épreuve. Dans une des immenses salles du Palais de l'Industrie, la loi, en gendarme, le saisissait. Désormais il ne s'appartiendrait plus. Nu comme au jour de sa naissance, on allait mesurer son corps, palper ses membres. Il ne serait plus un être de luxe et de sélection, mais, marqué d'un chiffre pour la boucherie, une des mille bêtes fauves de la guerre, toujours menaçante, possible demain.

Qu'elle éclatât, il partirait. Peut-être alors *la Marseillaise*, qu'il jugeait vulgaire, s'enflerait-elle d'un souffle sacré. Il marcherait d'un pas rythmé, emporté par un torrent d'épaules. Sous le feu, il se battrait bien comme un autre. Les Trénis n'étaient point lâches, témoin son grand-oncle de Boisfort et son père, tués l'un à Sébastopol, l'autre à Gravelotte.

Mais, l'ennui du service militaire, la corvée des démarches, l'employé grincheux de la mairie, voilà ce qui le hantait. Puis, la pudeur d'affronter tant de jeunes gens, les uns ironiques, les autres brutaux, comme au collège, les soirs de rentrée, si pénibles pour le nouveau.

Conscient d'être resté, à la veille de ses vingt-trois ans, un enfant de rêve et de solitude, orgueilleux et timide, sachant mal affronter les êtres et les choses, était-ce pour se donner courage et s'affirmer homme, qu'il avait fait de cette nuit une voluptueuse aventure? En amenant dans sa chambre l'étrangère blonde qui dormait si paisiblement, quelle compensation puérile, quelle protestation hardie avait-il cherché dans les baisers de cette jolie personne, modèle à ses heures, Mary Burns, pour les initiés Manon?

Le nom lui parut joli, et il appela, doucement :

— Manon !

Elle ne bougea point. Elle tenait son bras nu ramené sur ses cheveux de soie claire, qu'elle avait tressés pour la nuit en une natte d'enfant. Dans le jour filtré des rideaux, l'ovale de son visage s'allongeait sur l'oreiller. De l'ombre baignait le creux de ses paupières, le coin de sa bouche; une petite oreille, d'une fraîcheur de nacre, se détachait. La gorge délicate se soulevait avec une lenteur paisible, une ondulation profonde comme celle de la mer, dont elle rappelait la puissance mystérieuse et le soupir très doux. Penché sur cette poitrine, il y regardait naître et mourir le flux et le reflux de la vie.

— Manon! dit-il encore.

Elle lui échappait, aveugle et sourde, inoffensive et inquiétante, dans le mystère endormi de l'être. Il l'avait vue pour la première fois chez le peintre Symore, un ami de collège. Elle posait, les épaules et la gorge découvertes. Symore la traitait en camarade, d'un tutoiement dont la familiarité n'avait rien d'exclusif et de jaloux. « Non ! non ! déclarait-il depuis, la place est libre et si le cœur t'en dit?... » Certes ! Un dîner offert à propos, une soirée au cirque, prolongée dans une brasserie pseudo-littéraire, quatre ou cinq rencontres, assez pour s'éprendre d'une passade, et amener la jeune femme à un de ces jolis abandons qui ont la saveur d'un fruit croqué sur la grande route : voilà comment Manon, retrouvant la veille au café Lucien, en compagnie du gros Carbon, lui avait souri tendrement et, cédant à ses prières, avec cette franchise qui tenait lieu chez elle de vertu, lui avait fait la grâce de le suivre, docile amie d'un bonheur qui n'engageait pas l'avenir. D'y penser, cette facile victoire exaltait son amour-propre. Il vouait à Manon la reconnaissance attendrie qu'on doit à une charité spontanée, et que rien de vil n'entache. Car, affranchie par la libéralité d'un ancien amant, mort d'une affection de poitrine, à Biskra, elle ne dépendait que d'elle-même, et de ses caprices. Et la voluptueuse nuit, au clair de lune de la veilleuse, lui revint, chaude aux lèvres comme un parfum de sucre et de gingembre, sans cette honte qui suit,

d'ordinaire, les ivresses des sens. Elle avait, en effet, gardé une noblesse de lignes, et le charme souverain de la beauté, qui subsiste par delà l'oubli de la pudeur et le désordre de la volupté. Pourquoi ressentait-il donc ce malaise ?

Inassouvissement du cœur, déception du désir, regret de n'avoir pu pénétrer l'inconnu de cette âme, descendre au fond de l'eau magique de ces yeux verts ; ou bien, jalousie absurde, en songeant à tous ceux qu'elle avait reflétés, penchés comme lui et inquiets du même trouble, dans le miroir de ses prunelles ? Simplement, ce sommeil persistant le choquait-il comme un acte de sans-gène, presque une impudeur ? Il ne sut, touché peu à peu d'une pitié protectrice, retenant son souffle pour ne pas disperser le refuge fragile, les limbes où flottait cette âme.

Sans bruit, dans son cabinet de toilette, il se douchait d'eau glaciale, avec un secret orgueil à raidir ses membres jeunes. Le gant de crin rougit sa peau ; il respira, léger, un sang fluide au cœur. Ses poings, levés en haltères, frappèrent sa poitrine, qui sonna. Il jouit à se découvrir des réserves de force et de santé, malgré sa délicatesse, dont on s'inquiétait parfois. La faim joyeuse criait en lui. Une clef tourna dans la serrure. Drapé d'un peignoir, il courut au-devant de Nanische, la vieille nourrice alsacienne qui, depuis vingt-deux ans, les servait, sa mère, son grand-père et lui.

— Chut, dit-il.

Elle tenait en main le plateau du déjeuner et, oppressée par son asthme, reprenait haleine, après quatre étages et un dédale de corridors ; car Mme Trénis habitait au premier, et Lucien, avide d'indépendance, depuis six mois occupait, sur la façade opposée, un atelier sous les toits.

— Tu vas me monter une autre tasse de chocolat !

Elle comprit. Ses gros sourcils se froncèrent, toute sa figure de pomme jaune et rose se plissa :

— Oses-tu ? fit-elle.

Et dans une velléité de résistance qui rendait plus dur son accent d'Alsace :

— *Che* n'apporterai pas d'autre tasse.

— Eh bien, je ne déjeunerai pas.

Elle entra vraiment en colère, le toisa de ses yeux gris. Ne trouvant rien à répliquer, elle murmura : — Si c'est possible ! — et tourna les talons. Lucien l'entendit tousser en s'éloignant, et fut ému, sachant qu'elle pliait. Il se reprocha le ton de sa réponse, revit le dos humble s'enfoncer dans l'escalier. Il fallait qu'elle l'aimât bien, pour servir ainsi ses « Maries Poupées », comme elle les appelait d'un terme méprisant, nuancé de bonhomie !

Il achevait de s'habiller, quand elle revint, avec un second bol et des rôties.

— Merci, Nanische, tu ès gentille.

Elle bougonna :

— Elle dort donc, la princesse? C'est-il celle que je connais?

La curiosité lui revenait, bon signe! La curiosité, grand aiguillon et distraction suprême, dans la vie terne des pauvres gens, seul défaut de la servante et qui, chez elle, n'était pas une bassesse, mais une forme aiguë de l'intérêt qu'elle portait à ses maîtres. Lucien ne s'y trompa pas et dit, à mi-voix :

— Elle est bien plus belle!

— Ah! fit Nanische, mi-sceptique, mi-railleuse, satisfaite pourtant, par amour-propre pour lui. Mais sursautant :

— Et si ta mère savait ça. Tu n'as pas de honte?

— Tiens, fit-il en rapportant de la chambre, après un court pourparler avec Manon réveillée, les bottines et la robe afin qu'on les brossât. Nanische inspecta les semelles fines, le volant de la jupe. Cet examen la rassura. Elle passait sur l'étoffe ses doigts rudes, en hochant la tête d'un air si parlant, qu'il crut l'entendre dire, avec cette naïveté du peuple qui avait tant de saveur dans sa bouche :

« Ce n'est pas moi qui aurai jamais des nippes comme cela! »

Puis, avec son grand juron de colère :

« Et je n'en voudrais *sacremant* pas! quand le fils du roi me les donnerait! »

Enfin, pitoyable :

« Les pauvres poupées, il faut bien tout de même qu'elles aient ce plaisir! »

Et là-dessus, se détendant comme un ressort, encore rageuse du chocolat imposé :

— Pourquoi l'as-tu demandé, si on ne le *manche* pas?

Lucien rentra dans la chambre. Manon, assise, regardait autour d'elle. Ses yeux, pareils à de pâles émeraudes, foncées à l'ombre et claires au soleil, suivaient chacun de ses gestes, tandis que son visage gardait une indolence réfléchie. Elle sourit au déjeuner, qu'il disposait sur un guéridon, but à la tasse; le pain grillé craquait sous ses dents; et, ce faisant, elle prenait une expression nouvelle, de grâce enfantine et animale. Alors il se rappela comme elle avait peu parlé. Son silence expressif et le jeu de sa physionomie étaient son plus grand prestige. Qu'eût-elle dit, d'ailleurs, qui n'eût paru banal?

Le silence pourtant pesait. A qui, à quoi pensait-elle? Il y avait de la malice dans son sourire de Joconde, une douceur aimable dans ses mouvemens, mais les beaux yeux demeuraient

impénétrables. Fermée dans le sommeil, elle restait aussi énigmatique, maintenant qu'elle le regardait fixement. Regrettait-elle? Se reprenait-elle déjà? Il la perçut distante et, bien qu'à portée de son étreinte, séparée de ces quelques heures qui avaient consommé entre eux l'échange subtil et irrévocable.

Des mots tendres aux lèvres, il hésitait à employer le *vous* ou le *tu*. Ce dernier, symbole d'intimité dernière, convenait-il encore? Il lui sembla plus délicat de ne pas imposer cette marque de familiarité satisfaite à l'étrangère. Car décidément c'était bien une étrangère, au point qu'il éprouvait le besoin de s'affirmer son bonheur trop court. Il se revoyait, assis en face d'elle, sous les globes de lumière blanche du café. Tandis qu'elle le regardait, il sentait l'ivresse douce et subite d'un vin l'envahir. Sourires, vagues paroles, puis leur retour par la nuit gelée, sous les étoiles scintillantes. Il la suppliait : alors, leur montée à pas de velours dans le noir de l'escalier, et là-haut, la veilleuse éclairant le lit, le premier long baiser et la nuit délicieuse.

Tout cela, il ne l'avait pas rêvé, pourtant!

II

Dès qu'il l'eut mise en fiacre et se fut dirigé vers le Palais de l'Industrie, la corvée le lancina de nouveau, en rage de dents. Une bise aigre soufflait. Dans les avenues sèches et râpeuses, les cailloux perçaient le sol, les angles des trottoirs semblaient plus coupans, les arbres hérissaient mille petites griffes noires. Partout, l'hiver hargneux! Lucien, rétréci dans un paletot, regretta sa pelisse de fourrure, qu'il n'avait pas mise pour ne pas attirer l'attention, et qui l'eût enveloppé d'une si bonne tiédeur.

Des jeunes gens se hâtaient, dans la même direction. Un petit ouvrier à casquette, des garçons bouchers en complet noir et chapeau melon, des employés corrects. Arrivé devant le Palais, dont la froide toiture de verre avait l'éclat du gel, il ne put s'empêcher de songer aux Expositions qui tour à tour s'étalaient dans les salles baignées d'un jour d'aquarium, au Concours hippique, avec ses beaux chevaux, au Salon, avec ses statues et ses toiles nues. N'était-ce pas une exposition encore, devant le conseil de revision, ce défilé de tableaux vivans, d'animaux gras?

Il entrait, par une porte désignée sur les grandes affiches blanches des murs, quand deux gendarmes, au seuil, le tirèrent violemment en arrière, afin de laisser passer un capitaine qu'il précédait, sans s'en douter.

— Non, non! protesta l'officier, gêné par ce zèle brutal, et qui prit les devans, en saluant. Lâché par les énormes mains gan-

tées de daim, Lucien suivit. Son cœur avait bondi, de révolte irréfléchie. Être happé par ces rudes chiens de garde, et ne pouvoir rien dire!

— Pas par là! dit un sergent bourru.

Le ton de l'homme l'irrita. Toute son indépendance se raidit contre la contrainte qui le jugulait, avant qu'il eût rien fait de mal. Il entra dans une très vaste salle, fourmillante. Un bourdonnement l'emplissait. Au fond, sur une estrade que dominait une République entourée de drapeaux, des hommes, pareils à des examinateurs ou à des juges, se tenaient assis derrière une table verte. La poitrine chamarrée d'un général scintillait d'or, non loin d'une tunique galonnée d'argent; et des ceintures tricolores cerclaient les gros ventres d'officiers municipaux.

Peu à peu s'établit un lourd silence d'élément, qui était fait d'imperceptibles craquemens, de respirations confuses, du froissement de centaines d'êtres tassés, un silence que traversaient des toux et des éternûmens, le coup de clairon d'un nez dans un mouchoir. Un rire, tout à coup, faisait onduler un groupe d'épaules, une curiosité dressait des têtes que suivaient immédiatement d'autres têtes, des ondes électriques parcouraient en tous sens cette foule compacte, ramenée à une gaieté fébrile de gamins.

Tous les visages marquaient l'attente. Des gens qui ne se connaissaient pas éprouvaient le besoin de se confier entre eux. Le peuple dominait. Lucien, auquel personne ne faisait attention, se sentait perdu, au milieu de gaillards noueux, à faces rougeaudes. De-ci, de-là, il remarquait les yeux fatigués d'un adolescent pauvre, la mauvaise graisse d'un poussah, le nez astucieux d'un juif. Un boiteux, à l'extrémité d'un rang, accentuait le déhanchement de son corps; un masque lie de vin ricanait. Mais c'était l'exception: la force et l'allégresse fruste l'emportaient partout, larges épaules, biceps gonflés. Au-dessus de la masse émergeait un géant barbu, croisant paisiblement ses bras. Seul, un nain, à côté de Lucien, s'agitait convulsivement, enragé de ne rien voir; et ses coudes pointus agaçaient, comme une agression voulue.

On appelait les noms. Il y en avait de saugrenus, qu'un brouhaha soulignait. Déjà des conscrits défilaient nus. On s'égayait de l'aisance des uns, qui bondissaient sur le tremplin, de l'embarras des autres, qui cherchaient la porte pour s'en aller.

— Silence! grondaient les gendarmes, et le défilé interminable continuait : des grands, des petits, des gars velus comme des boucs, des profils de mouton, des mufles de bœuf, et dans cette chair de toutes provenances, des corps robustes apparaissaient roses de sang, à côté d'éphèbes d'une pâleur de cire.

Excédé, Lucien sentait s'appesantir sur lui une puissance morne. La monotonie des appels l'hébétait. Il songeait seulement que, dans une heure ou deux, il serait libre. Rien d'autre en sa pensée, sinon un regret très vague de Manon envolée, lointaine, et un détachement des choses qu'il aimait le plus, son logement de garçon, ses livres, ses bibelots. Il lui semblait qu'il n'en jouirait plus avec plaisir, comme s'il allait partir immédiatement pour la guerre, ou comme si ces biens d'intimité délicate lui paraissaient écrasés, piétinés par la botte forte du gendarme qui, en le contenant de son plastron bombé, personnifiait la rigueur de l'obligation militaire. Il bâilla férocement. L'atmosphère d'étable l'engourdissait. Et, pris d'un soupçon de nausée, il envia un individu qui saignait du nez, et qu'on envoya se laver à la fontaine.

Son tour approchait. On le prit par le bras. Pressé entre deux barrières, il subit le contre-appel d'un adjudant encombré de listes. Des gendarmes, à l'entrée d'un enclos de planches, le retinrent, puis le poussèrent. Une douzaine de jeunes gens se dévêtaient ou se rhabillaient, le long des bancs. A côté de lui, un séminariste blême, avec une inquiète componction, roulait pudiquement son linge en paquet. Un apprenti serrurier, aux doigts écrasés en spatules, ouvrait des yeux énormes. Un voyou, pareil à une grenouille, se disloquait avec une envie de faire la cabriole, que refréna l'œil torve d'un brigadier. Un homme maladif, à côtes d'ascète, regardait Lucien qui, tout à coup, sous ce regard, éprouva un dégoût du corps humain, dont cependant il était fier pour son propre compte, et qu'il jugeait beau, dans sa fermeté musclée et sa rondeur lisse. On l'appelait. Il grimpa des échelons, l'aspérité du bois lui racla les pieds. Il était sur l'estrade.

Il eut l'impression de figurer sur un théâtre : à ses mouvemens gauches correspondaient une lucidité aiguë et un sens très vif du grotesque. Une patte d'ours tomba sur son épaule; on le calait sous une toise, dont la marque riva son crâne. Autre main mise : le médecin militaire, une serviette pendue à sa boutonnière, et s'essuyant les doigts d'un air dégoûté, le palpait, l'auscultait, lui ouvrait la bouche. — Pas d'infirmités?

— Bon pour le service!

Il tourna les talons, emportant la vision de la table verte, des fonctionnaires ennuyés. Il se rhabillait en hâte, avec un inexprimable soulagement. Un instant, il avait espéré qu'on lui trouverait un cas de réforme. Mais déjà, repoussant ce souhait peu noble, il se retrouvait, avec un plaisir physique, dans les vêtemens familiers qui lui restituaient la personnalité dont il avait dû se dépouiller. Le séminariste rentrait dans l'enclos, extrême-

ment rouge, bien vite enfilait sa chemise, en tournant le dos. Le voyou dégringola, d'un saut de grenouille, les échelons. Et l'ascète reparut, la main sur son cœur qui haletait : on venait de le réformer.

— Par où s'en va-t-on? demandait déjà Lucien.

Mais il dut défiler devant le commandant de recrutement, assis dans une salle à part. Grognon, il soufflait dans ses moustaches, en toisant les conscrits et en leur demandant :

— Montez-vous à cheval? Savez-vous conduire?

Près de lui, un sergent, yeux clairs et jolie moustache, prenait le signalement de chaque individu, en le dévisageant avec un demi-sourire. Lucien s'entendit attribuer : une taille moyenne, un visage ovale, des yeux gris, des cheveux châtains. Signe particulier : aucun.

Quel ouf! il poussa! Devant la porte du Palais, des camelots l'assaillirent, le sommant d'acheter ces papiers coloriés et ces cocardes de rubans que les conscrits épinglent à leurs chapeaux. Il en vit qui, par bandes, escaladaient des voitures, décoraient le cocher d'un emblème tricolore, et saluaient les passans en vociférant, un bras en l'air, la *Marseillaise!*

III

— Hé! Trénis! Que fais-tu?

Le gros Carbon le hélait. Il sortait de la Chambre des députés, gonflé d'importance, un ample portefeuille sous le bras.

— Tu déjeunes avec moi? Au café Anglais? Prenons un fiacre!

Il avait cette manie d'inviter à tout propos. Quitte à se dérober, il offrait toujours quelque chose, depuis sa bourse jusqu'à la protection de son oncle Chartreux, le ministre des travaux publics, auquel il servait de secrétaire. Le moins qu'il fît miroiter était une loge à l'Opéra qui, en cas de convoitise, se transformait en billet d'entrée aux Folies-Bergère, ou à la Chambre. Les naïfs s'y laissaient prendre. Lucien, qui le connaissait, fut dupe, parce qu'il avait grand'faim. Il commandait d'avance une tranche de saumon sauce verte et des côtelettes d'agneau purée Soubise, quand Carbon, consultant sa montre, joua la contrariété.

— Sapristi! Il est plus tard que je ne pensais. Le patron m'attend! Si tu veux, mangeons sur le pouce un morceau en face du Ministère, chez Huchebœuf?

C'était un marchand de vins infâme, qui nourrissait les petits employés. Lucien comprit : Carbon réalisait une notable économie. Quelle nécessité de se ruiner pour un ami dont il n'attendait rien?

— Non, non, fit-il, si tu es pressé. Ce sera pour une autre fois.

— C'est cela, quel jour veux-tu? Samedi? lundi?

Et détournant la conversation :

— Accompagne-moi un peu, nous causerons.

Il était de ces égoïstes féroces qui, ayant horreur de la solitude, se font reconduire à l'autre bout de Paris, et là, d'une brève poignée de main, se débarrassent du malheureux qu'ils ont, de rue en rue, attiré par l'appât de leur fausse cordialité. Lucien l'escorta, pour parler de Manon. Carbon salua quelqu'un qui filait sur l'impériale d'un tramway : c'était son quatrième coup de chapeau.

— Tarpin-Malus, le sénateur.

Et il ramena les yeux vers son portefeuille, ne désespérant pas d'être quelque jour, lui aussi, le monsieur qu'on salue; il loucha même avec complaisance sur sa boutonnière, que fleurissaient le ruban académique et l'ordre du Nicham. Mais une femme très élégante les dépassait; elle lui arracha un compliment cru, qui sauta de sa bouche comme un gros crapaud dans la boue. Lucien sursauta, et la femme rougit, flattée peut-être, car guettant les voitures, sur le point de traverser la chaussée, elle se retourna pour voir ce crocheteur bien mis, qui venait de l'insulter. Cette hure de suif aux poils roux ne lui déplut sans doute pas, car elle esquissa une moue fugitive qui fit déclarer à Carbon, d'un ton de regret :

— C'est dommage, mais je n'ai pas le temps!...

Et sentant qu'il scandalisait :

— C'est qu'il y a des femmes qu'on prend avec du sucre, mon bon. D'autres préfèrent le caviar. Le tout est d'avoir l'œil!

Il l'avait. Certaines de ses bonnes fortunes stupéfiaient. Comment des femmes délicates, tout au moins d'apparence, pouvaient-elles s'éprendre de la sereine goujaterie du sire; par quelle perversité d'oreille goûtaient-elles ses propos, alors que Lucien, un homme, et sans pruderie, était constamment froissé, et ne pardonnait à Carbon que par lâcheté, en faveur d'une camaraderie de trois ans, à l'École de droit et dans les brasseries du boulevard Saint-Michel?

N'importe, parler avec lui de Manon, à présent, l'eût choqué. Mais l'autre, si bavard, n'en souffla mot. Réduit la veille au rôle désobligeant de comparse, la préférence accordée par la jeune femme à son ami l'avait piqué. Il enviait encore Lucien en y songeant, de même qu'il l'enviait pour son existence facile, l'air dégagé dont il traversait la vie, plein d'espoirs et d'illusions, alors que lui se consumait en ambitions pratiques et médiocres.

— Adieu, fit-il, à un de ces jours.

Et avant de rentrer au Ministère, il se glissa chez un pâtissier, où il dut déjeuner d'un sandwich et d'un verre d'eau.

Saumon sauce verte, purée Soubise, garçons noirs évoluant comme des clowns autour des petites tables de neige! Misérable Carbon, avec son café Anglais! Y manger seul, d'autre part, eût été chose triste, dont il ne fut pas même tenté. Si Manon était là, encore! Elle lui manqua du coup, extrêmement. Il avait faim, mais faim d'elle aussi. Et il souhaita de toutes ses forces le merveilleux, le féerique hasard qui l'amènerait à l'instant. Que de fois il avait rêvé ainsi la surprise, l'aventure, l'héritage, tout ce qui est trop beau pour se réaliser, le prodige qu'est pour le vagabond la pièce d'or luisant dans le ruisseau.

Un vieil homme, rencogné sous une porte cochère, le regardait venir, d'un air humble et sournois. Sillonnée par mille petites rides sales, sa tête, aplatie sous un chapeau trop grand, rentrait dans ses épaules gibbeuses; il tendit la main, tandis que ses yeux, divergens, épiaient les sergens de ville. Lucien passait sans rien donner, flairant une de ces pauvretés louches qui rapportent plus qu'un bon métier :

— Ayez pitié de moi, je n'ai rien mangé depuis deux jours!...

C'était vrai, pourtant! Des êtres semblables à lui ne mangeaient pas à leur faim. Quel crime et quel remords pour les riches! Il eut honte du misérable sang-froid avec lequel il passait, volontairement distrait, devant ces loques humaines. Sait-on jamais, d'ailleurs, à qui l'on a affaire? Dans le doute.... Un demi-tour! Il glissait une pièce blanche dans la main noire. Aussitôt le maigre masque s'épanouissait, montrait la face béate d'un de ces pauvres, gras comme des chiens nourris d'eau de vaisselle. Ce ne fut qu'un éclair. Les traits se tiraillèrent, et plus nasillard, l'homme gémit :

— Oh! merci bien, mon bon monsieur. Le bon Dieu et la sainte Vierge vous le rendent!

— Comptez là-dessus! fit une voix sarcastique. — Et Lucien se trouva en face d'un individu grand et sec, jeune encore, tout en noir, qui, sortant de la maison, avait surpris son aumône.

— Tiens, c'est vous, docteur?

Michel Favas, médecin à l'hôpital Necker, avait hérité de la fortune et de la clientèle de son oncle, le docteur Lucret-Favas, un des grands praticiens du faubourg Saint-Germain. C'est à ce titre que, depuis la mort du vieillard, qui comptait les Trénis au nombre de ses anciens cliens, il entretenait avec eux des relations suivies, et soignait le grand-père, M. de Vertsève, affligé de rhumatismes aigus.

La sympathie que toute la famille portait au jeune docteur

s'attendrissait de la pitié due à la perte affreuse qu'il avait faite, trois mois auparavant : sa femme et ses deux petits enfans, enlevés en huit jours par la diphtérie. Son désespoir avait fait craindre pour sa vie et pour sa raison. Sa profession absorbante, par bonheur, l'avait repris. De tout temps, il avait inspiré à Lucien un intérêt très vif, joint à cette contrainte qu'inspirent les tempéramens autoritaires, un ton incisif et un perçant regard.

— Ah! vous placez bien vos charités, fit-il en ricanant. Tenez, votre homme est déjà parti. Gageons qu'il va faire un bon petit déjeuner d'huîtres et de vin blanc. Car je le reconnais, le gaillard, il m'a passé par les mains à l'hôpital, et j'ai une mémoire qui ne pardonne pas. Maintenant, il mendie sous les portes. Autrefois, il se faisait écraser dans la rue.

— Vous dites?

— Je dis : il se faisait écraser. Métier lucratif! Un pauvre vieux traverse d'un air effaré le boulevard, au moment où une voiture de maître arrive grand train : il perd la tête et se jette sous les pieds des chevaux. Clameurs de la foule, procès-verbal, transport chez le pharmacien, lésions internes, forte indemnité. S'il a la chance d'avoir une fracture, c'est une rente pour la vie. J'en ai attrapé un comme cela, qui n'a plus recommencé. J'étais convaincu qu'il n'avait rien, j'ai feint de croire à l'urgence d'une opération terrible. Il a tenu bon jusqu'à l'amphithéâtre, mais quand il a vu chloroformer deux ou trois patiens, et gicler le sang sous les couteaux, il a tout avoué. Où allez-vous?

— Déjeuner n'importe où, fit Lucien. Je viens de passer devant le conseil de revision, ce qui a duré fort longtemps.

— Déjeunons ensemble alors, dit Favas, si pourtant ma misanthropie ne vous fait pas peur. Mais restons dans le quartier, car je veux voir un ami, un jeune sculpteur de grand talent, dont vous ne connaissez sans doute pas les œuvres, ni même le nom : Martial Guépratte?

— Non, dit Lucien, avec un geste qui s'excusait.

— Allons chez Poulard. Mon ami habite rue du Moulin-de-Beurre.

Chemin faisant, Lucien racontait ses impressions désagréables, le contact grouillant, la poigne des gendarmes.

Acerbe, Favas dit :

— Et pourquoi pas? Quels égards voulez-vous qu'on ait pour vous? A quel titre? Est-ce qu'un artiste comme Guépratte, qui donne des promesses de génie, n'aurait pas été condamné à faire un piètre soldat, à s'abrutir trois ans dans une caserne, si par bonheur on ne lui avait reconnu un cas de réforme? — Il haussa les épaules : — Démocratie stupide, tout le monde électeur, jus-

qu'aux crétins et aux goîtreux, tout le monde soldat, même les prêtres ! Ah ! ce sera beau, la guerre de demain : ces troupeaux qui lâcheront pied, écrasés per un ennemi invisible, ces multitudes si compactes qu'elles crèveront de faim, dans l'impossibilité de se nourrir. D'ailleurs, qu'importe ! puisque la mort est la loi sacrée ! mourir pour mourir...

Un découragement amer, et qui partait du plus profond, décomposa son visage. Il dit, sans lien apparent :

— Tenez, une des choses les plus pénibles de mon métier, et sur laquelle je ne puis me blaser, c'est l'impuissance de mes ressources contre la maladie et la souffrance. Tous les matins, par ce froid rigoureux, c'est une queue de pauvres gens à la porte de l'hôpital, une rangée de regards fiévreux qui implorent le lit blanc, le pain blanc, l'asile ; des femmes, des vieux, des enfans. Et je suis forcé de faire un choix — si restreint ! — moi qui voudrais leur ouvrir à tous grandes les portes ! Il y en a de trop malades, et ceux-là, qui auraient le plus besoin de mourir en paix, je n'ai pas le droit de les accueillir, les demi-malades non plus, ils voleraient la place des autres. Je ne puis admettre que ceux dont la constitution est assez atteinte pour exiger des soins, assez résistante pour offrir des chances de guérison. Les autres !...

Il allongeait le pas, et Lucien sentait que le plus noir était ce qu'il ne disait pas, les ténèbres dans lesquelles il tâtonnait avec ce bistouri au cœur, la douce femme, les chers petits qu'il n'avait pu sauver, et que la mort bête et scélérate avait volés, arrachés à ses efforts éperdus.

Ils déjeunaient dans l'arrière-salle du cabaret.

A l'entrée, derrière le comptoir, le père Poulard, un bloc de viande, surmonté d'une tête phénoménale, avec une trompe et des yeux fins d'éléphant, servait chopine aux ouvriers. Une salle venait ensuite, où les petites gens du quartier déjeunaient. Dans la pièce du fond, n'entraient que les privilégiés auxquels il clignait de l'œil. Il criait : « Mme Poulard ! » et quand, non moins énorme que lui, elle avait émergé du sous-sol, il allait serrer la main à ses hôtes et leur soumettre le menu.

Peu de restaurans de luxe étaient aussi bien assortis que le sien en poissons, pâtés de gibier, primeurs. Son café était célèbre parmi les gourmets. Et au lieu d'être harcelé par un garçon déplaisant, on voyait paraître la fille de la maison, Mlle Eugénie, une rousse au teint de lait imperceptiblement bleuté, aux yeux pâles, toute légère dans sa robe que relevaient les fanfreluches d'un tablier à bavette. Les peintres et les sculpteurs de Montpar-

nasse la connaissaient bien, et on la proclamait honnête; du moins on ne lui savait pas d'amourette.

— Ah! vous n'étiez jamais venu chez Poulard! dit le docteur, qui expliquait les mérites de ce singulier cabaret et conseillait des pieds de mouton au blanc, une renommée de l'établissement. Alors Lucien s'avisa que Favas ne mangeait ni viande ni poisson, faisait maigre.

— Ne faites pas attention, je suis en train de devenir végétarien. Depuis plusieurs semaines, la viande me lève le cœur. Le meurtre des bêtes innocentes, l'idée que je me nourrissais de cadavres m'a tout à coup paru un acte immonde, oui, sauvage et immonde, fit-il en élevant la voix. Avez-vous jamais regardé brouter les moutons, regardé leurs yeux si doux, si vagues? Et les grands bœufs pâles, dans les interminables convois des trains, passant leurs mufles aux barreaux? Du reste — il haussa les épaules — je suis persuadé, contrairement à la généralité de mes confrères, que la viande n'est nullement nécessaire à l'homme, et qu'on s'alimente aussi sainement, sinon mieux, de laitage et de légumes!

Il disait cela de sa voix coupante, en regardant, avec un froncement de narines, la tranche de filet saignante que l'on venait d'apporter. Cette fois encore, il dépassait, en irritation, la note juste; et Lucien, même s'il s'était senti porté à partager ses opinions, eût éprouvé, devant cet accent absolu, l'envie de le contredire. Cependant, il le savait bien, ce n'était pas à lui qu'en avait l'humeur souffrante du médecin; et il s'en convainquit, ému, rien qu'à la façon lasse dont il le voyait piquer des bribes dans son assiette, sans pouvoir les porter à sa bouche.

Le silence était tombé. Favas, appuyé sur un coude, se laissait aller à une rêverie si douloureuse et si profonde, que Mlle Eugénie n'osa la troubler. Interprétant le regard, bien indécis pourtant, que lui jeta Lucien, elle se retira d'un pas léger, gracieusement. Un long instant coula, pendant lequel ils regardèrent tous deux courir des mouches sur la nappe, attentifs à leur aile de gaze, à leur corselet noir et brun, à leurs pattes en scie fine. Favas rabattit son bras, elles s'envolèrent.

Il commanda brusquement le dessert, d'un ton d'autorité qui peina Lucien; il voyait bien que le veuf, sans s'en douter, cédait à un accès de misogynie, souffrait de la présence de la jeune fille, évitait de la regarder lorsqu'elle se penchait entre eux.

— Du café! dit-il.

Un immense découragement nageait dans ses yeux noirs; ils prenaient une tristesse d'encre, un noir funéraire.

— Accompagnez-moi chez Guépratte, demanda-t-il. Vous

verrez de belles choses, et je sens que je n'aurais pas le courage d'y aller seul.

Il dardait son couteau à dessert contre son pouce, et faisait ployer la lame d'acier, très coupante. Il la regardait avec une tension absorbée. Sans savoir de quoi, Lucien eut peur. Il insinua :

— Vous n'avez pas goûté ce gorgonzola, il est excellent.

— Non, dit Favas, c'est de la vie désorganisée, de la corruption.

Et cette fois encore, sans enchaînement visible :

— Ah ! que certains jours mon métier me fait horreur ! Je voudrais me fuir et le fuir, fuir le sang, le pus, la chair malade. Et ne pouvoir guérir, et ne rien savoir !... Allons-nous-en !

Le père Poulard fit l'addition sur une ardoise. Ils sortirent.

IV

— C'est là !

On se serait cru hors Paris. Entre une vacherie et un cabaret borgne, peint d'un affreux rouge, une remise tenait le fond de la cour d'une maison lépreuse, que défendaient une concierge et une marmaille dont le teint s'écaillait sous une sorte de gale bizarre. Derrière les fenêtres glauques, de rares faces transparaissaient noyées. A l'angle de la cour, une bande de terre, plantée de vieux petits arbres crevassés, s'allongeait entre deux murs, si étroite qu'elle inquiétait, comme une gageure absurde. L'endroit exhalait une odeur de pierre gâtée, d'eau triste.

Favas, faute de sonnette, frappait à la porte de la remise, puis à une autre porte plus petite, qui donnait contre un poulailler. Sachant que le sculpteur n'ouvrait pas toujours, il le héla de toutes ses forces, en se nommant. Au bout d'un moment, la porte lourde s'ouvrit, et, dans l'entre-bâillement, Martial Guépratte surgit, mince, d'une distinction de race en ses habits d'ouvrier, la figure jaune et tourmentée, peu de barbe, et d'admirables yeux dévorés de fièvre, qui clignaient au grand jour. Tout son visage portait l'expression du rêve ardent dont on venait de le réveiller. Interrompu en plein effort d'âme, il balbutiait, en introduisant gauchement les visiteurs, non sans avoir jeté un regard méfiant sur l'étranger.

Lucien surprit ce regard et s'en voulut d'être venu là, en intrus, sans titre que son goût vif pour les arts et ses essais de peinture, vanité puérile d'amateur.

L'atelier le frappait par sa nudité sévère ; à peine un divan

d'où jaillissait le crin, un fauteuil boiteux, quelques livres, de grands moulages blancs. La chaleur d'un poêle luttait en vain contre l'humidité des murs. Il leva les yeux. Sur un échafaudage en l'air, une jeune femme, en sarrau gris, achevait la statue en pied d'un homme nu, fendu dans un élan de lutte et brandissant un épieu. Au bout du pont de planches, le modèle, bel Italien à peau brune, indiquait cette pose, campé dans le même écartement de jambes. Son sourire affichait on ne sait quoi de servile et de satisfait, comme un orgueil à être vu, posant pour cette jeune fille. Car ce devait être plutôt une jeune fille, à la façon hautaine dont elle abaissa, vers les nouveaux venus, un visage mat, très beau, à nez épais de Slave. Elle leur avait lancé le froncement de sourcils olympien d'une artiste en crise de travail, qui craint qu'on la dérange ; et elle le laissait bien voir, à la façon dont elle reprit sa tâche, le dos tourné. De sa nuque raide, casquée de cheveux de lin, s'échappaient, seule faiblesse et seul abandon de sa tenue, quelques frisons rebelles, sur un cou de Minerve.

Guépratte parlait. Elle était singulière, cette voix, enfantine et absolue, avec de soudaines chutes, comme s'il éprouvait une lassitude à s'exprimer. Et tout à coup l'accentuation s'élevait, nette et vibrante. En certaines émotions, quelque chose d'étrangement fêlé prenait le cœur. Son masque, torpeur et torpille, correspondait à la vie parlante de ses yeux, tantôt éteints et tantôt flamboyans. Ses mouvemens avaient la même langueur et les mêmes soubresauts de fièvre ; et Lucien étonné, séduit, sentait là quelqu'un de rare.

Mais le sculpteur s'interrompit pour congédier, au fond de l'atelier, une très vieille femme, qu'on pouvait prendre pour une statue, tant elle se confondait avec l'immobilité blême des plâtres. Assise sur un fauteuil de pierre, le visage creux et dévasté, les mamelles flasques, les côtes zébrées, le ventre ridé, elle se leva, effrayante et vénérable, gagnant le paravent derrière lequel gisaient ses nippes.

Guépratte disait :

— Elle me sert pour des études de nu, tout un travail préparatoire. Je rêve l'enlacement d'un couple symbolique : la Luxure et la Mort.

Lucien demanda vivement :

— D'après la *Tentation de saint Antoine* de Flaubert ?

— Oui, vous connaissez ?

Vexé d'un doute, à cet égard, il phrasa comme pour lui-même la fin du dialogue, avec l'espoir que la jeune femme l'écouterait :

La Mort. — Je te découvrirai ce que tu tâchais de saisir, à la lueur des flambeaux, sur la face des morts, — ou quand tu vagabondais au delà des Pyramides, dans ces grands sables composés de débris humains. De temps à autre, un fragment de crâne roulait sous ta sandale. Tu prenais de la poussière, tu la faisais couler entre tes doigts; et ta pensée, confondue avec elle, s'abîmait dans le néant.

La Luxure. — Mon gouffre est plus profond! Des marbres ont inspiré d'obscènes amours. On se précipite à des rencontres qui effraient. On rive des chaînes que l'on maudit. D'où vient l'ensorcellement des courtisanes, l'extravagance des rêves, l'immensité de ma tristesse?

Là-haut, l'Italien souriait, en sa servilité d'animal louant son corps; il n'avait rien dû comprendre. La jeune femme n'avait point bougé; et Lucien, malgré lui, au risque de paraître indiscret, ne pouvait détourner les yeux de ce groupe, d'une singularité nouvelle pour lui. Il regardait vivre, de la vie des contours et du jeu des muscles, pétrie et caressée par les mains nerveuses de l'artiste, la statue de boue grise, le sosie bien supérieur au modèle qu'elle vivifiait d'un souffle, toute tendue dans son œuvre.

Guépratte se laissait aller à expliquer son projet, l'enlacement de la grasse Luxure et de la Mort maigre.

— Oui, conclut-il, ce serait beau, mais...

Le feu dont avaient rayonné ses traits pendant l'évocation magique s'éteignait, en prévision des difficultés, de ces jours de dégoût noir où l'on voudrait mourir.

Favas demanda :

— Ne voulez-vous rien nous montrer ?

— Non, non.

Il guignait cependant une forme enlinceulée sous une toile ; car, par pudeur d'artiste ou instinct de propriété jalouse, il dissimulait ses œuvres aux yeux des visiteurs. Favas s'était levé, sachant qu'il devait lui faire doucement violence. Près d'un baquet et d'une selle en bois, une petite maquette l'attira. Il n'eut pas de peine, et Lucien non plus, à reconnaître un roi Lear échevelé dans la tempête et accompagné de son fou. Ce n'était qu'une ébauche, et bien que réduit aux proportions d'un bibelot tragique, ce rien promettait une œuvre intense. Le visage accablé du vieux roi, la grimace du bouffon formaient un contraste poignant. Lucien ne dit rien, mais regarda Guépratte, dont les yeux cherchaient les siens, avec cette inquiétude altière de l'artiste qui, tout en provoquant le jugement d'autrui, s'y estime supérieur. Certainement, ce silence fut éloquent, car Guépratte rendit au jeune homme, qui en sentit tout le prix, un regard de brève communion d'âme. Favas hochait la tête.

Alors Guépratte encouragé releva le suaire qui cachait la statue. Le médecin, qui la connaissait déjà, dit :

— Io, harcelée par le Taon !

Femme encore, avant sa transformation en génisse, mais animalisée déjà par deux petites cornes jaillies de la chevelure, la vierge, d'un recul éperdu qui tordait son torse et renversait sa tête, protégeait sa face d'un bras ; l'autre ramait dans l'air, écartant le Taon invisible, déchaîné par la cruauté d'Héra. Son visage se crispait d'angoisse, et jusqu'au bout de ses cheveux hérissés en lanières, jusqu'à la pointe de ses seins gonflés et de ses doigts recroquevillés, elle trahissait l'horreur et l'affolement de la torture. Ses yeux, de larges yeux auxquels on pouvait reconnaître les yeux de la bête sacrée qu'apaiserait enfin le souffle de Zeus, exprimaient une épouvante divine. Des violences de muscles rétractés ou bandés brisaient désespérément la mollesse du corps féminin. Il se dégageait de cette œuvre un tel paroxysme, que tout d'abord on recevait un coup en pleine poitrine, et que l'on ne savait pas, de saisissement, si l'on devait s'irriter ou s'abandonner à l'ivresse généreuse que suscitait un effort aussi mâle et aussi hors de toute convention. Il était difficile, en effet, de ne pas être choqué, plus difficile de ne pas être emporté par cette force du talent.

Anxieux, Guépratte se taisait. Lucien, troublé aux larmes par une de ces défaillances qu'on ne peut ni prévoir ni maîtriser, et qui viennent du temps qu'il fait, de l'heure, d'un état d'âme instable, exhalé du plus obscur de nous, sentit ses yeux se mouiller. L'émotion de l'œuvre trop vivante le gagnait, un attendrissement pour cette faiblesse de femme aux abois, une sympathie irrésistible pour ce petit sculpteur chétif qui voyait si grand et rêvait de faire si beau. Guépratte le surprit, essuyant ses yeux pleins de larmes. L'artiste, à cette vue, remué d'une ardeur qui lui montait des entrailles, rougit jusqu'au sang, plus et mieux que si on l'eût comblé d'éloges. Honteux, repoussant l'admiration qu'il craignait de ne pas mériter, avec une délicatesse à s'accuser, il dit, s'adressant à Favas et évitant de regarder Lucien, un enfant pourtant, mais qui venait de lui causer une joie des plus vives et des plus pures :

— Trop d'intensité? Oh ! on me l'a déjà dit. Je m'attends à ce qu'on me le reproche au Salon, si toutefois on daigne me le reprocher, fit-il avec l'amertume d'un inconnu, d'un incompris. On trouvera cela brutal, et l'on aura raison. Comment concilier, reprit-il avec un geste d'impuissance, la beauté qui est le repos et la vie qui est le mouvement?

Il se tut, et comme s'il voulait invoquer un grand exemple, mais qu'il n'osât, dans l'humilité de sa faiblesse, il dit, à Favas toujours :

— Ah! j'ai reçu les photographies que j'attendais de Rome, dix figures de la chapelle Sixtine.

Il demanda à Lucien :

— Les connaissez-vous?

Il déplia un rouleau : de grandes photographies se déroulèrent. C'était le prophète Jérémie, la barbe dans sa main, et le coude sur son genou, plongé dans une mélancolie à laquelle il semblait que dix siècles ne pussent suffire. C'étaient les augustes Sibylles aux yeux de mystère : la *Sibilla Libica*, ouvrant le livre prophétique, tournant et abaissant de haut son regard sagace et dédaigneux; la *Sibilla Delfica*, un égarement sublime au visage, écoutant les voix de l'abîme. Puis, des figures sans nom, beaux corps de femmes, en des élans passionnés ou contenus, avec des expressions de rêverie extraordinaire ou de douleur infinie. Plus loin, Adam s'éveillant et souriant gravement à la vie. Ailleurs, une Ève qui étend sa main vers le fruit défendu, une Ève ramassée dans son désir, robuste et charnelle, portant une convoitise animale dans ses yeux presque farouches.

— La beauté, dit tout bas Guépratte, la beauté dans l'extrême force! Quel rêve encore, le *Moïse* cornu, à barbe de fleuve, avec sa majesté redoutable et monstrueuse. L'homme qui a fait cela n'est-il pas dieu?

Il roula lentement les photographies, tout triste et découragé de se sentir si peu.

— Faire violent et que cela reste beau! répéta-t-il obsédé. Il ajouta : — Je voudrais relire Baudelaire. N'est-ce pas lui qui a dit :

> Je hais le mouvement qui déplace les lignes,
> Et jamais je ne pleure et jamais je ne ris.

— Oui, dit Lucien; il ne put s'empêcher d'ajouter, tant son désir d'obliger Guépratte était vif : — Voulez-vous me permettre de vous prêter mon Baudelaire; je le possède dans l'édition originale avec le supplément des pièces condamnées. Vous l'aurez demain.

L'autre se défendit, accepta pourtant. Favas se leva pour partir. Lucien se demandait, en regardant la jeune femme : « Comment pourrons-nous la saluer? » Mais elle se retourna juste à point pour leur faire une légère inclination de tête, accompagnée d'une ombre de sourire. Dans la cour, Guépratte les accompagnait; le froid le prit, il frissonna.

— Rentrez vite, dit Favas.

Ils lui serrèrent la main et partirent. Un long moment ils restèrent silencieux. Il parut à Lucien, comme il allait interroger

Favas, que la figure du médecin, détendue dans l'atmosphère cordiale de l'atelier, se contractait à nouveau, dans l'isolement et le froid des rues.

— Il a une amie silencieuse? insinua-t-il.

Favas dit nettement :

— Une amie, en effet, et si l'on vous dit qu'elle est autre chose à Guépratte, soyez certain qu'on en aura menti.

Lucien acquiesça, curieux et confus de l'être :

— Certainement. L'apparence...

— Quelle apparence? C'est une jeune Russe, pauvre et indépendante. Elle est venue à Paris pour être artiste ; elle a dû, à cet effet, rompre avec toute sa famille. Son père est le général Souwrieff. Fière et honnête, que devenir? Par bonheur, elle a fait la connaissance de Guépratte, un jour, dans le petit « bouillon » d'ouvriers où il mange et où elle venait acheter des portions. Il lui a offert, sachant qu'elle ne pouvait faire cette dépense, la moitié de son atelier et elle profite de ses modèles. Mlle Souwrieff a du talent, elle a la foi, elle admire Guépratte; il la conseille. Et jamais elle n'a été pour lui qu'un camarade d'élection. Elle a une clef de l'atelier, elle vient le matin. Ils ne prennent pas même leurs repas ensemble. Et voilà!

— Mais comment Guépratte n'est-il pas amoureux?

— Qui vous dit qu'il ne le soit pas? Le contraire est aussi possible, je n'en sais rien, il ne s'est jamais confié à moi là-dessus, déclara Favas d'un ton presque bourru. Je vous répète seulement que cette communion de travail entre ces deux êtres ne cache rien d'équivoque.

— Guépratte est donc bien chaste?

— Absolument chaste, autant qu'un prêtre, qu'une vierge. Toute sa vitalité nerveuse s'use en création. Il aime son art et les statues qu'il fait, voilà tout.

— Et il est pauvre?

— Il ne meurt pas de faim.

Là-dessus, Favas dit :

— J'ai quelques malades dans le quartier, il faut que je vous quitte.

Il avait repris son visage creusé, ses yeux d'un noir terne; l'idée fixe, le regret inguérissable, l'angoissaient.

— Merci, dit Lucien, de m'avoir fait connaître votre ami.

Favas lui tendit la main sans répondre, une main froide et dure, qui ne serrait pas.

V

Mme Trénis était assise au coin de la cheminée, un écran la protégeait de l'ardeur des braises. Les hautes lampes versaient sur ses cheveux blancs et sa robe de faille héliotrope une lumière dorée. Le salon exhalait cette odeur d'aromates propre aux chapelles où de belles dames sont venues faire leurs dévotions. Rien qu'à cette atmosphère de recueillement mondain, qu'avivait le très fin parfum du samovar, Lucien aurait reconnu, s'il l'avait oublié, que sa mère avait reçu tout le jour.

— Bonsoir, maman.

Il lui baisa la main coup sur coup, une main de cire, aux mille imperceptibles rides, dont les doigts portaient de précieuses bagues et étaient onglés en pointe, d'un blanc d'ivoire si pur qu'il n'avait connu qu'à elle de tels ongles.

— Comme tu viens tard ! J'étais inquiète !

Il s'était assis sur un pouf bas, devant elle, sous le regard de ses beaux yeux bruns, et il n'y avait indépendance ni vanité de jeune homme qui tinssent, il se sentait redevenir petit garçon, sous ces yeux qu'il avait toujours vus aussi éclatans, aussi chauds de tendresse, depuis le temps où elle se penchait sur son berceau.

— Quels beaux yeux tu as, maman !

— Tu trouves, mon chéri? fit-elle, flattée dans ce qui lui restait de coquetterie et avec cette mélancolie qui semble dire : « Autrefois, oui, j'étais belle. »

Elle dit :

— Raconte-moi ta journée. Pourquoi n'es-tu pas venu me voir ce matin avant de partir?

Il éluda :

— Je m'étais levé tard. J'ai dû courir à cette corvée. Pas amusant, ah non ! Figure-toi que j'ai rencontré ensuite le docteur Favas qui m'a gardé à déjeuner.

Mme Trénis parut surprise et intéressée :

— Comment l'as-tu trouvé?

— Un ours... très gentil du reste. Il a l'air malheureux comme les pierres, le pauvre garçon.

— Ah ! dit-elle, quelles consolations veux-tu qu'il trouve, n'ayant pas le bonheur de croire? Ce n'est pas en se raidissant et en maudissant qu'on peut reprendre courage à vivre après un tel malheur !

— Ah ! maman ! fit-il, sous-entendant des objections.

Il ne croyait pas, et se rappelait le chagrin qu'il avait fait à sa mère, deux ans auparavant, en lui avouant qu'il avait perdu la

foi et que pratiquer désormais lui semblerait une hypocrisie inacceptable. Croyante, elle avait beaucoup pleuré et ne s'était résignée qu'à la longue, dans l'espoir qu'il changerait, lui demandant seulement, par respect bien féminin des conventions, qu'il l'accompagnât quelquefois le dimanche à la messe.

Elle soupira :

— Oui, je sais... mais il changera d'idées. Il en changera ou il se tuera.

— Il est vrai que le suicide seul... et Favas a dû y penser plus d'une fois. — Il revoyait le médecin, à table, faisant ployer sur son doigt la lame du couteau. — Ah ! reprit-il, on a beau dire, un Dieu qui permet de telles souffrances, tant de misères et tout le mal qui règne sur la terre !...

— Lucien ! dit-elle à son tour. Ce fut le rappel à une trêve, l'invitation à ne point troubler leur affectueuse entente, le repos qu'elle avait bien gagné, à sa délicate satisfaction, car elle aimait le monde et croyait devoir se ménager d'opportunes relations dans l'intérêt de son fils.

Il lui raconta sa visite à Guépratte, essaya, — car elle n'était pas artiste, malgré le don particulier qu'elle avait de découvrir des bibelots et des meubles anciens, — de lui faire comprendre l'enthousiasme que lui avait inspiré le sculpteur et le commencement d'affection qu'il lui vouait déjà, d'où il espérait qu'une bonne amitié pourrait sortir.

— Ah ! fit-elle, peu convaincue, tu crois?

Elle se défiait des artistes et elle n'augura rien de bon de l'histoire de la jeune Russe, confidence qu'ensuite il regretta. Tout ce qui sortait de l'ordinaire semblait à Mme Trénis louche et dangereux.

— Je ne comprends pas trop, dit-elle, que tu places tes sympathies chez des hommes de talent, je le veux bien, mais dont l'existence n'a ni la régularité nécessaire à l'équilibre des facultés ni la tenue morale qui vous assure la considération des gens sérieux. Oh ! tu es parfaitement le maître, ajouta-t-elle bien vite, mais pourquoi ne pas te lier avec des jeunes gens de ton milieu, il y en a de « si bien ».

— Cite-m'en un, chère mère, dit Lucien un peu piqué. Ce n'est pas Carbon, j'imagine, ni Roger Hardeuil?

Elle ne releva pas la pointe, voulant rester dans la tiédeur de son bien-être; et rappelée à un détail qu'elle oubliait, elle tira d'un livre à couverture de vieille soie un coupon de théâtre.

— A propos, voici une baignoire pour la Comédie-Française. Justement M. Carbon vient de l'envoyer. C'est pour ce soir :

Phèdre. Comme Mme Dionée et ma filleule étaient là, je leur ai offert deux places.

Elle ajouta :

— J'ai été bien aise de leur faire ce petit plaisir, elles n'en ont pas trop. Cela a paru ravir Ève-Lise. Elle était très en beauté aujourd'hui.

Lucien ne put s'empêcher de dire :

— Veux-tu parier que ces places seront revenues à Carbon au dernier moment, et qu'il n'aura su qu'en faire ?

Et comme elle repoussait cette supposition désobligeante, il lui raconta l'histoire du déjeuner. Elle en rit, du bout des dents, et indulgente :

— Chacun a ses défauts. J'ai toujours trouvé ton ami Carbon plein d'égards pour moi.

C'était une allusion au peintre Symore, négligent, qui ne leur avait pas envoyé de cartes pour l'ouverture d'une exposition. Lucien sourit, connaissant le point faible de Mme Trénis ; une marque de déférence la flattait plus que tout.

— Eh bien, petite mère, tu as bien fait d'inviter les Dionée. Nous irons voir *Phèdre*, quoique j'aie plus envie de dormir... Qui as-tu vu d'autre ?

— Mais les Anthénar, le colonel Charpe, la belle Mme Noyzé, Mme Hardeuil et ses filles, la vieille Mme Matha, Mme d'Artigues, et Mme Braüm, que j'oubliais.

Au fur à mesure, il les évoquait, les Anthénar, le président et sa femme, modelés l'un sur l'autre par la vie, arrivés à parler et à penser de même, deux vieilles figures de magots bonnes à se faire pendant au coin d'une cheminée. Le colonel Charpe, chef de division au ministère de la guerre, un raseur pointilleux, d'une politesse cassante. La mère Matha, asthmatique et boiteuse, qu'il détestait, parce qu'elle colportait les cancans, les inventait au besoin. Mme d'Artigues, la femme d'un avocat à la Cour de cassation, une petite chèvre noire et barbue, prompte à se cabrer, d'un entêtement incoercible, mère de sept ou huit chevreaux noirs et malfaisans. Mme Braüm, la femme du banquier, une grasse juive, dont le teint bilieux gardait un reflet d'or et dont la robe bruissait à la façon des billets de banque.

Dans tout ce monde, Lucien ne comptait de sympathies que pour la bonne Mme Dionée et Ève-Lise, Mme Noyzé, et Clotilde Hardeuil, si dédaigneusement belle à seize ans, avec son flot de cheveux *auburn*, son teint éclatant de fée. A côté d'elle, Ève-Lise avait dû paraître bien pâle, en sa robe modeste, sa grâce frileuse et rétrécie. Mme Trénis l'aimait et la protégeait : une vieille amitié l'attachait à Mme Dionée, veuve comme elle, et très

appauvrie depuis la mort de son mari, ruiné par des spéculations hasardeuses.

Mme Trénis disait :

— Mme Hardeuil a demandé de tes nouvelles avec insistance, elle se plaint que tu ne voies pas davantage son fils.

— C'est un serin, fit-il avec tout le mépris qu'il pouvait ressentir pour un grand bellâtre uniquement occupé de sa toilette, jouant aux courses, et méprisant tout ce qui n'était pas riche ou titré.

— Mais Clotilde ?

Il ne répondit pas, sachant bien qu'elle ne lançait pas ce nom au hasard, et qu'elle y joignait d'inavouées espérances, trop lointaines d'ailleurs pour n'être pas précaires, comme au plus beau parti qu'elle pût rêver pour lui. Certes, il se fût montré bien difficile en ne trouvant pas Clotilde à son gré ; quoiqu'il lui en voulût de ressembler tellement à sa mère et à sa sœur aînée, dont la morgue s'accentuait en un port de tête altier. Elles étaient millionnaires ; eh bien, après !

— Leur tante d'Aubuzon est bien malade ! dit Mme Trénis.

— Et elles vont hériter ? demanda-t-il ironiquement. Qu'elles sont à plaindre !

— Voilà ton grand-père.

M. de Vertsève entra, petit, voûté, la figure osseuse et glabre, vêtu de noir, avec cette correction sévère et digne qui convenait à un ancien président de cour d'appel. Il avait donné sa démission, lors de la réforme de la magistrature. C'était le regret de sa vie, bien qu'il n'eût pas cru devoir agir autrement. Détestant le régime républicain et parlementaire, il ruminait une amertume qui se mêlait à tous ses propos. Il était bien souvent en désaccord avec les goûts et les idées de Lucien, et c'eût été une cause de conflit dans le ménage, si M. de Vertsève avait gardé toute la verdeur qu'il montrait encore, cinq ans auparavant. Mais il déclinait, la vue et l'ouïe affaiblies ; il y avait plus d'automatisme que de force persistante dans son attitude, et bien souvent il était absent, alors qu'on le croyait là, enfoncé dans un de ces silences glacés dont il avait l'habitude.

Lucien s'écria avec effusion :

— Bonjour, grand-père !

— Bonsoir, dit le vieillard après un temps ; et sa main qui ne se livrait pas, son visage qui restait insensible, cette fois après tant d'autres troublèrent le jeune homme comme un blâme informulé, une défiance qui n'existait pas. Ce n'était que la sécheresse d'une âme blasée, qui se meurt aux émotions du dehors. Mais Lucien avait l'âge où l'on veut être recherché, choyé ; son égoïsme n'admettait pas celui de son grand-père.

Il sembla qu'une petite bouffée froide fût entrée dans le salon. L'intimité s'en ressentit.

VI

Mme Dionée et sa fille occupaient déjà la baignoire. Elles avaient dû dîner en hâte, prendre l'omnibus, du fond de Vaugirard.

En voiture, Mme Trénis avait dit à Lucien, qui se tenait raide pour ne pas froisser son plastron :

— Mais au fait, c'est jour d'abonnement !

Et elle ajoutait, passant par-dessus quelque scrupule inavoué :

— D'ailleurs, je suis sûre que ces dames sont parfaitement mises !

Elle venait de songer que les Braüm seraient dans leur avant-scène et Mme Noyzé au balcon. Son premier coup d'œil la satisfit. Tout en noir, Mme Dionée était la correction même, et Ève-Lise parut charmante, dans une robe gros bleu, échancrée en V. Un ruban de velours faisait ressortir la blancheur de son cou. A ce ruban pendait une croix de filigrane d'or, enchâssant des roses de belle eau. Mme Trénis, qui les lui avait données au jour de l'an, lui sut gré de l'attention. Affectueuse, elle retint les deux femmes sur le devant, mais Mme Dionée la força d'accepter sa place. Elle était énorme et agile, très fine sous son masque empâté, au milieu duquel un petit nez se retroussait, sur une bouche d'enfant.

La considération amicale qu'elle témoignait à Lucien, se nuança du sourire dont elle salua leur coude-à-coude. Elle savait bien que son embonpoint la rendait un peu ridicule, et elle se le faisait pardonner en se rencognant d'une façon discrète, respirant sans bruit.

Lucien se tenait derrière Ève-Lise ; il avait eu l'impression flatteuse qu'elle l'avait trouvé bien, à son entrée, et il revoyait la vivacité avec laquelle elle s'était retournée pour lui sourire. Très à l'aise, en son habit léger, il exagérait sa désinvolture.

L'entr'acte finissait. Des files d'habitués regagnaient leurs fauteuils. Certains, debout, le dos à la scène, envoyaient aux loges de petits saluts. Il tombait du lustre une lumière abondante et terne, d'or éteint. Lucien avait trop chaud, et le brouhaha de la salle lui rappelait le grouillement confus du Palais de l'Industrie, lui suggérait, sous l'habit noir conventionnel, les corps de tout âge et de toute structure qui apparaîtraient, grotesques, si le théâtre devenait, subitement, la salle du conseil de revision. Le contraste, à cette idée baroque, s'accusait entre les gars frustes de la matinée et ces mondains à figure pâle et fatiguée, qui

avaient tous un air de famille et semblaient liés par une franc-maçonnerie. Il y avait là des visages sur lesquels il ne savait mettre un nom, mais qu'il reconnaissait pour les avoir vus aux premières, ou dans le monde. Beaucoup même l'agaçaient, par l'insolence tranquille de leurs yeux clairs.

Quand il eut, en se penchant à droite et à gauche, passé la salle en revue, il lui fallut en revenir au petit chignon d'Ève-Lise, qui, tordu à l'anglaise, sous un chapeau de feutre, lui bornait l'horizon. Pendant un instant, il ne regarda plus que ce joli tampon de cheveux châtains, le cou très fin, sous le ruban de velours, les épaules tombantes, la grâce mystérieuse de la taille. Ève-Lise sentit peser sur sa nuque ce regard, qui l'attira. Rien qu'en ployant son cou et en redressant son buste, elle dessina, d'un trait, sa minceur élégante. Son visage, dans le clair-obscur de la baignoire, rayonna du charme inexprimable d'un regard et d'un sourire d'ombre, quelque chose d'aussi doux et d'aussi pénétrant que l'arome du bouquet de violettes qui s'exhalait de sa ceinture.

Elle avait rarement cet air de bonheur. Fallait-il l'attribuer au théâtre ? Lucien voulut lui parler, et bien que familier, ainsi que l'y autorisait une connaissance de plusieurs années, il ne trouva pas tout de suite une phrase, même banale. Pourquoi ? — Il ne ressentait à l'ordinaire ni gêne ni timidité vis-à-vis d'elle, et cependant un sentiment nouveau, né de la seconde, lui montrait, dans la petite amie d'hier et de toujours, la jeune fille en train d'éclore, l'être en fleur, particulièrement exquis et inquiétant ce soir-là. Devant cette candeur suave et noble, il éprouvait à la fois une pudeur de sa clairvoyance et une honte, en face de cette vierge, lui qui connaissait le mal et avait profané l'amour. A quoi se mêlait pourtant l'orgueil mâle et absurde, de la prépondérance qu'il en tirait.

— Voici le programme, dit-il en se penchant vers elle, et il lui offrit du même coup sa lorgnette. — C'est Mlle Bartet qui joue Phèdre ; Mounet-Sully : Hippolyte.

Les trois coups retentirent. Chacun les perçut d'un petit tressaillement dans le dos. Le silence à mesure descendait, il devint rigoureux, quand, avec une lenteur magistrale, le rideau se leva.

Lucien écouta sans enthousiasme. Il songeait à l'*Hippolyte* d'Euripide, qu'il jugeait autrement poignant, à travers la traduction de Leconte de Lisle. Dans le chef-d'œuvre de Racine, la phraséologie allégorique, les métaphores disparates le rendaient injuste envers la noblesse des sentimens et l'âme délicate des personnages. Aussi bien, l'accablement de sa journée trop rem-

plie pesait sur lui, et il savait combien les sensations dépendent du moment. L'entr'acte venu, il courut acheter chez un confiseur de la Place une boîte de caramels verts au chasselas, délicieusement acides, pour Ève-Lise.

— Oh! dit la bonne Mme Dionée, sans manteau! Vous auriez pu prendre mal!

Ève-Lise, qui venait d'en offrir à Trénis et à sa mère, tendit la boîte à Lucien :

— C'est très imprudent!

Mais il vit bien qu'elle était touchée.

— Ah! les Braüm, dit-il en voyant se remplir une avant-scène. Tiens, qui donc est avec eux? M. Braüm a l'air d'avoir fait un mauvais coup. Parions que le gros monsieur rouge auquel il donne la meilleure place est un dindon qu'il va plumer.

Il voulait faire rire Ève-Lise, Mme Trénis lui jeta un regard irrité.

— C'est une mauvaise plaisanterie, maman, ne vous fâchez pas. D'ailleurs leur fils est très bien, avec sa figure poupine et ses yeux noirs caressans, le *choli* Éphrem. Regardez, Lise! C'est dommage qu'il ait les épaules voûtées de sa race; avec son menton relevé, cela compose un singulier mélange d'arrogance et de bassesse. Bah! — reprit-il avec un claquement de doigts, pour répondre aux nouvelles marques de mécontentement que donnait sa mère, — qu'ils soient comme ils voudront, ça m'est égal!

— Quel enfant terrible! soupira Mme Dionée en secouant la tête, très amusée.

Ève-Lise, pour faire diversion, fit passer les caramels.

La pièce de nouveau se déroulait. Lucien y prêtait une attention plus soutenue, gagné peu à peu. A ce moment, un mouvement de bras, un drapement de robe soulignant la hanche, accusèrent la féminité de l'actrice. Ce qu'il y avait de passionné dans la langueur fiévreuse de Phèdre apparut à Lucien tangible et matérialisé, son regard s'attacha aux bras nus, aux pieds nus sous le maillot chair. Son plaisir esthétique se dédoubla; et ce lui fut une jouissance encore, car il savait bien que sous la forme et le masque de Phèdre, qu'il voyait se mouvoir et entendait gémir d'une voix triste et pure, l'actrice, en corps et âme, existait pour son propre compte, si bien qu'il ne savait si cette attraction fugace qu'il ressentait le portait vers Phèdre ou vers l'interprète.

Que de fois, dupe d'une émotion semblable, avait-il senti vivement le charme trouble de la plastique théâtrale, abusé par ce prestige de la rampe qui met en lumière et en relief tout ce que la femme y livre d'elle. Que de fois il s'était laissé prendre à

l'illusion qui lui montrait, par exemple, la vieille Mlle Coryse de l'Odéon, toute jeune et désirable, sous le chatoiement des étoffes et le mensonge des fards! De là, à divers degrés, la séduction irritante qu'exerçait sur lui tout ce qui touchait au théâtre, décors, oripeaux, mirage des actrices, depuis la plus haute, étoile d'Opéra, ballerine en corolle de gaze, gymnaste souple, jusqu'à la saltimbanque de foire qui grelotte en maillot rosâtre. Ne revoyait-il pas, tel soir d'années disparues, un geste de la grande tragédienne de l'époque, levant le bras si haut qu'il distinguait, sous la manche fendue du blanc péplos, le creux blond de l'aisselle?

Là-dessus, il évoquait subitement Mme Noyzé, peut-être parce qu'elle avait un air de grande amoureuse, avec sa prestance et sa figure mobile, éclairée d'yeux pareils à des diamans noirs. Si bien qu'à l'entr'acte, il dit :

— Vous ne sortez pas? Je vais saluer Mme Noyzé.

— Et les Braüm? insinua Mme Trénis; mais il fit le sourd.

Il savait Mme Noyzé placée au balcon, du même côté qu'eux, juste au-dessus de leur baignoire, peut-être. Il songeait à la coquetterie et aux raffinemens de toilette qu'on lui prêtait, se rappelait un bavardage surpris entre Louisa, femme de chambre de Mme Noyzé, et Nanische, au cours duquel Louisa énumérait les richesses de linge dont regorgeaient les armoires de sa maîtresse.

« La belle Mme Noyzé! » Sa mère et lui l'appelaient malicieusement ainsi, depuis le jour où elle avait dit devant plusieurs personnes, avec une assurance drôle : — « Oh! je suis très belle et je ne m'en cache pas; je suis parfaitement faite. A Trouville, il y avait toujours cent personnes pour me voir sortir de l'eau! » Elle n'ajoutait pas ce que pensait de cela son mari, grand homme roux à torse de cent-gardes, portant la moustache et l'impériale cirées. Leur mariage avait fait beau bruit à Alençon. Fille d'un riche usinier de l'Orne, fougueuse, despotique, toujours à cheval et suivie de lévriers, elle s'était amourachée au cours d'une chasse de la belle mine de M. Noyzé, alors lieutenant de cuirassiers, pauvre et endetté. Pour forcer la main à ses parens, elle avait exigé qu'il l'enlevât, et leur union rendue indispensable, elle l'avait enrichi de sa personne et de sa fortune.

Depuis longtemps, il avait donné sa démission, menait la haute vie, faisait des affaires. Ils avaient un grand garçon de quinze à seize ans, adonisé, bichonné, traité en poupée par la mère, joli comme une fille, et dont le vernis élégant recouvrait un être fin et aimant, trop sensible pour ne pas souffrir de bonne heure, et pour lequel Lucien ressentait une de ces amitiés de collège qui attachent les grands aux petits. Il le plaignait d'avoir une

mère aussi frivole et un père... Mais comment définir M. Noyzé? Il possédait ce maintien épaulé, carré, qui répond d'avance à tout, et une réputation d'escrime qui paralysait les mauvais sourires, depuis qu'il avait tué, le plus correctement du monde, un clubman trop spirituel, M. de Blaynes.

S'il fallait croire, d'ailleurs, tout ce qui se dit! Pourquoi l'amitié qui unissait le couple au sénateur Tarpin-Malus, ce vieux renard jacobin, n'eût-elle pas été désintéressée? Les Noyzé n'étaient-ils pas riches, bien qu'après le krach des mines d'argent on les eût proclamés ruinés? En tout cas, leur fortune apparente, sans que les sources qui l'alimentaient fussent bien établies, les cautionnait dans le monde. Mme Trénis, peu encline à croire le mal, les croyait calomniés, comme ceux qu'on envie.

Lucien s'attardait sur le palier du foyer, quand des chuchotemens, suivant d'une flambée de poudre toute nouvelle gloire parisienne, soufflèrent :

— Hélys Fonpers! Hélys Fonpers!

Avidement, il regarda le poète célèbre des sonnets d'Atalante, l'auteur de *la Robe de Nessus*, roman d'une sensualité ardente et d'une magie de style extraordinaire. Quelques semaines auparavant, on avait acclamé à la Comédie-Française son drame en vers : *Lucrezia Sarpi*. Jeune encore, il remplissait Paris de ses succès, de ses bonnes fortunes, de la légende qui se formait autour de son dandysme et de ses excentricités. Les journaux illustrés avaient reproduit ses traits, mais aucun n'avait pu rendre la vigueur expressive de ce visage de prince maure, aux arêtes si fines et si nobles, ni la splendeur de ses yeux fauves, ni la patine chaude et mate de son teint.

Accompagnant la comtesse Gorska, que suivait le mari, sur des jambes torses de basset, Fonpers s'avançait la tête haute, un sourire félin aux lèvres, unique en sa façon de monter l'escalier de marbre, d'un pas lent, sous ces regards d'apothéose. La femme à laquelle il parlait, d'un air caressant et impérieux, semblait fière de l'effet qu'ils produisaient ; elle rengorgeait, avec une grâce voluptueuse, un cou de cygne. Devant eux les habits noirs s'écartaient et se refermaient en un sillage, courtisans du triomphe.

Une ivresse courte, une admiration violente, saisirent Lucien : un dieu, un jeune dieu venait de passer, nimbé de grâce et de force, avec un amour de femme en litière à son orgueil. Il se jugea bien peu de chose, envia le talent de Fonpers, son bonheur. Dans l'ingénuité de son âge, quelque chose d'amer creva en lui. Devenir cet homme, dominer la foule, ou seulement, très obscur, être un grand artiste comme Guépratte !

Il en oubliait Mme Noyzé. Elle lui apparut à l'autre bout du

foyer, son fils à côté d'elle, comme un page. Elle s'avançait grande et souple, et ses yeux, le reconnaissant, lui dispensèrent ce rayonnement noir qui était leur sourire. Il fendit la presse, et aux premières paroles :

— Avez-vous vu Fonpers?

Elle demanda, ironique :

— Est-il avec Mme de Canges?

— Non, avec la comtesse Gorska.

— Déjà? fit-elle, non, je ne l'ai pas vu.

Elle ne méconnaissait pas le génie du poète, estimait seulement qu'on parlait trop de lui, feignait de croire que tant d'adulation pourrait le gâter : jalouse au fond, comme beaucoup de femmes, parce qu'il brillait dans une sphère supérieure, adressait son culte à des mondaines titrées auxquelles elle ne se comparait que pour se juger plus jeune et désirable. Désirable, certes, elle l'était! Et les regards des hommes qui les coudoyaient le disaient bien, regards qui, tenant peu de compte de ses deux jeunes gardes du corps, agaçaient singulièrement Lucien.

— M. Noyzé ne vous a pas accompagné? demanda-t-il, par un appel mental à la protection que le bras robuste du mari conférait à la jeune femme.

— Non, il est souffrant, d'un bobo au genou. Il s'est heurté je ne sais où, l'autre jour, à bicyclette.

Si l'impertinence de son ton faisait douter de la nature de ses sentimens envers son mari, ceux qu'elle vouait à son fils n'eurent rien d'équivoque, et un éclair de tendresse presque animale illumina sa figure lorsqu'elle ajouta :

— Vous savez que je monte aussi? J'apprends avec mon petit Serge.

L'adolescent enthousiaste dit :

— Oh! maman a tout de suite appris. Elle a un chic!

La sonnette de l'entr'acte tintait.

— Nous battrons le record cet été, dit Lucien, je m'entraînerai avant.

— Venez donc au manège, dit-elle. Serge vous écrira les jours et heures. Ce sera amusant de monter ensemble.

Il promit. Avec cette vivacité d'imagination qui lui montrait tout en éclairs, il se représentait la jeune femme sous ce costume d'homme, blouse et culotte bouffante, si disgracieux pour qui ne sait le porter, mais d'une séduction si perverse chez certaines. Inquiet, il lui semblait que Mme Noyzé était bien grande. Il eût préféré, pour elle comme pour lui, le cheval; et la vision d'une amazone qu'il escortait passa, au trot, dans les allées de sable de la forêt de Fontainebleau. *Elle* tournait vers lui ses beaux yeux

de diamant sombre; la cerise de ses lèvres saignait, fendue au milieu et offerte au becquètement.

Il fut tout étonné de se retrouver dans la baignoire, un instinct machinal l'y avait reconduit. Ève-Lise et les deux femmes lui firent l'effet d'étrangères. Il ne se réhabitua que peu à peu, en respirant l'odeur tiède du petit bouquet de violettes, en reprenant possession du chignon brun et de la nuque fine d'Ève-Lise, qui lui masquaient une partie de la scène.

Mais le sens des vers lui échappait, quoiqu'il les perçût distinctement. Une émotion tumultueuse et vague l'agitait, sans qu'il sût si c'était son bref et suggestif entretien avec Mme Noyzé, ou bien le passage auréolé de Fonpers, qui remuaient ainsi son cœur avide, insatiable de sentir.

Puis, un apaisement se fit. Il se dit qu'il était délicieux de vivre avec cette intensité, cette complexité fugaces. Sa fatigue même donnait à ses sensations une acuité fiévreuse. Deux joies, en ce flot trouble, subsistaient, deux joies chastes, deux joies hautes parce qu'elles semblaient dénuées de tout intérêt personnel immédiat. C'étaient, la précieuse connaissance liée avec Martial Guépratte, et l'infiniment suave présence d'Ève-Lise.

VII

Trois semaines après, il achevait de s'habiller pour aller rejoindre, au manège de la Porte-Maillot, Mme Noyzé, et s'avisait que sa bicyclette, remisée en bas, à la garde des concierges, avait besoin d'une réparation, quand le timbre vibra. Il ouvrit à Serge, essoufflé des cinq étages.

— J'ai voulu vous éviter le dérangement, maman ne peut monter ce matin.

Il jeta son chapeau tyrolien sur une chaise, releva, d'un geste caressant, ses cheveux bouclés, en cherchant des yeux, instinctivement, un miroir. Son costume de bicycliste, gardé par coquetterie, moulait sa poitrine et ses hanches d'un jersey bleu, sur lequel s'ouvrait un veston court; une culotte dégageait ses jambes, nerveuses et fines sous des bas à côtes mi-couleur. Il était charmant, comme en travesti. Et, regardant Lucien avec un regard affectueux, il rappelait tellement sa mère que sa séduction en prenait une grâce équivoque.

— J'espère que Mme Noyzé n'est pas souffrante?

Lucien goûtait fort ces leçons en commun, où sa supériorité lui permettait de jouer le rôle de moniteur, soutenant la jeune femme, courant à ses côtés, prêt à lui ouvrir les bras en cas de chute. Elle partait, ma foi! Et légère, et souple, très gracieuse

en jupe courte. Le rose de l'audace et l'ivresse de l'effort allaient bien à sa figure éclatante ; elle respirait avec un sourire d'oppression exquis, tandis que, sous le petit plastron de chemise d'homme, sa gorge s'enflait et s'abaissait en vague douce.

— Non, une migraine seulement.

Serge n'ajouta pas que cette migraine suivait une scène de rentrée de bal, faite par son père. Habitué à dissimuler ses émotions, il souriait en montrant les dents, qu'il avait petites et blanches. Lucien ne se douta pas que ce sourire eût voulu mordre, et que l'enfant redoutait et haïssait son père. C'était ainsi pourtant, soit que, par des maladresses ou des brutalités, M. Noyzé se fût aliéné ce cœur féminin, soit que, surprenant aux portes des discussions étouffées, Serge eût pris parti pour sa mère, étant tout son caractère, tout son sang. Il demanda :

— Je ne vous dérange pas, au moins?

— Pourquoi donc?

Serge fit, avec une malice provocante :

— Vous auriez pu cacher une belle dame dans un placard, celle avec qui je vous ai rencontré avant-hier?

— Où donc?

— Faites l'ignorant! Place de la Madeleine, au marché aux fleurs. Vous lui avez même acheté une gerbe de mimosas et d'œillets. Je passais en fiacre, avec maman. Elle est bien jolie, cette dame.

— Ah! dit plaisamment Lucien, vous vous y connaissez donc, à votre âge, polisson!

Et souriant, flatté :

— C'était Manon.

Il ne l'avait pas revue, depuis la nuit voluptueuse, ne l'avait pas même recherchée, par dilettantisme, gardant meilleur le souvenir poétisé des caresses, craignant peut-être de s'attacher à elle, ou détourné par son flirt avec Mme Noyzé. Cette rencontre, en six semaines, avait été la seule. Il est vrai que Manon, ainsi qu'elle le lui avait confié, avait été soigner sa mère malade, à Vannes. Voyageant seule? — Hum! Son inconstance était légendaire, ses coups de tête innombrables; mais le bon était qu'on la retrouvait la main tendue, les joues fraîches au baiser, en camarade, et qu'une tendresse avec elle pouvait avoir, pour symbole odorant et éphémère, la gerbe de fleurs qu'il lui avait offerte, sur une place publique, au milieu des passans.

— Tenez! dit-il.

Furetant dans un carton, il en tirait une feuille de papier, sur laquelle une aquarelle de Symore représentait Manon, de face, si bien venue que Lucien avait soutiré au peintre cette pochade,

dont la gorge et les épaules s'en allaient effilochées, en essuiement de pinceau. Serge s'anima, la rougeur de Chérubin vint à ses pommettes.

— Vous me la ferez connaître? implora-t-il câlinement.

Lucien lui passa la main sous le menton :

— Et que dirait votre maman? Mais m'a-t-elle vu?

— Bien sûr, elle a ri.

Et livrant le secret de son amour filial, de sa gratitude passionnée envers celle qui lui passait tout, il dit :

— Oh! maman! personne ne sait combien elle est indulgente, comme elle a les idées larges.

Lucien pensait : « Trop larges, si les médisances sont vraies. » Mais les illusions de Serge le touchèrent.

— Et votre « bachot », Serge ?

Il se demandait si cela lui nuirait auprès de Mme Noyzé : elle affectait de le traiter en enfant, en aîné de Serge. Si elle allait être un peu piquée de jalousie, contre Manon ? Son flirt y gagnerait-il ?

— Ah! mon bachot? Cela en fait, du tirage à la maison! Maman s'obstine à me garder externe, veut me payer un professeur à la maison, tandis que mon père voudrait m'enfermer dans une « boîte », une sale « boîte » !

Ses traits se tiraient douloureusement, à cette menace qui ravivait sa rancœur contre son père.

— Mais, s'écria Lucien, sans se rendre compte des mobiles personnels qui le poussaient, voulez-vous que je vous serve de répétiteur ? Je ne suis pas si loin de mes examens que je ne puisse vous chauffer pour le vôtre.

— Mais vous n'auriez pas le temps !

— Oh ! j'en ai de reste, je ne prépare pas sérieusement mon agrégation de droit. Mon service militaire va dans quelques mois arrêter mes études.

Serge, très remué, dit :

— Vrai, vous consentiriez! Oh! que maman sera contente! Vous verrez, avec vous je travaillerai très bien. Quand commençons-nous ?

Et se mordant les lèvres, la voix soudain altérée :

— Je le disais bien à maman, que vous seriez un ami pour moi, et pour elle aussi, n'est-ce pas ? Elle a tant besoin d'affection, oh! tant besoin!

Une ombre noire passa sur son visage, la cordialité de « grand », que venait de lui témoigner Lucien, touchait à vif ses sentimens opprimés de « petit »! Ce que sa pudeur, sa fierté, l'auraient empêché de dire, un peu de bonté, sa reconnaissance,

l'emportèrent. Et sanglotant tout à coup sur la poitrine de l'ami :

— Oh ! si vous saviez, papa la rend si malheureuse ! — Ce mot de « papa » lui était échappé, dans un reflux de ce qui pouvait lui rester de tendresse pour son père ! — Il ne la comprend pas, je crois qu'il ne l'aime plus, je ne sais pas s'il l'a jamais aimée ! Et il la gronde si souvent à cause de moi, il dit que je suis un paresseux. Mais un rien me rebute, mon professeur du lycée se moque si lourdement de moi. Pour elle, pour elle seule je veux réussir à mon baccalauréat ! Elle est si tendre, elle a pour moi des soins que je ne peux dire. Tous les soirs elle me borde dans mon lit. Vous la voyez qui sourit, qui se force à parler. Mais bien souvent elle est triste, elle a les yeux rouges. Je ne suis plus un enfant, il y a des choses que je comprends trop. Mon père est injuste pour elle, il est méchant, il lui parle durement : alors moi, moi, mon cœur se crève !...

Et son cœur se crevait, au pauvre enfant, et les grosses larmes gâtaient son joli visage, ruisselaient sur le coquet costume, qui paraissait là tout piteux et déplacé.

Très ému, Lucien dit :

— Ne pleurez pas, mon petit Serge. Devenez vite un homme. Ne pleurez plus !

Il lui essuyait les yeux, avec une envie folle de le serrer dans ses bras, de trouver les mots qui consolent, et c'était plus fort que lui, en même temps, il lui semblait que c'était Mme Noyzé, petite fille, qui se lamentait là. Il ne savait pas que Serge était venu le trouver, tout gros de chagrin, luttant contre une détente nerveuse, sous ses airs d'espiègle mauvais sujet.

Lentement, Serge se reprenait. Avec la mobilité de son âme si peu virile, sa coquetterie revenait, et comme ses yeux lui faisaient mal :

— Laisse-moi les mouiller d'eau fraîche, demanda-t-il fraternellement.

Il prit les mains de Lucien dans les siennes qui brûlaient.

— Je ne pourrais plus te dire *vous*, à présent.

VIII

Chez Mme Hardeuil, à 5 heures, en visite.

— Ah ! bonjour, Lucien, disait-elle avec indulgence. Votre mère va bien ? M. de Vertsève ? Il y a longtemps qu'on ne vous a vu ?

Il s'excusait. Sans l'insistance de Mme Trénis, peut-être eût-il remis à un autre mercredi cette corvée ; ce qui l'avait décidé

surtout, c'était l'espoir, donné par Mme Noyzé, qu'il l'y retrouverait. Et son regard alla la chercher, près de la table à thé, dans le salut correct qu'il adressait aux dames.

— Mlle Clotilde se porte bien ?

— Elle est sortie avec Mme Rim, elle va rentrer. Je crois qu'elle a quelque chose à vous demander.

Mme Hardeuil fut interrompue par l'entrée d'une grosse dame, la générale Couvillon, qui avait la figure enluminée et la voix rauque d'une vivandière, une façon militaire de passer le monde en revue, le nez en bataille sous un chapeau à plumes; elle faisait un vivant contraste avec son mari, qui était petit, fin et myope. Il venait d'être nommé au commandement du 20e corps : on la félicita. Elle se rengorgeait, non sans de terribles oscillations du bouquet de plumes, retirant avec effort ses gants pour se restaurer d'un verre de porto et d'un sandwich.

— Une tasse de thé, monsieur Lucien ?

Il accepta. Mme Noyzé, près de laquelle il avait pris place, lui présenta le petit sucrier d'argent. Ils se sourirent.

On parlait de la soirée donnée par les Hartliff, des Américains millionnaires.

— Vous n'y étiez pas, monsieur Trénis ? Il faut que vous les connaissiez, Mme Hartliff réclame de bons valseurs !

Il grimaça intérieurement, trouvant qu'on avait assez abusé de ses jambes et qu'on pourrait bien, maintenant, l'inviter pour lui-même. Dépité, il regarda d'un air aimable Mme Hardeuil qui disait :

— Clotilde ne se lassait pas de danser. C'était son second bal, aussi...

Une dame s'écria :

— Elle a fait sensation, sa toilette était exquise !

— Oh ! bien simple ! dit Mme Hardeuil d'un air détaché, souligné par un jeu de doigts qui fit scintiller ses bagues. Enrichie par le labeur forcé, l'adresse et, ajoutaient les mauvaises langues, le manque de scrupules de son mari, ingénieur à idées vastes, très mêlé au monde politique et financier, elle affectait, au milieu du plus grand luxe, une simplicité dédaigneuse, vêtue de noir, encore belle sous des bandeaux sévères, les yeux volontaires en un teint mat et une expression recueillie de supérieure de couvent.

Une porte s'ouvrit. Clotilde, qui avait pris le temps de passer dans sa chambre ôter son chapeau, entra vivement. Le délicieux printemps ! Son visage, ses cheveux d'or brun, ses mains blanches furent une apparition de lumière, ses yeux et son sourire un rayonnement d'aurore. Elle embrassa sa mère au front, d'un élan

gracieux, où ploya sa fine taille et se modela la forme de son corps jusqu'à la légère fuite des jambes, sous la jupe de drap, Elle distribua des shakehands. Au contact de ses amies Sissy, Édith et Arabella Hartliff, elle prenait des manières franches et délibérées, conformes à sa nature primesautière et à son horreur du convenu. Son père l'appelait familièrement : *My boy*. Il l'adorait, et Clotilde le lui rendait, s'entendant mieux avec lui qu'avec sa mère, admirant, vénérant l'homme de travail, d'intelligence, de succès, si bon pour elle.

— Ah ! dit-elle à Lucien, bonjour, écoutez ! On nous permet !

Elle le tira dans une embrasure, là seulement cessa de lui tenir le bras entre des doigts qui pinçaient bien, doigts solides et longs de cavalière intrépide et de fine raquette au lawn-tennis.

— Voilà. Papa veut qu'on joue ici la comédie. Écoutez ! Moi, je veux bien. Mais si c'est une pièce stupide comme celles qu'on donne dans les salons, n'en parlons pas. D'abord, je veux une pièce à costumes, et avec des gens qui me plaisent, et en vers, et pas de grandes machines qui ratent, et quelque chose où vous joueriez ! Voilà !

Il fit le modeste, mais elle déclara :

— Pas de bêtises, vous jouez très bien. Allons, vite, une idée !

Au fait, il avait eu, jadis, des succès d'acteur mondain, dans des monologues ou des niaiseries, il est vrai. On pouvait se lancer. Il proposa diverses pièces. Elle murmura :

— Quel dommage que les misses Hartliff... mais il n'y a pas à y penser.

Rien de joli en effet, de comique aussi, comme l'indécision charmante, le petit accent avec lesquels Arabella, Édith et Sissy prononçaient le français, malgré les leçons de diction de l'excellent sociétaire Worms.

Il dit :

— Il y a deux piécettes de Théophile Gautier, n'en parlons pas, on ne vous les laisserait pas jouer.

Il connaissait les scrupules bourgeois des parens.

— *Le Passant*, de Coppée ? Du Banville ? Tenez, *le Beau Léandre ?*

— Pourquoi pas les deux ? dit Clotilde enthousiaste, prise par la griserie que dégage, d'avance, toute atmosphère théâtrale. Qu'est-ce que c'est, racontez !

Il lui disait la trame sommaire, la répartition des rôles.

— Vous feriez Léandre ? demanda-t-elle.

Il y avait songé, mais une meilleure idée lui vint, de ce que Mme Noyzé était là, se retournant vers eux ainsi que d'autres dames qui souriaient, parce qu'on devinait de quoi ils parlaient.

— Non, j'en ai un sous la main, — et presque à l'oreille toute menue de Clotilde : — Serge Noyzé.

— Un enfant, fit-elle de même, avec le beau dédain de ses seize ans.

— C'est ce qu'il faut, vous verrez, il a le physique du rôle.

— Soit, mais ne disons rien à personne. Apportez seulement les brochures. Papa décidera, je m'en charge.

— Chut, alors?

— Chut!

Ils se mêlèrent aux groupes. Mme Hardeuil souriait. Lucien se dit qu'il ne s'était pas fait assez prier; un retour vaniteux gâtait toujours ses premiers mouvemens. Et cependant l'aubaine le ravissait, ce rêve, jouer, avec un être exquis, avec la jeunesse même en robe de printemps, un de ces poèmes aux rimes tintinnabulant en clochettes d'or, qu'il aimait par-dessus tout. Déjà il se voyait, sous le masque zébré des grimes, Cassandre hargneux et toussotant, étayé sur un jonc à pomme d'argent. Comme Clotilde serait vivante en ingénue!

Mme Noyzé se levait; il surprit un regard de Clotilde qui l'invitait à partir en même temps, afin d'obtenir d'elle que Serge jouât. Il prit congé, avec un plaisir un peu perfide, rattrapa Mme Noyzé dans la rue. Il pleuvait.

Ouvrir son parapluie, l'abriter, la forcer à prendre son bras, fut l'affaire d'un instant.

— Voulez-vous que je vous mette en voiture?

Elle consulta sa montre, une noisette vitrée dans un bracelet d'or.

— Il ne pleut guère, il faut que j'aille aux magasins du Louvre.

— Puis-je vous accompagner jusque-là?

— Certainement.

Ils traversèrent la place de l'Opéra. Elle avait une peur affreuse des voitures; l'assurance qu'il montrait, se faufilant légèrement entre les lourds omnibus, ne la rassurait pas.

— J'ai vu écraser une femme, dit-elle d'un petit haut-le-corps. Pendant bien des nuits, j'ai entendu le cri qu'elle a poussé sous les roues.

— C'est affreux, dit Lucien avec un sourire apitoyé.

— Elle s'était jetée au-devant des chevaux. Elle voulait mourir. Les journaux en ont parlé.

— Un drame d'amour?

— D'amour.

Et dans sa voix, dans son regard, quelque chose passa, de fugitif et de profond.

Lucien saisit l'occasion :

— Bah! qu'importent les dangers, le désespoir, la mort, toutes les choses noires de la passion, pourvu qu'on aime et qu'on soit aimé.

Elle répéta, écho ironique et doux :

— Aimé!

De larges flaques de lumière mouillée alternaient sur le trottoir avec des mares d'ombre. Elle s'arrêta devant les feux étincelans d'une devanture de joaillier, sans quitter pour cela son air sentimental et maternel.

Lucien serra doucement le bras qu'il tenait dans le sien, un bras moelleux dans une jaquette d'astrakan, et dont la chaleur gagnait le sien, tandis que s'exhalait, dans l'air mou, un parfum de fourrure.

— Donnez-moi un bijou, fit-elle par plaisanterie.

Il ne comprit pas tout de suite, mais comme elle répétait :

— Lequel me donnez-vous?

... Il examina gravement les bagues de pierreries, les colliers de diamans, les broches de perles, qui scintillaient sur le velours des écrins.

— Je vous donne cette petite bague, ce cercle d'or qui enchâsse un serpent d'émeraude.

Soit qu'il eût deviné juste son désir imaginaire, soit qu'elle se prêtât à son choix fictif, elle déclara :

— C'est celle que je désirais, merci!

Il dit, en l'entraînant :

— Entrons donc!

Elle le regarda stupéfaite.

— Pour quoi faire?

Il dit simplement :

— Pour l'acheter.

— Vous êtes fou! se récria-t-elle. Comment, vous avez cru!... Mais je plaisantais!

— C'est bien pour cela que je ne vous ai pas *donné* la rivière de diamans du milieu, mais cette babiole.

— Enfant, fit-elle, enfant! Faut-il que vous soyez enfant! Est-ce que je puis accepter une bague? Et de vous, encore?

— Pourquoi pas?

— Parce que...

Ce fut elle qui l'entraîna, il se sentait triste et humilié de son refus; et cependant, cette dépense n'eût-elle pas été une folie, de toute manière?

— Tenez, dit-elle, comme ils passaient devant un grand confiseur, achetez-moi plutôt des bonbons.

Il répondit, brutal :

— Pourquoi pas des sucres d'orge?

Piquée de ce ton :

— Eh bien, je ne veux rien de vous, répliqua-t-elle.

Alors il dit très bas :

— Pardonnez-moi.

L'inconvenance d'avoir manqué, si peu que ce fût, à une femme, la peur d'avoir déplu à celle à laquelle entre toutes il voulait plaire, le confondit. Il se serait mis à genoux sur la chaussée.

— Pardonnez, répéta-t-il, je ne sais ce que j'ai ce soir. Dites-moi que vous ne m'en voulez pas?

Elle secoua doucement la tête, comprenant bien sa nervosité, puisqu'elle en était cause. Lucien sentit la manche d'astrakan peser avec abandon sur son bras; et de promener en silence cette grande belle femme, bien d'accord et du même pas, lui parut plus suave encore que tout à l'heure.

Il lui contait les projets de théâtre. Elle objecta le temps que perdrait Serge. Il se fit fort de le lui faire rattraper; il pouvait lui donner des répétitions plus souvent.

Elle parut heureuse et dit :

— Vous êtes bon pour mon petit Serge.

S'il avait osé, comme il eût dit :

— Ça m'est très facile, puisque je vous aime.

Il murmura seulement :

— Je suis trop heureux de vous faire plaisir.

Ils arrivèrent aux vitrines en feu du Louvre. Elle dit :

— A bientôt.

— A vendredi, pour la leçon de Serge!

— A vendredi, fit-elle d'un sourire.

Un garçon bleu lui ouvrit la grande porte de cristal. S'engouffrant dans un chatoiement d'étoffes, un va-et-vient de gens, elle se perdit à ses yeux. Maudissant sa gaucherie, il sentit alors toute la convoitise et tout le regret qu'elle lui laissait. Il croyait percevoir encore le parfum de fourrure, et le frôlement de son corps.

PAUL MARGUERITTE.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

ROME ET LA RENAISSANCE

LE JEU DE CE MONDE

1509-1512

I

« Le pape, — disait de Jules II, dans une occasion solennelle, l'ambassadeur vénitien Domenico Trevisano, — le pape veut être le seigneur et maître du *jeu de ce monde* (1)... » Donnons-nous pour quelques instans le spectacle de ce jeu plein de ruses et de surprises : les étranges vicissitudes de la Ligue de Cambrai nous feront peut-être mieux comprendre, dans la suite, certaine stance de Raphaël au Vatican, telle peinture de Michel-Ange dans la Sixtine.

La ligue conclue à Cambrai, le 10 décembre 1508, entre le pape et les trois souverains de France, d'Autriche et d'Espagne, — et auxquels vinrent se joindre aussitôt les princes italiens de Ferrare, de Mantoue et d'Urbino, — ne visait à rien moins qu'au démembrement total de la République des lagunes : ce fut la réponse de Jules II au refus obstiné de la Signorie de restituer au Saint-Siège les villes importantes de la Romagne (Ravenne, Faenza, Cervi, Rimini), qu'elle détenait très indûment. « Je réduirai encore votre Venise à l'état de hameau de pêcheurs dont elle est sortie, » avait dit un jour le pape ligurien à l'ambassadeur Pisani, à quoi le fier patricien n'a pas manqué de répliquer : « Et nous, Saint-Père, nous ferons de vous un petit curé de village, si vous n'êtes pas raisonnable... » Ce langage donne la mesure de l'aigreur à laquelle on était arrivé de part et d'autre.

(1) *Il papa vuol essere il signore e maestro del giuoco del mondo.* (Rapport lu par l'envoyé Trevisano devant la Signorie, le 1er avril 1510. Alberi, *Relazioni*, III, p. 33.)

Dans la bulle d'excommunication lancée bientôt après (27 avril 1509) contre les Vénitiens, ceux-ci étaient accusés « d'unir l'habitude du loup à la férocité du lion, et d'écorcher la peau en arrachant les poils... »

Une seule bataille gagnée par les Français dans la plaine d'Agnadel (14 mai 1509) suffit pour abattre l'orgueilleuse patrie de Pisani, pour lui faire perdre du coup toutes ses conquêtes dans la péninsule et la réduire à ses canaux et à sa lagune. « Là, écrit le chroniqueur Saint-Gelais, furent vaincus une nation de gens saiges, puissans et riches et qui n'avoient oncques esté subjuguez qu'à cette fois, depuis Attila roy des Huns... » Dans son extrême détresse, la Signorie prit la sage résolution de ne pas disputer aux armées de la coalition les villes de la Romagne et de la Pouille, et de ne songer qu'au recouvrement de la Terre-ferme tombée aux mains de Louis XII et de l'empereur Maximilien. Elle voulut aussi se concilier à tout prix le principal auteur de ses maux : *Sanabit qui percussit!* écrivait-elle à Jules II, que cet appel ne laissa point de toucher. La possession de la Romagne une fois assurée, le Rovere n'avait en effet aucun intérêt à la destruction de l'antique et glorieux État des doges, et bien des considérations lui recommandaient de conserver à l'Italie son grand boulevard sur l'Adriatique. « Si votre terre n'existait pas, il faudrait en créer une, » déclarait-il quelques mois plus tard à Domenico Trevisano. Il commença à se dégager lentement d'une ligue devenue importune, et entama de longues négociations avec la République pour la relever de l'interdit qui pesait sur elle. Les cardinaux français à Rome avaient beau représenter que cet interdit était stipulé par un article formel du traité de Cambrai, et que l'absolution blesserait profondément Louis XII, lui porterait le coup au cœur (*dare coltello nel petto*) : Jules II passa outre. « Ces Français voudraient toujours faire du pape le chapelain de leur roi, » est un des mots caractéristiques du Rovere qu'on relève dans les documens vénitiens (1)... Admirez au passage combien certaines « paroles ailées » qui ont eu une si grande vogue de nos jours, — ces aphorismes sur un État qu'il faudrait inventer s'il n'existait pas, sur le « pape-chapelain », et sur le « coup au cœur », — sont déjà de date très ancienne, de l'époque de Jules II!...

Le 24 février 1510, Rome eut le spectacle extraordinaire et grandiose d'un Canossa en pleine Renaissance. Sur le perron de la vieille basilique vaticane déjà à moitié abattue par Bramante, devant la porte de bronze de Filarete, cinq envoyés de la Signorie,

(1) *Questi Francesi voleno pur ch'io sia capellano del suo re.* (Dépêche de Girolamo Donato, 19 juin 1510.)

tous vêtus d'écarlate et portant les noms les plus illustres du Livre d'or, — les noms de Mocenigo, Capello, etc., — se tenaient à genoux et demandaient au pape pardon pour la République de Saint-Marc. Jules II, assis sur le trône pontifical, avait en main une verge d'or, ainsi que chacun des douze cardinaux qui l'assistaient. Le *Miserere* fut chanté, et à chaque verset du psaume, le pontife et ses assistans touchaient légèrement de leurs verges à l'épaule des *nobili* repentans. La cérémonie d'expiation terminée, une foule immense reconduisit les envoyés vénitiens avec des acclamations frénétiques.

Certes, la conduite du pape dans toute cette affaire d'absolution fut d'une désinvolture superbe à l'égard de ses bons alliés de Cambrai : mais les Vénitiens n'en avaient pas autrement agi, en 1508, envers Louis XII, en l'abandonnant au beau milieu d'une alliance pour conclure une trêve de trois ans avec son adversaire, l'empereur Maximilien ; et Maximilien, de son côté, ne s'est pas fait faute, la trêve à peine signée, d'entrer dans la grande conjuration des puissances contre la République de Saint-Marc. C'était là *le jeu de ce monde* d'alors, la politique constamment pratiquée dans le glorieux *Cinquecento*, et je n'oserais pas affirmer qu'elle soit tout à fait inconnue dans notre siècle de progrès. Aussi Ferdinand le Catholique supporta-t-il l'affront sans trop crier, en homme avisé et qui a déjà reçu sa récompense : les places convoitées dans la Pouille. L'empereur Maximilien cria fort, il est vrai, et, comme toujours, commença par se démener terriblement ; mais comme toujours aussi, il finit par montrer ses coudes percés, par demander de l'argent à tout le monde, — il en demanda même au pape ! — et par se morfondre dans son impuissance agitée. Il en fut tout autrement du roi très chrétien, qui, à bon droit, pouvait se dire indignement trahi par l'homme qu'il n'a fait qu'obliger et combler, auquel il a procuré Bologne en 1506 (1), et tout récemment les villes de la Romagne. Le promoteur de la Ligue de Cambrai faisant sa paix avec le doge en dehors et au détriment de la France ; l'ancien confident et ami des Valois et qui de tout temps, — déjà du temps d'Alexandre VI, — a fait son possible pour les entraîner dans les affaires italiennes, parlant soudain de les renvoyer de l'autre côté des Alpes : en vérité, il y avait là de quoi profondément étonner le successeur de Charles VIII ; et il n'était

(1) En 1506, Louis XII était l'allié également du pape et de Bentivoglio ; à ce dernier il avait même garanti la possession de ses États. En apprenant la marche de Jules II sur Bologne, le roi ne voulut d'abord y croire : « Décidément le pape a trop bu !... » Il finit cependant par se résigner, par prêter même huit mille hommes au Rovere et lui écrire de *faire vite !...* Jules II a montré à Machiavel la dépêche royale. (Machiavelli, *Seconde légation à la cour de Rome.* Lettre de Civita-Castellana, 28 août 1506.)

pas encore au bout de ses surprises. Ferrare passait alors pour le poste avancé et la place forte de la France dans la péninsule, et son duc, le vaillant et cruel Alphonse d'Este, a toujours été l'homme lige de Louis XII, son allié le plus constant et le plus dévoué. Il avait accédé à la ligue dès l'origine et continuait de combattre pour elle contre les Vénitiens. Sa femme, la fameuse et trop calomniée Lucrèce Borgia, charmait les guerriers gaulois par ses grâces et ses « vertus »; elle était proclamée « la perle du monde » par Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche. « J'ose bien dire, écrit le *Loyal Serviteur*, que de son temps, ni beaucoup avant, il ne s'est point trouvé de plus triomphante princesse, car elle étoit belle, bonne, douce et courtoise à toutes gens... » Mais voici qu'un jour le pape s'avise de sommer brusquement le duc Alphonse, « comme vassal du Saint-Siège », d'avoir à cesser toute hostilité contre la Signorie sous les peines canoniques les plus sévères; et il finit par exécuter la menace, en lançant contre lui (9 août 1510) une excommunication furibonde qui le déclarait dépouillé de ses États, de ses titres, honneurs et droits, et prononçait la réunion de Ferrare et de son territoire au patrimoine de l'Eglise. L'excommunication s'étendait *à tous les partisans du duc*, et touchait ainsi de très près le roi très chrétien lui-même. C'en était trop, et Louis XII n'eut plus de ménagemens pour le prêtre ingrat et félon, « fils de paysans qu'on devrait mener à coups de bâton ». Il convoqua à Tours (15 septembre 1510) « les évêques, prélats, docteurs et autres gens de bonnes lettres du royaume »; et ce synode déclara que le roi pouvait en sûreté de conscience « *guerroyer le Saint-Père* pour sa défense et celle de ses alliés. » Il fut même parlé de convoquer un concile général « pour réformer l'Église dans son chef et dans ses membres. »

Le Rovere ne s'émut pas trop des armes spirituelles qu'on forgeait contre lui en Touraine, et continua de faire avancer ses troupes dans le duché de Ferrare. Il avait résolument pris son parti; il voulait en finir avec ces étrangers, Français ou Allemands (il n'osait pas ajouter Espagnols), qui depuis tantôt vingt ans, ravageaient la malheureuse péninsule : *fuori i barbari!* devint désormais son grand cri de guerre... Le cri fit tressaillir plus d'un cœur italien, et les humanistes surtout acclamèrent avec enthousiasme le *second Jules* et son courageux *alea jacta*. Le jeu ne laissait pas cependant d'être des plus périlleux, et les gens froids, les gens rompus et corrompus aux affaires, hochaient gravement la tête. « Je ne comprends pas ce pape, écrivait Francesco Vettori à Machiavel le 3 août 1510, comment est-il possible qu'il veuille faire la guerre à la France, lui seul avec les Véni-

tiens (1)!... » Mais le Rovere avait une armée fort respectable et un trésor bien rempli. Les Vénitiens, ensuite, n'étaient plus à ce moment les vaincus effarés d'Agnadel : ils avaient repris courage, reformé leur armée et leur flotte, recouvré plusieurs places dans la Terre-ferme, battu les généraux de l'empereur Maximilien et fait prisonnier un des chefs de la ligue, François Gonzague, marquis de Mantoue. Enfin, et avant tout, Jules II avait eu la bonne fortune d'évincer Louis XII dans un marché avec les Suisses (4 mars) et de s'assurer leur concours pour cinq ans (2). Or les vainqueurs de Granson et de Morat étaient réputés à cette époque les soldats les plus vaillans de la terre; Machiavel les croyait capables de conquérir le monde. Le pape comptait beaucoup sur ces enfans de Tell. « Les Suisses sont des médecins excellens pour le *mal français* », aimait-il à répéter, faisant allusion à la terrible épidémie qui sévissait alors dans la péninsule (en France on l'appelait le *mal italien*). « On verra bien, disait-il encore, on verra si j'ai les reins aussi solides que le roi de France (3)... »

Le plan de campagne fut supérieurement combiné. Pendant que les Suisses prendraient les Français à revers dans le Milanais, une flotte vénitienne les attaquerait à Gênes sur leur flanc, et l'armée pontificale donnerait la main aux troupes du doge à travers le Ferrarais. Le 17 août 1510, Jules II quittait Rome pour se rendre sur le théâtre des opérations militaires : « Délaissant la chaire de saint Pierre, — comme s'exprime le chroniqueur français, — pour prendre le titre de Mars, Dieu des batailles, desployer aux champs les trois couronnes et dormir en eschauguette, et Dieu scet comment ses mitres, croix et crosses estoient belles à veoir voltiger parmy les champs... »

(1) Fragment de lettre inédite cité par M. Nitti, *Macchiavelli nella vita e nelle dottrine*, I, p. 399.

(2) En même temps Jules II stipulait, pour lui *et ses successeurs*, un corps de deux cents hommes qui auraient toujours la garde du palais apostolique et de la personne du pape : la *guardia Svizzera* qu'on voit encore aujourd'hui et dont l'uniforme consistait alors déjà dans l'ancien pourpoint et haut-de-chausse suisses avec la toque de velours noir. Les couleurs n'ont pas toujours été noir, rouge et jaune : dans la *Messe de Bolsène*, de Raphaël, le costume des gardes suisses a les nuances du vert et du gris (blanc?) à côté du rouge et du jaune (or). Les descriptions du célèbre *possesso* de Léon X en 1513 disent que la garde suisse portait un costume rayé de blanc et de rouge. Enfin, dans le rapport des orateurs vénitiens de 1523 (Albéri, III, 43), je lis : *La guardia degli Svizzeri tutti vestiti di una livrea bianca, verde e gialla.* May (de Romain-Motier), *Histoire militaire de la Suisse* (Lausanne, 1788, vol. VIII, p. 525-528) manque de renseignemens à ce sujet, et se borne à dire : « L'uniforme est jaune, tailladé en incarnat et bleu. »

(3) J'atténue l'expression pour pouvoir la traduire : *Vederò si averò si grossi li cogl... come li ha il re di Francia.* (Lettre d'un témoin citée par M. Gozzadini, *Atti e Memorie... di storia patria di Romagna*, 1887, p. 186.)

II

Bologne devint le quartier général de Jules II dans cette campagne mémorable. Il y fit son entrée le 22 septembre, et passa en revue les troupes qui se dirigeaient sur Modène, et que commandait Francesco Maria della Rovere, alors âgé de vingt et un ans. Francesco Maria était le neveu du pape, le neveu aussi (par sa mère) de Guidobaldo, le dernier des Montefeltri, auquel il avait succédé en 1508 dans le duché d'Urbino, et il est généralement admis que Raphaël a reproduit ses traits dans la figure en manteau blanc qui se détache au second plan de l'*École d'Athènes*, à gauche, au-dessus du groupe de Pythagore : figure magnifique et d'une beauté idéale (1). Ce ravissant éphèbe, au visage si gracieux et candide, savait cependant, à l'occasion, assassiner son homme avec beaucoup de prestesse; c'est lui également qui, gonfalonier de l'Église en 1527, laissera faire Charles de Bourbon, et, pour se venger des Médicis ses spoliateurs, assistera les bras croisés au néfaste sac de Rome... Dans cette année 1510, toutefois, Francesco Maria ne fut que le chef nominal de l'armée du Saint-Siège : le chef véritable qui dirigeait toutes les opérations, le « Mars, dieu des batailles », c'était ce vieillard valétudinaire qu'on voyait passer dans les rues de Bologne, précédé du saint sacrement et suivi de quatorze cardinaux.

Mars, dans des circonstances si extraordinaires, fut peut-être excusable d'oublier les obligations qu'il avait envers Apollon; il se trouva en tout cas quelqu'un pour le lui rappeler d'urgence. Il avait quitté Rome sans laisser de fonds pour Michel-Ange ni de dispositions à son sujet; et celui-ci, toujours ombrageux et hargneux, n'eut rien de plus pressé que d'aller relancer le pape jusque dans son camp et de lui mettre le marché à la main. Les biographes de Buonarroti redoublent, à cet endroit, de récriminations contre le Rovere, contre ses lésineries et procédés impardonnables envers l'homme de génie : j'avoue cependant que je pencherais plutôt à bien admirer Jules II d'avoir, dans un pareil moment, et au milieu de tant de soucis, daigné écouter les doléances de son peintre bourru. Il satisfit à sa demande et eut pour lui des paroles encourageantes, ainsi qu'en témoigne une lettre

(1) M. de Reumont (*Geschichte der Stadt Rom.*, III, 2, p. 848) met cependant en doute le bien fondé de cette tradition, dont on ne trouve pas trace dans Vasari. « On ne peut imaginer rien de moins ressemblant au portrait authentique de Francesco Maria par Titien, qui se trouve aux Uffizi de Florence [salle des Vénitiens, A]. La grande différence d'âge n'explique pas la profonde divergence des figures. Rien de commun entre le jeune homme blond et svelte de l'*École d'Athènes*, et l'homme brun et trapu aux traits bien marqués et peu sympathiques du cadre vénitien. »

écrite par l'artiste à son père, après son retour de Bologne (1) Chose curieuse, la correspondance de Michel-Ange pendant les cinq ans passés sous la voûte sixtine est constamment chagrine et morose; on n'y entend que des griefs et des plaintes; aucun signe de contentement ou seulement d'amour pour son œuvre, aucun appel à la gloire, aucune perspective des jours meilleurs n'y viennent éclairer l'horizon sombre et chargé de nuages; seule la lettre écrite à ce retour de Bologne fait exception. Elle trahit une préoccupation de succès et exprime une espérance d'avenir; on y trouve même une parole de sympathie, j'allais presque dire d'attendrissement pour le Rovere. « Cher père, je suis allé parler au pape... et je suis retourné ici mercredi matin. Il m'a fait payer par la *Camera* quatre cents ducats en or... Priez Dieu que mon travail me fasse honneur et que je contente le pape; car si je le contente, j'espère qu'il nous en reviendra quelque bien. *Priez Dieu aussi pour lui...* »

Le pape, à ce moment, avait en effet grand besoin qu'on priât pour lui : car il était tombé gravement malade dans les premiers jours d'octobre, et courut de plus le danger d'être fait prisonnier. Le maréchal français Chaumont, gouverneur du Milanais, avait brusquement abandonné sa position devant Modène pour courir sur Bologne, alors complètement dégarnie de troupes; le 18 octobre il n'était plus qu'à trois lieues de la ville. « Ils ne m'auront pas vivant, criait le terrible pontife en se tordant sur son lit de douleur; ils ne m'auront pas vivant : *je prendrai du poison* (2)!... » De ce lit, il sut cependant leurrer le chef français par des négociations dilatoires jusqu'au moment où lui arrivèrent des secours, et ce fut Chaumont qui mourut bientôt après du dépit de s'être laissé éconduire par un vieillard agonisant, du remords aussi, — trait caractéristique du temps! — d'avoir porté les armes contre le vicaire du Christ; il lui en demanda l'absolution avant d'expirer... Le pape ne recouvra la santé qu'au bout de deux mois (décembre 1510), furieux d'avoir perdu un temps précieux, furieux contre les Suisses qui s'étaient joués de lui dans le Milanais, et contre les Vénitiens qui avaient échoué dans l'attaque sur Gênes; furieux surtout contre le duc d'Urbino qui ne parvenait pas à prendre la place de Mirandole, place considérée comme la clef du duché de Ferrare et vaillamment défendue par la signora Francesca Trivulzio, veuve du comte Louis de la grande maison Pico della Mirandola. Il n'y tint plus; et le premier jour de

(1) *Lettres de Michel-Ange*, édition Milanesi, p. 33. La lettre est sans date; mais celle qui la suit et s'y rapporte étroitement (p. 34), a la date du 11 octobre 1510.

(2) Dépêche du protonotaire Lippomano, du 20 octobre 1510, *ap. Sanuto*, XI, 268. (Moritz Brosch, *Papst Julius II*, p. 351, note 34.)

l'an 1511 il se mit en route pour rejoindre l'armée du siège. Cette fois encore il faillit tomber aux mains de l'ennemi. Le duc de Ferrare et Bayard lui avaient dressé une embuscade au delà du château San Felice, où il avait couché la nuit; il eut à peine le temps de se rejeter en arrière et de regagner le château. « Subitement et sans ayde, — raconte le *Loyal Serviteur* — sortit de sa litière, et lui-mesme ayda à lever le pont : qui fut (le) fait d'un homme d'esprit, car s'il eust autant demouré qu'on mectroit à dire un Pater noster, *il estoit croqué.* » Le chevalier sans peur et sans reproche fut « bien *melancolié* d'avoir manqué le pape... »

On était au cœur de l'hiver, et d'un hiver exceptionnellement rigoureux; les chevaux enfonçaient dans la neige jusqu'au poitrail, et le séjour dans les tranchées de Mirandole devenait une véritable souffrance pour les soldats les mieux aguerris. Jules II, à peine rétabli de son grave accident, ne faisait attention à tout cela, et demeurait des heures entières sous le ciel inclément, exposé aux rafales et couvert de flocons de neige. Pour l'intrépidité devant les boulets, — ils pénétraient dans la masure qui lui servait d'habitation et y tuaient des hommes à ses côtés (1); — pour l'endurance aux fatigues et aux intempéries, le pape ne le cédait aux plus rudes parmi ses soudards, et il les dépassait malheureusement pour les jurons et les mots crus (2). Il avait laissé pousser sa barbe depuis sa maladie de Bologne, ce qui lui donnait un aspect insolite, presque sauvage, — *cum la barba, che pare un orso*, écrit l'envoyé Antonio Gattico à son seigneur de Mantoue, — et l'accoutrement dont il s'affublait pour résister au froid ajoutait encore à l'étrangeté de son apparition. Un très curieux cadre que j'ai vu au palais Bruschi, à Corneto, — travail d'un artiste de second ordre, mais qui manifestement a peint *de visu* et sur place, — nous représente le grand Rovere à ce moment historique. Dans le costume, rien qui révèle le pontife, ou seulement le prêtre : une grosse houppelande fourrée recouvre l'armure et enveloppe tout le corps jusqu'au menton; sur la tête, en forme de casque, un monstrueux capuchon de laine épaisse et grise, un *cuffiotto*, comme diraient les Italiens d'aujourd'hui. La barbe est encore courte et hirsute, l'expression du visage est dure et dépourvue de noblesse : nous sommes loin des portraits de Jules II tracés à diverses occasions par Raphaël!... A regarder de près cependant, cette tête du cadre de Corneto fait l'impression d'être bien res-

(1) Jules II offrit un de ces boulets à la *Santa Casa* de Lorette, où on le voit encore attaché au plafond par une chaîne.

(2) Un échantillon seulement de ce langage impossible à traduire : *La Santita Sua... cum dir che'l Duca da Urbino e un figatello et che'l vol che ritorna indretto al bordello.* Dépêche d'Antonio Gattico, l'envoyé mantouan, du 3 janvier 1511. Luzio, *Federico Gonzaga ostaggio*, p. 569.

semblante; elle rappelle la célèbre médaille de Caradosso; elle rappelle aussi le profil du jeune cardinal Giuliano della Rovere dans la fresque de Melozzo; il faut seulement tenir compte de la différence des années : trente ans d'activité et d'ambition dévorantes (1).

Mirandole capitula le 21 janvier 1511; et le Rovere fut si impatient d'en prendre possession qu'il n'attendit pas qu'on dégageât les portes barricadées de la ville et se laissa hisser dans une sorte de panier jusqu'à une brèche faite la veille dans le mur d'enceinte (2). Tant que la place a résisté, il n'a parlé que d'en passer la garnison au fil de l'épée et de traiter la comtesse Francesca comme la dernière des créatures. Il ne fit rien de tout cela une fois vainqueur; il reconduisit même la comtesse très galamment et en personne jusqu'à la frontière et écouta avec un sourire d'indulgence ses menaces d'une revanche prochaine. Il n'eut, au contraire, que des rebuffades pour le comte Castiglione (l'auteur du *Cortegiano*), qui vint le féliciter au nom de son maître le duc d'Urbino. La scène ne manquait pas certes de piquant : le fin et distingué comte Baldassare, — rappelez-vous seulement son merveilleux portrait au Louvre de la main de Raphaël, — le jouisseur le plus spirituel de cette époque de la Renaissance et son *arbiter elegantiarum*, haranguant un pape qui portait cuirasse et *cuffiotto*, et n'avait à la bouche que des *bestemmie* et des propos de corps de garde!... Jules II retourna triomphalement à Bologne, « et ce fut, — dit Paris de Grassis, — une grande joie pour le peuple de voir le pape, vénérable par son âge et sa longue barbe, monté sur un cheval fringant comme un jeune guerrier (*quasi juvenis bellicosus*). Il était en simple rochet, sans étole, sans qu'on portât devant lui le saint sacrement... » Pendant tout le reste de l'hiver, on le vit ainsi aller et venir d'une ville de la Romagne à l'autre, pour négocier et pour armer, pour traiter avec les divers ambassadeurs, ou pour mettre les places en état de défense. Il allait par la neige, par la pluie, par la boue, traîné et cahoté dans les affreux coches encore aujourd'hui en usage dans

(1) C'est le cher et regretté M. Geffroy, l'ancien directeur de l'École française à Rome, qui m'a indiqué le portrait si curieux de Corneto. M. le comte Bruschi a eu la bonté de me permettre de faire exécuter une photographie de ce cadre, qui porte la souscription *Jul. II Pont. Max.* Je n'ai pu obtenir l'accès dans l'*Armeria* du Vatican où, d'après la tradition, se trouve conservée l'armure de Jules II. — On sait que la fresque de Melozzo est maintenant (transportée sur de la toile) à la Pinacothèque du Vatican, 3e salle.

(2) Dans la *Galleria geografica* du Vatican (prolongement de la galerie de la Bibliothèque), où sont les cartes des provinces et les plans des villes appartenant au Saint-Siège, Jules II est représenté faisant (bien plus convenablement) son entrée à Mirandole sur la *sedia gestatoria* et avec un dais au-dessus de sa tête. Inutile d'observer que les peintures de cette galerie ne sont pas contemporaines, ni même du XVIe siècle.

ce pays, chariots à hautes roues attelés de quatre bœufs (*in helice vectus, quattuor bobus simpliciter trahentibus*)...

En France, en Allemagne, dans d'autres contrées encore, on n'eut que des cris de stupeur et d'indignation à ces nouvelles d'un successeur des apôtres commandant des armées, enlevant des places fortes, donnant la chasse à une femme, à une veuve, qui défendait l'héritage de ses enfans. Les faiseurs de pamphlets et de caricatures eurent libre carrière à Paris ; le jeune Ulric de Hutten, bientôt après, ameutait l'opinion sur les bords du Rhin par sa *Descriptio Julii II* et nombre d'épigrammes mordantes; Pierre Martyr écrivait d'Espagne que les cheveux se dressaient sur sa tête (*cristæ mihi præ horrore riguerunt*) à la lecture de certaines bulles du Rovere. Le sentiment fut tout différent de ce côté des Alpes, dans le doux pays *dove il sì suona*. Quelques méchantes langues à Rome — la cité éternelle n'en a jamais manqué,— avaient beau dire que « le pape avait jeté les clefs de saint Pierre dans le Tibre, pour ne garder que l'épée de saint Paul (1) ; » les patriotes italiens, les poètes, les humanistes, portèrent aux nues le soldat en tiare « qui rendait au Latium son antique honneur, sa liberté si longtemps foulée aux pieds par les barbares (2). » A ce *Latium* à la fois raffiné et énervé, le vieillard tonsuré et armé du glaive apparut comme une grande figure biblique, comme un second Moïse, — un *pontefice terribile*, dans lequel on ne trouvait à reprendre que... la barbe : depuis Étienne Ier, depuis le IIIe siècle, Rome n'a jamais connu, prétendait-on, que des papes au visage glabre!... On est vraiment étonné de l'importance que les hommes d'alors ont attachée à ce détail de toilette, de la grande place que la barbe du Rovere tient dans les dépêches et écrits du temps. Diplomates et chroniqueurs en parlent d'abondance, y reviennent sans relâche, et commentent « l'événement » sur tous les tons. Cette barbe, décidément, a fait sensation, a fait scandale : après la mort de Jules II, son propre concile de Latran ne manquera pas de rappeler à tous les membres du clergé l'obligation canonique du rasoir (3)... Comment la critique allemande ne s'est-elle pas encore avisée de chercher dans

(1) Vers du Pasquino. Roscoe, *Léon X*, II, p. 85.

(2) *Jo. Antonii Flaminii Ad Julium II. Carmina Ill. Poetarum. Ital.*, IV, 357.

(3) Séance IX du Concile de Latran, 5 mai 1514. — Léon X et Adrien VI eurent le menton rasé. Après le sac de Rome, Clément VII laissa pousser sa barbe en signe de deuil et fit publier un traité sur le sujet par Valerianus : *Pro sacerdotum barbis*. Depuis lors, beaucoup de pontifes ont porté la barbe apôtre. Paul V Borghèse fut le premier à porter une barbe Henri IV. A partir de Clément XI jusqu'à nos jours, les papes n'ont plus eu de barbe. J'emprunte la plupart de ces détails à Moroni (s. v. *barba*), qui me semble l'autorité par excellence en la matière. Avant de devenir l'estimable érudit que l'on sait, auteur d'un volumineux dictionnaire ecclésiastique, le bon chanoine a, pendant de longues années, fait la barbe au pape Grégoire XVI.

ce plaisant fait d'histoire un argument, un *motif* pour la barbe phénoménale du *Moïse* à San Pietro in Vincoli ?...

On eut bientôt des sujets plus sérieux à commenter. L'hiver avait forcément ralenti les opérations militaires; mais à l'approche de la belle saison les « barbares » reprirent vigoureusement l'offensive, et le nouveau commandant des troupes françaises n'eut ni les hésitations, ni les scrupules du pauvre Chaumont. Ce nouveau commandant avait même une injure personnelle à venger, car il n'était autre que le maréchal Jean-Jacques Trivulce, le père de la comtesse Francesca de Mirandole. Il prépara sa revanche avec un art consommé, noua des relations avec le parti des mécontens à Bologne, et un beau jour (21 mai 1511) le brave peuple de l'antique Felsina se révolta, chassa le légat du pape, le cardinal de Pavie Alidosi, rappela ses anciens maîtres, les Bentivoli, et mit en pièces la grande statue de Jules II devant San Petronio, l'œuvre de Michel-Ange. Le duc d'Urbino, appelé au secours par le légat, arriva juste à temps pour trouver la ville déjà occupée par Trivulzio, qui lui infligea une défaite écrasante. La comtesse Francesca rentra dans son castel de Mirandole; le duc Alphonse d'Este reprit Modène et les autres places dans le Ferrarais : l'armée du Rovere se débanda dans le plus grand désordre.

C'est à Ravenne, où il était allé chercher et organiser de nouvelles ressources pour la guerre, que le pape apprit la catastrophe de Bologne; et bientôt parurent devant lui le légat et le général pour se rejeter mutuellement la responsabilité du désastre. Au sortir d'une audience orageuse chez le pontife, Francesco Maria rencontra dans la rue le cardinal Alidosi et le perça de son épée en plein jour (28 mai). Le jeune homme de vingt et un ans n'était pas à son coup d'essai : quatre ans auparavant déjà, il avait assassiné à Urbino un nommé Andrea Bravo, l'amant de sa sœur (une comtesse Varano) et le favori de son père adoptif, le vieux duc Guidobaldo. Il a été dans la destinée de Francesco Maria de tuer les favoris de ses deux plus grands bienfaiteurs : Jules II portait au cardinal de Pavie une affection sans bornes, c'était peut-être la seule personne au monde qu'il eût vraiment aimée.

On raconte qu'un jour, au commencement du règne d'Alexandre VI, Alidosi a sauvé la vie au cardinal Giuliano della Rovere, en l'empêchant de toucher à un breuvage préparé pour lui par le Borgia; il fut son compagnon d'exil en France et devint dans la suite son confident le plus intime au palais Vatican. Il partageait les goûts artistiques du maître et eut le mérite de protéger et d'honorer Michel-Ange comme le premier génie

de l'époque. Dans la grande brouille de l'artiste avec le Rovere en 1506, le cardinal de Pavie apparaît en médiateur zélé, ardent à amener une réconciliation et se portant garant des bonnes dispositions du souverain pontife. C'est lui aussi qui signe, au nom de Jules II, le contrat pour les peintures de la voûte Sixtine. On ne saurait assez regretter la perte de la correspondance qu'Alidosi a entretenue avec Buonarroti dans des circonstances diverses : nous ne possédons qu'une seule lettre, datée de Ravenne 3 mai 1510 (un an avant l'assassinat), et écrite sur un ton de déférence et de cordialité comme n'en usaient guère alors les puissans de ce monde envers les artistes. « Ayant construit à la Magliana, à la satisfaction de Sa Sainteté, un grand édifice avec une petite chapelle, je voudrais compenser l'exiguïté de ladite *capelletta* par l'excellence de ses peintures, et notamment d'un baptême du Christ (1) de votre main, à laquelle nulle autre ne peut être comparée. Je crois pouvoir compter sur vous, comme vous pouvez compter sur moi en toute occurrence. Je sais que vous êtes très occupé; néanmoins je vous prie et vous conjure, si jamais vous avez tenu à me faire quelque chose d'agréable, de faire ces deux petites figures en fresque (le Christ et Saint Jean), que j'estimerai beaucoup plus que tout l'édifice et dont je vous aurai une obligation éternelle... » La lettre porte sur le *verso* l'adresse emphatique : « A Michel-Angelo, prince de la peinture et de l'art statuaire. »

Cette construction d'Alidosi à la Magliana (2) existe encore aujourd'hui, à l'état de triste ruine il est vrai, mais dans la ruine, on démêle sans peine le plan général de l'architecture due probablement à Giuliano da San-Gallo. La cour rectangulaire, précédée d'un fossé et entourée de murailles à créneaux guelfes, est antérieure à l'époque de Jules II et remonte au pontificat d'Innocent VIII : la porte monumentale de la cour une fois franchie, on se trouve devant « le grand édifice » dont parle la lettre à Michel-Ange. Au rez-de-chaussée, en face, cinq arcades ornées de pilastres appliqués donnent accès à un spacieux vestibule; au-dessus, au premier étage, s'élève une vaste et belle salle, dont les parois étaient décorées de fresques représentant Apollon avec les Muses. L'aile gauche du bâtiment rejoint au bout un casino primitif érigé par Innocent VIII et reconnaissable à ses piliers octogones ; dans l'angle formé par cette aile et le corps du logis,

(1) La chapelle était sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. La lettre d'Alidosi a été publiée par Danielli, *Carte Michelangiolesche inédite* (Milan, 1865, in-4°), p. 14.

(2) A six kilomètres de Rome, première station sur la ligne ferrée Rome-Civita-Vecchia.

un second vestibule en bas conduit à la *capelletta*. Un élève de Perugino, Giovanni di Pietro, dit lo Spagna, a peint aussi bien la grande salle des Muses que trois des lunettes de la petite chapelle, — *Dieu le Père bénissant le monde*, une *Annonciation* et une *Visitation;* — la quatrième lunette, au-dessus de l'entrée et en face de l'autel, devait avoir pour sujet le *Baptême du Christ*, et c'est ce baptême que le cardinal de Pavie avait désiré voir exécuté par Buonarroti. Le cardinal faisait honneur de toute la construction à son auguste maître : le nom de Jules II s'étale au-dessus de chacune des fenêtres extérieures qui donnent sur la cour; seule l'entrée de la chapelle porte l'inscription : *F. card. Papiens. Julii II Alumnus.* — Comparée aux autres villas célèbres de Rome, à celle notamment que le fameux banquier Agostino Chigi érigeait vers la même époque dans le Transtevere (la *Farnesina*), le « grand édifice » d'Alidosi a l'aspect bien modeste, et témoigne beaucoup plus des sentimens reconnaissans du fondateur que d'un goût excessif pour la magnificence et le faste. La splendeur et le renom de la Magliana ne datent que du règne suivant, alors que Léon X en fit son séjour de prédilection et le point central de ses « douces chasses », comme il les appelait (*dulces venationes*) et qui s'étendaient de là jusqu'à Ostie, Palo et Cervetri. Il aimait à passer des mois entiers de l'année dans sa Muette aux bords du Tibre, au milieu de ses chasseurs, de ses musiciens, de ses poètes et de ses bouffons; et sur ses livres des comptes qui sont parvenus jusqu'à nous, on trouve mainte indication des dépenses faites pour les aqueducs, écuries, garennes, chenils, volières et fauconneries de la Magliana. Il ne reste toutefois aucun vestige de ces travaux médicéens; la place qui a retenti jadis des *hallali*, des concerts et des banquets du pontife Luculle, est aujourd'hui un des points les plus déserts et les plus désolés de la *campagna* (1).

Un autre édifice encore, et à Rome même, dans la cité Léonine, garde, lui aussi, le souvenir d'Alidosi, bien qu'il ne soit généra-

(1) Gruner et Platner (*I freschi della Cappella Magliana*, Londres, 1847) ont encore vu les peintures de la chapelle sur place et en font le mieux connaître la disposition. Depuis lors, toutes les fresques de la Magliana ont été dispersées. Celles de la salle des Muses (avec l'Apollon jouant du violon, comme dans le *Parnasse* de Raphaël) sont maintenant dans la galerie du Capitole (salle I, n° 1-10). On les a transportées sur toile et déplorablement retouchées. La lunette du *Dieu le père bénissant le monde* de la chapelle, a été acquise pour le Louvre. A la place du *Baptême du Christ*, qu'avait désiré le cardinal de Pavie et qui n'a jamais été exécuté, on voyait autrefois un *Martyre de sainte Félicité*, que nous ne connaissons plus que par une gravure de Marc Antoine avec la souscription : *Raphaël Urbin.* Je crois, en effet, et contrairement à M. Dollmayr (*Raphaël's Werkstatt*, Vienne, 1895, p. 106-108), que le *Dieu bénissant le monde* (du Louvre) et le *Martyre de sainte Félicité* ont été peints d'après des dessins de Raphaël, et cela après la mort d'Alidosi, probablement sur la commande de Jules II. Je reviendrai sur le sujet dans la suite.

lement connu aujourd'hui que sous le nom de *Convento dei Penitenzieri* (1). Le palais a été originairement bâti (1470-1490) par Domenico della Rovere, cardinal de San Clemente; les armes de ce neveu de Sixte IV, ainsi que sa devise *Deo soli*, sont sculptées avec profusion dans les appartemens de l'intérieur. La cour spacieuse, avec ses colonnes octogones et sa décoration fruste en *graffito*, porte la marque de l'époque qu'à tort ou à raison on désigne du nom de Baccio Pontelli; et au premier étage on peut admirer un ravissant plafond de Pinturicchio, moitié en fresque et moitié en stuc, avec de délicieuses représentations de centaures, sirènes, griffons et autres sujets mythologiques et allégoriques : il est seulement déplorable que les bons pères pénitenciers aient défiguré la magnifique salle par d'affreuses cloisons. Le cardinal Domenico mourut en 1501, et quelques années plus tard il est fait mention de son hôtel comme du quartier général des artistes qui, sous la direction de Bramante et avant la venue de Raphaël, étaient chargés de peindre les « chambres supérieures » du Vatican; mais déjà vers 1509, ainsi qu'il ressort des *Mirabilia* d'Albertini, le palais devint la demeure d'Alidosi. Ce fut probablement un gracieux cadeau de Jules II, et le nouveau propriétaire se mit en devoir de décorer surtout splendidement la grande chapelle de sa résidence : décoration singulière, et on ne peut plus caractéristique! Dans ce sanctuaire de la foi, rien ne parle de Dieu, tout est rapporté à l'homme, à deux hommes, le pape ligurien et son dévoué *alumnus :* on ne saurait imaginer d'antithèse plus piquante au *Deo soli* de l'ancien fondateur... La chapelle, par sa construction, rappelle la Sixtine : c'est un long vaisseau rectangulaire avec une voûte en berceau; sur chacun des deux tympans se dresse un grand chêne (l'emblème de Rovere) dont les rameaux de deux côtés ombragent un chapeau cardinalice et dont le tronc est traversé par une inscription quelque peu recherchée (2); la voûte est tout en carrés, où le blason du pape et celui du cardinal de Pavie (une aigle noire avec un lis blanc sur la poitrine) alternent sans cesse sur un fond d'or. L'intimité du maître et du serviteur est proclamée ici avec bien de la redondance et de l'ostentation; mais il serait injuste de ne pas reconnaître la simplicité élégante et harmonieuse de l'ensemble.

Le croirait-on? Ce favori et « nourrisson » de Jules II, — l'ami de Michel-Ange et d'Érasme de Rotterdam, le descendant des antiques et illustres seigneurs d'Imola, et qui aux dons brillans

(1) *Piazza Scossacavalli*, n° 145, en face du palais Giraud-Torlonia. Il est surprenant que M. Schmarsow ait passé sous silence le *Convento dei Penitenzieri* dans son ouvrage : *Pinturicchio in Rom*, Stuttgart, 1882.

(2) *Agite mortales ocia, quos cibo et umbra quercus alit.*

de l'esprit unissait encore les avantages d'une beauté remarquable (1), — ce cardinal de Pavie fut néanmoins un des hommes les plus vils, les plus rapaces et les plus cruels qu'ait portés la terre : ainsi l'affirment Paul Jove, Guichardin et tous les autres historiens du temps!... Bembo (son obligé pourtant!) a buriné son portrait de ces mots concis et tranchans : *Vir cui nulla fides, nulla religio, nihil pudicum, nihil unquam sanctum fuit.* « Si j'avais à raconter ses trahisons et scélératesses de tout genre, un volume n'y suffirait pas, » dit à son tour Paris de Grassis... Comment le Rovere a-t-il pu ignorer tout cela, ou, s'il ne l'a point ignoré, comment a-t-il pu y demeurer indifférent, lui qui ne fut jamais cruel ni méchant, et qui, malgré ses violences et ses emportemens, a presque toujours fait preuve d'une véritable élévation d'âme?... J'avoue que c'est là pour moi une des plus cuisantes énigmes du règne de Jules II; mais il est sûr que la fin tragique d'Alidosi fut partout accueillie avec des transports de joie et qu'on n'eut pas un mot de blâme pour son meurtrier : on n'eut que des éloges et des panégyriques. P. Jove célèbre dans des vers enflammés le jeune duc justicier : il le compare à Hercule terrassant Cacus et l'hydre; Fausto Maddaleni déclare que jamais main plus noble n'a abattu pareil mélange de Verrès et de Catilina (2); il n'est pas jusqu'au sec et pédantesque maître des cérémonies de la cour pontificale qui ne devienne lyrique à cet endroit : « *Bone Deus!* que vos jugemens sont justes, et que de grâces nous devons vous rendre d'avoir puni le perfide traître selon son mérite; car il convient de dire que ce supplice a été commis ou du moins permis par vous, sans la volonté de qui pas une feuille d'arbre ne remue. Encore une fois donc, grâces vous en soient rendues (3)!... »

(1) M. Eugène Müntz a voulu reconnaître un portrait d'Alidosi dans le fameux *Cardinal* de Raphaël, qui se trouve au musée de Madrid et y porte faussement le nom de Bibbiena (*Archivio Storico dell' arte*, 1891, p. 328). Si séduisante que soit l'hypothèse, j'hésiterais cependant à l'accepter. Vasari ne fait mention que d'un portrait d'Alidosi à Imola de la main de Bagnacavallo (V. *Vita di Bagnacavallo*). Le cardinal de Pavie ne semble pas avoir eu de rapports avec Raphaël; il était un partisan trop exclusif de Buonarroti.

(2) Le quatrain de Maddaleni (encore inédit), se trouve dans le recueil manuscrit de ses poésies à la Bibliothèque vaticane, n° 3419, p. 59.

D. M. Francisci Alidoxii.
Moribus et vita Verres, Catilina cadendo,
Sed non pugnando fortiter, interii.
Unum tamen misero laus est, unumque levamen :
Non poteram dextra nobiliore perire.

(3) Avec cela, ni Paris de Grassis, ni Guichardin, ni P. Jove, ni Bembo et *tutti quanti* ne produisent *un seul fait positif* à l'appui ou à l'illustration des horreurs qu'ils reprochent au cardinal de Pavie, car sa sévérité envers la population turbulente de Bologne ne peut guère entrer ici en ligne de compte, et encore moins

Pour Jules II, le coup fut atroce, déchirant : il en souffrit, comme souverain, comme pontife, comme ami de la victime, comme parent du meurtrier. Il ne put supporter l'aspect des lieux ensanglantés par un crime aussi épouvantable : deux heures après le funeste événement, on le vit monter en litière pour prendre le chemin de Rome ; il pleurait !... Arrivé à Rimini (28 mai) il lut aux portes de la cathédrale des placards annonçant la convocation d'un concile général à Pise pour le 1er septembre, — un concile « pour réformer l'Église en son chef et dans ses membres », — et l'appel portait la signature de neuf cardinaux. Ainsi Louis XII et Maximilien exécutaient audacieusement leur menace de Tours ; ce qu'on n'avait jamais osé contre le Borgia, on ne craignait pas de le faire contre lui, le neveu de Sixte IV !... Depuis le désastre de Bologne, la tragédie se déroulait avec une rapidité étourdissante ; et, comme toute tragédie vraie et humaine, elle avait aussi ses épisodes comiques, bouffons même : par exemple l'étrange fantaisie qu'eut vers ce temps Maximilien de vouloir remplacer le Rovere sur le trône pontifical ! Il l'annonçait expressément à Ferdinand le Catholique, à Lichtenstein, à sa fille Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas ; la lettre à Marguerite, écrite en français, est signée : *Maximilianus, futur pape !...*

Le 27 juin 1511, Jules II rentrait morne et abattu dans cette cité éternelle qu'il avait quittée dix mois auparavant avec des espérances si radieuses. L'épée de saint Paul s'était brisée dans ses mains, et bien des gens se demandaient s'il lui serait encore donné de repêcher dans le Tibre les clefs de saint Pierre.

III

Le premier acte du pontife, après son retour à Rome, fut la promulgation (18 juillet 1511) de la bulle *Sacrosanctæ*, par laquelle il convoquait un concile général pour le 19 avril de l'année suivante dans la basilique de Latran, en même temps qu'il frappait d'anathème et d'excommunication tous ceux qui prendraient part à la réunion schismatique de Pise. C'était, comme s'exprimait déjà à ce sujet un grave historien contemporain, « chasser un clou par un autre (1) », jeter le désarroi parmi les dissidens et leur ôter tout prétexte d'agitation. A partir de ce jour, en effet, le Concile de Pise, — le *conciliabule*, ainsi qu'on ne tarda pas à

admettra-t-on qu'Alidosi ait été en connivence avec Trivulzio contre le pape. La jalousie contre le favori unique et omnipotent du Rovere aussi bien que le désir de plaire au duc d'Urbino, ont peut-être beaucoup contribué à noircir la mémoire d'Alidosi devant la postérité. Je crois que son procès demande encore à être revisé.

(1) *Ut quod ajunt, clavum clavo truderet.* H. Borgii *Hist. de bello Ital.*, VI, p. 93.

l'appeler — perdit toute raison d'être, canonique ou logique, et n'eut plus qu'une existence factice et factieuse. Composé presque exclusivement de Français, répudié par la généralité du monde catholique, mal vu des populations au milieu desquelles il essaiera de tenir ses séances, il se transportera successivement de Pise à Milan, de Milan à Asti, d'Asti à Lyon, et finira par disparaître dans les brouillards du Rhône.

On avait pu craindre un instant, au lendemain de la catastrophe de Bologne, que Trivulce ne saisît une occasion si favorable pour marcher tout droit sur Rome; mais on fut bien vite rassuré. Loin de vouloir pousser sa victoire jusqu'au bout, Louis XII rappela son maréchal à Milan, et envoya (juillet) un très proche parent du Rovere, un Orsini, avec des propositions de paix pour le Vatican, propositions étonnamment modérées. C'est que, malgré le synode de Tours et la licence par lui donnée de *guerroyer le saint-père*, les scrupules de Chaumont étaient au fond de bien des cœurs; c'est aussi qu'à trop vaincre et s'étendre en Italie, le roi très chrétien risquait d'éveiller la jalousie, et par suite la conscience des autres princes catholiques. Déjà l'année précédente, à Blois, où il se trouvait en mission auprès de la cour de France, Machiavel, nullement suspect de tendresse pour la papauté, avait fait la malicieuse remarque « qu'il n'y avait de plus honnête prétexte à employer contre un prince que de déclarer vouloir défendre contre lui la sainte Église, et que le roi, dans cette guerre, pourrait se mettre sur les bras tout le monde (1)... » Jules II accueillit avec empressement les ouvertures françaises, mais pour gagner du temps seulement, pour refaire son armée, raffermir son pacte avec les Suisses, et négocier avec tous les États hostiles à la France, avec l'Espagne notamment et l'Angleterre. Les négociations furent menées avec une rapidité surprenante pour l'époque : au bout de six semaines, vers le milieu d'août, les principaux articles de la *sainte ligue* étaient déjà fixés, et n'attendaient plus que la ratification solennelle.

Au reste, rien de changé au train habituel du pape pendant ces six semaines critiques, angoissantes. Ses repas sont toujours très copieux, très arrosés d'un certain vin fort et épais (2); il va à la chasse; il prend le frais de temps en temps dans les villas d'alentour. *È una terribile cosa como manza Sua Santita*, écrit (12 juillet 1511) à Isabella Gonzaga, marquise de Mantoue, un nommé Grossino, du domestique de son fils Federico, qui habi-

(1) *Tirarsi adosso tutto il mondo.* (Lettre de Blois, 26 juillet 1510.)

(2) M. le comte Gnoli, le très obligeant préfet de la Bibliothèque nationale (Vittorio-Emanuele) a bien voulu m'indiquer la plaisante anecdote qui suit dans un livre assez rare, intitulé : *Facetie, Motti e Burle*, de Lodovico Domenichi (Venise,

tait alors Rome et était logé au Belvédère (1). — « Le pape a chassé plusieurs jours à Ostie, en compagnie de signor Federico. Sa Sainteté était pleine d'allégresse chaque fois qu'elle abattait quelque gros faisan ; elle le montrait alors à tout le monde, parlant et riant beaucoup... » — « Aujourd'hui (25 juillet) le pape est allé à la *vigna* de messer Agostino Chigi (la *Farnesina*) et il y est resté toute la journée ; il y a dîné et soupé. C'est un beau *palazotto*, mais il n'est pas encore fini, très riche d'ornemens variés, surtout de marbres magnifiques et de couleurs diverses. Signor Federico a mangé avec le pape, et a récité devant lui une églogue latine pendant le dîner... » C'était déjà la seconde visite que le Rovere rendait dans ce même mois à l'heureux propriétaire du *palazotto* (la première eut lieu le 5 juillet), et je soupçonne fort que ces *gentilezze* n'étaient point complètement désintéressées. Nous savons d'autre source que le pape, vers cette époque, a emprunté au puissant banquier siennois la somme de quarante mille ducats, en lui laissant pour gage la célèbre couronne pontificale de Paul II, *il regno*, comme on l'appelait par excellence ; or c'est précisément dans l'intervalle de ces deux visites faites à la villa transtévérine, que Grossino mande (12 juillet) à la marquise de Mantoue, sans se douter en rien de la transaction financière : « Sa Sainteté trouve grand plaisir à contempler des joyaux : hier, elle s'est fait apporter (du château d'Ange) les deux *regni*, l'un de la valeur de deux cent mille ducats, et l'autre de cent mille. Je crois que je ne verrai jamais de joyaux aussi beaux, avec tant de perles et de pierres précieuses... » L'année suivante (décembre 1512), Jules II, victorieux et triomphant, reprendra au banquier le *regno* sans façon et sans paiement, en chargeant tout simplement le *bargello* de s'emparer du gage, et, à défaut, de la personne même du détenteur (2)... Messer Agostino Chigi a dû trouver ce jour-là que les emprunts d'État, même sur gages, ne constituaient pas toujours le plus sûr des placemens.

1584, p. 20) : « Dans une des chambres décorées pour lui par Raphaël, le pape Jules II s'est fait représenter, d'un côté écoutant la messe à genoux, et de l'autre revenant du Belvedère porté par les palefreniers. Ce second portrait était beaucoup plus fort en couleur (*molto più colorito*) que le premier, et bien des gens blâmèrent Raphaël pour n'avoir pas traité les deux portraits de la même manière. Mais Marc-Antonio Colonna leur répondit qu'ils étaient dans l'erreur tous et que Raphaël avait bien gardé les convenances (*haveva servato benissimo il decore*), le pape étant sobre à la messe, et haut en couleur au retour du Belvédère, après avoir bu... »

(1) J'emprunte les citations de la correspondance de Grossino à l'intéressant travail de M. Aless. Luzio : *Federico Gonzaga, otage à la cour de Jules II*, dans l'*Archivio di storia patria Romana*, 1886, vol. IX, p. 509-582.

(2) Manuscrit de Tizio, cité par M. Cugnoni (*Archivio di storia patria Romana*, III, p. 295). — Sanuto a une version un peu différente de cet incident (Moritz Brosch, *Papst Julius II*, p. 364, note 58).

Point n'est besoin d'ajouter que, depuis son retour à Rome, le Rovere pense souvent aussi à ses collections et entreprises artistiques. Il s'occupe de l'installation de ses *anticaglie* dans le ravissant *cortile* que leur a construit Bramante. « Le pape, — dit une lettre de Grossino du 12 juillet, — a fait placer au Belvédère un Apollon qui est estimé aussi beau que le *Laocoonte* (1) » ; plus tard, il y fait encore transporter le *Tibre* (aujourd'hui au Louvre) et la *Cléopâtre* (Ariane). Pendant ce même mois de juillet, il pose pour son portrait dans la fresque des *Décrétales;* sous la date du 16 août, la correspondance de Grossino parle déjà incidemment de « la chambre où Sa Sainteté est dépeinte par Raphaël *al natural con la barba.* » Il va voir les travaux de Michel-Ange dans la Sixtine et obtient de l'artiste qu'à l'approche de la grande fête de la Vierge la chapelle sera temporairement dégagée des échafaudages et rendue au culte. La veille et le jour de l'Assomption, il vient y entendre vêpres et messe et jouir de l'ensemble des peintures de la voûte (2).

Deux jours après (17 août), il est à toute extrémité : il a attrapé une fièvre pernicieuse dans une dernière chasse à Ostie, et on le croit perdu. Le bruit de sa mort se répand dans la ville, et alors a lieu une scène étrange, fantastique, renouvelée des temps de Rienzi et de Porcaro. Les héritiers des grands noms féodaux de Colonna, Orsini, Cesarini, Savelli, etc., montent au Capitole et appellent le peuple romain à reprendre ses antiques libertés. Dans une harangue passionnée et bien caractéristique de l'esprit qui animait cette revendication hypocrite des droits populaires, le jeune Pompeo Colonna, évêque de Rieti, abbé de Subiaco et de Grotta Ferrata (3), retrace le régime honteux sous lequel est tombée la grande république qui jadis a dominé le monde : « Régime abject, comparable seulement à celui qui existe en Égypte, où la dignité du sultan ni les grades des *Mammalucchi* ne sont pas héréditaires non plus. Mais le sultan du Caire et ses mameluks sont-ils au moins gens braves et fiers,

(1) Ceci paraît en contradiction avec *Albertini* (Mirabilia) qui déjà, en 1509, plaçait l'Apollon au Vatican. Ne faudrait-il pas distinguer ici entre le Vatican et le Belvédère? — Sur le *Tiberinus* (Tibre) et la *Chleopatra*, Grossino donne de très curieux détails dans ses lettres des mois de janvier et février 1512. (Luzio, *loc. cit.*, p. 435 et la note.)

(2) *Pontifex in Vigilia et Die Gloriosæ Virginis Assumptæ voluit interesse Vesperis et Missæ in majori Capella Palatina per Sacristam celebratis festivitate Nam ea capella Assumptioni prædictæ dicata est, et ad eam Pontifex venit, vel ut picturas novas ibidem noviter detectas videret, vel quia sic ex devotione ductus fuerit;* Paris de Grassis, 15 août 1511, II, p. 221. (Je cite toujours d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale à Rome.)

(3) C'est le même Pompeo Colonna qui plus tard, comme cardinal, préluda par le guet-apens du 20 septembre 1526 au grand sac de Rome. J'emprunte son discours capitolin à Guichardin, *Storia*, X, 3.

ennemis de toutes les mollesses de la vie, tandis que Rome est l'esclave de fainéans, de poltrons, d'étrangers et de roturiers. » Déjà les deux *conservateurs* de Rome, Altieri et Stefaneschi, proposent le rétablissement de la République, l'armement du peuple et l'occupation du château Saint-Ange, quand soudain arrive du Vatican la nouvelle que l'agonie supposée du pape n'a été qu'une syncope, et que le *rabbi* (le médecin juif de Sa Sainteté) donne encore de l'espoir. Aussitôt la place se vide; les nobles tribuns se dispersent dans toutes les directions : Pompeo Colonna cherche un refuge à Subiaco, Orsini et Pietro Margano s'enfuient jusqu'en France.

On eut soin de cacher au malade la folle journée du Capitole ; il finit néanmoins par en avoir connaissance, par apprendre aussi que beaucoup de cardinaux (Grossino en compte jusqu'à quinze) ont trempé dans le complot des barons. Ces barons romains, il les avait pourtant délivrés de la tyrannie sanguinaire des Borgia, et plus d'un de ces Colonna et de ces Orsini était allié aux Rovere par des liens de famille ! Et que dire de ces membres du sacré collège dont les uns prenaient ouvertement part au conciliabule de Pise et dont les autres ameutaient sourdement la ville contre le souverain pontife ? Il se voyait trahi et livré par ceux-là mêmes qui lui devaient le plus de gratitude et d'attachement. Son parent le plus proche, le duc d'Urbino, il a dû l'excommunier et le mettre en jugement pour un crime épouvantable; se sentant près de la mort, il lui accorda l'absolution et l'admit à son chevet, sans cesser de se défier de lui jusqu'au bout. Des visages qui entouraient son lit de douleur, un seul ne lui fut point suspect: ce jeune Federico dont le nom a été déjà souvent prononcé, mais dont il reste encore à expliquer la présence au Belvedère.

Francesco Gonzaga, marquis de Mantoue et un des chefs de la Ligue de Cambrai, avait été fait prisonnier par les Vénitiens à la bataille de Legnano en août 1509. Sa femme, la célèbre Isabella d'Este Gonzaga, après s'être adressée à tous les puissans de la terre, — à l'empereur, au roi de France, et jusqu'au Grand Turc, — finit par comprendre que seul Jules II avait assez de crédit auprès de la Signorie de Saint-Marc pour obtenir la libération du redouté capitaine. Il l'obtint en effet (juillet 1510); mais Isabelle avait dû auparavant consentir à ce que son fils Federico, alors âgé de dix ans, demeurât auprès du pape comme otage, garant de la conduite du marquis à l'avenir. N'allez pas vous récrier contre le manque de générosité de la part du Rovere ! Le « chevaleresque » Maximilien et Louis XII Père du Peuple avaient fait à la pauvre mère exactement la même demande « inhumaine et impie », comme elle dit dans ses lettres désolées : ces hommes

de la Renaissance aimaient à prendre leurs sûretés. Dans l'été 1510, le petit Federico vint donc à Rome avec un nombreux domestique (notre Grossino en faisait partie); il logea au Belvedère auprès du pape, et rien ne fut épargné pour qu'il reçût l'éducation la plus brillante, selon les idées du temps (1). Il ne revit ses parens qu'après la mort de Jules II.

Le Rovere prit l'enfant en grande affection. Il le fit venir à Bologne pour quelques mois, pendant la campagne de Mirandole; Bibbiena et Molza furent alors les maîtres du jeune captif. A Rome, il l'emmenait à ses chasses, dans ses villégiatures, se faisait réciter par lui des vers pendant les repas, et jouait avec lui au trictrac (*al gioco de triche trache*) parfois jusqu'à trois ou quatre heures dans la nuit. Il regrettait de n'avoir pas de nièce pour la lui faire épouser plus tard. « Sa Sainteté a dit qu'elle veut que Raphaël fasse le portrait de signor Federico dans une chambre où elle est elle-même représentée en grandeur naturelle avec la barbe (2) », écrit Grossino le 16 août, la veille du jour où le pape eut son dangereux accès de fièvre. Jules II n'a jamais été un malade résigné et docile : il le fut moins que jamais pendant cette crise du mois d'août 1511, venue à la suite de tant et de si poignantes secousses. Il pestait, il jurait; il parlait de jeter par la fenêtre médecines et médecins, « juifs, *maranes* et mécréans. » Il refusait obstinément toute nourriture, et se démenait avec une violence qui faisait le désespoir de son entourage. Seul le petit Federico parvenait à le calmer, à lui parler raison, à lui faire prendre un *consumato* « par amour pour lui et pour la madone de Lorette ». *Sunt lacrymæ rerum :* et la pensée s'arrête émue devant ce *pontefice terribile* qui, dans son extrême misère, ne croit plus qu'au sourire et ne se rend qu'aux persuasions d'un enfant de onze ans, son prisonnier, son otage !... « A Rome, mande-t-on à

(1) Éducation bien singulière pourtant!... Voyez, entre autres, la lettre de Stazio Gadio au marquis de Gonzague (11 janvier 1513. Luzio, p. 550-551) sur un souper présidé par la signora Albina, *cortesana romana*, et auquel assistait Federico, alors âgé de douze ans à peine...

(2) La fresque des *Décrétales*. Cette fresque ayant été exécutée bien après l'*École d'Athènes*, il ne faut chercher le portrait de Federico ni dans l'élève agenouillé du groupe de Bramante (ainsi que le fait Vasari), ni dans l'enfant placé derrière Averroës (comme le pense M. Cavalcaselle). Évidemment Jules II n'a pas donné suite au propos que rapporte Grossino dans sa lettre du 16 août et dont il n'est plus question dans le reste de sa correspondance. Il est certain, au contraire, que sur la demande d'Isabelle Gonzague, Raphaël a commencé en janvier 1513 un portrait à l'huile de Federico dans le costume que celui-ci a porté lors de l'ouverture du Concile de Latran; mais dès le 19 février (Jules II était alors à l'agonie; il mourut le surlendemain), le peintre rendait le costume à Grossino et s'excusait de ne pas continuer le travail « n'ayant pas maintenant la tête (*il cervello*) à cela. » (Luzio, p. 548-9). — Il paraît toutefois que Raphaël, plus tard, a achevé le portrait, et que le cadre a fait partie, au XVIIe siècle, de la collection du roi Charles Ier d'Angleterre. (V. Cavalcaselle, *Raffaello*, II, p. 209-211.)

Isabella Gonzaga, 23 août, on dit tout haut que, si le pape en réchappe, il le devra à signor Federico... »

Il en réchappa. Les 30 et 31 août on lui faisait déjà de la musique dans sa chambre, « et il y trouvait un plaisir comme il n'en avait jamais eu ». Il se rétablit peu à peu, et bien des cardinaux commencèrent à trembler (1). « Ils se mouraient à mesure qu'il revenait à la vie », écrit le protonotaire vénitien Lippomano; mais ni alors ni depuis (c'est une justice à lui rendre), le Rovere n'a recherché les auteurs de la farce capitoline et n'a pensé à en tirer vengeance (2). Il ne pensa qu'à sa grande entreprise contre Louis XII, si malencontreusement retardée par l'accès de fièvre du mois d'août; et le 5 octobre il put enfin célébrer en personne une messe solennelle à Santa Maria del Popolo et y faire annoncer la formation de la *Sainte-Ligue*... La ligue se déclarait contre le conciliabule de Pise, et s'engageait à restituer au Saint-Siège « toutes les places lui appartenant immédiatement ou médiatement. » Le traité avait reçu la pleine signature du roi catholique et de la République de Saint-Marc; l'adhésion du roi d'Angleterre était assurée; et comme dernier trait piquant, la faculté d'entrer dans la nouvelle alliance était expressément réservée à l'empereur, à l'impayable Maximilien, qui à ce moment rêvait de ceindre la tiare!... Jules II connaissait bien son homme: « Il est simple comme un enfant nouveau-né », avait-il dit de lui déjà en 1509, parlant à l'ambassadeur de Venise.

La France envahie au sud par les Espagnols, au nord par les Anglais, et ses forces militaires en Italie écrasées sous l'attaque simultanée des Suisses, des Vénitiens, des soldats du pape et de ceux du vice-roi (espagnol) de Naples : tel était le tableau bien séduisant qui se présentait à l'esprit du Rovere en ce mois d'octobre 1511... Les débuts de la ligue furent loin cependant de répondre à ces espérances. Les Suisses d'abord faussèrent compagnie comme dans l'année précédente, malgré toutes promesses données et arrhes reçues. Descendus du Saint-Gothard, vers le milieu de novembre, au nombre de 20 000, ils s'étaient avancés sans obstacles jusqu'aux portes de Milan; mais gagnés par l'argent français, ils prétextèrent du manque de canons, du retard de la

(1) Voici un extrait de la lettre incroyable adressée le 7 septembre 1511 à la marquise de Mantoue par Lodovico Canossa, évêque de Tricarico : « La mort de Perotino (un petit chien dont il avait fait anciennement cadeau à la marquise) m'a causé beaucoup de chagrin; j'avais cependant espéré depuis m'en pouvoir consoler par la mort *d'un autre chien*, beaucoup moins utile au monde. Aujourd'hui, je ressens d'autant plus douloureusement la mort de l'un et la vie de l'autre... » (Luzio, p. 527-528.) — Lodovico Canossa est un des principaux interlocuteurs dans le *Cortegiano* de Castiglione.

(2) L'évêque Pompeo Colonna ne fut déposé de ses dignités qu'à la suite de nouvelles intrigues et bravades, peu de temps avant la mort de Jules II.

solde, de l'état affreux des routes et de la rigueur de la saison pour repasser les Alpes par Bellinzona (27 décembre). Les Vénitiens de leur côté, au lieu de joindre en grande hâte les Suisses dès leur apparition en Lombardie, perdirent un temps précieux à disputer aux Impériaux quelques places insignifiantes dans le Véronais. — Henri VIII d'Angleterre répudiait, il est vrai, bien hautement, le conciliabule de Pise, et déclarait avoir en horreur tout ce qui de près ou de loin ressemblait à un schisme (c'était le même Henri VIII, qui depuis...) : avant, toutefois, de dénoncer la paix, il voulait encore toucher un dernier terme de la pension annuelle que la France lui devait en vertu du traité d'Étaples. Enfin Ferdinand le Catholique n'entreprit rien aux Pyrénées, et son lieutenant à Naples, Cardona, ne se mit en marche que fort tard dans l'hiver (janvier 1512) pour aller assiéger Bentivoglio à Bologne, de concert avec les troupes du Saint-Siège. L'horizon s'assombrissait de plus en plus autour de Jules II, et les Romains, toujours frondeurs et grondeurs, prédisaient une revanche française immanquable au printemps.

Louis XII, en effet, avait gardé une attitude expectante pendant les premiers mois de la Sainte-Ligue, et en décembre 1511 avait mieux aimé se servir de l'or que du fer pour ramener les Suisses à leur frontière de Bellinzona; mais il n'entendait pas pour cela se soumettre aux exigences hautaines d'une coalition qui se montrait si peu pressée d'agir. Il continua l'œuvre du concile ou du conciliabule; il fit frapper une médaille avec la légende omineuse : *Perdam Babylonis nomen!* et laissa fortement travailler l'opinion par ses écrivains à gages. Durant le carnaval de 1512, — au moment où l'armée française en Italie allait reprendre l'offensive contre « les papaux », — les *Enfans sans souci* égayèrent beaucoup le public parisien par la représentation d'une *moralité* qui avait pour titre *l'Homme obstiné*, et pour auteur Pierre Gringoire, le pamphlétaire ordinaire de Sa Majesté très chrétienne (1). L'*Homme obstiné*, c'était Jules II introduit en personne sur la scène; il était flanqué de *Simonie* et d'*Hypocrisie*, tandis que *Punition* tenait la foudre suspendue sur sa tête... Sur le théâtre de la guerre, le rôle de *Punition* échut à un acteur tout nouveau, un jeune homme de vingt-trois ans, qui se révéla du coup un héros, et, selon le mot magnifique de Guichardin, « fut grand capitaine avant d'avoir été soldat. » Gaston de Foix n'attendit pas même la belle saison pour débloquer Bologne (5 février 1512), tirer une vengeance terrible de Brescia révoltée (19 mars), et

1. On a de lui plusieurs autres élucubrations contre Jules II; l'une d'elles, de l'an 1510, est intitulée : *la Chasse au cerf des cerfs*, par allusion à la formule connue de *Servus servorum Dei*.

triompher et mourir dans l'épique journée de Ravenne (11 avril).

A deux lieues de l'ancienne capitale de Théodoric et de Galla Placidia, dans une vallée traversée par les eaux paresseuses du Ronco, un petit monument appelé encore aujourd'hui la *colonna de' Francesi* marque la place de cette bataille memorable, la plus sanglante que connut jusque-là l'Italie depuis la chute de l'empire. Un tiers de l'armée victorieuse et deux tiers de l'armée vaincue périrent dans cette plaine le dimanche de Pâques 1512. On dit qu'à un certain moment de l'affreuse mêlée, la formidable artillerie du duc de Ferrare aurait ravagé sans distinction Français et Espagnols, amis et ennemis, et que, sur l'observation qui lui fut adressée à ce sujet, l'allié si précieux de Louis XII aurait répondu : « Laissez faire; l'ennemi est tout aussi bien de ce côté que de l'autre... » Arioste a visité les lieux le lendemain du carnage : « Je fus là où les champs étaient rougis du sang *barbare et latin*, et je vis les morts si pressés les uns contre les autres qu'on ne pouvait poursuivre son chemin qu'en piétinant sur eux pendant plusieurs *miglie* (1). » La fleur de la chevalerie française fut fauchée ce jour-là par la mort, et Gaston de Foix était du nombre. « Le roi a gagné la bataille, mais la noblesse de France l'a perdue », écrivit avec amertume le seigneur de Bayard. Du côté de la Sainte-Ligue, presque tous les capitaines de renom furent fait prisonniers : Fabrizio Colonna, Pedro Navarro, Juan Cardona, Pignatelli, Bitonto et le marquis de Pescaire, l'époux si tendrement aimé (si médiocrement sympathique au fond) de Vittoria Colonna et futur vainqueur de François Ier à Pavie. Parmi les captifs se trouvait aussi le nouveau légat pour la Romagne (à la place d'Alidosi), le cardinal Jean de Médicis; dans un an il s'appellera le pape Léon X. Il a assisté à l'action en habits sacerdotaux, monté sur un cheval blanc turc: c'est sur ce même cheval qu'il tiendra à faire son fameux tour du *possesso* en 1513 (2), et à être peint par Raphaël dans la fresque d'*Attila*.

(1) *Eleg.*, X, 37-43 :

Io venni dove le campagne rosse
Eran del sangue barbaro e latino,
Che fiera stella dianzi a furor mosse;
E vidi un morto all' altro si vicino,
Che, senza premer lor, quasi il terreno
A molte miglia non dava il cammino.

(2) Le *possesso* est la procession que le pape, après son couronnement à Saint-Pierre, fait en grand cortège pour aller prendre possession de la basilique de Latran, siège de l'épiscopat romain. Le *possesso* de 1513 (4 avril, jour anniversaire de la bataille de Ravenne) est célèbre par la pompe extraordinaire que Léon X y a déployée. Le cheval turc, à partir de cette procession, se reposa dans les écuries du pape et ne fut plus monté par personne. (Voyez Cancellieri, *I possessi*, 1513.)

A Rome, la terreur fut indicible, et les cardinaux se rendirent en corps (14 avril) auprès du souverain pontife pour l'implorer à genoux d'accepter les conditions de la France. « Sa Sainteté a beaucoup fait pour l'exaltation de l'Église et la liberté de l'Italie et sa gloire en demeurera impérissable. Mais dans cette pieuse entreprise, la volonté de Dieu lui a été contraire et s'est manifestée par des signes impossibles à méconnaître. Persévérer plus longtemps contre la volonté d'en haut, ce serait amener la ruine totale de l'Église. Il appartenait au Seigneur seul de prendre soin de son épouse; que Sa Sainteté, s'inspirant des préceptes de l'Évangile, voulût bien mettre fin à ses propres angoisses et à celles de toute sa cour qui ne désire et ne crie que la paix !... » Les membres du sacré collège, poursuit Guichardin, insistèrent aussi sur les graves dangers à l'intérieur, sur la turbulence croissante des barons et l'esprit de plus en plus mauvais des foules. Dès le milieu du mois de mars, en effet, le pape avait cru prudent d'aller habiter le château d'Ange. Le Rovere dut promettre d'entrer en négociations avec le roi très chrétien; mais il prévint sur-le-champ les envoyés d'Espagne et de la République de Saint-Marc qu'il ne cherchait qu'à gagner du temps et qu'il restait inébranlablement attaché à la Ligue.

Peu de semaines après cette grande remontrance des cardinaux, Louis XII ne possédait plus un seul village dans la péninsule, et Jules II y prenait le titre de libérateur de l'Italie (1)... La vaste combinaison de l'*Homme obstiné*, qui avait si mal réussi dans l'automne de 1511, fit merveille au contraire au printemps de 1512. Vingt mille Suisses descendirent de nouveau de leurs montagnes, mais dans le Véronais cette fois, loin de l'argent tentateur des Français, et au milieu des Vénitiens empressés de les lancer contre l'ennemi (mai 1512). Pour ne pas être coupée de sa base d'opération au nord, l'armée de Gaston de Foix, commandée maintenant par La Palice, dut évacuer en toute hâte la Romagne et regagner la Lombardie; bientôt (en juin), elle abandonnait même cette dernière province, pour courir éperdue, décimée, à la défense du sol français envahi dans la Navarre par les Espagnols, et en Normandie et en Guyenne par les Anglais. « Depuis que la France est France, — écrivait vers ce temps, de Blois, un agent impérial à Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, — jamais ceux-ci ne furent si étonnés; ils doubtent merveilleusement de leur destruction et ont si grand'crainte que l'empereur ne les abandonne qu'ils en pissent en leurs brayes... » L'effondrement si soudain et si complet de la puissance française

(1) *His omnibus magna felicitate gestis, Julius pontifex liberatæ a Gallis Italiæ nomen prætulit.* (Ciaconius, *Vitæ Pontificum*, III, 232.)

en Italie, au lendemain même de l'éclatante victoire de Ravenne, semblait tenir du prodige, du miracle, faisait penser Paris de Grassis à l'Ange du Seigneur qui vint détruire en une nuit tout le camp de Sennachérib afin de préserver la ville sainte des « flèches, retranchemens et terrasses des Assyriens. » Le *Journal* intime du maître des cérémonies à la cour vaticane est ici un témoignage précieux, plus probant, à mon sentiment, que mainte chronique et maint panégyrique de l'époque, parce qu'il est tout à fait spontané et naïf. Le greffier curial qui, jusque-là, avait uniquement pris note des réceptions, pompes et solennités officielles et avait laissé passer sous silence les faits les plus graves de l'histoire; le pédant insipide qui ne connaissait d'autres questions au monde que celles des chapes, des rochets et du nombre de croix et de cierges requis pour les divers genres des *funzioni;* ce scribe du protocole et de l'inventaire change tout à coup de style, d'allure et de nature dès qu'il entame le chapitre *De Gallis expulsis.* Il exulte, il s'exalte, il déborde; il pousse des cris de joie sauvage à chaque revers de ces Gaulois « barbares, profanateurs du temple, vrai fléau de la chrétienté »; il ne tarit pas sur les soulèvemens, fêtes et illuminations qui ont partout marqué la retraite des soldats de Gaston. Car il va sans dire que sous le coup de tant de désastres, la France perdit en un tour de main tous ses partisans dans la péninsule; que Bologne chassa encore une fois ses Bentivoli, après les avoir déjà tant de fois chassés et repris; que Milan acclama à nouveau le nom de Sforza, naguère si abhorré, et Gênes celui de Fregoso, jadis si honni. « Et est la nature de ce peuple d'Italie de ainsi complaire aux plus forts », a dit Commynes, le grand connaisseur des hommes et des nations, mort précisément l'année précédente. Il n'est pas jusqu'au duc de Ferrare qui ne songeât maintenant *à complaire au plus fort;* muni d'un sauf-conduit, il alla (23 juin) demander son absolution à Rome.

La présence inopinée (4 juillet) dans la ville éternelle de l'excommunié de 1510, ne laissa pas d'y produire une vive sensation et de tenir la curiosité en haleine. On savait qu'Alphonse d'Este était un des plus vaillans capitaines de l'époque, — on allait même jusqu'à lui attribuer tout l'honneur de la journée de Ravenne (1), — mais on savait aussi que personne n'avait fait

(1) Dans la célèbre strophe sur la bataille de Ravenne (*Orlando furioso*, III, 55), l'Arioste ne fait pas même mention du nom de Gaston de Foix; toute la victoire est attribuée uniquement à Alphonse d'Este :

Costui sarà, col senno e colla lancia,
Ch'avrà l'onor', nei campi di Romagna,
D'aver dato all' esercito di Francia

autant que lui pour s'attirer la haine du Rovere. Il était le gendre d'Alexandre VI, le client de Louis XII, et depuis deux ans il avait eu sa large part dans toutes les défaites et humiliations du pape. On se racontait que récemment encore il avait fait fondre la statue de Jules II à Bologne, l'œuvre de Michel-Ange, en une couleuvrine monstre : il l'avait baptisée du nom de *Giulia*, et placée à l'entrée de son château de Ferrare. Aussi bien les Romains se promettaient-ils un spectacle tout à fait extraordinaire le jour de l'absolution du duc; il allait, disait-on, recevoir les verges devant la porte de la basilique, à genoux, la corde au cou et en chemise de pénitent. Mais la foule qui, dès le matin (9 juillet), avait rempli la place immense de Saint-Pierre, fut cruellement déçue dans son attente; la cérémonie eut lieu à l'intérieur du Vatican, à huis clos et dans la forme la moins blessante possible. La question politique était beaucoup plus difficile à régler, car Jules II maintenait toujours les droits du Saint-Siège au territoire ferrarais : « J'ai donné au duc un sauf-conduit pour sa personne, mais non point pour ses États », dit-il à l'envoyé vénitien Foscari. Une commission de six cardinaux fut déléguée pour traiter de ce point délicat avec Alphonse d'Este ; en attendant celui-ci occupait ses loisirs ou trompait ses inquiétudes à examiner les curiosités de la ville, entre autres « les chambres du pape Alexandre qui sont toutes très belles » et qui devaient avoir un intérêt particulier pour le mari de Lucrèce Borgia. Il alla un jour aussi, avec la permission du pape (c'est encore par Grossino que nous apprenons cet intéressant détail), visiter la chapelle Sixtine, « et le seigneur duc resta en haut à s'entretenir longtemps avec Michel-Angelo et à regarder ces figures, n'en pouvant rassasier ses yeux... (1) » Qu'on aimerait bien à savoir sur quels sujets a roulé ce long entretien ! L'artiste bourru a-t-il demandé à l'illustre visiteur des nouvelles de *Giulia*, la coulevrine monstre?...

Au bout de quinze jours, Alphonse d'Este prit peur tout à coup et s'enfuit de Rome, protégé par les Colonna (19 juillet). Il prétendit que le Rovere en avait voulu à sa liberté, ce que Jules II

La gran vittoria contra Giulio e Spagna.
Nuoteranno i destrier fin alla pancia
Nel sangue uman per tutta la campagna :
Ch'a seppellire il popol verrà manco
Tedesco, Ispano, Greco, Italo e Franco.

(1) Luzio, p. 540-541. La suite de la lettre de Grossino dit : « Le signor Federico (qui accompagnait son oncle Alphonse d'Este dans cette excursion), voyant que Son Excellence restait si longtemps en haut, a mené les gentilshommes (du duc) voir les chambres du pape et celles que dépeint Rafaello da Urbino... » Il y a donc à distinguer entre les chambres habitées par le Rovere et les *stances*. De l'ensemble de la précieuse correspondance des Mantouans publiée par M. Luzio, il ressort que Jules II habitait le Belvedère, et à certaines occasions le château d'Ange.

a toujours nié; mais après un pareil éclat, qu'aggravait encore l'intervention des Colonna, le pontife n'eut plus les moindres ménagemens envers l'homme dont il avait appris à connaître le cœur atroce, implacable (1). Nous ne savons pas au juste ce que le fugitif a fait pendant les trois mois qui suivirent son évasion, ni par quels chemins il est retourné dans son duché; une lettre d'Arioste, son compagnon de route, nous apprend seulement que le 1er octobre il était caché quelque part aux environs de Florence... Le chantre enjoué et brillant « des dames, des cavaliers, des armes et des amours » a décidément eu du malheur avec le grand pape ligurien. Il avait rempli auprès de lui plusieurs missions, en 1509 et 1510, dans l'intérêt du duc Alphonse et de son frère, le cardinal Ippolito, mais ni les personnes ni les causes pour lesquelles il plaidait n'étaient de nature à lui gagner la faveur du Rovere; il lui fut même signifié un jour (août 1510) d'avoir à vider la place incontinent, sous peine d'être jeté dans le Tibre (2). Retourné deux ans plus tard sur les bords inhospitaliers de ce fleuve avec son prince en quête d'absolution, il dut le suivre dans sa fuite précipitée et partager les périls dont parle la lettre si curieuse du poète, du 1er octobre 1512. Elle est adressée au prince Louis Gonzague. « Je suis sorti des fourrés et terriers des bêtes, et me voici dans un milieu humain. Des dangers courus, je ne puis encore parler : *animus meminisse horret luctuque refugit.* Pour ma part, je ne suis pas encore quitte de la peur, étant toujours pourchassé et traqué par des limiers desquels Dieu me préserve! J'ai passé la nuit dans un lieu de refuge près de Florence avec

(1) Dans la lettre *chiffrée* écrite par le duc à son frère, le fameux cardinal Ippolito, deux jours avant sa fuite de Rome et la faisant déjà pressentir, il n'est nullement question de sa liberté menacée. Alphonse d'Este y parle seulement des exigences territoriales exorbitantes du pape et de *sa demande qu'on lui remît Ferrante...* Ferrante était le jeune et malheureux frère naturel auquel le cardinal Ippolito avait (1505) fait crever les yeux, trop loués à son gré par une dame du palais à laquelle lui-même (le cardinal) faisait la cour. Le pauvre aveugle voulut se venger, conspira, fut saisi et emprisonné (avec un autre frère encore) pour toute sa vie dans le donjon du château ducal. Jules II, qui était le parrain de Ferrante (il l'avait tenu sur les fonts baptismaux), demanda sa mise en liberté et la permission pour lui de venir habiter Rome. « Je ne donnerai ni Ferrare ni Ferrante », écrit Alphonse d'Este dans sa lettre du 17 juillet 1512 (Cappelli, *Lettere di Lodovico Ariosto*, Milan, 1887, p. CXIV). — De son côté, Fed. Catanei, écrivant au marquis de Mantoue le 27 juillet, rend ainsi compte des paroles du pape dans une audience qu'il lui a accordée : « Si j'avais voulu m'emparer de lui (Alphonse d'Este), qui est-ce qui m'en eût empêché? Si nous n'avions pu arriver à une entente, ma volonté était de le faire reconduire à Bologne et puis à Ferrare. La première chose que je lui demandai, c'était de me donner les frères; le cardinal de Ragona les croyait même morts déjà (qu'Alphonse les a déjà fait mourir)... » Luzio, p. 541.

(2) Lettre du cardinal Ippolito, datée de Massa, 31 août 1510 : « *Il mio gentilhomo* (Arioste) *non solamente pottete avere gratia o conclusione alcuna da sua Santita, ma fu minazato d'essere butato in fiume se non se le toleva denante...* » (Campori, *Notizie per la vita di Ariosto*, Modena, 1871, p. 43). — Sur les différentes missions du poète auprès de Jules II, voyez Cappelli, *loc. cit.*, p. XXXVII seq.

le noble déguisé (*col nobile mascherato*), l'oreille aux écoutes et le cœur en soubresauts (1)... » Le duc gardait encore le déguisement à son arrivée à Ferrare (14 octobre). Il y apprit que les troupes du Saint-Siège s'étaient emparées, entre temps, de la plus grande partie de ses États : il ne lui restait que sa capitale avec Comacchio et Argenta.

Plus fortuné que le duc de Ferrare, l'empereur Maximilien, — cet autre allié de Louis XII, — était aisément parvenu à faire sa paix avec Jules II. Depuis le 17 mai, il comptait déjà virtuellement parmi les membres de la Sainte-Ligue et adversaires plus ou moins déclarés du roi très chrétien. Le pape eut pour lui toutes les indulgences et toutes les complaisances ; il n'hésita même pas à le contenter aux dépens de ses amis les Vénitiens, et à lui adjuger plusieurs places dans la Terre-ferme. C'est qu'il savait combien ce nom d'empereur exerçait encore de fascination sur les esprits, combien surtout ce nom était indispensable à la réussite de son concile de Latran ! Car le Rovere avait fidèlement tenu la parole donnée au monde chrétien, l'année précédente, et la bataille de Ravenne n'a retardé que de quinze jours l'ouverture solennelle de la grande assemblée œcuménique promise par la bulle *Sacrosanctæ* pour le printemps 1512... Réunie toutefois au milieu de la tourmente politique générale qui étendit ses ravages jusqu'aux portes de Rome, réunie en dehors et à l'encontre de la France et de l'Allemagne, l'auguste assemblée du Latran n'était guère composée que de prélats italiens et pouvait difficilement prétendre à représenter l'Église universelle. La situation changea considérablement du jour où l'empereur Maximilien déclara vouloir faire accès à la Sainte-Ligue : ce même jour (17 mai), le concile, qui n'en était encore qu'à sa seconde séance, fut prorogé jusqu'au mois de novembre, afin de donner aux membres « transmontains et transmarins » le temps d'arriver ; et à l'approche de l'automne le synode de Jules II était déjà reconnu par tous les pays catholiques à l'exception de la France. L'Espagne, l'Angleterre, l'Écosse, la Pologne, la Hongrie, la Norvège, le Danemark, etc., avaient successivement fait acte d'adhésion et d'obédience ; Mathieu Lang, évêque de Gurk, vint en dernier lieu (4 novembre) accomplir le même acte au nom de l'Allemagne et de l'empereur Maximilien.

L'évêque de Gurk, — *il Gurcense*, ainsi que l'appelaient les Italiens, — fut la grande curiosité de Rome dans ce mois de novembre, ainsi que l'avait été au mois de juillet le duc Alphonse de Ferrare. Ministre et négociateur principal de Maximilien pour les

(1) *Lettres d'Arioste*, éd. Cappelli, 1887, p. 23.

affaires de la péninsule, Mathieu Lang s'était fait connaître de ce côté des Alpes par une hauteur et une superbe qui allèrent souvent jusqu'à l'insolence. L'année précédente, à Bologne, il avait déclaré au-dessous de sa dignité de s'aboucher avec une commission de cardinaux : représentant du souverain le plus auguste du monde, il ne pouvait traiter qu'avec le vicaire de Jésus-Christ en personne, devant lequel il entendait rester assis et la tête couverte; et il s'en était retourné à Mantoue sans avoir pris congé du pape : *barbarus est, barbare egit*, écrivit alors, dans son *journal* intime, Paris de Grassis. Il venait maintenant à Rome faire, au nom de son empereur, amende honorable de bien des bravades et incartades passées; et Jules II trouva piquant d'accabler cette fois l'ambassadeur, si infatué de son importance, d'honneurs « tout à fait princiers (1). » Il le reçut sur le trône en plein consistoire; il le créa cardinal, lui passa même la fantaisie de garder son choquant costume de chevalier tudesque pendant les solennités les plus grandes, à la profonde consternation du maître des cérémonies et de maints dignitaires de l'Église. Poètes et rhéteurs célébrèrent à l'envi la présence du *Gurcense* dans la cité éternelle; il y eut des illuminations et des réjouissances populaires, des festins et banquets avec des spectacles et intermèdes variés et brillans. « Hier, — mandait Stazio Gadio le 11 novembre au marquis de Mantoue, — pendant le dîner de Sa Sainteté, fut représentée une comédie où sont intervenus Apollon et les Muses pour chanter les louanges du pape, de l'empereur et du *Gurcense*. Puis Sa Sainteté et l'ambassadeur impérial ont couronné deux poètes, l'un de Parme et l'autre de Rome. Un docte aveugle (*uno cieco dotto*) a aussi chanté des vers latins, en s'accompagnant sur la lyre.., » Involontairement on pense ici à l'Homère du *Parnasse* dans la stance vaticane... Bien des gens étaient d'avis que le Rovere allait trop loin dans ses complaisances envers le « barbare », fils d'un bourgeois d'Augsbourg; mais on ne tarda pas à connaître la rançon de toutes ces gracieusetés, et on fut forcé de la proclamer magnifique. C'était le 3 décembre, le jour où le concile reprenait dans la basilique Saint-Jean les travaux interrompus depuis le mois de mai. Le pape, les cardinaux, les soixante-douze évêques, les généraux des ordres et les « orateurs » des puissances étaient tous présens. Sur l'*ambo* apparut Fedra Inghirami, à l'embonpoint redoutable et à la tête si spirituelle. De sa voix sonore et mélodieuse qui a tant charmé Erasme de Rotterdam, le bibliothécaire de Jules II, et secrétaire du synode œcuménique, donna lecture d'une lettre par laquelle

(1) Pierius Valerianus, *De honoribus... Gurcensi Urbem ingredienti habitis*. Ap. Freher, *Rer. germ. Script.*, II, p. 293 seq.

l'empereur déclarait son adhésion pleine et entière au concile de Latran, et sa condamnation formelle des conciliabules arrangés par la France à Tours et à Pise : le bon Maximilien disait son *mea culpa* en frappant sur la poitrine de son complice d'hier. Mathieu Lang se leva ensuite pour amplifier sur la palinodie de son auguste maître... L'effet fut immense, entraînant : toute l'assemblée entonna le *Te Deum*, le chant d'allégresse et de victoire... C'était en effet la victoire la plus éclatante que la papauté eût remportée depuis les temps d'Innocent III.

Les stances vaticanes nous présentent jusqu'à trois portraits du pape ligurien, tous exécutés dans les vingt derniers mois de son règne. Dans la fresque des *Décrétales*, Raphaël a peint Jules II, aussitôt après son retour à Rome, en juillet 1511 ; et l'expression triste et accablée de « l'homme au manteau » nous dit assez que nous sommes au lendemain de la catastrophe de Bologne et du défi outrageant de Pise. La *Messe de Bolsène* nous fait voir le chef de la Sainte-Ligue encore grave et soucieux, mais déjà supérieur à l'adversité, confiant dans son droit, saluant à genoux un grand miracle qui se passe sous ses yeux : et ce n'est pas certes sans intention, ni à l'insu du Mécène, que l'artiste a placé derrière le pontife les gardes suisses, ces enfans d'Helvétie qui ont été les vrais sauveurs du Saint-Siège après la bataille de Ravenne : *Defensores ecclesiasticæ libertatis*, tel est le titre que leur a conféré pour les temps à venir un bref daté du 12 juillet 1512. Enfin la fresque d'*Héliodore* nous montre le Rovere dans tout l'épanouissement de la force et de la puissance; il a le regard dominateur et le geste impérieux : on dirait qu'il est porté en triomphe sur sa *sedia gestatoria* pour le *Te Deum* de la basilique Saint-Jean. Il a écrasé le schisme de Pise et fait reconnaître son concile; il a délivré l'Italie et rejeté les « barbares » au delà des Alpes; il a recouvré le patrimoine de Saint-Pierre, châtié d'abord et préservé ensuite — *percussit ac sanavit* — la République de Saint-Marc; il a rétabli les Médicis à Florence et les Sforza à Milan : il est le « seigneur et maître du *jeu de ce monde.* »

JULIAN KLACZKO.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

PROSPER MÉRIMÉE

TROISIÈME PARTIE (1)

Paris, 26 octobre 1878.

Madame,

Je suis arrivé ici il y a quelques jours en assez bon état de conservation, mais avec le remords d'être resté bien longtemps sans vous donner de mes nouvelles. Je crois vous avoir écrit après avoir quitté Venise, m'en retournant par Gênes à Paris. Tel était du moins mon projet, mais le temps était si beau, la mer si calme, que je me suis senti invinciblement appelé à Florence. J'y ai passé un mois qui s'est écoulé comme un jour, formant souvent le dessein de vous écrire, et un peu honteux de vous dire que j'étais là sans avoir pris vos commissions. Je voulais cependant prendre mon courage à deux mains et aller voir de votre part Mlle de F... Malheureusement elle n'était pas à Florence. En revanche j'y ai rencontré Ampère, que je croyais à Rome et qui m'a servi de cicerone à Fiesole et autres lieux.

Je vous ai avoué, je pense, que la première vue de Venise ne m'avait guère plu. J'en suis sorti le cœur gros. Il n'en a pas été de même à Florence. J'ai été ravi dès mon arrivée, et cela

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mars.

a duré tout le temps de mon séjour. Les vieux palais avec leurs grands anneaux de fer, les églises, les rues, et les habitans même, tout m'a enchanté. Le parler de ces gens-là a quelque chose de musical qui me va droit au cœur, et j'aime jusqu'à la façon dont ils prononcent le C. Cela ôte à l'italien ce qu'il a d'un peu efféminé. Ma plus grande joie a été de voir une foule de tableaux que je connaissais par des copies ou par des gravures; c'est dommage que les musées soient mal éclairés et mal tenus. Y avait-il déjà de votre temps aux Uffizi l'*Orateur étrusque*, cette belle statue de bronze de l'école réaliste? On l'a placée le dos au midi, et les jours de soleil on ne voit absolument rien. J'ai trouvé dans la sacristie de Santa Croce (je crois) un tombeau d'une cousine ou sœur de Mlle de F... Cela est un peu recherché et coquet, mais plein de grâce. Je ne tiens pas à ce que l'on trouve les bonnes choses sans travail: l'important c'est de produire du bon. Je suis encore furieux d'avoir vu dans la même église le tombeau de ce méchant plagiaire d'Alfieri entre Dante et Machiavel. La duchesse d'Albany s'est fait enterrer modestement dans la sacristie. De Florence, dont je ne veux pas vous dire toutes les merveilles que vous connaissez mieux que moi, je suis allé à Pistoie et à Sienne, où je me suis donné une indigestion de préraphaélites; puis je me suis acheminé à Nice à petites, très petites journées, le long de la Corniche. Depuis la Spezzia, c'est une suite de tableaux admirables, même pour quelqu'un qui avait encore devant les yeux les montagnes de la Suisse, de Salzbourg et du Tyrol. Dans cette saison surtout, c'est un voyage délicieux. Enfin, ce qui ne gâte rien, on trouve partout de bonnes auberges, sans animaux ennemis du repos des voyageurs. Au reste, je crois qu'il n'y en a plus, ni de mauvaises auberges, qu'en France. Je disais à Sa Majesté qu'elle devrait réformer ce scandale et faire venir dans quelques villes une colonie d'aubergistes suisses et de « kellners » pour civiliser notre patrie. Observez, madame, l'influence qu'une mauvaise nuit a sur les impressions de voyage. S'il y avait des hôtels en France, il y aurait des voyageurs, et en effet il y a, même assez près de Paris, quantité de lieux qui valent ce qu'on va voir outre-mer ou outre-monts. Je suppose, madame, que vous n'avez quitté la Brie que pour la Touraine. J'ai reçu, il y a quelques jours, la visite d'Édouard C... arrivant de Jérusalem et de Moscou. Son père m'a écrit; il se trouve médiocrement bien dans ses foyers, mais n'en veut pas sortir avant d'avoir marié sa fille. Quant à Édouard, il passera son hiver ici. Il est présentement en Angleterre, mais seulement pour quelques jours. Pas un chat à Paris, ce qui me convient

assez. Le ciel est gris, l'air froid. Je me repens d'être revenu si tôt. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

1858.

Madame,

Je ferai de mon mieux pour les géraniums, mais je ne réponds de rien.

Comme vous avez deviné la marquise de Brinvilliers entre tant de portraits, je suis sûr que vous devinerez ce que veut dire ce sujet, mais d'abord voici la tradition. On dit que le château est celui de Rimini, et que l'écusson aux pieds du monsieur en bas rouges est d'un Malatesta. En effet dans l'original (qui a souffert), on distingue à peu près une tête, ou plutôt une ombre de tête, comme on dit dans la langue du blason. C'est peut-être d'un des Malatesta. La tête de mort du pèlerin est un autre Malatesta. Le costume du pèlerin m'est inconnu. Les clefs en sautoir et la croix rouge désignent peut-être un ordre religieux. Dans les tableaux du Giorgion, les petits détails ont souvent un sens. Ainsi il y a un arbre desséché, un lièvre, deux chiens qui se battent, un berger... tout cela me passe, aussi bien que la chasseresse en bas noirs et son compagnon. La devise latine sur le bassin est : *Stultum est in illo statu vivere in quo non audet mori.* « Il est insensé de vivre dans un état où on n'ose mourir. » Le latin est assez mauvais, mais le sens de la légende est moral et assez bon. Bien que Giorgion fût à ce qu'on dit un grand vaurien, il avait parfois de bons momens. Enfin, madame, voilà mon essai de peinture *cirée* que je vous offre tel quel. Grâce à la cire, cela pourra allumer votre feu, lorsque vous vous en ennuierez.

Je devais partir jeudi ; le ministre de l'Instruction publique a voulu conférer avec la commission de la bibliothèque samedi, et il m'a fallu rester. Je devais partir dimanche ; mais Sa Majesté éprouve le besoin de dîner avec moi lundi. Je ne partirai donc que mardi s'il n'arrive pas de nouvelle anicroche. Avez-vous jeté les yeux sur ma mythologie ? Il me semble que vous êtes un peu faible sur cet article. Vous ai-je montré au musée des antiques Jason avalé par le dragon de Colchide ? C'est un renseignement nouveau et des plus curieux à ajouter à la masse des mythes où le héros succombe, et c'est la même idée que celle de l'arbre de la science dans la Genèse. Le marquis de Mascarille voulait mettre en madrigaux toute l'histoire romaine, les Grecs ont mis en contes de Ma mère l'Oie toutes les idées philosophiques.

Si vous êtes à Paris à mon retour, comme je l'espère, vous savez que vous me devez une visite à la collection de M. Pourtalès.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Lundi, 19.

Paris, 22 décembre au soir, 1858.

Madame,

Lorsque j'ai reçu votre aimable lettre, le sort de M. l'abbé Cruice était déjà décidé, et il avait obtenu l'unanimité de nos suffrages. Je lui avais donné le mien par pur amour du grec dès que j'ai su qu'il voulait publier les *Philosophoumena*. Rarement on accorde toute la somme demandée pour les frais d'impression, mais cette fois tout le devis a été voté sans la moindre opposition. Vous voyez, madame, que vous ne m'avez aucune obligation. M. Cruice est venu me voir avant-hier matin quand malheureusement j'étais encore au lit avec un peu de fièvre, et je n'ai pu lui faire moi-même mes complimens. C'est ce temps abominable qui m'a donné un rhume dont je vais me guérir à Cannes, où je serai avant la fin de l'année.

Je voulais, madame, vous écrire de Compiègne, mais j'ai été retenu d'abord parce que je n'avais à vous conter que des choses qui ne vous auraient pas intéressée, puis surtout parce que je ne savais où vous adresser ma lettre. Vous ne sauriez croire comme cette pensée d'une lettre errante, arrivant longtemps après avoir été écrite, me tracasse quand je veux écrire à quelqu'un. Pendant que je faisais mes calculs pour deviner le lieu que vous habitiez, le temps se passait et la poste partait. Quand je dis que le temps se passait, c'est une façon de parler, car je l'ai trouvé assez long. Cependant j'ai appris deux choses : premièrement, c'est qu'on peut vivre au grand air et dans un four sans inconvénient et même avec avantage pour la santé ; secondement, j'ai appris à faire des glaces, j'entends des glaces de Saint-Gobain. J'ai beaucoup admiré là le savoir-faire de mes maîtres, à qui on a fait une réception merveilleuse. J'ai surtout été charmé de voir une jeune personne que j'avais connue assez indifférente aux choses qui ne l'amusaient pas, prendre maintenant goût à son métier, et le faire en conscience et réussir complètement. Le peuple français étant donné, je ne crois pas la chose très difficile, mais il faut y prendre quelque peine et s'y mettre tout à fait.

Vous avez vu les tableaux bibliques de Martin, ou du moins les illustrations de Milton et les lumières fantastiques dont il

éclaire ses paysages. On nous a donné en revenant de Saint-Gobain à la nuit, le spectacle de trois lieues de bois et de collines éclairées par des flammes du Bengale de toutes les couleurs. C'est un des plus beaux spectacles que j'aie vus, et si j'avais de la mémoire ou le talent de Martin, je vous enverrais un croquis de cette illumination.

Vous me demandez des nouvelles, madame, comme si j'en savais. On parle beaucoup de ce que le grand-duc Constantin est venu faire, et il n'y a sorte de dessein qu'on ne lui prête. On m'écrit de Londres les inquiétudes qu'on a du nouveau *Reform Bill;* la jalousie de nos relations trop tendres avec le frère de ce même grand-duc, puis beaucoup de *scandal.* Le second fils de lord W... a été poursuivi, d'autres disent arrêté, par des *policemen*, au moment où il entrait dans une maison par la fenêtre. Comme il n'y avait pas moyen de le prendre pour un *housebreaker*, cela a fait du tort à la fille de M. J... G... une Mrs. D... On dit encore que le marquis d'A... *has run off with somebody's wife*, etc. Il me semble que l'aristocratie anglaise commence à se négliger comme faisait la nôtre vers 1780. Nous sommes dans un temps où il ne faut pas faire de fautes sous peine de les payer. Pourtant je crois que les *exclusions* de Londres ont encore une longue carrière.

Si je ne vous ai pas parlé de Gênes, c'est, madame, que cette ville m'était trop connue. Je ne l'aime pas beaucoup. Les rues y sont trop étroites, et je n'entends pas un mot à leur vilain dialecte. J'ai cependant une passion à Gênes, c'est une marquise de Brignole peinte par Van Dyck et qui est ravissante, bien qu'elle n'ait pas de crinoline. Quand on a le courage de monter bien haut, on voit à Gênes une mer magnifique, mais il vaut bien mieux la côtoyer jusqu'à Nice en s'arrêtant comme j'ai fait, partout où l'on se trouve las. C'est une suite de paysages ravissans, et les petites villes qu'on rencontre sur le chemin ont toutes l'air d'avoir été bâties uniquement pour le plaisir des yeux. A vrai dire, en Italie, il semble que ce soit partout le grand but et les paysans qui font semblant de travailler à la terre ne sont peut-être que des figurans chargés d'animer le paysage. Avez-vous quelquefois cherché à retrouver l'Italie antique sous l'Italie moderne? à vous représenter un consul romain à Rome, ou même un Côme de Médicis à Florence? Jamais je n'ai pu y parvenir. J'ai vu dans les rues de Florence des gens tellement ressemblant à ce Père de la Patrie, que je jurerais qu'ils sont bien réellement ses fils. Dans le Transtevere, on rencontre à chaque pas des têtes dont on a vu la copie en marbre au Vatican, mais je n'ai jamais pu saisir la transition entre le caractère des Italiens d'autrefois et celui

d'aujourd'hui. Nous sommes, au contraire, les mêmes Gaulois qui prirent le Capitole et furent mis en déroute par des oies, et ce, malgré toutes les invasions et conquêtes que nous avons subies. Pourquoi le bourgeois romain est-il un être en général si drôle, tandis que le citoyen romain était un être si terrible?

Je n'ai pas de nouvelles de Mme de C.... Elle est toujours à la campagne, et je n'ai pas eu le courage d'aller la voir. M. de C..., que j'avais rencontré sur le lac des Quatre-Cantons, me dit qu'elle passe presque toute sa vie couchée, et qu'elle ne peut se lever que deux ou trois heures par jour. Je la plains de tout mon cœur, mais je ne sais que lui dire. Entre elle et moi il n'y a pas de ces atomes crochus qui font les relations suivies. Je crains que mes atomes à moi ne perdent tout leur pouvoir accrochant.

Je suis revenu des fêtes où vous m'avez vu *in the mind's eye* un peu plus ours que devant. Il faut que je sois mis en train, monté comme un tournebroche, pour aller dans le monde, et c'est en grande partie pour l'éviter que je vais à Cannes. Je crois outre cela que je suis réellement malade, et que je n'ai pas bien longtemps à faire mes fantaisies. Voilà l'excuse que je me donne à moi-même quand je me reproche ma paresse et mon oisiveté. Elle n'est pas pourtant aussi grande que vous pouvez vous le figurer. On me charge de faire quantité de choses ennuyeuses que je n'ai pas le courage de refuser. C'est un ami qui me demande une *tartine* pour son livre, ou un ministre qui veut avoir un mémoire sur la bibliothèque. Je passe ainsi mon temps à faire des choses assez ennuyeuses et assez inutiles, mais au fond du cœur ma grande raison pour ne pas refuser net, c'est que si je ne le faisais pas, je ne ferais rien du tout. Lorsque j'avais un but, c'était bien différent. J'avais une grande envie de plaire, et je m'appliquais. Maintenant je rencontrerais sous mes pieds les plus beaux diamans que je ne me baisserais pas pour les ramasser, faute d'avoir quelqu'un à qui les offrir. Je vais peindre à Cannes toute la sainte journée, et puisque vous avez déjà bien voulu agréer quelques-unes de mes croûtes, je vous demanderai à mon retour la permission d'augmenter votre collection. Adieu, madame, je vous souhaite une bonne année et un peu du beau ciel que je vais voir. Pourquoi n'allez-vous pas l'hiver dans le Midi? Je vois beaucoup ici Édouard C... qui me paraît se plaire fort ici et ne pense guère à retourner en Amérique. Sa sœur n'est pas encore mariée, et le père ne reviendra pas probablement avant qu'elle ne soit établie. Veuillez me pardonner, madame, mon bien long bavardage et agréer l'expression de tous mes hommages respectueux.

PROSPER MÉRIMÉE.

Cannes, 5 février 1859.

Madame,

Je vous remercie beaucoup de votre aimable lettre, et je suis très fier que vous m'ayez gardé pour la fin, car je vois que je tiens par là une place honorable parmi vos correspondans. J'avais eu déjà de vos nouvelles par mon voisin M. d'E..., qui m'a dit qu'une lettre de vous à lui ou à sa femme « était pleine de questions sur mon compte ». Je crois lui avoir dit à cette occasion que la dernière fois que j'avais eu l'honneur de vous voir, c'était dans une malencontreuse visite au musée Pourtalès, et que je me proposais de vous écrire prochainement. Ai-je eu tort? Si oui, je vous en demande pardon, et ne le ferai plus. Bien que très proches voisins, je vois très peu M. d'E... et encore moins sa femme. Mais je passe mon temps à courir par monts et par vaux, et le soir je suis trop fatigué pour m'habiller et faire des visites comme à Paris. Je ne comprends rien du tout à M. d'E... Il m'a paru instruit et particulièrement fort en conchyliologie, et l'autre jour il m'a dit une telle énormité en matière de homards que je le soupçonne de ne pas observer par lui-même les curieuses choses de ce monde. Si j'ai du papier de reste je vous conterai une expérience que j'ai faite sur un Bernard-l'Ermite, mais d'abord je veux répondre à plusieurs articles de votre lettre. Je n'ai pas vu M. de C... Je ne connais absolument ici que les personnes que j'ai rencontrées chez lord Brougham, c'est-à-dire M. de Bunsen et quelques Anglais. Mon *nid,* qui m'a bien fait rire, est un appartement meublé où je demeure avec deux Anglaises d'un âge très canonique, vieilles amies qui me soignent merveilleusement. J'ai devant ma fenêtre la mer qui, la semaine passée, m'empêchait de dormir, contre l'usage de la Méditerranée et du golfe de Cannes, qui est la douceur même. Mais, madame, comme disait mon patron de barque qui me mène quelquefois à l'île Saint-Honorat, « il ventait la peau du diable. » Ce n'était pourtant qu'un *libeccio.* Ici nous sommes à peu près protégés contre le mistral. A droite, j'ai les montagnes de l'Esterel, qui, après celles de l'Attique, ont les formes les plus élégantes que j'aie vues. Le soleil entre dans ma chambre de très bonne heure et ne la quitte que pour se coucher. Ce serait un pays de cocagne que Cannes si la cuisine n'y faisait pas défaut. Cet art est très peu avancé, et bien que je ne sois pas difficile, je ne mange guère. Il est vrai que cet air de montagnes nourrit et donne des forces. J'ai de petits spasmes de temps en temps, moins forts qu'à Paris. C'est peu qu'une vieille machine ne soit pas plus détraquée.

Comment pouvez-vous croire un instant, madame, que je n'aie

été très touché et très sérieusement attendri de ce que vous me dites à l'occasion de la conversion de saint Paul. C'est de tous les saints le plus grand à mon avis, car c'est lui qui a le premier appris aux hommes à faire abstraction des castes et des nationalités. Ce qui est un truisme aujourd'hui, était au premier siècle la plus grande pensée et en apparence la plus difficile à faire admettre. Cependant il y avait déjà une tendance, et Sénèque avait inventé le mot d'*humanité*, qui était un néologisme alors et qui dut soulever l'Académie latine. Je me garderai bien de discuter le miracle de sa conversion. Nous serons d'accord sur un point, c'est qu'il eut la grâce, et malheureusement elle n'est pas donnée à tout le monde. Lorsque je lisais autrefois les *Provinciales*, l'inflexible logique de Pascal m'avait rendu presque jésuite, car j'admirais fort alors les efforts que les jésuites avaient faits pour dénaturer l'Écriture (et aussi la nature) dans l'intérêt de la civilisation. Mais il n'est que trop certain que tout le monde n'a pas la grâce. Tout le monde n'a pas la faculté d'être heureux, et certainement la foi est un des grands moyens de l'être. Je ne crois pas l'avoir jamais. Cela ne m'empêche pas, madame, d'être bien sensible aux témoignages d'intérêt que vous me donnez. Il y a très longtemps que je me sens de plus en plus étranger aux hommes, et dans le brouillard d'insouciance dans lequel on vit et je vis, je pense souvent avec joie et avec beaucoup d'orgueil que j'ai mérité un peu d'affection d'une âme comme la vôtre.

Je vous donnerai des nouvelles fraîches du comte de Chambord, qu'un de mes amis a vu à Venise il y a peu de jours. Il faisait froid à Venise, et le carnaval était très languissant.

Je fais beaucoup de mauvais lavis, et je rapporterai une formidable collection de souvenirs de Cannes. Si vous voulez me le permettre, je vous enverrai à mon retour mon portefeuille et vous ferez votre choix, ou vous me direz quel dessin je dois finir pour le rendre moins indigne de vous, car ce ne sont que des pochades faites pendant mes longues excursions.

Savez-vous, madame, ce que c'est qu'un Bernard-l'Ermite? c'est une langouste très petite, de trois centimètres au plus, dont la queue est dépourvue d'écailles. Elle serait fort exposée à être mangée, si elle n'avait l'instinct de mettre cette queue nue dans une coquille. Il y a des naturalistes qui prétendent que Bernard mange le coquillage avant de prendre sa maison. C'est peut-être un cancan. Je ramassai l'autre jour un gros Bernard logé dans une coquille d'où on ne voyait sortir que le bout de ses antennes et ses deux petites pinces. Avec toutes les précautions possibles, je cassai la coquille et je mis la bête dans un plat d'eau de mer. Elle y faisait piteuse figure, la queue reployée, et les pinces en avant, déter-

minée pourtant à se défendre jusqu'au bout. Je plaçai à quelque distance une coquille vide. Aussitôt Bernard s'en approcha, en fit le tour, étendit ses deux bras pour mesurer l'ouverture, puis leva en l'air un seul bras, évidemment pour apprécier la hauteur de la maison. Il parut méditer pendant une minute. Son calcul de tête terminé, il plongea un bras dans la coquille pour s'assurer qu'elle était vide, puis faisant une cabriole il se lança la tête en bas et la queue en l'air de façon à retomber dans la coquille où il s'engaina comme un sabre dans son fourreau. Un moment après il se promenait fièrement dans le plat, traînant sa nouvelle coquille, avec l'aplomb et l'assurance d'un homme qui a un habit neuf. J'ai tellement admiré ce petit mathématicien que je l'ai reporté le lendemain à son rocher. Voilà, madame, mon histoire. J'aurais encore à vous conter celle d'une mante, *mantis religiosa* — qu'on appelle ici *Prega Diou*, prie-Dieu — que j'ai transportée de Nice à Paris et de Paris à Cannes, mais elle est morte hier. C'était une étrange bête dont je vous ferai le portrait de grandeur naturelle. Elle marche debout sur quatre pattes, ses deux pinces rapprochées sous le menton. C'est pour cela qu'on l'appelle en patois prie-Dieu. Elle mangeait ses trois mouches par jour, mais à Paris elle avait jeûné pendant deux mois. Ses serres et son bec vus à la loupe étaient des armes terribles.

Adieu, madame, vous voyez que j'admire la création dans les petites merveilles, non moins merveilles que les grandes. Je pense être à Paris vers la fin du mois. Je crains tellement le mauvais temps que je manque à tous mes devoirs politiques pour me soigner. Adieu, madame. Veuillez agréer l'expression de tous mes vœux pour votre bonheur et mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 17 mars 1859.

Madame,

Me voici enfin à Paris. J'ai tardé tant que j'ai pu, j'ai lanterné de mon mieux sur la route, à Aix, à Avignon et ailleurs. Je suis parvenu à éviter les mascarades, mais non les dîners et les soirées. Décidément, il faut vivre à la campagne. Il me semble que vous m'avez fait un portrait bien ressemblant de M. d'E... Il est ce qu'on appelle en anglais *very gumptious*. Autrefois cela me mettait en fureur et je me mettais en quatre pour détromper les gens sur la bonne opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes. A présent, je suis très tolérant. Cela ne me fait pas souffrir le moins du monde. Quelquefois même cela m'amuse, et d'ailleurs je tâche d'apprendre quelque chose de ceux qui savent tout. J'ai appris

de M. d'E... un peu de conchyliologie. Je suis bien de votre avis, madame, les sciences naturelles n'offrent d'intérêt que par les généralités, mais il est bon qu'il y ait des gens qui étudient trois ans et dix ans les lavandes pour qu'on connaisse mieux les lois générales et si curieuses de l'organisation des végétaux. Et à propos de végétaux, connaissez-vous les palmiers de Bordighera, près de Menton? Ils fournissent à une partie du nord de l'Italie des palmes pour le dimanche des Rameaux; mais les feuilles de quelques arbres croissent pliées de la manière la plus étrange, recoquillées, plissées comme un jabot. Si j'étais resté à Cannes ce carême, je vous aurais envoyé une de ces palmes bénites.

Vous avez raison contre moi, madame, sur le fait de saint Paul. Cependant ma remarque subsiste en ce que sa doctrine est sans contredit la plus libérale et la plus générale, et qu'il s'est appliqué plus constamment à détruire les préjugés païens. Bien que citoyen romain, il était Grec de langue et d'esprit. Vous connaissez ma partialité pour tout ce qui est grec. C'est peut-être le secret de mon admiration pour saint Paul. J'en demande pardon à saint Pierre.

Je viens de lire un livre qui m'a intéressé, c'est le dernier volume de la correspondance du comte de Maistre. Un homme d'esprit se dévouant à servir les plus grands imbéciles, continuellement contrecarré dans ses efforts pour leur ouvrir les yeux sur leurs véritables intérêts, et n'y parvenant jamais, n'est-pas une sorte de long martyre presque aussi touchant que s'il eût sacrifié sa vie? Puis le caractère de l'homme est si carré, si vigoureux et énergique que, bien que nous n'ayons guère deux opinions communes, je ne puis m'empêcher de l'aimer. Connaissez-vous son fils? A-t-il une fille? Les filles en général héritent de l'esprit des pères.

Je n'ai pas vu à Cannes M. de C... Il vivait fort retiré et moi de même. Je n'avais pas d'introducteur auprès de lui. Quant aux esprits frappeurs, j'y croirai quand ils auront fait un sonnet spirituel au lieu des tours de passe-passe qui leur sont ordinaires. Dans ma jeunesse, j'ai étudié la magie. J'ai tiré la bonne aventure et j'ai fait plus d'une prédiction qui s'est vérifiée. J'ai prédit à l'Impératrice qu'elle monterait sur un trône, j'ai prédit la naissance du prince impérial, ou plutôt que ce serait un garçon, la veille de sa naissance. J'ai fait tourner des tables, et une fois la tête d'une gouvernante, une fort jolie personne, qui avait bien envie de faire des folies et à qui je donnais, par la magie, de très bons conseils. Mais c'est précisément à cause de cela que je ne crois plus aux esprits. Si vous voulez me confier un enfant de huit ans pendant une semaine, je m'engage à lui faire voir toutes

sortes de belles choses dans une goutte d'encre, mais je crois qu'il fera mieux d'apprendre son rudiment et son catéchisme.

Je trouve Paris fort triste. Dame, on ne prêche pas pendant vingt ans le culte des intérêts matériels sans qu'il n'y ait beaucoup de prosélytes à cette belle doctrine! Que doivent penser de nous nos ancêtres les Gaulois qui passèrent les Alpes seulement pour aller boire du vin? Nous avons reçu hier M. Laprade à l'Académie, qui nous a fait un discours plus édifiant qu'amusant. Vitet, qui le recevait, a été merveilleux d'esprit et de grâce académique. Je suis allé un peu dans le monde depuis mon retour. Il me semble que le règne des femmes est tout à fait fini. Mais voici ce qui me met *martello in testa*. Les femmes aujourd'hui ont été beaucoup mieux élevées, je me trompe, ont appris beaucoup plus de choses que celles d'autrefois. On leur fait des cours de tout. Une jeune personne de seize ans pourrait passer un examen pour le doctorat. D'où vient qu'elles n'ont pas de goût pour la littérature, qu'elles ne s'occupent que de futilités, qu'elles sont très ennuyeuses et, je le crains, très ennuyées? Connaissez-vous une femme âgée de moins de trente-cinq ans qui ait de l'esprit? Croyez-moi, quand je vous jure que parmi les jeunes femmes les mieux nées et les mieux élevées, il y en a un certain nombre qui copient l'esprit et les manières des lorettes. Pourquoi cela? Je voudrais bien que vous me dissiez le pourquoi. Je suis prêt à convenir qu'elles ont beaucoup plus de vertu qu'on n'en avait dans ma jeunesse, mais il y a moins de tentations aujourd'hui. J'ai parmi mes amis trois ou quatre jeunes gens ayant tout ce qu'il faut pour se faire aimer et distinguer dans le monde. Ils le fuient. Je suis exposé à bien des confidences de la part de ces jeunes gens, qui me croient de l'expérience et de la discrétion. Leurs romans sont d'une platitude désespérante. Je ne suis pas encore assez ermite pour que de temps à autre je ne me trouve en assez mauvaise compagnie. (Ici je dois avouer que je ne l'ai jamais aimée, mais que j'ai eu de la curiosité. Je regarde une actrice ou une demoiselle de la rue de Bréda, comme je regarde un *prégadiou*.) La mauvaise compagnie de ma jeunesse était assez gaie. Vers 1830, il y avait, dans les chœurs de l'Opéra cinq ou six femmes qui n'avaient pas les mots de Sophie Arnould, mais avec lesquelles on riait aux larmes depuis le commencement d'un souper jusqu'à la fin. J'ai soupé hier chez un des jeunes gens dont je vous parlais, et j'ai vu là trois sommités du demi-monde très jolies, habillées de la façon la plus ridicule, bêtes comme des choux, et cherchant à faire les belles dames. Les jeunes gens étaient sérieux, parlaient de politique et de chevaux, et faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour imiter des maris dans

leur maison. Sauf les cigares que nous avons fumés (*the ladies as well as the gentlemen*), je vous assure qu'un Anglais se serait trompé et aurait cru se trouver dans le monde ordinaire. En revenant chez moi avec un homme de mon âge, je lui ai demandé si de notre temps les choses se passaient ainsi. Je crains toujours que la vieillesse ne me fasse voir le présent trop en laid. Il m'a dit : Combien de fois a-t-on ri pendant les deux heures que nous venons de passer? Je me suis rappelé qu'on avait ri quand une de ces dames avait renversé avec sa dentelle une saucière pleine de sauce. Et puis? Plus. Or, en 1830, c'étaient des *risa sbudellate*. Conclusion : le monde est malade. Rien ne s'y fait selon l'ordre naturel. Mais pourquoi, pourquoi? Dites-le-moi, je vous en prie, madame, si vous le savez. Bien avant l'étude des insectes, celle du cœur humain est intéressante. C'est, je le dirai, ce qui m'intéresse encore le plus et ce que je comprends tous les jours un peu moins.

Adieu, madame, voilà des causeries fort peu édifiantes, vous me les pardonnerez, j'espère. Je suis un provincial arrivant à Paris, tout m'étonne. Quand donc y reviendrez-vous et quand vous mènerai-je voir les couronnes de Reccesvinthe à l'hôtel de Cluny? Veuillez agréer, madame, mes excuses pour tout ce bavardage et l'expression de tous mes hommages respectueux.

PROSPER MÉRIMÉE.

10 juillet 1859.

Madame,

Je vois par votre aimable lettre que vous n'avez pas reçu mes aquarelles. Si je vous en parle, c'est pour que vous ne supposiez pas que je les ai oubliées. Je les ai envoyées chez vous, trois jours après votre commande, mais vous étiez partie. Histoire que vous sachiez que je suis homme de parole.

Je suis toujours à Paris, où il fait plus chaud que l'année passée à pareille époque en Italie. Je ne voulais pas partir tant qu'il y avait des bulletins, maintenant je n'ai pas le courage de me mettre en route. On me demande en Angleterre, en Écosse et en Espagne. Probablement j'irai en Espagne vers la fin de septembre; il paraît présentement que c'est une fournaise. Vous ne me donnez pas votre adresse. D'après votre lettre, je suppose que vous êtes en Vendée ou en Bretagne; à tout hasard, j'adresse ma lettre à votre quartier général de Paris. Cette guerre m'a remué horriblement, j'aurais bien voulu être jeune pour y aller, bien que tout n'ait pas tourné précisément comme je l'aurais

désiré. Je plains beaucoup les blessés, mais pas du tout les morts. Il me semble qu'il n'y a pas de fin meilleure qu'une belle balle sur un champ de bataille. *Kalo molyvi*, une bonne balle, c'est le souhait que les Clephtes se faisaient dans leurs toasts. J'ai relu hier ce que M. de Maistre dit de la guerre. Il me semble qu'il se tire habilement d'affaire en attribuant à un instinct divin le goût de tous les hommes pour cette étrange manière d'argumenter. Mais, au fond, son raisonnement ne me satisfait pas. Sans doute, comme il l'observe très bien, la guerre est un grand instrument de civilisation, quoiqu'elle étouffe parfois pour un temps la civilisation, mais pourquoi employer un pareil moyen? Il est curieux de voir que, dans toutes les idées anciennes de la divinité, on l'a représentée ayant besoin d'outils et de matériaux pour arriver à ses fins. Ainsi, dans toutes les cosmogonies, on fait former l'homme de limon ou d'autre chose, mais toujours il y a quelque chose qu'*emploie* la volonté divine. Or, je demande pourquoi, dans nos élémens constitutifs, on a mis l'instinct de destruction à un plus haut degré que chez tous les animaux? Il y a quelques années, en ma qualité de juge d'un concours de linguistique, j'ai lu un mémoire fort curieux d'un Allemand sur les Ariens. Il appelle ainsi la race humaine dont nous sortons et dont le sanscrit, ou un dialecte sanscrit, a été la langue primitive, d'où la nôtre et bien d'autres sont venues. Cet Allemand a été surpris de trouver que, dans toutes les langues dérivées du sanscrit, les mots qui expriment les relations de famille, les notions élémentaires d'agriculture qui se rapportent à la vie patriarcale sont les mêmes. Ainsi le mot fille qui, en grec, en latin, en russe, en allemand, est assez différent quant au son, a partout le sens de *trayeuse*, indiquant ses fonctions dans la vie patriarcale. Et, chose très étrange, les noms des premières armes, arc, lance, etc., sont différens de son et de sens dans les différentes langues provenant du sanscrit. Mon Allemand en tirait cette conclusion que la guerre était inconnue à la race arienne avant la séparation de ses tribus. Nous lui avons donné le prix et je regrette que son mémoire n'ait pas été imprimé.

Il y a un temps infini que je n'ai lu les lettres de Mme du Deffand, il ne m'en est resté qu'un souvenir peu agréable : point de cœur et de l'esprit cherché. Je me suis toujours représenté Mme du Deffand comme lady H... la mère du lord H... d'aujourd'hui. J'en avais une peur horrible. Elle était méchante comme le diable, insolente au possible, mais charmante à caqueter avec M. de Talleyrand. Lorsque à dîner Macaulay, qui aime un peu à disserter, s'embarquait dans une leçon d'histoire, elle lui envoyait son page qui disait à demi-voix, mais tout le monde entendait :

Lady H... compliments to M. Macaulay and wishes he should broach another subject. Elle avait un ami homme d'esprit et philosophe qui lui faisait des mots et la rassurait quand elle avait peur de mourir. C'était M. A..., qu'on appelait lady H...'s *atheist*, comme on aurait dit d'un autre, son chapelain. Cette génération était certainement fort aimable, mais elle m'a toujours paru manquer de passions généreuses. Elle savait user de la vie et de l'argent beaucoup mieux que la génération présente. Avec une très grande licence, ou corruption, si vous voulez, dans les mœurs, on avait conservé une politesse exquise; on recherchait la science et on s'y intéressait sans trop la comprendre; mais enfin on avait bien des manières de s'amuser par l'intelligence sans parler d'amusemens moins moraux. Les plaisirs de vanité, je crois, étaient moins recherchés que les autres. Pour la génération actuelle, la satisfaction de la vanité est le premier besoin. Croyez-vous qu'il y ait à Paris beaucoup de membres du Jockey-Club qui préfèrent leur plaisir à l'opinion de la douzaine de personnes dont ils tiennent à exciter l'envie? S'il vous tombe sous la main un livre de la fin du siècle dernier écrit par le duc de Lauraguais et intitulé *Lettres de Lauraguais*, sautez à la fin du volume et lisez un fragment des mémoires de la duchesse de Brancas sur Mme de Châteauroux, sa vie et sa mort. C'est un petit chef-d'œuvre littéraire très peu connu et qui mérite de l'être.

Ed. C... n'est pas encore parti. Il barguigne beaucoup à nous quitter. Son père avait eu un instant envie de venir nous faire une visite et puis il paraît y avoir renoncé.

Paris est absolument désert, ce qui ne me déplaît pas trop. J'aime les longues soirées que je passe dans ma robe de chambre à lire. Je voudrais écrire, mais je n'en ai pas la force. Cependant j'ai fait l'autre jour un article sur les marbres d'Halicarnasse, que vous seriez digne de voir et d'admirer. C'est les *marbres* que je dis. C'est de la sculpture grecque romantique, de Praxitèle ou de Scopas, très différente de la sculpture de Phidias, moins noble mais avec plus d'imagination; quelque chose comme Sophocle comparé à Homère.

Adieu, madame, je ne partirai pas sans prendre vos commissions, soit pour le nord, soit pour le sud. Si vous découvrez quelque dolmen inconnu, prenez-en note et recommandez-le à vos Bretons. Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Mercredi soir, 27 juillet.

Madame,

Vous m'humiliez beaucoup en vous accusant de fautes d'orthographe. *Tutto il mondo è paese.* Nous en faisons tous, et Voltaire en faisait, c'est pourquoi il faut se consoler. Mais l'erratum qui me fait beaucoup plus de peine, c'est celui de *sans but.* Me croyez-vous donc si susceptible et pouvez-vous penser que vous avez besoin de prendre des précautions pour me dire mes vérités? Il est trop vrai que ma vie est sans but. Lorsque j'en avais, ce n'était pas grand'chose, je l'ai appris depuis à mon très grand regret. Figurez-vous la figure qu'on fait lorsque, après avoir admiré pendant de longues années ce qu'on croyait un diamant, on s'aperçoit que c'est un morceau de verre. Je suis encore tout abruti d'une découverte pareille que j'ai faite, il y a cinq ou six ans. J'en ris quelquefois maintenant, mais jaune, et voilà pourquoi je n'ai le cœur à rien. Je crois, sans compliment, que vous êtes la personne à qui maintenant j'ai le plus d'envie de plaire, mais j'ai trop d'estime et d'affection pour vous pour être hypocrite avec vous, voilà pourquoi je suis toujours sceptique.

Votre histoire du petit groom qui voudrait tuer est curieuse et vient de cire pour illustrer nos réflexions sur la guerre. M. Cuvier disait que l'inspection d'une mâchoire humaine révélait un animal essentiellement destructeur. Les enfans le sont encore plus que les grandes personnes; cet âge est sans pitié. Pendant ma campagne du mois de juin 1848, j'ai observé la férocité des gamins, qui m'a paru épouvantable. Heureusement on devient plus humain en vieillissant. Je me rappelle avec quel ravissement j'ai vu les premiers combats de taureaux; maintenant ils ne me plaisent presque plus. Il me semble, madame, qu'il ne faut pas désespérer de l'Italie, ni jeter le manche après la cognée. Je suis de ceux qui trouvaient dur de se faire casser les os pour en faire un peuple. Moyennant quelques batailles, leur position est fort améliorée, et s'ils sont sages, ils peuvent faire beaucoup pour leur bonheur ; s'ils font des sottises, tant pis pour eux! Je crois la restauration de la duchesse de Parme assurée, celle du jeune grand-duc de Toscane difficile, et celle du duc de Modène à peu près impossible. Je tiens le dernier pour l'avant-dernier des mauvais princes et je n'en ai aucune pitié. Je ne vous parlerai pas du pape, car sur ce sujet nous ne pourrions jamais nous entendre; j'aimerais mieux être sujet de l'empereur du Maroc que du cardinal Antonelli. Je vais me faire donner les lettres de Mme du Deffand. Il faut qu'elles soient bien amusantes, puisqu'elles vous ont amusée. J'ai grand besoin de livres pour la solitude où je vis.

Hier, après avoir dîné chez un collègue, je suis allé avec lui au Pré-Catelan; nous y avons trouvé le directeur de l'établissement, qui nous a conduits dans les coulisses, ou plutôt dans les allées d'un jardin où il y avait quarante danseuses espagnoles arrivées de la veille. J'ai causé avec ces demoiselles et j'ai admiré ce petit trait d'orgueil national. Je leur ai demandé si elles étaient Andalouses; elles m'ont dit qu'elles étaient de Valence, et elles mentaient, car elles parlaient très bon castillan entre elles; et ma principale interlocutrice s'appelait Agueda, nom qui ne se trouve pas hors de la Vieille-Castille. Savez-vous pourquoi elles se disaient de Valence? C'est que Valence, pour un Castillan, ce n'est pas l'Espagne, et qu'elles avaient honte de leur métier et qu'elles ne voulaient pas qu'un étranger crût que des Castillanes de *sang bleu* fissent métier de danser en public. Le jour de la fête de sainte Agueda, il y a une cérémonie très extraordinaire dans un certain village de la Vieille-Castille qui porte son nom. L'alcade, le notaire, l'alguazil, etc., se démettent de leurs fonctions, où ils sont remplacés par des femmes. Je n'ai jamais pu me procurer la légende de sainte Agueda, qui, je le suppose, a été une maîtresse femme en son temps. L'Agueda non sainte m'a demandé si j'avais vu Valence; je lui ai dit que j'y avais été dans ma jeunesse, à quoi elle a répondu : « Il y a bien longtemps, n'est-ce pas? » et j'ai eu la franchise de traduire la réponse à mes amis. Toutes ces femmes avaient des pieds extraordinaires de petitesse. Elles avaient un cortège de mères ayant l'air de revenir du sabbat. Voyez à quoi sert de défendre la traite des noirs. La plus vieille de ces danseuses n'a pas dix ans. Maintenant l'idée générale en Espagne chez les filles qui se trouvent jolies, c'est qu'elles feront fortune à Paris. Vous ai-je conté l'histoire de Mlle B..., de Grenade? On annonce dans la loge de son père, à Grenade, que Mlle de M... épousait l'empereur. Elle s'écrie : « Qu'on me mène à Paris! Ici, il n'y a pas d'avenir pour une jeune personne. »

Je n'irai pas tout de suite en Espagne, mais à la fin de septembre pour profiter des derniers beaux jours. Je tâcherai de revenir au commencement de décembre. Je dis, je tâcherai, parce qu'on ne quitte pas Madrid comme on veut. Je tâcherai de vous rapporter une aquarelle d'après un tableau de Velasquez ou de Murillo, et si je vais à Tolède, je m'y procurerai quelque belle image de la Vierge de la cathédrale. Elle a une parure en émail blanc et or que Charles-Quint lui a donnée : c'est ce que j'ai vu de plus charmant comme travail d'orfèvrerie.

Je vais, en attendant le mois de septembre, faire une visite à Trouville et peut-être une autre en Ecosse; mais le Nord, que vous vous représentez si poétiquement, ne me sourit guère. Les

brouillards et la pluie ont tant d'influence sur ma santé et mon humeur que je crains de les affronter dans leur quartier général. Il n'y a que la cuisine qui me plaise absolument en Écosse, mais je commence à n'être plus gourmand. Je perds mes défauts en vieillissant, madame, et si j'arrivais à la centaine je serais un vrai prodige ; malheureusement je deviens tous les jours plus patraque. J'ai des crispations d'estomac très douloureuses et très fréquentes qui me mettent d'une humeur de chien. Il n'y a rien de plus triste que les maux dont on ne voit pas le siège.

Je suis charmé d'apprendre qu'on travaille à Chinon, malheureusement il y a bien peu d'argent. Je ne sais pas si la ville qui nous en promettait s'est enfin exécutée. Adieu, madame, je m'aperçois qu'il est l'heure d'aller à l'Académie : vous saurez que j'en suis directeur pour deux mois encore. J'ai une peur affreuse qu'un de mes confrères ne me fasse le tour de mourir sous ma présidence. Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 9 août 1859.

Madame,

J'ai à vous remercier beaucoup des lettres de Mme du Deffand que je lis avec le plus grand plaisir. Il ne m'était pas resté une trop bonne impression de son temps ni de la dame elle-même. Ce nouveau volume me réconcilie un peu avec tous les deux. Les gens du XVIIIe siècle nous semblent à certains égards des enfans, parce que nous sommes nés vieux de toute leur expérience et qu'il ne nous en a rien coûté pour savoir ce qu'ils ont appris à leurs dépens. Mais ce que nous ne verrons plus guère, et c'est grand dommage, c'est de vivre en société, chacun travaillant à se rendre la vie agréable et à la rendre telle aux autres. Ne remarquez-vous pas combien aujourd'hui il y a peu de ces affections durables et fortes comme il y en avait tant vers 1760 à Paris. Certainement Mme du Deffand et la duchesse de Choiseul et Horace Walpole avaient vécu dans un milieu à dessécher le cœur et à montrer le mal de toute chose. Cependant tous ces gens sont pleins de sentimens affectueux et tendres. Ils oublient leurs principes d'égoïsme lorsqu'il s'agit de leurs amis. Ce sont de bonnes natures, assez mal élevées, imbues d'assez mauvais principes, mais en qui n'entre pas un grain de méchanceté ni d'hypocrisie. On leur voit faire des choses qui nous paraissent aujourd'hui assez sales et plates, comme, par exemple, de faire la cour à Mme de Pompadour. Mais les mêmes actions n'ont pas la même valeur

dans tous les temps. Je parierais bien que la société n'est pas moins corrompue qu'elle n'était alors : seulement l'opinion a changé sur la question du scandale. On était fort tolérant sur cela il y a un siècle. Alors que toute femme avait un amant, il eût été trop injuste d'empêcher les rois d'avoir leurs maîtresses. Je crois qu'aujourd'hui on attache beaucoup trop d'importance à la chasteté. Non pas que je nie que ce ne soit une vertu, mais il y a des rangs dans les vertus comme dans les vices. Il me semble absurde qu'une femme soit bannie de la société pour avoir eu un amant, tandis qu'elle peut aller partout étant avare, fausse et méchante. La morale de ce siècle-ci n'est pas assurément celle qu'on enseigne dans l'Évangile. A mon avis, il vaut mieux trop aimer que pas assez. Maintenant les cœurs secs sont au pinacle. Connaissez-vous dans le monde des femmes et des hommes ayant des relations dévouées et des amitiés à l'épreuve comme il y en avait en 1759 ? Pour moi, je n'en connais pas, si ce n'est peut-être parmi de vieilles gens qu'on peut à peine compter dans notre siècle. Parmi les hommes je n'en vois guère plus, et c'est encore parmi les gens qui ont passé la cinquantaine que l'on trouve des amitiés vraiment solides.

Je viens de faire un petit voyage en Normandie dont je ne me suis guère bien trouvé. Je suis tombé d'un rocher sur un autre qui avait beaucoup de pointes, comme celui de Sancho et je me suis meurtri le coude, la jambe et la main, puis j'ai descendu et remonté une falaise qui pour la raideur et les casse-cou l'emporte sur tout ce que j'ai vu dans les Alpes ou les Pyrénées, et j'en ai rapporté une courbature. Enfin, de l'ensemble de mon voyage, j'ai rapporté des douleurs d'estomac et la fièvre. J'étais hors d'état de vous écrire hier. Aujourd'hui je me trouve très faible, mais tolérablement et j'en profite pour vous remercier de votre bonne lettre du 1er août, que j'ai reçue au moment de monter dans le chemin de fer. Vous avez tort de dire du mal de votre papier. Il a le mérite de tenir plus de prose que l'ancien, et je le préfère quand il s'agit de la vôtre. Comment ! vous avez voyagé dans la Sierra de Ronda ! Je vais chercher dans mon capharnaum de croquis pour retrouver une vue du Tajo de Ronda que vous vous rappelez sans doute. Il y a quelques vingt-neuf ans que j'entrai dans Ronda sur un cheval efflanqué qui me déposa mollement sur les cailloux qui pavent le pont qui traverse le ravin. Mais je n'en ai gardé nulle rancune.

Je trouve ici dans mon journal deux nouvelles qui pourraient avoir quelque influence sur mon voyage. L'une que le fils de la duchesse d'Albe est malade à Vittoria, l'autre que le choléra est à Murcie. Ces deux motifs pourraient bien éloigner de Madrid

Mme de M... et alors je n'aurais plus à passer les Pyrénées. J'espère toutefois qu'il y a beaucoup d'exagération dans les deux nouvelles. Mme de M... qui est très poltronne avec ses filles, ne l'est pas lorsqu'elle est seule, et si elle se déterminait à rester à Madrid, ce serait une raison de plus pour moi d'aller lui tenir compagnie, car probablement il y a une espèce d'émigration. Je me crois à l'abri du choléra pour l'avoir vu très souvent, et notamment à sa première apparition où j'étais officiellement une des autorités chargées de le réprimer. Vous savez comme j'ai rempli ma tâche. Il m'a semblé que ce n'était pas la mort probable qui m'est destinée, et de plus qu'elle est assez douce. Enfin je suis seul au monde, et ma peau ne vaut pas grand'chose. Mais je ne partirai pas sans prendre vos commissions. J'ai été frappé de la ressemblance du Cotentin avec l'Angleterre. Le pays et les hommes sont les mêmes. A Cherbourg, j'ai trouvé beaucoup de très belles personnes, blanches, roses et sans expression. Je pense aussi que les jupons ne sont pas si amples ni si longs qu'à Paris ou à Londres. Adieu, madame, veuillez agréer tous mes respectueux hommages.

1859.

Madame,

Voilà le Tajo. Excusez les fautes de l'auteur, qui n'a plus d'yeux et qui a travaillé en fin cette fois afin de profiter de l'occasion de la poste.

Je ne suis plus si content du second volume. Il y a énormément de rabâchage, et la vieille dame devient bien aigre. Il faudrait des notes et il n'y en a que lorsqu'on n'en a pas besoin. L'auteur, que je présume être le fils de mon ancien confrère le marquis de Saint-A... se trouvait à un bal avec moi il y a bien longtemps. Nous regardions danser tous les deux la fille de la duchesse de G... qui, moins belle que sa mère, était cependant charmante, et qui dansait une contredanse aussi bien que Mlle Taglioni. (Ce n'est pas peu dire, car j'ai vu danser Mlle Taglioni à un bal chez elle, et je vous assure qu'elle était admirable, et qu'on ne sentait pas le moindrement du monde l'actrice dans sa façon de faire.) Il paraît que ma figure exprimait l'admiration. M. de Saint-A... me dit : « Est-ce que vous faites de la différence entre une femme qui est jolie et une autre ? — Assurément. — Moi, je n'ai jamais pu y trouver de différence. » Il disait cela d'un air si candide, qu'on voyait bien qu'il ne disait que la vérité. Son père était un homme d'esprit au contraire, très aimable et d'une politesse bienveillante qui me charmait. Ces deux qualités gagnent beaucoup à être réunies. Les notes du fils sont aussi

niaises que celles de mon confrère M. Walckenaer sur les fables de La Fontaine : *Lionceau*, le petit d'un lion, etc.

Je vois par mon journal que le fils de la duchesse d'Albe est hors d'affaire. Quant au choléra, je ne sais qu'en penser.

Je viens de commencer la lecture d'un livre assez curieux. C'est un tableau du clergé séculier en Russie, écrit en russe, mais de l'autre côté de la frontière, par un prêtre russe, à ce qu'on dit. Cela est fort difficile à lire, parce que je suis obligé continuellement d'avoir recours au dictionnaire, et puis parce que l'auteur écrit avec une certaine emphase orientale particulière à la langue de l'Église dans son pays, mais cela est fort intéressant. On m'assure que cela est très vrai. Il est évident qu'il va y avoir un schisme en Russie. Il y a déjà 11 millions de sectaires. L'Église russe, comme l'Église anglicane, est une institution politique organisée par Pierre le Grand. Si le pouvoir spirituel est enlevé aux tsars, le temporel en souffrira beaucoup. Nous aurons un protestantisme grec.

Adieu, madame, on vient me chercher pour me mener à l'Institut. Je ne veux pas tarder à vous envoyer ce mauvais croquis, car vous avouez que vous aimez la promptitude. Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

Mercredi.

15 août 1859.

Madame,

Autrefois j'ai su assez bien et en détail l'histoire du schisme d'Orient pour en avoir souvent causé avec un grand théologien, mais j'ai à peu près tout oublié. Il me semble que la querelle vint vers le IXe ou Xe siècle lorsque Photius, que nous révérons parce qu'il nous a conservé des renseignemens intéressans sur les auteurs grecs, se querella avec le pape Nicolas sur le symbole. Les Latins avaient ajouté à cette phrase : « Nous tenons que le Saint-Esprit procède du Père *et du fils* ». Photius disait que c'était une impiété. Je crois que cette dispute se rattache à une autre plus ancienne sur la question de savoir si le fils était consubstantiel ou pareil au Père. En grec, les mots se ressemblent à un *i* près : *Omoousios* ou *omoiousios*. Tout cela rentre dans les mystères. La grande distinction entre la croyance grecque et la latine, c'est que la première a été beaucoup plus tolérante et moins soucieuse de la puissance temporelle. En Russie, c'est la religion qui a empêché l'asservissement du pays aux Polonais vers 1612. Pierre le Grand, qui n'avait aucune croyance religieuse, voulut rendre le clergé russe encore plus docile qu'il n'était. Il destitua le

patriarche et se fit le chef de la religion. Il changea aussi la liturgie d'une manière notable. Ces altérations n'ont pas été toutes adoptées, et il y a toujours eu des protestations. La plupart des sectaires tiennent pour les vieilles pratiques antérieures à Pierre le Grand. D'autres ont adopté quelques-unes des opinions des puritains; enfin il y en a qui font toutes les extravagances possibles et qui font même du suicide un article de foi. Les Grecs disent avec beaucoup de raison, je crois, qu'ils sont beaucoup plus près de la primitive Église que les catholiques. Les catholiques, d'un autre côté, disent qu'ils n'ont pas *ajouté*, comme on le leur reproche, mais qu'ils ont *développé*. D'ailleurs, en dépit de Bossuet, je ne trouve pas que les variations des églises réformées soient une preuve de la fausseté de leur dogme. Les catholiques ont, dans l'organisation de leur Église un pouvoir interprétant. Il est clair que tant que ce pouvoir interprétant sera reconnu, on ne pourra l'accuser de divisions et de variations. On peut comparer l'Écriture à un recueil de lois, le Saint-Siège à la cour de cassation. Au moyen de la cour de cassation, on supplée toujours à l'insuffisance de la loi. Mais comment avoir une cour de cassation toujours composée de jurisconsultes habiles?

C'est assez, ce me semble, de trois pages de théologie. J'aurais mieux fait de vous parler de mon livre russe, qui me semble bien fait et qui m'intéresse. Mais il y a des choses encore plus intéressantes. Vous me faites venir l'eau à la bouche en me parlant de l'Écosse et de la chance de vous y rencontrer. Malheureusement, je suis toujours dans la même incertitude sur mes voyages. Vous me reprochez de ne pas parler ouvertement et de détourner la conversation, dans les rares occasions où nous avons pu causer. *I was not aware of the fact.* Mais il est possible. Alors cela a tenu sans doute à deux causes : ou bien j'ai craint de dire quelque chose qui vous déplût, ou bien j'ai craint d'être engagé sur un sujet pénible, sans avoir de soulagement ou de consolation à espérer. Quand on ne croit guère à la médecine, il ne faut pas parler de ses maladies. Mon malheur à moi c'est de connaître très bien les miennes et de les savoir incurables. Je vois avec peine que vous faites grand cas de Walter Scott. Je l'ai beaucoup aimé; maintenant, je ne puis le relire. Il a des rabâchages qui m'excèdent, et c'est un petit esprit et une nature basse. En littérature, c'est une manière de Gérard Dow qui peint merveilleusement une cruche, et qui n'a jamais su faire une figure. Dans le temps où les romans historiques sont revenus à la mode, il a exploité habilement ce genre bâtard et il a fait de détestables disciples. Il a donné des idées fausses sur l'histoire, comme le *Voyage du jeune Anacharsis* a donné des idées fausses sur l'anti-

quité pour avoir mêlé le vrai et le faux. Puis il est d'une ignorance crasse. Dans un de ses romans il fait mourir Tilly après Gustave-Adolphe, etc.

Adieu, madame, j'ai été bien mouillé à la revue. C'était très beau. Rien de plus extraordinaire que les Kabyles; rien de plus drôle que les zouaves défilant avec toutes sortes de bêtes, notamment un chien savant habillé qui marchait en tête avec évidemment la conscience de son importance et le sentiment le plus vif de l'honneur du corps. Il était curieux de voir toutes ces figures européennes de tant de teintes différentes passées uniformément à un même glacis, en opposition avec la teinte violet clair des turcos, teinte à laquelle ni la poudre ni le soleil ne peuvent rien ajouter. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

30 août 1859.

Madame,

C'est *hétéroclite* que je suis, non pas *étéro* ni *clyte*. Cela veut dire en grec que je penche *autrement*, que je suis un *substantif dont la déclinaison est irrégulière*. Hélas! que voulez-vous? Je croyais avoir trouvé moyen de vous être agréable et de faire un compliment au catholicisme en disant qu'il avait dans son organisation un système de perfectionnement, et j'étais tout fier de ma comparaison avec la cour de cassation, qui vous indigne. Vous ai-je dit que les sectaires russes s'élevaient à vingt millions? Il n'y en a que *onze* millions. Je vous soupçonne d'apporter un peu d'enthousiasme dans les chiffres. Mais vous en avez pour tout, et je vous aime et je vous en admire davantage. Comment se fait-il que vous soyez ce que vous êtes, étant née en France et ayant vécu dans le monde? J'ai été enthousiaste, moi aussi, dans ma jeunesse, mais il m'est arrivé ce qui arriva à un chat que j'avais élevé dans la persuasion que le mal n'existait pas. Il ne connaissait que le bien. Il monta un jour sur les toits et revint avec la patte cassée, cent coups de griffes, et la robe déchirée. Depuis il fut prudent, méfiant et pessimiste, au demeurant un assez bon chat. Pour ma justification, je vous avouerai en outre qu'en vous parlant du chien Magenta, je cherchais à vous faire ma cour. Il me semblait que vous n'aimiez pas les grands côtés de *ce* régime. J'ai eu tort; pardon, mais je voulais vous plaire, je m'y suis mal pris. Cependant ayez un peu d'orgueil de cet aveu. Je ne crois pas qu'il y ait maintenant trois personnes à qui je me soucie de plaire.

Heureusement pour vous, on m'a interrompu en cet endroit de ma lettre, et si j'avais continué, vous auriez pu me croire encore enthousiaste. Je suis charmé de nous trouver si conformes d'avis au sujet de Walter Scott. Mais je voudrais bien savoir si vous êtes comme la plupart des femmes, ennemie de l'histoire véritable! Savez-vous quelque gré à un homme qui lit de vieux papiers, de vieux bouquins, interroge tous les témoignages pour arriver à la connaissance d'un fait? Lorsque j'ai cessé d'écrire, l'histoire était la seule chose qui m'intéressât encore en fait de littérature. Je vous soupçonne de ne pas aimer la vérité et de tenir à des illusions agréables. A côté de l'histoire vraie, le peuple, toujours poétique, en fait une romanesque qui a son mérite assurément, mais qui raconte les choses comme elles auraient *dû* se passer. Vous vous représentez Du Guesclin comme le prototype de la chevalerie. Seriez-vous bien aise qu'on vous montrât en lui un profond politique, très dépourvu de préjugés, passablement avide d'argent, très spirituel et aimant *la France* au lieu d'aimer *son seigneur* et *sa province?* Il fut, avec Charles V, le seul homme de son temps qui eût cette grande idée. Vous aurez lu que, lorsqu'il passa près d'Avignon avec les grandes compagnies, il pria le pape de lui donner cent mille francs; que, sur le refus du pape, il se mit à piller; sur quoi le pape mit un impôt sur les bourgeois d'Avignon et le lui donna. Ici le peuple espiègle et aimant à rire des gens d'église, a ajouté « que Du Guesclin ayant su l'origine de l'argent, avait dit : Nous ne faisons pas la guerre pour les bourgeois d'Avignon, nous voulons de l'argent du Saint-Père et des cardinaux », et qu'il fallut en passer par où il voulut. J'ai trouvé une charte curieuse qui prouve que Du Guesclin prit l'argent sans demander d'où il venait. J'ai encore trouvé qu'il avait tiré immensément d'argent de Henri II, pour l'aider à renverser et à tuer le roi légitime D. Pedre, qui n'était pas beaucoup plus cruel que l'autre. J'ai raconté tout cela fort exactement et cherché à expliquer par quels raisonnemens il avait agi. Ne préférez-vous pas la tradition à l'histoire et la poésie à la prose?

C'est ce que vous faites pour la religion. Vous ne voulez pas admettre de doute; vous ne voulez pas entendre parler des inconvéniens; vous ne voyez que les grands et beaux côtés. Comme vous êtes grande, bonne et enthousiaste, tout est pour le mieux. Mais avec la foi, quand on l'a, et qu'on n'est ni grand ni bon, savez-vous ce qu'on fait? On invente l'inquisition comme Torquemada. On commence par faire brûler des Juifs, puis on finit par vouloir brûler tout le monde, et faire de la monarchie de Charles Quint le royaume de l'innocente Isabelle. Croyez que le doute a son bon côté, pratique, s'entend, pour cette vie. Voyez les bêtises et

les horreurs des philosophes convaincus en 1793, contre-partie, aussi vraie de la Saint-Barthélemy en 1572. Si mon papier ne me faisait défaut, je vous en dirais bien d'autres, mais je n'ai de place que pour vous prier d'excuser mon entêtement et vous offrir l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Je viens de retrouver un croquis que j'ai fait autrefois. Il ne tiendrait qu'à vous d'y voir une sainte Élisabeth changeant ses pains en roses, mais mon amour de la vérité m'oblige à vous avouer que c'est un portrait de la marquise de Ganges, celle que ses beaux-frères empoisonnèrent et assassinèrent assez mal au XVIIe siècle. Cela vient du couvent de Villeneuve près d'Avignon. Je vous le donnerai si cela peut vous être agréable. La susdite marquise peinte par Mignard est en habit de religieuse.

Je ne puis souffrir la princesse des Ursins, non plus que Mme de Maintenon. Je viens de lire les *Mémoires* de la princesse Daschkoff, qui n'apprennent rien et ne valent rien, c'est-à-dire qu'ils valent trente francs, grand dommage!

Paris, 5 septembre 1859.

Madame,

Je suis au contraire enchanté de vos opinions sur l'histoire et la vérité historique. Je n'aurais pas cru que vous allassiez si loin dans la bonne voie. Je ne puis m'empêcher seulement de trouver que vous tenez encore un peu trop aux illusions. Remarquez bien que l'histoire vraie ne démolit jamais un grand homme. Elle ne change pas en petit ce qui passait pour grand; elle explique seulement. Henri IV, par exemple, que vous citez et que vous voulez qu'on respecte, sera toujours un des plus grands rois que nous ayons eus. Cependant on ne peut dire que ce fût un bon homme, ni surtout qu'il fût franc. Il reste un des plus habiles politiques, et un des hommes les plus spirituels de notre pays, et, de plus, ce qui est plus important, un de ceux qui ont le mieux compris et préparé les destinées de la France. Il y a en lui quelque chose de très séduisant; c'est le caractère aventureux qu'il devait à sa nature gasconne et à son éducation. Il se mettait très souvent dans de très mauvais pas, sûr de s'en tirer ensuite à force d'esprit. N'avez-vous pas connu des gens de ce caractère? Ce sont les plus aimables.

Je pars ce soir pour Tarbes, où je resterai une semaine. Je serai à Paris du 12 au 15, où j'espère que vous serez encore, et que nous pourrons faire une visite aux couronnes wisigothiques, si le cœur vous en dit. Cependant, pour le cas où vous ne feriez

que traverser Paris, je vous envoie la marquise de Ganges en religieuse. Si elle vous paraît immorale ou trop laide, faites-en un autodafé. Je ne me suis pas bien expliqué pourquoi ce portrait se trouve dans la sacristie du couvent des religieuses à Villeneuve, à côté du *Couronnement de la Vierge* attribué au roi René. Peut-être la marquise était-elle une des bienfaitrices dudit couvent. Ce qui m'a toujours fâché c'est que ses beaux-frères n'aient pas été pendus.

J'irai en Espagne à la fin de septembre, et je suis dans de grands embarras au sujet de la route à suivre. J'ai peur de la mer et du golfe du Lion, dont j'ai fait une mauvaise expérience il y a quelques années. D'un autre côté, on me dépeint la route d'Irun à Madrid comme quelque chose d'atroce. C'est celle que j'ai parcourue souvent, mais qui n'a pas été réparée. Enfin *sarà lo che sarà*. On devient tous les jours plus douillet, et vous avez bien raison de regretter le bon temps où l'on voyageait à cheval et où une grande princesse s'en allait d'Espagne en Flandres sur son palefroi sans crainte de se casser en route. Mais comme toutes ces belles dames devaient être sales! Je crois que c'est cette considération qui m'a empêché de trouver du plaisir à lire l'Arioste. J'entends dire à quantité de gens en qui j'ai confiance que c'est admirable. Je serais charmé qu'il ne vous plût pas, parce que j'ai confiance en votre jugement, en matière de poésie surtout. Voici une chose qui m'étonne : pourquoi les femmes, qui ont tant d'imagination, ne sont-elles pas poètes? Il y a bien Sapho, qui a fait la plus belle ode connue, quoique très immorale, mais ce n'était pas plus une femme que la vivandière des zouaves qui a tué tant d'Autrichiens. Nous avons donné le prix de poésie cette année à une demoiselle qu'on dit très maigre. Plus maigre encore était son œuvre. Vous avez raison de dire que la tâche de M. Villemain était bien difficile. Une des premières difficultés, c'est de lire les œuvres des lauréats, et il faut avoir la vie dure pour pouvoir en dire quelque chose. Je vous quitte pour faire mes paquets, madame. Je charge la marquise de vous présenter tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 10 septembre au soir.

Madame,

Il ne faut pas dire *di* mais *de* Abrantes. Mondoñede est une ville, ou soi-disant telle, en Galice, et à moins de trouver un porteur d'eau retournant de Madrid dans ses foyers, je ne sais

trop comment on pourrait envoyer le petit paquet à son adresse. Ce qui me paraît beaucoup plus facile, c'est d'adresser cela à la Corogne par les bateaux à vapeur de Bayonne, qui font le service des dépêches. Si vous approuvez ce système, veuillez m'en faire part avant le 27 de ce mois. Je pourrai au besoin recommander le livre au consul de France.

La *Victoire* de Brescia est une *Victoire*, comme ses ailes le témoignent. La Vénus de Milo est une grande divinité, peut-être une *Vénus victorieuse*. La Victoire de Brescia est un des plus beaux, sinon le plus beau bronze antique qu'on connaisse, et d'une conservation incroyable. Il n'y a qu'un bout d'aile cassé, encore l'a-t-on retrouvé, mais non ressoudé. Contre l'ordinaire des bronzes antiques, couverts de pièces appliquées au marteau, celui-ci est fondu avec une habileté rare. On l'a trouvé au lieu même où la statue est exposée, dans un temple d'Esculape, avec une inscription au nom de Vespasien. Il y avait autour de la statue, tombée de son piédestal et couverte de cendres, une douzaine de bustes, dont quelques-uns très curieux. On a couvert le temple avec un toit moderne et on en a fait un musée. Les Brescians n'avaient pas voulu laisser mouler leur statue jusqu'à présent. De plus, les Autrichiens avaient voulu l'emporter, mais les Français sont entrés dans la ville avant qu'on eût scié la tige de fer qui maintient la statue sur son socle, en sorte que les barbares n'ont eu que le temps de prendre leurs jambes à leur cou, sans rien emporter. Si j'avais été le général français qui est entré à Brescia, j'aurais laissé emporter la statue, puis je l'aurais reprise, et gardée, bien entendu. C'est déjà beaucoup d'avoir un moule.

Je suis charmé que la marquise de Ganges vous plaise. On dit, à Villeneuve-lès-Avignon, que ce portrait est de Mignard. Je ne le garantirais pas. Il a un peu souffert du soleil. A présent on en a un peu plus de soin. Dans le même couvent, il y a un *Couronnement de la Vierge* attribué au roi René, selon moi trop beau pour venir d'une main royale. Mon aquarelle est beaucoup trop noire, comme tout ce que je fais, dont j'enrage.

Je voudrais bien ne pas avoir à répondre à une autre partie de votre lettre, parce que nous n'allons plus nous entendre. Il y a deux façons de croire : l'une fondée sur des présomptions contrôlées par une critique raisonnée; l'autre ne s'appuie que sur un sentiment intime. Produire ce sentiment sans avoir recours à la raison, est une faculté ou un don que tout le monde n'a pas. Je comprends très bien ces paroles : « Cherchez et vous trouverez, » mais je ne les crois pas applicables dans mon cas. Si l'on applique à l'histoire religieuse les règles ordinaires de la critique historique,

l'authenticité de la tradition sera encore moins croyable que le récit de Tite-Live des premières années de Rome. Quiconque lira la Bible comme un livre ordinaire, sans croire *a priori*, n'y verra qu'une compilation très ancienne, remplie des défauts et des beautés de la littérature orientale. Le Nouveau Testament, à part la légende biographique, se distingue de tous les livres antiques par une admirable morale, présentée du côté pratique et s'adressant à tout le monde. C'est le résumé des meilleurs principes, jadis réservés par les philosophes grecs pour un petit nombre d'adeptes, maintenant mis à la portée de tous les hommes sans exception. Il me paraît évident qu'il n'y a pas de meilleure règle de conduite à suivre, quelque doute qu'on puisse avoir d'ailleurs sur l'origine du livre.

En toute occasion, il est extrêmement difficile d'acquérir une conviction, du moment qu'on n'a pas la foi et qu'on applique à tout les mêmes règles de critique. Malheureusement dès qu'on arrive à chercher le fond des choses, on se trouve presque aussitôt dépourvu de tout moyen de critique. Il est trop évident qu'il y a quelque chose en ce monde qui nous échappe et que nous ne pouvons pas comprendre. Si dans une autre planète il existe des êtres possédant six sens, il nous serait impossible, faute d'un sixième sens, de comprendre le leur, car pour le comprendre il faudrait l'avoir. Pour comprendre les choses surhumaines, il faudrait avoir une nature surhumaine. Nous sommes donc réduits, soit à nous contenter d'une explication, qui n'est en général qu'un mot incompréhensible, substitué à une idée incompréhensible, ou bien à demeurer dans le doute. On a écrit des milliers de volumes sur les propriétés de l'aiguille aimantée, mais depuis que l'aimant est connu, on n'a pas avancé d'une ligne dans la connaissance de la cause du phénomène. Si nous ne pouvons comprendre le plus simple des phénomènes que nous avons sous les yeux, pouvons-nous espérer de deviner des problèmes bien plus compliqués qu'il ne nous est pas même possible d'examiner? On m'a donné à lire dernièrement un livre très curieux d'un astronome anglais sur les *nébuleuses*. Ce sont ces taches blanches qu'on voit dans le ciel par une nuit sereine. Lord Ross a construit le plus grand télescope connu avec lequel, au lieu d'une tache blanche, on aperçoit des myriades d'astres. Chacun de ces astres est un soleil, beaucoup plus gros que le nôtre, et probablement le centre d'un système. Au delà de ces astres, il est probable qu'on en voit beaucoup d'autres, car il n'y a presque pas de place dans le ciel, où, avec un bon instrument, on n'aperçoive, soit des astres, soit des lueurs qui font présumer des astres. Il y en a quelques-uns dont la lumière met dix mille

ans à venir à la terre, à raison de 32 millions de lieues par sept minutes. Comment nous, qui occupons une des plus petites places dans un des plus petits systèmes, pourrions-nous jamais parvenir à comprendre la cause de tout cela ? Et s'il fallait employer à cette occasion les règles ordinaires de la critique, ne pourrait-on pas présumer que les explications données sur cette terre à nous, étant uniquement applicables à ladite terre, sont par cela même fort suspectes ? Nous sommes une cinquième roue à un carrosse et nous prétendons que le carrosse roule pour nous.

J'en aurais long à dire sur la propreté des belles dames d'autrefois. C'est une mode moderne, comme beaucoup d'autres, renouvelée des Grecs. Êtes-vous allée à Versailles? Avez-vous lu Dangeau et Saint-Simon ? Louis XIV se faisait faire la barbe deux fois par semaine. Il n'est pas prouvé qu'il ait pris un bain dans sa vie. Il se lavait les mains avec un peu d'esprit-de-vin. Je m'arrête parce qu'il ne faut pas tout dire, et que cela n'empêche pas qu'il ne fût un grand roi. Il y a dans Brantôme cette phrase : « J'ai connu beaucoup de gentilshommes qui, premier que porter leurs bas de soye, prioient leurs dames et maîtresse de les porter devant eux quelque huit ou dix jours, du plus que du moins, et puis les portoient en très grand vénération et contentement d'esprit et de corps. »

N. B. Que la cour de France était alors la plus propre de l'Europe, sauf peut-être celle du Sultan, qui, en sa qualité de Turc, nous était probablement supérieur en ce point.

PROSPER MÉRIMÉE.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

DE L'ORGANISATION

DU

SUFFRAGE UNIVERSEL

V [1]

LA REPRÉSENTATION RÉELLE DU PAYS

Une Chambre des députés élue au suffrage universel direct par tous les citoyens, égaux, mais répartis, suivant leur profession, en un petit nombre de catégories très ouvertes, en trois ou quatre groupes très larges, embrassant tout le monde, ne laissant personne dehors, ne souffrant ni d'exclusion ni de privilège, chacun de ces groupes devant tirer de lui-même son représentant; avec une double circonscription : la circonscription territoriale, déterminée par le département, et la circonscription sociale, déterminée par la profession ; — un Sénat, dont les membres seraient nommés, dans chaque département : pour un tiers, par et parmi les conseils municipaux; pour un deuxième tiers, par et parmi les conseils généraux ; pour le dernier tiers, par et parmi ce qu'il est de droit ou de coutume d'appeler les corps constitués ; — *l'individu* représenté à la Chambre, mais dans le *groupe professionnel*, et, au Sénat, les *unions* représentées, unions locales, administratives et civiles que la loi énumérerait : — ainsi, nous semble-

(1) Voyez la *Revue* des 1er juillet, 15 août, 15 octobre et 15 décembre 1895.

t-il, pourrait-on (sans préjudice d'autres réformes qui, toutes, resteraient réalisables, dont plusieurs en seraient rendues plus faciles, et quelques-unes même deviendraient nécessaires) organiser le suffrage universel, et avec lui, sur lui, construire enfin ou, en un certain sens, achever l'État moderne.

Et ce serait bien *organiser* le suffrage universel, l'organiser profondément, jusque dans la personne de l'électeur, puisque, de l'abstraction que cet électeur est à présent, on referait un homme qui aurait sa place marquée et qui tiendrait à d'autres hommes; ce serait bien construire l'État moderne, puisque le vide se trouverait comblé entre l'individu et l'État, reliés l'un à l'autre par leurs intermédiaires naturels. Toutes les qualités que doit avoir, toutes les conditions auxquelles doit répondre le suffrage universel, support et moteur de l'État moderne, on n'aurait pas grand'peine à montrer que, organisé de la sorte, il les réunirait, autant qu'arrangement légal et institution politique peuvent les réunir; c'est-à-dire que, à peu près toutes et toutes à peu près, il les présenterait. Car il importe de ne se point faire d'illusions, de n'en point donner et de ne pas promettre, des vertus d'un système, plus qu'aucun système ne saurait tenir. Mais si, comme il est évident d'ailleurs, c'est relativement et par comparaison qu'il convient de juger de la valeur des arrangemens légaux et des institutions politiques, pourquoi craindrait-on d'avancer que le suffrage universel organisé serait au suffrage universel inorganique ce que l'ordre est au désordre? et que le régime représentatif issu de lui serait à notre parlementarisme décadent ce qu'une démarche ferme et calme est aux sautillemens de l'ataxie ou aux contorsions de l'épilepsie?

Reste l'argument, à la fois méprisable et redoutable, de quiconque n'en trouve pas d'autre : « Oui, sans doute, ce serait préférable à ce que nous avons; mais, malheureusement, ce n'est pas pratique. » Tout de suite, ici, il faut s'expliquer. Si par « pratique » on entend « praticable quand on le voudra », nous prouverons de la manière la plus positive qu'il n'y a, dans les changemens proposés, rien qui ne soit parfaitement pratique. Si, maintenant, ce mot signifie qu'une pareille idée n'est pas d'une application immédiate et ne serait adoptée par les Chambres ni aujourd'hui, ni même demain — eh! certainement! Ni aujourd'hui, ni même demain, les politiciens des deux Chambres ne se résoudront à voter un projet où il n'est question que de leur mort. Ce serait, pour eux, comme l'envoi du cordon en Turquie ou du sabre au Japon : l'Orient seul a encore de ces obéissances ou de ces dévouemens, et il commence à s'en fatiguer; l'Occident

ne les connaît plus, si jamais il les a connus. Il n'y a donc pas à compter sur une soudaine poussée de scrupules, sur une subite illumination de conscience, qui, dans une seconde et non moins mémorable nuit du 4 août, inclinerait et obligerait presque nos politiciens à un suicide que de si nombreuses raisons, et de si bonnes pourtant, justifieraient.

Il serait chimérique, on l'avoue, de s'en remettre de ce soin à un parlement médiocre et égoïste, incapable de voir et d'entendre au delà des couloirs où il s'agite ; qui se noie en de petites intrigues, ne se raccroche qu'à de petites passions, se fait à lui-même une atmosphère artificielle où tout se rétrécit et se dessèche, professe que la terre tourne, puisqu'il y a un ministère, et ne sent pas qu'il a coupé ses communications avec la vie. Mais ce n'est pas être trop naïf et prêter à rire à ceux qu'aveugle et assourdit la possession d'état que de compter sur une force qui, après tout, mène le monde : la force des choses. — Force indéfinie et indéfinissable, faite des fautes des uns et du dégoût des autres : avec laquelle conspirent, en tout temps, le mécontentement et même l'indifférence ; avec laquelle conspire, en ce moment, la lassitude des millions de braves gens pour qui le scandale n'est pas le pain quotidien ; tandis que, plus haut ou plus près des pouvoirs publics on s'étonne, et l'on s'inquiète, de voir ce que sont, depuis quelques années, et ce que font les pouvoirs publics. — Or, la force des choses qui peu à peu nous écarte d'une forme du gouvernement représentatif usée, vidée et discréditée, peu à peu aussi (nous voulons du moins l'espérer) nous en apportera, grâce à un mode de suffrage meilleur, une forme plus jeune, plus pleine, plus riche en œuvres et en hommes.

Quand donc ? Dans un délai qui sera peut-être assez long, qui peut-être sera, de beaucoup, plus court qu'on ne l'imaginerait. Cette force, dont on ne sait pas seulement au juste ce qu'elle est, on en saurait encore moins calculer la vitesse ; mais il est sûr qu'elle ne cesse pas d'agir. Comment s'opérera la transformation ? On ne le sait pas davantage et, à la vérité, dans la procédure ordinaire, elle semble impossible à prévoir ; mais il est sûr que, celle-là ou une autre, une transformation s'opérera — et, si l'on ne sait ni quand ni comment, on sait bien pourquoi. — Parce que, d'une part, ce qui est impossible, moralement et matériellement, c'est que « cela dure et cela marche ainsi » ; parce que, d'autre part, là est l'unique solution libérale, et l'on ose ajouter : démocratique, à la crise de l'État moderne. Disons plus, en disant tout court : là est l'unique solution à cette crise, puisque le collectivisme révolutionnaire, non plus qu'un césa-

risme, quel qu'il soit, ne serait une solution. Dès lors, si la République ne veut ni finir dans le sang ni languir dans l'imbécillité, la solution pacifique et logique, il faudra tôt ou tard qu'elle y recoure. Et ce sera celle qu'on vient d'indiquer, ou quelque chose d'approchant. En principe, on peut affirmer que le suffrage universel sera organisé et que, par lui, l'État moderne s'organisera ; — ou qu'il ne sera pas ; — ou qu'il continuera, comme il l'a fait, à travers les bouleversemens et les tâtonnemens du siècle, à se chercher sans se trouver.

Là, encore une fois, est la solution véritable et, selon le train des affaires humaines, définitive à la crise de l'État moderne ; là, dans la représentation réelle du pays, du pays réel, du pays vivant tout entier ; et cette solution, que, pour plus de clarté et de brièveté, il est permis de qualifier d'organique, on peut affirmer que c'est vers elle que nous devons tendre et vers elle que la force des choses nous conduit. Étant cela, elle est le but. Mais on ne conteste pas, au demeurant, qu'on sache mal de quel pas nous y allons, ni que ce but puisse être assez lointain et assez ardu à atteindre. Il nous apparaît comme au bout, au sommet d'une grande pente où l'on gravit par des plans successifs ; autrement dit, entre le point où nous sommes et cette solution intégrale qui s'imposera un jour, s'interposent, échelonnées, étagées, diverses solutions moins complètes, moins satisfaisantes, accessoires ou provisoires ; demi-solutions, si l'on veut, mais qui nous seraient au moins des haltes de repos dans le chemin. Seulement, il ne faut pas perdre de vue que si, plus bas, les tentes peuvent être plantées, ce n'est que là-haut que la maison de granit et de ciment sera construite.

Ce pauvre État, affolé par ses cent ans passés de vagabondage, ne se rassiéra, ne se fixera que dans la représentation réelle du pays, par le suffrage universel organisé. Aussi voudrions-nous : premièrement, faire voir que c'est à elle, à la représentation de tout ce qui vit dans la nation, qu'aboutissent en somme, et la théorie et l'histoire ; en second lieu, montrer que les législations étrangères en fournissent des exemples intéressans ; en troisième lieu, établir, sur des données extraites des statistiques officielles, que son application, même immédiate, à la France de ce jour et de cette heure, ne rencontrerait pas dans les faits d'obstacle insurmontable, et que les résistances ne viendraient point de l'inflexibilité des chiffres, lesquels ne sont cependant pas suspects de complaisance pour les bâtisseurs de systèmes. — Enfin, comme l'introduction de cette représentation plus sincère ne serait pas la seule réforme, comme elle en entraînerait d'autres et comme

elle ne serait pas acceptée sans transition, nous essayerons de dire par quoi elle peut être préparée, accompagnée et consolidée; ou, comme la force des choses n'est pas à nos ordres, ce qu'on pourrait faire en attendant, afin de hâter son travail et de l'aider.

1. — FONDEMENS THÉORIQUES OU PHILOSOPHIQUES.

LA VIE ET LA REPRÉSENTATION RÉELLE DU PAYS.

D'abord, et avant tout, nous rejetons le dogme, absurde et gros de conséquences désastreuses, de la souveraineté du peuple. Ou, pour qu'on ne se méprenne pas sur nos intentions, nous rejetons absolument la notion même de la souveraineté, — du peuple ou de n'importe qui, — cette notion étant incompatible avec celle de l'État moderne, État de droit, construit par en bas. Froidement et sans la tristesse habituelle des abdications, nous faisons, en ce qui nous concerne, abandon volontaire de notre part de souveraineté, ne réclamant, en échange, que notre part de vie dans la vie nationale. Autant, en effet, il est clair, quand on salue le peuple du titre de « souverain », que l'on se moque de nous, que l'on nous fait « lâcher la proie pour l'ombre » — ou prendre une bulle de savon pour le globe impérial; — autant le plus humble des citoyens est fondé légitimement à prétendre vivre dans la nation, être de sa personne dans l'être collectif.

De là une différence essentielle. Qui se croit souverain ignore ou dédaigne les autres. Qui se sait vivant ne peut oublier qu'il n'est pas seul à vivre, que sa vie se mêle à d'autres vies et que d'autres vies se mêlent à la sienne. La souveraineté se sépare, se replie sur elle-même et s'isole : elle se pose en s'opposant; la vie se répand et se solidarise : elle se développe en se communiquant. La souveraineté est condamnée à demeurer une; si elle se partage, elle dégénère en anarchie et se détruit; plus la vie se partage, plus elle se multiplie, plus elle est harmonique, plus elle est féconde.

Elle se compose, la vie nationale, de toutes nos vies, dont les plus simples sont déjà composées; l'être collectif est fait non seulement de la multitude des individus, mais d'une foule d'êtres collectifs de divers degrés, dans les divers ordres. Et non seulement la vie nationale est plus que la somme des vies individuelles, lesquelles sont loin d'en contenir tous les élémens, mais chaque vie individuelle s'embranche en quelque manière et se soude à des vies collectives qui la protègent, l'alimentent et l'accroissent prodigieusement. A telles enseignes que l'individu

est, dans la nation, comme une cellule, voisine de milliers de cellules semblables, qu'unit avec elle et entre elles tout le tissu des lois, des mœurs, des relations sociales; qui prêtent de la vie à ce corps, pour partie formé d'elles, et qui en retirent de la vie, des milliers de fois plus qu'elles ne lui en ont donné. La politique, vue d'un peu haut, est donc la science de la vie des sociétés et l'art de diriger la vie sociale pour le plus grand bien de la société et de chacun de ses membres, l'art de porter à leur plus grande puissance et de tenir en un juste équilibre la vie de l'individu et celle de l'ensemble.

D'où il suit que, si la vie est la matière et l'objet de la politique, elle en est aussi la méthode, pour ainsi dire, ou le moyen; et dans une nation où la vie est partout diffuse, qui ne vit pas uniquement par la tête, la règle de la pratique doit être : *répartir l'action selon la vie;* faire dans l'État une place et fixer dans l'État sa place à tout ce qui vit individuellement ou collectivement : organiser l'État sur le suffrage organisé lui-même d'après tout ce qui est organique dans la nation.

Mais cette image de « vie » et d' « organisme » appelle une réserve que de fréquens abus de langage rendent, à notre sens, indispensable. Ce n'est qu'une image, et lorsque au lieu de « fonctions » et d' « organes », on parle, à propos de la société, de la nation et de l'État, de « machine » et de « rouages », ce n'est qu'une image encore. Et lorsque, combinant et confondant les deux séries, on annonce solennellement, de quelque tribune ou de quelque fauteuil, — ainsi que le faisait naguère un homme politique promu à une position éminente, — que l'on s'efforcera d'assurer le fonctionnement normal « des *rouages* de notre *organisme* », ce n'est encore qu'une image ou plutôt ce ne sont que des images... brouillées.

Organisme ou mécanisme, vie ou mouvement, il y a toujours là dedans quelque dose de métaphore; et c'est à quoi il n'est que prudent de prendre garde, si nous sommes d'instinct entraînés, comme par un espèce de vanité d'esprit, à faire étalage de termes empruntés aux vocabulaires techniques, et si les analogies que l'on s'est, avec plus ou moins de raison et plus ou moins de succès, ingénié à établir entre les sciences naturelles et les sciences sociales n'ont fait que nous y disposer davantage. J'aime à penser que Herbert Spencer, quand il a commencé à décrire les procédés d'intégration et de différenciation des sociétés, la croissance sociale, la structure sociale, les fonctions sociales, les métamorphoses sociales; quand il a distingué dans le corps social des organes et des appareils d'organes, un appareil producteur, un

appareil distributeur, un appareil régulateur, j'imagine qu'au début du moins, il sous-entendait le mot « comme » et le mot « presque ».

Ce n'est que plus tard et sous le coup de cette griserie d'idées à laquelle tout philosophe est exposé, qu'il a identifié ce qu'il s'était d'abord borné à rapprocher, et mis l'absolu où d'abord il n'avait vu que le relatif; le système a appelé le système. Puis les disciples, comme c'est la coutume, ont voulu dépasser le maître : la sociologie est devenue une physiologie et la politique, une hygiène et une thérapeutique des sociétés. Et puis après les exagérations de l'école, sont venues les déformations des vulgarisateurs, et il faut voir ce qu'est, à présent, la doctrine, ou, pour n'en retenir que l'une des propositions capitales, ce qu'est, par exemple, l' « évolution » traduite, — et combien trahie ! — travestie par les gazettes radicales à l'usage des convens maçonniques ou des agapes ministérielles !

La belle et lumineuse comparaison scientifique s'est épaissie, empâtée, figée en un matérialisme politique, bas et bête. Mais nous, nous y maintenons le mot « comme » et le mot « presque », ne voulant ni perdre, en la reniant, ce qu'elle dégage de clarté, ni fausser, en la forçant, ce qu'elle enferme de vérité. Quand, ici même, nous avons dit qu'il s'agissait d'organiser le suffrage universel, de « l'organiser » presque au sens qu'a le mot en biologie, il y avait « presque »; et quand nous proposons de « répartir l'action selon la vie » en accordant une représentation dans l'État à tout ce qui, individus ou collectivités, a de la vie dans la nation, — nous ne prétendons nullement que les collectivités y vivent suivant la définition qu'un Claude Bernard ou un Darwin eussent donnée de la vie.

Pour nous, c'est un jeu d'imagination que de regarder les sociétés comme des animaux géans, ayant forme et figure typiques, reconnaissables à certains caractères, atteignant, à l'âge adulte, une certaine taille, et occupant alors tant de place à même l'espace, durant un tel temps environ. Non, les sociétés ne sont pas, proprement et sans métaphore, douées de la vie animale, sujettes à la mort animale. Le mot « comme » est sous-entendu : Dans la nation, qui est « comme » un organisme vivant, l'individu et le groupe sont « comme » des cellules. Dans le pays qui est « comme » un corps vivant, les chemins de fer et les routes sont « comme » des artères, par où se distribue et circule la richesse.

Ainsi du reste. On ne nous fera pas aller au delà de « presque » et de « comme ». Qui ne sentirait le ridicule d'écrire d'une

académie de province ou d'une chambre de notaires qu'elle est un « organisme vivant », c'est-à-dire, proprement et sans métaphore, un animal ? Et si l'on n'ose l'écrire de ces petites collectivités, comment l'oser, de la grande collectivité qu'est une société ou une nation ? Aussi ne l'écrirons-nous pas et nous méfierons-nous de toute cette physiologie de la politique qui, par un détour imprévu, mais avec des inconvéniens non moins graves, en rejoint la métaphysique. Naturalistes en politique ? Pourquoi ? s'il suffit d'être réalistes ; et c'est justement le réalisme qui conseille et commande de s'y garder de la physiologie.

Maintenant, une fois faites ces réserves indispensables, — et tous ces termes de vie, d'organisme social, de fonctions sociales étant pris comme ils doivent être pris, comme on vient de les prendre, avec l'atténuation qu'on vient d'y mettre, — deux points subsistent : 1° la société, la nation est « comme » un être vivant, où « vivent » physiquement et socialement des millions d'individus, où « vivent » socialement et « presque » physiquement des milliers de groupemens ou de collectivités ; 2° tout ce qui « vit » ainsi, ou bien vit « presque », est « comme vivant » dans la nation, c'est raison, justice et nécessité qu'on le retrouve, ou qu'on en retrouve un peu, dans les institutions.

Ces « vies » individuelles et collectives représentées, et, par elles, des cadres tracés à l'exercice du droit électoral, laissé à tous, égal pour tous : voilà ce qu'on réclame en réclamant le suffrage universel « organisé », la représentation « organique », la représentation « réelle du pays », la représentation du pays « vivant ». Et là-dessus, depuis que l'État est fondé sur l'élection, les théoriciens sont, pour ainsi dire, unanimes ; c'est même une chose curieuse qu'il n'y ait pas dans la politique moderne de plus grosse question, et que pourtant il n'y en ait pas non plus de moins controversée. En revanche, c'est une chose curieuse aussi, qu'il n'y en ait guère de plus ignorée, ou de plus dédaignée, dans « le monde parlementaire ». Chacun sait qu'il est de bon ton d'y railler finement « la théorie » et « les théoriciens », et peut-être pourrions-nous rire nous-mêmes de ces plaisanteries, si ce n'était sur nous, tant que nous sommes, que les charlatans, les « rebouteux » de la politique se livrent à des opérations, qui ne laissent pas d'être douloureuses, et ruineuses par-dessus le marché et, au bout du compte, mortelles. On les étonne donc bien, nos plus distingués politiciens, à qui jamais l'idée n'est venue d'étudier la politique, pas même « un peu..., dans Aristote », en préconisant devant eux la représentation réelle du pays, par le suffrage universel organisé. — C'est, à une question dont à peine ils soup-

çonnaient l'existence, une solution qui ne leur apparaissait point, le groupe de « la gauche avancée », la loge Saint-Jean de Thémis, le bureau de leur comité et le *Phare* ou l'*Abeille* de leur arrondissement ayant jusqu'ici négligé de s'en occuper.

Mais ce n'en est pas moins une solution sur laquelle l'accord est fait pour la quasi-unanimité des théoriciens, — et non point d'hier. Ce n'est point d'hier qu'ils ont adopté le principe, sinon arrêté la formule, de la représentation organique. Et ils peuvent bien différer d'opinion quant au degré : l'appliquera-t-on aux deux Chambres ? ou seulement à la Chambre haute ? ou encore à la Chambre basse ? — et quant au mode : divisera-t-on la société en trois grandes classes, déclarées arbitrairement égales, capital, travail, intelligence ? Ou bien séparera-t-on les villes des communes rurales ? Ressuscitera-t-on au préalable les corporations de métiers ? Ou ne se servira-t-on que de la profession libre ? — Quant à la forme et au style du cadre, s'il sera copié de l'ancien, ou simplement imité, ou d'un modèle tout nouveau, chacun conserve ses préférences, mais tous reconnaissent qu'il faut qu'on refasse à l'État et qu'on fasse au suffrage un cadre. Ou, pour ne pas encourir le reproche qu'on adressait à d'autres de mêler les séries d'images, chacun peut vanter son remède, comme le plus prompt ou le plus sûr ; mais tous ont reconnu que ce qu'il faut, c'est refaire des os à la nation.

Avant même que l'État moderne fût né, et parlant de l'État en général, Montesquieu ne disait-il pas : « C'est dans la manière de diviser le peuple en classes que les grands législateurs se sont toujours signalés et c'est de là qu'ont toujours dépendu la durée et la prospérité de la démocratie » ? — Et sans doute l'on s'aperçoit, à quelques-unes de ses expressions, que l'*Esprit des lois* est antérieur à la naissance de l'État moderne. Mais la même pensée n'a jamais cessé de revenir, ou le même fond, plutôt, de persister sous les variations du langage, qui s'est accommodé au milieu et au temps. Elle reparaît, cette pensée, dans les livres de Sismondi, et dans les ouvrages considérables, qui touchent tout ensemble à la philosophie, à l'histoire et au droit, d'Ahrens et de Robert von Mohl.

Elle fait, en Allemagne, une fortune nouvelle, ou plus exactement, malgré les révolutions politiques et sociales, elle n'y perd rien de son ancien crédit. Loin d'y céder du terrain, au moins dans le domaine de la théorie, elle en reconquiert, et vers 1865, lorsqu'on publie l'espèce de consultation demandée à quatre éminens professeurs des universités les plus fameuses sur « les conditions et les effets du principe constitutionnel », Held est

peut-être plus net que Gneist, et Waitz est peut-être moins décidé, plus hésitant que Kosegarten. Mais voici ce que dit Held : « La fin du régime constitutionnel est de diriger vers l'État les meilleures forces politiques qui se trouvent dans le peuple... Des quatre bases habituelles de l'élection : 1° les États (*Stände*, les classes, corporations ou métiers), 2° les intérêts, 3° le chiffre de la population, et 4° la vie communale, toutes sont vacillantes et mobiles : il faut donc les prendre toutes à la fois et les concilier dans un système supérieur. »

Et voici ce que dit Gneist : « Quand, faute de participation à la gestion des affaires publiques, le vide se produit entre l'individu et l'État, on ne le remplit pas avec des spéculations abstraites ni des doctrines philosophiques. Des groupes plus ou moins nombreux de citoyens, que réunit la seule communauté du droit électoral, ne forment pas un corps politique et ne peuvent pas engendrer une action politique. Voter, lire, parler, écouter, et c'est tout : fausse manière de concevoir le gouvernement représentatif; entre l'individu et l'État il est urgent que le vide soit rempli par des institutions intermédiaires. »

Waitz, tout en recommandant « de préférer le simple à l'artificiel et de prendre les choses comme elles sont », tout en observant que l'élection par *ordres* ou *états* est impossible, puisqu'il n'existe plus ni ordres ni états, et que l'élection par catégories professionnelles n'irait pas, en pratique, sans des difficultés assez sérieuses, conclut quand même, au risque de sembler se contredire : « Ce qui importe le plus, c'est de chercher les forces vives de la société et de leur assurer l'influence qu'elles méritent. » Pour les Chambres hautes, au moins, « là où n'existe point d'aristocratie historique, la représentation doit être formée de la grande propriété, de la grande industrie, de l'Église, des universités, des corporations qui subsistent, et des grandes villes. »

Kosegarten enfin, franchement réactionnaire, se soucie moins de « prendre les choses comme elles sont » que de les remettre comme elles ont été, et comme, à son gré, elles auraient dû continuer d'être : il déplore le peu de respect où l'on tient de nos jours les idées de « tradition » et de « collectivité », vante leur valeur politique et ne cache pas qu'il reste partisan de l'antique représentation par états ou par ordres.

Des *états* ou des *ordres*, les théoriciens qui suivent et, à leur tête, l'un des plus écoutés, Bluntschli, ne veulent pas ou ne veulent plus, parce que c'est l'État moderne qu'ils construisent, lequel, jaloux d'égalité, exclut les ordres ou états comme les castes.

Mais, par compensation, ils acceptent les *classes*, car les classes ne sont ni les *castes* ni les *ordres* — et ils donnent une définition docte, subtile et longuement filée, de la *caste*, de l'*ordre* et de la *classe*. N'eût-il pas même admis la classe (dans l'acception étroite et rigoureuse, on comprendrait qu'il ne l'eût pas admise) si Bluntschli a su voir — et il l'a fortement noté, — le défaut commun, le vice originel des systèmes électoraux qui partent de l'individu isolé, c'est là l'essentiel. L'essentiel est qu'il ait reconnu, — et il l'a hautement enseignée, — la supériorité comme base de l'élection des groupemens divers qu'il englobait sous l'étiquette, d'ailleurs vague, d' « unions organiques locales » ou de « membres organiques du pays. » Ainsi, *sa* représentation organique peut être, en son arrangement, différente de celle de Held ou de Kosegarten, mais, tout de même et à coup sûr, c'est *la* représentation organique; et comment la représentation, *une* représentation organique ne fût-elle pas sortie de la théorie organique de l'État?

Mais ce qui reste vague avec Bluntschli se dessine, s'assemble et se précise avec Holtzendorff. Ce que sont les « unions organiques locales », Bluntschli ne nous l'a pas appris, mais Holtzendorff va nous l'apprendre. Adoptant, faisant sienne la doctrine de Mohl sur « la société, et la développant, il estime que la société n'est pas seulement une somme d'individus, mais encore et peut-être surtout une somme de « formations collectives. » Si bien que « les hommes qui vivent dans l'État ne doivent pas être considérés seulement comme des unités, indépendantes, autonomes, mais comme des parties ou des fractions de communautés d'intérêts, matériels, moraux ou intellectuels. » Ces communautés, il les énumère : les unes venant de la nature même : la famille, la parenté, autrefois la tribu ou le clan, maintenant la commune; autrefois la race, maintenant la nation; autrefois la caste, l'ordre ou la classe, maintenant la position sociale; les autres, produits de la société, telles que : associations professionnelles (syndicats); corps de fonctionnaires; corps savans, académies, universités, corps enseignans des degrés inférieurs; associations religieuses; communautés d'intérêts économiques; grande et petite propriété foncière, urbaine et rurale; métiers; commerce en gros ou en détail; capital et travail industriel.

Dans l'un quelconque de ces groupemens, dans au moins un, tout homme est engagé : ils sont en quelque sorte le *lieu social* de l'homme. De ce lieu social il faut faire le *lieu politique*. « Les nouvelles formes représentatives doivent tendre à représenter le peuple d'après la multiplicité de ses élémens constitutifs. » Et

l'axiome ainsi posé a bien on ne sait quoi de flottant et d'obscur, mais qui se fixe et s'éclaire, lorsqu'on y regarde mieux, si les élémens constitutifs du peuple, ce sont toutes ces formations collectives, toutes ces unions locales, toutes ces communautés d'intérêts, tous ces « lieux sociaux » des individus dans l'État.

En français, nous dirons : le régime représentatif doit tendre à assurer la représentation réelle et totale du pays; pour qu'il y ait représentation réelle et totale du pays, l'individu doit être représenté, mais l'individu à la place qu'il occupe, en son lieu social; rien ne doit être omis, il doit être tenu compte dans l'État de tout ce qui constitue la société, individus et unions organiques, c'est-à-dire collectivités ou groupemens, en l'un au moins desquels il est impossible à un citoyen, quel qu'il soit, de ne point se trouver engagé et par lesquels sa vie individuelle, participant à une vie collective, se trouve reliée à la vie nationale.

Mais se plaindra-t-on peut-être que, Holtzendorff et les autres, voilà bien des Allemands cités? Le fait est que de, Gneist à Kosegarten et de Mohl à Bluntschli, sujets prussiens, ou bavarois, ou autrichiens, ou citoyens suisses expatriés, ils sont tous Allemands, de cette « plus grande Allemagne » où règne la pensée et où sonne la langue allemandes :

So weit die deutsche Rede klingt!

Or il est convenu qu'il ne nous vient de l'est que des brouillards, et bien que nous dussions cependant savoir que les vapeurs de la spéculation se condensent parfois là-bas en une politique très positive, ce qui est dit en allemand n'est jamais pour nous que nuée et buée. C'est pourquoi l'on s'abstient de citer en outre, — à des dates et dans des régions assez distantes entre elles, — Krause et Stahl, Schäffle et Lilienfeld, dont les deux derniers ne montrent que trop de zèle pour la théorie organique de l'État, ne s'y plongent que trop avant, n'en bannissent que trop indiscrètement le mot « comme » et le mot « presque; » et sont donc, explicitement ou par voie de conséquence, les partisans déterminés d'une représentation organique.

Ils sont Allemands : passons; mais veut-on des Anglais? puisque, dans l'opinion sommaire qu'on se forme des nations et de leur génie, si l'Allemand est toujours « utopiste », l'Anglais, au contraire, est toujours « pratique ». Eh bien! quoiqu'on ne puisse pas ranger John Stuart Mill parmi ces « partisans déterminés » de la représentation organique, telle ou à peu près telle qu'elle apparaît maintenant, il est certain que, tous les maux et

tous les périls du suffrage universel inorganique et anarchique, il les a devinés et dénoncés; et il y avait bien, au fond de l'adhésion qu'il donnait aux idées de Thomas Hare, trace d'une préoccupation de ce genre, comme elle perce aussi, cette préoccupation, dans les motifs qui inspiraient à Thomas Hare lui-même son projet de réforme. Mais ces maux, ces périls et les menaces de la « fausse démocratie », qui les a plus énergiquement, plus sévèrement, plus durement condamnés, que sir Henry Maine, un Anglais? Qui? si ce n'est, en Angleterre, et avant Maine, Macaulay, et, avant Macaulay, Edmond Burke? N'est-ce pas un Anglais, Spencer, qui a rédigé le symbole de l'État, de la nation, de la société organiques? et si l'on en veut venir au point particulier de « la représentation organique », c'était bien elle, sous un de ses aspects, c'était vers elle que regardait lord Grey, lorsqu'il demandait que les ouvriers, comme tels, — ou le travail, — fussent représentés et que les universités, comme telles, — ou l'instruction — fussent représentées dans l'État, étant des forces de la société.

Mais avec M. James Lorimer, il n'y a plus de doute ni d'équivoque; et s'il la qualifie lui-même de *dynamique*, et si, quand il passe aux actes, il s'égare en d'inextricables combinaisons de nombres, la doctrine, en tant que doctrine, n'en est pas moins reconnaissable : c'est la théorie organique, puisqu'elle se résume en ces termes : « Envisager l'État comme un corps organisé, dont le régime représentatif et le suffrage qui le met en œuvre ont à recueillir les énergies, afin de les utiliser toutes... »

Sur quoi, l'un de ses commentateurs faisait les réflexions suivantes : « La différence fondamentale qu'on observe dans la société et qui se doit refléter dans l'État est celle des individus et des institutions sociales. A côté des individus travaillent, dans la vie, d'autres activités réelles et positives qui, — il le faut, — doivent avoir leur juste représentation dans l'État; parce que, sans cela, l'État ne serait point l'image de la société, le parlement ne serait pas le miroir ni la photographie de la nation. Et tandis que, dans l'ancien système (le suffrage inorganique), le pouvoir dérive de la qualité de citoyens, commune à tous, dans le nouveau, chacun la tient comme membre de l'organisme où se déroule sa vie : église, université, commerce, agriculture, industrie, en un sens; commune, province ou colonie, en l'autre. » Et le résultat, quel serait-il? « Le parlement y recouvrerait la variété de composition qu'il a perdue : seulement, au lieu de ces élémens historiques, aristocratie, clergé, peuple, propriété, etc., il comprendrait ceux qui représenteraient les institutions, les organismes et

les forces sociales auxquels, présentement, appartient une existence réelle et positive. »

C'est, on le voit, — ou rien ne l'est, — la théorie de la représentation organique, — et tout à l'heure sur la conception organique de la société, de la nation et de l'État, en général, on a déjà nommé Herbert Spencer, — mais on peut encore invoquer son autorité (une de celles qui par exception, et de confiance, ont du crédit auprès des assemblées) quant à ce point particulier de la représentation réelle du pays. Lord Grey, Lorimer et Spencer : trois Anglais authentiques, pour n'en citer que trois ; mais enfin récusera-t-on les Anglais après les Allemands? Seront-ils suspects, à leur tour, en souvenir des lointaines origines germaniques, d'un mélange de sang saxon, et des brumes éternelles qui enveloppent les fiords danois ou norvégiens d'où s'élancèrent les pirates-rois?

Plus sérieusement, objectera-t-on que cette idée germanique ou anglo-saxonne ne correspond pas à l'idée française de la société, non plus que l' « organisation » sociale elle-même, la structure même de la société, sa charpente osseuse et son âme ne sont, en Allemagne ou en Angleterre, ce qu'elles sont chez les peuples latins? — Mais si M. James Lorimer est suspect comme Anglo-Saxon, son commentateur est un Latin de pure race, un Espagnol, M. de Azcárate qui, en même temps, analyse et critique Held, Gneist, Waitz, Kosegarten, et d'autres Allemands, et d'autres Anglais. Or, reprenant pour son compte la thèse de la « représentation organique », Azcárate arrive à cette conclusion ferme : « Si, antérieurement, les électeurs étaient les corporations et sont aujourd'hui les individus, c'est un effet du caractère que revêt tout le mouvement politique moderne; en partie juste, parce que, les individus étant le premier élément composant de la société, ils doivent avoir leur nécessaire représentation ; en partie défectueux aussi, parce que, du fait que la plupart des anciennes corporations sont mortes, il ne s'ensuit pas que l'on doive méconnaître le droit de celles qui subsistent, comme de celles qui se sont formées et se forment. On peut dire même que c'est le devoir de la Révolution dans sa seconde période, de favoriser l'esprit corporatif, pour faire cesser l'atomisme, aujourd'hui encore dominant. »

Et sa conclusion, avec notre besoin latin de lumière, ce Latin, avant de finir, en accentue le relief et en serre le contour : « Si, ajoute-t-il, c'est une erreur de ne voir dans la société rien de plus que les individus, c'en serait une autre de soutenir qu'elle se compose uniquement de corporations; et c'est pourquoi

doivent coexister les *corps* électoraux et les circonscriptions électorales ; ceux-là, pour que les organismes sociaux (ou collectifs) aient dans l'État la représentation qui leur est due, et celles-ci, pour que les individus, eux aussi, aient la leur. »

Quoi de plus? et cet Espagnol ne serait-il pas assez Latin? C'est alors à un Italien, Diomede Pantaleoni, que nous voulons en appeler. Il écrivait : « Je ne vois qu'un moyen de sauver les démocraties modernes : c'est d'attribuer un pouvoir prédominant à un sénat qui renfermerait les hommes « représentatifs » des forces sociales : l'agriculture, l'industrie, le commerce, la science surtout sous toutes ses formes. » De cette phrase, la dernière partie au moins est à retenir ; elle contient l'essence de la pensée et ce sera, après coup, une question secondaire, de savoir si c'est le Sénat seulement ou la Chambre des députés ou, les deux ensemble qu'il serait bon de soumettre à ce régime électoral. Mais voici des Belges, — presque des Français : — M. Hector Denis, M. Guillaume de Greef, M. Adolphe Prins qui a consacré à ce sujet plusieurs livres, — tous importans ; — j'omets M. de Laveleye qui a fait la préface d'un de ces livres.

Exige-t-on davantage? et peut-être faut-il que, pour avoir droit à notre attention en ces matières, on soit Français depuis trois générations? Mais que de bons Français n'en jugent pas différemment du régime représentatif, depuis Montesquieu, il y a cent cinquante ans, jusqu'à des contemporains, il y a six mois! Et notez que les théoriciens dont on a constaté l'accord viennent non seulement de tous les pays : Allemands, Anglais, Espagnols, Italiens, Belges, Français ; mais de tous les points de l'horizon intellectuel : philosophes, juristes, historiens, sociologues ou sociologistes, — lequel est le moins barbare? — médecins même, car Pantaleoni l'était : médecin philosophe, il est vrai, mais muni du diplôme! nous revendiquons pour lui cet honneur, non qu'il en retire plus de crédit à nos yeux, mais dans l'espoir qu'il pourra trouver grâce auprès de la centaine de médecins que nous avons dans nos Chambres. Notez, par surcroît, que ces théoriciens viennent de tous les partis, comme de tous les pays et de toutes les facultés ; qu'il y a parmi eux des conservateurs, absolutistes ou constitutionnels, des libéraux, des radicaux, des socialistes même.

Tenant à ne faire déposer, en ce débat, que des théoriciens contrôlés, on a passé volontairement sous silence l'avis des publicistes qui ne seraient que des journalistes et des politiques qui ne seraient que des politiciens. Mais quand il se rencontre des hommes d'État, dignes d'un si beau titre, pour qui ni la théorie

ni l'histoire n'ont été une préparation superflue, comment ne pas les en croire, dans les choses d'État? Comment ne pas en croire M. Cánovas del Castillo lorsqu'il nous avertit que « la démocratie individualiste est un délire ridicule », qui, « scientifiquement et pratiquement, sera bien vite condamné »? Ce qui signifie qu'entre la « démocratie individualiste » fatalement anarchique, et la « démocratie collectiviste », fatalement révolutionnaire, il n'y a que ce moyen terme, la « démocratie organisée. »

Mais ce ne sont pas seulement les idées qui, de tous côtés, convergent en ce point : ce sont les faits eux-mêmes; ce ne sont pas seulement les théoriciens de toute école qui arrivent à cette conclusion : philosophes, juristes et autres; ce ne sont pas seulement les historiens : c'est l'histoire.

II. — FONDEMENS HISTORIQUES. — LES TROIS PHASES DU RÉGIME REPRÉSENTATIF.

En effet, on peut dire — et, du reste, on l'a déjà dit — que le régime représentatif a jusqu'ici passé par deux phases distinctes. Dans la première de ces phases, le groupe seul était représenté; et l'individu seul est représenté dans la seconde. Dans la première phase, la représentation était corporative; dans la seconde, elle est individuelle.

Quelques auteurs ont réservé, pour la seconde des deux phases, le nom de régime représentatif, en l'opposant à la première, où dominait le système des *ordres*. Entre le système des ordres et le régime représentatif, ils ont relevé des différences tranchées, dont les plus remarquables sont : que, dans le système des ordres, la représentation de chaque ordre est séparée et que les derniers ordres, souvent, ne sont pas même représentés; dans le régime représentatif, au contraire, la nation entière est représentée, tous ordres abolis, en une représentation commune. Dans le système des ordres, certains individus (grands seigneurs ou grands dignitaires) avaient droit de siéger par et pour eux-mêmes, non moins que pour et par elles-mêmes, certaines corporations ou universités : et, au contraire, dans le régime représentatif, le droit, quoique personnel, est commun, égal, conféré par l'État en vue de l'intérêt général.

Dans le système des ordres, les députés des villes et des corporations recevaient des instructions impératives; ils n'étaient guère que des mandataires particuliers; dans le régime représentatif, au contraire, il n'y a plus de mandat, au sens du droit civil,

de mandat particulier : il n'y a charge que du bien public. Dans le système des ordres, chaque ordre votait à part et en bloc; au contraire, dans le régime représentatif, les votes ont lieu par tête, à la majorité des représentans confondus. Dans le système des ordres, chaque ordre consentait à part les impôts nouveaux à sa charge; impôts toujours spéciaux et parfois accordés sous condition; dans le régime représentatif, au contraire, les Chambres dressent le budget de l'État, et autorisent la levée de l'impôt, universel comme le suffrage, établi par la loi, qui est obligatoire pour tous, sans exception ni condition.

Ainsi de suite, de caractère en caractère; mais nous pouvons nous en tenir là et répéter, en simplifiant un peu : dans la première phase de la représentation, ce qui était représenté, c'était le groupe, corporations de métier, villes ou ordres; dans la seconde, c'est l'individu hors du groupe, hors du métier, à peine rattaché au sol, non situé, non localisé, *non domicilié socialement* et se mouvant en toute fantaisie de coin en carre et de bas en haut dans l'État.

Même dans la première phase, deux espèces d'État : l'État communal et l'État national — ou plutôt deux variétés de la même espèce : le système des ordres. La commune est un petit État fondé sur les lignages et les métiers — comme le grand État, l'État national, sur les ordres; dans ce petit État, le lignage et le métier sont de petits ordres. C'est le régime représentatif, ou c'est *un* régime représentatif, qui repose sur les institutions corporatives : fraternités, ghildes, hanses, arts, métiers. Il en est ainsi dans tout l'occident de l'Europe : en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, en France, en Suisse, en Italie. Seulement de ce qu'il y a représentation, il ne faut pas se hâter de déduire qu'il y a nécessairement élection. Loin de là : l'élection semble n'avoir pas été la forme ordinaire, mais bien une forme assez rarement usitée, de constituer la représentation dans les villes. Si la représentation ne s'offre plus guère à nous que liée à l'élection, tirée d'elle et créée par elle, c'est un phénomène récent : ce n'en est ni une nécessité, ni une condition, ni même une tradition. En droit, il peut y avoir, et, en fait, il y a eu, pendant très longtemps, représentation, sans qu'il y eût élection; et l'on ne soutiendrait pas que ce fût le régime représentatif en sa définition toute pleine, mais c'est sûrement un mode ou un degré de ce régime, qu'on lui en donne ou refuse le nom. La force corporative en est la grande et presque l'unique force; le métier y est presque tout : certaines familles, les lignages, y sont beaucoup ou quelque chose, suivant les lieux; nulle part, l'individu isolé n'y est rien.

A Bruxelles, sept lignages et quarante métiers, réunis en neuf nations de métiers, se partagent l'échevinage et les conseils. A côté des conseils, une assemblée où siègent les centeniers ou chefs des quartiers de la ville. En somme, d'individu point, ni d'élection aucune. Comme unités sociales et politiques, les sept lignages, les neuf nations de métiers, les quartiers. Ni dans le lignage, ni dans le métier, ni dans le quartier, l'individu n'est, lui, cette unité sociale et politique. Civilement, il n'existe que dans son groupe, ou même plus : ce n'est pas lui qui existe, c'est le groupe.

Partout ainsi. A Gand, qui est représenté dans le corps communal? Les grands bourgeois, les tisserands, les cinquante-deux petits métiers. A Ypres? Des chevaliers, des propriétaires et notables, quatre collèges de petits métiers. A Liège? Encore des lignages et des métiers. Il en est en France comme dans les Flandres, et d'un bout à l'autre des provinces qui sont notre France d'aujourd'hui. A Amiens, les doyens des corporations nomment douze échevins qui s'en adjoignent douze autres. Cela, en Picardie. En Languedoc, à Sommières, la ville est divisée, d'après les métiers, en quatre quartiers, avec trente-deux magistrats supérieurs, conseillers ou notables. A Rouen, à Bourges, des quartiers, dont les délégués s'unissent aux membres du conseil ou à l'échevinage pour nommer les nouveaux conseils.

Passez la Manche. A Londres, le maire est désigné par les ghildes privilégiées et le conseil communal; les aldermen sont nommés à vie par les citoyens (ceux qui ont droit de cité, les bourgeois) des quartiers de Londres; le conseil communal, qui contribue à l'élection du maire, est élu annuellement, à raison de quatre membres par quartier, lesquels sont très souvent désignés, du reste, par les corporations marchandes. Passez le Rhin. A Augsbourg, vous retrouverez les lignages et les métiers. Et vous les retrouverez à Ulm. Passez les Alpes. Ce n'est pas toujours chose facile de se reconnaître dans les mutations du gouvernement de Florence, malgré les témoignages précieux de Machiavel et de Guichardin. Mais les *case*, ne sont-ce pas les lignages, comme les *arts* sont les métiers? arts majeurs et mineurs, peuple gros et menu, ou selon les temps, peuple *puissant*, *médiocre* et *bas*. Prenez un de ces temps de Florence qui se succèdent si rapidement. Au XIVe siècle, en 1323, c'est le sort qui désigne les magistrats de la seigneurie, mais qui donc établit la liste de ceux entre qui le sort opère? Cinq corps indépendans : 1° les prieurs ou doyens des grandes corporations; 2° les gonfaloniers ou chefs de la milice; 3° les capitaines du parti guelfe; 4° les juges du com-

merce pour les marchands; 5° les consuls des métiers pour ce qu'on appellerait à présent l'industrie.

Et l'on voit bien ici les quartiers et les métiers, les corporations; et l'on voit, en plus, la milice et le parti guelfe; ailleurs, on a les quartiers, les métiers et les lignages; d'un seul mot, on voit le groupe, naturel ou social, mais l'individu, où est-il? Où est-il, en Angleterre même, où, de bonne heure, la personne humaine a plus de prix? où est-il, dans cette Florence même de la Renaissance, du moins dans les institutions de cette Florence, d'où bientôt pourtant il va sortir, si merveilleusement et parfois si tragiquement, si horriblement fort? On ne l'aperçoit pas : le groupe seul se montre, et l'État communal, on le répète, est partout fondé sur *le groupe*.

Ensuite, mais toujours dans le système ancien, quand les États s'agrègent et se centralisent; quand la royauté, d'une part, et d'autre part, la nation prennent conscience chacune d'elle-même en prenant contact l'une avec l'autre; quand, en face d'un gouvernement plus entreprenant, plus constant et plus continu, se fait sentir le besoin, s'affirme l'urgence d'une défense et d'un contrôle; lorsque l'État, de local et communal, devient central et national, la représentation, elle aussi, devient centrale et nationale. Mais qu'est-ce que cette représentation? et qui est représenté? qui? ou quoi? Par l'autre, dans l'État communal, c'étaient certaines familles, les quartiers, les métiers; par celle-ci, dans l'État national, ce sont plutôt des classes, presque des castes, et des ordres.

Ce sont, en Angleterre, les lords spirituels et temporels et les communes, c'est-à-dire les *cinq ports de mer*, les villes, les bourgs, les comtés, les universités. Au *Reichstag* de l'empire, à la Diète, ce sont les grands-électeurs, les princes, les cinquante et une villes impériales, en leurs deux bans, de la Souabe et du Rhin. Dans les assemblées provinciales, ce sont les états (*Stände*), le haut clergé, la haute noblesse, la noblesse moyenne, la bourgeoisie des villes; tout au bas de l'échelle, les paysans, quoique constitués en état distinct (*Bauernstand*), ne sont pas habituellement représentés. A toute époque, en Allemagne, l'organisation sociale et politique a les états, les ordres, pour armature ou pour charpente : dans la première période, libres, nobles, grands, recommandés, non libres, demi-libres; dans les deuxième et troisième périodes, libres, princes et seigneurs, échevins héréditaires (*Schœffenbaren*), chevaliers, paysans libres et non libres; dans la quatrième période, du XVIe siècle à la fin de l'empire, noblesse, bourgeoisie, paysans; autant de *Stände*, d'états, chacun

d'eux existant comme ordre ou comme classe et n'existant que comme ordre ou comme classe.

Aux Cortès d'Aragon et de Castille, la noblesse, le clergé et les villes représentées par des « procureurs » ; en Portugal, trois états ou trois ordres, clergé, noblesse et peuple, — de même qu'en France ; clergé, noblesse et bourgeoisie ou tiers état. En France, les villes ou certaines villes ne figurent pas comme unités représentées (ainsi qu'en Angleterre, dans l'Empire, en Espagne) mais, avec les bailliages et sénéchaussées, elles forment des circonscriptions territoriales, et, par elles, le régime a racine dans le sol. Ordres ou états, villes, comtés, bourgs, ports, universités, ce sont toujours des groupes ; et, dans l'État national fondé sur les ordres, — comme dans l'État communal fondé sur les corporations, — il n'y a représentation que du groupe. L'individu n'est jamais représenté, pour cette raison péremptoire qu'on ne lui reconnaît point de vie politique ou sociale, et que ce n'est pas d'individus, mais de groupes que la société et la nation sont faites.

Et tous ces groupes sont des groupes fermés. On dit « fermés », quoique dans cette société même, si hiérarchisée et si peu mobile qu'elle soit, puissent se produire des déclassemens ; groupes fermés, en tout cas, dans la mesure où le passage d'un groupe à l'autre, l'accès au groupe supérieur est difficile et demeure exceptionnel. C'est contre une telle société, faite tout entière d'ordres, de classes, de corporations, tout entière faite de groupes et de groupes fermés, que la Révolution française s'est levée, et jamais révolution ne fut plus profondément sociale et politique, puisque, loin de se borner à un changement de prince ou de dynastie, ou même de régime, elle a changé jusqu'à la structure sociale et politique, brisant le groupe, et affranchissant, et couronnant l'individu.

Mais, la structure sociale et politique changée, c'est toute la vie sociale et nationale qui change ; et c'est, par conséquent, la représentation qui se transforme. Plus de privilèges, plus d'ordres, plus de corporations, plus de groupes ; donc plus de représentation de groupes. L'individu, comme unité sociale et politique ; et donc l'individu comme unité de représentation. En France d'abord, et puis, par rayonnement, dans les autres pays de l'Europe occidentale, là où, corporations ou ordres, État communal ou État national, on n'avait vu, auparavant, que des groupes représentés. Et sans doute, dans tel ou tel de ces pays, persisteront des survivances de l'antique représentation des groupes, ou même, par endroits, quelque chose en renaîtra : — survivances et renais-

sances plus fréquentes qu'on ne serait porté à le croire, et que mettra au jour l'examen des législations étrangères. Mais le fait typique et spécifique, qui forme ligne de partage entre l'ancien système et le nouveau, est celui-ci : substitution de l'individu au groupe dans la vie et dans la représentation nationales.

Jusque-là on n'avait pas compté, dans les institutions, avec l'homme, en tant qu'homme. Comme le pouvoir n'était limité qu'en fait, pour limiter le pouvoir en fait, il fallait en avoir la force, et c'est à peine si vis-à-vis de la féodalité et de la monarchie grandissantes les corporations et les ordres y pouvaient suffire. Mais maintenant que le pouvoir allait être limité en droit, et que ce droit, on le tirait des droits naturels de l'homme, tout homme, en tant qu'homme, compterait. L'individu émancipé faisait éclater le double moule de la corporation et de l'ordre. Il ne restait que lui, dans les institutions retournées de fond en comble; c'était lui qui, directement, se posait devant l'État, et c'était sur lui que, directement, on posait l'État.

Excès en deçà et excès au delà. Le groupe, jadis, était tout, et l'individu n'était rien; désormais l'individu serait tout et le groupe ne serait plus rien. Non seulement le groupe disparaissait comme *unité sociale*, mais on ne le gardait même pas comme *lieu social*. Non seulement on délivrait l'individu des entraves qui le gênaient, mais on le déliait de tout lien et même de ceux de ses liens qui étaient moins des liens que des attaches et des communications. Non seulement on en faisait l'homme et le citoyen, mais on en faisait le souverain. Société, nation, État, après avoir tout démoli, on prétendait tout reconstruire par lui seul, pour lui seul, sur lui seul, avec lui seul. De la société, de la nation, de l'État, chaque individu devenait la seule partie composante, et toute la société, toute la nation, tout l'État n'était que la somme des individus, uniformes, identiques, comme un est identique à un, et interchangeables entre eux.

Le plus fort, c'est qu'on se flattait d'obtenir ainsi l'équilibre, comme si, sur une barque trop chargée où tout le monde se jetterait à tout moment d'un bord à l'autre, on pouvait obtenir l'équilibre, et comme si la seule chance de stabilité — et de salut — qu'il y ait n'était pas que chacun eût sa place fixée et s'y tînt. Mais non : point de place fixée : caprice et fantaisie; on dirait que l'ordre est attentatoire à la liberté, à l'égalité, à la « souveraineté ». Allez, homme, citoyen, souverain; allez, venez, tourbillonnez, ruez-vous d'ici là, et de là ici, et où vous voudrez, et quand vous voudrez, et comme vous voudrez! Jetez-vous au hasard d'un bord à l'autre de l'État; déplacez-en sans cesse et sans règle le poids et la

masse : nous, cependant, avec des élémens que nous ne pouvons connaître, nous essayerons de gouverner !

Et voilà cent ans qu'on l'essaye, et voilà cent ans que l'on y échoue. Voilà cent ans que l'on expérimente toutes les formes et tous les dosages du suffrage inorganique, et voilà cent ans d'anarchie. La plaisante chose de dire qu'en France, dix-huit années sont à peu près la durée normale des gouvernemens ! Comment y aurait-t-il une durée normale dans une situation qui est anormale ? Dix-huit années marquent l'intervalle de nos crises les plus violentes, et c'est tout. Ce n'est que l'intermittence de notre fièvre ; et, comme il y en a de tierces et de quartes, la nôtre revient tous les dix-huit ans ! Mais les années de répit ne sont pas des années de santé ; et depuis cent ans nous sommes malades. Nous le sommes davantage depuis cinquante ans : malades d'avoir désorganisé l'organique et voulu organiser par l'inorganique.

Toutes nos douleurs et tous nos malheurs viennent de là, et là est la grande cause. On ne guérit pas un excès par un autre : tyrannie du groupe fermé ou tyrannie de l'individu déchaîné, deux tyrannies : servitude et servitude. Et la deuxième phase du régime représentatif s'achève à présent sous nos yeux, en d'amères désillusions, avec des sursauts d'agonie, sans que rien ait été tenu des promesses qui furent prodiguées ; et les cent ans qu'elle a duré n'ont été qu'une longue banqueroute.

Assez de cent ans ! C'est assez ! Et si la deuxième phase s'achève, pourquoi la troisième ne commencerait-elle pas ? Deux excès contraires, a-t-on dit. Mais entre ces excès, n'y a-t-il pas le juste milieu, où sont la raison et la vérité ? L'ancien système exagérait, et la Révolution est allée droit à l'opposé, à l'exagération contraire. Des erreurs qu'elle a pu commettre, il n'en est pas de plus franchement reconnue que celle où elle était tombée, dans l'ordre économique, en proscrivant, par haîne de la corporation, même le droit d'association. De même, dans l'ordre politique. Sans la renier en ce qu'elle eut de bon et d'utile, sans blasphémer (puisqu'elle n'est que chose humaine et œuvre humaine, faillible comme toute œuvre humaine ; et plus humaine et plus faillible que d'autres, si elle fut plus passionnée), on peut, où elle s'est trompée, et sur quelque point, défaire ce qu'elle a fait ou refaire ce qu'elle a défait : défaire et refaire prudemment et jusqu'où il faut.

Non point jusqu'à la corporation, mais jusqu'à l'association, dans l'ordre économique. Et, dans l'ordre politique, non point jusqu'au groupe qui supprime l'individu, mais jusqu'au groupe qui l'encadre, où il s'encadre spontanément. Non point jusqu'au groupe,

unité sociale où l'individu s'absorbe et s'abîme, mais jusqu'au groupe, *lieu social* de l'individu. — Nous ne voulons, en effet, ni de la corporation, ni de l'ordre, ni d'aucun groupe fermé ou imposé. Et non seulement nous ne demandons pas qu'on y retourne, mais très résolument, pour nous, nous refuserions d'y retourner. Nous ne voulons que du groupe ouvert et libre, lieu et milieu social, et, par rapport au suffrage, simple circonscription sociale ajoutée à la circonscription géographique, sans que, d'être de tel ou tel groupe ou de voter dans telle ou telle circonscription sociale entraîne jamais rupture d'égalité ni différence dans le droit. — Ouvert et libre, nous voulons le groupe, et nous ne le voulons pas fixé, arrêté une fois pour toutes : nous le voulons en vie et en mouvement comme la société elle-même.

La besogne à faire est une besogne d'action, non point de réaction. Hier est mort et aujourd'hui meurt : ne nous attardons pas à restaurer hier ni à prolonger aujourd'hui. Mais demain vit déjà en nous, et, si la politique est une science et un art de vie, la politique de demain est la seule qui vaille la peine qu'on s'en occupe. Près d'elle et du problème qu'elle pose, — ce problème étant de savoir si l'État moderne sera enfin construit et si nous sortirons de l'anarchie dont les manifestations se succèdent et se précipitent, — qu'est-ce que les vaines démarches d'un ministère ? ou le conflit des Chambres ? ou les chicanes juridiques sur le vrai sens de l'article 6 de la Constitution ? Laissons cet aujourd'hui misérable qui meurt, et, de la *politiquaille*, tâchons de dégager une politique.

CHARLES BENOIST.

BESSIE

DERNIÈRE PARTIE (1)

IV

Le lendemain, au coucher du soleil, un voyageur descendit du train venant de Frampton à la station de Clinton Magna. Les employés le reconnurent et le saluèrent, et deux ou trois ouvriers de campagne qui se trouvaient là lui souhaitèrent aussi le bonsoir au moment où il se mettait en marche pour se rendre au village qui était éloigné de deux kilomètres environ de la gare.

— Alors, comme ça, John, tu nous reviens? fit l'un d'eux, un vieillard, en lui tendant la main. A te voir, on ne peut vraiment pas dire que le climat de Frampton t'ait rajeuni, sais-tu!

John avait, en effet, triste mine; il marchait comme accablé de fatigue, en s'appuyant lourdement sur sa canne.

— Pour ça, non! répondit-il, un sale trou que ce Frampton, le plus vilain endroit où je sois jamais allé; rien qu'à voir ce village-là, on en prend des rhumatismes. Et puis, voilà, du jour où j'y arrivai, j'ai mené une chienne de vie, une chienne de vie, ma parole; mais, bast, maintenant que je suis de retour, cela ne tardera guère à mieux aller.

— Sans doute, l'air de Clinton te fera vite recouvrer tes forces; où t'en vas-tu coucher ce soir? chez les Costrell, hein?

John fit signe que oui.

— Ils ne savent pas que je reviens, dit-il; mais il leur sera

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

toujours facile de me loger pendant quelques jours, quelques jours seulement; car, dans peu de temps, j'aurai ma maison à moi et quelqu'un pour prendre soin de mon ménage. — Et il redressa son dos voûté, comme si, de songer à sa fortune lui rendait le sentiment de sa supériorité.

Le groupe de laboureurs accueillit ses paroles avec un rire plus moqueur que bienveillant.

— Ah! ah! bon! Tu vas te passer toutes tes fantaisies maintenant, quoi! reprit l'homme qui avait adressé la parole à John. Quand Votre Seigneurie nous paie-t-elle à boire?

Les autres sourirent.

— Dis donc, John, où as-tu laissé ton argent? demanda au nouvel arrivant le plus jeune de ses interlocuteurs; en le regardant fixement.

John tressaillit.

— Mêle-toi de tes affaires, s'il te plaît! répondit-il avec humeur. Allons! bonsoir à tous! continua-t-il, il me faut rentrer avant la nuit, — et il s'éloigna.

Au premier coude de la route, il se retourna et remarqua que les ouvriers avec lesquels il venait de parler étaient restés à la place même où il les avait quittés, et, à son grand étonnement, il lui sembla qu'ils le suivaient des yeux.

Le crépuscule étendait sur la vallée toute blanche sa lueur mélancolique, un vent glacial qui soulevait des tourbillons de poussière de neige, fouaillait le vieillard, le faisait trembler de froid. Combien il se sentait heureux cependant de marcher sur cette route dont il savait jusqu'aux moindres accidens, entre ces haies qui lui étaient familières! combien il lui était doux de voir en face de lui la silhouette bien connue du clocher, et, à sa droite, la colline aux arêtes noirâtres! La joie, l'espérance, remplissaient son cœur à cette heure.

Pendant tout le temps qu'avait duré son travail à Frampton, pendant le long séjour qu'il avait dû y faire à l'hôpital, il avait au moins autant souffert moralement que physiquement. Le souvenir de la mort d'Élisa l'avait attristé beaucoup plus qu'il ne s'y attendait; le poids des années aussi l'avait accablé; il avait compris qu'il devenait trop vieux pour se pouvoir faire à de nouveaux visages, à un milieu nouveau. Lorsqu'il était tombé malade, l'envie lui était venue d'écrire à Isaac pour lui demander de lui envoyer un peu de son argent afin de se faire soigner dans la chambre où il s'était établi; et puis, après de longues luttes contre lui-même, il s'était décidé à se rendre à l'hôpital, tenant ainsi la parole qu'il s'était donnée de ne pas détourner un seul sou de

son magot, tant qu'il n'aurait pas achevé la besogne qu'il avait entreprise à Frampton; tant qu'il ne serait pas définitivement revenu à Clinton pour s'y reposer.

Son entêtement de campagnard l'avait aidé à surmonter son désir; il n'aurait du reste jamais pu se résoudre à se séparer de ses clefs, à permettre à Isaac d'ouvrir sa précieuse cassette; et cloué dans son lit par la souffrance, sentant peu à peu diminuer ses forces, il avait vécu de cruelles semaines, hanté par l'épouvante de la mort. Il avait même été sur le point de rédiger son testament, puis, des craintes superstitieuses avaient arrêté sa main, et, depuis ce moment, chaque fois que lui revenait le souvenir des hésitations par lesquelles il avait passé à ce sujet, il se félicitait de la décision qu'il avait prise, comme si elle l'eût fait échapper à un danger véritable.

Il entendait dépenser, lui seul, tout ce qu'il possédait; que de fois ne l'avait-il pas répété à Élisa, à Mary-Anne, à Bessie! Il lui était atrocement pénible de s'imaginer que quelqu'un d'autre que lui pût jouir, même après sa mort, de la fortune qu'il avait gagnée; quand cette pensée lui venait, il lui semblait qu'on le dépossédât en quelque sorte de son bien. Mais aujourd'hui, enfin, les longues semaines d'angoisse étaient derrière lui; il touchait au but attendu, espéré; quelques jours encore à patienter et il pourrait s'asseoir à ce foyer qui serait sien uniquement, sous son toit.

Soudain, ayant levé la tête, il aperçut à mi-montée de la colline la chaumière des Costrell, au-dessus de laquelle flottait un léger panache de fumée que le vent chassait à travers les branches des arbres nus. Il poussa un long soupir de soulagement, presque d'allégresse; mais cette joie ne provenait plus, comme autrefois, de cette satisfaction orgueilleuse et vaine qui lui avait fait si vite oublier la perte d'Élisa; non, car ce sentiment-là n'existait plus en lui. Maintenant, de toutes ses forces et par-dessus tout, il aspirait au repos, à la tranquillité, et la seule perspective de la vie calme qu'il allait mener suffisait à emplir son cœur de bonheur. Il vivait déjà par la pensée les momens de rêverie qu'il allait bientôt vivre en réalité, au coin du feu, le soir, au soleil, pendant la journée, fumant sa pipe, entouré des soins de Louisa, n'ayant d'autre obligation que celle de prendre, de temps en temps, lorsqu'il en aurait besoin, une demi-couronne dans sa cassette, sans le souci du labeur quotidien par le froid et la pluie. Sa vieillesse du moins n'aurait pas à s'incliner comme celle de tant d'autres devant la fortune ou devant la force; lui, désormais ne manquerait de rien.

Mille espérances simples, paisibles germaient en lui, le consolant du pénible passé. La vallée qui s'ouvrait devant ses pas, lui semblait une mère tendant les bras à son fils qui revient, et il accéléra sa marche pour se cacher plus tôt dans le calme et la sérénité des choses.

A quelque distance des premières maisons du village, il aperçut, venant à sa rencontre, revêtu d'un uniforme, un homme qu'il reconnut immédiatement pour Watson.

Le garde rural, car c'était lui, s'arrêta court à la vue du voyageur et John remarqua, non sans étonnement, l'étrange et subite altération qui se manifesta dans les traits de Watson.

Le garde lui serra cependant très affectueusement la main.

— Eh bien, vrai ! mon vieux John, je suis heureux de te revoir ici. Cette fois-ci, n'est-ce pas, tu nous reviens pour ne plus nous quitter?

— Oui ! oui ! je reviens pour de bon ! Vous pouvez compter que je ne m'éloignerai plus de Clinton. J'ai suffisamment peiné pour mériter le repos que je vais prendre.

— Sans doute ! Mais, dis-moi, n'as-tu pas été malade ? Tu en as l'air à coup sûr. Où vas-tu t'établir? Chez les Costrell, hein?

— Oui, probablement, jusqu'à ce que j'aie trouvé ce qu'il me faut. Les avez-vous vus dernièrement? Bessie se porte-t-elle bien?

Les deux hommes, qui s'étaient arrêtés, se remirent en route dans la direction du village, Watson revenant sur ses pas.

— Je vais faire un bout de chemin avec toi, dit-il au vieillard, je ne suis pas pressé. Bessie? Mais elle se porte très bien, à ce que je sais. Je suppose que tu as entendu parler de l'héritage qu'elle a fait?

— Un héritage ? Non ! jamais ! De qui a-t-elle hérité ?

— D'une tante, à ce que j'ai compris, et il paraît même qu'il s'agit d'une somme assez ronde.

— Une tante, dites-vous ? Savez-vous comment elle s'appelait ? demanda John.

— Je ne me souviens plus du nom ; c'était, je le crois du moins, une personne habitant Bedford.

John, soulagé par les derniers mots de Watson, car il lui aurait été pénible de découvrir que sa nièce était plus riche que lui, se mit à sourire.

— Ah ! je sais maintenant, fit-il, ce doit être la vieille Sophie Clarke. Son mari avait acheté dans le temps la propriété du bail de deux petites maisons situées dans la rue de l'Église ; pendant un certain nombre d'années, ce contrat devait lui rapporter six shillings environ par semaine, et Sophie comptait léguer à Bes

sie la jouissance de ce revenu au cas où elle viendrait à mourir avant que le dernier terme du bail fût échu; mais, si je ne me trompe, ce bail prend fin l'année prochaine; la dernière fois que j'ai vu la vieille Sophie, il y a eu un an de cela à la Saint-Michel, elle m'avait expliqué tout au long cette affaire, m'interdisant d'en parler à personne. Je n'avais pas appris sa mort. Vous savez, ce n'est pas une grosse fortune qu'elle a laissée là; sans doute, c'est toujours autant de gagné; mais pas grand'chose, vraiment!

— Six shillings par semaine! interrompit Watson en fronçant les sourcils, ce n'est pas mal tant que cela dure; j'imaginais, moi, que Mme Costrell avait hérité d'une somme beaucoup plus importante.

— Oh! vous la connaissez! Cette Bessie est une telle dépensière! reprit John. C'est effrayant de voir la façon dont coule l'argent entre ses doigts. Six shillings par-ci, six shillings par-là, et cela, sans qu'elle se donne jamais la peine de réfléchir. On ne trouverait pas pareille « gâche-tout » à vingt lieues à la ronde. Quant à moi, je lui ai toujours prédit que, si elle continuait à aller du train dont elle va, elle finirait ses jours à la charge de la paroisse.

— Six shillings! exclama Watson en riant. Ce ne sont pas des six shillings qu'elle dépense ces deux derniers mois; mais bien des souverains et, ma parole, à voir les largesses qu'elle fait, on pourrait croire qu'elle a de l'or plein ses poches. Tu fais sans doute erreur quant à cet héritage, mon vieux John! Elle a dû hériter de beaucoup plus que tu ne le dis!...

John, au mot de « souverains », s'était arrêté court, stupéfait.

— Des souverains! dit-il, tout tremblant, des souverains! Mais Bessie n'en possède pas un seul, elle n'en a jamais possédé aucun. Isaac, vous le savez bien, gagne tout au plus seize shillings par semaine!

Ses joues, ses lèvres même avaient pâli. Watson le regarda fixement pendant un instant tout en se demandant quelle conduite il devait observer. Au fait, pensa-t-il, mieux valait ne pas parler, ne rien dire de ce qu'il savait, ni de ce qu'il supposait.

— Tu m'as l'air bien vieilli, mon vieux John, fit-il, changeant brusquement de sujet et passant son bras sous celui du vieillard pour l'aider à marcher. Veux-tu que je t'accompagne jusque chez les Costrell?

John repoussa son bras.

— Des souverains! répétait-il d'une voix rauque. Elle n'en a point, point, je vous le garantis. Eh! parbleu! je le sais bien, moi!

Il lança cette dernière exclamation presque en criant, puis, soudain, sans ajouter un mot, il partit en courant aussi vite que le lui permettaient ses jambes affaiblies, dodelinant de la tête à chaque pas.

Watson s'élança à sa suite, craignant à tout moment de le voir buter contre les pierres du chemin et tomber. Mais, au lieu de cela, John semblait avoir repris des forces ; il se dirigeait tout droit vers la colline, sans faire la moindre attention aux personnes de sa connaissance qui s'arrêtaient sur son passage pour lui souhaiter la bienvenue.

Arrivé à la montée, c'est à peine s'il ralentit son allure ; quant à Watson, essoufflé d'une course aussi rapide, décidé à n'aller pas plus loin, une fois devant sa maison, il s'arrêta et se contenta de suivre des yeux le vieillard qui continuait son chemin en titubant; puis, lorsqu'il l'eut vu franchir la porte du jardin de Bessie, il entra chez lui, dit quelques mots à sa femme et alla se poster à la fenêtre de son arrière-cuisine, attendant les événemens et repassant dans son esprit les causeries qu'il avait eues, le matin même, avec Mme Moulsey, la tenancière du magasin, avec Dawson au *Cerf tacheté*, et avec Hall, le boucher.

« Pauvre vieux John, pensa-t-il, pauvre vieux, va! »

Une fois dans le jardin des Costrell, pendant un moment Bolderfield resta appuyé contre un des poteaux de la barrière pour recouvrer son souffle.

« Il s'agit maintenant de ne pas perdre la tête, de conserver tout son sang-froid, se dit-il. Du calme, Bolderfield, du calme, ne te conduis pas comme un fou! »

Il était là depuis quelque temps déjà, lorsque Arthur, le fils infirme de Bessie, ouvrant la fenêtre pour pousser un des contrevens, l'aperçut. Deux minutes après, la porte de la maison fut ouverte toute grande, et les quatre enfans, se cachant les uns derrière les autres, apparurent sur le seuil. Craintivement, ils contemplaient le nouvel arrivé, qu'ils reconnaissaient bien ; mais, six mois s'étant écoulés depuis qu'ils ne l'avaient vu, ils se sentaient un peu intimidés.

— Où est ta mère, Arthur ? demanda John, qui avait enfin repris haleine et s'avançait d'un pas tranquille vers la maison.

— Sais pas !

— Où était-elle, la dernière fois que tu l'as vue ?

— Dans la chambre, quand elle nous a donné notre thé, répondit le cadet des garçons ; mais elle n'a rien voulu manger du tout.

John avec impatience poussa les enfans de côté et pénétra dans la cuisine.

— Taisez-vous, leur dit-il, et surtout ne bougez pas d'ici.

Il se dirigeait vers la porte de l'escalier, lorsque Arthur s'approcha de lui, et le retenant par les pans de son habit :

— Il ne faut pas monter, fit-il, maman ne le permet à personne.

John, d'un brusque mouvement, se dégagea de l'enfant.

— Elle ne permet à personne de monter, dis-tu ? tu vas bien voir ! Allons ! ôte tes mains de là, vilain garnement, sinon gare à toi ! — Et il brandit sa canne au-dessus de la tête de l'enfant.

Arthur épouvanté recula, et John, ouvrant la porte, se précipita dans l'escalier. Il était si excité que sa main tremblante ne pouvait s'emparer du ruban passé autour de son cou auquel étaient attachées les clefs. Ayant enfin réussi à le prendre, il l'ôta, et, après de longs efforts, réussit à introduire la clef dans le trou de la serrure. A peine les vantaux de l'armoire furent-ils ouverts que les enfans, restés à la cuisine, entendirent un cri aigu, puis le bruit d'une boîte que l'on traînait sur le plancher, suivi d'un grincement de charnières; un second cri plus long, presque un gémissement; et tout retomba dans le silence.

Terrifiés, ils se tenaient serrés les uns contre les autres; bientôt, les deux petites filles se mirent à pleurer; Arthur alors, rassemblant tout son courage, ouvrit la porte de la montée. Le vieillard était affaissé au haut de l'escalier, appuyé contre la muraille, la tête inclinée en avant, les deux mains posées sur ses genoux, immobile et pâle comme un mort.

A ce spectacle, les quatre petits, toujours plus effrayés, s'enfuirent dans le jardin, appelant de toutes leurs forces : « Maman ! maman ! »

Le vent du nord, qui soufflait avec rage, emportait au loin leurs cris, et une femme cousant à la fenêtre d'une maison voisine les entendit. Elle vint sur le seuil de sa porte pour se rendre compte de l'endroit d'où partaient ces appels.

— C'est chez Bessie, se dit-elle. Que peut-il bien être arrivé aux enfans ?

Arthur, qui venait de l'apercevoir, se dirigea en courant vers elle; quoique le soir fût presque complètement tombé, elle pouvait voir très distinctement les formes grêles de l'enfant se détachant en noir sur la neige; elle le reconnut à sa démarche chancelante.

— Qu'est-ce qu'il y a donc, Arthur ? Que se passe-t-il, mon chéri ?

— Oh ! cousine Mary-Anne, cousine Mary-Anne ! C'est... c'est oncle John qui vient de mourir.

A ces mots, saisissant Arthur par le bras, et le traînant après elle, elle se mit à courir dans la direction de la chaumière des Costrell.

— Où est-il, Arthur? N'aie pas peur; mon petit; où est-il, oncle John? disait-elle tout en courant.

L'enfant la suivait, empêché par ses sanglots de lui répondre.

En un instant, ils furent au haut de l'escalier auprès de John toujours étendu sans connaissance.

Mary-Anne regarda avec surprise l'armoire et la cassette ouvertes. Puis elle allongea le corps du vieillard sur le plancher, cherchant à se rappeler les conseils que lui avait un jour donnés le docteur pour faire revenir à elles les personnes évanouies. Elle alla prendre de l'eau et envoya Arthur demander du vinaigre chez un voisin.

— Où est donc ta mère? dit-elle à l'enfant au moment où il allait partir.

— Sais pas! répondit le petit garçon d'une voix hébétée.

— Bonté du ciel! soupira Mary-Anne, hier, avant-hier soir, elle y était déjà! pourvu qu'elle ne soit pas retournée de nouveau au *Cerf tacheté;* alors que son oncle se meurt là chez elle, sans personne pour le secourir. Ah! misère!

John fut si longtemps avant de reprendre connaissance que, dans son ignorance, Mary-Anne, mettant les choses au pire, le crut mort. Cependant, à l'instant même où elle disait à l'aînée des petites filles de mettre son manteau et de courir chez le docteur, le vieillard revint à lui.

Après de longs efforts, aidé de Mary-Anne, il parvint enfin à s'asseoir. Une fois dans cette position, il promena autour de lui ses regards ahuris, puis, apercevant les deux souverains qui gisaient au fond de la boîte, il poussa un cri de rage, et d'un seul coup se dressa sur ses jambes.

— Où est Bessie? fit-il. Où est-elle donc cachée, cette sorcière de malheur? Où est-elle, que je la traîne devant les tribunaux? Ah! pardieu! on verra bien si je ne lui fais pas rendre gorge à cette voleuse, on verra bien, mille tonnerres!

— Voyons! John, qu'est-ce qu'il y a donc, mon pauvre? demanda Mary-Anne en le tenant par le bras de peur qu'il ne roulât au bas des escaliers.

— Aide-moi à descendre, répondit-il avec colère. Nous finirons bien par la découvrir, cette vagabonde, et alors, tu verras comme je lui ferai me redonner mon argent, à cette salope, à cette chienne voleuse! Ne crains rien, va! je saurai lui faire avouer où elle prenait tous ces souverains qu'elle dépensait. Allons! aide-moi à descendre, m'entends-tu?

Clopinant, pouvant à peine se tenir debout, il descendit, accompagné par Mary-Anne que l'émotion et la peur avaient rendue toute tremblante. Quand il entra dans la cuisine, les enfans se retournèrent et restèrent immobiles à le regarder; à ce moment, un bruit de pas traversant le jardin les fit tous se tourner du côté de la porte qui s'ouvrit, — et Bessie apparut sur le seuil.

A sa vue, John sembla perdre complètement la tête; il s'élança sur elle, l'injuriant, l'implorant tour à tour, cependant que Mary-Anne s'efforçait de le retenir par son habit, par les bras, dans la crainte de le voir se livrer à quelque voie de fait sur sa nièce.

Bessie s'appuya contre la porte qu'elle venait de fermer et croisa ses bras. Elle était très pâle, frissonnante, mais en pleine possession d'elle-même. John et Mary-Anne étaient l'un et l'autre trop excités pour remarquer que le maintien de Bessie, la dureté de sa voix, son sang-froid, son manque absolu de surprise, l'accusaient, la condamnaient plus que leurs soupçons ne pouvaient le faire.

— Eh ! bon Dieu ! que veut donc dire tout ce bruit que tu fais à propos de ton argent? demanda-t-elle à John en le regardant fixement, qu'en pourrais-je bien savoir, de cet argent, et de quel droit te permets-tu de me traiter comme tu le fais de voleuse? Cela me regarde-t-il qu'il ait disparu? M'avais-tu chargé d'en prendre soin?

Exaspéré par ces paroles, hors de lui, John lui disait maintenant la position dans laquelle il avait trouvé sa cassette, au-dessus de la boîte sous laquelle il l'avait placée, il lui disait la serrure qu'il avait trouvée faussée; il lui déclarait savoir combien elle avait changé de souverains au village; il lui racontait ce que Watson lui avait dit à son sujet, et, à bout d'argumens, il termina, en exigeant qu'elle lui rendît immédiatement son bien.

— Écoute, Bessie, rends-le-moi cet argent! suppliait-il en tendant vers elle ses deux mains tremblantes. Ce n'est pas possible que tu aies tout dépensé et tu n'aurais pourtant pas jeté des pièces d'or par la fenêtre.

Puis, s'emportant de nouveau devant son mutisme :

— Oui! oui! sans doute tu l'as caché quelque part; mais je saurai bien le découvrir, va! je saurai bien te faire rendre ce que tu m'as pris, oui, dussé-je en mourir!

Bessie, impassible, immobile, surveillait chacun de ses mouvemens. Aucune marque d'émotion ne l'avait trahie lorsque John lui avait répété les paroles de Watson.

— Ce que l'on n'a pas, il n'est pas plus possible de le donner que de le rendre! répondit-elle enfin. Je ne comprends pas le

premier mot de tout ce que tu me chantes là, je te l'ai déjà dit, j'ignore où peut se trouver ton argent. Il me semble pourtant qu'il peut y avoir par le monde d'autres scélérats que moi. Qu'il soit entré quelqu'un ici de nuit, que cette personne ait forcé la serrure de l'armoire et celle de la boîte, rien d'impossible à cela, ce ne sont pas les voleurs qui manquent dans le pays. Ce coup n'offrait rien de bien difficile à exécuter : tu sais qu'Isaac et moi, nous avons le sommeil lourd.

— Voyons, interrompit Mary-Anne qu'irritait le ton de Bessie ; voyons, Bessie, n'es-tu même pas peinée de ce qui lui est arrivé ; est-ce là toute la compassion que tu as à lui témoigner ? Et du doigt, elle montrait le vieillard affaissé sur sa chaise.

Bessie se retourna brusquement vers elle :

— Eh ! sans doute que je suis fâchée de ce qui lui arrive ! dit-elle, mais si je ne l'étais pas, serait-ce là une raison pour qu'il m'accablât d'injures dès mon arrivée, ainsi qu'il l'a fait ? Comment veux-tu que je sache quoi que ce soit de son argent ? C'est lui-même qui l'a enfermé, et il a emporté les clefs avec lui.

— Et alors, ces souverains ? s'écria John en frappant le plancher de sa canne, ces souverains que tu changeais, peux-tu m'expliquer d'où ils te venaient ?

— D'où ils me venaient ? De Sophie Clarke ! C'est du moins son notaire qui me les a remis, et puis, tu sais, ce n'est pas là ton affaire !

Cette dernière phrase exaspéra le vieux Bolderfield ; il recommença à invectiver Bessie, l'appelant voleuse, menteuse, scélérate, et, arrivé au paroxysme de la colère, il continuait à parler, à crier, à vociférer, sans que ses paroles eussent plus aucun sens.

Elle soutint le choc sans perdre une seule seconde sa présence d'esprit : à part ses beaux yeux qui étincelaient, on eût pu croire que son visage était un masque de cire. Dans cette scène c'était elle qui jouait le rôle de la dignité tragique, alors que John ne représentait que la faiblesse et la grossièreté.

Enfin Mary-Anne s'approcha d'elle, et, la prenant par le bras, l'éloigna de la porte qu'elle ouvrit.

— Laisse-nous sortir, lui dit-elle, je vais emmener John chez moi, cela n'avance à rien de parler tant qu'il est dans cet état. John ! allons, John ! viens-t'en avec moi ! Si tu veux, j'irai chercher Saunders, lui peut-être pourra te donner quelque bon conseil. Allons-nous-en !

Un rayon d'espérance éclaira soudain le visage du vieillard. Il n'avait pas pensé à Saunders ; Saunders était un homme de tête, lui, qui réussirait bien vite à faire la lumière au milieu de ces ténèbres.

— C'est une bonne idée que tu as là, répondit-il, en s'approchant de Mary-Anne. Allons ensemble chercher Saunders. Viens, accompagne-moi, partons tout de suite!

Mary-Anne aida John à franchir le seuil de la porte auprès de laquelle était restée Bessie; puis revenant en arrière et touchant le bras de la jeune femme :

— N'est-ce pas, Bessie, fit-elle, à voix basse, ce n'est pas toi qui as volé cet argent? dis-moi que ce n'est pas toi!

Bessie lui lança un regard moqueur et méprisant. L'émotion qu'elle avait sentie dans la voix de Mary-Anne l'avait irritée.

— Toi aussi, tu dois être folle, ma pauvre Mary-Anne! C'est là tout ce que je peux te répondre! dit-elle en haussant les épaules.

Mary-Anne s'éloigna rapidement, et bientôt, elle et son compagnon avaient disparu dans la nuit.

Quand elle eut refermé la porte sur eux, Bessie, transie autant de froid que de peur, s'approcha du feu; elle se laissa choir au coin du foyer et cacha son visage entre ses mains. Silencieusement, ses enfans s'approchèrent d'elle; son premier mouvement fut de les repousser, puis tout à coup, elle saisit dans ses bras celui d'entre eux qui était le plus près d'elle, serra sa tête blonde avec passion contre sa poitrine, puis, presque brutalement, le repoussa. De coutume, à la veillée, ils causaient, ils jouaient avec elle; mais ce soir ils restaient absolument muets. Ils la regardaient immobiles, apeurés; bientôt la sensation de leurs yeux interrogateurs qu'elle sentait comme rivés sur elle l'oppressa à tel point qu'elle leur ordonna de monter se coucher. Ils obéirent immédiatement; au haut de l'escalier, ils s'arrêtèrent un moment auprès de la boîte restée ouverte, puis vinrent se nicher tous sur le même lit dans la nuit glaciale de leur chambre pour se faire part de leurs impressions de la journée. Bessie était très capricieuse d'humeur avec eux; mais Isaac leur père était sévère; aussi, quoique naturellement tapageurs et turbulens, les enfans étaient-ils assez obéissans et faciles à mener.

Seule de nouveau, Bessie, qui s'était levée, vint se rasseoir silencieusement auprès du feu, ses fines lèvres serrées, et se remit à penser. Oui, elle y était bien décidée, elle nierait tout, tout, tout! Qu'ils découvrissent ce qu'ils pourraient découvrir! Qui donc témoignerait de la somme que John avait laissée dans sa cassette? Qui réussirait à prouver qu'elle n'avait pas reçu ces demi-couronnes dans un magasin quelconque où elle avait changé de l'argent? Mais les réflexions qu'elle avait faites pendant la journée avaient rempli son cœur de regrets profonds et amers : pourquoi n'avoir

pas suivi son premier mouvement, n'avoir pas rejeté toute la faute sur Timothée? Pourquoi n'avoir pas immédiatement raconté à Isaac ce qui venait d'avoir lieu, alors que sa tête était encore toute sanglante des coups que lui avait portés son beau-fils? C'était la seule chance de se disculper qui se fût présentée à elle et, stupidement, elle l'avait laissée échapper. Si elle l'avait saisie, cette occasion, son mari eût été tenu de prendre sa défense; Timothée seul eût porté le poids du crime; et qui aurait pris au sérieux les explications qu'il aurait données?

Elle se haïssait de sa bêtise, se frappait les genoux de ses poings fermés. Dire maintenant les choses telles qu'elles s'étaient passées, c'était s'avilir à jamais dans l'esprit d'Isaac. Il ne la croirait pas, personne ne voudrait la croire. Quel motif alléguer en effet pour expliquer ce silence de vingt-quatre heures, alors qu'elle savait imminent le retour de John? Isaac la mépriserait d'autant plus que plus tenacement elle accuserait son fils.

Puis de nouveau lui revinrent à l'esprit les commérages que l'on avait faits au cabaret à propos des demi-couronnes, les paroles de Watson; elle se sentait glacée d'épouvante, une sueur froide perlait sur son front.

Quand Isaac reviendrait-il? Qui lui raconterait la chose? Et prévoyant l'effet que produirait sur lui ce récit, elle tremblait de tous ses membres. S'il l'y forçait, il faudrait bien qu'elle lui dît elle-même les faits. Que lui importait après tout? pensa-t-elle, du moment où il fallait que cela fût. Mais bientôt, à la pensée d'Isaac, au seul souvenir de son nom, des larmes lui montèrent aux yeux. Ce matin, pour la première fois depuis de longs mois, il s'était montré doux avec elle, il avait causé gaîment avec les enfans.

Un bruit de pas éloignés sur la route! Elle bondit sur ses pieds, mit un tablier, emplit rapidement une terrine avec de l'eau qu'elle alla pomper à l'arrière-cuisine, la posa sur la table et se mit à laver les tasses à thé et les cuillères qui étaient devant elle, les remuant bruyamment au fond de la terrine.

Les pas, confus encore, se rapprochaient de la maison; puis on frappa à la porte.

— Entrez! cria Bessie.

Trois personnes franchirent le seuil; la haute forme de Saunders apparut la première, et derrière lui John, puis Mary-Anne Waller. Saunders ôta poliment sa casquette. A la vue de sa tête chauve, de son double menton, de sa bouche qu'un tic nerveux semblait toujours faire rire, Bessie ne put retenir un mouvement de colère. Elle répondit à peine au salut qu'il lui adressa.

— Vous nous autorisez bien à entrer, n'est-ce pas, madame Costrell? demanda-t-il de sa voix la plus étudiée.

— Si cela vous plaît, répondit froidement Bessie, tout en retirant de l'eau une tasse à thé.

Saunders se retourna, passa entre les deux personnes qui le suivaient et ferma la porte.

— Assieds-toi, John! Asseyez-vous, madame Waller! fit-il en revenant sur ses pas.

John s'assit ainsi que Saunders l'y invitait. Sa figure sillonnée par la trace des larmes exprimait le plus complet désespoir; ses cheveux étaient en désordre, sa chemise entr'ouverte laissait voir la peau ridée de son cou. Ses regards restaient attachés sur le visage de Saunders dont il écoutait religieusement les moindres paroles.

— Hélas! madame Costrell, je suis forcé de vous avouer que c'est une triste affaire qui nous réunit ce soir, une très triste affaire, fit Saunders après s'être commodément installé sur une chaise. Vous voudrez bien, je l'espère, nous permettre de vous adresser quelques questions?

— Sans doute! répondit Bessie, tout en essuyant la tasse qu'elle venait de retirer de l'eau.

— Eh bien, donc, pour commencer par le commencement, madame Costrell, vous convenez bien, n'est-ce pas, que M. Bolderfield, ici présent, a déposé une somme d'argent représentant sa fortune dans une armoire qui, paraît-il, se trouve au haut de l'escalier?

— Oui, c'est là en effet qu'il a déposé sa cassette, répliqua Bessie; mais, continua-t-elle en se tournant vers John qui poussait un profond soupir, comment pouvions-nous savoir ce qu'elle renfermait, ta cassette? Nous en avais-tu jamais montré le contenu? L'avais-tu jamais montré à Mary-Anne, à qui que ce fût à Clinton, hein?

Anxieusement, elle attendait sa réponse.

— En as-tu jamais montré le contenu à personne? répéta Saunders.

John poussa un long soupir, et, se balançant sur sa chaise :

— Non! dit-il, jamais, jamais à personne! Élisa exceptée, et elle est morte, elle; elle ne pourra pas en témoigner.

— Allons, John! du calme, mon bon, ne perdons pas la tête, interrompit Saunders lui posant la main sur l'épaule. Tout d'abord, avant de te désoler, il nous faut aller au fond des choses, posément, avec méthode. N'as-tu dit à personne la somme d'argent que contenait ta cassette?

— A personne, Élisa exceptée ! répondit le vieillard.

— A coup sûr, je sais bien que tu ne me l'as pas dit à moi, reprit Saunders sans méchanceté.

Sous le regard du forgeron, John baissa la tête. Ah ! si seulement il avait eu un peu plus de bon sens ! S'il n'avait pas été aussi sottement rancunier ! S'il avait suivi le conseil d'Élisa et confié ses économies à Saunders ! Quoi qu'il y pensât, Saunders s'abstint de lui faire ce reproche en ce moment. Assis, tournant mollement sa casquette entre ses mains, il promenait ses regards rusés tout autour de la cuisine, les ramenant à chaque instant sur Bessie, qui continuait à laver et à essuyer les tasses et les soucoupes à thé. Saunders, remarquant le calme absolu de son visage, son indifférence si bien simulée, comprit qu'il avait affaire à un adversaire très fort, digne de toute sa finesse, et cela excita son émulation.

— A ce que je comprends donc, madame Costrell, dit-il, lui parlant avec une politesse volontairement exagérée, l'armoire dans laquelle John avait déposé son argent se trouve au haut de l'escalier, non dans une chambre quelconque, mais sur le palier ? Vous voudrez bien me reprendre si je fais erreur.

Bessie fit un signe affirmatif.

— Oui, au haut de l'escalier, à droite, soupira John.

— Et John l'avait fermée lui-même et en avait emporté la clef ? continua Saunders.

John tira de sa poitrine le cordon auquel étaient attachées les deux clefs.

— Dis-moi, John, lorsque tu as ouvert l'armoire aujourd'hui, la serrure était-elle encore en bon état ?

— En parfait état, monsieur Saunders, je vous le garantis.

Saunders réfléchit pendant un instant, puis :

— Et cette armoire qui est là, fit-il soudain en désignant du doigt le meuble qui se trouvait à côté du foyer, a-t-elle aucun rapport avec l'armoire d'en haut, John ?

— Peut-être bien, répondit Bolderfield tout surpris de cette suggestion. Puis, après un instant d'observation attentive : — Oui, monsieur Saunders, c'est identiquement le même genre de meuble !

Saunders se leva.

— Peut-être, dit-il lentement, Mme Costrell nous permettra-t-elle d'examiner un peu cette armoire-ci ?

Il traversa la chambre et s'approcha du meuble. Bessie s'était vivement retournée, et s'appuyant contre la table, atrocement angoissée, surveillait tous les mouvemens du forgeron.

— Tiens! il n'y a donc pas de clef, dit Saunders qui s'était penché pour regarder la serrure de plus près. Essaie un peu la tienne, John!

John se précipitait en avant quand Bessie, s'interposant, l'arrêta.

— J'aimerais bien savoir de quel droit vous vous mêlez des choses qui sont chez moi? fit-elle avec emportement. Je vous ai déjà dit et je vous répète que je ne sais rien de ce qui a rapport à ce maudit argent; maintenant, si j'ai un conseil à vous donner, c'est de vous occuper de vos affaires et non des miennes. J'entends rester maîtresse dans ma maison, et je ne tiens nullement à y recevoir des personnes qui n'y viennent que pour m'insulter. Ce que vous avez donc de mieux à faire, c'est de filer de ma cuisine! Vous m'entendez?

Saunders boutonna tranquillement son manteau.

— Certainement, madame Costrell, très certainement, nous vous entendons, dit-il avec emphase. Allons-nous-en, John, puisqu'il en est ainsi. Le moyen le plus simple, à ce qu'il me semble, serait d'aller quérir Watson et de lui remettre le soin de cette enquête. C'est lui qui est le représentant de la loi à Clinton, peut-être bien Mme Costrell daignera-t-elle l'écouter, lui!

A ces mots, Mary-Anne épouvantée s'approcha de Bessie.

— Bessie! Bessie, ma chérie! lui dit-elle, ne les oblige pas à aller chercher Watson, laisse-les voir ce qu'ils veulent, ce sera bien plus simple pour toi, ma chérie, bien moins pénible!

Bessie, haletante d'effroi, les regardait les uns après les autres; puis se rapprochant de la table :

— Eh! je me moque bien de ce qu'ils peuvent faire! fit-elle; qu'ils examinent ce que bon leur semble. Plus ils découvriront de choses et mieux cela vaudra!

Le tic de Saunders s'accentua; le coin gauche de sa bouche se relevait plus haut encore que d'habitude; on aurait vraiment pu croire, fait bien rare! qu'il souriait, ce qui n'était nullement le cas en ce moment. Il fit un signe de tête à John qui ôta les clefs suspendues à son cou et les lui tendit, lui indiquant celle des deux qui ouvrait l'armoire dans laquelle avait été déposée sa cassette. Saunders l'introduisit dans la serrure du meuble qui se trouvait devant lui; la clef y entrait et en faisait jouer le pène sans difficulté.

— Hum! voilà qui est étrange! dit-il en la retirant et en la faisant sauter dans sa main. Tu n'avais donc pas pensé, John, qu'il pût y avoir dans la maison une autre clef que la tienne dont on pût se servir pour ouvrir ton armoire?

Le vieillard, trop accablé, trop anéanti pour injurier Bessie à nouveau comme il s'en sentait le désir, s'affaissa en arrière sur sa chaise en pleurant.

— Oh ! dites-lui, sanglotait-il, dites à Bessie, monsieur Saunders, de me rendre mon argent. Tenez, je ne lui demande même pas de tout me rendre, mais qu'elle m'en rende au moins une partie, monsieur Saunders, une petite partie. Il n'est pas possible qu'elle ait tout dépensé, elle l'a caché quelque part. Parlez-lui, monsieur Saunders, dites-lui qu'il est cruel de voler un vieillard, de voler son oncle. Dites-le-lui, je vous en supplie, monsieur Saunders, et toi aussi, Mary-Anne.

L'un après l'autre, il les implorait du regard. Ses supplications ne réussirent qu'à exaspérer Bessie. Croisant les bras et se tournant de son côté, elle lui lança :

— Tout naturellement, n'est-ce pas ? tu t'imagines que je suis la seule personne qui ait pu te voler. Impossible que ce soit quelqu'un d'autre, parbleu ! On n'a jamais vu de mendians, de vagabonds, de rôdeurs de nuit ! Non, bien sûr, pas un ! A Clinton Magna, du reste il n'y a qu'un être qui soit capable de voler, et cet être, c'est moi, pas d'erreur, n'est-ce pas ? Mais, va ! tu peux compter que tu ne m'auras pas accusée sans qu'il t'en cuise ! Cela, je te le jure ! Pour le moment, — s'adressant aux trois personnes qui la regardaient, — je vous répète que je vous serais reconnaissante de vouloir bien vider les lieux. Il me va falloir tout nettoyer après votre départ, — elle montrait les traces de boue qu'avaient laissées leurs souliers sur le plancher, — et il se fait tard !

— Un instant encore, madame Costrell, dit Saunders qui se frottait les mains d'un air narquois, un instant ! Avec votre permission, John et moi, nous allons jeter un regard sur l'armoire qui est en haut ; après cela, nous viderons les lieux, comme vous dites. Je vous avoue que, pour mon compte, je serais désireux de savoir, toujours avec votre permission, si nous ne pouvons pas arriver à découvrir le moindre indice qui nous mette sur la voie.

Bessie hésita, puis, jetant brusquement les cuillères qu'elle tenait à la main dans la terrine qui était devant elle :

— Allez où bon vous semblera ! dit-elle, et elle se remit à rincer sa vaisselle.

Saunders, suivi immédiatement par John, s'engagea dans l'étroit escalier. Le forgeron avait l'air intrigué.

— Singulière affaire que celle-là, se disait-il. Comment peut-elle avoir dépensé tout cet argent ? Quelqu'un d'autre est-il mêlé à cette affaire sans qu'Isaac le sache ? Serait-ce Isaac lui-même ?

Cependant, Bessie, restée à la cuisine, faisait tous ses efforts pour se rappeler l'endroit où elle avait mis la clef après avoir fermé l'armoire la nuit précédente. Le coup qu'elle avait reçu, sa chute, semblaient avoir brouillé tous les souvenirs de la scène qui s'était passée avec Timothée. Comment pouvait-il se faire, par exemple, qu'elle n'eût pas replacé la cassette dans la position que toujours elle occupait? Elle se prit la tête à deux mains, cherchant à se remémorer les moindres détails de la soirée précédente.

Mary-Anne, pendant ce temps, était assise à une petite distance, ses bras croisés sur ses genoux, dans l'attitude humble qui lui était habituelle. Ses yeux gris très doux, voilés de larmes, étaient tournés du côté de Bessie, qui ne s'apercevait pas de sa présence, avait même oublié jusqu'à son existence.

Saunders, en montant, avait fermé la porte derrière lui, et Bessie ne pouvait entendre en haut que des bruits vagues. Au bout de quelques minutes, dévorée d'inquiétude, elle ne put s'empêcher de s'approcher de la porte et de l'ouvrir.

A la lueur d'une bougie que tenait John, elle aperçut le forgeron assis au haut de l'escalier; son ombre se dessinait sur la muraille; soudain, elle le vit se baisser rapidement, elle entendit une exclamation suivie d'un bruit métallique.

Le cri qui lui échappa surprit les deux hommes qui ne l'avaient pas entendue.

— Tout à l'heure, madame Costrell, fit Saunders en se retournant et la voyant, tout à l'heure; ne craignez pas, nous allons descendre dans un instant!

Elle rentra à la cuisine avec comme un brouillard devant les yeux, et se laissa tomber sur sa chaise au coin du feu. Elle repoussa Mary-Anne qui s'était approchée d'elle.

Inquiète, la petite veuve restait debout, cherchant à deviner d'après les bruits qu'elle percevait ce qui se passait en haut.

Au bout de quelques minutes, quand Saunders eut examiné tout ce dont il désirait se rendre compte, il redescendit, portant la cassette sur ses épaules; les marches craquaient sous son poids. Il entra le premier dans la cuisine.

A l'instant où John qui le suivait apparaissait à son tour, la porte du dehors s'ouvrit, et, précédé d'une bouffée de vent glacial, Isaac Costrell franchit le seuil et pénétra dans la chambre.

— Tiens! John! fit-il surpris, et... Saunders!

Il les regarda, regarda Mary-Anne et enfin sa femme, attendant une explication; il y eut un moment de silence complet. Puis John s'avança en chancelant au-devant du nouvel arrivant.

— Ah! je suis bien heureux que tu arrives enfin, Isaac; pour

cela, oui, j'en suis bien heureux, bien reconnaissant, car maintenant, c'est toi qui vas nous dire ce que ta femme a fait de mon argent. Tu te souviens bien de cette boîte, tu te rappelles que c'est toi et moi qui l'avons apportée ici de nuit ? Watson nous a même rencontrés ce soir-là comme nous sortions de chez moi. Et tu pourras témoigner que tu m'as vu la fermer ainsi que l'armoire dans laquelle je l'avais mise ; tu m'en as vu attacher les deux clefs autour de mon cou, tu te rappelles, n'est-ce pas, Isaac ? Eh bien, — sa voix rauque se mit à trembler, — eh bien, des soixante et onze livres sterling qu'elle contenait, tu entends bien, soixante et onze livres moins quelques shillings, il ne reste que deux souverains et une demi-couronne ! Tu vas faire rendre à ta femme tout ce qui manque, Isaac, j'y compte, n'est-ce pas ?

Il l'implorait du regard.

Isaac tressaillit et pâlit, absolument immobile, comme pétrifié. Saunders ne le quittait pas des yeux.

Étant un des piliers de l'église orthodoxe, Saunders n'avait pas une très haute opinion d'Isaac qui comptait au nombre des plus fervens dissidens de la localité. Les deux hommes du reste n'avaient jamais été en bons termes l'un avec l'autre, et, dans cette affaire, Saunders avait usé avec plus de plaisir encore que de coutume du pouvoir discrétionnaire qu'on lui avait depuis longtemps reconnu au village.

Un moment après que John eut fini de parler, Isaac s'approcha de Saunders.

— Laissez-moi voir cette boîte ! dit-il péremptoirement. Posez-la ici !

Saunders, qui avait appuyé la cassette sur le dossier d'une chaise, la plaça délicatement sur la table, aidé par Isaac. Bessie était à quelques pas d'eux, tenant dans sa main serrée le torchon dont elle venait de se servir et suivait des yeux son mari. Celui-ci regarda les deux souverains qui gisaient sur un vieux morceau d'étoffe au fond de la boîte, ainsi que la demi-couronne qu'avait oubliée Timothée. Il passa ses doigts le long des bords de la cassette, secoua le morceau d'étoffe dont elle était doublée, examina la serrure qui avait été forcée, puis, sa main posée sur le couvercle rabattu, il resta pendant un moment silencieux, les yeux fixés droit devant lui, dans le vide, comme plongé dans un rêve.

Saunders commençait à s'impatienter. Il poussa John de côté et s'approcha de la table sur laquelle il s'appuya, voulant ainsi attirer l'attention d'Isaac.

— Écoutez, Isaac, dit-il enfin d'une voix sévère, toute différente de celle dont il avait parlé jusqu'à présent, il s'agit maintenant de

causer sérieusement de cette affaire ; comment nous les éclaicirons je n'en sais rien, mais, en deux mots, voici les faits : John laisse son argent dans votre armoire ; ensemble, vous et lui, en fermez la porte à clef, et John part, les clefs attachées autour de son cou. C'est bien ainsi que se sont passées les choses, n'est-ce pas ? Bon ! Or, il se trouve dans cette maison une autre clef absolument pareille à celle que John a prise et avec laquelle on peut ouvrir l'armoire où se trouvait enfermé son argent. — Il fit un signe de main répondant au mouvement de surprise que faisait Isaac, puis il reprit : — Sans doute, je veux bien croire que vous ignoriez l'existence de cette seconde clef ; mais, — montrant l'armoire qui était auprès du foyer, — essayez plutôt la clef de John à cette serrure-ci, vous verrez qu'elle en fait facilement jouer le pène. Ayant découvert ce fait, je me demandai ce que pouvait être devenue la clef de cette armoire-ci qui n'était pas à la serrure. John et moi, nous montons au premier étage pour examiner les lieux, et, au bout d'un rien de temps, j'aperçois un trou de souris dans la paroi. J'y introduis mes doigts, bon Dieu ! au moment même où j'ai vu ce trou-là, je m'étais dit que la clef devait s'y trouver, ce qui n'a pas manqué d'être le cas, la voici ! — Et triomphalement, il montrait la clef.

Jamais avocat général soutenant quelque importante accusation ne se posséda mieux que ne se possédait en cet instant Saunders.

— Résumons donc les faits ! — Et il les énuméra sur ses doigts. Primo : une cassette enfermée dans une armoire ; secundo : une seconde clef inconnue à John s'adaptant exactement à la serrure de ladite armoire ; tertio : l'argent qui se trouvait dans la cassette disparu ; quarto : la clef cachée. Mais ce n'est pas tout, bien loin de là ! Il y a un autre côté à cette affaire, tout différent.

Saunders se redressa, fourra ses mains au fond de ses poches, et toussa pour s'éclaircir la voix.

— Peut-être ne savez-vous pas, continua-t-il, je suis certain, ou tout au moins, j'ai lieu de croire que vous ne savez pas que Mme Costrell, ici présente, — et il s'inclina du côté de Bessie — dépensait beaucoup, beaucoup d'argent à l'auberge du *Cerf tacheté* où elle allait quatre et cinq fois par semaine : vous entendez bien, quatre et cinq fois par semaine ! Elle avait pris l'habitude d'offrir à boire à tous les jeunes gens, comme à tous les vieux qui se trouvaient au cabaret ; bon nombre d'entre eux revenaient au *Cerf tacheté* à la seule fin de se faire payer à boire par Mme Costrell. Il ne vous faut cependant pas croire qu'elle prît rien à crédit, non pas ! elle payait tout à Dawson, très régulièrement et rubis sur l'ongle, et toujours, ou presque toujours en demi-couronnes. Or ces demi-couronnes étaient d'assez curieuses pièces,

peu communes dans les échanges quotidiens. Dawson eut l'idée de les mettre de côté et de s'enquérir d'où elles pouvaient bien provenir et, pardieu, nous le savons maintenant ! Les gens, tout naturellement, commençaient à parler pas mal de ces prodigalités. Hier au soir, paraît-il, il y eut une petite discussion au moment où Mme Costrell remettait de nouveau une de ces pièces à Dawson, et il m'est revenu, comme il est revenu à Watson, quelques-unes des choses qui ont été dites alors. Sur ce, Watson et moi, pour savoir à quoi nous en tenir, nous nous sommes mis à faire une première enquête sommaire. M. Dawson a eu l'obligeance de me prêter quelques-unes de ces pièces; sur ce, permettez-moi de poser une question à John Bolderfield. — Ayant mis sa main dans la poche de son gilet, il en tira une pièce de monnaie.

— Cette pièce est-elle à toi, John ?

John s'en empara et poussa un cri de surprise.

— Sans doute, monsieur Saunders. Elle m'appartient ! Tiens, Isaac, vois-tu, c'est la tête du roi. C'est Guillaume et pas Victoria. J'ai mis cette pièce-là de côté quand j'étais encore enfant et que je travaillais à Mason; regarde plutôt, voici la marque que j'y ai faite, là, dans le coin, avec mon couteau. Toutes mes demi-couronnes portaient, au même coin, cette même marque.

Tout en disant cela, il mettait la pièce sous les yeux d'Isaac et lui montrait une petite croix gravée au coin supérieur, près de la tête.

— Tiens, en voici une autre, John, deux autres ! dit Saunders tirant deux nouvelles demi-couronnes de sa poche.

John les reconnut toutes deux.

— C'est bien ! fit Saunders en frappant solennellement du doigt sur la table. Il ne me reste donc plus qu'une chose à dire, et quelque peine que j'éprouve à le faire, il me faut la dire. Ces pièces d'argent, Isaac, — et il montra du doigt Bessie, dont la face pâle et contractée tressaillit, — ces demi-couronnes ont été remises hier et avant-hier au soir à Dawson par cette femme qui se tient là, par votre femme ! Qu'elle le nie, si elle l'ose !

Pendant un moment, personne ne bougea, personne ne prononça un mot. Puis Isaac marcha droit à sa femme, et la saisissant par les deux bras :

— Est-ce vrai ? lui demanda-t-il d'une voix terrible.

Il la tenait droit devant lui et la regardait au fond des yeux. Lentement, elle s'affaissa et serait tombée sur le plancher, sans une chaise qui se trouvait derrière elle.

— Brute ! animal ! dit-elle, tournant pendant une seconde la tête du côté de Saunders, et de nouveau, à voix plus basse encore et comme un sanglot, elle jeta ce seul mot : Brute !

Isaac s'approcha de la porte et l'ouvrit.

— Pour le moment, fit-il sèchement, s'adressant aux trois personnes qui étaient debout, faites-moi le plaisir de partir, n'est-ce pas? Je verrai ce que je dois faire!

Saunders, John et Mary-Anne sortirent sans prononcer un mot de plus.

V

Le mari et la femme demeurèrent seuls dans la cuisine. La porte ne fut pas plutôt fermée derrière Saunders et ses compagnons qu'Isaac fut saisi par une impression singulière. Il lui semblait vivre dans un monde imaginaire, impression qui, dans certaines circonstances, s'empare fréquemment des esprits habitués à rêver; épouvanté, il passa la main sur son front. Le feu pétillait gaîment dans l'âtre, les tasses, les soucoupes, les cuillères du thé qui venaient d'être nettoyées brillaient sous les reflets de la lampe; le chat dormait, couché en rond, comme de coutume, dans le fauteuil où Isaac s'asseyait habituellement après le dîner pour lire le *Monde chrétien*, et cependant les choses lui semblaient avoir un aspect nouveau, inconnu. Qu'était-ce donc qui avait changé?

Alors, en face de lui, de l'autre côté de la cassette de John qui était restée sur la table, il vit sa femme immobile, assise sur la chaise où elle s'était affaissée. Il vint se mettre tout près d'elle, et, posant son menton dans sa main, le coude appuyé au rebord de la table :

— Comment as-tu dépensé cet argent? demanda-t-il, surpris, à mesure que sortaient les mots de sa bouche, du son de sa propre voix devenue dure et mauvaise.

Les regards de Bessie se tournèrent vers lui, cherchant sur son visage quelque promesse, quelque assurance d'aide, d'affection pour l'avenir. Elle n'en vit aucune apparemment, car ses traits, un instant détendus par l'espérance, reprirent l'expression amère et défiante qu'ils avaient auparavant.

— Je ne l'ai pas dépensé! fit-elle; Saunders a menti!

— De qui donc as-tu reçu ces demi-couronnes?

— C'est M. Grimstone de Bedford qui me les a données!

Isaac, le cœur torturé de honte, la regardait fixement. Ainsi c'était en volant qu'elle s'était procuré de l'argent, et pour en quoi faire, pour le boire! Elle lui avait naturellement menti, la nuit précédente, en lui racontant la façon dont elle était tombée, dont elle s'était fait à la tête cette blessure que l'on pouvait apercevoir sous la mèche de cheveux qu'elle avait rabattue pour

la cacher, elle était ivre ! La vue de cette marque rouge, la pensée de cette ivresse excitèrent en lui un insurmontable dégoût.

Au fond, il n'était jamais arrivé à maîtriser complètement ses passions et, à l'idée d'un crime aussi vil, aussi méprisable, à l'idée du déshonneur, de l'opprobre qui allait rejaillir sur son foyer, sa religion lui fit défaut et sa brutalité reprit le dessus.

— Quand as-tu ouvert cette cassette pour la première fois ? lui demanda-t-il, montrant par cette question le peu de créance qu'il accordait à ses dénégations.

Elle fondit en larmes, se couvrant les yeux de son tablier, balbutiant tour à tour des insultes et des excuses qu'il ne daignait pas écouter. Près de lui, dans une tasse que Bessie avait oublié de laver, il vit un reste de thé froid ; il étendit la main, prit la tasse, en avala le contenu, une gorgée, pour humecter ses lèvres sèches.

— Tu seras condamnée à la prison pour ce vol ! lança-t-il en reposant la tasse sur la table.

Il la vit frissonner ; il comprit que son courage allait lui faire défaut. Elle continuait à sangloter convulsivement ; mais elle avait cessé de parler. Quant à lui, il savait bien qu'il ne pleurerait pas, il avait conservé tout son calme et se demandait seulement quand et de quelle manière il arriverait à la faire avouer.

— Te décideras-tu bientôt à me dire quand tu as dérobé cet argent et à quoi tu l'as dépensé ? Je t'avertis que, si tu ne le fais pas, j'irai chercher Watson qui, lui, réussira bien à te faire parler !

Si bas qu'elle se comprît tombée, de telles paroles venant de son mari lui parurent dénaturées, infâmes, et les remords qu'une minute auparavant elle sentait monter en elle, redescendirent, comme une marée qui se retire, au fond de son cœur. Elle ne lui répondit pas un mot.

Il posa sa montre d'argent sur la table.

— Je te donne deux minutes pour te décider ! fit-il.

Aucun bruit ne se faisait entendre dans la maison ; seuls, les sanglots convulsifs que Bessie ne pouvait arriver à maîtriser, rompaient le silence.

Au bout de deux minutes, Isaac se leva, prit son chapeau et partit sous la neige qui recommençait à tomber à gros flocons.

Bessie resta ainsi, écrasée, sanglotant toujours, ne s'apercevant de rien, une de ses mains jouant avec un foulard d'enfant posé à côté d'elle sur la table, l'autre essuyant ses yeux inondés de pleurs ; et tout le temps, fiévreusement, son esprit travaillait. Puis, peu à peu, elle en arriva à arrêter ses larmes qui coulaient encore en dépit de sa volonté.

Isaac ne revint qu'au bout d'une heure. A son retour il ferma

soigneusement la porte derrière lui, et, s'avançant jusqu'au milieu de la chambre, jeta son chapeau sur la table. Sous le hâle qui la couvrait sa figure était blême.

— Ils ont tout découvert ! dit-il d'une voix rauque. Ils savent où et à quoi tu as employé trente-six livres sterling et plus. La plus grande partie de cet argent, tu l'as dépensée à Clinton même. M. Miles en témoignera. Watson ira demain à Frampton pour s'y faire livrer le mandat d'arrêt !

Cette nouvelle fit trembler Bessie des pieds à la tête. Épouvantée, incapable de prononcer une parole, elle leva les yeux sur son mari.

— Mais ce n'est pas tout, continua-t-il, de loin ! Tu m'entends ? Qu'as-tu fait du reste de cet argent ? Prends garde, ma pitié est à bout ! Si tu ne me réponds pas immédiatement, je ne te ménagerai plus, je te rouerai de coups jusqu'à ce que tu avoues !

Arrivé au paroxysme de la souffrance, écœuré de dégoût, il était incapable du moindre sentiment de commisération. Sa femme le comprit bien, et les menaces qu'il venait de proférer étaient inutiles ; son silence en aurait dit autant que ses paroles.

Mais le tour de Bessie était venu, elle allait rendre coup pour coup. Avec une sorte de triomphe elle releva la tête et répondit aux questions d'Isaac par le récit exact des faits.

— Eh bien, oui ! fit-elle, je parlerai et je souhaite que mes réponses t'éclairent suffisamment ! J'ai pris trente et une livres de l'argent de Bolderfield ; mais, écoute-moi bien, le reste ce n'est pas moi qui l'ai pris, comprends-tu ? Ce n'est pas moi ! C'est quelqu'un d'autre, quelqu'un que tu connais bien, et cela, devant moi et, quand j'ai essayé d'arrêter cette personne, tiens, regarde ce qui m'est arrivé !

Elle porta la main à son front, souleva la mèche de cheveux qui cachait la cicatrice rougeâtre et la lui montra du doigt.

Isaac s'appuya lourdement sur le coin de la table. Un soupçon atroce venait de pénétrer en lui. L'avait-elle déshonoré plus indignement encore qu'il ne le savait ? Haletant, prêt à la tuer, il se pencha sur elle :

— Qui était-ce ?

Elle éclata d'un rire sardonique :

— Qui était-ce ? Qui était-ce ? C'était ton doux, ton précieux fils Timothée !

Il recula d'un pas.

— Tu mens ! s'écria-t-il d'une voix effrayante, tu mens ! Tu t'imagines pouvoir me leurrer, pouvoir rejeter la faute sur quelqu'un d'autre ; mais tu n'y arriveras pas ! Comment donc Timothée aurait-il pu s'emparer de l'argent qui était dans notre armoire

alors qu'il y a plus de trois mois qu'il n'est pas revenu à Clinton ?

— Comment ? C'est bien simple ! Je t'accorde en effet que, depuis trois mois, il ne s'était pas montré à Clinton jusqu'à hier au soir; mais, hier au soir, tu m'entends, hier au soir, il est revenu, hier au soir, devant moi, il a pris quarante et une livres sterling dans la cassette de John Bolderfield et s'en est allé sans t'attendre, comme tu peux le comprendre ! Je suis fâchée si ce qui me reste encore à te dire ne te plaît pas, mais je ne changerai pas un mot à la vérité, je n'éviterai rien de ce qui pourra te faire souffrir ! Écoute, plutôt ! Écoute !

Et, levant une main qui tremblait pour lui enjoindre de se taire, elle lui raconta enfin dans tous ses détails la soirée de la veille. Au commencement, elle parlait d'une façon confuse, presque inintelligible; mais, toute la partie du récit qui concernait Timothée, elle la narra d'une voix claire, incisive, convaincante, rendant dans toute son horreur l'impression complète de l'acte lui-même.

Isaac écoutait, sa figure cachée dans ses mains. Tout cela était vrai, atrocement vrai. Sans aucun doute, elle jetait le plus de tort possible sur Timothée; elle avait dû prendre plus et Timothée moins qu'elle ne l'avouait; mais c'étaient eux deux, sa femme et son fils, qui avaient commis le crime.

— Lorsque je t'ai entendu revenir, hier au soir, dit-elle en finissant, j'ai pensé tout te raconter, et puis, j'étais si épouvantée des commérages que l'on avait faits au village et chez Dawson au sujet de ces demi-couronnes, que je n'ai pu me décider, ne sachant comment me tirer de là, et puis aussi... et puis...

Elle s'interrompit soudain, la gorge serrée, caressant toujours machinalement de sa main droite le foulard qui était posé sur la table.

Lui, se souvenait maintenant des paroles affectueuses qu'il lui avait dites, et ce souvenir ne faisait que rendre sa douleur plus poignante.

— Et il n'y a plus moyen de l'éviter, dit-il en relevant la tête. La semaine prochaine, tu comparaîtras devant le juge d'instruction et ton cas sera jugé aux assises de février, tu en auras pour six mois de prison, si ce n'est plus !

Elle se leva, quoique les derniers mots d'Isaac l'eussent comme assommée.

— Non, je n'irai pas en prison, murmura-t-elle faiblement, je ne veux pas !

Isaac eut un sourire moqueur.

— Tu aurais dû penser à cela plus tôt, répondit-il. Et vois-tu, ce que tu viens de me raconter de Timothée ne change rien à

ton cas, rien du tout, sois-en sûre. C'est toi qui l'as amené à faire ce coup; sans toi, il ne se serait pas douté de la présence de cet argent chez nous. Tu l'as fait tomber plus bas encore qu'il n'était; mais tu t'es mise, tu nous as tous mis, les enfans et moi, dans une position plus vile encore que celle où il se trouve. Et cette habitude de boire, de mentir! Ah! vois-tu, quand j'y pense, je me sens mourir de honte. Et dire qu'il y a douze ans que je t'ai épousée, douze ans que je vis avec toi! Comme je bénirais le Seigneur aujourd'hui de ne t'avoir jamais rencontrée, de n'avoir pas vu naître nos enfans. Pendant toute leur vie, on dira d'eux, pauvres agneaux! qu'ils ont eu pour mère une voleuse!

A mesure qu'il parlait, sa colère augmentait; il lançait sur elle des regards meurtriers, ses mains se crispaient rageusement sur la table. Sa vie lui apparaissait comme à jamais souillée. Pendant bien des années, son zèle, sa probité, lui avaient valu d'être cité au nombre des hommes les plus honorables, les mieux vus du village, au nombre de ceux qui, au jugement dernier, seraient comptés parmi les justes. L'autorité que lui donnait le respect attaché à son nom était devenue une des nécessités, en même temps qu'une des joies de son existence. S'en voir soudainement dépouillé, se sentir non seulement avili par la conduite de sa femme, mais mis au rang des brebis galeuses, cette pensée lui était trop douloureuse pour qu'il essayât de comprendre, de plaindre, de pardonner; au contraire, il sentait toutes ses passions mauvaises monter en lui et il ne cherchait plus à les chasser. Qui donc entendant raconter les faits relatifs à ce vol ne l'accuserait pas d'y avoir participé? N'avait-il pas mangé et bu une partie du bien dérobé? Ses enfans n'étaient-ils pas habillés de vêtemens payés avec cet argent maudit?

Bessie resta silencieuse, ne le regarda même pas. En tout autre moment elle eût été épouvantée de sa colère; mais la seule chose qui la terrifiait maintenant, c'était l'image qu'elle avait dans l'esprit. Elle se voyait conduite à travers le village, menottes aux mains, puis enfermée dans cet horrible bâtiment qu'elle connaissait bien, sevrée de tous plaisirs, privée de sa liberté, seule, méprisée, séparée de ses enfans, de tout ce qui lui était cher.

Soudain, elle se leva, passa dans l'arrière-cuisine et ouvrit la porte qui donnait sur le jardin.

Dehors, tout était blanc; une nouvelle trombe de neige s'avançait au-dessus de la vallée au fond de laquelle dormait le village. On devinait derrière le voile des nuages un clair de lune pâle et mélancolique. Les formes confuses des maisons, la silhouette allongée de la colline, s'estompaient sous les ténèbres; mais, dans

le petit jardin, Bessie pouvait distinguer jusqu'aux moindres détails des choses. A l'extrémité d'une allée se dressait la margelle arrondie du puits, de ce puits profond, creusé en plein calcaire qu'enviaient les voisins quoique les Costrell leur permissent volontiers d'y puiser leur eau quand ils désiraient. A droite et à gauche, les branches noueuses des arbres fruitiers, les tiges de choux desséchées se détachaient en noir sur la blancheur mate de la neige.

Bessie adossée à l'embrasure de la porte regardait devant elle, sans se soucier du vent qui la fouaillait. Sur la pente, au-dessous du jardin, elle vit une lumière à une des fenêtres de la maison de Watson; d'autres lumières dans la grande rue du village perçaient l'obscurité. Sans doute, en ce moment, la salle du *Cerf tacheté* devait être pleine de gens qui tous parlaient d'elle et d'Isaac. Ses regards, dans la crainte de reconnaître les fenêtres de l'auberge, revinrent rapidement en arrière et s'arrêtèrent sur la margelle du puits toute couverte de neige.

— Ferme cette porte! lui cria Isaac. Elle obéit et rentra à la cuisine. Pendant une ou deux minutes, elle marcha fiévreusement de long en large dans la pièce, se sentant dévisagée par son mari comme par un ennemi mortel.

Un désir subit et tout physique de chaleur et de repos s'empara d'elle. Brusquement, elle ouvrit la porte de l'escalier et monta dans le seul dessein de s'étendre sur son lit, de se cacher sous ses couvertures pour se préserver du froid et des regards. Puis, changeant d'avis, elle entra dans la chambre de ses enfans et resta assise pendant quelques momens au pied du lit où dormaient ensemble les garçons.

Les enfans, Arthur surtout, maintenus éveillés et tremblans par les bruits étranges qu'ils avaient entendus derrière leur porte et les voix qui montaient à travers le plancher, étaient restés longtemps inquiets et agités; mais le profond silence qui était survenu dans la maison lorsque Isaac s'était rendu chez Watson leur avait permis de s'endormir, si profondément même qu'Arthur, sur les maigres joues duquel se voyait encore la trace des larmes, ne se douta pas de la présence de sa mère. Elle ne les embrassa pas et ses yeux restèrent secs à leur vue. Tour à tour, elle les contemplait avec tendresse à la lueur de la bougie qu'elle avait placée auprès d'elle sur une petite table, puis, comme surprise par un bruit, une respiration qu'elle croyait entendre derrière elle, elle se retournait rapidement apeurée.

Au bout de quelques minutes, grelottant de froid, elle s'en vint dans sa chambre et, machinalement, commença à se dévêtir comme pour se coucher; mais bientôt les mains lui tombèrent le

long du corps et elle resta ainsi absolument immobile, puis, après un moment de réflexion, elle jeta un châle sur ses épaules et redescendit.

Lorsqu'elle ouvrit la porte du bas de l'escalier, elle aperçut Isaac, à l'endroit même où elle l'avait laissé en s'en allant, dans la même posture : assis, le corps incliné en avant, les bras appuyés sur les genoux, suivant des yeux les dernières flammes qui sautillaient dans l'âtre.

— Isaac ! appela-t-elle.

Il leva la tête, avec le mouvement d'impatience d'un homme qui entend une voix dont le timbre lui est antipathique, et la vit debout sur la dernière marche de l'escalier avec ses cheveux noirs épars sur ses épaules. Sa poitrine haletante soulevait le châle dont elle s'était enveloppée, et à la lueur de la bougie qu'elle tenait à la main, on pouvait percevoir l'angoisse dont étaient pleins ses yeux.

— Isaac, est-ce que tu montes? demanda-t-elle.

Cette question l'exaspéra. Il se tourna davantage pour la regarder plus en face.

— Si je monte ? Non, je ne monte pas ! Quant à toi, ce que tu as de mieux à faire, c'est de t'en aller d'ici, m'entends-tu ?

Elle se mit à trembler.

— Est-ce que tu comptes dormir en bas, Isaac ?

— Oui ! si cela me plaît ! Ce n'est pas ton affaire, car, à partir de ce soir, tu ne dois plus me considérer comme ton mari. Va-t'en d'ici ! va-t'en ! Je ne veux pas d'une voleuse pour femme ! Je ne veux pas une voleuse sous mon toit ! Je ne veux plus te voir ! Va-t'en !

Au lieu de s'en aller ou de remonter, elle entra dans la cuisine. Les paroles qu'il venait de lui dire avaient achevé de l'anéantir et, de nouveau, elle se mit à pleurer.

— Isaac ! fit-elle d'une voix suppliante, je l'aurais rendu cet argent ! Je comptais aller à Bedford voir M. Grimstone, il se serait arrangé, sur ma demande, à me remettre en une seule fois toute la somme qu'il doit me payer. J'aurais cherché de l'ouvrage, j'en aurais certainement trouvé et j'aurais pu remettre dans la cassette tout l'argent qui y manquait, n'eût été ce qu'a fait Timothée ! Si tu veux m'aider, cependant, et c'est ton devoir, car, quoi que tu dises, tu es mon mari, nous pourrons parfaitement dédommager John quelque jour. Tu devrais aller le voir ainsi que Watson et, à tous deux, tu leur dirais que, petit à petit, nous restituerons la somme entière. Fais-le, Isaac ! Je peux parfaitement reprendre par exemple mon travail de vannerie, je pourrais aussi aller travailler en journée pour Mme Drew, qui

m'en priait encore la semaine dernière. Pendant mes absences Mary-Anne prendrait soin des enfans. Va chez John, Isaac! Vas-y dès demain matin et chez Watson aussi. Tout ce qu'ils demandent, c'est que nous leur rendions l'argent. Tu ne voudrais, tu ne pourrais pas me voir mener en prison, Isaac!

Suppliante, elle essuyait d'un des pans de son châle les larmes qui lui coulaient des yeux.

Ses supplications ne réussirent qu'à énerver encore davantage Isaac, dont le caractère froid et pessimiste se cabrait devant la futilité de ces propositions, devant l'absurdité de cette espérance qu'après ce qui s'était passé, après que la plainte avait été déposée, il y eût encore moyen de se tirer d'affaire. Son fils maudit étant loin de lui, c'était sur sa femme que devait se déverser le trop-plein de sa fureur. Sa nature sombre que, par le passé, la religion avait adoucie, domptée, reprit tous ses droits; il redevint ce qu'il était réellement : une sorte de bête fauve à qui il faut une proie.

Se levant brusquement, il s'approcha d'elle, les yeux étincelans, les lèvres blanches, le bras droit levé, lançant de brèves exclamations de rage, puis, se retournant, il courut prendre une lourde canne qui était appuyée à la paroi.

Bessie qui épiait tous ses mouvemens s'enfuit précipitamment dans sa chambre à coucher dont elle verrouilla la porte. Elle l'entendit grommeler dans les escaliers où il l'avait poursuivie, jeter sa canne et redescendre.

Une fois encore, pendant plus de deux heures, le silence complet régna dans la maison désolée. Bessie, à demi évanouie de peur, s'était laissée choir sur une chaise au chevet de son lit et, la tête enfoncée dans son oreiller, demeurait là, inerte.

Peu à peu, son étourdissement se dissipa, et la conscience des faits lui revint, suivie de son cortège de terreurs et de tortures mortelles : Isaac la haïssait, il la laisserait donc arracher à ses enfans, et elle sentait déjà la main de Watson se fermant autour de son poignet, elle voyait sur son passage apparaître des visages moqueurs et méprisans à toutes les portes du village. Par moment l'épouvante du lendemain la subjuguait. Comment se pouvait-il donc faire qu'elle fût tombée aussi bas, elle qui deux jours auparavant était encore l'amie de tout le monde!

La vie jusqu'alors n'avait-elle pas été une suite de joies et de plaisirs? Sans doute, elle avait vécu des heures d'épreuve, de douloureuse épouvante même avant la scène grosse de menaces qui s'était passée au *Cerf tacheté*, mais toujours quelque pensée, quelque espérance qu'elle savait vaine et à laquelle néanmoins elle s'attachait, se présentait à son esprit et la réconfortait : John ne

reviendrait pas de longtemps, de bien longtemps... D'ici là, sans aucun doute, il lui aurait été possible de restituer la somme qu'elle avait... empruntée. Elle ne reprendrait plus du tout d'argent, presque plus. Et les heures s'écoulaient, toutes variées, chacune apportant grâce à la richesse, les plaisirs toujours nouveaux que réclamait et dont seul pouvait jouir un esprit comme le sien, en dépit de la position fausse dans laquelle elle se trouvait.

Ces derniers mois avaient éveillé en elle tout un monde de désirs et de jouissances qu'elle avait jusqu'alors ignoré. Peu à peu, elle en était venue à comprendre, à aimer la société, le plaisir, l'agitation qui ensoleillent l'existence : elle avait entrevu une vie plus pleine et plus riche que n'avait été jusqu'alors la sienne.

Assise dans les ténèbres et la solitude de sa chambre, elle se souvenait avec de vagues regrets des heures passées au cabaret, de la gaîté du lieu, et le besoin, la passion de la boisson, se fit impérieusement sentir.

C'était cette passion qui, l'après-midi même du retour de John, l'avait poussée à descendre au village quoique, n'ayant pas osé ouvrir de nouveau l'armoire et la cassette, elle fût sans argent; aussi, n'avait-elle fait que se promener de long en large sur le chemin qui menait au *Cerf tacheté*, souffrant physiquement, torturée par la soif.

Tout était accompli maintenant, un abîme s'était creusé devant ses pieds qu'elle ne pourrait pas combler; l'inévitable catastrophe s'était produite à laquelle elle sentait bien qu'il n'était plus possible de remédier.

Dans sa frayeur, en montant, elle avait oublié de prendre aucune lumière, aussi la chambre n'était-elle éclairée que par le triste reflet de la neige qui tombait lentement. Il lui fallait cependant voir clair, car elle venait de se résoudre à écrire une lettre; après de longs tâtonnemens dans la nuit qui l'entourait, elle mit enfin la main sur des allumettes et elle les enflamma les unes après les autres pour chercher dans le désordre des tiroirs un encrier et une plume qu'elle savait être là.

Elle les trouva et, avec mille peines, tenant allumette après allumette dans sa main gauche, elle réussit à tracer quelques lignes parsemées de taches sur un morceau de papier déchiré. Elle était peu instruite, et ce fut un long travail pour elle. Quand elle eut achevé, elle glissa la feuille dans l'encadrement de la glace, de façon à ce qu'on la vît aisément. Puis, elle prit ses vêtemens, les remit rapidement, quoique ses mains engourdies par le froid eussent peine à faire les nœuds. Ses dents claquaient lorsque, complètement habillée, elle noua autour de sa taille son vieux châle.

Elle se baissa, ôta ses souliers, puis, retirant le verrou de sa porte silencieusement, elle descendit. Comme elle approchait de la porte d'en bas, le son de deux ou trois longs soupirs réguliers frappa son oreille. Son cœur se serra à la pensée de son isolement : son mari dormait, ses enfans dormaient, alors qu'elle...

Elle pénétra dans la cuisine, s'approcha de la chaise où sommeillait Isaac et le contempla de tout près attentivement. La lampe était presque éteinte, elle pouvait cependant distinguer chacun de ses traits. Elle se tenait très droite, les bras le long du corps ; une ride profonde plissait son front, ses yeux brillaient d'un éclat étrange.

— Eh bien ! adieu, Isaac ! dit-elle d'une voix basse et ferme.

Puis, sans plus prendre garde au bruit qu'elle pouvait faire, elle se dirigea à grands pas vers la porte qui donnait sur le jardin et l'ouvrit ; le loquet grinça, les charnières gémirent.

— Isaac ! cria-t-elle alors fortement, Isaac ! adieu !

Elle entendit un bruit dans la cuisine, bondit dans le jardin et se mit à courir sur le sol couvert de neige.

Isaac, réveillé en sursaut du sommeil dans lequel l'avaient plongé les successives émotions de la journée, se leva ; il sentit le courant d'air froid qui pénétrait par la porte de derrière et, sans réfléchir à ce qu'il faisait, se dirigea hâtivement de ce côté.

Le vent furieux avait refermé cette porte, il la rouvrit et, dans la lueur blafarde qui tombait du ciel, il entrevit une forme qui se penchait au-dessus de la margelle du puits ; il entendit que l'on jetait quelque chose sur le sol.

Aussitôt, il se précipita dans cette direction la figure fouettée par le vent et le grésil, mais il arriva trop tard. Un cri perçant traversa la nuit.

Au moment où il se penchait à son tour au-dessus de la margelle, il entendit ou crut entendre un vague gémissement. Il lui sembla que quelqu'un se débattait dans l'eau, puis, plus rien.

Les appels d'Isaac attirèrent l'attention d'une voisine qui veillait avec sa fille auprès du berceau d'un nouveau-né, elle envoya son gendre querir de l'aide, quoique ce fût au milieu de la nuit.

Watson arriva parmi les premiers. Deux hommes et lui, cependant que la neige les couvrait lentement, descendirent Isaac attaché avec des cordes au fond de la citerne glacée et l'en retirèrent inondé, tenant dans ses bras le cadavre de Bessie.

Un murmure d'épouvante accueillit l'apparition de la figure ensanglantée qui reposait sur l'épaule de Costrell quand la clarté des lanternes l'éclaira. Au-dessus de l'œil, on pouvait voir une profonde blessure provenant sans doute d'un choc contre quelque

reviendrait pas de longtemps, de bien longtemps... D'ici là, sans aucun doute, il lui aurait été possible de restituer la somme qu'elle avait... empruntée. Elle ne reprendrait plus du tout d'argent, presque plus. Et les heures s'écoulaient, toutes variées, chacune apportant grâce à la richesse, les plaisirs toujours nouveaux que réclamait et dont seul pouvait jouir un esprit comme le sien, en dépit de la position fausse dans laquelle elle se trouvait.

Ces derniers mois avaient éveillé en elle tout un monde de désirs et de jouissances qu'elle avait jusqu'alors ignoré. Peu à peu, elle en était venue à comprendre, à aimer la société, le plaisir, l'agitation qui ensoleillent l'existence : elle avait entrevu une vie plus pleine et plus riche que n'avait été jusqu'alors la sienne.

Assise dans les ténèbres et la solitude de sa chambre, elle se souvenait avec de vagues regrets des heures passées au cabaret, de la gaîté du lieu, et le besoin, la passion de la boisson, se fit impérieusement sentir.

C'était cette passion qui, l'après-midi même du retour de John, l'avait poussée à descendre au village quoique, n'ayant pas osé ouvrir de nouveau l'armoire et la cassette, elle fût sans argent; aussi, n'avait-elle fait que se promener de long en large sur le chemin qui menait au *Cerf tacheté*, souffrant physiquement, torturée par la soif.

Tout était accompli maintenant, un abîme s'était creusé devant ses pieds qu'elle ne pourrait pas combler; l'inévitable catastrophe s'était produite à laquelle elle sentait bien qu'il n'était plus possible de remédier.

Dans sa frayeur, en montant, elle avait oublié de prendre aucune lumière, aussi la chambre n'était-elle éclairée que par le triste reflet de la neige qui tombait lentement. Il lui fallait cependant voir clair, car elle venait de se résoudre à écrire une lettre; après de longs tâtonnemens dans la nuit qui l'entourait, elle mit enfin la main sur des allumettes et elle les enflamma les unes après les autres pour chercher dans le désordre des tiroirs un encrier et une plume qu'elle savait être là.

Elle les trouva et, avec mille peines, tenant allumette après allumette dans sa main gauche, elle réussit à tracer quelques lignes parsemées de taches sur un morceau de papier déchiré. Elle était peu instruite, et ce fut un long travail pour elle. Quand elle eut achevé, elle glissa la feuille dans l'encadrement de la glace, de façon à ce qu'on la vît aisément. Puis, elle prit ses vêtemens, les remit rapidement, quoique ses mains engourdies par le froid eussent peine à faire les nœuds. Ses dents claquaient lorsque, complètement habillée, elle noua autour de sa taille son vieux châle.

Elle se baissa, ôta ses souliers, puis, retirant le verrou de sa porte silencieusement, elle descendit. Comme elle approchait de la porte d'en bas, le son de deux ou trois longs soupirs réguliers frappa son oreille. Son cœur se serra à la pensée de son isolement : son mari dormait, ses enfans dormaient, alors qu'elle...

Elle pénétra dans la cuisine, s'approcha de la chaise où sommeillait Isaac et le contempla de tout près attentivement. La lampe était presque éteinte, elle pouvait cependant distinguer chacun de ses traits. Elle se tenait très droite, les bras le long du corps; une ride profonde plissait son front, ses yeux brillaient d'un éclat étrange.

— Eh bien! adieu, Isaac! dit-elle d'une voix basse et ferme.

Puis, sans plus prendre garde au bruit qu'elle pouvait faire, elle se dirigea à grands pas vers la porte qui donnait sur le jardin et l'ouvrit; le loquet grinça, les charnières gémirent.

— Isaac! cria-t-elle alors fortement, Isaac! adieu!

Elle entendit un bruit dans la cuisine, bondit dans le jardin et se mit à courir sur le sol couvert de neige.

Isaac, réveillé en sursaut du sommeil dans lequel l'avaient plongé les successives émotions de la journée, se leva; il sentit le courant d'air froid qui pénétrait par la porte de derrière et, sans réfléchir à ce qu'il faisait, se dirigea hâtivement de ce côté.

Le vent furieux avait refermé cette porte, il la rouvrit et, dans la lueur blafarde qui tombait du ciel, il entrevit une forme qui se penchait au-dessus de la margelle du puits; il entendit que l'on jetait quelque chose sur le sol.

Aussitôt, il se précipita dans cette direction la figure fouettée par le vent et le grésil, mais il arriva trop tard. Un cri perçant traversa la nuit.

Au moment où il se penchait à son tour au-dessus de la margelle, il entendit ou crut entendre un vague gémissement. Il lui sembla que quelqu'un se débattait dans l'eau, puis, plus rien.

Les appels d'Isaac attirèrent l'attention d'une voisine qui veillait avec sa fille auprès du berceau d'un nouveau-né, elle envoya son gendre querir de l'aide, quoique ce fût au milieu de la nuit.

Watson arriva parmi les premiers. Deux hommes et lui, cependant que la neige les couvrait lentement, descendirent Isaac attaché avec des cordes au fond de la citerne glacée et l'en retirèrent inondé, tenant dans ses bras le cadavre de Bessie.

Un murmure d'épouvante accueillit l'apparition de la figure ensanglantée qui reposait sur l'épaule de Costrell quand la clarté des lanternes l'éclaira. Au-dessus de l'œil, on pouvait voir une profonde blessure provenant sans doute d'un choc contre quelque

John, assis quelques pas plus loin, le regardait attristé. Ses lèvres s'ouvraient de temps en temps comme pour parler, puis se refermaient. Toutes ses idées se brouillaient dans sa tête. Accablé par le désespoir d'avoir perdu sa fortune, il éprouvait néanmoins de temps à autre un curieux sentiment de culpabilité qu'il ne comprenait pas. Ce sentiment semblait se rattacher à la pensée de Bessie quoiqu'il lui fût impossible d'en parler.

Ils restèrent ainsi jusqu'au moment où Mary-Anne appela Isaac du haut de l'escalier.

Isaac poussa un long soupir, se leva et, s'efforçant de maîtriser son émotion, monta, suivi par John. Mary-Anne se tenait près de la porte de la chambre à coucher où les deux hommes entrèrent, marchant sans bruit.

Elle et la femme qui l'avait aidée pleuraient tout bas. Elles avaient revêtu la morte d'une robe blanche et lui avaient croisé les mains sur la poitrine. Un linge était serré autour du front et du menton, cachant la hideuse blessure, et la face, ainsi encadrée comme par un frontal et une guimpe, semblait celle d'une nonne, avec l'étrange sévérité de son expression.

Isaac se pencha au-dessus du corps et le regarda longuement.

Était-ce donc là Bessie? Bessie, la femme gaie, frivole et coupable sur laquelle il avait exercé son autorité de maître et de mari, la grondant et la cajolant, tour à tour, suivant les circonstances et son humeur. Toute sa vie, il s'était cru de beaucoup son supérieur, de par le fait qu'il était homme et chrétien alors qu'elle n'était qu'une femme pécheresse.

Maintenant il osait à peine toucher sa main. La dignité, la calme noblesse que donnait la mort à sa figure, l'intimidaient, l'accusaient, l'accuseraient toujours jusqu'au moment où, enfin, lui aussi dormirait son dernier sommeil. Elle l'avait prié de l'embrasser et, faisant effort sur lui-même, il obéit, passivement, incapable cependant, tant ses lèvres tremblaient, de prononcer les paroles de pardon qu'elle lui avait demandées.

Il s'assit au chevet du lit et y demeura longtemps silencieux. John, à deux ou trois reprises, essaya de lui parler, sans obtenir la moindre réponse. La seule présence de Bolderfield dans cette chambre semblait l'irriter. Mary-Anne saisit les regards sombres et haineux qu'il jetait au vieillard, et comprenant instinctivement ce qu'elle avait à faire, elle persuada à John de s'en aller. Ne voulant pas qu'il partît seul dans la nuit, elle l'accompagna. L'autre femme demeura avec Isaac toujours plus morne.

« Si personne ne veille sur lui, pensait-elle, il fera ce qu'ont fait son père et ses frères. Il a déjà l'air d'y songer. Quand viendra le jour, j'irai chercher M. Drew pour qu'il lui parle. »

Aux premiers rayons du soleil, Bolderfield se leva du lit dans lequel, deux heures auparavant, Mary-Anne, l'engageant à rester tranquille et à dormir, l'avait aidé à se coucher. Il endossa son habit, le seul vêtement qu'il eût ôté, et, prenant sa canne, il s'en vint jusqu'au seuil de la porte laissée ouverte par la petite veuve qui était allée chercher du pain.

L'orage de la nuit s'était dissipé et la brise plus douce commençait déjà à faire fondre la neige tombée la veille. Des rayons d'or glissaient joyeusement sur les champs tout blancs au loin; le vieux laboureur sentit le retour du printemps. Cette pensée en éveilla mille autres en lui et remplit son cœur d'une amère tristesse. Que deviendrait-il maintenant, affaibli comme il l'était et dénué de toute fortune? L'horreur de la mort de Bessie n'était plus assez présente à son esprit pour le distraire du désespoir que lui causait la perte de son argent; bientôt il ne se souviendrait plus de sa nièce que pour la haïr.

Mary-Anne revenait par la prairie portant une cruche et un pain. Sa maigre figure était toute pâlie et bouffie par la fatigue. Lorsqu'elle aperçut John cependant, ses regards s'éclaircirent et elle accourut auprès de lui.

— Pourquoi être descendu, John? Je t'aurais monté ton déjeuner dans ta chambre.

Il la regarda, puis regarda la nourriture qu'elle portait, et ses yeux se remplirent de larmes.

— Je ne peux pas te payer! dit-il, frappant le sol de sa canne. Tu sais bien que je n'ai plus d'argent!

Mary-Anne le força à rentrer, le grondant doucement de sa voix la plus affectueuse. Elle le fit asseoir pendant qu'elle rallumait le feu, puis elle lui servit son repas. Quand elle l'eut obligé à manger un peu, s'approchant de lui, elle posa sa main sur son épaule.

— John, dit-elle, toussant pour s'éclaircir la voix, John, je te jure que tu ne seras pas dans le besoin tant que je vivrai. J'ai promis à Élisa de toujours prendre soin de toi, et je ne faillirai pas à ma promesse. Je peux encore travailler, il y a bien des personnes qui m'offrent de l'ouvrage, et peut-être, lorsque tu seras remis des émotions que tu viens de traverser, peut-être pourras-tu, toi aussi, faire quelque chose de temps en temps. Nous réussirons bien d'une manière ou d'une autre à nous tirer d'affaire. Aussi longtemps que je conserverai ma santé, tu ne manqueras de rien, je te le promets. Et, tu *lui* pardonneras tout ce qu'elle a pu faire, n'est-ce pas? — elle fondit en larmes. — Oh! oui, car, vois-tu, il me serait impossible d'entendre prononcer une seule mauvaise parole contre Bessie chez moi!

John se cacha la figure entre les mains sans répondre, sans même la remercier d'un geste des promesses qu'elle venait de lui faire. Il se sentait anéanti, écrasé, il n'éprouvait plus qu'un immense désir de repos, de sommeil; mais, lorsque Mary-Anne eut cessé de pleurer et qu'il l'entendit aller et venir dans la chambre, le son de ses pas, la pensée de sa douce présence auprès de lui commencèrent à dissiper pour la première fois l'étreinte douloureuse qui enserrait son cœur. Il avait été faible et dépendant, malgré l'argent qu'il gagnait et celui qu'il possédait. Il serait sans doute bien plus dépendant encore maintenant et à l'avenir; mais, de nouveau, il avait trouvé une femme sur la tendresse de laquelle il pouvait s'appuyer et, tout en la regardant continuer à lui servir son déjeuner, il se dit que c'était cette humble et pauvre créature tant et si souvent méprisée par lui qui verserait sur sa cuisante blessure la première goutte de baume.

Pendant ce temps, dans la chaumière des Costrell, M. Drew, le pasteur, malgré la certitude de l'inutilité de son entreprise, s'efforçait à vaincre l'endurcissement qui était entré dans le cœur d'Isaac. L'homme qui avait refusé toute pitié à sa femme ne pourrait pas comprendre, aurait même en horreur l'idée de la miséricorde divine.

L'âme d'Isaac était étrange, autant qu'indécise; mais ceux qui l'appelaient hypocrite le connaissaient mal.

Pendant les années qui suivirent la mort de Bessie cependant, tant qu'il ne fut pas sous l'influence de ses longues attaques de mélancolie, Isaac trouva dans la religion une certaine paix, et dans la religion seulement.

Notre vie ne serait pas acceptable, en effet, si nous ne nous sentions pas perpétuellement entourés, pénétrés de forces consolatrices et réconfortantes. Le malheur incite la pitié, le désespoir se confie à la tendresse divine. Et ceux qui ont la grâce de la foi, de l'espérance et de la charité savent que c'est du ciel seulement que descend la voix qui les rendra capables de supporter les épreuves de leur voyage ici-bas, que ces épreuves soient « la chute des rois », ou, dans un ordre inférieur, celles qui précédèrent et suivirent la mort de la pauvre Bessie Costrell.

Mme Humphry Ward.

(Traduit par M. L.-É. Coulin.)

LE PÉRIL PROCHAIN

L'EUROPE ET SES RIVAUX

L'Europe est atteinte d'un mal qu'elle soupçonne à peine ou plutôt qu'elle ne veut pas voir, de peur d'en être trop effrayée ; elle en souffre au point qu'il commence à arrêter sa marche ; mais, loin d'en rechercher la cause, elle n'en aperçoit que les symptômes qu'elle prend pour le mal lui-même, et dans son impatience d'un soulagement, elle s'imagine comme tous les malades qu'elle serait guérie si ces symptômes disparaissaient... Et naturellement le mal suit son cours à la faveur de cette ignorance; il suit son cours en s'aggravant, avec quelle rapidité!

Quel est ce mal ? N'est-ce pas la vieillesse tout simplement ? Non, ce n'est pas la vieillesse seulement; c'est la fatigue, le résultat du surmenage d'abord et de la concurrence ensuite. L'Europe a trop vécu depuis cinquante ans. Elle a développé sa production outre mesure, sacrifié son agriculture à son industrie, donné à son activité un tel essor qu'elle s'est mise sur le pied d'approvisionner de ses marchandises le monde entier. Elle a inventé la vapeur, supprimé les distances et s'est imaginée qu'elle serait seule à bénéficier de ces progrès qui l'ont grisée. Elle s'est entraînée, outillée en conséquence; elle a monté ses ateliers, ses usines, ses administrations sur le pied que l'on sait; elle a assumé des charges énormes, développé non seulement ses dépenses militaires, mais ses besoins de luxe, de jouissance; elle a exalté, propagé le culte de la richesse; elle s'est endettée. Puis, cela fait, ces engagemens une fois pris, ces habitudes et ces désirs une fois dans son sang, quand sa soif est devenue ardente, impérieuse, les sources qui devaient la désaltérer se tarissent; elle s'aperçoit que les produits de ses machines n'ont pas été seuls à franchir les mers, que la machine elle-même a pris son vol et s'en est allée,

infidèle, éveiller les peuples dont elle avait fait nos clients, les éveiller, les mettre en état d'abord de se suffire à eux-mêmes, au lieu de nous acheter nos produits, puis de fabriquer et de vendre à leur tour ces produits à la place des nôtres. Elle a transformé en un mot les consommateurs en vendeurs et nos clients en concurrens. Les États-Unis tout d'abord ont donné le premier signal de cette émancipation; mais leur exemple n'a pas tardé à être suivi à leur détriment comme au nôtre, et c'est dans tous les mondes, dans l'Amérique centrale et méridionale, en Australie, aux Indes, au Japon, que les rivaux surgissent et que nos débouchés se ferment; dans tous les mondes, à l'exception de l'Afrique, la nouvelle cliente de l'Europe, suprême ressource qui fut négligée si longtemps, non sans motifs, et jusqu'à la dernière extrémité.

Le mal se trahit cependant par des signes nombreux, simultanés, apparens, indiscutables comme l'affaiblissement, la maigreur, la fièvre, et dont l'énumération raisonnée tiendrait ici trop de place : dépopulation, émigration, — double émigration, celle des travailleurs d'abord, celle des capitaux ensuite, et cette dernière émigration qui commence à se dessiner nous atteint deux fois, elle nous affaiblit et elle fortifie nos rivaux, on le verra plus loin;—abandon des campagnes; encombrement, mécontentement, licence des villes; augmentation des charges et diminution des ressources publiques; avilissement du prix de nos produits agricoles et industriels; pléthore de fonctionnaires; chômage, grèves, vagabondage; agitation socialiste, etc., et ces signes se manifestent dans toute l'Europe occidentale et non pas en France seulement. Certains d'entre eux sont plus inquiétans même, beaucoup plus inquiétans, à mon sens, ailleurs que chez nous; ailleurs, dans des pays conservateurs, aristocratiques et monarchiques, ce qui ne peut nous consoler, mais ce qui doit nous faire réfléchir, nous rendre plus justes et plus sages. Combien d'entre nous en effet se laissent envahir, accabler par le découragement! Combien encore vont jusqu'à se bercer imprudemment de l'espoir absurde et malsain d'une révolution qui nous guérisse ou d'une dictature qui rétablisse chez nous une santé parfaite..., la santé qui n'existe plus non seulement dans la vieille Europe, mais même aux États-Unis, pays jeune pourtant, mais atteint déjà comme nous, plus que nous, car là, la crise qui nous menace se compliquera d'une rivalité de deux races, les blancs et les noirs, les noirs chaque jour plus nombreux.

Les causes du mal sont au-dessus de nos préoccupations habituelles et c'est pourquoi elles nous échappent : nous nous querellons sous les nuages qui s'amoncellent et nos propres clameurs

nous empêchent d'entendre les grondemens d'orages qui se succèdent et se rapprochent. Faudra-t-il que la foudre éclate pour nous faire lever la tête? Ou bien, notre vieux monde a-t-il achevé sa carrière, joué son rôle? Est-ce la civilisation qui nous quitte et commence une émigration nouvelle? Se prépare-t-elle à abandonner l'Europe pour aller régner sur d'autres continens? Pourquoi resterait-elle attachée à l'Europe où elle n'est vraisemblablement pas née?

Autant de questions qui arrêtent la pensée, mais qu'il nous faut laisser de côté, quant à présent, pour nous borner à un travail préliminaire, indispensable. Avant de perdre courage, en effet, commençons par rechercher si des causes très simples ne suffisent pas à expliquer des résultats complexes. Étudions avec précision, essayons de mesurer les progrès de cette concurrence qui peut nous réduire à l'inaction et à la ruine : nous saurons ainsi jusqu'à quel point l'Europe, — nous ne parlons que de l'Europe occidentale, — est touchée déjà. Plus tard, pour ne pas nous en tenir à un travail négatif et attristant, nous tenterons de chercher non pas le remède, ce qui serait une folie, mais des remèdes, des moyens de prévenir, d'atténuer les crises que nous prévoyons.

I

Le fait brutal n'est pas niable. L'Europe, — nous ne parlons, répétons-le encore une fois, que de l'Europe occidentale, — l'Europe commence à travailler à perte. La crise est incontestée dans l'agriculture, sensible aussi dans certaines branches de plus en plus nombreuses de l'industrie. Combien d'entre nous ont vu en France le blé se vendre jusqu'au prix légendaire de 40 francs le quintal. De ce chiffre, et prenons plutôt celui de 35 francs qui fut normal, il est descendu progressivement à 30 francs, puis à 25, à 22, à 20. Il oscille aujourd'hui entre 18 et 15 francs. Et cependant nos blés sont protégés contre la concurrence des importations exotiques. Les blés étrangers ne peuvent être vendus sur nos marchés qu'après avoir payé des droits de douane élevés successivement de 3 francs à 5 francs, puis à 7 francs le quintal, ce qui augmente d'autant, mais à notre bénéfice, leur prix de revient. On ne peut guère élever au-dessus de 7 francs ces droits protecteurs sans faire monter le prix du pain. Or, combien nos cultivateurs dépensent-ils pour produire ce quintal qu'avec l'aide du gouvernement ils vendent cette année de 15 francs à 16 fr. 50? on a fait ce calcul, peut-être exagéré. On a dit que le quintal de blé coûtait 25 francs en moyenne à son producteur. Au lieu de 25 francs, admettons

23, ou même 20 francs. La perte serait donc de 5 à 8 francs par quintal.

Et ce calcul est fait pour la France. En Angleterre la perte est bien plus sérieuse; il faut y ajouter 7 francs, le montant du droit protecteur qui n'existe pas. Aussi y cultive-t-on le blé de moins en moins. On n'en cultiverait plus du tout si la terre n'appartenait à de grands propriétaires qui peuvent (pas toujours) établir des moyennes et si, dans un pays d'aristocratique élevage, la belle paille n'était pas un produit de première nécessité.

C'est bien pourquoi la situation de l'agriculture anglaise a été présentée non comme mauvaise, mais comme *désastreuse* dans le dernier discours du trône (11 février), d'accord sur ce point avec les précédens messages, aux termes près qui n'avaient jamais été si alarmans. Les deux partis n'ont qu'une même opinion sur la gravité du mal; il n'y a que leurs conclusions qui diffèrent. Tandis que lord Rosebery ne voit pas de remède et reste avec le parti libéral inébranlablement fidèle au libre-échange et au mono-métallisme, le parti conservateur, par la bouche de MM. Balfour, Chaplin, Lowther, etc., manifeste des incertitudes qui nous intéressent. Lord Salisbury lui-même, tout cela s'enchaîne très nettement d'année en année, a rompu le premier le charme et lancé il y a quelque temps déjà un avertissement significatif. Il n'a pas dit, comme on le lui a reproché et comme il s'en défendait encore ces jours-ci, qu'il devenait protectionniste, mais il a laissé entendre que l'Angleterre n'était pas armée contre les tarifs étrangers tels que le bill Mac-Kinley ou notre tarif général, et que pour se défendre, pour avoir des moyens de négociation, elle devrait peut-être recourir non pas à des tarifs protectionnistes, mais à certains droits de réciprocité, droits sur nos vins par exemple, et qui porteraient une atteinte de plus à notre agriculture.

Ces avertissemens, si on se donne la peine de bien regarder, ne sont-ils pas, quoi qu'on en dise, déjà soulignés par des indices très clairs? On en jugera. L'agriculture anglaise, si elle ne peut produire à bon compte les céréales, trouve, comme la nôtre, des compensations dans l'élevage du bétail; elle a toutefois à lutter contre l'importation des pays voisins, la Hollande, notamment, la Suède, le Danemark; et n'est-ce pas un moyen indirect et détourné, ressemblant fort à la protection, que celui qu'elle a employé dans ces dernières années en interdisant ces importations pour des raisons d'hygiène et par crainte de la contagion de la péripneumonie! Les craintes étaient fondées, nous n'en doutons pas, mais l'interdiction n'en a pas moins servi les intérêts des éleveurs, de même que les mesures destinées à arrêter l'immigration des indigens étrangers sont des mesures protectrices de

la main-d'œuvre nationale. L'agriculture, puis l'industrie prendront goût à la protection, et c'est une douce habitude qui ne se perd pas facilement. En tout cas, la crise agricole est plus intense en Angleterre que partout ailleurs, et en obligeant le gouvernement britannique à édicter des taxes prohibitrices, elle peut avoir chez nous sa répercussion. Beaucoup d'Anglais considèrent comme un luxe des temps passés les derniers champs de seigle ou de blé qui émaillent encore de place en place leurs pâturages. Ils disent qu'ils cultivent le blé comme les ananas, comme le raisin de serre, avec moins de profits toutefois.

On n'est pas obligé de semer du blé, disent les optimistes qui ne veulent prévoir ni guerre ni disette : M. Paul Deschanel a démontré le contraire dans un discours éloquent et probant; de même M. Viger tout récemment; bien d'autres encore; et M. Paul Leroy-Beaulieu auparavant avait publié, dans son bel ouvrage sur la colonisation, les intéressans témoignages anglais de la fin du XVIe siècle, établissant déjà très nettement que l'abandon de la culture du blé et la transformation du pays en pâturage, c'est le dépeuplement des campagnes : « Là où il y avait un grand nombre d'habitans, il n'y aura plus qu'un berger et son chien ! »

Mais admettons que nous puissions renoncer à produire du blé, croit-on que nos autres cultures ne seront pas aussi menacées? Les pommes de terre se vendent-elles mieux que les céréales? Non certes. Nous avions du moins la ressource de les transformer, sans grand bénéfice, en fécule, en amidon, mais l'industrie a trouvé le moyen de les remplacer par le riz qu'elle fait venir d'Asie.

Alors faisons du bétail ! Mais là encore la concurrence s'exerce et s'ingénie à perfectionner les moyens de nous surprendre. On s'est trop pressé de jeter la pierre à M. Méline; les faits ne lui donnent que trop raison. L'importation du bétail vivant en Europe augmente d'année en année : elle n'est pas insignifiante en France, une discussion toute récente, 3 février, à la Chambre des députés, a établi que nous recevions des quantités assez considérables de bétail vivant d'Amérique; mais c'est l'Angleterre surtout qui en souffre puisque ses portes sont grandes ouvertes : l'Angleterre a consommé, en 1894, 415000 animaux d'espèce bovine et plus d'un million de moutons importés; et ces animaux commencent à être introduits non seulement pour la boucherie, mais pour la reproduction, et, ce qui est plus grave, pour l'élevage.

Quant aux viandes mortes, l'apport en est énorme, a déclaré officiellement M. Viger, et je crois en effet qu'on ne saurait évaluer le chiffre des bœufs, des moutons, des porcs, etc., que l'Europe reçoit d'Australie, d'Amérique et d'ailleurs, et qu'elle achète

sous forme de viande gelée, salée, fumée ou conservée : « Un navire en plein chargement, a-t-il été dit au cours de la discussion du 3 février, peut transporter 1800 moutons vivans, 10000 moutons gelés et davantage. » Encore si nous savions que nous achetons de la viande gelée! mais en Angleterre, et même en France, assure-t-on, elle est confondue savamment par plus d'un boucher avec la viande fraîche, et j'ai certainement mangé à Londres sans m'en douter plus d'un gigot d'outre-mer simplement naturalisé. Beaucoup de bouchers anglais vendent ouvertement des viandes dégelées; et la preuve qu'elles ne sont ni d'une qualité ni d'un goût bien inférieur à celles du pays, c'est qu'on les achète couramment et qu'on ne les paie pas beaucoup meilleur marché, le bénéfice restant au boucher.

De la viande passons aux volailles, à tous les produits de la terre, de la ferme : est-on rassuré quand on lit que le Canada, par exemple, vient de créer dans les douze principales villes d'Angleterre des agences pour faciliter la vente directe de ses produits?...

Que dire des beurres? la Bretagne, la Hollande, la Normandie ne conserveront pas le secret de les fabriquer mieux que d'autres contrées où le bétail abonde à vil prix; et la margarine constitue une concurrence de plus!

Tout, jusqu'au lait, devient suspect! Les Suisses nous ont fait concurrence d'abord, puis l'Amérique a pris le pas, et aujourd'hui qu'apprenons-nous? Les Japonais fabriquent à leur tour du lait suisse, lait condensé, dont ils commencent à inonder la Chine, les lignes de paquebots, en attendant qu'ils en approvisionnent le monde entier! Les fromages, cela va sans dire! Quant aux œufs, c'est plus difficile, mais si la chimie, — autre rivale! — n'a pas réussi à les fabriquer encore parfaitement, elle les conserve, Dieu sait comment! Oui, même les œufs viennent de fort loin! J'en ai fait l'expérience plus d'une fois à mes dépens. Je me souviens d'avoir mangé à Londres, au mois de janvier, un œuf que, par un scrupule de conscience, on avait daté au crayon; une date seulement : *18 juillet!* mais combien éloquente au mois de janvier! D'où venait cet œuf? D'Australie sans doute. Peut-être avait-il fait le tour du monde?

Le temps est proche, — il est venu pour bien des produits, — où le consommateur européen trouvera son avantage à faire son marché en Amérique ou en Australie plutôt qu'à sa porte. Quel sera le sort alors du producteur, du cultivateur? Et quel sera le sort de l'ouvrier réduit à chômer? Le producteur aura du moins quelques réserves, mais l'ouvrier n'en aura pas. Que se passera-t-il? Voilà le problème. Comme les choses ont marché vite!

Quand le blé coûtait en France 35 francs le quintal, on ne parlait guère que de la concurrence de la Russie. L'Amérique était alors encore le *Nouveau Monde;* elle est devenue l'aînée de mondes plus nouveaux. L'Amérique du Sud produit en masse les céréales, comme les Indes rajeunies. L'Australie développe ses ressources spéciales avec rapidité, malgré l'insuffisance de sa population, mais elle est suivie elle-même de près par l'Afrique australe à peine née.

Partout ailleurs qu'en Europe les terres sont vierges; elles ne coûtent rien ou presque rien; elles ont la jeunesse et sont affranchies de la plupart des charges accumulées avec le temps sur les nôtres, même le plus souvent des charges militaires. Elles produisent beaucoup sans frais, sans engrais; ou bien les engrais sont en abondance. Partout des chemins de fer économiques ont été créés. Voyez les Indes, malgré le trouble que produit la crise monétaire : Bombay, Madras, Calcutta sont reliées à l'Himalaya. Toutes les richesses agricoles de cette terre promise sont ainsi mises en valeur, drainées vers la mer, et par conséquent multipliées. De même aux États-Unis, au Canada, le chemin de fer ramasse la récolte sur place pour aller l'emmagasiner dans les bateaux ou les entrepôts, d'où elle n'attend plus qu'un ordre télégraphique pour venir inonder l'Europe. La traversée de l'Océan coûte aujourd'hui moins cher et prend moins de temps qu'un voyage de Paris à Marseille il y a cinquante ans. Les bateaux se font concurrence. Ils trouvent ailleurs qu'en Europe, en Australie, au Japon, au Tonkin, des charbons qui leur permettent d'abaisser encore leur fret; des charbons qu'on expédie jusqu'à San Francisco, jusqu'à Bombay! On prévoit même qu'on les enverra bientôt avec profit jusque dans les ports d'Angleterre! Et qu'arrivera-t-il le jour, prochain peut-être, où l'on aura découvert le moyen d'employer un combustible moins encombrant et moins cher que la houille; le pétrole, par exemple? Quelles tentations seront alors ouvertes aux importateurs qui nous menacent?

Dans les pays neufs, l'agriculture se développe à pas de géant; elle n'est gênée ni par la routine ni par un matériel vieilli, qu'on ne peut changer fréquemment; elle profite du premier coup de toutes les découvertes, de tous les essais, sans passer par des tâtonnemens et des écoles coûteuses; elle applique les meilleures méthodes, les moyens les plus perfectionnés, les simplifications auxquelles aboutissent de longues et laborieuses recherches et toute une lente succession de progrès. Elle emploie la machine en grand. L'homme, l'Européen, le blanc n'est plus pour elle un instrument, un bras ou un contribuable; il dirige, il exploite. Un Européen à lui seul, avec quelques auxiliaires indigènes, met

en valeur toute une contrée. Que de forces économisées et multipliées! que de risques et de dépenses évités! Comment le résultat ne se traduirait-il pas par une récolte plus rémunératrice?

Sol libre d'impôts, sol vierge, sans limites et sans prix, moyens de culture et moyens de transport perfectionnés, bas prix du fret, voilà bien des avantages déjà qui assurent aux nouveaux mondes une supériorité considérable sur l'ancien, mais ce n'est pas tout. Le prix des marchandises se règle, à qualité égale, d'après l'offre de vente la moins élevée et suivant cette formule expressive : le prix tombe au niveau du marché le plus bas. Tous les marchés du monde sont en communication télégraphique. Nous sommes à la merci des producteurs de l'Amérique et de l'Australie, mais eux-mêmes doivent compter avec les Indes, dominées à leur tour par l'extrême Orient, où les salaires sont à vil prix, où des ouvriers innombrables et très habiles se font concurrence, mais font aussi concurrence à tous les ouvriers du monde, concurrence écrasante car ils sont habitués à l'existence la plus misérable et se contentent de salaires dont nous n'avons pas une idée. J'emprunte les chiffres qui suivent aux plus récens rapports des consuls français et anglais, tous unanimes, au nouveau livre de M. Henry Norman, au travail du ministre allemand en Chine, M. de Brandt (1).

La filature de Kanegafuchi, au Japon, choisie par ce dernier comme un modèle de l'industrie japonaise et de ses moyens d'action, compte 5 800 ouvriers se relevant jour et nuit, chacun travaillant douze heures. Ces ouvriers ne sont pas des manœuvres ordinaires et doivent réunir des qualités assez nombreuses; ils ne sont payés que 40 centimes en moyenne *par jour*, et sur cette somme est prélevée une retenue obligatoire pour subvenir aux frais de maladie (environ 1 franc par mois). Mais ce n'est pas tout. Les fabricans japonais ont trouvé le moyen d'abaisser encore ces salaires en employant les femmes en majorité. (Les Indiens (2) employaient des enfans de 9 ans, travaillant de douze à quatorze heures par jour. Et sur ces 5 800 ouvriers, on compte 3 700 femmes payées de 11 centimes à 46 centimes, soit en moyenne 20 à 22 centimes, *quatre sous par jour*. M. Norman donne des chiffres plus bas encore dans des filatures où les fillettes font concurrence aux femmes et où le travail est de vingt-quatre heures par jour, divisées en deux équipes ayant chacune qua-

(1) 1° Collection des rapports des agens diplomatiques et consulaires publiés par les ministères des Affaires étrangères et du Commerce. Chine, Japon, Indes, années 1894, 1895; 2° Collection des rapports de même nature, publiés en Angleterre sous forme de *blue books*. — V. aussi Henry Norman, *Peoples and politics of the Far East*, 1895; et enfin M. von Brandt, *die Zukunft Ostasiens*. Stuttgart, 1895.

(2) V. Brenier, *l'Évolution industrielle de l'Inde*.

rante minutes de repos sur douze heures, pour les repas. Et ce sont les salaires de l'industrie ! On peut, d'après ceux-là, juger des salaires de l'agriculture par rapport aux nôtres.

Mais il y a plus : ces maigres salaires sont payés dans la monnaie du pays, bien entendu, en argent. L'argent n'a pas, quoi qu'on en dise, — j'ai mille témoignages pour un à l'appui, — baissé de valeur depuis vingt ans dans les immenses régions surabondamment peuplées dont les habitans ne connaissent pas d'autre monnaie, depuis l'Amérique centrale et méridionale jusqu'en Asie, mais il a baissé de moitié par rapport à l'or, ou bien c'est l'or qui a monté, comme on voudra. Une pièce d'argent qui, en 1876, valait 5 francs en Chine, vaut toujours 5 francs, en ce sens qu'elle paie le même travail et la même quantité de marchandises indigènes qu'antérieurement ; elle vaut 5 francs pour l'indigène, mais pour l'Européen elle n'a plus que la valeur fictive d'une monnaie d'appoint ; sa valeur vraie se mesure pour lui selon la valeur de l'argent par rapport à l'or, c'est-à-dire qu'elle est presque dépréciée de moitié et ne vaut approximativement que 2 fr. 50. L'Européen, l'étranger ne peut donc accepter cette pièce en paiement des marchandises qu'il importe, ou bien il faut qu'il se résigne à abaisser leur prix presque de moitié, c'est-à-dire à vendre sans bénéfice ou à perte. En revanche, les marchandises produites en Chine ont tout avantage à venir se vendre en Europe, où elles sont payées en or, c'est-à-dire le double de leur valeur, ou peu s'en faut. Celui qui les a vendues rapporte en extrême Orient une pièce de 5 francs en or qu'il échange contre 8 ou 10 francs. Il double presque son gain. L'industriel qui dispose d'un capital en or l'augmente donc sensiblement par le fait seul qu'il l'emploie en extrême Orient ; ce n'est pas 4 sous par jour, en effet, c'est 2 sous seulement qu'il donne à l'ouvrière indigène, ou plutôt il lui suffit de débourser 2 sous pour payer 4 sous. Il réalise deux bénéfices énormes, l'un sur le bon marché de la main-d'œuvre et des frais de production, l'autre sur le change, et il en résulte que les marchandises achetées dans des conditions si avantageuses, blé, riz, coton, matières premières ou fabriquées, peuvent se vendre à vil prix à la place des marchandises européennes produites à grands frais et à prix d'or.

Il est difficile d'affirmer que l'adoption du bimétallisme international mettrait fin aux désordres profonds qu'entraîne cet écart entre les deux monnaies du globe. Nous ne voudrions pas nous prononcer dans le grave conflit qui met aux prises les économistes comme l'or et l'argent divisent le monde en deux parties très inégales, mais il est clair que la dépréciation de l'argent ou la rareté de l'or n'apporte pas seulement une gêne au commerce, qui

ne peut plus compter sur la stabilité ou tout au moins sur la certitude des prix dont il a besoin et qui se trouve, par suite, réduit à des opérations aléatoires de spéculation plutôt que d'échange; elle constitue en outre une véritable prime à l'exportation pour les marchandises des pays à métal blanc et une barrière presque infranchissable pour les marchandises des pays à étalon d'or. Cela est vrai pour les produits de l'industrie comme pour ceux de l'agriculture, et il n'y a qu'une voix sur ce point parmi les agens européens en extrême Orient, nous n'aurions que l'embarras du choix si nous avions assez de place pour les citer (1).

« La dépréciation de l'argent est à la fois une source de bien-être pour les Orientaux et de malaise pour les Européens, dit M. de Brandt; c'est une complication et une menace, un danger qui va s'aggravant. » Et en effet, à mesure que les distances disparaissent et que les mondes les plus fermés les uns aux autres entrent en relations, ils cessent, par une anomalie vraiment déconcertante, d'avoir entre eux le lien qui leur est bien plus indispensable qu'une langue commune, ils cessent d'avoir entre eux, pour estimer leurs marchandises, une même mesure d'échange ; bien plus, deux mesures distinctes, rivales, n'ayant entre elles aucun rapport, se disputent la suprématie, et en attendant de savoir à qui appartiendra la victoire bien incertaine, c'est l'Europe qui supporte seule toutes les charges de la lutte, avec les États-Unis qui d'un jour à l'autre peuvent faire défection et passer du côté des pays d'argent.

L'or, heureusement, devient moins rare et va baisser, disent ses partisans. Alors, répondent leurs adversaires, le prix des marchandises européennes s'élèvera et les marchandises exotiques ne seront pas moins favorisées par cet avantage.

En attendant, l'écart subsiste, et notre agriculture en souffre profondément, il n'est que trop facile de le comprendre.

II

Laissons maintenant l'agriculture, qui paraissait seule menacée. L'avenir est à l'industrie, disait-on; l'agriculture en Europe ne compte plus, et de même aux États-Unis, où cette thèse a été brillamment soutenue : l'homme prend sa revanche sur la nature; il était l'esclave d'un ciel capricieux; abondance ou disette de pluie au printemps, gelées tardives, grêle, ou quelque maladie nouvelle, phylloxera, oïdium, ou bien le vulgaire ver blanc, ou encore une épidémie, une inondation, pouvaient réduire à néant

(1) V. les rapports de M. Hunt, de M. Troup, de M. J. Hannen, de M. Jamieson, de M. de Brandt, de M. Klobukowski, de M. Dubail, etc.

les fruits d'un long et dur labeur. A présent nous ne dépendons plus que de nous, vive la machine! Elle fabrique sur notre commande et produit ce que nous voulons. Vive l'industrie; l'agriculture est démodée!

Il faut en rabattre aujourd'hui et voir les choses avec moins de présomption. L'agriculture n'est plus seule atteinte, et à son tour l'industrie européenne est menacée; elle est menacée par les mêmes concurrens et plus gravement peut-être que la terre. En France nos exportations de l'an dernier sont en progrès sensible sur celles de l'année précédente; espérons, sans trop y compter cependant, que cette augmentation durera; mais c'est en Angleterre encore qu'il faut étudier la question, car c'est là que l'industrie moderne est née, s'est développée, et c'est là aussi, par conséquent, qu'on peut le mieux mesurer les progrès du mal dont elle souffre. Des documens nombreux et tout récens nous aideront à compléter ou à contrôler nos souvenirs personnels. La crise industrielle comme la crise agricole en Angleterre ont fait l'objet des préoccupations constantes du gouvernement et du parlement; elles ont en effet pour conséquence immédiate, brutale, non seulement un appauvrissement, mais la menace d'une crise sociale, le chômage, — toujours le chômage; en sorte que dans ces dernières années, les enquêtes sur la situation se sont multipliées sous toutes les formes : officielles, parlementaires ou privées, et qu'on n'a qu'à ouvrir les yeux pour s'éclairer. En dehors des travaux anglais, il faut noter aussi d'excellens ouvrages qui viennent de paraître en France, l'un sur la question ouvrière en Angleterre de M. Paul de Rousiers (1), l'autre de M. René Lavollée sur les classes ouvrières en Angleterre également (2). Le premier, très optimiste, contre-balancera ce que les constatations qui suivent ont peut-être de trop alarmant : M. de Rousiers croit que l'Angleterre, dédaigneuse de toute barrière protectrice, a prouvé *qu'elle ne redoutait aucune concurrence* et que ses ouvriers doivent avoir confiance dans l'avenir; mais je doute qu'il fasse aisément partager, même en Angleterre, ses enthousiastes convictions. Quant à M. Lavollée, avec un esprit très sobre, très froid, il a accumulé des observations du plus grand intérêt, observations moins rassurantes que celles de M. de Rousiers, mais non pessimistes cependant. Tous les étrangers qui vivent en Angleterre un peu de temps se font très facilement des illusions, car l'Angleterre est obscure et difficile à pénétrer; mais à la longue les yeux s'habituent à ce demi-jour, et on découvre des qualités et des lacunes qu'on ne soupçonnait pas au début. En cela comme en beaucoup d'autres

(1) Firmin-Didot, 1895.
(2) Guillaumin, 1895.

études, il ne suffit pas de regarder, il faut regarder longtemps.

Les rapports de l'Inde et de l'Angleterre offrent un des spectacles les plus instructifs qui soient au monde actuellement ; car ils soulèvent les problèmes économiques à la fois les plus graves et les plus délicats, problèmes non seulement anglais, mais européens et nés d'hier. Au lieu de semer du froment, l'Angleterre avait pris son parti de fabriquer du fer, du coton, des vêtemens, et d'extraire de la houille, comptant avec ces quatre grands produits faire fortune ; elle a réussi, mais les États-Unis ont commencé à fabriquer et à vendre les mêmes produits, et placés dans une situation géographique très favorable, les ont exportés par le Pacifique en extrême Orient, puis un peu partout. Les Indes, rapprochées d'Europe par le percement de l'isthme de Suez, restaient néanmoins comme un marché qui semblait ouvert indéfiniment à la Grande-Bretagne, particulièrement à ses cotonnades ; qu'on lise attentivement ce qui suit.

Lord George Hamilton, secrétaire d'État actuel pour les Indes, disait, il y a quelques semaines, en présence d'une imposante manifestation de l'industrie du Lancashire qui lui portait ses doléances (18 décembre 1895) : « Je ne sais pas si on se doute que, d'après les statistiques des dix dernières années, les exportations de cotons comptent pour 25 pour 100 dans les exportations générales de l'Angleterre et représentent le total énorme de 60 millions de livres sterling, un milliard cinq cents millions de francs. Et l'Inde est notre grand débouché pour ces marchandises. Sa population numérique constitue le cinquième de la race humaine et elle a acheté pendant ces dix années 30 à 40 pour 100 de nos exportations de coton ! »

Il est donc bien clair que, si ce marché venait à se fermer, une perturbation énorme en résulterait dans la production de la métropole, et que cette perturbation se transformerait en un désastre si les autres marchés tels que le Japon et la Chine se fermaient à leur tour ou, ce qui revient au même, ouvraient leurs portes à des marchandises produites à meilleur compte par des concurrens.

Or les Indes se mettent comme l'Amérique à produire et à vendre tout ce qu'exportait l'Angleterre ou à peu près. L'industrie du fer y est dans l'enfance, mais déjà un observateur qui n'est pas suspect, Sir William Hunter prévoit qu'elle fera concurrence aux maîtres de forges anglais, déjà si menacés par les États-Unis. Quant au charbon, elle en produit, et ce qui lui manque, au lieu de le faire venir de Cardiff, nous le verrons, elle le reçoit du Japon. D'une façon générale la grande colonie britannique fabrique en partie et produit elle-même ou bien elle commence à acheter au Japon ce qu'elle faisait venir d'Europe auparavant. Là aussi, aux

Indes mêmes, les capitaux commencent à émigrer. Bien plus, embarrassée par la nécessité de payer en or à Londres les intérêts de sa dette, alors qu'elle touche en argent ses revenus, trop prudente aussi pour risquer de mécontenter gravement les populations indigènes en augmentant les taxes qu'elles n'acceptent pas toujours volontiers, l'administration des Indes a été réduite pour équilibrer son budget à entourer la péninsule d'une ceinture de droits de douane ou d'accise qu'elle impose à la métropole elle-même, à la métropole surtout, puisque c'est avec elle que s'opère encore la plus grande partie de ses échanges européens.

Aussi voyons-nous dans un même empire, le vaste, de plus en plus vaste empire britannique, se multiplier ces démonstrations de toute une contrée venant protester contre une autre, d'une industrie se débattant pour essayer de conserver des débouchés indispensables qui lui échappent. Tout cela passe inaperçu à peu près en France, comme si ce n'était pas le prélude de toutes les difficultés qui nous menacent, qui menacent l'Europe entière, le premier acte d'une crise qui commence et qui est déjà commencée. Les efforts surhumains de la région industrielle du Lancashire pour surnager, pour résister à la marée montante d'une concurrence universelle auraient un caractère vraiment tragique si on voulait voir d'un peu loin, pas très loin, hélas ! Les Indes, au lieu d'acheter, produisent ou achètent ailleurs qu'en Angleterre. Qu'allons-nous devenir, s'écrient les ouvriers, les patrons, la population tout entière des centres industriels, des cités usines sorties du sol avec la houille, édifiées en quelques années et monstrueusement développées dans l'unique dessein d'alimenter des marchés qui se ferment. Qu'allons-nous devenir, nous qui exportions un milliard cinq cents millions de marchandises? Que vont devenir, disent les armateurs, les flottes que nous avions construites pour transporter ces marchandises? Que vont devenir les marins, les chargeurs des docks, les millions d'intermédiaires que fait vivre une si colossale industrie! — Aussi le droit que les Indes imposent aux marchandises d'importation sans distinction de provenance ou d'origine n'a été frappé sur les cotonnades qu'à la dernière extrémité, mais il a été frappé cependant et il augmente encore les charges pesant sur les fabricans anglais dont les protestations n'ont pas été accueillies et qui viennent dire : « On a qualifié nos craintes d'imaginaires il y a un an. Aujourd'hui on peut constater que l'établissement du droit de 5 pour 100 a eu pour conséquence une prospérité sans précédent dans la fabrication indienne et un désastre sans précédent également dans celle du Lancashire ! »

On leur répond : Les exigences financières dont vous vous

plaignez ne sont pas des exigences locales ; si ces taxes n'étaient pas édictées, le budget de l'Inde ne pourrait être en équilibre, et c'est aux contribuables anglais qu'incomberait la charge de combler le déficit. Mais les filateurs répliquent non sans raison : Pourquoi supportons-nous seuls pour tout le Royaume-Uni ce sacrifice? Et ils soulignent ce qu'il y a d'anormal, d'extraordinaire dans ce fait que le pays du libre-échange par excellence autorise ses colonies à édicter des tarifs protecteurs, à les édicter contre lui-même. Les plaintes de la colonie, les ménagemens que comporte son administration, l'impossibilité d'augmenter certains revenus dont la source est très critiquée comme ceux de l'opium, par exemple, l'ont emporté sur les plaintes de l'industrie métropolitaine à laquelle on ne laisse d'autre consolation que d'espérer l'abrogation du droit qui la frappe, le jour où l'équilibre du budget indien sera assuré !

Mais ce droit, s'il favorise, au détriment de l'industrie britannique, le développement de l'industrie indigène, s'il suffit à arrêter les importations des marchandises anglaises surchargées de frais de production, ne gêne pas outre mesure, et en tout cas n'arrête pas les marchandises similaires japonaises produites à vil prix d'argent. Le Japon comprend à merveille la situation ; il a trouvé du premier coup le meilleur moyen de faire concurrence à l'Angleterre avec succès. Il lui a emprunté ses méthodes, mais en les perfectionnant. L'Angleterre avait déjà, depuis longtemps, découvert le secret par rapport à l'Europe de fabriquer à bon marché. Le Japon, connaissant beaucoup mieux encore le fort et le faible des acheteurs orientaux, qui tiennent non pas à la qualité, mais au bas prix et à l'effet, à l'apparence des choses, est arrivé tout de suite à cette simplification : vendre MAUVAIS ET BON MARCHÉ (j'emprunte cette formule expressive à M. de Brandt) ; que la marchandise soit mauvaise, peu importe, pourvu qu'elle ait de l'œil et qu'elle se vende bon marché.

Les cotonnades japonaises menacent donc les cotonnades indiennes, et avilissent encore leur prix, comme les cotonnades indiennes ont fait elles-mêmes à l'égard de celles d'Angleterre.

Dans quelle proportion cette dernière concurrence de l'Inde s'est-elle effectuée, c'est ce qu'il est très important de mesurer, car nous sommes au cœur de notre sujet. On verra que les industriels indiens n'ont pas attendu d'être protégés pour prendre leur essor.

Il y aurait un livre à écrire sur l'histoire du coton dans la dernière moitié de ce siècle, M. H. Brenier en fournit les premiers élémens dans les articles que j'ai cités et d'où j'extrais à dessein ces chiffres, d'autant plus éloquens qu'ils sont fournis par un optimiste. Au 30 juin 1891, à la faveur des conditions énu-

mérées plus haut, l'Inde avait déjà développé son industrie cotonnière au point de compter 134 manufactures, 24531 métiers, 3351674 broches, employant en moyenne par jour 111000 personnes. La première manufacture date de 1854; en 1865, on en compte 13, toutes situées à Bombay et dans la présidence, et ce nombre reste stationnaire; c'est en 1875 seulement que le mouvement s'accentue, — sous l'influence de la dépréciation de l'argent, pense lui aussi M. Brenier; à partir de 1875 et surtout de 1881; le nombre des broches a plus que doublé de 1881 à 1891. L'exportation des cotonnades indiennes s'est élevée de 400 pour 100 en quinze ans, de 1877 à 1893, passant de 15 à 80 millions de yards (Brandt). Fait intéressant à noter, ajoute M. Brenier, la plupart de ces manufactures sont entre les mains de capitalistes indigènes. Certains petits princes indépendans... ne dédaignent pas de se faire industriels ou tout au moins de commanditer des filatures... Les grands intéressés sont les Parsees de Bombay... Les résultats financiers de ces entreprises justifient d'ailleurs aussi bien la vogue dont elles sont l'objet aux Indes que les inquiétudes qu'elles provoquent en Angleterre, car, d'après l'enquête faite par la Chambre de commerce de Manchester sur le développement de la concurrence industrielle de Bombay, elles ont donné des dividendes souvent énormes et toujours très beaux, 10 à 20 pour 100.

M. de Brandt constate que l'Institut colonial britannique a établi, dans une de ses réunions, les chiffres suivans : 67 filatures du Lancashire sont à présent en perte; ces pertes se sont élevées à 411000 livres sterling, soit à 10 millions de francs environ, tandis que 31 filatures japonaises, dans l'arrondissement consulaire de Osaka Yogo, ont donné de 28 à 8 pour 100, soit en moyenne 17 pour 100 de dividende. Ces 37 fabriques employant 5780 ouvriers et 19219 OUVRIÈRES, avec salaire moyen pour les hommes de 45 centimes et pour les femmes de 21 centimes *par jour*, les 21 centimes en argent, les quatre sous réduits à deux sous que nous connaissons.

Veut-on comparer, d'après une autre source encore, le mouvement des exportations des cotonnades de l'Inde et des cotonnades anglaises en extrême Orient en dix ans, de 1881 à 1891? Dans quelle effrayante proportion n'ont-elles pas augmenté en faveur des Indes, diminué au détriment de la métropole? Voici ce tableau sommaire :

Exportation de cotonnades.

	1881	1891
	liv. sterl.	liv. sterl.
De la Grande-Bretagne en Chine et au Japon.	47500000	28000000
De l'Inde en Chine et au Japon.	28500000	165500000

Les exportations anglaises ont diminué presque de moitié en dix ans. Celles de l'Inde ont passé de 28 millions à 165 millions de livres sterling.

Aussi M. R. Lavollée, qui publie ces chiffres, ajoute-t-il : « Il y a longtemps que l'on a prédit, chez nos voisins comme chez nous, la défaite de l'ouvrier européen par la machine américaine, puis l'écrasement de l'un et de l'autre par les dix doigts agiles de l'ouvrier jaune travaillant pour quelques sapèques et vivant d'une poignée de riz (1). » M. Norman, dans son tout récent ouvrage déjà cité, trahit les mêmes impressions : « L'habileté de l'ouvrier oriental, sa sobriété extrême, ne font de doute pour personne, ne sont contestées par personne. Entre deux ouvriers également habiles celui qui est le plus sobre est déjà assuré de la supériorité ; il en sera bien plus certain encore s'il se contente d'un salaire très inférieur à celui de son concurrent : or c'est le cas de l'ouvrier jaune par rapport à l'ouvrier blanc. Celui-ci est vaincu d'avance. L'ouvrier jaune tient l'ouvrier blanc à sa merci. Le développement de l'industrie japonaise soulève une question beaucoup plus sérieuse, spécialement pour l'Angleterre, dit M. Norman, qu'on ne le croit généralement. La vérité est que beaucoup de nos manufactures sont évincées des marchés orientaux par les Japonais, et que les observateurs les plus compétens prédisent *l'accélération rapide de ce mouvement.* »

On s'est beaucoup moqué d'un livre fort indépendant et dont les vues originales, hardies ont fait sensation, mais avant l'heure, le livre de l'Australien Pearson (2). Il vaut pourtant beaucoup plus que d'autres la peine d'être médité : il nous montre les pays de races blanches envahis ou débordés par les races qu'il qualifie d'inférieures : les Indiens, les nègres, les jaunes ; — il calcule que les blancs ne peuvent vivre dans beaucoup de contrées du globe où les autres races pullulent dans une proportion infiniment plus forte que les blancs ne se multiplient chez eux. Il se demande ce que deviendront les États-Unis le jour où les nègres émancipés et peu travailleurs y seront les plus nombreux et les plus forts, et l'Europe le jour où les races jaunes, munies par elle de tous les instrumens perfectionnés de production, se mettront en marche ; elles y sont déjà, suivant lui.

Je ne crois pas à l'invasion des Chinois, mais, ne nous y trompons pas, l'activité, l'ambition ou simplement le développement numérique des races rivales de la race blanche vont avoir, elles ont déjà de graves conséquences pour l'Europe. Pour ne parler que des Japonais, avant même leur victoire sur les Chinois, ils préten-

(1) René Lavollée, p. 541 et 228.
(2) *National life and Character*, 1893.

daient ouvertement à l'hégémonie en extrême Orient; et comment entendaient-ils exercer cette hégémonie? ils n'en faisaient aucun mystère. S'inspirant de l'exemple des États-Unis, ils se flattaient d'appliquer à leur profit la doctrine de Monroe : l'Asie aux Asiatiques, l'Asie fermée aux produits européens, non seulement par tous les privilèges que nous avons énumérés déjà, mais par des tarifs protectionnistes et par d'autres mesures de rigueur. Nous n'avons aucune illusion à nous faire à cet égard. On ne ménagera plus l'Europe. La victoire du Japon sur la Chine ouvre un chapitre nouveau dans l'histoire du monde. L'Europe perdra très vite la clientèle de l'extrême Orient. M. Norman cite, dans cet ordre d'idées, plus d'une preuve des ambitions, certainement imprudentes mais enfin des ambitions japonaises, et notamment le discours d'un ministre des affaires étrangères, le comte Okuma, qui ne se contente pas de prédire publiquement à son pays les destinées les plus glorieuses, mais déclare l'Europe vieillie, condamnée, finie; oui, finie : « Elle montre déjà, dit-il, des symptômes de décrépitude; le siècle prochain verra ses constitutions en morceaux et ses empires en ruine... »

M. de Brandt est plus circonspect dans ses pronostics, mais le péril n'est pas cependant imaginaire ni très lointain à ses yeux, car affectant de ne parler que des États-Unis, — mais les États-Unis servent d'exemple, — il observe que les Américains en comprennent et depuis longtemps la gravité, et que, s'ils ont, avec les Canadiens, les Australiens et les New-Zélandais, expulsé, chassé les Chinois, comme une invasion de rongeurs, ce n'est nullement pour céder à des haines de race, mais tout simplement parce qu'ils ont eu peur de leur concurrence. Ce qui est à craindre, ce n'est pas l'invasion chinoise, c'est la substitution de l'ouvrier jaune à l'ouvrier européen réduit au chômage, à la faim.

Ceux qui jugeraient par trop sombres ces appréhensions trouveront une réfutation des argumens profonds et serrés de Pearson dans le récent livre de M. Curzon sur les problèmes du *Far East*. M Curzon voit les choses en beau, tout au moins pour ce qui concerne l'Angleterre; mais je dois dire que son meilleur, pour ne pas dire son unique argument, c'est sa foi et son éloquence, sa confiance inébranlable, enthousiaste et même grandissante dans les destinées de la Grande-Bretagne en extrême Orient. Si les autres États de l'Europe auront leur part dans ces destinées, là n'est pas pour lui la question, mais, bien loin d'être ému par les perspectives de la concurrence « formidable » des ouvriers jaunes, il voit au contraire ces ouvriers et ceux de son pays se tendre les mains à travers l'espace; il voit dans un ho-

rizon lumineux se former entre l'extrême Orient et l'Occident des liens de solidarité! Belle parole; et comment ne pas en être émerveillé, sinon convaincu?

Continuons l'exposé des faits.

Si les filatures indiennes n'appartenaient qu'à des indigènes, la lutte resterait difficile; la métropole pourrait cependant à force d'énergie la soutenir, car les Indiens n'ont su jusqu'ici fabriquer que des qualités inférieures, et l'Europe conserverait le privilège, le monopole des qualités plus fines. Mais il n'en est pas ainsi, et on peut dire que la férocité de la concurrence pousse nos industries au suicide. Si M. Brenier avait envisagé cet ordre d'idées, il serait peut-être moins optimiste. Les Indiens sont arrivés à nous imiter, à tisser des cotonnades telles qu'ils les vendent non plus seulement aux indigènes, mais aux Européens eux-mêmes, et qu'on peut les contempler à côté des échantillons de Manchester dans les plus beaux magasins de Londres, où elles sont appréciées et même à la mode. Beaucoup d'élégantes maisons de campagne en Angleterre tendent leurs murs de cretonnes indiennes, comme elles ont leurs parquets couverts de tapis fabriqués aux États-Unis avec les laines d'Australie.

Il faut dire à l'honneur de l'industrie anglaise que, loin de se décourager, sa résistance est admirable, et que pour soutenir un pareil combat elle fait preuve d'une ingéniosité, d'une hardiesse et d'une vitalité vraiment remarquables; mais la lutte est trop inégale et l'issue n'en peut être douteuse, à mon sens, parce que soit faiblesse, soit aveuglement, l'industrie anglaise, en se défendant d'une main, arme de l'autre et approvisionne ses rivaux. J'ai touché du doigt ce phénomène qui devient, hélas! très commun; j'ai vu en Écosse des industriels dont la concurrence indienne paralysait les affaires : ils avaient attendu d'année en année un relèvement des prix de vente, et en attendant, les prix baissant, marchaient à la ruine, à la ruine vraiment. On pourrait croire en effet qu'ils avaient trop de prétentions et demandaient à leur industrie des bénéfices exagérés; mais il n'en est pas ainsi; les prix tendent à se niveler dans le monde entier pour les produits de la grande industrie comme pour ceux du sol, et dans les pays où les salaires sont élevés, les fabricans doivent nécessairement réduire leurs bénéfices à la dernière limite sous peine de provoquer des grèves ou de ne pas vendre; c'est ce qui résulte d'ailleurs des enquêtes poursuivies en Angleterre à ce sujet. Des ouvriers ont déclaré que dans l'intérêt général, il n'y avait plus guère de sacrifices à demander aux patrons, qu'ils étaient allés jusqu'au bout, qu'ils avaient fait ce qu'ils avaient pu : « Nous croyons, déclare un des délégués des ouvriers anglais devant la commis-

sion du travail, nous croyons avoir serré la vis aux patrons autant qu'il a été possible (1). » Mais les ouvriers, s'ils sont maîtres de modérer eux aussi leurs prétentions, ne sont pas maîtres d'arrêter les effets de la concurrence, et les commandes venant à manquer, les industriels auxquels je fais allusion ont pris un parti extrême. Avec l'initiative et la ténacité qui caractérise la race écossaise, quelques-uns d'entre eux se décidèrent, au lieu de se désespérer, à emprunter les capitaux nécessaires pour aller transporter leurs usines aux Indes. Là, avec un petit état-major européen et des ouvriers indigènes payés à vil prix, en argent, mais très souples, ils sont vite arrivés à améliorer la fabrication locale, ou plutôt ils ont installé aux Indes de véritables fabriques européennes et ont alors vendu avec bénéfice les marchandises qu'ils ne pouvaient produire qu'à perte en Angleterre.

Leur exemple a naturellement été suivi et menace de l'être de plus en plus. Quoi de plus simple en effet. Vaincus par le marché indien ils ne se sont pas laissé abattre et sont passés du côté du vainqueur.

L'opération est fort habile à leur point de vue personnel, mais elle est désastreuse pour la métropole qu'ils vont combattre, désastreuse aussi pour la région où leurs usines restent désertes. Qu'on ne s'y trompe pas ; on parle beaucoup en ce moment dans toute l'Europe, et nous avons dit deux mots de l'émigration des capitalistes. Les émigrations ne portent pas toujours bonheur aux émigrés. Les capitalistes une fois partis, que deviendront les ouvriers ? Abandonnés à eux-mêmes, sans travail dans des villes que les capitaux auront fuies, que feront-ils? Il ne manque pas dans l'histoire du siècle dernier de précédens pour nous renseigner.

Si la concurrence du moins s'arrêtait! mais non; après les États-Unis, l'Amérique centrale, l'Amérique du sud, l'Australie, le Cap, les Indes, après les Indes le Japon, après le Japon la Chine... Et l'ouverture de tout nouveau foyer de production amènera chaque fois, fatalement, dans l'ensemble du monde un nouvel avilissement des prix. L'Afrique, il est vrai, tient en réserve des débouchés, et c'est pourquoi nous montrerons plus tard la colonisation du continent noir comme une ressource, si toutefois cette colonisation est raisonnablement entreprise, mais en Afrique même l'industrie européenne n'en aura pas moins à soutenir de rudes combats contre ses concurrens aux aguets, et ses chances de triomphe seront médiocres si elle est affaiblie par des défections, si nos capitaux se déplacent pour aller fon-

(1) Lavollée, p. 230.

der dans les pays où les moyens de production sont très avantageux, en Russie par exemple, dans l'Amérique du sud, au Japon, en Chine, des fabriques rivales des nôtres.

C'est ce qui s'est passé aux Indes, c'est ce qui se passe au Japon, c'est ce qui va se passer en Chine : et déjà les résultats de ce déplacement de la production industrielle sont très sensibles, bien que nous ne soyons qu'au début de l'évolution ; ils s'accusent avec netteté dans le ralentissement des affaires en Angleterre. Nous avons parlé tout à l'heure de la diminution des exportations de cotonnades en extrême Orient, mais cette diminution est générale. Le mouvement du commerce anglais, après avoir atteint le chiffre énorme de 18 milliards 776 millions en 1870, a subi un temps d'arrêt; il est tombé au-dessous de 17 milliards. L'exportation générale des produits britanniques est tombée de 6 milliards 738 millions en 1890 à 5 milliards 396 millions en 1894, soit de plus d'un milliard, 1 milliard 342 millions en quatre ans! C'est beaucoup. N'est-ce qu'une diminution momentanée?

Pour en juger, quittons l'Europe, l'Amérique, l'Australie, les Indes, dont nous avons assez parlé, et portons nos regards sur le Japon, dont nous n'avons fait mention qu'incidemment jusqu'ici.

III

M. de Brandt estime que les Chinois sont bien supérieurs aux Japonais, qu'ils sont plus sûrs, plus intelligens, qu'ils ont plus de fond, et que l'hégémonie leur appartiendrait en Asie si tous les progrès, tous les actes même de l'administration la plus élémentaire, n'étaient pas rendus impossibles par les abus dont s'enrichit ou se nourrit un peuple de fonctionnaires sans scrupule, livrés à eux-mêmes au milieu de la désorganisation qu'ils ont bien soin d'entretenir puisqu'ils en profitent.

Il faut rendre cependant aux Japonais cette justice qu'ils savent se conduire et se conduisent non seulement avec beaucoup d'habileté, mais avec esprit. Le ministre du Japon en Angleterre prononçait récemment à Londres un discours dont l'ironie discrète, mais transparente, est très significative. Il adressait au commerce anglais toutes sortes de complimens ; il reconnaissait que l'industrie japonaise naissante faisait du tort à ce commerce, mais il ajoutait que les importations anglaises représentaient encore un chiffre élevé, et, bien loin de s'en plaindre, il disait : « Vos importations sont les bienvenues au Japon, elles ne nous font pas concurrence, elles nous sont utiles, elles nous fournissent des marchandises

que nous ne consommons pas. » Cela voulait dire, si j'ai bien compris : elles nous fournissent des rails, des machines, des locomotives, des bateaux, des métiers, des outils, en un mot, des marchandises qui servent à développer la production japonaise et dont on n'aura plus besoin dans peu d'années, car elles nous apportent de véritables armes défensives à l'aide desquelles nous arrêterons rapidement l'importation des produits européens. Un autre Japonais faisait encore cette réflexion plus expressive peut-être : « Je ne comprends pas l'intérêt puéril qu'on attache en Europe à obtenir de nous des réductions de droits de douane sur des marchandises qui, bientôt, ne seront plus du tout importées au Japon !... »

Oui, le Japon a l'intention légitime et très louable de se suffire à lui-même, et ce qui était vrai la veille de la guerre l'est encore plus et beaucoup plus au lendemain de la victoire. On a pu mesurer ses progrès déjà, par ce qui précède ; mais ce n'est pas assez ; il faut lire, pour avoir des notions précises en même temps que des impressions plus vives, le rapport de notre consul général à Yokohama sur l'Exposition de Kioto ; il faut avoir suivi cet observateur attentif et clairvoyant dans ses visites à la galerie des Machines, aux pavillons de l'Industrie, de l'Agriculture, des Forêts, des Produits maritimes, des Beaux-Arts, des Postes et Télégraphes, des Charbonnages, etc., pour comprendre comme lui « avec quelle rapidité marche le Japon dans la voie qu'il s'est résolument tracée il y a vingt-cinq ans (1). »

Quatre expositions déjà se sont succédé à Kioto depuis vingt ans. La première date de 1877, la seconde de 1881, la troisième de 1890, la dernière de 1895. Les progrès réalisés d'une exposition à l'autre sont tels qu'on peut se demander si on rêve en les constatant. Qu'est devenu le Japon légendaire de notre jeunesse, la terre privilégiée des chrysanthèmes et des azalées, patrie des fleurs rares et des chefs-d'œuvre raffinés ? L'énergie, l'ambition vivace de ses habitans sont en train d'en faire une usine.

Mais non, je calomnie les Japonais ; ils n'ont pas maltraité la nature qui les favorise ; ils ne nous empruntent que les moyens de tirer tout le parti possible des dons qu'elle leur prodigue, sans la gâter, assure-t-on...

« Au point de vue purement agricole, écrit M. Klobukowski, nous n'avons plus rien à apprendre aux Japonais. Ils se sont servis de nos machines, ils ont profité de toutes nos études, de notre expérience... Ils ont tiré de leur sol fertile un excellent parti, et

(1) Notre ministère du Commerce, — je signale cette innovation heureuse et hardie avec l'espoir qu'elle ne restera pas sans suite, — n'a pas craint de mettre en vente ces publications consulaires : c'est un progrès dans notre pays de routine, on l'ignore trop ; on peut les acheter à la librairie Paul Dupont pour quelques centimes.

l'on peut dire qu'ils ont transformé leur territoire en véritables jardins bien entretenus, et d'un aussi riant aspect que les plaines de la Beauce et les environs de Paris. »

Au point de vue industriel, entrons dans la galerie des Machines. Une puissante dynamo, de la compagnie japonaise Shibaura, distribue la force et donne le mouvement. Partout des métiers européens sont en action, depuis les modèles classiques et consacrés jusqu'aux plus nouveaux, tricoteuses, fileuses, cardeuses, machines à imprimer les tissus, à compter les fils, etc. Dans un coin figurent modestement des métiers de notre connaissance, le métier Jacquard fabriqué au Japon, très bien exécuté et « d'un bon marché dérisoire ». Rien ne manque; la bicyclette elle-même est largement représentée; la bicyclette fabriquée aussi au Japon, lourdement encore, mais au prix de 85 piastres, en argent, environ 200 francs, grâce au change, tandis qu'une machine importée d'Amérique ou d'Europe coûte beaucoup plus; et ce prix de 200 francs diminuera avec le poids, car les Japonais, plus avancés que nous, ont déjà tiré grand parti du nouveau moyen de locomotion et l'ont adopté dans les services publics de la poste, de la police, comme dans l'armée.

Bien entendu on continue à importer beaucoup d'articles européens ou américains, mais ainsi qu'on l'a vu plus haut, des articles *qu'on ne consomme pas*, des articles qui servent soit de modèles, soit de producteurs, et qui permettent au Japon d'arriver plus rapidement à faire une concurrence victorieuse à l'Europe et à l'Amérique. Ainsi l'importation des locomotives a quintuplé dans ces dernières années, comme l'importation des rails, des dynamos; celle des métiers pour filature vient d'atteindre le chiffre le plus élevé qu'on ait eu à constater jusqu'à présent: 2 858 351 yens, soit environ 15 millions de francs. C'est l'Angleterre qui les importe en majorité par l'intermédiaire de la maison Hicks Hargreave et C°, l'Angleterre toujours imprévoyante du lendemain et trop avide, l'Angleterre qui fait concurrence à l'Angleterre, car il est clair que l'importation des métiers anglais tuera l'importation des cotons anglais au Japon, des cotons anglais et du reste... Continuons.

Les Japonais mettent tout en œuvre pour encourager ces imprudences; ils constituent *par milliers* les sociétés financières ayant en vue le développement de la production indigène au moyen des machines et des procédés européens; oui, *par milliers;* on comptait 4 523 sociétés en 1893. La baisse de l'argent et l'avilissement du taux de l'intérêt en Europe ont favorisé à tel point le placement des capitaux en extrême Orient, que le 15 février 1893, il s'était fondé au Japon un millier de sociétés nouvelles

créées en moins de six mois, au capital d'environ 280 millions de francs, et que ce chiffre avait plus que doublé en juin 1895, et cela avant la guerre... Que sera-ce à présent?

Il serait plus aisé d'énumérer ce que les Japonais n'ont pas entrepris que d'essayer de parcourir le champ vraiment sans limite où leur initiative prétend s'exercer. Ils ont, bien entendu, l'éclairage électrique; un réseau de tramways électriques a été créé à Tokio; ils étudient non seulement les moyens d'atteindre du premier coup le dernier degré du perfectionnement mécanique dans leurs filatures, qui ne sont pas encombrées comme les nôtres d'un matériel vieilli qu'il nous faut bien utiliser, mais encore les moyens d'installer des hauts fourneaux, des forges, des aciéries. Et nous les aidons! Nous les armons, nous les instruisons, nous leur vendons nos procédés, nos machines, nous leur envoyons nos chefs d'ateliers! Et pourquoi, sous notre direction, avec nos conseils, avec notre aide, ne réussiraient-ils pas à nous imiter dans une industrie comme dans l'autre, ces Orientaux si adroits, si fins, qui ont fondu, sculpté, tissé, peint ou brodé tant de chefs-d'œuvre que nos amateurs les plus éclairés se disputent?

Allons-nous prendre notre parti de n'importer en Extrême-Orient, comme on l'a dit, que des idées? Faudra-t-il désormais nous contenter du noble rôle de l'inventeur dont les découvertes n'enrichissent que son prochain? Nous inventerons le télégraphe, le téléphone, etc., mais les Japonais fabriqueront les appareils, les poseront chez eux et finiront par les exporter...

Ils ont le fer, la houille.

La houille! Quelle révolution n'a pas accomplie déjà ce grossier minerai? Que serait l'Angleterre aujourd'hui sans le charbon? Le charbon a créé des usines, des villes, des flottes, des colonies; ce n'est pas les machines seulement, c'est tout un peuple qu'il a mis en mouvement, et dont il a quintuplé la force active. Mais si ce même charbon se trouve ailleurs et se répand à la place du charbon anglais dans le monde, voilà l'industrie, la navigation anglaises qui reçoivent une atteinte de plus. Or il s'en trouve et en abondance en Amérique, et en Australie, et en Asie. En Asie, nous savons ce qu'on en extrait déjà au Tonkin, et on peut prévoir ce qu'en fournira la Chine. Quant au Japon, deux chiffres suffiront pour donner un aperçu de l'importance de ses ressources à cet égard et de l'activité de son exploitation. Le seul port de Moji, exceptionnellement bien situé, il est vrai, a exporté ou fourni à des navires étrangers, en 1890, 106 845 tonnes. En trois ans, ce chiffre a quadruplé, passant de 100 000 à 400 000 tonnes (430 000); et dans ces chiffres ne sont pas compris les chargemens effectués

sur des navires japonais, chargemens évalués à 500 000 tonnes, ce qui donne pour un seul port un total d'un million. Le nombre des navires entrés à Moji pour y prendre un chargement ou y faire du charbon a été en 1893 de 350 bâtimens étrangers et de près de 5 600 bâtimens japonais. 5 600 ! J'emprunte ces indications à un autre rapport officiel tout récent (1895) celui du vice-consul de France à Kobé, le port rival, et rival heureux, du port de Yokohama.

La baisse de l'argent, écrit également ce fonctionnaire, a stimulé les exportations du Japon en général, mais pour celles du charbon, elles se sont surtout développées à la faveur « des grèves désastreuses qui ont sévi en Angleterre l'année dernière. » Nous reviendrons sur cette note grave que nous relevons en passant; ce que nous exposons quant à présent ce sont les faits, et ce qui est certain, ce que nous avons déjà constaté en parlant de Bombay, c'est que le charbon japonais a dépassé non seulement Singapour, mais les Indes, et qu'il s'expédie jusqu'à Aden. Quant aux Indes, sa consommation a atteint 116 000 tonnes et les expériences faites ont été si satisfaisantes qu'on peut s'attendre à voir le charbon japonais, dont la consommation est de 8 pour 100 plus forte que celle du cardiff, mais dont le prix de revient *à Bombay* est de 50 pour 100 moins cher, faire dorénavant dans les usines indiennes une concurrence sérieuse au charbon d'Angleterre. Le cardiff, écrit M. de Brandt, et, sur ce point encore, l'unanimité des témoignages est complète, est devenu un combustible de luxe et n'est plus acheté au Japon que par la marine de guerre étrangère. Entre les charbons d'Australie, ceux du Tonkin et du Japon, il aura bien de la peine à se conserver une place.

M. Klobukowski écrit de son côté : « Le charbon japonais, grâce à la baisse de l'argent, envahit peu à peu tous les marchés asiatiques et a même pénétré aux États-Unis, à Vladivostock, en Australie. » Enfin M. de Brandt encore, — nous multiplions à dessein nos références, pour bien attester ce que nous avons dit au début quant à l'unanimité de tous les représentans de l'Europe en face des signes manifestes du péril qui nous menace, — M. de Brandt cite à l'appui de son opinion personnelle une déclaration de l'Institut colonial britannique, d'après laquelle plusieurs grandes compagnies de navigation auraient fait avec le Japon des contrats pour leurs approvisionnemens de charbon, et se feraient livrer par centaines de milliers de tonnes, à Singapour, le charbon japonais à 5 dollars et demi la tonne, c'est-à-dire 12 à 15 francs, tandis qu'elles payaient 25 francs celui qu'elles faisaient venir auparavant d'Angleterre.

Tout s'enchaîne; l'exploitation de la houille développe la navigation japonaise, qui, à son tour, encourage les exportations de charbon. Le chiffre de 5 600 bâtimens japonais fréquentant le port de Moji est à retenir, d'autant plus que, depuis la guerre, le Japon augmente sa flotte. C'est là encore un des buts qu'il poursuit : développer sa navigation indigène, au point d'éliminer peu à peu de l'Extrême-Orient les pavillons européens. Dans cette vue rien n'est épargné; les armateurs, les industriels japonais se coalisent, et « boycottent » ceux d'entre eux qui essaient de résister; certaines marchandises importées par navires étrangers paient des surtaxes; le coton, par exemple; tout commerçant japonais qui fait venir du coton de Bombay par navire étranger paie une très forte amende; la navigation indigène au contraire est encouragée. Enfin les sociétés de navigation font bien les choses et ne craignent pas de s'imposer de lourds sacrifices. Tout est conçu en grand. Les Japonais ont pris modèle non pas seulement sur l'Europe, mais sur ce qu'il y a de plus moderne en Europe et aux États-Unis. La Nippon Yusen Kaisha est une compagnie des plus importantes. Bientôt peut-être nous verrons flotter dans nos ports son pavillon. Elle compte 47 paquebots, dont plusieurs éclairés à la lumière électrique, aménagés avec grand luxe et faisant de longs voyages déjà. Elle a commencé même à faire concurrence à nos Messageries, mais surtout à la compagnie anglaise Péninsulaire et Orientale, en créant un service bimensuel du Japon à Bombay. Avant peu, dit-on, elle aura organisé un service régulier reliant Yokohama à l'Australie, à l'Europe et à l'Amérique. L'ouverture du canal de Suez a favorisé la mise en valeur et l'émancipation économique de l'Asie : le percement de l'isthme de Panama attirera sur nous directement une véritable invasion des bâtimens et des produits de l'extrême orient...

Mais n'insistons pas, nous en avons dit assez pour qu'on sente combien trois des principales industries européennes, celles des transports, des cotonnades et de la houille, sont menacées. Avons-nous fini ? Pas encore.

Les fers sont en Extrême-Orient dans la période naissante; l'importation des aciers d'Europe ou d'Amérique continuera à s'effectuer jusqu'au jour où les aciéries japonaises fonctionneront. Des établissemens métallurgiques européens sont déjà installés, d'autres en voie de s'établir, non seulement au Japon, mais en Chine. Nos paquebots trouvent là-bas des docks et des ateliers qui leur permettent d'entreprendre sur place les réparations qu'on avait réservées jusqu'ici pour le retour et qui échappent ainsi à notre industrie. M. de Brandt croit que le fer se trouvera de

plus en plus en abondance au Japon, et déjà les usines indigènes y font concurrence aux importations étrangères. Les Belges, qui ont mis en mouvement plus d'une usine en Russie et ailleurs, ont installé une fonderie importante à Hang-Kéou sur le fleuve *Yang-tse-Kiang*, et cette fonderie, qui n'était autre qu'une annexe des établissemens, Cockerill de Seraing, serait passée, dit-on, au compte de la maison Krupp, laquelle ne tarderait pas à être suivie de près par les maisons Schneider, Armstrong, etc. Des missions s'organisent en effet en Europe en vue d'établir principalement en Chine des succursales de nos grandes industries. Pour ce qui nous concerne, la Chambre de commerce de Lyon, et d'autre part les maîtres de forges de France, auraient envoyé des délégués étudier de près la question. On ne l'étudiera jamais trop; nous ne pouvons laisser nos concurrens agir et nous abstenir; mais que l'Europe ne se laisse pas trop entraîner, ou plutôt qu'elle s'instruise de l'exemple de l'Angleterre, et, s'il en est temps encore, qu'elle prenne garde de ne pas forger elle-même, en vue d'un bénéfice éphémère, les armes qui doivent la frapper.

Si l'importation des marchandises européennes « qu'on ne consomme pas » se maintient et même augmente au Japon, en revanche on voit baisser sensiblement et disparaître les autres. Les bières allemandes dont les Japonais étaient friands se fabriquent maintenant dans le pays. On a fondé à Osaka une raffinerie de sucre, une autre à Nahégama au capital de 750000 dollars. Les chapeaux, les casquettes constituaient un article considérable d'importation de l'Angleterre; les Japonais les imitent et les confectionnent à si bas prix qu'ils les exportent à présent. De même pour les flanelles dont l'Allemagne faisait un commerce rémunérateur.

Rappelons que les Japonais profitent non seulement du bas prix de la main-d'œuvre et des frais généraux de production, non seulement de la dépréciation de l'argent, mais encore des découvertes européennes que les brevets d'invention, les marques de fabrique protègent insuffisamment. Moyennant une très légère modification introduite dans le mécanisme d'un métier européen, qu'ils n'achètent que pour le copier, ils s'approprient, dit-on, la machine tout entière, l'avantage de la fabriquer, de la vendre et de l'exploiter. C'est en partie pour ce motif que les cotonnades japonaises font victorieusement concurrence à celles de l'Inde, tissées avec des machines déjà plus anciennes.

Mêmes avantages pour les filatures japonaises de soie et celles de laine. Le coton nous touche moins en France qu'il n'intéresse l'Angleterre mais il n'en est pas ainsi pour les tissus de laine. Le Japon ne néglige rien non plus dans cette voie; il a

même un allié naturel, l'Australie, qui vit sur la toison de ses moutons et qui, naturellement, cherche à trouver le plus près possible un marché régulier pour y vendre ses laines. L'Australie disposait des États-Unis, qu'elle a mis à même de fabriquer ainsi les tapis européens que nous avons vu vendre à Londres; elle est en train de découvrir le Japon, et d'apporter à l'activité déjà suffisante de ce jeune peuple un stimulant de plus, l'ambition d'enlever à l'Europe le commerce des tapis, des étoffes de drap et des lainages. « Une mission australienne semi-officielle s'est rendue récemment à Tokio afin de s'entendre avec les autorités sur les moyens de développer les transactions entre les deux pays... » L'Australie espère, concurremment avec la Chine, importer au Japon les laines brutes que les Japonais fileront, tisseront, et vendront chez eux d'abord, ailleurs ensuite, à la place des nôtres.

Ces rapprochemens entre les nouveaux mondes et l'Extrême-Orient, entre les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Chine et le Japon auront des conséquences que nous n'avons pas encore mesurées, mais dont la plus certaine sera de laisser les producteurs européens à l'écart, isolés, tandis que les échanges se multiplieront directement entre de gigantesques producteurs et des industriels qui, récemment encore, n'existaient pas ou ne comptaient à nos yeux que comme consommateurs.

Voici dans quelle proportion le Japon a acheté des laines d'Australie de 1891 à 1894.

En 1891.	158000	yens (le yen vaut au pair 5 fr. 16).
En 1892.	169000	—
En 1893.	247000	—
En 1894.	380600	—

« Aussi, écrit notre consul, l'opinion publique japonaise réclame-t-elle aujourd'hui comme une nécessité d'ordre général la création de lignes subventionnées desservant les grands ports d'Amérique et *surtout d'Australie.* »

Pour les cotons et pour la houille l'effort est fait; il commence seulement pour la laine. Préparons-nous à la résistance et comprenons bien surtout qu'à présent ces questions intéressent toute l'Europe et non l'industrie seulement. Même les gens de lettres et les artistes souffriront d'une crise qui paraît ne menacer que la terre ou que l'usine; car si la laine baisse comme le blé, l'argent manquera pour les faire vivre; les directeurs de théâtres, les entrepreneurs d'expositions ne voudront plus courir le risque de faire connaître leurs chefs-d'œuvre à un public trop réfractaire, trop appauvri. Le temps est venu où chacun de nous doit com-

prendre qu'il faut à tout prix aider notre production nationale à se soutenir pour que chacun de nous puisse continuer à vivre tant bien que mal, sinon comme auparavant.

Le Japon, tout en s'attaquant à la fabrication et à la vente des grands produits de consommation, ne dédaigne pas non plus les petits. Il apporte, au détriment des États-Unis, de la Suisse, de l'Allemagne et de la France, des ravages dans le commerce des horloges, des pendules, et même des montres. « Une transformation complète est à la veille de s'opérer dans le commerce de l'horlogerie au Japon. Dans le courant de 1893, une compagnie américaine s'est formée pour établir à Yokohama une grande fabrique de pendules et de montres, avec un matériel perfectionné acheté aux États-Unis et tout un personnel américain... Des capitalistes japonais sont alors entrés en négociations avec la compagnie... et il est probable que l'on verra cette année l'entreprise projetée passer aux mains des Japonais... »

Et c'est ainsi qu'on voit baisser, puis disparaître, par l'effort des principaux intéressés eux-mêmes, les importations les plus florissantes d'Europe et d'Amérique au Japon, et le prix des pendules avili descendre jusqu'à trois francs! Nous verrons bientôt, jusqu'au fond même de nos campagnes, ces pendules prendre la place des nôtres qui resteront dans nos magasins remplis de marchandises, vides d'acheteurs et d'ouvriers.

La fabrication des allumettes japonaises a pris un développement extraordinaire; depuis dix ans, elle a décuplé. D'un bon marché vraiment inattendu, les allumettes japonaises sont mauvaises, — plus mauvaises qu'en France? je n'en sais rien, — mais elles sont rangées dans des boîtes qui imitent à s'y méprendre celles d'Europe, et elles se vendent par millions de grosses, trouvant tant en Extrême-Orient, en Australie, aux États-Unis qu'en Autriche « un immense débouché ». Elles se vendent moins d'un centime la boîte, deux boîtes presque pour un centime, 90 centimes la grosse de 144 boîtes.

Et les parapluies! Mais qui donc achètera des parapluies japonais? personne en Europe, pense-t-on, si ce n'est pour décorer un atelier, une salle de bal ou un magasin. C'est une erreur, car les Japonais fabriquent des parapluies européens, et dans ces mêmes conditions fantastiques que les pendules et les allumettes. Ils en pénètrent l'Extrême-Orient tout entier. Les parapluies, dans l'exposition de Kioto, valent une mention spéciale : en 1883, le Japon en exportait déjà 75745; dix ans plus tard seulement, en 1893, ce chiffre s'élève à 1531828; il atteint aujourd'hui et dépasse 2000000. Le parapluie européen du Japon fait fureur jusque dans l'intérieur de la Chine; on le vend en Russie, aux

États-Unis. Il coûte aussi bon marché que les pendules; les plus ordinaires, les plus appréciés ne coûtent pas beaucoup plus d'un franc pièce!

Le Japon fabrique aussi des parapluies de premier choix; les fabricans d'Osaka sont nombreux, celui de Tokio est célèbre; il a probablement imité et perfectionné les procédés de la réclame américaine. « Suzuki, *rue Tachibana* », nul ne doit ignorer cette adresse en extrême Orient.

Parlerons-nous du papier? Cela va sans dire, et non du papier japonais, mais bien du papier d'Angoulême, du papier anglais, et du papier pour tenture! et des simili-tapisseries, et des cuirs « imitant les cuirs de Cordoue! » et des malles, des « Gladstone bags »... et la verrerie, verrerie de Venise, de Bohême, et la céramique, la poterie, la faïence, la porcelaine, expédiée pour rien, en guise de lest et vendue pour rien dans nos magasins, et les chaussures, les courroies, les couvertures, les balances, les lampes; et les bouchons, les couvertures, les mouchoirs, la lingerie, les boutons de métal, les broderies, les cigarettes rangées comme les allumettes dans des boîtes européennes ou américaines, et la parfumerie, le savon, les plumes, le lait... tout enfin, tout, jusqu'au ciment de Portland!

Tout cela n'arrive pas encore, sauf exception, en Europe, mais se vend de plus en plus sur les marchés qui appartenaient à l'Europe, et dans les colonies européennes elles-mêmes, au détriment des produits métropolitains.

Donnons rapidement un aperçu de la situation qui est faite par exemple à la colonie anglaise de Singapour. Nous avons parlé de la place qu'y ont prise les charbons japonais : cela est frappant et il en est de même pour beaucoup d'autres produits. Singapour était en quelque sorte la porte anglaise de l'extrême Orient, c'est là que se ravitaillaient nombre de bâtimens européens et qu'ils échangeaient leur chargement : aujourd'hui cette porte est en train de passer aux mains du commerce japonais.

Rien ne permet mieux de se rendre compte de ce qu'ont perdu les Anglais dans leurs colonies par le fait de la concurrence locale ou japonaise que les chiffres suivans extraits d'un rapport de notre consul à Singapour daté de 1895.

De 100 000 dollars (1), les importations de parapluies anglais

(1)	1890	1891	1892	1893	1894
	—	—	—	—	—
	dollars.	dollars.	dollars.	dollars.	dollars.
Angleterre. . .	104 463	115 585	87 853	38 653	2 115
France.	16 289	52 610	35 795	62 115	46 599
Japon	180	1 665	320	74 843	268 666

sont tombées à 2000 en quatre ans. Celles des Japonais se sont élevées d'environ néant à 268000.

Pour les allumettes c'est le même bouleversement. En 1891, les Anglais en importaient pour 121000 dollars; en 1895 ils n'en importent plus que pour 2000. Les Japonais, en revanche, en importaient pour 31000 dollars en 1891; ils en importent aujourd'hui pour 451000.

La progression est non moins sensible pour les importations de cotonnades qui passent de 21000 à 380000 dollars; elle est sensible aussi pour les soieries, qui s'élèvent de 1300 dollars à 46000, la bonneterie, de 1400 dollars à 191000; l'ébénisterie, l'horlogerie, la verrerie, la chapellerie, etc.

Même observation pour d'autres marchés d'Extrême-Orient.

Le consul général d'Angleterre à Bangkok, dans un rapport tout récent, constate que « le Japon a récemment conquis le marché du Siam pour différens articles de bas prix : allumettes, parapluies, bière, » et il ajoute : « on craint que progressivement d'autres articles ne viennent à échapper au commerce de l'Europe. »

Ce qui est évident pour l'Angleterre, parce que la démonstration s'appuie sur des chiffres considérables, ne l'est pas moins pour d'autres pays : Russie, France, Allemagne, Espagne, États-Unis, Australie même. Le Japon, puis la Chine, se servent du concours des uns et des autres, il est vrai, mais *pour arriver plus sûrement à se passer de tout le monde.*

M. Renan entendait un jour vanter devant lui les beautés et les séduisantes promesses des diverses grandes lignes de chemins de fer qui, soit au sud, soit au nord, doivent relier l'Europe à l'Asie; il écoutait sans interrompre, la tête penchée et en souriant, comme d'habitude; mais quand le brillant tableau fut terminé, il dit seulement : « Oui, ce sera très beau... si ce n'est pas le grand chemin de l'invasion. » Il revint ensuite sur cette crainte et se mit à parler de Tamerlan.

Je ne crois pas, je le répète, que nous ayons à redouter ce péril parce que les populations de race européenne ont en elles quelque chose qui vaut beaucoup mieux que le nombre pour résister à une invasion, et ce quelque chose c'est une belle et noble intelligence, supérieure de mille coudées à l'habileté technique la plus développée; elles ont en outre un grand courage, l'habitude et le goût des armes : elles ont tant lutté, tant lutté pour défendre soit leur sol, soit leurs libertés, soit leur religion; tant lutté et si vaillamment, que l'héroïsme en elles est atavique et ne disparaîtra, s'il peut disparaître, qu'après des siècles; non, l'invasion des hommes jaunes n'est pas à craindre, et ce n'est pas

là sans doute ce que voulait dire Renan, c'est l'invasion de leurs produits, et c'est bien pire, car l'invasion des hommes jaunes stimulerait notre énergie, tandis que l'invasion de leurs produits nous décourage, nous mécontente et nous divise; elle réduit à l'oisiveté et à la misère des armées entières d'ouvriers dont elle fera nécessairement des révoltés et qui seront les vraies armées, les irrésistibles armées de destruction, si on n'y prend garde. Je reviens à dessein sur ces perspectives très sombres : le moment est venu d'y penser, il faut aviser; et comment prévenir le danger si on n'ose pas le regarder en face, le mesurer? Ne craignons pas de le répéter, nous fermons les yeux; c'est là jusqu'ici notre seul système de défense...

Nos concurrens profitent de tout, sans rien négliger; et presque tout les favorise; nous n'avons pour nous que notre habileté traditionnelle, notre goût, notre science, un long passé d'efforts accumulés, mais dont les résultats peuvent aujourd'hui rapidement s'acquérir grâce à la machine-outil qui a dépouillé l'ouvrier européen de l'inappréciable héritage d'un savoir professionnel, d'une force acquise au prix d'efforts suivis et répétés depuis des siècles; oui, presque tout favorise nos concurrens.

Prenons les grèves : incontestablement elles ont toutes ou presque toutes pour cause première la concurrence. Le charbon du Japon fait baisser le charbon de Cardiff, comme le blé ou les cotonnades orientales font baisser le blé et les cotonnades d'Europe et du monde entier. Or les grèves provoquées par la production du Japon profitent à qui? à la production du Japon. C'est le Japon qui sème et qui récolte. Tout profit pour lui, toute perte pour nous. En effet, tandis que la grève arrête la vente des produits européens, les produits japonais prennent leur place. Cela est fatal, inévitable, et d'ailleurs nettement constaté. Sur ce point encore l'unanimité des agens européens est absolue. La grève des mineurs anglais a ralenti l'importation des charbons de la métropole à Bombay, écrit notre consul dans cette ville, et *en même temps* les charbons japonais ont fait leur apparition.

Si du moins la Chine nous restait, comme on l'imagine, et nous offrait, avec ses 400 ou 500 millions d'habitans un inépuisable marché, nous serions rassurés; mais il est à craindre que la Chine ne suive l'exemple du Japon et qu'elle n'ait la prétention de nous vendre, elle aussi, des produits similaires des nôtres, dès qu'elle le pourra, au lieu de nous les acheter. Les progrès de l'industrie nous réservent aussi tant de surprises! notre colonie d'Indo-Chine elle-même ne se trouve-t-elle pas faire concurrence à notre agriculture avec un produit qui semblait pourtant bien inoffensif, le riz. A combien d'entre nous les importations de ce

petit grain qui se manipule, se transforme ou bien se conserve si aisément paraissaient-elles sans aucun danger il y a quelques années? Et cependant quelle erreur ! on connaît la difficulté. Nous y avons déjà fait allusion plus haut (1).

Si la Chine, grâce à des efforts bien intentionnés plus que réfléchis de l'Europe, si la Chine arrive à développer ses ressources, elle sera dans une situation plus favorable que le Japon pour nous faire concurrence, parce que ses populations sont beaucoup plus nombreuses et, assure-t-on, fournissent des ouvriers supérieurs et plus sobres encore s'il est possible.

Le Japon aussi a ses charges; élevant ses impôts, il élèvera ses salaires; il les élève déjà; ce qui est vrai pour l'Angleterre et pour l'Europe, l'est tout autant et davantage en Extrême-Orient. On ne vit pas impunément au-dessus de ses moyens, comme c'est la tendance universelle de notre temps, et c'est une ambition très belle, mais dangereuse, pour un peuple jeune que de vouloir posséder tout à la fois une puissante flotte et des armées. Cela coûte cher, et surtout cela mène plus loin qu'on ne pense peut-être; on emprunte, inévitablement; on multiplie les monumens, les fonctionnaires, etc., comme nous avons fait peu à peu. Et si la Chine produit à meilleur compte encore que le Japon, c'est le Japon à son tour qui ne pourra plus faire face à ses obligations; ses industriels seront obligés d'aller, ils vont déjà exploiter en Chine les salaires plus bas que chez eux; ils se feront comme nous, comme les Américains, concurrence à eux-mêmes, et ainsi, pour l'Europe le remède sortira peut-être de l'excès du mal. Mais ce remède, le krach du Japon, le krach de nos rivaux, est hypothétique, tandis que le péril est certain.

Nos capitaux, les capitaux européens se tournent du côté de la Chine; ils ont pris cette direction. Nous avons parlé des missions qui s'organisent partout, depuis la dernière guerre et le traité sino-japonais. Le Comité des Forges de France fusionné avec le Comité des Houillères a consacré 500000 francs, dit-on, pour aller faire étudier les moyens de créer en Chine des industries, aujourd'hui que les étrangers sont admis à y établir des manu-

(1) Les riz provenant de nos colonies sont naturellement exempts de droits à leur entrée en France, tandis que les riz étrangers paient 3 francs les 100 kilos. Il est tout simple que nous favorisions nos colonies. Elles en profitent. A la faveur de ce régime, l'importation des riz indo-chinois, qui n'était que de 2630 tonnes en 1889, a dépassé 73000 tonnes en 1893. En quatre ans elle est devenue environ trente fois plus considérable. Et que résulte-t-il de ce développement? C'est que nos paysans ne vendent plus leurs pommes de terre, parce que ces riz sont transformés en glucose et en amidon, de même que la pomme de terre; mais comme ils sont à bas prix, peu encombrans et ne se gâtent pas dans les magasins, ils sont assurés de la préférence, et notre dernière récolte de pommes de terre est encore en tas dans les champs et dans les granges, où elle germe et s'avarie.

factures. « Toute l'Europe s'en mêle, et si nous n'y allons pas, me disent des industriels français, la place sera prise par d'autres : c'est à qui, en Europe, va s'efforcer de créer en Chine des industries rivales des nôtres... »

Un autre s'exprimait ainsi :

« Depuis des années, l'Europe semble s'être appliquée à développer dans le monde entier, avec ses capitaux, une population industrielle qui produise plus que nous à meilleur marché. » Que n'ont pas tenté déjà les Anglais à Shanghaï? Des Européens qui ont réalisé là-bas de grandes fortunes en commençant par faire venir d'Europe du charbon, des navires, etc., ont construit à présent des filatures, et, changeant de rôle, vendent des produits que fabriquent pour eux les Chinois. Aussi entendons-nous prédire de tous côtés un grand avenir à Shanghaï. Le *Times* voit dans ce beau port, où les Européens ont si bien su mettre à profit la main-d'œuvre indigène, le Manchester et le Liverpool de l'extrême Orient. M. H. Norman déclare qu'il se présente à première vue au voyageur sous un aspect plus imposant que New-York et San Francisco. Je le veux bien, mais, s'il en est ainsi, que deviendront les Manchester et les Liverpool du vieux monde, quand les Yokohama, les Shanghaï et les Bombay, sans parler des Chicago, des Melbourne et tant d'autres cités immenses et nées d'hier, et créées par nous, auront pris tout à fait leur place?

Il n'est guère besoin de savoir lire entre les lignes pour deviner les appréhensions qu'éprouvent, pour le commerce de leur pays, les représentans étrangers qui ont quelque expérience et qui réfléchissent. Les impressions de M. Hannen, consul général d'Angleterre à Shanghaï, invoquées par M. de Brandt à l'appui de son opinion, sont décisives ; il voit les filatures chinoises s'élever autour de lui comme par enchantement, et Shanghaï devenir non plus un port seulement et une magnifique escale, mais *un grand centre industriel* qui fera tort à ceux du Lancashire, « la Chine pouvant produire à bien meilleur compte à cause de la dépréciation de l'argent. » Et il faut tenir compte de l'extrême réserve qui s'impose à des agens dont les rapports sont publiés. Non seulement ils sont tenus à beaucoup de ménagemens concernant le pays de leur résidence, mais ils doivent aussi et par-dessus tout éviter les conclusions trop pessimistes, trop personnelles. Allemands, Anglais ou Français, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, les fonctionnaires ne vont pas volontiers jusqu'au bout de leur pensée ; ils craignent de heurter l'opinion courante, ou simplement celle de leurs chefs, et de s'exposer à quelque disgrâce en signalant, avant l'heure où tout le monde les entrevoit, des dangers nouveaux qu'ils pressentent.

Un autre agent anglais, M. Jamieson, ne craint pas cependant, lui non plus, d'écrire (et encore une fois la netteté de tous ces témoignages me frappe autant que leur unanimité) : « La Chine, longtemps arriérée dans son essor industriel, s'éveille à son tour... Mes constatations sont vraiment inquiétantes... » La différence énorme entre les conditions économiques permet à l'industriel de l'Extrême-Orient de *vaincre sans effort* celui de l'Occident qui lutte de son mieux. Et M. Jamieson confirme tous les chiffres, toutes les appréciations que j'ai cités plus haut; il les présente même sous un jour beaucoup plus sombre, montrant les anciennes industries anglaises couvrant avec peine leurs frais ou même accusant des pertes sensibles, tandis que des industries nouvelles et rivales surgissent rapidement en Extrême-Orient, et malgré leur peu d'expérience et les fautes de la direction, donnent de beaux revenus, des dividendes *moyens* de 12, 16, 18 pour 100. Et M. Jamieson présage que le danger ira croissant, que les progrès déjà constatés dans l'industrie du coton, par exemple, seront de plus en plus rapides, car on a commandé un outillage considérable dont une partie pour des filés de qualité plus fine. On a prouvé surabondamment, ajoute-t-il, qu'un simple coolie chinois pouvait être promptement transformé en un ouvrier habile; on connaît sa résistance au travail, sa sobriété; la main-d'œuvre est si abondante et le territoire si vaste que bien des années s'écouleront avant qu'une hausse puisse se produire sur les salaires.

Un de nos agens français les plus distingués résume la situation comme il suit :

« Les produits manufacturés sur le lieu même de production ou le plus près possible du lieu de production, tel est le cours des choses partout et particulièrement en Extrême-Orient. Les étrangers sont aujourd'hui libres d'établir avantageusement des manufactures en Chine; ils en profiteront. Dans le sud, ils fabriqueront des cotonnades, à Canton, Shanghaï et ailleurs. Manchester y perdra. Ils fabriqueront aussi des soieries d'après nos modèles, et Lyon y perdra. Dans le nord de la Chine, dans les steppes de la Mongolie où abondent les troupeaux, ils fabriqueront des lainages, des feutres, du drap, des tapis; les marchés russes, américains et allemands y perdront. Au début sans doute les industriels qui auront eu la hardiesse de transporter leurs usines là-bas gagneront beaucoup d'argent... mais jusqu'au jour où ils seront évincés, et ils le seront; car le marché chinois depuis quarante-cinq ans s'affranchit de plus en plus des intermédiaires que son expérience acquise rend peu à peu inutiles. »

Suivant une expression anglaise qui commence à passer avec

beaucoup d'autres dans le langage international, les producteurs d'Extrême-Orient sont par trop *handicapés*, favorisés dans leur course aux bénéfices ; la concurrence n'est plus possible ; ils ont sur nous par trop d'avance.

Ce qui n'empêche que l'importation des machines européennes va se multiplier en Chine, et que ce sera pour nous le résultat le plus certain de la dernière guerre : elle aura ouvert à la civilisation l'empire des ténèbres. Un monde qui dormait va s'éveiller. Des chemins de fer, des usines vont jeter la vie dans ces multitudes engourdies qui consommeront et surtout produiront davantage. Des services de paquebots vont remonter ces grands fleuves dont les noms étranges ont égayé notre enfance ; des centres populeux, congestionnés, trouveront l'emploi de leur activité au bord de ces fleuves et de leurs affluens dans les vallées fertiles, inexploitées. Les Chinois recevront nos commandes, vendront du charbon, du fer, des tissus de coton, de soie, de laine, sans parler du reste ; — que leur vendrons-nous en échange ?

Et quand la Chine, éveillée comme le Japon, se sera mise au travail avec nos outils ; quand ses masses encore inertes viendront à notre appel, par centaines de millions, activer encore la concurrence déjà effrénée où l'Europe lassée s'épuise ; quand nos ouvriers, en un mot, verront leurs ateliers se clore, leurs heures de travail se réduire et leur gagne-pain, celui de leurs enfans, disparaître, qu'arrivera-t-il ?

Quand les Amériques, l'Australie, le Cap, les Indes, l'extrême Orient nous auront fermé leurs portes et nous disputeront les marchés de l'Afrique qui nous restent ; quand les vastes empires que l'Europe avait savamment asservis ou patiemment ouverts à son commerce pourront se suffire à eux-mêmes, se passer de nous, quand ces gigantesques cliens, en un mot, n'auront pas craint de se changer en concurrens, quand une puissante colonie ne sera plus en fait qu'une redoutable rivale, n'est-ce pas toute une révolution dont on n'ose envisager les conséquences politiques, économiques, sociales ?

Puissé-je n'être qu'un visionnaire et me tromper grossièrement. Puisse quelque surprise, quelque découverte inattendue me donner tort, réduire à néant mes craintes et démontrer que l'Europe est jeune encore et pleine de ressources. N'a-t-elle pas sur tous ses rivaux l'avantage de posséder des réserves anciennes, immenses, accumulées ? Ne lui suffira-t-il pas pour rester prospère de subvenir aux besoins de bien-être et de luxe qui vont se développer dans le monde et peuvent renouveler notre clientèle ? Avec quelle ardeur je le souhaite ! Avec quelle

joie je dirai que je suis tombé, moi aussi, dans l'erreur facile des pessimistes!

Mais si je m'exagère le danger, il mérite cependant qu'on y réfléchisse, et qu'on en parle, car il existe et il explique, oui, la concurrence qui menace l'Europe explique tous ses embarras, son malaise, les maux dont elle souffre; et c'est déjà beaucoup que de s'en rendre compte; et cette conviction seule peut apaiser bien des colères, mettre fin à bien des conflits.

Et non pas des conflits seulement d'ordre intérieur; j'ai montré le parti que nos rivaux lointains tiraient de nos divisions, de nos grèves, mais je n'ai pensé qu'à leur concurrence en temps de paix. Avec quels avantages bien autrement grands ne s'exercerait-elle pas en temps de guerre! S'ils profitent de nos querelles de famille, s'il suffit d'une révolte de mineurs éclatant en Angleterre pour qu'aussitôt la production et la vente des charbons japonais prenne un essor nouveau et ravisse à l'Europe les marchés qu'elle avait créés à grands frais, que serait-ce le jour où nos ouvriers, au lieu de se mettre par milliers en grève sur quelques points, cesseraient partout, par millions, de travailler pour aller rejoindre leurs régimens; le jour où la production de l'Europe, arrêtée subitement, laisserait le champ libre, grand ouvert, à des concurrens attentifs et tout prêts à prendre la place? La guerre finie, les ouvriers européens trouveraient plus difficilement que jamais de l'ouvrage; l'industrie européenne se verrait fermer un grand nombre des débouchés qui lui restent à l'étranger. Le lendemain de la guerre serait pire peut-être que la guerre elle-même; et c'est une raison de plus pour que ceux qui pourraient d'un mot la déchaîner et qui la préparent au prix des plus écrasans sacrifices s'attachent en même temps à la prévenir; pour qu'ils comprennent peut-être ce qu'il y aurait de noble et de grand à vouloir la rendre impossible. Et c'est pourquoi l'Europe, toute l'Europe, malgré tant de difficultés, tant de complications qui la tourmentent, n'a jamais si ardemment et sincèrement désiré la paix; parce que la guerre ne serait pas seulement la guerre, mais le commencement de temps nouveaux, impénétrables et dont l'obscurité nous fait reculer. C'est pourquoi aussi une responsabilité bien lourde devant l'histoire pèsera sur ceux qui n'auront pas craint d'attrister cette paix, de la rendre sombre et précaire pour satisfaire d'injustes et de malheureuses ambitions.

D'Estournelles de Constant.

LE DERNIER VOYAGE D'EXPLORATION

DU PRINCE HENRI D'ORLÉANS

La Société de géographie a résolu de décerner cette année sa grande médaille d'or au prince Henri d'Orléans, comme témoignage d'admiration pour le beau et hardi voyage qu'il vient d'accomplir du golfe du Tonkin au golfe du Bengale, en compagnie de M. Roux, enseigne de vaisseau, chargé surtout du service de la carte, et de M. Briffaud, l'un de nos premiers colons au Tonkin, qui a rempli la délicate et pénible mission de diriger la caravane. Le prince Henri, qui a pris et rapporté beaucoup de notes, publiera un récit détaillé de sa laborieuse expédition; il en a fait le 11 mars un récit succinct à une très nombreuse assemblée que le grand amphithéâtre de la Sorbonne avait peine à contenir. On l'a écouté avec une religieuse attention; on a vivement goûté la manière simple et sobre, la bonne grâce, la modestie du narrateur; on a décidé d'une commune voix qu'il avait su mieux que personne « se faire pardonner d'être prince », qu'il avait bien mérité sa médaille d'or et la croix qui lui a été offerte par le gouvernement de la République.

Ayant déjà fait deux voyages dans l'Indo-Chine, il s'était proposé cette fois d'explorer les montagnes de l'Annam. Il s'est ravisé, il a pensé faire une œuvre plus utile en parcourant les provinces chinoises situées au nord de nos possessions, et qu'on peut considérer comme la zone de notre future expansion commerciale. Les trois voyageurs ont visité les plus importans marchés du Yunnan occidental et recueilli des renseignemens qu'il ne tiendra qu'à nous de mettre à profit. Ce ne sont pas seulement nos commerçans qui leur auront des obligations, ils ont travaillé pour les géographes. Ils ont traversé des contrées où aucun Européen n'avait encore pénétré. Ils ont parcouru près de 600 kilomètres dans un pays où des Anglais avaient déclaré qu'il

était impossible de passer. Ils ont remonté le Mékong, ce fleuve désormais plus qu'à demi français, et ce qui n'avait pas été tenté jusqu'alors, ils ont reconnu son cours en Chine, dans le Yunnan, c'est-à-dire sur un espace de plus de 1 000 kilomètres du Laos jusqu'aux frontières du Thibet. Ils ont rencontré et étudié dans ces districts montagneux des peuples appartenant aux races les plus diverses, sur lesquels nous n'avions encore que des notions très confuses.

Arrivés à Tsekou, ils ont conçu le hardi projet d'opérer leur retour par l'ouest, à travers la région inexplorée qui sépare la Chine de l'Inde, en se tenant le plus près possible de la frontière sud du Dzayul. D'étape en étape, franchissant de nombreux cours d'eau et des cols de plus de 3 000 mètres de hauteur, ils ont traversé dans toute sa largeur la contrée mystérieuse que les Thibétains appellent le pays du rotin, et passé du bassin du Mékong dans la vallée du Brahmapoutra. Chemin faisant, ils ont résolu le problème de la Salouen et de l'Iraouaddy, rectifié de graves erreurs, et les Anglais devront reviser et réformer leurs cartes.

Le public qui a chaudement applaudi la conférence du prince Henri a été moins frappé peut-être de l'utilité du voyage qu'on lui résumait à grands traits que de la hardiesse de l'entreprise; il a moins admiré les résultats obtenus que les qualités déployées par les trois explorateurs, leur généreuse audace, leur persévérance, leur héroïque entêtement à exécuter le plan qu'ils s'étaient tracé. « Un explorateur est avant tout un homme de foi », disait un jour M. Jules Ferry, qui n'était pas un bigot. Après une longue préparation, après avoir tout combiné et calculé ses chances, il abandonne beaucoup au hasard; il croit à son courage, il croit à son idée, à son étoile, à son bonheur. Les gens qui ne croient pas restent chez eux, les pieds sur leurs chenets, et bercent leur vie jusqu'à ce qu'elle s'endorme; quiconque s'est agité, remué et a risqué sa vie pour son idée était un croyant. La foi, qui est un don de la nature et de la grâce, a été définie par saint Paul la démonstration de ce qui ne se peut démontrer, la vue des choses qu'on ne peut voir. Quand le prince Henri et ses compagnons partirent de Tsekou pour se frayer un passage jusqu'aux Indes à travers l'inconnu, le seul renseignement qu'ils avaient pu recueillir était qu'au delà de la Salouen ils rencontreraient un grand fleuve appelé Kiou-Kiang, lequel coulait dans un pays très difficile, habité par des sauvages qui allaient tout nus. « Qu'importe? dirent-ils, partons, nous verrons bien! » C'est le mot de l'explorateur, à toutes les objections qu'on peut lui faire, il répond : « Nous verrons bien. » Mais avant de voir avec les yeux du corps, il a déjà vu avec les yeux de l'âme, et il croit fermement à sa vision. Il se sent poussé, conduit par un instinct comparable à celui de l'hirondelle qui n'a pas encore passé la mer et qui croit à l'Égypte.

M. Bonvalot, qui enseigna jadis au prince Henri l'art des aventureux voyages, me disait un jour qu'il se proposait d'écrire un livre où il montrerait qu'Ulysse, fils de Laërte, fut le premier ancêtre, le type et le modèle des grands explorateurs. Ulysse était un homme de foi; il était fermement convaincu que sa destinée s'accomplirait, que ni les Cicones, ni les Lotophages, ni les chants des Sirènes, ni la baguette de Circé, ni les aboiemens de Charybde et de Scylla ne l'empêcheraient de revoir Ithaque et la fumée de son toit. A vrai dire, ce croyant eut ses défaillances; il oublia sept ans son idée dans les bras de Calypso; heureusement, paraît-il, on ne rencontre ni à Tsekou, ni dans le pays du rotin, des Calypso et des Circé. Hâtons-nous d'ajouter que si la foi est nécessaire, elle ne suffit point. « Nous ne sommes jamais trop vieux, disait Buffon, quand notre moral n'est pas trop jeune. » Ce qui complique le cas du grand explorateur, c'est qu'il doit avoir à la fois le moral très jeune et tout le flegme, toute la prudence d'un vieillard. Si jamais M. Bonvalot écrit son livre, il nous expliquera comment s'y prenait Ulysse pour être à la fois très vert et très mûr, pour joindre à l'éternelle jeunesse de l'espérance, de la curiosité et du désir les vertus et les dons qui sont le partage des barbes grises, la circonspection cauteleuse, les longues patiences, toutes les ruses de la sagesse.

Les témérités et les découragemens de ses sots compagnons exercèrent beaucoup la patience du divin Ulysse; celle des explorateurs modernes est mise à de dures épreuves par les contradictions et le mauvais vouloir des guides, des porteurs, des interprètes dont ils ne peuvent se passer, et qui ne partageant aucune de leurs curiosités, ne s'occupent que de se rendre la tâche plus facile et d'alléger leur fardeau. Dans la première partie de leur voyage, nos trois Français eurent beaucoup de peine à gouverner leur monde, à retenir leurs hommes dans le devoir. Ils élevaient des difficultés sur tout; il faudra user d'artifices, de stratagèmes pour les entraîner hors des grandes routes, des chemins battus. Ils diront en faisant la grimace : « *Siaio lou* : petit chemin! » Ce sont précisément les petits chemins que les explorateurs préfèrent; ils recherchent aussi les endroits où il n'y en a plus du tout, ni petits ni grands.

Le prince Henri a dû refaire deux fois sa caravane. A Mongtsé, il avait passé contrat avec un chef muletier ou *makoteou* et ses six hommes; l'interprète était un Chinois de Changhay. « A la merci de gens bas, avides, n'épousant jamais nos intérêts, mal servis par un interprète orgueilleux, dont le langage frise parfois l'insolence, nous n'avons d'autre recours contre eux que la patience. » On se tient à quatre pour ne pas se fâcher, on feint de ne pas entendre les murmures, on affecte l'indifférence... « Au bout de deux jours, nos *mafous* sont déses-

pérés et parlent de nous quitter. Quelques-uns se laissent aller comme des femmes et pleurent. Il nous faut sortir tout un arsenal de belles promesses et faire reluire à leurs yeux l'espoir de jours de plaisir dans les grandes villes. » Il leur arrivera de se tromper volontairement de route pour prendre la plus directe et la plus connue jusqu'à Talifou. « Nous sommes obligés de revenir en arrière pour les mener où nous voulons aller; ce sont deux jours de perdus. Puis, nous devons laisser le chef muletier, incapable qu'il est de continuer. Il a été criblé de coups de couteau par un de ses hommes, qui exerce contre lui une vengeance couvée depuis un mois et demi. » Quelques jours plus tard, c'est à l'interprète qu'il faut donner son congé. Cet orgueilleux s'est oublié : « Deux gifles vigoureusement appliquées de la main de M. Briffaud viennent lui rappeler fort à propos que ce n'est pas impunément qu'on répond à un Français par le mot de Cambronne. » Ce n'était pas le seul grief qu'on eût contre lui; deux fois il avait incité l'escorte à la révolte. Cet insolent était un personnage dangereux; on s'arrange pour se passer de lui.

A Talifou, on achète d'autres mulets, on loue d'autres muletiers. La nouvelle troupe était bien supérieure à la première. Elle fit bientôt ses preuves. Pour aller dans le nord en remontant le bassin du Mékong, il n'y avait pas de route en état; il fallut la faire, se transformer en cantonniers; le pic à la main, le chef muletier, homme grave, consciencieux, ne se plaignant de rien, dirigeait les travaux par une pluie battante. Le nouvel interprète, qu'on appelait Joseph était un Chinois comme il y en a peu, élevé, façonné dès son jeune âge par un de nos missionnaires, le Père Leguilcher. Dévoué, infatigable, il deviendra un véritable ami. Il n'avait qu'un défaut, il ne savait pas le français; en revanche il se débrouillait assez bien en latin. On conversera avec lui en jargon latino-chinois, et ce sera parfois un laborieux exercice. Curieux de son naturel, s'intéressant à tout, il se fera expliquer un soir les mystères du phonographe, et ce n'est pas une petite affaire que d'expliquer en latin le phonographe à un Chinois.

A Tsekou, la caravane se transforme de nouveau. On conserve précieusement l'interprète Joseph, on enrôle vingt-six hommes de l'endroit, ou des environs, qui, vêtus à la thibétaine, parlent entre eux thibétain, mais savent le chinois, le mosso, le lissou. Le plus grand nombre de ces métis polyglottes étaient devenus chrétiens. Quoique le prince Henri fasse grand cas de nos missionnaires, qu'il qualifie avec raison de héros inconnus, il m'a confessé que dans sa caravane, les indigènes convertis et les autres se valaient, qu'ils avaient tous les mêmes qualités, le même zèle, le même dévouement, et peut-être aussi les mêmes défauts. Les premières habitudes, des notions presque innées, des principes sucés avec le lait ont plus d'influence sur la conduite que les

croyances acquises, et il est des signes de race que l'eau baptismale n'effacera jamais.

En Asie comme en Afrique, les conversions de barbares ou de sauvages ne sont le plus souvent que des cotes mal taillées. Le fétichisme est la religion naturelle et persistante de l'homme jaune ou noir. Les Européens eux-mêmes, quelque haute idée qu'ils aient de leurs lumières et de leur raison, ne laissent pas d'avoir leurs fétiches et leurs magiciens. A Tsekou, le prince Henri eut la bonne chance de mettre la main sur des manuscrits hiéroglyphiques mossos qu'il a rapportés. J'ai contemplé ces grimoires avec une respectueuse admiration. Il a bien voulu m'expliquer qu'ils contiennent un traité de cosmogonie. Ces hiéroglyphes enseignent que le monde était à l'origine un inextricable chaos, qu'un grand sorcier se chargea de débrouiller. Il s'ensuit de là que les sorciers sont des puissances avec lesquelles il faut compter, que quiconque veut prospérer, avoir sa part des rosées du ciel et de la graisse de la terre, doit être en bons termes avec eux, les consulter souvent, les bien traiter et les bien payer. On peut être certain que dans les cas troubles et les situations critiques, un Mosso, si converti qu'il soit, après avoir interrogé sa conscience renouvelée par le baptême, interrogera aussi le sorcier. Ne les méprisons point; nos somnambules comme nos tireuses de cartes font un métier fort lucratif.

Ce n'est pas seulement envers leurs hommes, leurs porteurs, leurs muletiers, leur *mafous*, que, comme Ulysse, les explorateurs doivent user de beaucoup de diplomatie. Ils sont tenus de négocier continuellement avec les peuples dont ils traversent le territoire, et qui, très défians à l'endroit des gens qui ne restent pas chez eux, sont toujours disposés à leur refuser le passage. Il faut parlementer sans cesse pour en obtenir des vivres ou les informations nécessaires, ou pour se garder de leurs mauvais desseins. Si l'étranger n'est pas toujours pour eux un ennemi, il est toujours un suspect, la curiosité désintéressée étant de toutes les passions humaines celle qu'ils comprennent le moins. On a marché tout le jour, on est las, harassé, on a les reins rompus, les pieds meurtris, et avant de se reposer, il faut trouver les paroles qui persuadent ou qui rassurent, s'épuiser en d'interminables *palabres*.

De tous les peuples auxquels il eut affaire, celui que le prince Henri goûte le moins est le Chinois. Il rend justice à la merveilleuse industrie des Célestes. De Manhao à Ssemao, le pays, toujours montagneux, est en partie cultivé en rizières. « Celles-ci, encore sous l'eau, s'étagent au flanc des collines comme des escaliers géans dont les marches auraient des miroirs à leur surface. L'effet est bizarre, et on ne peut s'empêcher d'admirer le parti que les Chinois tirent de terrains qui paraissent ingrats. La moindre parcelle de terre cultivable est utilisée. » Mais le prince Henri reproche à ces remarquables agriculteurs leur

morgue, leurs hautains mépris, leur dureté de cœur, leur duplicité, leurs fallacieuses promesses, leur astuce, leur fourbe subtile. « Nous fûmes souvent obligés de jouer au plus fin avec eux, et qui connaît les habitans du Céleste Empire comprendra qu'il n'est pas aisé de rouler les premiers diplomates du monde. » Quand, le 13 mars, il atteignit Issa, jolie ville assise sur les collines ombreuses qui dominent le Fleuve-Rouge, ce riant tableau lui épanouit le cœur; mais son plaisir lui fut gâté par les obsessions de la foule chinoise : « Nous sommes entourés de cette multitude jaune, sale, insolente, que nous retrouverons dans toutes les villes de quelque importance, et qui, sans être hostile, viendra tourner, s'agiter, bourdonner autour de nous comme une nuée de moustiques. »

Les Chinois sont les premiers diplomates du monde parce qu'ils ont plus qu'aucun autre peuple le génie commercial. L'art d'acheter et de vendre est leur plus chère étude, leur talent national. Toutes les nations de la terre sont attachées à leur intérêt, mais elles ont des distractions : le Chinois n'en a jamais. Le prince Henri me racontait qu'il n'avait rencontré nulle part deux Célestes causant ensemble avec animation et des heures durant, sans être sûr d'avance que la question qui les occupait était de savoir combien se vendait tel article en tel endroit, et ce qu'on pouvait gagner en l'y portant. Il m'a raconté aussi un trait de mœurs, qui prouve que leurs enfans, à l'âge où l'on joue à la marelle, sont déjà de petits vieillards âpres au gain et de savans calculateurs. Le missionnaire français de Tsekou avait parmi ses élèves un petit Chinois qu'il voulut mettre à l'épreuve en lui donnant trois ou quatre sapèques. Il le fit suivre pour savoir quel usage l'enfant jaune en ferait. On le vit entrer dans une pâtisserie, et on fut tenté d'en conclure que, moins vieux et plus gourmand qu'on ne l'avait cru, il employait ses sapèques à acheter des gâteaux pour les manger. On se trompait : il en acheta, mais ne les mangea point; il les revendit avec bénéfice à plus gourmand que lui.

Aux Chinois du Yunnan, dernière province qu'ait conquise la Chine et où se parle dans toute sa pureté la langue mandarine, se trouvent mêlées des populations de toute provenance, dont l'histoire est encore inconnue. Par endroits elles vivent presque côte à côte et forment des agrégations bizarres, composées des élémens les plus disparates.

On tient les Hou-Nis pour des aborigènes. Tandis que leurs voisins ont des légendes qui attestent qu'ils sont venus du Nord ou de l'Est, il semble que dès les temps les plus reculés, les Hou-Nis aient occupé les montagnes de cette marche occidentale du Yunnan. Ils sont sauvages mais pacifiques : les Chinois les traitent de pirates parce qu'ils ont peu de goût pour les exactions et pour les maîtres qui s'enrichissent à leurs dépens. Les Thais sont les débris d'une race qui s'étendait au Sud

jusqu'à la presqu'île de Malacca, à l'Est jusqu'à la rivière de Canton. Comme les Laotiens, ils sont tatoués et portent leurs cheveux en chignon. Les Lochais, voisins des Lolos, ont l'humeur farouche ; nos voyageurs obtinrent difficilement la permission d'assister à leurs danses. Ils eurent moins de peine à faire danser les Lissous des bords du Mékong, dont les rondes sont pittoresques et rappellent la bourrée d'Auvergne, Ces beaux danseurs aiment à chanter, et dans leurs improvisations ils célèbrent les louanges « des grands hommes qui, en passant chez eux, leur apportent la paix et la prospérité. » Quelques mois plus tard, le prince Henri et ses compagnons feront connaissance, près du bassin de l'Iraouaddy, avec les Kiouts, qui ne ressemblent à personne et n'ont d'autre vêtement qu'une ceinture : ce sont de beaux hommes de taille moyenne, au teint pâle, aux grands yeux, aux traits réguliers, dont la figure fine est abritée sous une forêt de cheveux noirs qui leur tombent sur les épaules et sont coupés en couronne sur le front.

Le héros-diplomate qu'Homère a chanté aimait à visiter les peuples étrangers, et il était habile à connaître leurs pensées. Ce n'est pas une petite affaire que de connaitre les secrètes pensées des Mossos, des Lolos et des Lochais. Ces peuples souvent très voisins ont des mœurs très différentes. Les uns sont durs comme les rochers auxquels ils disputent leur maigre existence ; d'autres sont timides, craintifs ; d'autres aiment le plaisir, les amusemens, la parure ; ceux-ci ont le brigandage dans le sang, ceux-là se contentent de rançonner les passans. Il faut, en traitant avec eux, les prendre par leur faible, leur parler la langue qu'ils comprennent. Le prince Henri a retrouvé à Khampti, dans une plaine traversée par la branche occidentale de l'Iraouaddy, ces mêmes Thais, qu'il avait vus au Laos et dans le Yunnan. Ils lui parurent plus civils, mais moins hospitaliers que les sauvages au milieu desquels il venait de vivre : « Après six jours de palabres d'autant plus longs que pour expliquer la moindre chose il nous faut passer par une chaine de quatre interprètes, nous sommes obligés, pour obtenir des vivres et des guides, de céder plusieurs winchesters et une somme rondelette de roupies. Je me console en me rappelant que jadis, au Thibet, nous avons dû causer pendant quarante jours pour obtenir le droit d'avancer. » Le jour de son départ, le fils du roi lui fit savoir qu'il serait heureux d'avoir ses bottes. Demander ses bottes à un voyageur qui depuis quelque temps déjà était réduit à aller à pied ! Ce fils de roi fut refusé tout à plat.

Ce qui facilitait un peu les choses, c'est que la caravane s'était acquis une bonne réputation, qui les précédant sur les routes et colportée de village en village, leur procurait presque partout un honnête accueil. Cependant, si bien établies que soient les réputations, on est

à la merci des accidens : le prince Henri se vit une fois sur le point de faire le coup de feu, et cette aventure lui arriva chez les Hou-Nis, chez ces aborigènes du Yunnan avec qui il avait toujours eu de faciles rapports. Il avait pris un jour les devans en compagnie de son homme de confiance, de son fidèle Sao, Annamite qui l'accompagna jadis au Laos, domestique dévoué, bon chasseur et excellent préparateur. La nuit les surprit ; avisant près d'un village une maison isolée, ils frappèrent à la porte. Personne n'ayant répondu, ils entrèrent dans la cour, et ils commençaient à desseller leurs chevaux, quand survint une vieille femme, qui se met à pleurer, à crier, et qui est bientôt rejointe par un vieillard en guenilles. Ils s'appliquent vainement à la rassurer. Au cours de l'entretien, ils entendent du côté du village de grandes rumeurs, des coups de fusil, ils voient courir dans les bois des lueurs étranges. Le prince ouvre la porte ; il aperçoit une troupe armée se dirigeant vers lui. Il prend et charge son fusil, ordonne à Sao d'en faire autant. La troupe a pénétré dans la cour; ils sont entourés d'un cercle de sabres menaçans, de lances, d'armes à feu braquées sur eux. « Les torches dont s'éclairent les combattans les grandissent et donnent à la scène un caractère sauvage, qu'il est impossible de rendre. »

La vieille femme larmoyante avait envoyé secrètement sa fille avertir le village que des pirates, des bandits venaient d'envahir sa demeure. S'il avait été possible de s'entendre, on eût bientôt débrouillé ce quiproquo. Mais Sao ne parlant que l'annamite, on ne s'entendait pas. Il lui vint une inspiration de génie; il s'avisa de tracer avec son doigt des caractères chinois sur le sable. Ce qu'il désespérait de faire comprendre en le disant, il l'écrivit. L'annamite s'écrit en caractères chinois, et l'avantage d'une écriture idéographique, commune à plusieurs langues, est que pour la comprendre il n'est pas besoin de les savoir; chacun la traduit en son idiome. La cour se trouva bientôt transformée en une grande ardoise, sur laquelle Sao et le chef du village s'interrogeaient et se répondaient tour à tour. La vérité finit par s'éclaircir; on donna gracieusement aux prétendus pirates du riz, du thé, des herbes, qu'ils mangèrent de grand appétit, et les Hou-Nis rentrèrent chez eux. Le prince assure « qu'il n'en avait pas moins passé un des quarts d'heure les plus désagréables de son existence. » Nous l'en croyons sans peine.

Il devait en passer de plus désagréables encore. Les explorateurs font un rude métier, et l'héroïque endurance est la première de leurs vertus. Si Homère a vanté souvent l'ingénieuse diplomatie et les finesses d'Ulysse, il a cru le louer davantage en le définissant un homme qui savait souffrir : « O mon cœur, souffre encore ceci, ton jour viendra. » C'est dans la dernière partie de leur voyage que le prince Henri et ses compagnons ont le plus pâti. Ayant entrepris de

passer de la Chine dans l'Inde à travers des régions inconnues, leur marche était perpendiculaire aux bassins des fleuves et des rivières, et partant ils s'étaient condamnés à gravir l'une après l'autre de nombreuses chaînes de montagnes, dont les cols atteignent jusqu'à 3600 mètres de hauteur. Que de montées! que de descentes, suivies de nouvelles escalades! A vrai dire, ces montagnes sont boisées, et au fond des vallées coulent de larges torrens, dont les eaux sont d'un beau bleu. Mais on finit par se lasser des eaux bleues et des forêts; on les remplacerait volontiers par une terre unie, grise et nue, où l'on aurait la joie de marcher à plat. Le cuisinier Nam, originaire des belles plaines de la Cochinchine, s'épouvantait en songeant à toutes les chaînes qu'il faudrait encore passer avant d'atteindre les Indes.

Les chemins n'étant que des sentiers de chèvres, on avait dû renvoyer les mulets. « On escalade les côtes à quatre pattes, en s'aidant autant des mains que des pieds, en s'accrochant tant bien que mal aux racines, lorsqu'on en trouve; on gravit les rochers en cherchant un point d'appui sur les moindres anfractuosités; lorsque la roche est trop haute, les rares passans ont dressé contre elle un tronc d'arbre, marqué d'encoches; c'est l'échelle sur laquelle il faut se hisser. » Et sans cesse il y a des torrens à franchir. On réussit quelquefois à les passer à gué; plus souvent on les traverse à l'aide de ponts en rotin, auxquels on se suspend dans une sorte de cerceau, ou l'on jette sur le cours d'eau un bambou, sur lequel il faut garder l'équilibre. Parfois aussi on utilise ces torrens comme voies de communication. « C'est alors la marche la plus pénible; durant deux ou trois jours on les suit sautant de pierre en pierre, glissant, tombant sans cesse; cet exercice, qu'il faut continuellement recommencer, devient exaspérant. » Quand on a le bonheur de ne pas tomber dans l'eau tout de son long, la pluie se charge de vous mouiller : il pleut beaucoup dans ces montagnes auxquelles le cuisinier Nam ne pensera jamais sans horreur.

Les villages qu'on y trouve étant fort misérables et très distans les uns des autres, le ravitaillement devenait de plus en plus difficile. Cependant on ne laissait pas d'avancer. Le 24 novembre, la caravane quittait la vallée de Khampti; elle se sentait le cœur léger, on l'avait assurée qu'elle n'était plus qu'à dix ou douze jours de marche des Indes. Elle partit en chantant, elle ne se doutait pas des dangers qu'elle allait courir. La maladie l'avait jusqu'alors épargnée. Malheureusement Khampti est un pays malsain; on ne s'était pas assez défié de ses nuits brumeuses; on emportait avec soi les germes de la fièvre. Les hommes anémiés, rendus et recrus, succombent sous leur charge. Les plus forts viennent au secours des plus faibles; on s'entr'aide et on continue.

On avait été mal renseigné; on découvre que pour atteindre le pre-

mier village d'Assam, il faut quinze longues étapes. Huit porteurs indigènes se sont enfuis; épouvantés de la longueur du chemin, des déserts succédant aux déserts, ils ne se sentaient plus la force de suivre ou de traverser des torrens, d'escalader des rochers, de garder leur équilibre sur des ponts de bambous, de franchir successivement cinq chaînes de montagnes. M. Roux a la fièvre; M. Briffaud est atteint à son tour; le prince est en proie à de mortelles angoisses : « Vous pouvez vous imaginer les émotions par lesquelles j'ai passé; j'ai encore le cœur serré à la pensée du désastre épouvantable dont notre troupe a été sur le point de devenir victime. »

On était alors à mi-chemin; on ne pouvait songer ni à retourner sur ses pas, ni à s'arrêter et à consommer, à épuiser ses provisions, au risque de n'en plus trouver. Il faut avancer. La caravane se divise en deux, puis en trois colonnes : les premiers arrivés enverront des vivres aux retardataires. Abattu par la fièvre, M. Roux est désormais incapable de marcher. Il adjure le prince de prendre la conduite de la seconde colonne; il lui signe un papier certifiant qu'il l'a instamment sollicité de partir. Le prince est réduit à la cruelle nécessité d'abandonner dans la montagne son compagnon malade; il sent que son devoir est de forcer sa marche et d'assurer le ravitaillement.

Il laisse M. Roux avec deux hommes et douze jours de vivres; il part avec M. Briffaud, affaibli, languissant, mais soutenu par sa gaieté, qui résiste à tout. Deux jours après, par un temps neigeux, ils franchissaient le col haut de 3 000 mètres qui conduit au bassin du Brahmapoutra. Au bas du col, ils trouvent deux hommes de la première colonne, en quête d'un vieillard qui s'est perdu dans la nuit. « Hélas! on ne l'a pas retrouvé. Les tigres sont nombreux... Sur une terrasse, au milieu des rhododendrons parmi lesquels nous sommes campés, nos hommes se réunissent en cercle, et, tournés vers Tsekou, s'agenouillent pour réciter pendant près d'une heure de longues litanies. Ils prient pour leur aîné qu'ils ne reverront plus. Des rafales de vent d'ouest font frissonner la cime des arbres, tandis que quelques bûches à demi consumées éclairent mal cette scène lugubre. De ma vie, je n'ai vu de spectacle aussi saisissant et aussi profondément triste... Pendant les jours qui suivent, c'est une marche forcée, à longues étapes. Chacun cherche tout ce qu'il peut donner de forces. On comprend qu'il faut avancer coûte que coûte. On fuit devant la mort. »

On est depuis longtemps à la ration. On ne fait que deux repas par jour; trois écuellées de riz largement étendu d'eau, et c'est tout. Bientôt on ne fait plus qu'un repas, on n'a plus de quoi mettre sous sa dent, on marchera vingt-quatre heures sans manger. Il faut laisser en chemin deux malades, qui ne peuvent plus avancer. On rencontre un porteur de l'avant-garde, avec un sac de riz; on est sauvé. Le prince pro-

met une forte récompense à qui portera secours aux deux malades. Un vieux Thibétain se lève ; il ramènera ses camarades, après les avoir nourris. On arrive dans un village habité par des Mishmi. On va à la provende, on s'occupe d'approvisionner M. Roux et ses hommes.

Le 16 décembre, on atteignait Bishi. On y trouve des Singphos plus aimables et plus hospitaliers que les Thais de Khampti. On s'arrête pour attendre l'arrière-garde. Qu'est devenu Roux? Point de nouvelles. On s'inquiète, on se tourmente ; si la fièvre l'a empêché de partir, il est perdu ; hélas ! on ne peut plus rien pour lui. « Bien nous a pris d'attendre. Vers dix heures, tandis que j'écris mes notes, j'entends crier : « *Louta jen !* le grand homme Roux ! » Un instant après, mon compagnon tombait dans mes bras. » Ce sont des momens qui rachètent tout, qui font tout oublier, les infranchissables rochers, les forêts où l'on s'égare, les torrens où l'on a failli se noyer, la faim, la fièvre, l'horreur des séparations, les suprêmes détresses.

On était au bout de ses peines. Hormis le pauvre vieillard mangé par les tigres, on se trouvait tous réunis, sains et saufs. Après quelques jours de marche facile en pays plat et un court trajet en pirogue, on arrivait à Sadia, premier poste anglais, où la caravane reçut de l'agent politique, M. Needham, l'accueil le plus cordial. On y arrivait à la fin de décembre ; on était parti de Mongtsé le 27 février.

On ne peut douter que le métier d'explorateur, si dur qu'il soit, n'ait ses délices, car ceux qui en ont tâté se promettent d'en tâter encore. Mais il faut avoir la vocation ; il faut pouvoir dire comme le prince Henri d'Orléans : « Oh ! combien je préfère aux bonnes auberges et aux ressources des villes une belle prairie dans les montagnes, un ruisseau clair, un maigre dîner, le grand repos et la grande liberté ! » Avoir du riz à discrétion après en avoir manqué, l'abondance succédant à la disette et les détentes du corps aux cruelles lassitudes, une existence plus rapprochée de l'état de nature, les difficultés vaincues, les dangers dont on se tire, des hasards qu'on fait servir à ses desseins, le plaisir de constater ce qu'on peut et ce qu'on vaut, de faire ce que personne ne fit, de voir ce que personne ne vit jamais, l'attrait de l'inconnu et l'ivresse des découvertes, les âpres douceurs de la souffrance volontaire, une idée dont on est amoureux et à laquelle il en coûterait peu de sacrifier sa vie, ce sont là des voluptés auxquelles ne sont sensibles que les âmes fortes et tourmentées par l'inquiétude des curiosités savantes. Un Espagnol me disait qu'il est bon de se défier des hommes qui ne mettent jamais leurs pantoufles ; il faut pardonner aux explorateurs de mépriser ceux qui ne les ôtent jamais.

Malheureusement leur métier deviendra, faute de matière, de plus en plus difficile. Notre terre est, somme toute, un fort petit globe, et

avant peu l'homme aura fait du nord au sud et du levant au couchant le tour de son jardin; il ne lui restera qu'à le cultiver. Comme M. Le Myre de Vilers, le prince Henri pense que, « s'il y a encore bien des espaces blancs sur la carte, bien des contrées mal connues, bien des régions à étudier, l'ère des grandes explorations, des longs itinéraires tracés en pays nouveau d'une mer à l'autre est close. » Il faudra se contenter de refaire ce qui a déjà été fait, de revoir ce que d'autres ont déjà vu. On ne pourra plus dire : « Avant moi, personne ne vint ici. » Dès aujourd'hui, les explorateurs ont quelquefois le chagrin de découvrir que quelqu'un avait passé avant eux dans certains endroits perdus, et il y a dix à parier contre un que ce quelqu'un était un Anglais.

Rousseau raconte dans ses *Rêveries* qu'étant parti un jour pour herboriser dans une montagne du pays de Neuchâtel, de bois en bois, de terrasse en terrasse, il parvint en un réduit mystérieux et sauvage, qu'entouraient de toutes parts de noirs sapins entremêlés d'énormes hêtres, dont plusieurs, tombés de vieillesse, formaient d'impénétrables barrières. On ne voyait au delà que des roches coupées à pic et d'horribles précipices. Il s'assit sur la mousse; se comparant aux grands voyageurs qui découvrent une île déserte, il se disait avec complaisance : « Sans doute je suis le premier mortel qui ait pénétré jusqu'ici. » Tout à coup il entendit un bruit qu'il crut reconnaître, et s'étant ouvert un passage à travers un fourré de broussailles, il s'avisa que dans une combe, à vingt pas plus loin, il y avait une manufacture de bas.

Le prince Henri et ses compagnons éprouvèrent une surprise du même genre quand, parvenus dans cette large plaine de Khampti, que traverse la branche occidentale de l'Iraouaddy, ils apprirent que le léopard britannique avait déjà étendu sa griffe sur ce fertile territoire, que le père du jeune prince qui rêvait d'avoir des bottes avait reconnu la suzeraineté anglaise. Cette nouvelle inattendue fit travailler l'imagination de l'interprète Joseph, et comme il savait mieux le latin que le français : « *Inqui-jen*, dit-il, *prehendunt regiones valde bonas :* Quand les terres sont bonnes, les Anglais les prennent. » Ils en conviennent eux-mêmes ; ces grands preneurs font gloire de leur insatiable avidité. Il leur est doux de prendre, il leur est plus doux encore de ne pas rendre ce qu'ils ont pris.

G. Valbert.

REVUES ÉTRANGÈRES

LES REVUES HOLLANDAISES

Deux romanciers : M. Louis Couperus et M. Marcellus Emants.

Avec Mme Lapidoth Swarth, dont j'ai eu déjà l'occasion de parler, M. Louis Couperus est incontestablement, aujourd'hui, le plus remarquable des écrivains hollandais. Il l'est pour ses précieuses qualités naturelles d'observation et de style, la richesse de sa fantaisie, la précision et l'éclat de ses images, mais davantage encore, peut-être, pour ce noble désir de bien faire qui l'a porté à s'essayer tour à tour dans les genres les plus différens, depuis les peintures naturalistes de sa *Fatalité* et la subtile psychologie de son *Eline Vere* jusqu'au poème philosophique, où il paraît s'être définitivement arrêté. Ses deux derniers livres, *Majesté* et *la Paix du Monde*, sont en effet de grands poèmes en prose plutôt que des romans; ou plutôt le roman et la poésie y sont intimement confondus, un peu comme dans le *Triomphe de la Mort* et *les Vierges aux Rochers* de M. d'Annunzio. Et c'est en vérité un spectacle singulier de voir ces deux hommes de races si opposées, ce Napolitain et ce Hollandais, marchant par des voies semblables à la poursuite d'un même idéal. Tous deux, après avoir d'abord suivi l'évolution du roman français, s'efforcent à présent de la dépasser; et les voici qui essaient, l'un et l'autre, de substituer à la forme accoutumée du roman une forme littéraire nouvelle, plus libre, en quelque sorte, et plus vaste, admettant à la fois plus d'idée et plus de musique.

Mais tandis que, dans l'œuvre entière de M. d'Annunzio, l'amour reste toujours la passion dominante, et comme le centre autour duquel se groupent harmonieusement émotions et pensées, c'est à peine

si l'amour joue un rôle dans les deux romans de M. Couperus. Les nobles âmes qu'il y met en scène sont, elles aussi, inquiètes et fiévreuses, des âmes malades, partagées entre leur désir d'agir et leur impuissance à agir, également incapables de renoncer à leurs rêves et de les réaliser. Mais leurs rêves ne se tournent point du côté de l'amour. Ce sont des âmes moins sensuelles et plus sentimentales. Indifférentes à toute considération de plaisir personnel, s'oubliant dans leur amour de l'humanité, la chimère du bonheur universel est la seule qui les tente. Elles veulent abolir la souffrance, assurer au monde le triomphe du bien. Chimère sublime : mais les déceptions qu'elle leur vaut leur sont d'autant plus cruelles. Car tout en n'ayant de goût que pour cette action bienfaisante, elles se rendent compte à chaque pas des obstacles que leur oppose la réalité; et les plus forts de ces obstacles sont ceux qu'elles sentent au dedans d'elles-mêmes, une irréparable faiblesse, une méfiance de soi, le conflit permanent de leurs aspirations instinctives et d'une réflexion trop aiguë.

Ainsi le cœur du jeune empereur Ottomar, le héros de *la Paix du Monde*, est déchiré des mêmes angoisses que celui de Georges Aurispa dans le beau roman de M. d'Annunzio. Et de même que celui-ci a toujours pris soin de nous présenter ses amoureux comme de beaux jeunes hommes indépendans et riches, n'ayant d'autre affaire que d'aimer, de même M. Couperus s'est plu à incarner dans une âme de souverain le magnifique et stérile effort qu'il a entrepris de nous peindre. Disposant d'un pouvoir absolu et illimité, adoré de ses sujets, en paix avec les pays voisins, Ottomar semble n'avoir affaire, lui aussi, que de travailler à la réalisation de son noble rêve. Et ce rêve est chez lui naturel et légitime, le seul rêve qui soit digne d'un prince. Aussi n'avons-nous point de surprise à l'en voir si profondément imprégné; et l'avortement final de ses tentatives a pour nous tout l'intérêt d'une catastrophe tragique.

On pourrait même pousser plus loin encore la comparaison des deux romanciers, et noter, par exemple, dans quelle large mesure ils s'inspirent l'un et l'autre de modèles étrangers. A chaque page de la *Paix du Monde* nous retrouvons des souvenirs d'œuvres antérieures, de la *Guerre et la Paix*, des *Rois* de M. Jules Lemaître, du beau roman de M. Elemir Bourges, *l'Oiseau s'envole et la Fleur tombe*, pour ne point parler d'*Hamlet* et des variations sans nombre qu'on en a tirées. Mais point davantage qu'aux romans de M. d'Annunzio, ces imitations n'ôtent rien à *la Paix du Monde* de ce qui constitue sa véritable originalité. Elles n'ont d'influence que sur l'accessoire de l'œuvre ; et sous elles le fond reste bien nouveau, entièrement propre à l'écrivain hollandais. Car ce fond de son œuvre, ce n'est pas la peinture d'une âme de souverain, mais d'une âme de rêveur enthousiaste et sceptique, s'épuisant à

poursuivre un but qu'il sait qu'il n'atteindra jamais. Sa royauté n'est que pour donner un champ plus ample à cette vaine poursuite, et pour nous rendre plus saisissant l'échec fatal où elle aboutit. Et ainsi, tout en nous rappelant tant d'autres livres d'une beauté peut-être plus pure, le dernier roman de M. Couperus n'en est pas moins un beau livre.

Mais un beau livre *hollandais :* et c'est un point sur lequel je ne puis me défendre d'insister en passant. Car tandis que tous les autres pays de l'Europe ont adopté des façons communes de sentir et de penser, il semble en vérité que la Hollande soit seule demeurée obstinément fidèle à son vieux génie national. Sa littérature porte, aujourd'hui encore, un cachet si particulier, qu'avant de pouvoir l'apprécier un lecteur étranger doit d'abord, pour ainsi dire, se mettre au point, se familiariser avec ce qu'il y a dans la vie hollandaise de plus intime et de plus local. Je sais que les compatriotes de M. Couperus lui ont longtemps reproché ses tendances au cosmopolitisme, l'usage qu'il faisait trop volontiers de mots, de tours de phrase français. Je sais en outre que lui-même a l'ambition de s'adresser à un public plus large que celui de sa patrie, et que personne peut-être ne fait plus d'efforts pour se tenir au courant des diverses littératures de l'Europe. Mais avec tout cela, ses romans gardent un caractère profondément hollandais ; et j'ai l'idée qu'à vouloir, par exemple, traduire en français cette *Paix du Monde*, on risquerait de lui faire perdre toute sa saveur. Jamais les lecteurs français ne s'accommoderaient de ces minutieuses peintures, de ces redites, de ces explications et préparations infinies, où se plaît un public épris du détail précis, un public d'esprits sérieux et solides, un peu lents eux-mêmes, et que les lenteurs ne risquent point d'ennuyer. Il faut à ce public une autre littérature qu'à nous : il la lui faut plus abondante et plus positive, d'une expression plus appuyée, sans rien de vague ni de sous-entendu. Mais il n'y a point en revanche de questions si hautes que ce public n'admette jusque dans le roman : et c'est ce qui a permis à M. Couperus de prendre pour sujet cette aventure d'un prince philosophe, n'ayant au cœur d'autre sentiment que son amour passionné de l'humanité.

Mais il est temps que j'en vienne à cette aventure elle-même, et que, faute de pouvoir traduire le roman de M. Couperus, j'essaie au moins d'en indiquer rapidement le sujet.

*
* *

La Paix du Monde est la suite directe d'un autre roman, *Majesté*, dont la première édition a paru en 1894. L'auteur racontait dans ce roman l'enfance et la jeunesse du prince Ottomar, fils aîné de l'empereur des îles Lipari. Il le montrait partagé déjà entre ses aspirations et ses doutes, plein de nobles projets et ne pouvant point se décider à

l'action. « J'ai toujours aimé le peuple, disait-il, dans un grand entretien avec son père, et je ne puis penser qu'à le secourir. Mais j'y pense dans le vague, d'une façon tout abstraite. J'étends mon bras devant moi, sans savoir de quel côté je dois le tourner; et je me désespère à n'étreindre jamais que le vide. » A la fin du roman, l'empereur Oscar était assassiné par un anarchiste, et Ottomar, après avoir un instant voulu renoncer au trône, acceptait, avec une résignation mêlée d'inquiétude, la lourde charge du pouvoir.

Nous le retrouvons, au prologue de *la Paix du Monde*, se promenant avec son fils, le petit Xaverius, dans le voisinage d'un de ses châteaux. Xaverius est un enfant souffreteux et débile, moins armé encore que son père pour la lutte de la vie; mais déjà, lui aussi, inquiet, avide de vérité, préoccupé de mille questions au-dessus de son âge. Les médecins lui ont recommandé la marche, et c'est pour le faire marcher qu'Ottomar est sorti avec lui : ce qui ne l'empêche point de le prendre dans ses bras dès qu'il le voit un peu fatigué. Ils vont ainsi, tristement, parmi de radieux paysages, l'âme perdue dans leurs rêveries. Puis ils rentrent au château, et Ottomar remet l'enfant entre les mains de sa mère, la jeune impératrice Valérie, pour aller conférer dans son cabinet avec son chancelier et l'un de ses ministres.

L'idée lui est venue d'organiser dans la capitale de son empire, à Lipara, un congrès international de la paix, où, en présence des délégués de tous les pays de l'Europe, il proposerait lui-même le désarmement général et la constitution d'un tribunal d'arbitrage. Il lui a semblé en effet que la guerre, et l'entretien des armées, qui en est la conséquence, comptaient parmi les sources principales du malheur des hommes : et il s'est dit qu'en prenant personnellement l'initiative de ce congrès de la paix, il aurait chance d'entraîner l'adhésion des autres États. Car l'empire de Lipari est un grand et puissant empire, et ce n'est pas sur le modèle des rois de Hollande, mais plutôt sur celui du tsar ou de l'empereur d'Allemagne, que M. Couperus a conçu l'importance politique de son jeune héros.

Le congrès va donc s'ouvrir, et l'empereur veut en régler d'avance les détails avec ses deux conseillers. L'un d'eux, le chancelier Ezzera, est un politicien de l'ancienne école, fort ennuyé de voir son maître s'engager dans de si étranges aventures. Il l'exhorte du moins à ne pas assister en personne à ce congrès, où sa dignité impériale risque de se trouver compromise. Tout au contraire Wlenczi, l'autre ministre, parle avec enthousiasme du projet de congrès. Ayant avant tout pour principe de plaire au souverain, il commence un beau discours sur l'horreur de la guerre, supplie Ottomar de venir lui-même présider les séances, et finit par esquisser tout un vaste plan d'organisation internationale, où le pape aurait le droit de trancher les conflits. Ce rhéteur

parle si longtemps, et avec tant d'élégance, que l'empereur, en l'écoutant, se sent repris de son doute. Il se demande si un tel congrès pourra vraiment produire quelque résultat : il songe qu'après tout son désir n'est pas de veiller au bonheur du monde entier, mais d'être un bon prince pour ses propres sujets. Qu'a-t-il fait pour eux? Et n'est-ce pas un temps qu'il leur dérobe, celui qu'il emploie à ces grands projets internationaux?

Un extrait de son journal intime, écrit quelques jours après, porte la trace des mêmes réflexions. Ottomar est épouvanté de sa faiblesse et de son isolement. Toujours hésiter, douter, passer de l'espérance à la désillusion! Il envie le calme bonheur de sa femme, qui, d'instinct, par la seule grâce d'une nature droite et saine, s'acquitte si parfaitement de son rôle d'épouse, de mère, et d'impératrice. N'est-ce pas elle qui est dans la vérité? Et son cœur se serre à la pensée qu'il va devoir s'éloigner d'elle, quitter ce frêle enfant qui a tant besoin de son appui. Mais il ne peut se dérober à l'obligation qu'il s'est imposée. Et il part, il entre en triomphe dans sa capitale. Toutes les rues sont pavoisées sur son passage. Une foule, accourue des quatre coins de l'empire, le salue comme le bienfaiteur, le sauveur des peuples, le Prince de la Paix.

C'est en effet la mode, en Liparie et dans l'Europe entière, de se passionner pour l'idée de la paix universelle. Dans les cafés, dans les salons, il n'est question que de paix, de désarmement, d'arbitrage, et d'autres grands mots de même genre. Les séances du congrès ont un succès prodigieux, toute la presse s'en occupe, les discours les plus insignifians sont reproduits, commentés, discutés, d'un bout à l'autre du monde. Mais surtout on admire le discours du jeune empereur : tandis qu'il a suffi à celui-ci d'entrer dans la salle des séances pour comprendre aussitôt, d'une façon désormais certaine et définitive, la parfaite inutilité de son entreprise. Des mots, rien que des mots! Avec une résignation découragée, il subit le discours pompeux de Wlenczi, ceux des délégués des autres pays. Hélas! quel bien pourra jamais résulter de ces vaines paroles? Empêcheront-elles les hommes de souffrir, et de se haïr, et de s'entre-dévorer quand l'instinct fatal les y poussera? Ce ne sont point des mesures générales, ni des congrès, ni des lois, qui peuvent assurer le bonheur de l'humanité. Mais alors que faire? Se résigner, laisser les hommes à leur destinée, ou agir encore, tenter autre chose?

Le congrès est clos. L'empereur revient au palais impérial, dans sa calèche, accompagné de deux aides de camp. A droite, à gauche, il salue, pour répondre aux acclamations de la foule, lorsqu'il aperçoit soudain, debout, devant le palais des Parlemens, un homme qui se tient immobile, la tête couverte, les mains dans ses poches, et qui

jette sur lui, au passage, un regard froid et dur. « Cela ne dura qu'une seconde; mais il n'en fallut pas davantage à Ottomar pour lire dans ce regard la haine, une haine profonde, une haine qui s'adressait en même temps à sa personne et à ses idées, aux réalités existantes, et aux rêves qui voulaient se réaliser. C'était le salut de Melena, l'anarchiste, au Prince de la Paix. »

Quelques mois à peine se sont écoulés depuis la clôture du congrès lorsque des événemens d'une gravité terrible achèvent brusquement de faire oublier aux habitans de Lipari, et à leur empereur lui-même, la noble chimère de la paix universelle. La colonie pénitentiaire de Xara se révolte contre ses chefs : l'insurrection se propage de proche en proche, à travers l'empire, et jusque dans Lipara, la capitale. Une insurrection dont on ne peut ni indiquer la cause, ni prévoir la fin : fomentée, çà et là, par des prédications anarchistes, mais qui paraît n'être plutôt que la manifestation soudaine d'un besoin inconscient de révolte, caché jusque-là au fond de l'âme populaire. C'est un vent de folie et de cruauté qui souffle sur la foule, qui la pousse droit devant elle, hurlante et frémissante. On brûle les palais, on tue les généraux, et personne ne sait au juste ni ce qu'il veut, ni ce qu'il fait, ni ce qui peut sortir de ce grand mouvement.

Surpris, atterré, l'empereur se voit dans la nécessité d'agir en souverain. Il proclame l'état de siège, fait arrêter les meneurs de la révolte, tient tête, dans son palais, à la meute furieuse. Un miracle le sauve, et l'empire avec lui. L'anarchiste Melena, le voyant debout sur le balcon du palais, lève son revolver, le vise, et manque son coup. Et aussitôt une détente se produit dans la foule, un revirement brusque, inexplicable, aussi mystérieux que l'a été le début de l'insurrection. On se jette sur Melena, on le met en pièces, on acclame l'empereur, le bienfaiteur du peuple, le Prince de la Paix. Jamais d'ailleurs on n'a cessé de l'aimer, et l'on découvre à présent que ce n'était pas contre lui qu'on s'était révolté, mais contre ses ministres, qui trop longtemps l'avaient empêché d'entrer en contact avec ses sujets.

L'épilogue nous montre Ottomar malade, désespéré, honteux de lui-même et de l'humanité. Les médecins l'ont condamné au repos, et l'inaction le ronge, sans qu'il sache d'ailleurs le moins du monde dans quel sens il pourrait agir. Enfin son nouveau chancelier lui conseille d'entreprendre, avec sa femme et son enfant, un grand voyage à travers son empire. Il s'informera des besoins du peuple, il étudiera sur place les réformes urgentes, mais surtout il se distraira, en se donnant l'illusion d'agir. C'est ce que son chancelier ne lui dit pas; mais on devine que tous deux l'entendent bien ainsi. Et en effet l'empereur, peu à peu, revit. Il reprend goût à l'action : de nouvaux rêves, de nouvelles chimères lui reviennent en tête.

Si du moins son fils, après lui, pouvait continuer son œuvre, d'une main plus ferme et plus sûre, s'il pouvait réussir à rendre l'humanité plus heureuse ! « Mon fils, lui dit-il aux dernières lignes de son journal, je t'impose là une charge très lourde. Je t'ai déjà imposé la charge de la vie, et voici maintenant, peut-être, que mon amour même va devenir une charge pour toi. S'il en est ainsi, pardonne-moi, Xaverius, pardonne-moi à cause de ce que tu liras dans ces feuilles jaunies, de ce que tu y liras de ma souffrance, et de mon remords, et de mon ignorance, et de mes recherches, et de mes espoirs, et, hélas ! de mon impuissance à rien trouver et à rien produire. Et maintenant viens près de moi, et dis-moi que tu m'aimes. Jette tes bras autour de mon cou, et dis-moi que tu m'aimes. Les enfans pardonnent si rarement à leurs parens que je me sens tout anxieux devant toi... Xaverius, Xaverius, quand tu liras ces feuilles, mon enfant, pardonne-moi ! »

Tel est, réduit à son sujet essentiel, ce curieux roman de M. Couperus. J'ai laissé de côté à dessein, dans mon analyse, deux aventures épisodiques, mais traitées avec une abondance de développement qui nuit, plus d'une fois, à l'unité du récit. Le premier de ces épisodes est même tout à fait malheureux. C'est l'histoire d'une jeune et belle princesse secrètement mariée au nihiliste Melena, et qui flirte avec un parent de l'empereur, jusqu'au jour où son mari la tue d'un coup de revolver : non point d'ailleurs par colère ni par jalousie, mais dans un accès de folie homicide. Histoire, comme l'on voit, romanesque et banale, et qui serait mieux à sa place dans un roman-feuilleton.

L'autre histoire, au contraire, est assez touchante. L'auteur en a fait une sorte de nouvelle, indépendante du reste du roman, et intercalée entre les deux parties principales sous le titre d'*Intermezzo;* mais on comprend aussitôt qu'elle n'est pas sans jouer son rôle dans l'ensemble de l'œuvre. Elle sert à nous rappeler que, pour si hautes que soient les aspirations des princes, et si amères les souffrances qu'elles leur causent, ni ces aspirations ni ces souffrances ne les délivrent des tristesses ordinaires de la vie, et qu'il y a toujours en eux, sous le souverain, sous le philosophe, un homme pareil à chacun de nous. Et c'est encore, je crois, un des objets de cet *Intermezzo* d'accentuer la tendance pessimiste du roman, en nous montrant ce qui se cache de douleur et d'anxiété sous les apparences du bonheur le plus assuré. Cette jeune et belle impératrice Valérie, dont l'empereur, au prologue du livre, enviait la douce sérénité, elle porte, elle aussi, dans son cœur, une blessure ouverte et sanglante. Elle a aimé autrefois un prince qui l'aimait ; et c'est contre son gré, pour obéir à la raison d'État, qu'elle est devenue la femme d'Ottomar. Mais toujours, en secret, elle garde à son fiancé de jadis un tendre souvenir ; et lui, de son côté, vainement il a

essayé de renoncer à elle. Et il s'est tué ; et une cantatrice célèbre, avec qui il s'était marié dans la vaine espérance d'oublier Valérie, une certaine Estelle Desveaux, vient donner des représentations à Lipara, au théâtre de la cour. C'est alors, autour de l'impératrice, tout un jeu d'intrigues, de démarches faites contre son gré pour interdire les représentations, des menaces de scandale : de sorte que la malheureuse, affolée, s'ouvre à son mari de son triste secret.

— Et maintenant, lui demande Ottomar, cette femme va chanter ?

— Demain soir.

— Il vaut mieux, Valérie, que nous n'aillions pas au théâtre, à cause de Xara...

— Oui, Ottomar, à cause de Xara.

Et tout à coup désespérée, sanglotant de toute son âme, elle se jette dans ses bras : « Ottomar, par pitié, secours-moi, secours-moi ! Je suis si faible ! Pardonne-moi, Ottomar... Cela ne pouvait durer ainsi... Impossible de rien dire à personne, pas même à Sophie... A toi seul, n'est-ce pas ? à toi seul je puis parler... Ottomar... tiens... »

Elle cherche sur sa poitrine, s'arrache du cou une chaîne avec un médaillon.

— Tiens, Ottomar, prends cela, jette, brûle cela ! C'est cela qui me rend si faible. Depuis des années, c'est cela qui m'enlève toute force ; depuis des années cela me ronge, comme si c'était du poison... »

Elle se laissa tomber à ses pieds, avec de terribles sanglots... Et Ottomar vit dans le médaillon le portrait du prince Léopold.

Il pâlit, abaissa un regard sur Valérie, toujours sanglotante à ses pieds. Oui, elle avait dit vrai : c'était en effet du poison. Et brusquement, il brisa le médaillon, le jeta au loin.

Alors il se pencha vers sa femme, il la releva, la tint dans ses bras. Et il l'écoutait pleurer, debout devant la fenêtre, les yeux fixés sur son empire assoupi dans la nuit.

Xara, dont parle Ottomar, c'est la colonie pénitentiaire où vient d'éclater la révolution : et l'on voit aussitôt ce qu'il y a de profondément tragique dans la coïncidence de ces deux catastrophes, brisant du même coup les deux rêves les plus chers du jeune empereur.

*
* *

Ce sombre pessimisme est d'ailleurs un trait commun à plusieurs écrivains hollandais. Il se retrouve, notamment, dans les nouvelles et les contes de M. Marcellus Emants, mais, hélas ! bien dépouillé de l'harmonieux appareil de faste et de poésie dont l'a revêtu l'auteur de *la Paix du Monde*. On ne saurait imaginer de récits plus prosaïques, je veux dire plus rigoureusement réalistes, et d'une minutie d'analyse plus impitoyable. que les deux histoires publiées récemment par M. Emants, l'une dans le *Gids*, l'autre dans la *Tweemandeliiksch Tiidschrift*. Ou plutôt ceux-là seuls d'entre nous peuvent se faire une idée de ce genre qui ont lu, et qui n'ont pas achevé d'oublier, les pé-

nibles romans de Champfleury et de Duranty. Non pas au moins que j'accuse M. Emants de les avoir démarqués ! Mais on dirait que, d'instinct, il a repris leur manière, tant il apporte d'insistance à noter les détails les plus insignifians, aussi bien dans les sentimens de ses personnages que dans le décor où il les fait vivre. Et je ne vois pas, après tout, ce qui empêcherait cette manière d'en valoir une autre; il me semble même que les *Malheurs d'Henriette Gérard*, le roman de Duranty, si le style en était seulement un peu plus varié, pourrait compter parmi les produits les plus honorables de l'école réaliste. Les nouvelles de M. Marcellus Emants, en tout cas, rachètent par plus d'une qualité de premier ordre ce qu'elles ont toujours d'un peu fatigant. L'analyse y est trop minutieuse, mais avec cela si exacte, si nette, qu'on ne se repent pas de l'avoir suivie. Et surtout ce sont des nouvelles d'un caractère profondément hollandais. On songe, en les lisant, à ces intérieurs de Pieter de Hooghe ou d'Isaïe Bourse, où il n'y a pas un meuble, un pli d'étoffe, un cadre sur le mur, qui ne soient traités avec le même soin que les mouvemens des personnages et leur expression. Un charme se dégage, peu à peu, de cette réalité si honnêtement reproduite : et sous les longueurs et les redites, sous la banalité de l'intrigue, sous des exagérations de pessimisme assez inutiles, c'est un charme semblable qu'on éprouve aux mélancoliques récits de M. Emants.

Pas davantage que les vieux peintres hollandais, M. Emants ne se met en frais d'invention pour le choix de ses sujets. On dirait même qu'il s'est choisi, une fois pour toutes, un sujet unique, un sujet d'ailleurs très simple, très touchant, et qui s'accommode à merveille de variations innombrables. Le thème constant de ses récits, c'est l'agonie de l'amour, la lente ou soudaine désaffection de deux cœurs, et les regrets, les remords, les désespoirs qui s'ensuivent. Tantôt, comme dans la nouvelle que vient de publier le *Gids*, une femme s'aperçoit avec épouvante qu'elle n'aime plus son mari : d'autres fois c'est le mari qui, après des années d'indifférence, sent renaître en lui l'ancienne tendresse, et qui s'avoue tristement qu'il est trop tard, que le fossé qu'il a lui-même creusé ne se comblera plus, et que le temps du bonheur est pour lui à jamais passé.

Mais nulle part M. Marcellus Emants n'a traité ce sujet avec autant d'émotion et de vérité que dans deux grandes nouvelles parues naguère en volume sous un titre commun, et évidemment destinées à se faire pendant. *Dood*, la Mort, c'est ainsi qu'il les a appelées, et toutes deux nous font assister en effet, avec une précision, une richesse de détails, une rigueur d'analyse des plus remarquables, à la mort de l'amour, et de la confiance, et de toute paix et de toute joie, dans l'âme de deux êtres jeunes et beaux, qui s'étaient donnés l'un à l'autre.

La première surtout de ces deux nouvelles est, je crois, l'une des œuvres les plus caractéristiques de la littérature hollandaise. Un officier, Van Harden, rentrant chez lui après des manœuvres, apprend à sa jeune femme qu'on fait courir des bruits de guerre. Et devant l'idée que peut-être son mari va partir, qu'il va peut-être mourir, la malheureuse ne retient plus un secret qui depuis longtemps déjà lui coûte à garder. Elle avoue à son mari qu'elle a aimé un autre homme, qu'elle a même été sur le point de s'en aller avec lui. Et, tendrement, humblement, elle demande son pardon. C'est le point de départ du récit; quelques lignes suffisent à M. Emants pour nous l'exposer : et alors commence un long monologue, trente pages de menues réflexions, énumérées avec toute leur suite. Tour à tour le mari se fâche, se résigne, se désespère, espère de nouveau. Mille souvenirs lui reviennent à l'esprit de paroles qu'il a dites et qu'il aurait dû ne pas dire; mille projets surgissent devant lui, puis aussitôt se dissipent. Et quand, une heure après, il se retrouve auprès de sa femme, il comprend que quelque chose d'essentiel s'est brisé, en elle et en lui, que ce qui les faisait vivre jusque-là s'est brusquement écroulé, par sa faute, par leur faute à tous deux, ou plutôt par la seule faute de la destinée. Désormais ils resteront, sous le même toit, étrangers l'un à l'autre. Sous les apparences de la santé et de la vie, ils ne seront plus que deux morts. Mais aucun résumé ne saurait donner l'idée de ce genre, qui ne vaut que par l'abondance et la variété du détail; et je crains que le charme des patientes analyses de M. Emants ne soit décidément trop hollandais pour pouvoir être jamais apprécié en dehors de son pays.

*
* *

Je voudrais signaler encore, avant de finir, deux revues hollandaises illustrées, où j'ai trouvé une foule d'intéressantes études et d'agréables images. L'une, l'*Elsevier's geeillustrerd Maandschrift*, est faite sur le modèle des *magazines* américains, mais, au contraire de la plupart de ceux-ci, le texte y est aussi soigné que l'illustration; et il n'y a pas un écrivain un peu notable de la Hollande ou des Flandres dont le nom ne figure dans la longue liste de ses collaborateurs. C'est dans cette revue que l'éminent directeur du Musée Plantin d'Anvers, M. Max Rooses, publie la série de ses articles sur les peintres flamands au musée du Louvre.

L'autre revue, *De Hollandsche Revue*, récemment fondée à Harlem par M. Frans Netscher, à l'imitation de la *Review of Reviews* anglaise, publie tous les mois un excellent résumé du mouvement littéraire européen; les publications françaises, en particulier, y sont analysées et jugées avec une intelligente sympathie.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

S'il est permis de commencer une chronique par la fin, nous annoncerons tout de suite que le ministère radical est sauvé, au moins provisoirement, mais que M. Berthelot, ministre des affaires étrangères, a donné sa démission. Il a été remplacé par M. Bourgeois, président du Conseil, dont le propre remplaçant à l'intérieur n'est pas encore choisi. Ceci dit, nous reprenons l'ordre chronologique des événemens en y mêlant les réflexions qu'ils comportent.

Les dernières séances de la Chambre des députés ont présenté un phénomène tout nouveau, et à quelques égards inespéré : à savoir le réveil du parti modéré. La bataille annoncée depuis longtemps au sujet de l'impôt sur le revenu a eu lieu : elle n'a pas été gagnée, mais avant de dire qu'elle a été perdue, il faudrait savoir quelle sera par la suite l'attitude du parti qui l'a livrée. Napoléon, qui s'y connaissait, a dit qu'une bataille perdue est une bataille qu'on croit perdue. L'écart entre la majorité et la minorité a été si faible qu'on peut le regarder comme insignifiant. Le ministère survit, ou se survit. Il dispose encore à la Chambre, grâce à l'équivoque qu'il a établie, d'une majorité de six ou sept voix, en comptant les siennes. Ce n'est pas assez pour gouverner bien longtemps contre le Sénat et contre le vœu du pays. S'il y avait eu seulement deux ou trois scrutins de plus, le ministère était renversé. Ses amis l'ont si bien senti que, sur la minute même de leur triomphe, ils ont proposé à la Chambre de suspendre sa session et de ne la reprendre que le 19 mai prochain. Les radicaux et les socialistes étaient si heureux, et en même temps si étonnés d'avoir sauvé le cabinet du danger, qu'ils ne voulaient pas l'y laisser exposé un jour de plus. Qui sait, en effet, ce qui peut arriver? La situation intérieure est pitoyable ; la situation extérieure l'est encore plus. Nous n'avons plus que des loques pendantes de gouvernement : au moindre souffle elles seront emportées. La Chambre, par

une sorte de pudeur, n'a pas voulu favoriser cette fuite à la débandade. Elle a décidé qu'elle aurait encore quelques séances. Nous ne voulons pas dire par là qu'elle ait l'intention arrêtée d'inaugurer des luttes nouvelles : de part et d'autre les forces sont, non pas épuisées, mais un peu fatiguées. Il était bon, toutefois, de bien marquer que chacun restait sur ses positions, et que si le champ de bataille paraissait devoir être déserté à la hâte, c'était par les prétendus triomphateurs.

Le parti modéré, il faut bien le dire, n'avait pas eu depuis l'inauguration du ministère radical l'attitude qui convient à un parti d'action. Après quelques essais, quelques tentatives d'attaque qui n'avaient pas réussi, il s'était replié sur lui-même, inquiet, hésitant, intimidé, convaincu qu'il n'y avait pour lui rien à faire, ou du moins rien d'immédiat, et que la sagesse politique consistait de sa part à rester sur l'expectative. Toutes les fois que, chez un de ses membres, se manifestait la moindre velléité d'initiative, les autres se précipitaient sur lui, l'entouraient, l'enveloppaient, et tantôt directement, tantôt indirectement, ne négligeaient aucun moyen de lui faire sentir que sa hardiesse était jugée imprudente et ne serait pas soutenue. Combien de bonnes volontés, qui auraient pu se produire utilement, n'ont-elles pas été ainsi découragées ! Le centre de la Chambre en était venu à présenter un spectacle désolant. Il aurait fallu des volontés actives, et l'on ne trouvait que ce que Mirabeau a si bien caractérisé du mot expressif de « nolontés ». L'impossibilité de vouloir est la mort d'un parti politique. « Il est difficile, a dit très justement La Bruyère, de décider si l'irrésolution rend l'homme plus malheureux que méprisable, de même, s'il y a toujours plus d'inconvénient à prendre un mauvais parti qu'à n'en prendre aucun. » Le centre n'en prenait aucun ; il attendait on ne sait quoi, et le temps s'écoulait sans rien amener de favorable. L'opinion s'était naturellement répandue dans le public que c'en était fait de lui, qu'il avait abdiqué, qu'il n'existait plus. Il était tombé dans une léthargie si profonde que ceux qui le croyaient mort avaient pour eux toutes les apparences : un médecin, même expérimenté, s'y serait trompé. Pourtant il n'était pas mort, et ce qui vient de se passer en donne une preuve éclatante. Mais rien n'est plus dangereux pour un parti que de se laisser aller à ces intermittences d'inaction absolue, d'où on peut croire qu'il ne sortira jamais plus. Si c'est une tactique, c'est la pire de toutes, parce qu'elle n'est généralement pas comprise et qu'elle fait trop de dupes parmi ceux qui devraient en être complices. Ces choses-là ne se voient d'ailleurs qu'en France. Dans le reste du monde un parti battu, — et il y a lieu de faire remarquer que le parti modéré n'a même pas été battu sur une question de son programme : il a été simplement évincé du pouvoir, — dans le reste du monde, un parti battu entre gaillardement dans l'opposition avec

armes et bagages, et entame la lutte contre ses successeurs. Cela se voit en Angleterre à chaque changement ministériel. Cela se voit en Italie aujourd'hui même, et dans des conditions qui sont propres à faire réfléchir. S'il y a jamais eu un ministre qui soit tombé d'une lourde chute, assurément c'est M. Crispi. Il a donné sa démission, ne pouvant faire autrement en face de la clameur universelle qui s'élevait si impétueuse qu'elle menaçait de passer par-dessus sa tête pour atteindre beaucoup plus haut. Dès le lendemain, M. Crispi, malgré ses soixante-seize ans, est venu s'asseoir à la Chambre afin de grouper autour de lui son parti et de le lancer contre l'adversaire. Ses anciens ministres, le général Mocenni, M. le baron Blanc, M. Sonnino, ont donné de leur personne et se sont présentés comme des gens qui avaient été momentanément trahis par la fortune, mais qui n'en avaient pas moins eu raison. Nous laissons de côté le fond des choses : il ne s'agit que de la tactique qui convient à un parti au moment où le pouvoir lui échappe. Qu'on juge de la différence entre ce qui se passe dans les autres pays et chez nous. Lorsque M. Crispi et ses amis se jettent dans la première bataille, ils savent trop bien qu'ils ne la gagneront pas pour se décourager parce qu'ils l'auront perdue. Et en Angleterre, croit-on que lord Rosebery à la Chambre des lords et que le sympathique M. John Morley à la Chambre des communes ne savent pas qu'ils n'ont aucune chance de briser, dès maintenant, la majorité la plus compacte qui ait existé contre eux depuis longtemps ? Mais cela ne les empêche pas de lui livrer assaut, et le dernier en particulier lui a fait, depuis quelques jours, sur les points les plus sensibles, des blessures qui iront sans cesse en s'élargissant. C'est là un exemple à imiter.

On oublie trop en France, quoi ? la France elle-même. Il n'y a pas de plus déplorable habitude que celle qui incline les partis politiques à s'enfermer dans l'enceinte du Palais-Bourbon, et à borner leur horizon politique à ses étroites murailles. Le pays finit par devenir prodigieusement indifférent à un jeu d'échecs dont il ignore la règle et dont les résultats ne le touchent pas. Alors, il cherche autre chose. Son imagination se détourne des travaux, d'ailleurs stériles, de ses représentans. Les incidens du dehors prennent à ses yeux une importance d'autant plus considérable qu'ils occupent une place laissée vide. En attendant, la rupture devient de plus en plus complète entre le pays et la Chambre. Que peuvent penser les générations nouvelles, qui seront à l'œuvre demain, et qui aujourd'hui arrivent, émergent en quelque sorte à la vie intelligente ? Elles commencent à comprendre, elles regardent, et que voient-elles ? Le parti radical et socialiste bruyant, tapageur, ayant l'air sûr de lui, plein de promesses, et, au surplus, maître du pouvoir. Par opposition, le parti modéré paraît atone. Il est d'un calme effrayant. Il est inactif, anxieux, silencieux. Comment les générations dont nous

parlons, les générations qui montent, déjà prêtes à envahir la scène, hésiteraient-elles, dans leur inexpérience des choses, à choisir entre les perspectives colorées et riantes que leur ouvre le parti radical et socialiste, et les perspectives grises que leur présente le parti modéré? D'un côté sont la vie, l'entrain, l'espoir des grandes réformes; de l'autre il n'y a eu, jusqu'ici du moins, que des choses neutres, qu'on a qualifiées de négatives et qui ont mérité en partie ce reproche. L'homme ne vit pas seulement de pain, et surtout de pain sec. N'est-il pas à craindre que les générations jeunes, encore ignorantes de la vie, ne se laissent entraîner du côté où le radicalisme et le socialisme les appellent à de grandes et à de fraternelles agapes? Beaucoup croient qu'elles y vont en effet, et peut-être ne se trompent-ils pas tout à fait. Elles en reviendront sans doute avec une déconvenue amère, écœurées et lassées; mais ne vaudrait-il pas mieux lutter pour leur épargner la déception du voyage et la tristesse du retour? Ce désenchantement pèse quelquefois sur toute la vie.

Nous nous sommes peut-être trop abandonnés à des considérations rétrospectives, qui étaient plus vraies hier qu'elles ne le sont aujourd'hui. Le parti modéré, après une longue somnolence, s'est réveillé tout d'un coup; il a cessé de mériter la plupart des reproches qu'on lui adresse encore par habitude. Depuis quelques semaines, il flambe vraiment d'un beau feu : toute la question est de savoir si ce sera feu de paille ou feu durable. Dans le premier cas, nous retomberons dans la situation dont nous venons de reproduire les principaux traits; dans le second, nous serons débarrassés bientôt du cabinet radical. Il ne saurait résister longtemps à des assauts du genre de ceux qu'il a subis depuis quelques semaines et dont il est sorti à peine vivant. Rendons au Sénat la justice que c'est lui qui a donné le signal du mouvement. Sans lui, peut-être la Chambre serait-elle encore dans son premier état d'engourdissement. Le Sénat a soulevé le premier l'affaire Rempler-Le Poittevin et l'a placée dans son vrai jour. La Chambre s'en est emparée à son tour, et une première grande bataille a été livrée au ministère. Que le Sénat eût eu raison dans ses critiques, personne n'en doutait; la majorité de la Chambre le savait parfaitement bien; mais l'habileté du gouvernement a été de ramener la question sur le terrain politique, et sur celui de tous où les hésitations et les défaillances individuelles devaient être le plus nombreuses. C'est pour faire la lumière dans les affaires du chemin de fer du Sud de la France que M. Rempler, juge d'instruction, a été remplacé par M. Le Poittevin. On n'imaginerait pas à quel point cette promesse de faire la lumière agit sur la Chambre : nul ne veut s'exposer au soupçon de s'y opposer. Le gouvernement, bien que sa mainmise sur l'indépendance de la magistrature eût produit partout l'impression la plus pénible, a donc eu une

majorité de circonstance. Mais depuis lors, on attend toujours la lumière et on ne voit pas qu'elle se produise. Peut-être M. Rempler était-il un peu lent dans la manière dont il conduisait l'instruction qui lui avait été confiée. Pendant quelques jours, M. Le Poittevin a montré une ardeur surprenante. Les assignations à comparaître devant lui pleuvaient partout, à tort et à travers. Il semblait qu'on était à la veille de grandes découvertes. Puis le silence s'est fait. L'obscurité est restée aussi profonde. Quelques affaires latérales avaient été entamées par le gouvernement, et l'une d'elles avait provoqué une grande émotion dans le public : nous voulons parler des chantages auxquels se seraient livrés quelques journalistes. Le résultat n'a répondu ni à la longueur de l'attente, ni à l'éclat de la première mise en scène. On commence à se demander si, dans cet étalage de vertu prouvée par ce grand nombre de poursuites, il n'y a pas, de la part du gouvernement, le désir de faire diversion à d'autres soucis et en même temps de paralyser l'opposition d'adversaires qui s'arrêtent et se taisent dès qu'on paraît les accuser de mettre obstacle à cette explosion de lumière dont on parle toujours et qui ne vient jamais. Le gouvernement a aujourd'hui Arton entre ses mains : qu'en fait-il? Il y a longtemps que sa cause est connue, puisqu'elle a été plaidée par les avocats de notre ambassade devant la justice anglaise : pourquoi n'est-elle pas évoquée devant nos propres tribunaux? Tous ces accusés, tous ces suspects semblent constituer une sauvegarde sacrée autour du ministère. Ils l'ont sauvé le jour de l'interpellation de M. Barthou sur le remplacement de M. Rempler. Mais enfin ce moyen s'use, et, à force d'attendre en vain, le public se demande s'il n'y a pas là une pure mystification.

En tout cas, depuis cette interpellation, l'attitude du parti modéré à la Chambre s'est complètement transformée. A voir l'animation qu'il apporte dans la lutte et l'ardeur avec laquelle il soutient les orateurs qui parlent en son nom, on sent en lui une volonté toute nouvelle. Déjà le développement d'une autre interpellation sur les fautes multiples que le gouvernement a commises dans les affaires de Madagascar avait révélé ces dispositions à la bataille ; elles se sont manifestées d'une manière encore plus significative à propos de l'impôt sur le revenu. Depuis longtemps, le rendez-vous était pris, de part et d'autre, sur cette question, la plus grave que la Chambre ait eu à traiter dans cette législature. Nous avons parlé trop souvent du projet en lui-même pour avoir à y revenir. On sait que la Chambre l'avait condamné dans ses bureaux en nommant une commission qui lui était presque à l'unanimité hostile ; mais, entre la Chambre votant à huis clos sur le choix de ses commissaires, et la Chambre votant en séance publique sur des propositions formelles, il y a souvent quelque différence : on vient de le voir une fois de plus. Que devait faire la Commission du budget?

Nommée pour repousser le projet du gouvernement, elle devait le repousser en effet, et c'est ce qu'elle a fait. On lui a reproché de n'en avoir pas présenté un autre à la place. On l'a accusée d'avoir mis la Chambre dans l'alternative de se prononcer entre un projet mauvais à coup sûr, mais qui pouvait être amendé, et rien. Jamais grief n'a été plus mal fondé. La Commission du budget n'a pas à remplir le rôle du gouvernement et à faire un budget en son lieu et place. L'autorité et les moyens matériels d'exécution lui manquent pour cela. Elle ne pouvait que mettre la Chambre en mesure de se prononcer sur le principe même du projet ministériel, et si elle le repoussait, d'indiquer un autre principe sur lequel le gouvernement et elle auraient à travailler à l'avenir. A-t-elle manqué à ce dernier devoir? Non, puisque après avoir condamné le principe de M. Doumer, c'est-à-dire l'impôt sur le revenu général avec déclaration préalable ou taxation administrative et arbitraire, elle s'est ralliée à la proposition de M. Guillemet, qui, conformément à ce qu'avaient préparé les gouvernemens antérieurs, demandait qu'à l'impôt personnel mobilier et à l'impôt sur les portes et fenêtres fût substitué un impôt, étudié à part, sur chacune des branches du revenu. Assurément la proposition de M. Guillemet reposait sur un principe; elle contenait en germe tout un système; elle n'était pas, comme on l'a dit, un pur néant. Il n'est donc pas vrai de prétendre que la Commission n'ait rien apporté à la Chambre. La Chambre n'a pas eu seulement une condamnation à exprimer, mais un choix à faire, et, chose étrange, bien peu propre assurément à augmenter son prestige déjà si atténué, après s'être prononcée dans un sens par l'élection même de la Commission du budget, elle s'est prononcée dans le sens opposé par son vote du 26 mars. C'est un triste spectacle de contradiction et de décousu donné au pays.

Mais si la Commission du budget a été battue pour être restée fidèle à ses origines, elle a conduit le débat avec une résolution et une habileté qui lui font honneur. Pendant cinq jours, elle n'a pas faibli un seul instant; ses orateurs ont toujours été sur la brèche, répondant à tous les argumens, repoussant toutes les attaques; et dans le centre de la Chambre plusieurs députés, tels que M. Léon Say, M. Méline, M. Poincaré, lui ont apporté spontanément le concours le plus précieux. L'animation, l'agitation de l'assemblée témoignaient de l'intérêt passionné qu'on prenait de part et d'autre à un débat dont nul ne méconnaissait l'importance. Pour la première fois depuis longtemps, on voyait deux partis face à face, combattant sur toute la ligne, avec toutes leurs armes. Pas un coup ne se perdait. Les orateurs de la Commission et du centre, se sentant soutenus comme ils ne l'avaient jamais été, ont déployé un talent que peut-être ils ne se connaissaient pas eux-mêmes. Nous ne parlons pas de M. Léon Say, ni de

M. Méline, ni de M. Poincaré qui ont depuis longtemps fait leurs preuves ; mais M. Turrel, M. Delombre, M. Georges Cochery ont pris rang parmi nos meilleurs orateurs d'affaires. M. Delombre, rapporteur général du budget, était connu surtout comme brillant publiciste ; il s'est fait du premier coup une belle place de *debater* parlementaire. Quant à M. Georges Cochery, président de la Commission, c'est à lui que revenait la principale responsabilité dans la direction du débat, et il s'est montré de taille à la soutenir. Le discours vigoureux par lequel il a clos la discussion générale n'a laissé debout que le gouvernement, mais peu de chose de son projet. Si on met en regard de ceux qui l'ont attaqué les orateurs qui ont défendu ce projet, il est impossible de ne pas constater chez ces derniers une infériorité marquée. Il n'y a eu, en réalité, que M. Doumer qui ait adroitement exposé son système et qui ait montré quelque souplesse de talent dans une mauvaise cause. Nous ne parlons pas du président du Conseil, M. Bourgeois, parce qu'il a paru peu familier avec les questions de finance et qu'il a pris rapidement le parti de faire de la politique. C'est par là, il est vrai, qu'il a exercé une action efficace sur une partie de l'assemblée. Il s'est fait très modeste. Il n'a demandé à la Chambre que de voter sur le principe du projet, se montrant extrêmement coulant sur ce qu'il a appelé les voies et moyens, c'est-à-dire sur les procédés d'exécution. Pourvu qu'on lui accordât le mot d'impôt sur le revenu, il s'est déclaré satisfait : on verra ensuite après les vacances, après les élections municipales, comment il sera possible d'en faire l'application. C'est sur ce point qu'a porté l'équivoque, et c'est grâce à cette équivoque que le gouvernement a réussi à se sauver. Il n'y a pourtant qu'un moyen d'appliquer l'impôt sur l'ensemble du revenu, c'est de demander au contribuable une déclaration de ce revenu, ou, à défaut de celle-ci, de le taxer d'office. Si on procède autrement, si on cherche à deviner le revenu, à le supposer d'après les signes extérieurs qui le manifestent, on revient au système actuel, et on ne peut le compléter qu'en ramenant les revenus, à l'exemple de l'Angleterre, à un certain nombre de cédules sur lesquelles on opère séparément. L'impôt global, ainsi qu'on l'appelle d'un mot dont nous demandons pardon de nous servir, mais qui est devenu courant, a pour conséquence logique, nécessaire, inévitable, la déclaration du contribuable ou la taxation discrétionnaire de l'administration. Et c'est précisément pour ce motif que nous le condamnons. M. Méline a insisté pour que la Chambre votât qu'elle ne voulait ni de la déclaration, ni de la taxation administrative, et il est hors de doute qu'elle n'en veut pas. Mais M. Pourquery de Boisserin, d'accord avec le cabinet, a demandé que la question fût réservée. On verra plus tard, à loisir, s'il y a lieu de recourir à ces procédés ou à d'autres. Le gou-

vernement et la Commission feront cette recherche en commun. — Je ne propose pas, a dit M. Bourgeois, de décider dès maintenant qu'on recourra à la déclaration ou à la taxation administrative, mais seulement de ne pas repousser *a priori* ces procédés, non plus qu'aucun autre. — Là a été toute l'habileté du ministère. Il sait mieux que personne que, sans déclaration ou sans taxation arbitraire, son projet est irréalisable, et dès lors il y aurait eu courage et loyauté de sa part à exiger que la majorité se prononçât sur ce point. Il a préféré retarder la solution du problème, afin de retarder sa chute par la constatation de son impuissance. Lorsqu'on donne à une Chambre dans l'embarras un moyen de s'en tirer par un ajournement, il est rare qu'elle ne se rallie pas à un expédient qui, laissant tout en question, a l'air de ne rien compromettre. C'est ce qui est arrivé. La Chambre, à une majorité de quelques voix, a réservé une partie du projet, bien que cette partie fasse avec le reste, c'est-à-dire avec le principe, un tout indissoluble. Et voilà comment le ministère, à la veille des vacances, s'est assuré deux mois de vie.

Les radicaux et les socialistes ont poussé des cris de joie en entendant proclamer le résultat du vote. La séance s'était prolongée jusqu'à dix heures de la nuit, ce qui suffit à montrer quel acharnement on a mis de part et d'autre à la lutte. Lutte un peu artificielle, car tout le monde sait bien que le projet du gouvernement ne sera pas voté. S'il l'était par la Chambre, il ne le serait certainement pas par le Sénat; mais il ne le sera pas par la Chambre même. « Démission! Démission! » ont crié les radicaux et les socialistes en se tournant vers le banc où siège la Commission du budget. La Commission ne se démettra pas de son mandat. La Chambre lui a renvoyé le projet du gouvernement en lui demandant de l'étudier : c'est une étude qui sera bientôt faite. Au lieu de repousser le projet dans son ensemble, on le repoussera en détail, article par article. Ce sera plus long; mais c'est tout ce que demande le gouvernement, puisqu'il ne cherche qu'à durer. Ce sera du temps perdu; mais le ministère n'y répugne pas. En présentant un projet d'impôt sur l'ensemble du revenu, il n'a pas eu le moindre espoir de le faire voter par le Parlement : il s'est préparé une plate-forme électorale pour les élections prochaines? Sera-t-elle populaire et solide comme il semble le croire? Nous en doutons.

Voilà donc l'existence du cabinet radical assurée pour quelques semaines. Il continuera de diriger notre politique intérieure et notre politique étrangère. Celle-ci n'est plus confiée à M. Berthelot. Au dernier moment, et lorsque rien ne faisait prévoir cette détermination, M. Berthelot s'est démis de ses fonctions. Est-ce vraiment, comme l'a dit une note officieuse, pour des motifs de santé et des raisons de

famille ? On pourrait le croire puisqu'il a été remplacé par M. Léon Bourgeois, qui, en sa qualité de président du Conseil, a pris une responsabilité directe dans la politique extérieure que nous avons suivie Quelle a été cette politique ?

L'intérêt particulier qui s'est attaché aux dernières séances de la Chambre nous a amené à leur consacrer plus de place qu'il ne nous en reste pour parler comme il conviendrait des incidens très graves qui se sont produits au dehors. Ils ont pourtant fait naître dans tout le pays une émotion extrêmement vive et qui n'est pas près de se calmer. Nous ne parlons pas de la crise italienne : elle est terminée. M. di Rudini a pris possession du pouvoir, et il a tenu devant la Chambre un langage plein de sagesse : l'Europe y a applaudi. Mais il s'en faut de beaucoup que l'initiative brusque et imprévue du gouvernement anglais ait rencontré partout, et notamment en France, la même approbation. Les Italiens ont été battus à Adoua, ce qui est regrettable ; toutefois, comment prendre au sérieux l'intention qu'affiche l'Angleterre de faire une expédition sur Dongola afin de dégager Kassala menacé par les troupes mahdistes ? La distance entre Wadi-Alfa, point terminus actuel de l'occupation britannique en Égypte, et Kassala occupé par les troupes italiennes, est beaucoup trop considérable pour que la marche des Anglais, à supposer même qu'elle commence tout de suite, puisse avoir un résultat immédiat. Et si elle devait avoir un résultat lointain, c'est celui que le duc Caetani de Sermoneta, le nouveau ministre des affaires étrangères d'Italie, a laissé entrevoir dans un discours au Sénat, à savoir que les Italiens seraient probablement amenés à remettre un jour Kassala entre les mains des Anglais, dénouement qui ne serait pas sans ironie. La vérité est que la situation de Kassala se sera dénouée, de manière ou d'autre, longtemps avant que les Anglais aient fait un pas décisif du côté de Dongola. Au reste, cette situation ne paraît avoir en ce moment rien de particulièrement critique. Tout fait croire, grâce aux dispositions conciliantes de M. di Rudini, que la paix sera signée prochainement, et sur des bases équitables, entre le gouvernement du roi Humbert et celui du Négus. Dès lors les Italiens, débarrassés de leur seul adversaire redoutable, n'auront pas beaucoup de peine à se maintenir à Kassala, pour peu qu'ils y tiennent, ce qui n'est pas bien sûr. Les perspectives que leur ouvre l'expédition britannique ne sont pas, on vient de le voir, tout à fait rassurantes au sujet de Kassala même, dont la garde pourrait finalement leur échapper. L'amitié de l'Angleterre leur a déjà causé quelques déceptions, et si la manière officielle dont elle s'étale aujourd'hui provoque en Italie des manifestations non moins officielles de reconnaissance et de satisfaction, il n'est pas très difficile de discerner en écoutant un peu plus bas, un peu plus profondément

dans l'âme populaire, d'autres voix qui commencent à se faire entendre, et qui n'expriment pas tout à fait les mêmes sentimens.

Mais nous n'insistons pas : il y aurait de notre part quelque naïveté à discuter plus longuement ce point particulier. C'est en dehors des Italiens et de la sympathie qu'ils excitent qu'il faut chercher le but de l'expédition britannique. Ce but est tout politique. Toutes les fois qu'il a été question de l'évacuation de l'Égypte, le gouvernement anglais n'a pas manqué d'annoncer au monde qu'il était plein d'inquiétude au sujet du Soudan. Le mahdi est un personnage commode, dont on joue à volonté, et qui se prête à tous les rôles : le rôle devient menaçant aussitôt que les Anglais en ont besoin pour écarter, au sujet de l'évacuation, toute interrogation qui leur paraît indiscrète. Ne faut-il pas, avant tout, veiller sur la frontière et en assurer la sécurité? Cette fois, le gouvernement de la Reine, obéissant sans doute aux suggestions énergiques, mais dangereuses, de M. Chamberlain, est allé plus loin qu'à l'ordinaire : il a annoncé le projet non seulement de fortifier la frontière, mais de la reculer très au loin vers le sud et, pour tout dire, de reconquérir, au profit de l'Égypte, la portion du Soudan qu'il lui a fait ou laissé perdre autrefois. Quand nous disons au profit de l'Égypte, on sait ce que cela signifie. Les hommes politiques anglais s'habituent de plus en plus, dans leurs discours, à confondre l'Égypte avec les autres pays placés sous leur dépendance : c'est une habitude que, quant à nous, il nous est impossible de prendre et contre laquelle nous ne cesserons de protester.

A-t-on fait à l'Angleterre, dans ces derniers mois, quelques insinuations au sujet du maintien injustifié de son occupation? Peut-être. Elle y a répondu en annonçant la résolution d'entreprendre une affaire de très longue haleine, qui durera au moins six ans d'après un de ses ministres, mais, en réalité, tout juste le temps qu'on voudra. Rien dans l'état actuel du Soudan ne justifiait cette détermination qu'on doit regarder comme toute spontanée. Il est de notoriété publique que le gouvernement anglais était pressé de la prendre par quelques-uns de ses agens, auxquels leur situation avait permis de tout préparer pour l'exécuter. Comment des militaires, placés à la porte du Soudan, n'auraient-ils pas eu l'idée de la forcer? Jusqu'ici le gouvernement anglais avait eu la prudence de ne pas céder à ces suggestions : aujourd'hui il franchit le pas, et, au risque de provoquer, dans un temps peut-être prochain, les complications les plus redoutables, il se laisse entraîner dans la voie des aventures. Il a rencontré d'abord une difficulté financière. Ayant voulu puiser dans les fonds réservés et affectés de la Caisse de la Dette, il s'est heurté à l'opposition de la France et de la Russie. Cette opposition était aussi prévue que pouvait l'être l'adhésion des autres puissances.

On y a passé outre ; mais nous restons convaincu que les commissaires de la Dette ne pouvaient prendre, en pareil cas, une résolution valable qu'à l'unanimité. La question a été portée sur le terrain judiciaire ; nous avons confiance dans les tribunaux de la Réforme. Au surplus, cette difficulté n'est pas la plus grave de celles que l'expédition anglaise ne manquera pas de rencontrer. Le Soudan égyptien n'est plus politiquement dans la situation où il était lorsque les Anglais l'ont abandonné. Des intérêts qui n'existaient pas autrefois, intérêts de voisinage et d'équilibre, s'y sont formés. On a pu s'en apercevoir lorsque le traité conclu entre l'Angleterre et le roi du Congo a provoqué les protestations énergiques de la France et de l'Allemagne. Il s'agissait précisément de disposer, sous forme de bail, de territoires qui appartenaient à l'Égypte, et où on introduisait d'autres occupans. Les intérêts qui se sont groupés alors pour la défensive, et dont il a bien fallu tenir compte, subsistent. Peut-être l'Angleterre a-t-elle voulu prendre contre eux quelque revanche, mais cela n'est pas sans danger : on s'en apercevra un jour ou l'autre. En tout cas, l'initiative de l'Angleterre déplace la question d'Égypte. Elle était réduite jusqu'ici à des proportions parfaitement connues et dont les élémens étaient relativement simples. Elle se pose aujourd'hui, ou du moins elle se posera demain, sur un terrain nouveau, où des intérêts très divers sont les uns déjà formés, les autres en voie de formation. Ces intérêts n'abdiqueront pas au profit exclusif de l'Angleterre. Or c'est d'elle seule qu'il s'agit. S'il s'était agi de l'Égypte, il aurait fallu la consulter, et nous ne mettrons pas en doute qu'elle n'eût préféré de beaucoup sa libération immédiate à la conquête hypothétique du Soudan. Il aurait fallu consulter le gouvernement ottoman, et sa réponse aurait été, s'il est possible, encore moins douteuse.

Nous ne parlons pas des difficultés inhérentes à l'entreprise elle-même : à cet égard les souvenirs du passé sont suffisamment instructifs. Lorsque M. Berthelot, dans sa réponse à une question du prince d'Arenberg, disait que tout le fonds de réserve de la Caisse de la Dette risquait d'être employé à l'expédition soudanaise et ne suffirait pas à y faire face, il n'avait que trop raison. L'expédition coûtera très cher, et il n'est pas sûr que les embarras financiers soient les plus considérables auxquels on se heurtera. Qui sait si le gouvernement anglais n'y trouvera pas quelques surprises à l'italienne ? Cela lui est arrivé déjà, et bien qu'il supporte ces mésaventures plus allégrement que son ami de Rome, on ne saurait le voir s'y exposer sans des appréhensions d'autant plus vives que les conséquences ne s'appliquent pas seulement à lui. D'autres puissances encore sont intéressées à ce que l'état relativement pacifique et calme du Soudan ne soit pas troublé. Lorsqu'on présente, à Londres, l'expédition projetée comme conforme au bien

général, lorsqu'on s'étonne que la France en particulier ne soit pas la première à en apprécier les avantages, on se moque un peu de ceux à qui s'adressent ces surprenans sophismes. En réalité, l'entreprise annoncée est, pour employer un mot qu'un orateur anglais a mis à la mode, l'acte de non-amitié le plus caractérisé que l'Angleterre ait depuis longtemps accompli à notre égard. L'espèce de coup de force par lequel on essaie de briser, sous le poids d'une majorité brutale, l'opposition légitime de la France et de la Russie, ajoute un mauvais procédé à l'atteinte directe portée à nos intérêts. Depuis quelques mois, nos rapports avec l'Angleterre s'étaient améliorés, et on avait pu croire que cette amélioration était appréciée à Londres comme à Paris : c'était une erreur. L'Angleterre, cantonnée dans le « majestueux isolement » dont M. Goschen s'est récemment montré si fier, trouve qu'elle n'a pas encore assez d'affaires sur les bras et qu'elle rencontre trop de sympathies dans le monde. L'expérience montrera si elle se trompe ou non. L'opinion, chez elle, est indécise et inquiète. Il s'en faut de beaucoup que la politique de chauvinisme impérial soit approuvée par tout le monde, et le parti libéral, hier encore déconcerté et abattu, a trouvé là une occasion de reprendre des forces et d'asseoir une politique. Lui aussi s'est ressaisi à propos des affaires d'Égypte. Quant à nous, nous aurions besoin plus que jamais d'un gouvernement capable et durable. M. Bourgeois a jugé que nous ne l'avions pas avec M. Berthelot au ministère des affaires étrangères : mais l'avons-nous davantage avec lui?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

I

PRÉLIMINAIRES ET NÉGOCIATION DU MARIAGE

L'histoire est-elle plus intéressante que le roman, ou le roman plus intéressant que l'histoire? C'est une question qui pourrait donner lieu à d'interminables disputes, car chacun sera toujours tenté de la résoudre au gré de sa nature, et peut-être aussi suivant les goûts de son âge. A l'entrée de la vie, lorsque le terme de la route qui se déroule devant nos yeux se perd encore dans un horizon lointain, notre imagination aime à peupler de ses fantaisies cette route inconnue, et les brillans fantômes dont elle l'embellit font cortège et fête à notre jeunesse. Mais lorsque la route est plus d'à moitié parcourue, et lorsque l'horizon se rapproche, nos regards se tournent plus volontiers en arrière, et la réalité commence à nous paraître plus attrayante que la fiction. Pénétrer les ressorts secrets qui firent mouvoir nos semblables d'autrefois, savoir de quelles joies ou de quelles tristesses leurs cœurs furent émus, de quelles passions leurs vies furent troublées, pique autant et même davantage notre curiosité qu'une longue succession d'aventures imaginaires. Nous cherchons dans ces vies

comme un ressouvenir de la nôtre, et l'histoire se venge ainsi du roman, pour lequel elle s'était sentie autrefois dédaignée.

Parfois même, comme pour compléter sa vengeance, l'histoire semble à son tour se plaire aux jeux romanesques. Elle s'attache à certaines figures, en particulier à certaines figures de femmes. Elle les pare de tous les ornemens; elle les revêt de toutes les grâces; elle leur donne l'éclat, la beauté, la fortune. Puis, tout à coup, elle les précipite dans quelque abîme de calamités, et s'acharne à leur faire payer les présens dont elle les avait comblées. Ou bien au contraire, elle les fait disparaître en pleine jeunesse, les dérobant avant l'heure à l'adoration comme à l'espérance, et laissant à jamais irrésolue l'énigme de leur destinée. Pour ces figures d'autrefois, la postérité éprouve des sentimens, peu s'en faut, aussi passionnés que ceux de leurs contemporains, et si leur vie s'est compliquée de quelque chose d'obscur ou d'inexpliqué, une curiosité tout aussi vive s'attache à la découverte de ce mystère qu'aux péripéties d'un roman d'aventures. C'est qu'il y a dans la réalité une saveur que le temps ne saurait altérer. La fiction adapte toujours ses formes aux goûts passagers de la génération qu'elle veut séduire. La réalité n'a pas besoin d'avoir recours à ces artifices, et, dans ce miroir éternellement fidèle, l'homme se complaît toujours à retrouver ses traits.

La duchesse de Bourgogne est une de ces figures auxquelles l'histoire prête les grâces du roman. Fleur de Savoie éclose au flanc des rudes Alpes, elle a été transplantée, à peine ouverte, dans le riche jardin de la France. Pendant seize ans elle s'y est épanouie. Elle l'a orné de ses couleurs, et enchanté de ses parfums. Puis, en un jour, elle s'est flétrie, et si, pour la louer dignement, quelque nouveau Bossuet s'était rencontré, il aurait pu redire : « Madame a passé du matin au soir ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissait, avec quelles grâces vous le savez; le soir, nous la vîmes séchée, et ces fortes expressions par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines devaient être pour cette princesse si précises et si littérales. » Mais ni l'amour dont elle fut environnée, ni la douleur que fit naître sa mort n'ont réussi à préserver complètement sa mémoire. Vivante, son honneur de femme a été mis en doute, et morte, sa loyauté de princesse, sans qu'à ces questions l'histoire ait encore répondu d'une façon précise. Un peu d'énigme se mêle à sa grâce, et cette petite âme obscure, qui peut-être ne se connaissait pas bien elle-même, s'est envolée sans avoir dit son secret.

Un intérêt d'une autre nature se peut encore trouver à la vie de cette princesse charmante. Le mariage d'Adélaïde de Savoie avec

le duc de Bourgogne n'a été en effet qu'un épisode de cette alliance savoyarde qui, tantôt rompue, tantôt renouée, a tenu à travers les siècles une place si importante dans notre histoire. Il est certains pays auxquels leur situation géographique donne une importance singulièrement disproportionnée avec leur surface territoriale et leur force militaire. Lorsque des souverains avisés ont su jouer de cette situation, lorsqu'ils ont, de père en fils, poursuivi avec application un but judicieusement choisi, et lorsque cette politique nationale a eu pour constant appui la fidélité d'un peuple, il est rare que peuple et dynastie ne recueillent pas à la longue la récompense de ce qu'un historien récent de la diplomatie savoyarde appelle : *la grande virtù del perseverare* (1).

Telle a été l'histoire de cette petite patrie de notre duchesse de Bourgogne, qui, de progrès en progrès, à l'aide de moyens parfois douteux, mais toujours habiles, a su pousser ses frontières du pied des Alpes jusqu'à l'extrémité de la péninsule. Pour que notre récit soit complet, il y aura lieu de détacher de cette longue histoire quelques épisodes auxquels, plus ou moins directement, la duchesse de Bourgogne a été mêlée. En eux-mêmes, ces épisodes ne paraîtront peut-être pas tout à fait dénués d'intérêt, car on verra la part qu'y ont prise des personnages diversement illustres. Oserons-nous ajouter que quelques enseignemens s'en peuvent également tirer, et qu'à l'école d'un petit peuple même un plus grand peut apprendre quels profits viennent à la longue récompenser *la vertu de persévérance*.

I

« Je vous prie, comme bon prince et vassal du Saint-Empire, et tant pour le bien public que pour l'assourement du repos d'Italie, et par conséquent de tous les chrestiens, que veuillez employer de tout votre pouvoir à faire bien garder les passaiges (des Alpes), afin que les Français n'y puissent passer (2). »

Ainsi écrivait, il y aura bientôt quatre cents ans, l'empereur Charles-Quint au duc Charles III de Savoie. Gardiens des passages, portiers de l'Italie, telle a été, en effet, à travers de longs siècles, la situation exceptionnelle, à la fois dangereuse et privilégiée, des suzerains de la Savoie, l'antique *Sabaudia*, qu'ils fussent comtes, ducs, ou même rois, et cela depuis le jour où Odon, fils d'Humbert *aux Blanches mains*, qui avait hérité de son père plu-

(1) Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia.* Introduzione.

(2) *Lettre de Charles-Quint à Charles III, duc de Savoie*, citée par Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia*, t. I, p. 270.

sieurs seigneuries éparses dans la Maurienne, la Tarentaise et le Chablais, épousa la marquise Adélaïde de Turin, qui lui apporta en dot, avec Turin, Pignerol et Suse, les comtés de Saluces et de Mondovi.

La Maison de Savoie remonte à une date presque aussi reculée que la Maison de France, et l'un de ses plus éminens historiens a pu dire, non sans orgueil, qu'en 1024, c'est-à-dire à l'époque où Humbert *aux Blanches mains*, dont l'origine est demeurée un peu obscure, fondait cette Maison, les rois de France n'étaient guère de plus grands potentats que les comtes de Savoie(1). Mais la fortune des deux Maisons fut, et devait jusqu'au bout demeurer singulièrement diverse. La Maison de Savoie est aujourd'hui la plus heureuse. Elle règne encore sur partie des États qui formèrent son berceau, et à ces États elle a su en ajouter d'autres. En revanche, son agrandissement a été autrement difficile et lent que celui de sa puissante rivale. Ces portiers des Alpes avaient deux portes : l'une s'ouvrait sur l'Italie, l'autre sur la Suisse et la France, et c'était tantôt par l'une, tantôt par l'autre, que leur humeur inquiète et ambitieuse faisait irruption. Avec Thomas, dit *le Petit Charlemagne*, ils acquéraient le Faucigny, s'étendaient dans le Chablais, mettaient la main sur le canton de Vaud et poussaient une pointe audacieuse jusqu'aux portes de Fribourg. Avec Amédée V, dit *le Grand*, ils s'enrichissaient, par mariage, de la Bresse et du Bugey. Avec Amédée VI, dit *le Comte Vert*, ils étendaient leur domination sur le pays de Gex. Mais avec Amédée VII, dit *le Comte Rouge*, ils acquéraient Nice, c'est-à-dire un port sur la Méditerranée. Avec Amédée VIII, le premier des neuf ducs, qui devait être pape sous le nom de Félix V, ils arrachaient Verceil et son territoire au duc de Milan. Sans doute toutes ces conquêtes ne demeurent pas entre leurs mains; mais ce qu'ils perdent sur un versant des Alpes, ils le regagnent de l'autre. Battus du côté qui regardait la Suisse ou la France, ils se réfugient de l'autre côté des monts, *in partibus Pedemontii*, dit en 1245 la première charte où l'on rencontre le nom de Piémont. Battus en Piémont, ils se cantonnent en Savoie, demeurant ainsi toujours maîtres de l'une des entrées du défilé, et si, pendant cette longue rivalité entre la France et l'Espagne qui ensanglanta l'Italie, ils avaient le désagrément de voir leurs États occupés tantôt par l'un, tantôt par l'autre de ces redoutables adversaires, si en particulier, pendant trente-huit ans, de 1536 à 1574, Impériaux, Espagnols, Français, occupèrent le Piémont ensemble ou tour à

(1) Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia.*

tour, et le foulèrent aux pieds, ils virent aussi leur alliance plusieurs fois recherchée, et ils surent, en la marchandant habilement, la mettre au prix que les faibles, quand ils sont avisés, savent parfois faire payer aux forts.

Après six siècles d'une existence agitée, un jour vint cependant où les princes savoyards eurent une vision plus claire de la route qu'ils avaient intérêt à suivre. Ce jour est celui où, après bien des péripéties, fut signé, entre Charles-Emmanuel Ier et Henri IV, le traité de Lyon (17 janvier 1601). Par ce traité, Charles-Emmanuel abandonnait à Henri IV la Bresse, le Bugey, le pays de Gex. Mais Henri IV lui abandonnait le marquisat de Saluces, enclavé dans le territoire du Piémont, et sur lequel la France prétendait des droits. Le duc de Savoie renonçait à conserver un pied en France. Le roi de France renonçait à conserver un pied en Italie. Chose étrange ! et qui cependant se rencontre souvent dans l'histoire, ce traité si sage fut critiqué avec une égale vivacité des deux côtés des Alpes. Les sujets du duc de Savoie lui reprochaient l'abandon de provinces dont la richesse contrastait avec la pauvreté de leurs territoires, et, colère feinte ou réelle, Charles-Emmanuel lui-même disgracia les deux commissaires qui avaient signé le traité en son nom. « Le roi a fait paix de marchand, et le duc de Savoie a fait paix de prince », disait de son côté Lesdiguières. Lesdiguières se trompait. Le roi avait bien fait paix de prince en renonçant à ces aventures italiennes qui avaient coûté à ses prédécesseurs tant de sang inutile, et en tournant de nouveau les visées de la France vers les Flandres et le Rhin. Quant à Charles-Emmanuel, c'était bien en effet paix de prince qu'il avait conclue, et de prince plus avisé, à plus longue et juste vue qu'il ne s'en rendait compte lui-même. Il tournait définitivement vers l'Italie les ambitions de sa Maison. « A partir du traité de Lyon, a écrit avec raison le marquis Costa de Beauregard (1), la Maison de Savoie n'a plus été par le fait qu'une puissance italienne. Elle n'a plus considéré ce qui lui restait au delà des monts que comme un seigneur vivant dans l'opulence, au sein d'une vaste cité, considère le fief antique dont il porte le nom et qu'il visite rarement. » Quelle que fût sa perspicacité, Charles-Emmanuel ne pouvait pas se douter qu'un jour viendrait où ses descendans sacrifieraient jusqu'à ce fief antique en échange d'un royaume.

Dans la pensée de Henri IV, le traité conclu avec la Savoie ne comportait pas seulement paix, mais alliance; alliance avec

(1) *Mémoires historiques sur la maison royale de Savoie*, par le marquis Costa de Beauregard; Turin, 1816, t. II, p. 122.

appui mutuel et avantages réciproques. Déjà l'habile souverain, en avance de deux siècles, avait négocié la cession éventuelle de la Savoie contre l'appui prêté pour la conquête du Milanais sur l'Espagne. Sa mort vint mettre un terme à d'aussi sages projets. A cette politique mesurée et féconde, les successeurs de Henri IV et de ses ministres ne surent pas rester fidèles. La lourde main de Richelieu s'appesantit sur la petite Savoie. De l'allié il voulut faire un vassal. La Savoie essaya de se dérober; elle n'y put réussir et fut ramenée par la force. Mais Louis XIII commit une faute que son père n'aurait pas commise, lorsque au lendemain de l'affaire du Pas de Suze, où une si brillante valeur fut déployée par lui, il laissa Charles-Emmanuel, le vieux duc âgé de soixante-neuf ans, que Henri IV avait toujours traité avec égard, au fils duquel il avait donné sa fille, venir éperdu à sa rencontre, lui demander grâce et pardon, et embrasser sa botte « sans le moindre semblant de l'en empêcher, » ajoute Saint-Simon, d'après le récit de son père, témoin oculaire. Seize mois après, Charles-Emmanuel, qu'un instant ses sujets avaient appelé *le Grand*, mourait de honte et de douleur, mais il mourait debout, comme l'empereur romain, l'épée au côté, le collier de l'Annonciade au cou, le manteau ducal sur les épaules, léguant à ses sujets, avec quelque chose de sa fierté, la haine de la France qui l'avait inutilement humilié.

Cette politique d'humiliation fut continuée contre son successeur. Victor-Amédée Ier se vit imposer le traité de Cherasco (1631), par lequel la France se faisait céder « à perpétuité et nonobstant tout traité contraire fait ou à faire » Pignerol et le Val de Pérouse, situés en plein cœur du Piémont, à quelques lieues de Turin. Ce que, par ce traité néfaste pour la Savoie, Richelieu voulait assurer à la France, c'était, suivant son expression, des portes. Avec l'ambassadeur vénitien, il s'en exprimait librement (1). « Nous voulons, lui disait-il, restituer au duc de Savoie tout ce qui lui appartient, en nous réservant seulement un poste qui tienne le passage dans cette province toujours ouvert. »

Richelieu ne songeait qu'à sa lutte avec la maison d'Autriche contre laquelle il voulait avoir une base d'opération en Italie. Mais au point de vue des relations avec la Savoie, le traité de Cherasco était une faute. Pignerol aux mains des Français devint ce qu'avait été, deux siècles auparavant, pour la France, Calais aux mains des Anglais, le lambeau de chair arraché, la plaie ouverte. Or ce n'est jamais impunément qu'on arrache à un pays un lambeau de sa chair, et qu'on fait une plaie à son honneur. Jusqu'à

(1) Dépêche de Giorgio Zorzi, l'ambassadeur vénitien, citée par Carutti, t. II, p. 283.

la fin du siècle, nous allons voir toute la politique de la Savoie tourner autour de cet unique objet : la restitution de Pignerol. Toutes ses manœuvres, toutes ses ruses, toutes ses duplicités, s'expliqueront par là. Elle sortira sans scrupule d'une alliance pour entrer dans une autre, suivant qu'elle se croira plus ou moins de chances d'obtenir Pignerol pour prix de son changement.

Les griefs que cette situation dépendante amoncelaient dans les cœurs savoyards, parurent cependant sommeiller pendant la régence successive de deux princesses, aveuglément soumises à l'influence française, l'une propre fille de Henri IV, Madame Royale Christine, veuve de ce Victor-Amédée Ier qui avait dû souscrire au traité de Cherasco, l'autre également appelée Madame Royale, Jeanne-Baptiste de Nemours, veuve de Charles-Emmanuel II et mère de Victor-Amédée II. Mais ils renaîtront quand Madame Royale se verra contrainte de céder le pouvoir à son fils, le père de notre duchesse de Bourgogne. Avec ce prince entre en scène un acteur dont nous aurons longtemps à étudier le rôle, puisqu'il survécut à sa fille. Quelques mots sur l'éducation qu'il reçut, et sur les épreuves avec lesquelles sa jeunesse se trouva aux prises ne seront pas inutiles.

II

L'enfance de Victor-Amédée fut douloureuse. Il avait neuf ans lorsqu'en 1675 son père, Charles-Emmanuel II, fut emporté par une fièvre maligne. L'ambassadrice de France, Mme Servient, était présente à cette mort. A peine Charles-Emmanuel avait-il fermé les yeux que Victor-Amédée s'approchait d'elle, et lui disait en pleurant « qu'il priait M. l'Ambassadeur d'assurer Sa Majesté qu'il était son très obéissant serviteur, et qu'il le suppliait très humblement de bien vouloir lui servir de papa, puisqu'il avait perdu le sien (1). » Était-ce accent sincère et juste instinct d'un orphelin qui sent sa solitude ? Était-ce, au contraire, calcul et duplicité précoce d'un enfant dont un ancien précepteur du prince d'Orange, Chapuzeau, disait, déjà trois années auparavant, après l'avoir vu à Turin : « A cet âge où les autres enfans ne peuvent que bégayer il a des reparties surprenantes et merveilleuses. » On serait plutôt tenté de le croire, lorsqu'on voit, par la suite, se développer chez lui cette extraordinaire puissance de dissimulation qui a fait dire que « son cœur était couvert de montagnes comme son pays. » Il n'avait pas encore treize ans

(1) Servient à Pomponne (cité par C. Rousset dans son *Histoire de Louvois*, t. III, p. 75).

que déjà l'abbé d'Estrades, ambassadeur de France à Turin, écrivait à Pomponne : « Ce prince est naturellement caché et secret; quelque soin qu'on prenne de savoir ses véritables sentimens, on les connaît difficilement, et j'ai remarqué qu'il fait des amitiés à des gens pour qui je sais qu'il a de l'aversion (1). » L'éducation qu'il reçut devait encore fortifier chez Victor-Amédée ce penchant naturel au secret, et les tristes spectacles dont son enfance fut témoin, durant la régence de sa mère, firent, pour lui, de la dissimulation une nécessité et presque un devoir.

Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, dite, dans l'histoire de Savoie, Madame Royale, est encore un personnage que nous retrouverons, car une tendre affection devait l'unir plus tard à la duchesse de Bourgogne, qui semble l'avoir préférée à sa propre mère. Elle était fille de ce duc de Nemours, de la maison de Savoie, qui fut tué par son beau-frère, le duc de Beaufort, dans un duel célèbre. Sa jeunesse s'était écoulée à la cour d'Anne d'Autriche, au milieu des aventures galantes de la Fronde. Mariée à son cousin Charles-Emmanuel, elle n'avait pas quitté sans regret le pays où elle avait été élevée, et auquel elle demeura toujours attachée. Il fallait qu'elle eût du charme, car elle y laissait et y conserva toujours des amies fidèles, entre autres la comtesse de la Fayette. Cette amitié a même valu à la pauvre comtesse d'assez injustes attaques. Mais il faut convenir que pour une aussi discrète personne que Mme de la Fayette, Madame Royale était une amie un peu compromettante.

Tenue par son mari à l'écart de toute influence, et outrageusement délaissée, Madame Royale, quand elle se trouva veuve et régente, eut le tort de prendre une double revanche. Elle s'empara du pouvoir avec avidité, et ne parut dominée que par une idée : celle de le garder le plus longtemps possible. Loin d'associer progressivement son fils à l'autorité qu'elle exerçait en son nom et qu'elle devait lui restituer un jour, Madame Royale le tenait systématiquement dans l'ignorance de toutes les affaires, et l'abandonnait aux mains de personnages subalternes qui veillaient à peine sur lui. Tous les jours, à une certaine heure, son gouverneur l'amenait baiser la main de sa mère, et c'était le seul échange de caresses qu'il y eût entre la mère et le fils. Elle réservait ses tendresses pour d'autres, et se vengeait tardivement des dédains dont sa réelle beauté avait été l'objet. « Il y a peu de princesses au monde, dit l'auteur anonyme d'une rela-

(1) Dépêche citée par G. de Leris dans son *Etude historique sur la comtesse de Verrue et la cour de Victor-Amédée II de Savoie*, p. 14.

tion qui se trouve aux Affaires étrangères (1), dont le mérite ait fait plus de bruit que celui de Madame Royale, et il semblerait qu'à parler d'une personne qui n'est plus jeune, puisqu'elle passe quarante-cinq ans, on devrait taire tous les avantages du corps pour ne s'arrêter qu'à ceux de l'esprit. Cependant il est constant que, jusques à l'heure présente, l'âge n'a rien diminué des grâces de cette princesse et qu'elle efface encore aujourd'hui les plus belles femmes de la cour par la noblesse de son air, et par je ne sais quels agrémens qui lui sont particuliers. » Mais le véridique auteur de la relation ne peut s'empêcher d'ajouter : « Tant de perfections et de belles qualités se trouvent néanmoins ternies par le peu d'empire qu'elle a sur son cœur et par ses galanteries. »

Madame Royale avait, en effet, des galanteries, et, qui plus est, publiques. C'était d'abord avec le comte de Saint-Maurice, dont le père était un des principaux personnages de la cour de Savoie. Ce premier favori, par ses fatuités et ses vantardises, n'ayant pas tardé à se rendre désagréable, Madame Royale, pour s'en débarrasser, l'envoyait en ambassade. Son secrétaire particulier, un certain Lescheraine, se hâtait avec joie d'en informer Mme de la Fayette ; mais celle-ci ne se réjouissait pas autant que lui, car elle n'avait pas confiance dans la sagesse à venir de sa royale amie. « Je vous ai trouvé, répondait-elle (2) à Lescheraine, si rassuré, d'un ordinaire à l'autre, sur un chapitre où il faut des années entières pour se rassurer, que je ne sçay si vous m'avez parlé sincèrement ; encore quand je dis des années entières, c'est des siècles qu'il faut dire, car à quel âge et dans quel temps est-on à couvert de l'amour, surtout quand on a senty le charme d'en être occupé ? On oublie les maux qui le suivent ; on ne se souvient que des plaisirs, et les résolutions s'évanouissent. Je ne sçaurais vous croire si rassuré sur le *Niçard*, et sur d'autres dont vous ne m'avez point encore parlé. Je souhaite que vous n'ayez rien à me dire. »

Le *Niçard*, c'était un certain comte de Masin, et Mme de la Fayette avait raison sur Lescheraine. En revenant de son ambassade, « ce pauvre chien » de Saint-Maurice se trouvait remplacé, et une histoire scandaleuse dont l'auteur de la *Relation sur la cour de Savoie* se fait l'écho ne tardait pas à courir Turin. Fort de ses anciens privilèges, il entrait un jour brusquement dans la chambre de Madame Royale, mais il trouvait en son lieu et place le comte de Masin. Aussitôt il mettait l'épée à

(1) Aff. étrang. *Correspondance Turin*, vol. 94.

(2) *Lettres de Mme de la Fayette à Lescheraine*, publiées par M. Perero ; Turin, 1880.

la main, et si le *petit homme* ne s'était sauvé assez piteusement, il lui aurait coupé la gorge.

Cependant Victor-Amédée grandissait silencieusement dans un double sentiment qui devait inspirer toute sa politique : la haine de sa mère et la haine de la France. A sa mère, il en voulait de son indifférence, de la sujétion où elle le tenait, du déshonneur public dont elle couvrait son nom. Si un jour, par extraordinaire, elle l'embrassait, on le voyait ensuite essuyer sa joue avec violence, comme s'il eût touché un pestiféré. A la France, il en voulait de l'appui qu'elle prêtait à sa mère contre lui, et de l'état de vasselage où elle tendait peu à peu à réduire la Savoie. Louis XIV, malgré de grandes qualités d'esprit auxquelles on ne rend pas toujours suffisante justice, était, par orgueil, enclin à la politique à outrance. Il était encore poussé dans cette voie par Louvois, aussi mauvais conseiller en matière de diplomatie qu'il était habile ministre de la guerre. Rien n'était épargné, en effet, pour faire sentir à cette fière nation la dépendance où la France entendait la tenir. Il faut lire, dans la belle *Histoire* de M. Camille Rousset, le récit peut-être même atténué de ces vexations. Revenant après treize ans écoulés sur ces griefs, Victor-Amédée avait véritablement le droit, au moment où il signait sa paix avec Louis XIV, et où les relations diplomatiques allaient être renouées entre les deux cours, de dire avec vivacité : « Suppliez le roi de me donner un ambassadeur qui nous laisse en repos avec nos moutons, nos femmes, nos mères, nos maîtresses et nos domestiques. Le charbonnier doit être le patron dans sa cassine, et depuis le jour que j'ai eu l'usage de raison jusqu'au jour que j'ai eu le malheur d'entrer dans cette malheureuse guerre, il ne s'est quasi passé une semaine que l'on n'ait exigé de moi par rapport à ma conduite ou à ma famille dix choses où, lorsque je n'en ai accordé que neuf, on m'a menacé (1). »

La servitude où, depuis le traité de Cherasco, la France avait réduit la Savoie allait devenir encore plus étroite, lorsque, à la suite d'une longue négociation, un instant compromise par la trahison de l'agent Mattioli, Louis XIV acheta Casal au duc de Mantoue. Casal et Pignerol aux mains de la France, le libre passage de ses troupes exigé de l'une à l'autre place, c'était le Piémont ouvert, comme la Lorraine avec ses routes militaires, et bientôt voué au même sort. Arracher Casal à la France non moins que recouvrer Pignerol va devenir à partir de ce jour un des principaux objectifs de la politique savoyarde. Il faudra cepen-

(1) Tessé au Roi, cité par Camille Rousset, *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 535.

dant que Victor-Amédée s'impose une longue dissimulation avant de pouvoir donner libre carrière à ses desseins... Pour parvenir à gouverner ses États plus absolument « et à se tirer de la sujétion où il prétendait que les ministres de France le voulaient tenir », comme lui-même le disait à l'ambassadeur Rebenac (1), il aura nécessairement recours à l'arme des faibles, c'est-à-dire à la ruse. Pendant près de trois ans, depuis le jour (17 juillet 1686) où fut signée entre l'Empereur, l'Espagne, la Suède, la Hollande et la Bavière, la célèbre ligue d'Augsbourg jusqu'à celui où il fit adhésion publique à cette ligue, Victor-Amédée jouera un double jeu, dupant à la fois Rebenac et Croissy, c'est-à-dire la diplomatie publique de Louis XIV, Catinat et Louvois, c'est-à-dire sa diplomatie secrète, car déjà le roi avait son *Secret*, et Rebenac et Catinat travaillaient à l'insu l'un de l'autre. Ce jeu fut enfin percé à jour. Louvois, dont la clairvoyance rachetait au moins les emportemens, le fit sommer par Catinat de livrer au Roi, comme gage de sa fidélité, non seulement la place de Verrue, mais la citadelle de Turin, c'est-à-dire rien moins que sa propre capitale. A cette demande « si crue et si peu conditionnée », disait Catinat lui-même, Victor-Amédée n'eut garde cependant de répondre par un refus péremptoire. Il réussit à gagner encore du temps, adressant chaque jour à Catinat, qui était aux portes de Turin, un envoyé nouveau, disputant sur les conditions auxquelles la citadelle de Turin serait livrée, sur le moment où elle lui serait rendue, écrivant lui-même à Louis XIV, offrant d'envoyer à Versailles un nouvel ambassadeur qui traiterait de l'affaire. En même temps, il faisait mettre Turin en état de défense, et appelait les troupes espagnoles qui tenaient garnison dans le Milanais. Lorsqu'elles furent assez proches, il jeta enfin le masque.

« M. le duc de Savoie est si haï dans son pays, écrivait quelques mois auparavant Louvois à Catinat, qu'il ne trouve personne qui veuille prendre parti dans ses troupes (2). » Louvois se trompait. Les exigences intolérables de Louis XIV avaient au contraire réveillé en Savoie le sentiment national, et Victor-Amédée avait fort habilement exploité ce sentiment. Dans cette cour si française au temps de Madame Royale Christine et de Madame Jeanne-Baptiste, le nom français était devenu odieux. Aussi, lorsque le 4 juin 1690 Victor-Amédée faisait savoir à Rebenac que l'extrémité dans laquelle le roi le réduisait l'avait enfin porté à recevoir les offres de secours que les Espagnols lui avaient inu-

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 5. *Mémoire des affaires qui ont été traitées pendant l'ambassade du comte de Rebenac.*

(2) Camille Rousset, *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 287.

tilement faites plusieurs fois, et lorsque, d'un ton fier et gai, il adressait à quatre cents personnes de la noblesse réunies dans son palais une harangue belliqueuse où il annonçait l'intention « d'entrer dans la cause universelle et d'aller chercher l'armée française à la tête de son peuple fidèle (1) », cette harangue était accueillie par des applaudissemens enthousiastes. De la noblesse l'enthousiasme gagnait les soldats, puis le peuple au point que l'ambassadeur était obligé de se tenir enfermé dans son hôtel, pour échapper aux insultes d'une populace de plus de soixante mille personnes qu'on ne contenait qu'avec peine. Ce même jour Victor-Amédée signait de sa main un traité d'alliance offensive et défensive avec l'empereur Léopold.

Ainsi se trouvait anéanti, au bout de quatre-vingt-neuf ans, ce sage traité de Lyon, auquel Henri IV avait apposé sa signature, qui consacrait l'alliance équitable des deux pays, et à leurs ambitions également légitimes donnait les Alpes pour barrière. Cette barrière naturelle allait être de nouveau franchie par les deux peuples, les armes à la main, et sans profit pour aucun. L'année 1690 et la rupture avec la Savoie marquent un dernier tournant dans l'histoire diplomatique et militaire du règne de Louis XIV. A la politique judicieuse et nationale qui étend peu à peu la France vers les Flandres et vers le Rhin, c'est-à-dire vers ses limites naturelles, succède la politique intempérante et personnelle qui sacrifiera les avantages positifs aux rêves de grandeur, la réalité à la chimère, et soulèvera en même temps contre la France la haine de l'Europe, — politique qui a toujours été funeste à notre pays, qu'elle ait eu pour chefs et pour inspirateurs Louis XIV ou Napoléon. Nous avons assez mis la faute en lumière; voyons maintenant comment Louis XIV, du moins, essaiera de la réparer.

III

La faute était si visible, qu'aux yeux des contemporains elle apparut clairement. Ne parlons pas de Saint-Simon, toujours disposé à charger Louvois. Mais consultons un curieux document, non signé, qui existe aux Affaires étrangères, et qui a pour titre : *Réflexions sur la rupture de Savoie*, avec ces mots ajoutés d'une autre main : *et sur la mauvaise politique de M. de Louvois* (2). « De quelque opinion qu'on soit prévenu pour lui (Louvois), dit l'auteur de cette note, on ne s'abusera point en disant que la rupture

(1) *Ibidem*, p. 344.
(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 94.

de Savoie vient de son imprudence, et les ennuis qu'elle fera naître décrieront sa mémoire. » Il continue en se faisant l'écho d'une rumeur qui avait dû courir Turin, au moment de la déclaration de guerre. Ce serait une lettre blessante de Louvois au duc de Savoie, lue en plein conseil, qui aurait déterminé la rupture. Après avoir entendu cette lettre, « le duc de Savoie se leva brusquement, et dit ces mots que le vif ressentiment arracha de son cœur : « C'en est trop. Il faut périr ou se venger. » Il fit entrer l'envoyé du prince d'Orange, prit le traité et le signa. »

Quoi qu'il en soit de l'anecdote, qui paraît un peu suspecte, cette note n'en traduit pas moins fidèlement l'opinion de ceux qui voyaient dans Louvois le principal auteur de la guerre, et partant le principal obstacle à la paix. La meilleure preuve qu'ils avaient raison, c'est que les négociations en vue d'un arrangement pacifique recommencèrent aussitôt après sa mort. Le duc de Savoie avait trop souffert des débuts de la guerre pour ne pas désirer un accommodement. La perte de la bataille de Staffarde, l'envahissement d'une partie de ses États, lui avaient fait sentir à quel rude adversaire il avait affaire, et pour lui venir en aide il ne pouvait guère compter sur ses nouveaux alliés, qui, sur d'autres champs de bataille, n'avaient pas été plus heureux. On se montrait à Turin une caricature où l'on voyait l'Empereur et le roi d'Espagne, en chemise, regardant piteusement leurs hardes foulées sous les pieds de Louis XIV. Celui-ci cependant était en train de dépouiller le duc de Savoie, qui s'écriait, en s'efforçant de retenir sa chemise : « Empêchez donc qu'il ne me l'ôte. » A quoi les deux autres répondaient : « Patience, nous vous la ferons rendre, quand nous aurons repris nos habits. »

C'était bien sa chemise que Victor-Amédée avait perdue en perdant la Savoie, et il avait raison de ne pas compter beaucoup sur ses alliés pour la lui faire rendre. Aussi n'est-il pas étonnant que les dispositions pacifiques prédominassent à Turin. Ce qui a lieu de surprendre davantage, c'est qu'on fût dans les mêmes sentimens à Versailles. Mais Louvois étant mort, Croissy, qui ne s'était jamais montré partisan de la rupture, avait repris l'entier gouvernement des affaires extérieures, et Barbezieux, le successeur de Louvois à la guerre, n'était pas de taille à le lui disputer. Aussi Louis XIV envoyait-il, le 27 décembre 1691, à Pignerol, en lui donnant les pouvoirs secrets les plus étendus, le marquis de Chamlay qui, pour les choses militaires, avait en partie remplacé Louvois dans sa confiance. Mais, à en juger par les quelques lettres de lui qui sont aux Affaires étrangères et à Turin, Chamlay apportait encore un peu trop dans cette négociation les procédés hau-

tains de Louvois, à l'école duquel il avait été formé. Aussi, se voyait-il obligé d'écrire à Croissy après deux mois de pourparlers : « Je ne crois pas qu'il y ait présentement rien à faire avec M. de Savoye (1). » Peu de jours après il quittait Pignerol. Pour réussir dans cette délicate entreprise, il fallait un diplomate plus habile et plus souple, que nous allons voir entrer en scène.

L'histoire a ses caprices, comme la mode : elle met certaines figures en lumière ; elle en laisse d'autres dans l'ombre, sans que l'importance du rôle joué ou des services rendus suffise toujours à expliquer des traitemens si divers. Mais, comme la mode aussi, elle a ses retours. Elle va chercher dans l'oubli où ils languissent certains personnages qu'elle avait mis de côté : elle essuie la poussière qui avait recouvert leur figure ; elle leur redonne un nouvel éclat, et dans sa tardive justice, elle leur paye un tribut d'hommages que parfois, même de leur vivant, ils n'avaient pas connus. Pareille fortune est arrivée à René Mans de Froulay, comte de Tessé. Il y a quelques années, ceux-là seuls connaissaient son nom qui étaient familiers avec le XVIIe siècle. Encore le tenaient-ils, sur la foi de Saint-Simon, pour un homme de guerre assez médiocre, et pour un homme de cour assez plat. Ceux-là, plus rares encore, qui avaient eu la curiosité de lire ses soi-disant *Mémoires*, rédigés en réalité par le général de Grimoard, d'après les papiers laissés par lui, n'en avaient pas conçu une opinion très différente. Il faut en revenir ; mais ce n'est ni l'homme de guerre, ni même l'homme de cour qui a droit à meilleure justice. C'est le négociateur, et surtout l'épistolaire. A plusieurs reprises, Tessé fut activement mêlé, et d'une façon heureuse, à des négociations importantes. De plus, il écrivait beaucoup, et des lettres charmantes. On le sait aujourd'hui qu'il a eu l'heureuse chance de trouver un éditeur intelligent et dévoué en la personne de M. le comte de Rambuteau, qui a tiré de sa volumineuse correspondance un livre des plus brillans et des plus agréables (2). C'est à cette publication qu'il doit le regain de sa renommée et la revision de l'injuste, ou plutôt, des injustes portraits (car il n'y en a pas moins de trois) qu'a tracés de lui Saint-Simon (3).

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 94. Chamlay à Croissy, 10 février 1692.

(2) Les papiers de Tessé, qui ne forment pas moins de quinze volumes (et encore sont-ils incomplets), étaient devenus la propriété de M. le comte de Barthélemy d'Hastel, l'historien regretté des filles du Régent, allié à la descendance de Tessé. Ils ont été mis à ma disposition par ses héritiers avec une obligeance dont je ne saurais être trop reconnaissant, et m'ont beaucoup servi pour ce travail. J'ai également consulté les nombreuses lettres de Tessé, qui sont aux Archives des Affaires étrangères, au Dépôt de la Guerre et aux Archives de Turin.

(3) Saint-Simon, *Mémoires*, édition Chéruel, t. I, p. 228 ; t. III, p. 387. *Additions au Journal de Dangeau*, t. IX, p. 96.

A l'en croire en effet, Tessé n'eût été qu'un pur intrigant. C'était « un Manceau digne de son pays, fin, adroit, ingrat à merveille, fourbe et ambitieux. » Force lui est bien de reconnaître qu'il était « un homme fort bien et fort noblement fait, doux, poli, obligeant, d'un esprit raconteur et quelquefois point mal. » Mais il s'empresse d'ajouter « qu'il était au-dessous du médiocre, si on excepte le genre courtisan et tous les replis qui servent à la fortune, pour laquelle il sacrifia tout... Il était ignorant à la guerre, qu'il n'avait jamais faite, ne dut son avancement qu'à la faveur des *puissans valets* et au hasard d'avoir été partout et de s'être toujours trouvé à côté des actions et de presque tous les sièges... Il poussa la fortune jusqu'à la singularité d'être devenu maréchal de France sans avoir essuyé un coup de mousquet. » Voilà comme, à diverses reprises, en parle Saint-Simon. Or on ne risquerait rien à prendre, sur certains points, tout juste le contre-pied de ses assertions.

Loin qu'il n'ait jamais fait la guerre, Tessé la fit au contraire un peu partout, en Flandre, en Italie, en Espagne. Loin qu'il n'ait jamais reçu un coup de mousquet, il fut blessé deux fois, entre autres au siège de Veillane « par un éclat de grenade gros comme un œuf de poule, qui, écrivait-il avec bonne humeur à Louvois, m'a pris par le plus charnu de ma plantureuse f... et, las de cheminer parmi tant de chair, s'est arrêté à l'extrémité de l'os de la hanche, auquel obligeamment il a laissé le périoste qu'il a seulement découvert (1). » Il était donc sinon grand général, du moins homme de cœur et bon militaire, car il soutint avec honneur un bombardement à Pignerol et un blocus à Mantoue. Cependant, la réparation à laquelle il a droit ne doit pas conduire jusqu'à tenir pour fidèle ce portrait qu'il traçait de lui-même (2) : « Je suis un bon gentilhomme qui n'entend de finesse en rien, et qui essaye d'aller rondement en toutes choses. » Bon gentilhomme, sans doute, car sa famille, sans être des plus grandes, était une des meilleures du Maine; mais n'entendant finesse en rien, non pas, car sa rondeur apparente cachait au contraire un esprit des plus déliés, et c'est comme négociateur qu'il a surtout brillé. A lui revient incontestablement l'honneur (et nous allons tout à l'heure le voir à l'œuvre) d'avoir détaché Victor-Amédée de la ligue d'Augsbourg, et préparé ainsi la paix

(1) Tessé à Louvois, cité par C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 487.

(2) Tessé à Saint-Thomas, 22 octobre 1695. *Archives d'état de Turin. Lettere a varii allegati*, 1691-1695. Beaucoup de lettres de Tessé se trouvent également à Turin dans les deux volumes consacrés aux négociations secrètes de Pignerol et dans un fonds spécial.

de Ryswick. Si nous pouvions le suivre dans sa longue carrière, nous le retrouverions, à quelques années de là, en Italie ou en Espagne, informateur utile et donneur d'excellens conseils. Comme Catinat, il fut à la fois militaire et diplomate; très inférieur à Catinat comme militaire, très supérieur comme diplomate, et aussi comme écrivain, car dans un temps où presque tout le monde écrivait bien, il est un des plus rarement doués pour la vivacité de l'expression, la clarté de la pensée, le naturel et le piquant du tour.

D'où vient donc que le rôle joué par lui est demeuré, de son vivant, si généralement inconnu, et que l'histoire ne l'a point porté au rang qui lui est dû? C'est qu'il appartient à cette race d'hommes, très nombreuse sous l'ancien régime, qui savaient servir et bien servir, sans demander la récompense de leurs services à la renommée. Qui servaient-ils? Le Roi, sans doute, dont la personne leur inspirait un culte peut-être excessif, mais non pas seulement le Roi; ils servaient aussi l'État, c'est-à-dire une sorte d'idée abstraite qui représentait à leurs yeux tout à la fois l'autorité, la tradition et l'intérêt du pays; idée qu'ils savaient parfaitement distinguer de la personne du Roi (la preuve en est que Bossuet faisait à la sœur Cornuau une obligation de conscience de prier tous les soirs pour l'État, après avoir prié pour le Roi), mais qui, dans une certaine mesure, se confondait aussi avec elle; et cette confusion même était une force, car les idées abstraites gagnent singulièrement en puissance, lorsqu'elles se peuvent incarner dans un être de chair. Ces hommes-là ne servaient pas seulement avec fidélité, mais avec abnégation. Un ordre leur suffisait. « Je partis par obéissance pour l'Espagne le 10 octobre 1704 », dit Tessé à la première ligne de son journal de voyage; et un ordre leur suffisait, en effet, pour sacrifier leurs commodités personnelles, pour compromettre leur santé et leur fortune, parfois pour jouer obscurément leur vie.

Il ne faudrait pas aller jusqu'à les prendre pour des modèles de désintéressement et de modestie. Ils n'ignoraient assurément pas l'art de se faire valoir, et de demander à propos la récompense de leurs services. Tessé, en particulier, ne néglige rien pour y parvenir, et, dans sa correspondance, on le voit demander ou remercier sans cesse (car les rois ne sont pas toujours aussi ingrats qu'on le prétend) tantôt pour lui, tantôt pour son frère, tantôt pour son gendre, tantôt pour sa sœur. Mais quand leurs services silencieux n'avaient point obtenu la récompense à laquelle ils croyaient avoir droit, leur mauvaise humeur ne s'exhalait point en récriminations publiques et en indiscrétions. Ils boudaient tout au plus,

mais ils étaient toujours prêts à repartir « par obéissance » quand ils en recevraient l'ordre. Et puis, pour la plupart, ils finissaient bien. Après une longue vie passée dans les affaires, dans les ambitions, parfois dans les intrigues, ils savaient se retirer et se recueillir à temps, lorsqu'ils sentaient les approches de la vieillesse. Si un Colbert, accablé par le mal, regrettait tout haut d'avoir sacrifié au Roi le soin de son salut; si un Louvois, brûlé par la fièvre, mourait en plein travail, d'autres se préoccupaient au contraire, suivant la belle expression d'alors, « de mettre un intervalle entre la vie et la mort », comme ce Claude Le Pelletier, ministre d'État, contrôleur général, qui, à l'âge de soixante-six ans, en pleine santé de corps et d'esprit, prenait un jour congé du Roi, à la fin du Conseil, et se faisait directement conduire, par son carrosse, en sa maison de Villeneuve-le-Roi, où il tenait jusqu'à la fin une exacte retraite; comme ce Pontchartrain, qui passait directement de la chancellerie d'État à l'Oratoire; comme Tessé lui-même, qui, à l'âge de soixante-huit ans, achetait une petite maison au monastère des Camaldules, près de Grosbois, et partageait son temps entre cette modeste retraite et un appartement dans l'enclos de l'hôpital des Incurables. Il en sortait bien, sur l'ordre de Louis XV, pour accomplir une dernière mission en Espagne, mais il avait hâte de solliciter la permission d'y revenir, et il y mourait, peu de temps après, en chrétien, n'en déplaise à Saint-Simon, qui ne craint pas de dire, sans aucune preuve : « Sa fin a été subite de rage et de désespoir : son cœur fut trouvé fendu ! » Que ces gens-là servissent le Roi et l'État, ou, comme nous dirions aujourd'hui, en termes un peu plus pompeux, la France et la patrie, peu importe! ils servaient bien, et la France, la patrie, ont perdu en eux des instrumens utiles dont il serait injuste de dire que l'espèce a disparu, car on en pourrait découvrir encore quelques types, parmi les fonctionnaires de rang modeste qui ont échappé aux caprices de la politique mais dont les échantillons se font de plus en plus rares. *Ich dien*, je sers, disait une vieille devise, dévolue aujourd'hui, à l'héritier d'une des plus solides monarchies de l'Europe. Prince, noble ou bourgeois, n'est-ce pas une devise dont chacun a le droit de s'enorgueillir, lorsqu'il a consumé au service du pays une vie tout entière de labeur et de dévouement?

Ce fut au mois de novembre 1691 que Tessé vint s'établir à Pignerol, en qualité de « commandant pour le service du Roy dans les places et frontières du Piémont. » Soit qu'il eût reçu sur ce point quelques instructions particulières, soit qu'il obéît à son naturel empressé, une de ses préoccupations principales

semble avoir été d'établir les relations sur un pied de courtoisie. Dès les premiers jours qui suivirent son arrivée, il écrivait au marquis de Saint-Thomas, secrétaire d'État et principal conseiller de Victor-Amédée : « Je dois vous assurer que la respectueuse inclination que j'ai toujours eue pour Son Altesse Royale et la considération particulière qui se doit à votre mérite me portent à faire agréablement tout ce qui dépend de mes soins et qui ne sera point contraire à la fidélité de mon ministère pour plaire à sa ditte Altesse Royale (1). »A ce rôle de conciliateur Tessé était apte autant qu'homme du monde, car il avait de la bonne grâce et de l'obligeance, et il faut avouer que les usages de la guerre, tels qu'on les entendait alors, singulier mélange de cruauté et de courtoisie, lui facilitaient les choses. Durant les cinq années que dura son commandement en Italie, on ne le voit négliger aucune occasion de se rendre personnellement agréable soit à Victor-Amédée, soit à ses ministres. C'est ainsi qu'en 1693, Victor-Amédée ayant été dangereusement malade, Tessé écrivait à Saint-Thomas : « Nous avons tous icy une extresme joie du meilleur estat de la santé de Son Altesse Royale. Je n'ay jamais osé prendre la liberté de vous offrir les plus excellens médecins de France que, d'un bout à l'autre du royaume, le Roy se seroit fait un plaisir d'envoyer auprès de lui, plus salutaires assurément pour la maison royale de Savoie que toutes les ordonnances de la maison d'Autriche (2). » Saint-Thomas lui-même ayant été malade, Tessé lui propose des passeports pour aller prendre les eaux en France, ou bien il offre de lui faire venir celles qu'il choisira. C'est également avec le plus grand empressement qu'il lui fait tenir les laissez-passer nécessaires pour un corps saint que la duchesse Anne de Savoie désirait adresser au monastère du Val-de-Grâce. Tessé étend encore plus loin ses attentions délicates. « Je vais, écrit-il à Saint-Thomas, vous parler comme à un confesseur (3). » Le marquis de Legañez, qui commandait à Milan, lui a envoyé un cheval d'Espagne, « pour le petit plaisir qu'il lui avait fait en lui renvoyant un de ses gens qui était tombé dans un des partis français. » Tessé ne veut pas demeurer en reste, et désire à son tour envoyer à Legañez une pendule, faite par les meilleurs ouvriers de France que le Roi a bien voulu lui prêter pour cette bagatelle. Il demande à Saint-Thomas que cette pendule soit rendue à Milan par un porteur, avec tout le soin imaginable. Parfois même il s'adresse à Saint-Thomas pour des choses plus personnelles. C'est

(1) Arch. Turin. Tessé à Saint-Thomas, 1er décembre 1691.
(2) *Id.*, *Ibid.*, 21 mars 1693.
(3) *Id.*, *Ibid.*, 27 avril 1694.

ainsi qu'il se plaint, tout en s'excusant de la liberté, que cent aunes de velours cramoisi, commandées pour lui par un des gens de Saint-Thomas, soient si mauvaises qu'il n'en recevra plus de pareil. Mais ces échanges de procédés courtois ne l'empêchaient pas de réclamer, avec beaucoup de vivacité, à propos de quelque infraction faite au cartel d'échange des prisonniers, ou de la mauvaise réception faite à un tambour qui était venu, en vertu de ce cartel, réclamer le comte de Coconas. Plutôt que d'appuyer ses réclamations sur le droit des gens et les usages de la guerre, il préférait cependant leur donner un tour personnel et original. C'est ainsi qu'à l'époque du blocus qu'eut à subir Pignerol (août 1693), il demandait à conserver la liberté de sa correspondance avec la France, et il ajoutait : « Si c'estoit moi seul qui eust une maîtresse en France, je n'oserois peut estre témoigner l'empressement d'avoir de ses lettres, mais j'ai affaire icy à plus d'un amoureux. Ils attendent la décision de Son Altesse Royale que je vous supplie de vouloir bien assurer de tous mes respects (1). » Le duc de Savoie se refusait à cet arrangement. Tessé était bien obligé d'en prendre son parti, mais il ne pouvait s'empêcher d'écrire avec humeur à Saint-Thomas : « Vous savez mieux qu'un autre que depuis que j'ai l'honneur d'avoir commerce avec vous, j'ai eu lieu d'accoustumer mon cœur aux surprises et aux tribulations. »

Ce commerce auquel Tessé fait allusion, et qui devait lui occasionner en effet plus d'une tribulation, était la négociation secrète dont il ne tarda pas à se trouver chargé, et où il devait apporter plus de souplesse que Chamlay. Pendant quatre ans, de 1692 à 1696, cette négociation se poursuivit par *hoquets*, comme disait l'un des correspondans de Tessé, avec des *intercadences* qui la firent plus d'une fois rompre et reprendre, sans que pour cela les hostilités fussent suspendues. En même temps qu'avec une bravoure, et même une témérité héréditaires dans sa race, Victor-Amédée combattait à la tête des Impériaux, il se préparait à les trahir, et il entretenait avec Louis XIV un commerce dont le prince d'Orange n'était pas sans se douter, mais dont il ne put jamais acquérir la preuve. L'intermédiaire habituel de ce commerce était un certain Groppel (ou Gruppel), qui est qualifié de bailli de Veillane et d'auditeur de guerre de Son Altesse Royale. Le métier que faisait Groppel n'était pas sans fatigues ni périls. Il se présentait dès l'aube aux portes de Pignerol, en habit de paysan, ayant marché à pied toute la nuit pour échapper aux par-

(1) Arch. Turin. Tessé à Saint-Thomas, 17 août 1693.

tis, tant allemands que français, qui battaient la campagne. Aussi arrivait-il généralement exténué, et la première chose qu'il faisait, c'était de demander à manger et à dormir. Tessé l'enfermait alors sous clef, car il fallait que sa présence à Pignerol demeurât inconnue, et il s'empressait d'informer tantôt Croissy, tantôt le Roi lui-même, de l'arrivée de celui qu'il appelait *son petit homme* ou *son petit négociateur*. Il le gardait quelques jours à Pignerol, discutait pied à pied avec lui les conditions d'un accommodement possible avec le duc de Savoie, et le laissait ensuite repartir comme il était venu, non sans railler les terreurs auxquelles le pauvre bailli était en proie. « Je ne saurais assez exprimer la frayeur naturelle et sans affectation qui lui prist en nous quittant, sur la fantaisie qu'il eust que Ruvigny auroit peut estre eu quelque vent de son absence, me répettant avec des mouvemens de peur incroyable que si cella a pu estre, le dit Ruvigny estoit homme à le faire assassiner pour avoir ses papiers (1). »

En habile négociateur, Tessé dès le début ne négligeait rien de ce qui pouvait aider au succès de l'affaire : « Je ne dois pas oublier, écrivait-il, que j'ai promis à l'oreille de Groppel 30000 écus une fois payés et 4000 écus de pension pour le marquis de Saint-Thomas, comme aussi 4000 écus pour Groppel une fois payés et 2000 écus de pension. Je puis assurer Sa Majesté que la proposition de cette grâce du Roi a esté placée en sorte que je n'ay rien sur cella à désirer ni pour la manière, ni pour la sorte dont il m'a paru qu'elle était reçue (2). »

Ce serait tout à fait sortir de notre sujet que de raconter les interminables péripéties de cette négociation, dont les pièces, éparses tant à Paris qu'à Turin, pourraient former plusieurs volumes. Nous ne voulons mettre en lumière que les incidens qui ont trait au mariage de la duchesse de Bourgogne. Durant ce long échange de communications entre Versailles et Turin, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de l'audace et de l'habileté de Victor-Amédée, ou de la modération et de la patience de Louis XIV, depuis qu'il avait échappé à l'influence de Louvois. C'était lui qui était le vainqueur. Depuis l'origine de la guerre, il n'avait pas subi un seul revers, tandis que Victor-Amédée avait été outrageusement battu. Son armée occupait la moitié des États de son adversaire, et campait aux portes de Turin. Néanmoins il semble que ce soit Victor-Amédée qui lui fasse la loi. Bien que l'habile

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 96. Tessé à Croissy, 18 avril 1696. Le marquis de Ruvigny, huguenot, Français d'origine, était résident britannique à la cour de Savoie.

(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 94. Tessé à Croissy, 31 mai 1693.

Savoyard proteste dans les termes les plus humbles de son désir « de rentrer dans l'honneur des bonnes grâces du roi », en réalité, c'est lui qui pose les conditions. Il veut affranchir le Piémont, en arrachant Casal à la France, et en recouvrant Pignerol. C'est le but légitime qu'il s'est proposé en entrant dans cette guerre, jusqu'à présent néfaste pour lui, et pour l'atteindre, il joue avec habileté de la situation que les événemens lui ont faite.

Guillaume d'Orange est l'âme de la coalition; il souffle aux puissances qui la composent sa haine de la France. Mais c'est Victor-Amédée qui en est le nœud. C'est lui qui relie d'un côté l'Autriche à l'Espagne, de l'autre Guillaume d'Orange à l'empereur Léopold. Ce nœud défait, la coalition se dissoudra d'elle-même. Il le sait bien. Louis XIV le sait aussi. De là la hardiesse singulière avec laquelle Victor-Amédée, vaincu, n'en demande pas moins pour prix de sa défection, non seulement que ses États soient purement et simplement évacués, et que la France ne garde rien de ses conquêtes, mais qu'une indemnité de guerre lui soit payée, et que Pignerol lui soit rendu, démantelé. Moyennant cela, il sortira de la Ligue et s'emploiera auprès de l'Empereur et du Roi Catholique pour amener la paix générale. Si ses anciens alliés s'y refusent, il se rangera ouvertement du côté du Roi très Chrétien. De là aussi la patience avec laquelle Louis XIV écoute et discute ces propositions exorbitantes. Il consent à ne rien garder de ses conquêtes, pas même ce comté de Nice dont il s'est emparé, et qu'il soutient, en invoquant des argumens juridiques, n'être qu'une dépendance de l'ancien comté de Provence. Il consent même, non sans répugnance, à rendre cette place de Pignerol que Richelieu jugeait indispensable à la France. En retour de ces concessions, il ne demande qu'une chose : des garanties contre la mauvaise foi du duc de Savoie.

Quand il aura restitué toutes ses conquêtes, rappelé ses troupes et rendu Pignerol, qui lui répond que ce prince s'emploiera, comme il le promet, à la paix générale, et s'il y échoue, qui lui répond que, la guerre continuant, il pourra compter sur son alliance? Aussi est-ce sur la question des garanties réclamées par Louis XIV, en exécution des promesses du duc de Savoie, que, pendant trois ans, roulera uniquement la négociation. Louis XIV voudrait conserver provisoirement certaines places, ou tout au moins les remettre entre les mains des Suisses, des Vénitiens, ou du Pape qui en demeureraient séquestres jusqu'à la paix générale. Victor-Amédée en propose d'autres. A peine celles-ci sont-elles acceptées, — car Louis XIV va de concessions en concessions, avec une modération toute nouvelle chez lui, — que Victor-Amédée soulève

quelques difficultés et revient sur ses engagemens. Tessé s'indigne de ces variations perpétuelles, et compare le duc de Savoie tantôt « à un malade capricieux et subtil », tantôt à un baladin qui, devant un public de foire, fait passer un objet d'un gobelet dans un autre : « Cinq sous qu'il est dedans! cinq sous qu'il est dehors! » Mais si des places de guerre peuvent difficilement passer, comme une muscade, d'un gobelet à un autre, il n'en était pas tout à fait de même d'une garantie d'une autre nature que Victor-Amédée offrait en même temps, comme nous allons le voir, de deux côtés à la fois, et qui n'était rien moins que sa propre fille.

C'était un usage assez fréquent de l'ancien droit des gens, dans les cas où quelque engagement conditionnel était pris par un traité ou une convention, que des otages fussent constitués pour répondre de l'accomplissement de la condition. En principe les otages répondaient sur leur vie. En fait, et par suite de l'adoucissement relatif des mœurs, il n'y avait guère en jeu que leur liberté, pourvu toutefois que ce fussent des otages de qualité, car pour les autres on n'y regardait pas toujours de très près (1). Ce n'en était pas moins une proposition assez singulière que faisait le duc de Savoie, lorsque dès le début de la négociation, il proposait d'envoyer en France une de ses filles comme otage de sa parole, en même temps que le fils aîné du prince de Carignan, alors l'héritier présomptif de la couronne. La princesse ainsi proposée ne pourrait-elle pas tenir lieu des places qu'on lui demandait en garantie? L'offre était au début assez vague, et, dans les instructions données à Groppel, il lui était même recommandé formellement de laisser dans le doute laquelle de ses deux filles Victor-Amédée offrait ainsi. Cependant, au cours des communications qui s'échangeaient, par lettres chiffrées, entre Pignerol et Turin, la proposition prenait corps et se précisait. C'était de l'aînée des deux princesses qu'il s'agissait. Elle n'avait pas huit ans, étant née le 6 décembre 1685. Aussi la proposition paraissait-elle peu sérieuse à Versailles. « Je balancerais, dit une note de Croissy (2), sur la demande d'envoyer en France, comme otage de sa parole, la princesse sa fille, et le fils du prince de Carignan. Ces sortes de conditions sont plutôt une marque offensante de la mauvaise opinion de la parole de ceux auxquels on la demande qu'une sécurité pour la faire tenir. On sait que des enfans de cet âge ne courront point de fortune, quoi que puisse faire M. le duc de Savoye, et l'on ne

(1) Voy. Vattel, *Droit des gens*. Édition de 1883, t. II, p. 242.

(2) Aff. étrang. *Turin*, vol. 94, 8 février 1693. Il semblerait résulter des termes de cette note que l'initiative de cette proposition serait venue de la France. D'autres documens établissent au contraire qu'elle venait de la Savoie.

croira pas de l'humeur qu'il est, que la tendresse et le plaisir de la revoir fussent bien capables d'arrêter ou de suspendre les résolutions qu'il aurait prises. »

Le projet d'envoyer, en même temps que la princesse Adélaïde, le fils du prince de Carignan échouait devant l'opposition formelle de ses parens, qui ne pouvaient se résoudre à se séparer d'un enfant en bas âge. Mais la tendresse paternelle n'était pas pour arrêter beaucoup le duc de Savoie, qui avait ses visées. « Le sieur Groppel avait insinué, dit une note postérieure (1), l'extrême désir qu'avait M. le duc de Savoye que Mademoiselle sa fille estant en France, y puisse estre élevée dans l'espérance du mariage de Mgr le duc de Bourgogne. M. de Tessé avait déjà le pouvoir de lui faire espérer cet honneur, et S. M. lui a donné ordre de le confirmer. »

Ainsi encouragé, Tessé donnait suite à l'affaire, et les négociations entre Groppel et lui étaient poussées assez loin pour qu'à la date du 3 mai 1693, Groppel lui communiquât un projet de traité dont il ne voulait pas à la vérité lui laisser prendre copie, mais dont, à force de lui faire répéter les termes, Tessé pouvait transmettre à peu près mot pour mot la teneur à Versailles. Ce projet est écrit sur deux colonnes (2), les réponses de Tessé étant en regard des propositions de Groppel. L'article 3 des propositions de Groppel était ainsi conçu : « Que le mariage de Mgr le duc de Bourgogne avec Mademoiselle la princesse de Savoye se traittera incessamment, pour s'effectuer lorsque les futurs seront en âge, et que le contrat se fera présentement. » A cette proposition Tessé répondait : « J'aurai l'honneur de traitter au nom du Roi et de Monseigneur du mariage de Mgr le duc de Bourgogne avec Mademoiselle la princesse de Savoye, dont le contrat sera signé et conclu en même temps que le présent traitté, pour en estre la consommation remise au temps que l'âge le permettra. » Mais avant que cet accord ne fût réalisé, l'affaire devait encore passer par bien des péripéties, et la négociation se trouver suspendue par une vigoureuse reprise d'hostilités. C'était sans doute pour mieux cacher à ses alliés le jeu qu'il jouait vis-à-vis de la France que Victor-Amédée venait mettre le siège devant Pignerol, où il ne jetait pas moins de 4000 bombes (août 1693). Mal lui en prenait, au reste, car Catinat s'avançait pour secourir Pignerol, et le forçait à livrer la bataille de la Marsaille qui fut pour lui une sanglante défaite (4 octobre 1693). Il est même surprenant qu'un mois après cette défaite Victor-Amédée ait, en grand secret, envoyé de nouveau Groppel à Pignerol pour reprendre la négocia-

(1) Aff. étrang. *Turin*, vol. 94, 20 avril 1693.
(2) Aff. étrang. *Turin*, vol. 94.

tion au point où elle en était restée, sans rien rabattre des conditions qu'il posait pour se détacher de la Ligue, et que Louis XIV, au lendemain de cette nouvelle victoire, ne se soit pas montré plus exigeant. Pour avancer les choses, le duc de Savoie exprimait le désir de voir Tessé venir en personne à Turin. Pareille manière de négocier convenait tout à fait au caractère aventureux de notre homme, beaucoup moins timoré que le bailli Groppel, et il n'eut garde de refuser.

Le 30 novembre au soir, Tessé s'avançait donc jusqu'à une certaine distance de Turin (1). Là, il trouvait un trompette qui lui apportait une casaque à la livrée du duc de Savoie. Tessé s'affublait de cette casaque, ainsi que d'une perruque noire, et sous ce déguisement, il arrivait à onze heures et demie du soir à la porte de secours du palais de Turin, où il était introduit et logé dans un appartement magnifique. Il y passait quatre jours dans le plus grand secret, et ces quatre jours étaient dépensés tout entiers en conversations avec le duc de Savoie lui-même. Revenant sur les causes de sa rupture avec la France, ce prince ne laissa pas de tenir à Tessé un langage assez fier : « Je me flatte, lui dit-il, que le Roi me rendra la justice dans le fond de son cœur de croire que je ne me suis lié avec ses ennemis que pour ne pas tomber dans le mépris et la dépendance dont j'étais menacé, et bien que ce fût par lui, il est trop juste pour ne pas s'être aperçu que, si j'ai eu le malheur de perdre son amitié et sa protection, j'eusse été beaucoup plus à plaindre si j'eusse perdu son estime. Je ne suis à son égard qu'un tout petit prince, mais le caractère des souverains, quelque opprimés qu'ils soient, est indélébile. J'ai toujours respecté le Roi, mais j'ai cru devoir lui faire connaître que je ne le craignais pas (2). »

Avec force protestations de son désir « de l'honneur de rentrer dans les bonnes grâces du roi », il tenait bon cependant sur les conditions auxquelles il était prêt à se détacher de la Ligue : évacuation de ses États envahis, restitution de Pignerol, envoi de sa fille en France comme otage, mais avec l'espérance qu'elle deviendrait un jour l'épouse du duc de Bourgogne. Ce point était le seul sur lequel il n'y eût point de difficulté. Victor-Amédée ne négligeait rien cependant de ce qui pouvait servir à assurer l'affaire. « Un des jours qu'il estoit avec le comte de Tessé, il voulut lui faire voir les princesses ses filles, et les ayant appelées de la

(1) Le récit de cette négociation se trouve incomplètement et parfois même inexactement rapporté dans l'ouvrage improprement appelé : *Mémoires de Tessé*. J'ai pu compléter et parfois rectifier le récit de ces *Mémoires* à l'aide de documens que j'ai trouvés aux Archives des Affaires étrangères, et avec les papiers originaux de Tessé lui-même

(2) *Mémoires de Tessé*, t. I, chap. III, p. 53.

chambre voisine où elles étoient, il leur parla quelque temps et luy en donna assez pour les voir (1). » Les choses paraissaient à peu près conclues, et le duc de Savoie frappant dans la main de Tessé « jurait sa foy et parolle d'homme d'honneur et de prince et que s'il y manquoit il vouloit passer pour un fripon et un chien (2). »

Restait à obtenir l'agrément du Roi. Il demeurait convenu qu'aussitôt que Tessé, qui devait se rendre à Versailles, lui aurait fait savoir les dispositions favorables de Sa Majesté, Victor-Amédée dépêcherait, de son côté, à Vienne l'abbé Grimani. « Cet abbé, d'une des premières maisons de Venise, avait eu la principale confiance de ce prince dans tout ce qui s'estoit traité entre luy et l'Empereur, et par là il le croioit plus propre à y faire reconnoître la nécessité où il se trouvoit de traiter avec la France (3). »

C'est ainsi que Victor-Amédée colorait aux yeux de Tessé la mission qu'il allait confier à l'abbé Grimani. En réalité, cette mission, dont le fait même a bien été connu des contemporains mais dont le véritable caractère leur a en partie échappé, avait, comme nous l'allons voir, un tout autre but. Lorsque, avant de conclure un traité avec la France, Victor-Amédée dépêchait un envoyé à Vienne, il se souvenait de cette parole d'un de ses ancêtres « que la casaque des ducs de Savoie a deux envers. » C'était une vieille tradition de sa maison, placée qu'elle était entre l'Allemagne et la France, de faire affaire avec le plus offrant et dernier enchérisseur. Les petits États aux prises avec de plus grands qu'eux en sont souvent réduits à cette politique, et la maison de Savoie n'a pas fait, à tout prendre, autre chose que la pratiquer avec plus de persistance, et généralement avec plus de bonheur qu'une autre.

IV

Le nouveau négociateur, qui va entrer en scène, était pour Victor-Amédée une relation de jeunesse, moitié compagnon, moitié mentor. C'était à Venise, en 1686, qu'ils avaient fait connaissance, durant certain carnaval fort gai que Victor-Amédée y avait passé, soi-disant à se divertir, en réalité à nouer son premier commerce avec l'Empereur. Voici comment Denina s'exprime sur son compte dans sa *Vie de Victor-Amédée* (4) : « Ce gentilhomme, né avec beaucoup de talens, instruit par ses études

(1) Aff. étrang. *Turin*, vol. 94. Note du 10 décembre 1693.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.* Note du 18 décembre 1693.
(4) Cette *Vie de Victor-Amédée*, par l'abbé Denina (l'auteur des *Révolutions d'Italie*), se trouve en manuscrit à la bibliothèque du Roi à Turin.

et ses voyages, avait toutes les qualités requises pour entretenir un prince qui cherchait à connaître le monde. » Victor-Amédée avait, depuis cette rencontre à Venise, conservé grande confiance en ce gentilhomme abbé, qui devait mourir cardinal, après une existence assez remplie et agitée. A plusieurs reprises depuis son entrée dans la Ligue, Victor-Amédée s'était servi de lui pour faire parvenir ses griefs à l'Empereur : « Vous avez trop d'esprit et de lumière, lui écrivait-il au mois d'avril 1691, pour ne pas voir le malheureux estat de mes affaires, et le juste accablement où je suis de voir que non seulement on ne peut pas me secourir comme il seroit nécessaire, mais qu'on ne veut pas faire du moins ce qu'on pourroit, si on le vouloit tout de bon (1)... »

Rien n'était donc plus naturel que le choix de ce négociateur, mais la mission dont il était chargé était loin d'avoir le caractère que, vis-à-vis de Tessé, Victor-Amédée s'était efforcé de lui donner. Cela résulte avec la dernière évidence des nombreuses et verbeuses dépêches que, durant toute l'année 1694 et les premiers mois de 1695, Grimani adressait de Vienne à Victor-Amédée (2). La mission de Grimani avait un double but : obtenir que de nouveaux renforts fussent envoyés en Italie, à la tête desquels serait placé le prince Eugène ; mais surtout proposer pour le fils de l'Empereur, le roi des Romains, un mariage avec cette même princesse Adélaïde de Savoie dont Tessé avait été chargé de proposer la main au duc de Bourgogne. Cette seconde partie de sa mission était, aux yeux de Grimani, beaucoup plus importante que la première, et c'était sur les avantages de cette alliance qu'il s'étendait dans une audience qu'il obtenait de l'Empereur au mois de janvier 1694, et dans un long mémoire qu'il lui remettait. Au cours de cette audience et de ce mémoire, Grimani ne manquait pas de faire valoir l'attachement personnel de Victor-Amédée pour l'Empereur et son dévouement à la maison d'Autriche, la fidélité qu'il avait jusqu'à présent gardée à la Ligue et qui lui avait coûté si cher, l'importance dont était pour la cause générale le maintien de la Savoie dans l'alliance puisqu'elle barrait à la France le chemin du Milanais, enfin l'avantage qu'il y aurait pour elle à écouter les propositions de paix séparée que la France lui faisait déjà. Le moyen le plus sûr de la retenir dans l'alliance n'était-il pas un mariage qui unirait plus étroitement les intérêts des deux maisons? Si l'Empereur repoussait cette offre, et

(1) Arch. Turin. Victor-Amédée à Grimani.

(2) Les dépêches de Grimani font partie à Turin de la collection : *Lettere Ministri Austria*. Mais elles sont classées à part, et distinctes de celles de l'ambassadeur ordinaire, le marquis de Prié.

si, la guerre continuant, la fortune des armes se prononçait en faveur de la France, Louis XIV pourrait bien entraîner la Savoie dans son alliance, et demander à son tour la main de la princesse Adélaïde pour son petit-fils. Quelle raison aurait Victor-Amédée pour repousser une offre aussi avantageuse, et, s'il s'y refusait, Louis XIV n'aurait-il pas le moyen de l'y contraindre?

Enfin, pour achever de porter la conviction dans l'esprit de l'Empereur, Grimani faisait valoir la convenance d'un mariage avec une princesse catholique, parente au degré successible de la reine d'Angleterre (1), mariage auquel le roi d'Espagne se montrait favorable. Sans doute la jeune princesse n'était pas nubile, mais le roi des Romains n'était pas non plus en âge de contracter mariage. Quand la princesse aurait quatorze ans, le prince en aurait dix-neuf. Les âges se convenaient donc parfaitement, et jusqu'au mariage Victor-Amédée était prêt à envoyer sa fille à Innspruck pour y être élevée sous les yeux de l'Impératrice. Quant à la dot, sans doute, on voudrait bien dispenser Victor-Amédée de l'acquitter, en considération des lourdes charges que la guerre lui avait imposées, et de l'indemnité qui lui était due de ce chef. En un mot les propositions que Grimani faisait à l'Empereur de la part de Victor-Amédée étaient identiquement les mêmes que celles que Tessé était chargé, de sa part également, de faire à Louis XIV. Il n'y avait à changer que les noms (2).

A cette ouverture Léopold était loin d'opposer un refus; mais il demandait à réfléchir, et ces réflexions duraient longtemps, au grand désespoir de Grimani, qui, dans ses lettres, se plaint incessamment des *lunghezze di questa corte*. En bon mari, il voulait consulter l'Impératrice, qui était opposée au mariage, en souverain sage le conseil aulique dont il invitait Grimani à voir successivement tous les membres, en père consciencieux son confesseur, l'abbé Errera, auquel il le renvoyait également, et partagé entre tant de conseils, il n'était pas possible de tirer de lui une réponse définitive. Chaque fois que Grimani le pressait, c'était quelque objection nouvelle qui surgissait. Moins politique et moins résolu que Louis XIV, Léopold ne pouvait se résigner à s'engager pour une époque aussi éloignée. Sans doute la jeune princesse présentait toutes les apparences de la santé. Mais elle n'avait que neuf ans. Avant l'époque fixée pour le mariage, il se ferait un *cambiamento in sua costitutione*, et qui pouvait garantir qu'après ce change-

(1) La princesse Adélaïde était en effet petite-fille de Madame, Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II, qui était l'oncle de la reine Marie, femme de Guillaume d'Orange.

(2) Arch. Turin. Grimani à Victor-Amédée. Lettre du 30 janvier 1694 et copie du Mémoire adressé par Grimani à l'Empereur, 28 mars 1694.

ment, la succession au trône serait assurée? L'abbé avait beau répondre qu'en ce cas, il ne serait pas passé outre au mariage, cette incertitude paraissait au prévoyant souverain une raison suffisante pour ne prendre aucun engagement. Ou bien, il tirait objection de l'âge du roi des Romains. Sans doute le prince n'avait que seize ans; mais il était déjà *di naturale igneo e di gagliarda inclinazione al senso*. Une si longue attente lui paraissait *insopportabile*, et, si on la lui imposait, on craignait qu'il ne contractât *qualche viziosa consuetudine* (1).

En même temps qu'il opposait à Grimani ces raisons dilatoires, Léopold usait vis-à-vis de Victor-Amédée d'un procédé peu loyal. « Par les voyes souterraines que les souverains se gardent d'ordinaire entre eux pour s'informer mutuellement de ce qui peut concerner le bien de leurs affaires » pour emprunter le langage de Tessé, il informait Louis XIV de la mission que Grimani était venu remplir auprès de lui. A la vérité, il n'en rendait pas compte tout à fait exactement. « L'empereur, écrivait Tessé à Saint-Thomas, n'a pas manqué de faire savoir au Roy, par un chemin que je vous diray, si j'ay jamais l'honneur de vous voir, que l'abbé Grimani n'a agi à sa cour que pour l'engager à envoyer un nombre considérable de trouppes en Piémont, et à procurer de la part de M. le prince d'Orange des remises assés fortes pour pouvoir agir plus offensivement que les années précédentes. » Ainsi Léopold, tout en trahissant Victor-Amédée, trompait en même temps Louis XIV sur le principal objet de la mission de Grimani, ce qui n'empêchait pas Tessé d'ajouter ironiquement : « Je suis bien certain que la noirceur de cet avis, dont j'ai cru qu'il étoit bien à propos que j'eusse l'honneur de vous informer, doit au moins faire faire des réflexions dont, par respect, je ne parle point, et comme je me suis livré par bonne foy sur bien des choses, je ne diray mon *meâ culpâ* qu'alors que, par ordre de Son Altesse Royale, vous m'annoncerés que j'aurois été la dupe de tout ce qui s'est passé (2). »

A cette demande directe d'explication, Saint-Thomas, fort embarrassé, répondait, en s'excusant d'employer un style rude et barbare, « que Son Altesse Royale avait été extrêmement agitée entre le désir de donner la dernière main au traitté et la réflexion des accidens et des dangers auxquels elle auroit été exposée, jouant un pareil tour à l'Empereur et au roi d'Espagne qui peuvent avoir si aisément des troupes en Italie. » C'était ce qui avait obligé Son Altesse Royale, après y avoir pensé et repensé cent fois, « à prendre le party de concilier son désir et sa

(1) Arch. Turin. Grimani à Victor-Amédée. 26 juin 1694.
(2) Arch. Turin. Tessé à Saint-Thomas, 18 mars 1694.

sûreté, en participant à l'Empereur les puissantes raisons qui la convient à songer à une paix particulière, devant que de le faire à son insçeu. » C'est pour cela qu'elle avait dépêché à Vienne l'abbé Grimani, et Saint-Thomas n'y voyait point d'autre mal que la longueur dans laquelle on le traînait. Aussi Son Altesse Royale, n'ayant point de réponse catégorique, avait-elle peu de jours auparavant envoyé un extraordinaire pour presser l'Empereur, « et l'animer à mettre tout en ordre pour conclure et parvenir à son but, sans plus de dilation (1). »

Il était bien vrai que Victor-Amédée, sentant sans doute son jeu découvert, avait dépêché un courrier extraordinaire à Vienne pour obtenir enfin réponse sur l'affaire du mariage de sa fille avec le roi des Romains. Mais la réponse que le courrier lui apportait était loin de répondre à son désir. C'était une lettre autographe de l'empereur Léopold (2) écrite en italien *all' serenissimo Duca, signore cugino mio amatissimo.* « J'ai su beaucoup de gré à Votre Altesse, lui disait-il en substance dans cette lettre, du désir qu'elle m'a fait témoigner par l'abbé Grimani de voir sa fille unie en mariage au roi mon fils. Mais, considérant la jeunesse de ces deux enfans, il ne me paraît pas possible d'en arriver quant à présent à quelque détermination arrêtée. J'espère qu'en son temps la Providence divine voudra bien accorder ces bonnes dispositions de nos âmes, et j'assure Votre Altesse que je tiendrai toujours la susdite princesse en estime particulière. J'ai voulu profiter du retour de l'abbé Grimani pour assurer Votre Altesse de ces sentimens, en même temps que la remercier de son zèle ardent (*vivo zelo*) pour la cause commune. »

Quel dépit ce refus déguisé fit naître dans l'âme d'un prince orgueilleux comme Victor-Amédée, il est assez aisé de se l'imaginer. Son *zèle ardent* ne devait pas résister à cette épreuve. Aussi s'empressait-il de reprendre avec la France le cours des négociations qu'il traînait volontairement en longueur depuis un an. Pour y parvenir, il employait un moyen adroit. Impériaux, Espagnols et Savoyards réunis venaient de mettre le siège devant Casal. Cette place importante, que Louis XIV avait cru habile d'acheter au duc de Mantoue, devenait pour lui un embarras, par l'impossibilité où il se trouvait de la secourir. Victor-Amédée s'entremit. Il proposa qu'après un semblant de défense, une chamade fût battue et la place remise, démantelée, non pas à l'Empereur ni au roi d'Espagne, mais au duc de Mantoue, son ancien propriétaire. Tessé fut encore l'intermédiaire de cette négociation singulière, au moyen de laquelle Victor-Amédée obtenait, malgré cinq années

(1) Arch. Turin. Saint-Thomas à Tessé, 1er avril 1694.
(2) L'original de cette lettre est au musée des Archives de Turin.

de revers ininterrompus, un des principaux résultats qu'il s'était proposés, en entrant dans cette guerre. Mais ce prince avisé ne négligeait pas de rappeler en même temps le souvenir de l'autre affaire, dont la conclusion avait été suspendue par l'envoi de Grimani à Vienne. Le 17 avril 1695, c'est-à-dire quelques jours à peine après que le refus de l'Empereur avait été connu à Turin, Barbezieux écrivait à Tessé : « Le Roy a vu le portrait que le sieur Groppel vous a remis de la fille de M. le duc de Savoye. Sa Majesté a été surprise que l'on vous l'ait envoyé, cela ne paraissant avoir aucun rapport avec l'affaire dont il s'agit » (1). Toutes les affaires se tenaient dans la pensée du duc de Savoie. Celle de Casal à peine réglée, il en entreprenait deux autres : la conclusion du mariage, et la restitution de Pignerol.

L'affaire du mariage ne souffrait point de difficultés. Dans une nouvelle *Disposition d'articles pour la paix d'Italie* arrêtée le 18 avril 1696 entre Tessé et Groppel (2), se trouve une clause ainsi conçue : « Le mariage de Monseigneur le duc de Bourgogne avec Madame la Princesse, fille de Son Altesse Royale, se traittera incessamment pour s'effectuer de bonne foy lorsqu'ils seront en âge, et le contrat se fera présentement, ou quand on fera l'échange des ratifications; après lesquelles la princesse sera remise incessamment entre les mains du Roy, et dans le même moment que l'on restituera à Son Altesse Royale ses places et estats. » Il n'y avait pas davantage de difficulté sur une question à laquelle Victor-Amédée n'était cependant pas indifférent, et qui, pour s'agiter entre princes, et dans un temps assez différent du nôtre, ne laissait pas d'avoir déjà son importance : celle de la dot. Provisoirement, cette question était ainsi réglée : « Son Altesse Royale donnera pour dot à Madame la Princesse sa fille, deux cent mile escus, pour le paiement desquels Son Altesse Royale fera une quittance de cent mile escus deus du reste du mariage de Madame la Duchesse Royalle, avec les intérêts échus et promis, et pour le restant, le Roy le remet en faveur du présent mariage, Son Altesse Royalle s'obligeant d'ailleurs de donner à la princesse sa fille ce que l'on appelle en piémontois, *fardel*, et en françois, présent de noces, et dans le contrat de mariage sera stipulé le douaire que Sa Majesté accordera, suivant la coustume et usage de France. »

Il n'en était pas de même de la question de Pignerol, qui tenait particulièrement à cœur à Victor-Amédée. « M. le duc de Savoye, dit une note de Croissy, s'est trop expliqué de la peine de voir son pays toujours ouvert par cette place, et du chagrin d'en entendre les tambours de Turin, pour doutter qu'elle n'en fasse toute son am-

(1) Papiers Tessé.
(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 94.

bition. C'est le fruit unique qu'il se propose de cette guerre. Il lui a été promis par les traittés de la Ligue, et s'il ne les peut obtenir par un accommodement avec la France, on ne peut guère doutter qu'il ne hasarde tous les événemens de la guerre pour y parvenir (1). » C'est, en effet, sur la question de la restitution de Pignerol et sur celle connexe des garanties demandées par Louis XIV en échange de cette restitution, que vont encore rouler pendant plus d'une année ce que Tessé appelle assez irrévérencieusement les *chipotteries* du duc de Savoie, chipoteries qui donnent lieu de part et d'autre à d'incessantes communications épistolaires. « Vous connaîtrez, écrivait Tessé à Barbezieux, par les papiers ci-joints, comme quoy si nous ne concluons pas des choses importantes, au moins escrivons-nous beaucoup, et comme quoy nous nous escrimons, M. le duc de Savoye et moi, car vous pouvez conter que son homme ne m'escrit pas un mot qui ne soit bien veu, corrigé, relu et examiné par luy-mesme (2). »

Pour hâter les communications, Victor-Amédée sollicitait Tessé d'envoyer à Turin son secrétaire, un certain Valère, qui lui servait en même temps de copiste, et dans une longue lettre Tessé rend compte à Louis XIV du rapport dudit Valère. Le nom aidant sans doute, il semble qu'on assiste au récit d'une scène de comédie, Victor-Amédée essayant de tous les moyens pour obtenir quelque chose de ce messager subalterne, le tournant et le retournant de cent façons pour lui arracher quelque parole imprudente, tantôt le *gracieusant*, tantôt feignant la colère pour l'intimider ; Valère se cantonnant au contraire, comme un serviteur bien dressé, dans son rôle secondaire, se défendant d'être autre chose qu'un simple copiste, ne demandant qu'à souper quand on voudrait le faire causer, mais finissant cependant par dire avec fermeté au duc de Savoie qui voulait rouvrir avec lui la discussion sur certains articles : « Je suis ici pour obéir à Votre Altesse Royale, mais elle me permettra de lui dire que tout cela est inutile tandis que vous ne voudrès pas donner au Roy les assurances dont Sa Majesté ne peut se départir. Votre Altesse Royale mesme sçait bien que le Roy de Suède fut tué d'un coup de mousquet. M. de Turenne le fut d'un coup de canon. M. le prince de Condé est mort dans son lit, mais vous, Monseigneur, qui de la manière dont vous vous exposès, pouvès tous les jours avoir le sort des deux premiers, faites réflexion dans quel estat seroient les affaires du Roy si, s'estant dépouillé de tout ce que vous exigès, un successeur qui n'auroit pas pour Sa Majesté les mesmes engagemens de cœur que vous promettez, prenoit d'autres intérêts, tels que ceux dans lesquels Votre Altesse

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin,* vol. 94.
(2) Dépôt de la Guerre. *Italie,* vol. 1373. Tessé à Barbezieux, 25 avril 1696.

Royale est depuis la guerre. Et pour lors, l'ostage de Mme la princesse ne seroit qu'un faible gage d'une union très incertaine. » Victor-Amédée sourit à ce discours; mais il prit son parti de laisser repartir Valère, non sans avoir expliqué au trompette qui l'accompagnait « qu'entre mourir et estre pris en le reconduisant à Pinerol c'estoit la mesme chose (1). »

L'accord finissait cependant par s'établir sur les places que le Roi demandait à conserver en garantie de l'exécution des engagemens pris par le duc de Savoie, et le 29 mai 1696, Tessé et Groppel signaient à Pignerol une convention qui consacrait cet accord. Mais à peine ce dernier était-il rentré à Turin, que, plus mort que vif, il écrivait à Tessé, que son maître l'avait désapprouvé d'avoir accepté certaines modifications relatives aux conditions de la restitution de Pignerol et qu'il refusait de ratifier la convention. Tessé n'était guère moins troublé, car il craignait que cet incident imprévu ne lui fît tort aux yeux de Louis XIV, et ne compromît son renom d'habile négociateur. Aussi cherchait-il par avance à s'excuser : « Quand un prince se veut barbouiller et déshonorer et désavouer ce que son ministre a fait, ce sont choses que toutes les pénétrations du monde, ni les mesures possibles ne peuvent éviter. Votre Majesté me permettra d'ajouter qu'un théatin consommé dans la patience, s'impatienterait à ma place de tout ce qui m'arrive avec ces gens-là dont j'avoue que les variations et les procédés m'excèdent de douleur et de chagrin (2). »

Pour sortir de cette difficulté nouvelle, Tessé ne voyait qu'un moyen. C'était de se prêter à une dernière entrevue avec Victor-Amédée. Il se rendait de nouveau à Turin, dans la nuit du 4 au 5 juin, cette fois sous le déguisement d'un valet de l'adjudant général de Savoie. « Votre Majesté, écrivait-il à Louis XIV, en lui rendant compte, dans une longue lettre (3), de son expédition, n'aurait pu s'empêcher de rire, de me voir avec une perruque bien noire de M. le maréchal de Catinat. » Cette fois il fut reçu par Victor-Amédée en personne qui, inquiet de son arrivée, l'attendait seul dans son jardin. Ils se promenèrent quelque temps le long du rempart non sans que, avouait plus tard Tessé à Barbezieux, le diable ne le tentât de « jeter du haut en bas ce cauteleux prince et de lui rompre le col. » Le duc de Savoie le conduisit ensuite, au travers de deux ou trois rues obscures, chez le marquis de Saint-Thomas qu'ils trouvaient malade et couché « dans un lit dont la chambre, les meubles, et deux tristes chandelles de suif, ne marquaient ni les bienfaits du maistre, ni la commodité

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 96. Tessé au Roi, 1er mai 1696.
(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 96. Tessé au Roi, 1er juin 1696.
(3) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 96. Tessé au Roi, 10 juin 1696.

du ministre. » En présence de son secrétaire d'État, Victor-Amédée essaya de remettre en question quelques-uns des articles sur lesquels l'accord paraissait établi, et comme Tessé lui opposait la signature de Groppel : « Cependant, répondit Victor-Amédée, si j'ai été assez malheureux pour avoir employé un sot auquel vous avez tourné la teste, et qui, non seulement a excédé mes instructions, mais a signé tout ce que je lui avais défendu de signer, je ne prétends pas tenir ni rattifier les articles par lesquels il a excédé son pouvoir. » « Ni moy, Monseigneur, répliqua Tessé, je ne prétends pas être assez malheureux pour rien changer à un traitté signé, envoyé au Roy mon maistre, et duquel j'attends la rattification d'un moment à l'autre. »

« Sur cela, continue Tessé, la conversation de sa part commença un peu de s'eschauffer. J'essayois de me retenir, mais enfin la gourmette se lascha un peu, et lui ayant demandé la respectueuse liberté de lui parler franchement, je fis une petite récapitulation de ce qui s'étoit passé entre luy, son ministre, son envoyé et moi. » La difficulté soulevée par le duc de Savoie ne portait au fond que sur un point : à quelle époque Pignerol rasé lui serait-il rendu? Louis XIV voulait que ce fût seulement après la conclusion de la paix générale, à laquelle Victor-Amédée promettait de s'employer. Victor-Amédée voulait que ce fût sur-le-champ, et, pour obtenir cette dernière concession, il donnait une assez surprenante raison, c'était « que pour faire une extrême infamie telle qu'estoit celle de changer d'escharpe sans en avoir de prétexte réel, il falloit au moins prétexter cette action d'un extrême avantage. » « Le Roy est trop juste, ajoutait-il, pour vouloir qu'en me déshonorant pour son service, je n'aye pas un prétexte. » « Quoy, Monseigneur, répliquait Tessé, pour me servir des mesmes termes dont V. A. R. se sert, vous voulès, dittes-vous, vous déshonorer pour la possession de Pinerol razé dans trois mois, et vous ne le voulès pas pour la possession de Pinerol razé dans six. » La conversation durait sur ce ton jusqu'à cinq heures du matin, pour reprendre le lendemain au soir, et ne se terminer qu'à une heure après minuit. Enfin Victor-Amédée, voyant qu'il ne pouvait rien tirer de Tessé, se décida à le faire reconduire avec les mêmes précautions. Tessé ne put regagner Pignerol et échapper aux partis qui tenaient la campagne, qu'en se cachant à plusieurs reprises dans les blés.

Après cette infructueuse tentative pour obtenir quelque concession dernière, Victor-Amédée prit enfin son parti, et, le 29 juin, le traité était définitivement signé par Tessé et Saint-Thomas, munis de pleins pouvoirs. Ce traité devait demeurer provisoirement secret, mais il était convenu que, par une lettre

publique, Catinat offrirait au duc de Savoie l'évacuation de la portion de ses États envahie, la restitution de Pignerol démantelé, et le mariage du duc de Bourgogne avec la princesse Adélaïde, moyennant la conclusion d'une trêve, et la promesse, une fois la trêve expirée, « d'agir conjointement avec l'armée française contre les autres puissances belligérantes en Italie (1). »

« Dès que cette trève, dont l'éclat ne peut pas tarder, sera rendue publique, écrivait Tessé à Louis XIV (2), je ne comprends pas comment M. le prince d'Orange, l'Empereur et tout de suitte tous les princes compris sous le nom de la Ligue ne devineront pas, sans qu'on leur dise, qu'il faut qu'il y ait un traitté secret entre V. M. et le duc de Savoye. Car enfin, Sire, c'est une chose risible et qui, pour parler en terme vulgaire, montre la corde, qu'un général de la pénétration de M. de Catinat, à la teste de l'armée de V. M., propose par une lettre portée par un trompette le mariage de M. le duc de Bourgogne. Il ne faut pas, ce me semble, estre grand prophète pour deviner qu'une telle mission est concertée, et M. le prince d'Orange en sait trop pour ne pas voir que tout ce que nous faisons n'est qu'une comédie dont la principale scène est conclue. »

La comédie se déroulait en effet acte par acte. Le 12 juillet, la trêve était signée, et sur la demande expresse du duc de Savoie, Tessé acceptait d'aller provisoirement comme otage à Turin, bien qu'il eût peu de goût pour ce personnage. « Il me souvient, écrivait-il à Barbezieux (3), d'avoir ouï dire que l'on pendit par provision un ostage à Bordeaux, sauf à lui de rappeler de la condamnation très injuste qu'il essuyoit. Ne me laissès pas trop longtemps dans ce personnage ambigu d'ostage, qu'en vérité je n'accepte que parce que j'entrevois que personne n'y pourroit peut estre, dans les conjonctions présentes, servir le Roy comme j'espère de le faire. Je regarde le personnage que je fais comme un sacrifice de ma volonté qui me couste plus que je ne dis. »

Tessé, suivant son désir, ne devait pas jouer longtemps ce personnage ambigu. Troublés par cette brusque défection (bien qu'elle ne fût point tout à fait inattendue), les alliés s'efforçaient bien de retenir le duc de Savoie dans leur cause. L'Empereur en particulier dépêchait auprès de lui l'abbé Grimani qui avait ordre d'offrir le Montferrat avec l'alliance du roi des Romains. Le hasard faisait même que Tessé se rencontrait précisément avec Grimani, au moment où celui-ci sortait du cabinet du duc de Savoie. Mais Victor-Amédée tenait bon et disait à Tessé : « Je vous prie d'informer le roy que j'ay répondu à l'abbé que, quand on

(1) *Mémoires de Tessé*, t. I, ch. III, p. 72.
(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 5 juillet 1696.
(3) Dépôt de la Guerre. *Italie*, 1373. Tessé à Barbezieux, 16 juillet 1696.

me donneroit dorénavant le Milanois joint au Montferrat je les reffuserois, que mon party est pris et que je ne désire que le retour des bonnes grâces de Sa Majesté (1). » En effet, le 29 août suivant, Tessé signait solennellement, et comme un instrument nouveau, un traité qui n'était que la reproduction de la convention arrêtée à Pignerol, entre Groppel et lui, quelques mois auparavant. En particulier l'article relatif au mariage de la princesse de Savoie avec le duc de Bourgogne, ainsi que les stipulations relatives à la dot, ou plutôt à l'absence de dot, y étaient exactement reproduites. Victor-Amédée en était quitte pour promettre un *fardel*, et Louis XIV s'engageait en échange à la constitution d'un douaire. Par ce même traité Victor-Amédée obtenait une distinction que sa maison ambitionnait depuis longtemps et que Louis XIV, auquel il s'alliait, aurait eu mauvaise grâce à lui refuser : ses ambassadeurs seraient traités désormais en France comme ceux des têtes couronnées et le titre d'Altesse Royale lui serait donné à lui-même dans tous les actes publics. Quelques semaines après, intervenait un nouveau traité, auquel la France n'était pas partie directe, mais dont les négociations n'en avaient pas moins été suivies de près par Tessé et par le Roi lui-même. Ce traité, signé à Vigevano le 7 octobre 1696 entre les plénipotentiaires de l'empereur d'Autriche, du roi d'Espagne et du duc de Savoie, assurait la neutralité de l'Italie et l'évacuation immédiate de son territoire. C'était par l'entremise de Victor-Amédée que ce résultat était obtenu, et Tessé avait le droit de lui rappeler la prophétie qu'il lui faisait un jour que « lorsqu'il prendroit un party ferme et qu'il parleroit de même, il arriveroit qu'il se rendroit glorieusement l'arbitre de la paix générale (2). »

Victor-Amédée avait peine à dissimuler sous un air de gravité digne la joie pétulante que lui causait l'heureuse transformation de ses affaires et la situation nouvelle qui lui était faite. « Je sais, écrivait Tessé au Roi (3), que dans son petit particulier, quand il n'est vu que de ses valets, il saute vis-à-vis de son miroir, se remercie de la grande affaire qu'il a faite, et gambade comme un homme auquel la joye donne des mouvemens involontaires qui se montrent naturellement quand on lâche la bride à l'humanité. » Plus mesurée, mais très vive encore était l'expression de son contentement dans une lettre qu'il adressait au pape Innocent XII pour lui annoncer la conclusion imminente de la

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 29 juillet 1696.
(2) *Ibid.*
(3) Dépêche citée par Camille Rousset. *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 536.

paix. « Très Saint Père, lui écrivait-il (1), c'est à V. S. qui daigne regarder avec tant de bonté les avantages de ma maison, qui vous est si parfaitement dévouée, que sont dus les premiers avis que je luy donne par cette lettre... des offres qui m'ont été faites par M. le Maréchal de Catinat pour parvenir à un établissement de la neutralité en Italie. Ces offres consistent à me rendre tout ce qu'on m'avait pris pendant cette guerre, et me remettre Pinerol après en avoir démoly les fortifications, place dont l'importance est assez connue de V. S., au mariage de ma fille avec monsieur le duc de Bourgogne, mariage qui se célébrera, lorsqu'ils auront atteint l'âge requis, dont on passera cependant le contrat, et dès à présent elle sera reçue en France, et le roi lui assignera sa dot, sans qu'il m'en coûte rien, avec d'autres conditions qui me sont avantageuses. »

Ce n'était pas seulement la joie d'avoir marié sa fille *sans qu'il lui en coûtât rien* qui emplissait le cœur de Victor-Amédée. C'était la juste fierté d'avoir, en poursuivant avec persévérance un double but, la restitution de Casal au duc de Mantoue et celle de Pignerol à lui-même, tiré la Savoie de la dépendance où Richelieu et Louis XIV avaient voulu la réduire. Ajoutons que l'heureuse issue de cette négociation, bientôt suivie de la paix générale signée à Ryswick, ne fait pas moins d'honneur à Louis XIV qui, par l'intermédiaire de Tessé, l'avait dirigée jour après jour, et dans le moindre détail. Chose rare dans l'histoire ! le vainqueur avait su rendre d'injustes conquêtes. En abandonnant Pignerol, en déchargeant la Savoie du joug qui pesait sur elle depuis le traité de Cherasco, il réparait l'erreur de Richelieu et les fautes de Louvois ; il en revenait, malheureusement pour un temps trop court, à cette politique de juste mesure dans l'ambition et de modération dans la victoire dont la France ne s'est jamais départie sans dommage, et à laquelle aucun pays ne saurait manquer sans laisser en suspens la paix de l'Europe ; enfin il rétablissait avec une nation voisine et naturellement amie des relations cordiales qui étaient et seront toujours de l'intérêt commun des deux pays. De ces relations, une jeune princesse de onze ans allait être le gage fragile. Nous venons de voir comment il avait été disposé d'elle à son insu. Dans une prochaine étude, nous montrerons quel visage elle sut faire à sa nouvelle fortune.

HAUSSONVILLE.

(1) Papiers Tessé. La même lettre se trouve en italien aux Affaires étrangères, *Corresp. Turin*, vol. 95.

L'ESSOR

DEUXIÈME PARTIE (1)

IX

Le vendredi matin, il neigeait.

— Pile ou face? se demanda Lucien en jetant un louis en l'air. Une paresse ou un scrupule le retenait de sortir, une de ces envies lâches qu'on a de rester à lire devant les braises, les reins calés dans un grand fauteuil.

— Si c'est face, j'irai, dit-il sans regarder la pièce qui roulait sur le parquet de l'atelier. Il se pencha : c'était pile.

Donc le scrupule l'emportait : scrupule vague, et qu'il atténuait encore en s'affirmant que son flirt n'irait pas au delà des bornes; scrupule tenace, car il savait bien que ce qu'il désirait de la jeune femme, il serait coupable, à elle de le céder, à lui de l'obtenir. Comment pourrait-elle disposer d'elle-même, ayant un maître? Un maître peu commode! Mais les risques n'eussent-ils pas donné plus de saveur à la tentation?

Puis, serait-ce si coupable? Est-ce que le mariage, si peu respecté par l'homme, si souvent trahi par la femme, union de ruses et de mensonges, était chose si respectable? Devait-on le tenir pour plus qu'une devanture sociale, un couvert d'hypocrisie? Mme Noyzé, si son mari la rendait malheureuse, — et d'abord, il la trompait avec des actrices! — serait-elle condamnée à une fidélité perpétuelle? Le tout était de garder les apparences, et de conserver à la faute, si faute il y avait, le charme du mys-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

tère et le goût du péché. D'ailleurs avait-elle été toujours irréprochable? Tarpin-Malus?...

Une écharde imperceptible, mais douloureuse, le piqua. Il avait rencontré dans un salon ce radical à figure aigre, ayant du poil aux oreilles et d'inquiétans yeux jaunes, d'une mobilité astucieuse et cruelle. Il l'avait vu sourire, à dents pointues et voraces. Il savait, par Carbon, que le sénateur avait deux logis, l'un officiel, l'autre secret. Le premier, dans une pauvre maison meublée, occupait deux pièces sur cour, glaciales et rigides. Dans l'une, s'amoncelaient des piles de dossiers, qu'un secrétaire famélique dépouillait sur une table de bois; dans l'autre, trois meubles d'acajou râpaient de leurs pieds un tapis maigre, devant une cheminée sans feu que dominait le buste de Robespierre. Là, il recevait ses cliens, jouait au Spartiate et à l'Incorruptible. L'autre logement, vrai entresol de lorette, moelleux, capitonné, permettait à M. le sénateur de se vautrer sur des divans. Des cigares et des liqueurs couvraient les guéridons. En compagnie d'intimes, il soupait avec de belles filles, révélait un Tarpin-Malus que peu de monde connaissait, celui des trafics et des marchandages de presse, des tripotages de toute nature. Et ce serait un tel homme qui aurait soutenu, pendant des années, la fortune des Noyzé, la femme se prêtant à la pire prostitution, le mari à un semblant d'ignorance, dont sa crânerie ne pouvait faire oublier la sale complicité? Allons donc! C'était une de ces infamies que le monde débite couramment; il n'y pouvait, n'y voulait croire. D'ailleurs, avait dit Carbon, qui devait le savoir, parlant sous l'empire d'une rancune de son oncle Chartreux, Tarpin-Malus vivait sous le joug d'une vieille maîtresse obscure, aussi laide que lui, et qu'il entretenait à Passy.

Allégé, il respira, contemplant, à la baie vitrée, les flocons de neige qui, de haut, coulaient en cendres grisâtres et, en bas, s'éparpillaient en ouate fine. Il apercevait au travers un jardin mélancolique, contrastant avec le coin vivant du boulevard Saint-Germain, un jardin séparé de la rue du Bac par un mur treillagé de lattes verdâtres; dans les allées, où ne se promenait jamais personne, les bassins morts reflétaient les volets clos d'un pavillon Louis XVI, et des vols de corneilles, obstinés, tournoyaient à la cime des peupliers centenaires.

— Cet affreux renard! répétait-il, dans un ressaut de colère, et il le voyait ramper autour du beau corps blanc, qu'il se représentait tel qu'une possession imaginaire le lui offrait en cette pièce même, sur un écroulement de coussins d'Orient.

Il ferma les yeux, ne les rouvrit que pour regarder la neige chaste et froide, s'y geler la pensée. Mais, de même qu'un regard

qu'on sent dans la nuque vous fait tourner la tête, de même l'atelier intime et doux l'attirait par les mille liens subtils des habitudes et des rêveries familières, par la hantise des bibelots. Derrière lui, sur un guéridon de mosaïque, il « voyait », sans se déranger, un drageoir Renaissance qui lui était cher; au mur, ces deux profils exquis, la Lucrezia Tornabuoni, de Botticelli, princière, mélancolique, une aigrette aux cheveux, et la Simonetta Vespucci du Polajuolo, avec son front bombé, ses yeux d'enfant, son petit nez retroussé et son serpent autour de la gorge. Ces deux belles photographies se regardaient. Le divan propice s'allongeait sous un trophée de lames d'Orient, affilées comme des rasoirs, aiguës comme des flèches, dont les reflets, bleu d'acier et blanc d'argent, suggéraient l'envie de donner la mort ou la peur de la recevoir. Décor bien fait pour une ivresse! Lucien s'en était fait un refuge où Mme Trénis ne montait jamais sans prévenir, et comme en visite, avec un mantelet de sortie. Pour M. de Vertsève, qui avait fort blâmé la liberté d'un appartement particulier, il n'y montait point, par abstention voulue, et parce que ses rhumatismes craignaient les étages.

« Tout de même, se dit Lucien, j'ai eu tort de n'y pas aller! » La neige fondait en touchant le sol, elle n'était donc pas un empêchement. Serge avait tant besoin qu'on le fît travailler. Et il aurait vu Mme Noyzé, fraîche au sortir du bain, émergeant des dentelles d'un peignoir de peluche mauve, aux plis révélateurs. Il aurait eu la joie de son shake-hand à main fondante, une main lénifiée par les onguens, trop suave et trop parfumée pour appartenir à une honnête femme, une main dont il rêvait, dans ses insomnies, comme d'une nudité.

« C'est fou! dit-il. Autrefois, je ne pensais pas à elle. Où cela peut-il me conduire? »

Eh! parbleu! au nirvânâ des étreintes, à ce point de dissolution exquise où la volupté affranchit l'âme de la matière, où l'on s'évade du temps, du lieu, de soi-même pour n'être plus qu'un souffle à fleur de chair, un feu follet dont l'extrême vibration va s'évanouir. Quoi de meilleur! Quel vin, quelle morphine valent cette ivresse des sens, et sans elle que serait la vie?

Le péché? Mais Lucien n'était plus religieux. Sans doute, très jeune, on lui avait fait peur de la chair; et ses premières initiations n'avaient rien eu, certes, d'assez glorieux, d'assez exalté pour l'empêcher de sentir le dégoût et la tristesse qui suivent l'abandon complet. Des femmes qu'il avait cru aimer, pendant des mois, des semaines, une heure, aucune, hélas! dont il se souvînt avec orgueil. Pauvres rencontres, sentimens poussés dans la boue, comme les petites fleurs de rue qu'il portait le dimanche,

alors collégien, à une prostituée poitrinaire. La conquête facile d'une tenancière de cabinet de lecture, trop grasse. Quoi encore? L'idylle avec une couturière blonde qui travaillait à la maison, et que Mme Trénis renvoyait à temps : tout un bouquet douteux, dont la rose la plus fraîche était encore cette jolie Manon, rose que d'autres que lui avaient respirée, et qui, selon le vers du poète, n'en gardait pas moins son parfum :

Bocca bacciata non perde ventura...

Et si Mme Noyzé elle-même?... Mais il repoussa la vision, tenant à s'affirmer qu'elle était pure, afin sans doute que son bonheur, comme sa mauvaise action, fussent plus pervers et plus complets, sans même l'excuse que d'autres avaient respiré la rose, effleuré la bouche.

Leurre du désir! Mais en bravant le délit d'adultère, le péché mortel, puisqu'il le prenait de si haut avec le verdict social et l'anathème religieux, ne s'élevait-il pas en lui une obsession honteuse, un vilain reproche? Il ne devait compte à personne de ses actes; soit! Il affrontait le péril; bien! Qu'elle consentît à l'aimer, et ils s'étreindraient sans remords, de toute la force du sang et de toute l'ardeur de la volupté. Mais alors, pourquoi voyait-il le visage du petit Serge se tourner vers lui, le regard du petit Serge lui reprocher, avec un mépris et une douleur indicibles, d'avoir trompé sa confiante amitié, d'avoir avili, sous ses yeux, celle qu'il aimait plus que tout, qui pour lui demeurait sacrée, sa mère?

La neige ne tombait plus, les braises pourpres s'aplanissaient. Lucien s'étirant, fredonna le *leit-motiv* de *Tristan et Iseult*. Pourquoi donc cette soif de toute femme, ce souhait éperdu d'amour qui lui gonflait le cœur? Pourquoi cette griserie sentimentale et sensuelle, qui tantôt l'exaltait de rêves capricieux et charmans, tantôt le jetait en des ardeurs de bête? Pourquoi un vers, une lecture, une statue de jardin public, l'image inepte d'un journal, la silhouette d'une passante, un pli de jupe, moins encore, un gant sur une table, la plainte d'un orgue dans une cour, un souvenir, un parfum, un souffle, alimentaient-ils ce feu trouble et malsain, dont il repoussait ensuite, de sens rassis et avec un léger dégoût, les cendres?

« Aimer, être aimé! »

Mais il n'aimait pas Mme Noyzé, voyons! Il ne sacrifierait pas sa vie pour elle, il ne l'enlèverait pas au bout de la terre. Il la désirait, parce qu'elle était très belle et jeune encore, bien que Serge eût seize ans, — jeune, avec tout ce que l'expérience ajoute, l'art de la toilette, les raffinemens d'une comédienne élégante

qu'elle était, que toute femme du monde se doit d'être, avec les silences et les regards, les attitudes qui mentent, avec une aisance telle que, pour l'acquérir, il lui avait fallu sans doute... — Encore cette obsession ! cette jalousie d'un rival avilissant !

Lucien allait et venait, d'un pas énervé. Le sentiment net de la situation lui revint.

« Non, s'imaginait-il vraiment qu'elle lui céderait comme cela, au beau moment, pour lui faire plaisir ! »

Il haussa les épaules. Que redoutait-il donc ? N'était-elle pas gardée par sa prudence, sa tranquillité, son honnêteté peut-être ? Et congédiant toute la fantasmagorie, l'hallucination dont sa rêverie solitaire l'entourait :

— Allons, j'aurais dû y aller !

X

Manon épinglait son chapeau ; ses bras levés dégageaient la cambrure de sa taille dans la glace.

Le soleil entrait, des canaris en cage saluaient le beau temps. De ce nid plongeant sur Paris, on apercevait des horizons de toits, des tuyaux noirs de cheminées qui avaient l'air d'hommes au guet. Les nuages passaient rapides, blancs, sur un ciel bleu pâle, trempé d'ondées. En bas, les voitures et les passans étaient tout petits. Deux chiens folâtrant au long du ruisseau, jouaient à cache-cache autour d'un sergent de ville, qui, se promenant les mains derrière le dos, ne leur donnait pas de coup de pied, en sa placide satisfaction de vivre.

Lucien se retourna. Quelle bonne idée il avait eue de venir surprendre Manon chez elle, dans ce petit appartement qui ne sentait pas le garni, dont les meubles, pitch-pin clair et aquarelles gaies, la chambre en cretonne, la cuisine propre tenue par une servante aux joues rouges, affirmaient l'indépendance du chez soi, sans bouts traînans de cigarette étrangère.

Elle avait dit, avec sincérité :

— Mes folies, voyez-vous, sont celles d'une personne très sage ; je me prête, je ne me donne pas. Il me serait odieux de cesser de m'appartenir.

C'était au moment des confidences, dans sa chambre. Sans paraître surprise du coup de sonnette, elle lui avait souhaité la bienvenue, mettant son couvert, improvisant avec la Bretonne un déjeuner. Elle savait sans nul doute que son charme opérait à distance, inspirait une douceur de regret, une nostalgie de désir, l'on ne sait quoi, au moment où l'on s'y attend le moins, qui vous prend à la gorge et vous hisse, la bouche avide, au nid

haut perché, au joli nid où l'on sait trouver une belle et bonne fille, celle qui étanchera la soif amoureuse et saura, grâce à ses fréquentations d'artistes, rire, parler ou se taire presque à propos, jamais sotte, souvent spirituelle.

— Eh bien,dit-il, voyant qu'elle mettait ses gants. En route! Le viatique, auparavant?

Elle releva sa voilette et tendit sa bouche qui sentait la framboise : la communion de leurs lèvres fut savoureuse. Lucien pourtant, d'être venu chercher le philtre d'oubli, ressentait une obscure honte. La joie des sens ne pouvait-elle donc lui remplir le cœur? Éternel conflit de ses aspirations païennes, de son légitime effort à satisfaire les tendances de tout l'être, avec son éducation pieuse, ses scrupules de moralité, un vieux et persistant remords du péché de la chair!

Manon et lui étaient libres, ne faisaient tort à personne. Pourquoi donc ce malaise, comme s'ils avaient mal agi, et que le plein jour, tel qu'un reflet de la clarté d'Éden, les poursuivît, après qu'ils eussent « goûté au fruit défendu et reconnu leur impudeur? »

Dans l'escalier en spirale qui s'assombrissait à mesure, Lucien plongeait en une sensation de vertige et de chute, jointe au dépaysement de ne pas se reconnaître. Dans ce même escalier, la montée vers le jour avait été, tout à l'heure, un affranchissement de soi-même, une aspiration au plaisir sans regret. Pourquoi ce regret, maintenant? L'air lui manquait, des yeux de paon lumineux scintillaient sous ses paupières. Enfin il salua le soleil, l'air tiède dont le faux printemps l'avait grisé, complice d'un de ces retours du cœur et des sens qui déroutent notre ingénuité.

— Ce fiacre, Manon?

Ils y montèrent. Elle allait voir une amie malade, à la Bastille. Il entrerait au concert Colonne, sachant y retrouver Symore et peut-être Guépratte. Il se rappela que sa mère et son grand-père iraient à Lamoureux. Son absence au déjeuner les aurait choqués, car ils avaient la religion du dimanche et de l'après-midi familiale. Le fiacre roulait, au milieu d'une foule en fête, ouvriers poussant des bébés dans de petites voitures, femmes heureuses de goûter un jour de repos et de sortir leur robe neuve de l'armoire.

— Où passerez-vous l'été, Manon?

Elle fit, du menton, une moue d'ignorance.

Il avait pris sa main gantée de suède et la serrait :

— J'irai à Montigny, vous devriez y venir, ou à Marlotte.

Il la voyait installée au village. Symore ne devait-il pas faire,

aux environs de Fontainebleau, des études de plein air? Il ajouta :

— Nous tirerions notre coupe dans le Loing. Vous savez nager?

— Non, j'ai très peur de l'eau.

— Je vous apprendrais.

Le *tu* ne s'établissait pas entre eux ; effusion d'un instant, il faisait vite place au *vous* correct; de même leur attitude irréprochable succédait à l'abandon passager.

— J'irai peut-être à Dinan, dit-elle, si Nora est rétablie et peut supporter l'air de l'Océan.

Elle parla de cette amie, improvisée actrice d'un de ces théâtres spontanément éclos : le Théâtre-Libre et l'Œuvre. On l'y avait remarquée pour son réalisme mordant, les silhouettes à l'eau-forte qu'elle avait tracées. Une chute en scène, le pied déboîté dans un trappillon la clouait sur son lit de souffrance, oubliée déjà, pauvre.

— Un type! disait Manon, mais, vous savez, empoignante au possible. A la ville, vous diriez : « Elle est laide! » Sur la scène, vous ne la reconnaissez plus !

Lucien, par une pensée délicate, jetait alors au cocher l'adresse d'un magasin de primeurs; il avait songé aux convoitises des malades, aux oranges fraîches qu'en ce beau dimanche de petites bourgeoises, des ouvrières déposaient sur le lit de leur homme, à l'hôpital. Il fit choisir à Manon des raisins de serre, des poires énormes, et comme elle se défendait, il dit gentiment, dans le fiacre qui roulait à nouveau :

— Vous lui direz, en faisant la dînette, que c'est l'hommage d'un petit ami auquel vous avez raconté son histoire.

La place du Châtelet s'élargit autour d'eux. Il se fit descendre, sur un baisemain au creux du gant de Manon, et répéta tout haut l'adresse qu'elle indiquait, joliment penchée à la portière.

Un baiser encore, lancé du bout des doigts, et il se retourna nez à nez avec la vieille Mme Matha, qui le transperçait d'un regard fixe. Elle l'avait reconnu, en passant sur la place. Une capote de fleurs jaunes, sur des bandeaux gris sale, encadrait sa face sournoise. Sans lui permettre de s'esquiver, elle l'entreprit :

« Ne travaillait-il pas trop? Elle lui trouvait le teint pâle. Quelle jolie personne il venait de quitter! Sa cousine, Mlle Dionée, peut-être? — Non, pas du tout! Ah! que d'excuses... avec ses mauvais yeux, il lui avait semblé... En effet, Mlle Ève-Lise ne ressemblait que de loin, — oh! oui, de très loin, — à cette jolie personne. Oh! mon Dieu! quelle indiscrétion elle venait de commettre! Elle espérait que M. Lucien ne lui en voudrait pas. D'ail-

leurs, elle n'avait rien vu, elle ne savait rien. Ce n'est pas elle qui se mêlait de ce qui ne la regardait pas... »

Et ses yeux, pétillans d'une curiosité jalouse, criaient : « Oui, oui, on sait ce qu'elles valent, les créatures auxquelles on envoie des baisers dans la rue ! »

Il piétinait de dépit, en répétant avec son plus grand air :

— Je ne sais, madame, ce que vous voulez dire !

Elle le retenait, jouissant de sa fureur, quand, au bout du pont, apparut Guépratte. Un salut raide et Lucien courait au sculpteur, tout en noir, d'une élégance romantique sous un large chapeau mou et dans une cape agrafée d'argent qu'il portait rejetée sur l'épaule.

Leur poignée de main exprima une sympathie franche. Bien qu'ils ne se fussent revus que trois ou quatre fois, leurs goûts communs, leurs différentes façons même de sentir les avaient rapprochés, si bien que, lorsqu'ils se retrouvaient, leur amitié avait fait un grand pas. Ils en étaient aux attentions charmantes, et ce sentiment neuf, en sa fraîcheur, se manifestait par des délicatesses presque féminines. Guépratte répondait à l'admiration chaleureuse qu'il sentait monter vers lui, et Lucien lui savait un gré infini de ne pas mépriser son hommage presque profane. Tous deux se sentaient relevés aux yeux l'un de l'autre par le prestige si puissant de la considération personnelle. Et déjà l'autorité des idées de Guépratte se faisait jour, imposait à l'autre.

Ils se dirigeaient vers la queue formée devant le théâtre.

— Il est tôt encore, dit Guépratte, nous avons le temps.

Il s'était retourné ; suivant son regard, Lucien aperçut de loin l'amie du sculpteur, Mlle Souwrieff, qui s'avançait, en compagnie de trois ou quatre femmes. Il craignit d'être indiscret en imposant sa présence, mais Guépratte, devinant son scrupule, assura :

— Non, ces dames vont ensemble, et moi de mon côté.

Il avait tiré de sa poche un coupon d'amphithéâtre. Lucien fut un peu confus de penser que tandis que le sculpteur grimperait tout en haut, lui se prélasserait aux fauteuils d'orchestre avec Symore. Guépratte ne connaissait pas le peintre, mais désirait faire sa connaissance depuis qu'il entendait vanter ses qualités et son talent.

Mlle Souwrieff, au milieu de ses compagnes, passa devant eux, répondant, d'une inclination de tête et d'un fugitif sourire, à leur coup de chapeau. Elle avait toujours son air fier. Il sembla à Lucien que toutes ces femmes avaient eu pour Guépratte un regard de connaissance ; il avait remarqué au passage une Anglaise à lorgnon, une Scandinave aux cheveux de maïs, aux

yeux de fjord bleu; une Petite-Russienne au nez épaté et à la tignasse crépue. Serrées en groupe, avec cette bravoure agressive que l'union donne aux femmes, elles allaient droit devant elles, perçant la foule, laissant l'obscure impression de créatures en lutte contre l'oppression masculine. La Suédoise, dit Guépratte, était étudiante en médecine; l'Anglaise vivait de traductions, la femme au nez épaté peignait sur porcelaine. Olga Souwrieff connaissait d'autres solitaires : une missionnaire piétiste qui revenait d'Afrique, une empirique bossue guérissant les maladies nerveuses. Il s'interrompit; une main se posait sur l'épaule de Lucien, qui s'écria :

— Symore, nous t'attendions!

Il les présenta l'un à l'autre. Gros, large, avec une barbe de fleuve et des yeux de taureau, un de ces athlètes terribles qui ont une douceur d'enfant, malgré leur voix retentissante, Symore bégaya une phrase aimable, dont il eut peine à sortir. Guépratte, à tous ceux qui ne le connaissaient pas, inspirait cet embarras. Il fallait, avec lui, toujours rompre la glace, et bien des gens prenaient pour de la froideur ou du mépris ce qui n'était de sa part qu'une altière pudeur et l'horreur du banal. Ils entrèrent.

Lucien écoutait. Le lieu, le temps, tout avait disparu. Hypnotisé par la masse sombre de l'orchestre étagé sur la scène, taches noires d'habits, blanc des plastrons, violons fauves et cuivres jaunes, il contemplait cette mer mouvante où la cadence des bras et le souffle des bouches déchaînaient la tempête. On jouait des fragmens de la *Damnation de Faust*. Après l'admirable Invocation à la nature et le duo de Faust et de Méphistophélès, c'était la vertigineuse Course à l'abîme. A ses oreilles bruissait un océan de sanglots, de cris, d'appels désespérés ou furieux, dont les vagues s'enflaient et s'affaissaient, au commandement de l'archet magique du chef d'orchestre, inquiétant à voir avec ses gestes fous et son dos secoué de frissons hoffmannesques. Des applaudissemens éclatèrent. Il les entendit avec souffrance : ils dissipaient son ivresse.

En promenant sa lorgnette sur la salle, il aperçut au balcon Clotilde Hardeuil et son père, découvrit les Braüm père et fils aux derniers rangs de l'orchestre. Il s'inclina, Clotilde venait de le reconnaître. Il lui sembla que du battement de son éventail elle l'appelait, mais il craignit que le temps lui manquât, ensuite, pour regagner sa place. Tirant sa montre, avec un coup d'œil vers la sortie, il proposa, par cette pantomime, d'attendre la fin du concert.

— Tu connais Hardeuil? souffla-t-il à Symore, qui, hochant négativement la tête, examinait à la dérobée Clotilde.

Très élégante en jaquette de loutre, elle s'était faite belle pour son père, qu'elle accompagnait fréquemment à ces concerts du dimanche, seule distraction que se permît cet homme surmené. Une belle tête, ce Hardeuil, des cheveux bien plantés, des mâchoires de dogue sous une courte barbe rousse, des yeux bleus entêtés, et par tout le visage une tension nerveuse qui par momens tournait à la souffrance, livrait la tare de cet organisme soumis à des excès de travail ou à des luttes intérieures dont il gardait amèrement le secret.

Les journaux l'avaient fort attaqué, pour la part qu'il avait prise à la dernière Exposition universelle. On parlait de marchés mal tenus, de malversations dans les fournitures. Mais il avait fait face, répondant de sa plume et de son épée, et sa belle attitude avait fait taire ces insinuations. Pour plus de sûreté, disaient les sceptiques, il avait acheté le silence des plus enragés. On ne pouvait nier en tout cas son intelligence, son autorité. Parti de rien, petit ouvrier mécanicien, il était maintenant célèbre dans les deux mondes. Il n'était pas jusqu'à la présence de sa fille, à son côté, cette jeunesse fière, qui ne lui ralliât des sympathies, surtout pour ceux qui croyaient savoir que Mme Hardeuil s'entendait peu avec son mari, sous les dehors d'une union correcte. Il avait marié sa fille aînée au comte de Chalys, qui vivait dans ses terres, et dont on interprétait la rare présence chez les Hardeuil comme un blâme des opérations de son beau-père.

Bien des gens estimaient qu'Hardeuil sauterait tout d'un coup!

Le petit archet frappait le pupitre, le dos noir du chef d'orchestre se gonflait d'attente; le bras se leva, lança la foudre : la dernière partie du *Faust* de Schumann, la mort de Faust, traversée d'invocations sereines, de chœurs stridens de lémures. La voix humaine y mêlait sa noblesse pénétrante, son ardeur magnifique. Le monde enchanté avait repris Lucien et frappé d'une stupeur d'extase cette salle immobile. Symore oppressé respirait à peine, et si Lucien avait pu se distraire de son émotion, il aurait vu les beaux yeux de Clotilde troublés comme l'eau qui reflète l'orage, et là-haut, tout là-haut, le groupe des amies d'Olga Souwrieff penché, fasciné dans le vide, et Guépratte, cachant sa tête dans ses mains, succombant à un écrasement de larmes délicieux, où s'épanchait le trop-plein de son exaltation nerveuse, et qui, dans son amour passionné du beau, était une défaillance de ses admirations trop vives.

Le programme se terminait par la marche du *Tannhœuser*, mais Lucien, que Wagner remuait d'habitude au plus profond, avait épuisé sa réserve de sensibilité : il s'étonna d'entendre distraitement la fin du concert, tout à la préoccupation de ne pas man-

quer Clotilde à la sortie. Il entraînait Symore dans la cohue qui débouchait des couloirs et des escaliers, gagna le péristyle du théâtre, d'où, un peu à l'écart, ils virent s'écouler la foule.

— Tiens, Favas!

A cet appel, le médecin venait à eux, avec ce sourire à grandes dents, demi-hargneux, demi-affectueux, qui, depuis son deuil, crispait sa bouche en un retroussement bizarre.

— Comme ils ont joué mollement Berlioz! dit-il d'un ton rêche. J'ai failli m'en aller d'énervement.

— Tiens, dit Symore, je n'ai pas trouvé : la Course à l'abîme a été enlevée. Et puis la Mort de Faust de Schumann, il me semble...

— Oui, concéda Favas, ça, c'était bien, je ne dis pas. Très bien, même.

Au fond il n'avait pas été mécontent, mais il lui fallait se plaindre, de tout et de tous : son cœur jugeait la vie mauvaise, depuis qu'elle lui était si cruelle; et on le plaignait, parce qu'on le voyait malheureux.

— Adieu, dit-il, je n'ai pas le temps de serrer la main à Guépratte. Peut-être a-t-il passé, du reste, sans que nous l'apercevions. Je suis furieux contre lui, il se tue de travail, c'est idiot, idiot! Il sera bien avancé s'il attrape une fièvre cérébrale. Dites-le-lui! Il ne m'écoute pas. Qui est-ce qui écoute son médecin?

Il partit, en haussant les épaules. Tantôt il ne croyait pas à la médecine, décourageait ceux qui s'adressaient à lui. Tantôt, pour une prescription négligée, il entrait en des rages.

Clotilde, au bras de son père, apparut.

— Bonjour, vous, — et elle demanda : — N'est-ce pas M. Symore qui était avec vous? Mon père aime beaucoup ses tableaux.

La présentation faite, et tandis que les deux hommes échangeaient quelques complimens, elle dit vivement :

— Cause gagnée! Nous jouerons le *Beau Léandre*. Et papa entend faire bien les choses : il veut des décors exprès. — Et baissant la voix : — Est-ce que vous croyez que votre ami consentirait à nous les faire?

— Voilà une petite fille, dit alors M. Hardeuil en souriant, qui a une grâce à vous demander.

Symore devint très rouge! Il ne sut pas refuser, du reste, à une demande si gentiment faite par Clotilde, intimidée bien à tort par son masque truculent, et qui, sur ce qu'il avait été l'aîné de Lucien au collège, s'attendait à voir un petit jeune homme. A peine avait-elle pris congé avec son père, que les Braüm, qui attendaient leur voiture, se concertèrent; Éphrem, avec son air caressant et insolent à la fois, vint serrer la main de Lucien :

— Présentez-moi, je vous prie, à M. Symore ; mon père et moi raffolons de son talent et désirons depuis longtemps faire sa connaissance ?

Il entraînait, avec dextérité, les deux hommes auprès du banquier, qui les accueillit, Lucien, avec juste ce qu'il fallait de courtoisie, Symore, flatteusement. Livide, les yeux caves, jaune d'hépatite, il avait l'air d'un mort, et ne vivait que d'une vie artificielle, l'estomac activé par la pepsine, les membres fouettés par l'électricité, et, quand il souffrait trop, de la morphine sous la peau, qui lui donnait cet étrange regard sournois de haine et de dégoût pour l'humanité. Il avait l'amour des tableaux, et Éphrem, lui servant de rabatteur, lui faisait acheter, à des artistes de talent, lors de leurs premiers succès, de la peinture en passe de se vendre cher plus tard. Jamais il n'achetait des tableaux de maîtres consacrés, cela coûtait trop. En revanche, il revendait très bien les toiles qu'il avait eues à bon compte quelques années auparavant. C'est ainsi qu'il faisait des affaires, même dans ses plaisirs, et passait pour un protecteur des arts. Le bon est qu'il avait acquis de la sorte des œuvres qu'il ne pouvait souffrir, des Monticelli par exemple, dont il s'était défait dès qu'il l'avait pu, avec un bénéfice.

Il flattait Symore à phrases courtes et léchées, qui faisaient penser aux coups de langue râpeux des chats. Éphrem, lui, employait des superlatifs immodérés, mais son sourire un peu perfide restituait aux mots leur vraie valeur. Rendez-vous pris pour aller visiter l'atelier du peintre, et la portière du coupé refermée par le valet de pied, le gros cocher à palatine de fourrure enleva les chevaux piaffans sur le pavé. Guépratte, tout seul près d'un arbre, regardait d'un autre côté.

— Eh bien ? dit Lucien, satisfait et moqueur.

— C'est la gloire ! fit Symore d'une intonation de rapin. Seulement, je connais le coup de la protection des arts. S'ils n'y mettent pas le prix, bernique !

Ils rejoignirent Guépratte, et cette fois la conversation se lia vite. On parla musique. Des affinités se déclarèrent. Symore proposa :

— Voulez-vous monter un moment chez moi ?

On acceptait. Ce fut une lente ascension vers Montmartre, toute en causerie. Dans son atelier, Symore allumait de vastes lampes à réflecteurs, montrait ses tableaux, de riches et grasses chairs, des sous-bois gonflés de sève, des eaux lourdes et profondes, tout un art puissant, libre et mâle qui ne lui coûtait que l'effort matériel et où triomphaient un robuste amour de la vie, un respect naïf de la nature, une santé d'artiste équilibré.

Tout en lui était à l'avenant. Au restaurant, il broyait les os des victuailles et s'amusait à terrifier les gens avec des yeux d'ogre; il savait une centaine de chansons populaires et les chantait à plein gosier; il étreignait dans ses bras noueux les femmes qui défilaient chez lui. Brave garçon, incapable d'une vilenie, il aimait les bonnes filles, les vins généreux, le travail bien fait; et s'il plut tel à Guépratte, ce fut certainement par le contraste physique de leurs natures.

Il offrit de dîner ensemble. Le sculpteur mit pour condition que chacun paierait son écot. Il avait une fierté intransigeante qui donnait de l'allure à sa pauvreté. Tous trois descendirent vers la rive gauche et dînèrent chez la mère Lannes, au milieu d'élèves de l'école des Beaux-Arts, parmi les cris sauvages, les rires jeunes et fous, le fracas des assiettes. Ils s'y attardèrent, discutant art et littérature, brassant les vérités et les paradoxes, s'exaltant pour les chefs-d'œuvre. Guépratte se livrait peu à peu, et Lucien, silencieux dans le nuage bleu de sa cigarette, voyait se dessiner un visage et une âme dont il n'avait pas encore soupçonné la pureté et la grandeur.

Ce fut une des bonnes soirées de sa vie.

XI

Ce mercredi, Lucien arrivait très en retard au déjeuner.

Le vieux valet de chambre de M. de Vertsève, attaché à son maître comme Nanische l'était à Mme Trénis, Arsène, servait le rôti avec ces gestes compassés et ronds, cet art de glisser sans bruit, qui donnaient à son service une correction diplomatique. Lucien ne l'aimait pas, peut-être à tort, soit que la froideur polie du domestique l'empêchât d'être à l'aise, soit qu'il le soupçonnât d'avoir conté à M. de Vertsève, autrefois, quelques-unes de ses frasques. Il lut, dans son engoncement d'épaules, l'attente ironique d'une scène.

En effet, le grand-père répondait à peine à son bonjour joyeux, et Mme Trénis ne put déguiser son appréhension mécontente :

— Nous t'avons attendu jusqu'à midi et quart.

— Pourquoi donc? fit-il.

— Par politesse, dit sèchement le vieillard.

Arsène tourna la tête, pour prendre sur le dressoir une fourchette, et sourire, sans doute.

— Je suis bien désolé qu'on m'ait attendu seulement une minute. Il m'a été impossible de rentrer plus tôt. Ces répétitions font perdre un temps!

— Beaucoup trop, fit la même petite voix sèche. — Et le grand-père évitait de le regarder; ce qui chez lui en disait long.

« Ma foi, tant pis, pensa Lucien, qu'ils boudent s'ils veulent! » Et il ne s'occupa que de les rattraper, mettant les bouchées doubles.

— Ne mange pas si vite, tu te feras mal! ne put retenir Mme Trénis; elle redoutait une discussion, et d'autre part l'air ravi de Lucien l'intriguait fort. Si elle le contrariait, il la punirait en gardant le silence : rien ne lui serait plus désagréable, surtout sur la digestion. Depuis que, sortant beaucoup, il n'apparaissait plus qu'à de rares instans, elle se montrait particulièrement curieuse, étant de ces mères qui voudraient que leur fils leur confiât tout.

Le déjeuner s'acheva morose, mais Lucien était en proie à un plaisir indicible, dont le reflet mal déguisé inquiétait presque Mme Trénis, comme tout sentiment vif dont le motif échappe chez autrui.

Dans le salon, il ne put garder son secret, et s'adressant à sa mère :

— Tu sais que nous montons chez les Hardeuil le *Beau Léandre* et que Clotilde voulait jouer une seconde pièce. Devine de qui elle sera?

M. de Vertsève sucrait méthodiquement son café, la face rigide, avec son air des « condamnations à mort ».

— Je ne sais pas, dit la mère.

— Tu donnes ta langue? Eh bien, nous jouons un acte, un acte en vers, un délicieux poème de jeunesse à peine connu, de... de qui, voyons? Un homme dont tu as admiré la pièce, tout récemment. Un homme qui remplit Paris de son succès foudroyant, du jeune, du beau...

— Je ne devine pas!

— Fonpers! Hélys Fonpers! Et ce dont tu ne te douterais jamais, c'est que je viens en ce moment de chez lui, c'est qu'il m'a autorisé à jouer *l'Heure qui passe*, et cela d'une façon noble et charmante. Je viens de passer avec lui une heure enchantée; c'est le causeur le plus exquis, le plus...

— Comment, M. Fonpers! s'écria-t-elle abasourdie, tant elle subissait, en vraie Parisienne, le prestige de cet auteur qu'elle jugeait captivant et dangereux, mais dont le talent, grâce à la suggestion corruptrice du succès et de la fortune, lui semblait hors de pair, comme l'homme lui-même, avec sa légende.

— Oui, maman, Fonpers en personne! Il m'a reçu, dans un intérieur d'un goût, d'un raffinement, je te dépeindrai cela! Il a paru touché, amusé surtout. Il m'a mis bien vite à l'aise, car je

t'avoue que le cœur me battait un peu. C'est le brave Symore qui m'a conduit chez lui. Ils se connaissaient pour avoir déjeuné ensemble chez le prince Sobieski.

Mme Trénis sentit grandir sa considération pour Symore; elle ne lui supposait pas de si belles relations. Lucien même prenait à ses yeux un lustre tout nouveau.

— Mais raconte, raconte! Tu as dû éprouver une émotion, nerveux et passionné comme tu l'es pour les belles choses et les grands écrivains?

Mais la voix du grand-père cingla sa vanité :

— Alors, les Hardeuil laissent jouer à leur fille une pièce de ce monsieur?

— Mais, grand-père, la pièce n'a rien d'inconvenant.

— Hélys Fonpers est un auteur indécent! affirma le magistrat.

— Indécent! dit Lucien, indigné de ce qu'on touchât à son idole. Soyez assez bon pour me dire en quoi, grand-père!

— Son drame, *Lucrezia Sarpi*, est un appel à la passion; son roman, que je n'ai pas lu, mais qu'on m'a raconté, met en scène des gens qui, sous l'ingénieux prétexte qu'ils ont des âmes d'élite, commettent des actions parfaitement coupables. Quant à son recueil de vers, je puis en parler, c'est un bréviaire d'immoralité; et si la magistrature qui a poursuivi et condamné « ton » Baudelaire faisait son devoir en ce temps comme au mien!...

— Grand-père, dit Lucien avec une colère contenue, les grands poètes ont des immunités qui les placent au-dessus des jugemens du vulgaire. Quand on a, comme Baudelaire, exprimé l'âme moderne avec ses lassitudes, ses dégoûts...

— Sa pourriture! dit durement le magistrat. Ah! ah! — il ricanait amèrement, — ces messieurs vraiment achètent leur gloire, puisque gloire il y a, à trop bon marché.

— Son talent, grand-père!...

— Du talent! oui, c'est votre grand argument, à vous autres, comme si le talent autorisait tout, répondait à tout. Et la conscience, qu'en faites-vous? Alors, ce n'est rien, le mal qu'un livre peut faire à des âmes ignorantes; ce n'est rien, ces tableaux fangeux, ces décrépitudes morales...

— Grand-père, parlez-vous de M. Fonpers? Je vous assure qu'à ma connaissance, il n'a jamais rien écrit de bas, de commun, de vil.

— C'est un autre genre, reprit M. de Vertsève avec une ironie acerbe. Là, on exalte les fautes, on divinise le mal, on fait des lits de roses à l'infamie. Mais décidément, je suis d'une autre époque, je ne comprends rien à celle-ci.

— Je crois, grand-père, dit poliment Lucien, que nous appartenons en effet à des générations très différentes.

Il y eut un silence. Le vieillard avait déposé sur la table sa tasse de café; un petit tremblement de la soucoupe trahit son irritation, dont Mme Trénis s'inquiéta, sachant bien qu'elle en subirait le contre-coup, l'inévitable reproche de trop gâter son enfant. En même temps, Lucien regrettait d'avoir contredit son grand-père, mais vraiment, cette intransigeance le poussait à bout. D'ailleurs, comment expliquer le plaisir que M. de Vertsève, bibliophile et lettré, prenait à savourer en latin Horace, Martial et Pétrone? Il y avait donc deux morales : l'une ancienne, l'autre moderne?

Le magistrat regardait, d'un air absorbé, une rangée de miniatures qui, sur la cheminée, représentaient, d'abord lui-même, en robe rouge de président de cour, puis l'oncle de Boisfort, colonel de chasseurs d'Afrique sous le second Empire, large figure léonine aux admirables yeux, ravinée de haut en bas par un coup de sabre. Le père de Lucien, à côté, montrait un visage calme, tel que le colonel Charpe, son ami, chargeant botte à botte avec lui à Gravelotte, l'avait vu, sous les balles, quand l'une d'elles l'allait frapper au cœur. Venait ensuite Mme Trénis, toute jeune mariée, avec des bandeaux plats et une robe de mousseline. Lucien fermait la série, à quatre ans, demi-nu, tout rose et blanc.

— C'est un grand malheur, dit le vieillard d'une voix basse, quand les pères ne sont plus là pour diriger leurs enfans!

— Père, soupira Mme Trénis, je t'en prie.

— Oui, dit-il à Lucien, regarde ce portrait. C'était un honnête homme que ton père. Puisse son exemple, à défaut de ses conseils, être toujours devant tes yeux. Il ne raffinait pas sur le sentiment, lui, il ignorait la psy-cho-lo-gie, il connaissait mieux son règlement de 1832 et la manœuvre des escadrons que les livres à succès. S'étant fait tout seul, sans maîtres, sans écoles, il n'avait pas passé, comme toi, de brillans examens; je te souhaite cependant, non de le valoir, ce qui me semble impossible, mais de ne pas déchoir en comparaison.

Lucien fut blessé au vif. « Tout cela parce que je suis arrivé en retard au déjeuner, pensa-t-il. Les manies à cet âge ont l'intolérance de la goutte. Si on les frôle, fût-ce avec de la ouate, ce sont des jérémiades à n'en plus finir. » Peut-être grand-père couvait-il, aussi, une de ces crises de rhumatisme aigu qui le faisaient tant souffrir. Volontiers il eût ramené à lui ce vieil homme qu'il aimait, au fond; mais comment? M. de Vertsève offrait si peu de prise à la sensibilité, allait se desséchant chaque jour. Le silence était encore la meilleure ressource, un silence qu'il s'efforçait de rendre respectueux, immobile, les yeux au tapis.

— Au reste, reprit le grand-père, que Mlle Hardeuil joue dans une pièce de M. Fonpers, cela regarde ses parens; que tu y joues toi-même, cela regarde ta mère. Si elle ne trouve rien à redire au temps que tu perds...

« C'est cela, il va mettre maman contre moi, à présent!... »

— Il est certain, insinua Mme Trénis, que tu négliges ton droit en ce moment.

« Là! qu'est-ce que je disais? » pensa Lucien, qui garda le même silence amer, après un bref coup d'œil vindicatif, asséné sur sa mère. Elle comprit et jugea inutile d'insister :

— Mais du moment que tu as promis aux Hardeuil! C'est que ton grand-père (elle hésita) avait jugé que, dans l'intérêt même de ta carrière, tu... tu devrais, ne fût-ce que pour les six mois qui te séparent de ton année militaire, entrer comme secrétaire chez notre vieil ami, M. d'Artigues. Son cabinet d'avocat est surchargé d'affaires; tu te ferais à la pratique; tu te romprais à l'étude des causes et à la préparation des plaidoiries. Je sais, par Mme d'Artigues, que son mari cherche quelqu'un d'intelligent.

Elle ne parla pas des émolumens, qui étaient dérisoires.

Lucien vit la souricière, l'abandon de sa liberté chèrement conquise, une mainmise étendue sur lui. Outré qu'on voulût le surveiller, il répondit, avec une déférence ironique :

— Vous me permettrez bien d'y réfléchir?

M. de Vertsève dit avec emportement :

— De mon temps, on ne demandait pas à réfléchir, on obéissait!

Et avec un petit rire où s'exhalait sa haine du temps et des idées nouvelles :

— C'est vrai, j'oublie toujours. Nous sommes en république. Anarchie dans les pouvoirs, anarchie dans la famille. La famille? — Il hocha prophétiquement la tête : — Elle s'en va, comme tout ce qui fut grand, avec l'idée de société, avec l'idée de patrie. L'armée, vos députés l'attaquent et la déconsidèrent! Et vous avez chassé Dieu des écoles!

Il se leva, une émotion vraie au cœur :

— C'est heureux, dit-il en prenant dans ses mains le petit portrait du commandant Trénis, c'est heureux que ton père ne voie pas ces choses. Ah! jeunes gens raffinés, sceptiques, gouailleurs, dilettantes, ce ne sont pas vos marchands de phrase, vos poètes et vos psychologues qui nous sauveront, quand la guerre ou la révolution saccageront la France!

Il remit, de ses mains tremblantes, la miniature sur la cheminée et, tout droit, tout raide, quitta le salon.

— Pauvre grand-père, dit Lucien quand il le supposa rentré dans son appartement; c'est dur, de vieillir!

Mme Trénis, que ces scènes affectaient, essuya une larme qui avait peine, d'ailleurs, à tomber :

— Ne le contrarie plus, je t'en supplie.

Et curieuse, avec un effort pour reprendre son enjoûment :

— Voyons, raconte-moi tout. Ces pièces, est-ce que ce sera joli? Alors Hélys Fonpers t'a parlé. Qu'est-ce qu'il t'a dit? Est-il aussi « bien » qu'on l'assure?

XII

Le fiacre cahotait, et Lucien en devançait l'arrivée, impatient d'arriver au petit hôtel de la rue Saint-Simon, où Mme Noyzé l'attendait. Bien peu avait suffi pour qu'il aspirât de nouveau à ce qu'un tel flirt lui réservait de délicieusement absurde, d'inconnu, de possible : qui sait! Elle n'avait eu qu'à lui sourire avec cet air de donner un peu d'elle; et pris, plus que jamais, à la magie des grands beaux yeux, il négligeait Manon et son corps parfait pour s'adonner au sortilège dont l'envoûtaient ces yeux pareils à du café noir, à reflets d'or.

D'ailleurs, oubliait-il Manon? Point! Il savourait au contraire le plaisir de rencontres passagères, sans souci ni charge, et la diversité de convoiter, en même temps, Mme Noyzé. Les clairs soleils, les giboulées tièdes de mars, les sursauts d'un sang actif, de muscles forts, échauffaient en lui ce désir, comme une fièvre. Depuis que les répétitions marchaient, il s'abandonnait à des sensations complexes et intenses, et trouvait à la vie un goût âpre et nouveau.

C'était une grosse affaire, cette mise à l'étude de *l'Heure qui passe*, le poème de Fonpers. Comme toujours, ces sortes de représentations, d'abord les plus simples du monde, devenaient un engrenage où le temps se perdait en rendez-vous, discussions, conciliabules avec la couturière, le costumier; puis entraient en scène les machinistes, toute une installation compliquée et difficile, au cours de laquelle on s'agitait, on s'énervait. Le *Beau Léandre*, de Banville, allait tout seul. Mais *l'Heure qui passe!...* Cette œuvre relevait du *Théâtre en liberté* de Hugo. Rien de plus hardi que la jouer. Faite pour être lue dans un fauteuil, comment l'entourer, à la lumière d'une rampe, de la féerie qu'elle comportait? On y travaillait pourtant, et Lucien ne doutait pas qu'on y réussît. Le beau feu de la jeunesse l'exaltait; il répétait avec sentiment tel passage de son rôle, la déclaration à la princesse Rose :

Tout le printemps joyeux rit dans ta chevelure.
Et puis j'aime tes yeux changeans et leur brûlure,
Ils sont clairs comme un glaive et doux comme le miel.
Regarde-moi : tes yeux sont semblables au ciel!

Quelle triomphante idée il avait eue de dénicher, dans les œuvres de jeunesse de Fonpers, cette piécette fraîche comme une aurore de mai! La notoriété actuelle du poète conférait une consécration certaine à ce conte de fées d'une grâce si légère! Le Tout-Paris de la politique, de la finance et des arts applaudirait le poète, l'œuvre, et aussi les interprètes. Qui sait si la belle Mme Noyzé serait insensible au succès de son fils, au succès de Lucien qui y était lié? Ce rêve fou, lui chanter la romance à madame, après la représentation, agenouillé sur un coussin, dans son costume de Prince charmant!... Être, par delà la scène, le héros même du conte, le « Prince Mai » tout velours et satin, beau comme un dieu enfant, et lui plaire, dans un vertige de flamme, l'épouser, dans une rumeur de sang où tinterait à leurs oreilles l'écho des applaudissemens!... Illusion despotique du théâtre, atmosphère de mensonge des gestes, de paroles amoureuses : plus rien ne lui semblait absurde, tout lui devenait possible!

Dans l'escalier étroit du petit hôtel, un chuchotement derrière une portière, un loquet qu'on fermait, lui firent tourner la tête. Il montait au second, à la chambre de Serge, qui entre-bâillait sa porte, à peine vêtu d'une chemise bouffante à jabot et à manches de dentelles, pris à partir de la ceinture dans un maillot de soie orange, qui dégageait, en une impression de nudité, la sveltesse des jambes. Il battit un entrechat.

— J'essayais mon maillot. Il me va, n'est-ce pas?

Et le poing à la hanche, ployant un genou sur lequel courait la lumière de soie, il se cambrait, avec une sérénité d'impudeur et de coquetterie. Une glace le reflétait, de haut en bas, et Lucien, troublé, regardait cette image.

— Sais-tu tes rôles?

Serge ne répondit pas : le regard insistant de son ami le faisait rougir : un incarnat tendre envahit son front, son cou, l'empourpra encore plus, à l'idée qu'on le voyait rougir.

— Mes rôles, répondait-il, dissimulé derrière un paravent en se rhabillant. — Mais je les sais à fond. Je les pioche. Je n'en dors plus.

Le maillot vide, lancé par lui, alla s'affaler, jambe de-ci, jambe de-là, sur son lit, gardant une apparence de vie fatale et de peau fine.

— Et le « bachot »?

— Ffuit!

Toutes leurs leçons, maintenant, se passaient en répliques à voix basse, ou haute, quand on savait M. Noyzé absent, en recherches d'intonations, en coulées de regards, en arrondissemens

de gestes, en une mimique tâtonnante qui fixait certains effets, en découvrait d'autres. A ce jeu palpitant, excitant au possible, ils enviaient le métier d'acteur, en goûtaient l'illusion. Serge disait bien les vers, d'une voix pure et nette. Il les disait même trop simplement au gré de Lucien, qui l'engageait à faire valoir les rimes, à accentuer le rythme.

— Comme cela? demandait Serge.

Et Lucien jouissait d'une supériorité d'aîné, d'une satisfaction d'initiateur; le petit Serge n'ayant encore lu que des niaiseries, il s'imaginait qu'il allait développer en lui le goût des belles choses, sans voir que ce qui séduisait le plus son élève était le cabotinage amusant et le paillon riche.

— Maman va venir, dit-il en reparaissant dans un joli complet printanier. Elle reçoit quelqu'un.

Lucien se rappela le chuchotement, le loquet fermé. Serge dit, le regard mauvais :

— J'espère qu'il ne va pas la « raser » longtemps, ce vieux.

Lucien fit l'étonné, mais déjà sa jalousie avait deviné.

— Tarpin-Malus, fit Serge. Descendons, il s'en ira peut-être. Il voulait parler à mon père, mais papa est sorti.

Ainsi elle était seule avec lui? Le loquet fermé, dans l'imagination de Lucien, devint le verrou coupable. Oui, tout ce qu'on disait d'elle était vrai! Il la détesta. Avec ce vieux!... Il en aima encore plus Serge, en eut pitié. Comment ne se respectait-elle pas davantage, dans la maison de son fils? Allons, il était fou! Encore une fois, l'image hallucinante, en feu d'éclair, venait de le mystifier. Pourquoi avait-il de si vives sensations, lui chez qui les actes étaient si hésitans? Toujours ce « hamlétisme », ce mal du rêve joint à l'atonie de la volonté, dont il souffrait, comme tant d'autres de sa génération, enfans de la guerre et de la défaite, nés sous l'influence de l'affolement des mères. — Bah! billeve sées que tout cela.

Serge, insolent, dans le salon labourait le piano, en tirait une valse frénétique qui éclatait en parodie. Une porte s'ouvrit presque aussitôt. Tarpin-Malus entra, derrière Mme Noyzé. Était-ce un leurre? Elle avait un air préoccupé qui se fondit, aussitôt, en sourire. Le vieil homme au nez futé dévisagea sarcastiquement les jeunes gens, hocha la tête, quand on lui présenta Lucien.

— De beaux jeunes premiers! fit-il d'un ton qui blessa celui-ci comme une insulte, tandis que Tarpin-Malus n'y voulait mettre qu'un compliment aigre-doux, car il détestait la jeunesse, surtout élégante et bien faite.

— Nous irons les applaudir, dit-il en passant familièrement la main dans les cheveux de Serge, qui retira sa tête, d'un rejet

d'épaules. Tarpin-Malus, suivi de Mme Noyzé, gagnait la porte, avec une assurance, un air d'être chez lui des plus irritans. Serge, derrière le dos du vieux renard, lança le geste du gamin de Paris, claquant sa nuque d'une main et projetant l'autre en avant, tandis qu'il sautait à cloche-pied. Mme Noyzé en rentrant le surprit.

— Serge ! fit-elle blessée.

— Écoutez, maman, je le déteste, vous le savez bien ! Il est faux et méchant. Il est si laid !

Elle rougit, en essayant de prendre un visage sévère. Serge courut à elle, la serra dans ses bras.

— Oh ! maman, maman, ne faites pas la moue. Voulez-vous que je lui ressemble ?

Et avec cette vivacité grimacière, qui lui avait valu déjà bien des pensums, il imita si parfaitement l'allure sautillante et voûtée, le profil pointu du vieux, que Lucien et Mme Noyzé ne purent s'empêcher de rire.

Une pendule sonna. Bien vite, craignant d'arriver en retard chez les Hardeuil, Mme Noyzé se fit apporter son chapeau et son mantelet par la femme de chambre, une petite blonde que Serge, d'un air fat, dévisageait, de façon à laisser croire à une complicité entre la servante et lui : quelque bagatelle sans doute, baisers volés ou taille pincée dans les couloirs. Elle, la mine éteinte et convenable, présentait l'en-cas à sa maîtresse.

Un fiacre les emportait tous trois, Serge devant eux sur la banquette, si à l'étroit qu'il forçait Lucien à serrer sa jambe contre celle de Mme Noyzé : ce contact le troubla singulièrement. Il demanda :

— Je ne vous fais pas mal ?

— Non.

Et elle le regardait. Il but dans ses yeux le philtre noir à reflets d'or, s'enivra d'y plonger. Si forte fut son illusion qu'elle domina l'instinct purement sensuel dont il était dupe, lui fit croire que ce qu'il éprouvait pour elle avait une source noble et vive, venait de la sympathie profonde et du culte de la beauté. Si elle pouvait seulement l'entendre ! « Je l'aime ! se criait-il, oui, je l'aime ! » Et il le croyait.

— A quoi pensez-vous, maman ? demanda Serge, lisant en elle une mélancolie.

Elle répondit :

— A rien, mes petits, au plaisir d'être avec vous.

Ce mot ravalait Lucien, d'une part, mais il était si doux, de l'autre, qu'il en fut pénétré, oublia tout désir trop précis, pour ne rêver qu'une amitié, une camaraderie féminines. Il regardait affectueusement Serge, qui s'empara d'une des mains de sa mère.

— C'est ma main — dit-il, avec cette grâce un peu mièvre qui avait tant de charme chez lui, — ma bonne main, ma chère main !

Lucien demanda, plaintif et comique, d'un ton de baby :

— Est-ce qu'il n'y en a pas une pour moi ?

Elle lui abandonna l'autre. A l'exemple de Serge, il entra ses doigts dans les doigts gantés de la jeune femme, posséda et pétrit cette main grande et souple. Un lien magnétique unit leurs âmes et leurs sourires; ils se sentirent tous trois très amis et très heureux : cet instant fut exquis.

Clotilde, en les voyant, s'écria :

— Vite, vite, répétons, ce sera autant de pris !

Elle se méfiait des bavardages, des dérangemens de toute sorte.

— Pas de brochures, on répète sans brochures ! Mme Rim nous servira de souffleur. N'est-ce pas, madame Rim ?

Depuis vingt ans dans la famille, l'institutrice, après avoir élevé la sœur aînée, Berthe de Chalys, restait attachée à la personne de Clotilde qu'elle accompagnait au dehors, sorte d'amie subalterne, dont l'effacement moral correspondait à l'attitude discrète, à la façon de s'asseoir au bord des fauteuils. Elle n'avait pas d'âge, ni jolie, ni laide, la peau mate, les cheveux ternes, les dents sans éclat, des yeux gris où l'on pouvait lire de la bonté, de la résignation, et l'indéfinissable retrait d'une âme qui souffre et n'ose se révolter. Elle était veuve depuis longtemps, sans enfans, toujours habillée de teintes sobres, d'une correction claustrale qui serrait ses corsages au cou et ne laissait jamais passer le bout du pied sous la robe. Malgré cela, ou à cause de cela, une séduction pauvre, mais pénétrante, pour qui la connaissait; car elle se fermait aux étrangers. Lucien éprouvait vis-à-vis d'elle un malaise, peut-être parce qu'il la pressentait supérieure à sa position. Clotilde, malgré bien des vivacités, l'aimait et consolait, par sa bonté prime-sautière, les blessures que faisaient à Mme Rim le dédain poli de Mme Hardeuil, l'oubli ingrat de Berthe, qui n'avait jamais sympathisé avec elle.

— N'attendons pas les misses Hartliff, commençons ! dit Clotilde. M. Veyrieu est toujours en retard.

Mais au même moment, le musicien entra et salua, d'un sourire, cette assertion :

— Pas cette fois-ci, mademoiselle !

Prix de Rome, directeur du chant à l'Opéra-Comique, très fêté dans le monde, Veyrieu, tout jeune, très séduisant, s'était prêté volontiers à mettre en musique le poème de Fonpers. Son talent ingénieux et souple garantissait d'avance le tact avec lequel

il plierait ses accords aux vers, s'en tenant, d'une bonne grâce parfaite, à accompagner l'action, à donner une atmosphère diaphane aux décors que préparait Symore, et dont les modèles réduits, en cinq toiles toutes fraîches, passaient en ce moment aux mains de Mme Noyzé.

Lucien les reconnaissait, tous pareils, tous différens. C'était, d'abord, le parc du premier tableau, éclatant de verdure, d'herbes et de fleurs, parc joyeux : au printemps. Venaient ensuite le parc d'été, riche et touffu, d'une verdure presque sombre; le parc d'automne, feuilles jaunes et pourpres, coucher de soleil de rouille; le parc d'hiver, tout blanc et bleu sous la lune. Enfin, pour le dernier tableau, le parc du printemps reverdi, d'un printemps plus jeune et plus frais que le premier, d'un vert d'or et d'argent, de rosée, d'aube pâle.

— Hein! s'écria Lucien : ça y est, j'espère?

Il était fier de Symore, et touché de la complaisance avec laquelle il prodiguait son temps et sa peine, afin que cette unique représentation laissât un beau souvenir de fête de l'esprit et de collaboration d'art. Mais Clotilde, impatiente, remarquant les attentions de Lucien pour Mme Noyzé, dit, sèchement :

— Quand il vous fera plaisir!

— J'attendais la fin du prélude, dit-il, un peu piqué.

Elle répliqua, moqueuse :

— Il faudrait qu'on l'eût commencé.

Veyrieu aussitôt laissa tomber ses mains sur les touches : le parc exhala ses brises, ses parfums; un rossignol chanta l'amour. Des souffles d'harmonie enveloppèrent les acteurs, créant en eux l'illusion scénique. La musique faible et suave grandit, l'aurore s'épanouit. Ce fut le jour, puis le recueillement joyeux des fleurs, des feuilles, des oiseaux, le tremblement du vent sur les roses trémières, si doux que, lorsque les vibrations du piano se turent, on croyait les entendre encore.

Lucien et Clotilde s'avancèrent, dirent leur rêve enchanté. Le prince Mai adorait la princesse Rose. Devant eux, selon des vers que Fonpers avait écrits, jadis, dans ses *Sonnets d'Atalante :*

> ... La jeunesse adorable marchait.
> Elle marchait, tu t'en souviens, dans la lumière,
> O chants d'oiseaux, parfums légers dans la clairière,
> Cœurs frémissans sous d'invisibles coups d'archet!

Perdus dans leur rêve, ils passaient, mains enlacées, regards unis, dans l'échange de leurs sermens éternels. La princesse Rose soupirait, au moment où ils quittaient la scène :

> Mon beau prince, car moi je t'aimerai toujours!

— Passons les tableaux vivans, dit alors Clotilde. Les misses Hartliff pourront les répéter à part.

A son vif plaisir, en effet, la distribution des rôles s'était merveilleusement prêtée à l'emploi de ses amies. Chacune d'elles devait figurer une saison : la brune et opulente Jessie l'été, la rousse et altière Édith l'automne. et Arabella l'hiver, avec sa grâce mignonne et ses cheveux cendrés. Seulement, on avait coupé les récitatifs en vers par lesquels chaque saison exprimait sa réalité fugace, et on avait fait appel à Veyrieu pour soutenir, de sa musique, les tableaux vivans qui montraient l'été en faneuse, assoupie sur une gerbe de blés, de bleuets et de coquelicots, l'automne en Diane chasseresse, retenant ses deux lévriers fauves, l'hiver en fée fileuse de neige et de verglas.

— Allons, en scène ! A vous, Serge ! dit Clotilde d'une voix brève. Elle détournait la tête, agacée parce que Lucien, penché derrière le dos de Mme Noyzé, regardait à mesure avec elle les aquarelles représentant les costumes de la pièce, tout un ensemble de couleurs harmonieuses, peint par Symore, sur les indications de Fonpers.

De nouveau, en ce cinquième tableau, dans le parc à nouveau reverdi, la princesse Rose repassait au bras d'un prince tout semblable au premier, mais plus jeune, comme l'attestait le frais visage de Serge, comme devait en témoigner aussi son costume de satin chatoyant, d'un vert de feuille neuve, d'un vert-Nil plus tendre que le costume, en vert myrte, de Lucien. Et c'étaient, entre la princesse Rose et le prince Avril, un délicieux et menteur dialogue rappelant le premier, des extases, des balbutiemens, de grandes protestations d'amour qu'écoutait, frappé au cœur, le prince Mai, caché derrière un arbre. Il écoutait, une amère douleur, une jalousie affreuse sur la face, et quand son oublieuse aimée, enlacée par le Printemps rival, disparaissait, il pleurait son rêve et défaillait mort sur la mousse.

Alors le prélude reprenait, dans le parc d'aurore; Veyrieu, sous ses doigts légers, évoquait le renouveau, l'âme éternelle des choses, la fuite de l'heure toujours semblable et différente.

— Maintenant, le *Beau Léandre*, vite ! dit Clotilde frappant dans ses mains. Nous reprendrons ensuite l'*Heure qui passe*.

Veyrieu tira sa montre, prit congé. On l'attendait au théâtre, puis il devait donner une leçon avenue des Champs-Élysées, aller dans deux soirées. Ce don d'ubiquité aidait à ses succès.

— A quand, monsieur Veyrieu ? demanda Clotilde, très aimable.

Il donna son heure, Mme Rim le reconduisit. Au même moment, derrière Mme Hardeuil, Mme Matha se faufila. Elle avait son air de vieille curieuse impudente, ses yeux furetaient, son sourire

irritant semblait dire aux jeunes gens : — « Ah ! ah ! j'entre malgré vous ! » — en même temps qu'elle affectait de dire :

— Non, non, je ne veux pas déranger, je sais qu'on n'a pas le droit d'entrer.

Clotilde, qui la détestait, prit tout bonnement les modèles des décors et alla les jeter, roulés, dans une commode, tandis que Lucien rassemblait, pour les cacher aussi, les aquarelles des costumes. Mme Noyzé dit en riant :

— Vous trichez, Mme Matha. On n'admet que les mères d'artistes.

— Non, non, répétait obstinément la vieille, très déçue, je m'en vais, je ne veux pas rester !

Elle s'imposait, pourtant ; Lucien piétinait d'impatience, en lui souhaitant mille calamités, le pal, la cuisson dans l'huile bouillante. Elle semblait jouir de son mécontentement, le guignait du coin de l'œil.

— Eh bien ? demanda Mme Hardeuil, vous ne répétez pas ?

— Tout à l'heure.

Et Clotilde s'assit.

Elle en voulait à sa mère, sachant bien que Mme Hardeuil, qui voyait sans entrain les préparatifs de la soirée, n'amenait Mme Matha que pour lui être désagréable. Il y eut un froid. Mme Noyzé comprit le regard suppliant que lui jetait Serge, et coupant court à la conversation languissante :

— Déjà 4 heures ! Je me sauve. Venez-vous ? dit-elle à Mme Matha. Je vous déposerai en voiture où vous voudrez !

La vieille hésita, partagée entre sa curiosité taquine et le plaisir d'économiser ses jambes, aux frais d'autrui. L'espoir de se faire payer à goûter, chez un glacier en renom, la décida. Elle savait s'amener à point ces aubaines, par une habile conversation. Elle disparut, et Mme Hardeuil, maussade, battit en retraite à son tour.

Clotilde regarda les deux jeunes gens avec des yeux lumineux et indignés :

« Hein, croyez-vous ? » disait son regard. Il y eut une alerte. Mme Matha reparaissait, elle avait à dessein oublié un de ses gants.

— Travaillons maintenant ! dit Clotilde. Ma bonne madame Rim, vous soufflez ?

Alors seulement, délivrée de toute contrainte, la répétition marcha, arrêtée, reprise : tout un joli et fiévreux travail, qui faisait à Clotilde des pommettes rose vif, donnait à ses gestes une grâce alerte et charmante. Arrivés à la fin du *Beau Léandre*, quand le père Cassandre jette sa fille aux bras de Léandre, qui la lui rejette, en ce jeu de raquette qui se renouvelle trois ou

quatre fois, Clotilde trouvait une façon hardie de rebondir élastiquement, de l'un à l'autre, et c'était, pour Serge et Lucien, merveille que de tenir, une seconde, et de se lancer ce corps de vierge, si plein de vie et si ferme de jeunesse.

Mme Rim elle-même en avait un pâle et inquiet sourire. Mais le charme se rompit encore. Le frère de Clotilde, Roger, si nettement qualifié de serin par Lucien, entra, l'air indolent et protecteur. Ce tiers incommode ne tardait pas à les énerver par des observations banales, puis, quand on l'eut réduit au silence, par l'attention avec laquelle il lissait ses moustaches, louchant pour les apercevoir. Il avait aussi une façon choquante de bellâtre de se renverser sur le canapé, trop près de Mme Rim, qui dut se reculer. La semelle relevée de sa bottine qu'il agitait, d'un va-et-vient continuel, faisait mal au cœur à Serge. Ce fut avec une touchante unanimité qu'on le regarda partir, quand Clotilde, le voyant allumer une cigarette, lui eut dit :

— Si tu allais fumer dehors ?

— Je vous gêne ?

— Oui, tu nous gênes !

Il ricanait et s'en allait. Mais la répétition ne marchait plus. On parla des invitations. Fonpers viendrait, les derniers jours, donner ses conseils. La robe que porterait Clotilde serait divine, fendue aux manches, à plis et à cassures de lumière, d'un rose de fleur.

XIII

Serge et Lucien suivaient, ensemble, deux semaines plus tard, la rue Vieille-du-Temple.

— C'est une peste, disait Lucien, en parlant de Mme Matha. — Et il exhala sa rancœur contre ces vieilles femmes qui, sans intérieur, sans famille, vivent de la vie des autres, interviennent toujours, en fée Carabosse, là où elles n'ont que faire.

Ce matin, Mme Trénis ne lui avait-elle pas dit, de l'air de fausse insouciance dont elle l'interrogeait, sur sa vie intime :

— Qu'est-ce que c'est qu'une demoiselle Manon, dont mon petit doigt m'a parlé ?

Il craignait d'abord que, par un espionnage d'Arsène, elle n'eût appris la nuit unique passée par Manon chez lui ; mais bien vite, il découvrait que Mme Matha avait raconté leur courte entrevue, sur la place du Châtelet.

Tranquille, il répondait :

— Rien, c'est une fleur à ma boutonnière.

— Alors, rien de sérieux ? Je ne m'inquiète pas ?

Elle avait très peur d'une liaison durable; quant aux caprices, après avoir beaucoup pleuré la première nuit où Lucien avait découché, elle se montrait indulgente et pardonnait presque à ces étrangères qui lui prenaient un peu de son fils, pourvu qu'elles fussent jolies et ne coûtassent rien. Autant même que sa dignité le lui permettait, elle eût aimé les apercevoir à la dérobée, connaître leur caractère. En même temps, son honnêteté protestait et s'accusait de faiblesse. Mon Dieu! il fallait passer certaines choses à un jeune homme; elle regrettait pourtant qu'il dût céder à des tentations pareilles. Son vœu secret était qu'une femme du monde, haut placée, assez libre de ses actions pour ne lui faire courir aucun danger, le prît en tutelle. Cela l'eût flattée sans qu'elle osât se l'avouer; — et elle se persuadait que de telles bonnes fortunes ne menaçaient ni la santé ni la bourse.

Forcée d'avouer que c'était Mme Matha qui l'avait mise en éveil, elle prétextait les bonnes intentions de la bavarde :

— Je t'assure, c'est par amitié pour nous. Il y a de tels dangers, des attachemens qu'on ne peut plus rompre; on y laisse sa jeunesse, sa fortune. Parfois toute la vie en reste empoisonnée. Quand tu auras des fils, tu comprendras mes craintes.

Il avait répondu, en se rengorgeant :

— Sois tranquille, maman. Je ne suis pas assez bête pour m'y laisser pincer.

Elle avait demandé en souriant, car ses assiduités rue Saint-Simon étaient trop visibles :

— Et où en est ton flirt, avec Mme Noyzé ?

Il prenait un air discret et amusé :

— Toujours au flirt, maman.

— Mais je l'espère bien. Du reste, elle est soigneusement gardée.

Cette allusion à M. Noyzé l'agaçait.

— Peuh ! fit-il avec dédain.

Elle ajoutait :

— Vois-tu, c'est Clotilde Hardeuil que tu devrais épouser dans quelques années, ta position faite.

Il éludait, ne se souciant pas d'entendre reparler du poste de secrétaire chez M. d'Artigues. Et elle :

— Mais il faut avoir plusieurs cordes à son arc. Je pense déjà à d'autres jeunes filles. J'écoute, sans avoir l'air de rien; je me renseigne. Si, plus tard, tu ne fais pas un beau mariage, mon chéri, ce ne sera pas de ma faute.

Pourquoi avait-il pensé alors, sinon par le contraste de leur existence mince, à Mme Dionée et à Ève-Lise? Il ne l'avait pas revue depuis *Phèdre*. Elle travaillait beaucoup, allait passer bientôt son examen pour le brevet supérieur.

Un coup de coude, qu'un passant lui enfonça dans les côtes, le ramena à la réalité; irrité du choc, il fondit à nouveau sur la mère Matha :

— Quand je pense, dit-il à Serge, qu'elle a osé dire à ta mère que je me compromettais en pleine rue avec Manon ! Comme si ça pouvait l'intéresser, ta mère !

C'était fort d'impudence, tout de même ! Concevait-on cette vieille?... — Il revit l'occasion perdue, les cinq minutes pendant lesquelles il était resté seul avant-hier, avec Mme Noyzé. D'un coup d'audace, il lui avait dit ce qu'il éprouvait : c'était une fièvre, douce et ardente; il ne dormait plus, il ne pensait plus qu'à elle. N'avait-elle pas répondu, avec un sourire et un regard provocant :

— Ce n'est pas à moi qu'il faut dire cela !

Et comme il s'étonnait :

— A qui donc ?

Elle avait répondu : — Vous savez bien ce que je veux dire.

Il insistait, alors elle laissait tomber :

— Cette... personne, avec laquelle on vous rencontre.

Manon ! Elle savait donc !... Oh ! il ne s'en souciait guère. Et il avait renié sans vergogne son amie, en jurant à Mme Noyzé qu'il n'aimait qu'elle. Elle lui avait mis la main sur la bouche, pour le faire taire. Il avait baisé follement cette main. Comme il devenait plus audacieux :

— Finissez !

Il ne s'arrêtait pas.

— Mon mari est dans la chambre à côté. Il va nous entendre !

Et se défendant des deux mains :

— Finissez ! disait-elle très haut, comme un appel.

Un silence d'attente, de rancune, suivait cette courte scène. Mme Noyzé feignait un dédain ironique :

— Pour qui me prenez-vous vraiment ?

Il avait dû s'humilier, protester de la sincérité de ses sentimens. Était-ce sa faute, si elle l'affolait ?

— Taisez-vous, répétait-elle, vous mériteriez...

Elle s'était apaisée, pourtant, haussant les épaules, pour plaindre son enfantillage absurde; et du demi-sourire équivoque qui lui avait plissé les lèvres, il tirait une suspicion. Qu'est-ce qui prouvait que M. Noyzé fût dans la chambre voisine? L'eût-elle appelé, dans ce cas? En même temps, il regrettait sa fougue intempestive, en plein jour, dans ce boudoir où tout le monde pouvait les surprendre.

— C'est là? demanda Serge.

— C'est là.

Ils s'arrêtèrent devant la vitrine. Des masques de carnaval y bombaient leurs faces barbouillées de carmin, à côté de perruques poudrées et de fausses barbes. Sur la porte vitrée, on lisait en lettres de cuivre : *Postiches en tout genre.*

Le coiffeur, homme gras au front énorme, décolleté dans un faux-col très bas, avant même qu'ils eussent parlé, devina. Expansif, il leur offrait tout son magasin. Il servait ces dames et ces messieurs des théâtres. Il se coiffa le poing d'une perruque, le modèle de celle que portait Chose, des Variétés. Mme Machin, de l'Opéra-Comique, portait cette toison rousse. Et sous les doigts amusés des jeunes gens, défilaient des crânes blancs de clowns, des têtes en carton chauves, des houppes de paillasse. Ce qu'ils voulaient, c'étaient deux perruques blondes, à longues boucles d'or pâle, comme aux enfans, et surtout, exactement pareilles.

— Parfaitement. Claude ! appelait-il.

D'une succession d'arrière-pièces venait à eux, reflétée par des glaces, une femme qu'à sa longue blouse noire, ses cheveux ras, ils prirent d'abord pour un garçon. D'âge douteux, des paupières cernées, le teint mat, point de gorge ni de hanches, elle suscitait un obscur malaise. A côté, l'homme lui-même devenait inquiétant, avec son cou échancré, son sourire tenace. Et l'atmosphère aussi, relent de chevelures et de pots de fard, troublait.

Sur la tête de la femme qu'il faisait osciller, d'un doigt au menton, le coiffeur essayait diverses perruques. Serge, imberbe, réclamait de petites moustaches blondes. L'homme aussitôt en appliqua sous le nez du mannequin de chair, et quand le vernis eut pris, pour prouver qu'il tenait bien, il tira sur les moustaches, relevant un coin des lèvres qui souriaient mécaniquement, tandis que le visage restait impassible.

— Des pattes de lièvre? Du blanc gras? Des crayons de maquillage?

Il en zébrait, en tatouait les joues de la femme. Serge et Lucien l'arrêtaient, avec la hâte d'en finir, éprouvant une gêne, jointe à une curiosité aiguë, à le voir ainsi disposer de ce pâle et docile androgyne. La femme congédiée, son amabilité redoublait. Il était lent à envelopper en paquet les fards et les cosmétiques achetés; et en promettant des perruques de choix, — c'est à Serge qu'il s'adressait, pendant que ses mains s'attardaient à lui mesurer la tête, des mains molles, blanches, aux ongles très pointus.

— Ouf! dit Lucien en sortant.

Serge dit :

— Tu ne t'es pas fait raser la moustache, comme tu en avais l'intention.

— Non, je n'ai pas voulu qu'il me touchât.

Serge ne lui demandait pas pourquoi.

Lucien souriait, à cette idée de se raser le visage, afin de se conformer au rôle de Cassandre. Il croyait entendre le cri d'horreur que pousserait sa mère. Quel mal y aurait-il, cependant, à ce qu'il ressemblât pour quelques jours à un acteur?

Serge disait :

— Tu déplairas à Mlle Hardeuil! Elle a déclaré que cela ne t'irait pas!

Et gardant rancune à la jeune fille de quelques vivacités :

— Elle est bien belle, mais je ne l'aime pas!

Lucien dit :

— Qu'en sais-tu?

— Non, ce n'est pas mon genre. Ah! Arabella Hartliff, oui. Celle-là me plaît.

Il fredonna un air d'opérette à la mode.

— Ne chante donc pas ces inepties! dit Lucien agacé. — Il avait essayé d'intéresser Serge aux concerts du dimanche, aux musées, aux beaux livres, du moins à ceux qu'il aimait. La frivolité de l'enfant rendait vains ses efforts.

— Je n'aime que ce qui m'amuse, répondait-il. — Et Lucien se rappelait le supplice infligé à Serge, bâillant à se décrocher la mâchoire, les yeux tirés, à pleurer, un jour qu'avec Symore il l'avait traîné, pendant deux heures, à travers les galeries du Louvre. Il se rappelait avoir vu le même air d'ennui excédé à Mme Noyzé, au sortir d'une audition de Wagner. Les livres qu'elle préférait, et qu'elle trouvait « bien écrits », étaient l'article-Paris, la bimbeloterie des flirts, des adultères; il fallait que l'action, romanesque et sensuelle, mais gazée, déroulât ses fausses élégances dans un monde de luxe.

Elle avait pour principe qu'un écrivain « pouvait tout dire, avec des formes »; Lucien, revoyant l'air dont elle disait cela, avait l'impression que, sans doute aussi, elle jugeait qu'on pût tout entendre et tout permettre, avec des formes. Il est vrai qu'il en avait manqué, avant-hier. Mais peut-être n'était-ce que d'à-propos. D'autres circonstances le serviraient mieux. Il épia son compagnon à la dérobée, chercha en lui la ressemblance attirante. Pourquoi n'éprouvait-il pas de honte, à l'idée de tromper un ami? D'où lui venaient, par instans, ces oblitérations du sens moral? S'était-il donc, déjà, fait à l'idée d'agir mal, avant même toute réalisation? Était-ce le fruit de l'idolâtrie d'esprit, de

l'admiration passionnée qu'il vouait à Fonpers, héros de roman et de scandale?

Rien de dangereux comme cette influence occulte de l'exemple.

Sans s'en douter, il subissait le prestige triomphant de cet homme en pleine fleur de talent, en pleine ivresse de vie. Tout ce que Fonpers avait écrit, il se l'était assimilé; les trois ou quatre fois qu'il avait approché le « grand homme », il avait bu ses paroles et le vin des paradoxes l'avait grisé. En tous ses pores, le charme subtil était entré, par la belle confiance de la jeunesse, par la vanité de se trouver en tel contact, par la séduction inexprimable, toute cérébrale et physique, dont il avait été ensorcelé. Jouer une idylle de Fonpers, incarner l'âme du poète, se faire son porte-voix et son masque, en de telles conditions, l'enfiévrait. Quelle crainte d'échouer, de trahir l'honneur dont il était investi! Et cette fièvre et cette angoisse étaient bien, en ce moment, le meilleur de sa vie. Capable de rimer élégamment un sonnet, comme de déchiffrer une sonate au piano, de brosser un tableautin, et, depuis qu'il voyait travailler Guépratte, de modeler quelque cire, n'avait-il pas traduit, en une pièce de vers, son culte pour Fonpers?

Tout encens est bon aux hommes célèbres. Fonpers l'avait remercié par une lettre tracée de sa belle écriture artificielle, aux arabesques fines. Cet autographe, Lucien le gardait précieusement; pour un peu, il l'eût enfermé dans un sachet de soie brodé d'or. Quelques phrases de l'écrivain hantaient sa mémoire, sa prédilection pour les Mémoires de Casanova, si amusans et si immoraux, ses boutades envers les femmes; il n'était dupe de la vertu d'aucune. Lucien savait déjà par cœur presque tous les *Sonnets d'Atalante*, où le poète avait chanté la gloire de la chair païenne et les langueurs de l'amour mystique; il se les déclamait souvent. Alfred de Musset seul, quand il avait dix-sept ans, puis Baudelaire, et au-dessus le colosse et le dieu, Victor Hugo, lui avaient inspiré cette obsession du rythme, des images poignantes ou attendrissantes comme des êtres.

L'admiration littéraire qu'il ressentait pour Fonpers, allait même jusqu'à le rendre injuste envers des écrivains rivaux qu'il aimait auparavant. Il avait beau s'en défendre; lui aussi, comme tout Paris, subissait l'influence magique du succès, si forte qu'elle fait illusion et tient lieu parfois de talent. Quelle que fût, par exemple, son admiration pour Guépratte, il ne pouvait se le représenter que dans la noble pauvreté de son génie inconnu. Fonpers, lui, rayonnait, nimbé d'or. Puis, même lorsqu'il la savait absurde, Lucien était impressionné par la légende qui s'attachait à

l'homme à bonnes fortunes, à la fine lame, au joueur heureux, à cet homme qui semblait n'écrire de beaux livres qu'en amateur, et qui gardait dans tous ses actes une supériorité de dilettante et une élégance de grand seigneur.

Cet homme-là, il lui avait parlé, il le connaissait, il était, si peu que ce fût, un grain de sable dans sa vie, l'éclair fugitif d'une de ses milles pensées. A la représentation des Hardeuil, Fonpers le regarderait, l'écouterait. Il en éprouvait une angoisse délicieuse, et son cœur se remplissait d'orgueil!

Ah! qu'il avait raison, ce maître, qui avait daigné dire devant lui :

— Avant tout, il faut vivre!

Vivre! A une époque d'action, se jeter dans la mêlée; à vingt ans être un des généraux de la Révolution, à trente-cinq un maréchal d'Empire, dormir au canon, enlever des villes, avoir des amours brèves comme des assauts; dans une époque stagnante comme cette fin de siècle, ressusciter le romanesque et l'aventure, épuiser les sensations, chercher le bonheur dans la femme, dans l'art, dans tout.

Seulement Fonpers, qui avait réalisé cela, était un grand artiste.

Et Lucien n'était qu'un gentil garçon, entre mille.

Il y a deux ans, il avait rêvé d'être peintre. La gloire des lettres l'avait aussi tenté, celle des arts. Maintenant, la sève ardente du printemps montait en lui. Il secouait son harnais d'études. Il voulait vivre!

Ils traversaient le Vieux-Temple. Sur le marché, des étalages d'oripeaux accrochaient en l'air des défroques humaines, robes de soie, dominos de bal. Des étoffes fripées, roses, jaunes, cerise, s'amoncelaient, en chatoiemens de velours et replis de dentelles, le long d'allées étroites, gardées par de vieilles femmes. D'une voix rauque, ricanant, elles hélaient Serge et Lucien, avec des appellations familières. Une surtout était terrible à voir, avec un mufle énorme, des yeux louches, deux dents pointant aux coins de la bouche, en défenses de sanglier. Une autre, violette de congestion, fleurant la caque de hareng et l'eau-de-vie, s'avança, telle qu'une ogresse, ouvrant des bras comme des moignons, pour arrêter Serge au passage.

— Le beau chéri, viens voir mes jolis costumes!

Elle les injuria, parce qu'ils passaient vite. Des ressouvenirs de Pétrone hantaient Lucien. Le long de la rue, des boutiques de vieux-neuf laissaient apercevoir, dans l'ombre, des ballots disparates. Ici, on ne vendait que des livrées, là que des panta-

lons militaires. Un cor de chasse s'enroulait autour d'une seringue. De vieilles chaussures formaient montagne, au seuil d'une échoppe. De chaque comptoir, des yeux embusqués guettaient les jeunes gens, des appels à mi-voix les poursuivaient. Un vieux juif horloger, dont la barbe blanche flottait jusqu'au ventre, leur dit paternellement :

— Foulez-fous de pelles montres, bas cher?

— Drôle de quartier! dit Serge, qui ne connaissait pas son Paris, n'allait qu'aux beaux endroits. Il faisait une petite moue, en prenant garde de salir ses souliers vernis. Lucien s"orientait, dans un dédale de rues bizarres.

Serge dit :

— Rentre avec moi. Ton costume de prince Mai doit être bâti, tu l'essaieras.

Ces costumes pareils des deux princes, une couturière les taillait chez Mme Noyzé, en des coupons de soie anglaise, d'un délicieux vert de deux teintes. Symore avait copié le dessin de ces costumes au Louvre, sur celui de « l'Indifférent » de Watteau. Ils devaient ondoyer, à la fois collans et flous, d'une grâce légère.

Pour le décider, Serge, ingénument corrupteur, ajouta :

— Viens donc, maman sera heureuse de te voir!

Et pour l'intriguer sans raison :

— Elle a quelque chose à te dire!

Lucien hésita; puis l'espoir de revoir Mme Noyzé, de reconquérir ses bonnes grâces en jouant auprès d'elle le chérubin sage, l'emporta sur le plaisir qu'il se promettait à aller surprendre Guépratte, dans son atelier.

XIV

— Vous!

Dans le cadre de la porte, Mme Noyzé se détachait très grande, en costume gris d'argent. Une vibration très douce de la sonnerie persistait, et l'antichambre obscure s'était éclaircie, au jour du palier. Le sourire et les yeux de la jeune femme avaient une grâce d'Apparition en visite.

— J'étais inquiète. Qu'est-ce que cette fièvre? Un bobo?

Lucien dit :

— Oh rien! je garde la chambre par précaution.

Il devina ce qui la préoccupait :

— Je serai parfaitement remis pour la soirée. C'est un léger refroidissement.

Il l'avait introduite dans son atelier; assise sur le divan, elle se dégantait. Elle lui prit le poignet, sentit battre le pouls.

— Oui, un peu de fièvre, il faut être prudent.

Il dit tendrement :

— Comme c'est gentil d'être montée!

C'était la première fois qu'elle visitait son logement, acquittant une promesse déjà ancienne.

— J'ai failli me perdre dans les corridors. J'ai laissé votre mère en proie aux Anthénar et à Mme d'Artigues.

C'était le jour de Mme Trénis, en effet. Nul danger qu'elle montât. Dans sa surprise heureuse, Lucien restait ébloui. Il n'osait aller jusqu'au bout de son rêve. Elle était là, chez lui; s'il osait!... Un feu courait dans ses veines; en même temps, la langueur d'être souffrant, après une nuit de frissons, répandait en lui un attendrissement. Il eût voulu, sentimental, se coucher à ses genoux.

— Mon Dieu, fit-il oppressé, comme vous êtes belle!

Elle sourit :

— Si belle que ça!

Il dit, et les larmes lui vinrent aux yeux :

— Vous ne pouvez deviner le plaisir que vous me faites. Je vous vois là, personne n'est entre nous, personne n'y peut venir. Je m'ennuyais tellement. Trois jours sans vous voir. J'étais malade de vous!

Elle le dévisageait, une malice amicale dans les yeux.

— Tiens, vous avez coupé vos moustaches? Vous êtes gentil. Vous avez l'air d'avoir quinze ans!

Il lui avait pris les mains, et doucement, pour ne pas l'effaroucher, caressait ses mains si blanches, d'une soie veloutée, aux imperceptibles stries, ces mains nues, qui semblaient plus nues que les mains d'une autre femme!

— Oui, dit-elle en riant, quinze ans, Bébé, va!

Il pressa, entre les bagues, les doigts qu'elle abandonnait.

— Vous me serrez trop fort! dit-elle. Montrez-moi votre appartement, vos travaux.

Elle s'était levée, se dirigeait vers une toile ébauchée, sur chevalet.

Prestement il retourna cette toile, le portrait de Manon.

— Vous savez bien que je ne travaille pas, que rien ne m'intéresse hors vous. Je n'ai rien à vous montrer.

Curieuse, elle poussait la porte de son cabinet de travail, une petite pièce intime, exhalant l'odeur des tapis d'Orient et, plus subtil, un parfum de papier, de livres. De belles reliures mon-

traient, derrière la vitre d'une bibliothèque, leurs vélins blancs gravés d'or, leurs chemises de soie passée, le doux cuir fauve des éditions anciennes.

— Mais on doit être bien là, pour travailler.

Il lui montra quelques livres galans du XVIIIe siècle. Elle n'en fut point troublée. Des deux mains, en un joli reploiement de bras qui donnait une grâce particulière à la courbe de ses épaules, elle tenait les fins volumes. Et il y avait de l'or dans ses yeux noirs, une petite flamme d'or, que Lucien eût voulu capter, et qui était le sourire et l'âme de ce visage éblouissant. Dieu! qu'elle sentait bon; comme son corsage se gonflait d'un beau rythme de respiration! Elle se sentait dévorée par son regard, magnétisée par une force, et elle ne levait pas les yeux, pour ne pas avoir à se défendre contre les supplications muettes de son être.

Une faible rougeur aux joues, elle contemplait le tapis. Une gravité presque dédaigneuse la rendait lointaine. Quelles visions poursuivait-elle? Une atroce jalousie étreignit l'adolescent, il revoyait l'ignominieux rival de son imagination, le renard aux yeux jaunes, velu et grisonnant. Il ouvrit une petite armoire curieusement sculptée, en sortit un plateau qui portait un flacon de xérès et des biscuits au gingembre.

Elle s'écria, moqueuse et complaisante :

— Oh! la dînette!

Elle accepta un doigt de xérès, but et lui tendit le verre. Ce n'était qu'une goutte, elle le grisa comme s'il avait posé sa bouche sur la sienne.

— Maintenant, dit-elle, vous connaissez ma pensée.

Il répondit, ému, à ce qui n'était chez elle qu'un badinage :

— Je voudrais la connaître. J'ai peur de me tromper. Si vous pouviez savoir ce que je ressens auprès de vous! Aucune femme ne m'a fait éprouver une semblable ivresse. Vous êtes belle, et, je le sais, plus belle encore que mon imagination n'ose le rêver. Comme vous avez hanté mon insomnie! Je vous appelais de toute mon âme. Ne comprenez-vous pas quel mal délicieux vous me faites souffrir!

Ses yeux brûlaient, sa voix tremblait.

Elle avait abaissé les paupières, et il en admirait la chair de rose, un peu bombée, presque transparente.

— Pourquoi ne parlez-vous plus? dit-elle.

Son ton donnait de l'espoir; pourtant, il crut y sentir une frêle ironie, tant il se méfiait de lui-même, convaincu sans doute, mais trop lucide pour ne pas se dédoubler, apprécier la justesse de ses propres intonations ou leur emphase.

Elle s'était cambrée, dans un grand fauteuil à dossier droit, aux bras durs, un meuble dont la raideur la protégeait, tout en lui permettant ce jeu dangereux d'entendre parler et de parler d'amour.

— Que puis-je vous dire pour vous convaincre? balbutiait-il.

Et se laissant glisser à ses pieds, il lui enserra les genoux. Il les sentit vivans sous l'étoffe molle, et défaillit en proie à un vertige de désir et de possession.

— Soyez sage!

— Ah! fit-il amèrement. Cela vous est donc bien aisé à dire? Êtes-vous insensible, vous qui avez dû être si ardemment aimée! Dans la rue, tous les regards vous frôlent. J'en souffre. Mais non, vous êtes bonne. Ayez pitié de moi. Je ne suis qu'un enfant qui vous aime.

Elle lui caressait les cheveux, d'une façon si légère que le fluide frôlement descendait jusqu'en ses fibres les plus ténues. Elle soupira mélancoliquement :

— Vous venez trop tard, je suis une vieille femme.

D'un bond il s'était levé, l'attirait aux poignets, la mettait face à face avec un vieux miroir de Venise dédoré, à l'eau glauque et gelée :

— Quelle raillerie! Les femmes qui vous ressemblent sont l'éternel printemps. Elles passent, et le cœur des hommes reste embaumé. Contemplez-vous seulement! Vos yeux sont si noirs et si doux! Votre bouche est si délicieuse quand elle sourit. Ah! faites-m'en l'aumône, si vous saviez comme je soupire après vos lèvres!

Il se haussait, la tenant emprisonnée dans son étreinte. Elle renversa le cou, fit mine d'esquiver le baiser, et tout à coup, vaincue, dans un soupir, ne se détourna plus.

Il voulut l'entraîner, lié à elle si étroitement que son corps se fondait au sien. Elle résista :

— Mon Dieu, ne serez-vous jamais raisonnable? Venez là, ou je me sauve. Là, près de moi, et ne brutalisez pas ma robe!

Elle lui faisait place sur le divan, dans l'atelier dont le grand jour, le parquet ciré, l'apparence moins intime que la petite pièce la rassuraient. Il fit tomber les stores; et ce fut une ombre tamisée de chapelle, où, dans le fond, la Lucrezia Tornabuoni et la Simonetta Vespucci se regardaient, celle-ci enjouée comme l'aurore, celle-là grave comme le crépuscule.

Elle s'écria en le regardant :

— Mais c'est qu'il boude, il boude vraiment!

Humilié, le cœur gros, il la sentait échapper; ces mots le jetèrent en une merveilleuse fureur :

— Vous vous moquez de moi!

Son visage s'était contracté. Il tendit les bras comme un homme ivre :

— Je vous aime, il faut m'aimer, aimez-moi!

Il roulait son visage sur le sien, plongeait son souffle dans son cou; il scella de baisers les paupières qu'elle fermait, et appuya toute son âme, dans leur creux suave.

— Fou! fou! disait-elle. Comme vous me punissez!

Alors il osa. Mais elle se défendit.

— Non, non, pas cela.

Une lutte s'engagea. Elle résistait, maîtresse d'elle, avec une force incroyable. Sa voix subitement changée, d'une douceur rauque, répétait :

— Pas cela, c'est impossible.

Il y eut une trêve. Lucien haletait; elle souriait, Sphinx doux et terrible, toute rose de sa défense. Il comprit qu'il ne l'aurait pas.

— Pour qui vous réservez-vous donc? dit-il, dans un de ces ressauts de haine qui font partie de l'amour.

Elle se leva. Il lui barra le passage, et comme elle voulait passer outre, il saisit, sur un plateau de cuivre, un stylet florentin, aigu et mince, menaça de s'en frapper.

— Faut-il, demanda-t-il avec un sourire insensé, faut-il? — Et peut-être l'aurait-il fait, dans un paroxysme de volupté inassouvie et d'amour-propre exalté jusqu'à la rage; en tout cas, elle le crut. Avec un cri, elle lui tordait la main, lui arrachait l'arme en s'éraflant la paume à la pointe; une goutte de sang perla sur sa peau. A cette vue, il devint blanc et fondit en larmes.

Elle avait caché le poignard, et en suçant la goutte pourpre qui renaissait d'elle-même, elle le regardait curieusement sangloter. Une âme trouble flottait dans ses grands yeux.

— Je ne vous savais pas si passionné, dit-elle avec une coquette tendresse.

— Ah! je vous ai fait mal. Vous devez me détester! répétait-il, et un désespoir sincère jaillissait vraiment de son cœur humilié.

— Non, dit-elle, non.

Et lui passant sur le front sa main enveloppée d'un petit mouchoir :

— Mais vous ne me ferez plus des peurs pareilles?

Alors, par la vertu d'un attendrissement absurde et irréfléchi comme celui qui suit les émotions de théâtre, ils se regardèrent, et Mme Noyzé baissa les yeux.

Il murmura :

— Si vous pouviez m'aimer. Non? C'est trop demander? Si seulement je pouvais ne pas vous être indifférent?

Elle répliqua, d'un ton indéfinissable :

— Enfant, vous ne m'êtes pas indifférent. — Tenez! et elle lui donna son petit mouchoir piqué de sang.

Elle ajouta très bas :

— Il est tard, laissez-moi partir.

Il la conduisait lentement, le bras à la taille, dans l'antichambre. Ses pleurs l'avaient soulagé ; sans espoir précis, il espérait :

— Vous reviendrez?

— Pas ici.

Il admira sa délicatesse, au fond prudente, et suggéra :

— Mais ailleurs? — avec la vision nette de l'entresol furtif, nid d'adultère.

Elle se mira dans ses yeux et dit :

— Ne me regardez pas ainsi, j'ai honte.

Un frisson le secoua de la tête aux pieds.

— Oh! comme je vous aime! soupira-t-il.

— Adieu, soignez-vous, promettez-le. Il faut être vaillant pour samedi.

Il sourit; cette représentation si désirée ne lui causait plus aucune joie.

Ils se séparèrent sur une poignée de main, qui ne se déchirait qu'à regret. L'air absorbé de Mme Noyzé allait bien à sa beauté.

Longtemps, Lucien la vit descendre, puis il épia sa sortie dans la rue, suivit l'ondulante démarche. Elle disparut.

Alors, sa gorge se serra. Il alla se regarder dans la vieille glace de Venise où elle avait un instant miré ses yeux. Il se vit rasé comme un acteur, se méprisa. Quel rôle il avait joué! Mais n'était-il pas sincère aussi? Et il n'eut qu'à s'enfouir le visage dans le petit mouchoir, pour que, à ce parfum d'œillet, revinssent le hanter le tissu rose des paupières bombées, le fruit de la bouche, et la divine nudité des mains.

XV

La répétition générale avait eu lieu la veille, sans personne que les Hardeuil, les Hartliff, puis Berthe de Chalys et son mari, venus passer le printemps à Paris, tous deux d'une correction un peu guindée de province, elle hautaine, lui rogue, avec l'encolure râblée d'un gentleman-farmer, occupé de chevaux et de

chiens. Les choses avaient assez mal marché. La lumière électrique manquait son entrée, un portant du petit théâtre s'était décroché. Serge, troublé, bafouillait dans la scène finale. Enfin les lévriers Tigris et Loo, que la rousse Edith conduisait en chasseresse, l'avaient entraînée immédiatement vers la coulisse, les yeux hors de la tête, en tirant une langue d'étranglés, — effet comique qui décida leur suppression.

On avait répété plusieurs fois de suite les tableaux vivans et réglé l'éclairage. M. Hardeuil avait dû s'en mêler et se réserver expressément les projections. Le grand Roger n'ayant pas même su faire tomber le rideau, Symore s'en chargea. Ses décors, heureusement, étaient exquis. Avec cette ingéniosité pratique, cette agilité de doigts qui caractérise les peintres, il les avait si habilement disposés, qu'un enfant, rien qu'en tirant une cordelette, pouvait les transformer à vue d'œil. Les menuisiers qui avaient exhaussé la scène et établi le théâtre, s'amusaient comme des enfans de le voir planter des clous, raboter une planche, avec autant de facilité qu'eux ; tout d'abord, il leur avait imposé par sa force, soulevant des charpentes d'un bras gonflé, où des noix de fer semblaient courir.

Seul, il avait gardé sa bonne humeur, alors que tout le monde s'énervait. Edith, altière, après le fou rire provoqué par la pantomime de Tigris et de Loo, avait déclaré qu'elle ne jouerait pas. Arabella protestait qu'elle serait aveugle à force de migraine. Clotilde s'était prise de pique avec Serge et lui avait parlé trop vivement. Lucien, ayant eu le malheur de s'entremettre, avait reçu un de ces regards de feu qui la rendaient si redoutable.

— Oh ! du moment que « votre ami » a raison ! s'écria-t-elle.

Et le ton dont elle avait lancé ce mot : « votre ami » lui était une révélation. Elle était jalouse, non seulement de Serge, mais de Mme Noyzé, par bonheur absente, ce soir-là, mais dont, aux répétitions précédentes, à certaines allusions ou phrases directes de Lucien, elle avait pris ombrage, trop chaste pour soupçonner le sens de ces hommages rendus à une rivale, trop femme déjà pour ne pas sentir qu'ils lui faisaient tort, étaient un manque d'égards, et comme une trahison de leur bonne camaraderie.

Mais alors... et il s'était dit : « Quoi ! Clotilde m'aimerait si peu que ce fût, croirait avoir des droits sur moi ? »

Cela l'avait troublé ; il escomptait si vaguement l'avenir. Comment croire qu'un engagement, même inconscient et informulé, pût les lier déjà ? Et cependant, il n'en pouvait douter : elle était jalouse. Il se rappelait les petites brusqueries qu'elle avait eues,

lorsqu'il parlait devant elle à Mme Noyzé. N'était-ce pas de quoi le faire hésiter? Si jeune que fût encore Clotilde, lui plaire, n'était-ce pas l'intérêt, et peut-être le bonheur de sa vie? Pourquoi donc ne renonça-t-il pas à la conquête de Mme Noyzé, ne chercha-t-il pas, du moins, à savoir ce qui se passait dans l'âme de Clotilde? Eut-il peur de s'enchaîner? Craignait-il que ce fût trop tôt? La trouvant fleur délicieuse, mais en bouton, eut-il cette égoïste pensée de la laisser s'ouvrir et fleurir, et, en attendant, de ne pas renoncer à la grande rose épanouie qu'il convoitait, si grisante aux yeux et aux lèvres?

La hantise éprouvée, depuis la visite de Mme Noyzé, ne cessait point. Il en était tellement étourdi qu'il lui semblait avoir une autre âme, toute de fièvre et de vertige. Éternel mystère des femmes! Pourquoi, la première fois, s'était-elle raidie, invoquant la protection absente du mari? Pourquoi, quelques jours après, venir chez lui, laissant presque espérer de délicieuses, de défaillantes minutes? Pouvait-il lâcher cet espoir diabolique, courir après un bonheur plus jeune, plus frais, pur en tout cas, mais d'une réalisation douteuse et lointaine? Qu'est-ce qui lui prouvait que les Hardeuil consentiraient à ce mariage? Il leur prêtait même d'avance des objections, plaidait contre lui-même, afin de décharger sa conscience et de se réserver toute liberté. L'idée ne lui vint pas que Clotilde pût être clairvoyante, par son seul instinct, et qu'il risquait de se perdre pour toujours dans son cœur. N'était-elle pas encore une enfant! Et il se bouchait les oreilles à la voix qui lui soufflait : « Ton bonheur futur est peut-être là, si frêle, si vierge. Couve-le, préserve-le, mûris-le de toute ta tendresse d'adolescent et de tout ton sérieux d'homme. Fais-le lentement éclore. Quel but plus noble que celui d'assurer un franc et loyal amour? Ne veux-tu pas qu'elle t'estime? Le pourrait-elle, soupçonnant quelle vilenie tu médites? »

Là, son orgueil s'insurgeait. Des phrases moqueuses et cinglantes de Fonpers lui revenaient. — Oh! certes, une morale pour la masse; il fallait bien étayer de mensonges la plus hypocrite des sociétés. Mais qu'au moins de libres esprits n'en fussent pas dupes! Le bien, le mal, mots de convention, n'ayant absolument d'autre sanction que le bicorne du gendarme ou la robe rouge du juge, ces fantoches du guignol humain. Mais en somme, d'eux et de Polichinelle, qui avait raison, sinon le fantasque bossu, débauchant la servante, rossant le guet, se roulant dans l'ivresse et le meurtre, sans préjugés ni scrupules, trop cynique, soit! manquant de nuances et d'hypocrisie, mais admirable par sa glorification de l'instinct, l'insatiabilité de ses désirs, la frénésie de ses

vices. Et il cherchait à se rappeler les paradoxes mêmes de Fonpers, sa voix nette et harmonieuse, son sourire, tout ce qui chez lui séduisait irrésistiblement!

Au fait, n'était-ce pas à Fonpers aussi que tenaient l'inquiétude et l'agacement des acteurs? Le poète n'avait pu venir, malgré sa promesse, aux dernières répétitions, forcé d'aller assister à Londres un ami malade. Son absence le faisait paraître plus redoutable, et l'idée qu'il faudrait jouer devant lui sans le connaître. Un télégramme avait annoncé son retour. Certainement, ce soir, il serait là.

Un trac nerveux, dès son réveil, saisit Lucien et ne fit que grandir tout le jour. Il doutait de son aplomb, de sa mémoire, se forgeait des monstres grotesques : la maille de ses bas se romprait en scène, ou un moucheron lui entrerait dans l'œil, à l'instant pathétique. Pourquoi s'était-il fourré dans ce guêpier? A l'idée d'un « four », il eut froid dans le dos, l'inévitable l'entraînait, de minute en minute, vers la catastrophe; en même temps, il trouvait l'attente intolérable. Le matin, une séance au Hammam, l'après-midi passée à ouvrir au hasard et à lire les *Sensations d'Italie* de Paul Bourget, une courte flânerie sur le boulevard Saint-Germain à l'heure où les réverbères s'allument dans le crépuscule, un dîner léger, en l'absence du grand-père retenu dans sa chambre par un retour de rhumatismes, et voilà qu'un coupé de remise l'emportait avec sa mère.

Des lumières de rue, des bocaux de pharmacien fulguraient à travers son cauchemar éveillé. Sa pensée retournait alors, ce qui lui arrivait assez fréquemment ces derniers temps, vers les dames Dionée, à leur petit appartement, au fond de Vaugirard. Elles avaient refusé en remerciant l'invitation qu'il avait voulu leur procurer. C'était peut-être par économie d'une robe neuve, et cette pensée lui fit un réel petit chagrin. Cependant mieux valait qu'Ève-Lise ne parût point à cette soirée. Pourquoi? Il cherchait à s'en donner la raison. Il n'eût pas voulu, sans doute, la voir éclipsée par des jeunes filles vaniteuses et riches, perdue en ce monde d'affaires et d'argent. Et aussi — mais à peine s'avouait-il un sentiment aussi singulier — il lui semblait qu'Ève-Lise était la seule personne devant laquelle il serait gêné d'apparaître sous un masque de théâtre, incarnant une personnalité différente de la sienne. Nul plaisir cependant n'était à son sens plus vif : sortir de soi et s'évader de la vie. N'importe! Il lui en eût coûté de se renoncer en présence d'Ève-Lise, et cela, en présence d'Ève-Lise seulement. Ce n'est pas qu'elle l'intimidât. Il la jugeait douce et bonne; pourquoi donc redoutait-il, en pareil cas,

de voir se tourner vers lui son visage candide et noble, ses indéfinissables yeux couleur pensée?

Au sortir du cabinet de toilette de Roger, qui lui avait servi de loge, il ne trouva, dans le boudoir réservé aux artistes, que Veyrieu, feuilletant sa partition, et Roger, qui salua d'un rire son entrée podagre en Cassandre. Un domestique en livrée, impassible, mettait une lampe au point.

— Et Serge?

— Il achève de s'habiller.

Impatient maintenant, d'une allégresse comme celle que donne le champagne, Lucien sentait circuler en lui une vie frémissante. Il examinait, dans une grande psyché étoilée de flambeaux, son costume et le trouvait réussi, avec le masque blafard de grime, qu'il accentuait en se faisant une bouche cousue d'avare. Roger l'examinait, d'un sourire où entrait un peu du dédain qu'on a pour les acteurs, un peu de l'envie qu'ils inspirent.

Serge, effronté, joli comme un page, entra, svelte dans son costume de satin azur et soie orange, un chapeau à plumes crânement posé sur des boucles châtain qui le féminisaient encore, en dépit des brins de moustaches qu'il s'était ajustés. Des rires joyeux précédèrent l'invasion des misses Hartliff. Elles étaient en robe de bal, car, ne figurant que dans la seconde partie du programme, elles voulaient assister dans la salle au *Beau Léandre*. Elles distribuèrent des poignées de main garçonnières, s'exclamant, avec un rien de l'intonation plaisante des clowns :

— Oh! bonjour! très joli! *Where is Clo?*

Roger plaisantait avec Sissy; Arabella prêta son éventail à Serge et le reprit pour l'éventer, gentiment. Édith s'éclipsa; Veyrieu, qui lui parlait, la suivit sans affectation. Des habits noirs entrèrent d'une poussée, des amis de Roger, un brun à tête de cheval, un blond gras qui, pour dissimuler une épaule trop haute, accusait sa hanche à l'opposé. Carbon paraissait, important, avec ce plastron bombé, ces coudes en dehors qui s'implantaient toujours à la première place, ne s'effaçaient, et alors platement, que devant les grands chefs :

— Tu ne te plaindras pas de la salle, j'espère? Un monde fou! Mon oncle a promis d'arriver pour *l'Heure qui passe*. Il a Conseil, ce soir.

Son œil, plein de sécurité, sondait sur les visages l'impression produite : personne n'ignorait que cet oncle était Chartreux, le ministre des Travaux publics, un gros bel homme sympathique. Ceux qui ne le savaient pas s'informaient, et on leur disait : « Voilà

son secrétaire, M. Carbon. Voulez-vous que je vous présente? » Carbon avait ce regard qui va au-devant des gens et les recrute, pour peu qu'ils en vaillent la peine; sinon, il les dédaignait; nul n'esquivait mieux un raseur. Il accompagna Lucien sur la scène, au trou du rideau. Un brouhaha venait de la salle, voix et rires doux, par-dessus la rampe ardente.

— Voilà ma tante, dit Carbon, au premier rang, entre la générale Couvillon et Mme Braüm.

Il dit cela assez haut, afin qu'un ouvrier électricien, qui se tenait dans la coulisse en redingote des dimanches, l'entendît.

On les appelait. M. Hardeuil, affairé, dit :

— Êtes-vous prêts? Veyrieu est au piano. Clotilde?

Elle se tenait dans le boudoir, devant la psyché. Mme Rim lui recousait une bouffette de sa robe. Elle avait un éclat de jeunesse éblouissant, avivé par le rose et la poudre de riz. Sa jupe un peu courte dégageait un pied délicat, des chevilles dont la blancheur perçait le pointillé des bas. Une inquiétude charmante se mêlait à sa grâce mutine. Elle sourit à Lucien.

— Oh! j'ai si peur maintenant. M. Fonpers est là?

— Non, dit son père. Allons, je frappe les trois coups?

— Oh! attendez, attendez! cria-t-elle. Laissez-moi me placer dans la coulisse!

Son regard éperdu rencontra Lucien, qui lui dit :

— Cela ira très bien. Allons!

Mais le trac lui serrait la gorge à lui-même, et après un court prélude au piano, qui chatouilla délicieusement ses nerfs, les trois coups lui retentirent dans l'épine dorsale. Symore levait le rideau. Tout un parterre de femmes, robes vives et épaules nues, avec des haies profondes d'habits noirs derrière, se déployait sous les lustres. Lucien sentit son cœur s'arrêter. Il était déjà sur scène, salué d'un frémissement. Le dos voûté, frappant le plancher de sa canne, il commença d'une voix légèrement altérée; un tremblement imperceptible lui fourmillait dans les jambes. Léandre, presque aussitôt, entra, puis Colombine.

Coupée de rires, d'applaudissemens, enlevée par une verve qui s'aiguisait à chaque minute, la saynète de Banville eut un grand succès; ils la jouèrent fort bien, Serge, insolent et spirituel, Clotilde délicieuse de finesse et de malice. Pour Lucien, son rôle le portait, et désormais en possession de ses moyens, il le jouait avec une lucidité singulière, se dédoublant pour se juger au passage, veillant à tout, soufflant même une réplique, seule défaillance de Clotilde, et qui passa inaperçue. La pièce et l'ivresse de vie hallucinée qu'elle comportait, avec la vibration des lumières, l'ondoie-

ment des éventails et le frémissement des rires, toutes ces sensations ailées durèrent si peu et se tarirent si vite que, sur la réplique finale, dans les applaudissemens, Lucien et Clotilde éprouvèrent une surprise à saluer les spectateurs, connurent le regret qui suit les ivresses éphémères. Heureusement, ils devaient jouer encore l'*Heure qui passe*.

— Charmante! dit Lucien, suivant Clotilde, dans le noir de la scène, — vous avez joué d'une façon exquise.

Serge joignait ses complimens aux siens, tout à cette griserie du succès qui fait oublier les désagrémens antérieurs.

Elle ne lui répondit pas, très émue, demandant à Symore, tout réjoui dans sa barbe :

— Vraiment, cela n'a pas été trop mal?

Lucien lui répétait avec émotion :

— Exquise, absolument!

Elle lui sourit, le sentant sincère. Des gens envahissaient le boudoir. Mme Noyzé venait la féliciter. Elle était très belle, en robe de soie brochée soufre, montrant ses admirables épaules. Son mari, qui l'accompagnait, félicita Lucien. Son œil dur marquait une force tranquille. Sa moustache rousse, coupant une face de reître, se retroussait en croc. Ferme, au milieu de l'afflux des complimenteurs, il n'inspirait à personne l'envie de le coudoyer. Mme Noyzé produisit sur Lucien un effet inattendu : il la sentit en possession d'un maître, et offrant à sa convoitise, non plus l'agréable séduction d'une femme libre, mais la tentation périlleuse d'une esclave. Il crut reconnaître sur son visage épanoui, sur ses rondes épaules nues, l'empreinte d'une autorité qui disposait d'elle. Et s'il fut jaloux des droits qu'exerçait le mari, ce ne fut nullement de la même jalousie que provoquait en lui l'image odieuse de Tarpin-Malus. Maîtresse de ce dernier, elle disposait du moins d'elle. Asservie à M. Noyzé, elle subissait le plus humiliant servage. Il se la représenta avilie, par ce que l'habitude et la promiscuité ont de plus secrètement dégradant. Certains maris rendent plus frappante cette tare qu'ils infligent à leur femme, rien que par cela qu'ils sont le mari. Lucien souffrit : il croyait voir un beau fruit véreux, exquis pourtant. Il chercha des yeux Clotilde, elle avait disparu.

Aussi s'esquiva-t-il, regagnant sa loge.

L'intermède de musique commençait. Ayant le temps, il se dévêtait lentement; mais Serge, dans la chambre voisine, lui parlait, et il comprenait mal le sens de ses phrases. Il revoyait Mme Noyzé exhibant à tous ses épaules, et, par contraste, la fière et chaste élégance de Clotilde. Que n'avait-elle deux ans de plus? Mme Noyzé

lui parut tout à coup gardée, défendue par le torse important de son garde du corps ; il la désira d'autant plus.

Pour cet homme, il le détestait, d'une répulsion physique à travers laquelle se faisaient jour toutes les vilaines insinuations, tous les on-dit. Un aventurier, ce Noyzé ! et il ne recula même pas devant le mot populacier qui stigmatise ceux qui trafiquent des femmes. Voir et entendre son petit ami Serge, pendant ce temps, lui causait une sensation contradictoire des plus étranges.

Quand il descendit :

— Apercevez-vous M. Fonpers ? Montrez-le-moi ! dit Clotilde.

Lucien, en son bel habit de soie émeraude, tout jeune sous la perruque blond pâle, la dirigeait au trou du rideau :

— Là, là, près du marquis d'Arbelles ! Il s'incline pour parler à Mme de Vieuxménil. Le voyez-vous ? Il sourit. Tenez, il salue quelqu'un.

— Oui, je vois. Et elle resta, sérieuse, à l'examiner.

— Votre mère lui parle.

— Je vois.

— Je suis sûr, que s'il ne vient pas avant que la pièce soit finie, c'est pour ne pas nous intimider. J'espère qu'il aura quelque plaisir de surprise. Nous allons enlever ça, hein ?

Et attendri par la suavité de la jeune fille, dans la demi-ombre qui la faisait paraître mystérieuse en sa robe rose, le cou et les bras libres, il murmura :

— Vous avez l'air d'une princesse-fée. Savez-vous que vous êtes divine ainsi ? Je vais être jaloux de Serge.

— Il n'y a vraiment pas de quoi ! répondit-elle à cette allusion au rôle triomphant que jouait Serge en prince Avril. Et son ton laissait percer le dédain qu'elle ressentait pour le « petit Noyzé », comme elle l'appelait.

Penchée au rideau, elle examinait la salle et revenait toujours à Fonpers.

— N'est-ce pas qu'il est bien ? demanda-t-il.

— Qui donc ? fit-elle, quoique le sachant bien. Elle le trouvait mieux qu'elle ne s'y attendait. Tant d'hommes célèbres l'avaient déçue. Il ne ressemblait à personne, avec sa figure olivâtre et ardente, son corps mince et robuste, son air de race. Tout à coup, elle se retira vivement : elle avait rencontré le regard de Fonpers, et bien qu'il ne pût la voir, ni même la soupçonner, elle eut la honte de quelqu'un qui épie au trou d'une serrure et qu'on surprend.

On envahissait la scène ; M. Hardeuil et l'ouvrier électricien

se plaçaient à leur poste, Mme Rim, pour souffler, dans la coulisse, Symore à portée des décors. M. Hartliff, sa barbe de yankee étalée sur un gilet blanc, secouant joyeusement une grosse tête dure et musclée, se dépêchait de regagner sa place en criant à ses filles :

— *Go ahead, children!*

De nouveau l'enchantement, l'hallucination! Sans savoir comment, Lucien se trouvait en scène, au bras de la princesse Rose, dans un murmure charmé qui enveloppait leur jeunesse. Il soupirait les beaux vers d'une voix tendre et chaude; elle répondait, et il percevait chaque harmonie de ce duo délicieux. La vitalité de ses sens était décuplée. Il jouissait de l'enivrement d'être un instant le prince charmant que chacun rêve d'incarner; il jouissait de l'intrépide grâce de sa partenaire; il jouissait de cette atmosphère lumineuse et brûlante, de ce parterre de femmes; il jouissait de se sentir enlevé par le succès qui allait à l'auteur à travers les interprètes; et dans son exaltation nerveuse, tout lui était âprement exquis, jusqu'au fait de distinguer, sur le tapis vert mousse qu'ils foulaient, une épingle à cheveux tombée de la chevelure de Clotilde, et d'en adorer le scintillement ondulé, noir. Son rêve enchanté le poursuivait, sorti de scène avec sa princesse, dans une rumeur d'applaudissemens, et la main qu'il lui tenait, il continuait à la serrer doucement, sans qu'elle la retirât.

Ils se blottirent dans une étroite coulisse, y regardèrent, en une attente anxieuse et égoïste d'échapper au péril, les tableaux vivans où figuraient les misses Hartliff.

La musique de Veyrieu s'élevait déjà, disait l'été lourd et puissant. La belle Sissy, en tunique jaune d'or, s'étendait sur une gerbe, un bras nu sous sa tête; des bleuets et des coquelicots parsemaient ses cheveux bruns. Elle apparut ainsi, dans un sommeil accablé de faneuse, un sourire de songe aux lèvres, la poitrine soulevée d'un souffle lent. Il y eut un : Ah! puis un silence, une montée de plaisir et un fracas d'applaudissemens. Édith, en un décor d'automne, blanche et rousse comme Diane, un grand arc à la main; ensuite Arabella, toute menue sous sa chevelure poudrée à frimas, filant une quenouille de neige sur un rouet de cristal et jetant des fils de givre d'un arbre à l'autre, sous la lune et la neige, excitèrent un croissant enthousiasme.

Ravi, Lucien n'eut que le temps de composer son visage pour le dernier tableau. Clotilde, qui devait faire son entrée du côté opposé, l'avait quitté. Sans cause alors, du milieu de son enchante-

ment fiévreux, une angoisse soudaine de néant l'étreignit. Il se demanda pourquoi ce mensonge, à quoi rimait cette vanité d'acteur; ne l'avait-elle pas entraîné à jouer la tragédie l'autre jour? Ce stylet, ces larmes?... Et c'est ce qui avait le plus impressionné Mme Noyzé, femme en cela, puérilement femme! Quelle misère! Mais cette amertume singulière, cette goutte de fiel dans sa vanité, cette conscience du vide, de l'illusion que sont les émotions humaines, relevaient d'une singulière saveur cette minute présente, unique. Ah! s'étourdir éperdument! épuiser toutes sensations! Rien égalait-il cet essor vertigineux, ce hachich fou de la pensée et des sens surexcités, tendus à se rompre!

Le rideau se levait, il parut.

Il dit son tourment, sa jalousie, sa haine du rival plus jeune et plus heureux. Dissimulé derrière un arbre, quand le prince Avril et la princesse Rose entrèrent dans le parc en se jurant leur amour, il trouva une mimique saisissante de douleur muette et de rage. Ils passaient, les yeux dans les yeux, le bras à la taille, et il les regardait s'éloigner avec un désespoir dont il s'émouvait lui-même, expirait sa plainte et succombait de douleur, tandis que la musique chantait le renouveau cruel, la splendeur ironique de « l'heure qui passe ».

Trois fois, on les rappela. Fonpers, dans la salle, joignait ses applaudissemens à ceux qui allaient se retourner vers lui, en ovation. Il s'y attendait et il s'y déroba en accourant féliciter ses interprètes. Il les remercia, chacun d'un mot juste et charmant. Le reste de la soirée, pour Lucien, s'évanouit en un rêve éveillé, une ivresse de champagne et de louanges, le vertige voluptueux de valser avec Clotilde, les misses Hartliff, Mme Noyzé, d'autres jeunes femmes. La tête lui tournait, et il se sentait dix jeunesses!

PAUL MARGUERITTE.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE RÈGNE DE L'ARGENT

VI [1]

LA FINANCE, LA HAUTE BANQUE ET LE COSMOPOLITISME FINANCIER

Nous avons entrepris d'étudier le rôle de l'argent et de ce qu'on appelle le « capitalisme » dans la société contemporaine, et cela, il est bon de le rappeler, moins au point de vue économique qu'au point de vue moral, au point de vue politique, au point de vue social. Même ainsi restreinte, la tâche reste assez vaste et assez lourde. Plus nous avançons, plus nous en sentons le poids ; pour la mener jusqu'au bout, il importe grandement de la délimiter.

Après avoir cherché s'il avait vraiment surgi, du fond de nos démocraties modernes, une féodalité nouvelle, et après nous être arrêtés devant les grandes compagnies qu'on nous donne comme l'incarnation du régime féodal, nous voici arrivés au cœur de notre sujet, en face de la puissance qu'on nous représente volontiers comme la suzeraine du monde contemporain, devant la finance dans laquelle la naïveté des simples et la haine des violens aiment à personnifier toutes les usurpations de l'or et toutes les iniquités sociales. C'est ici le centre du royaume de l'Argent. La finance, n'est-ce pas le donjon de la forteresse qu'assiègent bruyamment, de concert, les pamphlétaires de l'anti-

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars, 15 avril, 15 juin 1894, 15 février et 15 mai 1895.

sémitisme et les utopistes du socialisme, sonnant chaque matin à l'envi la fanfare de l'assaut?

Ici, surtout, nous devons prier le lecteur de ne pas oublier quel est notre but, et de ne pas chercher dans ces pages ce qu'il n'est pas de notre intention d'y mettre. Il ne s'agit point, pour nous, de décrire les opérations de la Bourse et les procédés de la spéculation, comme l'avait fait Proudhon dans son célèbre manuel, comme l'a fait, dans son dernier ouvrage, le regretté Claudio Jannet (1). Notre but est différent, et tout en nous servant des études faites avant nous, tout en y renvoyant au besoin le lecteur, nous négligerons ce qui est trop technique, nous en tenant, de préférence, au côté moral et au côté social des questions financières, nous montrant partout plus curieux de l'homme que des choses, plus jaloux des intérêts spirituels que des intérêts matériels, et j'ajouterai, plus soucieux de la fortune publique et de la grandeur nationale que de la richesse privée. Cela, encore une fois, ne laisse pas que de rester un sujet assez vaste. Aucun ne prête à plus de confusion, aucun peut-être ne passionne davantage le public, et aucun n'est plus mal compris du public. Tout se réunit pour l'obscurcir : les déclamations de l'envie, les élucubrations de rêveurs ignorans, les rancunes des convoitises évincées, le chantage de la mauvaise foi. Il va nous falloir cheminer entre les broussailles et les ronces des préjugés, à travers l'épais fourré de préventions aveuglantes. Cela, grâce au ciel, n'est point pour nous arrêter. La finance, nous le savons, est devenue une région suspecte, une terre mal famée où les gens qui se respectent n'osent guère mettre le pied; c'est une contrée mystérieuse sur laquelle courent des fables et des légendes. Raison de plus pour en tenter la description. Afin de n'être pas trop incomplets, nous serons obligés de diviser notre étude en plusieurs articles. Le premier aura pour objet la finance en général, et ce qu'on appelle l'internationalisme financier; le second traitera du pouvoir de la haute banque et de ce que d'aucuns nomment la « bancocratie »; le troisième sera consacré à la Bourse, à la spéculation, à l'agiotage; un quatrième enfin sera réservé aux financiers eux-mêmes, aux potentats de la Bourse, à ceux que la jalouse admiration de leurs contemporains nomme les rois de l'Or. Cela fait, si nous espérons en avoir terminé avec la finance, nous n'en aurons pas encore fini avec l'argent. Si nous voulons donner à ce trop long travail des conclusions pratiques,

(1) Proudhon, *Manuel du spéculateur à la Bourse*, d'abord anonyme (1853-54); Claudio Jannet, *le Capital, la Spéculation et la Finance au XIXe siècle* (2e édition, 1893).

il nous faudra envisager les efforts des modernes pour s'affranchir de la tyrannie de l'Argent, examiner les moyens d'émancipation préconisés par ses ennemis attitrés, antisémites ou socialistes.

I

Quand on compare la finance à l'industrie, une chose frappe d'abord. Dans l'industrie, les sociétés par actions, les compagnies ont presque partout pris la première place, substituant de plus en plus les collectivités anonymes aux patrons individuels; dans la finance, le premier rang reste encore à ces derniers. Ce n'est point, nous l'avons déjà remarqué (1), que les compagnies n'osent se risquer sur les sables mouvans de la finance; loin de là, les banques anonymes ont ouvert dans nos capitales de massifs et vastes palais; elles couvrent la province et l'étranger de succursales qui étendent leurs opérations sur les deux hémisphères. Partout, en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Autriche-Hongrie, en Russie, jusqu'en Angleterre et aux États-Unis, les nouveaux établissemens de crédit, les banques par actions ont, depuis une quarantaine d'années, pris un développement considérable. Ils n'ont pas cependant conquis la première place. Ils ont beau, chaque jour, élargir le cercle de leurs affaires, chiffrer leurs opérations annuelles par milliards et leurs bénéfices par dizaines de millions; ils ne sont pas parvenus à évincer les plus puissantes des grandes maisons de banque fondées au début du siècle. Prenez les pays les plus riches, les marchés les plus vivans; les sociétés par actions ont généralement renoncé à la lutte contre les anciennes puissances financières. Satisfaites d'avoir conquis leur place au soleil, heureuses de s'être emparées presque entièrement de certaines branches d'affaires, de l'escompte du papier de commerce notamment, elles ne songent plus à disputer aux potentats du marché la lucrative royauté de la Bourse. Après quelques infructueuses tentatives de révolte contre la suprématie des anciennes dynasties de la finance, les sociétés par actions semblent presque partout s'être résignées à la primauté des puissances qu'elles n'ont pu renverser. Au lieu de s'obstiner à les détrôner, elles s'inclinent devant leur suzeraineté. Ce siècle, qui a brisé tant de sceptres, a épargné celui de la finance. Les plus fortement constituées ou les mieux dirigées des grandes maisons de banque en nom individuel ou collectif sont demeurées debout, dominant le

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1895.

royaume de la Bourse et le monde des affaires de toute la hauteur de leur réputation et de toute la puissance de leurs capitaux, pareilles à une lignée de rois légitimes dont les sujets n'osent plus contester les titres.

La raison en est simple ; si bien administrées que soient des sociétés, une entreprise menée par un homme intelligent, actif, seul maître de ses actes et seul juge de sa conduite, gardera toujours des avantages sur les compagnies à plusieurs têtes où la responsabilité s'affaiblit en se partageant, où les rivalités de personnes et les conflits d'opinions rendent toute initiative plus malaisée et l'unité de direction plus difficile. Cela est si manifeste que les établissemens de crédit dont la fortune a été la plus rapide et la plus brillante sont ceux dont le président ou le directeur a su conquérir une telle autorité qu'il en a été comme le maître absolu. Le lecteur en trouverait une preuve éclatante en France même. C'est que, en affaires plus encore qu'en politique, le régime monarchique, quand le monarque est doué d'intelligence et d'énergie, peut aisément se montrer supérieur à la république, et le gouvernement d'un seul l'emporter sur une démocratie ou sur une oligarchie. Là encore, l'éducation, la tradition, l'hérédité, peuvent, durant quelques générations au moins, transmettre, de père en fils, le sens des affaires, avec l'esprit de gouvernement. Cela est particulièrement vrai de la finance qui, par plus d'un côté, ressemble à la guerre. Comme la guerre, elle veut une décision prompte et au besoin des initiatives hardies ; elle exige souvent le secret, et elle demande toujours l'unité du commandement. Un chef, seul responsable de ses capitaux et seul maître de ses ordres, n'ayant ni avis à prendre d'un conseil d'administration, ni comptes à rendre à des assemblées d'actionnaires, sera toujours, pour les campagnes d'affaires et pour les batailles de la Bourse, un général en meilleur posture qu'un président ou un directeur de société anonyme, lié par des règlemens et entravé par des considérations de toutes sortes. Il n'y a donc pas à s'étonner si, dans la finance, à l'inverse de l'industrie, la prépondérance est demeurée aux grandes maisons individuelles ou familiales, qui concentrent l'autorité en une seule main.

Ces grandes maisons, reines incontestées des marchés financiers, constituent, à proprement parler, ce qu'on appelle emphatiquement la haute banque, nom vague et fastueux qui éblouit les imaginations, les remplissant à la fois d'un involontaire respect et de confuses terreurs que de nombreux pamphlétaires s'évertuent à transformer en haines. Affaires de Bourse, industrie, finance,

politique intérieure, politique étrangère, le public est porté à découvrir partout la main de cette mystérieuse haute banque, qu'on lui représente comme toute-puissante. Quoi qu'il arrive, les badauds se croient tenus de tout expliquer par son intervention occulte. C'est ici, surtout, que se donnent carrière l'amour du merveilleux et l'esprit de suspicion, si bizarrement accouplés chez les foules à la fois sceptiques et crédules. De la haute banque on croit tout, on soupçonne tout, on redoute tout, ayant pleine foi dans son omniprésence et dans son omnipotence.

A force d'en magnifier le rôle et d'en outrer la puissance, le public se méprend, étrangement, sur cette haute banque. Dupe de préjugés que lui inculque, chaque matin, une presse de pamphlétaires, il ne voit plus les faits les plus simples qu'à travers des préventions qui les déforment grossièrement. Ce qui est vrai, c'est que par l'ascendant de leur nom comme par la puissance de leurs capitaux, par l'étendue de leurs relations ou par la solidité de leurs alliances, et aussi, nous n'avons pas le droit de l'oublier, par l'habileté de leur direction, certaines maisons ont conquis sur les marchés financiers une prééminence incontestée. Leur seul patronage est, pour une affaire publique ou privée, une recommandation qui entraîne toutes les Bourses de l'Europe. Individuelles ou collectives, les maisons les plus nouvelles ou les moins solides ont accepté la royauté des plus anciennes ou des plus fortes. Il y a ainsi, dans la banque, une sorte de hiérarchie des puissances financières, et si l'on veut, une façon de vasselage des maisons de second ordre vis-à-vis de celles de premier rang. Les petites se contentent d'être les satellites des grandes, cherchant à se faire une place à leur ombre; en ce sens, on est libre de dire que la finance a quelque chose de féodal. Rien là du reste de particulier à la France, ou rien qui ressemble à un privilège. En Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Russie, en Angleterre, et, plus que partout ailleurs, aux États-Unis, on voit parfois, en dehors même de la finance, certaines branches d'affaires, le charbon, le pétrole, le coton, le cuivre, les mines d'or ou d'argent, la métallurgie, tomber, comme disent les Anglo-Saxons, sous le « contrôle », c'est à dire sous l'empire de telle ou telle maison. Alors même qu'il semble ainsi se constituer une façon de monopole de fait, il n'y a là, d'habitude, ni monopole légal ni privilège d'aucune sorte; ce qu'a fait l'ascendant d'une maison ou d'un groupe, l'initiative de plus hardis ou de plus habiles peut toujours le défaire. Quant aux hommes qui ont voulu nous représenter cette sorte de primauté de quelques grandes maisons de banque comme un phénomène de race, ce qu'ils appellent un

trait sémitique, est-ce bien la peine de montrer ce qu'ont d'enfantin de pareilles théories? Pour en sentir l'inanité, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les pays anglo-saxons, sur les États-Unis notamment, où le sceptre de la Bourse n'est pas encore en des mains juives. Il n'y a là, en réalité, qu'un phénomène d'ordre économique, inhérent aux affaires de banque et n'ayant rien à démêler avec la race ou la religion; car peu importe en soi l'origine ou le culte des potentats de la Bourse. C'est là du reste un point sur lequel nous comptons revenir pour l'édification des âmes crédules qui auraient la simplicité d'expliquer les mystères de la finance par les révélations de l'antisémitisme.

N'importe, juive ou chrétienne, la haute banque est, pour le peuple, l'incarnation suprême de cette féodalité financière que dénoncent, deux fois par jour, à ses haines, les libelles quotidiens d'une presse passionnée. En cette haute banque se personnifient, pour les masses, la toute-puissance et l'usurpation de l'argent. La crédule superstition des foules et l'envieuse admiration de ses ennemis la nimbent, involontairement, d'une sorte d'auréole aux reflets sinistres. Elle semble à beaucoup un pouvoir mystérieux, en possession d'arcanes redoutables, qui, du fond de ses palais, dicte des ordres occultes aux rois comme aux parlemens, et gouverne le monde de derrière ses guichets. Pour plusieurs, c'est une sorte d'obsession. Comme les grandes compagnies, et plus encore que les grandes compagnies, ses vassales, la haute banque est un des fantômes qui hantent l'imagination de nos contemporains; c'est un des spectres les plus faciles à évoquer devant les hommes assemblés, et un de ceux dont l'apparition soulève, le plus aisément, les colères ingénues et les haineuses terreurs des foules ignorantes. Rien de surprenant si quelque pauvre diable, exalté par ces troublantes visions, dépose une bombe sous la porte de ces rois de la finance, ou leur expédie quelque missive explosive. A nombre de bonnes âmes, cela semble presque œuvre pie.

Les financiers, les *traitans*, ont toujours été peu populaires, et cela, pour plus d'une raison. Peut-être excitent-ils, de nos jours, encore plus d'aversion que sous l'ancien régime. Ils ont contre eux, outre les défiances malveillantes des masses, les jalouses rancunes des classes moyennes ou des aristocraties anciennes qui se prétendent exploitées ou dépouillées par eux. Des nuées d'écrivains de toute école et de toute couleur, pareils à des moustiques importuns, tourbillonnent bruyamment autour d'eux, les poursuivant sans trêve de leurs piqûres venimeuses. Les folliculaires qui n'ont pu la faire chanter à leur gré se sont donné comme mission d'ameuter contre cette haute banque l'esprit de suspicion et

les sentimens d'envie. Besogne facile et lucrative, qui n'a pas seulement pour aides ces auxiliaires complaisans qu'on nomme la jalousie et l'ignorance, car, par sa nature même, par le genre de ses opérations, la finance prête à tous les soupçons et à toutes les accusations. Son office propre étant de manier l'argent, de dispenser le crédit, de commanditer les affaires, le public voit moins les services qu'elle rend que les fautes qu'elle commet ou les bénéfices qu'elle encaisse. Comme ses opérations sont souvent secrètes, que ses négociations sont menées dans le silence et dans l'ombre, — ou bien, qu'étant publiques, elles échappent à la compétence du public; comme elles sont parfois accompagnées de manœuvres plus ou moins licites, qu'elles exigent souvent l'autorisation des États ou la connivence peu désintéressée de politiciens aux mains trop cupides pour être toujours honnêtes; comme il est de règle, aujourd'hui, qu'aucun emprunt d'État, aucune émission de quelque importance ne peut réussir sans l'appui d'une presse dont la vénalité a été trop souvent dévoilée pour qu'on ait confiance en sa probité, toutes les démarches de la finance sont devenues suspectes; elles prennent aisément, aux yeux des masses, un caractère malfaisant; on lui en veut de savoir le prix de trop de consciences; on la rend responsable des abus, voire des chantages, des pots-de-vin, des ignobles pratiques auxquelles la rapacité publique ou privée l'oblige de se plier. Et ainsi, elle semble aux peuples la grande puissance corruptrice; elle apparaît aux simples comme une espèce de sorcellerie diabolique, une façon de magie noire qui tient dans ses mains prestigieuses la fortune des États et qui légitime, par ses maléfices, tous les griefs et toutes les malédictions.

Et cet amas de haines et de rancunes entassées contre la finance s'accumule, encore une fois, sur la tête de ce monstre aux contours vagues que l'on appelle la haute banque. C'est, aux yeux de beaucoup, la coupable de tous nos maux, le suppôt du Malin sur la terre, l'agent du Prince de ce monde, c'est-à-dire de Satan. Nombre d'âmes simples, des artisans dans la poussière de leur atelier, de petits marchands dans leur boutique délaissée, de braves curés entre les murs nus de leur presbytère, se font de cette lointaine et superbe haute banque des visions apocalyptiques. Interrogez tel jeune prêtre, frais émoulu du séminaire et pris pour les questions sociales d'une belle passion de novice, il vous dira que c'est elle, la Bête aux sept têtes et aux dix cornes qui portent chacune un diadème, la Bête pareille à un léopard avec la gueule d'un lion, devant laquelle toute la terre est en admiration, et que le monde adore en disant : « Qui est semblable à la

bête, et qui peut combattre contre elle (1)? » Et cela est vrai, en un sens; car si le monde la hait, le monde l'admire, et le monde l'adore.

Écoutez le concert discordant d'anathèmes et d'envieuses acclamations qui, d'en bas jusqu'au faîte de notre société, monte chaque jour vers la finance, comme si tous les biens et tous les maux de ce monde sortaient de ses coffres-forts. Le fantastique s'y mêle au réel, et les fables y défigurent la vérité. Elle est née de l'agiotage, et elle vit des jeux de la spéculation. Elle a construit sa fortune sur la ruine de millions de petites gens. Elle est cosmopolite et demeure étrangère aux intérêts des pays où elle réside, ne songeant qu'à lancer des affaires et à spolier les nations. Elle domine le monde, elle règne sur les sociétés modernes et met les peuples en servitude. A en croire les philosophes ou les économistes de la presse populaire, c'est elle qui établit, elle qui change, à son gré, les lois économiques, aussi bien que les lois politiques. Démocratie ou monarchie, elle s'est assujetti les États, et elle tient les gouvernemens en laisse; c'est par elle que les rois règnent, c'est pour elle que les républiques s'agitent et que les peuples travaillent. Suffrage universel ou suffrage restreint, elle étend son filet d'or sur tous les régimes, les prenant tous aux mêmes amorces, achetant indifféremment les cours et les parlemens, subventionnant les démagogues de la main qui pensionne les princes. Des millions d'hommes sont convaincus que c'est elle qui gouverne, elle qui décrète la paix et la guerre, elle qui jette, à son caprice, les peuples dans les aventures coloniales, précipitant l'Europe sur les déserts de l'Afrique ou sur les deltas fiévreux de l'Asie pour agrandir son champ d'action et arrondir ses domaines. A en croire les nouveaux précepteurs des peuples et les maîtres d'une récente philosophie de l'histoire, le XIXe siècle aura été le siècle de l'hégémonie de la haute banque. Les princes de la Bourse ont réussi là où avaient échoué les Grégoire VII, les Charles-Quint, les Napoléon, les dominateurs des âmes et les héritiers des Césars. Sans se préoccuper des limites passagères des États ou des formes changeantes des gouvernemens, sans avoir l'enfantillage de s'arrêter, comme les papes ou les empereurs, aux dehors extérieurs de la puissance, la haute banque serait parvenue à réaliser, à son profit, la monarchie universelle. Le tout est de savoir ce que durera cet empire de l'or. Ce qui eût semblé naguère un paradoxe est un des lieux communs de la presse quotidienne. La foi en la toute-puissance

(1) *Apocalypse*, XIII, 4.

de l'or et en l'omnipotence de la haute banque est devenue un dogme populaire; si bien qu'on aurait tort d'en sourire, et que force nous est de chercher ce qu'il s'y mêle de vrai et de faux.

II

Une des choses le plus souvent reprochées à la finance, à la haute banque notamment, c'est d'être cosmopolite. On se plaît à signaler en elle une sorte d'Internationale, l'Internationale de l'or, l'Internationale jaune, autrement puissante et non moins dangereuse que l'autre, l'Internationale rouge, l'Internationale prolétarienne.

Les princes de la finance, entend-on répéter, sont, eux aussi, des sans-patrie; ils ne tiennent pas au sol sur lequel ils vivent, alors même qu'ils y sont nés. Beaucoup, parmi eux, sont des hommes d'une autre race, d'une autre religion. Ils ont beau édifier leurs hôtels sur les avenues de nos capitales, ou bâtir des châteaux à la lisière de nos forêts, ils ne sont qu'en apparence fixés parmi nous; ils ne prennent point racine dans la terre de France. Ils n'identifient pas leur vie et leur fortune avec le pays où ils résident. A vrai dire, ajoutent les plus indulgens, ce n'est pas leur faute, ni même celle de leur origine ou de leur race; c'est celle de leur profession. L'or n'a pas de patrie; il ne connaît que ses intérêts; juifs ou non, les ministres de l'or, les gros banquiers, ne voient dans les peuples et les États qu'une mine à exploiter. Ils ont soin, d'habitude, d'asseoir leur fortune sur plusieurs pays à la fois. Ils nouent, sans scrupule, des alliances par-dessus les frontières. Ils lient volontiers partie avec tous les États, ne voyant en tous que des cliens à pressurer, et, pour en extraire un peu plus d'or, ils ne craignent pas de les mettre aux prises les uns avec les autres; en cela encore, ils font leur métier, car guerre ou paix, la vie des nations n'a pour eux d'intérêt qu'autant qu'elle intéresse leur bilan. Victoire ou défaite, conquête ou démembrement, peu leur importe ce qui met les peuples en joie ou en deuil, pourvu que se remplissent leurs caisses.

Voilà, me semble-t-il, dans toute sa gravité, un des griefs les plus populaires contre la finance et les financiers. C'est ici, particulièrement, qu'il importe de démêler le vrai du faux. Il est très vrai que, à certains égards, la banque, la finance, sont cosmopolites. Ou mieux, pour être plus exact, au risque de complaire aux socialistes, je dirai que, en un sens, c'est le capital lui-même qui est cosmopolite. Sous ce rapport, il me semble l'avoir déjà re-

marqué (1), la richesse mobilière diffère essentiellement de la richesse territoriale qui, étant incorporée au sol, est liée au pays. Le capital mobilier, représenté par du papier qui peut provenir de toute nation, n'est point dans la même dépendance du sol. Il n'est pas forcément attaché à un peuple et enchaîné à un État. Un homme, une famille peut habiter une ville, une province, un État, et avoir ses principaux intérêts au dehors. Il n'est même pas, pour cela, besoin d'être banquier. Pour le capitaliste, les divers pays forment comme autant de bassins qui communiquent entre eux. Le capital ressemble à l'eau qui cherche son niveau, mais à une eau intelligente qui saurait tourner les obstacles, choisir sa voie, s'arrêter sur la pente. Il a la fluidité des liquides, coulant selon la déclivité du terrain, allant où il est attiré, ici par le taux de l'intérêt, là par la sécurité, se répandant partout où les chances de profit lui paraissent supérieures aux chances de perte.

Pour la finance, le monde en dépit des cloisons nationales et des murailles douanières, le monde, civilisé surtout ne forme guère qu'un marché. On a souvent comparé le capital au sang, au liquide nourricier qui circule d'une extrémité à l'autre du corps vivant. L'image est exacte ; les « sociologues » qui se croient obligés d'assimiler les sociétés à un corps vivant, comparent justement la banque, la finance, au cœur et aux vaisseaux sanguins, et le mouvement du capital à la circulation du sang. La différence, de nos jours au moins, est que la circulation des capitaux ne se limite pas à un peuple, qu'elle ne s'arrête pas aux frontières nationales ; et, en dépit de toutes les barrières monétaires, et de tous les tarifs fiscaux, cela, est, déjà presque aussi vrai du commerce que de la finance. Si chaque nation conserve, à cet égard même, sa vie propre, le monde moderne est pareil à un vaste polypier ou à un immense madrépore, à un agrégat vivant dont la vie est collective, de façon que tous les individus sont, malgré eux, plus ou moins solidaires. Commerce ou finance, le monde tend, de plus en plus, à former un tout où le capital circule d'une extrémité à l'autre de la planète, portant partout la vie et le mouvement. Les rois et les républiques ont beau marquer les monnaies de leur écusson et les frapper de leur effigie, comme pour les assujettir à leur autorité, l'argent échappe au pouvoir des princes et des parlemens. L'or ne se laisse asservir à aucune autorité ; le capital rompt toutes les entraves, ou délie tous les liens, sûr de trouver bon accueil dans les deux hémisphères.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juin 1894, l'étude intitulée ; *le Capital et la Féodalité industrielle et financière.*

Le marché de l'argent est, de sa nature, universel, partant international. Il l'était, déjà, au moyen âge. Ce qu'on appelle le cosmopolitisme de la finance date de l'époque où est née la finance. De tout temps, une des principales fonctions des financiers a été de servir d'intermédiaires entre les différens peuples; et, de tout temps, une des causes du succès des juifs dans la finance et la banque, c'est que leur dispersion au milieu des peuples les rendait particulièrement aptes à ce rôle d'intermédiaires, de courtiers entre les nations. Aujourd'hui encore, c'est une des raisons de leur force et de leur fréquente prééminence sur les champs de la Bourse. Veut-on se reporter au passé, on trouve que les rivaux des juifs, leurs compétiteurs ou leurs successeurs du moyen âge n'ont guère été moins cosmopolites que les fils d'Israël.

Pourquoi les chevaliers du Temple étaient-ils devenus, dès le XIIe siècle, les grands banquiers du pape et du roi, des seigneurs ecclésiastiques ou laïques de l'Occident (1) ? Était-ce leur règle monastique, qui prédestinait à la finance ces religieux armés pour la défense du Saint-Sépulcre? Non; c'est que l'ordre du Temple avait un caractère international; que ses grands-maîtres étendaient leurs relations à l'Orient comme à l'Occident; que ses commanderies, répandues dans toute la chrétienté, lui permettaient d'exécuter partout, pour le compte de ses cliens, les opérations les plus diverses, recouvremens ou versemens. Et ces opérations de banque, les religieux au manteau rouge ne les exerçaient pas gratuitement; ils savaient fort bien les faire rémunérer; de là, en grande partie, les richesses que leur reprochait l'hypocrite avidité de Philippe le Bel. Ni la chute de cette haute banque monastique, ni l'expulsion des juifs successivement bannis d'Angleterre, de France, d'Espagne, ne rendit le commerce de l'argent plus national. Aux Templiers et aux juifs succédèrent les subalpins, les « Lombards » qui étendirent le réseau de leurs affaires sur l'Occident tout entier. Durant trois ou quatre siècles, la banque fut partout en des mains italiennes. Florentins et Lucquois, Génois et Vénitiens fondèrent des comptoirs dans toute l'Europe. Les catholiques, ardens à dénoncer « le capitalisme cosmopolite » de nos jours, feraient bien de ne pas l'oublier : pour les Lombards, comme pour les Templiers, comme pour les juifs eux-mêmes, l'internationalisme financier était favorisé par l'internationalisme religieux. Les Lombards étaient les percepteurs ordinaires des papes; la curie romaine se servait d'eux pour encaisser les droits, recueillir les taxes que levait le Saint-Siège sur les transalpins de France, d'Angleterre,

(1) Aucun doute, à ce sujet, depuis le savant *Mémoire sur les opérations financières des Templiers* de M. Léopold Delisle, 1889. Voir la *Revue* du 15 janvier 1891.

d'Allemagne. Ces banquiers lombards ou florentins que les antisémites d'alors traitaient parfois déjà de juifs chrétiens pires que les juifs, la papauté ne se faisait pas scrupule d'employer ses foudres spirituelles à les défendre contre les haines du populaire ou contre la cupidité des princes (1). Ainsi, au rebours du préjugé vulgaire, le personnel de la banque était, sans conteste, plus cosmopolite au moyen âge que de nos jours. Juifs ou chrétiens, le commerce de l'argent se trouvait le plus souvent aux mains d'étrangers; nos Cahorsins mêmes n'étaient que des Lombards établis en Quercy.

Nous sommes plutôt, à cet égard, en progrès; si les affaires sont plus cosmopolites que jamais, le personnel financier l'est incomparablement moins. En France, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, en Russie même, la haute banque est, en grande majorité, nationale ou nationalisée.

En plusieurs États, il est vrai, se rencontre encore, dans les conseils d'administration des compagnies de chemins de fer, des sociétés industrielles, des établissemens de crédit, un certain nombre d'étrangers. Ainsi en Espagne et en Portugal, ainsi même en Autriche-Hongrie, ainsi surtout en Turquie et dans les petits États d'Orient, ou encore chez les républiques sud-américaines. Cela s'explique, d'habitude, par la nature de ces entreprises et par l'origine des capitaux qui les ont créées. Quand les États doivent leurs chemins de fer, leurs banques, leurs télégraphes, leurs phares, leurs grandes manufactures, aux ingénieurs ou aux capitaux de l'étranger, quoi de plus naturel que de laisser, dans toutes les grandes affaires, une place à l'élément étranger? De quel droit s'étonner si, au début surtout, l'étranger y garde la prépondérance? Il est légitime que ceux qui ont fourni les capitaux ou introduit les inventions gardent la direction. Les pays qui profitent de cet afflux des capitaux seraient mal venus à regretter l'ingérence féconde des capitalistes du dehors. Sur le terrain économique, le *farà da se* ne saurait convenir qu'aux nations les plus avancées, aux peuples les mieux pourvus de capital; pour les autres, agir par soi-même, ce serait se condamner à la stagnation. L'exemple de la Chine montre où ce système conduit. Quant aux pays riches et industrieux comme la France, ils travailleraient, manifestement, contre eux-mêmes en protestant contre l'exportation des capitaux. Le protectionnisme nationaliste, qui va répétant : « la France aux Français », se retournerait au dehors contre nos nationaux. Les vieux pays d'Europe ne gagne-

(1) Voyez Claudio Jannet : *le Capital, la Spéculation et la Finance*, p. 104.

raient rien à la proscription de tout élément étranger; ils perdraient beaucoup à la nationalisation des affaires réclamée par l'inintelligence de l'exclusivisme national.

III

Le personnel de la finance est moins cosmopolite qu'au moyen âge; — en toutes choses, du reste, le moyen âge inclinait à une façon d'internationalisme; — mais combien le marché est plus vaste! Si les grandes affaires, la banque, le grand commerce, tendent, en dépit de tous les obstacles, à franchir les étroites limites des États, cela tient à toute notre civilisation; car, quoi que l'on en pense, c'est notre civilisation elle-même qui redevient cosmopolite. Je retrouve ici, comme partout, l'action des grandes inventions modernes. La finance a dû, elle aussi, se faire à la vapeur et à l'électricité; ses procédés en ont été changés, son domaine en a été démesurément agrandi, ses perspectives élargies. Il lui faut avoir l'œil ouvert sur les cinq parties du monde à la fois. Tous les marchés, toutes les Bourses d'Europe et d'Amérique sont reliées par le télégraphe et par le téléphone; les mouvemens, les oscillations, les perturbations de l'un se répercutent, instantanément, sur les autres. Le télégraphe, dont ils entendent les appareils tinter sans repos, fait ressembler la Bourse et le Stock Exchange à de délicats sismographes qui enregistrent, chaque jour, tous les mouvemens en hausse ou en baisse des deux hémisphères. Pour le financier et le spéculateur, les différens États civilisés ne forment plus qu'un seul monde, presque une seule cité. Les divers pays se trouvent, malgré eux, de plus en plus solidaires. C'est pour la Bourse surtout qu'il n'y a plus de distance, et qu'il n'y a plus de frontières. La finance est un des grands agens de l'unification du globe et du rapprochement des peuples. Une révolution aux bords de la Plata, une guerre civile au Brésil ou au Chili a son contre-coup sur les rives de la Tamise et de la Seine. N'avons-nous pas vu les coupables folies de la République Argentine entraîner la chute de la plus ancienne maison de la City, et toutes les Bourses des deux mondes justement inquiètes de la liquidation Baring? Le petit rentier de Paris ou de Francfort voit ses titres baisser, parce que le Brésil ou le Pérou sont en révolution, parce que Cuba s'insurge contre l'Espagne, parce que le massacre des chrétiens d'Arménie menace la paix de l'Orient, parce que la baisse de l'argent métal amène une crise aux États-Unis. C'est que, on en a fait mainte fois la remarque,

les Bourses de Paris, de Londres, de Berlin, de New-York ont beau garder leurs valeurs locales, elles ne sont plus que des compartimens du marché général des valeurs mobilières (1). Une place, une Bourse, ne saurait s'isoler entièrement des autres. Nulle part, peut-être, l'isolement n'est plus difficile que dans ces égoïstes royaumes de l'argent. Cette solidarité croissante des marchés financiers est une forme inattendue de la solidarité humaine, et d'autant plus saisissante qu'elle est moins volontaire.

Les marchés d'un continent entier sont souvent pris à la fois de la même fièvre, du même emportement, obéissant, presque en même temps, aux mêmes engoûmens, aux mêmes terreurs, aux mêmes curiosités inquiètes. Tantôt ils s'excitent et s'entraînent mutuellement, tantôt ils se modèrent et s'arrêtent les uns les autres. On voit Londres, Paris, Berlin, Hambourg, Amsterdam, tout ce qui, dans la vieille Europe, a le souci de faire fortune, tourner simultanément les yeux vers un coin du monde, parfois presque ignoré la veille. Ainsi, depuis quelque dix-huit mois, l'Europe qui calcule, l'Europe qui spécule, l'Europe qui fait des placemens est prise d'un intérêt passionné pour l'Afrique australe. Coulissiers parisiens et *jobbers* de Londres ont appris à épeler les noms néerlandais des campemens du Transvaal. Le *veldt*, naguère désert, où les paisibles descendans des colons hollandais promenaient lentement leurs chars attelés de dix paires de bœufs est envahi par les ingénieurs et par les lanceurs d'affaires des deux mondes. La carte du Witwatersrand est plus étudiée que tous les atlas de géographie politique ou physique. Telle maigre ferme des Boers est devenue plus célèbre que plus d'une capitale d'Europe ou d'Amérique, et la Chambre de commerce de Johannesburg ou le *Kaffir Circus* du Stock Exchange est la Mecque vers laquelle convergent, d'Orient ou d'Occident, les regards anxieux de tous les dévots de l'or.

Il ne faut pas croire que cette action et cette réaction incessantes des diverses Bourses les unes sur les autres n'aient, pour le public, que des périls. Loin de là; si cette influence réciproque, cette involontaire solidarité des divers marchés provoque parfois des crises ou agrandit l'aire des crises, elle tend, le plus souvent, à en diminuer l'importance et à en mitiger la violence. Les oscillations des valeurs en sont plus fréquentes sans doute, mais l'amplitude en est réduite. Le marché est plus agité à la surface, mais le fond est moins remué. Sans cette solidarité internationale, les perturbations locales seraient plus profondes, les « kracks »

(1) Voyez, par exemple, M. de Molinari : *l'Évolution économique au XIXe siècle.*

locaux ou nationaux, feraient plus de ruines; des secousses qui, en se prolongeant au dehors, ébranlent à peine la place, renverseraient les maisons les plus solides. Grâce à leurs relations, les différens marchés, viennent, en cas de besoin, au secours les uns des autres. N'avons-nous pas vu, il y a quelques années, la Banque de France faire une avance à la Banque d'Angleterre? Mais, d'habitude, il n'est pas besoin de pareils concours. Les diverses Bourses se prêtent appui, sans même en avoir la volonté ou le sentiment. Une place dans l'embarras réalise, sur une autre, son portefeuille international; des offres que, à telle heure, un jour de crise, le marché intérieur, désemparé, laisserait forcément, tomber dans le vide trouvent sans peine une contre-partie à l'étranger. Par le seul jeu de l'offre et de la demande, et par cette façon de libre-échange des valeurs, il tend à s'établir une sorte d'équilibre entre les diverses places, comme entre les plateaux d'une balance. Au lieu d'être une cause de trouble, d'inquiétude, de ruine, le « cosmopolitisme financier », dénoncé par la niaiserie des badauds, est plutôt, pour les divers marchés, par suite pour les divers pays, une cause de sécurité, de stabilité.

Et ce n'est là, faut-il le répéter, que le moindre avantage d'un marché universel de l'argent et des placemens internationaux. Pays riches et pays pauvres, exportateurs et importateurs de capitaux, gagnent, pareillement, à ce libre-échange financier. Les uns, en prêtant leurs capitaux, touchent au dehors une rémunération qu'ils ne pourraient obtenir au dedans; les autres, en empruntant à l'étranger, reçoivent, de lui, des instrumens de transformation économique qui, sans ce concours, leur feraient longtemps défaut. Que les pays riches commanditent les pays relativement pauvres, que les vieilles nations soient créancières des jeunes sociétés, cela est dans l'ordre, et chacun y peut trouver un profit égal. Encore une fois, à quoi bon insister sur une vérité aussi manifeste? le tout est de ne point dépasser la mesure, d'opérer avec prudence, de ne pas avancer à un peuple des sommes qu'il ne puisse rembourser, ou de ne pas exiger de lui un taux d'intérêt qu'il ne puisse payer. C'est ici que doivent intervenir les banquiers, les établissemens de crédit, les financiers. Leur rôle, à cet égard, rôle malaisé assurément, est d'éclairer les capitalistes, grands et petits, de frayer au capital des voies nouvelles, de les explorer pour lui avant de l'y engager, de l'y suivre, de l'y accompagner pour l'empêcher de s'égarer, pour lui éviter les pièges et les fondrières, pour le défendre, au besoin, contre les bandits exotiques et les voleurs de grand chemin. Or, cette fonction délicate entre toutes, il faut bien dire que nos banquiers et nos établisse-

mens de crédit l'ont, trop de fois, durant ces dernières années, mal remplie.

On fait beaucoup de reproches à nos financiers; tous ceux que leur adresse une presse aussi partiale qu'ignorante ne sont pas mérités; mais ils en méritent parfois qu'on ne songe guère à leur faire. Ils ne pèchent pas seulement par imprudence, par indifférence pour les intérêts du public, par incurie; mais aussi par timidité, par apathie. Ils sont, en toutes choses, trop portés à suivre les vieux erremens; ils se sont, trop longtemps, cantonnés dans les emprunts d'État, de villes, de provinces, — sans même avoir su se renseigner sur les ressources ou sur l'honnêteté des pays où ils entraînaient leur clientèle. Ainsi en Grèce, ainsi en Portugal, ainsi dans la République Argentine. La faute de nos financiers n'a pas été d'attirer les capitaux français dans les pays neufs; leur faute a été de le faire sans assez de soin et de précautions, sans savoir s'éclairer eux-mêmes ou sans vouloir éclairer leur clientèle. Ils ont encouru, par là, des responsabilités morales qui, sans les lacunes de nos codes et sans les fissures de nos lois, eussent dû, plus d'une fois, se transformer en responsabilités matérielles. C'est là, du reste, un sujet sur lequel nous aurons à revenir prochainement (1). En ouvrant leurs guichets à des affaires exotiques, nos banquiers et nos établissemens de crédit semblent n'avoir, trop souvent, d'autre souci que de faire des affaires, d'émettre des emprunts, de placer des titres, de toucher une commission. Peut-être, aussi, ont-ils été trop pressés de souscrire ou de pousser à des conversions de rente parfois hâtives et presque toujours onéreuses pour les intérêts nationaux, dont ils étaient les défenseurs naturels. En tout cas, si les placemens à l'étranger ont donné lieu à des déboires et à des pertes, la faute n'en doit pas incomber à l'internationalisme financier, mais à la coupable légèreté des émetteurs d'emprunts et à la trop fréquente déloyauté des emprunteurs exotiques.

Ainsi donc, il est vrai, nos banquiers et nos établissemens de crédit n'ont pas toujours rempli leur devoir envers le public. Ils n'ont pas su être, pour lui, des guides sûrs. Ils l'ont engagé dans des voies souvent périlleuses pour l'y abandonner bientôt; mais, encore une fois, ce n'est pas là le seul reproche à faire à nos financiers, ni la seule façon dont ils aient été infidèles à leur vocation. Nous aurions, contre eux, un autre grief. La banque et la finance françaises pèchent, le plus souvent, par routine, par manque d'initiative, par défaut d'esprit d'entreprise. Elles ne savent guère

(1) Lorsque nous étudierons la Bourse et la Spéculation.

sortir de l'ornière; elles s'enferment, paresseusement, dans leurs affaires habituelles, emprunts d'État, souscriptions de chemins de fer. Elles n'ont pas su élargir leur champ d'opération avec les découvertes géographiques du siècle et les grands courans de colonisation du monde moderne. Les pays neufs, les contrées lointaines en train d'être conquises par la civilisation demeurent, trop longtemps, pour nos banquiers, une *terra incognita* sur laquelle ils n'osent pas se risquer. Ils se sont laissé, presque toujours, distancer par les Anglais, par les Américains, par les Allemands. Voici, par exemple, l'Afrique australe, une contrée nouvelle, d'accès facile, placée de longue date sous des gouvernemens chrétiens; une contrée qui, par ses mines d'or et ses richesses minérales de toute sorte, attire, depuis cinq ou six ans au moins, l'attention du monde civilisé. Qu'ont fait nos banquiers pour ouvrir le Transvaal et le Witwatersrand à nos capitaux français? Ils sont demeurés, des années, spectateurs indifférens ou inattentifs d'un des grands événemens économiques du siècle; ils n'ont rien su tenter pour y faire participer la France; et lorsque à la fin, sur le tard, ils se sont décidés à présenter au marché français les titres des mines sud-africaines, ils n'ont pu que nous offrir les restes d'autrui, les reliefs du Stock Exchange. Il nous a fallu, de ce chef, payer aux Anglais des primes de plusieurs centaines de millions, si bien qu'on se demande si des valeurs tellement majorées laissent encore une marge au bénéfice. Ce n'est pas calomnier nos maisons de banque que de dire qu'elles ont manqué de prévoyance et de décision. Un pays comme la France devrait avoir sa part de toutes les grandes affaires du globe; la mission des banquiers serait de l'y préparer, de l'y aider. A cet égard, je crois que, au lieu de leur reprocher leur cosmopolitisme et leur exotisme, on pourrait plutôt les accuser d'être trop routiniers et trop casaniers.

IV

Les hommes qui, sous prétexte de patriotisme, réprouvent en bloc les placemens exotiques sont des esprits courts. Ce nationalisme exclusif va contre les vrais intérêts de la patrie française. L'exportation des capitaux, la colonisation par les capitaux est une des formes les plus légitimes et les plus fécondes de l'activité et de l'expansion nationales. Elle a des avantages pour la paix, et elle en a pour la guerre. S'il ne peut empêcher la guerre, ce que vous appelez le cosmopolitisme financier sait en atténuer les maux et en panser les blessures. Je ne sais rien qui contribue

davantage au relèvement des peuples frappés par la défaite. A cet égard, l'égoïste argent est souvent plus secourable que les philanthropes ; il est le premier à tendre la main aux vaincus. Les neutres, les indifférens, le vainqueur lui-même, viennent en aide au vaincu de la veille, en lui avançant les fonds dont il a besoin pour se refaire, ou pour payer la rançon imposée par l'ennemi. Ainsi en a-t-il été de notre France, au lendemain de la guerre de 1870-1871. Nos grands emprunts ont été couverts, en partie, à l'étranger ; et en souscrivant à nos emprunts de libération du territoire, en les faisant coter sur toutes les places de l'Europe, la haute banque, soi-disant cosmopolite, n'a pas seulement servi ses propres intérêts ; elle a concouru au prompt rétablissement de notre fortune ; car, sans cette aide du dehors, nous étions obligés d'émettre nos emprunts à un taux plus onéreux, et nous demeurions privés des capitaux indispensables à la reprise de nos industries, à la réfection de notre richesse et de notre puissance nationales.

Encore n'est-ce là, peut-être, que le moindre des services que nous a rendus, aux premiers jours de notre convalescence, « l'Internationale capitaliste ». Ce cosmopolitisme financier, tant vilipendé des ignorans, il a concouru encore, d'une autre manière, à la libération et au relèvement de la France, après le terrible ébranlement de 1870. Les peuples civilisés, les vieux pays riches du moins, ont, en cas de crise nationale, en cas de révolution ou de défaite, une autre façon de venir au secours les uns des autres. C'est, tout simplement, la réalisation de leur portefeuille international. Qui ne sait que la France n'a pu liquider les dépenses écrasantes de la guerre de 1870 qu'à l'aide de ses valeurs étrangères ? Si elle n'avait, déjà, été richement nantie de titres de tout pays, c'est-à-dire si elle n'avait été créancière de l'étranger pour une bonne dizaine de milliards de francs, il lui eût été impossible de solder, si rapidement, la formidable rançon allemande. Elle n'aurait pu éviter une crise monétaire intense et prolongée ; comme la Russie, comme l'Autriche-Hongrie, comme l'Italie après 1866, elle fût tombée au régime du papier-monnaie, et après un quart de siècle, elle n'en serait peut-être pas encore sortie. Au lieu de cela, pour se libérer, pour recouvrer son indépendance économique, elle n'a guère eu qu'à réaliser son portefeuille exotique, qu'à vendre ses créances sur le dehors, sur l'Europe et l'Amérique. C'est en papier étranger qu'elle a, pour la plus grande partie, payé ses dépenses de guerre (1), si bien qu'on

(1) Voyez, par exemple, le rapport de M. Léon Say sur les emprunts de liquidation.

pourrait dire que la France a été financièrement sauvée par ses valeurs étrangères.

La France s'est rétablie, depuis 1870; en dépit des fautes de ses gouvernans, malgré les charges de budgets démesurément grossis, elle a refait sa fortune par le travail et par l'économie. Elle a, aussi, reconstitué son portefeuille de valeurs étrangères, et quelque mauvais papier qu'elle ait laissé s'y glisser, c'est là, de nouveau, une de ses forces économiques. Si elle est restée, ou si elle est redevenue une des grandes puissances du globe, elle le doit, beaucoup, à sa richesse, à ses ressources financières, à l'expansion de ses capitaux. Un statisticien évaluait, en 1893, nos placemens au dehors à vingt milliards de francs, soit un quart environ de la fortune mobilière de la France (1). Ce chiffre doit être sensiblement dépassé aujourd'hui, tant grâce aux placemens nouveaux qu'à la hausse du taux de capitalisation, par suite de la baisse du taux de l'intérêt (2). Nous sommes donc créanciers de l'étranger pour une vingtaine de milliards de francs. L'Angleterre, seule dans le monde, l'emporte, à cet égard, sur nous. On évalue ses placemens étrangers ou coloniaux au double, peut-être au triple des nôtres, à deux milliards, peut-être à trois milliards sterling. C'est là un signe et à la fois une cause de la colossale puissance financière de l'Angleterre. Elle n'a garde, pour ses placemens, de s'enfermer dans ses îles et ses trois royaumes; elle couvre le monde de ses capitaux, et elle s'en trouve bien. S'il est, quant à l'argent, un peuple cosmopolite, c'est l'Anglais, et je ne vois pas que cela refroidisse son patriotisme insulaire. L'Allemagne, sans que nous osions formuler de chiffres, l'Allemagne nouvelle est, sous ce rapport aussi, devenue une grande puissance; elle s'est efforcée de mettre ses ressources financières et commerciales au niveau de sa grandeur militaire, et elle y est parvenue. Entre les petits États, il en est, à côté de nous, tels que la Suisse, la Hollande, la Belgique surtout qui par l'ancienneté de leur civilisation, par leur industrie et leur esprit d'entreprise, ont acquis une importance financière fort supérieure à leur importance politique.

Il y a ainsi, dans le monde, des pays qui sont devenus comme

(1) M. Alf. Neymarck, *Une nouvelle évaluation du capital et du revenu des valeurs mobilières en France*, mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques. M. de Foville estimait déjà, en 1888, au chiffre de 18 milliards et demi nos placemens à l'étranger.

(2) Les placemens en valeurs russes ont encore augmenté durant ces dernières années, puis sont venues les mines de l'Afrique australe. L'*Économiste français* admettait, il y a près d'un an déjà, que la France avait acquis pour environ 500 millions de valeurs sud-africaines; ce chiffre doit être presque doublé aujourd'hui.

les banquiers et les commanditaires du globe : l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique. Ils jouent, entre les nations, le rôle odieux de capitalistes. Ce sont, par excellence, les pays riches, possédant, de longue date, une fortune acquise ; et à côté d'eux, grandissent des peuples plus jeunes qu'on pourrait appeler les parvenus de la richesse, tels que les États-Unis.

Grands ou petits, jeunes ou vieux, ils sont cinq ou six peuples qui détiennent la plus grande partie du capital circulant de l'humanité. Socialistes et antisémites pourraient les appeler usuriers entre les nations ; car ils font métier de prêter aux autres, et souvent à gros intérêts. Ils commettent, collectivement, tous les crimes perpétrés, individuellement, par le capitaliste, par le bourgeois ; ils possèdent au loin des terres, dont ils tirent des revenus, sans même les avoir foulées de leurs pieds ; ils ont des hypothèques sur de vastes territoires qu'ils font cultiver, à leur profit, par des nègres d'Afrique et des coolies chinois, voire par des blancs d'Europe ou d'Amérique ; ils sont actionnaires de mines ou d'usines dont ils touchent les dividendes, sans les avoir jamais vues de leurs yeux ; en un mot, ils s'engraissent sans scrupule du travail d'autrui. Si c'est là un crime contre l'humanité, l'Europe occidentale est la grande criminelle ; elle mérite d'être mise au ban du genre humain ; c'est une « exploiteuse » et une « accapareuse » qui, avec ses capitaux, met en coupes réglées les quatre parties du monde.

Car ce ne sont pas seulement les banquiers, les financiers, les hommes d'argent qui écument ainsi le globe et pratiquent cette coupable usure internationale ; ce sont les capitalistes de toute classe, grands et petits ; autant dire que ce sont les nations elles-mêmes, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la Hollande. Tout commerçant qui fait une opération au dehors, tout rentier, tout travailleur, tout père de famille qui place un peu de ses écus ou de ses économies à l'étranger, fait du cosmopolitisme financier. Que de petites gens dans cette soi-disant internationale de l'or ! Beaucoup de ceux qui flétrissent bruyamment le « capitalisme cosmopolite » en sont, à leur insu, les adeptes, les complices. Qui détient une obligation sud-autrichienne, une obligation égyptienne, une obligation espagnole, voire une obligation russe, s'est enrôlé au nombre de ces internationalistes. Combien sont-ils, aujourd'hui, chez nous, en France ? des centaines de milliers, peut-être plus d'un million ; et l'on peut assurer que leur nombre va grossissant, chaque jour ; car tout y pousse, et la baisse du taux de l'intérêt, et la difficulté croissante des affaires en France, et les obstacles de toutes sortes apportés

à l'industrie et au commerce, et les grèves ouvrières, et les procédés du fisc, et, par-dessus tout, les menaces du socialisme et de son fourrier politique, le radicalisme.

V

Nous touchons ici à un point sur lequel il vaut la peine de s'expliquer. S'il est utile pour un pays riche, à territoire borné, comme la France, d'avoir une partie de sa fortune placée au dehors, il serait désastreux que les capitaux français en vinssent à déserter, systématiquement, les entreprises françaises et les industries nationales. C'est là, pourtant, ce dont nous risquons fort d'être témoins, pour peu que la faiblesse de nos gouvernans incline davantage vers les décevantes doctrines des socialistes et les thèses ineptes du radicalisme. Nous assisterons à l'exode des capitaux à l'étranger. Mais à qui en incombera la faute? Est-ce au cosmopolitisme financier, à l'internationalisme de la haute banque? Non, hélas! la faute en sera à ceux qui dénoncent, quotidiennement, le capital comme un ennemi public; à ceux qui, en attendant de le saisir et de le dépouiller, le pourchassent dans leurs discours et leurs journaux, et qui n'ayant pu encore le traquer, par la loi, se plaisent à l'épouvanter de leurs menaces. Le capital a toujours été soupçonneux; l'argent est défiant de sa nature; il prend peur aisément; on ne peut faire mine de l'attaquer sans le pousser à se cacher, à se dérober, à se mettre à l'abri. Il a besoin de sécurité pour se montrer; s'il se sent en danger, il s'ingénie à se dissimuler, et pour cela, il ne va plus, comme autrefois, se terrer, niaisement, dans des cachettes plus ou moins faciles à découvrir; il aime mieux se réfugier dans les caisses des pays voisins et les valeurs de l'étranger. C'est plus sûr, et c'est plus productif. Que ce soit donc bien entendu; s'il y a jamais, chez nous, une grève des capitalistes et une émigration des capitaux, la responsabilité en retombera, tout entière, sur les détracteurs et sur les spoliateurs du capital. Est-il vrai que, au lieu de rester en France à féconder nos champs et alimenter nos industries, les capitaux français tendent de plus en plus à émigrer, et à émigrer sans esprit de retour, la haute banque et l'Internationale de l'or en sont bien innocentes. Radicaux, socialistes, antisémites, auraient tort de s'en plaindre; ne font-ils point tout ce qui est en leur pouvoir pour décourager les capitalistes, pour effrayer les capitaux, et les décider à se réfugier en des pays plus hospitaliers? Il vaut la peine d'y réfléchir en ces temps brouillons où de verbeux réformateurs préco-

nisent, en aveugles, des mesures de rigueur contre le capital et ce qu'ils appellent « la richesse acquise ».

Toute loi vexatoire, toute persécution fiscale tend à faire sortir le capital du pays, si bien que toutes les déclamations contre le capitalisme doivent aboutir à l'appauvrissement de la nation. — « Nous en revenons, malgré nous, au moyen âge, me disait, il y a quelques mois, un israélite français; il faut nous préparer à reprendre le bâton de voyage de nos ancêtres. Nous vendons nos maisons, nous réalisons nos rentes, et nous achetons des mines d'or; nous serons bientôt prêts pour l'exil et mûrs pour l'expropriation. Croyez-moi, le jour du pillage ou de la confiscation, l'on ne trouvera pas grand'chose dans nos caisses. » Et ce ne sont pas seulement des juifs, en butte aux aboiemens monotones de l'antisémitisme, qui raisonnent ainsi. Nombre de chrétiens, de toute origine et de toute opinion, font des réflexions analogues, et beaucoup commencent à prendre des précautions du même genre. Elle grandit chaque année, dans toutes les classes, l'opinion qu'il est prudent d'avoir une bonne part de sa fortune à l'étranger. Ne croyez pas que cette idée se fasse jour, seulement, chez des financiers, des banquiers, de gros capitalistes — ou encore chez des conservateurs endurcis, des trembleurs ou des ennemis de la démocratie. Les démocrates de profession, les plus plats courtisans du peuple sont parfois, quand il s'agit de leur bourse, parmi les plus timides. Des hommes qui, par leur position et par leurs doctrines, qui, par l'emphase impudente de leurs adulations envers la foule, sembleraient devoir être les plus confians envers la démocratie, sont souvent les plus pressés de mettre leurs écus à l'abri des caprices de leur idole.

Les indiscrétions de la loi anglaise nous ont naguère révélé les craintes, assurément prématurées, d'illustres citoyens qu'on eût crus d'un républicanisme moins défiant. Victor Hugo et le président Grévy resteront le modèle de ces bruyans démocrates, secrètement jaloux de voir leurs économies à l'abri de nos révolutions et des atteintes du fisc français. Ces grands patriotes avaient si peur d'être rançonnés par leur pays, qu'aucun coffre-fort français ne leur paraissait assez sûr; leur confiance dans le gouvernement de la République était si solide qu'ils avaient, tous deux, silencieusement, placé la totalité de leur fortune mobilière à l'étranger (1). Victor Hugo et Grévy ont déjà bien des imitateurs; puissent les lois fiscales de la troisième république ne pas gé-

(1) Voyez l'*Économiste français* du 14 juillet 1894. Cf. *the Statist* de Londres du 30 juin 1892 (p. 126). La succession mobilière de M. Grévy a été déclarée en Angleterre (1891) pour la somme de 172106 livres sterling, soit 4302650 francs.

néraliser les pratiques timorées de ces deux grands saints du calendrier républicain! Veut-on que les familles riches ou aisées prennent l'habitude de déposer leurs fonds au dehors, que les capitaux français se détournent de toutes les entreprises françaises, ou des colonies sur lesquelles notre fisc peut étendre la main; veut-on que les caisses de Londres, de Genève, de Bruxelles, se remplissent de notre or, il n'y a qu'à décourager l'industrie en fomentant des grèves incessantes et en renonçant à défendre la liberté du travail contre les empiètemens des syndicats; il n'y a qu'à faire voter, par notre parlement, des lois comme l'impôt progressif sur les successions, ou l'impôt personnel sur le revenu global.

Le capital est, de sa nature, timide et défiant; il a besoin de sécurité, il redoute l'inquisition des agens des contributions directes. Nos législateurs ne peuvent se flatter de changer son naturel; plus ils feront mine de le pourchasser, plus il sera enclin à se dérober aux regards indiscrets des préposés du fisc. Radicaux et socialistes comptent l'envelopper d'un réseau de lois; mais il est mobile et difficile à prendre; pour s'évader, il s'ingéniera à passer entre les mailles du filet des lois fiscales. Au besoin, il se fera nomade.

Qu'on ne vienne pas, ici, comparer les capitalistes à la féodalité, et la finance contemporaine à la noblesse de l'ancien régime : les émigrés de la Révolution n'avaient qu'une fortune territoriale; ils ne pouvaient emporter leurs fermes dans le coffre de leurs berlines. Il en est autrement de la prétendue féodalité financière; le capital peut émigrer, avec ou sans le capitaliste; en cas de besoin, ce dernier n'aurait qu'à le rejoindre — sauf à laisser aux griffes du fisc des châteaux ou des hôtels grevés d'hypothèques. L'hypothèque sur ses immeubles, pour une valeur égale à leur valeur réelle, est encore une des ressources qui, en cas d'appréhension, s'offrent au capitaliste prudent. Antisémites ou socialistes, ceux qui préconisent la confiscation auraient de cruels mécomptes au jour, tant invoqué, de la « grande liquidation ». S'ils réussissaient à mettre la main sur la tirelire des petits, ils trouveraient les coffres-forts vides.

Il n'est, hélas! pas besoin d'en venir à ces extrémités pour ruiner un pays. Les radicaux y suffiraient, même sans l'aide des socialistes; il n'y a, pour cela, qu'à persécuter le capital, et à vexer le capitaliste. Radicaux et socialistes auront beau être maîtres du pouvoir, le pouvoir ne saurait toujours maîtriser la richesse; il lui est plus facile de la détruire et d'en tarir les sources que de les capter. La violence faite au capital ne saurait que précipiter sa

fuite ; je ne sais qu'un procédé pour retenir le capital et avec lui la richesse, c'est de lui donner la sécurité. Comme aux époques anciennes, la sécurité du capital va redevenir un des facteurs de la richesse des nations. C'était naguère un des avantages de l'Europe sur l'Asie ; c'était une des choses par où l'Occident chrétien l'emportait sur l'Orient musulman, et, par suite, une des causes de la supériorité de notre société et de notre civilisation. Cette longue supériorité, elle est en danger, aujourd'hui ; nous tendons à retourner, sous une autre forme, aux époques barbares où la fortune des particuliers était à la merci des caprices d'un prince ou des convoitises d'un favori. Toute la différence est que le prince, aujourd'hui, s'appelle peuple, et que le favori se nomme légion ou syndicat, ce qui ne légitime pas l'usurpation et ne diminue pas les inconvéniens de la confiscation. Comme dans l'Inde ou dans la Turquie anciennes, il deviendra inutile d'épargner, inutile d'inventer, inutile de travailler.

Il est, à notre époque de concurrence universelle, une prédiction aisée à faire : savez-vous quel sera, au xxe siècle, le gagnant du prix que se disputent les nations, le vainqueur de la course à la richesse? Quel sera le peuple le plus riche du monde, partant le peuple où l'aisance et le bien-être seront le plus répandus? Ce sera celui qui donnera au capital le plus de sécurité, par suite à l'industrie, au travail, à l'esprit d'entreprise, le plus de garanties. En ce sens aussi, pourrions-nous dire, l'avenir est au plus sage.

VI

Il nous sera permis de le constater en terminant : le « cosmopolitisme financier » n'a ni les inconvéniens ni les dangers que lui suppose le vulgaire. Faut-il tout dire ? s'il n'y avait, par le monde, d'autre cosmopolitisme que celui des capitaux, d'autre internationale ou d'autre franc-maçonnerie que celle de la haute banque, notre patriotisme aurait moins d'anxiété pour l'avenir de la France et pour les destinées de l'Europe. Car cette sorte de cosmopolitisme ne s'attaque pas aux fondemens mêmes des nations ; elle n'est pas en contradiction, inconsciente ou voulue, avec l'idée de patrie ; tout au plus pourrait-on dire qu'elle en diminue la force en donnant aux citoyens des intérêts au dehors de leur pays et en affaiblissant chez eux l'esprit de sacrifice. Soyons justes envers chacun ; si les hommes d'argent semblent trop souvent, enclins à donner la préférence aux intérêts matériels ; si, alors même que, du fond de leur cabinet, ils embrassent de leurs

regards le vaste monde, leurs yeux demeurent fixés sur les biens matériels, comme hypnotisés par la richesse ; ils ne se distinguent pas, en cela, de la masse de leurs contemporains. Ceux qui les dénoncent, le plus bruyamment, n'adorent souvent pas, dans leur cœur, d'autre idéal. Et nous qui réprouvons la prédominance des intérêts matériels, qu'ils soient personnifiés par l'insatiable avidité des riches ou par les brutales convoitises des pauvres, nous n'ignorons pas que l'homme ne vit point uniquement de pensée, de science, d'art, et que les intérêts matériels ont, eux aussi, après tout, le droit de se faire leur place au soleil. Ce que nous leur dénions, c'est le droit de primer l'âme, la patrie et l'humanité.

Allons plus loin, sans crainte de heurter le préjugé. Il est bien vrai, — en quel sens, nous l'avons montré, — que le capital est cosmopolite. Il est bien vrai, — plus vrai même peut-être que ne le soupçonnent ses adversaires, — que le capital travaille à l'unification de la planète, à l'union de l'humanité, à la diminution des haines de race, à l'affaiblissement des antipathies nationales, à l'abaissement des barrières et des frontières. Mais pourquoi irions-nous lui en faire un crime? En cela, le capital, la banque, la finance, sont les collaborateurs, volontaires ou non, de la Science, de la Religion, de l'Art, qui, eux aussi, chevauchent par-dessus les frontières des nations : ils agissent dans le même sens, ils coopèrent, souvent sans le savoir, à l'œuvre ultime de la civilisation, à l'unité future de l'espèce humaine dans la paix et dans la liberté. Le banquier dispensateur du capital, âme du commerce, fait, dans la sphère matérielle, ce que font, dans la sphère spirituelle, le missionnaire, le savant, l'artiste. Rapprocher les peuples, les races, les continens, en leur donnant des intérêts communs et en éveillant, chez eux, la conscience de cette communauté d'intérêts ; les rattacher les uns aux autres, les associer, en dépit de leurs préjugés réciproques, malgré les obstacles en apparence insurmontables de la nature, voilà, certes, une œuvre qui ne manque pas de grandeur. Pour être devenu, depuis un demi-siècle, un lieu commun d'une banalité fastidieuse, cela n'en demeure pas moins vrai : transpercer les montagnes, dérouler un double ruban de fer à travers les steppes et les déserts, coucher au fond des mers, sur le sable des océans, des câbles invisibles, ce n'est pas seulement unir les pays, rapprocher les peuples, et, selon le cliché usé, supprimer les distances, faire en un mot l'unité matérielle du globe ; c'est aussi rapprocher les intelligences et les âmes, diminuer les différences entre les esprits, combler les abîmes entre les civilisations, atténuer les inégalités entre les

peuples et les races, par suite préparer l'unité morale du genre humain.

Regardez une sphère terrestre avec son lacis de chemins de fer aux mailles de plus en plus serrées, avec ses fils télégraphiques aériens ou sous-marins enroulés autour du monde, avec ses multiples lignes de navigation sillonnant les océans des deux hémisphères; la planète Terre apparaît, pour la première fois dans l'histoire, comme un tout, dont toutes les parties se tiennent et sont volontairement reliées ensemble. Si, aux cieux qui nous enveloppent, il est, quelque part, en des astres voisins, des spectateurs invisibles qui suivent la Terre dans sa course silencieuse à travers les espaces, notre globe, encerclé d'un réseau de fils artificiels, se montre à eux, pour la première fois depuis la création originaire, comme la vivante demeure d'une race intelligente et unie. Or, cela est l'œuvre du capital, et l'œuvre de la finance, aussi bien que l'œuvre de la science. Ce gigantesque appareil de circulation, cette sorte de système nerveux, encore incomplet, dont le XIXe siècle a doté notre planète, le capital y a non moins de part que la vapeur et l'électricité; car, sans lui, la vapeur et l'électricité seraient de stériles curiosités de laboratoire.

Le commerce aux pieds ailés a, de tout temps, été regardé comme le grand intermédiaire entre les peuples. Poètes et peintres l'ont, à l'envi, représenté nouant des liens entre les races et les nations. Cette allégorie serait peut-être plus vraie encore de la finance, du capital qui, après la science, est le grand agent de transformation des sociétés modernes. L'idée de la solidarité humaine que les rivalités nationales obscurcissent en vain de leur ombre passagère, la notion de la fraternité des peuples qui, tôt ou tard, sera une des idées directrices de l'humanité civilisée, la finance et la banque travaillent à la répandre ou à la fortifier.

A cet égard, qu'on nous pardonne la remarque, la finance et le commerce nous semblent supérieurs aux deux grandes puissances productrices, à l'agriculture et à l'industrie, deux grandes choses assurément, plus nobles peut-être en elles-mêmes, mais qui, ayant un champ moins large ou un objet plus limité, tendent parfois à replier les peuples sur eux-mêmes, à les parquer dans l'enceinte de leurs frontières, les disposant trop souvent à un nationalisme exclusif et leur conseillant de rehausser les barrières nationales. Tout au rebours, jusque dans leur égoïsme, la banque, la finance, tendent à élargir l'horizon des peuples et enseignent aux hommes à se donner la main par-dessus les frontières. L'air confiné n'est guère plus sain pour les peuples que pour les individus; elles préparent les destinées futures de la civilisation,

les puissances pacificatrices qui s'emploient à rendre les cloisons nationales moins hautes ou moins épaisses, tout en laissant à chaque peuple son individualité. Quoi qu'en prétendent les avocats attardés d'un chauvinisme suranné, il est bon pour l'humanité, il est bon pour eux-mêmes que les peuples se sentent intéressés à la prospérité les uns des autres. Cosmopolitisme, si vous voulez, c'est là un cosmopolitisme fécond, et qui n'a rien d'incompatible avec le patriotisme. Humanité et patrie ne sont-ils pas deux termes qui se doivent concilier? tout, ce qui sert à combler les fossés entre les peuples, tout ce qui accroît le sentiment de la solidarité humaine est un facteur de progrès. Ainsi de la finance, ainsi du capital; ce sont, malgré tout, des forces unificatrices, des forces convergentes qui, en rapprochant les continens, tendent à diminuer, sinon à supprimer les inégalités entre les races et les haines entre les hommes. Assez d'autres forces, hélas! agissent en sens inverse, dressant entre les peuples des palissades de préjugés. Ne soyons pas injustes envers celles qui, fût-ce à leur insu, et fût-ce par un instinct égoïste, aplanissent les voies de l'avenir et préparent de loin l'unité de la famille humaine.

Si jamais ce monde terrestre, émancipé de l'antique loi de la guerre, doit former une libre cité spirituelle; si jamais les peuples, les races, les continens doivent s'unir dans la paix, par une sorte de fédération fraternelle embrassant l'humanité réconciliée, la finance et la banque n'y auront pas été étrangères. Peu importe qu'elles en aient, ou non, le sentiment; en poursuivant la fortune sur toutes les plages de l'Océan, en enserrant dans le réseau de leurs calculs intéressés les peuples barbares et les États civilisés des cinq parties du monde, les hommes d'argent, les plus dédaigneux de l'idéal, collaborent de loin à la réalisation du rêve le plus hardi des philosophes profanes et des voyans d'Israël. Et, chose que n'ont prévue ni les prophètes du Moriah ni les sibylles alexandrines, si les débris des tribus dispersées aux quatre vents du ciel concourent encore à l'accomplissement de l'antique vision messianique, c'est peut-être surtout par la main de ceux d'entre les fils de Juda qui détiennent, parmi les nations, le sceptre cosmopolite de l'or.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

PROSPER MÉRIMÉE

DERNIÈRE PARTIE (1)

Madrid, casa de la Exma Sa del Montijo
22 octobre 1859.

Madame,

Il m'a été impossible d'aller à Madrid par Bayonne, toutes les places du courrier et des deux diligences étant prises jusqu'à la fin de ce mois. Force m'a été de m'embarquer pour Alicante, où je suis arrivé après une très longue et très ennuyeuse navigation. De là je suis allé en chemin de fer jusqu'à la porte de Madrid, et j'en suis reparti pour Carabanchel. C'est là qu'est mon principal établissement, attendu qu'on se figure être à la campagne et que la campagne est quelque chose de bon à la fin d'octobre, à trois cents mètres au-dessus du niveau de la mer; mais je vais et viens, et c'est de Madrid que je vous écris. Ma première visite a été au portier du duc d'Abrantès, lequel m'a dit que M. Rubinos était encore de ce monde, sur quoi je lui ai remis lettre et livre. J'espère qu'il trouvera moyen de l'envoyer à votre ami le chanoine. J'ai trouvé ici bien des changemens. La civilisation y fait

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars et du 1er avril.

des progrès très considérables, trop considérables pour nous autres amateurs de la couleur locale. La crinoline a absolument dépossédé l'antique *saya*, si jolie et si immorale. On s'occupe beaucoup de la bourse et on fait des chemins de fer. Il n'y a plus de brigands et presque plus de guitares. Mais ce qui est bien plus triste, c'est que les jeunes personnes que j'avais laissées avec des tailles *à la main*, comme dit Henri IV, ont pris un embonpoint déplorable. Quelques-unes ont profité de quatre ans d'absence pour se marier et avoir trois enfans. Lundi dernier, je suis allé au Musée, d'où aux taureaux. Les Raphaëls sont restés toujours admirables, les taureaux ont dégénéré. Nous en avons mis un à la porte, tant il était bête, ne sachant ce qu'on lui voulait, mais bien déterminé à ne faire de mal à personne. Les autres n'ont pas montré beaucoup plus de courage. Il n'y en a pas un seul qui se soit jeté franchement sur le matador. Dans le bon temps, c'était tout autre chose. Cependant il y a eu tant d'entrailles de chevaux mises à l'air, et tant de sang répandu que je suis resté deux jours sans manger de viande.

Vous seriez contente de l'esprit public espagnol. La guerre contre le Maroc est accueillie avec enthousiasme. Il me semble être aux temps des croisades. Ce qu'il y a de malheureux, c'est que les modérés, et même vos amis les légitimistes s'abstiennent de ces sentimens généreux, annoncent des revers, et tâchent par tous les moyens de s'opposer à la guerre. Il y a une espèce de fatalité qui pousse les oppositions aux bêtises. Il suffit que le gouvernement qu'on n'aime pas ait une bonne idée pour qu'on la reçoive mal, et comme le ministère est vicalvariste et progressiste, c'est-à-dire comme il est le ministère, l'opposition le combat, et se perd dans l'opinion. Tant pis pour lui! Les Anglais aussi ont fait, dit-on, des efforts pour empêcher la guerre, ce qui les rend particulièrement odieux en ce moment. Les militaires annoncent qu'ils prendront Gibraltar en revenant de Fez. Je ne les en empêcherai pas.

Que faites-vous, madame, en ce moment? Si j'en crois le froid et la pluie qu'il fait ici, vous ne devez pas avoir trop beau temps en France. Je vous écris à Paris à tout hasard. Il me semble qu'un château féodal en Touraine doit être un peu trop lugubre à la fin d'octobre. Les feuilles qui tombent me rendent triste. Voilà pourquoi Cannes me plaît tant. Il n'y a que des feuilles qui durent. C'est dommage que l'on ne puisse emporter tous ses amis dans cette terre de promission. Je pense qu'on m'y a retenu un appartement pour les plus vilains mois de l'hiver, et je commence à songer au retour. Dans une vingtaine de jours, je me remettrai

en route pour le nord, c'est-à-dire pour la Provence, beaucoup plus chaude que Madrid. Si je passe quelques jours de suite à Madrid avant mon départ, j'espère vous rapporter un croquis du Musée. Malheureusement mon hôtesse est très éprise de la campagne et ne se dispose pas à revenir à la ville. Lorsque j'y vais, il est tard, et il faut revenir de bonne heure. Adieu, madame. Je ne vous ai pas donné de nouvelles de *my precious self*. L'animal est très bien portant : le moral à cent degrés au-dessous de zéro, mais meilleur qu'en France cependant. Lorsqu'on est en voyage, on ne voit jamais bien plus loin que le bout de son nez, et c'est bon. Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Madrid, 7 novembre.

Madame,

Comme je passe ma vie à la campagne et que je ne vais guère à Madrid qu'en visite, je n'ai pas pu travailler au Musée. Je voudrais bien pourtant vous en rapporter quelque chose. Je suis plus sensible que je ne pourrais dire aux prières que vous avez faites. C'est une preuve d'affection qui me touche d'autant plus que je ne suis pas gâté sous ce rapport. Quant à la prière que vous me conseillez de faire, je la ferai si cela vous fait beaucoup de plaisir, mais exactement comme je remplirai la commission que vous m'avez donnée. Si je croyais aux prières, ce n'est pas à la Vierge que je les adresserais. Je ne puis me représenter Dieu comme un souverain qui accorde des faveurs à la sollicitation de ses proches. Le culte de la Vierge serait pour moi une grande objection contre le catholicisme, si je n'en avais d'autres. Cela me paraît tout bonnement une superstition et un sacrifice fait aux idées populaires du paganisme. Je vous dis cela, bien que je craigne que cela ne vous fasse de la peine, mais parce que je me crois obligé de vous dire la vérité sur moi. Je pense très souvent à Dieu et à l'autre monde, quelquefois avec espérance; d'autres fois avec beaucoup de doutes. Dieu me semble très probable, et le commencement de l'Évangile de saint Jean n'a rien qui me répugne. Quant à l'autre monde, j'ai bien plus de peine à y croire. Il m'est bien difficile de n'y pas voir une invention de la vanité humaine. Ma principale objection que je voudrais voir résoudre est celle-ci. Depuis que je m'observe, mon âme a changé très souvent. Il est certain que je suis absolument différent de ce que j'étais autrefois. Si je vis longtemps, mon âme

s'affaiblira de plus en plus en même temps que mon corps. Un jour ne deviendra-t-elle pas, ce qu'était ma force à vingt-cinq ans, mon intelligence d'hier? Ai-je été jamais libre de faire bien ou mal? C'est encore une question tourmentante. Comme juré, je n'hésiterai jamais à condamner un homme qui a commis un crime. Si j'avais à donner ma voix au Jugement dernier, ce serait tout autre chose. Cet homme est bête, il a une organisation passionnée, il n'a eu ni éducation, ni bons exemples. Est-il réellement responsable de ce qu'il a fait? Je rencontre un loup et je lui tire un coup de fusil. Je fais bien, parce que ce loup peut me manger ou en manger d'autres. Mais est-il coupable de manger les petits enfans, ayant des dents canines et étant organisé pour vivre de chair crue? Je m'arrête, car je suis d'humeur sombre aujourd'hui.

Je ne sais si je vous ai raconté notre excursion dans la Manche, à deux ou trois lieues du Toboso, pour voir un vieux château de l'Impératrice. J'y ai trouvé trois demoiselles assez gentilles qui n'avaient jamais vu Madrid et qui dansaient des *manchegas* en remuant les bras comme on les dansait probablement sous Philippe II. J'ai passé quatre jours en plein moyen âge : malheureusement il faisait un temps gris et froid et j'ai eu des crampes d'estomac toutes les nuits, de plus un rhume abominable. J'ai fait connaissance avec un chanoine assez instruit et assez aimable et j'ai mangé trente-cinq espèces de confitures et de gâteaux faits par des religieuses dont la comtesse est la patronne.

L'enthousiasme guerrier va toujours croissant. Les volontaires abondent, et les grands seigneurs font des dons patriotiques comme on n'en fait plus chez nous. Les dames fabriquent de la charpie et vous demandent vos vieilles chemises. Tous les jeunes gens vont en Afrique et les demoiselles ne peuvent plus danser. Je crois que je vais être obligé d'aller à Paris pour deux ou trois jours vers le 20 de ce mois. Cependant je suis toujours irrésolu, attiré d'un côté vers Paris, de l'autre vers Cannes, où il paraît qu'il y a du soleil. Ici il y en a depuis deux jours seulement et le Tage a son *sourcil*, c'est-à-dire un petit nuage blanc qui est mauvais signe.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Vous savez que Mary se marie, que M. Ch... revient et qu'Édouard reste à Paris.

Novembre 1859.

Madame,

Je vous accorde sans peine que pour croire il n'est pas besoin de preuves. Il suffit d'une disposition particulière de l'esprit. Cette disposition existe plus ou moins fortement chez tous les hommes. Chez un petit nombre, elle est constante ; chez la plupart, elle est transitoire. Par exemple la passion fait croire quelque chose sans démonstration. Puis, quand la passion cesse, la raison critique la croyance et elle s'efface. Il est très probable que ceux qui croient toujours sont plus heureux que les autres. Mais, encore une fois, comment croire sans passion? Pratiquement parlant il me semble que le doute a moins d'inconvéniens que la croyance. Il n'y a rien de plus terrible qu'un homme convaincu quand il est logicien et qu'il part d'une donnée fausse. Un des hommes les plus convaincus qui aient existé me paraît être Philippe II, et je le tiens pour le plus abominable tyran et l'homme qui a fait le plus de mal à son pays. Il raisonnait juste, et jamais la conséquence d'une de ses convictions ne l'arrêtait, quelque horrible qu'elle fût. Lisez, je vous prie, dans Prescott ou dans Gachard, l'histoire de Montigny : c'est une des plus curieuses qui se puissent trouver.

Vous avez probablement raison de dire que les massacreurs de la Saint-Barthélemy n'étaient pas de bons catholiques, et vous ne savez pas que, dans ma jeunesse, j'ai été honni pour avoir imprimé que ce massacre était une émeute populaire comme les Vêpres siciliennes. Mais cela n'a pas empêché que la cour de Rome, qui n'y avait pas pris part, ne louât le fait et ne fît frapper à cette occasion une belle médaille. Cela ne prouve pas que le pape fût cruel. Je ne le suis pas, et j'étais bien aise que nos canons rayés tuassent beaucoup d'Autrichiens. En 1572, on ne distinguait pas encore très nettement la différence qu'il y a entre tuer en bataille ou en guet-apens. Les catholiques fervens se félicitèrent de la Saint-Barthélemy parce qu'ils croyaient que c'en était fait de l'hérésie. S'il n'y avait pas eu d'autres protestans que ceux qui périrent alors, et s'il était certain que de leur sang il n'en naquît pas d'autres, un logicien catholique serait obligé d'approuver la mesure de rigueur prise le 24 août. Je ne veux pas traiter un point qui m'entraînerait trop loin, et je suis déjà fâché d'en avoir tant dit. Je crains de vous faire de la peine, ce qui m'en ferait à moi.

Avila est une petite ville de la Vieille-Castille, pas très loin de Guisando où il y a des taureaux de pierre élevés par les Cel-

tibériens. J'y fus mangé jadis par beaucoup d'insectes, mais je ne me rappelle pas de tableau ayant appartenu à sainte Thérèse. J'ai connu quelques-uns de ses parens, entre autres le général Alava, qui avait sa robe. On m'a dit qu'il existait des portraits de sainte Thérèse, mais je n'en ai jamais vu. Je m'informerai à Madrid de la *Vierge* et des portraits, mais je ne vous promets pas d'aller à Avila en cette saison. C'est au pied des montagnes, et il doit déjà y faire très froid. Si vous avez quelque chose à me commander à Tolède, j'irai sans doute y faire une visite. Il y avait là un chanoine, le P. Gijon, homme très aimable, qui m'a fait voir plusieurs fois toutes les merveilles de la cathédrale, entre autres les bijoux de la Vierge. Il y a des bracelets en or, perles et émail blanc, donnés par Charles-Quint, qui sont admirables. Je voudrais que nos orfèvres les eussent à leur disposition pour apprendre leur métier. Adieu, madame, pardonnez-moi mes doutes, mes entêtemens et le reste. Je voudrais bien me convertir si vous en aviez plus d'affection pour moi, et si je ne croyais pas qu'avant tout vous estimez la sincérité. Voilà pourquoi je me montre à vous tel que je suis. Croyez au moins que je suis bien sensible à l'intérêt que vous avez pour moi et que j'y pense souvent quand je suis triste, comme à une consolation. Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Le château d'Arteaga est en Biscaye, ou plutôt en Guipuzcoa. C'est une des seigneuries de l'Impératrice, qui l'a fait réparer. Je ne sache pas qu'on y ait découvert quelque chose. Je suis allé à Saint-Sauveur l'autre jour et j'y ai reçu une forte *perruque* pour avoir mal parlé du duc d'Albe et de ses vivacités à l'égard du comte d'Egmont. L'Empereur a un chien des Pyrénées que je voudrais vous faire voir. Il est grand comme un âne. J'ai bien ri des obligations sénatoriales du mari d'Anastasie. Vous avez bien raison de dire qu'il serait précieux à garder dans un coffre pour l'interroger quand on en aurait affaire; mais c'est que quand il commence il ne finit pas.

Cannes, 27 décembre 1859.

Madame,

Il y a je ne sais combien de jours que je veux vous écrire, mais j'avais pris une de mes grandes résolutions de n'écrire de lettres que lorsque j'aurais fini un article nécrologique dont je ne

pouvais venir à bout. En partant de Paris, j'avais appris la mort d'un de mes amis et confrères. M. Lenormant. Nous n'avions pas une idée en commun peut-être, mais c'était un excellent homme qui avait toujours été bienveillant pour moi. Sa femme m'a prié de parler de lui dans un journal. Cela m'a semblé singulier, mais je ne pouvais refuser. J'ai donc griffonné pendant plusieurs jours sans pouvoir faire quelque chose de tolérable. Il me semble que j'aurais pu vous dire dans une lettre tout le bien que je pensais de lui, mais il faut tourner cela pompeusement pour le public, et cela m'a mis au désespoir. Enfin j'ai envoyé à Paris un nombre suffisant de pages dont je suis très mal satisfait.

M. Lenormant s'est converti sous mes yeux, et voici comment. Nous étions ensemble en Grèce, allant aux Thermopyles et descendant un ravin très roide à pied, tenant nos chevaux par la bride. Nous vîmes tout à coup, sur la crête de la pente opposée dudit ravin, un homme qui, malgré l'escarpement et les rochers, allait courant comme s'il tombait. Il avait pourtant un grand manteau blanc, un long fusil et un daim mort sur les épaules. Il fut au fond du ravin avant nous et là nous nous rencontrâmes. Je lui demandai s'il voulait nous vendre son daim. Il me répondit : « Je veux le manger avec mes amis. » Cela se dit en grec : *toùs filous mou.* Ce mot de *filous* me fit rire, car cet homme avait très mauvaise mine. Il disparut dans les broussailles en un bond ou deux. Au moment de remonter à cheval, M. Lenormant me demanda ce que je pensais de cet homme. Je lui répondis qu'il m'avait tout l'air de Samiel le chasseur sauvage. — Non, dit-il, je crois que c'est le diable. — C'est très probable, lui dis-je, et je partis en avant avec Ampère. Au bout d'un instant, surpris de ne pas entendre de pas de chevaux derrière moi, je me retournai et je vis M. Lenormant par terre, avec l'épaule démise. C'était très loin de tout secours; nous le portâmes comme nous pûmes dans un village, et il se passa deux jours avant que nous pussions trouver un médecin. Pendant ces deux jours il resta à peu près seul dans le village, et plus tard, il a dit qu'il avait employé son temps à réfléchir et qu'il s'était converti. Il a raconté depuis, dans son cours, qu'il avait vu le diable et moi aussi. C'était un grand savant et un aimable homme. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour que son fils obtienne une place à la Bibliothèque.

Nous avons eu notre hiver à Cannes, terrible aussi, bien que fort différent du vôtre. Trois ou quatre jours de gelée, puis une mer horrible, qui a emporté le parapet de la jetée de Cannes. Après cela, le beau soleil est revenu, et nous sommes en plein printemps.

Aujourd'hui j'ai fait une longue promenade sans paletot, et j'ai dessiné en plein air jusqu'après le coucher du soleil. Je suppose que vous êtes en plein dégel, et qu'on ne voit pas la maison de son voisin à trois heures du soir. Je ne suis pas beaucoup mieux portant que je n'étais en partant, mais cependant je respire un peu mieux que lorsque j'étais en Espagne. A propos, avez-vous reçu des nouvelles de votre chanoine et du livre que j'ai remis à un M. Rubinos, majordome du duc d'Abrantès?

Je suis ici avec les deux C... Le père se croit plus malade qu'il n'est. Je le trouve fort nerveux, toujours préoccupé de l'accident qui lui est arrivé et craignant un peu trop le vent et la fatigue. Le fils, qui s'ennuie horriblement ici, est un vrai modèle de tendresse filiale. Il a soin de son père à chaque instant et fait tout ce qu'il peut pour l'amuser et l'intéresser. Nous avons encore deux dames russes dont une fort jolie, et une autre qui a une maison agréable et du thé jaune. Avec lord Brougham et sa belle-sœur qui parle trois fois plus que lui, voilà toute notre société. Pour moi, la seule que j'aime c'est la plage ou la montagne. J'ai pris Paris en grippe, et bien que j'aie encore du temps devant moi avant d'y retourner, je n'y pense qu'avec une espèce d'horreur. L'idée de s'habiller après le dîner m'est toujours pénible, et je jouis de penser que cet ennuyeux commencement d'année se passera dans la campagne, sans obligations officielles ni habit doré. Je crois qu'au fond cela annonce que je suis devenu bien vieux. Je m'en aperçois chaque jour davantage. Il y a dans une fin d'année quelque chose de très désagréable : c'est la revue qu'on fait involontairement de cette année. Qu'ai-je fait? Rien. Et j'ai vieilli, et c'est à peine s'il me restera quelques souvenirs de cette année-là qui a passé si vite. Je m'étais promis il y a longtemps de savoir tous les ans quelque chose de plus, et je trouve que j'ai oublié bien plus. Hélas! hélas! pourquoi le temps passe-t-il si vite, et si peu comme on voudrait? Voilà bien des lamentations, madame, qu'il faut pardonner à un pauvre vieux garçon qui n'a guère dormi cette nuit et à qui les battemens des vagues ont donné l'insomnie la plus mélancolique.

Vous devez me regarder comme un Gascon. Je vous avais promis un croquis du musée de Madrid. J'ai fait ce croquis et c'est un tour de force, car à vingt-cinq pieds de distance il rappelle assez bien la couleur de l'original, mais cela n'est plus compréhensible quand on le tient à la main. J'ai donc rapporté de Madrid une lithographie du tableau, et avec cette lithographie j'ai retrouvé les formes de l'original, la couleur avec mon croquis. Malheureusement j'ai été invité à Compiègne et n'ai pas eu le temps d'achever

mon œuvre. Vous ne l'aurez que trois jours après mon retour à Paris, c'est-à-dire au commencement de mars. Vous me demanderez pourquoi je ne l'achève pas à Cannes? C'est que c'est collé sur une énorme planche qu'il était impossible de transporter. Enfin, si cela s'achève comme je l'ai commencé, cela sera presque aussi bien dans son genre que le mouchoir de Nipi, qui a excité votre hilarité.

Je suis à me demander s'il existe un lieu où l'hiver ne se fasse pas sentir. On me parle de l'Égypte au delà des cataractes, mais il faut huit jours de mer et je ne sais combien de temps en barque sur le Nil pour y arriver. D'ailleurs j'ai une aversion très prononcée pour les hiéroglyphes et les antiquités égyptiennes toutes jetées dans le même moule. L'esprit de suite des ouvriers égyptiens avait quelque chose de tuant pour la pensée. On me dit qu'on ne connaît pas de vers dans leur langue. Ils ont vécu des milliers d'années sans imagination. Avez-vous lu le roman traduit par M. de Rougé? Il n'y en a guère non plus. Adieu, madame, je me trompais tout à l'heure en accusant les vagues. C'est la pensée de deux articles à faire qui me tenait éveillé. Gardez-vous des gens de lettres! J'ai appris ici la mort de ce pauvre lord Holland, et je suis très inquiet de son testament. Il disposait absolument de sa fortune, et je ne sais s'il aura pensé à sa femme.

Veuillez agréer, madame, tous mes vœux pour la nouvelle année et l'expression de tous mes tendres et respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Cannes, 8 février 1860.

Madame,

Le tableau de Velasquez, dont je vous ménage la surprise, est un Couronnement de la Vierge. La singularité, c'est qu'il n'y a que du rouge et du bleu, mais les deux couleurs sont dans une harmonie délicieuse, dans l'original s'entend. Je ne parle guère de *foi* à Édouard C... et je ne le pervertis pas : vous l'avez déjà perverti. Je veux dire que les charmes des salons de Paris l'ont séduit au point que, sans eux, il ne croit pas qu'on puisse vivre. Nous avons ici un baron Bunsen, Allemand et même Prussien, qui a été ministre de son pays à Rome et en Angleterre pendant nombre d'années. Il nous prête des livres, c'est-à-dire les siens. J'en lis un en sept volumes sur les origines du christianisme. Il y a une érudition immense et un fatras abominable. C'est en anglais ou plutôt en baragouin. A l'exemple de la plupart de ses

compatriotes, il est extrêmement affirmatif et peu logique. Il fait des dissertations à perte de vue où il substitue des mots aux idées et embrouille tout ce dont il parle. Il est violemment antipapiste. Il se dit chrétien et est, je crois, panthéiste à son insu. Son galimatias m'amuse cependant, grâce à la partie historique où il y a de bonnes recherches. Il a retrouvé et traduit du copte et du grec des règlemens des premières communautés chrétiennes, faits vers le IIe siècle de notre ère, qui m'ont beaucoup intéressé. La prétention des protestans et surtout des Allemands, c'est que leurs croyances sont celles des premiers chrétiens. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour concilier les textes avec la raison que le P. Canaye avait tant en horreur, mais je trouve qu'ils en usent bien lestement avec les textes. Je me suis fait donner autrefois des leçons de théologie par un chanoine de Saint-Thomas de Strasbourg, grand luthérien, qui me prouvait que saint Jean était arien.

Vous m'avez envoyé un très joli paysage qui représente, je pense, Cannes, telle que vous vous la figurez. C'est Cannes au XVe siècle. Les Cannais ont depuis longtemps quitté leur montagne et la protection du château pour s'étendre le long de la mer. C'est maintenant une rue d'une lieue de long bordée des fantaisies architecturales les plus grotesques qui puissent venir à l'imagination d'un Anglais. Ici les Anglais dominent. Ils ont acheté tous les jolis endroits et les ont gâtés avec des châteaux gothiques et des cottages baroques. Cannes a encore cette singularité qu'elle renferme une quantité d'églises dissidentes extraordinaire pour sa population. Nous avons une chapelle écossaise, une anglicane, une méthodiste, une protestante calviniste et une *vaudoise*, ce qui ne se trouve pas ailleurs, et ce qui m'a appris qu'il existait encore des vaudois. Elle est à côté de chez moi, et on me dit qu'il y a dans la partie montagneuse du département un certain nombre de villages vaudois, ce qui montre que les moyens de rigueur ne sont pas trop bons pour l'extirpation des hérésies.

J'ai appris que le P. Lacordaire était mon confrère. Je ne sais trop pour qui j'aurais voté si j'avais été à Paris, mais il me semble que, si j'avais l'honneur d'être moine et prédicateur, je ne serais pas académicien. Savez-vous qu'il va devenir bien difficile de trouver du gibier académique, et je pense souvent à la peine qu'on aura à me remplacer. Cependant je crains que la nécessité ne s'en fasse sentir bientôt. Je me sens saisi par la vieillesse. J'ai depuis quinze jours un rhumatisme à la hanche pour avoir dessiné dans une gorge avec un vent glacé sur le dos. *Nel cuor più non mi sento bel fior di gioventù.* Je me résigne, mais

mal. Ce qui me fait plus de peine que je ne saurais dire, c'est que je ne crois pas que je voulusse revivre les années de ma jeunesse, peut-être même quand on m'offrirait de profiter de mon expérience pour les employer mieux que je n'ai fait.

Il m'est arrivé ici une chose singulière. Depuis cinq ou six ans j'étais poursuivi par un fantôme, ou pour parler moins poétiquement, j'avais un souvenir (non pas un remords) qui me rendait très malheureux. Je me suis aperçu l'autre jour que ce souvenir ne m'était rappelé que par accident, et qu'il n'était plus aussi pénible. Est-ce que je suis devenu philosophe ou que je commence à me momifier? Le dernier est malheureusement le plus probable.

On me donne de bien tristes nouvelles de Mme de Boigne. Elle est fort malade et dangereusement. Il me semble que vous ne l'aimez pas. Pour ma part j'en fais grand cas. Il y a en elle deux personnes : la femme du monde qui veut avoir un salon et qui en fait le programme et la police; puis une personne de cœur et d'esprit qui, dans l'intimité, a une foule de qualités qu'on s'étonne de rencontrer dans le monde. Je lui dois quelques bons conseils dont je lui serai toujours bien reconnaissant. Adieu, madame, je suis ici jusqu'à la fin du mois. Il y aura le 23 un discours encore plus intéressant que celui du P. Lacordaire, mais quitter mon soleil! Diogène avait bien raison. Trois jours après mon arrivée, la Vierge de Velasquez sera chez vous, mais ne l'encadrez pas. Mettez-la dans un carton, et quand vous l'ouvrirez, pensez à l'artiste croûton qui est toujours bien heureux de votre souvenir et qui y trouve une consolation bien réelle dans les momens où les *blue devils* lui font la guerre.

Savez-vous que je suis inquiet de la santé du jeune C...? Il est vrai qu'à son âge j'avais la force d'un lionceau et je ne puis m'accoutumer aux jeunes gens d'aujourd'hui. Il a un médecin homéopathe, et bien souvent je lui trouve mauvaise mine. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes vœux et mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Cannes, 21 février 1860.

Madame,

Je crois comme vous qu'il ne faut pas trop compter sur le catholicisme de l'Académie française. Il est probable que, si l'empereur voulait rétablir l'autorité papale dans la Romagne, elle

aurait nommé M. About. Cependant la réception sera drôle, M. Guizot protestant recevra M. Lacordaire, et l'un et l'autre se diront des douceurs. Combien de temps durera l'Académie et cet usage de présenter le nouveau venu au public comme un monstre marin? Je me rappelle encore avec horreur ma réception à moi et la peur que me causaient les chapeaux roses et blancs qui ont bien voulu y venir : mais, chose étrange, lorsque j'ai eu à recevoir un immortel, je n'ai pas eu l'ombre d'une émotion.

Je ne crois pas du tout aux nouvelles que vous me donnez. Je tiens la Romagne comme définitivement perdue, au moins pour le pape, car je crois bien que si les Autrichiens ou autres la prennent aux Piémontais, ils la garderont pour eux. Au fond je m'explique très bien que le pape proteste, mais ce qui me paraît la dernière des folies, c'est d'enrôler des déserteurs autrichiens et toute la racaille de l'Allemagne catholique pour achever de se ruiner et de compromettre le peu qui lui reste. Observez, madame, que dans le siècle où nous vivons il est devenu nécessaire partout de changer ses habitudes. A Constantinople on n'étrangle plus; on ne donne même plus de café empoisonné aux vizirs que l'on renvoie. Lorsque le cardinal Antonelli a tenu bon sur cette sotte affaire du petit Mortara et sur l'affaire beaucoup plus grave d'un autre juif à qui on avait pris sa femme, ce jour-là il a ôté la clef de la voûte du pouvoir temporel du Saint-Siège.

Je ne me plains pas du temps qu'il fait à Cannes, quand je lis dans mon journal celui qu'il fait ailleurs. Nous avons du soleil, mais pas trop de chaleur, quelquefois du vent. Hier j'ai voulu mener un de mes amis qui était venu me voir à un endroit très curieux à la pointe de la montagne de l'Esterel. C'est un pont naturel entre des roches énormes et la mer au-dessous. La veille il y avait eu une espèce de bourrasque, mais la mer sous mes fenêtres était si calme que nous avons cru que nous pourrions entrer facilement dans l'espèce de chambre qui précède le pont. En arrivant auprès des rochers, nous avons trouvé que la *vieille* mer, c'est-à-dire la bourrasque, de la veille, faisait encore le diable à quatre; elle entrait et sortait de la chambre avec un bruit et une écume admirables. Nous avons regardé le bouillonnement de cette grande chaudière à une distance respectueuse, car notre petite barque, si elle y était entrée, aurait été fracassée en un instant. J'avais à la fois une peur horrible et une envie démesurée d'y entrer. Mais je n'ai pas besoin de vous dire que la prudence a eu le dessus. Je ne connais pas de puissance plus irritante que la mer, et je conçois très bien le courroux du roi Xerxès et ses mauvais procédés à son égard. Il y a une infinité de

choses moins réellement grandes que la mer qui me paraissent bien plus imposantes. Mon professeur de géologie me disait que si le globe terrestre était représenté comme une boule de la grosseur d'une orange, le doigt ne sentirait pas plus les aspérités de l'Himalaya qu'il ne sent les petites saillies d'une orange véritable. Cependant les montagnes me font toujours un grand effet et me donnent l'idée d'un mystère. Le mouvement continuel de la mer et sa persistance à battre le rivage sans l'entamer me paraît misérable. Je suis tenté de lui demander, comme Nicole : De quoi cela guérit-il ?

Cela ne guérit pas les rhumatismes. Je souffre toujours de l'amour du paysage et des soleils couchans. Ce sont les plus traîtres, car cinq minutes après le bouquet du feu d'artifice, survient un petit frais humide dont les gens prudens se doivent garder. Je suis toujours plongé dans la lecture de M. de Bunsen. J'ai fait venir de Paris une inscription grecque trouvée à Autun, en fort mauvais vers, comme on en faisait au IIIe siècle, mais il semble que l'auteur de l'inscription a mis dans une espèce d'acrostiche le symbole de foi de son époque, et, à mon avis, la croyance à la présence réelle y est assez clairement exprimée. Je ne sais trop comment le protestantisme du baron va prendre cela. Je déjeune demain avec lui, et nous verrons ce qu'il dira. Vous voyez, madame, que je travaille à convertir les hérétiques. Il est une heure du matin, mon feu est éteint et mon papier fini. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes sentimens respectueux.

PROSPER MÉRIMÉE.

Je serai à Paris vers le 3 ou 4 de mars.

Paris, 11 mars 1860.

Madame,

Voici votre portrait qui m'a fait grand plaisir. Je l'ai lu et relu et bien souvent, j'ai revu *in the mind's eye* notre pauvre Cordelia. Mais voici mes critiques. Savez-vous que j'ai trouvé dans ce portrait le défaut dont je vous aurais le moins soupçonnée? Oui, madame, trop d'impartialité. Comment se fait-il que vous qui voyez tout avec passion, vous jugiez aussi sagement? Si j'avais l'audace de retoucher à un morceau excellent, je marquerais plus hardiment les défauts, comme aussi les qualités. Pour les qualités, vous ne parlez pas assez de son dévouement admirable à un homme fort indigne, selon moi, d'une amie pareille. Elle est morte

à peine, se sacrifiant toutes les minutes de son existence à un vieux fat qui ne l'a jamais ni comprise, ni aimée. J'en aurais long à dire sur ce sujet. Quant aux défauts, voici celui qui m'avait choqué d'abord et qui pendant bien longtemps me l'avait rendue assez odieuse. Le monde lui avait donné une telle habitude du mensonge qu'elle en faisait usage à tout propos, sans but, sans utilité. La vérité ne venait dans sa bouche que par distraction ou quand la passion l'emportait. Comme presque tous les menteurs, elle croyait que tout le monde mentait, et de plus elle faisait à chacun l'honneur de croire qu'il se proposait un but, qu'il avait un projet. Elle a été très longtemps à deviner que je n'allais chez elle que parce que je m'y amusais. Nous avons eu l'un de l'autre la pire opinion pendant des années, mais je crois que, lorsqu'elle est morte, nous nous connaissions assez bien et nous nous aimions assez. Je voudrais encore que vous disiez quelque chose de son goût pour l'intrigue, variété de l'article mensonge. Elle aimait à tisser une toile, non pas pour y prendre des mouches, mais par amour pour l'art apparemment, car je ne pense pas qu'elle intriguât jamais pour faire quelque méchanceté. Faire quelque chose simplement lui était impossible, comme à un crabe de marcher droit.

Je suis arrivé à moitié mort de Cannes, bien que je me sois arrêté çà et là sur la route afin de ne pas me tremper trop brusquement à la manière de l'acier. Il y a huit jours tous nos Anglais se promenaient avec un parapluie blanc doublé de bleu pour ne pas attraper de coups de soleil. Tous les champs étaient couverts d'anémones, tous les amandiers en fleurs, et le lit de nos torrens était tellement rempli de grosses violettes qu'on les sentait à cent pas de distance. Quel changement! J'ai retrouvé ici mon esquisse de Velasquez que j'avais cru laisser plus d'à moitié faite. Pas du tout. Quand j'y ai eu travaillé pendant deux jours, il m'a semblé qu'elle était moins avancée que lorsque je l'avais quittée pour aller à Cannes. Cependant vous l'aurez à la fin de cette semaine, à moins d'accident. J'ai passé ma journée d'hier à faire et défaire une barbe. Je regrette bien d'avoir commencé trop en grand, mais mes yeux deviennent si mauvais que j'avais cru bien faire en sortant de mes proportions ordinaires. Enfin vous verrez. La vierge est, je crois, le portrait de Mme Velasquez : Murillo faisait sa fille, et Raphaël, des coquines du Transtevere. Voilà de quoi s'inspirent ces gueux de peintres.

Votre proposition du Jardin des Plantes me plaît fort. Nous donnerons à manger aux bêtes, ce qui est toujours fort amusant pour elles et pour leurs bienfaiteurs. Avez-vous vu la *Victoire de Brescia?* Vous savez que le plâtre, le premier qui ait été moulé,

est à Paris. C'est une chose à voir. Il y a encore des moules des marbres d'Éleusis, l'imitation de *Triptolème* selon Vitet, qui le met au rang de la *Vénus de Milo?* Je ne l'ai pas encore vu, ce *Triptolème*, et je doute.

Je n'ai encore vu personne. Je suis effrayé de rentrer dans le monde sortant ainsi du désert. Un habit noir à porter me semble bien lourd. Que sera-ce lorsqu'il faudra endosser l'habit brodé; mais à chaque jour suffit sa peine.

Assurément vous avez vu la fontaine de Vaucluse. Quand? Je l'avais déjà vue trois ou quatre fois, les eaux étant basses. J'y suis retourné l'autre jour. Toute la caverne était pleine et l'eau sortait à la racine du figuier qui en est en temps ordinaire à plus de quarante pieds. C'était beaucoup moins beau, quoique très beau encore. Les coquilles d'écrevisses se mangent toujours à l'hôtel de Pétrarque et de Laure, et elles sont faites, à présent, par une très belle personne blonde, quoique Provençale, de cinq pieds six pouces, une espèce de Vénus de Milo vivante; elle m'a plu plus que la fontaine, et plus que le portrait de Laure qu'on montre à la cathédrale, mais auquel je ne crois guère.

Dites-moi ce que fera Mgr l'évêque de Moulins de sa succession? Il hérite de M. de Dreux-Brézé, lequel avait hérité du marquis de Villette, lequel était mort dans l'admiration idolâtrique de Voltaire. Monseigneur se trouve posséder la canne de Voltaire, trois de ses perruques, son bonnet de nuit, et un certain nombre de poésies légères inédites, à ce qu'on prétend. Brûlera-t-il cela? Ne vaudrait-il pas mieux le vendre au profit des pauvres, malgré ce que pourraient dire les mauvais esprits? Vous savez que La Fontaine offrait à son curé l'argent d'une nouvelle édition de ses contes.

J'ai laissé les deux C... certainement en meilleure santé qu'ils n'étaient venus. Ils ont un médecin homéopathe allemand, et par conséquent un peu plus charlatan qu'il ne faut. L'un et l'autre semblent se trouver bien de ses ordonnances, que le soleil de Cannes rend encore meilleures. L'homéopathie, les tables tournantes et bien d'autres choses me donnent une pauvre idée de mon siècle.

Je n'ai pu convertir le baron de Bunsen, qui s'est moqué de mon inscription grecque. Le fait est qu'elle est en très mauvais vers et peu intelligible. Je croyais y avoir vu la preuve qu'au IIIe siècle on croyait à la présence réelle, mais M. de Bunsen nie par vives raisons. J'ai lu les trois quarts de son livre qui m'a intéressé. C'est un fatras très indigeste, mais très savant. Et on voit que l'auteur est au fond un excellent homme. En fait de lion, nous avons eu à Cannes M. Cobden, qui m'a plu beaucoup. Je ne sais

pourquoi je me l'étais représenté comme une espèce d'ours socialiste, mal léché. C'est un homme du monde très poli et très spirituel, infiniment moins anglais que lord Granville ou lord Brougham. Adieu, madame, je vous ai écrit sur grand papier par la même raison que je fais mon Couronnement majuscule, pour ménager mes yeux, mais je ne puis plus écrire gros et je vous accable de ma prose. Veuillez m'excuser, il y a si longtemps que je n'ai causé. Mille remerciemens de votre billet, de votre album que je vous rends. Veuillez agréer l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 21 mars 1860.

Madame,

Le portrait était très joli, mais pas assez vrai, et je suis content que vous n'en soyez pas l'auteur. Je vous ai retrouvée dans ce que vous dites de Mme de C... dans votre dernière lettre. Il me semble qu'elle devait être bien jeune lorsque Mme de Staël est morte.

L'outremer est une couleur qui devrait être interdite aux faiseurs d'aquarelle. Quand on n'a pas du papier merveilleux, cela fait des taches, des embus, toutes les misères possibles. Malheureusement la Vierge a un manteau bleu, et pour le faire plus brillant voilà trois esquisses que j'ai condamnées. J'ai commencé la quatrième aujourd'hui. Vous verrez, madame, que j'ai de la patience, sinon du talent, mais accordez-moi quelques jours de plus. A force de recommencer j'ai appris mon tableau par cœur, et je crois que je pourrais le dessiner les yeux fermés.

Je mène une vie ridicule. Je dîne en ville tous les jours, et depuis huit jours j'ai arboré trois fois les *tight* inexpressibles. Dimanche, j'ai entendu aux Tuileries chanter Mme Conneau. Elle a une voix de soixante mille francs, et, ce qui devrait se payer le double, beaucoup d'âme. Je regrette que vous ne l'ayez pas entendue. Quand je ne mange ni ne suis en uniforme, je lis le dix-septième volume de M. Thiers, qui me fait mal à l'estomac. Il est poétique à force d'être simple et vrai. Êtes-vous de ces cœurs français qui souffrent de la perte de la bataille de Poitiers? Moi, j'en suis; et cela m'empêche d'avoir, en lisant Froissart, une bonne partie de la satisfaction littéraire qu'un académicien devrait éprouver. Est-ce faiblesse ou bon sentiment? Je connais des gens très estimables absolument dépourvus de patriotisme, ou, comme on dit maintenant, de chauvinisme.

J'ai vu hier matin M. d'E... qui m'a paru très changé. Sa

femme est très souffrante et ne peut se consoler. Cela me fait penser que je ne vous avais jamais dit que j'avais vu M. de C..., qui s'intéresse à une église de Bretagne, pas trop belle, mais il y a aussi beaucoup de patriotisme dans l'appréciation de l'architecture. Hier l'architecte de cette église est venu me voir et m'a promis d'aller dans peu de temps voir comment elle se porte. Êtes-vous contente de la réparation de la petite église de Rivière? L'architecte de Tours l'a saccagée et nous l'avons raccommodée avec amour. C'est une des plus anciennes de votre pays. Vous devriez bien persuader à vos Chinonais de conserver le dolmen de l'île Bouchard qu'ils ont à moitié démoli.

Avez-vous entendu *Pierre de Médicis?* Hier on en a chanté quelques morceaux qui m'ont plu. Cela m'a paru mieux que de la musique de prince, et très supérieur à la musique d'un autre prince, Bavarois à la vérité, qui fait aussi des opéras.

Vous avez fait semblant de ne pas comprendre mon insinuation au sujet du bas-relief d'Éleusis. Je crains que vous n'ayez des préjugés contre la mythologie grecque, comme M. Rio qui disait que les Grecs étant païens n'avaient pu exceller dans les arts. Cela se passait au Louvre, il y a quelques années, en présence d'une très nombreuse société, très admiratrice de M. Ingres, qui manqua éclater dans sa peau. Adieu, madame, il est trois heures du matin, et je vais tâcher de dormir. Vous a-t-on dit comment se nomme le roi de Piémont? Annexandre Ier.

Si vous vouliez la semaine prochaine voir ce bas-relief ou bien aller voir les bêtes, il me semble que le temps se remet. Ce qui ne m'empêche pas d'être abominablement enrhumé.

Mardi soir.

Madame,

A qui parlez-vous de tête perdue? J'ai passé trois jours à chercher mes dessins de voyage, au nombre de deux ou trois cents, et par conséquent formant une masse comme un grand in-folio, sans pouvoir me rappeler où je les avais mis. Ma gouvernante les a dénichés, lorsque j'avais pris mon parti de leur perte, et que je faisais des conjectures sans fin sur le mauvais goût du voleur qui n'avait pris que cela chez moi. La Vénus de Milo a une tête assurément, et M. de Laborde a la seule tête de Phidias qui ait subsisté; j'entends tête des statues du fronton. J'en ai un moule. Si vous n'étiez pas effrayée d'aller chez un garçon, je vous la montrerais et bien d'autres belles choses. Mais, pour ne pas sortir du chapitre *têtes*, vous m'effrayez en me disant que vous ne tenez pas au manteau de la Vierge, mais seulement à sa tête et que

l'expression soit ce qu'il faut. Cela me rappelle le conseil que donnait un académicien à un jeune auteur qui lui montrait une tragédie de sa façon. « C'est très bien, dit-il, mais pour assurer le succès de l'ouvrage, vous feriez bien d'y mettre quelques petits traits dans le genre du « qu'il mourût » de Corneille ou quelque chose d'approchant. » Moi, madame, je n'ai jamais su faire de tête. Je me casse la mienne à essayer de vous donner une idée de l'arrangement des couleurs de Velasquez. Lui s'est contenté de faire le portrait de sa femme, ou peut-être de celle d'un autre, car la sienne était un peu brune, et cette Vierge est blanche. Enfin j'aurai bientôt fini et je vous enverrai le dessin par Mlle Sophie, qui est une personne assez futée, mais très méchante.

Je suppose que vous me croyez fort malade. J'ai en effet trois ou quatre maladies mortelles, et de plus des *blue devils* qui sont pires que tous les maux. Cependant, je ne mourrai pas ici. Probablement ce sera sur une grande route ou dans une auberge. J'en ai toujours eu le pressentiment. Je pense à faire un très grand voyage en Orient. Depuis deux ou trois jours j'en suis très préoccupé et j'aurais envie de mettre une annonce dans le journal : « *Wanted an agreable companion.* »

J'ai eu de la prose à faire pour les monumens historiques et je n'ai pas encore commencé le livre que vous m'avez envoyé. Cet abbé n'est-il pas le même que vous m'avez recommandé pour les *Philosophoumena* d'Origène ?

Que ferions-nous de l'abbaye de Saint-Wandrille ? Elle est horriblement ruinée, et nous n'avons pas assez d'argent pour soutenir de plus beaux monumens encore existans, mais menacés de ruine. Nous avons acheté il y a deux ans un des plus beaux châteaux de France, avec tours, créneaux, mâchicoulis et des logemens pour une garnison de deux mille hommes, mais il ne nous en a coûté que 3000 francs. C'est le château de Bonaguil, dans le département de Lot-et-Garonne. L'abbaye de Saint-Wandrille coûtera plus cher, et nous sommes bien pauvres cette année ; enfin, tenez pour certain qu'il y a en France bien des ruines plus belles que celles de Saint-Wandrille. Les archéologues normands sont des gascons et ils ont fait grand bruit de leur architecture dans un temps où l'on n'y entendait pas grand'chose, et où la France était un pays à peu près inexploré. Maintenant ce sont les Bretons qui crient pour leurs monumens. Ils n'ont que des dolmens. Cela n'empêche pas qu'à votre considération, je ne fasse des efforts pour le Folgoët, si tant est qu'il ait besoin de réparations de notre compétence. Notre architecte doit y aller très prochainement. Avez-vous lu le dix-septième volume de M. Thiers ? Il m'a charmé, sauf la conclusion qui m'a paru un peu longue. L'auteur prend

ses lecteurs pour des députés à qui il faut mâcher et remâcher ce qu'on leur sert. Adieu, madame, vous savez que vous n'avez qu'un mot à dire pour me faire aller aux bêtes comme sainte Perpétue. Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Samedi soir.

Madame,

Je crois que ma Vierge est finie. Si vous voulez permettre, je vous l'enverrai par Sophie lundi dans la matinée. Vous trouverez une personne très futée qui fait enrager ma cuisinière et moi, et autrefois mon domestique, mais maintenant j'ai pris son frère dont je ne me trouve pas trop bien, mais j'aime la paix dans mon ménage et je crois que je suis assez commode à servir. J'ai bien envie de ne pas couper ce dessin avant d'avoir eu vos critiques.

Je suis allé aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts. Les marbres d'Éleusis ont été envoyés au moulage et ne seront remontés que dans une huitaine de jours. J'allais vous proposer de les voir.

Si vous ne me faites rien dire, je vous enverrai Sophie lundi.

Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Madame,

La vérité est que j'avais fait des croquis d'après presque tous les Velasquez du Musée de Madrid, excepté deux, ce *Couronnement de la Vierge*, et un beaucoup plus beau et plus grand qu'on appelle *les Fileuses*. Ce dernier est d'un effet de lumière très extraordinaire, très sombre au premier plan; au second il y a des personnages qui s'enlèvent sur un fond de tapisserie éclairé et des couleurs les plus vives. J'ai préféré la Vierge parce que cela m'a semblé plus facile d'une part, et de l'autre parce que j'ai pensé que le sujet vous plairait. La Vierge a les yeux fermés, ou du moins tellement baissés qu'on n'en voit rien. La singularité, c'est de n'avoir employé que trois couleurs. Il m'a semblé d'ailleurs que cela n'avait pas été fini, je suppose que c'est un des derniers ouvrages de Velasquez, commencé probablement peu avant le mariage de Louis XIV, pour lequel, en sa qualité de chambellan, il se donna tant de tracas qu'il en mourut. Si je retourne jamais à Madrid je tâcherai de faire *les Fileuses*. Il n'y a plus de bon papier depuis que les chiffons coûtent si cher, et celui dont je me suis

servi était particulièrement mauvais, outre cela je n'ai plus ni yeux ni main, et je n'ai pas eu l'esprit de me pourvoir d'un pinceau neuf. Enfin, puisque cela vous a fait quelque plaisir, j'ai réussi. Mettez-le dans un carton, ou vous verrez tous les rouges disparaître et les violets devenir tout bleus. J'ai oublié de vous dire que l'original était de la grandeur de demi-nature.

Comme je ne suppose pas que vous ayez beaucoup de goût pour les batailles, je ne vous ai pas envoyé les cartes à joindre au dix-septième volume de M. Thiers. Si vous y tenez, elles sont à vos ordres, mais je crois que le pays vous est bien connu, puisque vous y avez un château. J'ai vu l'auteur avant-hier. Il est très heureux de son succès. Sept mille nouveaux souscripteurs depuis le seizième volume, et on tire à cinquante mille exemplaires. Il y a encore deux volumes dont le premier sera l'histoire des dix mois de la Restauration et du congrès de Vienne, sur lequel il a eu des communications très curieuses de plusieurs ministres, entre autres de M. de Metternich. Ce qu'il m'a dit du caractère de Louis XVIII m'a très intéressé et m'a paru vrai.

Je n'ai pas reçu une ligne des C... J'ai laissé le fils s'ennuyant et le père ne s'amusant pas trop : le premier calomniant le climat parce qu'il ne comporte pas les toilettes des salons de Paris, seul objet de son admiration; le second parce qu'il n'a plus la force nécessaire pour faire de grandes courses. Il n'y a pas de mistral à Cannes, mais du *libeccio*, qui est quelquefois très désagréable, comme cette année par exemple où il y avait beaucoup de neige en Italie. Je prêchais le mariage à Éd... quand j'étais à Cannes, et il me répondait des niaiseries. Le paraître est la grande affaire pour lui, et comme la plupart des jeunes gens de ce temps, la plus jolie femme du monde ne lui plaisait pas si elle n'avait pas une robe et une tournure *chic*. J'ai été plus romanesque dans mon temps, mais j'ai peut-être eu tort.

Vous savez donc le latin, madame, car vous l'écrivez à merveille. Ce latin que Cicéron aurait pris pour du langage barbare, est assez beau; mais les mêmes magnifiques paroles existent dans toutes les religions. On en disait autant aux initiés aux mystères d'Éleusis, mais en bon grec. Changer les ténèbres en lumière, ne se peut; mais, quand on ferme les yeux de parti pris, on voit trente-six mille bougies, comme disait le baron de Vidille, qui ne pouvait se résoudre à prononcer le mot plébéien de chandelles.

J'ai lu avec plaisir quelques pages de l'abbé Cruice. Il est trop concis et pas trop clair. Ce qu'il dit des premières hérésies m'intéresse, mais je n'y comprendrais absolument rien si je n'avais lu quelques bouquins sur le même sujet. Je voudrais qu'il eût cher-

ché un peu le pourquoi de ces hérésies. Il me semble que chacune a eu son motif, sa raison d'être, et qu'en masse elles offrent une histoire de l'esprit humain. Voilà pourquoi cela m'intéresse. Voltaire a tort de dire qu'on s'est querellé toujours pour des mots. Sans doute les trois quarts des gens qui se querellent ne comprennent pas les mots sur lesquels roule le débat. Mais sous ces mots il y a toujours des idées que quelques-uns comprennent et dont presque tous ont un sentiment instinctif. Adieu, madame, il m'a paru que vous aviez fait beaucoup plus la conquête de Sophie qu'elle n'a fait la vôtre. Veuillez agréer tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Mardi soir.

Mercredi.

Madame,

Ni la *Proserpine* ni la *Victoire* ne sont visibles en ce moment. On les moule et elles sont en pièces. Mais nous irons voir le Raphaël qu'on vient de rentoiler, si vous n'avez rien de mieux à faire, ou bien les sculptures, ou bien tout ce que vous voudrez. Je suis charmé que l'histoire de Thiers vous ait plu. Il est à un point de vue si différent du vôtre qu'il faut un talent rare pour qu'il ne vous ait pas choquée comme je le craignais.

Je viens de recevoir une lettre d'Espagne très triste, où l'on me parle de la mort de ce pauvre Ortega, que j'ai vu souvent à Madrid, et qui était un très aimable garçon, avec toutes sortes de bonnes qualités, mais avec une ambition démesurée. Il a été condamné à mort par un homme qui a fait exactement ce que Ortega a fait, seulement il a réussi. Je croyais plus de chances au comte de Montemolin dans le pays où il a débarqué. Autrefois Cabrera y était une espèce de Dieu. Mais il y a de cela douze ans, et on oublie vite par le temps qui court. D'ailleurs Cabrera n'est pas venu. Il a épousé une Anglaise avec beaucoup de millions, et depuis lors il est moins héroïque que lorsqu'il courait les montagnes du Maestrizgo. A la place de l'innocente Isabelle, je n'aurais pas pris mon cousin. On dit qu'on l'enverra aux Canaries.

Adieu, madame, je ne sortirai pas avant quatre heures. Si vous ne pouvez me prendre, je m'en consolerai en faisant de la prose que j'ai en train.

Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Voici le livre de l'abbé Cruice, qui m'a intéressé, mais ce n'est qu'un abrégé, et je voudrais plus de détails. Il y a une bonne traduction du martyre de sainte Perpétue.

Mardi soir, 1er mai.

Madame,

Il est bien dur de quitter ainsi les gens lorsque le printemps n'est pas encore venu et qu'il n'y a pas de feuilles aux arbres, et que nous aurions pu malgré la pluie voir des ossemens de mammouth et un petit morceau de la crinière d'un éléphant trouvé confit dans la glace sur les bords de l'Obi ou de l'Amour. Voilà ce que je montrais aux étrangers de distinction lorsque j'étais dans les bonnes grâces de M. Cuvier.

Je vous remercie beaucoup du charmant volume que vous m'avez envoyé. Je n'aime pas l'auteur, qui s'aimait trop lui-même et qui a fait autant de mal à ce pays-ci que Richelieu et Mazarin y avaient fait de bien. Que dites-vous de cette maxime : « La vérité est toujours bien reçue quand on me l'apporte avec respect et sans passion. » Comme il vous aurait envoyée à la Bastille, vous, madame, si vous lui aviez dit la vérité; assurément ce n'aurait pas été pour faute de respect. Il y a un livre de M. Pierre Clément assez curieux sur Louis XIV et ses ministres. Il montre combien on lui cachait de vérités *par respect*, et je dois dire à sa louange qu'en mainte occasion, en particulier lors de la révocation de l'Édit de Nantes, il n'a commis de fautes que parce qu'on le trompait indignement sur l'état des choses. Il me semble qu'un des plus grands reproches qu'on puisse adresser à Louis XIV, c'est de s'être appliqué à énerver sa noblesse, lorsque le temps approchait où elle allait avoir besoin de toutes ses forces pour défendre le trône. Après le cardinal de Richelieu, la noblesse n'était plus à craindre pour la royauté.

On m'a montré la lettre d'adieu de ce pauvre Ortega à sa femme; elle est extrêmement touchante. Par contre, on me dit que le comte de Montemolin est disposé à reconnaître l'innocente Isabelle, ce qui ne serait pas héroïque. Tout cela me paraît faire les affaires des rouges qui foncent en couleur et augmentent en nombre tous les jours de l'autre côté des Pyrénées. On dit qu'on parle tout haut à Madrid de la nécessité d'une régence. Voilà encore un pays qu'on me gâte abominablement.

Je vois que vous avez lu Thiers en conscience et je suis sûr que vous avez été entraînée comme toutes les âmes généreuses par le mouvement du récit. Il voit les choses d'un point de vue si différent du vôtre, qu'en *théorie* vous serez en complet antago-

nisme, mais dans la pratique et les détails vous vous rencontrerez par le cœur qu'il a très bon, quoi qu'on en ait dit, et bien meilleur que ses anciens collègues. On m'a prêté un livre qui m'amuse assez, c'est l'*Histoire des Girondins* par Granier de Cassagnac. Il les entreprend par leur côté faible, en faisant voir qu'ils étaient bêtes. Je trouve qu'il en fait aussi trop des scélérats. C'étaient des imbéciles et des fous enragés, mais l'auteur ne tient pas assez compte des épidémies morales qui passent sur un peuple comme la grippe et le choléra. Je suis bien d'avis qu'on tue les chiens enragés, mais il ne faut pas dire que ce sont de mauvaises bêtes. C'est la rage qui est mauvaise. Lisez cela, je crois que vous serez intéressée, bien que l'auteur ait ôté beaucoup de poésie à l'histoire et que vous aimiez beaucoup trop la poésie.

J'ai retrouvé les deux C... en meilleur état que je ne m'y attendais, l'un et l'autre très brunis, mais plus forts et mieux portans que je ne les avais laissés. Édouard est dans le ravissement de son Paris. J'en voudrais être à cinq cents lieues et je vous envie de le quitter. A propos, vous ne m'avez pas dit de quel côté vous portiez vos pas : en Brie, ou bien en Touraine ; dans l'incertitude je vous adresse ma lettre à Paris.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Vendredi soir, 10 mai 1860.

Madame,

Il y a plusieurs jours que je veux vous écrire et que je ne le fais pas, parce que je souffre de l'estomac et que je suis beaucoup trop *sombre*. Hier je suis allé faire une longue promenade dans les champs, qui m'a fait du bien, et je suis revenu ici avec une petite provision d'air pur dans les poumons. Je suis allé à Bellevue, d'où je suis parti pédestrement, et tantôt dessinant, tantôt regardant les herbes et les insectes, je comptais aller dîner à Versailles, mais il s'est trouvé qu'après quatre ou cinq heures de marche je me suis aperçu que je m'étais égaré complètement, et après avoir encore bien trotté je me suis trouvé dans les bois de Fleury, où j'ai bien dîné, dans le même restaurant que trois étudians ayant chacun son étudiante, qui toutes les trois se sont mises à fumer. Cela m'a fort amusé et rendu jeune pour quelques heures. Ce monde-là vaut mieux, à ce qu'il m'a semblé, que le monde des salons. Je ne prétends pas dire qu'il vaille grand'chose, mais il a moins d'affectation et entre autres n'a pas celle de vouloir avoir l'air de ne pas s'amuser.

Convenez, madame, que les critiques qui nous reprochent, à nous autres, pauvres romanciers, d'écrire des choses invraisemblables, sont des niais, qui ne savent ce qu'ils disent. L'histoire que nous voyons et que nous faisons tous les jours est infiniment moins vraisemblable que les romans de Dumas et de Balzac. L'expédition du comte de Montemolin et celle de Garibaldi appartiennent au moyen âge tout pur, si ce n'est au temps des géans et des princesses errantes. On croit rêver. Le plus drôle c'est qu'on parle encore de civilisation, de droit international, etc. Je ne crois pas que Garibaldi obtienne plus de succès que le comte de Montemolin, mais j'espère qu'il se montrera plus *game* que l'autre. Et puis on nous parle encore d'une croisade contre les Turcs, afin de délivrer les chrétiens d'Orient qui ne valent guère mieux au fond que leurs oppresseurs. ¡Tout cela promet pour cet été, mais j'ai bien peur que ce goût si général des aventures et de l'aventure n'attire à l'Europe un peu plus de tracas que besoin n'est, pour rendre les gazettes intéressantes.

Bien que j'aie joui beaucoup hier du spectacle de la pure nature — je parle des bois et des champs, non des étudians, — je me demande comment vous pouvez passer le temps en Brie par les pluies et les brouillards qu'il fait. Je ne me suis jamais représenté votre vie à la campagne, et comme je ne fais jamais de questions, Édouard ne m'a rien appris à ce sujet. Je vois dans Giraud-Saint-Fargeau que C... a une population de deux cent soixante-huit âmes, et j'en conclus qu'il n'y a pas trop de pauvres, que vous les voyez tous et secourez tous en bien peu de temps. Du reste de votre journée je ne sais que faire, et cela me tracasse quelquefois. Plantez-vous ou bâtissez-vous? Il paraît que c'est un grand bonheur. J'ai un cousin qui y passe toute sa vie, et s'en trouve bien. Il était un peu tourmenté des *blue devils* comme moi, et cela paraît l'avoir entièrement guéri. Pour moi, je crains la propriété, comme une responsabilité et j'évite à présent jusqu'à celle d'un chat.

Je me suis remis à écrivailler, et de l'histoire ancienne. Le moderne n'a jamais eu pour moi beaucoup de charmes. En somme, le reproche que je fais aux modernes c'est de n'avoir jamais eu la franchise, ou, si vous voulez, l'audace des anciens. Dans toute affaire il y a deux côtés : l'officiel et le réel. Alexandre allait en Asie pour conquérir. Aujourd'hui on n'annexe pas un village sans assurer ses contemporains de son désintéressement. Les gouvernemens parlementaires qui ont trouvé ce système établi depuis longtemps l'ont singulièrement perfectionné, comme aussi l'art de mentir. Je lis le soir pour m'endormir les *Lettres* de Cicéron. Quoique parlementaire, il dit les choses plus franchement qu'on

ne les dit aujourd'hui, et, il me semble, plus honnêtement. Si vous avez sous la main les traductions des auteurs latins de Nisard, lisez les *Lettres* de Cicéron, je suis sûr qu'elles vous intéresseront comme Saint-Simon ou les *Mémoires de La Rochefoucauld*. Quand vous les aurez lues, il ne vous restera plus qu'à lire Hérodote, et alors vous deviendrez enthousiaste de l'antiquité. Les C... se meublent. Mme de Circourt est installée à la campagne. Il me semble qu'on commence à s'en aller de Paris ; cependant les dîners, les soirées et les concerts ne cessent pas, et j'en sors deux fois plus triste.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 21 juin 1860.

Madame,

J'étais vraiment trop enrhumé pour oser vous écrire. On est dans un tel état d'abrutissement après une quinte de toux et d'éternuemens, qu'on est incapable de penser. Voilà comme j'étais encore hier. J'ai gagné mon rhume à porter des bas de soie dans les longs et froids corridors de Fontainebleau, où j'ai passé deux semaines, très malade vraiment. Ce qu'il y a de désagréable c'est de penser que l'on mourra d'un rhume, car on ne meurt que de cela, quand on n'a pas la chance des coups de canon. C'est une mort bête et qui ne doit pas être trop douce. Enfin il paraît que ce n'est pas encore pour cette fois.

J'ai trouvé bien peu de soleil, mais de très beaux arbres à Fontainebleau. J'étais logé à deux pas du lieu où Monaldeschi eut tant de désagrément. Je n'ai pas vu son ombre, non plus que le grand veneur, que Sully prétend avoir aperçu, ce qui m'a toujours laissé de grands doutes sur la bonne foi de ce grand financier. Nous avions beaucoup de belles femmes ; deux petites Péruviennes ayant des pieds impossibles, une princesse polonaise qui improvisait en français, etc., toutes en crinolines d'une telle envergure que la descente du grand escalier était presque scandaleuse. Bien qu'il soit assez agréable de voir des bas de toutes sortes de couleur, comme on les porte le matin, j'ai passé mon temps assez mélancoliquement. Mon humeur est maintenant beaucoup trop dépendante du soleil et de la pluie. Il me faut absolument un ciel bleu.

J'ai très souvent causé (histoire, archéologie, morale) avec le maître de la maison ; et toujours je pensais à vous pendant et après ces conversations. Vous me demanderez pourquoi ? Parce que je me

disais que, si vous étiez à ma place, si vous le voyiez, sans opinion arrêtée d'avance, sans convictions ni attachemens antérieurs, il vous plairait infiniment. Vous vous moquerez de moi, si je vous dis que je n'ai jamais rencontré un homme plus *naïf*. Il ne dit jamais rien d'appris. Ses idées sont quelquefois bizarres, étranges, mais bien originales. Il a un talent singulier pour gagner la confiance et mettre les gens à leur aise. C'est l'effet qu'il a produit toujours sur les gens de ma connaissance très intime qui ont eu affaire à lui. Cependant il n'a pas l'air de le chercher. Il est extrêmement poli et bienveillant, mais réservé. Il sait faire parler. La carte des Gaules qu'il fait faire lui a donné le goût des études archéologiques et de l'histoire romaine. Comme je suis coupable de deux gros volumes sur les derniers temps de la République, je suis assez fort sur ce sujet, pas assez pourtant, parce qu'il voudrait savoir ce qu'on ne saura jamais. J'ai bien lu en grec et en latin que César était l'amant de la femme de Pompée et de la sœur de Caton, mais je n'ai jamais pu découvrir quel chapeau, bonnet ou couvre-chef était à son usage. Je disais donc à *Mine host* qu'un des traits les plus extraordinaires de ce César, c'est d'être devenu amoureux fou de Cléopâtre à l'âge de 53 ans. Cela l'avait rendu romantique, et il voulait remonter le Nil avec elle dans une cange pour chercher la source du fleuve, mystérieuse dès cette époque. Cela me mena à raconter comment de cette liaison était né un joli garçon qu'on appelle Césarion, et qui était bien son fils, ajoutai-je, *car* Auguste le fit mourir. L'anecdote qu'il ne savait pas, et peut-être aussi mon *car* lui firent faire une exclamation de surprise et d'indignation, si honnête, que je fus tout honteux de m'être montré plus machiavélique que je ne le suis. Je suis charmé d'apprendre que mes géraniums ont des rejetons présentables. Je suis chanceux en fait de fleurs. Un de mes amis avait donné mon nom à un œillet magnifique, mais dont toutes les marcottes ont produit des fleurs déplorables. J'irai le mois prochain en Angleterre et peut-être en Écosse, et si vous avez quelque commission florale, vous savez que je suis tout à vos ordres. Le pauvre père C... ne va pas trop bien. Il me paraît perdre courage et envie de vivre. Sa fille et son gendre sont ici. La jeune femme a pris toutes les petites manières polonaises, *a little ingenuity and artifice*, comme le veut Mrs. Malaprop pour une demoiselle bien élevée. Le mari m'a plu assez. Il y a un petit garçon fort gentil qui ne parle que polonais.

Il y avait à Fontainebleau des photographies de Palerme prises pendant, ou tout de suite après la bataille. Les barricades sont misérables pour nous autres connaisseurs parisiens. J'ai vu cependant une invention nouvelle. C'est une grande

voile tendue par le haut seulement, à l'entrée d'une grande rue, pour cacher ce qui s'y passe. Il paraît que le bombardement a été sérieux, car on voit quantité de maisons absolument renversées dans les plus beaux quartiers. Capituler honteusement après avoir bombardé, c'est le coup de grâce pour la monarchie napolitaine. Nous vivons dans un drôle de temps et comme il me semble en plein moyen âge. Garibaldi est un vrai Normand, un roi de mer. Lui et ses gens ont tout fait. Les Napolitains d'un côté et les Siciliens de l'autre ont brûlé quantité de poudre à se fusiller hors de portée. Quand ils avaient épuisé leurs cartouches, chacun se sauvait de son côté. Voilà ce que sont devenus les descendans de Timoléon et des Samnites. Je viens de lire le troisième volume de M. Guizot. Il m'a moins intéressé que les précédens. Adieu, madame, ne viendrez-vous pas à Paris un de ces jours voir les hippopotames ? Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

Glenquoich, 23 août 1860.

Madame,

J'erre depuis si longtemps que je n'ai pu vous écrire comme j'en avais envie. Les plumes d'auberge sont difficiles à manier, ou quand on est en visite, le déjeuner, le lunch et le dîner prennent tant de temps qu'on n'a jamais celui d'écrire. Je suis en Angleterre depuis six semaines, et en Écosse depuis trois, dans un pays magnifique quand on peut le voir, malheureusement ce n'est pas tous les jours qu'on le peut. La pluie et le brouillard font rage. Ajoutez à cela les *midges*, qui sont des espèces de cousins microscopiques, mais des plus venimeux. Ma figure ressemble en ce moment à une carte en relief de la Suisse. Tout cela ne nous empêche pas de faire de belles promenades à pied, en voiture et en bateau sur les lacs. Nous en avons deux tout auprès de la maison, un d'eau douce, c'est celui de Glenquoich, et un d'eau salée : loch Hourne, c'est-à-dire lac d'enfer. Malgré ce nom lugubre, c'est un très joli lac, enfermé de montagnes couvertes de bruyères et débouchant en face de l'île de Skye. Nous allons y pêcher des harengs et des *truites de mer*, poisson très distingué dont je viens de faire la connaissance et qui est très supérieur à ses cousins terrestres. Nous avons ici assez nombreuse compagnie. En France cela serait ou plus amusant ou plus ennuyeux. Ici on est peu sociable, mais on ne se prend pas en grippe ni on ne se joue de méchans tours comme cela se faisait chez nous au temps de ma jeunesse. Les Anglais ne savent pas causer. Après la demi-heure qui suit la retraite des dames au

dîner, on a épuisé tout ce qu'on avait à dire sur le droit du papier et sur M. Gladstone, et quand on rentre au salon, chacun prend un livre ou un journal et laisse son voisin libre d'en faire autant. Après tout, je ne sais pas si cette manière d'être n'est pas la meilleure de toutes.

J'ai trouvé en Écosse comme en Angleterre la mode du volontairisme. Elle y est même portée beaucoup plus loin. Il y a des gens qui font quinze milles à pied par jour pour se donner le plaisir d'apprendre la charge en douze temps. Je m'attendais à trouver l'organisation des volontaires très aristocratique. Au contraire, il me semble qu'il y a tendance démocratique. Ainsi, les soldats nomment leurs officiers, comme autrefois dans notre garde nationale. En Écosse et dans beaucoup de comtés d'Angleterre, les grands propriétaires ont été nommés colonels, leurs intendans lieutenans, etc. Mais dans d'autres endroits, dans les villes manufacturières, il n'en a pas été de même. Comme on a la prétention de paraître une nation de soldats, il est question d'armer jusqu'aux ouvriers de Manchester et de Birmingham, et il ne manque pas de gens d'esprit pour dire des bêtises à ce sujet, comme, par exemple, lord Elcho qui prétend que les ouvriers, en passant par la discipline militaire, deviendront plus dociles et plus résignés. Pour moi, je ne doute pas que, si l'on met ce projet à exécution au premier *Strike* d'une ville manufacturière, on ne voie une émeute à la carabine remplacer les antiques émeutes à coups de poing. Mais cela n'arrivera pas encore tout de suite, et je crois même que pour quelque temps encore les volontaires seront un appui aux institutions de pays, tout de même que la garde nationale a été un appui pour Louis-Philippe. Ce sont des appuis auxquels il est prudent de ne pas trop se fier.

Que devenez-vous, madame? Je vois par les journaux que le temps n'a pas été moins rigoureux pour vous qu'il ne l'est pour nous. Je crains bien que l'hiver ne soit rude pour les pauvres gens. Ici la récolte est à peu près perdue. Il est vrai qu'on n'a que de l'avoine et çà et là un peu d'orge. Il en est de même en Angleterre. Tous les blés étaient couchés quand je roulais sur la ligne de Londres à Édimbourg. Lorsque la pluie cesse pendant deux heures, il fait tant de vent que les chemins sont secs autour du lac et qu'on peut aller à la promenade. Je dessine quand je puis, mais je ne réussis guère. Le mérite des paysages d'Écosse c'est de changer d'effet à chaque minute. Les montagnes ne gardent pas un instant les mêmes teintes, et je passe mon temps à effacer ce que je viens de faire. Adieu, madame, je serai à Paris presque aussitôt que cette lettre. J'attends un

mien ami qui vient loger chez moi. Je ne vous donne pas d'adresse avant Paris, parce que je crois que je ne m'arrêterai nulle part. Je n'ai pas de nouvelles de M. C.., si ce n'est qu'il se trouvait assez mal du séjour des Eaux-Bonnes. Adieu encore, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 6 septembre 1860.

Madame,

J'ai trouvé votre aimable lettre à mon arrivée, qui m'a remis d'un affreux passage, où j'avais été si trempé par les embruns que mes cheveux étaient couverts de cristallisations salines. Que les Néréides doivent avoir de peine à se friser! J'ai fait hier un croquis de l'île de Skye d'après un autre croquis fait sur place, et je vous l'ai envoyé à Paris. C'est un drôle de pays où l'on vit longtemps, dit-on, mais il me semble que ce n'est guère la peine. Cette île est habitée par les puritains les plus durs à cuire de toute l'Écosse. M. Ellice, chez qui j'étais à Glenquoich, y mena l'évêque d'Oxford, lequel débarqua dans une redingote bien boutonnée qui cachait son tablier (1), et se mit à distribuer des six pence aux mendians. Comme il les avait épuisés, il fut accosté par une vieille femme de cent ans bien comptés, qui lui demanda l'aumône. En faveur de son âge il lui donna une demi-couronne. La vieille se répandait en bénédictions très éloquentes dans sa langue, lorsque Mme Ellice, qui a appris un peu de gaélique, lui dit : « Savez-vous qui vous a fait l'aumône? C'est un évêque anglican. » La vieille fut saisie d'horreur comme si elle avait vu un capucin : pour les puritains, un évêque est un prêtre de Baal. Elle avait bien envie de rengainer ses bénédictions, mais il aurait fallu rendre la demi-couronne. Ramassant tout ce qu'elle savait d'anglais, elle lui dit : *I hope you sh'ant be damned.*

Vous regrettez le beau temps de la chevalerie, madame, mais nous sommes en plein moyen âge. Le droit de l'épée décide de tout comme au temps de la chevalerie. Le chevalier errant d'aujourd'hui, c'est Garibaldi. Sa dame c'est l'Italie. Les chevaliers errans n'avaient pas toujours des belles bien fidèles, mais ils les faisaient valoir à grands coups de sabre. Au fond, tout cela est abominable. C'est de la barbarie toute pure (comme au moyen âge). Mais savez-vous une jolie chose? Don Juan, le frère du comte de Montemolin, s'allie aux républicains d'Espagne et vient de

(1) Sorte d'ornement liturgique (en anglais *apron*) que les évêques anglicans portent, avec la perruque, en officiant.

lancer un petit manifeste qui fait grand bruit. Après les folies de son frère, je dis folies par euphémisme, il a voulu faire mieux. J'ai dîné à Londres chez lord Shaftesbury, très *high churchman* qui a dit au Parlement que les Druses étaient les plus honnêtes gens du monde, très disposés à accueillir les missionnaires protestans, mais qu'ils avaient été poussés à bout parce que l'Empereur leur avait envoyé des missionnaires catholiques. Je lui ai demandé s'il avait lu l'ouvrage de M. de Sacy sur les Druses. Il n'en avait jamais entendu parler. Alors, je lui ai appris que les Druses adoraient le *grim gentleman below* , ce qui l'a un peu époufé. C'est une chose admirable, comment ce peuple si sensé, je ne parle pas des Druses, mais des Anglais — prend facilement des vessies pour des lanternes — dès que la passion s'en mêle. Je ne crois pas que l'expédition européenne fasse grand bien en Asie. Ce qui me paraît probable, c'est qu'elle fera massacrer les chrétiens à Konieh, à Orfa et à Diarbekir où il est impossible d'aller. Le sultan Abdul Medjid se trouve avoir mangé d'avance ses revenus de 1861. Il est impossible que cela dure. Le mal, c'est qu'il n'y a rien en Orient de prêt à mettre à la place des Turcs. Vous ai-je écrit d'Écosse le grand scandale de lady Grey et de l'amiral Keppel? C'est une histoire qui illustre les mœurs de ce pays si moral. Mais je crains de vous l'avoir déjà contée. J'ai vu hier les C... Le père m'a paru bien mal. Il dit qu'il veut passer l'hiver à Paris, parce qu'il s'ennuierait trop à Pise et qu'il ne sait pas l'italien. Je lui ai offert de le recommander par mes amis, mais il me paraît avoir peu de disposition à changer de place. Son fils l'a mis dans un appartement assez joli, mais qui n'a ni air ni lumière. Pour moi ce serait une prison. Ils m'ont dit que Mme de Circourt allait un peu mieux, cependant elle est obligée de demeurer couchée une partie de la journée. Voici le beau temps revenu, mais toujours froid. J'espère que vous êtes aussi bien traitée que nous par le soleil. Je voulais en repassant par Londres vous rapporter des géraniums, mais lord Ashburton qui a une très belle serre, était parti, et je n'ai trouvé aucun fleuriste à qui m'adresser. Adieu, madame. veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

21 mars 1861.

Madame,

Vous autres poètes vous êtes terribles pour le pauvre monde qui ne possède pas comme vous un vocabulaire d'adjectifs et d'épithètes. Je me suis permis de blâmer les bottes de S. M. Napoli-

taine et son manteau soi-disant catalan. Cela n'empêche pas qu'elle ne se soit fort bien conduite à Gaëte et qu'elle n'ait tiré tout le parti possible de la situation, cela n'empêche pas qu'il ne faille pas mettre des bottes dans une ville où on ne peut aller à cheval, ni se masquer pour soigner des blessés. Oserai-je vous demander si Mme la duchesse de Berry eût fait pareille chose? Pour Ferdinand II quand on a dit qu'il avait fait son devoir trop tard, malheureusement il me semble qu'on parle bien et sérieusement. Si vous lui donnez du héros, etc., que pourrons-nous dire, nous autres pauvres diables de prosateurs, quand nous voudrons parler de Léonidas, de Charles XII, et de quelques autres rois qui avaient encore plus de mérite et autant de courage?

Mon Bulgare est plus ressemblant que l'ours, bien qu'il posât beaucoup moins bien, mais j'ai peu d'habitude avec les ours. Que ferons-nous de ce monde-là, je parle des Bulgares, en Orient? Je suis de ceux qui croient que le malade de l'Empereur Nicolas est pour tout de bon à l'agonie. Il n'y a pas trop à le regretter. Mais ses héritiers ne valent pas mieux que lui.

Je vous demande bien pardon de ne pas m'être rappelé notre visite au Musée de Cluny. Je me rappelais très bien que nous avions fait une expédition ensemble, mais je ne me souvenais plus où nous étions allés. Nous pourrons voir l'École des Beaux-Arts où il y a de nouveaux moulages rapportés par le fils de M. Lenormant, qui est mort en Grèce. Les chinoiseries ne vous auraient pas trop intéressée je crois, d'après ce qu'on m'en a dit, car je ne les ai pas vues. Mais il y avait la collection d'armures du prince Soltykof que je connaissais et qui sont vraiment belles. Si j'avais su que vous fussiez à Paris, je vous aurais proposé de les voir sans penser que vous pussiez y avoir quelque objection. Je conçois qu'on n'aille pas voir les gens pour lesquels on n'a pas de goût, mais pourquoi ne pas visiter les choses que l'on aime? Nous nous serions querellés sur la chevalerie et les chevaliers qui, malgré toute la poétique ferraille qui les couvrait, ne valaient pas nos militaires modernes sachant braver des dangers beaucoup plus grands qu'autrefois, sans armure défensive et recevant la mort sans la donner. Croyez que le courage a fait quelque progrès depuis la belle invention (quoique bien démocratique) de la poudre.

Comme j'arrive des pays barbares et que je ne me suis pas encore trop mis au courant, je n'ai appris que l'autre jour le mariage prochain de Mme de H... Il me semble que c'est ce qu'on appelle un beau mariage. Je la crois une excellente femme et elle a, à mon avis, presque toutes les bonnes qualités de sa mère, et quelque chose de sa grâce. Je ne connais guère le futur. On ne le dit pas très fort. Si c'est un bon homme, c'est quelque chose.

Je ne sais pas ce qu'est devenue l'autre pauvre sœur depuis la mort de son mari.

Je vais faire une petite course de quelques jours, je pense être à Paris dans les premiers jours d'avril. Je suis horriblement ennuyé de la société cette année, elle me paraît encore plus aigre que l'année dernière et malgré cela guère plus spirituelle. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 11 avril 1862.

Madame,

Il y a huit jours que je suis à Paris, ayant toujours sous les yeux la dernière lettre que vous m'avez adressée à Cannes, qui est pour moi un remords. Mais j'ai trouvé tant d'affaires et de tracas en venant ici que je n'ai pas eu le temps ou la disposition de vous écrire. Je suis toujours horriblement triste en rentrant à Paris. Il faut un courage surhumain pour quitter Cannes en ce moment, lorsque tout fleurit. Si vous pouvez vous figurer des champs entiers d'anémones rouges, bleues, roses et blanches, les unes simples, les autres doubles, des fossés et des lits de torrens tapissés de violettes de Parme, peut-être que cela vous donnera l'envie d'aller à Cannes. Au mois d'octobre prochain, ce sera la chose la plus facile du monde, car le chemin de fer sera ouvert jusqu'au Var, c'est-à-dire jusqu'à une demi-lieue de Nice. A partir de Toulon ce chemin n'est qu'une suite de panoramas charmans. Il faut faire ce voyage, ne fût-ce que pour y passer une semaine.

J'ai trouvé le peu d'amis que j'ai, encore vieillis, et quelques-uns m'ont paru radoter. Peut-être leur ai-je produit le même effet. Tout le monde m'a semblé aussi un peu plus aigre que je l'avais laissé. Quant à cela, moi je suis revenu très doux et moins méchant que je ne l'étais en partant. Je crois que la solitude dans un beau lieu est une bonne médecine pour l'âme. Elle perd ses épines comme font certaines plantes lorsqu'on les met en bonne terre.

Je n'ai pas eu le temps d'aller voir en passant l'évêque de Marseille, mais mes amies anglaises ont été se casser le nez à sa porte. Il était à la campagne avec sa sœur qui, dit-on, se porte remarquablement bien depuis qu'elle est dans le Midi. L'effet de ce climat particulièrement sur les natures du Nord est extraordinaire. Nous avons renvoyé le petit prince anglais engraissé, tanné et guéri. Il avait une drôle de maladie. Sa peau s'écorchait à la

moindre occasion. On dit que cela arrive aux tempéramens ultra-lymphatiques. Le pauvre Édouard a la jaunisse, à ce qu'il m'écrit. Je n'ai pas encore eu le temps d'aller le voir. Les affaires de son pays semblent aller mieux, et voilà le Nord qui a décidément la corde. Je crois que la paix se fera bientôt, et alors Dieu sait quelles misères nous feront les vainqueurs qui auront pris l'habitude de la guerre, très probablement le goût d'icelle, et qui ont *in store* de vieilles rancunes.

Je vais à Londres dans une quinzaine de jours ; on m'a nommé membre du jury international pour les papiers peints. On m'avait d'abord mis à la faïence, qui ne m'allait guère. Très probablement on me donnera la médaille, — je veux dire à ma classe, et je n'en aurai pas pour bien longtemps. Il y en aura toujours assez pour me faire faire du mauvais sang. Nous allons avoir des dîners de quatre heures et des *speeches* au dessert. On m'écrit que l'exposition combine la laideur et l'incommodité, cependant c'est un officier du génie qui l'a faite. La dernière fois c'était un jardinier. Ces Anglais ont toujours des idées à eux. J'ai laissé la duchesse de Vallombrosa mieux portante et la princesse de Beauvau plus mal qu'à mon arrivée. Son mari ne paraît pas se douter de son état, elle encore moins, me dit-on, ce qui est presque toujours le cas avec les maladies de poitrine. Est-il vrai que le pape soit malade et qu'on lui ait déjà nommé ou plutôt désigné un successeur? c'est ce que me disent mes amis Italiens. Ils prétendent qu'en cas grave on se dispense des formes ordinaires d'un conclave. Je n'ai aucune idée là-dessus.

Il y a dans ce moment un tableau de M. Ingres qu'on va voir, c'est *Jésus parmi les docteurs*. Je l'ai vu il y a bien longtemps avant qu'il ne fût terminé, et cela me semblait une magnifique chose. Il avait eu l'idée de mettre l'enfant sur le siège d'une grande personne, les pieds ne touchant pas la terre. Cela caractérisait parfaitement l'âge et faisait le contraste le plus heureux avec les figures des docteurs. Je vais écrire à M. Ingres pour lui demander un billet, et je vous demanderai, s'il me l'envoie, quand vous voudrez vous en servir. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

British Museum,
10 juin au soir 1862.

Madame,

Je reçois votre lettre un peu tard ; elle m'est apportée par un de mes amis qui a eu l'esprit de passer chez moi et de prendre ma

correspondance attardée. Je ne vous croyais pas à Paris par le beau temps qu'il doit y faire. Sous ce rapport nous ne sommes pas gâtés. Je vous écris au coin du feu, et bien qu'il fasse jour jusqu'à neuf heures (il en est sept et demie), c'est à peine si je vois la maison en face de ma fenêtre. Je ne sais si je vous ai dit comme quoi on m'avait chargé de soutenir à Londres les intérêts des papiers peints. Il y a plus d'un mois que je m'acquitte de mes fonctions avec une résignation extraordinaire. Elles n'ont rien de très agréable. C'est une tour de Babel que notre jury et je ne crois pas que nous valions beaucoup mieux que les constructeurs de ladite tour. Nos compatriotes ont encore plus de goût et plus de sentiment des arts que les Anglais, mais la distance qui nous séparait tend à se rétrécir tous les jours. Nous nous laissons gagner de vitesse ; et si nous n'y prenons garde, nous pourrons bien nous trouver un jour distancés, comme l'a été cette année le cheval favori le *Marquis*, battu par un cheval inconnu.

Il y a ici, outre l'exposition qui vous amuserait, peut-être oui, peut-être non, une autre exposition qui vous intéresserait davantage et que vous devriez bien voir. C'est encore une de ces grandes et belles choses que fait l'aristocratie dans ce pays-ci. On a réuni dans le musée du South-Kensington tous les objets de curiosité épars dans deux cents châteaux, et cela remplit plusieurs salles immenses. Il y a depuis des baignoires d'argent du XVIe siècle jusqu'aux bijoux les plus délicats de la Renaissance. Vingt-trois vases de la faïence de Henri II sur trente-six ou trente-sept que l'on connaît dans le monde. On nous a donné l'autre soir une belle fête dans ces salles illuminées au gaz *al giorno* avec accompagnement de belles dames fort décolletées et de très mauvaise musique. Les assiettes de Faenza et de Gubbio faisaient un effet merveilleux à la lumière du gaz. La seule chose drôle c'était le grand nombre de policemen le chapeau sur la tête qui se promenaient dans cette foule d'élite, et non sans raison, car il y avait de quoi tenter les amateurs les plus vertueux. Je dîne en ville tous les jours depuis un mois. Vous n'avez pas d'idée du plaisir que j'aurais à manger une côtelette chez moi. J'en ai pourtant pour une quinzaine de jours encore, après quoi, j'aurai fait mon temps et je reviendrai à Paris. Si vous y étiez encore, madame, nous ferions cette visite au Musée Campana, que je connais très imparfaitement et que j'aurais bien du plaisir à étudier avec vous. Je vais dîner aujourd'hui chez un M. Baring qui a les plus beaux tableaux du monde. Il n'a voulu me les montrer que moyennant que je dînerais avec lui. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 15 octobre 1862.

Madame,

Je pensais qu'il y avait bien longtemps que je n'avais eu de vos nouvelles, et je me disais qu'aussitôt sorti de mon lit je vous écrirais, lorsqu'on m'a apporté une lettre de vous. Elle me confirme dans cette résolution généreuse d'écrire, qu'il n'est pas toujours facile de mettre à exécution, surtout à Paris. J'y suis depuis fort peu de jours. Vous m'avez laissé, je crois, à Londres, dînant vingt-sept jours de suite en ville, délivrant des *speeches* et faisant des rapports sur les papiers peints. (J'en ai fait un supplémentaire pour annoncer à nos industriels que, s'ils ne se mettent pas à travailler sérieusement, les Anglais leur dameront le pion dans toutes les applications de l'art à l'industrie.) Toute cette prose dite et écrite, je suis parti pour Bagnères-de-Bigorre, en compagnie de mon ami, M. Panizzi, et j'ai pris des eaux, c'est-à-dire que je me suis baigné trente jours de suite et j'ai avalé soixante verres d'une eau chaude pas trop bonne. Cela m'a fait beaucoup de bien d'abord, puis beaucoup de mal, et je m'en suis revenu à Bordeaux assez mal en point. Après nous être restaurés quelques jours dans la capitale de la Gironde, nous sommes allés à Biarritz chez des hôtes très gracieux que je ne vous nommerai pas. Panizzi nous a quittés, et moi je suis resté jusqu'à la fin du séjour, ce qui m'a procuré un petit empoisonnement par le vert-de-gris, dont douze ou quinze personnes ont été plus ou moins atteintes. Je suis ici pour peu de jours. J'irai à Compiègne pour la fête de l'Impératrice, et aussitôt après je partirai pour Cannes. Voilà, madame, l'histoire très complète de mes pérégrinations. Je n'aime pas trop la Suisse, mais j'aime beaucoup le Tyrol, qui est aussi beau que la Suisse et qui a l'avantage de ne pas avoir de Suisses. Les femmes ont des bas verts et baisent la main des voyageurs qui leur donnent un *trinkgeld*. J'ai gardé un tendre souvenir des Tyroliennes, particulièrement d'une musicienne de la grosseur d'un éléphant, ayant le plus beau contralto du monde, qui me chantait toutes les gargouillades de son pays pendant mon dîner. Le seul inconvénient de tous ces beaux pays est qu'il y pleut trop.

J'ai entendu parler du tableau que vous dites. Il paraît que ce n'est pas un Raphaël et que cela ne vaut pas grand'chose. Le *puff* est poussé aujourd'hui aux dernières limites.

Puisque vous vous livrez à l'agriculture, madame, pourquoi ne faites-vous pas venir chez vous M. Daniel? M. Daniel est un Hollandais, ami de l'empereur d'Autriche, qui fait des merveilles. Je l'ai rencontré cette année à Tarbes, chez M. Fould. Il court

le monde pour répandre ses découvertes et les donne *gratis pro deo*. Il tortille les branches d'un arbre fruitier et les abaisse vers la terre selon un certain angle, moyennant quoi il vient énormément de fruits. Semez deux radis : dès que les feuilles d'un de ces radis paraîtront, couchez-les vers la terre au moyen de deux petites pierres ; laissez l'autre radis tranquille. Trois jours après, vous trouverez le premier radis grossi du double de son confrère. La sœur de M. Fould a fait arranger son potager de Rocquencourt l'année dernière et elle a eu cette année une récolte surprenante. On fait en ce moment des expériences en grand dans les fermes de l'Empereur. M. Daniel a inventé aussi un petit instrument avec lequel vous grefferez quatre mille arbres en un jour. *E questo e nulla.* Il fait un poêle au milieu d'un champ, et ce champ se trouve fertilisé comme si on y avait apporté cent charettes de fumier. Et encore bien d'autres belles choses que je ne comprends pas, en ma qualité de Parisien, n'ayant jamais cultivé que du chiendent dans un pot pour mes chats. Quant à ce moyen d'augmenter le rapport des arbres en courbant leurs branches, je me suis rappelé qu'à Cannes, où on est bête et où l'on fait de la prose sans le savoir, on attache les branches des rosiers aux tiges voisines de cette manière. Je croyais que c'était pour empêcher les maraudeurs d'entrer dans les champs de roses, mais il paraît que cela a la plus grande influence sur le rapport des rosiers. Convenez, madame, que vous êtes un peu surprise de me trouver si savant. J'en suis moi-même étonné et je me hâte de vous transmettre le résumé de mes connaissances avant que je ne les oublie.

Édouard m'a écrit bien tristement et très philosophiquement au sujet de la guerre civile de son pays. Son gouvernement lui prend 21 pour 100 de son bien et son banquier 31, total : 52 pour 100, et je crains qu'il ne soit pas au bout du compte à payer. C'est son oncle qui commande les confédérés. Il me semble que de part et d'autre on se bat assez mal, mais qu'on se tue beaucoup. Ils me font penser à des singes qui ont volé un rasoir. On dit que l'Angleterre presse beaucoup la France d'intervenir et de reconnaître le Sud, mais je doute que les Yankees d'ailleurs aient assez de bon sens pour écouter des conseils. Ce qui gouverne dans le Nord à présent, c'est une espèce de gens qui, n'ayant rien à perdre, trouve l'état des choses très agréable et rempli d'émotion. Comme d'ailleurs ils sont braves, très coquins et plus qu'à demi sauvages, la guerre leur convient parfaitement, et je n'y vois pas de fin, car c'est un grand préjugé que de croire qu'on ait besoin d'argent pour se battre. Nous avons bien montré, dans la Révolution, que c'était un luxe inutile. D'autres nouvelles, je ne vous en dirai pas, sinon qu'hier soir M. Thouvenel et M. de Per-

signy n'étaient plus ministres, mais trois ou quatre autres voulaient les suivre et on cherchait à les retenir. Je ne me charge pas d'ailleurs d'expliquer ce qui se fait, et encore moins de deviner ce qui se fera. On disait que le pied de Garibaldi n'allait pas trop bien. Que dites-vous des batailles de Hyde-Park? Je regrette de n'avoir pas vu cela. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Cannes, 28 février 1863.

Madame,

Je reçois ce matin une très aimable lettre de vous, *sans lieu ni date*, comme on décrit certains livres très rares dans les catalogues de vente. Je suppose que vous êtes à Paris, car vous appartenez à l'école mondaine qui passe dans les brouillards les plus beaux jours de l'année. Si vous voyiez nos champs couverts d'anémones, vous les trouveriez, je crois, encore plus beaux que le pavé de votre rue.

J'ai passé mon hiver assez douloureusement, respirant juste assez pour ne pas étouffer, attrapant chaque jour un rhume nouveau, et me guérissant de l'ancien. Si vous aviez pratiqué ce climat, madame, vous comprendriez la chose. Il fait très chaud depuis 10 heures jusqu'à 4 heures, ou plutôt, jusqu'au coucher du soleil. Cette chaleur et le grand air, et le parfum des bois de pins et des buissons de myrtes vous guérissent de vos maux et singulièrement de vos rhumes. On se met à dessiner, et on se laisse prendre au coucher du soleil, qui vous jette sur la tête un air froid et humide qui vous extermine. Aux charmes de la peinture que je pratique avec le succès que vous savez, je joins ceux de l'*archery*. Un médecin anglais m'a conseillé de tirer de l'arc pour donner du jeu et de la force aux muscles de ma poitrine. Je m'en trouve en effet assez bien. Je fais la guerre aux pommes de pin, et je suis devenu assez adroit pour en abattre beaucoup avec un arc chinois qui me donne des cors aux doigts des mains. Le soir, je varie mes plaisirs en écrivant la biographie d'un affreux drôle nommé Chmielnicki, hetman des Cosaques de l'Ukraine, vers le milieu du XVIIe siècle, qui paraît avoir inventé la guerre des nationalités. Voyez comme je prends mes héros à contretemps. Ce grand homme voulait délivrer les Petits-Russiens, ou les Cosaques, ses compatriotes, du joug des Polonais, qui, dans ce temps-là, faisaient toutes les misères possibles aux paysans de leur pays. Aujourd'hui, à ce qu'il me semble, les Polonais ont repris faveur.

Le défaut de mon œuvre, c'est qu'elle manque de diversité. Autant de Cosaques que les Polonais peuvent attraper, autant ils en empalent. Autant de Polonais pris par les Cosaques, autant d'écorchés vifs. Cela est un peu monotone. Je voudrais varier, mais la vérité historique me retient. Cela se publie dans le *Journal des Savans* dont je suis un des rédacteurs, quoique indigne, et à mon retour à Paris je vous demande la permission de vous envoyer cette affaire.

Celles du Mexique me tourmentent beaucoup, j'espère qu'on ne les compliquera pas en les mêlant de celles de Pologne. Bien que les Polonais soient bons catholiques, je ne puis oublier qu'ils ont donné deux fois de la mort aux rats au marquis Wielopolski, et qu'ils ont voulu trois fois l'assassiner, parce qu'il tâche de rendre la Pologne heureuse avec le gouvernement de l'empereur Alexandre. De plus, je me souviens qu'en 1848 j'ai entendu parler polonais sur toutes les barricades.

Quel drôle de temps que le nôtre, et comme il serait amusant d'en lire l'histoire dans deux ou trois siècles! Tout est possible, disait M. de Talleyrand. Voici l'Autriche devenue libérale et les Prussiens marchant grand train à un petit 93. Mon ami, M. Odo Russell, a pris au sérieux une plaisanterie du pape, et lord Russell, son oncle, en a fait une grosse affaire. Que devient celle de la reine de Naples, et qui acceptera la succession ou plutôt la banqueroute du roi Othon? J'ai eu l'honneur d'être le cicerone de son horreur de père, il y a deux mois. C'est un homme de beaucoup d'esprit, très vicieux et de très bonne humeur. J'ai fait des efforts inouïs en lui montrant les lions d'ici, pour le faire parler de deux personnes, que je n'ai jamais nommées, bien entendu, Lola Montes et le roi Othon. Il a très bien vu mon intention et a déjoué toutes mes attaques avec une tactique admirable. C'est pourquoi je n'ai pas eu l'ordre royal du Chien vert, sur lequel je comptais en menant le monarque à l'île Saint-Honorat. Je pense être à Paris dans quelques jours. Je viens de faire des bassesses pour que le chemin de fer, qui n'est pas encore ouvert, daigne me mener à la prochaine station. Je compte ne faire qu'un très court séjour à Paris, et revenir prendre mes amies anglaises à Pâques. Adieu, madame, mille remerciemens de votre aimable et bon souvenir.

Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

LA LÉGION ÉTRANGÈRE

L'expédition de Madagascar vient d'attirer encore les regards sur la Légion étrangère (1). On l'avait vue au Tonkin, à Formose, au Dahomey, incarner cet esprit « d'en avant » à outrance, cette endurance, cette impassibilité stoïque devant la misère destructrice, qui donnent la trempe d'un métal de soldats. Ses merveilleuses qualités ont retrouvé leur relief dans cette lugubre campagne de Tananarive, où l'énergie du combattant a dû suppléer toute la préparation absente, et où, pour elle, comme pour les autres volontaires de carrière, la comparaison s'est affirmée si écrasante, au détriment des appelés du service obligatoire. L'on s'est demandé pourquoi les légionnaires, comme l'infanterie de marine, comme aussi les tirailleurs algériens, ont seuls gardé leur ressort intact jusqu'à la fin, seuls fourni l'effort nécessaire à la construction de cette route maudite qui court entre des champs de tombes, qui fut le champ de bataille de cette expédition de souffrance, qui valut aux pelles et aux pioches l'appellation de fusil modèle 1895, et qui se lie au souvenir inexpiable des voitures Lefebvre? Pourquoi nos jeunes troupes de France, parties d'un si bel élan, ont-elles été si vite dévorées par le climat, ruinées d'âme et de corps avant d'avoir pu agir? Et c'étaient les meilleurs, ceux-là, le produit d'une sélection toute particulière, exercée sur toute l'armée, conduits par des officiers éprouvés, dont le choix témoignait d'une valeur peu ordinaire, entre tant de compétitions ardentes! C'est une nouvelle et terrible leçon de choses qui

(1) *Journal de marches et opérations des régimens étrangers. La Légion étrangère*, par le général Grisot et le lieutenant Coulombon. — *Journal de siège de Tuyen-Quan.* — Conférences de garnison faites par le lieutenant Camps sur Son-Tay et Tuyen-Quan.

démontre ce qu'on savait depuis longtemps, que les climats coloniaux ne s'affrontent qu'avec des troupes spéciales, chez qui l'âge et la formation complète sont une condition primordiale; et qui affirmerait par surplus, pour les observateurs attentifs, cette autre vérité, en désaccord avec la loi du nombre, que les foules armées de l'avenir ne vaudront jamais, en qualité militaire, les élites rationnelles du passé.

La Légion se présente avec ce double caractère : on s'y engage jusqu'à quarante ans; elle est composée de soldats de métier, pour qui la carrière des armes est un refuge, le pain assuré, souvent un titre de naturalisation, parfois une réhabilitation, c'est-à-dire, pour un temps au moins, une véritable profession. Dans cet hybride milieu, où l'homme entre masqué, sans papiers d'identité, de nationalité, sans extrait de casier judiciaire, sans rien qui le recommande, rien qui parle de son passé, il y a d'étranges mélanges de bons et de mauvais, d'héroïsmes latens et d'âmes à tout jamais dégradées; mais l'on peut dire que, de cet ensemble indéfinissable, se dégage une énergie de fer, l'instinctive passion des aventures, une étonnante fécondité d'initiatives, un suprême dédain de la mort, toutes les originalités sublimes des vertus guerrières. Et cette impression de l'ensemble se reflète chez le légionnaire isolé, qu'il passe libre dans la rue, la taille bien prise en sa ceinture serrée aux reins, ou qu'il rende les honneurs, figé dans son immobilité de factionnaire : c'est toujours cet air décidé, cette allure dégagée, qui révèlent l'homme, dans la mâle acception d'action, de virilité et de supériorité. Aucun soldat n'a cette tenue irréprochable, ce fier salut, cette discipline d'extérieur impeccable. L'autorité du chef digne de lui commander revêt à ses yeux quelque chose de mystérieux et de grandiose ; il attend tout de cet être supérieur ; il en subit docilement l'influence à l'heure même des pires entraînemens, il lui garde un culte et une tendresse qui se manifestent par une ingéniosité d'attentions touchantes. Vivant, il le suivrait au bout du monde ; mort, il n'y a pas d'exemple qu'il l'ait abandonné. Il procure à celui qui l'a conquis la puissance exaltée du commandement. Que le chef se présente à la manœuvre, les armes résonnent, le rang se grandit, l'allure s'affermit, la troupe se fait imposante; mais, qu'il vienne à disparaître, on n'en donne plus aux gradés ordinaires que pour leurs galons; et ce n'est pas beaucoup. Car il n'a rien d'un automate, le légionnaire : si les émulations, les circonstances développent en lui un admirable élan, il répond à la monotonie de la vie de garnison par une indifférence dédaigneuse de perfectionnemens d'instruction, une volonté bien arrêtée de ne pas se fatiguer inutilement, et le sentiment non

dissimulé qu'il n'est pas fait pour les besognes accoutumées du temps de paix.

Aussi, à l'officier nouveau venu cause-t-il une première déception ; il apparaît soldat peu instruit, mauvais tireur, médiocre marcheur, et ces infériorités qui résultent de bien des causes que nous exposerons tout à l'heure, on est enclin à l'en rendre seul responsable, sans lui faire honneur de son âme indomptable, qu'il n'appartient qu'aux événemens de mettre en pleine lumière. Il est vrai d'ajouter qu'en dehors de ces circonstances dramatiques, auxquelles elle se sent appelée, qu'elle provoque de toute la fièvre de ses désirs, elle est souvent insaisissable, cette âme, pour qui n'a pas la clé des obscurités de son passé, de ses détresses ambiantes, des déchiremens qui l'ont poussée hors de sa voie naturelle. Au légionnaire qui s'en croit si fermement le maître, n'échappe-t-elle pas plus souvent que de raison, lorsqu'elle flotte entre les fictions embrumées et la réalité décevante, lorsqu'elle le jette aux hasardeuses bordées, aux imaginations des aventures impossibles, aux rêveries mauvaises de l'indépendance des grands chemins? Qui soupçonnera jamais ce qu'il germe d'idées incohérentes ou grandioses, d'idées d'un autre âge surtout, dans ces cerveaux troublés par excès d'ardeur, d'où se dégage, seulement l'élément de toutes les conquêtes : l'énergie?

Le légionnaire vit dans son rêve. Quel est ce rêve? Nul ne le précisera, pas même lui ; mais il le rendra responsable de ses mésaventures, il lui a donné un nom, c'est *le cafard ;* et à qui l'interrogera sur le mobile d'une de ses frasques, il ne trouvera pas d'autre explication, il n'inventera pas d'autre réponse : le cafard ! Cela suffit, en effet; il en dit long, ce simple mot de son langage imagé. Est-il étonnant que le sombre nuage des trop lourds souvenirs d'un passé en rupture avec son présent pèse parfois, en l'obscurcissant, sur son intelligence; peut-on sourire à la navrante fiction de l'insecte rongeur, enfanté dans les vétustés et les ruines de la vie, promenant sa silhouette d'ombre sur cette âme éteinte au bonheur, s'y attaquant aux dernières espérances ? De même que la vie normale n'est pas le fait du légionnaire, il lui répugne d'accepter les événemens dans la monotonie de leur forme et de leur cause ordinaires. Sa tendance est à dramatiser, à tout draper de légende ; à la vérité plate qui l'ennuie, il préfère son invention qui l'amuse ; il s'y passionne et n'en démord, jusqu'à ce que, pris à son propre roman, il arrive, par une inconscience progressive, à lui attribuer une part de réalité, et non la moindre, dans sa propre histoire. Cela principalement rend l'investigation difficile dans son existence antérieure, qu'il est loin de dissimuler, à moins de raisons très spéciales, et dont, au

contraire, il aimerait à faire parade, en l'enjolivant, pour y gagner du relief. Il a surtout besoin de s'affirmer comme un être pas ordinaire, et, certes, il ne l'est pas; c'est un *outlaw* qui a sauté par-dessus les barrières d'une société où il se sentait mal à l'aise; qui a soif des risques mortels, pour y jouer une vie, seul bien qui lui reste et dont il fait bon marché ; et qui se donne, quand il le faut, avec l'élan du soldat des grandes époques.

D'où viennent-ils, les légionnaires? L'on peut répondre hardiment : De partout. De toutes les classes, de tous les pays, des plus hauts comme des plus bas échelons, savans ou illettrés, rompus à la vie en y essayant leur première adolescence, amoureux des armes ou simplement épaves de nos civilisations vieillissantes. Beaucoup en rupture de famille, échappés du toit paternel pour de futiles motifs, à d'invraisemblables jeunesses, à peine quinze ans d'âge parfois; en fuite des charges d'un ménage trop lourd ou mal assorti, les enfans à la rue, la femme abandonnée à d'autres ou à la faim. Il faut croire que ce lien de famille est le plus fort, car, de l'avoir brisé, certains en meurent par désespérance : c'est l'habituelle cause des suicides à la Légion, et l'on peut dire qu'elle frappe surtout sur des êtres de première jeunesse et de conduite irréprochable. Beaucoup aussi en rupture de nationalité; la désertion après la faute, et, chez les Allemands, principalement par lassitude des mauvais traitemens; ou, pour les natures aventureuses, l'attirance de la grande nation, à qui ne manquent pas les occasions d'utiliser ses soldats, par drainage des petits peuples qui n'ont pas l'emploi des leurs. Et, à côté de ceux-là, beaucoup d'autres, au contraire, par triomphante survivance de patriotisme chevillé au cœur d'une bonne race. Il faut les avoir vus venir, les avoir interrogés, ces petits, très jeunes, pauvrement vêtus, incapables souvent de bégayer une simple parole française, et les avoir entendus vous répondre de leur voix enfantine, leurs yeux clairs pleins d'assurance : « Je suis ici parce que je ne voulais pas servir l'Allemagne. » Et devant l'humble défilé de ces déshérités de la Patrie, revenant en étrangers au drapeau diminué, qui jadis portait leurs droits, et ne flotte plus jusqu'à eux, il y a trop à se souvenir, et l'âme se serre sur la vision douloureuse.

De même que, balayés sous la rage du cyclone, les oiseaux les plus divers se jettent au même abri, la tempête de la vie rassemble à la Légion les passés les plus disparates, les professions les plus variées. Nombreux y sont les anciens officiers français, victimes d'une démission irréfléchie ou involontaire, ou même chassés par réforme, et recommençant, sac au dos, la première étape d'une carrière dont ils avaient déjà franchi les

grades inférieurs. Nombreux surtout les anciens sous-officiers qui, au sortir du régiment et à l'assaut d'une existence civile, ont trouvé le mur trop haut, sans brèche pour y passer, et se sont découragés d'attendre : quelques-uns aussi, et non les moins bons, qui, sortis de l'honneur par un coup de passion, sont venus conquérir, avec la paix de leur conscience, le droit d'échapper à l'anonymat sinistre qui s'abat sur le déserteur. Et des armées étrangères, il en vient aussi de ces officiers, de ces sous-officiers, brisés en cours de route. Les uns avouent leur passé, les autres le cachent; tous gardent, au coin le plus reculé d'eux-mêmes, leur indéfectible rêve en la destinée guerrière, ou simplement la suprême ambition de bien mourir.

A qui se sent perdu, il arrive aussi que cette légion, connue du monde entier, apparaît comme le dernier recours en grâce de la vie. Voici un commissaire de police qui s'échappe d'une sous-préfecture de province; il vient d'abandonner sa femme, quatre enfans, il a pris le train pour aller se tuer; le dégoût lancinant des missions de bassesse et de mensonge, au service de la politique, l'ont amené là. La Légion le sauve pour un temps. Ou bien encore, un nihiliste s'y est jeté, lui demandant d'envelopper de mystère une vie menacée par de sectaires vengeances. Mais celles-ci l'y découvrent, la délation le signale à ses chefs comme anarchiste dangereux; ses papiers sont saisis et révèlent simplement la vérité, dans une curieuse correspondance avec une jeune fille, affiliée, puis réfractaire comme lui, maintenant étroitement unie à son sort, dans un commun besoin de préservation capitale. On l'envoie au Tonkin; le poignard n'atteint pas si loin. Qui expliquera pourquoi ce lettré arabe, professeur de littérature orientale, a échangé sa chaire d'Égypte contre cette rude vie du légionnaire, sa belle science poétique de là-bas pour l'inconnu de ce milieu aux races mélangées d'Europe ? Il a l'air d'un sage pourtant; est-ce le mystère de cette humanité étrange qui l'a tenté? Mais qui ne comprendrait, au contraire, que cet inventeur y soit? Il est fils d'un officier d'artillerie, et il présente un fusil qui tire sans interruption six cents coups, à l'aide d'un chargeur; question d'atavisme probablement. Toute la valeur de l'invention tient dans un explosif dont il a expérimenté les foudroyans effets au Tonkin, en présence d'un certain nombre de camarades; malheureusement tous les témoins qu'il cite affirment catégoriquement n'avoir aucune souvenance de ces expériences. Peu importe, il aura été inventeur, comme il avait été explorateur avec Soleillet, spahi sénégalais, roi nègre, déserteur condamné, disciplinaire, comme il finira légionnaire. Légionnaire ! c'est-à-dire propre à tout, embarrassé de rien, constructeur au Tonkin, pour

se reposer d'une expédition, agriculteur en Afrique, entre deux colonnes, légionnaire enfin, d'après la grande physionomie de son ancêtre, le soldat romain !

II

Ils datent de longtemps en France, les régimens étrangers. Elle en a eu à sa solde d'Écossais, d'Anglais, d'Irlandais, de Suisses, de Polonais, d'Allemands. C'étaient de magnifiques troupes, manœuvrières et guerrières, d'un commandement très recherché. Elles eurent l'honneur de colonels peu ordinaires, qu'on peut citer au hasard : Trivulce, Gondi, Broglie, Rantzau, Lowendahl, Stuart, Berwick, Luckner. Facilement on y eût ajouté le prince Eugène et Marlborough, qui briguèrent sans succès d'y servir ; les ministres de la guerre n'ont pas toujours la décision heureuse.

La fidélité héroïque des régimens suisses est devenue légendaire: l'idée du devoir militaire trouva chez eux sa plus sublime expression. La révolution les avait massacrés sur les marches du trône; ils se laissent brûler, en 1830, dans le poste du Palais-Royal. Ce fut leur dernier sacrifice, et, de leur suppression naquit l'organisation actuelle de la Légion étrangère. La loi du 9 mars 1831, qui la consacra, admettait des engagés de dix-huit à quarante ans, pour des engagemens de trois et de cinq années; elle groupait par bataillon les hommes d'une même nationalité. Cette mesure mit en tel péril l'esprit de corps que, dès 1835, on y renonça, pour adopter le mélange absolu des élémens de recrutement, sans distinction d'origine, excellente méthode dont on ne s'est plus départi par la suite.

En cette même année, la Légion qui, depuis sa création, était employée en Afrique, sa place naturelle, se vit tout à coup cédée à l'Espagne, afin d'y soutenir les droits d'Isabelle II, à qui les carlistes disputaient la succession de Ferdinand VII. L'effet de cette cession, aussi imprévue qu'injuste, fut douloureusement ressenti; tous, officiers et soldats, protestèrent de leur droit de servir le pays, auquel ils s'étaient liés librement, et non toute autre puissance. Mais, menacés de perdre le bénéfice de leur position et de leurs services antérieurs, ils durent se soumettre, et, pendant trois années, ils versèrent, sans compter, leur sang pour l'Espagne, qui ne sut même pas tenir ses promesses à leur égard. Partis 4 100, ils en revinrent 500.

Cependant la disparition de la Légion accusa bientôt un tel vide dans l'armée d'Afrique qu'on dut se préoccuper d'en former une nouvelle. Un bataillon de cette deuxième Légion, commandant Bedeau, eut l'immédiate fortune de la seconde expédition de

Constantine. Après s'être couvert de gloire sur le Coudiat-Aty, en repoussant, dans des mêlées furieuses, les sorties des Kabyles, il fournit, au jour de l'assaut, deux pelotons de cent hommes, capitaines Serviez et de Saint-Arnaud, à la colonne d'attaque du colonel Combe. L'on connaît ce fait de guerre sans précédent. A sept heures, la colonne Lamoricière franchit la brèche, s'engage dans la ville, se heurte à une résistance acharnée et reste ensevelie, presque entière, sous une mine qui éclate et un mur qui s'écroule. A sa suite, la colonne Combe est lancée par détachemens successifs. Au milieu des fougasses qui sautent, des incendies qui s'allument, des terrasses qui s'effondrent, la deuxième colonne, à moitié détruite, aborde la barricade qui a arrêté la première, l'arrache enfin à la rage des Turcs et des Kabyles, en perdant son chef blessé mortellement, se jette sur une deuxième barricade aussi désespérément défendue, s'ouvre un cheminement par les maisons, et refoule dans la Kasbah la résistance brisée.

Jusqu'en 1854, ces soldats uniques le portèrent, sur tous nos champs de bataille d'Afrique, leur bel élan de légionnaire; ils furent les préférés de tous ces victorieux de notre grande conquête, qui semblent d'un autre âge aujourd'hui, tant la gloire s'est éloignée de nous, et le plus bel éloge qu'on en puisse faire, c'est qu'ils étaient dignes de chefs comme Lamoricière, Bugeaud, Changarnier, Pélissier, Canrobert. Sur toutes les pentes insurgées des montagnes kabyles, ils se dressèrent invincibles, comme ils foncèrent à travers les Ksours, aux jardins palissadés, aux impénétrabilités meurtrières: Zaatcha les vit tels qu'à Constantine, effrayans combattans des mêmes luttes sauvages. Il n'est pas de ravin fameux aux rouges flancs des collines de là-bas, où ils n'aient couché de leurs cadavres, pas de blanc marabout, au plus élancé des cimes, qu'ils n'aient atteint, dans leurs bonds invaincus. De l'ouest à l'est, ils allèrent, et partout on les voyait les mêmes, qu'ils fussent de l'unique Légion, ou qu'elle se dédoublât en deux régimens étrangers; on eût dit des hommes de fer, infrangibles aux extrêmes tensions du combat. Et quand la guerre chôma, ils bâtirent des villes, ils défrichèrent des steppes, Bel Abbès fait partie de leur histoire : dans la richesse de sa grande plaine aux denses cultures, il y a bien du courage de légionnaire !

Autant ils ont d'élan, autant ils possèdent de résistance. La faim par les chemins, la soif dans le sud, la misère dans l'inconnu, ne les démoralisent ni ne les arrêtent. La souffrance les met en valeur, comme tout risque à affronter, même les épidémies, s'il s'en trouve. Le choléra ne les avait pas épargnés à Batna.

Aux portes de la Crimée, ils le retrouvèrent à Gallipoli et l'accueillirent avec la même hautaine indifférence, sans que les ravages du fléau pussent ébranler leur insouciance. De ce début cruel, la bataille de l'Alma les récompensa. Ils y parurent en leurs seules compagnies d'élite, formées en un unique bataillon, destiné, dans l'esprit du général Canrobert, à frapper la suprême victoire, à donner le coup de marteau aux colonnes russes. Au moment de l'attaque du plateau, lorsque l'Alma franchie, les troupes ont mis sac à terre et emportées par leur ardeur, par l'exemple affolant des zouaves, roulent vers l'ennemi, dans une fureur de vague, Canrobert, impuissant à maintenir l'ordre, aperçoit un bataillon qui s'avance comme à la parade; il l'a reconnu, et, galopant à lui, il lui crie : « A la bonne heure, servez d'exemple aux autres, braves légionnaires ! » Et lui accolant deux batteries, il le lance pour faire brèche.

La guerre de Crimée ne pouvait que mettre en un relief saisissant la haute valeur militaire d'une troupe telle que la brigade étrangère. Dans cette rude campagne, où l'endurance, les aptitudes variées, la bravoure native de notre armée, se haussèrent au prodige, les légionnaires se taillèrent une réputation d'élite. Il y a quelque part un tableau très simple, où Detaille a campé un légionnaire dans la tranchée, devant Sébastopol, lequel rend, avec une vérité profonde, la physionomie très particulière de ce soldat de race. L'homme est droit; peut-être gagnerait-il à se baisser pour s'abriter davantage, mais c'est sa nature de légionnaire de se présenter debout au danger. Il est enveloppé de sa *criméenne* à pèlerine, un mouchoir serré à la nuque et noué sur la visière; on devine sur le devant sa grande cartouchière d'Afrique; il tient son arme des deux mains, le canon appuyé sur la plongée, attendant l'événement, prêt à mettre en joue. Son visage de vieux soldat s'est immobilisé dans la contention d'une pensée, durci d'une froide résolution. Sous la tristesse du jour d'hiver qui tombe, l'on sent qu'il s'est savamment protégé contre le froid intense, avec son ingéniosité des choses de la guerre, et qu'ainsi rendu indifférent à tout ce qui n'est pas l'ennemi, son âme reste implacablement concentrée dans l'unique préoccupation de bien mourir au poste, dont il a l'honneur et la garde. Après l'avoir regardé, l'on est sûr que rien ne le fera bouger de là.

Quand on a l'expérience d'une pareille troupe, il devient impossible de s'en passer aux heures décisives. A peine s'ouvrait la campagne d'Italie que la brigade étrangère était appelée à Gênes et attribuée au corps du général de Mac-Mahon. Elle y gagna de conquérir le village de Magenta, de s'y implanter et de le garder, dans la simplicité héroïque qui s'inspire de la phrase

célèbre de Malakoff, dont le héros, en cette journée du 4 juin, allait devenir aussi celui de Magenta.

Au moment de l'expédition du Mexique, il n'y a plus qu'un régiment étranger, mais la tradition n'a pas varié. L'on y apprend tout à coup que les zouaves viennent d'être seuls désignés pour marcher. Les officiers s'indignent, adressent directement une pétition à l'empereur, sont réprimandés pour cette infraction à la hiérarchie, mais quelque temps après, leur inspecteur général, le général Deligny, prend en main leur cause et le régiment reçoit l'ordre d'embarquer.

Il eût été vraiment dommage de priver la Légion de l'immortalité de Camaron, et les fastes de l'armée française d'un des plus brillans faits d'armes qu'on ait dressés à sa gloire. L'histoire en est inoubliable (1). C'est le 30 avril 1863 que le capitaine Danjou et les sous-lieutenans Vilain et Maudet, à la tête de la 3e compagnie du 1er bataillon, forte de soixante-deux hommes, se rendirent au-devant de deux convois venant de la Vera-Cruz. L'on partit à une heure du matin; à Palo-Verde on s'arrêta pour le café. Tout à coup, la plaine se peuple de cavaliers mexicains; l'air manque autour du détachement : on renverse les marmites et on se dirige sur le village de Camaron. Il est fouillé, dépassé, mais la route est barrée, les assaillans sortent de toutes parts. Le carré est formé; le feu des faces a raison de la charge; on profite d'un répit pour escalader un talus et gagner un peu de champ. Une seconde charge est encore repoussée. Alors, fonçant à leur tour, les légionnaires font une trouée et gagnent une maison isolée, contiguë à la route. Attenante à cette maison est une cour bordée de hangars ouverts, avec deux grandes portes sur une face. Le capitaine Danjou s'en empare, barricade les portes, mais ne peut occuper qu'une moitié de la maison; l'ennemi a déjà pris l'autre. A neuf heures et demie, le capitaine est sommé de se rendre; il refuse et le feu continue, furieux. A onze heures, le nombre des ennemis ne laisse plus d'illusions; ils sont là plusieurs milliers, on se sent perdu. Danjou fait jurer à ses hommes de se défendre jusqu'à la mort, tous jurent. Quelques instans après, il est tué, et le sous-lieutenant Vilain prend le commandement.

Vers midi, on entend battre et sonner; est-ce le régiment qui arrive? on se croit un moment sauvé. Non, il ne s'agit que de trois nouveaux bataillons mexicains qui apportent leur appoint aux assiégeans. Des brèches sont percées qui donnent des vues sur toute la cour; la situation devient intenable. A deux heures, le sous-lieutenant Vilain est tué, le sous-lieutenant Maudet lui suc-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1878.

cède. La chaleur est accablante, il y a neuf heures qu'on se bat, les hommes n'ont rien mangé depuis la veille; ils chargent et tirent, impassibles, tête nue, la capote ouverte, noirs de poudre, embarrassés dans les cadavres qui encombrent la chambre, silencieux comme des êtres qui vont mourir. L'ennemi met le feu aux hangars, la flamme et la fumée se font intolérables, mais les survivans se cramponnent quand même à leurs créneaux et font feu désespérément. A cinq heures, les Mexicains se concertent, leur chef les exhorte à en finir et ses paroles parviennent jusqu'aux légionnaires, aussitôt traduites par l'un d'entre eux. Ils renouvellent le serment de ne pas se rendre. Alors l'ennemi se rue de toutes ses forces sur la maison, débordant par toutes les ouvertures; les portes cèdent, les rares défenseurs sont pris ou massacrés, la poussée humaine étouffe ces héros. Le sous-lieutenant Maudet lutte encore un quart d'heure, avec cinq légionnaires, au milieu des débris fumans d'un hangar écroulé, puis, la dernière cartouche brûlée, tente de se faire jour. Dès qu'il bondit hors de l'abri, tous les fusils le couchent en joue; le légionnaire Cotteau se jette devant son officier, le couvre et s'abat foudroyé. Maudet reçoit deux balles et tombe, c'est le dernier. Il est six heures du soir et le soleil descend sur cette scène de géans.

Ce fut une belle campagne que celle du Mexique pour la Légion; elle y laissa beaucoup des siens, elle y montra son abnégation inlassable au fond des Terres-Chaudes, où on l'oublia trop longtemps, et quand, après avoir été réduite de moitié par le feu et le *vomito*, on la renforça de son troisième bataillon, elle reparut dans les opérations actives, notamment au siège d'Oajacca, aussi brillante, aussi invincible. Aux pages de son journal de marches, étincelantes de noms connus, sont accrochés de beaux lambeaux de carrière de nos généraux les plus aimés. Ils étaient là, capitaines ou commandans, comme Saussier qui, durant dix-sept ans à la Légion, éprouva des facultés de commandement auxquelles l'avenir réservait une si haute consécration.

De nos luttes douloureuses, la Légion eut aussi sa part. Venue en France dès le commencement d'octobre 1870, elle subit la triste fortune de l'armée de la Loire et ensuite de l'armée de l'Est. En avril 1871, elle campait à Saint-Cloud devant l'insurrection parisienne, elle menait la tête de l'attaque de Neuilly et enlevait, à elle seule, les Buttes-Chaumont. La Commune vaincue, elle quittait la France pour revenir à l'ordinaire théâtre de ses exploits, où la grande insurrection kabyle et le soulèvement du sud Oranais lui gardaient encore des lauriers.

III

Depuis 1883, la Légion, troupe d'Afrique, troupe d'Europe, est entrée en possession d'un troisième rôle : elle est devenue troupe coloniale. C'est assurément beaucoup, et comme elle est seule, dans notre système militaire, à suffire à d'aussi multiples obligations, il n'est pas sans intérêt de rechercher si on l'a créée d'assez robuste constitution pour y répondre. Montrer l'état présent de ses institutions nous permettra de conclure à tout ce qui leur manque pour sauvegarder l'exceptionnelle vitalité qu'elle tient de sa tradition passée, que nécessite encore plus impérieusement son mode d'emploi actuel, et qu'elle est en danger de perdre par l'incohérence d'une réglementation qui n'avait pas envisagé sa dernière transformation. Rien n'est d'ailleurs plus ignoré, même des militaires, que son organisation, son recrutement en hommes et en cadres, l'insuffisance de ses moyens d'instruction et de commandement, sa situation aux colonies. Après l'avoir connue et aimée, et au moment où certains projets d'armée coloniale s'emparent d'elle sans la comprendre, il nous a paru utile à sa cause glorieuse de faire luire la vérité. En ce jour baissant de nos suprématies nationales, il devient urgent de savoir si l'on veut en toutes choses se complaire aux troubles horizons précurseurs de la fin ou si l'on doit revivre en faisant effort vers la lumière?

A dater du 1er janvier 1885, la Légion étrangère a constitué deux régimens étrangers, chacun à cinq bataillons, deux compagnies de dépôt, une section hors rang, une section de discipline.

Sur cette force, chaque régiment détache en permanence deux bataillons au Tonkin, sans liens avec leur corps dont ils ne tirent que leurs relèves, sans liens entre eux, dépendant uniquement du commandant supérieur des troupes de l'Indo-Chine. Des uns aux autres les relations se bornent donc à un va-et-vient perpétuel, le Tonkin absorbant les élémens frais, l'Algérie recueillant les débris fatigués, les détachemens réclamant les combattans formés, les portions centrales vouées à la pérennité des besognes de dépôt. Une seule règle préside à ces mouvemens; l'obligation pour le corps de se sacrifier sans arrière-pensée aux seules considérations de sélection physique et militaire qu'impose une saine entente des conditions coloniales. Les bataillons du Tonkin ne peuvent, par suite, que bénéficier des meilleurs soldats, et ceci est leur droit de troupes en campagne. La règle est sage aussi qui, dans des régimens de volontaires, use du stimulant d'un tel choix comme efficace moyen de commandement. Il n'en résulte pas moins que les bataillons d'Algérie s'allègent périodiquement

de leurs sujets d'élite, s'alourdissent dans une proportion équivalente des déchets du Tonkin, gardent religieusement leurs non-valeurs physiques et morales et finissent par présenter une force douteuse où les recrues, insuffisamment instruites, les incorrigibles de toute nuance, les invalides de toute catégorie usurpent, dans l'effectif, une majorité inquiétante.

Si anormale que soit, en temps de paix, une pareille situation, elle ne se révèle pas aiguë, en raison des habitudes de travail anodines de l'armée d'Afrique, de son instruction sommaire, de sa préparation de mobilisation embryonnaire; mais qu'imaginer si les circonstances exigeaient soudain de la Légion, et simultanément, son maximum d'emploi, qu'elle reparût sur un champ de bataille d'Europe, tout en faisant face à l'insurrection arabe sans quitter son poste avancé d'extrême Orient? Une telle supposition est-elle invraisemblable? C'est celle de la guerre de demain, celle qui enferme tout le but à atteindre, qui marque la limite de l'effort à produire. Or, en l'état actuel, sans aucun doute possible, les troupes étrangères ne la supporteraient pas. Les vices de leur organisation trop peu étudiée y entrent pour quelque chose, et il est loisible d'y remédier, mais le service colonial en est surtout la cause, et de ce côté il n'y a pas d'atténuation possible.

Oui, la part prise par les colonies, et c'est la meilleure, il faudra encore défalquer de ce qui reste, tout ce qui n'aura ni la vigueur, ni l'instruction, ni la discipline d'un combattant d'Europe, éloigner tous les hommes des nationalités suspectes, c'est-à-dire celles dont la coalition nous menacera, et alors, que restera-t-il? Et à quel moment s'opérera cette indispensable sélection? Est-ce à l'heure même de la mobilisation? En ce cas, qu'espérer d'élémens disparates, soudés vaille que vaille, au début de l'acte exceptionnellement grave qui réclame la plus impeccable cohésion, qu'on n'aborde qu'armé de toutes les prévoyances, en règle avec toutes les prévisions? Les choses seront-elles réglées d'avance en incorporant, dans les mêmes compagnies, les seuls hommes mobilisables? Ce sera alors ressusciter les anciens groupemens par nationalité, reconnus si funestes à l'esprit de corps. Cette fois aura-t-on conquis la stabilité de mobilisation requise? Nullement, puisque les conditions des détachemens en Algérie s'opposent à leur permanence, et que leur relève annuelle remettra toujours sur le métier cette trame de Pénélope.

Il vaut donc mieux renoncer à l'appoint d'un ou deux bataillons, le moment venu, que de les obtenir au prix de l'irrémédiable désorganisation du corps qui les fournit; et ce sera une sage mesure de cantonner à l'avenir les régimens étrangers dans leur rôle colonial, en leur laissant toute leur valeur d'occupation

en Algérie, où l'on sera un jour content de les retrouver. De quelque illusion que se flatte un ministre de la guerre, il est, en effet, difficile de se figurer l'Algérie se gardant toute seule, quand s'ouvrira la prochaine guerre européenne.

Il ne l'est pas moins de douter de la gravité de la situation où une pareille éventualité placerait nos nombreuses colonies. Avec leur force armée déjà bien restreinte du temps de paix, elles ne sauraient suffire à faire face aux périls qui peuvent fondre sur elles à l'improviste. Les abandonnera-t-on sans remède quoi qu'il arrive; n'est-il pas plus sage de leur faire une minime part dans les prévisions, en ne disposant pas pour un autre usage des dernières ressources des troupes normalement affectées à leur service?

A une tâche coloniale, comme la nôtre, de jour en jour plus ardue, il y a longtemps qu'il eût fallu répondre par la création d'une armée coloniale : nous n'avons eu jusqu'ici que des moyens de fortune, et il est à craindre que nous n'en ayons jamais d'autres. Ainsi le veulent du moins les temps que nous traversons, dont tout le génie d'invention ne consiste qu'à imiter ou à contrefaire les institutions de voisins qui ne nous ressemblent pas. Hors l'infanterie de marine et la Légion, à moins d'expéditions de toutes pièces, nous n'enverrons personne aux colonies, pas même les tirailleurs algériens dont le recrutement s'en accommoderait mal. C'est pourquoi, si réduits comme troupes coloniales, est-il au moins nécessaire que nous les ayons bonnes, spécialisées pour leur but. Par sa nature, la Légion se trouve merveilleusement appropriée à cet usage; il est la raison d'être de la richesse de son recrutement. Toutefois il reste à mettre celui-ci en rapport avec des exigences auxquelles il ne paraît pas qu'on ait suffisamment songé.

IV

L'engagement au titre étranger est de cinq ans, et se contracte de dix-huit à quarante ans. Ces deux limites sont une erreur.

Depuis que la nécessité a été sagement reconnue de n'envoyer, dans les pays chauds, que des hommes complètement faits, en écartant d'une part les trop jeunes, que leur formation incomplète rendrait vite la proie du climat, et de l'autre les trop vieux que l'excès d'alcool ou de misère a précocement usés, l'usage s'est établi à la Légion de fixer l'âge d'admission aux détachemens coloniaux entre vingt-deux et trente-cinq ans. Outre cette considération supérieure, de quelle valeur pourraient être, dans un corps exclusivement colonial, des enfans de dix-huit ans ou des barbons de quarante?

Lorsque leur âge leur permettra d'être désignés pour les colonies, les premiers n'auront plus une durée suffisante de service à courir. Ils seront donc restés une force perdue sous le rapport colonial, peut-être même bien souvent une non-valeur absolue, si l'on calcule qu'épuisés par la chaleur d'Algérie, vaincus par les marches dans le Sud, anémiés, guettés par le germe typhique, ils n'auront cessé d'encombrer les hôpitaux, pour y traîner, quand ce n'aura pas été pour y mourir. Et que dire de ces engagés de quarante ans et plus, — car aucune pièce ne justifie de leur état civil, et nous verrons que leur acceptation est souvent bien légère, — sinon que leur usure physique ne s'accorde que trop avec leur dégradation morale?

Mélanger ces trop vieux à ces trop jeunes ne peut avoir moralement et militairement que des conséquences désastreuses, par l'ascendant d'expérience qu'exerce l'âge en tous les milieux humains, ici à l'exclusif profit du vice, où s'est formée celle de tous ces *chevaux de retour*.

Pour ces différentes raisons, il serait à souhaiter que les limites d'âge à l'engagement au titre étranger fussent ramenées entre vingt et trente-cinq ans. La composition des régimens étrangers y perdrait en nombre, mais sa valeur y gagnerait; elle deviendrait rationnelle et homogène. L'État de son côté y réaliserait des économies bien entendues. Conçoit-on, en effet, un argent plus mal dépensé que celui qui entretient un noyau d'ivrognes dont la main tremblante est incapable d'ajuster un coup de feu, dont les jambes ruinées refusent le service aux premiers kilomètres, dont la tête ne s'éveille qu'à l'idée de boire et aux mauvais instincts qui lui font cortège? N'est-elle pas incompréhensible, la législation qui permet aux plus détestables sujets, refusés à se rengager au titre français, de s'imposer à l'armée envers et contre tous, par des engagemens successifs au titre étranger, jusqu'à arracher à l'État une pension de retraite, qu'on eût crue réservée à d'autres droits acquis?

D'autre part, il y a beaucoup à dire sur la manière dont les bureaux de recrutement comprennent leurs devoirs, dès qu'il s'agit d'acceptations à délivrer pour la Légion. La fluctuation d'appréciations, ou la facilité d'examen, permet toujours à celui qui se donne la peine de frapper à plusieurs portes de passer au travers des mailles du filet. Si limitée que soit leur tâche à la simple constatation de l'aptitude physique, encore devraient-ils se souvenir que cette aptitude se réclame ici d'un service militaire tout spécial et particulièrement pénible. L'on est forcé de s'avouer que les choses ne se passent pas comme elles le devraient, si l'on en juge par l'étonnante proportion d'infirmes et de ma-

lingres que reçoivent les régimens étrangers, importante à ce point qu'on hésite à prononcer les réformes nécessaires, par crainte d'engager trop de responsabilités, et qu'on laisse ainsi à l'État, comme c'est l'usage, la charge de toutes ces négligences. A leur arrivée au corps, beaucoup d'engagés prétendent couramment qu'ils n'ont subi aucune visite de médecin, ou qu'ils l'ont subie sans se déshabiller. Mais l'incurie ne s'arrête pas là. L'homme examiné, accepté par le recrutement, n'est pour ainsi dire jamais conduit à la sous-intendance, où il doit contracter son engagement; il s'y rend à sa fantaisie, et cette latitude, en permettant aux substitutions de se produire, explique seule que des hommes réformés déjà deux fois à la Légion aient pu y revenir porteurs d'un acte régulier.

A cet état de choses, les remèdes sont élémentaires : ce n'est que question d'ordre, de soin et de limitation des responsabilités. Il importe de décider que les engagemens pour la Légion ne seront reçus qu'en certaines grandes villes, comme Paris, Lille, Mézières, Nancy, Épinal, Besançon, Lyon, Marseille, Nice, et d'armer chacun des bureaux de recrutement de ces villes d'états signalétiques spéciaux, dans la forme des états de mensuration dressés à la préfecture de police, concernant tous les hommes ayant déjà servi à la Légion et qu'il est prudent d'en écarter par la suite, soit pour raison de santé, soit pour raison de conduite. L'on exigerait naturellement que le trajet du bureau de recrutement à la sous-intendance se fît militairement sous la conduite d'un gradé. Enfin l'on stipulerait qu'au moment de l'embarquement à Marseille ou à Port-Vendres une nouvelle visite médicale procéderait à une dernière vérification de l'aptitude physique, avant d'engager l'État dans la dépense d'un voyage outre-mer.

Nous ne saurions cacher que notre but, en excluant le plus possible de la Légion les non-valeurs physiques, se double de l'intention d'y atteindre en même temps les non-valeurs morales. Chacun sait que les deux sujets se touchent étroitement. L'amour-propre excessif du légionnaire le fait tout bon ou tout mauvais : celui qui n'a pas la conscience de sa valeur physique et morale n'accepte pas l'effacement du déshérité; sous les influences perverses qui s'agitent autour de lui, il descend vite l'échelle des déchéances, et croit se relever dans l'opinion générale, en s'abaissant très bas, puisqu'il n'a pas l'étoffe de paraître très haut. Plus la masse des légionnaires est excellente, disciplinée, extraordinaire de vigueur et d'entrain, admirable d'élan, moins on a le droit de la contaminer au contact d'une lie de grands chemins, sans courage et sans honneur. Du bon grain qui a su donner de telles moissons de gloire, il faut résolument séparer l'ivraie. C'est y

tâcher d'abord que de serrer les conditions du recrutement aujourd'hui trop relâchées. Mais la mesure la plus efficace consistera certainement à fermer l'accès des troupes étrangères aux professionnels de conseil de guerre qui, en vertu du système actuel, y font, après chaque condamnation, leur rentrée obligée, en qualité de disciplinaires réintégrés.

Les sections de discipline des régimens étrangers se distinguent des compagnies de discipline destinées aux incorrigibles des régimens de France, mais ce n'est pas à leur avantage. Tandis qu'en effet, chez celles-ci le cadre est fixé et le régime rigoureusement réglé, celles-là changent leurs gradés tous les six mois, et n'exigent, stationnées qu'elles sont intégralement au même point, qu'un travail pour rire de leurs disciplinaires. La section de discipline de chaque régiment étranger s'alimente en principe de tous les condamnés du corps ayant achevé leur peine, et sert en outre de dernière répression, à l'égard des soldats d'un exemple dangereux qu'il importe de retrancher d'un milieu militaire. Malheureusement la ressource de cette épuration salutaire échappe au régiment dont l'effectif disciplinaire dépasse le chiffre réglementaire, ce qui l'expose à une double alternative également fâcheuse : garder ses pires sujets quoi qu'ils fassent; ou niveler, coûte que coûte, la section au-dessous de sa limite imposée, en lui reprenant, sans y regarder de près, tout ce qu'il est possible décemment d'en tirer.

Sans hésiter, l'on peut affirmer que, dans ce système, tout est néfaste, tout est à changer. Comment la section effraierait-elle les légionnaires qui la voient de tout près, qui vivent avec ceux qui en sortent, qui savent qu'on y passe le temps commodément, rétribué sans presque travailler, dans un bon poste, à côté d'anciens camarades complaisans, toujours prêts à procurer l'alcool ou le tabac désirés? L'idée d'une pareille répression trahit son but, puisqu'elle ne prévient pas la faute, en effrayant sur les conséquences. Si l'on songe, en revanche, à ce qu'un pareil milieu a de délétère, l'on s'explique que le disciplinaire réintégré soit devenu la plaie vive des régimens étrangers, et l'on regarde comme indispensable de fermer le cercle de discipline, à de rares exceptions près, sur ceux qui l'auront franchi. C'est une compagnie de discipline, dotée de gradés permanens, qu'il faut attribuer aux deux régimens étrangers, avec un régime de travail approprié à la répression, comme la création ou l'entretien des routes; avec un cadre d'existence en rapport avec l'isolement nécessaire, celle de notre Sud algérien, ou, ce qui vaudrait encore mieux, celle de nos colonies les plus nouvelles, où les rudes besognes ne manquent pas et leur seraient réservées. En rendant

au milieu disciplinaire tout ce qu'une telle sanction aurait de redoutable, on en éloignerait beaucoup de ceux qui y sombrent aujourd'hui avec une regrettable facilité, que ce soit du fait de l'homme lui-même, insouciant de la pente où il glisse, ou du fait de l'autorité, plus encline à user d'une répression, lorsqu'elle ne lui attribue pas une portée irrémédiable.

Les mesures de salubrité morale que nous réclamons en faveur de la Légion ne donneraient que des résultats incomplets, si la porte fermée à l'invasion des élémens dangereux continuait à s'ouvrir toute grande à la sortie des sujets de choix, ainsi que cela se pratique aujourd'hui. L'admission au rengagement dans l'infanterie de marine donne droit à une prime qui, pour cinq ans, s'élève à six cents francs; elle ne procure aucun avantage pécuniaire s'il est contracté dans les troupes étrangères. L'on conçoit dès lors facilement qu'après leur naturalisation les meilleurs soldats quittent la Légion, quoique à regret, pour bénéficier ailleurs d'une prime qu'on leur refuse où ils sont. Ce que l'on conçoit moins aisément, c'est que des corps participant aux mêmes fatigues, voués aux mêmes risques, ne jouissent pas des mêmes privilèges, et qu'il faille attendre que la valeur de la troupe déshéritée s'en trouve compromise, pour s'apercevoir qu'on ne commet pas impunément de pareilles injustices de traitement.

V

Avoir montré ce que sont les légionnaires, c'est avoir indiqué ce que doivent être leurs officiers: à des soldats d'élite, il est naturel que correspondent des officiers de choix. L'on semble, depuis quelque temps, s'être pénétré de cette vérité au ministère de la guerre, et les nominations de ces dernières années sont pleines de promesses pour l'avenir. Mais il n'en a pas toujours été de même; pendant longtemps la facilité déplorable avec laquelle fut conférée la nomination d'officier au titre étranger encombra les cadres de la Légion d'étrangers dont on eût bien fait de ne pas priver leur pays, et surtout de Français qu'on eût bien dû laisser à leur ornière. Elle permit de réintégrer dans l'armée beaucoup d'anciens officiers qu'elle n'avait pas sujet de regretter et qui parfois l'avaient quittée très peu volontairement; d'entr'ouvrir une porte dérobée à certains officiers de réserve dont l'instruction ou les moyens s'étaient effrayés de la grande porte des écoles militaires; et d'étaler la plaie du favoritisme dans un milieu militaire où il est encore plus haïssable qu'ailleurs.

En vérité, il ne peut y avoir qu'une manière de devenir officier français: c'est la voie légale et normale, qu'elle s'appelle Saint-

Cyr ou Saint-Maixent; et aux étrangers qui nous viennent de tous les pays du monde, pour la première idée qu'ils aient à se former de nous, il serait au moins étrange de leur présenter autre chose que notre beau type d'officier, dans toute sa pureté. En cette matière, le choix s'impose avec une précision d'autant plus rigoureuse, qu'aujourd'hui les officiers passent vite à la Légion. Ils y viennent attirés par l'appât d'un grade à conquérir, d'une expédition à courir, en accident de la vie militaire habituelle, qui se fait de moins en moins nomade, de plus en plus rebelle aux hasards. Il faut reconnaître que si cette pratique n'est pas pour avantager la Légion, elle ne peut avoir que d'excellens résultats généraux. L'exacte tradition de la vie de campagne se perpétue mal dans une armée, où la majorité des chefs n'y est initiée que par ouï-dire: c'est une grande force de commandement, pour un officier, quand il peut enseigner, par expérience personnelle, comment s'affronte le feu; il lui en reste un prestige aux regards du soldat, que toute la science des livres ne lui donnerait pas. Ouvrons donc très large à nos officiers d'avenir l'accès de la Légion, mais qu'ils n'y éternisent pas leur carrière sur la dune d'Aïn Sefra, ou dans la brousse de Cao-Bang; qu'ils reviennent s'instruire à la grande école de guerre de notre VIe corps, après avoir appris, au contact de ces légionnaires, qui sont des hommes dans toute l'acception du terme, la pratique de l'humanité et la science du commandement.

La tâche des officiers à la Légion se complique, non seulement de la nature et du nombre des hommes placés sous leurs ordres, mais aussi de la pauvreté numérique, militaire et morale des gradés dont ils ont l'emploi. Certes, il s'en trouve d'exceptionnellement méritans, parmi ces gradés subalternes; mais, on en consomme tant, et le hasard a souvent une telle part dans leur investiture, qu'ils n'ont pas tous, il faut bien l'avouer, la figure que commande l'autorité qu'ils détiennent et aussi le milieu où ils l'exercent.

Numériquement ils sont insuffisans, parce que, aux compagnies des troupes étrangères qui atteignent à 250 hommes, on mesure les cadres sur le pied des compagnies de France dont l'effectif est de 100 hommes. C'est déjà peu; mais, où la situation devient intolérable, c'est que ces cadres, déjà si réduits, ne peuvent jamais être au complet. Les régimens étrangers ont, en effet, l'obligation de fournir à leurs détachemens coloniaux les relèves de cadres nécessaires, avant qu'il soit procédé au rapatriement des gradés arrivés au terme de leur séjour aux colonies. Toutefois, il leur est interdit de les remplacer dans leurs propres cadres, qui restent ainsi ouverts, pour recevoir les futurs rapatriés; et comme ceux-

ci, en touchant terre, bénéficieront d'un congé de convalescence, les vacances s'éterniseront, durant de longs mois, au grand préjudice des compagnies d'Algérie. A coup sûr, il serait inadmissible d'autoriser ces compagnies à maintenir leurs gradés au complet réglementaire, comme en usent celles du Tonkin, puisque ce serait accepter le double excédent des cadres en route pour l'aller et le retour. Mais ne pourrait-on les doter du complet de guerre, en sous-officiers et caporaux, comme la permanence de leur effectif de guerre le réclame en droit strict? De la sorte, l'écart serait moins choquant entre les moyens d'instruction nécessaires et ceux si cruellement dérisoires dont nos compagnies étrangères sont obligées de s'accommoder.

Quand on songe que des compagnies de dépôt, fortes souvent d'un millier d'hommes, ne sont pas mieux partagées en instructeurs naturels, l'on s'effraie des résultats d'une instruction aussi problématique, ou plutôt on ne trouve pas assez d'admiration à témoigner à ces commandans de compagnie qui, à force de dévouement et d'ingéniosité acharnés, en face des quatre-vingts recrues, la plupart ignorans de notre langue, qui leur viennent chaque semaine, arrivent, avec rien, à en faire des soldats ! Nous avons sous les yeux l'état des militaires ayant été affectés, à un titre quelconque et au cours de l'année 1895, à une compagnie de dépôt : les chiffres sont instructifs. La compagnie a compté 1 789 hommes de troupe lui ayant appartenu, 2 130 subsistans du corps, 207 subsistans étrangers, et 738 prisonniers au titre du gîte et geôlage : c'est un total de 4 864 hommes ayant figuré sur ses contrôles, ayant eu part à son administration.

Si l'on parle maintenant de la valeur militaire de ces cadres, on la trouve bien disparate, et l'on aurait mauvaise grâce à s'en étonner, devant la variété de leur recrutement, de leurs aptitudes et de leurs pérégrinations. Le peloton spécial des élèves caporaux, qui est loin d'en être l'unique pépinière, possède une tenue d'instruction ne le cédant en rien à celle des élèves caporaux de nos régimens de France. Malheureusement ses ressources sont toujours inférieures aux besoins, autant par suite des éliminations résultant de l'ignorance de la langue française ou de hautes convenances morales, qu'en raison des hésitations des compagnies à se dégarnir à son profit de leurs meilleurs sujets, dans la crainte d'aliéner tous leurs moyens d'instruction. Ces instructeurs de compagnie, qu'on ne peut dès lors exclure des nominations, concourent donc, avec les élèves du peloton spécial, pour les places de caporaux, et cela n'est pas trop juste ni très réglementaire, attendu que les services qu'ils ont pu rendre ne compensent pas l'infériorité de leur savoir. Quoi qu'il en soit, ils peu-

vent encore compter parmi les choix heureux, quand on se reporte aux caporaux promus aux colonies, au hasard glorieux sans doute, mais aveugle, d'une expédition ou d'un fait de guerre. Il en naît beaucoup de ces surprises, infiniment trop, qui encombrent les cadres d'incapacités incorrigibles.

Si encore ils en restaient là, ils se dissimuleraient dans une pénombre relative, mais le choix colonial est impitoyable et transforme en sous-officiers des sujets chez qui une heure de bravoure compense mal l'absence de valeur de toute une vie. Ils se traînent alors, sans volonté, sans prestige, à la remorque de fonctions qui les écrasent, dominés par l'intelligence de ceux qu'ils devraient commander, obéissans plutôt qu'obéis, et, si la propreté morale leur manque par surcroît, comble d'abaissement, dans leur autorité ridiculisée.

Aussi bien ne peut-il être que néfaste à l'instruction militaire de tous les gradés, le régime des colonies, où l'exercice est inconnu, les théories lettre morte, et où la tactique le plus souvent consiste à cheminer en file indienne, sur une digue, ou au long d'abrupts sentiers par les bois. Les caporaux, venus de la portion centrale, y perdent tôt leur qualité d'instructeurs, et lorsqu'ils regagnent l'Algérie, leur temps terminé, avec d'autres galons bien gagnés, ils ont oublié tout ce qu'ils avaient appris.

Sans doute par permutation ou par changement de corps, la Légion s'enrichit parfois de quelques sous-officiers de France, mais le nombre en est si restreint qu'on ne peut les compter dans l'évaluation de ses ressources. Il y aurait cependant, de ce côté, quelque attention à porter, en attribuant le caractère d'une mesure périodique à ce qui n'est aujourd'hui qu'un accident; ce serait donner satisfaction à la légitime ambition de faire campagne qui tourmente beaucoup de nos sous-officiers en même temps qu'infuser un sang nouveau et très riche à ces cadres subalternes, si appauvris par leurs charges multiples, de nos troupes étrangères. La considération morale qui inspire cette proposition n'échappera à personne, si l'on réfléchit à ce qu'il faut de volonté et de dignité de caractère au sous-officier qui, transplanté dans ce milieu, doit s'y maintenir en perpétuel exemple des vertus militaires. Que lui reste-t-il à cet homme, pour reposer les aspirations de son cœur de la vie bruyante de la caserne, de sa dépense de forces journalières, de la fatigue de l'incessant coudoiement humain? Ira-t-il, comme en nos garnisons de province, accueilli dans une famille de braves gens, même au risque d'un mariage peu fortuné, y retremper son honnêteté native, y retrouver l'illusion des douceurs familiales? Aura-t-il la distraction mouvante des rues flambantes de nos grandes villes, leurs

théâtres attrayans, l'amusant imprévu des quotidiennes rencontres, ou le lien trop prévu d'une tendresse de fortune? Rien de ces choses en Algérie, rien dans les postes du Tonkin.

Beaucoup sombrent, hélas! ils n'étaient pas d'étoffe; l'alcool les prend surtout et les ruine petit à petit. A certains le passé est si lourd à porter! Mieux vaut, qui sait, l'hébétude voulue de la conscience assoupie, que la claire perception de la chute irrémédiable! L'on comprend, si peu qu'il faille insister, que, de toutes les indigences dont souffrent les cadres inférieurs de la Légion, la pauvreté morale ne soit pas la moins préoccupante.

VI

Comme toute situation issue de circonstances pressantes, accommodée hâtivement aux besoins du moment et conservée ensuite dans sa forme provisoire, celle de la Légion au Tonkin pèche par une organisation trop rudimentaire. La faute en remonte à bien des causes, dont la principale sera toujours l'empressement inconsidéré de devancer les événemens, en substituant l'occupation régulière à la conquête, avant que celle-ci soit terminée. Imposées par des considérations budgétaires, les réductions d'effectif ont été prématurées, et nos troupes, incapables d'affirmer numériquement leur supériorité, ne l'ont maintenue qu'à force de mobilité et vivent sur un pied d'expédition perpétuelle.

La Légion a donc gardé ses postes de combat sur la frontière, ce qui condamne les détachemens à un éparpillement préjudiciable à l'action régulière du commandement. Il est certain qu'en l'état actuel, les dures obligations d'un fractionnement excessif laissent parfois les chefs de bataillon inutiles et relégués derrière le rideau sans fin de leurs postes disséminés. Il n'est pas douteux non plus que les quatre bataillons, aujourd'hui livrés à eux-mêmes, gagneraient à être groupés sous le commandement de l'un des colonels des régimens étrangers. A leur administration suffirait un seul conseil éventuel, tandis qu'aujourd'hui chaque bataillon a le sien. L'unité de direction, par la mise en commun des ressources, amènerait, au point de vue de l'instruction et de l'installation, de rapides et nécessaires améliorations. Pour la bonne marche des choses militaires, rien ne compense l'absence d'une autorité suffisamment élevée, proportionnée en prestige au chiffre des combattans à conduire. Elle apporte à la défense des intérêts dont elle a la garde le poids d'une personnalité déjà en vue, d'une expérience justifiée, et l'indépendance d'une carrière déjà faite, sans appréhension d'avenir à compromettre. A tous

ces titres, il y a place au Tonkin pour l'un des colonels des troupes étrangères; il serait non seulement injuste de le leur refuser plus longtemps, mais la bonne entente du service semble faire de cette mesure le point de départ de l'organisation à rechercher, pour nos troupes étrangères détachées en Indo-Chine. Étant de ceux qui croient à l'action personnelle du chef, bien plus qu'à l'influence des réglementations, quelque éclairées qu'elles soient, nous commençons par réclamer instamment ce chef, nous rapportant au commandement supérieur du soin d'en tirer tout le parti désirable, tant en raison des difficultés du moment, qu'en vue des meilleures conditions de stabilité à poursuivre.

Quelles que soient les nécessités de défense d'une colonie et le plan qui leur corresponde, les troupes qui y concourent en permanence ont droit à une répartition logique de leur effectif, qui leur permette d'entretenir leur valeur militaire, de se reposer de leurs fatigues, et de refaire leur cohésion. Le fractionnement par secteurs a l'avantage de répondre à une telle conception : les groupemens s'en allant diminuant du centre à la périphérie, et le groupement principal demeurant dans la main du chef, comme une école d'instruction, où les élémens viendraient à tour de rôle se retremper après leur dispersion. A mesure que les circonstances le permettront, il serait à souhaiter qu'un tel système pût être appliqué à la Légion, qui, dans l'émiettement dont elle souffre, voit les liens hiérarchiques se relâcher, l'action du commandement s'annuler, et s'alanguir sa force vive dans le *farniente* colonial. Sur cette terre d'Extrême-Orient qu'elle a si généreusement arrosée de son sang, il est certain qu'on ne lui marchandera aucune bienveillance de traitement, dans l'intérêt de sa vitalité, de son bien-être et des services qu'elle est encore appelée à rendre à la France. C'est pourquoi il nous semble, en ce qui concerne l'heureuse solution des desiderata que nous formulons pour elle, ne pouvoir plus éloquemment plaider sa cause, en terminant cette étude, qu'en rappelant comment elle se comporta au siège de Tuyen-Quan.

Une colonne composée de deux compagnies de Légion et d'une compagnie et demie d'infanterie de marine, sous les ordres du colonel Duchesne, avait reçu pour mission de dégager Tuyen-Quan trop serré par les Pavillons-Noirs, et d'en relever la petite garnison. C'était fait. Les Chinois, culbutés à Yuoc, avaient aussitôt disparu, le vide s'était fait subit autour du poste, jusqu'en des profondeurs de campagne où depuis longtemps nos reconnaissances n'osaient plus s'aventurer. Devant cette accalmie, la colonne Duchesne n'avait plus qu'à rétrograder, emmenant l'ancienne garnison de Tuyen-Quan; elle partait le 23 novembre. A

cette même date, le commandant Dominé prenait possession d'un commandement dont il allait faire une des illustrations de nos armes.

Le poste dont il va avoir la garde est une vieille citadelle carrée, avec flanquement d'une demi-tour sur chaque face; elle s'adosse par le sud à la Rivière-Claire, dominée dans toutes les autres directions par des hauteurs boisées, dont un mamelon s'approche même à 300 mètres de l'enceinte. Au bord même de la rivière, mais serré peureusement contre l'enceinte, un village annamite encore habité par une centaine d'êtres errans, épaves de cette terre dévastée que la guerre va repousser encore. Telle est la bicoque. Pour la défendre, deux compagnies de Légion, une de tirailleurs tonkinois, trente et un artilleurs de marine, huit sapeurs du génie, et quatre canons de montagne. En outre, la canonnière la *Mitrailleuse*, ancrée devant la porte sud, concourt à la défense de ce côté.

Cependant tout est calme aux environs du poste. Des bruits circulent, des rassemblemens ennemis continuent à être signalés, on ne précise rien, il faut attendre : l'on sent seulement une lourdeur de menaces dans l'air. Le 4 décembre, cinquante Pavillons-Noirs se montrent à 2000 mètres de la redoute. Il devient évident que la ceinture de forêts qui enserre Tuyen-Quan abrite de gros mouvemens de troupes chinoises. Le 7, la prévision se trouve confirmée par une compagnie de Légion lancée en découverte qui bouscule 500 Chinois, à 5 kilomètres vers le sud-ouest. Dominé n'a pas attendu les événemens. Le 24 novembre, il a déclaré l'état de siège, composé le conseil de défense et le comité de surveillance des approvisionnemens. On apporte dans la place les matériaux d'une pagode démolie, on remue la terre, on organise des abris, on blinde les magasins. Devant la menace d'un siège pied à pied, il paraît impossible d'abandonner à l'ennemi ce mamelon qui verrait dans la place à 300 mètres. Le sergent Bobillot reçoit l'ordre d'y construire un blockhaus. L'ouvrage est terminé en cinq jours.

Mais déjà le fer est croisé, les adversaires se tâtent, avant de s'engager à fond. Il devient nécessaire de percer les desseins de l'ennemi, en évaluant ses forces; une grosse reconnaissance est chargée de déchirer le voile. Elle s'aventure à plusieurs kilomètres, engage un véritable combat et a quelque peine à reconquérir sa ligne de retraite.

Maintenant les Chinois ont amorcé leur travail, ils murent la place dans une circonvallation, dont la ligne s'appuie à des villages solidement fortifiés. Le 26 janvier, ils inaugurent le bombardement, en incendiant le village annamite. Le blockhaus est

attaqué par trois colonnes; mais le sergent Léber, de la Légion, les tient à distance. Une autre colonne essaie de se glisser, défilée par les berges de la rivière; la canonnière qui a pris son poste de combat la crible de mitraille. Les Chinois ont échoué partout; cependant leur ligne d'investissement est poussée à 500 mètres de la place, l'attaque pied à pied se dessine de plus en plus, et, pendant plus d'un mois, le bombardement ne se ralentira plus.

Ce fut le 30 janvier que le petit blockhaus fut évacué. L'ennemi en était à sa deuxième parallèle et l'avait poussée à moins de 100 mètres. Il s'y précipita avec des cris de triomphe, aussitôt le dernier légionnaire parti; une grêle de projectiles vint l'en balayer, et, de tout le jour, il n'osa rentrer dans sa conquête.

Toutefois, à partir de ce moment, il avance rapidement, sa ligne gagne toujours, touche presque à la citadelle, vers l'ouest principalement. La banquette de cette face n'est plus tenable; on la protège par une traverse en bois dur, que les Chinois, armés de grappins, s'essaient à tirer bas. De la rive gauche du fleuve, leur feu éprouve singulièrement les marins de la canonnière et les tirailleurs tonkinois; il y a de ce côté plusieurs attaques de vive force énergiquement repoussées. Le bombardement redouble d'intensité : nous sommes obligés de ménager nos munitions, mais nos tireurs de position travaillent juste; tout Chinois qui se montre a de leurs nouvelles.

Sur la plaine flottent les pavillons multicolores qui jalonnent la ligne d'investissement, leurs flammes se rapprochent toujours plus menaçantes, quelques-unes lèchent presque le rempart. L'ennemi remue la terre si près de nous, que nos factionnaires ne peuvent plus voir par-dessus le mur, sans un danger mortel; on ressuscite à leur usage les mâchicoulis d'une autre époque. Malheureusement, dans ce bout-portant continuel, les coups ne pardonnent guère, les blessés sont nombreux; trop souvent le sinistre brancard passe, escorté d'une grêle de balles jusqu'au magasin transformé en ambulance. Sur son toit, la mort crépite encore, et, du dernier asile de leur mince tas de paille, ceux qu'elle a touchés s'en vont, vaincus par ce mal du fer qui les poursuit de sa chaude haleine de poudre, du flagellement de ses éclats sifflans. Tout à l'heure on les couchera dans une fosse hâtive, simplement roulés dans une natte, sans l'honneur d'un cortège, sans autre prêtre que leur capitaine pour murmurer la dernière prière. Néanmoins leurs funérailles auront été grandioses, le canon aura tonné sur eux, ils dormiront à jamais à l'ombre de la citadelle illustre.

Le 10 février, les galeries de mine de l'ennemi sont si avancées, que des ordres, pour le couronnement de la brèche, au cas

d'une explosion, sont donnés à toute la garnison. Bobillot ouvre deux contre-galeries. Le 11, les mineurs chinois et français sont face à face, le Chinois blesse le légionnaire Maury d'un coup de revolver, mais Bobillot comble l'ouverture et inonde la mine. Le 12, une première mine éclate sans faire écrouler le mur, la brèche n'est pas praticable. Le 13, à trois heures du matin, nouvelle explosion : le saillant sud-ouest saute ; on court aux armes, un feu terrible s'engage sur la brèche, puis, dans l'obscurité, on se hâte d'élever un retranchement quelconque. Nos pertes sont graves, et l'un de nos morts, précipité par l'explosion, gît, sur le dos, à 10 mètres de l'autre côté du rempart. Le caporal Beulin demande l'autorisation d'aller le chercher ; elle lui est accordée. Alors, tandis que le mur se garnit d'une poignée d'hommes qui ouvrent un feu violent sur la tranchée chinoise, Beulin, aidé de quatre légionnaires de bonne volonté, sort, ramasse le corps et rentre, avec son lugubre trophée, devant les Chinois stupéfaits de cet héroïsme, acclamé de tous les défenseurs de Tuyen-Quan.

Cependant, du sud à l'ouest, les galeries de mine se multiplient ; le but des Chinois ne s'explique que trop, ils veulent détruire à la fois le rempart sur une longue étendue. Dominé décide d'y répondre par la construction d'une deuxième citadelle, avant que l'enceinte de la première n'ait disparu. En cette imminence de péril, personne ne s'effraie de la grandeur du plan, soixante légionnaires travaillent jour et nuit, le réduit s'élève.

Les événemens se précipitent. Le 17, le capitaine Dia, des tirailleurs tonkinois, est tué. Le 18, Bobillot est blessé. L'on sent que le dénouement est proche. Le 22 février, à six heures du matin, trois mines sautent, une portion de 60 mètres de mur s'écroule. Le capitaine Moulinay s'élance pour garnir la brèche que les Chinois franchissent, lorsqu'une nouvelle explosion se produit. Le capitaine et douze hommes sont tués, le sous-lieutenant Vincent et vingt-cinq hommes blessés. Les assauts se succèdent furieux ; l'ennemi attaque en même temps par le nord ; toutes ces tentatives échouent, et aussitôt, sous la direction personnelle de Dominé, aussi calme que si la place ne venait pas d'être mise à deux doigts de sa perte, il est procédé à la réfection des brèches. L'âme du chef est passée dans celle des soldats, on comprend la gravité de la situation, on veut vendre chèrement sa vie. Dans la nuit du 24, par une obscurité profonde, les Chinois escaladent les brèches et percent sur plusieurs points la ligne de leurs retranchemens incomplètement terminés. Le sergent-major Hurbaud, de la Légion, se jette à leur rencontre, avec une section de piquet ; il est blessé, le sergent Thévenet lui succède et tombe à son tour ; la section recule, la citadelle est forcée, quand le ca-

pitaine Cattelin accourt avec la réserve générale, fait sonner la charge et refoule l'ennemi, la baïonnette aux reins. Il est quatre heures, les bombes, les fusées allument la nuit de lueurs de bengale, il y a un vent de balles qui passe, nos clairons sonnent avec rage, les gongs, les tams-tams s'agitent frénétiquement; aux cris sauvages des Chinois répondent les hurrahs des légionnaires, c'est une scène indescriptible, dans son horreur fantastique.

Le 25, une mine saute encore, l'enceinte est une ruine. Enfin le 28, la mine du milieu de la face sud projette, en éclatant, d'énormes masses de maçonnerie à plus de 60 mètres; c'est un signal d'assaut général. Pendant quatre heures, l'on se fusille à bout portant, l'on s'aborde à l'arme blanche, la fureur est inouïe, les Chinois jettent des pétards, des sachets de poudre dans la figure des défenseurs, rien n'y fait : les légionnaires sont inexpugnables et l'attaque brisée perd pied, abandonnant les brèches couvertes de ses morts. Mais déjà s'entendait, dans la direction de Yuoc, le canon de la colonne libératrice, l'espoir rentrait au cœur des assiégés, et la France conservait cette poignée de héros.

Voilà la Légion!

Si on ne compte plus les services qu'elle nous a rendus, on ne peut pas davantage, sans elle, envisager l'avenir. Dans ce mouvement d'expansion lointaine qu'on ne limite plus à sa guise, dès qu'on en a été saisi, et où nous sommes entraînés, elle reste l'assise fondamentale de nos forces coloniales. Déjà le contingent volontaire de l'infanterie de marine baisse d'inquiétante façon. Avec son organisation tout d'une pièce, l'écrasante proportion de ses appelés d'un an, notre armée de terre a perdu l'aptitude aux expéditions outre-mer. Dans notre état militaire qui peut mettre la nation en mouvement, il n'y a plus de soldats pour marcher. Sachons donc garder intacte la rare force combattante, que nous ayons à jeter immédiatement dans tous les hasards, accordons-lui la sollicitude dont elle est digne, les institutions rationnelles qui lui sont nécessaires. Son rôle ne peut que grandir. Est-il impossible de trouver la suffisante prévoyance, pour mettre son organisation en rapport avec ce rôle, sauvegarder sa valeur menacée, l'outiller pour porter toujours plus haut la lourde gloire de son passé, lui rendre enfin ce qu'on lui doit, dans son intérêt et surtout dans le nôtre?

VILLEBOIS MAREUIL.

L'ADMINISTRATION DES POSTES

ET DES TÉLÉGRAPHES

SES ATTRIBUTIONS NOUVELLES

Depuis que les transports sont devenus plus rapides, que les hommes se voient plus souvent et se connaissent mieux, mille besoins nouveaux de correspondance sont nés auxquels ne songeaient guère nos pères, qui s'arrangeaient de passer une vie entière dans l'isolement d'une petite ville ou d'un village. Aux relations devenues plus fréquentes, la lettre et le journal ne suffisent plus, pas même le télégramme. Dans les temps anciens, l'Administration des postes y avait joint le mandat d'article d'argent, si commode pour les petites bourses. On lui a demandé plus encore, et elle l'a accordé comme on va voir. Si les frontières subsistent encore en politique, elles sont bien effacées pour les touristes, pour les négocians, pour les parens et les amis. Dès qu'une administration européenne essaie une innovation quelconque, cela se dit et se répète partout, et pour peu que la chose soit utile, il faut que les autres États l'introduisent chez eux. Et puis tous les États, non seulement ceux d'Europe, mais encore du monde entier, en sont venus à constituer de grandes associations postales et télégraphiques soumises aux mêmes règles en tant que des coutumes ou des institutions nationales ne s'y opposent pas absolument. En dépit de cette entente sur un terrain qui leur est commun, les grandes puissances, qui ont des intérêts à défendre tout autour du globe, conservent la préoccupation de s'assurer les moyens de correspondance les plus sûrs et les plus rapides; de là leur empressement à favoriser les entreprises de

paquebots et de câbles sous-marins. Puis, outre tous ces sujets d'étude dont avait à tenir compte l'Administration des postes et des télégraphes survint tout à coup le merveilleux instrument appelé téléphone, dont on n'aurait pu dire le premier jour que ce fût autre chose qu'un jouet de laboratoire et que l'on fait résonner aujourd'hui, de nuit comme de jour, entre Paris et Londres ou Bruxelles. Ce sont en quelque sorte les nouveautés de l'Administration des postes et télégraphes pendant ces vingt ou trente dernières années dont il va être question.

I. — LES RECOUVREMENS, LA CAISSE D'ÉPARGNE ET LES COLIS POSTAUX

A notre époque, la vente de marchandises à terme est, personne ne l'ignore, beaucoup plus importante que la vente au comptant, et la vente à terme se termine par la présentation au débiteur, le jour de l'échéance, d'une traite à payer. Or, si la négociation et le recouvrement des traites ne présentent pas de difficultés dans les villes où siègent des banques qui ont leurs guichets ouverts et des garçons de recettes, il n'en est plus de même dans les petites localités, dans les communes rurales, ni surtout dans les habitations isolées. En bien des endroits, les banquiers avaient recours à l'intermédiaire des facteurs ruraux, commissionnaires bénévoles des communes qu'ils visitent chaque jour. Un vieux directeur avait coutume de dire que la probité, l'exactitude et la sobriété sont les trois vertus théologales du facteur, et, en fait, le personnel de ces modestes agens est recruté et surveillé avec tant de soin que les défaillances y sont rares. Cependant il était imprudent de leur laisser sans contrôle le maniement de sommes parfois considérables, et puis le recouvrement des effets de commerce n'était que facultatif de leur part.

Le recouvrement des traites par la poste s'effectuait déjà en Allemagne, en Suisse et en Belgique, lorsque M. Cochery, ministre des Postes et des Télégraphes, se fit autoriser, par la loi du 5 avril 1879, à l'établir en France. Ce n'était pas sans hésitation qu'il entreprenait d'ajouter un supplément de travail à ses bureaux qu'il savait déjà surchargés. Aussi le nouveau service était-il restreint dans le principe aux valeurs inférieures à 500 francs et payables sans frais; les grandes villes, où les banquiers ne manquent pas, en étaient exclues. Puis les restrictions locales furent levées peu à peu; les traites furent acceptées jusqu'au maximum de 2000 francs. L'organisation de ce service est en somme très simple; le créancier envoie les traites à recouvrer sous pli recommandé au receveur de la résidence du débiteur;

celui-ci répartit les traites entre ses facteurs; et le soir, le lendemain au plus tard, il renvoie à l'expéditeur les sommes encaissées sous forme d'un mandat d'article d'argent, avec les traites impayées s'il y en a. Il prélève sur le montant les frais du mandat et de plus, une légère rémunération, fixée par décret, tant pour lui que pour les facteurs qui ont opéré l'encaissement. Disons, pour faire apprécier l'importance de ce service, que dès l'année 1890 les effets présentés à l'encaissement dépassaient en nombre 11 millions et en valeur 285 millions de francs.

Cependant des difficultés apparurent lorsqu'on parla de faire recouvrer par la poste les valeurs protestables; on sait en effet que le Code de commerce impose la condition que le protêt soit fait dans les vingt-quatre heures de l'échéance. La législation étrangère des pays où ce service existait déjà ne fournissait aucun renseignement utile. En Allemagne, le délai du protêt s'étend jusqu'au deuxième jour. En Belgique, les percepteurs des postes sont autorisés par la loi à dresser le protêt eux-mêmes à défaut de notaire ou d'huissier dans la localité. Il n'était pas possible d'adopter la même solution en France où la plupart des recettes sont gérées par des femmes, et les facteurs peuvent être âgés de moins de vingt et un ans. Après examen, on reconnut que le nombre était bien réduit des localités où, par défaut de communication rapide, l'effet impayé le jour de l'échéance ne pourrait être remis à un officier ministériel capable d'effectuer le protêt. L'Administration des postes se chargea donc, à partir du 1er juillet 1881, du recouvrement des valeurs protestables, sauf les restrictions que les circonstances locales lui imposaient. Ceci fait voir du reste combien il est parfois embarrassant de soumettre à un régime uniforme tout un territoire aussi vaste que l'est celui de la France, desservi en certaines parties par des routes et des chemins en excellent état, ailleurs par de simples sentiers, dont la population est ici agglomérée, et dispersée ailleurs en quantité de hameaux que le mauvais temps peut rendre inaccessibles. L'humble facteur des postes doit aller partout et tous les jours, et pourtant il y a des intempéries atmosphériques contre lesquelles il n'est pas de force à lutter.

C'est encore à l'étranger que M. Cochery prit, en 1881, l'idée de faire effectuer les abonnemens aux journaux dans les bureaux de poste. Comme pour les recouvremens, c'est un mandat-poste que le receveur établit sur la demande de l'abonné et qu'il expédie lui-même, en sorte que tout bureau de poste est devenu un bureau d'abonnement pour toutes les feuilles publiques en quelque lieu qu'elles soient imprimées, les journaux quotidiens, les recueils

hebdomadaires ou mensuels ayant pris presque tous à leur charge la rétribution minime que l'administration réclame pour ce service.

Des caisses d'épargne s'étaient créées en Angleterre comme en France dès les premières années du siècle. Mais tandis qu'en France la loi intervint de bonne heure pour assujettir les administrateurs de ces établissemens à des règles tutélaires, les Anglais eurent confiance, suivant leur habitude, dans l'initiative privée. Qu'en advint-il? Des malversations se produisirent; une enquête parlementaire révéla des abus regrettables, et, sur la proposition de M. Gladstone, une loi institua en 1861 une caisse d'épargne de l'État qui fut confiée à l'Administration des postes.

Ce ne fut pas le même sentiment de défiance qui prévalut chez nous, car la gestion des caisses d'épargne y a toujours été régulière, sauf les accidens exceptionnels qui se produisent en tous pays et à toute époque lorsque, dans la masse des comptables de deniers publics, il s'en trouve quelques-uns d'infidèles. Mais on se disait que les caisses existantes (il y en a une à peu près dans chaque arrondissement) étaient trop éloignées du public, que leurs guichets s'ouvraient à de trop longs intervalles (la plupart ne recevaient les dépôts qu'une fois la semaine); qu'il faut favoriser l'épargne en lui offrant le moyen de se consolider tous les jours et partout où les petites gens qui économisent se trouvent agglomérés. C'était un vœu si général que le Sénat du second Empire en avait été saisi par des pétitions. Des propositions furent présentées à l'Assemblée constituante de 1871. La question était mûre lorsque M. Cochery fit voter en 1881 une loi instituant une Caisse nationale d'épargne, dont la gestion fut confiée à son administration.

Les institutions nouvelles que le caprice du législateur crée au profit de l'État ont plus ou moins de succès : quelques-unes même avortent dès le début ou ne mènent qu'une vie languissante. Lorsque l'une d'elles réussit pleinement, il est bon de le mettre en évidence. C'est ce qui est arrivé pour la Caisse nationale d'épargne ou Caisse d'épargne postale. Alimentée par un budget spécial qui, depuis la seconde année, s'est toujours soldé en bénéfice, elle n'a jamais rien coûté aux contribuables; elle paie ses dépenses par la différence entre l'intérêt qu'elle sert à ses déposans et le revenu qu'elle retire des placemens de fonds auxquels elle emploie les dépôts qu'on lui confie. En moins de quinze ans, elle est arrivée à grouper deux millions et demi de cliens dont la fortune collective atteint environ 800 millions. C'est peu pour chacun; mais avec un maximum qui fut d'abord de 2 000 francs et qui est aujourd'hui réduit à 1 500 francs, elle ne peut avoir que

des déposans que dédaigneraient les grands établissemens de crédit. Le plus remarquable est que ce développement si rapide n'a nui d'aucune façon aux caisses d'épargne plus anciennes, car celle-ci ont vu leurs opérations s'accroître depuis que leur rivale est en activité. Quelques esprits timorés se sont inquiétés de voir les caisses d'épargne trop prospères; ils redoutaient une prétendue hausse factice sur les fonds publics que produirait l'emploi de ces dépôts toujours placés en rentes de l'État français; ils prétendaient surtout qu'une crise un peu grave, politique ou financière, provoquerait des demandes en remboursement si nombreuses que les caisses d'épargne n'y résisteraient pas. Ils ont obtenu le vote d'une loi restrictive qui est encore trop récente pour que l'on en puisse apprécier toutes les conséquences, mais dont les effets paraissent dès à présent assez limités. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur cette question qui mériterait un chapitre spécial.

Il existait sous l'ancien régime un monopole des messageries affermé le plus souvent en même temps que le monopole des postes; l'Assemblée constituante conserva le second en en faisant un service d'État, et elle abolit le premier comme contraire au principe de la liberté du commerce et de l'industrie qu'elle venait de proclamer. Il ne paraît pas que le public ait, au début, beaucoup profité de la liberté de l'industrie en ce qui concerne les transports; peut-être était-ce une conséquence de la misère des temps; jusqu'à la fin de l'Empire, il ne semble avoir existé qu'une seule entreprise, dénommée : Service général des messageries. Elle avait son siège à Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires; elle a continué son existence sous divers noms jusqu'à une époque relativement récente. Cette entreprise est mentionnée à l'Almanach national de l'an XII avec la rubrique suivante : « Le but de cet établissement est de présenter une « centralité » du service des messageries qui embrasse tous les points de la République, et qui, par sa consistance, sa régularité et son exactitude, offre au gouvernement et au public une sûreté qui puisse lui mériter la confiance qu'avaient les fermes et les régies qui l'ont précédé. Il y a un bureau de recouvrement chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce de Paris sur les départemens et des départemens sur Paris. » Les services n'étaient ni fréquens ni rapides. Ainsi une diligence partait de Paris pour Lille les jours impairs et restait trois jours et demi en route. Les départs étaient quotidiens pour Bordeaux et Lyon. Ces voitures transportaient, outre les colis de messageries, les voyageurs qui ne pouvaient trouver place dans les malles-poste, par raison d'économie ou

pour tout autre motif. Dès les premières années de la Restauration, de nouvelles voitures publiques se créèrent, la durée du trajet se raccourcit par l'effet de la concurrence et aussi parce que l'état des routes s'améliorait. C'est alors qu'apparurent les entreprises Caillard, Touchard, Ducler, d'autres encore dont les noms ne sont pas tout à fait oubliés dans les villes qu'elles desservaient. Puis arrivèrent les chemins de fer, qui réduisirent toutes ces voitures publiques à ne plus être que des correspondans de petit parcours entre les gares et les localités voisines.

Entreprises de messageries et chemins de fer transportaient les petits colis à des prix variables suivant la distance; ils avaient l'inconvénient de ne desservir que les localités situées sur leur itinéraire. L'administration des postes s'était désintéressée de cette source de trafic pendant plus d'un demi-siècle, quand, en 1856, elle se fit autoriser à recevoir les échantillons de marchandises. C'était d'une faible ressource pour le commerce, car le taux d'affranchissement était assez élevé pour éloigner les objets pesans sans valeur, et il eût été imprudent de faire voyager des objets de valeur par la poste sans aucune garantie de bonne réception. En 1873, une loi étendit la recommandation qui existait déjà pour les lettres à tous autres objets tels qu'imprimés, échantillons, et en même temps elle autorisa l'envoi de valeurs cotées en boîtes jusqu'au maximum de 10 000 francs. Les bijoutiers qui ne savaient jusqu'alors comment expédier leurs marchandises recevaient toute satisfaction; les commerçans d'autres professions, dont les remises ont en général peu de valeur marchande sous un grand poids, n'avaient d'autre ressource que le chemin de fer, dont le tarif restait proportionnel à la distance et par conséquent fort élevé lorsqu'il s'agissait d'une expédition lointaine.

Divers États voisins de la France avaient organisé un service de colis postaux, c'est-à-dire que des colis de faible poids étaient reçus dans les bureaux de poste, transportés par les courriers et distribués par les facteurs en même temps que les lettres. Bien que cette organisation fût une cause de dépense et d'embarras, en raison des frais de manutention et de transport, le public en recueillait un tel profit que, sur la demande de plusieurs administrations étrangères, le bureau international de l'Union postale (on verra plus loin quel est le rôle de ce bureau) provoqua la réunion d'une conférence pour en étendre le bénéfice aux relations internationales. M. Cochery accepta avec empressement que cette conférence fût tenue à Paris. Il ne se dissimulait pas qu'il lui serait impossible d'imposer cette nouvelle charge au service qu'il dirigeait. N'eût-il pas reculé d'ailleurs devant l'accroissement de

dépense en personnel, locaux, moyens de transport, que devait exiger cette attribution, il ne pouvait perdre de vue que les compagnies de chemins de fer, tenues par leur cahier des charges de transporter à titre gratuit les dépêches de la poste, auraient eu lieu de réclamer si les dépêches étaient bondées par des colis dont le port avait été jusqu'alors une de leurs sources légitimes de profit. M. Cochery fit donc insérer dans un protocole de la conférence que tout État avait le droit d'en faire exécuter les clauses par les entreprises de chemins de fer et de navigation lorsqu'il ne voudrait pas les exécuter lui-même. Simultanément, il concluait avec les représentans des grandes compagnies une convention en vertu de laquelle celles-ci se substituaient à l'État pour le transport des colis postaux, dans la limite de leurs moyens d'action. Le tout fut approuvé par la loi du 3 mars 1881, qui réduisait à 10 centimes le droit de timbre des bulletins d'expédition et à 5 centimes l'affranchissement de la lettre d'avis pour le destinataire.

On sait quel a été le succès de ces petits paquets expédiés à prix fixe d'un bout à l'autre du territoire, partout où pénètrent les chemins de fer. C'est par millions qu'on les compte du 1er janvier au 31 décembre. Il est vrai que le colis postal n'a de postal que le nom, puisque l'Administration des postes n'a pas à s'en occuper, et toutes les communes de France n'en ont pas le bénéfice. En notifiant à ses subordonnés les actes constitutifs du nouveau service, M. Cochery les avisait qu'ils pourraient avoir plus tard à y coopérer. Quinze années se sont écoulées, et les colis postaux ne sont encore reçus et distribués que par les gares de chemin de fer et par les courriers qui correspondent aux trains. Cependant, à considérer que les voies ferrées atteignent aujourd'hui toutes les villes populeuses où les petits paquets abondent, il ne semble pas qu'il y aurait d'embarras à les faire recevoir et distribuer par les facteurs ruraux, puisqu'il est admis que ces modestes et utiles fonctionnaires sont les commissionnaires des communes qu'ils visitent chaque jour.

On reproche aux administrations françaises de retenir des attributions qu'elles feraient mieux d'abandonner à l'industrie privée. Ce qui a été fait pour les colis postaux démontre qu'elle savent aussi s'abstenir quelquefois. On prétend aussi que l'Angleterre sait mieux faire la part de l'initiative individuelle. Il est assez curieux d'observer que le *Post-Office* anglais s'est réservé le service des colis postaux que l'on a remis chez nous aux compagnies. Il paie aux chemins de fer 45 pour 100 de la recette pour les colis qu'ils transportent; avec le restant, il fait face à toute

la dépense de magasinage, de transport sur route, de factage. Il est même arrivé ceci que, pour n'avoir pas à partager le gain sur les lignes où le trafic est abondant, il a jugé utile de rétablir des fourgons attelés en poste qui partent le soir et rentrent le matin, de Londres à Brighton (85 kilomètres), de Liverpool à Manchester (60 kilomètres).

II. — LES CONVENTIONS INTERNATIONALES

Les relations entre citoyens d'un même pays ou bien entre les citoyens et les administrations de leur pays sont régies par la loi, et des tribunaux sont institués pour rendre justice à qui serait lésé. Mais la loi n'a de pouvoir qu'à l'intérieur de l'État qui l'a édictée; au delà des frontières personne ne peut s'en prévaloir. Entre citoyens ou entre administrations de pays différens, les relations ne sont plus régies que par des traités ou conventions. L'ancien régime eut déjà des conventions avec l'étranger pour l'échange des correspondances. Ainsi on lit dans l'Almanach royal de 1758 que les lettres pour les villes d'Espagne partent tous les mardis à huit heures du matin, et celles pour les villes d'Angleterre les mercredis et samedis. En général les lettres devaient être affranchies au départ jusqu'à la frontière française ou jusqu'au port d'embarquement pour les correspondances d'outre-mer, en sorte que deux offices voisins, au moment de l'échange des dépêches, n'avaient à se remettre l'un à l'autre aucun compte de taxes, chacun restant libre d'appliquer sur son territoire ses tarifs et ses règles de service.

Pendant les premières années du XIXe siècle, l'Administration conclut un grand nombre de conventions avec les administrations étrangères, mais presque uniquement pour le transport des lettres ordinaires. Ces traités reposaient sur des bases très diverses; quelques-uns admirent l'affranchissement facultatif, puis les lettres recommandées et même les articles d'argent. Les tarifs restaient le plus souvent fort élevés, même lorsque les contractans avaient adopté des taxes uniformes et modérées dans les limites de leur propre territoire. En 1863, sur la proposition du gouvernement des États-Unis, une commission internationale se réunit à Paris pour rechercher les principes généraux d'un accord entre tous les offices postaux. Cette assemblée émit un vœu en faveur d'une taxe uniforme des lettres entre tous les pays du globe. C'était prématuré : les délégués des divers pays qui participaient aux délibérations n'avaient pas qualité pour engager les gouvernemens qu'ils représentaient, et même aucun d'eux n'aurait su dire jusqu'à

quel point la mesure proposée affecterait les recettes du trafic étranger.

Enfin, un congrès postal se réunit à Berne en 1874 avec le programme bien défini d'organiser l'échange des lettres, cartes postales, échantillons et imprimés de toute nature comme si tous les États contractans formaient un seul territoire. En dehors des puissances européennes les États-Unis de l'Amérique du Nord et l'Égypte étaient représentés à ce congrès. Les principes généraux qui furent adoptés peuvent se résumer ainsi : 1° adoption d'une taxe unique avec la même unité de poids, plus une surtaxe pour les parcours maritimes au-dessus de trois cents milles; 2° attribution à l'office d'origine des taxes d'affranchissement, sous réserve de payer aux offices transitaires une indemnité calculée d'après le poids total des lettres ou des autres objets. Ceci était une grave innovation, les administrations correspondantes s'étant jusqu'alors réciproquement décompté les taxes afférentes à chacun des objets qu'elles transportaient. Enfin un bureau international était institué à Berne, à frais communs, pour servir d'intermédiaire et de lien entre les offices contractans, et des congrès périodiques devaient être convoqués lorsqu'il y aurait lieu de réformer ou de compléter le pacte fondamental.

La France, que des désastres récens avaient obligée de relever ses taxes postales intérieures, n'adhéra aux résolutions du traité de Berne qu'à partir du 1er janvier 1876. Depuis, un second congrès fut tenu à Paris en 1878, un troisième à Lisbonne en 1885 et enfin un dernier, dont les actes sont encore en vigueur, à Vienne en 1891. A chaque réunion, le nombre des États adhérens s'augmentait, en même temps que de nouvelles attributions entraient dans l'accord de l'Union postale universelle.

Le congrès de Vienne a conclu six conventions ou arrangemens qu'il est utile d'examiner avec quelques détails, puisque ces actes régissent aujourd'hui la correspondance postale sur presque toute l'étendue du globe. La Chine, la Corée et le Maroc sont, sauf omission, les seuls États constitués qui n'aient pas pris part au congrès ou n'y aient pas adhéré.

Il y a d'abord la convention postale. Elle débute par ces mots, qui semblent annoncer une ère nouvelle où il n'y aura plus ni frontière ni nationalité : « Les pays entre lesquels est conclue la présente convention, ainsi que ceux qui y adhéreront ultérieurement, forment un seul territoire postal pour l'échange réciproque des correspondances entre leurs bureaux de poste. » Le tarif est pour les lettres de 25 centimes par 15 grammes, pour les cartes postales de 10 centimes, pour les imprimés 5 centimes

jusqu'à 50 grammes, pour les papiers d'affaires le même prix avec un minimum de 25 centimes, et pour les échantillons avec un minimum de 10 centimes. Mais les échantillons ne doivent pas avoir de valeur marchande ni dépasser le poids de 250 grammes, sans doute afin que les taxes douanières ne soient pas éludées. De plus, tous ces objets peuvent être envoyés sous recommandation au taux de 25 centimes par envoi, avec faculté d'accusé de réception. L'affranchissement s'opère toujours avec les timbres-poste du pays d'origine. Les objets recommandés peuvent même être expédiés grevés d'un remboursement jusqu'au montant de 500 francs; mais cette disposition n'est valable que dans les pays qui déclarent l'accepter. Sous la même réserve, tout objet peut, à la demande de l'expéditeur, être remis par exprès au destinataire moyennant une surtaxe.

L'arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée a eu beaucoup moins d'adhérens que la convention postale. Le transport des valeurs comporte en effet des risques de perte contre lesquels les administrations se sentent diversement protégées, suivant les mœurs ou la législation de leur pays. De même l'arrangement concernant les mandats-poste n'a été accepté que par un petit nombre d'États, quoique par un autre motif. Il y est dit que les contractans se rendent compte mensuellement deux à deux des mandats qu'ils ont échangés, et que celui qui est reconnu débiteur doit payer la différence en monnaie d'or du pays créancier. Or, pour quelques-uns, le change atteint, parfois dépasse même le droit de un pour cent qui est prélevé sur l'expéditeur du mandat. L'arrangement concernant les recouvremens a réuni moins d'adhérens encore, et par le même motif. Le sixième des actes du congrès de Vienne est une convention relative aux colis postaux.

Bien que la poste aux lettres soit de beaucoup antérieure au télégraphe, bien qu'il y ait eu des conventions entre pays limitrophes pour régler le mode d'échange de leurs lettres même sous l'ancien régime, l'Union télégraphique fut instituée avant l'Union postale dont il vient d'être parlé. Elle date de la conférence de Paris, en 1865, qui substitua des tarifs et des règles de service uniformes aux arrangemens particuliers que les divers États de l'Europe avaient jusqu'alors conclus entre eux dès qu'ils soudaient les fils de leur réseau sur leur frontière commune.

Au début de la télégraphie électrique, la taxe avait été, en tous pays, proportionnelle à la distance. Il en résultait une complication extrême des tarifs surtout lorsqu'un télégramme franchissait la frontière, car il pouvait payer plus ou moins suivant

la voie d'acheminement. La conférence de Paris établit une taxe uniforme par télégramme simple de vingt mots; les pays de provenance et de destination recevaient chacun une part à titre de taxe terminale, et les pays intermédiaires dont le territoire était traversé, une taxe de transit. La conférence de Vienne en 1868 réduisit à dix mots le télégramme simple; elle introduisit en outre le principe de la non-concurrence en matière de tarifs télégraphiques, c'est-à-dire que les États contractans, tout en restant libres de conclure entre eux des traités particuliers, s'engageaient à ne pas se faire concurrence, par la voie d'abaissement de tarifs, pour l'échange des correspondances qui empruntent le territoire de plusieurs États. D'autres conférences furent tenues successivement à Rome en 1872, à Saint-Pétersbourg en 1875, à Londres en 1879, à Berlin en 1885 et la dernière à Paris en 1890. Ce n'est pas toutefois que ces réunions fréquentes aient modifié beaucoup les règles primitives. A Berlin, les délégués établirent d'accord une taxe terminale de 10 centimes par mot et une taxe de transit de 8 centimes; encore ces taxes étaient-elles réduites à six et demi et 4 centimes pour les États de faible superficie, Belgique, Danemark, Grèce, etc. En revanche, la Russie et la Turquie, en raison de leur vaste superficie, étaient autorisées à imposer des taxes plus élevées. En outre, des taxes de transit étaient établies, dans chaque cas particulier, pour le parcours des câbles sous-marins.

De même que l'Union postale, l'Union télégraphique s'est constitué un organe central, placé sous la haute autorité du gouvernement suisse; c'est le Bureau international des administrations télégraphiques, dont le siège est à Berne et qui, entretenu à frais communs par tous les États contractans, est chargé de réunir et de publier les renseignemens de toute nature qui intéressent l'Union, d'instruire les demandes de modification, de promulguer les changemens adoptés, de procéder à toutes les études que commande l'intérêt commun.

Le rôle de ce Bureau international est devenu d'autant plus important que le programme des conférences s'est modifié depuis vingt ans d'une façon qu'il importe de faire connaître.

Dans l'administration intérieure d'un État qui n'est pas soumis au pouvoir absolu d'un souverain, la loi votée par les représentans du pays fixe les principes généraux du droit et les obligations auxquelles les citoyens sont assujettis; elle délègue au pouvoir exécutif le soin de régler par décret les détails d'exécution. Par analogie, dans les administrations qui, comme les postes et les télégraphes, étendent les branches de leurs services

au delà des frontières, il y a une distinction à faire entre les droits en quelque sorte régaliens qui ne peuvent être discutés et consentis que par les gouvernemens avec l'appareil diplomatique, et le règlement d'exécution que les administrations doivent arrêter entre elles. Les congrès et conférences où se discutèrent les arrangemens postaux et télégraphiques subirent cette distinction dès le début; ils conclurent d'une part des conventions diplomatiques qui définissaient les principes, et d'autre part des règlemens d'exécution et d'ordre qui précisaient les détails. Un exemple montrera qu'il y a là des questions que l'on ne peut soumettre à la même procédure. Quand on voulut établir pour la première fois un fil télégraphique entre la France et l'Angleterre ou l'Autriche ou la Belgique, il fallut un accord conclu par l'intermédiaire des diplomates. Le fil une fois établi, lorsqu'il s'est agi de savoir par quels appareils il serait desservi, dans quel ordre se ferait l'échange des télégrammes, ce n'était plus qu'affaire à régler entre les administrations. Or, depuis la conférence tenue à Saint-Pétersbourg en 1875, l'accord a paru si bien établi en matière de correspondance télégraphique, que la convention signée à cette époque n'a plus été remaniée. Les conférences suivantes n'ont fait que retoucher le règlement d'exécution, et, s'il a fallu néanmoins le soumettre chaque fois à l'approbation des Chambres, c'est qu'il contenait des modifications de taxe qui ne deviennent valables en France que par la sanction législative.

L'Union postale n'a pas encore amené ses règlemens à ce degré d'avancement, sans doute parce qu'elle a un programme de travaux plus étendu. Mais on peut prévoir que pour elle aussi, dans un avenir qui n'est pas très éloigné, la législation internationale se trouvera codifiée, et les congrès futurs n'auront plus qu'à discuter des tarifs ou des questions administratives.

Les dernières conférences télégraphiques ont encore eu ceci de remarquable que les compagnies propriétaires de câbles sous-marins y ont été représentées et y ont pris l'engagement de se conformer au règlement. C'était indispensable. De quoi eût servi l'accord entre les États-Unis de l'Amérique du Nord ou le Brésil avec les pays d'Europe si les câbles qui servent seuls d'intermédiaire entre eux n'y eussent souscrit? La situation actuelle des communications télégraphiques autour du globe présente cette singularité que les anneaux essentiels de la chaîne ne sont pas entre les mains des gouvernemens. Le monde télégraphique se compose d'Etats souverains et, en outre, de compagnies financières qui n'ont d'autre charte qu'un cahier des charges, et ce cahier des charges en général ne les gêne guère. Tous ces coopé-

rateurs d'une même œuvre ont un code qui leur est commun, le règlement édicté par les conférences internationales. Mais quel est le code dont les articles ne comportent pas des différences d'appréciation, et, en cas de désaccord, à qui s'adresser pour faire trancher le différend ? Le bureau international de Berne donne son avis sur le litige quand les parties en désaccord le lui demandent, et cet avis est toujours d'un grand poids. Mais les contractans ne lui ont pas encore conféré le rôle d'arbitre que son indépendance et ses lumières justifieraient, et, quand bien même il serait investi de cet arbitrage par le consentement commun, ses arrrêts seraient dépourvus de sanction. Seule la convention postale conclue à Vienne a institué l'arbitrage en cas de dissentiment entre deux ou plusieurs membres de l'Union soit pour interpréter les articles de la convention, le cas échéant, soit pour prononcer la responsabilité d'un office lorsqu'un objet de valeur est perdu. Si jusqu'à ce jour aucun conflit n'est survenu qui n'ait pas été résolu par un accord amiable, c'est que les litiges de la poste et du télégraphe sont au fond de médiocre importance en comparaison des affaires que les États contractans ont à discuter entre eux. Ceci n'est pas exact, il est vrai, en ce qui concerne les compagnies propriétaires de câbles sous-marins ; car le trafic des télégrammes et le profit qu'elles en retirent sont pour elles la principale affaire. Aussi serait-il souhaitable qu'elles fussent régies par une législation internationale et soumise au contrôle commun de toutes les puissances que leur maintien intéresse.

Une dernière observation est à faire à propos des conventions internationales postales et télégraphiques. Il y est bien réservé qu'elles ne portent pas atteinte à la législation intérieure de chaque Etat et même qu'elles ne font pas obstacle à ce que deux pays voisins concluent des traités particuliers en vue d'améliorer leurs relations. Pourtant, il y a une tendance générale à mettre partout le service intérieur d'accord avec le service international ; le motif en est simple. Personne n'ignore ce qu'il y a de compliqué dans les règles de service, par exemple l'affranchissement des objets que la poste transporte à prix réduit, le compte des mots dans un télégramme. Pour le négociant qui a de fréquentes relations avec l'étranger, c'est une source continuelle d'ennuis et d'hésitations d'avoir deux poids et deux mesures, suivant que le correspondant réside en deçà ou au delà de la frontière. Si l'Union postale n'a pas fait admettre le système métrique par toutes les nations (ce qui, du reste, ne la regardait pas), du moins elle a fait approuver des tableaux d'équivalence, en francs et centimes, de toutes les monnaies des pays civilisés, et d'équivalence,

en grammes, des mesures de poids qu'ils emploient. On en est déjà presque à ce point que tout ce qu'il y a d'essentiel dans la législation des postes et des télégraphes se décide dans les assemblées internationales.

III. — LES PAQUEBOTS ET LES SERVICES MARITIMES

L'acheminement des correspondances d'outre-mer était bien aléatoire au temps de la navigation à voiles. Les départs et les arrivées n'avaient rien de fixe. Un arrêté des consuls, en date du 19 germinal an X, avait donné à l'Administration des postes le droit de faire transporter des sacs de dépêches par les capitaines de navires du commerce, mais nul service régulier n'existait sur aucune mer.

La marine à vapeur modifia cette organisation primitive. En 1833, la France et l'Angleterre s'entendirent pour créer un service régulier entre Douvres et Calais six jours au moins par semaine. Chaque office transportait ses propres lettres et dépêches administratives jusqu'au port de l'office correspondant. Ainsi le directeur général des postes françaises faisait livrer ses dépêches au représentant du *Post Master general* chaque jour à Douvres, à six heures du soir, « ou aussitôt que possible après cette heure ». Celui-ci faisait remettre les siennes au bureau de poste de Calais, à onze heures du matin. Les transports étaient effectués par des paquebots de l'État, considérés et reçus dans les ports des deux pays comme vaisseaux de guerre; ils jouissaient « des honneurs et privilèges que réclament les intérêts et l'importance générale du service qui leur est confié »; ils pouvaient prendre à bord, tant à Douvres qu'à Calais, des passagers de toutes nations, mais le transport des marchandises à titre de frêt leur était interdit. En 1837, le gouvernement français établit encore à ses frais des lignes de paquebots dans la Méditerranée, sur l'Égypte, Constantinople, les Échelles du Levant et la Corse. C'étaient alors des bâtimens de guerre qui desservaient l'Algérie.

L'exploitation directe par l'État était onéreuse pour le budget et ne répondait pas aux besoins du commerce qui, une fois la route frayée, s'était rapidement développé. Aussi une commission instituée en 1850 par le ministre des Finances à l'effet d'examiner la situation des lignes maritimes postales de l'Italie et du Levant déclara-t-elle sans hésitation qu'il valait mieux céder ces lignes à des entreprises privées. Les motifs développés dans son rapport méritent d'être reproduits, ils ont conservé leur valeur : « L'industrie des transports n'est pas une industrie passive; ceux qui

l'exercent doivent travailler et développer les transactions. Ils n'attendent pas que la marchandise leur soit apportée, ils vont la chercher au loin, lui frayent en quelque sorte le passage, et la font arriver par les mille canaux de l'industrie privée. Les soins que réclame la manutention des divers articles, la responsabilité qui incombe à ce roulage des mers, la mobilité indispensable des tarifs, l'étude des convenances propres à chaque commerce, tout cela est une science et demande une complète liberté d'action. » Adoptant cette doctrine, l'État abandonna l'une après l'autre l'exploitation de toutes les lignes postales dont il s'était chargé d'abord, à une époque où l'industrie de la navigation à vapeur manquait encore de ressources. Il n'y a plus aujourd'hui que des compagnies subventionnées sur les parcours où l'Administration des postes fait transporter ses dépêches.

L'Administration des postes est chargée d'organiser les services de transports maritimes. Les subventions allouées aux compagnies qui en sont concessionnaires figurent à son budget pour une somme d'environ 25 millions, en regard de laquelle elle ne peut montrer qu'une très faible recette. Ce n'est pas le seul intérêt postal qui provoque la création et l'entretien des entreprises de paquebots, c'est le souci d'ouvrir de nouveaux débouchés à notre commerce, de développer notre influence dans les mers lointaines par l'apparition périodique de notre pavillon, de rattacher les colonies à la métropole par des échanges de correspondance réguliers. L'intérêt postal n'est donc pas seul en jeu lorsque l'occasion se présente, soit de modifier les parcours en vigueur, soit de substituer de nouvelles lignes à celles que le développement des communications terrestres a rendues superflues. Aussi les projets de l'espèce ont-ils toujours été étudiés par des commissions mixtes où les ministères des Affaires étrangères, des Colonies et du Commerce étaient représentés.

Passons brièvement en revue les entreprises qui sont actuellement en activité.

Entre Calais et Douvres, le service fut remis à l'industrie privée en 1855. Sous le couvert du concessionnaire apparent, un armateur de Dunkerque, la concession fut en réalité donnée à la Compagnie du chemin de fer de Londres à Douvres, qui exécutait déjà le transport des dépêches entre Douvres et Calais pour le compte du gouvernement britannique. Dix-sept ans plus tard, à l'expiration du marché, une compagnie française lui succéda, mais celle-ci ne put s'entendre avec la compagnie anglaise, qui refusa de délivrer, par son intermédiaire, des billets directs aux voyageurs de Paris pour Londres. Les voyageurs prirent presque

tous les paquebots anglais. La compagnie française, privée de l'élément principal de son trafic, réduite à la seule subvention de l'État, fut contrainte de rétrocéder le marché à son concurrent. Au surplus, il ne s'agit, dans ce cas-ci, que d'une petite affaire; la subvention annuelle est maintenant réduite à 100 000 francs.

Le service de la Corse, avec six ordinaires par semaine, figure au budget pour une subvention de 355 000 francs.

C'est en 1851 que les bâtimens de la marine de guerre cessèrent d'effectuer les transports entre la France et l'Algérie. Sur cette ligne, les dépêches étaient un accessoire, les transports de troupe et de matériel étant l'élément essentiel du trafic. Les marchés furent d'abord préparés et conclus par les ministres de la Guerre et de l'Intérieur, et seulement à partir de 1879 par le ministre des Postes et des Télégraphes. Devenue concessionnaire des lignes d'Algérie, à la suite d'une adjudication publique, la Compagnie transatlantique eut souvent à remanier ses parcours, soit à la demande du gouvernement, comme il advint au moment de l'expédition de Tunisie, qui fit créer plusieurs départs hebdomadaires directs entre Marseille et Tunis; soit d'office et comme conséquence du développement considérable que prirent, en ces dernières années, les exportations algériennes. En même temps, la vitesse de marche des paquebots s'accroissait; c'est ainsi que la durée de la traversée entre Marseille et Alger qui dépassait quarante-huit heures, il y a quarante ans, se trouvait réduite d'abord à trente-quatre heures, — le cahier des charges exigeant une vitesse de 12 nœuds et la distance étant de 417 milles, — puis à trente heures, et enfin à vingt-quatre, grâce à la mise en marche de navires à machines plus puissantes. Enfin en 1895, à la veille de l'expiration du marché en cours, l'Administration des postes et la Compagnie transatlantique étaient d'accord pour renouveler un contrat dont les conditions s'étaient progressivement améliorées au profit du public et qui ne coûtait d'ailleurs que 880 000 francs par an au budget de l'État. Mais les représentans de Marseille et ceux de l'Algérie firent valoir qu'il existait plusieurs entreprises de navigation concurrentes, qu'il était contraire au principe de la liberté de l'industrie de donner à l'une d'elles le monopole des transports du gouvernement et que l'Administration des postes ferait mieux de confier ses dépêches à tous les bâtimens en partance, sauf à encourager les parcours les plus rapides au moyen d'une prime de vitesse. C'est le système aujourd'hui en vigueur et dont les résultats ne paraissent pas défavorables quant à présent.

C'est sur New-York, en 1840, que le gouvernement français essaya pour la première fois de créer une ligne de paquebots transatlantiques. La tentative échoua, aucune compagnie ne s'étant présentée. Les conditions en étaient pourtant bien modestes, et peut-être est-il utile de les rappeler ici pour faire voir les progrès que l'industrie navale accomplit en un demi-siècle. On prévoyait que la traversée du Havre à New-York se ferait en seize jours, il en faut aujourd'hui sept ou huit. La loi prescrivait au concessionnaire d'employer des bâtimens de 450 chevaux sans lui imposer l'obligation qu'ils fussent de construction française, les ateliers de notre pays n'ayant fabriqué jusqu'alors que des machines de 250 chevaux au plus ; or, la compagnie actuelle emploie sur cette ligne des bâtimens de 8 000 chevaux qu'elle construit elle-même.

C'est en 1861 que la Compagnie transatlantique créa les lignes du Havre à New-York et de Saint-Nazaire aux Antilles qu'elle exploite encore aujourd'hui. Seulement la ligne de New-York, qui était mensuelle, est devenue hebdomadaire ; la ligne mensuelle unique de Saint-Nazaire aux Antilles a été remplacée par des lignes également mensuelles de Saint-Nazaire à Colon, de Saint-Nazaire à la Vera-Cruz, du Havre et de Bordeaux à Colon. La Compagnie y a même ajouté les parcours du Havre et de Bordeaux à la Vera-Cruz, de Marseille à Colon et de Marseille à Haïti, en remplacement des annexes entre la Martinique, la Jamaïque et Cuba que le cahier des charges lui imposait. Pourtant la subvention qu'elle reçoit est restée à peu près au même chiffre, à savoir 9 958 000 francs par an. Il faut y ajouter une somme d'environ 1 200 000 francs comme prime de vitesse, qui lui est acquise lorsque ses navires dépassent la vitesse de 15 nœuds. On n'ignore pas combien la concurrence est active entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Les paquebots de Hambourg, de Southampton, de Liverpool, disputent le fret et les voyageurs à ceux du Havre. Il faut aller vite si l'on veut conserver la clientèle qui paie le mieux ou bien abaisser ses prix. La prime de vitesse se justifie bien ici.

En 1835, le gouvernement de Louis-Philippe, jaloux d'étendre son influence dans la Méditerranée orientale, avait obtenu des Chambres un crédit de 6 millions pour construire des paquebots destinés aux lignes du Levant. Ces paquebots étaient assimilés aux bâtimens de la marine royale ; le service fut inauguré en 1837. Une convention conclue vers cette époque avec le gouvernement anglais pour le transit de la Malle des Indes nous apprend quelle en était l'organisation. Les paquebots, de la force

de 160 chevaux, partaient de Marseille trois fois par mois. La durée du trajet, de Marseille à Alexandrie, y compris le temps nécessaire du transbordement des correspondances à Malte, ne devait pas dépasser douze jours et douze heures, à moins d'obstacles de force majeure. La distance entre Calais et Marseille devait être parcourue par les malles-poste de l'Office français en quatre jours et six heures.

En 1851, l'État se substitua, pour l'exécution de ces services de paquebots et avec une subvention annuelle de 3 millions, la Compagnie des Messageries nationales. C'était cette même société qui, au commencement du siècle, possédait des voitures publiques et effectuait seule en France le transport des messageries par héritage de l'ancienne régie, et qui est devenue depuis, abandonnant tout service terrestre, la Compagnie des Messageries maritimes. Ce que l'État lui concédait allait s'amoindrir d'année en année, par suite du progrès des chemins de fer. Ce furent d'abord les escales d'Italie : Civita-Vecchia, Naples, Messine, qui devinrent sans objet. Puis l'Office anglais substitua le parcours Brindisi-Port-Saïd au parcours Marseille-Alexandrie dans l'itinéraire de la Malle de l'Inde. Enfin Constantinople est aussi relié au réseau des chemins de fer européens. La Compagnie ne dessert plus la ligne de Marseille à Constantinople qu'à titre facultatif et sans subvention; mais, par compensation, elle a donné une extension considérable à ses itinéraires dans les mers plus lointaines.

Ce fut d'abord la ligne du Brésil et de la Plata, qui était considérée depuis longtemps comme l'une des plus productives sous le rapport commercial; la Compagnie l'entreprit en 1857 avec une subvention de 4700000 francs pour un départ mensuel. Bordeaux en fut le port d'attache, de même que Saint-Nazaire pour les Antilles, le Havre pour New-York. Le gouvernement trouvait équitable de répartir le réseau postal entre les principales places de notre commerce maritime, et cette règle a toujours été observée depuis. Le trafic de la ligne du Brésil et de la Plata a paru tellement rémunérateur que la Compagnie l'exploite encore, de prorogation en prorogation, avec une subvention réduite à moins d'un million, encore a-t-elle créé un second départ mensuel dont l'administration des postes profite sans autre dépense. C'est cette voie, mais non la seule, qui dessert la colonie du Sénégal.

En 1861 fut concédée à la même Compagnie, avec une forte subvention, une entreprise plus considérable que les précédentes, la ligne de Marseille à Shanghaï, avec embranchemens de Colombo à Calcutta, de Singapore à Batavia, de Shanghaï à Yoko-

hama. D'abord mensuels, les départs eurent lieu de deux en deux semaines, de façon à alterner avec les départs des paquebots anglais dès que le canal de Suez fut ouvert à la navigation. Le développement progressif des intérêts français dans l'extrême Orient a motivé la création de nouvelles lignes concédées à la même Compagnie. Elle a maintenant un départ mensuel de Marseille pour l'Australie et la Nouvelle-Calédonie et aussi un départ mensuel de Marseille pour la côte orientale d'Afrique et Madagascar. Tous ces services d'Extrême-Orient lui valent une subvention d'à peu près 11 millions par an.

Il ne reste à mentionner qu'un service de paquebots de création bien plus récente : c'est la ligne occidentale d'Afrique, desservie mensuellement par des navires qui partent alternativement du Havre et de Marseille et visitent tous les ports du littoral africain, depuis Dakar jusqu'au Congo français. Les correspondances à destination de cette côte n'étaient acheminées, jusqu'en 1889, que sur les paquebots anglais. Entre temps, notre commerce y était devenu tellement actif que l'Administration des postes put s'assurer cette communication mensuelle pour une modique subvention de 500000 francs par an.

Sur chacun de ces paquebots qui naviguent pour son compte, — à l'exception de ceux qui vont, sans escale intermédiaire, d'un port à l'autre, tels ceux d'Algérie et de New-York, — l'Administration des postes entretient un de ses employés, qui constitue en quelque sorte un bureau de poste naviguant, échange des dépêches à chaque relâche avec les offices étrangers ou coloniaux, distribue et prend en mains propres les correspondances des commandans de la marine de l'État, lorsqu'il s'en trouve sur son itinéraire, et même émet et paye des mandats d'articles d'argent au profit des passagers et de l'équipage du bâtiment qui le porte. Pour compléter cette organisation, l'administration française avait créé des bureaux de poste en quelques-unes des localités situées sur l'itinéraire des paquebots, d'abord dans les pays ottomans : à Constantinople, Smyrne, Salonique, Alexandrie, en vertu des capitulations ; puis, plus récemment, à Shanghaï, Tanger et Zanzibar. Des bureaux français de cette sorte ont même été quelque temps en activité à la Vera-Cruz et à Yokohama; ils ont disparu depuis que le Mexique et le Japon ont adhéré à l'Union postale universelle. Notons encore que les paquebots français ne portent pas seulement les correspondances originaires ou à destination de notre pays; ils reçoivent et distribuent, depuis leur départ jusqu'à leur retour, tout ce que les offices étrangers jugent utile de transmettre par leur intermédiaire. Nul n'ignore ce que

cause d'émotion l'arrivée d'un courrier dans les colonies lointaines. Le pavillon qui s'y montre à jours fixes et périodiques ne rend pas seulement service au commerce, il accroît l'influence de la nation qu'il représente.

Est-ce acheter ces avantages trop cher que de les payer par 25 millions de subvention annuelle? Le montant en décroîtra du reste à mesure que le trafic commercial donnera de plus gros profits aux compagnies concessionnaires. C'est ainsi qu'il dépassait 27 millions en 1871 quoique les itinéraires fussent beaucoup moins étendus ou les départs moins fréquens. Le service du Brésil et de la Plata coûte cinq fois moins aujourd'hui que dans les années de début. Les services de la Manche, de la Corse, de la Méditerranée n'exigent plus que de faibles subventions.

Il y a près de vingt ans, les contrats qui liaient l'Office anglais aux compagnies pour les transports des dépêches aux États-Unis étant expirés, le *post master general* décida de n'en pas conclure de nouveaux, mais de livrer ses sacs aux armateurs des navires les plus rapides avec une rémunération calculée à raison du poids des lettres ou des imprimés. Il trouva bien, il est vrai, assez de navires en partance pour assurer trois courriers réguliers par semaine entre l'Angleterre et New-York; mais les compagnies qui possédaient les navires les plus rapides ne voulurent pas se prêter à l'expérience. C'est un inconvénient qui n'est pas à craindre chez nous, puisque les lois sur la marine marchande obligent les capitaines de navires français à prendre charge, avant leur départ, des sacs de dépêches que l'administration des postes veut leur confier.

IV. — LES CABLES SOUS-MARINS

A notre époque, la correspondance télégraphique est quotidienne entre tous les pays du globe. Les journaux nous tiennent chaque matin au courant de ce qui s'est passé d'important la veille dans les deux hémisphères, « de Paris à Pékin, du Japon jusqu'à Rome », et même en Océanie et dans les deux Amériques. Les câbles sous-marins gisent sous les flots de tous les océans, sauf l'océan Pacifique, et encore promet-on que cette lacune disparaîtra bientôt. Dans les mers de notre Europe, telle que la Méditerranée ou la mer du Nord, les câbles sont si nombreux que, si l'on a besoin d'en réparer un, on risque d'en endommager deux ou trois autres. On a peut-être oublié que cette industrie ne remonte guère à plus de quarante ans et qu'elle eut tant d'échecs au début qu'on en a presque désespéré.

C'est en 1851 que fut immergé le premier fil télégraphique entre Douvres et Calais ; la distance était courte, et le détroit a tout au plus 50 mètres de profondeur. Il fut encore assez aisé de relier l'Angleterre à la Belgique et à l'Irlande, même Malte à la Sicile et à Corfou. Les difficultés commencèrent lorsque les ingénieurs voulurent descendre leurs câbles dans les mers très profondes, comme la Méditerranée occidentale et l'Atlantique, surtout lorsque cette grande profondeur se rencontrait sur de grands parcours sans atterrissage intermédiaire.

Rappelons d'abord comment est fait un câble sous-marin. Il y a au centre un faisceau de fils de cuivre souple et bon conducteur de l'électricité, et alentour, une gaine de gutta-percha qui empêche la déperdition du fluide. C'est là ce que l'on appelle l'âme du câble. Puis, pour empêcher que cette âme fragile ne se détériore, on l'enveloppe de fils d'acier enroulés en spirale. Le faisceau des fils intérieurs doit être d'autant plus gros, l'enveloppe de gutta-percha doit être d'autant plus épaisse que le câble est plus long, car la résistance au passage de l'électricité croît à proportion de la longueur. L'enveloppe protectrice ne peut non plus être identique pour tous les parcours. A proximité des côtes, surtout s'il y a des fonds de roche ou de corail, il faut une forte armature, d'autant plus que les navires risquent de l'accrocher avec leurs ancres ou les pêcheurs avec leurs filets. Dans les grands fonds il suffit que l'armature ait assez de poids pour protéger le câble en cours de route et le conduire doucement jusqu'au sol sous-marin. Il y a donc dans la fabrication de ces câbles tout un ensemble de conditions, parfois contradictoires, qu'il importe de combiner dans la juste mesure, et surtout il est essentiel d'y éviter toute imperfection. Il n'en va pas là comme d'un édifice où l'on remplace, après achèvement, une pierre qui s'effrite par une autre pierre de même dimension. Le moindre défaut dans un câble immergé ne peut être restauré que par le relèvement, qui est toujours une opération très délicate, surtout lorsque le point fautif est à grande profondeur.

Ajoutons enfin que le passage continuel des effluves électriques use l'âme des câbles, surtout lorsqu'elles sont trop intenses, et que, par l'effet du phénomène connu sous le nom d'induction, l'électricité voyage beaucoup moins vite dans les fils garnis de gutta-percha que dans les fils nus des lignes aériennes ; d'où cette double conclusion que les câbles de grande longueur n'admettent qu'un faible trafic et qu'il est indispensable de ne leur fournir que des courans infiniment petits. On remédie aujourd'hui à ces deux inconvéniens par des procédés ingénieux, fruits de la théorie et

de l'expérience. Pourtant il ne faut pas oublier que les premiers fabricans de câbles sous-marins rencontrèrent des difficultés que rien ne faisait prévoir et que, même encore à notre époque, cette industrie exige des précautions d'une nature toute spéciale.

Il n'est plus besoin que de rappeler, pour marquer les étapes, les dates auxquelles furent immergés avec succès les premiers câbles télégraphiques en eaux profondes. En 1861, c'est Alger qui est rattaché à Port-Vendres et Malte à Alexandrie. En 1865, une ligne continue est établie de Suez à Bombay par Aden. Enfin en 1866, le télégraphe résonne définitivement d'un bout à l'autre de l'Atlantique. Ce qu'il y avait eu d'essais infructueux, de tentatives maladroites jusque-là, il est inutile de le redire. Mais, depuis une trentaine d'années, les ingénieurs ont appris leur métier. Si profond que soit un océan, quelle que soit la distance entre les rivages qui le bordent, ils immergent un câble avec apparemment autant de sécurité que s'ils n'avaient pas affaire au plus perfide des élémens. Ce ne sont pas seulement les continens qui sont reliés entre eux; il n'y a guère d'île qui ne reçoive sa correspondance par télégraphe. Bien plus, les lignes sous-marines se substituent aux lignes terrestres partout où il y a quelque intérêt à s'affranchir du passage à travers un territoire étranger ou même seulement pour rendre la transmission plus rapide par la suppression des intermédiaires. Ainsi les Anglais ont des câbles qui vont de Falmouth à Vigo, Lisbonne, Gibraltar et Malte; un câble de Calais à Fano relie la France et les pays du Nord. Au surplus l'industrie des câbles sous-marins est aujourd'hui tellement certaine de ses résultats, et sa clientèle s'accroît de telle façon que les capitaux ne lui font pas défaut. Dans toutes les directions où s'agitent de grands intérêts commerciaux, les lignes se multiplient. On en compte huit entre l'Angleterre et l'Irlande, cinq entre la France et l'Algérie; dix fils relient l'Europe à l'Amérique du Nord et trois à l'Amérique du Sud.

Bien que la télégraphie soit un monopole réservé à l'État dans presque tous les pays, et en particulier dans l'Europe entière, la fabrication des câbles est restée une industrie libre. Le gouvernement français possède, il est vrai, une usine de ce genre dans la rade de Toulon; mais on ne s'y occupe que des câbles qui rattachent au continent les îles du littoral. C'est surtout en Angleterre que cette industrie se développa tout d'abord, en raison du grand intérêt que présentait pour la nation anglaise la correspondance avec les colonies lointaines. Toutefois l'industrie privée a créé récemment en France plusieurs usines qui ont prouvé, par les entreprises qu'elles ont exécutées avec succès

(lignes de l'Algérie, de la Nouvelle-Calédonie, de Madagascar), qu'elles étaient en état de lutter avec avantage contre leurs concurrens étrangers.

De même qu'ils se réservaient avec un soin jaloux le monopole de leur télégraphie intérieure, les gouvernemens ont aussi voulu, sauf de rares exceptions, rester propriétaires et exploitans des câbles qui les relient à leurs provinces d'outre-mer sans intermédiaire. Ainsi les câbles d'Irlande appartiennent à l'Angleterre, ceux d'Algérie à la France, ceux des présides de la côte d'Afrique à l'Espagne. Même ceux qui rattachent l'Angleterre à la France sont une propriété commune aux deux gouvernemens, de même que ceux qui relient l'Angleterre, à la Belgique, à la Hollande et à l'Allemagne.

Mais lorsque les lignes sous-marines prennent des points d'atterrissage en plusieurs pays, il était à peu près inévitable que l'exploitation, aussi bien que l'établissement en fût concédé à des compagnies. Les correspondances avec les États-Unis se partagent entre cinq compagnies dont une seule est française. Toutes assujetties aux tarifs et aux règles de la Convention internationale, elles ont encore cependant intérêt à se faire concurrence en vue d'augmenter leur trafic. Pour cela, il n'est pas de dépenses qu'elles ne s'imposent. L'une, qui aboutit en Irlande, vient, par un câble annexe, solliciter la clientèle du Havre; une autre qui atterrit à Brest possède un embranchement sur Penzance pour attirer le trafic anglais. Quelques-unes ont-elles des arrangemens secrets en vue de ruiner leurs concurrens? C'est possible et même probable; il est en tout cas difficile que les gouvernemens le sachent et s'y opposent.

Là du moins, il y a concurrence, ce qui n'est pas sans profit pour le public, puisque le meilleur moyen d'attirer la clientèle est encore de la servir avec exactitude et célérité. On a le choix encore entre deux compagnies lorsque l'on a besoin de télégraphier au Brésil. Mais les câbles de l'une et de l'autre aboutissant à Pernambouc, la pointe la plus avancée du Brésil vers le nord-est, les télégrammes qui parviennent jusque-là à destination d'une localité plus éloignée, telle que Rio-de-Janeiro ou Montevideo, doivent emprunter une autre voie. Il y en a deux : le réseau terrestre des républiques brésilienne et argentine dont les transmissions sont assez lentes, et puis des câbles sous-marins allant de port en port et appartenant à une troisième compagnie. Or l'on a quelquefois reproché à celle-ci de favoriser l'une des compagnies sous-marines au détriment de l'autre, ce qui annulerait les effets de la concurrence.

Les explorateurs ont traversé l'Afrique en tous sens; mais le télégraphe n'a suivi leur trace que de loin jusqu'à présent. La sécurité n'y est pas assez complète ; les postes occupés par des Européens sont trop distans. De Ghardaia, point extrême du réseau algérien à Ségou, où s'arrête le réseau sénégalais, il y a bien loin. Il y a plus loin encore du Matabelé à la Nubie. En attendant, des câbles sous-marins s'allongent de port en port tout autour du continent. Le périple de l'Afrique est complet, et lorsque, par exemple, une interruption se produit sur le câble d'Aden à Zanzibar, on a la ressource de télégraphier par la côte occidentale, en passant à Bathurst, le Cap et Mozambique. Il y a du retard alors, comme on peut croire. Nous nous en sommes bien aperçus pendant les campagnes du Dahomey et de Madagascar. Au surplus, on ne peut compter ici sur la concurrence, sauf de Cadix au Sénégal que desservent les deux compagnies du Brésil. Du Cap Vert à Aden par le Cap, les câbles appartiennent à deux ou trois compagnies qui ont chacune leur champ d'action particulier, à part quelques parcours communs de peu de longueur. Quant au trajet d'Aden à Alexandrie, il appartient à la puissante conpagnie d'Extrême-Orient dont il va être question.

En l'état actuel du commerce et de la politique, il n'est pas de communication lointaine qui importe plus que celle de l'Extrême-Orient, après celle de l'Amérique du Nord si l'on veut. Beaucoup de gens trouveraient que quelque chose de grave est dérangé s'ils n'avaient chaque jour des nouvelles de l'Indo-Chine, de Shanghaï et du Japon. Deux lignes bien différentes y pourvoient. L'une, d'achèvement assez récent, emprunte les réseaux terrestres de la Russie et de la Sibérie jusqu'à Wladiwostok et se continue de là par des câbles sous-marins jusqu'à Shanghaï et Hongkong. Ces câbles appartiennent à la compagnie qui nous relie en Europe à la Russie sans autre intermédiaire que le Danemark, au moyen de câbles immergés dans la Baltique et la mer du Nord. L'autre voie passe au sud de l'Asie. Elle est formée d'abord par une compagnie des plus riches et des mieux outillées, — elle possède quatre câbles de Suez à Aden et trois d'Aden à Bombay, — puis, par Malte, Marseille, Gibraltar et Lisbonne, se relie à l'Angleterre et à tous les riverains de la Méditerranée.

Le réseau terrestre de l'Inde assure le parcours de Bombay à Madras. De cette ville, une autre compagnie, en étroite relation avec la précédente, a immergé plusieurs câbles qui vont à Singapour, Saïgon et Hongkong, descendent au sud vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande et remontent au nord jusqu'à Shanghaï. La

première de ces deux compagnies posséderait, dit-on, le monopole des atterrissages en Égypte, en sorte qu'il serait impossible de lui susciter une concurrence dans la Mer-Rouge.

En passant cette revue des grandes entreprises télégraphiques sous-marines, nous n'avons pas fait le tour du globe tout entier puisqu'il y a la lacune de l'océan Pacifique. On parle déjà cependant de deux lignes qui traverseraient bientôt cet immense océan : l'une, à construire par les Américains, irait de San Francisco au Japon avec une coupure intermédiaire aux îles Hawaï ; l'autre, tout anglaise, joindrait l'Australie à l'île de Vancouver.

Presque toutes ces compagnies télégraphiques ont été constituées par des capitaux anglais et sont dirigées par des administrateurs anglais ; presque toutes aussi ont, dit-on, entre elles des conventions plus ou moins secrètes pour se remettre de l'une à l'autre les correspondances à grande distance. Ainsi de nouvelles entreprises n'auraient chance de réussir qu'à condition de se créer avec un réseau de très grande étendue. Il paraît dangereux, en outre, que les puissances continentales soient obligées d'avoir recours à des Anglais pour correspondre avec leurs représentans dans les mers lointaines. Et, ajoute-t-on, qu'adviendrait-il dans le cas où l'une de ces puissances serait en guerre avec la Grande-Bretagne? Une convention internationale a été conclue en 1884 pour la protection des câbles en dehors des eaux territoriales, c'est-à-dire là où la mer n'appartient à personne. Cette convention impose certaines pénalités aux navires du commerce qui viennent à endommager un fil sous-marin avec leurs ancres ou leurs filets; mais elle stipule, en l'un de ses articles, que rien ne porte atteinte à la liberté d'action des belligérans. Au lendemain d'une déclaration de guerre, un croiseur peut aller repêcher tel ou tel câble,— ce qui est devenu de pratique constante en cas de réparation, — et interrompre la correspondance. Ainsi, au premier jour, l'Angleterre ne communiquerait plus avec l'Inde ni avec l'Afrique australe ou la Chine.

Il est douteux qu'une compagnie, guidée avant tout par l'appât des bénéfices, sacrifie par patriotisme le produit que lui assure la correspondance étrangère. Au surplus, ces compagnies de câbles qui ont des attaches sur tous les points du globe, en quoi appartiennent-elles à un pays plutôt qu'à un autre pays? En quoi même la loi du pays où elles atterrissent les régit-elle? Sont-elles en même temps égyptiennes à Alexandrie, françaises à Marseille, espagnoles à Cadix où elles ont des bureaux, et anglaises à Londres, où siègent leurs directeurs? De fait, elles sont à peu près souveraines. Elles ont acquiescé aux résolutions des congrès

télégraphiques parce qu'il faut bien qu'elles se conforment aux règles de service universellement admises pour l'échange des télégrammes. Dans leurs relations entre elles, rien ne les contraint parce qu'il n'y a pas de sanction aux obligations que l'un ou l'autre État leur voudrait imposer, si ce n'est le refus d'atterrissage. Il ne semble pas qu'il y ait d'autre moyen de sortir de cette difficulté qu'une législation internationale qui leur donnerait un code commun, et, par compensation, les neutraliserait en cas de guerre.

V. — LE TÉLÉPHONE

Parmi les inventions nouvelles que les savans ont su tirer de ce fluide subtil qu'ils appellent électricité, il n'en est pas qui surprenne davantage que le téléphone ou le phonographe. N'est-il pas merveilleux en effet de reproduire la parole à distance, avec son timbre, ses intonations ? Lorsque le téléphone apparut, au début de l'année 1878, on s'en amusa d'abord; puis on le substitua, dans l'intérieur des maisons, aux tuyaux acoustiques. Bientôt on en installa d'une maison à l'autre dans la même ville. L'instrument, quoique encore imparfait, ne laissait pas que de se prêter à des conversations à petite distance. L'idée vint alors d'établir dans une ville un réseau téléphonique. Tout abonné à ce réseau est relié par un fil à un bureau central qui le met en correspondance, à volonté, avec tel ou tel autre abonné. Le premier réseau fut créé à Paris en 1880; puis il y en eut l'année suivante à Lyon et à Marseille.

A ce propos, il faut observer que le gouvernement s'est réservé en France, comme en presque tous les autres États civilisés, le monopole des correspondances par télégraphe. Il n'y a guère que la confédération des États-Unis de l'Amérique du nord qui ait respecté, en cette matière, la liberté de l'industrie; et, d'après ce que l'on raconte, ce n'est pas à l'avantage du public que cette liberté s'y exerce. Au début du téléphone, le ministre des Postes et des Télégraphes n'eut pas assez de confiance en ce nouvel outil, encore imparfait, pour risquer les deniers publics dans l'exploitation d'un réseau de ce genre. Des sociétés se présentaient pour l'entreprendre à leurs risques et périls; il leur en accorda l'autorisation, mais pour cinq ans seulement et sans vouloir leur concéder aucun privilège exclusif. En 1884, les autorisations furent renouvelées pour cinq autres années. Cependant, l'engin s'était perfectionné; l'Administration des postes et des télégraphes s'était décidée, elle aussi, à construire des réseaux en quelques villes,

et elle avait reconnu bientôt, au profit du public, que les tarifs d'abonnement demandés jusqu'alors étaient exagérés. Ce n'est pas tout : limité d'abord aux conversations urbaines, le téléphone, de progrès en progrès, en arrivait à se montrer efficace sur de grandes distances. En 1885, on pouvait causer de Rouen au Havre ; deux ans après, de Paris à Lille, à Bruxelles et à Marseille. Il était à prévoir que le public réclamerait bientôt ce mode de conversation de ville en ville, comme vingt ans auparavant il réclamait le télégraphe. Le moment était venu de décider sous quel régime se développerait la téléphonie : il ne pouvait plus être question que d'une entreprise unique pour la France entière ; fallait-il la concéder à une compagnie ou la réserver à l'administration qui exploite déjà le télégraphe ? La réponse ne pouvait être douteuse ; le télégraphe et le téléphone se complètent l'un l'autre, s'exploitent avec des engins et par des procédés peu différens. Abandonner à une société financière le nouvel instrument de correspondance, c'était peut-être compromettre les recettes de l'appareil plus ancien qui figurent pour une assez grosse somme au budget de l'État. Puis enfin de nombreuses délibérations des chambres de commerce, c'est-à-dire des plus intéressés à ce que la question fût résolue dans le meilleur sens, ne laissaient aucun doute sur les dispositions du public.

Et voilà comme un nouveau monopole, et non des moindres, est venu s'ajouter à ceux que gère déjà l'Administration des postes et des télégraphes. C'est à l'automne de 1889 que la société concessionnaire des premiers réseaux se vit dépossédée, non sans contestation ni même sans brutalité, car elle ne livra aux représentans de l'État ses locaux et ses appareils que sous menace d'expulsion par la force armée, et les litiges auxquels a donné lieu cette sorte d'expropriation sont encore en suspens au moment où ces lignes sont écrites.

Qui osera dire ce que deviendra plus tard le téléphone dans l'ensemble de nos moyens de correspondance ? Jusqu'où s'étendra cette industrie qui a pris tant de place dans nos mœurs, à peine sortie de l'enfance ? l'avenir nous donnera-t-il la conversation imprimée et non plus parlée ? Pourtant il semble dès à présent que le message téléphoné ne remplacera pas le télégramme, pas plus que le télégramme n'a remplacé la lettre. L'écrit autographe a sa valeur propre que les amoureux, aussi bien que les négocians, préféreront toujours aux feuilles bleuâtres du télégraphe, aux transmissions fugitives du téléphone.

VI. — LE PERSONNEL

Le lecteur aura trouvé longue l'énumération des attributs que les lois ont conférés, l'un après l'autre, à l'Administration des postes et des télégraphes, et plus longue encore la série des changemens d'organisation ou de tarif que cette administration introduisait dans ses services, *volens nolens*, tantôt par suite de l'expérience qu'elle avait acquise, tantôt sous la pression de l'opinion publique. Et pourtant la liste que nous en avons donnée est loin d'être complète. Bien des détails d'exécution ont été omis dans cette étude, qui ne peut prétendre à être un guide du public pour les opérations qu'il accomplit au guichet d'un bureau de poste. Le travail de cette administration se chiffre aujourd'hui par des nombres formidables : elle manipule chaque année plus de 2 milliards de correspondances dont un tiers au moins en lettres closes, et 20 millions d'objets recommandés; elle transmet 40 millions de télégrammes; émet ou paye 30 millions de mandats; recouvre à domicile une douzaine de millions de traites; enregistre 4 millions de versemens ou remboursemens de caisse d'épargne. D'une façon générale, on peut dire que son trafic augmente de moitié tous les dix ans. Pour l'accomplissement de ces diverses obligations, ses comptables reçoivent ou payent plusieurs milliards du 1er janvier au 31 décembre, et ils versent au trésor public 216 millions de recettes et n'en retirent que 164 millions pour payer les dépenses de toute nature qu'entraîne cette vaste organisation.

Certains économistes se sont ingéniés à discuter les chiffres de recettes et de dépenses de l'Administration des postes et télégraphes; les uns ont voulu démontrer que le bénéfice apparent de 52 millions qui en ressort est en réalité trop faible, notamment parce que c'est à tort que les 25 millions de subventions aux services maritimes figurent en entier à la charge de cette administration tandis que les paquebots rapides intéressent le commerce, les colonies, la diplomatie, plus encore que la poste aux lettres; et aussi parce que le télégraphe et la poste transportent à titre gratuit toutes les correspondances des administrations françaises. D'autres prétendent, au contraire, que ce bénéfice disparaîtrait si l'on faisait état de ce que les chemins de fer fournissent de transports gratuits, de la dépense en frais d'installation inscrite aux budgets antérieurs et dont l'amortissement n'est pas compté, des pensions de retraite servies aux employés que l'administration congédie chaque année.

D'autres encore ont voulu comparer la gestion financière de l'administration française à celle des administrations étrangères, ou même à celle de l'ancienne ferme des postes d'avant 1789, comme si d'un siècle à l'autre, et même d'un pays à l'autre, les conditions sociales ne variaient pas suivant des règles dont la statistique ne peut tenir aucun compte. Tous les rapprochemens sont vains et illusoires, aussi bien que les calculs des prix de revient dans les diverses industries. Prenons nos administrations françaises pour ce qu'elles sont; demandons-leur d'avoir l'esprit de progrès sans répudier la tradition; pourchassons les abus, s'il en apparaît, mais honorons et encourageons le travail et la probité s'ils s'y trouvent déjà; c'est là l'essentiel d'une bonne gestion.

Le personnel des postes, télégraphes et téléphones forme, par le nombre, une armée. On y compte environ 37 000 sous-agens (facteurs, gardiens de bureau, surveillans, etc.), qui sont chargés de la distribution des correspondances et des travaux manuels, et environ 21 000 agens, qui, du plus bas au plus haut grade, participent aux opérations des bureaux et les dirigent ou les surveillent. Les deux catégories sont distinctes, en ce sens que les conditions d'instruction, d'éducation, de capacité, pour y être admis, ne sont pas les mêmes. Dans chacune, des règles précises déterminent l'avancement de classe en classe, de grade en grade, en sorte que l'arbitraire y ait aussi peu de place que possible. Des examens sont institués pour vérifier l'aptitude de ceux qui aspirent aux grades supérieurs. Dans la catégorie des agens, les femmes sont nombreuses; il y en a des milliers. L'ancienne administration des postes avait coutume de leur confier la gestion de ses petits bureaux, et l'usage s'en est continué. A une époque plus récente, on les introduisit dans les bureaux les plus importans, à titre d'auxiliaires, pour les opérations qui s'accomplissent hors la vue du public; ainsi le bureau central des télégraphes à Paris, où tout le travail consiste à transmettre ou recevoir des télégrammes, a moitié de son effectif féminin. Puis on a osé les préposer aux guichets, en face du public, avec l'espoir que ce public, souvent impatient et fantasque, rencontrerait plus de complaisance et montrerait plus de réserve en présence d'une femme; l'expérience semble avoir confirmé cette prévision.

Peut-être ne tient-on pas assez compte à cette administration de la bonne œuvre qu'elle accomplit en enrôlant chaque année quelques centaines de femmes dans ses divers services. Les emplois qu'elle leur distribue, c'est le gagne-pain de veuves et d'orphelines, le soutien de familles peu fortunées où les enfans sont nombreux. Ce n'est jamais la richesse : de mille francs par an au

début, le traitement peut s'élever jusqu'à 1 800 francs, un peu plus haut en certaines recettes dont la gestion exige beaucoup de travail et une capacité au-dessus de l'ordinaire. Quoi qu'il en soit, ces emplois sont très recherchés. On les réserve de préférence aux veuves et aux enfans des anciens serviteurs de l'État, civils ou militaires; cependant, toutes peuvent y prétendre. Peut-être est-il difficile, à qui ne l'a pas vu de près, d'imaginer ce qu'il y a d'infortunes, et aussi de dévouement, de dignité et de probité professionnelle dans cette modeste classe de fonctionnaires, et celui qui en a été le témoin ne saurait l'oublier.

Se rend-on compte même de ce qu'est le travail intérieur des bureaux de poste et de télégraphe, en dehors du service des guichets que le public fréquente? C'est pendant la nuit que voyagent et travaillent ces nombreux bureaux ambulans qui reçoivent, trient et livrent en chaque gare des sacs de correspondances. Tous les courriers de quelque importance circulent aussi la nuit, réveillant à chaque station les receveurs auxquels ils remettent leurs dépêches. Et puis, pour que les facteurs puissent commencer leur tournée matinale, c'est à 5 ou 6 heures du matin que tous, receveurs, commis, facteurs, commencent l'ouverture des dépêches et préparent le classement des correspondances. Pour le télégraphe, le gros des correspondances s'échange, il est vrai, dans le courant de la journée; mais, quand il est minuit à Paris, heure du repos, il n'est que sept heures du soir à New-York et il est huit heures du matin dans les mers de Chine. Il n'y a donc pas d'interruption dans le transit des correspondances lointaines qui traversent la France. De même, sur les fils qui relient nos grandes villes entre elles et avec les capitales de l'Europe, il n'y a pas un instant de trêve; au cours d'une longue vacation, le préposé doit saisir à chaque instant des signaux fugitifs, et la moindre distraction est une cause d'erreur.

Je disais plus haut que le personnel des postes et des télégraphes forme une armée; cette expression est inexacte en ce sens qu'il y manque la discipline militaire. Le soldat, quel que soit son grade, est lié par un pacte étroit qui va jusqu'à lui prescrire le sacrifice de la vie; ce qui en fait la profession honorable par excellence. Un code pénal très minutieux a mis, en regard des fautes qu'il peut commettre, toute une échelle de peines disciplinaires savamment graduée qui va de la simple consigne jusqu'à la peine de mort. Il n'y a et il ne peut y avoir rien d'analogue dans les services civils. Le Code civil qui régit les rapports des citoyens avec les administrations aussi bien que des citoyens entre eux, dit quelque part : « Toute obligation de faire ou de ne

pas faire se résout en dommages et intérêts. » Quels moyens y a-t-il donc de maintenir la discipline dans un personnel si nombreux? La révocation : on ne l'applique guère qu'en cas d'infidélité ou d'abandon de poste; la retenue pécuniaire : elle a été supprimée il y a longtemps déjà pour les agens des postes et des télégraphes, et c'est peut-être regrettable. Il est vrai que l'on y supplée par le retard d'avancement qui est souvent une peine plus sévère. Il n'y a plus en réalité que les peines morales, la réprimande prononcée avec plus ou moins de solennité, par une autorité plus ou moins élevée. C'est peu, dira-t-on. J'estime que c'est assez lorsque le chef sait appliquer la réprimande avec tact et mesure. Un ancien directeur général des postes écrivait aux directeurs des départemens : « Votre intérêt est engagé à tenir personnellement en mains le personnel sous vos ordres, et vous n'obtiendrez ce résultat que par une attitude à la fois digne et bienveillante, et par un emploi judicieux et discret des moyens de coercition dont vous disposez... C'est en cherchant dans les faits incriminés ou dans la position personnelle de l'agent une idée capable de toucher son intérêt ou sa raison que vous réserverez à la fois à la réprimande toute sa valeur et à votre autorité morale tout son prestige. »

Ce langage n'a pas cessé d'être vrai. Au milieu de cette foule de préposés et d'agens de tous grades, il peut y avoir quelques réfractaires; mais la masse est honnête au fond et ne désire que gagner paisiblement son pain quotidien. Lorsque surviennent des actes d'indiscipline un peu graves, on peut admettre que le chef en est plus ou moins responsable. L'art de conduire les hommes n'est pas des plus simples; peut-être quelques-uns sont-ils incapables de se l'approprier. C'est par là cependant que nos administrations publiques peuvent vivre et prospérer. Il y a quelque chose dans ce monde de supérieur à la science de l'ingénieur, à l'éloquence de l'avocat, c'est cet art de l'administrateur qui sait choisir et entraîner ses collaborateurs, petits ou grands, vers l'accomplissement du devoir, sans hésitation et sans défaillance, par les voies du travail, de la confiance et de l'honnêteté.

H. Blerzy.

REVUE LITTÉRAIRE

LA CRITIQUE APOCALYPTIQUE

Idéalisme, transcendantalisme, sentimentalisme, mysticisme, symbolisme et prophétisme ont fait, depuis du temps déjà, leur apparition dans la philosophie, dans la poésie et dans le roman. Mais dans la littérature tout se tient et il y a communication entre ses diverses provinces. L'esprit nouveau est en train de se répandre dans la critique elle-même. C'est donc le moment de rechercher quel bienfait elle peut attendre de cette intrusion. Il n'est que trop vrai : la critique, durant ce siècle, a été aux mains des hommes d'étude, des pédans de collège et des cuistres. Ils y ont transporté leurs propres habitudes de travail. Ce sont, comme on sait, gens de pensée réfléchie, d'humeur calme, de labeur appliqué, d'esprit prudent, circonspect et méthodique. Ils se sont efforcés de faire de la critique, non certes une science, attendu qu'entre les conclusions de la science et les jugemens esthétiques il y aura toujours une différence essentielle et irréductible, mais du moins une étude qui ne fût pas abandonnée entièrement aux fantaisies du goût individuel. Ils ont pensé que, mis en présence de la Beauté, nous devons sans doute la sentir, mais que sentir n'est rien si l'on n'est capable en outre de comprendre et de juger; ou, pour mieux dire, ils ont pensé que l'émotion esthétique est elle-même un produit de l'éducation et de l'affinement du goût et qu'elle les suppose. Ils ont recherché s'il n'y aurait pas dans la Beauté certains élémens généraux qui s'imposent à tous les hommes ainsi qu'à tous les temps, et ils ont essayé de les définir. Afin de mieux rendre compte de la formation de l'œuvre d'art, ils se sont aidés de toute sorte de secours; ils ont em-

prunté leurs méthodes à l'histoire, à la psychologie, à la physiologie elle-même et à l'histoire naturelle ; ils ont profité des hypothèses les plus récentes de la science. Ils ont suivi le chemin que font les idées à travers le temps, comment un livre se rattache au passé, influe sur l'avenir, développe son principe parmi les générations successives de lecteurs. De cet effort constant, de ce travail de complexité croissante est sorti un genre nouveau, dont la constitution appartient à notre siècle et qui est précisément la critique.—C'est aussi bien cet effort qu'il s'agirait de rendre inutile et ce développement qu'il s'agirait de supprimer par un brusque retour en arrière. Les partisans de ce progrès à rebours se recommandent surtout d'autorités empruntées à l'étranger. L'Allemand Novalis est le saint ou l'ange de l'école ; l'Anglais Carlyle en est le prophète ; l'Américain Emerson en est l'apôtre. On vient de traduire quelques-unes de leurs œuvres les plus significatives (1). Mais, en outre, ce mouvement compte en France quelques chefs notables. C'est Ernest Hello, dont on a réimprimé le livre sur l'*Homme* et commenté l'œuvre tout entière (2). C'est Barbey d'Aurevilly, dont on édite avec respect et en série imposante « l'œuvre critique (3) ». Remplacer les lenteurs de la préparation par la soudaineté de l'intuition, les précautions de la méthode par la spontanéité du sentiment, et, d'une façon générale, les idées par les grandes phrases, les faits par les grands mots, les appréciations par les grandes lettres et les discussions par les grands gestes, tel est le programme. D'autres écoles ont pu se contenter de dénominations modestes. Pour celle-ci, je n'en vois qu'une seule qui puisse convenir et qui soit en rapport avec la sublimité de ses tendances comme avec l'enthousiasme de ses adeptes et la solennité des oracles qu'elle inspire : c'est la critique apocalyptique.

Le livre de Carlyle sur le *Culte des Héros* est ici la Bible et l'Évangile. Pour Carlyle, l'histoire du monde n'est que la biographie des Grands Hommes. Il se représente le spectacle tout entier de l'histoire à l'image d'une épaisse et longue nuit, entrecoupée de quelques momens lumineux ; naturellement il ne distingue que ces traits de lumière et ne tient compte que d'eux seuls. Le genre humain vit pour un petit nombre de privilégiés. Des milliers et des milliers d'êtres, pendant des siècles, se traînent misérablement au ras de la terre. Tout à coup un homme surgit. C'est le Grand Homme, le Héros, celui qu'on appelle, suivant les temps, Dieu, Prophète, Poète ou Roi, Odin, Maho-

(1) Thomas Carlyle : *Les Héros, le Culte des Héros et l'Héroïque dans l'Histoire*, traduction et introduction par J.-B.-J. Izoulet-Loubatières. — Emerson : *Les Sur-Humains* (representative men), traduit par Izoulet, Adrien Baret et Firmin Roz (chez Colin). — Mœterlinck : *Les disciples à Sais et les Fragmens de Novalis*. — *Le Trésor des Humbles* (Mercure de France).

(2) Ernest Hello : *L'Homme*. — Joseph Serre : *Ernest Hello* (chez Perrin).

(3) J. Barbey d'Aurevilly : *Les Œuvres et les Hommes* (chez Lemerre).

met, Shakspeare, Napoléon. Dès qu'il est apparu, les autres hommes se groupent autour de lui et le suivent. Ils subissent son prestige sans avoir le droit de s'y soustraire ou même de le discuter. Ils ont vis-à-vis de lui un devoir, celui de l'Adoration. Cette adoration du héros, cette admiration ingénue, cette soumission brûlante, ce culte prosterné, c'est, d'après Carlyle, le plus noble sentiment qui puisse habiter dans la poitrine d'un homme. — Emerson a sur plusieurs points corrigé, atténué la doctrine de son maître, et il l'a aidée ainsi à se répandre; mais il est à cet égard pleinement d'accord avec lui. Le génie est parce qu'il est, et mérite, quel qu'il soit, d'être adoré : « J'admire les grands hommes de toutes classes, ceux qui tiennent pour les faits et ceux qui tiennent pour les pensées; j'aime le rugueux et l'uni, les « Fléaux de Dieu » et les « Chéris de la race humaine ». J'aime le premier César et Charles-Quint d'Espagne, et Charles XII de Suède, Richard Plantagenet et Bonaparte en France. » La soumission au génie n'admet ni degrés ni réserves : « Sers les grands hommes. Ne t'arrête à aucune humiliation. Ne marchande aucun service que tu puisses rendre. Sois le membre de leur corps, le souffle de leur bouche. » Comme il explique le passé de l'humanité, le culte des héros nous garantit son avenir. Carlyle y puise un éternel espoir pour la direction du monde. Traditions, croyances, sociétés peuvent périr; il restera toujours la certitude que des héros nous sont envoyés quand nous en avons besoin et qu'il nous faut les révérer quand ils nous sont envoyés. C'est l'étoile polaire brillant au ciel des âges. « Les grands hommes existent pour qu'il puisse y avoir de plus grands hommes. La destinée de la nature organisée est l'amélioration. C'est l'affaire de l'homme de triompher du chaos, de répandre de toutes parts, tant qu'il vit, les semences de science et de poésie pour que le climat, le blé, les animaux, les hommes soient plus doux et que les germes d'amour et de bienfait soient multipliés. » Telle est la conclusion où se repose l'optimisme d'Emerson.

Ce que vaut cette théorie au point de vue de l'histoire générale, je n'ai pas ici à l'examiner. Je remarque seulement combien elle est surannée. L'histoire, se modelant sur les sciences, abandonne de plus en plus l'étude des individus pour celle des collectivités; elle cherche l'explication des faits moins dans l'action de quelques privilégiés que dans la collaboration de la masse anonyme; elle s'attache non aux accidens et aux soubresauts, mais à l'insensible développement et à la marche continue. L'armée des infiniment petits a mis les héros en déroute. — Généreuse en apparence, la théorie de l'héroïsme dans l'histoire pourrait bien n'être au fond que la reconnaissance du succès et qu'un acte de soumission aveugle devant la force. Car le grand homme est celui dont la grandeur a été manifestée d'abord et consacrée ensuite par le

succès. Mais combien y en a-t-il parmi les grands hommes dont l'action a été néfaste et qui ont fait dévier l'humanité de la voie du progrès, de l'amélioration et de l'adoucissement? — Et enfin ne savons-nous pas où aboutit d'ordinaire l'optimisme, et que les effusions du sentiment ont coutume de se résoudre en un furieux déchaînement de brutalité?

Mais c'est uniquement au point de vue de l'histoire des lettres que je me place. Je demande quel secours les procédés de Carlyle peuvent apporter à la critique. C'est Carlyle qui se charge de répondre; il a soin de nous mettre en main le fil qui doit nous conduire dans cette recherche. Aux premières pages de son livre, il prend violemment à partie ceux qu'il appelle les « petits critiques ». Il est instructif de voir ce qu'il leur reproche, et ce qui leur vaut de sa part un si âpre dédain. « Cet âge, s'écrie-t-il, nie l'existence des grands hommes. Montrez à nos critiques un grand homme, un Luther par exemple; ils commencent par ce qu'ils appellent : « l'expliquer; » non l'adorer, mais prendre ses dimensions — et découvrir que c'est une petite sorte d'homme. Il a été la création du Temps, disent-ils. Le Temps l'a appelé, le Temps a tout fait, lui rien — que nous, les petits critiques, n'eussions pu faire aussi. » Expliquer!... Voilà ce qui est criminel et quasiment impie. Rattacher l'éclosion du génie aux circonstances qui l'ont accompagnée, montrer comment le grand homme est dans la dépendance du temps où il est venu, de l'époque où il s'est développé, du milieu qui a en partie déterminé sa formation, quel égarement d'une fureur iconoclaste! Les critiques s'efforcent de comprendre et de faire comprendre; c'est en quoi éclate la médiocrité de leur esprit. La petite critique est petite en ceci, qu'elle essaie de faire de la clarté. Faire de l'ombre, tel sera donc par contraste l'office de la Grande Critique. Elle s'emploiera à obscurcir les questions, à embrouiller ce qui passait pour être simple, à embrumer ce qui semblait clair, à noyer dans un flot de ténèbres les faibles lueurs dues à l'effort de l'intelligence et de la raison. Obscurcissez! disait le rhéteur antique. On ne peut nier que le système de Carlyle et de ses disciples ne soit merveilleusement approprié à cet effet.

Le mysticisme est au fond même de la doctrine... La nature est surnaturelle. Tout y est miracle. Événemens, êtres, choses, sont des apparitions. Et ce sont des apparences. Rien n'est vrai que le mystère. Rien n'est réel que l'invisible. Parfois une porte s'ouvre sur le mystère, l'invisible se manifeste à nous : ce sont les rares instans, les momens héroïques de la vie. La plupart des hommes se contentent des apparences, s'en tiennent aux semblans et aux formes : l'homme de génie pénètre jusqu'à l'Essence, jusqu'à la pensée divine qui y est incluse. Cela même le caractérise. « Il est, aux termes de Carlyle, celui qui vit

dans la sphère intérieure des choses, dans le Vrai, le Divin et l'Éternel qui existent toujours, inaperçus de la plupart dans le Temporaire et le Trivial : son être est dans cela ; il déclare cela au dehors par acte ou parole selon le cas en se déclarant lui-même au dehors. Sa vie est un lambeau de l'éternel Cœur de la Nature. » Il est *sincère*, en ce sens qu'il s'appuie sur la vérité. Il est *sérieux*, ence sens qu'au lieu de s'arrêter à la frivole apparence il s'installe dans le Cœur des choses. Il est *silencieux*, car toute chose a une harmonie, sans quoi elle ne pourrait maintenir sa cohésion et exister ; tout est chant, tout est musique ; mais cette musique ne s'entend que dans le silence. Sérieux, sincérité, silence, sont les signes dont est marqué le grand homme en littérature aussi bien qu'ailleurs. Car la littérature est une « Apocalypse de la Nature », une « révélation du secret ouvert ». L'homme de lettres est envoyé pour nous manifester cette idée divine du monde.

Le génie procède par intuition, l'homme de génie étant par essence un *voyant*. « Au poète comme à tout autre nous disons avant tout : Vois ! » Sans avoir besoin de passer par la série des raisonnemens et par la chaîne des intermédiaires, il atteint directement son but. Vérité, beauté, bonté, il saisit son idéal d'une prise immédiate. Il s'y élance d'un bond par la seule impulsion de l'élan intérieur. Sa démarche est soudaine et sûre tout à la fois. Inconscient à la manière de l'instinct, il ne sait ce qu'il fait, et il le fait infailliblement. Il ignore les hésitations, les tâtonnemens, les reprises et les retouches. Il n'a eu besoin ni d'être éduqué ni d'être développé ou redressé. — Tel est ce procédé de l'intuition, auquel nul autre n'est analogue, dont nulle analyse ne rend compte et dont nous ne pouvons nous faire même une idée, nous tous qui n'y avons point de part, à qui n'a pas été révélé le lien du visible avec l'invisible, à qui il n'a pas été donné d'être des voyans.

Cela contribue déjà à isoler le génie ; mais il y a plus. Nous ne connaissons que par comparaison ; nous ne saisissons que des ressemblances et des différences. Ce qui nous permet d'apprécier, de juger — et d'admirer — l'homme de génie, c'est que nous croyons qu'avec tout son génie il est encore et tout de même un homme. Nous savons, à n'en pas douter, que dans l'humanité il n'y a pas d'êtres surhumains, que le même sang coule dans toutes les veines, que la même argile a servi à pétrir toutes les chairs. Il n'est de différences que de degrés et non pas de nature. Le grand homme réalise plus complètement ce qui chez les autres n'est qu'à l'état d'ébauche ; il est l'exemplaire, non pas encore achevé, mais moins imparfait, de ce qui ailleurs est à l'état inchoatif et embryonnaire. C'est parce qu'il y a entre les autres hommes et lui une commune mesure, que nous pouvons mesurer la distance qui le sépare des autres hommes. — Mais voilà justement ce qu'on se refuse à admettre entre mystiques. On s'applique à

mettre le grand homme à part et en dehors des conditions de l'humanité générale, tous liens étant rompus, tous points de contact étant supprimés. On fait de lui un enfant du miracle, un ambassadeur céleste, un envoyé de Dieu, créature extraordinaire qui n'a de l'homme que l'enveloppe matérielle, douée d'une essence particulière, comme les démons ou les anges.

Après qu'on a supprimé entre l'homme de génie et nous toute ressemblance, on efface les traits qui peuvent différencier entre eux les grands hommes. Nous avons coutume d'établir une distinction entre l'homme de pensée et l'homme d'action, entre le rêveur et l'homme d'affaires ou l'homme d'État. Nous ne croyons pas que les mêmes facultés fassent le grand conquérant, le grand législateur, le grand artiste. Même nous distinguons entre les qualités qui font l'orateur ou le poète, et le poète lyrique, épique ou dramatique. Nous voyons par maints exemples qu'on peut réussir dans un genre, échouer dans un autre. Et il nous arrive de déplorer que, par une erreur de direction et faute d'avoir connu la nature de son esprit, tel qui eût pu briller ailleurs se soit obstiné à un labeur pour lequel il n'était point propre. — On ne tient pas compte de ces différences dans la théorie de l'héroïsme. Le héros sera prophète, poète, général, mettra en ligne des bataillons ou des vers, fera manœuvrer des soldats ou des acteurs, suivant les circonstances et suivant le temps, mais en appliquant des facultés au fond identiques et toujours les mêmes. Shakspeare a trouvé sous sa main la forme dramatique ; il s'en est servi ; il aurait aussi bien coulé sa pensée dans la forme de l'ode ou de l'épopée. Cromwell aurait pu faire, le cas échéant, de très beaux livres. Napoléon, entre deux batailles, émettait sur la littérature, sur les arts ou sur la médecine des aphorismes mémorables. Pendant l'expédition d'Égypte, comme le corps des savans qui l'accompagnait s'évertuait à démontrer la non-existence d'un Dieu, Bonaparte, levant les yeux vers le ciel étoilé, réfuta d'un mot leur argumentation : « Très ingénieux, messieurs, mais qui a fait tout cela ? » Preuve évidente qu'il n'est pas besoin d'avoir passé par l'école et pâli sur les livres pour en remontrer aux plus subtils métaphysiciens ! « J'imagine, dit Carlyle, qu'il y a dans le Poète, le politique, le penseur, le législateur, le philosophe ; — à l'un ou l'autre degré il aurait pu être, il est tous ces hommes-là. Et de même je ne puis comprendre comment un Mirabeau, comment ce grand cœur brûlant, avec le feu qu'il portait en lui, avec les éclats de larmes qu'il portait en lui, n'aurait pas pu écrire des vers, des tragédies, des poèmes et toucher tous les cœurs de cette façon... Les maréchaux de Louis XIV sont une sorte d'hommes poétiques aussi. Les choses que Turenne dit sont pleines de sagacité et de génialité comme des dits de Samuel Johnson. » C'est le domaine de l'indiscernable et de l'indéterminé. Tout est dans tout.

Ainsi relégué dans son empyrée, et d'autre part affranchi des limites qui auraient servi à le définir, il est clair que le génie échappe à toute compréhension. Il n'y a aucun moyen de le saisir par le dehors. Le seul moyen est de s'installer en lui et de communier avec lui. La méthode la plus usitée en critique consiste à s'avancer par approches successives, et, par une série d'investissemens, à étreindre de plus en plus près l'écrivain qu'on étudie. On recherche ce qu'il doit à ceux qui l'ont précédé, à ses contemporains, à ses maîtres, à ses amis, ce qu'il a emprunté à ses lectures, ou aux spectacles dont il a été le témoin; on a chance alors de découvrir ce qu'il ne doit qu'à lui-même et qu'il a tiré de son fond. S'agit-il du drame de Shakspeare? On n'en dira rien qui ait quelque portée, si on n'a pas montré d'abord comment il se préparait par le drame de Marlowe, de Ben Jonson et de dix autres. S'agit-il de Gœthe? Il faudra établir ce qu'étaient le Faust de la légende, le Faust de Marlowe, le Faust des marionnettes, avant de déterminer comment le poète en a fait son Faust. S'agit-il du scepticisme de Montaigne? Il faudra commencer par démêler les élémens dont il se compose afin de le distinguer de toutes les autres sortes de scepticisme. Mais jamais les grands critiques, ne s'attardent à ce travail. Ils brûlent les étapes. Ils vont droit au génie, bondissent sur ce qu'il y a en lui d'essentiel, sans crainte de faire faux bond et de tomber à droite ou à gauche, en deçà ou au delà. Eux aussi ils sont guidés par un sentiment qui ne se trompe pas, ils s'en remettent à leur instinct qui est infaillible. En somme la démarche de leur critique est pareille à celle du génie. Ne sait-on pas, en effet, que, pour goûter une œuvre d'art, nous mettons en œuvre les mêmes facultés dont l'artiste s'était servi pour l'exécuter? Goûter la Beauté et la réaliser ne sont pas deux opérations différentes. L'amateur d'art est à quelque degré un créateur. C'est donc ainsi que se passent les choses. Le poète se révèle au critique exactement comme la nature se révèle au poète. Le critique lui aussi procède par intuition. Il est lui aussi un voyant. Le Critique est un Héros.

Les voies de cette critique sont mystérieuses comme celles du Seigneur, et ses desseins sont impénétrables. Elle a ses raisons que la raison n'entend pas. Une fois qu'elle a reconnu le génie à des signes lisibles pour les seuls initiés, il lui reste à le célébrer. Cela même est son rôle et elle n'en a plus d'autre. Au reste ce n'est pas une mince affaire, car les ressources du langage humain sont limitées. En contemplation devant son idole, elle en voit avec ravissement se découvrir les perfections qu'elle exalte à mesure en autant de litanies. Emerson, plus il étudie Platon, et plus il en voit les mérites se multiplier jusqu'à l'infini. Afin de donner quelque idée de la structure de son esprit, il la compare aux monumens de Karnak, aux cathédrales

médiévales, aux ruines étrusques. Swedenborg est pour lui un des missouriums et des mastodontes de la littérature. Mais c'est surtout quand ils songent à Shakspeare que les critiques intuitifs perdent tout sang-froid. « Shakspeare est grand comme le monde », dit tout uniment Carlyle. Mais Emerson : « Quel point de morale, de mœurs, de philosophie, de religion, de goût, de conduite de vie n'a-t-il pas réglé ? Quel est le mystère sur lequel il n'ait pas prouvé sa compétence ? De quel office, de quelle fonction, ou de quel département du travail de l'homme n'a-t-il pas fait mémoire ? A quel roi n'a-t-il pas enseigné la majesté comme Talma l'enseignait à Napoléon ? Quelle jeune fille ne l'a trouvé plus fin que sa propre délicatesse ? Quel amant n'a-t-il pas surpassé en amour ? Quel sage n'a-t-il pas surpassé en vision ? Quel gentilhomme n'a-t-il pas éclairé sur la rudesse de sa conduite ?... Il a écrit les airs pour toute notre musique moderne ; il a écrit le texte de la vie moderne ; le texte des mœurs : il a dessiné l'homme d'Angleterre et d'Europe, le père de l'homme d'Amérique : il a dessiné l'homme et décrit le jour et ce qu'on y fait ; il a lu les cœurs des hommes et des femmes, leur probité et leur arrière-pensée et leurs artifices ; les artifices de l'innocence et les transitions glissantes par lesquelles vertus et vices se changent en leurs contraires ; il a su démêler la part de la mère de la part du père dans la face de l'enfant ; ou tracer les fines démarcations de la liberté et du destin ; il a connu les lois de répression qui sont la police de la nature ; et toutes les douceurs et toutes les terreurs... » Mis en présence de son dieu, le dévot tremble, pâlit et délire.

C'est bien de délire qu'il s'agit, du même délire que produit chez la Sibylle antique la révélation du mystère, chez l'initié le coup d'aile de l'Invisible. Pour ceux en effet qui sont capables de ce genre d'émotion, le génie semble d'autant plus admirable qu'il échappe davantage à toute conception. « Shakspeare, dit Emerson, est inconcevablement sage ; les autres concevablement. Un bon lecteur peut en quelque sorte nicher dans le cerveau de Platon et penser de là ; mais non dans celui de Shakspeare. » C'est ce qui fait son incontestable supériorité et l'élève par-dessus tous ses rivaux, plus haut que Dante, plus haut que Gœthe. Ce qui se conçoit le moins est ce qui se sent avec le plus d'intensité. On en arrive à voir la poésie jaillir comme l'arc-en-ciel du fond de l'invisible. Un mot paraît un aérolithe. Un éclair a sillonné le ciel ; maintenant tout n'est plus que ténèbres. On est au bord de l'abîme. On se heurte à ce qui n'a plus de nom dans aucune langue, à ce qu'aucun vocable ne saurait exprimer, à l'Ineffable. On demeure stupide. C'est le ravissement, c'est l'extase, c'est le spasme suprême. Toute pensée s'abolit, tout rêve s'évanouit : la dernière lueur s'est éteinte... On ne comprend plus rien : la critique a mené son œuvre à bonne fin...

La sibylle se démenant sur son trépied ne mettait pas sa coquetterie à parler un langage aisément intelligible à tous. Un style simple, clair, « coulant », où les idées se suivraient logiquement, où les mots traduiraient les idées loyalement et sans les surfaire, serait ici tout à fait déplacé. Mais d'entendre Emerson et Carlyle parler avec simplicité, c'est la seule surprise qu'ils ne nous ménagent pas. Leur style va par bonds comme leur pensée. D'une phrase à l'autre, il n'y a ni suite, ni lien. Les phrases sont lancées, une à une, et chacune valant par elle-même. C'est quand on essaie de les expliquer l'une par l'autre qu'on perd sa peine et son temps. Il faut donc les considérer isolément, tâcher à débrouiller l'énigme sans autre secours qu'elle-même, ou encore implorer le secours d'en haut pour déchiffrer l'oracle. Les tournures les plus bizarres donnent un air compliqué à ce qui de soi irait sans difficulté. Des métaphores inattendues, des images violentes, des façons de parler tourmentées et forcées éclatent à chaque instant. Ce qu'il y a de plus déconcertant, c'est que les mots ne sont jamais pris dans leur sens habituel, ils se réfèrent à un langage conventionnel dont on risque à toute minute d'avoir perdu la clé. Le lecteur secoué, heurté, cahoté, mis à la torture et à la gêne, ne suit qu'avec une extraordinaire tension d'esprit qui se change en une souffrance intolérable pour peu qu'on aime à savoir exactement ce qu'on lit et quand on ne se contente ni des demi-jours crépusculaires ni des clartés obscures. Tout a été dit sur le style exaspéré, forcené, enragé de Carlyle. Celui d'Emerson, d'apparence plus unie, n'est guère moins décevant. Notre témoignage serait ici peu recevable ; mais il est confirmé par celui des lecteurs anglais. John Morley, dans l'*Essai* qu'il consacre à Emerson, ne craint pas d'avouer l'embarras où il s'est trouvé plus d'une fois : « Il en arrive à se mystifier lui-même par des phrases vaines et creuses ; ceux-là mêmes ne peuvent le nier qui ont le plus de sympathie pour son large et généreux enseignement. Il y a telle page qui, pour l'auteur de ces lignes du moins, après une méditation suffisamment sérieuse, demeure du pur grimoire, une chose dépourvue de sens et de valeur. » Et il cite ce bout de dialogue : « Pouvez-vous me dire, demandait à Emerson un de ses auditeurs les plus rapprochés au cours d'une conférence, quel rapport il y a entre cette dernière phrase et la précédente et quel rapport elles ont toutes deux avec Platon? — Aucun, mon ami, sauf en Dieu (1). » De fait, ces bizarreries de forme ne sont pas pure affectation, ornemens de luxe et de surcroît. Elles font partie intégrante du système. Tandis qu'ailleurs on s'efforce à parler avec propriété et précision et qu'on peine pour trouver l'expression

(1) John Morley, *Essais critiques* (trad. Georges Art), p. 236, 204.

adéquate à la pensée, on fait ici exactement le contraire. Le fatras est de l'essence même du genre.

Je vois bien quels sont les avantages de cette sorte de critique. Il est infiniment séduisant de songer qu'on va découvrir la vérité tout d'un coup. Plus les questions sont complexes, et plus il est agréable d'entrer immédiatement en possession du mot qui suffit lui seul à les résoudre. En outre, quand les choses nous sont annoncées d'une certaine manière, avec cette attitude et ce ton qui en font accroire, elles nous trouvent tout prêts à être dupes. Ce sont prestiges contre lesquels nous ne nous défendons qu'au prix d'un effort. C'est presque à contre-cœur et à regret que nous découvrons une banalité sous une énigme ou le néant dans une prédiction. Je ne songe guère à contester ce qu'il y a chez Carlyle de génial, et je n'essaie pas de diminuer la portée de son œuvre. Pourtant quand il m'arrête pour me déclarer qu'il s'élève de Shakspeare un psaume universel, ou quand il proclame que Shakspeare est plus grand que Mahomet, je ne puis m'empêcher de soupçonner que cela ne veut rien dire. De même Emerson nous révèle que Platon fut un philosophe et que Swedenborg était mystique ; mais cela avait été déjà dit. Il découvre que Napoléon eut les qualités de l'homme d'action ; on s'en doutait bien un peu. Il signale pareillement chez Gœthe les dons de l'écrivain. Une crainte me vient : j'ai peur que le Truisme, fût-il orné d'une majuscule, ne reste le truisme. Et cela, encore une fois, ne m'empêche pas d'admirer comme il convient le livre des *Héros* ou celui des *Sur-Humains*. J'en goûte vivement l'élan lyrique, l'accent d'émotion et de ferveur religieuse ; je les mets en bonne place parmi les livres inspirés ; je me refuse seulement à y apercevoir quoi que ce soit qui puisse servir de fondement à la critique.

Car il faut d'abord que la critique repose sur un principe. Il lui faut un élément d'appréciation, qui ne varie pas d'un individu à l'autre, mais sur lequel tout le monde puisse s'accorder. Or l'intuition n'est pas seulement le procédé le plus aventureux, échappant à tout contrôle et défiant toute direction ; il faut appeler les choses par leur nom et ne pas nous en laisser imposer par la magnificence des termes dont on se sert. Quand on parle d'intuition, ce n'est qu'un autre nom qu'on donne à la fantaisie. On peut bien nier que la critique doive expliquer, classer et juger. Mais on ne peut, quand on fait de la critique, éviter d'expliquer, de classer et de juger. C'est aussi à quoi s'emploient Carlyle et Emerson. Seulement nous n'apercevons pas d'abord ce qui les dirige. Pourquoi ont-ils choisi ces héros plutôt que d'autres, et pourquoi les héros de l'un ne sont-ils pas toujours les surhumains de l'autre ? Pourquoi voyons-nous figurer dans cette galerie les noms les plus inattendus ? Pourquoi « canoniser » Burns et Johnson à l'égal de Dante et de Gœthe, et pourquoi le seul Rousseau dans toute la littérature française ?

Et pourquoi tous deux exaltent-ils par-dessus tous les autres le culte de Shakspeare? Ne serait-ce pas parce qu'ils devinent entre le génie de Shakspeare et leurs propres tendances une sorte de conformité ou d'affinité, parce qu'ils retrouvent en lui leurs propres façons de penser et de sentir, et parce qu'ils lui savent gré d'avoir conçu que le monde est fait de la même étoffe que nos songes? C'est cela même qu'il y a au fond du procédé de l'intuition : il nous mène infailliblement vers ceux dont la nature d'esprit est voisine de la nôtre. Il est un sûr moyen pour nous admirer en autrui.

On ne cesse de nous répéter que la critique est inutile et qu'elle ne sert à rien; c'est donc le moins qu'elle ne devienne pas dangereuse et qu'elle ne contribue pas pour sa part à égarer les écrivains et les gens de goût. Je n'ai garde de médire de l'ancienne critique exclamative. Elle faisait merveille dans la chaire des professeurs et au bas des pages des livres classiques. Elle valait mieux que tant de commentaires savans par lesquels on l'a si maladroitement remplacée. Il n'y a qu'un moyen pour inspirer aux jeunes gens l'admiration des belles choses, c'est de montrer qu'on en est soi-même pénétré. Mais l'enthousiasme est un état d'esprit et c'est même un état violent; ce n'est pas une méthode de découverte et ce serait plutôt le contraire. Victor Hugo réclamait jadis qu'on admirât le génie « comme une bête »; c'est à quoi nous nous refusons. Dans toute médaille humaine, si pur que soit le métal dont elle est faite, il y a une part d'alliage; c'est le rôle de la critique de la séparer. Les écrivains, quel que soit leur mérite, ont une tendance commune à aimer en eux de préférence leurs défauts. Ce sont aussi bien ces défauts que va chercher pour les imiter la foule des disciples. Et enfin le génie, par la toute-puissance de sa séduction, exerce sur les esprits une véritable tyrannie. C'est contre cette tyrannie qu'il appartient à la critique de nous défendre.

En fait, ce à quoi on nous convie, c'est à une tentative pour développer dans la critique justement tous les germes de mort qu'elle enferme. Car nous savons bien que nous sommes enveloppés de tous côtés par l'inconnaissable et que le mystère est le dernier terme auquel il nous faudra aboutir. Quand elle a la prétention d'exorciser le mystère, la science nous semble ridiculement infatuée d'elle-même. Il n'en reste pas moins que chacun des progrès de la science consiste à refouler ce mystère et à réduire une part nouvelle de cet inconnaissable sous les lois de notre raison. Il y aura toujours dans la démarche du génie quelque chose d'irréductible, un acte primitif que nous serons réduits à constater. Mais l'effort doit consister à reculer toujours davantage ces frontières dans lesquelles le génie nous devient inaccessible, et à décrire exactement toutes les autres parties du domaine. Nous savons bien qu'il y a dans le jugement

de goût une part d'instinct; mais c'est en diminuant cette part que nous diminuons à proportion les chances d'erreur. Il est facile encore de céder à son plaisir et nous ne demanderions pas mieux que de nous abandonner à nos préférences personnelles; la difficulté commence quand il faut s'en affranchir. L'enthousiasme irréfléchi n'a pas plus de signification et de portée que le dénigrement passionné. L'admiration n'a de vertu qu'autant qu'elle s'appuie sur des motifs et qu'elle est éclairée par la raison. Remettre la critique à la merci de l'intuition et de l'instinct, c'est le bon moyen pour qu'elle cesse d'être cela même sans quoi elle n'a plus de raison d'être : un instrument de précision ayant sa valeur en soi. La critique prophétique vaut ce que vaut le prophète. C'est bien pourquoi il est fâcheux qu'elle se recommande de l'exemple d'un Carlyle et d'un Emerson; le danger serait moins grand si elle n'avait pour elle que l'autorité d'Ernest Hello, ou peut-être aurait-il suffi pour la discréditer du costume dont notre Barbey l'a fantastiquement accoutrée. Aujourd'hui ce n'est pas d'hiérophantes que nous manquons; la foule n'a pas cessé de se rendre à l'appel de tous les thaumaturges; elle court chez la dernière qui s'est donnée pour voyante. Ce dont nous avons besoin c'est d'esprits équilibrés, amis du vrai, fuyant comme la peste l'outrance, la prétention et les contorsions, c'est d'hommes sensés et prudens faisant modestement une tâche limitée. Pour ce qui est de la critique, si elle est soucieuse de son lendemain, désireuse de pousser sa marche en avant, ou tout au moins de conserver les positions acquises, c'est donc qu'elle continuera de mettre sa confiance dans les « petits critiques » et qu'elle se refusera énergiquement à suivre dans leurs voies périlleuses les Grands Critiques, — assembleurs de nuages.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Les Concerts de l'Opéra.

Un jour, à propos de jeunes poètes, M. Jules Lemaître s'écriait : « Eh bien ! non ! je ne parlerai pas d'eux parce que je n'y comprends rien et que cela m'ennuie. » Puis il parla d'eux, longuement. De jeunes musiciens nous jettent aujourd'hui dans le même désespoir, ou le même dépit. Mais nous non plus nous n'y céderons pas. Ils nous ont souvent ennuyé ; nous ne les avons pas compris toujours. Nous parlerons d'eux cependant.

Pour eux, durant tout l'hiver qui s'achève, l'Opéra s'est mis en frais et en fête. On a recruté, stylé pour eux un orchestre plein de zèle, qu'ils ont eux-mêmes conduit. On a clos la vaste scène et prolongé par un décor somptueux la somptueuse architecture de la salle. Pour eux ce furent de belles journées ; un peu rudes pour nous, et quelquefois de quatre heures. Afin d'en atténuer la rigueur, on eut recours à la chorégraphie. Agréables à voir une fois, les « danses anciennes », à revoir cinq ou six fois, devinrent à peu près odieuses. Je me souviens surtout que la sereine pantomime des Champs-Élysées, de l'*Orphée* de Gluck, parut, en menuet Louis XVI, travestie et profanée. Je m'accuse également d'avoir pris un plaisir décroissant à certain passe-pied de Rameau, que dansèrent deux fois par dimanche les quatre pieds, gracieux pourtant en leurs passes légères, de nos deux plus charmantes ballerines.

Jeunes, les musiciens joués à l'Opéra ne le sont pas tous par les années. Du moins le sont-ils presque tous. Quelques-uns pourraient passer encore pour des écoliers. Et de cœur surtout, d'ambition, de désirs, ils sont jeunes, ou modernes, ou nouveaux. Ils rêvent de faire autre chose que les anciens, et que leurs anciens ; le contraire peut-être. Cela s'est bien vu par l'opposition de leurs tendances, de leur es-

prit, de leur idéal, avec l'idéal d'autrefois ou seulement d'hier. Chacun des programmes de l'Opéra, faisant une part aux œuvres du passé, comportait un rapprochement ou une antithèse intéressante, et ménageait aux œuvres contemporaines un voisinage dont je n'oserais dire s'il fut pour celles-ci plus flatteur ou plus dangereux. Quoi qu'il en soit, et si peu qu'ait produit ou révélé cette série de concerts, n'allons pas en tirer des conclusions trop étendues ou trop sévères. Avertir la jeunesse n'est point en désespérer, et nous ne croirions pas, surtout nous ne crierions pas à la perte de la patrie, alors même que l'année, comme disait Périclès sur la tombe des jeunes guerriers morts, aurait perdu son printemps.

Une chose est d'abord apparue : c'est, dans la jeune école, la suprématie de la musique dramatique ou lyrique, de la musique chantée enfin, sur la musique pure et, comme disait Hegel, indépendante. Cela est très français, cela est un signe caractéristique et permanent du génie de notre race. Nous sommes au fond des musiciens littéraires, et littéraires à ce point, qu'en nos symphonies et jusqu'en nos pièces instrumentales, un élément descriptif, une intention poétique, une idée enfin extra-musicale s'est presque toujours insinuée. On en pourrait attester, à cent ans d'intervalle, deux de nos plus grands maîtres, Rameau et Berlioz. Un siècle avant les symphonies à programme du compositeur d'*Harold en Italie* et de *Lelio*, des morceaux de clavecin tels que les *Tourbillons*, les *Cyclopes*, l'*Entretien des Muses*, sans parler de la *Poule* ou des *Niais de Sologne*, témoignaient déjà de notre goût pour la musique à sujet. Aujourd'hui encore nous ne comptons parmi les vivans qu'un grand symphoniste, un seul maître de la musique de chambre. Il est vrai qu'il est de premier ordre : c'est M. Saint-Saëns, et fût-ce parmi les morts — les nôtres — je ne lui trouve pas d'égal, ou de voisin seulement.

Des quelques symphonies jouées à l'Opéra, il n'y en a qu'une qui s'appelle simplement symphonie. M. Widor en est l'auteur. Les autres portent un titre, ont un sujet. Ce sont des tableaux, comme les *Temps de guerre*, de M. Le Borne, et la *Suite carnavalesque* de M. Silver ; des poèmes descriptifs ou des impressions : telle la *Rapsodie cambodgienne* de M. Bourgault-Ducoudray, ou bien : *A la villa Médicis*, de M. Busser. L'œuvre de M. Busser — un enfant qui revient à peine de Rome — est ingénue, et je lui sais gré de l'être. Juvénile et frêle, elle n'a rien de prétentieux ni d'obscur. On voit tout de suite et toujours ce que veut dire cette musique. Peu de chose encore, mais on le voit et elle le dit. Carnavalesque ou guerrière, la musique de MM. Silver et Le Borne a plus d'apparence et de plus brillans dehors. Le premier morceau (*Choral*) des *Temps de guerre* est même d'un style assez sérieux et soutenu. Le reste a paru plutôt « amusant », comme disent les

peintres quand ils clignent de l'œil devant le papillotement des couleurs et des taches heureuses. Tout cela papillote en effet ; tout cela n'est que taches sonores. Il suffirait, pour s'en convaincre, de comparer aux « suites » ou aux « scènes » de M. Silver et de M. Le Borne les *Scènes alsaciennes* composées par M. Massenet, à la fleur aussi de son âge. Comme elles étaient, celles-ci, plus sobres, plus solides également, sans être moins pittoresques ! L'instrumentation n'était pas alors ce que de jour en jour elle devient davantage : sa propre fin à elle-même. Oui, c'est bien le défaut de telles symphonies : symphoniques par les sonorités, par les timbres seulement, c'est-à-dire par l'extérieur et par la matière ou le matériel de l'art, elles ne le sont pas assez par le fond et les développemens. Pas un instrument qui ne s'y fasse entendre et n'y prétende jouer son rôle. On compte quatre harpes dans le premier morceau des *Temps de guerre*, et l'avant-dernier (*Carillon*) ressemble un peu, en fait d'orchestration, à la boîte aux cent joujoux ; on y trouverait, je crois, jusqu'à des mirlitons. Et les cloches ! La vogue en fut inquiétante cette année à l'Opéra. Elles ont sonné chaque dimanche, et maintes fois, il faut le reconnaître, dans le *Noël* de M. Pierné comme dans le *Saint Julien* de M. Erlanger, l'effet de leurs sonneries ou de leurs tintemens fut heureux et nouveau. C'est également un feu d'artifice pour l'oreille que la *Suite carnavalesque* de M. Silver, et j'ai pris quelque plaisir au concert encore inouï d'un saxophone et de nombreuses mandolines, dont pinçait allégrement une famille italienne, MM. et Mlles Mezzacapo. Mais le moindre grain de mil, la moindre « idée » eût fait bien mieux notre affaire.

Ici peut-être on nous arrêtera, pour demander avec Henri Heine : « Qu'est-ce qu'une idée ? Avant tout, avez-vous l'idée d'une idée ? » Une idée musicale surtout, il est certain que cela se définit mal ; mais cela peut s'entendre assez bien. Wagner, dans une page célèbre, a paru croire que tout en musique doit être idée, mélodie ; ou plutôt que l'idée, la mélodie, est un tout. Il a comparé l'impression qu'elle doit produire à l'impression complexe et multiple que produit une belle forêt, au soleil couchant, sur le promeneur taciturne. « Celui-ci distingue avec une netteté croissante les voix d'une variété infinie qui s'éveillent pour lui dans la forêt. Elles vont se diversifiant sans cesse ; il en entend qu'il croit n'avoir jamais entendues. Avec leur nombre s'accroît aussi d'une façon étrange leur intensité ; les sons deviennent toujours plus retentissans ; à mesure qu'il entend un plus grand nombre de voix distinctes, de modes divers, il reconnaît pourtant, dans ces sons qui s'éclaircissent, s'enflent et le dominent, la grande, l'unique mélodie de la forêt (1). »

(1) Wagner, *Lettre sur la musique* (*Préface aux quatre poèmes d'opéra*).

Eh bien, non. Si belle et poétique qu'elle paraisse, jamais comparaison ne fut moins raison que celle-là. La mélodie ainsi entendue, la « mélodie de la forêt », n'a rien de commun, que dis-je? elle est en contradiction avec la mélodie qui peut, qui doit servir de fond et de matière à l'œuvre musicale. Wagner, en faisant de la polyphonie l'antécédent, la cause et non la suite de la mélodie, intervertit l'ordre des facteurs. La mélodie n'est pas une résultante et une somme. Ce n'est pas au nombre à produire l'unité; c'est de l'unité au contraire que doit sortir le nombre. L'unité, ou, si vous le préférez, l'individualité préexiste au nombre et l'engendre. Gounod semble avoir, mieux que Wagner, compris et formulé cette loi. Il a mieux défini la mélodie ou l'idée. Parlant des quatre notes d'attaque du premier morceau de la symphonie en *ut* mineur, il disait : « C'est bien peu; mais avec quel empire soudain ces quatre notes s'emparent de l'auditeur! Avec quelle puissance et quelle autorité elles le captivent, le dominent et l'étreignent jusqu'à la fin de ce morceau incomparable. — Mais, me dira-t-on, comment appelez-vous cela? Est-ce de la mélodie? — Je n'en sais rien; je vous le demande. Ce que je sais, c'est que c'est une *idée*, c'est-à-dire une forme musicale *précise*... et, de plus, une forme *féconde*... Et ce qui prouve d'une façon péremptoire que c'est bien l'idée qui fait les frais de cette merveilleuse composition, c'est que, si symphonique, si concertante, si dialoguée qu'elle soit, on peut presque en donner l'impression exacte en la fredonnant avec la voix (qui ne peut cependant produire qu'un son à la fois), tant la pensée fondamentale, principe du morceau, circule toujours nette à travers le canevas instrumental dont elle fournit le tissu même (1). »

A la bonne heure, et cette définition, ou ce commentaire vaut mieux. Personnelle et une, existant en soi et par soi, élément premier et irréductible, voilà bien l'idée musicale au sens classique, et, je crois, au sens éternel du mot. La voilà aussi telle que le plus souvent elle manque aux jeunes symphonistes d'aujourd'hui. Il en est un pourtant — mais ce n'est point un jouvenceau — dont les œuvres ont paru beaucoup moins que les autres inconsistantes et vides. C'est une chose charmante que l'*Enterrement d'Ophélie*, de M. Bourgault-Ducoudray, et quant à sa *Rapsodie cambodgienne*, sous l'orchestration prestigieuse, à travers les tonalités et les modes exotiques, il est aisé d'y reconnaître, dans la première partie surtout, un fond de sérieuse, de vraie et substantielle musique. Là préexistent à la mise en œuvre, à la coloration par les harmonies et les timbres, quelques thèmes formels et plastiques. Ils ne représentent ni sans puissance ni sans grandeur le conflit entre les forces naturelles, entre le Génie de la terre et celui des

(1) Gounod, *Notes inédites*.

eaux, que le musicien a pris pour sujet de son poème symphonique.

La *Rapsodie cambodgienne* avait été déjà exécutée il y a quelques années aux concerts Lamoureux. Mais l'auteur alors n'en conduisit pas l'exécution. On n'avait pas vu « le monstre lui-même ». On l'a vu cette fois, et voir M. Bourgault dans l'action double le plaisir de l'entendre. A l'Opéra tous ces messieurs ont dirigé leurs œuvres respectives. L'un fut sérieux et presque sinistre; un autre sec, avec les lèvres serrées. Celui-ci parut ingénument ravi; celui-là, rayonnant, avait les yeux humides. Mais à M. Bourgault-Ducoudray nul ne fut comparable. Je verrai toujours ce geste impérieux et cette main souveraine. Que dis-je, ces deux mains, car, tandis que la droite étreignait le bâton de commandement, la gauche, frémissante et crispée derrière le dos du chef, commandait aussi. Vibrantes ainsi que les branches d'un diapason, les jambes elles-mêmes semblaient coopérer. Cependant le bras de M. Bourgault se multipliait. Fouillant l'orchestre, et le frappant sans relâche tantôt sur les sommets, tantôt jusqu'au fond des abîmes, il enlevait un trait de violons, faisait jaillir l'éclair d'une trompette, ou déchaînait en carillon toute une horlogerie éperdue. Alors vraiment ce fut très beau. Quelque chose de cet homme, de cette âme avait passé en nous; quelque chose comme la flamme, comme la vie, comme la joie, et la foule, gagnée par l'enthousiasme, acclama d'une seule voix l'artiste qu'elle venait de voir en proie à son démon, ou à son dieu.

Nul dieu ne possède M. Widor. Il conduisit froidement une froide symphonie pour orchestre et orgue; et l'orgue, dont il est un des maîtres, ne l'a pas inspiré cette fois. La symphonie de M. Widor ressemble beaucoup à l'admirable symphonie en *ut* mineur de M. Saint-Saëns; elle en diffère encore davantage, et dans l'une et l'autre, des moyens analogues ont produit des effets inégaux. L'orgue d'abord — et nous n'insisterons que sur ce point — l'orgue, tel que M. Widor l'a employé, loin d'élever et d'élargir le style de l'œuvre, en a plutôt compromis l'unité. Jamais il ne se fond, il ne concerte, et quand il intervient, il semble que ce soit pour interrompre. S'il dialogue avec l'orchestre, c'est par répliques hachées; s'ils s'unissent ensemble, leur union souvent a quelque chose de boiteux et pour ainsi dire d'incompatible, comme en certain passage où s'acharnent contre l'orgue de trop violentes timbales. Enfin le caractère général de l'instrument, sa physionomie ou sa psychologie m'a semblé méconnue. Sa première apparition manque de grandeur et d'autorité. L'orgue n'entre dans cette symphonie que comme une voix surnuméraire et sans dignité supérieure. Quelle entrée grandiose au contraire lui avait ménagée M. Saint-Saëns, à la fin d'un premier morceau vivant, passionné! Tout à la fin de cette fin dans le silence, et sur une note si profonde, si mystérieuse, qu'elle découvrait soudain, comme un abîme, l'infini de

l'âme apaisée et contemplative. Action et contemplation, voilà bien les deux aspects, les deux états de l'esprit humain, et le propre ou l'idéal de la symphonie doit être d'en marquer nettement l'alternative et l'antithèse. Mais la netteté, l'ordonnance et l'opposition des plans, l'économie et la logique, tout cela ne se rencontre guère dans les œuvres que nous étudions aujourd'hui, et c'est pour cela que ces œuvres sont d'imparfaites symphonies.

Les compositions dramatiques et lyriques de nos jeunes musiciens nous ont-elles au moins donné plus de joie ? Une seule exceptée, elles ont paru les produits et les signes d'un art terriblement pénible, d'un art surchargé et d'un art maussade. On a fait le plus favorable accueil — et ce fut justice — à quelques pages de M. Pierné. D'aucuns en ont pris ombrage. « Eh quoi, disaient-ils, tant de bruit — car le succès fut bruyant — pour un rien, ou pour si peu de chose ! Pour deux cantiques échangés par nos avant-postes et ceux de l'ennemi dans la plus triste nuit de Noël qui soit jamais descendue sur la terre de France ! » Il est vrai, cette œuvre n'est qu'une esquisse et ne prétend pas davantage. Qu'elle en soit bénie. Qu'elle soit la bienvenue, sobre, délicate et brève, en notre temps d'exagération et d'outrance. Le danger pour elle était dans l'émotion facile, et un peu vulgaire, du mélodrame — je veux dire de la déclamation accompagnée par l'orchestre — et du mélodrame patriotique. Elle y a échappé. M. Pierné l'en a sauvée par la discrétion et la finesse, par l'emploi judicieux de ressources volontairement restreintes. Et qu'on ne s'y trompe pas, c'est bien le musicien ici, ou la musique, qui a triomphé. C'est elle et non la poésie un peu emphatique du livret ; c'est l'orchestration distinguée, ce sont les violoncelles du début, c'est une exquise combinaison de flûtes et de cloches de Noël, c'est le talent enfin plus que le sujet ou la situation, qui a fait une chose charmante de ce pacifique et pieux intermède d'une nuit de combat.

Et maintenant... Oh ! c'est maintenant que je serais tenté de suivre le conseil donné par le P. Gratry dans les *Sources :* « Là où vous ne voyez pas, où vous ne sentez pas, n'écrivez pas, taisez-vous. » Quelque chose pourtant est visible, sensible, dans les œuvres qui nous restent à signaler, et ce quelque chose étant un péril, on ne le doit point taire. Il est certain, n'est-ce pas, que la musique de théâtre ou le drame musical ne consiste que dans un double rapport : celui de la parole avec la note et celui de la voix avec l'orchestre. C'est ce rapport que les diverses écoles, aux différens âges, se flattent de déterminer, chaque fois pour toujours, et que nos jeunes musiciens paraissent en train de gravement altérer. L'équilibre est détruit par eux au profit de l'orchestre autant qu'il put l'être par l'école italienne, en ses plus mauvais jours, au profit de la voix. Nous souffrons de Wagner

comme jadis nous avons souffert de Rossini. Nous périssons — ou plutôt nous péririons si l'art était périssable — par l'excès et la pléthore de la polyphonie, après avoir failli quelquefois périr par la faiblesse et l'anémie mélodique. En des œuvres telles que *le Duc de Ferrare*, de M. Marty, et le *Saint Julien l'Hospitalier*, de M. Erlanger, tout surabonde et déborde. L'orchestre tel que Wagner nous l'a fait, tel que seul il était capable de le dominer, écrase en retombant sur eux, ceux qui le soulèvent sans être de force à le soutenir. *Habentur, non habent.* Ils ne possèdent point, ils sont possédés. Leur pensée est inégale à leurs ressources. Les élémens, les moyens, toutes les puissances enfin de leur art et de leur métier leur commandent au lieu de leur obéir. Ils luttent pourtant et se raidissent. Ils prennent quelquefois de courtes revanches et remportent un avantage éphémère. Il peut arriver qu'ils viennent à bout de ce terrible orchestre, qu'ils l'assouplissent et le domptent un instant. Ce qu'ils en obtiennent alors, ce sont des sonorités intéressantes, des effets de timbres, c'est-à-dire de couleur beaucoup plus que de dessin et de lignes. A cet égard la *Chasse fantastique*, extraite du *Saint Julien* de M. Erlanger, n'est point indifférente. Une cloche — naturellement — y donne, si j'ai bonne mémoire, un *ré*, puis un *mi*, sur un *fa* aigu de violon et sur bien d'autres choses que nous ne vous expliquerons pas. Et cette combinaison parut à l'oreille d'un agrément non encore éprouvé. Il semble d'ailleurs que de tous ces jeunes gens, M. Erlanger possède le plus vigoureux tempérament de « sonoriste », si vous permettez un néologisme que cette musique rend nécessaire. L'auteur de *Saint Julien* procède moins de Wagner peut-être que de Berlioz. Plutôt wagnérien serait au contraire M. Marty, l'auteur du *Duc de Ferrare*, dont un duo d'amour évoque inévitablement par l'élan, par la poussée finale de l'orchestre, le souvenir des péroraisons grandioses du maître de *Tristan*. Plus encore que la fin de ce duo, j'en aimai le début, véritablement délicieux : entr'acte ou prélude, fait de syncopes de cor balancées de deux en deux, et sur lesquelles une phrase flottante, en écharpe, était mollement jetée.

Mais bientôt les voix s'unirent à l'orchestre, et toute musique alors, celle de M. Marty comme celle de M. Erlanger, parut déséquilibrée. Alors il fut évident que de plus en plus nous perdons le sens de la note appropriée au mot et du chant approprié à l'accompagnement ou à la symphonie. Alors apparut, béant, le vide, l'abîme, que dans le drame lyrique la plupart des jeunes musiciens creusent de plus en plus profond. Dans les fragmens — cependant considérables — du *Duc de Ferrare* ou de *Saint Julien l'Hospitalier*, pas un accent n'a jailli d'une parole chantée, pas un mot n'a porté, frappé sur la note juste, la note nécessaire; sur la note unique et prédestinée, pour laquelle est fait le mot et qui est faite pour lui. Pas une fois l'émotion n'a été humaine,

je veux dire communiquée directement par l'être vivant à l'être vivant, par une âme qui chante à une âme qui écoute. Oui, c'est bien d'humanité que manque un art pareil, en ce sens que la parole chantée, l'élément humain y semble étouffé par les instrumens, c'est-à-dire par la matière ou le monde extérieur. Quelle ne parut point à cet égard, et chaque dimanche, la supériorité des maîtres anciens ! Et non seulement des maîtres du premier rang, d'un Gluck par exemple, mais d'un Sacchini, d'un Spontini, d'un Ambroise Thomas. Dans les récitatifs et la déclamation, je ne dirai pas même d'*Alceste*, mais de la *Vestale*, mais du noble prologue de *Françoise de Rimini*, c'est là qu'on a cru trouver ou retrouver la voie, la vérité et la vie. Peut-être est-ce là, de ce côté du moins et dans cette direction, qu'il va falloir chercher la prochaine solution — provisoire d'ailleurs, comme toutes les autres — de l'éternel problème qu'est le drame musical. La solution wagnérienne, la solution par la polyphonie instrumentale et le nombre, a peut-être fait son temps. Les imitateurs du maître l'ont poussée à l'extrême rigueur; ils l'ont en quelque sorte épuisée; on n'en saurait plus rien attendre. Le grand homme de demain sera probablement un grand homme simple. Il rassemblera dans la synthèse et l'unité les éléments divisés, émiettés par notre infinitésimale analyse. Il brisera le prisme qui depuis trop longtemps a décomposé la lumière et il reconstituera le rayon.

Ce grand homme-là ne sera certainement pas M. Vincent d'Indy. Notre dessein était de le montrer en finissant, à propos des fragmens, entendus à l'Opéra, de *Fervaal*. Mais puisqu'on nous annonce pour la saison prochaine la représentation de l'œuvre entière à Bruxelles, il est préférable d'attendre et de ne pas crier sitôt avant le coup.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Nous piétinons sur place, et depuis quinze jours, il serait difficile de relever, soit au dedans, soit au dehors, des changemens considérables; les traits essentiels de la situation se sont maintenus tels quels; mais, à l'intérieur au moins, le malaise a augmenté. On se demande de tous les côtés, non pas si elle se maintiendra longtemps encore, mais comment et dans quel délai elle se dénouera. Les vacances parlementaires sont arrivées juste à point pour sauver d'une chute imminente le ministère de M. Bourgeois : ministère de conflit, comme on l'a fort bien nommé. Il a mis en opposition les uns contre les autres tous les pouvoirs publics, sans parler du parti républicain qu'il a coupé en deux et dont il a formé deux partis désormais irréconciliables. Ce n'est d'ailleurs pas ce dernier résultat que nous lui reprochons le plus. Il fallait bien, la république n'étant plus aujourd'hui sérieusement contestée, que ses partisans se divisassent les uns en modérés et en libéraux, les autres en radicaux et en socialistes. C'était là le terme d'une évolution inévitable, et s'il a été atteint plus vite qu'on ne l'espérait il y a peu de temps encore, nous ne nous en plaindrons pas. Un régime politique ne vit d'une vie pleine et normale que lorsque ces deux partis, en quelque sorte classiques, se sont nettement dessinés et se sont séparés l'un de l'autre. Mais il n'était pas nécessaire du tout de mêler les pouvoirs publics à cette querelle, de les mettre en opposition les uns contre les autres, ni de faire naître entre eux une situation presque révolutionnaire. La Chambre vote dans un sens, le Sénat aussitôt vote dans l'autre. Le Président de la République, manifestement embarrassé pour prendre parti entre les deux assemblées, se cantonne dans une abstention que les modérés lui reprochent et que les socialistes approuvent avec un enthousiasme compromettant. Sans examiner pour le moment s'il a tort ou raison, et même s'il lui est facile de tenir une autre conduite, comment ne pas constater et ne pas regretter qu'un nouveau rouage de la constitution, et non le moins important, se trouve faussé, immobilisé, mis hors d'usage, par le maintien au pou-

voir du cabinet actuel? On cherche comment sortir d'une situation qui inquiète et effraie tout le monde, sauf les radicaux et les socialistes qu'une vague odeur de violence et d'inconstitutionnalité a toujours agréablement grisés. Les uns parlent de la dissolution de la Chambre et d'un appel au pays; les autres de la revision de la constitution et de la suppression ou de l'annulation du Sénat. D'autres encore poursuivent contre l'Élysée une campagne sourde, destinée à éclater tout d'un coup en tempête, sans ménagemens ni merci. Voilà où nous en sommes après cinq mois de ministère radical. Que ce ministère disparaisse, et tout rentrera dans l'ordre. Parmi les solutions proposées, c'est la plus simple, et c'est aussi la seule efficace. Il faut appliquer le remède là où est le mal.

Le bruit a couru, il y a quelques jours, que le cabinet serait remanié. Certains de ses élémens paraissaient décidément trop faibles ou trop compromettans. Le bruit a été démenti, puis confirmé, puis démenti encore. Ce n'était peut-être qu'un bruit d'essai : on voulait savoir comment il serait accueilli. Il l'a été généralement fort mal. Les radicaux ont été d'avis que le système des éliminations successives n'avait jamais profité à un ministère, et à celui-ci moins qu'à tout autre. Si on avait espéré que la retraite de M. Berthelot serait pour ses collègues un allégement de responsabilité et qu'il leur donnerait un renouveau de force, on s'est complètement trompé. Il serait plus dangereux qu'utile de persévérer dans cette voie. Les radicaux demandent qu'on pratique l'épuration dans l'administration, mais non pas dans le gouvernement. Ils tremblent à la pensée que les collègues dont M. Bourgeois se débarrasserait pourraient être ceux qui leur sont le plus chers. Ils professent la solidarité des ministres entre eux : embarqués ensemble, ils doivent continuer la traversée en commun, au risque de chavirer et de sombrer tous à la fois. Cette doctrine est excellente ; ce n'est que nous qui la combattrons. Nous ne verrions pas un remaniement ministériel de meilleur œil que les radicaux. Il faut que chacun soit ce qu'il est. Le ministère actuel, s'il n'a pas d'autre mérite, a du moins celui de ne pas tromper son monde, et nous déplorerions qu'il le perdît. Dans l'état où il est parvenu, après les coups qu'il a reçus et qui l'ont si profondément ébranlé, secoué et endolori, il supporterait d'ailleurs très difficilement une ou plusieurs amputations. Les greffes nouvelles n'y prendraient pas. Il doit rester tel qu'il est jusqu'au jour où il jugera à propos de disparaître, puisqu'il semble établi que lui seul est juge de cette opportunité. Ce jour, bon gré mal gré, ne saurait plus se faire attendre longtemps.

Après la grande bataille parlementaire de l'impôt sur le revenu, la session d'hiver semblait finie, et elle a failli être close par surprise. Les radicaux, profitant de la lassitude générale, avaient demandé que la Chambre se mît en congé jusqu'au 19 mai : le vote allait se

produire lorsqu'un membre du centre, M. de Lasteyrie, a fait remarquer que le gouvernement avait déposé une demande de crédits pour l'entretien de nos troupes à Madagascar. Le gouvernement paraissait avoir oublié ces crédits; la Chambre s'en est souvenue à propos, et elle a décidé de tenir encore quelques séances qui n'ont pas été sans intérêt. La retraite de M. Berthelot, — n'aurait-il pas été plus adroit de l'ajourner jusqu'après la séparation du parlement? — avait attiré l'attention sur notre politique extérieure. Pourquoi M. Berthelot avait-il donné sa démission? Les motifs qu'on présentait ne paraissaient pas sérieux; il fallait en trouver d'autres, et l'opinion n'a pas tardé à s'établir que des difficultés d'un ordre assez délicat s'étaient produites au dehors. L'affaire d'Égypte avait beaucoup ému. La décision prise par la Commission de la dette, malgré l'opposition des Commissaires français et russes, constituait pour nous un échec, et comme cet échec était facile à prévoir, on reprochait au gouvernement de s'y être exposé avec une véritable étourderie. Son attitude au premier moment témoignait, en effet, de beaucoup d'ignorance ou de beaucoup de légèreté. Une note communiquée aux journaux par M. Bourgeois, note qu'il a fallu désavouer le lendemain, nous faisait prendre vis-à-vis de l'Angleterre une attitude comminatoire que, dans l'isolement relatif où nous nous trouvions, il était difficile de soutenir.

Cet incident n'avait pas une très grande importance en lui-même, mais il donnait une indication fâcheuse sur la hâte inconsidérée avec laquelle notre gouvernement se laissait entraîner à des manifestations plus ou moins déplacées, sans avoir suffisamment réfléchi lui-même, et sans s'être enquis des dispositions des autres puissances, sans en excepter la Russie. Le Sénat s'en est préoccupé. M. Bardoux, au nom des trois principaux groupes républicains de la haute assemblée, a posé à ce sujet une question à M. Bourgeois, devenu ministre des affaires étrangères. Il ne s'est pas borné à l'Égypte; il a passé rapidement en revue les autres questions qui, en Orient et en Extrême-Orient, nous intéressent d'une manière plus ou moins étroite. Son discours, simple, précis, bien ordonné, prononcé d'ailleurs sur le ton d'une modération parfaite, n'en exprimait pas moins le sentiment que notre influence avait baissé au dehors depuis quelques mois, et que notre situation n'était plus la même qu'au moment où le cabinet radical était arrivé au pouvoir. A Madagascar, — il était impossible de ne pas en dire un mot, — notre politique contradictoire, restée à moitié chemin de la prise de possession et du protectorat, avait créé une situation si confuse qu'elle en était devenue presque inextricable. Qu'allait faire le gouvernement? Quels étaient ses projets? Les avait-il définitivement fixés? Toutes ces questions demandaient des réponses aussi nettes qu'elles l'étaient elles-mêmes. Bien qu'elles eussent été d'avance communiquées par écrit à M. Léon Bourgeois, et que celui-ci eût pris la

précaution d'écrire également son discours, le Sénat avait rarement entendu quelque chose de plus embarrassé, de moins satisfaisant que ce morceau. A mesure que M. le Président du Conseil en donnait lecture, l'étonnement devenait plus manifeste, et l'accueil plus glacial. Mais le trait final a provoqué une surprise telle que l'assemblée, il faut bien le dire, en a éprouvé une sorte de saisissement : pendant quelques minutes, le trouble de ses idées a suspendu l'exercice de sa volonté. M. Bourgeois a déclaré qu'il avait besoin de l'adhésion de la haute assemblée pour continuer avec une autorité suffisante ses négociations avec les puissances. C'était la question de confiance posée devant le Sénat.

Celui-ci ne s'y attendait pas. Quelques semaines auparavant, à propos de la question Rempler-Le Poittevin, il avait mis le ministère en minorité, non pas une, mais plusieurs fois de suite, avec une obstination qui marquait de sa part une défiance désormais irréductible. Le ministère, constitutionnellement, aurait dû se retirer; il n'en avait rien fait, et ses amis dans la presse avaient soutenu l'opinion que la confiance de la Chambre le dispensait d'obtenir celle du Sénat. Ils avaient érigé en principe que le Sénat n'avait pas le droit de renverser les ministères, bien que la constitution n'établisse à ce point de vue aucune différence entre les deux assemblées, et qu'elle ait, au surplus, donné aussi bien à l'une qu'à l'autre le moyen pratique de mettre un gouvernement dans l'impossibilité de vivre, en lui refusant les crédits indispensables pour cela. En bonne doctrine constitutionnelle, une assemblée qui a un pouvoir a un droit corrélatif, et lorsqu'il conviendra au Sénat d'exercer son droit et de refuser certains crédits, on verra bien que son pouvoir est effectif. C'est probablement ce qui arrivera demain, mais nous en sommes à raconter ce qui s'est passé hier. Le ministère ayant donc refusé de se retirer devant plusieurs votes hostiles de la majorité sénatoriale, rien ne faisait prévoir qu'il prendrait subitement à son égard une attitude toute différente. Peut-être M. Bourgeois a-t-il pensé que, s'il pouvait se passer du concours du Sénat pour sa politique intérieure, il ne le pouvait pas pour sa politique extérieure, distinction un peu subtile, mais qui, par cela même, est de nature à s'être présentée à l'esprit de M. le Président du Conseil. Quelques personnes ont cru plus simplement que M. Bourgeois, se sentant à bout de forces, voulait se faire renverser, et qu'il aimait mieux tomber au Luxembourg qu'au Palais-Bourbon. Demander sa confiance à une assemblée, alors qu'on sait parfaitement bien qu'on ne l'a pas, ressemble, en effet, à un suicide. Le Sénat, pris de court, ne s'est pas prêté à suicider M. Bourgeois. On aurait dû le prévenir d'avance; il aurait arrêté ses dispositions en conséquence. Ne s'attendant à rien de pareil, il a eu un moment d'hésitation, et le cabinet a été sauvé. Il suffisait, pour le renverser, de transformer

en interpellation la question de M. Bardoux, et de déposer un ordre du jour, qui aurait été voté à une majorité considérable. Rien de pareil n'a eu lieu. M. le président Loubet a attendu un moment, puis il a prononcé les paroles sacramentelles : « L'incident est clos. » Alors, mais trop tard, le Sénat a compris la faute qu'il avait commise. Tout le monde s'est levé ; on s'est précipité dans les couloirs ; l'amer regret de l'occasion perdue a été bientôt à son comble ; jamais l'agitation de la haute assemblée n'avait été plus grande ; de nombreux députés qui étaient venus assister à la séance partageaient l'émotion générale ; les modérés étaient consternés, les radicaux ricanaient. Quant à M. Léon Bourgeois, il avouait avec simplicité son étonnement d'être encore en vie ; mais, à la manière de ceux qui se jettent à l'eau et qui en réchappent, il ne manifestait plus aucune intention de mourir.

Le Sénat, au contraire, n'avait pas d'autre préoccupation que de réparer l'inadvertance d'un moment. Il y était encouragé à la fois par la déception des libéraux, et aussi par l'imprudence des radicaux et des socialistes qui affectaient de regarder son silence comme une adhésion ; à les entendre, le ministère avait le droit de dire qu'il avait la majorité dans les deux Chambres. La majorité au Sénat ! C'est ce que celui-ci ne pouvait pas laisser avancer sans protestation. Sa dignité même y était intéressée. Après avoir pris une attitude d'hostilité aussi résolue, il y aurait eu de sa part une véritable abdication à renoncer à la lutte pour se ranger docilement derrière le cabinet. On aurait été en droit de ne plus tenir compte de son opposition, et les libéraux qui avaient mis en lui leur confiance seraient tombés dans le découragement. A la Chambre, une interpellation avait été déposée sur la politique extérieure par M. André Lebon et par l'auteur de cette chronique. Elle devait être développée très prochainement, mais tout le monde annonçait déjà qu'elle serait retirée. Il était évident, en effet, que les interpellateurs de la Chambre se trouvaient très affaiblis par le défaut de sanction donnée à la discussion du Sénat. Il y avait intérêt à mettre, ou du moins à essayer de mettre le gouvernement en minorité à la Chambre, s'il y avait été mis déjà au Sénat : dans le cas contraire, et si le gouvernement pouvait se targuer d'avoir désarmé l'opposition sénatoriale, la situation n'était plus la même, et la campagne engagée au Palais-Bourbon se trouvait très compromise. Les trois principaux groupes républicains du Sénat l'ont compris. Ils se sont réunis le lendemain même de la discussion qui s'était si lamentablement terminée, ou plutôt qui ne s'était pas terminée du tout, et ils ont résolu de déposer, cette fois, une interpellation formelle, qui serait nécessairement suivie d'un ordre du jour. Ah ! le gouvernement laissait, ou faisait dire que le Sénat approuvait sa politique étrangère ; on verrait bien le contraire, et la situation serait rétablie dans sa vérité. Cette reprise d'hostilité de la part de la Chambre haute ne pouvait pourtant

réparer qu'en partie la faute première. Il est bien rare qu'on retrouve intégralement l'occasion qu'on a laissée échapper. Les esprits, d'ailleurs, restaient hésitans et troublés. Pourtant, il faut savoir grand gré au Sénat de sa résolution. Grâce à elle, la session ne s'est pas terminée, comme elle a failli le faire, par un triomphe que le ministère aurait eu l'air d'avoir remporté sur toute la ligne, et qui, à la veille des vacances, l'aurait singulièrement consolidé.

Il aurait été désirable que l'interpellation du Sénat fût discutée avant celle de la Chambre, mais le gouvernement n'a pas été de cet avis. Comptant, non sans motifs, sur la majorité au Palais-Bourbon, c'est là qu'il a voulu d'abord engager la lutte. S'il avait eu un moment la velléité de se faire renverser, l'instinct de conservation avait décidément repris le dessus chez lui. La discussion au Palais-Bourbon a été ce qu'elle pouvait être. Il n'était que trop facile de montrer les fautes commises dans la direction de notre politique extérieure, et ces fautes ne pouvaient pas sans injustice être attribuées à M. Berthelot seul. Tout le monde avait que M. le Président du Conseil y avait pris une part personnelle considérable. La politique suivie n'avait pas réussi; il fallait trouver une tête pour en rejeter sur elle la responsabilité; on a choisi M. Berthelot. Mais, aux yeux de tous, la démission de celui-ci, loin de remédier au mal accompli, en constituait seulement l'aveu, et cet aveu était significatif. Les Chambres ne disent pas toujours ce qu'elles pensent, en quoi le plus souvent elles ont tort. Lorsqu'il s'agit surtout de politique extérieure, elles éprouvent une crainte d'ailleurs honorable de compromettre des intérêts qui ne leur sont pas très familiers, et elles ont une tendance généralement louable à voter avec le gouvernement, afin de ne pas l'affaiblir aux yeux de l'étranger. Les auteurs de l'interpellation ont eu à lutter contre ce sentiment qui, pour n'être pas toujours bien raisonné, n'en est pas moins très tenace. Au fond, la Chambre savait fort bien qu'il y avait eu des imprudences graves et qu'il faudrait longtemps pour les réparer. Que notre situation au dehors ne fût plus la même que quelques mois auparavant, elle n'en doutait pas. L'incident d'Égypte avait révélé un fait dont elle avait une intuition secrète, à savoir que nos rapports avec les autres puissances s'étaient en quelque sorte ralentis depuis quelque temps, que nous étions moins au courant de ce qui se passait dans le monde, et que dès lors on pouvait plus facilement nous mettre par une brusque surprise en face d'un acte déjà définitif. La politique du gouvernement péchait moins par des fautes précises que par cet état général de relâchement où nous nous étions laissés aller. Le mot de malaise est celui qui convient le mieux pour caractériser l'impression de la Chambre. Elle éprouvait du mécontentement et de l'anxiété. Toutefois, c'était à ses yeux une responsabilité bien lourde que de renverser un ministère sur la politique étrangère; mieux va-

lait peut-être, elle le croyait du moins, attendre une autre occasion, choisir un autre terrain, pour se débarrasser de lui. Les radicaux et les socialistes ont habilement profité de ces dispositions. Il fallait voir l'ardeur patriotique des derniers! C'était à ne plus les reconnaître. Ils poussaient des cris d'indignation contre les orateurs modérés qui, en attaquant le ministère, compromettaient, disaient-ils, la patrie elle-même. En vain leur rappelait-on que, dans tous les autres pays, les adversaires du gouvernement n'hésitaient pas à signaler ses défaillances, aussi bien dans la politique extérieure que dans la politique intérieure, ils ne voulaient rien entendre. Si cette comédie pouvait être prise au sérieux, il faudrait en conclure qu'un gouvernement a le droit, en France du moins, de commettre toutes les fautes au dehors sans qu'on ait celui de les critiquer, fût-ce même pour y mettre un terme. Étrange susceptibilité, qui ne s'était jamais manifestée d'une manière plus intolérante! M. Goblet a couvert le ministère de toute la majesté de la France, alors que c'est la France qui aurait dû être couverte par la responsabilité du ministère. Cette interversion des rôles, à laquelle M. Bourgeois n'a pas manqué de se prêter avec beaucoup de complaisance, lui a d'ailleurs réussi. Toucher au gouvernement, toucher à M. Bourgeois, du moins en tant que ministre des affaires étrangères, c'était toucher au pays, et se livrer presque à un attentat contre sa sécurité. On comprend que le jeu parlementaire soit singulièrement gêné, sinon même empêché, dès qu'on y introduit obligatoirement le respect de fictions d'ailleurs aussi peu vraisemblables. Sans doute, il faut apporter une réserve plus grande dans la discussion des affaires étrangères, et aucun orateur n'a manqué à cette réserve; mais elle ne suffit pas aux radicaux et aux socialistes; c'est l'abstention de la Chambre qu'ils veulent, c'est la renonciation à son contrôle entre les mains d'un ministre. Il s'agit du drapeau, répétaient-ils; tous les bons citoyens doivent se ranger sous ses plis sans regarder à la main qui le porte. En temps de guerre, oui, sans doute; mais en temps de paix, et alors que nos intérêts sont mal servis, il convient de distinguer. C'est ce qu'ont pensé plus de 240 députés qui ont voté l'ordre du jour pur et simple, auquel une signification de défiance avait été nettement attachée. Le gouvernement a gardé une majorité d'environ 70 voix, ce qui est peu dans une question de ce genre, et ce qui est devenu moins encore lorsque, le lendemain, le Sénat a développé sa propre interpellation.

Pour parler plus exactement, le Sénat n'a pas développé son interpellation: cela était inutile après la discussion qu'il avait eue quelques jours auparavant. Il restait peu de chose à dire soit d'un côté, soit de l'autre; il fallait seulement donner une conclusion à ce qui avait été dit. Au reste, M. le Président du Conseil a annoncé, dès le début, qu'il n'avait rien à ajouter à ses explications précédentes, et il a invité l'as-

semblée à se rallier à une motion d'ajournement que les radicaux avaient présentée. Les modérés s'y sont opposés par l'organe de M. Franck-Chauveau, et ils ont eu gain de cause. C'est à peine si quelques paroles ont été échangées. M. Milliard, au nom des groupes libéraux du Sénat, a déclaré en termes très nets que la politique extérieure du gouvernement n'avait pas la confiance de l'assemblée, et une majorité considérable s'est prononcée dans ce sens. Si cette majorité s'était produite quelques jours plus tôt, c'en était fait du ministère ; mais, même tardive, elle lui a porté un coup dont il aura de la peine à se relever. M. Bourgeois avait cru sans doute que le vote de la Chambre entraînerait, commanderait pour ainsi dire celui du Sénat, et que la session se terminerait pour le ministère dans une apothéose patriotique. Assurément, sa conduite antérieure ne méritait pas une pareille marque de satisfaction. Rien n'a troublé dans son impassibilité le jugement du Sénat. Voici le texte de l'ordre du jour voté par lui : « Le Sénat, prenant acte des déclarations faites hier à la Chambre auxquelles le président du conseil a dit ne pouvoir rien ajouter et les jugeant insuffisantes, déclare ne pouvoir lui accorder sa confiance. » Il y a là quelque chose de sec et de péremptoire, qui indique une résolution définitivement arrêtée. Une émotion prolongée a suivi ce vote. Le Président du Conseil a quitté immédiatement la salle des séances. Allait-il donner sa démission? On se l'est demandé. Les paroles qu'il avait prononcées quelques jours auparavant donnaient à le croire. S'il avait besoin alors de l'adhésion du Sénat pour continuer avec autorité ses négociations au dehors, il est évident qu'il n'en avait pas un moindre besoin quatre jours plus tard.

L'adhésion de la Chambre, surtout dans les conditions où elle lui avait été donnée, ne pouvait plus lui suffire. Néanmoins les ministres ont pris la résolution de rester. Ils n'auront pas d'autorité au dehors, voilà tout. Ils en auront même fort peu au dedans, ce qui est moins grave. Ils se sont réunis au ministère des affaires étrangères en conseil de cabinet, et après une délibération qui n'a pas été longue, bien qu'elle ait été plusieurs fois interrompue par des députations de radicaux venus pour conseiller la patience, M. Bourgeois est allé à l'Élysée où il a fait savoir à M. le Président de la République que ses collègues et lui étaient d'avis de conserver leurs portefeuilles. M. Félix Faure a tenu à faire publier une note dans les journaux pour dire qu'il n'avait pas été consulté sur une résolution dont on s'était borné à lui faire part.

La situation qui ressort de tous ces incidens est intolérable. Les modérés de la Chambre peuvent mesurer aujourd'hui la faute qu'ils ont commise en n'attaquant pas plus tôt le ministère. S'ils lui avaient déclaré dès l'origine la guerre qu'ils ne lui font que depuis six semaines, il aurait vécu depuis longtemps. Les radicaux se plaignent qu'on l'ait

sans cesse harcelé d'interpellations : la vérité est que pendant près de quatre mois, le ministère Bourgeois a eu la vie la plus douce que jamais gouvernement ait eue chez nous. On voulait le voir à l'œuvre ; on semblait craindre de le renverser trop vite, et encore plus d'en montrer l'intention sans être sûr de pouvoir la réaliser. Il déjouait avec une facilité élégante les très timides manœuvres parlementaires que quelques indépendans esquissaient contre lui. Il donnait par là une illusion de solidité dont il profite encore. Pourtant, il sentait de plus en plus le terrain manquer sous ses pas, et, au dernier moment, il a laissé paraître une impatience fébrile de voir les Chambres se mettre en congé le plus tôt et le plus longtemps possible. Il était évident, pour lui comme pour tout le monde, que si la session durait huit jours de plus, il était perdu. Ses adversaires l'avaient entamé par tous les côtés et ne le lâchaient plus. Une première fois, nous l'avons dit, la Chambre a été sur le point de clore sa session sans que le gouvernement se souvînt des crédits de Madagascar. Après les interpellations sur la politique extérieure, il a fait voter ces crédits par la Chambre au pied levé, mais il a complètement oublié que le Sénat devait les voter à son tour, et il a pris part lui-même au scrutin par lequel la Chambre s'ajournait au 19 mai. Le Sénat a vu là un nouveau manque d'égards. Il semblait que le gouvernement escomptât son vote, ou qu'il eût une fois de plus l'intention de s'en passer. Qu'adviendra-t-il pourtant si le Sénat ne vote pas les crédits ? Qu'adviendra-t-il si même il les diminue? On peut être certain qu'il fera l'un ou l'autre, et nous lui conseillons de prendre sans hésiter le premier parti. En attendant, il s'est mis en vacances, mais au lieu de décider, comme la Chambre, qu'il reviendrait le 19 mai, il a choisi la date plus rapprochée du 21 avril. On verra une situation sans précédent, le Sénat réuni et fonctionnant en l'absence de la Chambre. Pendant près d'un mois, le Sénat occupera seul la scène ; il pourra interpeller le gouvernement à son gré, et celui-ci, s'il est battu au Luxembourg, n'aura plus la ressource de courir au Palais-Bourbon pour faire répandre du baume sur ses blessures et se déclarer miraculeusement guéri. Le Sénat enfin pourra refuser les crédits de Madagascar. De même que le canon est la dernière raison des rois, le refus des crédits est la dernière raison des assemblées dont les autres votes sont tenus pour négligeables. C'est le seul moyen qu'elles ont de se faire respecter, mais il est efficace.

On assure que les crédits de Madagascar ne sont pas immédiatement indispensables et que le gouvernement peut s'en passer pendant quelques jours encore. Tant mieux! Cela mettra le Sénat plus à l'aise pour déclarer tout de suite sa volonté, et laisser à M. Bourgeois le temps de prendre ses propres résolutions en conséquence. Si le ministère a un éclair de bon sens politique, de désintéressement personnel et de patriotisme, il comprendra ce qu'il doit faire. Il a tendu et faussé assez

longtemps tous les ressorts de la constitution. Il a créé un conflit artificiel, mais qui devient chaque jour plus dangereux entre la Chambre et le Sénat. Il a compromis la situation de M. le Président de la République. Le maintien au pouvoir de M. Bourgeois et de ses collègues ne vaut certainement pas ce qu'il nous coûte. Et nous ne parlons pas des intérêts vitaux du pays, qu'il a insuffisamment garantis au dehors.

Croit-on qu'à l'étranger ce ministère ait l'autorité qu'il jugeait lui-même ne pas pouvoir survivre à un vote du Sénat contre sa politique extérieure? Il a parlé plusieurs fois de négociations en cours : on ne voit pas très bien quelles négociations il pourrait poursuivre actuellement, mais à supposer que le moment vienne, que l'occasion se présente où il y aurait lieu d'en entamer, qui donc voudrait s'engager complètement avec lui? Ne sait-on pas que sa vie tient à un fil, et que ce fil sera bientôt rompu? On attendra, mais, en attendant, qui sait si nous ne perdrons pas une fois de plus des occasions propices? Si nous espérons le contraire, c'est parce qu'il ne faudra pas en somme attendre bien longtemps, et que l'heure ne paraît pas encore avoir sonné où nous pourrons échanger utilement des vues avec d'autres puissances à propos de l'Égypte. Les journaux officieux eux-mêmes défendent le cabinet en disant que, du moins jusqu'à ce jour, il n'y a eu rien à faire. Le monde politique anglais était dispersé. Lord Salisbury était à Beaulieu; lord Dufferin était à Cannes. Pour compléter ces alibis, M. de Courcel, notre ambassadeur à Londres, était à Paris. Il est vrai que, depuis lors, la situation s'est modifiée; lord Dufferin est rentré à Paris et il a eu une première entrevue avec M. Bourgeois. Nous ignorons naturellement ce qu'ils ont pu se dire; mais à supposer que l'ambassadeur de la reine ait montré une confiance absolue à notre nouveau ministre des affaires étrangères, peut-être a-t-il été un peu embarrassé lui-même pour définir avec certitude la politique de son gouvernement dans la vallée du Nil.

Les incidens qui se sont passés de ce côté depuis quinze jours sont en effet de nature à tenir les esprits en suspens plutôt qu'à les fixer. L'expédition sur Dongola, qui avait été annoncée avec tant d'éclat, paraît subir quelque ralentissement dans son exécution. Nous n'en sommes pas surpris. La saison est vraiment contre-indiquée pour se lancer à travers les plaines brûlées du Soudan, et ceux qui savent de quel degré de confortable ont besoin les officiers et les soldats anglais dans une expédition africaine se demandent si les rigueurs d'un climat torride permettront d'y atteindre dans les mois qui vont s'ouvrir. Évidemment, c'est pour des raisons purement politiques et non pas du tout pour des raisons militaires que le gouvernement anglais a annoncé fin mars l'intention de reconquérir le Soudan. La tranquillité de la frontière était d'ailleurs parfaite : nous n'en voulons pour preuve que

les termes du rapport annuel que lord Cromer adresse à son gouvernement, et qui a été publié quelques jours avant que l'expédition fût décidée. On a dit que lord Cromer était contraire à cette entreprise : incontestablement il ne s'y attendait pas, car, dans le cas contraire, il n'aurait pas parlé de la situation du Soudan avec la parfaite tranquillité d'esprit qu'il a mise à le faire. « Il n'y a rien, disait-il, de particulièrement intéressant à signaler en ce qui concerne l'administration militaire pendant l'année écoulée. A l'exception d'une petite incursion hostile dans un village du district de Wady-Halfa et d'une autre insignifiante dans le delta de Tokar, les forces derviches dans le voisinage immédiat des postes avancés égyptiens, quoique d'une puissance considérable, ont maintenu une attitude strictement défensive. » Lord Cromer prévoit que des incursions semblables à celles qui ont eu lieu l'année dernière se renouvelleront de temps en temps, mais il ne s'en préoccupe en aucune manière. Voici d'ailleurs sa conclusion : « Tout ce que j'ai besoin de dire pour conclure, c'est que la tranquillité politique qui a régné en Égypte durant l'année écoulée, et qui présente un contraste assez remarquable avec le malaise général des années immédiatement précédentes, a permis aux autorités gouvernementales, soit égyptiennes, soit européennes, de consacrer uniquement leur attention aux diverses mesures qui ont pour but le développement matériel et moral du pays. Il en résulte que, bien qu'aucune mesure remarquable de réforme n'ait été introduite récemment, je suis à même de soumettre à Votre Seigneurie un rapport qui, je l'espère, sera considéré comme un compte rendu satisfaisant de progrès soutenus et effectués sans ostentation. » On croirait lire le rapport d'un de nos préfets à son Conseil général. L'ordre en Égypte est complet ; la tranquillité est absolue ; la frontière est en paix. Après avoir entendu cet air de résonance tout administrative, il y avait lieu d'être doublement surpris du coup de clairon strident par lequel on a annoncé, non plus du Caire, mais de Londres, la marche imminente sur Dongola.

Et pourquoi cette marche ? Le gouvernement anglais en a donné une autre raison encore que l'état de l'Égypte et du Soudan, à savoir la triste situation des Italiens à Kassala. Les Anglais sont de bons amis : ils ont voulu, à leurs risques et périls, débarrasser les Italiens des forces mahdistes et attirer celles-ci sur eux. On a fait remarquer tout de suite que Kassala était bien loin de Wady-Halfa et que la diversion tentée par le major Kitchener, à supposer qu'elle fût poussée à fond, ne pourrait l'être que lorsque des événemens décisifs se seraient passés au sud-est. On a exprimé la crainte que la manière si décidée dont l'Angleterre promettait et imposait son concours n'eût d'autre résultat que de rendre des forces à M. Crispi et à ses partisans, et d'augmenter par là les embarras du nouveau cabinet. Le voyage en Italie de l'empereur

d'Allemagne, bien qu'il ait apporté aux Italiens malheureux un témoignage de sympathie beaucoup plus discret, aurait pu dans une certaine mesure produire un effet analogue si Guillaume II n'avait pas refusé de recevoir M. Crispi à Naples. Les journaux crispiniens n'en ont pas moins poussé des cris très belliqueux : mais le gouvernement ne s'en est pas ému. Il a même accentué sa note pacifique, et il s'est mis à parler de Kassala avec une sorte d'indifférence. Nous relevions déjà, il y a quinze jours, un discours dans lequel le duc de Sermoneta disait que les Italiens occupaient Kassala au compte des Anglais, entre les mains desquels ils auraient probablement à le remettre un jour, et nous exprimions dès lors des doutes sur leur résolution de s'y maintenir à tout prix. Depuis, les faits nous ont donné raison. Le colonel italien Stevani, chargé d'escorter un convoi à Kassala, où il réussit à le faire entrer, s'est mis à guerroyer autour de la place avec des chances diverses. Il a éprouvé des pertes que les dépêches officieuses ont qualifiées de sensibles et de douloureuses, et le général Baldissera lui a intimé l'ordre de se replier sur Agordat. On a appris le lendemain que les derviches avaient encore plus souffert que le colonel Stevani, qu'ils avaient levé le siège de Kassala, et qu'ils s'étaient retirés vers Osabri, en passant par Atbara, abandonnant leurs blessés, des mulets, et d'abondantes provisions de blé. Il y a, évidemment, quelque incertitude dans les nouvelles qui arrivent de ce point de l'Afrique : il semble bien que, du moins sur le premier moment, on se soit cru battu des deux côtés. Il y aurait plus que de la témérité à chercher à prévoir le dénouement de l'aventure. Si les Italiens veulent sérieusement se maintenir à Kassala, les moyens ne leur en manqueront pas; mais la facilité avec laquelle ils se sont montrés disposés à évacuer la place est un symptôme très digne d'attention, et un autre symptôme qui ne l'est pas moins, c'est la facilité encore plus grande avec laquelle on a cru tout de suite, en Angleterre, qu'elle était déjà abandonnée. Tous les journaux anglais, le *Times* en tête, ont annoncé que la garnison de Kassala avait suivi le colonel Stevani dans sa retraite, et que la ville était tombée entre les mains des derviches. Les journaux italiens ont retrouvé une demi-assurance après avoir reçu les dernières nouvelles. Ils disent maintenant qu'aucune décision n'est prise au sujet de Kassala : le général Baldissera reste libre de continuer l'occupation s'il la juge possible sans de trop grands efforts, ou d'y mettre fin s'il la juge dangereuse et onéreuse. La plus complète obscurité règne donc sur le sort qui attend Kassala, et les Italiens paraissent se soucier assez médiocrement de la dissiper. Mais alors, à quoi servira l'expédition anglaise sur Dongola? Si la tranquillité règne sur la frontière égyptienne; si les Italiens se désintéressent de plus en plus de Kassala; s'ils sont sur le point de l'évacuer; ou, inver-

sement, s'ils ont repoussé les derviches et sont maîtres de la situation, dans toutes les hypothèses, même les plus contraires, les motifs qui avaient été donnés à l'expédition sur Dongola disparaissent l'un après l'autre, et on ne comprend plus très bien à quel but elle tend.

Elle aura lieu pourtant, nous ne nous faisons pas d'illusion à cet égard : toutefois, on commence à se rendre compte en Angleterre des difficultés qu'elle rencontrera sur sa route et qui ne seront peut-être pas jusqu'au bout des difficultés purement locales. L'opposition avouée de la France et de la Russie est un embarras, et pourrait devenir quelque chose de plus ; mais on ne paraît pas assuré que l'adhésion de l'Allemagne, sur laquelle on avait le droit de compter lorsqu'il s'agissait de secourir l'Italie, sera maintenue et restera solide et sincère le jour où l'Italie se trouverait hors de cause. A ce moment, la manière dont les diverses puissances envisagent la situation de l'Égypte pourrait se modifier assez sensiblement, parce qu'elle se dégagerait de préoccupations que l'on peut considérer comme étrangères au sujet. L'occupation britannique de la basse Égypte n'inquiétait après tout que la Porte et la France : d'autres puissances encore, sans en excepter l'Italie elle-même, éprouveront à leur tour quelque inquiétude si la question est déplacée et si l'occupation anglaise remonte tout le cours du Nil, avec l'intention de réaliser un jour les rêves d'hégémonie africaine que l'on a attribués à certains chauvins, depuis le Caire jusqu'au Cap. Avant même d'aller si loin, on se heurterait à des intérêts qui paraissent devoir être défendus avec quelque énergie. C'est alors que nous aurions besoin d'un gouvernement qui n'eût pas son éducation politique à faire, et qui offrît aux yeux de tous certaines chances de durée. Un ministère placé entre la Chambre qui le soutient à peine et le Sénat qui le poursuit avec acharnement de ses ordres du jour de défiance serait peu en état de préparer les bonnes occasions, ou même d'en profiter si elles se présentaient spontanément.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT TRENTE-QUATRIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVIe ANNÉE

MARS — AVRIL 1896

Livraison du 1er Mars.

Pages.

Une Correspondance inédite de Prosper MÉRIMÉE, première partie. . . 5

Le Mécanisme de la Vie moderne. — VIII. Les Grandes compagnies de navigation, par M. le vicomte George d'AVENEL. 41

L'Œuvre historique de Fustel de Coulanges, par M. Paul GUIRAUD. . 73

Cœurs meurtris, quatrième partie, par M. André THEURIET 112

La Question de l'annexion de Nice en 1860, par M. G. GIACOMETTI. . . 144

Essai de Paléontologie philosophique. — II. Progrès de l'Activité, de la Sensibilité et de l'Intelligence, par M. Albert GAUDRY, de l'Académie des Sciences. 174

Le docteur Samuel Johnson et les Femmes, d'après une publication récente, par M. G. VALBERT. 205

Revues russes. — Le Caractère et l'Œuvre de Nicolas Gogol, par M. T. de WYZEWA. 217

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 228

Livraison du 15 Mars.

Une Correspondance inédite de Prosper MÉRIMÉE, deuxième partie. . . 241

Le Mouvement idéaliste en France, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales. 276

Bessie, première partie, par Mme Humphry WARD. 305

Le Régime directorial d'après des documens inédits, par M. George DURUY. 337

Cœurs meurtris, dernière partie, par M. André THEURIET. 364

Les Italiens dans l'Érythrée, par M. ROUIRE. 391

Pages.

La Cour d'assises de la Seine. — III. Le Président des assises. — Le Duel oratoire, par M. Jean CRUPPI. 414

Revue littéraire. — L'Histoire diplomatique et les livres de M. le duc de Broglie, par M. René DOUMIC. 445

Revue musicale. — Les Origines italiennes de l'*Orphée* de Gluck, par M. Camille BELLAIGUE. 457

Revue dramatique. — Théatre de la Renaissance : *la Figurante*, de M. François de CUREL. 465

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 469

Livraison du 1er Avril.

Le 18 Fructidor. — Fragment des *Mémoires inédits de Barras*. 481

L'Essor, première partie, par M. Paul MARGUERITTE. 496

Rome et la Renaissance. — *Le Jeu de ce monde* (1509-1512), par M. Julian KLACZKO. 534

Une Correspondance inédite de Prosper MÉRIMÉE, troisième partie. . . 565

De l'Organisation du suffrage universel. — V. La Représentation réelle du pays, par M. Charles BENOIST. 593

Bessie, dernière partie, par Mme Humphry WARD 616

Le Péril prochain. — L'Europe et ses rivaux, par M. Paul d'ESTOURNELLES DE CONSTANT, député. 651

Le dernier voyage d'exploration du prince Henri d'Orléans, par M. G. VALBERT. 687

Les Revues hollandaises, par M. T. de WYZEWA. 699

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 709

Livraison du 15 Avril.

La duchesse de Bourgogne et l'Alliance savoyarde sous Louis XIV. — — I. Préliminaires et négociation du mariage, par M. le comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 721

L'Essor, deuxième partie, par M. Paul MARGUERITTE. 757

Le Règne de l'argent. — VI. La Finance, la Haute Banque, le Cosmopolitisme financier, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales. 804

Une Correspondance inédite de Prosper MÉRIMÉE, dernière partie. . . . 831

La Légion étrangère, par M. le comte de VILLEBOIS MAREUIL. 869

L'Administration des Postes et Télégraphes, ses attributions nouvelles, par M. H. BLERZY. 895

Revue littéraire. — La Critique apocalyptique, par M. René DOUMIC. 926

Revue musicale. — Les Concerts de l'Opéra, par M. Camille BELLAIGUE. 938

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 946

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 33574.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 518 059